This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 376841

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

BULLETIN DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.
MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.
DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DES PROVINCES.
MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES DONNÉES PAR LE GOUVERNEMENT.
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

TOME QUATRIÈME.

Année 1858. — 1er Semestre.

PARIS,
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
DE PAUL DUPONT,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45.

1858

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

BULLETIN DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.
MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.
DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DES PROVINCES.
MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES DONNÉES PAR LE GOUVERNEMENT.
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

TOME QUATRIÈME.

ANNÉE 1858. — 1er SEMESTRE.

PARIS,
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
DE PAUL DUPONT,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45.
1858

Digitized by Google

Digitized by Google

Bates
Nijhoff
7-15-49
66590
AS
161
.R4564

LES ARTS

LES SCIENCES ET LES LETTRES

DANS LA VILLE DE LYON.

LES TEMPS ANCIENS.

De toutes les grandes idées du dix-neuvième siècle réalisées par l'incessante activité qui le caractérise, l'une des plus heureuses et des plus fécondes est sans contredit l'exposition universelle des produits de l'industrie. Cette création, ou plutôt cette véritable institution, qui ne se rattache à aucune tradition des âges passés et reste exclusivement l'œuvre de notre époque, repose sur deux puissants motifs, distincts au fond, mais inséparablement unis dans leurs résultats, l'admiration d'une part, et de l'autre l'émulation.

Une exposition universelle, comme celle que la France a inaugurée en 1855, n'est point seulement un brillant étalage offert à la curiosité publique des merveilleuses créations commandées par le génie de l'homme à l'habileté de ses mains. Ce n'est point un vain spectacle imaginé pour le plaisir des yeux. Le but réel, la portée sérieuse d'une exposition, est d'exciter l'émulation par l'éloquente comparaison des œuvres.

Dans un pareil concours, l'admiration qu'on éprouve pour les belles choses n'est jamais stérile; d'un sentiment spontané d'envie, on passe tout d'un trait à une vive et louable émulation, à laquelle bientôt peut-être on devra des merveilles.

Par un amour-propre légitime des diverses nations qui s'inscrivent dans ces fêtes, bien autrement importantes que les fêtes olympiques, il n'en est pas une qui ne se prépare de longue main à y briller tou-

Digitized by Google

jours avec plus d'éclat. On y vient admirer autrui pour apprendre à s'y faire admirer à son tour. Et tel est le puissant effet de cette lutte pacifique du travail, que les moins méritants d'aujourd'hui seront demain peut-être les premiers entre les plus illustres. Car à cette cour suprême où chaque peuple a sa place inscrite, son entrée libre, son droit de cité, pour étaler les œuvres de ses laborieux enfants, on ne se borne pas à constater dans leur ensemble le nombre, le mérite et l'importance des travaux qu'on y a réunis de toutes les contrées du monde ; on établit, à la face de tous, la part qui revient à chacun dans la somme des progrès réalisés par l'industrie humaine. Et quoique les honneurs du triomphe que décerne l'admiration publique reviennent en propre à telle ou telle nation, à tel ou tel individu, l'humanité tout entière n'en est pas moins appelée à en retirer désormais les profits.

Voilà le côté moral, le caractère vraiment civilisateur des expositions universelles, et c'est pourquoi l'idée mère de ces grandes expositions cosmopolites est l'une des plus fécondes idées de notre époque.

Eh bien, ce qu'on vient de faire avec un éclatant succès, en dépit d'immenses difficultés, pour déterminer périodiquement le mouvement industriel, nous paraît également praticable en ce qui se rattache au mouvement intellectuel proprement dit. L'application de ce généreux principe, qui tend à vulgariser les arts industriels, ne saurait être fatalement circonscrite dans une même et unique sphère. Ce que Paris a été en 1855 pour l'industrie universelle, Paris est tenu de l'être pour les œuvres de l'intelligence proprement dites, pour les sciences, pour les lettres et pour les arts. Toutes les productions intellectuelles ne sont pas, il est vrai, saisissables, palpables comme celles des mains. Nous ne pouvons leur donner l'asile d'une exposition. Mais nous avons à leur service les tablettes de l'histoire ; et l'histoire n'est-elle pas une exposition splendide des idées et des faits, bien autrement solennelle que celle des produits éphémères de nos mains, puisqu'elle est permanente, impérissable, éternelle ? De même qu'aux expositions universelles, chaque peuple comme chaque individu concourt, suivant l'importance de ses œuvres, au développement et au progrès de l'industrie humaine, de même aux grandes expositions intellectuelles de l'histoire les travaux scientifiques, artistiques et littéraires des divers peuples et des diverses intelligences qui les représentent, répartissent à chacun la part d'heureuse impulsion que lui doit l'humanité dans la marche ascensionnelle de sa destinée.

Digitized by Google

Le bilan intellectuel des divers âges historiques a été maintes fois dressé; maintes fois aussi l'on a constaté l'enfance, la virilité, le développement, la splendeur, les temps d'arrêt, le déclin ou la décadence des sciences, des lettres et des arts chez tel ou tel peuple de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes.

Mais, d'une part, on n'a pas généralisé l'appréciation de l'état et du mouvement intellectuel, à des époques déterminées; — ce qui du reste ne peut avoir lieu d'une manière exacte qu'après une étude exclusive de ce mouvement dans chaque pays où se porte notre attention; — d'autre part, dans les appréciations, particulières à un peuple, auxquelles on s'est livré, il n'a été établi aucune distinction sérieuse entre les diverses fractions de ce peuple qu'une commune loi sociale a réunies; il n'a été tenu aucun compte du rôle plus ou moins important de chacune d'elles dans la vie intellectuelle générale soumise à notre examen. Et, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici, la résultante de ces diverses études, c'est le tableau comparatif, pour une période de temps donné, des apports intellectuels des uns et des autres dans la grande œuvre commune, dans le travail général de l'esprit humain.

Mais, nous l'avons dit, il n'est possible d'établir ce vaste tableau comparatif, dont la réalisation serait sans contredit la plus merveilleuse création synthétique de l'intelligence, qu'au moyen d'autres tableaux, similaires quant au but, et ne différant entre eux que par leur objet propre, c'est-à-dire parce qu'ils embrasseraient d'une manière toute spéciale un peuple, une nation. Mais, à ce point de départ aussi, même disette de travaux élémentaires, qu'il s'agisse de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Prusse ou de l'Autriche, des États de l'ancien ou du nouveau monde.

Et pour ne parler en effet que de la France, qui n'en est pas moins, comme toutes les autres grandes nations, composée de provinces auxquelles le sol, le climat, la tradition locale donnent un caractère propre, une physionomie particulière, une différence tranchée dans les tendances de l'esprit et dans le développement des idées, on a traité d'une manière générale la marche de l'intelligence, sans avoir mis en regard les uns des autres les efforts apportés par chacune de ces provinces à la somme des efforts communs.

Combler cette lacune, en ce qui concerne le pays auquel nous appartenons, c'est préparer les matériaux indispensables à l'histoire intellectuelle de la France, et c'est à cette tâche que nous allon-coopérer; c'est, de plus, inviter les écrivains des autres pays civilisés à entreprendre de leur côté, pour le peuple dont ils font partie,

Digitized by Google

un travail qui intéresse tout à la fois son amour-propre national et l'humanité tout entière. Enfin, si ces divers travaux partiels étaient un jour achevés, leur collection, où les titres de chacune des provinces d'une même nation seraient groupés en faisceaux, et les faisceaux à leur tour groupés par ordre d'âge et de mérite de chaque peuple, fournirait à l'avenir les précieux éléments d'une histoire universelle de l'esprit humain.

Si nous avions tout d'abord à formuler notre opinion sur le concours apporté par chacune de nos provinces au progrès intellectuel de la France, notre sympathie, et mieux encore, un motif d'équité nous porterait à classer le Lyonnais et Lyon, son chef-lieu, parmi celles qui méritent une place de choix dans nos annales, Mais nous aimons mieux laisser les faits parler d'eux-mêmes. Notre rôle ici est moins d'être juge qu'historien, et c'est sous ce dernier titre que nous allons esquisser rapidement le tableau du mouvement intellectuel de la province de Lyon aux diverses époques de notre histoire.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Il y avait à peine un siècle que Lyon était fondé, quand Caligula y instituait une célèbre académie, sous le nom d'Athénée ou *Jeux littéraires* auxquels Néron eut un jour la fantaisie de prendre part, mais, comme on le pense, avec la certitude de l'ovation. La métropole des Gaules semblait, dès ce temps, appelée à des destinées plus brillantes que celles qui lui sont échues. Ce n'est pas qu'on doive attacher à la fondation de cet Athénée, en ces âges reculés, une importance qu'elle ne mérite pas ; cependant, il est naturel de penser que l'activité intellectuelle des Lyonnais de cette époque en reçut une certaine impulsion. Patrie des Germanicus et de plusieurs empereurs romains, tels que Caligula, Claude, Caracalla et Geta, Lyon avait du reste plus d'un titre aux faveurs des Césars. Déjà, sous Néron, cette ville était presque une succursale de Rome. A l'ombre de son Athénée, diverses écoles s'étaient formées successivement et attiraient de nombreux disciples, parmi lesquels on comptait plus d'un fils de patriciens et de dignitaires de l'empire dans les Gaules. Et même, l'impulsion donnée par Caracalla et continuée par ses successeurs avait été si féconde que, sous Néron, tous les arts et toutes les modes de la capitale du monde y avaient été importés et y florissaient, quand un immense incendie, en l'an 59 de Jésus-Christ, dévora la ville entière dans l'espace d'une nuit. (*Lettres de Sénèque.*) Toutefois, l'histoire ne nous a conservé le nom d'aucun des hommes

Digitized by Google

qui ont dû cultiver à cette époque les lettres ou les arts. Depuis la reconstruction de la cité, deux orateurs célèbres, suivant Quintilien et de son temps, Junius Florus et Julius Secundinus, qui vivaient en l'an 80 de Jésus-Christ; deux médecins, dont l'un, Abascantus, est cité plusieurs fois par Galien, et l'autre, saint Alexandre, subit le martyre avec saint Pothin en l'an 177 de Jésus-Christ; et enfin, saint Ambroise le Grand, évêque de Milan, sous l'empereur Théodose, auteur, entre autres ouvrages, d'un traité des devoirs, *de Officiis*, sont les seules illustrations lyonnaises qui se rattachent à l'époque gallo-romaine proprement dite.

Ce n'est que dans les dernières années de l'Empire, et quand la puissance romaine, ébranlée de toutes parts, n'était plus qu'une ombre sous le règne des Majorien et des Anthémius, que les noms de saint Irénée et de saint Eucher, tous les deux évêques et écrivains ecclésiastiques, nous apparaissent à Lyon avec un certain éclat, et que commence à briller une intelligence plus remarquable encore, Sidoine Apollinaire qui, d'abord préfet de Rome dans les Gaules, patrice et sénateur, devait, après la dernière prise de Rome par les barbares, illustrer comme évêque le siége de Clermont-Ferrand.

LYON, APRÈS LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN ET JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE DE CHARLEMAGNE.

Sidoine Apollinaire représente presque à lui seul toute la littérature et toute la science du cinquième siècle. Mais, comme il n'écrivit que du temps de son épiscopat à Clermont-Ferrand, et non pendant la durée de son gouvernement politique, nous ne croyons pas devoir rattacher plus étroitement sa mémoire à l'histoire intellectuelle de Lyon, sa patrie. Nous pensons, d'une part, que son influence comme évêque s'étendit plus particulièrement sur son diocèse, et que pour cette raison elle est liée plus intimement aux annales de la province d'Auvergne, et d'autre part, que les lumières de ses écrits n'ont pas éclairé si exclusivement sa ville natale qu'on puisse leur attribuer un concours efficace dans le mouvement intellectuel de la cité. Sidoine Apollinaire appartient à la France, comme Leydrade et Agobard; et contrairement à la méthode adoptée par le P. Colonia qui, dans son *Histoire littéraire de Lyon*, consacre de longues pages à la vie et aux ouvrages de l'illustre chroniqueur, nous nous contentons ici d'inscrire à notre tour un grand nom sur les tablettes lyonnaises d'une époque à demi barbare.

Il était dans la destinée de Lyon d'être presque sans interruption

Digitized by Google

l'objet des faveurs des divers gouvernements auxquels cette vieille cité a successivement appartenu depuis la période romaine jusqu'aux jours où nous vivons. C'est peut-être, entre autres causes que nous ferons remarquer dans le cours de notre étude, à cette protection continue qu'il faut rapporter ces dispositions traditionnelles du Lyonnais pour les ouvrages de l'esprit, pour l'étude des sciences, pour la culture des lettres et des arts. Car, même dans les travaux qui sont, à proprement parler, du domaine de l'industrie, dans la fabrication des étoffes de soie, par exemple, on ne peut méconnaître un cachet artistique très-prononcé; et cette spécialité qui fait aujourd'hui la fortune et la gloire de la seconde ville de l'Empire, doit être, à juste titre, placée au premier rang des arts industriels.

Dès les premiers temps de la monarchie franque, Lyon reçut des marques de la protection royale. Sous l'inspiration de saint Sacerdos, prédécesseur de saint Nizier, archevêque de Lyon, Childebert 1er, fils de Clovis, et la reine Ultrogothe, son épouse, y fondèrent, en 542, le premier Hôtel-Dieu de France dans l'ordre chronologique. Nous citons ici cette fondation parce qu'elle ouvrit aux nombreuses écoles de Lyon une voie nouvelle pour l'étude de l'une des branches importantes de la science. L'Hôtel-Dieu, en recueillant tous les malades qui venaient lui demander asile, appela en même temps à l'œuvre les généreuses intelligences qui s'adonnaient à l'art de guérir. Et dès lors fut créée une école de chirurgie et de médecine, où se distingua un diacre de l'église de Lyon, Rusticus Helpidius, qui fut tout à la fois poëte et médecin. Malheureusement la peste qui désola la province en 571 et en 597 arrêta tout d'un coup le remarquable essor de cette ville, où bientôt, et jusqu'au règne de Charlemagne, on oublia jusqu'au nom des sciences et des arts. Il est vrai de dire qu'à la calamité de l'épidémie s'en joignit une foule d'autres, l'invasion des Sarrazins en 732, la prise et le sac de Lyon, tour à tour repris en 733 par Charles-Martel, en 736 par les Arabes, enfin, en 737 par les lieutenants de Charles-Martel. A la suite de tous ces désastres, la ville demeura longtemps comme déserte; mais depuis longtemps aussi écoles et élèves avaient disparu.

Enfin, se leva le grand règne de Charlemagne. Partout où il y eut une église, une école fut instituée. Charlemagne visita plusieurs fois Lyon; c'est à sa féconde initiative que l'école lyonnaise dut de devenir l'une des plus célèbres et de mériter à la cité le titre glorieux de *mère nourricière de la philosophie*. Le savant bibliothécaire du grand empereur, Leydrade, archevêque de Lyon, tout en contribuant pour une large part au mouvement intellectuel de tout l'empire, lui avait

Digitized by Google

directement imprimé une impulsion particulière dans la circonscription lyonnaise; et après lui, sur ses traces, le prêtre Florus, poëte et littérateur, l'un des hommes les plus lettrés de son siècle, illustra par ses cours l'école de la cathédrale. Le capitulaire de Thionville, en 805, avait ajouté l'étude de la médecine à celles qui composaient le *quadrivium* à Lyon, et dans la suite les papes et les rois de France ne cessèrent d'accorder de nouveaux priviléges à ses écoles et à ses docteurs. Enfin, le neuvième siècle fut pour Lyon une époque de rénovation, le réveil des lettres, des sciences et des arts, et avec les sciences, les arts et les lettres, le rappel des mœurs et de la civilisation.

LYON, DEPUIS LA FIN DU RÈGNE DE CHARLEMAGNE JUSQU'AU XVIe SIÈCLE.

Il serait plus que difficile, nous dirons même presque impossible de déterminer d'une manière précise le mouvement intellectuel à Lyon pendant le cours des dix siècles écoulés depuis sa fondation jusqu'à la fin du règne de Charlemagne. Le seul point important que la tradition historique nous permette de constater, c'est que, durant cette longue période de mille ans, le septième et le huitième siècle sont les seuls où Lyon n'ait pû se soustraire aux épaisses ténèbres de la barbarie qui enveloppait l'Europe. Jusqu'alors, la cité favorite des Césars dans les Gaules avait eu l'heureux privilége de traverser des époques fatales, de survivre même avec un certain éclat à l'ébranlement universel qui suivit la chute de l'empire romain, aux invasions successives des Burgondes et des Francs, aux désastres réitérés des inondations, de la peste, de la famine; et, comme nous l'avons vu, dans sa remarquable vitalité, quand la France presque entière était plongée dans le sang et la barbarie, la cité lyonnaise, qui avait gardé comme un précieux héritage la tradition des mœurs élégantes de Rome, le goût des lettres et des arts, florissait et brillait sans rivale avec saint Nizier, saint Eucher, et surtout avec Sidoine Apollinaire, l'un de ses plus illustres enfants.

Mais, à l'avénement de Charlemagne, Lyon avait en partie réparé les désastres des divers siéges qu'elle avait eu à soutenir contre les Sarrazins et Charles-Martel. Et, quand le génie du grand empereur voulut régénérer la France en multipliant partout des institutions d'enseignement public, la ville de Lyon venait de rouvrir ses écoles à la jeunesse impatiente qui se pressait dans ses murs.

Ce nouvel essor, hélas! ne fut pas de longue durée. Le règne de Charlemagne avait été le soleil d'un instant. Après lui, l'Europe en-

Digitized by Google

tière fut de nouveau plongée dans les ténèbres les plus profondes. L'instruction fut peu à peu négligée, et bientôt complétement abandonnée. L'école de Lyon fut celle qui résista le plus longtemps à la barbarie sous les archevêques Burchard en 979, Malinard en 1046, Rumbert en 1075, et Julien en 1077. L'archevêque Hugues, en 1083, réussit même, de son temps, à rendre à l'école lyonnaise une partie de son ancienne splendeur. Il y avait attiré les professeurs de talent et n'avait rien négligé pour ramener les étrangers autour de leurs chaires.

Mais tant de généreux efforts s'épuisèrent à lutter contre les tendances guerrières des peuples. L'archevêque Hugues eut beau rétablir les bibliothèques dont l'invasion hongroise de 934 avait détruit sans pitié tous les manuscrits, l'ignorance, qui s'étendait sous toutes les latitudes, gagna également les générations lyonnaises, et devint bientôt universelle. Au milieu de l'enthousiasme belliqueux qui de l'Orient à l'Occident remua l'Europe pendant plus de deux siècles, il n'y avait pas de place pour les sciences, les lettres et les arts. C'est à peine si l'étude de la chirurgie et de la médecine trouvait quelques rares esprits disposés à s'y livrer dans l'intérêt de la mission charitable dévolue à l'Hôtel-Dieu. Aussi serait-il inutile de chercher du onzième au treizième siècle un âge qui méritât la qualité d'âge intellectuel. L'époque était aux croisades, et Lyon paya son tribut à l'entraînement général en désertant à la fois les sciences, les lettres, les arts, et en enrôlant ses fils pour les six grandes croisades, sans en excepter la guerre contre les Anglais et la croisade formée en 1209 dans ses murs contre les Albigeois.

C'est sans doute à cet ébranlement général de l'Europe dont Lyon ressentit plus particulièrement les effets, qu'il faut attribuer la perte de tous les travaux, de toutes les ébauches même que les siècles précédents avaient entreprises dans le domaine intellectuel. Voilà sans doute aussi pourquoi Lyon ne nous a laissé de ce temps que de rares vestiges artistiques, la plupart insignifiants, et ne nous a transmis aucun document écrit qui puisse nous dispenser de recourir aux chartes et aux ordonnances pour les études qui se rattachent à cette époque.

Le clergé, qui cumulait toutes les professions libérales et résumait à lui seul toute l'instruction et toutes les lumières de la grande période parcourue depuis la chute de l'empire d'Orient, se contenta de rester le dépositaire de la science qu'il ne lui était plus possible de dispenser.

Cet état de choses dura malheureusement longtemps. Les luttes

Digitized by Google

continuelles que les archevêques eurent à soutenir contre les comtes de Forez et Lyonnais, pour conserver à l'archevêché, au mépris de toutes prétentions contraires, la domination souveraine de Lyon dont l'archevêque Burchard s'était saisi dans les premières années du douzième siècle, ne firent qu'ajouter à la décadence des intelligences. Le traité de 1177 qui assura cette domination à l'archevêché n'apporta aucun changement heureux. Ce ne fut qu'après une nouvelle lutte engagée cette fois entre l'autorité épiscopale et la population lyonnaise, qui s'était levée pour rétablir le régime municipal dont l'antique tradition ne s'était point perdue, que les esprits se réveillèrent de la profonde torpeur où ils étaient restés plongés si longtemps.

On était à la fin du treizième siècle.

Tout bientôt sembla présager une ère plus favorable. La science médicale, seule entre toutes, n'avait pas cessé d'occuper de sérieux disciples. Elle donna, la première, le signal du retour à ces travaux de l'esprit que d'autres provinces plus heureuses, du nord et du midi, la Picardie, la Normandie, la Provence et le Languedoc, cultivaient alors avec succès. Ce fut à Lyon, en 1280, que le fameux Lanfranc, médecin-chirurgien de Milan, exilé par les factions des Guelfes et des Gibelins, rassembla les matériaux de son immortel ouvrage *Chirurgica parva et magna*, dont Guillaume Yvoire publia plus tard à Lyon une traduction recherchée (1490). Huit ans après cette dernière époque, la domination temporelle des archevêques passa aux rois de France, et ce dernier événement politique assura désormais à Lyon la brillante place qu'il devait prendre dans l'histoire intellectuelle de la France.

La cité lyonnaise préluda par une grande activité industrielle et commerciale dans la nouvelle voie qu'elle s'était frayée elle même. Puis l'on s'appliqua aux arts; et bientôt les arts, entre autres l'architecture, purent contempler leurs œuvres dans les façades des églises de Saint-Nizier et de Saint-Jean, et dans la construction de l'église de l'Observance dont Charles VIII avait posé la première pierre en 1495.

Dans les faits heureux comme dans les événements malheureux, il y a toujours un enchaînement fatal. Lyon était devenu la patrie adoptive d'une foule de familles italiennes chassées par les guerres civiles. Cette circonstance, qui dans un autre temps pouvait être funeste, apporta au contraire une nouvelle impulsion à l'activité lyonnaise. Avec le commerce florirent les lettres et les arts, à la faveur de cette nouvelle population enthousiaste des choses de l'esprit,

Digitized by Google

Aussi Lyon ne tarda pas à être le rendez-vous d'une foule d'industriels, et tout à la fois de littérateurs et de savants venus de toutes les contrées.

Une merveilleuse découverte venait d'être faite, celle de l'imprimerie. Lyon fut l'une des premières ville où elle fonctionna. C'est en 1472 que le lyonnais Barthélemy Buyer l'y introduisit. Onze ans plus tard, les presses lyonnaises livraient au commerce et à la science l'un des premiers livres imprimés que l'on connaisse, un *Traité de médecine*, par Mathieu Hutzet, *liber pandectarum medicine*. Elles furent, dès la fin du même siècle, les premières de l'Europe ; et, grâce aux foires franches successivement instituées à Lyon par Charles VII en 1419 et en 1443, et plus tard par Louis XII en 1503, elles alimentèrent tous les marchés du monde.

On était à peine au seizième siècle que Lyon avait changé de face sous tous les rapports. Ce siècle devait être le siècle de la Renaissance, même pour les provinces les plus arriérées de la France.

Plus heureux qu'aux dixième, onzième et douzième siècles, la cité lyonnaise avait, ainsi que nous allons le voir, une génération toute préparée à se faire une large place dans l'histoire.

Mais, avant de franchir les dernières limites qui nous séparent du seizième siècle, nous tenons à grande importance historique de constater, en ce qui concerne Lyon, les suprêmes et généreux efforts par lesquels le moyen âge, sur le point de s'éteindre, prépara à la Renaissance la brillante auréole sous laquelle cette dernière époque va nous apparaître.

L'introduction de l'imprimerie à Lyon, en 1472, suffirait pour clore dignement le quinzième siècle dans cette ville, au point de vue intellectuel, si les nombreuses publications sorties des presses lyonnaises pendant les vingt-sept années qui suivirent, ne revendiquaient pour Lyon une place tout à fait à part dans les annales littéraires de notre pays. Lyon, à cette date, fut un véritable centre intellectuel, où l'industrie se mit au service de la science, pour propager les œuvres littéraires qui étaient le plus en vogue.

TYPOGRAPHIE LYONNAISE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

On compte jusqu'à quatre cents ouvrages, soit latins, soit français, de ce premier âge de l'imprimerie, auxquels les bibliophiles ont donné le nom d'*incunables* (1). En outre des divers écrits religieux de ce

(1) Du latin *incunabula*, (berceau), — qui appartient à l'enfance de l'imprimerie.

Digitized by Google

temps, la typographie lyonnaise reproduisit, entre autres classiques latins, Cicéron, Ovide, Virgile, Horace, deux éditions de Juvénal, trois de Perse, quatre de Térence.

RELIGION, MORALE.

Dans le nombre des livres imprimés en français, quelques-uns appartiennent à l'histoire ecclésiastique, tels que le *Compendium* du cardinal Lothaire, de 1473, imprimé par Barthélemy Buyer; la *Légende dorée*, de 1476, par le même; les *Sermons d'Olivier Maillard*, par Claude Nourry ; la *Légende des Saints nouveaux*, publiée par Bathalier, jacobin de Lyon, en 1477, petit in-f° goth. de 127 ff. à 2 colonnes. — D'autres traitent de la morale comme le *Miroer de la vie humaine*, en diverses éditions de Buyer, de Guillaume Leroy, de Mathieu Musz ; le *Théâtre des bons engins*, édition de Jean Frelon.

HISTOIRE ET CHRONIQUES.

Dans la section de l'histoire et des chroniques, on remarque les éditions de 1477 et 1481 de l'*Arbre des batailles*, le *Miroer historial* de Buyer, le *Valère Maxime* de Musz, les *Chroniques des rois de Bourgogne*, etc.

ROMANS.

Les romans et surtout les romans de chevalerie sont en nombre considérable. C'est la branche la plus riche de la bibliographie lyonnaise de ce temps. Nous ne citerons ici que — le *Baudoyn comte de Flandres*, de 1488; — le *Pierre de Provence*, la *Melusine*, le *Livre du chevalier Jason et de la belle Médée*, en 1491 ; l'édition des *Quatre fils Aymon*, donnée en 1497 par Jehan de Vingh, etc., etc.

VOYAGES ET GÉOGRAPHIE.

La section des voyages et de la géographie, quoique moins précieuse, nous offre *Mandeville*, en 1480; la première édition, en 1488, des *Saintes pérégrinations de Jérusalem*, par Bernard, de Breydenbach, réimprimées depuis en plusieurs langues; les *Voyages au Pérou et aux Florides*, les *Pérégrinations de Jean Polerne*, etc., etc.

MYSTÈRES ET SOTTIES.

Parmi les éditions lyonnaises de mystères, de moralités et de sotties, la *Destruction de Troye la grant*, de 1485, jouit d'une grande vogue.

Digitized by Google

POÊMES ET POÉSIES DIVERSES.

Viennent ensuite les œuvres des vieux poëtes, imprimées en petit format, véritables bijoux typographiques, tels que le *Roman de la Rose*, des presses de Guillaume Leroy; les *œuvres de maître Coquillard*, etc.

CONTES ET FACÉTIES.

Si nous passons aux contes et facéties, nous trouvons le *petit Fardelet des faicts*, en 1483, le *Songe du vergier*, en 1491, la *Grande nef des fols et des folles*, la *Grande danse macabre*, de 1499, la *Réformation des dames de Paris par les dames de Lyon*, la *Mer des histoires*, etc.

SCIENCES.

Enfin, les sciences ont aussi fourni quelques livres aux presses lyonnaises. Nous remarquons la rare et précieuse édition donnée par Barthélemy Buyer, en 1477, de la *Chirurgie* de Guy de Chauliac, ce célèbre médecin de l'école de Montpellier, qui avait exercé l'art médical à Lyon vers le milieu de quatorzième siècle; — le *Guillaume de Salicet* par Mathieu Heusz, en 1492; la traduction par Guillaume Yvoire, en 1490, de *Chirurgica parva et magna*, l'immortel ouvrage du célèbre médecin Lanfranc, de Milan, etc., etc.

Ainsi que nous l'avons dit, la typographie lyonnaise, de l'an 1472 à 1500, fournit à la France et à l'Europe plus de quatre cents ouvrages de genres divers.

Le nombre des imprimeurs dont les noms nous sont parvenus ne s'élèvent pas à moins de vingt-cinq, pendant cette période de vingt-sept années; — nombre considérable assurément pour ce temps-là et pour une ville de 70,000 habitants, et qui ne le serait pas moins de nos jours où Lyon compte à peine vingt imprimeurs sur une population d'environ 300,000 âmes.

Quoiqu'il nous en coûte de ne pouvoir indiquer ici les noms de tous ces illustres aïeux qui, les premiers à l'œuvre dans la cité lyonnaise, ont fait profiter notre pays de la précieuse découverte de Gutenberg, nous nous bornerons à citer les principaux d'entre eux, les Buyer, les Husz, les Vingle, les Le Roy, les Arnoullet, les Du Pré, les Mareschal.

Nous avons également fait observer que le clergé représentait presque à lui seul toute la science et toute la littérature de cette époque. Aussi, à part quelques rares esprits dans l'ordre séculier, tels

Digitized by Google

que Honoré de Bonnor (1), Nicolas Prevost, médecin de Lyon (2), Antoine La Salle (3), Jehan Thibault (4), nous ne comptons en écrivains lyonnais du quinzième siècle que des religieux ou membres du clergé séculier, parmi lesquels nous distinguons Jean Bathalier, de l'ordre des Jacobins, auteur de *la Légende des saincts nouveaux ;* Pierre Ferget, augustin de Lyon, traducteur de l'ouvrage latin le *Procès de Bélial*, de Jacob de Theramo ; Raoul le Fèvre, chapelain du duc de Bourgogne, auteur *du Chevalier Jason et de la belle Médée ;* Jehan de Hersin, prieur des Augustins de Lyon, traducteur du *sainct Voyage et pèlerinage de la cité de Hiérusalem*, de Bernard de Breydenbach, etc.

A la liste des écrivains de ce temps-là, nous pourrions ajouter le nom de Jean Gerson dont la mémoire est restée honorée à Lyon. Mais, quoique ses premiers écrits datent des dernières années du quinzième siècle, sa célébrité proprement dite appartient au siècle suivant où il a joué un plus grand rôle, et, pour cette raison, nous croyons devoir le classer parmi les illustrations littéraires de la Renaissance.

La province lyonnaise, avec une telle avant-garde d'écrivains et d'imprimeurs érudits, qui viennent de lui ouvrir d'une manière si brillante le siècle de la Renaissance, est appelée à s'illustrer, à l'égal au moins de toute autre province, dans les travaux intellectuels de ce nouvel âge dont nous allons dépouiller les annales.

Dans notre rapide esquisse de la vie intellectuelle à Lyon, pendant le cours des quinze cents ans écoulés depuis sa fondation, nous croyons avoir déterminé les époques marquées par le progrès ou la décadence, par l'abattement, la somnolence ou le réveil des esprits.

Nous avons montré cette ville dotée, presque à son berceau, d'un Athénée dont elle se fit un titre pour ouvrir des écoles recherchées, puis favorite des Césars qui y importèrent la civilisation romaine par des institutions, des fêtes et des jeux littéraires, le goût des beaux-arts par les travaux d'architecture, de sculpture et de mosaïque dont on l'enrichit de règne en règne, la culture des sciences et des belles-lettres par les enseignements des écrits de Pline, de

(1) Auteur de l'*Arbre des Batailles*, in-folio de 175 feuilles.
(2) Traducteur de la *Chirurgie* de Salicet.
(3) Auteur des *Quinze joyes du mariage*, in-folio de 48 feuilles.
(4) Auteur de la *Physionomie des songes*, petit in-8°.

Digitized by Google

Cicéron, d'Horace, de Tacite, qui devinrent le programme des écoles et formèrent successivement Florus, Secundinus, Abascantus, saint Alexandre, saint Pothin, saint Ambroise, saint Irénée, saint Eucher, et, le plus célèbre de la pléïade lyonnaise de ce temps là, Sidoine Apollinaire.

Nous avons ensuite montré Lyon presque mortellement frappé dans son essor intellectuel par la chute de Rome, les invasions successives de barbares, la conquête des Francs, les ravages des Burgondes, des Arabes et des Sarrazins, écrasé à son tour sous la barbarie qui couvrait l'Europe, et ne léguant à la postérité, en souvenir des quatre siècles éteints depuis l'empire d'Auguste jusqu'à celui de Charlemagne, que les chétives tablettes de l'empirisme exercé à l'Hôtel-Dieu de Childebert pendant les pestes de 571 et de 577.

Nous l'avons vu, sous le sceptre de Charlemagne et sous la bienfaisante influence de Leydrade et d'Agobard, secouer le manteau de plomb que la barbarie de l'âge précédent avait fait peser sur lui comme sur l'Europe entière, regagner par une ardente activité le temps perdu à se débattre dans les épaisses ténèbres de l'ignorance, et, en peu d'années, reconquérir avec les cours du diacre Florus une prépondérance scolaire, non-seulement égale, mais encore supérieure à celle qui fit sa réputation aux plus beaux jours de son passé.

Puis, le nom de la cité lyonnaise s'est de nouveau perdu, sous nos yeux, dans la nuit de la seconde période du moyen âge, et n'a plus jeté qu'à de rares intervalles, comme en 1177 et en 1280, la vacillante clarté d'une lampe qui va s'éteindre faute d'aliments.

Enfin le déclin du moyen âge nous est apparu comme la veille déjà brillante d'un jour radieux. Nous avons salué, dans les dernières années du quinzième siècle, les heureux débuts par lesquels Lyon se préparait, sur la scène en ruines d'une époque décrépite, à briller dans le prochain tournoi intellectuel de la Renaissance.

Maintenant, nous allons dresser rapidement le bilan scientifique, artistique et littéraire de la province lyonnaise à l'époque de la Renaissance ; nous établirons la part qui lui appartient dans cette régénération intellectuelle du seizième siècle dont nous sommes aujourd'hui les heureux héritiers, et nous arriverons de là, en nous arrêtant quelques instants aux temps de Louis XIV et de Voltaire, à l'histoire même du dix-neuvième siècle.

FRANCISQUE DUCROS.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

LES NOBLES ET LES VILAINS DU TEMPS PASSÉ, OU RECHERCHES CRITIQUES SUR LA NOBLESSE ET LES USURPATIONS NOBILIAIRES, par *Ernest Chassant*. Paris, Aubry, 1857.

Ce livre, publié à Paris, se rattache cependant à la bibliographie provinciale; car l'auteur, M. Ernest Chassant, habite Evreux, et c'est dans cette ville qu'il s'occupe depuis plusieurs années d'intéressantes études historiques. Au point de vue de l'étendue des recherches, M. Chassant a fait un travail curieux; mais nous regrettons qu'il ait mêlé la satire à l'histoire, et qu'il n'ait point toujours gardé cette forme sévère qui ajoute à l'autorité des jugements. Il s'est étonné de retrouver au dix-neuvième siècle M. de Sotteville et M. Jourdain sous l'habit noir de quelques gentilshommes apocryphes; l'auteur des *Nobles et des Vilains* s'est ému de voir la vanité et la sottise, qui sont de tous les temps, qui survivent à toutes les révolutions, et résistent aux comédies de Molière, se parer de titres souvent usurpés, et il a voulu soumettre ces titres au contrôle d'une enquête sévère. Laissant de côté les familles et les personnes, il a étudié la noblesse comme caste privilégiée; il l'a sommée de faire ses preuves, et après avoir dressé l'inventaire des services qu'elle a rendus à l'Etat et aux rois, il a été amené à conclure que ces services ont été parfois très-exagérés, et que, de plus, la noblesse a souvent pour origine une véritable usurpation. Ce sont là, on le voit, des opi-

Digitized by Google

nions qui ne sont pas nouvelles ; mais M. Chassant a fouillé tant de vieux volumes, il a cité un si grand nombre de faits, de règlements, d'ordonnances, qu'il a su faire un livre attachant, amusant même en certaines parties, et c'est là, certes, un éloge qu'on a rarement l'occasion de faire aux érudits.

A la manière de nos vieux écrivains, qui, avant de formuler un jugement sur le sujet qui les occupe, rapportent les opinions de tous les auteurs sacrés et profanes, M. Chassant commence par évoquer les poëtes et les philosophes de l'antiquité, les pères de l'Eglise et les théologiens du dix-septième siècle ; il leur demande à tous ce que c'est que la noblesse. Bon nombre d'entre eux, païens de la Grèce et de Rome, auraient pu dire qu'ils n'en savaient rien, attendu que de leur temps il n'y avait ni comtes ni marquis, et que l'aristocratie du vieux Latium ne ressemblait en aucune façon à l'aristocratie féodale; mais ces morts illustres se montrent plus complaisants, et depuis Homère jusqu'à Boileau, ils répondent tous que la vraie noblesse c'est la vertu. — Donc, se dit l'auteur, ce doit être la vertu qui a fait les nobles. Voyons leur histoire. — Ici commence une seconde évocation, et cette fois ce sont les rois de France qui entrent en scène pour donner leur avis. Depuis la fondation de la dynastie mérovingienne jusqu'à Louis XIV, ils se montrent en général fort peu satisfaits de la noblesse, et quelques-uns rappellent en termes fort amers les embarras qu'elle leur a donnés. Charles-Martel accuse les ducs et les comtes d'avoir rendu héréditaires, par une usurpation illégale et pour le bien de leurs familles, les fonctions administratives qu'il leur avait confiées temporairement pour le bien de l'Etat. Charlemagne déclare qu'il a eu fort à faire avec les nobles, et qu'il a dû créer, sous le nom de *Missi dominici*, des inspecteurs généraux chargés de les contenir dans les limites de l'obéissance et du devoir. Louis-d'Outre-Mer se plaint de n'avoir trouvé dans les grands vassaux que des rebelles toujours prêts à se révolter. Saint Louis les accuse d'avoir voulu prendre son trône ; Philippe de Valois, Jean Ier, de s'être alliés aux Anglais, *les anciens ennemis du royaume*, comme on disait au moyen âge ; Charles V, de s'être ligué avec Charles le Mauvais; Louis XI, de n'avoir suscité que troubles et désordres, sous le prétexte de bien public. Ce dernier prince avoue même franchement sa prédilection pour les gens de moyen état, et, s'il fallait l'en croire, il aurait rendu les plus grands services au pays en livrant au bourreau quelques illustres feudataires qui voulaient placer leur couronne de duc ou de comte au-dessus de sa couronne de roi. Mérovingiens, Carlovingiens, Capétiens, Valois et Bourbons, tous sont

Digitized by Google

d'accord pour se plaindre et pour accuser ; c'est une longue prosopopée en forme de réquisitoire. Mais il nous semble que ces illustres morts ont parfois exagéré leurs griefs. Tout en tenant compte des vices de l'organisation féodale, de la turbulence des grands vassaux, de leur fierté rétive vis-à-vis des rois, de leur dureté vis-à-vis des peuples, tout en reconnaissant ce qu'il y a d'injuste et d'oppressif dans le privilége, il nous semble que, sans parler des sages, des poëtes et des princes évoqués par M. Chassant, la plupart des historiens venus après la révolution française ont montré à l'égard des nobles presque autant d'injustice que les historiens de la vieille monarchie en ont montré à l'égard des vilains. En effet, si parmi les grands feudataires un grand nombre se sont alliés aux ennemis de la couronne, et par cela même aux ennemis de la France, un plus grand nombre encore sont restés fidèles aux souverains et au pays. Il suffit, pour s'en convaincre, de compter les morts sur les champs de bataille de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt.

Ces réserves faites, nous nous empressons de reconnaître que le livre de M. Chassant renferme des parties très-bien étudiées. L'auteur, dans les chapitres relatifs aux usurpations de noms, d'armoiries et de titres, a réuni une foule d'anecdotes souvent piquantes ; il a fait pour ainsi dire la biographie de *M. Jourdain* par les documents, mais nous aurions voulu plus d'ordre dans la distribution des matières, et surtout des détails plus précis sur l'histoire de la noblesse, considérée comme institution sociale. Cette histoire, en effet, malgré les nombreuses études dont elle a été l'objet, est encore très-obscure. Prenons, par exemple, le blason? quelle est sa véritable origine ? à part quelques emblèmes dont le sens primitif est facile à comprendre, que signifient ces hiéroglyphes qui, sous les noms d'armoiries, se reproduisent au moyen âge sur les armes, les habits, les meubles, les monuments, les tombeaux? faut-il, comme on l'a dit, en chercher la cause première dans la nécessité de faire reconnaître, par des signes particuliers, les combattants dans les tournois ou sur les champs de bataille? Le blason a-t-il été composé d'abord, ainsi que le pense Du Cange, d'après l'étoffe, la fourrure et la couleur des cottes d'armes, qui se plaçaient, comme on sait, par-dessus l'armure, et dans ce cas les *bandes*, les *fasces*, les *chefs*, les *lambeaux*, ne sont-ils que des découpures de ces mêmes cottes d'armes? comment les animaux fabuleux, griffons, dragons et licornes, sont-ils passé du *physiologue*, des traités tératologiques et des *bestiaires*, sur l'écu des chevaliers? par quelle singulière interversion des principes, ces symboles d'inégalité ont-ils acquis une si grande

Digitized by Google

importance, sous l'empire d'une religion qui, la première, a proclamé l'égalité de tous les hommes ? à quelle époque précise se sont montrées les armoiries ? ceux qui les ont adoptées les premiers, les ont-ils prises de leur autorité privée, ou par délégation d'un pouvoir supérieur ? ont-elles un véritable sens historique et symbolique, ou ne sont-elles tout simplement, comme on l'a prétendu, que de simples rébus de la vanité ? Nous posons ces questions, mais nous n'avons point la prétention de les résoudre, et nous avouerons franchement qu'après avoir eu quelquefois l'occasion de les étudier, nous nous sommes presque toujours arrêté devant des obscurités qui nous ont paru impénétrables. La plupart des vieux écrivains qui ont traité spécialement de la noblesse ne donnent sur ces matières que de faibles clartés, car ils admettent sans contrôle les contes les plus absurdes, et pour arriver à quelques notions précises il faudrait étudier isolément chacune de nos anciennes circonscriptions féodales. C'est surtout aux Sociétés savantes qu'il appartient d'entreprendre des études de ce genre ; nous avons remarqué avec regret que les travaux de ces sociétés sur les diverses classes de l'ancienne monarchie, et principalement sur la noblesse , occupent jusqu'à présent très-peu de places dans leurs *Mémoires*. Les monuments, les ruines et les pierres ont généralement fait oublier les hommes : que les travailleurs patients et obstinés se mettent donc à l'œuvre : qu'ils écrivent, pour chacune des contrées qu'ils habitent, l'*histoire des nobles et des vilains*; et le jour où cette histoire sera faite par le détail, on aura l'histoire complète de la vieille société française.

Ch. Louandre.

Mémoires de Claude Haton, collection des documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministère de l'instruction publique, édités par M. *Félix Bourquelot*, professeur adjoint à l'école des Chartes, 2 vol. in-4°. Imprimerie impériale, 1857.

La collection des documents inédits de l'histoire de France vient de s'enrichir d'un ouvrage fort curieux, *les Mémoires de Claude Haton*. Cet ouvrage, qui embrasse les trente années les plus agitées du seizième siècle, fournit des notions nouvelles pour l'histoire générale; mais c'est comme peinture des mœurs de la province durant cette période qu'il intéresse le plus.

Claude Haton est un ecclésiastique qui a quelque temps vécu à Paris, attaché à la cour, on ignore à quel titre ; il a aussi voyagé

Digitized by Google

en France, et même à l'étranger, car il a visité l'Allemagne, ce qui était rare alors. Les voyages, en développant son esprit, naturellement observateur, comme on le verra plus loin, ont peut être été l'origine de son livre. Quoi qu'il en soit, de retour dans sa province, il a songé à recueillir les événements de son temps, et c'est la relation manuscrite qu'il en a laissée que vient de publier M. Bourquelot, soit textuellement, soit en analyse pour les parties d'un intérêt secondaire.

Les renseignements que renferme le livre de Claude Haton peuvent se diviser en quatre catégories : 1° faits d'histoire générale; 2° faits d'histoire locale; 3° indications météorologiques; 4° anecdotes.

Les faits généraux se ressentent naturellement des préventions particulières à l'auteur et de son éloignement du principal théâtre de la vie politique, Paris; mais, comme compensation, on trouve dans son travail des détails curieux sur les événements qui se sont accomplis dans la Champagne et la Brie, notamment à Provins. On y rencontre même parfois des faits d'intérêt général passés sous silence par la plupart des historiens. Ainsi il raconte, probablement *de visu*, une tentative d'assassinat faite sur la personne du roi Henri II par un certain Caboche (1), qui fut, dit-on, mis à mort dans sa prison sans jugement, par crainte de révélations. Plus loin (2), il mentionne le massacre des protestants qui eut lieu à Paris, en 1561, dans le jardin dit du Patriarche, paroisse de Saint-Médard.

Parmi les faits généraux sur lesquels il paraît avoir eu des renseignements particuliers, on peut citer un essai de colonisation dans le Brésil (3), tenté par le sieur de Villegagnon, en 1556. Claude Haton tenait sans doute ce qu'il rapporte de la famille de Villegagnon, qui était de Provins, et dont M. Bourquelot donne une généalogie dans l'appendice.

« Ledit seigneur feit savoir à tous ceux auxquelz il avoit accointance, principallement aux jeunes hommes, s'ils vouloient aller et faire ce voyage avec luy; mais peu en trouva, parce qu'on se doubtoit de son intention, qui estoit de laisser là au dit pays ceux qu'il y auroit menés. Ledit voyage fut publié en la ville de Paris à la trompette par les carrefours, afin que, s'il y avoit gens desbauchez ou esclaves fugitifs de leur pays, ou autres qui eussent volonté d'aller veoir la mer et le pays, qu'ils s'allassent enroller au logis dudit sei-

(1) Page 86.
(2) Page 179.
(3) Pages 36 et suiv.

Digitized by Google

gneur dedans Paris. Aucuns curieux de veoir y allèrent, mais non en si grand nombre que ledit seigneur eust bien voulu. Pour quoy eut recours au roy, auquel il feit entendre que, pour parfaire l'entreprise, en faulte que les hommes ne se présentoient en nombre suffisant pour demeurer là, il seroit bon, s'il plaisoit à Sa Majesté, de prendre les criminelz des prisons de Paris, Rouen et aultres villes, de quelque qualité qu'ils fussent, pour les mener avec luy audit pays, les laisser là avec ce peuple barbare, et tascher à le gangner à la vraie cognoissance de Dieu et à l'exercice de la vraie religion, qu'ils feroient audit pays. Ce que le roy lui accorda.

« Par le congé du roy, ledit seigneur alla visiter les prisons de Paris, pour veoir les prisonniers qui y estoient qui seroient de service pour l'affaire à quoy il les vouloit employer ; et tous ceux qu'il trouva esdites prisons qui n'estoient trop vielz ni caduques, après avoir enquis pour quelz cas ils estoient là prisonniers, retira par escript leurs noms, leur qualité et mestier, et de quoy ils estoient puniz, requist aux juges de luy deslivrer ceux qui estoient criminelz et qui devoient estre condamnez à morir pour les mener audit pays. » (Voilà en vérité de singuliers missionnaires !)

« Tant feit de debvoir d'un costé et d'autres qu'il recouvra des hommes en assez bon nombre de toutes qualitez, comme prebstres, moynes de toutes religions (de tous ordres), de massons, de charpentiers, de menuisiers, de barbiers, de laboureurs, de vignerons, de tanneurs, de cordonniers, de cardeurs, de drappiers, de bonnetiers, de chapeliers, d'éguilletiers et mégissiers, et de toutes manières d'estatz. Il chargea avec les dits manouvriers et gens d'estat toutes manières d'outilz propres à chacun estat, jusques à des ornements d'église pour dire la messe, avec des livres de toutes sciences. Il chargea pareillement tous outils pour labourer et cultiver la terre, avec toutes manières de graine, comme froment, seigle, orge, avoine, navette, choux, porée, poreaux, oignons et autres pour là semer....

« Ledit seigneur ayant prins terre audit pays avec ses gens, furent lesdits sauvages quelquement esbahis d'en tant veoir, et pour ce pensoient ledit seigneur estre quelque grand roy ou prince de la terre, et en leur jargon se mirent à l'entour de luy à genoux, criant à haulte voix pour luy faire honneur, et à luy et aux siens leur montrèrent grands signes d'amitié ; auxquels il fit des présents de chappeaux, de bonnets de diverses couleurs et façons, de chemises, d'habits légers et de petite valeur pour les hommes et femmes, d'espingles, de cousteaux, et de toutes aultres sortes de nécessités, comme de souliers et aultres. Desquelles choses mout se contentèrent lesdits sauvages, qui

Digitized by Google

sont maistres gens et d'assez bonne corpulence. On les appelle saulvages pour ce qu'ils n'ont point de vraye religion ne cognoissance du Dieu éternel; mais ils ne sont velus ni pelus de grand poil comme sont une aultre manière de saulvages qui sont couverts de grand poil comme bestes, mais sont barbares, mangeant l'un l'autre, principalement leurs ennemis.

« Après que ledit seigneur fut par eux reçu, il avisa un lieu le plus commode pour bastir, et feit commencer une maison pour se mettre et une chapelle pour dire la messe, où il feit employer les ouvriers qu'il avait menez; mais il n'attendit qu'elles fussent parachevées pour s'en revenir, le plus couvertement qu'il peut, laissant là ses gens sous la conduite de Mons. du Bois-le-Comte, son nepveu, auquel je ne sçay s'il dit adieu. Car, comme je crois, eust esté content qu'il ne feust jamais revenu, pour ce qu'il estoit assez maulvais garçon, je crois fils de Mons. Legendre, qui estoit procureur du roy, auquel du Bois-le-Comte le dit seigneur de Villegagnon avoit fait donner l'office de sondit père, de procureur du roy à Provins, qu'il vendit à Me Jehan Deville, dudit Provins... Lequel du Bois-le-Comte, je ne sçay par quel moyen, fut de retour en France quelques années après. Car son oncle, ledit de Villegagnon, ne se retourna guère ni les aultres, et oncques depuis ne fust veoir les sujets de son royaulme, et n'a-on sceu depuis comment on s'y gouverne. Ce voyage fut de grande despense et coustange au roy et au royaume. Et a ledit seigneur de Villegagnon esté blamé de n'avoir aultrement poursuivi ladite entreprinse, pour la tirer à une fin plus parfaite. »

M. Bourquelot donne dans l'appendice des extraits d'autres ouvrages, et particulièrement un passage d'André Thevet (associé à l'expédition), qui font connaître le sort de la malheureuse tentative de Villegagnon (1). Il y joint un recueil de lettres inédites de ce personnage.

Mais c'est surtout dans le récit des faits de la chronique locale que Claude Haton se distingue. Là, il est tout à fait sur son terrain. Je citerai comme spécimen un épisode où il est en jeu lui-même, et qui nous révèle son caractère investigateur : il raconte naïvement une espèce d'abus d'autorité qu'il commit pour avoir le loisir de mieux étudier le personnel d'une ambassade turque passant à Provins en 1562, et se rendant à la cour de Charles IX. Quoique prêtre, Claude Ha-

(1) Voyez sur le voyage de Thevet une lettre de M. Ferdinand Denis, en tête d'un ouvrage intitulé : *Etudes économiques sur l'Amérique*; in-8°, 1851.

Digitized by Google

ton faisait alors, comme tout le monde, partie de la garde urbaine; il y tenait même un grade. A ce titre, il arrêta quelque temps l'ambassade à la porte de la ville sous différents prétextes. Mais laissons-le parler. « Ils furent arrestez, dit-il, à la porte de Changy, bien un quart d'heure, par l'auteur de ce présent livre, qui estoit de la garde de la ville pour ce jour avec sa dizaine, de laquelle il avoit charge, comme aussi de quatre autres, car il estoit cinquantenier,.... pour les mieulx contempler en leur parler, habits, gestes et manières de faire... Leur truchement requis par ledit cinquantenier de monstrer le passeport du roy de France, et la permission qu'ils avoient de Sa Majesté ou de ses gouverneurs des provinces de passer par la France, respondit que nul capitaine ni aultre, à l'entrée des ports, passages ni villes ne les avoit requis de monstrer ledit passeport ou permission, lequel toutesfois estoit dans un de leurs coffres que portoient leurs chevaux en croppe, et que descharger à ladite porte pour le monstrer leur eust esté une grande peine. Quoy ouy par ledit cinquantenier, leur ouvrit la barrière de la porte, et les fit entrer en la ville et conduire en l'hostellerie de l'*Escu de France*, où ils arrestèrent pour disner, *les ayant bien veuz et ouys et contemplé à son gré et contentement* (1). »

Suivent quelques détails de costume et de mœurs qui méritent toute confiance, pris ainsi sur le fait.

On vient de voir que Claude Haton faisait partie de la garde nationale du temps. Il déclare lui-même quelque part qu'il « estoit fort habile et adestre de son corps à l'âge de vingt-six ans, et ne craignoit guère un homme seul, qui ne l'eust pris en trahison (2). »

Du reste, il n'était pas le seul de son état qui sût tenir l'épée et l'arquebuse. Il dépeint les chanoines de Notre-Dame du Val de Provins montant la garde à la porte de la ville et arrêtant un protestant qui passait; un prêtre plus habile à manier pistolets et arquebuses qu'à remplir ses fonctions cléricales; un cordelier de Provins faisant, pour défendre la ville de Bray assiégée, des prodiges de valeur; un doyen rural de Trainel s'enrôlant dans une compagnie d'hommes d'armes; un chapelain de Notre-Dame du Val, soldat dans la compagnie du sieur de Lourps, attachant comme trophée à son chapeau l'oreille d'un huguenot qu'il se vantait d'avoir tué, etc. (3).

En ce qui concerne l'histoire propre de la ville de Provins, les

(1) Page 343.
(2) Page xxvi.
(3) *Intr.*, page xxx.

Digitized by Google

Mémoires de Claude Haton fournissent un ensemble de faits pleins d'intérêt. Comme le dit l'éditeur, on y voit, durant près de trente années, se mouvoir, vivre de la vie agitée du seizième siècle, une ville du centre de la France, autrefois éminemment commerçante et populeuse, alors importante et fermée de bonnes murailles. On assiste à la naissance, on suit les développements du protestantisme à Provins et dans les lieux environnants. C'est comme un spécimen de ce qui dut se passer partout ailleurs.

Les phénomènes météorologiques occupent une large place dans le livre de Claude Haton. Il note avec soin les variations de la température. Il s'étend longuement sur le fameux hiver de 1564, durant lequel « le vin gela si fort en plusieurs céliers bons et bien estouppez que, pour en tirer des tonneaux, falut percer avec une broche de fer rouge. Ceux qui entreprindrent de charier du vin en harnois par les champs durant lesdites gelées, ne perdirent leur vin, combien que les tonneaux se rompissent, car le vin n'eust sceu couler. » Claude Haton cite à cette occasion un tavernier de Provins qui emporta du vin dans un sac. M. Bourquelot a résumé en un tableau très-clair, à l'appendice, les renseignements que contient le livre sur ce sujet. C'est un précieux document pour les études climatériques.

J'ai dit que les *Mémoires de Claude Haton* renfermaient une quatrième sorte de faits : les anecdotes. Je voudrais bien en citer quelques-unes, car elles ne manquent ni de sel ni d'agrément. Mais elles se ressentent de la liberté des mœurs du temps ; nos ancêtres étaient moins réservés que nous, et, sans y attacher malice, ils usaient parfois d'une grande trivialité de langage. M. Bourquelot a dû réduire à une courte analyse les historiettes qui ont semblé par trop rabelaisiennes; celles qui restent sont parfaitement à leur place comme tableaux de mœurs dans un texte d'histoire.

Je ne terminerai pas sans dire un mot du travail de l'éditeur. Il était impossible d'élucider avec plus de soin, je pourrais dire plus d'amour, le livre de Claude Haton. Introductions, analyses, notes, appendice, tout contribue à en augmenter l'intérêt. On sent à chaque ligne qu'on n'a pas affaire à un éditeur indifférent au sujet. M. Bourquelot, en effet, était mieux que personne en état d'éditer ce manuscrit fructueusement pour le public. Voué depuis longtemps aux études historiques, et auteur d'une *Histoire de la ville de Provins*, il était seul à même d'éclaircir bien des passages obscurs du livre de Claude Haton, et il l'a fait avec une réserve et un tact remarquables. Les notes nombreuses dont il a accompagné le texte évitent toute peine au lecteur studieux qui veut pousser plus loin ses

Digitized by Google

recherches et recourir à d'autres sources. La longue liste d'ouvrages analogues à celui de Claude Haton que l'éditeur a donnée dans son introduction pourrait être augmentée, sans doute; mais elle constate ses nombreuses investigations sur les documents originaux de l'histoire des troubles du seizième siècle. On trouvera aussi dans l'appendice des documents du plus grand intérêt. Je citerai particulièrement la taxe des denrées décrétée par le bailly de Provins en 1563. Il est curieux de voir alors l'autorité régler la nourriture qui devra être donnée à chacun dans les hôtelleries, et le prix de cette nourriture. Ce document mériterait à lui seul une étude particulière que je ne puis faire ici.

AUG. BERNARD.

ACADÉMIE DES SCIENCES. — *Expériences sur la pile, par MM. Schlagdenhauffen et Froyss, de Strasbourg.* — Voici les résultats auxquels ont été conduits les auteurs : 1° L'intensité de l'élément de Wolaston ordinaire décroît avec une extrême rapidité ; cet effet est principalement dû à l'augmentation rapide de la résistance, car la force électro-motrice est peu variable. L'élément était épuisé au bout de six heures.

2° L'amalgamation du zing augmente considérablement l'intensité et la rend plus constante; cela vient, d'une part, de ce que la force électro-motrice devient beaucoup plus grande et la résistance moindre; d'autre part, de ce que toutes deux, mais surtout les résistances, deviennent beaucoup plus constantes. Cet état persiste pendant plus de deux jours. Dans les deux jours suivants, la force électromotrice se maintient, mais la résistance croît de plus en plus rapidement; de là, résulte une diminution très-rapide dans l'intensité, et l'élément finit par s'épuiser.

3° Si l'on amalgame à la fois le zinc et l'une des faces du cuivre, 'intensité devient plus constante, mais moindre en valeur absolue ; aussi la force électro-motrice et la résistance sont-elles devenues très-constantes; mais en valeur absolue, la première a diminué tandis que la seconde a augmenté. La constance du courant s'est maintenue pendant quatre jours et demi; au bout de ce temps l'élément était loin d'être épuisé : la dissolution presque complète du zinc a empêché les observations ultérieures.

4° Les éléments de Bunsen sont peu constants malgré l'amalgamation du zinc; mais ils sont plus énergiques. La force électromotrice se maintient aux environs d'une valeur constante; la résistance passe par un minimum pour augmenter ensuite très-rapide-

Digitized by Google

ment, et l'intensité a une marche inverse de la résistance. De plus, les variations de ces trois quantités sont très-irrégulières, et l'élément est à peu près épuisé au bout de douze heures.

5° Lorsqu'on laisse s'épuiser un élément de Daniell par la réduction du sulfate de cuivre, il présente avant la réduction un élément à deux liquides, et se comporte comme tel. Après la réduction il présente un élément à un liquide pareil à celui de Wolaston où le zinc et l'une des faces du cuivre sont amalgamés, et il se comporte d'une façon presque identique. Pendant la réduction, la force électro-motrice diminue très-rapidement et la résistance beaucoup plus lentement; de là résulte une diminution très-rapide dans l'intensité.

6° En général, la principale cause de l'inconstance du courant, est l'augmentation progressive de la résistance.

Recherche chimique sur la betterave pendant la seconde période de sa végétation, par M. Corenwender. — Les résultats des analyses ont conduit M. Corenwender à reconnaître : 1° Que la densité du jus qui subit une légère diminution pendant la formation des premières feuilles ne décroît plus d'une manière notable qu'au moment où la graine approche de la maturité;

2° Que la quantité d'eau augmente un peu au moment de la maturité des graines;

3° Que la quantité de sucre éprouve un léger décroissement pendant le développement des premières feuilles, alors qu'elles ne peuvent probablement encore puiser leur nourriture dans l'atmosphère. Les tiges et les feuilles prennent ensuite un accroissement considérable, et cependant le sucre ne diminue pas sensiblement. Ce n'est que lors de l'apparition des graines que le décroissement du sucre devient très-sensible, et pendant leur maturation il disparaît avec rapidité. On remarque cependant une légère diminution au moment de la floraison; mais l'auteur fait observer qu'il est impossible de rencontrer des tiges de betteraves ne portant exclusivement que des fleurs; quand celles-ci sont épanouies, même incomplétement, il y a déjà des graines sur les sommités des rameaux;

4° Que la potasse augmente aussi d'une manière très-notable à l'époque de la formation des graines. La betterave qui accomplit sa végétation en contient environ cinq fois plus que la racine normale, On peut admettre que la potasse existe alors en grande partie dans la betterave à l'état de nitrate, car lorsqu'on commence l'incinération de la pulpe sèche pour doser l'alcali, une vive déflagration a lieu dans toute la masse. Du reste, M. Péligot a déjà signalé l'abondance

Digitized by Google

de salpêtre dans la betterave épuisée de sucre, à la fin de sa végétation.

Le résultat des différentes analyses comparées entre elles et comparées à celles de M. Boussingault ont fait voir :

1° Que le ligneux semble augmenter dans une certaine proportion dans la betterave qui a donné des graines mûres, mais que cette augmentation n'est pas aussi considérable qu'on serait tenté de le supposer en raison de sa nature fibreuse ;

2° Que la quantité de cendres augmente notablement aussi : cette augmentation est due surtout à de la potasse et à de la silice ;

3° Que si l'on compare les qualités d'azote contenues dans deux sortes de betteraves, on remarque qu'elles sont presque semblables. On se tromperait cependant si l'on croyait que les matières organiques azotées n'ont pas diminué dans la racine porte-graines. Une grande partie de l'azote de cette dernière provient du nitrate de potasse qu'elle contient. En admettant avec M. Péligot, que cette racine renferme à la fin de sa végétation 0,9 pour 100 de nitrate de potasse, il y entre à 124 d'azote dû à l'acide nitrique, et conséquemment l'azote qui provient de la matière organique ne s'élève qu'à 0,097, ce qui renferme 0,621 d'albumine. L'azote de la betterave normal présente moins d'incertitude, parce que, sauf quelques cas spéciaux, cette racine ne renferme qu'une faible quantité de nitrate de potasse.

Causes des contusions produites par le vent du boulet. — M. Despretz présente au nom de M. Pélican, un travail ayant pour titre : Recherches expérimentales sur les causes des contusions produites par le vent du boulet.

Considérant que quelques médecins admettent encore l'existence de ces sortes de contusions et cherchent à les expliquer, soit par l'action de l'air condensé, soit par la raréfaction de l'air ambiant au moment du passage du projectile, M. Pélican a cherché à résoudre cette question au moyen d'expériences directes ; il s'est adressé au comité d'artillerie de Saint-Pétersbourg, qui voulut bien mettre à sa disposition pour ces recherches des pièces de gros calibre, tirant avec une vitesse approximativement calculée et à une petite distance. En même temps, suivant le conseil de son collègue M. le professeur de physique Sawelieff, il a fait construire un appareil propre à mesurer l'action que le vent du projectile pourrait exercer sur les corps situés à une certaine distance de son passage.

Des diverses expériences rapportées dans ce Mémoire, et dont il

Digitized by Google

serait superflu de reproduire ici les détails, l'auteur déduit les conclusions suivantes :

1° Un projectile passant très-près de quelque objet exerce sur celui-ci une influence insignifiante, due au courant de l'air ambiant du projectile, mais cette influence n'est pas telle que l'ont supposée Rust, Busch et autres médecins, parce que si les contusions déterminées par des boulets à une certaine distance se produisaient comme l'admettent ces savants, le piston de notre appareil avancerait nécessairement sous l'action du boulet, au lieu de reculer comme l'ont prouvé nos expériences ;

2° Ayant établi que la force équivalant à une livre et demi pouvait faire reculer le piston d'un pouce environ, il est évident que ce qu'on appelle vent du boulet, même avec la pleine charge de poudre, possède une force beaucoup moins grande ; de sorte qu'il nous paraît certain que l'existence des lésions produites par ce qu'on appelle le vent du boulet est inadmissible dans l'état actuel de la science ; et, par conséquent :

3° Quand un projectile atteint bien le but, sans ricocher ni enlever quelques objets sur son trajet, les hommes qui sont placés à une certaine distance de son passage ne peuvent pas recevoir une contusion, quelle que soit d'ailleurs l'opinion de quelques médecins qui assurent avoir observé eux-mêmes ces lésions.

Nouveau mode d'emploi de la vapeur. — M. Wethereld, de Wethedreville, près Baltimore, ancien membre du congrès américain, adresse à l'Académie, pour le concours du prix extraordinaire de 6,000 fr. sur l'application de la vapeur à la marine militaire, un Mémoire descriptif ou nouveau mode d'emploi de la vapeur, qui présente des avantages considérables.

Ce système consiste à surchauffer la moitié ou le tiers de la vapeur sortie du générateur, et à mélanger la portion surchauffée avec l'autre portion de vapeur saturée ou ordinaire, au moment de l'entrée dans les cylindres. Il a été expérimenté d'abord en Amérique, sur une machine fixe et un navire à vapeur ; en France, dans le palais de l'Industrie et dans les ateliers du Gouvernement ; à Brest, sur une machine fixe de douze chevaux ; en Angleterre, par ordre de l'amirauté, sur un navire à vapeur de la marine anglaise, le *Del*, à Vienne, en Autriche, sur le navire à vapeur le *Newsatz*, de la compagnie du Danube. Toutes ces expériences s'accordent à constater, à travail égal, une économie moyenne de combustible de 50 p. 100, quand on compare l'emploi des vapeurs combinées à celui de la vapeur saturée ou ordinaire, et une économie de 25 p. 100 quand on com-

Digitized by Google

pare l'emploi des vapeurs combinées à celui de la vapeur surchauffée en totalité.

Ces expériences ont, en outre, eu pour résultat l'adoption définitive du système Wethereld sur dix-huit frégates nouvelles mises en construction par le gouvernement américain, sur les trois paquebots de la compagnie Collins, qui font le service de la malle entre Liverpool et New-York, le *Baltic*, l'*Adriatic* et l'*Atlantic*, sur cinq des navires à vapeur de la compagnie danubienne.

Enfin, au jugement de tous les ingénieurs qui ont expérimenté le nouveau système, et en particulier au jugement de M. Martin, ingénieur en chef de la marine des Etats-Unis, le temps n'est pas éloigné où tous les navires à vapeur seront forcés de demander à l'emploi des vapeurs mélangées le double avantage d'une vitesse plus grande et d'une économie notable de combustibles.

Nouveau procédé photogénique sur toile, par MM Mayer frères et Pierson. — Cette invention, entre autres avantages, permet, disent les auteurs dans la lettre qui accompagne cet envoi, de faire des peintures et portraits dans des conditions identiques aux peintures à l'huile, sur toile, avec de grandes facilités pour la ressemblance et d'économie de temps pour les séances de peinture, l'image se trouvant reportée sur la toile en quelque sorte à l'état d'ébauche ou d'estompe avant que le peintre commence. Ce système a de plus l'avantage de rendre la photographie indestructible, parce que l'image est non-seulement à la surface, mais encore de plus imprégnée dans le corps de l'étoffe.

Plusieurs spécimens de la photographie transportée sur toile accompagnent le Mémoire de MM. Mayer et Pierson.

Cétoine dorée considérée comme remède contre l'hydrophobie. — M. Guérin-Méneville adresse, comme pièce à l'appui de ses précédentes communications sur la *cétoine dorée* considérée comme remède contre l'hydrophobie, l'extrait suivant d'une lettre de M. Bogdanon, membre de la Société impériale d'agriculture de Moscou :

« Monsieur, vos recherches et communications faites à l'Académie des sciences ont déjà attiré l'attention des naturalistes sur la cétoine dorée, qui est employée contre la rage. Permettez-moi de vous communiquer un fait qui peut avoir quelque intérêt pour vous. Dans les gouvernements de Voronéje et de Koursk, je connais quelques amateurs de chasse qui ont l'habitude de donner de temps en temps aux chiens, comme préservatif contre la rage, une moitié de cétoine mise en poudre et donnée avec du pain ou même un peu de vin. On croit que c'est un moyen très-efficace et très-utile. J'ai cru devoir

Digitized by Google

vous annoncer ce fait dont j'ai été le témoin; j'ajouterai que, parmi le peuple russe, il existe des personnes qu'on assure guérir cette maladie avec le suc d'une plante, *qui doit être tout à fait frais*. Je pense que dans cette dernière condition on peut trouver l'explication de la non-réussite de ces remèdes conservés dans des pharmacies; les remèdes populaires n'agissant dans les mains des médecins paysans que parce que ceux-ci administrent le suc des plantes qu'ils viennent de cueillir. J'écrirai à Véronéje pour avoir des renseignements plus détaillés sur cette matière; mais malheureusement la personne dont j'ai besoin est absente pour quelque temps. »

Propriétés physiologiques du sang chargé d'oxygène et du sang chargé d'acide carbonique, par M. Brown-Séquard. — Conclusions. — 1° Le sang d'un animal vertébré d'une espèce n'est pas un poison pour des vertébrés même d'espèces très-éloignées.

2° L'action toxique du sang d'un animal injecté dans les vaisseaux d'un individu d'une autre espèce dépend principalement, quand elle existe, de la présence de l'acide carbonique en quantité suffisamment considérable.

Des fumigations comme traitement de la bronchite chronique, par M. Mendl. — Les variétés de bronchites pour lesquelles l'auteur recommande ce mode de traitement sont : le catharre sec de Laennec, la bronchite chronique à râle sous-crépitant, uni latéral, et la bronchite pleurétique. Ces trois variétés, dit-il, forment pour moi un groupe que je désignerai sous le nom de *bronchite sèche*, caractérisée par la parcimonie et le peu d'étendue des symptômes fournis par l'auscultation et la percussion.

Le traitement consiste uniquement dans l'emploi de fumigations chaudes, faites à l'aide d'un appareil qui se compose d'un ballon en verre, à double tubulure, pourvu d'un tube en caoutchouc et placé sur un tube en cuivre. On verse dans le ballon 60 grammes d'eau et 5 grammes de la composition suivante :

Acide acétique du Verdet, 50 grammes; créosote, 5 grammes; eau 500 grammes.

Puis on chauffe le liquide dont le malade aspire les vapeurs. Progressivement, on augmente la force du liquide employé : la susceptibilité du larynx et des bronches, la durée de la maladie, etc., guideront le médecin.

Le catarrhe muqueux chronique est loin de céder aussi sûrement que la bronchite sèche aux fumigations acides. L'auteur emploie dans ce cas concurremment des vomitifs répétés toutes les fois que l'indique l'abondance des râles. Quant au catarrhe pituiteux propre-

Digitized by Google

ment dit, si fréquemment combiné avec une affection du cœur, et qui dans tous les cas, surtout lorsqu'il date déjà de plusieurs années, dénote une altération profonde des muqueuses bronchites, les fumigations acides, si elles sont supportées, peuvent améliorer, mais non guérir l'état des bronches.

Un matelot avait conservé, à la suite du choléra, un trouble dans les fonctions digestives, et éprouvé divers accidents propres aux inflammations intestinales. En examinant au microscope du pus recueilli sur une petite ulcération du rectum et du mucus secrété par cette portion de l'intestin, l'auteur a reconnu dans ces humeurs, outre des cellules de pus et des globules de sang, un grand nombre d'infusoires.

Il a depuis observé les mêmes infusoires chez une femme atteinte d'une inflammation chronique du gros intestin. La malade ayant succombé, l'auteur a constaté que les infusoires étaient en plus grand nombre sur les points où la membrane muqueuse était peu altérée que sur les ulcérations intestinales et dans le pus qu'elles avaient fourni.

Ces infusoires, hors de l'intestin, meurent très-vite; les matières qui les contiennent doivent être examinées immédiatement ou peu de temps après avoir été recueillies.

Hygiène militaire. — Sur les étoffes qui servent à confectionner les vêtements du soldat. — Les conclusions que l'on peut tirer des recherches de M. Coulier peuvent se formuler dans les propositions suivantes :

1° La couleur du vêtement est sans influence sensible sur la déperdition du calorique.

2° Tous les tissus sont susceptibles d'absorber à l'état latent une certaine quantité d'eau hygrométrique; cette quantité, assez considérable pour la laine, est moindre pour le chanvre et surtout pour le coton.

3° Cette absorption se fait sans déperdition immédiate du calorique pour le corps humain.

4° La couleur des tissus a une grande influence sur l'absorption de la chaleur solaire, et il suffit, quelle que soit d'ailleurs la nature des vêtements, de modifier leur surface extérieure pour bénéficier des avantages que présentent les étoffes blanches lorsqu'on se trouve exposé aux ardeurs du soleil.

J. Rambosson.

Digitized by Google

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — *L'aluminium.* — Grâce à l'initiative du président de la Société, M. Dumas, la séance dans laquelle il a été question de l'aluminium devait présenter un intérêt tout particulier; il ne s'agissait plus, en effet, de la simple lecture d'un rapport qui, trop souvent, n'attire que les intéressés; c'était une conférence détaillée, animée, que M. H. Sainte-Claire Deville devait faire sur l'aluminium, son histoire, sa fabrication, ses propriétés; c'était, en un mot, une de ces démonstrations si utiles, que nos voisins d'Outre-Manche appellent *a lecture*, et dont la Société faisait l'essai pour la première, mais non pas, espérons-le, pour la dernière fois. Le sujet d'ailleurs, par sa nouveauté, son originalité, disons mieux, par la célébrité qu'il s'est acquise déjà, offrait de grands attraits. Aussi l'assistance était-elle nombreuse, et la vaste salle de la Société d'Encouragement ne suffisait-elle pas à la contenir.

L'aluminium, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été préparé pour la première fois par M. Sainte-Claire Deville; nos lecteurs le savent du reste. Aussi, l'habile chimiste, s'il était à l'aise pour exposer les propriétés de *son métal*, l'était bien moins pour développer les propriétés diverses des découvertes et des travaux qui l'ont amené dans ses mains. Il s'est donc borné à mettre en lumière, avec autant de simplicité que de talent, les emplois actuels ou certainement probables de l'aluminium et de ses alliages. Ses exemples, choisis toujours dans la vie usuelle, ont aisément convaincu les auditeurs. M. Dumas ensuite, trouvant avec juste raison qu'inventeur trop modeste, M. Deville avait dit trop peu, a pris la parole et improvisé, à propos de l'aluminium, une de ces chaleureuses leçons dont lui seul aujourd'hui peut-être possède le secret dans le monde scientifique. Il a développé et circonscrit avec une précision mathématique l'histoire, la fabrication, les rendements de l'aluminium, mieux encore, il en a prédit l'avenir.

Il y a quatre ans à peine, l'aluminium était encore une poudre grise, infusible à la température de fusion de la fonte; aujourd'hui, c'est un beau métal blanc, légèrement bleuâtre, malléable, ductible, inaltérable à l'air, fusible avant l'argent, facile à travailler par le marteau ou par le ciseau, à dorer, à traiter enfin par toutes les méthodes dont font usage les industries mécaniques ou chimiques. C'est un métal comme le fer, comme le cuivre, comme le zinc; comme eux il gît dans un minerai; celui-ci est l'argile, la terre glaise du potier. Le fer est le métal de l'ocre, de la rouille, l'aluminium est le métal de l'argile. Dans leurs minerais d'ailleurs, l'un et l'autre métal

Digitized by Google

se trouvent sous le même état; combinés tous deux à l'oxygène, ils forment des composés correspondants; pour le premier, c'est l'oxyde de fer, la rouille; pour le second, c'est l'alumine, la rouille de l'aluminium. C'est dans l'argile, et dans l'argile la plus vulgaire, que le chimiste doit aller chercher le beau métal dont nous nous occupons; le minerai certes est abondant, et la nature n'en offre aucun autre en plus grande quantité; de ce côté, nous ne rencontrerons point de difficultés, nous n'aurons que l'embarras du choix.

Mais, dira-t-on, puisque dans son minerai l'aluminium est sous le même état que le fer dans le sien, traitons l'un comme l'autre; construisons un haut-fourneau dans lequel nous jetterons pêle-mêle l'argile et le charbon, mettons en feu, et bientôt l'oxyde d'aluminium, décomposé par l'agent réducteur, c'est-à-dire le charbon, laissera son métal à nu, et il ne nous restera plus qu'à débonder le haut-fourneau pour voir couler la gueuse d'aluminium. Malheureusement, il n'en peut être ainsi; là gît la difficulté. Le fer, chacun de nous le sait, s'oxyde, se rouille facilement à l'air; l'aluminium, au contraire, reste inaltéré dans ce milieu; il ne se rouille jamais.

Or, par une corrélation bien naturelle, celui-là qui s'est oxydé facilement se désoxydera de même; celui-là, au contraire, qui, dans les circonstances les plus favorables, n'aura pu se rouiller, n'abandonnera ensuite qu'avec une peine extrême l'oxygène qu'il contiendra, quand enfin on l'aura amené à l'état de rouille d'aluminium. Et comme c'est à ce dernier état que la nature nous offre le nouveau métal, il nous sera impossible de traiter notre minerai comme nous avons traité le minerai de fer. Il nous faudra donc chercher des moyens différents; une autre affinité nous les fournira. Si l'aluminium est rebelle à l'action de l'oxygène, il est avide de se combiner avec un autre métalloïde, le chlore. Nous traiterons donc l'argile convenablement préparée par cet agent, et nous aurons du chlorure d'aluminium; celui-ci d'ailleurs se dissociera avec facilité, si, à la combinaison, nous apportons un autre corps plus avide encore de chlore que ne l'est l'aluminium; ce corps, ce sera le sodium, le métal du sel marin. Grâce à lui, le chlorure d'aluminium décomposé nous abandonnera son métal pur et brillant.

Toutes ces décompositions, qui semblent au premier abord des jeux de laboratoire, s'exécutent aujourd'hui sur une vaste échelle dans trois usines françaises. Elles constituent une industrie montée, régulière, dont la science a le droit d'être fière, car elle l'a non-seulement créée, mais, on peut le dire, impatronisée de force. Ces résultats si beaux, uniques dans l'histoire des sciences, sont dus au

Digitized by Google

talent et à la persévérance de M. Sainte-Claire Deville. Grâce à son courage, à l'appui généreux que lui a prêté S. M. l'Empereur, aux conseils de M. Dumas, à l'aide de ses amis, MM. Debray, Morin, Rousseau, M. Deville aura eu la gloire de rendre un grand service en même temps qu'il aura résolu le problème le plus difficile de l'application scientifique, la création d'une industrie nouvelle. Aucune démonstration ne vaut celle des chiffres, nous en donnerons quelques-uns. Il y a peu d'années encore, le sodium valait 5,000 fr le kil.; songer à l'employer dans cet état eût été folie; en moins de quatre années, M. Deville abaisse ce prix à *neuf francs!* Le rendement fourni par une quantité donnée de sel marin était très-faible, aujourd'hui, il est égal à ce qu'indique la théorie. Le chlorure d'aluminium, aisément décomposable, était difficile à manier. M. Deville découvre un composé de chlorure d'aluminium et de sel marin, qu'on chauffe sans danger, qui fond comme du plomb, se distille comme de l'eau, se moule comme de la cire. Enfin il montre que le sodium, ce métal que nos maîtres ne touchaient qu'avec crainte, redoutant sans cesse les plus terribles accidents, peut être manié à la pelle, à la fourche, et jeté dans un four à réverbère, chauffé au rouge, sans que, chose surprenante! la plus légère explosion, le plus petit accident se manifeste jamais. Un gramme d'aluminium était, il y a quatre ans, une de ces raretés que le chimiste tire avec orgueil de sa collection pour les montrer aux adeptes; aujourd'hui, M. Deville peut disposer de plusieurs centaines de kilogrammes.

Que vaut donc l'aluminium? Il est cher encore, mais qu'on multiplie ses emplois, qu'on augmente ses débouchés, et son prix s'abaissera bien vite; il coûte aujourd'hui, dans le commerce, 300 fr. le kilogramme, mais à coup sûr, dès demain ce prix tomberait à 200 fr. sans qu'aucun progrès fût réalisé dans la fabrication, si les frais généraux de celle-ci se trouvaient répartis sur une plus grande quantité de produits. Et d'ailleurs, il est déjà, à volume égal, trois fois moins cher que l'argent fin; celui-ci, en effet, pèse sous un volume donné 10,474, tandis que l'aluminium ne pèse que 2,52, soit environ le quart. Or, l'argent fin vaut 225 fr. le kilog. Il en résulte qu'un volume d'aluminium égal au volume occupé par un kil. d'argent ne coûte que 75 fr. au lieu de 225.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les propriétés de l'aluminium; les usages auxquels il peut être approprié s'en déduiront naturellement. Celle qui, parmi toutes les autres, frappe tout d'abord est sa légèreté; égale à celle du cristal, elle cause une véritable stupéfaction à quiconque, pour la première fois, soulève un

Digitized by Google

morceau d'aluminium ; il est inutile d'insister sur les avantages que doit présenter cette qualité dans toutes les applications. Il est malléable et ductile, tout en restant extrêmement tenace ; les feuilles, les fils, les tubes emboutis, les tubes ordinaires manifesteront cette propriété ; il est facile à travailler au marteau, à forger, à ciseler ; aussi, l'orfévrerie, la bijouterie en tirent-elles déjà un excellent parti ; il se moule avec facilité, enfin il peut être soudé ; quelles autres qualités peut-on demander à un métal employé dans l'ornementation ? Il se dore avec facilité et le ton d'or opposé au ton bleu des réserves en aluminium bruni et mis en couleur produit des effets plus heureux que ceux fournis par la dorure sur argent. Il n'est pas altérable par les vapeurs sulfureuses, par l'acide azotique, et si les acides végétaux concentrés l'attaquent, ils n'exercent sur lui aucune action dans l'état de dilution où ils se trouvent dans les préparations culinaires. Et d'ailleurs eussent-ils une influence sensible qu'il n'en pourrait rien résulter de fâcheux pour la santé, car les sels d'alumine, loin de ressembler à ceux de cuivre et d'étain, sont de la plus parfaite innocuité sur l'économie ; on n'a pas d'ailleurs à craindre sa fusion sur les foyers des cuisines ordinaires ; ce sera donc pour l'aluminium un important débouché lorsqu'on l'aura admis à remplacer les vases de cuisine et la vaisselle plate. Ajoutons que ses alliages, un entre autres, qui, formé de 90 cuivre pour 10 aluminium, possède une couleur d'or, une ténacité, une douceur de poli des plus remarquables, présentent le plus grand intérêt.

En terminant sa conférence, M. Deville a mis sous les yeux de la Société plusieurs kilogrammes d'aluminium façonnés des manières les plus diverses ; il a remercié publiquement les artistes habiles, MM. Mourey, Tissier, Denis, Doyen, Hulot, Honoré, etc., qui jusqu'à ce jour ont cherché à perfectionner, à populariser les emplois de l'aluminium, et enfin, il a fait appel aux membres de la Société d'Encouragement, aux représentants de l'industrie française, demandant que chacun apportât sa pierre à l'édifice et concourût dans la limite de ses forces à mener à bonne fin cette nouvelle industrie, qui déjà marche dans une si belle voie. La science a fait assez, lui demander plus serait injuste : c'est à l'industrie maintenant à marcher en avant.

(*La Patrie.*) A. Girard.

Procédés graphiques du son. — M. Edouard-Léon Scott a présenté une nouvelle série d'épreuves négatives indiquant le tracé de presque tous les mouvements de l'air qui résultent soit des sons de la voix humaine, soit des bruits de diverses natures.

Digitized by Google

Pour construire les appareils à l'aide desquels il obtient ces épreuves, l'inventeur s'est inspiré d'une expérience due au savant doyen de l'Académie des sciences. Au commencement de ce siècle, M. Biot, placé à l'une des extrémités d'un conduit d'aqueduc en fonte de 951 mètres de longueur, établissait une conversation à voix très-basse avec un second interlocuteur placé à l'autre extrémité de ce tube immense. On peut conclure de ce fait que, dans un conduit d'un longueur quelconque, complétement étranger à tout mouvement extérieur, à toute agitation des couches de l'air, le plus faible murmure de la voix est transmis intégralement à toute distance. Le conduit amène sans altération, sans déperdition, l'onde sonore, si complexe qu'elle soit, de l'une des extrémités à l'autre, en la préservant de toutes les causes accidentelles qui pourraient la troubler; et si le conduit est par sa nature incapable de vibrer, si aucune transmission du mouvement vibratoire ne s'accomplit dans la route, le fluide pourra poursuivre indéfiniment son mouvement primitif avec la pureté, la netteté, l'intensité originelles.

Ces considérations ont amené M. Scott à faire consister ses appareils, qu'il nomme phonautographiques, dans des tubes façonnés en entonnoir et à la petite extrémité desquels les sons viennent se colliger, et frapper sur une membrane d'une grande ténuité et qu'on peut comparer au tympan de l'oreille humaine. Une couche mince de noir de fumée obtenu par volatilisation, déposée à l'état semi-fluide sur un corps quelconque (métal, bois, papier, tissu), animé d'un mouvement de progression uniforme, afin que les traces formées ne rentrent pas les unes dans les autres, telle est la plaque daguerrienne de M. Scott, ou plutôt le négatif, propre à fournir, par les moyens connus, des milliers d'épreuves. Quant à la graphie du son proprement dite, à sa fixation sur le noir de fumée, elle s'accomplit à l'aide d'un style d'une grande ténuité, dont une extrémité est mise en communication avec la membrane de l'appareil, tandisque l'autre agit sur la plaque ou le papier noirci. L'inventeur est parvenu ainsi à obtenir le tracé de l'oraison dominicale récitée d'une voix accentuée à 50 centimètres de distance de la membrane. Une autre planche, soumise à l'attention de la Société d'encouragement, a fourni une notion *de visu* sur le mouvement d'un tuyau de frêne soumis à l'influence des sons de la voix. Ici le style qui écrivait avait été placé directement sur le bois au lieu de l'être sur la membrane. Chacun des matériaux divers, des agents employés dans les arts, pourrait offrir de cette manière une graphie propre dont le caractère serait subordonné à la disposition de ses fibres, à son plus ou moins d'homogénéité, à sa densité.

Digitized by Google

M. Scott a obtenu aussi un certain nombre d'épreuves présentant les sons de la voix comparés à ceux du cornet à piston, du hautbois et d'une grande membrane de caoutchouc rendant des sons très-graves. Les instruments, comme on pouvait le pressentir, se distinguent d'avec les voix par les caractères de la vibration. L'inventeur a constaté ce fait curieux, que le son d'un instrument, d'une voix, donne une suite de vibrations d'autant plus régulières, plus égales et par conséquent isochrones, qu'il est plus pur pour l'oreille, mieux filé ; dans le cri déchirant, dans les sons aigres des instruments, les ondes de condensation sont irrégulières, inégales, non isochrones.

On peut espérer que la facilité d'écartement presque indéfinie des molécules de la couche semi-fluide permettra d'étendre ces investigations et d'obtenir avec facilité le tracé des mouvements les plus subtils, les plus délicats, autres que le mouvement sonore. Tels sont ceux du pendule à fil, de l'aiguille aimantée, les mouvements dus à l'élasticité, à la torsion. Comme spécimen de ce genre d'études, M. Scott a montré le tracé d'un mouvement curieux en physique : c'est celui d'un toton d'acier qui descend lentement un plan incliné en se balançant sur son axe. Le nombre de ses tours et le mouvement de libration étaient nettement marqués.

Les savants et le public ont suivi avec un vif intérêt ces essais d'un art nouveau, que l'on n'avait point encore soupçonné jusqu'à présent, et dont on ne peut encore qu'entrevoir les applications.

Société impériale et centrale d'agriculture. — M. Elouet, membre correspondant pour le département du Finistère, s'est livré à des expériences qui ont fait l'objet d'un rapport qu'il vient d'adresser à la Société d'agriculture, et dont nous croyons devoir résumer les passages principaux.

Dans les contrées où l'on cultive les betteraves, on est dans l'habitude de faire consommer les feuilles par les animaux de la race bovine. Dès la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre, alors que les plants ont acquis un certain développement, on cueille les plus grandes feuilles et on les donne aux animaux, seules ou mélangées à d'autres aliments.

Mathieu de Dombasle, dans son *Calendrier du bon cultivateur*, condamne formellement cette pratique. Voulant s'assurer par lui-même combien l'opinion du célèbre agronome est fondée, c'est-à-dire s'il y a avantage ou désavantage pour les cultivateurs à se servir des feuilles de betteraves pour la nourriture des animaux, M. Elouet,

Digitized by Google

vers la fin du mois d'avril des années 1855-1856, a fait cueillir les plus grandes feuilles de betteraves, avec lesquelles il a nourri exclusivement toutes ses bêtes à grosses cornes. Les effets produits au bout de douze jours ont été : 1° de déterminer chez les animaux une diarrhée fétide ; 2° de leur faire perdre leur embonpoint, et enfin de faire diminuer chez les vaches la sécrétion lactée. En présence de ces faits, on a dû supprimer sur-le-champ l'usage des feuilles de betteraves, qui ont été remplacées par des feuilles de chou cavalier, du trèfle, de la paille d'avoine. En même temps, tous les animaux ont été soumis à un traitement antiphlogistique. Au bout de quelques jours de ce nouveau régime, le mal disparut ; les bêtes reprirent l'embonpoint qu'elles avaient perdu, et la sécrétion du lait chez les vaches redevint ce qu'elle était auparavant.

Une remarque faite par M. Elouet et qui vient confirmer l'opinion de Mathieu de Dombasle, c'est que les plants qui avaient été privés de leur grandes feuilles cessèrent de croître, tandis que tous ceux dont les feuilles n'avaient pas été enlevées continuèrent à se développer en longueur et en grosseur jusqu'au moment de la récolte. Une remarque non moins importante, c'est que toutes les parties des champs qui avaient été privées des feuilles de betteraves étaient moins grasses que toutes celles à la surface desquelles ces feuilles avaient été répandues sur le sol, puis enterrées en vert.

La conséquence à tirer de ces observations, c'est d'abord que les feuilles de betteraves paraissent peu nutritives ; que leur usage comme aliment fait maigrir les animaux qui en font leur principale nourriture, détermine chez eux une diarrhée fétide, et diminue la production lactée chez les vaches. Il y a plus ; par l'enlèvement des grandes feuilles, on arrête la croissance des racines en longueur et en grosseur, ce qui occasionne un déficit énorme dans le rendement ; en ne les répandant pas sur le sol et en ne les enfouissant pas dans la terre, on prive celle-ci d'un engrais précieux.

(*Moniteur.*) FRIÈS.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE. Tome VI (classe des sciences). 2e article (1).

Dans l'intention de donner à nos lecteurs une connaissance sommaire des travaux de la classe des sciences de l'Académie impériale de Toulouse, nous nous sommes proposé de leur présenter une

(1) Voir la livraison de février 1857, page 167.

Digitized by Google

analyse de la partie scientifique des Mémoires de cette Société savante, pour l'année 1856. Ce n'est pas que nous ayons choisi à dessein ces Mémoires, parmi tous ceux que l'Académie de Toulouse publie chaque année, comme étant les plus importants et pouvant le mieux remplir notre but. Nous devons avouer que nous avons ouvert, pour ainsi dire au hasard, sans doute parce qu'il est le plus récent, le volume dont il s'agit. Le vif intérêt que nous y avons bientôt trouvé nous a inspiré la pensée d'en rendre compte, mais sans rien préjuger du mérite ou de la valeur comparative des Mémoires que contiennent les autres volumes que nous nous empresserons certainement de lire à leur tour.

Le discours prononcé par l'honorable président, M. Filhol, à l'ouverture de la séance publique de 1856, avait dû, dès l'abord, fixer notre attention, et il nous a fourni le texte presque exclusif d'un premier article. Ce rapport, si remarquable à tous les points de vues, était en effet bien digne d'une mention toute spéciale. En caractérisant le véritable esprit du pays et en nous montrant la situation exacte de l'industrie toulousaine, il a pu nous faire apprécier nettement l'influence que l'Académie des sciences de Toulouse a su exercer jusqu'ici, et celle plus grande encore qu'elle est destinée à avoir, à l'avenir, sur le développement de l'activité industrielle de cette riche contrée.

L'analyse que nous allons faire maintenant des diverses communications relatives aux sciences et à leurs applications, que renferme le volume dont nous nous occupons, ne fera que compléter et confirmer l'opinion qne nous avons exprimée à cet égard.

Afin de procéder avec méthode, nous rangerons sous un même titre tout ce qui se rattache à un même ordre de sciences, en classant à part, sous le titre spécial d'applications industrielles, ce qui aura pour objet l'amélioration des procédés industriels proprement dits.

Mathématiques pures et appliquées.

Les mathématiques pures sont généralement peu cultivées dans les Sociétés savantes de province. Dans l'Académie de Toulouse, elles sont toujours restées en honneur. Chaque année, des Mémoires intéressants sur quelque partie délicate de l'analyse ou quelque point important de la théorie des nombres, l'étude ingénieuse de quelque théorème nouveau de géométrie ou de mécanique rationnelle, viennent y témoigner d'un culte fervent pour une science dont les richesses constituent une des plus belles manifestations de l'intelligence humaine.

Digitized by Google

Trois communications de ce genre donnent un véritable intérêt aux Mémoires de l'année 1856. Les deux premières sont dues à M. Sornin, ancien professeur de mathématiques spéciales au lycée de Toulouse, aujourd'hui censeur des études au lycée de Versailles. Elles ont pour objet, l'une, la solution d'un problème relatif à la théorie des nombres, l'autre, des recherches sur les polygones sphériques réguliers. La troisième, de M. Molins, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse, a pour but d'établir un nouveau théorème relatif aux moments des forces par rapport à un point. Chacune de ces trois communications présente des résultats curieux, offrant, à un haut degré, ce caractère de simplicité inattendue et d'harmonieuse régularité, qui charme l'esprit et constitue ce que les mathématiciens appellent, à si juste titre, de l'élégance, au grand scandale des littérateurs. Nos lecteurs nous sauront gré d'entrer dans quelques détails pour leur faire apprécier ces résultats.

Le problème que M. Sornin s'est proposé de résoudre est le suivant :

Parmi les diverses séries de poids qui permettent de peser tous les corps à une unité près, quelle est, au moins théoriquement, la plus avantageuse ; c'est-à-dire quelle est celle qui, pour un nombre déterminé de poids, conduit à la plus haute limite, et qui, pour atteindre une limite déterminée, exige le moindre nombre de poids ?

Or, il y a deux manières de peser. Ou bien on s'astreint à ne jamais mettre les poids que dans un seul et même plateau de la balance, de sorte qu'ils ne puissent que s'ajouter entre eux pour faire équilibre au corps à peser ; ou bien on se réserve la faculté de mettre à la fois des poids dans les deux plateaux, et alors l'équilibre peut résulter encore de certaines combinaisons de poids se retranchant les uns des autres.

M. Sornin démontre, d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, en partant de ce que tout nombre entier peut être représenté, soit par $2p+a$, a étant égal à 0 ou 1, soit par $3p+a$, a étant égal à 0, 1 ou -1, que les séries de poids qui satisfont aux conditions du problème qu'il s'est posé, sont :

Dans le 1er cas, celui où l'équilibre ne doit résulter que de l'addition des poids entre eux,

$$1.\quad 2.\quad 2^2.\quad 2^3.\quad 2^4 \ldots\ldots 2^n$$

ou les puissances successives du nombre 2 ;

Digitized by Google

Dans le 2e cas, celui où l'équilibre peut résulter à la fois et de l'addition et de la soustraction des poids entre eux,

$$1.\quad 3.\quad 3^2.\quad 3^3.\quad 3^4 \ldots\ldots 3^n$$

ou les puissances successives du nombre 3.

Chacune de ces deux séries, dans les conditions où elle doit être employée, donne, sans lacunes et sans répétitions, la suite naturelle des nombres entiers, et elles sont les seules qui jouissent de cette propriété. Si l'on s'arrête à n terme, la 1re conduit jusqu'à 2^n-1, la 2e va plus loin encore et conduit jusqu'à $\frac{3^n-1}{2}$.

La 1re peut, au reste, être employée dans les mêmes conditions que la 2e, mais elle ne fera que reproduire des nombres déjà obtenus, sans avantage pour la limite supérieure qui restera la même. La 2e, dans les conditions restreintes de la 1re, ne donnerait plus la suite des nombres.

Toute autre série, pour un même nombre de termes, fournirait bien le même nombre de combinaisons ; mais, ou ces combinaisons présenteraient des lacunes, et la série ne pourrait être employée dans le but que nous nous proposons, ou bien elles n'offriraient la suite naturelle des nombres qu'avec des répétitions plus ou moins nombreuses, au préjudice de la limite supérieure qui serait toujours moins élevée que celle que les séries précédentes permettent d'atteindre.

Ainsi, par exemple, la série de poids qui serait fournie par la suite des nombres entiers

$$1.\quad 2.\quad 3.\quad 4 \ldots\ldots n,$$

ne peut conduire, de quelque manière qu'elle soit employée, qu'à la limite $\frac{n(n+1)}{2}$. Avec 7 termes, on ne va pas au delà de 28, tandis que les puissances successives de 2 donneraient 127, et les puissances successives de 3 conduiraient à 1093. Pour atteindre ces limites, il faudrait, avec la série des nombres successifs, employer 16 ou 47 termes.

Mais la comparaison la plus intéressante est celle que l'on peut faire avec la série des poids employée dans le commerce.

Formée d'après le double principe que chaque unité décimale ait toujours son double et sa moitié (loi du 18 germinal an III), et que la somme de tous les poids inférieurs à une unité décimale d'un

Digitized by Google

ordre quelconque reproduisé cette unité, la série des poids usuels est constituée de la manière suivante :

grammes.	décag.	hectog.	kilog.
1. 2. 2. 5	. 1. 1. 2. 5	. 1. 1. 2. 5	. 1. 1. 2. 5., etc.

Les diverses combinaisons qu'on peut obtenir avec cette série, soit exclusivement par voie d'addition, soit simultanément par voie d'addition et par voie de soustraction, fourniront sans lacune, mais avec des répétitions plus ou moins nombreuses de chaque nombre, la suite des nombres entiers. Or, la limite supérieure qu'elle permet d'atteindre, avec un nombre déterminé de termes, sera de beaucoup inférieure à celles auxquelles conduiraient les deux premières séries.

Ainsi elle exige l'emploi de 12 poids pour peser tous les corps, depuis 1 gramme jusqu'à 1 kilogramme, tandis que les douze premiers termes de la première série 1, 2, 2^2, 2^3..... 2^n, conduisent jusqu'à plus de 4 kilogrammes. Avec le même nombre de termes de la série 1, 3, 3^2, 3^3..... 3^n, on peut peser jusqu'à près de 266 kilogrammes.

Pour peser jusqu'à 10 kilogrammes, il faut, avec la série des poids du commerce, employer 16 poids, tandis qu'avec la première série il n'en faudrait que 14, et on irait alors au delà de 16 kilogrammes. Avec la deuxième série, il suffirait de 10 poids qui conduiraient d'ailleurs au delà de 29 kilogrammes. Enfin, 7 poids de cette dernière série suffiraient pour peser tous les corps depuis 1 gramme jusqu'à 1 kilogramme, et 14 poids conduiraient à 2,391 kilogrammes.

Les avantages, si réels, que présentent les deux séries dont nous nous occupons, ne seraient pas cependant un motif suffisant pour faire substituer l'une ou l'autre à celle qui est adoptée dans le commerce. En effet, la série des poids usuels est formée d'une suite de groupes successifs, correspondant chacun à chacune des unités décimales des divers ordres, et les nombres d'unité de chaque ordre décimal, que chaque groupe peut fournir, ne peuvent s'élever que de 1 à 9. Cette série offre donc un système entièrement calqué sur le système de numération décimale; d'où il suit que la traduction définitive d'un poids mesuré avec les termes de cette série se déduit immédiatement, sans calcul préalable, de l'inspection seule des poids employés. Il ne saurait en être ainsi avec l'une ou l'autre des deux premières séries, ce qui apporterait nécessairement des lenteurs, des embarras, dans la pratique des opérations.

Quoi qu'il en soit, cette communication de M. Sornin n'en est pas

Digitized by Google

moins très-importante au point de vue de la théorie des nombres.

La seconde communication du même auteur est un Mémoire sur les *propriétés des polygones sphériques réguliers*, et sur les analogies que ces propriétés peuvent avoir avec celles des polygones plans réguliers.

Ce genre d'étude, en grand honneur aujourd'hui chez les Allemands, a déjà été l'objet des recherches de plusieurs géomètres célèbres, au nombre desquels on compte, Képler, Legendre, Puissant, etc. Le Mémoire de M. Sornin renferme plus d'une proposition nouvelle, et vient se ranger honorablement parmi les divers travaux entrepris jusqu'à ce jour sur ce sujet, qu'il est loin toutefois d'avoir épuisé. Il n'embrasse encore que les polygones réguliers formés par des arcs de grands cercles, et il inspire le désir de voir l'auteur céder à l'invitation de ses collègues, en se livrant à l'étude des polygones sphériques construits au moyen des petits cercles de la sphère.

Nous n'entreprendrons pas d'entrer ici dans des détails qui ne pourraient être que la reproduction d'un Mémoire, d'ailleurs assez court, et qui mérite d'être lu dans son entier. Nous nous bornerons à donner l'ensemble des résultats, en signalant surtout ceux qui présentent cette simplicité si pleine de charmes pour les esprits curieux des vérités géométriques.

La définition des polygones réguliers sphériques est la même que celle des polygones plans réguliers. Ils sont, comme ces derniers, inscriptibles et circonscriptibles à un cercle. De là pour eux des propriétés qui sont identiquement les mêmes que celles des polygones réguliers plans.

Les relations entre les côtés, ou les aires, et les rayons des cercles inscrits et circonscrits, présentent, sinon une complète identité, du moins une telle analogie avec celles qui ont été établies pour les polygones plans, qu'elles y conduisent nécessairement lorsque le rayon de la sphère croît indéfiniment. Du reste, *le rapport du côté au rayon du cercle circonscrit est toujours plus petit, pour le polygone sphérique régulier, que pour le polygone plan régulier d'un même nombre de côtés.* (Il ne faut pas perdre de vue que, lorsqu'il est question de polygones sphériques, le rayon du cercle circonscrit, c'est la distance du pôle de ce cercle aux sommets du polygone, mesurée par un arc de grand cercle ; c'est ce qu'on peut appeler *le rayon sphérique du polygone régulier*. Le rayon du cercle inscrit, c'est la distance du pôle de ce cercle aux côtés du polygone, comptée de la même manière.)

Digitized by Google

L'angle d'un polygone sphérique régulier n'est pas déterminé, comme celui d'un polygone plan, par le nombre seul des côtés. *Cet angle est toujours plus grand que l'angle du polygone plan correspondant, qui est la limite inférieure vers laquelle il tend à mesure que le rayon de la sphère augmente.*

Pour déterminer un polygone sphérique régulier, il ne suffit donc pas d'exprimer le nombre de ses côtés, il faut y joindre une autre donnée; comme par exemple le rapport du côté au rayon du cercle circonscrit. Ce rapport étant donné, on peut d'ailleurs se proposer de chercher les divers polygones réguliers qui satisfont à la condition qu'il fournit.

Une question intéressante se présente alors à résoudre : *existe-t-il un ou plusieurs polygones réguliers sphériques, dont le côté soit égal au rayon du cercle circonscrit*, et qui correspondent sous ce rapport à l'héxagone plan régulier ?

Ce problème est résolu avec une extrême simplicité par M. Sornin, qui trouve deux polygones réguliers sphériques jouissant de la propriété ci-dessus énoncée, savoir :

1° Parmi les polygones réguliers dont l'aire est plus petite que celle de la demi-sphère, *le pentagone dont l'angle est égal à celui du décagone plan régulier;*

2° Parmi les polygones réguliers dont l'aire est plus grande que celle de la demi-sphère, *le triangle équilatéral dont l'angle est égal à celui de l'hexagone plan régulier.*

L'aire du premier de ces deux polygones réguliers sphériques est égale au quart de l'aire de la sphère, celle du deuxième aux trois quarts de l'aire de la sphère; de sorte que la somme des aires de ces deux polygones est égale à l'aire de la sphère, et que chacun d'eux divise la surface de la sphère dans le rapport de 1 à 3.

Ces résultats ne font-ils pas désirer vivement que M. Sornin poursuive des recherches si bien dirigées, et dont il sait tirer un aussi heureux parti ?

Le Mémoire de M. Molins, dont nous allons rendre compte, ne saurait manquer d'inspirer à un haut degré les sentiments que nous venons d'exprimer.

On sait que, pour un point quelconque du plan de deux forces concourantes, le moment de la résultante est égal à la différence ou à la somme des moments des deux forces, suivant que le point est pris dans l'angle même, ou en dehors de l'angle des deux forces. On sait d'ailleurs que le lieu géométrique des points pour lesquels les moments des forces sont égaux, est formé des deux lignes droites

Digitized by Google

indéfinies, menées par le point de concours des forces, l'une suivant la direction de la résultante, l'autre suivant la direction de la résultante qu'on obtiendrait en prenant l'une des forces en sens contraire de celui où elle agit.

M. Molins s'est demandé : *Quels sont les points de l'espace pour lesquels le carré du moment de la résultante est égal, soit à la somme, soit à la différence des carrés des moments de deux forces concourantes? quels sont les points, non plus seulement du plan des forces, mais de l'espace, pour lesquels les moments des deux forces sont égaux?*

Pour résoudre ces diverses questions, dont les solutions découlent d'ailleurs, comme nous allons le voir, l'une de l'autre, il lui a suffi de s'appuyer sur les principes les plus élémentaires de la composition de deux forces, sans employer d'autres relations que celle qui lie le moment de la résultante aux moments des composantes, et celle qui lie le carré de la résultante à la somme des carrés des composantes.

Il est arrivé aux résultats suivants, aussi remarquables par leur simplicité que par leur élégance.

Le lieu géométrique des points pour lesquels le carré du moment de la résultante est égal à la somme des carrés des moments des composantes, est la surface d'un cône du second ordre, construit sur l'angle aigu des deux droites indéfinies menées suivant les directions des forces, passant par conséquent par ces lignes, ayant pour sommet le point de concours des deux forces dont le plan forme un plan diamétral principal, ayant enfin deux systèmes de sections circulaires dont les plans sont respectivement perpendiculaires aux deux forces. Ainsi, *si dans l'angle aigu des deux droites indéfinies menées suivant les directions des forces, on inscrit perpendiculairement à l'une d'elles une série de droites, et si sur chacune de ces dernières, comme diamètre, on décrit une circonférence dans un plan perpendiculaire à celui des forces, la surface conique, engendrée par toutes ces circonférences, sera le lieu géométrique cherché.*

Ce lieu géométrique ne dépend nullement du rapport de l'intensité des forces, il ne dépend que de leur angle. Il sera identiquement le même pour tous les systèmes de forces qui feront entre elles un même angle, ou le supplément de cet angle. Seulement, si l'angle des deux forces est aigu, le cône comprendra la résultante dans son intérieur, tandis que la résultante sera en dehors du cône, si l'angle des deux forces est obtus.

Si l'angle des forces est droit, le cône se transforme en un système de deux plans menés, chacun par chacune des deux forces, perpendiculairement à l'autre.

Digitized by Google

De ce que la surface conique, qui constitue le lieu géométrique cherché, est la même pour deux systèmes de forces dont les angles sont supplémentaires l'un de l'autre, on conclut facilement que cette surface conique est telle, que, par rapport à l'un quelconque de ses points, le moment de la résultante des deux forces pour laquelle elle a été construite et celui de la résultante qu'on obtiendrait en prenant l'une de ces forces en sens contraire, sont égaux entre eux. Or, deux forces concourantes quelconques peuvent toujours être regardées comme remplissant les conditions des deux résultantes dont nous venons de parler. Les directions suivant lesquelles agiraient les nouvelles forces, dont elles seraient ainsi les résultantes, ne sont autres que les deux lignes droites indéfinies suivant lesquelles sont dirigées et la résultante même des deux forces données et celle que fournit le renversement de l'une d'entre elles. *Le cône du deuxième degré*, construit d'après les règles que nous avons énoncées, *sur l'angle aigu des deux droites indéfinies ainsi déterminées, sera donc tel, que, pour chacun de ses points, les moments des deux forces données seront égaux entre eux.* Cette condition se vérifie parfaitement pour les traces du cône sur le plan des deux forces, puisque ces traces sont précisément, comme on le savait déjà, le lieu géométrique des points du plan qui jouissent de la propriété dont il s'agit.

La détermination du lieu géométrique des points pour lesquels le carré du moment de la résultante est égal, non plus à la somme, mais à la différence des carrés des moments des composantes, n'est plus qu'un corollaire du premier théorème.

En effet, étant données deux forces, P et Q, et leur résultante R, de grandeur et de position, l'une quelconque de ces deux forces, Q, prise en sens contraire, peut être considérée comme la résultante de la résultante R, prise elle-même en sens contraire de celui dans lequel elle agit, et de l'autre force P conservée dans son véritable sens. Si donc nous construisons notre cône du second degré sur l'angle aigu formé par la direction de la force P et par la direction de la résultante, la surface de ce cône sera le lieu géométrique des points pour lesquels le carré du moment de Q sera égal à la somme des carrés des moments de R et de P, ou *pour lesquels le carré du moment de la résultante R est égal à la différence des carrés des moments des deux forces Q et P.* Le cône construit sur l'angle aigu de la direction de la résultante R et de la force Q, satisferait à la condition *de l'égalité du carré du moment de la résultante R et de la différence des carrés des moments des forces P et Q.*

Ainsi, en résumé, si l'on construit sur chacun des trois angles

Digitized by Google

aigus formés par les directions de deux forces concourantes et de leur résultante, un cône du second degré tel que nous l'avons défini, les surfaces des trois cônes fourniront, simultanément, tous les points de l'espace pour lesquels le carré du moment de la résultante est égal, soit à la somme, soit à la différence des carrés des moments des deux forces.

Or, d'après une remarque ingénieuse de M. Molins, fondée sur ce que les moitiés des moments des deux forces et de leur résultante, par rapport à un point, représentent les surfaces de trois triangles ayant pour base commune la distance de ce point au point de concours des forces, ce théorème peut recevoir un nouvel énoncé d'une remarquable simplicité. Les surfaces de nos trois cônes constituent le lieu géométrique des points de l'espace tels, que les trois perpendiculaires, abaissées des extrémités des deux forces et de la résultante sur la ligne qui joint l'un quelconque d'entre eux au point de concours des forces, peuvent former un triangle rectangle.

Nous serions heureux que le compte rendu de ces travaux pût exciter l'émulation de la plupart des sociétés savantes de province, qui attachent en général trop peu d'importance à ces sortes de recherches. On aurait grand tort de regarder ces questions, ces théorèmes, comme de simples curiosités, comme des spéculations théoriques sans utilité réelle. Il n'est pas une seule vérité mathématique qui, en outre de ce qu'elle offre déjà, comme vérité, un caractère d'utilité générale, en agrandissant la somme de nos ressources intellectuelles, ne puisse devenir tôt ou tard le principe d'une application utile dont on n'aurait su prévoir, au premier abord, toutes les conséquences. Il y a là une mine féconde, inépuisable, à exploiter; une mine, dont les richesses semblent se multiplier, et naître pour ainsi dire les unes des autres, à mesure qu'on les découvre.

Associons donc tous nos efforts pour grossir le plus possible le faisceau de ces connaissances, et les Sociétés savantes de province peuvent y contribuer largement en excitant, en encourageant des recherches du genre de celles que nous venons d'analyser.

Ces trois communications sont loin, toutefois, d'être les seuls travaux de mathématiques pures ou appliquées qui aient occupé les séances de l'Académie de Toulouse pendant l'année 1856. Il en est deux autres, d'un ordre plus élevé, qui, à en juger par l'impression qu'elles ont produite au sein de l'Académie, mériteraient certainement mieux encore que les précédentes d'être connues dans tous leurs détails. Mais, à notre grand regret, nous ne pouvons qu'en indiquer ici très-sommairement l'objet, parce qu'elles sont restées à l'état de communications verbales.

Digitized by Google

L'une, due à M. Gascheau, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, est relative aux lois du mouvement des machines. Le but de l'habile géomètre est de montrer, en en présentant surtout des applications, tout le parti qu'on peut tirer, pour la détermination des lois du mouvement des machines, du principe des forces vives qui a déjà été appliqué avec tant de succès à tout ce qui concerne l'économie du travail.

Nous, qui avons pu apprécier, dans des relations dont nous gardons le meilleur souvenir, le mérite, la valeur de M. Gascheau, et comme savant et comme professeur, nous nous associons de tout cœur au vœu unanime exprimé par ses confrères, pour le déterminer à publier ses nouvelles recherches, qu'il a développées d'ailleurs, avec tant de talent, dans son cours de mécanique appliquée. Nous ne doutons pas, comme on le lui a dit au sein de l'Académie de Toulouse, que l'utilité n'en soit vivement appréciée par les mathématiciens, par les ingénieurs et par les constructeurs de machines.

L'autre communication, due à M. Brassine, professeur à l'Ecole d'artillerie, n'est que la première partie d'un Mémoire sur les mouvements d'une masse liquide peu profonde, comprise entre deux méridiens terrestres. C'est une belle question, qui présente plus d'une difficulté, et dont la solution théorique peut éclairer les phénomènes nombreux et complexes des marées de l'Océan atlantique. Après s'être livré à une discussion analytique des équations du mouvement d'une masse liquide, données par Laplace, et en avoir tiré des conséquences importantes pour l'objet qui l'occupe, M. Brassine traite dans son Mémoire des oscillations de la mer, dues aux actions combinées de la terre et du soleil, indépendamment du mouvement diurne de la terre. Ce travail, qui sera publié lorsque l'auteur l'aura complété par des applications numériques, a été caractérisé par M. Sornin comme un commentaire très-intéressant et très-utile de la mécanique céleste de Laplace. Que pourrait-on ajouter à cet éloge ?

Nous compléterons enfin ce compte rendu en ce qui concerne les sciences mathématiques, en signalant le rapport de M. Sornin sur une machine à calcul qu'un ancien élève de l'école des arts de Toulouse, M. Cunq, a présentée à l'académie de Toulouse.

Cette machine est fondée sur les mêmes principes que la règle à calcul logarithmique; mais, par une conception très-simple, elle réalise une règle à calcul d'une longueur indéfinie. C'est réellement une règle à calcul circulaire, offrant un système de quatre couronnes

Digitized by Google

concentriques, dont l'une reste immobile et dont les trois autres peuvent tourner autour du centre commun. La première est partagée en divisions qui, à partir de leur origine, sont proportionnelles, pour les divisions principales, aux logarithmes des nombres 1, 2, 3....10, la longueur de la circonférence étant l'unité. Les divisions intermédiaires sont analogues à celles de la règle à calcul ordinaire. Les deux couronnes suivantes sont divisées de la même manière, mais elles sont graduées en sens inverse de la première.

Pour avoir le produit de deux nombres, il suffit de lire, sur la première couronne, le multiplicande, et sur la deuxième ou sur la troisième à volonté, le multiplicateur, et de faire coïncider les extrémités des deux arcs; l'index de la couronne mobile indique, sur la couronne immobile, le nombre cherché. Un mouvement inverse donnerait le quotient.

Le système d'une double couronne mobile permet d'ailleurs de trouver le produit de plusieurs facteurs, en prenant chacun de ces facteurs successivement et alternativement sur chacune des échelles mobiles, et en portant leurs logarithmes les uns à la suite des autres. Là est l'avantage capital de la machine.

La quatrième couronne présente, dans chacune de ses deux moitiés, la même graduation que les trois autres dans leur circonférence entière, l'unité étant alors la demi-circonférence. Il s'ensuit que des arcs pris sur l'échelle fixe, de même grandeur que sur cette quatrième échelle, fournissent les racines carrées des nombres inscrits sur cette dernière. Cette disposition permet de calculer rapidement l'expression $\sqrt{2\,g\,h}$ qui donne la vitesse d'écoulement d'un liquide; de là le nom de *machine à débits* attribué par M. Cunq à sa machine.

Tout en donnant des éloges à l'idée heureuse que présente la conception de cet instrument, l'Académie de Toulouse a reconnu que la règle à calcul de M. Cunq laissait à désirer dans l'exécution, et qu'il était difficile qu'elle devînt d'un usage aussi commode que la règle à calcul ordinaire, plus portative et moins dispendieuse.

L'Académie a reçu encore de M. Lago, professeur du cours industriel du lycée d'Auch, un système de modèles en relief de géométrie, qui lui ont paru très-propre à faciliter l'étude de la géométrie à trois dimensions et de la géométrie descriptive. Elle a donné son approbation à ces modèles, et a admis leur auteur comme candidat à la médaille d'argent qu'elle offre en prix, chaque année, à titre d'encouragement pour les inventions utiles.

(*La fin prochainement.*) S. Petit.

Digitized by Google

Société linnéenne du département de Maine-et-Loire. — *Séance de rentrée.* — La Société Linéenne de Maine-et-Loire a tenu sa séance de rentrée à la fin du mois de novembre dernier. Un ordre du jour très-varié qu'il a été impossible d'épuiser, de curieux objets d'histoire naturelle, captivèrent l'attention des nombreux auditeurs.

M. le docteur Guépin a appris à la Société que le gouvernement hollandais venait d'établir dans l'île de Java une culture des diverses espèces les plus estimées du quinquina. M. Vreisse, professeur distingué, a été chargé par le roi de surveiller ce nouvel établissement.

M. le docteur Guépin a annoncé à la Société l'introduction en Europe de deux nouveaux peupliers, le *populus diversifolia*, dont les feuilles sont semblables à celles de nos saules ; les autres ont la forme de celles du *populus tremula.*

M. le docteur Mabille a lu la première partie d'une curieuse étude sur une nouvelle variété du *Cucumis-Melo*, nouvellement cultivée en Anjou. L'auteur avait accompagné son travail d'un beau dessin, grandeur naturelle, dû au crayon de M. Tom Drake. Lorque M. le docteur Mabille aura entièrement terminé ses recherches sur l'excellente variété qui fait l'objet de son travail, nous donnerons un compte rendu plus détaillé de sa notice et parlerons des avantages qui résulteront de l'introduction de cette plante dans la culture maraichère.

M. Firmin Carré, chef de gare à Champtocé, auteur d'une *Etude sur les accidents de chemins de fer et sur les moyens de les éviter*, ayant envoyé à la Société Linnéenne un exemplaire de cet ouvrage ; il résulte des observations présentées par le rapporteur que M. Firmin Carré divise les accidents de chemins de fer en deux catégories, ceux qui proviennent de déraillements et ceux qui proviennent de collisions. Parmi les moyens qu'il propose pour obvier aux premiers, on remarque principalement la *suppression des aiguilles doubles sur les voies principales*, et l'*aiguille signal se couvrant elle-même*, c'est-à-dire faisait mouvoir une boule rouge ou un petit drapeau, dont la signification est d'interdire le passage. Mais l'innovation la plus remarquable est relative aux accidents de la deuxième catégorie. M. Firmin Carré imagine de placer dans les parties les plus dangereuses du chemin, par exemple à l'entrée des souterrains et au commencement des courbes, un appareil très-ingénieux, qu'il appelle *disque-compteur.* Cet appareil qui se couvre de lui-même, au moment du passage des trains, est porteur d'un cadran, sur lequel une aiguille mue par une sorte de clepsydre in-

Digitized by Google

dique aux différents trains s'ils sont précédés sur la voie d'un temps moindre que les dix minutes réglementaires.

M. le président donne lecture du compte rendu d'une excursion faite par la Société, sur les bords du ruisseau de Jarrie, le 23 juin 1857.

La réunion des naturalistes d'Angers et de Saumur avait pour but d'exploiter dans tout son parcours le ruisseau de Jarrie, depuis Brisset, près les Loges.

Dans les vastes landes dominées par des bois de pins maritimes bordant le contour du joli ruisseau de Jarrie, au milieu des sphagnum et des bruyères, croît une grande quantité de belles plantes qui captivèrent l'attention des botanistes.

Guidés par MM. Dumenil et Trouillard, ils récoltèrent la *Gentiana pneumonanthe*, le *Cirsium oleraceum*, le *Spiranthes æstivalis*, les *Pinguicula lusitanica et vulgaris*, le *Lappa major*, et cueillirent en abondance l'*Impatiens noli tangere*, délicate plante trouvée pour la première fois dans ces lieux par M. d'Espinay, de regrettable mémoire.

Près la chaussée d'un moulin, les conchyliologistes remarquèrent quatre individus d'un *Unio* qui leur parut nouveau pour notre pays; cet unio fut colligé par MM. Courtillier jeune, de Crochard, Cyprien Debrais et Aimé de Soland. Soumis aux maîtres de la science, ce mollusque a été reconnu pour n'avoir jamais été figuré dans aucun ouvrage de malacologie. Il portera désormais le nom d'*Unio courtillieri* et viendra augmenter la liste des belles découvertes dues à notre savant et zélé naturaliste, M. Courtillier jeune.

Annales de l'Académie impériale de Reims. 24 vol. in-8°, 1841-1856. — Reims n'est pas seulement la ville des grands souvenirs historiques et l'une des places les plus industrielles de la France moderne; Reims a été une ville lettrée et savante, qui, à toutes les époques de ses annales, s'est placée au premier rang parmi les cités que recommandent le goût de l'étude et les travaux de l'intelligence. Ses écoles, célèbres dès le temps de la conquête romaine, furent, sous la deuxième et la troisième races, remarquées entre toutes celles qu'avaient fondées les capitulaires et que soutenait le génie chrétien. Sous des maîtres comme Gerbert, saint Bruno, Jean de Salisbury, les écoles de Reims eurent des disciples tels que le roi Robert et le pape Urbain II. Cette supériorité subsista durant le moyen âge, et le collége des Bons-Enfants servit d'asile à tout ce que la Champagne possédait de gens studieux, durant les guerres inces-

Digitized by Google

santes de cette période ; tandis que le génie des Libergier et de Robert de Coucy enfantait les merveilles de la cathédrale, Robert Sorbon, Guillaume de Filiastre, Jean Gerson, Guillaume Coquillart et bien d'autres, sortis des écoles de Reims, élevaient de remarquables monuments à la jurisprudence, à la théologie, aux sciences et à la poésie. Les archevêques de Reims soutinrent et encouragèrent constamment ce mouvement, et les princes lorrains, en prenant en quelque sorte possession de ce siége illustre, ne firent qu'en activer l'impulsion; Charles de Lorraine couronna cette œuvre en fondant l'Université.

L'imprimerie s'établit à Reims en même temps et y amena Nicolas Bacquenois et Jean de Foigny; le dix-septième siècle ensuite fut une ère brillante pour la ville du sacre, et la liste des noms serait longue à énumérer : c'est alors que Bergier, dom Marlot, dom Mabillon, dom Ruinart composèrent leurs grands ouvrages, que Nanteuil grava ses merveilleuses gravures, que parurent le numismate Rainssant, les peintres Hélart, Moilon et Tisseran, les graveurs Colin, Moreau et Rénesson, le dessinateur Beaussonnet, et que l'aimable chanoine de Maucroix tenait un bureau d'esprit pour la préciosité locale. Après eux, viennent les abbés Pluche et Batteux, M. Levesque de Pouilly, le père Féry; Jean-Baptiste de la Salle fonda l'enseignement primaire et le perpétua dans un institut, qui de Reims s'est répandu à travers le monde entier. Vers le milieu du dernier siècle, au moment où une Académie se fondait à Châlons, le chef-lieu de l'intendance, les Rémois créèrent de leur côté une société littéraire et scientifique : le succès ne répondit qu'à demi à cette généreuse pensée, et la révolution acheva de détruire cette œuvre ébauchée. En 1841, quelques hommes dévoués à la science et à l'étude, patronés par l'éminent prélat qui siége actuellement sur le trône de saint Remy, s'adressèrent au Ministre de l'instruction publique pour obtenir l'autorisation de fonder une *Académie de Reims*, ce qui fut accordé le 6 décembre. La Compagnie, qui a reçu en 1855 le titre d'Académie impériale, se constitua sur des bases qui ont été respectées : quarante membres titulaires, des membres honoraires, et correspondants en nombre illimité et un bureau élu chaque année.

On a déjà parlé ici des importants ouvrages d'histoire locale édités par l'Académie : je ne m'arrêterai donc qu'aux *Annales* publiées, chaque année, par cahier trimestriel. L'Académie s'occupe un peu de tout et a le tort de ne pas se partager en sections, ce qui donne plus d'homogénéité aux travaux, plus d'ensemble, et écarte une con-

Digitized by Google

fusion toujours regrettable. Puisque j'en suis aux critiques, j'achève de suite et ce ne sera pas long. La Compagnie ne donne pas assez de place dans ses *Annales* à l'histoire et à l'archéologie rémoises, et elle laisse trop de pages aux petits vers : de ceux-ci, je ne dirai absolument rien de plus.

Je vais mentionner rapidement les principaux travaux de l'Académie, pendant la longue période qui nous sépare de l'époque de sa fondation, et ne m'arrêterai qu'à ceux qui méritent une sérieuse attention. Je veux ainsi, par ces revues rétrospectives, rendre un double service et aux érudits qui peuvent puiser dans ces renseignement des indications qui leur échapperaient probablement, et aux auteurs de ces Mémoires qui, le plus souvent, n'ont pas la publicité qu'ils méritent : les savants de province travailleraient certainement davantage, s'ils pouvaient espérer triompher de cette demi-obscurité qui les enveloppe presque toujours et les décourage.

Le premier volume renferme une *Étude géologique du pays de Reims*, de M. Natalis Rondot, le même qui devait plus tard accompagner l'ambassade de M. de Lagrené en Chine, comme délégué du commerce rémois, et donner à l'Académie les piquants récits de ses voyages ; quelques notices sur la tapisserie de la cathédrale, l'atelier monétaire romain de Damery, et la biographie de Linguet par M. Dérodé, de Géruzez et de Jean Goulin, médecin rémois au dix-huitième siècle, par le docteur Philippe.

Trois Mémoires méritent d'être signalés dans le second volume : *Notes historiques sur le commerce des Indes orientales*, par M. Levesque de Pouilly, notes que je viens de lire avec un vif intérêt dans un moment où tous les yeux sont portés vers cette immense péninsule ; la *Monographie de l'église Saint-Nicaise de Reims*, par l'abbé Nanquette, aujourd'hui évêque du Mans, excellent travail où l'on suit l'histoire de cette basilique abbatiale, depuis le commencement de son érection, en 1229, jusqu'à la grande révolution qui la transforma en une carrière de pierres ; l'*Histoire de l'église Saint-Trezain d'Avenay*, par M. Louis Paris : saint Trezain, d'après les Bollandistes, était venu d'Écosse et se trouvait en Champagne réduit à garder les bestiaux pour vivre et satisfaire à l'impérieux besoin de faire des aumônes dont il était animé. Il gardait les pourceaux dans les plaines de Mutigny, mais les abandonnait aux heures des offices, de sorte que ces animaux ravageaient les vignes et causaient de notables dommages aux gens d'Ay : plainte en fut faite à saint Rémy, alors archevêque de Reims : Trezain fut cité devant la cour des prélats, il plut à Génébaut, évêque de Laon, qui se l'attacha, le

Digitized by Google

fit entrer dans les ordres et devenir curé de Mutigny; mais on ajoute qu'après avoir été absous de l'accusation portée contre lui, il monta sur une colline au-dessus d'Ay et maudit les habitants du bourg : quand il mourut, on mit son corps sur un chariot pour l'ensevelir là où l'attelage s'arrêterait de lui-même. L'arrêt eut lieu à Avenay, et c'est sur le tombeau du saint que sainte Berthe érigea à la fin du septième siècle une abbaye : il n'en reste plus que l'église, remarquable par son chevet carré.

C'est dans le tome III que M. Natalis Rondot commença à publier ses intéressants récits sur l'extrême Orient : c'est aussi à ce moment que M. Max Sutaine écrivit pour l'Académie la biographie de Robert Nanteuil, dont le burin a reproduit les plus belles figures du grand siècle; que M. Eugène Géruzez, connu dans les lettres françaises par d'excellents travaux, lut ses *Essais sur madame de Sévigné*, qu'il étudie spécialement au point de vue épistolaire, et un autre sur Fénelon et le duc de Bourgogne; je trouve également un travail sur Colbert — qui n'a pas encore de statue dans sa ville natale, — de M. Monnot des Angles; une notice historique sur la viticulture de Champagne, de M. Max Sutaine, et une biographie du peintre rémois Deperthes, du même; enfin une sérieuse étude de M. Pinard sur la chanson en France :

> Fille aimable de la folie,
> La chanson naquit parmi nous;
> Souple et légère, elle se plie
> Au ton des sages et des fous,

comme l'écrivait, au siècle dernier, l'abbé de Bernis : enfin le tome suivant n'est pas moins digne d'éloges, et j'y remarque notamment les travaux de M. l'abbé Tourneur sur la peinture des verrières, et de MM. Duquenelle et Paris sur des sujets locaux de numismatique et d'archéologie.

Les tomes V et VI sont en partie remplis par la suite de l'*Histoire de la vigne*, de M. Sutaine, étude très-neuve, originale et intéressante, et les récits de M. Rondot. M. l'abbé Tourneur y étudie sommairement cependant les vitraux de la cathédrale, se préparant ainsi à une grande œuvre sur la basilique du sacre. M. Anot de Maisière, pour compléter, ce semble, les recherches de M. Sutaine, s'occupe longuement de l'*Origine et du développement du commerce du vin de Champagne*. Je citerai encore l'article sur l'*Influence de la maison de Lorraine, au seizième siècle*, par M. Guillemin, actuellement recteur

Digitized by Google

d'Académie : il est inutile d'insister sur l'intérêt d'un tel travail pour un pays essentiellement ligueur comme le Rémois, et situé presqu'aux portes de Joinville, le quartier général des guisards. Il n'y a dans tout ce volume qu'une seule pièce de vers.

En 1847-1848, la Compagnie paraît s'être tout à fait éloignée du but dont elle ne devrait jamais s'écarter, et a consacré son temps et ses Annales à des études d'intérêt général et à des comptes rendus : l'histoire locale n'y est représentée que par deux courtes notices de MM. Liénard et Duquenelle, sur les Jacques, sculpteurs rémois, et les découvertes faites à Reims dans l'année. L'année précédente n'avait déjà produit que la biographie du peintre Hélart, par M. Sutaine : je ne puis cependant taire le rapport de M. l'abbé Nanquette sur la *Restauration des sciences philosophiques* de V. Gioberti, compte rendu qui vaut un travail original.

L'année suivante (1848-1849) se ressent évidemment des événements politiques et ne renferme pas de meilleures études, à moins que je ne signale un projet de *contre-barricades*, de M. Mortier des Noyers. A ce moment aussi l'Académie devient plus agricole, plus scientifique et plus médicale, et, à ces points de vue, on peut lire avec fruit ses Annales. Cette remarque est tellement vraie que la Compagnie publie dans son XIe volume un travail de M. l'abbé Tourneur, *de l'Archéologie à l'Académie de Reims*, pour défendre cette *éclipse*, et pour se justifier, probablement, elle insère une longue et remarquable étude de M. Charles Loriquet sur l'*Éclairage chez les Romains*, une des plus curieuses notices auxquelles elle ait donné place. M. Sutaine y continue sa galerie rémoise en y écrivant la vie du dessinateur Jacques Cellier (seizième siècle); M. Pinon y publie la monographie du village de Sept-Saulx, le plus proche voisin du camp de Châlons, et le château archiépiscopal où Charles VII coucha avec toute sa suite en allant se faire sacrer à Reims.

Dans le tome XII, M. Loriquet compte de nombreuses pages; M. Tourneur décrit les vitraux de l'église de Trigny : les rapports et les poésies occupent presque tout le surplus. Je puis paraître sévère, mais avec l'Académie de Reims il est permis de l'être : elle possède tous les éléments nécessaires pour faire de bons travaux et des membres assez distingués pour ne pas l'embarrasser quant à la mise en œuvre. En continuant ce rapide examen, je citerai dans le tome XIII la biographie de Beaussonnet, dessinateur et poëte, par M. Sutaine; une étude sur les œuvres de M. Troplong, par M. le président Massé; les ruines de l'abbaye d'Orval, par M. Sornin.

Depuis ce volume — l'Académie va publier son XXVe tome, re-

Digitized by Google

tardé en ce moment par des détails d'impression — j'ai à enregistrer quelques bonnes études : les vies d'Edme Moreau, Nicolas Regnesson et Philippe Lallemand, toujours dues à la plume du biographe des artistes rémois; des travaux de numismatique de M. Duquenelle de nombreuses notes de nosographie locale et d'art vétérinaire, qui nous paraissent pouvoir être utilisées avantageusement dans quelques grands ouvrages : une très-intéressante *visite aux ruines de la Motte*, ville détruite lors du dernier siége de 1645, par M. le recteur Forneron; *Essais sur l'élection de Henri III au trône de Navarre*, par M. Gérardin; *les Maires du palais*, par M. Goguel; un excellent compte rendu de l'*Histoire de Sedan*, de M. l'abbé Pregnon, par M. l'abbé Poussin. Mais les trois études qui font honneur à l'Académie durant cette période sont les études de M. l'abbé Tourneur, sur l'iconographie intérieure de la cathédrale et la question de savoir si des flèches devaient originairement terminer ses tours, et les *Mémoires ou Journalier de Jehan Pussot*, édités par M. Henri : Jehan Pussot était un bourgeois rémois, né en 1544, mort en 1626, ayant assisté à tous les événements accomplis dans sa ville natale, au sein de laquelle il occupait une place considérée : c'est une excellente publication dont je suis désireux de voir la fin, et M. Henry l'a fait précéder d'une introduction digne d'éloges (1).

M. l'abbé Tourneur est un des travailleurs les plus zélés et les plus distingués du pays rémois, un de ceux dont on peut le plus attendre, parce que, quoique jeune encore, il a su se recueillir avant de faire connaître sa portée : son iconographie de Notre-Dame est un travail de premier ordre ; mais il n'est encore qu'à son commencement, car le savant archiprêtre de Sedan continuera certainement à répondre aux questions mises au concours par l'Académie et qui passent en revue toutes les parties de la cathédrale.

La question des flèches de la cathédrale a beaucoup ému les Rémois et une commission a été nommée pour l'examiner : M. Tourneur fut chargé du rapport et conclut à ce que la pensée de cette création devait être abandonnée comme ne faisant pas partie du pro-

(1) Nous ajouterons aux indications ci-dessus celle de deux curieuses études de l'auteur de cet article, M. de Barthélemy, dans les tomes XV et XVI des Annales de l'Académie : Statistique des seigneuries et fiefs de l'élection de Sainte-Menehould et des familles qui les ont possédées. — Essai sur les anciennes abbayes du département de la Marne, 1re partie, diocèse de Châlons. (*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

jet primitif ; le champ de la controverse est libre et vaste, mais je crois, pour ma part, qu'on ne peut que conclure avec le rapporteur.

Indépendamment de ces travaux trimestriels, j'ai dit que l'Acamie publiait encore de grands et sérieux ouvrages d'érudition : de plus, elle met tous les ans au concours des questions d'histoire, de poésie et d'industrie. Le résultat du concours de 1856 peut donner une idée des travaux que la Compagnie suscite ainsi : Rechercher les causes qui ont amené la race des Capétiens sur le trône de France à la place de la race des Carlovingiens (M. Mourin, professeur au lycée d'Angers, lauréat).

Histoire de l'imprimerie, à Reims, jusqu'au dix-huitième siècle (M. l'abbé Cerf de Reims).

L'iconographie intérieure de Notre-Dame (M. l'abbé Tourneur). — Poésie : L'armée d'Orient (M. Lavidière). Plus, deux questions sur l'encollage des chaînes à étoffes et la cuisson du pain.

Le Bulletin a fait connaître le prochain concours.

Il ne me reste, en finissant, qu'à engager les membres de l'Académie à exploiter les riches mines de leur histoire et de leur archéologie locale : la bibliothèque de Reims renferme de nombreux documents inédits. Qu'ils se rappellent les éloquentes paroles prononcées par Mgr Gousset, lors de la fondation de la Société : « Vous avez pensé qu'il ne convenait pas qu'une ville riche de souvenirs et d'illustrations en tout genre, que l'antique *Durocort*, qui, au rapport du rhéteur Cornélius Fronto, cité par Consentius, grammairien du cinquième siècle, et après lui par le docte Cellarius, avait pu, dès le temps de Marc-Aurèle, mériter le surnom d'Athènes par la réputation de ses établissements littéraires ; que Reims, enfin, laissât vaquer plus longtemps sa place dans la liste honorable des Sociétés savantes. » Mais qu'ils se remettent surtout en mémoire ce passage de l'illustre prélat : « C'est pour une Académie de province une assez grande gloire d'inspirer et d'entretenir le goût des bonnes études, d'encourager le talent timide à son début, de suivre le progrès des sciences et des arts, sans prétendre à un plus ambitieux avenir, de recueillir les traditions populaires qui font le charme d'un récit historique, de faire de nouvelles recherches et de publier celles qui sont restées inédites sur l'histoire littéraire, ecclésiastique et civile du pays. »

ED. DE BARTHÉLEMY.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE VAUCLUSE. — Novembre 1857.

Le bulletin de cette Société contient un rapport sur les truffières

Digitized by Google

artificielles de M. Rousseau. Cet habile agronome est parvenu à obtenir des truffes dont les moyennes étaient de la grosseur d'un œuf de poule et dont quelques-unes dépassèrent la grosseur du poing. Son procédé est basé sur cette remarque que les truffes se produisent en général sur les racines d'une certaine espèce de chêne qu'il appelle le *chêne truffier*. C'est là un fait constaté par bien des habitants de la campagne; c'est-à-dire que la truffe serait le produit souterrain du chêne comme le gland est son fruit extérieur. M. Rousseau a supposé que cette propriété des chênes pouvait se transmettre héréditairement. En conséquence, il a fait dans ses propriétés des semis de glands de chênes truffiers. Le chêne blanc et le chêne vert sont les deux seules espèces favorables à la culture de la truffe. Dans les Basses-Alpes l'espèce blanche domine, on lui reconnaît trois variétés, dont chacune produit des tubercules particuliers. Ainsi, le chêne pubescent donne la truffe noire parfumée; une seconde variété donne la truffe musquée; une troisième, la truffe blanche. Tous ces chênes ont les glands sessiles ou sans pédoncules. Par les feuilles, ils ressemblent beaucoup aux chênes non truffiers, mais il est facile de les distinguer par l'aspect du sol qui les entoure. Ce sol est entièrement stérile et dénudé; les céréales ne peuvent y vivre. Les glands doivent être semés très-rapprochés, de préférence aux jeunes plants de chênes truffiers, transplanterait-on même ceux-ci avec beaucoup de soin. Le terrain non plus n'est pas indifférent, et voici les éléments qui composent le terrain le plus favorable à la production des tubercules :

Élément pierreux, (calcaire siliceux)		56,5
Élément terreux	Calcaire	2
	Silice	26
	Argile	15,5
		100,0

Les sillons dans lesquels sont faits les semis doivent être de préférence sur les coteaux exposés au soleil et à des distances de 5 ou 6 mètres. Afin de ne point laisser improductif le terrain resté vide entre les allées, on peut y planter des vignes qui, avant que les chênes aient produit, rapporteront assez de raisins pour payer en grande partie les frais de culture; plus tard ces souches de vigne seront étouffées par les racines de chêne, mais les produits de ceux-ci feront bientôt oublier les raisins. Il faut bien se rappeler surtout que l'eau et le fumier s'opposent à la production des truffes. Outre que l'établissement des truffières augmenterait la production de ce

Digitized by Google

tubercule qu'on a appelé le *diamant de la cuisine*, il résoudrait le problème du reboisement des montagnes, et il tendrait à protéger plusieurs de nos départements contre la violence et la fréquence des inondations.

Ferdinand LAGARRIGUE.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE BORDEAUX. — Cette Société a tenu le 30 décembre sa séance annuelle dans la grande salle de l'Académie, rue Saint-Dominique. La séance a commencé à huit heures.

M. le docteur Sarraméa a prononcé une excellente allocution. L'honorable président a d'abord, dans les termes les plus chaleureux, exprimé la reconnaissance de la Société pour le gouvernement de S. M. l'Empereur, qui, par un récent décret, a conféré à cette institution le titre et les priviléges d'établissement d'utilité publique. L'orateur s'est ensuite occupé de la nature et de la puissance morale de la médecine. Ajoutons que ce vaste et intéressant sujet a été traité par M. le président d'une manière remarquable. Le discours de M. Sarraméa a été vivement applaudi.

M. le docteur Lachaze, premier secrétaire adjoint, a pris ensuite la parole pour lire le compte rendu des travaux de la Société. Après avoir, en termes qui ont obtenu l'approbation de tout l'auditoire, exprimé les regrets causés non pas seulement à la Société, mais à tous les Bordelais par la mort prématurée de M. le docteur Burguet, M Lachaze a successivement parlé d'un très-remarquable travail de M. le docteur Charles Dubreuilh sur les maladies des femmes en état de *puerpéralité*, d'un travail de M. le docteur Azam, et de quelques autres dont le titre nous échappe. Le compte rendu de M. le docteur Lachaze a offert un vif intéret.

Un excellent discours sur le devoir en médecine a été lu par M. le docteur Cuigneau. Il y a dans ce travail, qui a été fort applaudi, de l'esprit, de grandes pensées rendues avec un rare bonheur d'expressions. — M. le docteur Buisson a parlé ensuite de l'influence de la quatrième page des journaux politiques sur la thérapeutique. M. le docteur Buisson a déployé beaucoup de verve ; il a intéressé son auditoire et l'a souvent fait sourire.

La liste des lauréats a été lue par M. le docteur Plumeau. M. le docteur Drouet, médecin en chef de l'hôpital de Blaye, a mérité une médaille d'or pour un remarquable travail sur l'emploi du trépan dans les fractures du crâne. Une médaille a été aussi accordée à M. le docteur Fleury, chirurgien de la marine à Saint-Pierre-et-Miquelon. Enfin, un intéressant travail sur les eaux de La Raillère (Cauterets)

Digitized by Google

a valu une mention honorable à M. le docteur Drouet qui, pendant la saison des bains, exerce la médecine dans la localité dont les eaux lui ont fourni le sujet de son Mémoire. (*Courrier de la Gironde.*)

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. — *Séance annuelle.* — Cette séance a eu lieu le 27 décembre, sous la présidence de M. Abria, qui a parlé des progrès des sciences, de la marche qu'elles ont suivie dans leurs développements, et des savants auxquels sont dus les principales découvertes et les plus importants travaux.

L'Académie a reçu vingt-une pièces de poésie. Il a été accordé :

1° A M. Camille Dessiaux, de Dax, une médaille d'argent, petit module, pour une pièce intitulée : *Le Poëte ;*

2° A M. Bravet, de Bazas, une première mention honorable pour la pièce intitulée : *les Regrets d'un vieillard ;*

3° A Mlle Anaïs Fillastre, de Bordeaux, une deuxième mention honorable pour une pièce intitulée : *les Pervenches.*

L'Académie a accordé une médaille d'or de 200 francs, à M. Reinhold Dezeimeis, de Bordeaux, auteur d'une *Notice biographique et critique sur Pierre de Brach, pòëte bordelais du seizième siècle*, —et une médaille d'argent, petit module, à M, Lacoita, de Toulouse, auteur d'un *Eloge de Philippe Ferrière ;*

Une médaille d'or de 100 francs à M. Laurent Matheron, chef de division à la préfecture de la Gironde, pour la *Notice sur Goya ;*

Une médaille d'argent, grand module, à M. Lespès, professeur au lycée impérial de Bordeaux, pour ses recherches sur le *termite lucifuge ;*

Une médaille d'argent, petit module, à M. Huyn, constructeur d'instruments de physique, pour un nouvel appareil électro-médical.

Le congrès breton en 1857. — Un excellent recueil périodique, publié dans les départements de l'Ouest, la *Revue de Bretagne et de Vendée*, contient dans le numéro de novembre 1857 un compte rendu du congrès tenu l'année dernière à Redon par l'Association bretonne. Ce compte rendu, dont l'auteur est M. Louis de Kerjean, ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, et nous en reproduisons ici quelques extraits.

On sait que l'Association bretonne,—qui existe depuis quatorze ans et transporte, chaque année, de l'un à l'autre des départements bretons le siége de son Congrès annuel,—se partage en deux sections, dites classe d'architecture et classe d'archéologie. Dans l'intervalle

Digitized by Google

des sessions du Congrès breton, chacune de ces classes est gouvernée par une direction ou bureau permanent, actuellement composé, pour l'agriculture, d'un directeur, M. de Caffarelli, député et ancien préfet d'Ille-et-Vilaine; d'un secrétaire, M. Louis de Kergorlay, et d'un trésorier, M. Le Guay, de Quimper, — et, pour l'archéologie, d'un directeur, M. Th. de la Villemarqué; de deux secrétaires, MM. A. de la Borderie et A. Ramé, et aussi d'un trésorier, M. P. Delabigne-Villeneuve. Dans toutes les mesures communes aux deux classes, l'archéologie est subordonnée à l'agriculture, et la direction de cette dernière classe forme, à proprement parler, la direction générale de l'Association. A chaque Congrès, chacune des classes nomme en outre un bureau spécial et temporaire, pour diriger ses séances, et dont les fonctions expirent avec la session.

Le dimanche 11 octobre, à huit heures du matin, une messe du Saint-Esprit inaugura la quatorzième session du Congrès breton. Le même jour, à une heure après midi, dans sa séance solennelle d'ouverture, le Congrès entendit d'abord un excellent discours de M. de Caffarelli, un autre de M. Th. de Pompery, suppléant en cette occasion M. de Kergorlay absent; un rapport de M. Le Guay, et après ces communications, accueillies avec une faveur marquée, M. Th. de la Villemarqué, directeur de la classe d'archéologie, adressa à l'assemblée les paroles suivantes sur l'alliance de l'agriculture et des lettres :

« Messieurs,

« Mes excellents confrères de la direction, dans un langage que vous êtes habitués à applaudir, viennent de vous entretenir des intérêts agricoles de la Bretagne ; je dois à mon tour vous dire quelques mots des intérêts intellectuels de notre chère patrie.

« Les uns ne vous ont pas paru moins dignes d'estime que les autres, et vous les avez associés : vous avez voulu que les Lettres, dans leur expression historique et archéologique, aient leur place à nos réunions à côté de l'agriculture, vous souvenant que nos anciens législateurs ne séparaient pas celui qui défriche la terre de celui qui ouvre le sol non moins dur de l'intelligence, et qu'ils les regardaient l'un et l'autre comme les deux colonnes de l'édifice social. Mais, quand vous n'auriez pas reçu de la tradition de pareils sentiments, vous les auriez puisés dans les écrits du peuple agricole et savant, à qui les ombres de nos pères ont pardonné sans doute une conquête qui devait nous civiliser. Qui de vous n'a lieu journellement de vérifier la justesse des réflexions suggérées à Cicéron par celles que les

Digitized by Google

Romains appelaient si bien *les Civilisatrices* (*humaniores*), et que nous appelons non moins heureusement les belles-lettres ?

« Voici les jours trop courts et les trop longues nuits, où, suivant l'expression du poëte breton, « l'hiver entre dans la maison. » Vous y rentrez vous-mêmes le soir, laboureurs accablés de fatigue. La chaleur douce du foyer et la chaleur plus douce encore des épanchements mutuels autour de la table de famille vous procurent un premier repos. Mais qui achèvera de vous faire oublier les travaux et les préoccupations de la journée ? Qui vous fera prolonger la veillée, malgré les devoirs, malgré les soucis peut-être du lendemain ? N'est-ce pas quelqu'un de ces ouvrages dont Cicéron a dit si admirablement qu'ils sont le charme de la maison, qu'ils veillent avec nous la nuit ?

« Mais les lettres ne sont point des compagnes gênantes; elles ne vous empêchent pas de reprendre, avec le jour, vos travaux du dehors : heureuses de vous suivre aux champs, comme elles y suivaient le laboureur illustre qui a chanté les Géorgiques, elles ne méprisent pas la main qui moissonne le blé ; elles aiment votre vie rustique et la partagent avec vous, *rusticantur*.

« Messieurs, ceci n'est point de la poésie, veuillez le croire. Je constate un fait honorable pour beaucoup d'hommes distingués. Vos regards eux-mêmes en désignent plusieurs, parmi ceux qui m'écoutent, auxquels la classe d'agriculture et la classe d'archéologie de l'Association bretonne doivent une égale reconnaissance.

« Sans parler du présent, l'histoire des savants fondateurs de l'abbaye de Redon, si dignement remplacés par la Société des Eudistes, nous offre un bel exemple de l'union des lettres et des travaux agricoles. Pour eux, cette union était une règle monastique, et la légende, comme les cartulaires, en consacre le souvenir.

« Un jour, après le temps ordinairement donné à la culture des terres, deux religieux bretons lisaient, assis à l'ombre, de saints poëmes en langue hébraïque. Ils étaient tout entiers livrés au charme de cette lecture quand un serviteur vint l'interrompre : « Mes frères, « dit-il, le bois manque pour préparer le repas de la communauté. » Se levant aussitôt et laissant le livre ouvert à la page inachevée, les deux religieux, une hache à la main, se rendirent à la forêt. Or, le lendemain matin, en revenant aux champs, leurs compagnons trouvèrent le livre toujours ouvert à la même place, et quoiqu'il eût plu toute la nuit, pas un feuillet n'était mouillé. Ainsi le ciel, par un miracle, récompensait l'heureuse harmonie des intérêts intellectuels et des intérêts matériels au sein de la communauté.

Digitized by Google

« Messieurs, le miracle s'est renouvelé de nos jours, et nous en sommes les témoins.

« Héritiers à certains égards des anciens religieux, agriculteurs et hommes d'étude, nous avons retrouvé le livre de la Science et de la Foi, abandonné par eux à cette heure néfaste, où l'on vint leur dire qu'ils dussent désormais songer, non plus à rechercher les secrets du passé, mais à se procurer leur pain de chaque jour. Par une permission divine, le livre est demeuré intact ; les orages des temps modernes n'en ont pu arracher un feuillet ni détacher une lettre ; il est toujours là, sous nos yeux, à la même place ; nous pouvons continuer la lecture interrompue, et nos enfants, s'il plaît à Dieu, viendront après nous y lire, et y apprendre à aimer et à respecter ce que nos pères, avant nous, ont jugé digne de notre amour et de notre vénération ? »

Après de vifs applaudissements donnés à cette ingénieuse et éloquente parole, on passa à l'élection des bureaux temporaires, destinés à diriger pendant le Congrès les discussions de l'une et de l'autre classe. M. le général Du Chaussoy, commandant la division militaire de Rennes, fut nommé président du Congrès et de la classe d'agriculture; M. Charles de la Monneraye, président de la classe d'archéologie.

L'auteur du compte rendu s'occupe ensuite des fêtes qui eurent lieu dans la ville de Redon, à l'occasion du Congrès, des expositions horticoles et agricoles, du concours de charrues, etc. ; il mentionne le rapport de M. Du Ménil sur les expériences comparées des machines à battre et sur les instruments d'agriculture présentés au Congrès ; — de M. Lorieux sur l'exposition des produits végétaux ; — de M. le comte de Saint-Georges sur l'espèce chevaline, — et enfin celui de M. le comte de Sesmaisons sur l'espèce bovine, où l'auteur a rapproché, comparé les diverses qualités des nombreux types de bêtes à cornes existant dans la contrée où siégeait le Congrès, recherché les motifs qui portent les cultivateurs à préférer les uns ou les autres, enfin, indiqué les résultats, bons ou mauvais, des croisements systématiques.

La partie du compte rendu relative à l'archéologie et à l'histoire présente assez d'intérêt pour que nous croyions devoir en reproduire quelques extraits. Après avoir parlé des discussions relatives à la chapelle Sainte-Agathe, du bourg de Langon, l'auteur s'occupe de quelques documents qui se recommandent par une haute antiquité, et qui ont fixé l'attention du Congrès.

« En la paroisse de Crach, près Auray, au village de Lomarec,

Digitized by Google

en la chapelle de Saint-André, se trouve un cercueil de pierre de forme très-antique, sur la paroi intérieure duquel sont gravés ces caractères :

I RHA EMA (J.-C.) IN RI

« Au lieu où j'ai mis entre parenthèses les lettres J.-C., est gravé un *chrisme*, sorte de monogramme d'un aspect particulier destiné à représenter le nom du Christ; la forme de ce chrisme est des plus antiques et ne semble pas devoir être plus récente que la fin du Vᵉ siècle, ce qui fixe suffisamment l'âge de l'inscription; or, cette inscription est en breton, et M. de la Villemarqué, s'appuyant sur quantités de textes des plus anciens empruntés aux différents dialectes de la langue bretonne, la traduit ainsi : *A qui a Jésus pour Roi*, c'est-à-dire, si j'entends bien : « Aux chrétiens morts dans la grâce, qui habitent maintenant le royaume des cieux et n'ont d'autre roi que Jésus-Christ. » — Il ne m'appartient pas de faire ressortir la haute importance philologique de cette découverte, dont au reste l'Institut sera fait juge d'ici peu de temps.

« Encore une autre découverte, en fait de monuments bretons, dont le Congrès de Redon a eu la primeur. — On a plus d'une fois signalé, dans de vieux cimetières, tout près de diverses églises et chapelles de basse Bretagne, certains piliers de pierre massifs grossièrement taillés, comme des menhirs dont un marteau peu habile aurait abattu les angles, en tâchant de donner au bloc la forme générale d'une pyramide ou d'un cône tronqué plus ou moins irrégulier; sur ces piliers sont toujours gravées des croix et assez souvent des inscriptions en lettres antiques, comme à Sainte-Tréphine et à Plouagat-Châtelaudren (Côtes-du-Nord), à Caro, à Langonbras en Landaul (Morbihan), etc. Jusqu'ici on ne savait trop ce qu'étaient ces piliers; on penchait à y voir des menhirs d'origine gauloise, anciennement honorés d'un culte superstitieux, et que les missionnaires chrétiens, au lieu de les détruire, avaient ornés du signe de la croix, afin de ramener par là au vrai Dieu l'hommage qu'une vieille habitude attirait encore à ces vieilles pierres. Quant aux lettres indéchiffrables gravées sur plusieurs d'entre eux, quelques antiquaires prétendaient en faire sortir ce mystérieux alphabet gaulois qui a défié jusqu'à présent toutes les recherches. Mais comme ces conjectures n'avaient rien de solide, M. Charles de Keranflec'h, après avoir dessiné un certain nombre de ces piliers, en relevant avec soin les lettres, croix et figures diverses qui s'y trouvent gravées, a eu l'excellente idée de chercher dans les monuments bretons du pays de Galles quelque terme de comparai-

Digitized by Google

son ; et en effet, dans la revue d'archéologie galloise que je nommais plus haut (l'*Archæologia Cambrensis*), il a trouvé la figure d'un grand nombre de piliers tout à fait analogues, avec des inscriptions bien mieux conservées que celles de nos piliers de basse Bretagne, les unes en ancien breton, les autres en latin, mais qui toutes nous montrent dans ces piliers les monuments funéraires des Bretons du VIIIe, du IXe, du Xe siècle, et ces pierres mêmes que nos bardes, dans leurs plus vieilles poésies, désignent sous le nom de *lec'h* (prononcez *ler'h*), parce qu'elles marquent justement le lieu de la sépulture des guerriers. La démonstration fournie par M. de Keranflec'h a été complète. Voilà donc toute une série de monuments rendue à l'histoire, et à l'histoire d'une époque antique où les monuments sont rares ; aussi espérons-nous bien que la description détaillée de ceux-ci ne se fera plus beaucoup attendre. »

Après avoir traité divers points d'archéologie fort intéressants, le Congrès s'est occupé de quelques problèmes historiques qui se rapportent au christianisme primitif et à ce que l'on pourrait appeler les âges héroïques de la Bretagne armoricaine. On a discuté d'abord au sujet de l'origine des duchés de Nantes, de Rennes et de Vannes, et de l'époque à laquelle a vécu saint Clair, qui le premier porta les lumières de la foi aux environs de Nantes. Puis on s'est occupé de la question des *origines bretonnes*.

« Au temps des Gaulois et des Romains, dit l'auteur du compte rendu, notre péninsule ne s'appelait point Bretagne ni ses habitants Bretons, mais Armorique et Armoricains. De l'autre côté de la Manche il y avait dès lors des Bretons et une Bretagne, la seule connue alors, l'île de Bretagne, dite aujourd'hui Grande-Bretagne pour la distinguer de la nôtre. On sait, par les documents historiques, qu'à la fin du cinquième siècle et dans le cours du sixième siècle de notre ère, des troupes de Bretons vinrent de leur île s'établir en Armorique, et c'est de ce moment que les noms d'Armorique et d'Armoricains cèdent la place à ceux de Bretagne et de Bretons du continent. On sait même que ces émigrations furent considérables et se répétèrent souvent au sixième siècle, puisqu'un historien de ce temps nous montre les habitants de l'île de Bretagne venant *chaque année et en grand nombre* s'établir dans cette partie des Gaules. Que veut-on de plus ? et n'est-il pas évident que la masse de la population bretonne du continent sort de cette origine ?

Cependant, il y a des antiquaires qui ne sont point de cet avis. Après avoir pris soin de passer sous silence le gênant témoignage de

Digitized by Google

l'historien Procope, cité tout à l'heure, sur l'importance des émigrations venues de l'île de Bretagne, ils affirment que ces émigrations furent sans importance et ne purent jeter en Armorique que quelques poignées de Bretons, vite fondus et absorbés dans la masse bien plus nombreuse de la population indigène, gauloise ou gallo-romaine; et ainsi, pour eux, les Bretons du continent ne sont pas des Bretons. Mais alors, dirai-je, pourquoi s'appellent-ils Bretons et leur pays la Bretagne? — Telle est, dans son plus bref énoncé, l'argumentation produite et développée par MM. Aurélien de Courson et de la Borderie, complétement d'accord entre eux sur ce point. Le système *anti-breton* qu'ils combattaient, formulé ailleurs, ne s'est point représenté au congrès de Redon; car M. Lallemand, admettant aussi la capitale importance des émigrations bretonnes, tout comme MM. de Courson et de la Borderie, ne se sépare d'eux que sur des points secondaires, et nommément sur la part d'influence exercée par l'élément gallo-romain dans la formation de la société bretonne du continent, — part qu'il voudrait un peu plus grande que ne la font les deux autres auteurs.

Le lendemain du jour où il avait soutenu la discussion dont nous venons de parler, M. de la Borderie a fait revivre, devant le Congrès (autant qu'on le peut dans un dessin à la plume), la figure de l'un des plus illustres Bretons, Nominoë, grand guerrier, grand politique, qui vivait au IXe siècle, au temps de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, qui affranchit la Bretagne du joug mis sur elle par Charlemagne, qui lui donna les limites gardées par elle jusqu'en 1790, qui le premier enfin fonda sur des bases solides et durables l'édifice de la monarchie bretonne. Cette étude avait à Redon un double à-propos, car ce vaillant fondateur de la monarchie bretonne fut aussi, de compte à demi avec saint Convoion, celui de la ville de Redon; et de plus, c'est aux environs de Redon qu'il livra, en 845, sa grande bataille, celle où il tailla en pièces des milliers de Francs, mit en fuite précipitée leur roi Charles le Chauve, et affranchit la Bretagne. Cette grande journée se donna près d'un monastère appelé Ballon, dont les vieilles chartes d'alors, conservées jusqu'à nos jours dans le cartulaire de Redon, nous attestent l'existence entre l'Oust et la Vilaine, dans la paroisse de Bains (qui touche Redon) ou sur ses limites.

Nominoë fonda Redon en protégeant, en procurant, on peut le dire, l'établissement du monastère de Saint-Sauveur, dont saint Convoion fut le premier abbé. Ce monastère, tout de suite important, devint bientôt le centre d'un groupe d'habitations, premier noyau

Digitized by Google

de la ville de Redon, qui, en croissant à son tour, se développant à l'ombre de son abbaye et sous la seigneurie toute paternelle de ses abbés, vérifia une fois de plus l'exactitude du proverbe historique : *Il fait bon vivre sous la crosse*, jadis fort en honneur en Allemagne. C'est ce que M. de la Borderie a démontré en produisant, sur l'histoire de la ville de Redon, de sa municipalité, de ses corporations et de son commerce, bon nombre de documents inédits, dont plusieurs nous font connaître des coutumes originales et de curieux détails de mœurs. »

Le Congrès a ensuite entendu une communication de M. de Courson, sur le *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Redon*, qui sera prochainement publié, et une discussion de M. de Kerdrel sur la satire de Marbode contre la ville de Rennes. Ce poëte, qui vivait au XIe et au XIIe siècle, fut appelé sur la fin de sa vie à l'évêché de Rennes, et la satire dont il s'agit commence par ces vers :

Urbs Redonis, spoliata bonis, viduata colonis,
Plena dolis, odiosa polis, sine lumine solis,
Etc.....

En voyant un évêque traiter ainsi sa ville épiscopale, bien des gens se sont dit que Rennes, du temps de Marbode, devait être une cité maudite. M. de Kerdrel a réduit cette supposition à sa juste valeur en montrant que Marbode composa ces vers dans sa jeunesse, quand il se laissait aller à tous les écarts de son imagination, longtemps avant d'être évêque et même de connaître Rennes autrement que par cette haine séculaire et nationale, qui divisait à cette époque les Angevins et les Bretons, en sorte que ce fameux factum a tout juste autant de valeur contre les Rennais qu'en aurait contre les Français une satire composée en Angleterre, pendant une guerre contre la France, par un Anglais qui ne serait jamais sorti de Londres. En d'autres termes, il ne prouve rien, sinon que Marbode, qui a fait de fort jolis vers et très-spirituels, s'amusait de temps à autre à en faire de fort méchants.

A cette démonstration M. de Kerdrel a rattaché toute une étude littéraire et historique sur les œuvres de Marbode et sur Marbode même, poëte, bel-esprit, savant théologien, moine et évêque, l'une des plus curieuses figures du XIIe siècle, — ou plutôt les conclusions de M. de Kerdrel se sont, comme d'elles-mêmes, dégagées de cette étude, où certes il eût été difficile de mettre plus d'esprit, d'agrément, de finesse, et plus de cette vive éloquence qui frappe, qui

Digitized by Google

émoui et qui fait partir spontanément l'applaudissement sympathique de tout l'auditoire.

La distribution des primes, faite par la classe d'agriculture du Congrès, a eu lieu le dimanche 18 octobre. M. de Sesmaisons a fait à cette solennité l'historique des travaux du Congrès; les vainqueurs du concours ont reçu leurs récompenses des mains du brave général Du Chaussoy, et la réunion s'est séparée après un banquet où les convives ont porté un toast chaleureux : *A l'union de tous les Bretons dans l'Association bretonne.*

ITALIE.

Les Sociétés savantes du royaume des Deux-Siciles en 1856. —Les renseignements que nous avons sur l'état intellectuel du midi de l'Italie sont si rares et si incomplets, que nous accueillons avec empressement les notes suivantes qu'on veut bien nous communiquer. Nous ferons remarquer toutefois, en commençant, qu'elles proviennent d'une source italienne et que, par conséquent, il y a lieu de se tenir en garde contre la contagion d'une trop facile admiration.

La Société royale bourbonnienne est constituée, dans une certaine mesure, sur le modèle de l'Institut de France. Elle se compose de trois Académies, indépendantes l'une de l'autre et que nous allons suivre l'une après l'autre dans leurs travaux.

Académie royale des beaux-arts. — Cette Académie a provoqué l'établissement d'un royal pensionnat à Rome, où l'on envoie *de temps en temps* se perfectionner les meilleurs élèves de l'institut artistique de Naples, désignés par l'Académie elle-même, après un concours public et solennel. Ces jeunes gens prennent à Rome une connaissance plus approfondie de l'antiquité et reviennent dans leur pays mieux préparés à étudier et à comprendre les amphithéâtres, les temples de Capoue, de Pestum, de Pouzzoles et les restes innombrables de l'antiquité grecque et latine qu'on admire dans le royaume de Naples, ou qu'on découvre chaque jour dans les fouilles d'Herculanum et de Pompéi.

Les monuments sont nombreux dont on doit la restauration ou l'érection à ces jeunes gens devenus des artistes. Il suffira de citer les deux palais de Naples et de Caserte, achevés par l'architecte Gaetano Genovese, et ornés de statues et de peintures par les plus

Digitized by Google

habiles artistes du royaume ; le nouveau théâtre de Messine, œuvre élégante de l'architecte Valente ; l'arc de triomphe du roi Alphonse d'Aragon restauré par les trois architectes Catalano, Veneri, Travagliosi, les quatre statues colossales du chevalier Angelini, des frères Calì, de M. Persico, représentant des rois de Naples et destinées à a ville de Palerme ; les fresques peintes sur la coupole de l'église des Hiéronymites, par le chevalier Camillo Guerra, et dont le sujet est l'épopée des traditions bibliques, etc. C'est encore sous les auspices de l'Académie des beaux-arts qu'ont eu lieu les dernières expositions de peinture et de sculpture, dont les Napolitains s'accordent à dire beaucoup de bien, peut-être un peu, parce que relégués à l'extrémité de l'Europe ils n'ont pas de terme de comparaison.

Il y a au sein de l'Académie une section de musique, et l'un de ses membres, le compositeur Mercadante a la direction du Conservatoire royal où se forment des compositeurs et des artistes pour l'exécution tant vocale qu'instrumentale. Les plus célèbres des élèves de cet établissement sont le compositeur Carafa, connu à Paris ; M. Ricci, à Pétersbourg ; M. Costa, à Londres, etc. Le directeur Mercadante trouve encore, malgré ses occupations nombreuses au Conservatoire, le temps de composer des œuvres musicales qui obtiennent en Italie un grand succès.

Académie royale d'archéologie, dite *Ercolanese*. — Le nom même de cette Académie indique la nature de ses travaux ordinaires : déchiffrer les inscriptions, étudier les monuments, expliquer les papyrus d'Herculanum et en combler, quand faire se peut, les lacunes, etc. Les découvertes presque quotidiennes qu'amènent les fouilles, dans les villes déterrées ou aux environs, fournissent une ample matière aux investigations de l'Académie. En 1855 a été publié, par ses soins, le onzième volume de la précieuse collection intitulée : *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, où l'on trouve, entre autres curiosités littéraires, la première et la seconde partie du livre IV de l'ouvrage du grec Philodème, sur la rhétorique, ouvrage jusqu'à présent ignoré. On remarque chez cet épicurien l'éloquence avec laquelle il combat l'éloquence et les règles de l'art qu'il veut ramener, suivant les doctrines de sa secte, à suivre l'impulsion de la nature, qui, seule, s'il faut l'en croire, fait l'orateur et le poëte. Rien n'est curieux comme ses invectives contre les stoïciens et contre toutes les études dogmatiques. Sa langue fournit à la philologie des mots nouveaux et des significations nouvelles de mots déjà connus qui iront utilement enrichir les dictionnaires. Les jugements de Philodème sur le style de Platon sont sans doute em-

Digitized by Google

preints d'une sévérité exagérée, mais ils témoignent d'une incontestable aptitude à la critique littéraire. On signale enfin dans cet ouvrage l'emploi des signes de ponctuation; et, ce qui est plus remarquable, les pages sont numérotées, ce dont il n'y a pas d'exemple dans aucun manuscrit vraiment ancien.

Un ancien secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Avellino, avait commencé à traduire toutes les inscriptions antiques recueillies au Musée royal. La mort étant venue interrompre ses travaux, l'Académie a décidé qu'elle les poursuivrait collectivement, et l'on annonce comme devant paraître prochainement un premier volume d'inscriptions. Déjà M. Gervasio, l'un des plus anciens membres ordinaires du docte corps, a ouvert la discussion et provoqué des recherches pour distinguer les inscriptions authentiques de celles qui ne le sont pas. Pendant ce temps, M. Fiorelli, membre correspondant, publie sous ce titre : *Monumenta epigraphica Pompeiana ad fidem archetyporum expressa*, un grand ouvrage dont la première partie, qui a déjà paru, contient toutes les inscriptions en langue osque. Les inscriptions en langue latine et en langue grecque seront successivement publiées. D'autres travaux de même genre se poursuivent en ce moment au sein de l'Académie.

Relativement aux monuments anciens, divers Mémoires ont été lus et discutés par le docte corps sur des armures de bronze qui existent au Musée royal, sur un anneau d'or d'un travail merveilleux, portant le portrait de M. Brutus, et retrouvé dans les ruines de Capoue; sur une lampe de bronze, récemment découverte à Pompeï; sur un édifice en ruines déblayé à Pouzzoles, avec trois piédestaux de marbre, érigés aux Antonins par les *scabillarii* de cette antique cité; sur un groupe représentant le Destin et l'Amour; sur un vase grec où l'on voit la représentation des mystères mentionnés par saint Epiphane, et que l'auteur assure n'être autre chose que les funérailles du fils de Lycurgue; sur la *contopectria* de Cumes, ou petite joueuse peinte sur un vase d'argile et qui se trouve au Musée du comte de Syracuse; sur une amphore également découverte à Cumes, avec quelques signes gravés dessus; sur un petit vase représentant Thétis à cheval sur un tigre; sur un beau sarcophage déterré il y a peu de temps près de la ville de Rapolla; sur une pièce de monnaie où l'on a voulu, à tort, reconnaître le portrait d'Ovide, et sur diverses autres recherches numismatiques. A ces travaux il en faut ajouter de non moins importants sur la topographie de quelques anciennes villes de Sicile dont la position est inconnue; sur la description du rivage de Baia, tel qu'il

Digitized by Google

a été tracé par Strabon, et sur quelques particularités remarquables du Port-Jules.

L'abbé Quadrari, président actuel de l'Académie, a lu quelques Mémoires sur le papier-papyrus des anciens, et a démontré, contre les assertions de Winckelmann, qu'il était tissé et par conséquent double, et qu'en général on n'y appliquait l'écriture que d'un côté. M. Cirillo a soutenu cette thèse que le mythe de Mercure, s'il n'est une inepte légende, cache en soi le germe d'une profonde pensée. Adoptant, pour sa part, cette seconde opinion, il s'est attaché à prouver que l'antiquité avait fait de Mercure l'Adam de la première tradition, à qui l'on attribuait, comme au type de l'humanité, l'invention des arts libéraux et des sciences; qu'il fallait donc voir en lui, si l'on savait bien comprendre ses marques caractéristiques, l'humanité dans sa médiation entre le ciel et la terre, entre la terre et le Tartare. M. Corcia a soutenu que les *Cercoli* ou *Cercopi* de Diodore de Sicile, inconnus à tous les traducteurs de cet historien et à tous les géographes, n'étaient autres que les *Samnites Caudini*. — M. Fusco, après avoir discuté les opinions des savants sur l'interprétation d'un passage de Vitruve où il est question des *cavedii* et des *atrii*, a démontré que l'architecte romain avait entendu exprimer par ces mots la couverture de l'*atrium*, et, à l'appui de son opinion, il a expliqué ce qu'étaient les différentes espèces de *cavedii* et leurs dimensions. — M. Quaranta a présenté un essai d'études sur les tragédies d'Eschyle, en commençant par éclaircir quelques passages difficiles des *Sept devant Thèbes*. — Un autre académicien a recherché si les livres sacrés orthodoxes de l'Inde ont bien réellement l'antiquité qu'on leur attribue, et si la langue sanscrite, dans laquelle ils sont écrits, est vraiment la langue mère de toute la famille des langues indo-européennes.

Un grand nombre de ces travaux se trouvent déjà insérés, suivant l'ordre dans lequel ils ont été lus, au huitième volume des Actes de l'Académie, récemment publié.

Académie royale des sciences. — Cette Académie n'est pas, comme celle du même nom en France, exclusivement consacrée aux sciences positives : elle se confond avec celle que nous appelons Académie des sciences morales et politiques. Nous passerons en revue les principaux travaux des membres de ses différentes sections.

M. César della Valle, duc de Ventignano, auteur connu de plusieurs tragédies, s'occupe aussi d'études historiques et philosophiques; il a lu à l'Académie un aperçu sur l'histoire du monde et de l'humanité, où il montre d'abord comment la connaissance des

Digitized by Google

grandes vérités, par exemple, celle d'un Dieu créateur et Providence, se sont transmises d'âge en âge par la parole, et, malgré la diversité des langues, ont constitué cette conscience universelle que Vico appelle le sens commun des nations. Il rappelle ensuite que les origines divines de la société humaine sont la religion, la famille, la propriété, trois idées que consacrait le même Vico sous les noms de sacrifices, mariages et sépultures. Il en recherche les développements multiples et variés, examinant la diffusion des peuples sur la terre, leurs organisations politiques, leurs vicissitudes de civilisation et de barbarie, et tous les événements qui marquent en bien ou en mal dans l'histoire des sciences et des lettres. — M. Nicolini, qui occupe la plus haute place dans la magistrature du royaume, a lu la première partie d'un travail sur les philosophes moralistes napolitains du dix-huitième siècle. — Un autre magistrat, M. Rocco, a montré en quatre Mémoires comment le vrai et le faux, dans les sciences métaphysiques, contribuent à faire avancer ou à pervertir la science du droit, par l'identité de la matière fondamentale dont elles traitent, et les liens indissolubles qui les unissent l'un à l'autre, puisque le droit représente l'objectif de la volonté sous la forme de la fin dernière, et la métaphysique l'objectif de l'intelligence sous la forme du premier principe. Passant ensuite en revue les déviations des sciences métaphysiques chez les anciens et chez les modernes, il indique nettement la raison des oscillations et des lacunes qui ont rendu équivoque le but de la science du droit, incertaines ou funestes ses applications.

Dans la section des mathématiques, le chevalier Hauti, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lu cinq Mémoires sur les quantités géométriques négatives et, en outre, un examen critique et raisonné de tout ce qu'il y a d'exagéré et d'équivoque dans les articles biographiques où Arago apprécie les découvertes de Galilée. Le chevalier Padula a exposé, en divers écrits, ses recherches sur la propriété des courbes dérivées, selon une loi particulière, d'une courbe donnée ; au sujet de la superficie d'un premier mobile qui détache ses segments d'un volume constant d'un solide donné ; au sujet des courbes de troisième degré circonscrites à un triangle donné. M. Trudi a donné des travaux analogues sur les propriétés des courbes de second ordre qui passent par quatre points ; sur les déterminantes et sur le théorème de Stourm, et enfin sur l'élimination des équations de degré supérieur, pour indiquer de nouvelles méthodes d'éliminations et diverses applications nouvelles à la théorie des équations. — Le chevalier de Gasparis qui, en un petit

Digitized by Google

nombre d'années, a découvert dans le firmament sept nouvelles planètes, a fait connaître, dans cinq Mémoires, les formules et le calcul à employer pour la détermination de l'orbite elliptique d'une planète, travail qui a été jugé d'une grande importance par la section. — Le chevalier Capocci s'est attaché à éclaircir, dans un intéressant opuscule, tous les passages du poëme de Dante où il est question d'astronomie.

Les membres correspondants nés ou établis dans le royaume depuis longues années, ont aussi apporté leur contingent de travaux à l'Académie. Il suffira de mentionner ceux de M. Battaglini sur les courbes du second degré et la théorie de l'homographie ; de M. Balestrieri, officier du génie, sur la rectification des instruments d'optique ; de M. de Maio, sur le quadrilatère complet et sur l'élimination entre équations du premier degré ; de M. del Grosso, sur les fonctions génératrices de quelques notables séries transcendantes ; de M. Dembroski, sur la mesure micrométrique de 127 étoiles doubles qu'il a observées de son observatoire privé à San Giovanni a Cremano.

Dans la section des sciences physiques et naturelles, nous mentionnerons d'abord les recherches de M. Scacchi, sur les cristaux hémiédriques, vaste travail dont, en 1855, il exposait les prodromes tendant à indiquer les problèmes fondamentaux qui dominent cet important sujet. Au mois de mai de la même année, une nouvelle éruption du Vésuve ayant eu lieu, M. Scacchi fut désigné avec deux de ses collègues, MM. Guarini et Palmieri, pour observer les phénomènes sur les lieux. Le rapport des trois académiciens a été imprimé et a paru digne du plus vif intérêt. Ils ont remarqué que, sous l'action de l'incendie, l'électricité était toujours positive, supérieure à la moyenne du lieu, et sans la période diurne accoutumée ; la tension électrique, lorsque le vent poussait la fumée et la cendre volcanique sur l'observatoire, transportait l'aiguille au delà de 90 ; à la chute des cendres on voyait se développer une forte électricité négative avec le conducteur mobile, et une faible électricité positive avec le conducteur fixe. Dans les effets magnétiques observés avec l'appareil de Lamont, ils remarquèrent les fortes et insolites perturbations de l'aiguille qui sert à indiquer les variations de la déclinaison, variations déjà sensibles deux jours avant l'éruption ; au moment de l'éruption on remarqua les grandes perturbations de l'aiguille qui sert à faire connaître les variations de la composante verticale du magnétisme terrestre, perturbations qui firent deux fois disparaître l'échelle de l'espace embrassé par la lunette. Les

Digitized by Google

observations géologiques faites en cette occasion ne manquent pas non plus d'importance; on signale notamment un accroissement d'exhalaison des matières gazeuses, et de température dans les laves, au moment même où elles commençaient à durcir; la projection de diverses pierres incrustées de la matière des laves, lesquelles ont fait connaître la composition lithologique intérieure du grand cône du Vésuve: l'origine de la cendre volcanique qui provient de l'exhalaison des vapeurs aqueuses et des chlorures alcalins qui transportent dans l'air des particules infiniment petites de laves. Enfin les productions minéralogiques de l'éruption ont paru nouvelles pour la plupart, comme les cristaux octaèdres d'oxyde de fer qui ont la même composition que l'oligiste, quoiqu'ils appartiennent à un autre système de cristallisation; le sulfate de soude anhydre cristallisés; diverses espèces de sulfate de cuivre, la karstenite, la coquimbite, le sulfate de potasse et de cuivre ou de potasse et de magnésie, etc.

Pour ne pas quitter les phénomènes électriques, nous pouvons rappeler que le regrettable Melloni, qui donnait tous ses soins à l'électricité statique, s'occupait de démontrer, dans les derniers temps de sa vie, que les deux principes électriques qui se développent dans un conducteur isolé en présence d'un corps électrisé, ne se trouvent pas tous les deux dans un état de liberté, comme les physiciens l'ont toujours cru; mais que l'un, c'est-à-dire le contraire, se trouve dans une certaine limite sans action ou dissimulé par les corps environnants, tandis que l'autre est entièrement libre et actif. Cette importante découverte, objet des études postérieures de l'Académie, a été pleinement confirmée par M. Nobile, qui, au moyen de nouvelles méthodes de raisonnement et de nouvelles expériences sur le problème fondamental de l'induction électro-statique, est parvenu à lever tous les doutes.

Les études zoologiques doivent leurs principaux progrès, au sein de l'Académie, à M. Costa, qui publie depuis 1829 la *Faune du royaume de Naples* : les livraisons publiées durant ces dernières années décrivent des animaux très-rares dans ces contrées et un nouveau genre de poissons que M. Costa appelle *Cystorhynchus*. En novembre 1855, ce savant a présenté à l'Académie un nouveau coquillage du genre *Gyragona*, trouvé vivant dans la Méditerranée, d'où il concluait que ce genre n'existe pas seulement à l'état fossile, mais qu'il appartient aussi à la faune vivante. M. Costa a entrepris, en outre, une œuvre colossale, la *Paléontologie du royaume de Naples*. Les deux premières parties, déjà publiées font connai-

Digitized by Google

tre plusieurs variétés de reptiles et de poissons. Les recherches du savant auteur ne se sont pas bornées au royaume de Naples : il les a étendues, au grand profit de ses investigations, jusqu'à la Sicile, la Romagne et divers points de la Méditerranée. Il étend même à ce point le champ de ses études, qu'il va jusqu'à décrire quelques poissons fossiles du Liban dont personne n'avait encore parlé. S'apercevant enfin que dans le grand ouvrage de M. Agassiz sur les poissons fossiles, ceux de l'Italie tiennent fort peu de place, M. Costa, après avoir soumis son projet à l'Académie, a entrepris une nouvelle publication sous ce titre : l'*Ichthyologie fossile italienne*.

La maladie de la vigne a exercé la sagacité de plusieurs académiciens, notamment des naturalistes et botanistes Tenore et Gassone et du correspondant Gasparrini.

On voit que l'activité intellectuelle ne manque pas aux Italiens du royaume de Naples; ce qui leur manque c'est une publicité réelle et continue qui les mette en communication fréquente avec les principaux corps savants de l'Europe.

AMÉRIQUE.

Association américaine pour l'avancement des Sciences. — La onzième réunion annuelle de cette association a eu lieu à Montréal, du 15 au 24 août. Montréal avait été choisi l'année dernière à Albany pour être le rendez-vous des savans de ce continent, et cet honneur, est échu pour l'année prochaine à Baltimore,

Cette association fut fondée en 1848, et son premier congrès scientifique fut tenu cette année-là même à Philadelphie, sous la présidence du célèbre naturaliste et météorologiste Redfield : elle se réunit ensuite en 1848 à Cambridge, dans le Massachussets, et en 1850 à Charleston, dans la Caroline du Sud, sous la présidence du chimiste Henry ; en 1850 encore à New-Haven, dans l'Etat de Connecticut, sous la présidence du fameux géomètre et hydrographe de la marine américaine Bache, petit-fils de Franklin ; à Cincinnati, dans l'Ohio, en 1851, encore sous la présidence de M. Bache ; en 1851 à Albany, dans l'Etat de New-York, sous la présidence de Louis Agassiz, le grand naturaliste suisse, qui professe à Cambridge depuis quelques années ; à Cleveland, dans l'Ohio, en 1853, sous la prési-

Digitized by Google

dence du mathématicien et astronome Pierce; en 1854 à Washington, sous la présidence du minéralogiste Dana, et enfin en 1855 à Providence, dans l'Etat de Rhode-Island, sous la présidence de M. John Torrey.

Le professeur Bailey avait été désigné à Albany, l'année dernière, pour présider au congrès de Montréal; mais la mort l'ayant enlevé dans l'intervalle, il a été remplacé par le vice-président, M. Caswell.

Le 15 août, Son Excellence sir William Eyre, administrateur de la province, vint ouvrir en personne ce parlement scientifique composé en grande partie de savants étrangers, tous étonnés d'avoir laissé la bannière étoilée pour le drapeau de l'Angleterre. Une foule nombreuse et élégante assistait à cette séance d'inauguration où des discours de circonstance furent prononcés par le général Eyre, par sir William Logan, président du comité local, et par M. Caswell.

Montréal a fait de son mieux pour fêter ces hôtes distingués et, avant d'offrir à nos lecteurs une rapide et imparfaite esquisse des travaux du congrès, nous allons dire quelques mots de ce qui a été fait dans le but de faire connaître à ces étrangers notre ville et ses environs. Le comité local avait nommé trois sous-comités, un sous-comité d'invitation dont le président était l'honorable George Moffatt et les secrétaires le col. Munroe et M. Sterry Hunt, un comité des impressions dont le président était M. Kinnear, et un comité de réception qui avait pour président l'honorable P.-J.-O. Chauveau et pour secrétaires le Dr. Hingston et L.-A.-H. Latour, vice-président de la Société d'histoire naturelle.

Ces comités avaient invité les savants européens en grand nombre, et des arrangements avaient été pris avec les diverses compagnies de steamers pour offrir un passage gratuit aux délégués que nommeraient les principales Académies d'Angleterre, de France et d'Allemagne; MM. Ramsay et Hamilton, de la Société géologique, et M. Sieman, de la Société Linnéenne de Londres, ont seuls répondu à cet appel. Le comité de réception avait obtenu libre accès à toutes les institutions publiques et littéraires, d'éducation et de charité, et il avait fait imprimer un joli plan de Montréal avec une liste de toutes ces institutions. Nous savons qu'un grand nombre d'hommes distingués ont visité le collége de Montréal, celui des Jésuites, l'hôpital général des Sœurs Grises, celui des Dames de la Providence, l'Université McGill, la belle Académie de Villa-Maria, et les deux écoles normales, et se sont montrés aussi étonnés que satisfaits de toutes ces institutions qui égalent ce qu'ils ont vu de mieux dans les pays étrangers.

La Société d'histoire naturelle, qui avait fait la première invitation

Digitized by Google

l'année dernière à l'association américaine, a du être aussi la première à la fêter; elle lui a donné une soirée de conversation au marché Bonsecours. Le professeur Hall, le premier géologue et paléontologue des États-Unis qui avait présidé le congrès de l'année dernière à Albany, fit dans cette occasion le discours obligé que l'ancien président adresse au nouveau congrès. Le lendemain, le collége McGill recevait dans ses vastes salles les membres du congrès ; et le juge Day, président du bureau des gouverneurs et M. le principal Dawson prononçaient de savantes dissertations. Une table de rafraîchissements, très-bien servie, attestait au besoin que cette institution sait aussi bien, quand elle le veut, nourrir le corps que l'esprit de ses élèves. Plusieurs particuliers riches et de distinction ont aussi ouvert leurs salons en l'honneur de nos visiteurs, et l'Association de la Bibliothèque mercantile avait formé pour eux une galerie de peinture improvisée, composée des meilleurs tableaux qui se trouvent dans les maisons de Montréal, galerie qui attira de nombreux amateurs dans la vaste salle de l'édifice que M. Pinsonnault a fait construire sous le nom de « Maison Bonaventure. »

Enfin pour couronner le tout, la veille de leur départ, le maire et la corporation offraient aux savants une splendide réception dans les salles de l'Hôtel-de-Ville. Le maire présidait, et par quelques heureuses paroles de bienvenue, il invita M. Caswell à prendre la parole. L'honorable juge Mondelet prononça ensuite un discours anglais qui fut vivement applaudi.

(*Journal de l'Instruction publique du Canada.*)

ANGLETERRE.

Société météorologique. — Mémoire de M. Radcliffe sur la météorologie de Sinope, renfermant une série d'observations faites en novembre et décembre 1855, janvier, février, mars et avril 1856. En résumé, M. Radcliffe constate que la position de Sinope, à l'abri du vent N. E., lui assure en général une température très-égale : les étés y sont plus frais et les hivers plus chauds que dans aucune autre ville de la côte. Les mois les plus défavorables sont février et mars; la belle saison commence en avril, et le mois de mai offre déjà toutes les splendeurs de l'été. — Mémoire de M. André Poey, directeur de l'observatoire de la Havane, sur les effets photographiques de l'é-

Digitized by Google

clair; la première mention certaine du phénomène signalé avec détails par M. Poey, remonte à Benjamin Franklin qui, en 1786, rapportait qu'environ vingt ans auparavant un homme, abrité sous un arbre, ayant été frappé par le tonnerre, présenta sur la poitrine une image parfaitement exacte de cet arbre. Le *Journal du Commerce* de New-Yorck, du 26 août 1853, a publié un fait anologue : « Une jeune fille se tenait à une fenêtre devant laquelle s'élevait un érable; un vif éclair s'étant produit, on retrouva sur son corps le dessin très-net de cet érable. » M. Oriali a présenté, de son côté, au Congrès scientifique de Naples, quatre cas semblables de ces singuliers effets de l'éclair. Au mois de septembre 1825, un éclair vint frapper le mât de misaine du brigantin, le *Saint-Buon-Servo*, dans la baie d'Arriero. Un matelot assis sous le mât fut tué, et sur son dos on trouva l'empreinte exacte d'un fer à cheval, qui était fixé au haut du mât. Dans une occasion pareille, un matelot également placé près d'un mât eût imprimé sur la poitrine le nombre 44 avec un point entre les deux signes, absolument comme ce même nombre était tracé sur l'un des mâts. Au mois d'octobre 1836, un jeune homme fut frappé par la foudre; il portait une ceinture, renfermant quelques pièces d'or, et celles-ci furent reproduites sur sa peau avec leur forme précise et dans l'ordre où elles étaient dans la ceinture; la peau offrait ainsi une série de circonférences parfaitement visibles et se touchant par un seul point de contact. Le quatrième cas cité par M. Oriali s'est produit en 1847 : une dame italienne de Lugano était assise près d'une fenêtre durant un orage; à un éclat de tonnerre, elle ressentit une violente commotion, sans éprouver cependant aucun mal; mais une fleur qui s'était rencontrée sur le trajet du courant électrique fut très-nettement dessinée sur la jambe de cette dame, depuis elle ne s'est pas effacée. Enfin, M. Poey termine cette première partie de son Mémoire en citant un dernier fait déjà mentionné par lui dans un précédent travail « sur les tempêtes accompagnées d'éclairs à l'île de Cuba et dans les Etats-Unis. » Le 24 juillet 1852 un peuplier, dans une plantation de cafeyers, ayant été atteint par la foudre, on remarqua sur une de ses plus larges feuilles la représentation fidèle de quelques pins étendus à la distance d'environ 339 mètres. Quant à l'explication théorique de ces impressions par l'électricité, M. Poey ne la voit pas dans une autre cause que celle à laquelle sont dues les images photographiques obtenues journellement par un courant électrique plus ou moins intense. Enfin, le fait de l'impression des images, à travers les vêtements, se justifie aisément, si on se rappelle que le tissu grossier de ceux-ci ne saurait

Digitized by Google

être un obstacle pour l'éclair qui les traverse avec l'impression qu'il a reçue dans sa course. Pour confirmer cet aperçu, M. Poey mentionne l'exemple d'un éclair qui, descendant par une cheminée et pénétrant un tronc d'arbre, laissa sa trace à l'intérieur même, où on rencontra un épais dépôt de suie, qui avait dû ainsi traverser le bois. — M. l'amiral Fitzroy a présenté dans la même séance un baromètre construit d'après un nouveau système par MM. Negretti et Zamba, pour mesurer la température de la mer à de grandes profondeurs.

Société ethnologique. — M. W. F. Ainseworth a lu un Mémoire étendu et très-intéressant sur l'histoire des populations qui résident actuellement dans le voisinage de l'ancienne Ninive, sous le nom de Yezidis ou Yzedis. M. Ainsworth, en comparant ce qui a été écrit par M. Layard et par d'autres sur ce sujet, avec ses propres recherches et une étude attentive des faits, en est venu à cette conclusion, qui forme l'objet principal de son Mémoire, que les Yezidis seraient, selon toute probabilité, les actuels et vrais descendants de ces Assyriens dont les monuments récemment découverts ont excité tant d'intérêt dans le monde lettré. C'est à son avis une particularité remarquable et caractéristique que les Yezidis aient, de temps immémorial, fixé leur résidence vers les localités que es fouilles de ces derniers temps ont fait reconnaître comme le siége principal de la puissance assyrienne. M. Ainsworth fait observer, à l'appui de son opinion, qu'il y a de frappantes similitudes de forme, de traits et même d'habitudes, notamment dans la disposition de la chevelure, entre les Yezidis et les figures monumentales retrouvées dans les mines de Hintre, en même temps qu'on reconnaît encore en usage chez les Yezidis beaucoup des pratiques des anciens Assyriens. Ainsi, ils gardent un souvenir du pur sabéisme dans l'adoration du soleil et du sabéisme dégénéré des disciples de Zoroastre par l'adoration du feu. M. Ainsworth, après avoir encore indiqué diverses coutumes et superstitions qui lui paraissent d'origine assyrienne, conservées par les Yezidis, décrit longuement les manières et la situation actuelles de ces populations dont il examine également les traditions fabuleuses et historiques. Dans la discussion qui a suivi cette communication, un savant Syrien, M. Ameuni a donné quelques détails sur un établissement de Yezidis, au village de Salahyeh près de Damas; M. Ainsworth signale encore cette circonstance comme digne d'attention et confirmant son opinion, car cette localité est la seule, en Syrie, où l'on ait trouvé des restes assyriens. En effet, près de ce village s'élève un amas de ruines nommé Tel-es-Salahyeh d'où M. Porter a tiré un bas-relief représentant un prêtre assyrien.

Digitized by Google

Société des actuaires. — Mémoire de M. F.-G. Smith sur l'origine des assurances. L'auteur de ce travail pense que la mention la plus ancienne relative aux assurances maritimes se trouve dans une ordonnance de la cité de Barcelone, en date de 1433, par laquelle il est établi qu'aucun navire ne sera assuré au delà des trois quarts de sa valeur; qu'aucune marchandise appartenant à des étrangers ne pourra être assurée à Barcelone, à moins qu'elle ne soit chargée sur un navire arragonais, et enfin que toute marchandise de provenance arragonaise, chargée sur navire étranger, ne pourra être assurée au delà de la moitié de sa valeur. Il est, d'ailleurs, très-probable qu'on doit chercher l'origine de l'assurance maritime chez les Italiens qui furent, comme on le sait, la principale nation commerçante au quatorzième et au quinzième siècle. Du reste, l'expression *police d'assurance* est d'origine italienne, aussi bien que la lettre de change dont l'usage est si anciennement répandu parmi les marchands et les changeurs lombards.

Société de statistique. — M. le docteur Guy a lu un Mémoire « sur la durée de la vie parmi les légistes, » faisant suite à ses précédents Mémoires, communiqués à la Société en novembre et décembre 1853, sur la durée moyenne de la vie parmi les ecclésiastiques et les médecins. En résultat, l'ensemble des observations récentes de M. Guy, sur une large échelle, sans sortir toutefois du cercle des trois professions que nous venons d'indiquer, l'ont amené aux conclusions suivantes : 1° la durée moyenne de la vie serait un peu plus courte parmi les légistes que parmi les membres du clergé et du corps médical; 2° cette durée aurait subi une progression légèrement décroissante durant les trois derniers siècles. En ce qui concerne les trois professions prises collectivement, il remarque que, 1° leurs membres sont, parmi les classes lettrées, dans une situation comparativement favorable pour la durée de la vie; 2° les médecins semblent avoir, en moyenne, une vie plus longue que celle des ecclésiastiques et des légistes. — M. Robert Everett a donné communication, dans la même séance, d'un travail sur la situation de quelques-unes des prisons du nord de l'Europe.

Dans sa séance générale et annuelle, la Société a reçu communication du rapport du conseil d'administration relatif aux travaux et à la situation de la Société de Statistique durant l'année 1856-1857. Ce document se termine en exprimant le vœu que l'une des prochaines réunions annuelles du Congrès de Statistique se tienne à Londres, et il annonce que le Gouvernement anglais est disposé à seconder par ses démarches le désir manifesté à cet égard au nom de la Société.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

PRIX DE QUELQUES MONNAIES ROYALES ET PROVINCIALES DE FRANCE

VENDUES DANS LES VENTES PUBLIQUES.

Nos lecteurs seront sans doute bien aises de trouver ici quelques indications sur le prix qu'atteignent dans les ventes publiques les monnaies françaises. Ces chiffres leur révèleront la valeur de pièces qui n'en ont peut-être aucune aux yeux de certains possesseurs actuels, et les porteront à recueillir avec soin tous les monuments monétaires que le hasard pourrait leur faire rencontrer. Parmi les monnaies les plus rares et les plus chères, il s'en trouve beaucoup dont l'aspect n'a rien d'attrayant; la question d'art est accessoire, comparée à l'importance du témoignage historique de la monnaie. Dans le tableau qui suit, nous ne noterons que les pièces qui ont monté le plus haut dans les ventes de monnaies françaises faites à Paris et aux enchères publiques pendant ces dernières années.

Vente de la collection Poey d'Avant, de Fontenay (12, 13, 14, 15, 16 et 17 décembre 1853). — Avant de mettre en vente sa collection, M. Poey d'Avant en avait donné la *Description* (1 vol. in-4°, Fontenay, 1853), qui est un des meilleurs ouvrages et des plus complets publiés de nos jours sur les monnaies baronnales :

Obole de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, fabrique carlovingienne, type du portail, 40 fr.; — denier de Chinon, 65 fr.; — piéfort de Raoul de Châteaudun, 100 fr.; — denier anonyme normand, avec le nom seul de Rouen, 46 fr.; — denier d'André de Chauvigny, vicomte de Brosse; — denier d'Humbaud d'Huriel, 53 fr.; — obole

Digitized by Google

de Pierre de Brosse, seigneur d'Huriel, 52 fr.; — denier de Guy Geoffroy d'Aquitaine, 55 fr.; — denier anonyme de Lons-le-Saulnier, 201 fr.; — denier de Raissard, comte de Sens, 110 fr.; — double de billon d'Amédée de Genève, évêque de Toul, 77 fr.; — denier d'Henri, évêque de Beauvais, 61 fr.; — gros d'argent de Guy d'Auvergne, archevêque de Cambrai, 80 fr.; — piéfort de Raoul, vicomte de Châteaudun, 145 fr.; — obole d'Eudes de Châteauroux, 73 fr.; — denier d'Aimère de Fezensac, 105 fr., etc. — Plus le 5 p. 0/0.

Dans une seconde vente faite par M. Poey d'Avant, les 7 et 8 mars 1856 :

Florin d'or d'Edouard III d'Aquitaine, 105 fr.; — obole de Marguerite de Sully, dame de Château-Meillant; — obole de Ranulfe, comte de Poitou, 80 fr.; — gros de Jean, évêque de Toul, 75 fr.; — denier de Thibaud, évêque de Vienne, 60 fr.; — denier de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, 250 fr., etc. — Plus le 5 p. 0/0.

Vente de la collection Norblin. — Cette vente a eu lieu le 2 juillet 1855 et s'est prolongée jusqu'au 14. La riche collection qu'elle a livrée au hasard des enchères qui l'ont dispersée entre les mains des amateurs, comprenait une magnifique série de monnaies étrangères, un grand nombre de pièces d'or françaises d'une extrême rareté. Nous allons faire connaître les prix qu'ont atteint quelques-unes de ces pièces. Pour que ces prix soient exacts, il faut y ajouter les 5 p. 0/0 payés au commissaire-priseur.

Monnaies royales. — Monétaire de Chartres : CARNOTAS, tête ℞, BLIDIRICMON, croix ancrée. Tiers de sol d'or : 49 fr.

Denier d'argent : DN KARLVS IMPAVG REX FETL, tête laurée, ℞, XPCTIANA RELIGIO, temple, 102 fr. — Sol d'or de Grimoald : GRIMVALD, tête de face, ℞, DOMSCAR, ℞, 122 fr.

Denier de Louis IV, frappé à Paris, 120 fr.; — d'Henri I, frappé à Paris, 61 fr. — Aignel d'or de Louis IX, 195 fr. — Aignel d'or de Charles IV, 61 fr.

Couronne d'or de Philippe de Valois, 581 fr. — Double royal de Philippe de Valois, 122 fr. — Florin Georges de Philippe de Valois, 300 fr.

Angelot, au différent du lys, d'Henri V d'Angleterre, 62 fr. — Un autre au léopard, 55 fr.

Ecu d'or de Louis XII, frappé pour la Bretagne, 55 fr. — Teston d'argent de Louis XII, 229 fr. — Teston d'argent du même, frappé à Gênes, 82 fr. — Ecu aux salamandres couronnées de François Ier, 52 fr. — Ecu d'or au soleil, frappé à Milan, du même, 86 fr. — Ecu

Digitized by Google

au soleil et à la croisette de Henri II, 119 fr. — Ecu d'or à la tête et avec la couronne fermée de Henri II, 162 fr. — Demi-teston, avec cuirasse, du même, 150 fr.

Ecu d'or au soleil de Henri IV, 55 fr. — Pièce de 10 louis de Louis XIII, avec le buste drapé, 550 fr. — Même pièce avec le buste non drapé, 350 fr. — Essai en argent de la pièce de 6 louis, 159 fr. — Pièce de 4 louis en or, tranche cannelée, 282 fr., etc.

Monnaies seigneuriales. — Quadruple écu d'or d'Urbain VIII, 180 fr. — Monnaie de Bar : BARRONS DVX, ℞, MA' CH' PONTIS, 200 fr. — Piéfort en billon de Henri de Lancastre, frappé à Bergerac, 205 fr. — Pièce de 3 ducats de Charles-Quint, frappée à Besançon en 1578, 255 fr. — Autre de 1579, 200 fr. — Un ducat et demi, 160 fr. — Piéfort en billon de Charles Ier, frappée à Chartres, 100 fr. — Jeton d'argent de François d'Alençon, 61 fr. — Plaque d'Albert de Bavière, frappée à Valenciennes, 155 fr. — Ecu d'or de Guillaume IV, 128 fr. — Teston d'or de Frédéric-Henri d'Avignon, 201 fr. — Denier des évêques de Vich, 150 fr., etc., etc.

Mais la vente la plus intéressante par le grand nombre de pièces hors ligne est celle de *la collection de M. Gouaux*, qui s'est faite le 4 mai 1857. M. Adrien de Longpérier, en publiant dans la chronique du dernier numéro de la *Revue numismatique* les prix qu'ont atteint (droits compris) quelques monnaies, fait observer qu'il ne faudrait pas les considérer comme un indice bien exact de la valeur réelle des monuments, et qu'ils montrent surtout la tendance et la disposition des esprits. Sous ce rapport, ils méritent d'arrêter l'attention. On verra que le prix des monnaies nationales tend à s'accroître, et qu'il a atteint, en certains cas, des limites excessives. Nous nous contenterons de mentionner les pièces qui ont monté le plus haut :

Parmi les *Gauloises :* — Une pièce d'argent des Segusiaves. SEGVSIAVS—ARVS, 50 francs 50 centimes.

Parmi les *Mérovingiennes* : — Theodobert. Sol d'or frappé à Cologne, 619, 50. — Dagobert. Tiers de sol frappé à Agaune, 236, 25. — Caribert. Tiers de sol. MAXIMINVS. M. 246, 75. — Clovis II. Tiers de sol. CEREALVS MON. 309, 75. — Sigebert II. Tiers de sol de Marseille, 183, 75. — Tiers de sol de Bordeaux, WALDO MO, 95, 55. — Denier d'argent, RACIO ECLISIRE, 84. — Tiers de sol au monogramme de Sigismond, roi des Bourguignons, 81, 90. — Autre au même type, 92, 40. — M. de Longpérier remarque que ces monnaies se vendaient au poids, il y a quelques années, comme des quinaires d'Anastase, et que le travail de M. Lenormant, publié dans

Digitized by Google

la *Revue numismatique* de 1848, leur a rendu leur véritable valeur.

Parmi les *Carlovingiennes :* — Denier de Pepin, frappé à Strasbourg, ARG-RAT-CIV, 320, 25. — Denier de Carloman, frappé à Lyon, 536 francs, 55. — Denier de Charlemagne, frappé à Amiens, SCI-FIRMINI, 147. — Sou d'or frappé à Benevent, avec le nom de Charlemagne, 157, 50. — Sou d'or avec le buste de Louis le Débonnaire, légende barbare, 368, 55. — Autre, légende plus altérée, 273. — Denier d'Arles, avec le buste de Louis le Débonnaire, 147. — Denier du pape Grégoire IV, avec le nom de Louis le Débonnaire, 139, 65. — Denier de Lothaire, frappé à Verdun, 105. — Denier de Raoul, frappé à Paris, 106. — Denier de Louis V, frappé à Reims, 168. — Denier de Boson, frappé à Vienne, 126. — Denier du pape Benoît III, avec le nom de Louis II, 257, 25. — Denier du pape Formose, avec le nom de l'empereur Gui, 167. — Denier du pape Formose, avec le nom de l'empereur Lambert, 246, 55. — Denier de Hugues, roi d'Italie, 257, 25. — Denier de Hugues le Grand, duc de France, frappé à Senlis, 278, 25.

Parmi les monnaies de la 3e race : — Denier d'Hervec, évêque de Beauvais, avec le nom d'Hugues Capet, 81, 90. — Denier d'Henri Ier, frappé à Senlis, 86, 10.

Nous reproduisons, en faisant connaître le prix élevé atteint par d'autres monnaies, les observations de M. Longpérier.

Aignel de saint Louis, 177 fr. 45 c. — Chaise d'or de Philippe IV, 90 fr. 30 c. — Couronne d'or de Philippe VI, 577 fr. 50 c. — Florin Georges de Philippe de Valois, 404 fr. 25 c. — Après avoir donné le prix des 10 pièces qui composent la série d'or de Philippe VI, M. de Longpérier ajoute : on voit qu'à l'exception des deux grandes raretés, les monnaies de ce prince ont été peu recherchées. Il en est ainsi maintenant de presque toutes les monnaies d'or qui ne se rattachent pas à une province.

Aignel d'Henri V d'Angleterre, 134 fr. 40 c. — Monnaies d'or de Gênes, de Charles VIII, 372 fr. 75 c. — Monnaie d'argent du même avec la légende CITE DE LEIGLE (Aquila, roy. de Naples), 210 fr. — Monnaie de billon de Charles VIII, seigneur de Savonne, 106 fr. — Jeton d'argent frappé pour Anne de Bretagne, 84 fr. — Plusieurs jetons, dans cette vente, ont été poussés à des prix fort élevés.

Teston de Louis XII frappé à Tours, 193 fr. 20 c. — Demi-teston du même frappé à Tours, 267 fr. 75 c. — Ducat d'or de Louis duc d'Orléans, frappé à Asti, le duc à cheval, 735 fr. — Double ducat d'argent du même frappé à Asti, 309 fr. 75 c. — Teston d'argent,

Digitized by Google

buste du duc à gauche, 194 fr. 25 c. — Teston de Louis XII avec la figure de saint Second tournée à gauche, 211 fr. — Variété de la même pièce, saint Second tourné à droite, 107 fr. 10 c. — Ecu d'or de Louis XII frappé à Gênes, 105 fr. — Ducaton de la même ville, 210 fr. — Gros de la même ville, 189 fr. — Double ducat d'or de Louis XII frappé à Milan, 346 fr. 50 c. — Parpaillotte au porc-épic, 99 fr. 75 c. — Teston de Milan. Saint Ambroise assis, 147 fr. — Double Henri d'or de Henri II, tête nue, 136 fr. 50 c. — Demi-teston à virole, 95 fr. 50 fr. — Florin d'or de Sienne avec le nom d'Henri II, 472 fr. 50 c.

Quatorze belles pièces d'or et d'argent frappées au nom de François II et de Marie Stuart n'ont produit que 255 fr. 15 c.

Lis d'or de Louis XIV, 52 fr. 50 c. — Les autres monnaies d'or du grand roi ont été vendues à peu près au poids. Il en a été de même pour la plupart des monnaies d'or de ses successeurs.

Pièce de plaisir d'argent, 1653, deux L adossés sous une couronne, 127 fr. — République. Deux sols, sol et demi-sol à la balance, 104 fr. — Grande médaille de bronze de Philibert et de Marguerite de Savoie, module 10 centimètres, 147. — Médaille de bronze du maréchal de Thoyras, 96 fr. 60 c., etc., etc.

Lorsqu'il se présentera des ventes importantes de monnaies frappées en France ou se rapportant à notre histoire, nous ne manquerons pas d'en faire connaître à nos lecteurs les articles les plus importants, avec l'espérance que nos efforts pourront contribuer à augmenter le nombre de ceux qui, en se livrant à la recherche des anciennes monnaies, sauvent de la destruction quelques-uns des monuments les plus authentiques, et, en l'absence de tout autre, les plus précieux de notre histoire.

DAUBAN.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

SECOND RAPPORT de M. Desjardins à S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, sur une mission scientifique en Italie.

ÉTUDES TOPOGRAPHIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DANS LA CAMPAGNE DE ROME.

Monsieur le Ministre,

Le second objet de la mission qui m'avait été confiée par le prédécesseur de Votre Excellence, était de « puiser dans les dernières « découvertes archéologiques, les éléments d'un travail sur la topo- « graphie de l'ancien *Latium*, de la Sabine et de l'Étrurie méridio- « nale. »

Deux motifs ont empêché cette partie de mes travaux d'être aussi productive que je l'avais espéré : 1° le peu de temps que j'ai passé à Rome, tant à cause du long séjour que mes recherches avaient nécessité dans le duché de Parme, que de l'ordre de départ que j'ai reçu de Paris pour venir occuper le poste que Votre Excellence a bien voulu me confier, et 2° la difficulté des explorations dans la campagne romaine pendant les mois de septembre et d'octobre. Je pourrais ajouter un troisième motif à ces deux premiers : c'est qu'on est obligé de se contenter des indications que la confiance des sa-

Digitized by Google

vants italiens consent à fournir touchant leurs propres découvertes. Elles constituent en effet une véritable propriété scientifique, dont la publicité n'appartient qu'à ceux qui les ont faites. Or, parmi les découvertes des quatre dernières années, il n'en est qu'un petit nombre qui aient été publiées. Je me contenterai de les mentionner dans ce rapport, en y ajoutant quelques réflexions critiques; il en est d'autres, qui sont encore inédites et pour lesquelles je devrai user, par un motif que Votre Excellence appréciera, d'une réserve plus grande encore.

De même que mon travail sur les *Tables alimentaires* avait servi de point de départ aux nouvelles recherches que j'ai faites dans le duché de Parme, et qui sont consignées dans mon précédent rapport; de même mon *Essai sur la topographie du Latium* devait être complété par mon second voyage à Rome. Or, j'avouerai avoir dû beaucoup plus, pour ce dernier ouvrage, aux conseils, aux communications et aux travaux des savants italiens et allemands qui avaient guidé mon peu d'expérience sur le sol de la campagne romaine, en 1852, qu'à mes recherches personnelles. Je m'étais appliqué surtout à faire un exposé, aussi complet que possible, de la topographie du *Latium*. L'accueil favorable de la Faculté des lettres de Paris et le témoignage d'un homme auquel ces études sont aussi familières que le sol même de l'Italie, me permettaient de croire que le but modeste que je me proposais avait été atteint, c'est-à-dire que mon *Essai* « résumait tout ce que les documents publiés jusqu'à pré« sent, nous avaient appris sur ce pays (1). » Je pouvais donc considérer cet *Essai* comme une sorte d'inventaire de toutes les découvertes archéologiques et topographiques de quelque importance, avant l'année 1852. Il me restait : 1° à rectifier ce premier résultat, et 2° à enregistrer les documents nouveaux. Il n'y a pas, quant à présent, matière à un second ouvrage, et ce rapport pourra peut-être donner une idée suffisante des dernières conquêtes de la science sur ce point.

Je rappellerai ici que ma première étude comparée sur la campagne romaine avait pour objet :

1° De déterminer l'étendue du *vetustissimum Latium*;

2° De donner un aperçu de la topographie physique de cette contrée;

3° De faire connaître, par une description sommaire, le parcours des voies romaines et, en particulier, de la voie Appienne, d'après les dernières fouilles;

4° D'indiquer la direction des anciens aqueducs publics :

Digitized by Google

5° Et enfin, de présenter un exposé archéologique et géographique à la fois du pays latin, comprenant toutes les villes, bourgades, villas et lieux historiques mentionnés dans les auteurs ou dans les inscriptions.

Les observations que j'ai faites moi-même, et les renseignements que j'ai recueillis dans ce second voyage peuvent être répartis sous trois titres différents qui formeront comme le sommaire et donneront la division du travail complémentaire que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à Votre Excellence :

1° *Nouvelles observations sur la voie Appienne.*

Système proposé par M. Pietro Ercola Visconti. — Ce qui doit subsister du travail de M. Luigi Canina. — Récente publication de M. Canina sur la dernière section de la voie Appienne, entre *Bovillæ* et *Aricia*, du 13e au 16e mille. Analyse critique de ce travail.

2° *Les catacombes.*

Découvertes récentes et système de M. de Rossi.—M. de Rossi doit être considéré comme ayant créé et appliqué le premier la véritable méthode à suivre pour l'étude des catacombes.—Révolution salutaire que cette méthode est appelée à apporter dans la topographie archéologique. — Importance des travaux encore inédits de M. de Rossi. — M. Pietro Ercole Visconti et la catacombe dite de Saint-Alexandre.

3° *Découverte des Aquæ Apollinares.*

Collection unique du P. Marchi. — Analyse de sa publication. Rectification que je propose dans les cartes de Nibby et de Westphal, tant pour la topographie des environs de Bracciano, que pour le tracé des itinéraires anciens.

CHAPITRE PREMIER.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA VOIE APPIENNE.

J'avais donné, dans mon *Essai sur la topographie du Latium*, une description archéologique des treize premiers milles de la voie Appienne, et ce travail était accompagné de 6 planches représentant le parcours de cette section avec le nom et la place de tous les monu-

(1) Noël des Vergers, *Athenæum français* du 21 juin 1856.

Digitized by Google

ments remarquables (1). Depuis mon premier voyage à Rome, les *Annales de l'Institut archéologique de* 1854 ont paru (seulement vers le commencement de l'année 1856). Elles renferment l'article de M. Luigi Canina. C'est un des derniers travaux du célèbre architecte romain, mort l'automne dernier, à son retour d'Angleterre, A cet article sont jointes les planches 8 et 9 dressées d'après les dessins de M. Pietro Rosa. Cette partie qui comprend la section de *Bovillæ* à *Aricia*, entre le treizième et le seizième milliaire, forme le complément des articles publiés précédemment dans les Annales des années 1851, 1852 et 1853 (2).

Avant de parler de ce dernier travail de M. Canina, je dois soumettre à Votre Excellence quelques unes des observations générales de M. Pietro Ercole Visconti sur l'ensemble des fouilles et sur la topographie de la voie. Il a bien voulu m'exposer son système sur les lieux mêmes, et quoiqu'il n'ait pas publié ses idées, je suis assuré de ne lui point déplaire en les reproduisant ici et en me permettant même de donner humblement mon avis après le sien. Quel que soit mon respect pour la mémoire de M. Canina, quelle que soit, d'autre part, ma reconnaissance pour l'accueil hospitalier de M. Visconti, qui fait aux étrangers les honneurs de Rome avec la grâce qu'un noble particulier mettrait à faire les honneurs de son palais, je dois à la confiance dont le prédécesseur de Votre Excellence a daigné m'honorer, je dois à moi-même d'exposer ici mon sentiment en toute sincérité sur les systèmes opposés auxquels les deux éminents antiquaires ont attaché leurs noms.

M. Visconti croit que la route qui a été mise au jour à la suite des fouilles accomplies sous le pontificat de Pie IX, et qui semble avoir conservé l'apparence antique, aussi bien par son pavé de lave que par les trottoirs qui la bordent, n'est, presque sur aucun point, l'ancienne voie Appienne, mais nous représente une route faite ou réparée aux époques modernes, et ce qui le prouve, suivant lui, c'est que : 1° L'on trouve fréquemment parmi les pavés, des morceaux de marbres, débris de monuments antiques, et des pierres de

(1) De la page 92 à la page 124, et de la page 237 à la page 251. Voyez la bibliographie de la voie Appienne, de la page 229 à la page 234. — Voyez aussi l'article que j'ai publié sur les *Fouilles de la voie Appienne* dans la *Revue contemporaine* du 15 août 1855.

(2) Ces trois premières parties ont été publiées séparément par M. Canina et forment un ouvrage détaillé avec des planches nombreuses. 2 vol. 1853.

Digitized by Google

lave conservant encore, il est vrai, l'empreinte des roues des chars, mais disposées souvent en sens inverse de leur place primitive et présentant ces espèces de rainures perpendiculairement et non parallèlement à la ligne des trottoirs; 2° les tombeaux sont le plus souvent beaucoup trop près de la route pour permettre de restituer les degrés ou les assises disparues, sans empiéter sur les trottoirs des piétons, ou même sur la voie des chars. Il pense, en outre, que presque tous les monuments découverts ont appartenu à des personnages secondaires et le plus souvent de la classe des affranchis. On peut s'étonner en effet de ne rencontrer dans la première nécropole du monde romain qu'un aussi petit nombre de tombeaux importants.

On sait quel luxe les grandes familles de Rome étalaient dans leurs sépultures. C'est une erreur, selon M. Visconti, d'attribuer aux personnages de la classe élevée, les monuments qui portent leurs noms. C'étaient ceux de leurs affranchis ou des enfants de ces derniers. Les tombeaux des patriciens, et, en général, des gens riches, étaient le plus souvent construits à grands frais dans leurs domaines particuliers, comme ceux de Munatius Plancus à Gaëte et de Plotius près de Tivoli; ce qui fait que le nombre devait en être fort restreint sur les voies publiques et même aux abords de Rome; mais il faut se garder de croire toutefois qu'on ait découvert tous ceux qui se rattachent à la voie Appienne; car ce n'était pas sur le bord même de la route qu'il fallait les chercher. Ils doivent en être placés à une certaine distance, car ils formaient comme une seconde rangée derrière les hypogées des affranchis. On voit en effet çà et là dans la campagne, des *nuclei* ou masses de pierres considérables et sans revêtement, qui n'ont pas été fouillées.

Il résulte donc du système de M. Visconti : 1° que ce ne serait pas le pavé primitif de la voie qui aurait été retrouvé; 2° que l'on n'aurait même pas mis au jour la vraie route romaine dans une partie considérable de son parcours; 3° que les monuments attribués par M. Canina à plusieurs grandes familles ne seraient, le plus souvent, que ceux de leurs affranchis ou de leurs clients; et 4° que les tombeaux des personnages importants sont plus éloignés de la route et n'ont pas encore été découverts.

Suivant M. Visconti, un grand nombre de fragments, d'époque, de style et d'art différents, auraient été groupés sans discernement par M. Canina, comme appartenant aux mêmes monuments, ce qui fait que le visiteur peut prendre pour une disposition justifiée et pour une restitution motivée l'assemblage arbitraire de débris qui ne sont ni du même ciseau ni du même temps.

Digitized by Google

Malgré ce que le système de M. Visconti a d'ingénieux et ce que le jugement qu'il porte de l'ensemble du travail de M. Canina a de fondé, je ne saurais l'admettre sans réserve. M. Canina s'est souvent trompé; mais en reconnaissant ses erreurs, qui sont quelquefois les miennes, je ne puis souscrire à la sévérité du savant archéologue qui le condamne sur tous les points. On peut assurément reprocher à M. Canina, comme à tous les architectes qui s'occupent d'archéologie comparée sans s'être préalablement fortifiés par de sérieuses études classiques sur l'antiquité, d'avoir tenu plus de compte des pierres que des textes et des inscriptions, et d'avoir abusé du procédé séduisant, mais périlleux, des restitutions. Rien n'est plus fréquent dans les ouvrages de M. Canina que de rencontrer des citations inexactes ou des passages d'auteurs anciens mal interprétés. Les historiens et les poëtes latins ne lui étaient pas assez familiers. Il lui arrive, par exemple, de confondre la famille des Quinctii avec celle des Quintilii, comme je l'ai remarqué à propos de son travail sur la voie Appienne. Il importe donc de relire attentivement les textes qu'il explique ou sur lesquels il s'appuie. Je crois néanmoins que, malgré ces défauts, son œuvre n'est pas entièrement mauvaise, et que c'est bien la voie antique que les fouilles dirigées par lui ont mise au jour. Personne assurément ne peut avoir la pensée que le pavé de cette route soit celui que le censeur Appius Claudius fit placer l'an 309 avant Jésus-Christ, ni même celui qui fut foulé par les chevaux des premiers Césars; car il est hors de doute que cette section, comprise entre Rome et les *Frattocchie*, n'a été abandonnée qu'après le onzième siècle de notre ère, l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, qui est de cette époque, indiquant la station *ad nonum* dont l'emplacement a été retrouvé au 9e mille. Or, si la voie Appienne a servi de grande route jusqu'au onzième siècle, il est évident que le pavé a dû en être renouvelé bien des fois depuis Appius Claudius, et même depuis Trajan. M. Visconti a donc raison de dire que le pavage antique ne se retrouve presque nulle part; mais il ne s'ensuit pas que la direction de la voie fût différente de celle que nous voyons aujourd'hui. Entre la *porta Appia* (nom moderne, porte de Saint-Sébastien) et le tombeau de *Cœcilia Metella*, le chemin qu'on suit ne correspond pas, il est vrai, à la voie antique; toutefois, il ne peut s'en écarter sensiblement, puisque les monuments sont encore là comme autant de jalons qui nous empêchent de nous égarer. Mais depuis le tombeau de *Cœcilia Metella* jusqu'à Albano, il est démontré pour moi que la voie était droite, sauf de légères déviations purement accidentelles et dont la cause nous est même le plus

Digitized by Google

souvent connue. D'ailleurs les monuments, en général très-rapprochés les uns des autres, et disposés en ligne de chaque côté, ayant leurs inscriptions toutes exposées sur la même face, ne permettent pas de penser que la route ait jamais dû passer ailleurs. Quant à l'extension qu'il convient de donner aux assises des tombeaux du côté de la voie, au point d'envahir par les restitutions le *pavimentum* antique, cette remarque ne m'a frappé nulle part comme créant une impossibilité dans le système de M. Canina.

Mais ce qui m'a paru aussi vrai que nouveau dans l'hypothèse de M. Visconti, c'est ce qui regarde les tombeaux des grands personnages devant former comme une seconde rangée derrière les sépultures des petites gens. Il est en effet conforme aux idées romaines de supposer que les patriciens et les gens riches, accompagnés pendant leur vie d'une foule de clients, d'affranchis et d'esclaves, voulussent après leur mort que leurs grands tombeaux fussent entourés de ce même peuple qui semblait former encore cortége à leur orgueilleux patronage. Cette idée est profondément vraie, je le répète; elle est puisée, pour ainsi dire, à la source même des institutions et des usages de Rome. Elle révèle chez M. Pietro Ercole Visconti cette heureuse alliance du savoir et de la pénétration, qui est dans sa famille comme un rare et précieux héritage. Mais peut-être l'habile antiquaire étend-il cette vérité un peu trop loin, lorsqu'il suppose que, dans un espace d'un mille entier, se trouvaient groupés les affranchis d'une seule et même *gente*. Dans son système, il faudrait rattacher presque tous les tombeaux de la voie Appienne au petit nombre des grandes sépultures de patrons qui possédaient des domaines le long de la route. Or, nous savons qu'il existait des entreprises particulières, ayant pour but d'acquérir des concessions de terrain, pour la construction d'un *columbarium*, par exemple, et que l'on achetait des places dans ces sépultures communes. La même spéculation et les mêmes facilités devaient se rencontrer pour toute espèce de tombeaux. Il était d'usage, j'en conviens, qu'un grand personnage fît construire un *columbarium* et quelquefois plusieurs, pour ses affranchis et ses esclaves, comme firent Auguste et Livie; mais rien ne nous prouve que toute la place qui était au devant d'un domaine, le long de la route, dût être occupée exclusivement par les tombeaux de la *famille* du propriétaire. Si cela eût été général, on trouverait agglomérés sur un même point les mêmes noms, puisque les affranchis et leurs descendants étaient désignés par l'appellation commune du chef de la *gente*. Les noms *patronymiques* figureraient dans le même lieu avec ou sans la formule LIB.

Digitized by Google

Or, c'est ce qui ne se rencontre pour ainsi dire qu'exceptionnellement. On peut objecter, il est vrai, que ces domaines n'ont pas toujours appartenu aux mêmes familles et que les noms patronymiques ont dû changer aussi souvent que celui des personnages qui se sont succédés dans la possession du terrain. Mais quand une série de tombeaux se rapporte visiblement à une seule et même époque et présente cependant différents noms, il est évident pour moi que la conjecture de M. Visconti cesse d'être vraie ou du moins d'avoir une application aussi générale qu'il le suppose. D'ailleurs, nous voyons dans les *columbaria* figurer des affranchis et des esclaves appartenant à différentes familles et qui sont de plusieurs époques. Dans le *Novum Columbarium*, par exemple, découvert en 1852 (Vigna 14, près de la porte Saint-Sébastien), on trouve des noms des esclaves de Tibère, et en regard, ceux d'esclaves d'Adrien. Dans la conjecture de M. Visconti, on ne pourrait compter qu'un bien petit nombre de personnages ayant leurs tombeaux et ceux de leurs *familles* sur la voie Appienne, car les monuments très-importants sont peu nombreux comprenant même ceux dont les *nuclei* apparaissent au-dessus du sol à une certaine distance dans la campagne. On ne peut non plus considérer comme générale cette disposition qui consisterait à faire figurer au premier rang les seuls tombeaux des petites gens, et au second, ceux des chefs de famille, car comment songer à nier que la voie ait toujours passé au pied des monuments de *Cæcilia Metella*, du *Casal-rotondo*, des sépultures de Géta, de Gallien, etc.

Il résulte de ce qui précède que le système de M. Canina, considéré dans son ensemble, n'est pas faux, mais que le travail a besoin d'être complété et peut, dans une certaine mesure, être rectifié. Ce sont surtout des erreurs de détails qui nous frappent. Il serait à souhaiter, d'autre part, que les fouilles s'étendissent à tous les monuments apparents situés à une certaine distance de la route. Elles confirmeraient, nous n'en doutons pas, celle des opinions de M. Visconti qui nous paraît la plus probable, mais elles auraient pour effet plutôt d'étendre que de détruire l'œuvre de M. Canina. Quant au peu d'analogie que présentent entre eux les fragments recueillis dans les décombres, groupés ensemble arbitrairement et quelquefois encastrés dans des murs construits à cet effet, comme s'ils eussent appartenu aux mêmes monuments, cette observation est malheureusement trop vraie : on remarque souvent des restitutions hasardées et des rapprochements inattendus. Mais la critique, pour être juste en principe, n'en est pas moins un peu sévère et nous nous demandons comment il eût été possible d'y échapper. Qu'on se figure ces débris

Digitized by Google

trouvés pêle-mêle dans la terre, quelquefois à une certaine distance de la place qu'occupaient les monuments qu'ils rappellent; qu'on tienne compte de la difficulté de distinguer les époques et les styles, surtout quand on sait que les Romains de la décadence ornaient leurs édifices de bas-reliefs empruntés aux âges précédents; que l'on considère enfin la presque impossibilité de faire des *attributions* satisfaisantes à la fois pour l'archéologue, l'artiste, l'historien et l'épigraphiste, et l'on devra se montrer moins exigeant pour l'œuvre d'un homme doué de zèle, d'activité, d'amour pour la science et qui, sans avoir substitué l'ordre au chaos, nous a du moins mis sous les yeux des éléments dont un esprit plus synthétique et plus clairvoyant peut faire sortir la lumière. Je serais tenté d'ajouter que celui qui entreprendra de compléter et de rectifier ce premier travail devra se dépouiller de toute idée préconçue et se mettre en garde contre le parti-pris, car la science archéologique a toujours mis en défaut l'esprit de système.

Quoique j'aie suivi presqu'exclusivement le travail de M. Canina dans l'analyse que j'ai faite en 1854 des dernières fouilles de la voie Appienne, ce n'est point un intérêt d'auteur qui m'engage à prendre ici sa défense, ce que je crois d'ailleurs n'avoir fait qu'avec mesure. Je vais de bonne foi confesser mes erreurs qui, je le répète, sont les siennes, car il était le seul guide que l'on pût suivre pour ces travaux encore récents, lors de mon premier séjour à Rome, et le peu de temps que j'y ai passé en 1852 ne m'a pas permis de contrôler avec assez de soin les opinions de celui qui dirigeait les fouilles.

Il est bien établi aujourd'hui que le monument dont les débris ont été encastrés avec soin dans la construction élevée à cet effet au quatrième mille, n'est pas le tombeau de Sénèque, comme l'a cru M. Canina et comme je l'ai répété d'après lui. Le buste qui se trouve très-inexactement dessiné par lui dans la planche 19 du 2e volume de son grand ouvrage sur la voie Appienne ne ressemble en rien aux portraits du philosophe romain. Le nom SENECA qui se lit sur l'épaule de ce personnage est moderne. Il n'est pas exact de dire que ce monument n'avait pas d'inscription; mais il faut dire qu'on ne l'a pas retrouvée, non plus qu'une très-grande partie du monument lui-même dont on ne possède que des fragments très-incomplets.

Je crois n'avoir que bien peu à changer à ce que j'ai dit touchant les deux monuments attribués aux Horaces. Cette opinion a été attaquée, je ne l'ignore pas, par un savant dont le nom jouit d'une grande notoriété et dont les articles ont eu le rare mérite d'intéresser les gens du monde eux-mêmes à l'histoire romaine, rendue pour

Digitized by Google

ainsi dire populaire par l'agrément du récit. Or, il se peut que le combat des Horaces ne soit qu'une légende patriotique et religieuse, sans que pour cela l'existence même des monuments qui consacraient le grand souvenir d'un fait, fabuleux, j'y consens, mais accrédité par le consentement traditionnel du peuple, doive être mise en doute. Tite-Live, Denys d'Halicarnasse et Martial ont vu les tombeaux, ou si l'on veut, les monuments commémoratifs des Horaces. Ils s'élevaient sur l'*Ager* où la croyance commune plaçait le lieu du combat; c'est-à-dire au cinquième mille. Ce devaient être deux *tumuli*, dont la forme primitive aura été conservée religieusement, même aux époques où l'art avait fait de si grands progrès. Les deux monuments situés au cinquième mille de la voie sont des *tumuli*, forme qui s'accorde avec l'antique origine de la tradition. Je dois dire seulement que la déviation de la route, dont je m'étais fait un argument pour établir que ce champ avait été consacré avant la censure d'Appius Claudius, n'a pas lieu à l'endroit même où s'élèvent les deux *tumuli*, mais un peu en deçà, ce qui ne changerait rien d'ailleurs à mon argumentation, car le *Campus sacer Horatiorum* dont parle Martial pouvait s'étendre à quelque distance des monuments. La base circulaire de ces *tumuli* a seule été retrouvée : c'est M. Canina qui a opéré la restauration des monuments en y faisant placer de la terre disposée en forme de cônes; ce qui leur donne l'aspect que nous remarquons aujourd'hui. M. Pietro Rosa les a vus réduits à leurs bases; mais cette restitution de M. Canina doit néanmoins être considérée comme certaine, car on ne peut voir autre chose dans ces espèces de socles que des bases de *tumuli*. La terre avait disparu, comme il arrive souvent à la suite des grandes pluies, sans qu'il soit besoin de l'action du temps pendant un espace de vingt siècles pour amener cette dégradation. M. Léon Renier a vu, en Afrique, des bases de *tumuli* dont la terre, s'étant écroulée, avait été entraînée par les pluies et dont le milieu présentait même la forme d'un entonnoir très-évasé; tel était, par exemple, le monument des *Lollii*.

M. Visconti croit que l'inscription (reproduite par moi, p. 223 de mon *essai*), d'un certain Marcus Cæcilius n'a pu appartenir au tombeau du grand personnage de la famille Cæcilia, dont le frère aurait été l'oncle de Pomponius Atticus. Or, on sait, d'après Cornélius Nepos, que l'ami de Cicéron avait été inhumé dans le tombeau de son oncle Cæcilius, à la cinquième pierre de la voie Appienne (1). Il y a

(1) Corn. Nep. Vita Pomp. Attici. c. XXII.

Digitized by Google

donc là une coïncidence frappante de noms, de distance et d'époque, car l'inscription est archaïque et rien n'indique que ce Marcus Cæcilius fût un affranchi.

M. Visconti pense que le fameux *Casal-rotondo* le plus grand monument funéraire de la voie Appienne, n'était pas, comme l'a cru Borghesi, le tombeau de *Messala*, dont Martial a parlé dans deux passages, mais celui des *Aurelii*. Deux motifs avaient engagé M. Canina (dont j'ai reproduit l'opinion) à considérer le *Casal-rotondo* comme le tombeau de *Messala Corvinus* : 1° la décision de Borghesi, auquel il avait envoyé l'inscription trouvée en ce lieu, et portant seulement sur un fragment de marbre, le nom de COTTA. M. Borghesi l'avait restituée ainsi :

MARCUS. VALERIUS. MESSALINUS.	COTTA.
MESSALAE. CORVINO. PATRI.	

Ce qui pouvait paraître très-satisfaisant à cause des explications sur lesquelles le savant épigraphiste de S. Marin appuyait son opinion. Le second motif était la renommée dont jouissait chez les Romains le tombeau de Messala pour sa masse imposante et sa solidité proverbiale, qualités qui semblent convenir parfaitement au *Casal-rotondo* (1). J'ignore si M. Canina avait envoyé à M. Borghesi un dessin exact de la pierre sur laquelle est gravée l'inscription *Cotta;* or, ceci importe beaucoup à ce qu'il semble, car les ornements qui encadrent cette pierre ne peuvent guère, d'après M. Visconti, appartenir qu'au second siècle, époque à laquelle la famille *Valeria Messalina* était éteinte, mais où celle des *Aurelii* était prospère, puisque Marc-Aurèle en était le rejeton. En admettant ce fait comme vrai, il se pourrait donc que M. Visconti eût raison et que le monument fût élevé aux *Aurelii*, dont le surnom était aussi, comme on sait, *Cotta*. Il considère ce fragment comme faisant partie d'une inscription placée au-dessous d'une des statues qui décoraient le tombeau. Mais je ne crois pas, s'il m'est permis d'exprimer une opinion sur ces matières, que ce motif d'ornementation ait été inconnu et inusité au premier siècle, car il se trouve presque le même dans les caissons des *Suffiti* de l'arc de Titus dont j'ai la photographie sous les yeux; or, l'arc de Titus date, comme on sait, du règne de Do-

(1) Voy. Martial, liv. VII, ep. 3. et liv. X, ep. 2.

Digitized by Google

mitien. De plus, le fragment d'inscription, d'après la disposition de l'encadrement, a dû avoir une longueur qui ne s'accorderait guère avec la supposition de M. Visconti qu'elle était au-dessous d'une statue. En admettant d'autre part que le monument fût du deuxième siècle, on concevrait facilement qu'un tombeau aussi célèbre que celui de Messala eût été entretenu et réparé comme un édifice public, quand bien même aucun membre de cette famille n'eût survécu aux parents de Messaline. Enfin, si le *Casal-rotondo* n'est pas le tombeau de Messala, où placera-t-on ce dernier, plus connu des anciens et plus réputé pour sa solidité que celui de Cæcilia Metella, si bien conservé encore aujourd'hui?

ANALYSE CRITIQUE DU DERNIER ARTICLE DE M. CANINA SUR LA VOIE APPIENNE.

Parmi les positions les plus remarquables indiquées sur les planches de M. Pietro Rosa et décrites par M. Canina, figurent à la page 97 des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique* de 1854, les descriptions de ruines attribuées par l'architecte romain à la *villa de Clodius*, le rival de Milon. Ces ruines que j'ai visitées avec soin se trouvent entre le treizième et le quatorzième mille. Je crois avoir démontré, page 121 de mon *Essai*, que, pour quiconque a lu attentivement la Milonienne, Clodius possédait : 1° une *villa* près d'Aricie, qui s'étendait sur le flanc occidental du mont Albain, à une certaine distance à gauche de la voie Appienne, vers le seizième mille; 2° une autre maison de campagne ou *fonds* de terre (car Cicéron se sert tantôt du mot *villa*, tantôt du mot *fundus*, pour désigner cette propriété de Clodius), situé entre le treizième et le quatorzième mille, à gauche de la voie, c'est-à-dire au-dessous de la moderne *Albano* et aux deux tiers de la côte qu'il faut gravir pour y arriver. L'embûche avait été préparée dans le *fonds* de la villa d'Albano et non dans la grande villa voisine d'Aricie. C'est à cinq heures du soir que Milon passa devant le fonds de Clodius au treizième mille. Clodius lui-même avait quitté Aricie pendant la journée pour se rendre à sa villa d'Albano. A l'approche du cortége de Milon, il sort, se dirige vers la villa de Pompée, qui était située en partie sur l'emplacement actuel d'Albano. De sorte qu'il s'éloigne de Rome et revient sur ses pas. Il importe de gagner du temps afin de laisser arriver son ennemi un peu au delà du fonds où l'embuscade était préparée. Une fois ce point dépassé, Milon se trouve pris entre les hommes embusqués et la troupe qui accompagne Clodius

Digitized by Google

et qui lui barre le passage au sommet de la côte d'Albano. Les commentateurs de la Milonienne et M. Canina lui-même, qui cependant pouvait se rendre un compte exact, sur les lieux, de toutes les circonstances rapportées par Cicéron, ont laissé planer un grand vague sur cet épisode. Si l'on suppose, comme on l'a fait jusqu'à présent, que Clodius ne possédait qu'une seule *villa* et qu'elle était située au treizième mille, toute la narration devient inintelligible. Elle est, au contraire, parfaitement claire dans le système que je propose.

1° Dès que Clodius est instruit du voyage forcé que Milon devait faire à *Lanuvium*, il part de Rome, la veille du jour fixé pour ce voyage, afin de préparer ses embûches dans le fonds de terre qu'il possédait sur le bord de la voie Appienne, vers le treizième mille. «*Interim quum sciret Clodius, neque erat difficile scire, iter solemne, legitimum, necessarium, ante diem XIII. Kalendas febr. Miloni esse Lanuvium ad flaminem prodendum, quod erat Dictator Lanuvii Milo; Roma subito ipse profectus pridie est, ut ante suum fundum, quod re intellectum est, Miloni insidias collocaret.*» (C. X.) Après quoi, Clodius, en quittant sa villa d'Albano, va à Aricie, espérant, le lendemain, couper la route à son ennemi et l'enfermer entre le treizième et le seizième mille. Cicéron ne le dit pas, il est vrai, dans cette phrase; mais la suite le prouve assez clairement. L'orateur nous le montre en effet revenant le lendemain d'Aricie; par conséquent, il y était allé la veille.

2° Le jour de l'événement, Clodius revenant d'Aricie à Rome, se détourne vers son domaine d'Albano. Milon savait qu'il était à Aricie. Or, il était naturel que Clodius, revenant à Rome, se détournât un peu vers sa villa d'Albano, dont les dépendances s'étendaient jusque sur la route. «*Illo die rediens devertit Clodius* (*ad se*) *in* (1) *Albanum, quodut sciret Milo illum Ariciæ fuisse, suspicari tamen debuit eum, etiamsi Romam illo die reverti vellet, ad villam suam quæ viam tangeret deversurum*» (C. XIX.) Le mot *deversurum* s'explique facilement. Clodius n'était pas obligé, il est vrai, de *se détourner*, en allant d'Aricie à Rome, pour entrer dans son domaine du treizième mille, puisqu'il bordait la route; mais il était forcé de le faire pour

(1) *Ad se* ne me paraît pas pouvoir offrir un autre sens que : se détourner *vers son domaine*. Cette expression, qui peut sembler étrange, a été insérée dans les meilleurs textes sur la foi de Bergier. Elle a été reproduite par Lallemand. Peut-être ces deux autorités ne devaient-elles pas paraître suffisantes pour la faire maintenir dans les meilleures éditions de Cicéron.

Digitized by Google

pénétrer jusqu'à la villa dont ce fonds dépendait, car elle devait être située à une certaine distance de la voie, vers la partie supérieure du versant extérieur du cratère au fond duquel est le lac Albain. C'était dans des positions élevées que devaient se trouver les riches villas, afin qu'on pût y jouir d'une plus belle vue.

3° Clodius est donc arrivé à sa villa d'Albano, mais il y est arrivé trop tôt. Lorsque Milon approche du lieu où était préparée l'embuscade, au treizième mille, vers cinq heures après-midi, Clodius sort de sa villa; et, pour barrer le passage à son ennemi, pour lui couper la retraite, il est obligé de remonter vers la villa de Pompée qui était au quinzième mille; ce n'était pas pour voir Pompée, qu'il savait à *Alsium;* ce n'était pas pour visiter sa villa, qu'il avait vue mille fois; c'était pour occuper la partie supérieure de la route pendant que ses gens embusqués au treizième mille, devaient occuper la partie inférieure, aussitôt que Milon aurait dépassé ce point : *Videte nunc illum primum egredientem e villa subito; «cur? vesperi; quid necesse est?... tarde; qui convenit id præsertim temporis?...* »

4° La rencontre a lieu devant le fonds de Clodius vers la onzième heure (à cinq heures du soir). Clodius avait fait construire dans ce fonds de terre des bâtimeuts considérables du côté de la route. On eût pu y cacher mille personnes. Milon doit-il être accusé d'avoir voulu attaquer un adversaire? pouvait-il espérer avoir l'avantage en ce lieu, où les gens de Clodius occupaient une position élevée? « *Fit obviam Clodio ante fundum ejus, hora fere undecima aut non multo secus.* » (C. X.) « *Ante fundum Clodii, quo in fundo, propter insanas illas substructiones, facile mille hominum versabatur valentium, edito adversarii atque excelso loco superiorem se fore putabat Milo, et ob eam rem eum locum ad pugnam potissimum delegerat?* » (C. XX.)

5° Clodius est blessé; on le transporte au cabaret voisin de Bovillæ; c'est le scoliaste qui parle :

« Clodius vulneratus in tabernam proximam Bovillano delatus est. » (Asconius Pedianus, argum. ad. orat. pro Mil.) La rencontre avait eu lieu au treizième mille près du *sacrarium* de la bonne Déesse : « *Nisi forte hoc etiam casu factum esse dicemus ut ante ipsum Sacrarium Bonæ Deæ quod est in fundo, T. Sextii, Galli, etc.* » (C. XXXI.)

6° C'est de la villa que Clodius possédait à Aricie et non de celle d'Albano que parle Cicéron au chapitre XIX, ainsi que j'ai cherché à l'établir plus haut, et ce qui prouve que c'était bien à Aricie que se trouvait sa villa la plus importante, c'est que, dans sa fameuse invocation, l'orateur s'écrie : « *Vos enim jam Albani tumuli atque luci,*

Digitized by Google

vos, inquam, imploro atque testor, vosque Albanorum abruptæ aræ, sacrorum populi romani sociæ et æquales, quas ille præceps amentia cæsis prostratisque sanctissimis lucis, substructionum insanis molibus oppresserat; vestræ tum aræ, vestræ religiones, vestra vis valuit, quam ille omni scelere polluerat; tuque ex tuo edito monte, Latiaris sancte Jupiter, cujus ille lacus, nemora, finesque sæpe omni nefario stupro et scelere macularat, aliquando ad eum puniendum oculos aperuisti : vobis illæ, vobis vestro in conspectu seræ, sed justæ tamen et debitæ pœnæ solutæ sunt. » (C. XXXI.)

Comment supposer qu'il s'agisse ici de constructions faites dans sa villa d'Albano qui était à deux lieues du temple, des bois sacrés de Jupiter Latial et des autels albains ? Il faut donc placer : 1° Une villa de Clodius entre Aricie (*la Riccia*) et le sommet du mont Albain, s'étendant sans doute sur la crête méridionale du cratère, vers le couvent de *Palazzola*, qui nous représente l'emplacement d'une partie de l'ancienne Albe-la-Longue. La villa *Chigi*, à l'est de *la Riccia*, occupe probablement la partie inférieure de la villa de Clodius ; 2° un fonds de terre appartenant à Clodius et situé à gauche de la voie Appienne, au treizième mille, et dépendant d'une villa placée dans une position plus élevée, vers la villa Torlonia ou la villa Barberini. MM. Canina et Pietro Rosa (1) ont bien indiqué la place du *sacrarium* de la bonne Déesse et la position des *constructiones insanæ* dans le fonds de la villa de Clodius ; mais ils n'ont pas mentionné la villa d'Aricie. Il est fort douteux qu'il reste quelque chose aujourd'hui des bâtiments de cette époque. On sait que les empereurs et Domitien surtout, firent élever des édifices considérables dans tous les environs d'Albano. On a cru reconnaître cependant vers la *Galleria di Sotto* des vestiges de monuments antérieurs aux Césars (2).

M. Canina suppose (p. 99 des *Annales* de 1854), que le monument connu sous le nom populaire de *tombeau d'Ascagne* et que l'on remarque à gauche de la voie, près de la porte de la moderne Albano, à l'origine de la *Galleria di Sotto*, est le tombeau de Pompée, non celui qui fut élevé dans sa villa d'Albano pendant la seconde moitié du premier siècle avant J.-C., à l'époque où Cornélie rapporta d'Egypte les cendres de son époux, comme nous l'apprend Plutarque (C. 80), mais un monument élevé à la mémoire de Pompée par Adrien. Or, Appien dit bien, au chapitre 86 du livre 2 des guerres civiles, que

(1) C'est la disposition que j'ai adoptée sur ma carte du *Latium*.

(2) On peut suivre tout cet épisode sur la carte du *Latium* qui accompagne mon *Essai*.

Digitized by Google

cet empereur fit construire un mausolée à la mémoire de Pompée, en Egypte. M. Canina raisonne ainsi : Ce monument d'Albano se rapporte assez bien au deuxième siècle et comme Adrien en a fait élever un à Pompée en Afrique, rien n'empêche qu'il ne lui en ait élevé un autre près de Rome. Cela n'est assurément pas très-satisfaisant. Ce qui est incontestable, c'est que la villa de Pompée était à cet endroit même sur l'emplacement de la moderne Albano.

M. Canina explique ensuite comment s'est formée la villa des Césars, composée des campagnes de Clodius et de Pompée réunies. Celle de Pompée appartint, après lui, à Dolabella (Cicer. Philippe, XIII, c. 5), puis à Antoine. Après la bataille d'Actium, Auguste s'en empara et ses successeurs n'ont cessé de la posséder depuis. Quant à celle de Clodius, elle passa, après sa mort, à la branche des Claudius Néron, héritiers de celle des Claudius Pulcher, dont le tribun Clodius était le dernier représentant. Tibère Claudius Néron était donc en possession de cette villa quand il arriva à l'empire et réunit ainsi les deux campagnes en une.

M. Pietro Rosa a découvert dans ces derniers temps une villa antique dont la coupe et le plan ont été dessinés par lui et gravés dans les Annales de 1854. Elle est située dans la *villa Doria*, sur la droite de la voie, au quinzième mille, à l'ouest de la moderne Albano. On y remarque l'appareil de construction employé surtout au second siècle ; c'est l'*opus reticulatum*, entremêlé de rangées de briques régulières semblables à celles de la villa d'Adrien près de Tivoli. On a trouvé des briques portant la date du consulat de Servianus et celles des principats de Domitien et de Commode. L'ensemble des constructions ne peut être antérieur au second siècle. Les sculptures qui proviennent de ces ruines et qui sont au palais Doria à Rome, sont d'un art remarquable. On ignore le nom du propriétaire de cette villa qui ne peut être considérée comme une dépendance du palais de Domitien, mais tout y annonce le luxe. L'accès était du côté de la voie Appienne et offrait un vestibule et un *atrium* décorés de colonnes. Du côté de la campagne se trouvait le *triclinium* avec une espèce de belvédère soutenu par un portique cintré et ayant vu sur la plaine. Dans la partie orientale se voient des constructions, restes de bains, et des logements destinés aux gens de service.

Tout près de là, du même côté de la voie, sont des ruines qui paraissent se rapporter à l'époque de Domitien, et ne représentent nullement, comme on l'a cru, les restes de la villa de Pompée, mais ceux d'un établissement de bains publics.

Digitized by Google

J'avais connaissance d'une partie des travaux, plans et dessins de M. Pietro Rosa à l'époque de la publication de mon travail. J'ai montré la rectification qu'il avait faite du système de Nibby, sur le camp prétorien d'Albano, j'ai mentionné après M. Noël des Vergers la belle découverte, due au jeune architecte romain, du temple de *Diane Nemorensis*. Mais il est un grand nombre de points reconnus dans la campagne romaine par cet habile investigateur, et nous espérons que ses consciencieuses études topographiques sur le Latium ne tarderont pas à être publiées (1).

En descendant la côte qui conduit d'Albano à l'ancienne Aricie, entre le quinzième et le seizième mille, M. Pietro Rosa a trouvé une inscription ainsi conçue :

C. FABERIVS. MIL. ET. SEDILIA. IVNONI. DAT.

M. Canina croit que MIL. signifie *miliarium*, sans juste appropriation, ajoute-t-il.

M. Léon Renier, auquel j'ai soumis la difficulté, croit qu'il peut être ici question d'une de ces bornes milliaires de luxe qui ne se trouvaient pas toujours à la limite d'un mille, mais qui indiquaient les différents relais et marquaient l'espace parcouru, comme on en a trouvé dans plusieurs lieux, en Gaule, par exemple, à Tongres et à Autun. (Fragments.)

Ernest Desjardins.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Elles viennent de l'être, il y a quelques jours.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 11 décembre dernier, a voté au scrutin secret pour la nomination d'un membre, en remplacement de M. Quatremère. Sur 34 votans, M. L. Delisle obtient 18 voix, M. Hauréau 9, M. Munk 5; 2 billets blancs. M. Delisle est proclamé académicien.

— La Société des antiquaires de France a renouvelé son bureau pour l'année 1858, dans sa séance du 16 décembre dernier.

M. le comte de Nieuwerkerke a été élu président; MM. Huillard-Breholles et Marion, vice-présidents; MM. Mariette et Cocheris, secrétaires; M. le commandant de la Mare, trésorier; M. de Montaiglon, bibliothécaire.

Cette Société vient de perdre un de ses membres les plus modestes et les plus utiles : deux qualités, dont l'une a toujours bien servi l'autre. On doit à M. Gilbert, que nous avons conduit cette semaine à sa dernière demeure, d'intéressantes descriptions des cathédrales de Paris, de Chartres, de Reims, d'Amiens, de Beauvais, et de remarquables notices sur les églises Saint-Ouen de Rouen, Saint-Wulfran d'Abbeville, Notre-Dame de Riquier. Ses savantes recherches n'ont pas peu servi à la restauration de quelques vieux monuments, et nous croyons savoir que ses indications ont été d'un grand secours à M. Lassus, lorsque cet architecte a dû reconstruire la flèche de la Sainte-Chapelle.

— L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 19 de ce mois, a nommé correspondant M. Stuler, architecte du roi de Prusse, en remplacement de M. de Rauch.

Digitized by Google

— M. de Saulcy, membre de l'Institut, a fait présent à la Bibliothèque impériale d'un certain nombre de monnaies importantes, parmi lesquelles se trouvent trois matapans d'argent du doge de Venise, Jean Soranzo, et du doge Michel Steno. La Bibliothèque a également reçu en don de M. Charvet une médaille en bronze de Barbara Borromeo, comtesse de Novellasa, dont les poëtes et les artistes du seizième siècle ont célébré la merveilleuse beauté.

— On lit dans l'*Echo de la Frontière :*

« Notre Société impériale d'agriculture travaille en ce moment avec un louable zèle : 1° à recueillir pour la bibliothèque les livres imprimés à Valenciennes et ceux qui ont rapport à l'histoire de l'arrondissement ; 2° à former un médailler composé des monnaies qui ont eu cours dans cette ville, et des médailles et jetons qui ont quelque rapport au pays. »

— Il est question de réaliser, dans l'intérêt du musée de Valenciennes, plusieurs améliorations importantes. Mais, comme rien encore n'est décidé, nous ne voulons entrer dans aucun détail : disons seulement qu'il s'agit de prendre des précautions pour préserver de toute avarie les peintures remarquables, et de fournir au public artistique ou simplement curieux de plus grandes facilités pour visiter le local ou pour y travailler. (*L'Echo de la Frontière.*)

— Dans la dernière séance de la Société archéologique du Morbihan, il a été envoyé au président une empreinte du sceau du monastère des Trois-Maries, portant les armes de François d'Amboise ; une médaille de Valens en or, trouvée dans la commune d'Elven ; une pièce de bronze, qu'on croit être du siècle d'Auguste, et qui a été découverte dans les travaux de canalisation de la Vilaine ; une monnaie d'argent de Philippe de Valois, trouvée à Kernec ; une statuette découverte à Locmariaquer dans des travaux de déblai.

— Périgueux est la ville désignée pour être, en 1858, le siége du Congrès annuel de la Société d'archéologie. Cette solennité aura lieu dans le courant du mois de juin. Les fouilles qui s'exécutent en ce moment aux portes de Périgueux et qui ont amené la découverte de thermes romains, donnent à la décision que nous annonçons un certain intérêt.

— M. Camille Saint-Saëns, le jeune compositeur que la Société de Sainte-Cécile de Bordeaux a couronné l'an dernier pour la belle symphonie dont il vint diriger l'exécution au festival, vient d'être nommé organiste de la Madeleine, en remplacement de M. Lefebure-Wely. C'est un poste d'honneur et un hommage mérité pour ce jeune talent qui a tant d'avenir. (*Courrier de la Gironde.*)

— Un avis publié par le maire de Marseille porte à la connaissance

Digitized by Google

du public que le concours pour le prix quinquennal fondé par M. le baron Félix de Beaujour est ouvert dès ce moment.

Ce prix, fixé à la somme de 10,000 francs par délibération du conseil municipal de Marseille en date du 28 septembre 1857, sera décerné en 1861 à l'auteur du meilleur ouvrage sur le commerce de Marseille.

Aux termes du programme indiqué par le donateur lui-même, l'ouvrage pourra paraître sous tel titre que l'auteur voudra lui donner, comme sous celui de *Tableau*, d'*Essai*, ou même simplement de *Mémoire sur le commerce de Marseille*; mais il devra être imprimé au moins à 500 exemplaires par prélèvement sur le montant du prix. Il devra renfermer le tableau sommaire de la navigation et du tonnage du port de Marseille, ainsi que celui des exportations de ce port faites pendant les cinq années précédentes, et indiquer les moyens les plus propres à accroître les unes et les autres, ou à écarter les obstacles qui s'opposeraient à cet accroissement, le tout sous le rapport combiné de l'intérêt du commerce de Marseille en particulier et de celui de la France en général.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au 31 décembre 1860 inclusivement ; ils devront être remis, sur récépissé, à la mairie de Marseille, bureau du secrétariat général. Chaque manuscrit sera accompagné d'une épigraphe et d'un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur. Ce billet ne sera ouvert qu'autant que le prix aura été adjugé à l'ouvrage.

— Les grandes villes de France, à l'imitation de la capitale, font toutes exécuter dans leur sein des travaux d'utilité publique et d'ornementation tout à la fois. Nous avons rendu compte, d'après les journaux des localités, des travaux considérables qui ont été tout dernièrement exécutés à Lyon et à Marseille. Aujourd'hui, c'est le tour de Bordeaux. Parmi les villes qui s'embellissent, les unes commandent leurs travaux directement, les autres se font par la voie du concours. Bordeaux, déjà si belle, a choisi ce moyen pour l'exécution d'une fontaine monumentale sur l'hémicycle des Quinconces.

Au mois d'avril dernier, le maire de Bordeaux fixait, par arrêté, le programme de ce cours ; ce sont les divers projets envoyés qui viennent d'être jugés par un jury d'examen composé, pour la plus grande partie, des membres de l'Institut, architectes, peintres et statuaires, et de quelques personnes considérables de la ville de Bordeaux. Il fallait, pour obtenir le premier prix, non-seulement faire une fontaine monumentale, mais encore rester dans les limites du chiffre d'un devis fixé. Les conditions du concours ont été religieusement suivies, et parmi les sept projets qui ont préalablement été écartés du concours comme ayant dépassé les limites du programme qui veut une fontaine monumentale pouvant s'exécuter pour 200,000 fr. Il en est peut-être qui, sans cette condition, auraient obtenu le premier prix. Quoi qu'il en soit, le projet Y, portant pour devise : *Mente, manu*, et qui a pour auteur M. Auguste Bartholdi, statuaire, est loin d'être un projet ordinaire.

Digitized by Google

Ce projet, exposé en relief, est composé de quatre chevaux marins montés par des tritons, et d'un groupe formé de l'Océan et des deux rivières de Garonne et de Dordogne ; il a paru mieux que tout autre susceptible de réaliser une fontaine monumentale. Il tient compte d'une circonstance fréquente à Paris et qui ne sera pas rare à Bordeaux, c'est que l'eau des fontaines d'ornementation est essentiellement intermittente. Or, il faut que dans ces heures de sécheresse, le corps même de la fontaine ait assez de développement, de mouvement et de puissance pour être acceptable comme monument. Cependant, on pourrait trouver le groupe de M. Bartholdi mal composé et énigmatique : l'agitation et le mouvement des chevaux monstrueux par leur volume, le groupe impossible de l'Océan anéantissant les fleuves ne sont pas justifiés.

La statuaire préfère le calme à l'agitation, et nous croyons qu'il eût été mieux de faire une fontaine représentant la ville de Bordeaux et tous ses attributs. Une foule de villes, et sans aller bien loin, celle de Nîmes, ont suivi cette voie. Tout le monde a admiré la fontaine que Pradier a exécutée pour cette dernière ville, et qui donne à sa grande place un monument si sobre, si calme, si bien composé, où la ville de Nîmes donne les quatre rivières du département. Cependant, comme nous l'avons dit, le projet de M. Bartholdi sort de ligne ordinaire et a obtenu le premier prix. Sauf quelques imperfections de détails, qui disparaîtront à l'exécution, ce monument a de la variété, du mouvement, de la vie, et il est d'un effet grand et original.

— M. Baudouin, cultivateur à Saint-Martin-Eglise, en défrichant une pièce de terre toute voisine de la colonne du coteau de Saint-Etienne, a trouvé un des boulets de canon *dont les volées tirées du château d'Arques*, le 21 septembre 1589, *firent*, au témoignage de Sully, *quatre belles rues dans les escadrons et bataillons de la Ligue.*

Ce projectile, de cinquante-quatre centimètres de circonférence, pèse un peu plus de seize kilogrammes. M. Baudouin a bien voulu, sur la demande de M. Morin, bibliothécaire-archiviste, en faire don à la ville et le déposer à la bibliothèque. (*Courrier du Havre.*)

On lit dans l'*Echo de Vésone :*

Les thermes romains de Périgueux qui viennent d'être si heureusement mis à découvert dans la plaine de Campagnac sont visités chaque jour par de nombreux curieux. C'est peut-être la première fois qu'on aura retrouvé, dans un ensemble aussi complet, les restes d'un monument de cette nature et de cette importance. On possède le palais des thermes de Julien à Paris ; mais on n'avait pas encore vu les dispositions intérieures d'un vaste établissement de bains publics avec les détails qui se révèlent dans les fouilles de Périgueux.

Le Gouvernement vient d'être informé de cette découverte, dont le monde savant s'est ému à juste titre.

Digitized by Google

Si la découverte des thermes romains de Périgueux est une bonne fortune pour l'archéologie, elle est aussi un événement heureux pour l'histoire de notre antique et glorieuse cité de Vésone, en ce qu'ils témoignent de son importance et de la faveur dont elle jouissait sous les Romains.

Nous répondrons à un sentiment général en exprimant ici le vœu que ces constructions séculaires soient conservées, que les fouilles soient continuées sur toute la surface du terrain qu'a dû occuper l'édifice, que ce terrain soit acquis par la ville ou par le Gouvernement, afin que l'édifice lui-même ou plutôt les fondations qui en restent soient laissées intactes et classées au nombre des monuments historiques.

Nous ne possédons aucun renseignement sur l'époque précise de la construction des thermes de Vésone. Cependant, il y a lieu de croire qu'elle remonte aux premières années de la domination romaine. Ce qui le prouverait, c'est une inscription gravée sur un autel antique, dont les caractères sont acceptés généralement comme étant du deuxième siècle, et de laquelle il résulte qu'alors les thermes, tombant de vétusté, furent restaurés par Marcus Pompéius.

Voici cette inscription :

. . . . . .
ET DEO APOLLINI
COBLEDULITAVO
M. POMPEIVS. C. POMP.
SANCTI SACERDOT
ARENSIS. FIL. QVIR. LIB
SACERDOS. ARENSIS
QVI TEMPLVM DEA
TVTELAE. ET THERMA
PVBLIC. VTRAQ. OI
VETVSTAE COLLAB
SVA PECVNIA REST
V. S. L. M.

Cette inscription se traduit ainsi : « Pour s'acquitter d'un vœu, « Marcus Pompéius, prêtre du dieu Mars, affranchi d'origine, de la « tribu Quirina, fils du saint prêtre Caïus Pompéius, consacra cet « autel à..... et à Apollon Coblédulitavien, après avoir rétabli « à ses frais le temple de la déesse tutélaire et les thermes publics « qui étaient tombés de vétusté. »

On peut voir l'autel dans les ruines du château de Barrière, appartenant à M. le commandant de Beaufort, qui recueille et conserve avec soin tous les monuments se rattachant à notre histoire et qui se fait un plaisir de les montrer aux visiteurs avec autant de patriotisme que de courtoisie.

La traduction que nous donnons n'est pas entièrement conforme à celle qui figure dans les *Antiquités de Vésone*. L'auteur exprimait

Digitized by Google

son embarras à l'égard du mot ARENSIS, dans lequel il croyait voir le nom d'une ville. M. l'abbé Audierne a relevé cette erreur dans le *Périgord illustré*, et rendu aux mots SACERDOS ARENSIS leur véritable signification de prêtre de Mars.

Selon toutes les probabilités, les thermes romains de Vésone auraient plus de dix-huit cents ans d'existence!

— Une des curiosités géologiques les plus intéressantes du département de la Loire est, sans contredit, la mine d'Hauterives.

La mine se trouve dans l'étroit vallon de Clarey, au nord-ouest et à cinq minutes du village et du château. Elle semble horizontale du midi au nord, et verticale du levant au couchant. Sous la couche de terre végétale se trouvent les marnes grises, qui se convertissent en chaux dans l'Isère, à Agnin, entre autres; puis les lignites sur une épaisseur de 1^m à 1^m 50; au-dessous on trouve la marne bleue pour les tuiles et les poteries. Cette mine s'étend sur une étendue de 6 ou 7 kilomètres de l'est à l'ouest, et de 5 à 6 kilomètres, dit-on, du midi au nord.

Rien de plus curieux que les galeries creusées dans ces couches de bois : ici l'œil semble reconnaître le mûrier, là le chêne, plus loin le noyer, le châtaignier : ailleurs le poids de la couche supérieure a tellement comprimé le dépôt fossile, que l'on ne distingue aucune espèce particulière. Le mineur coupe les blocs à coups de hache, et si l'exploitation pouvait se faire à ciel ouvert, on obtiendrait des masses énormes.

Le lignite est un excellent combustible; il réunit les avantages d'une chaleur constante et d'une véritable économie, Le seul inconvénient qu'il offre, dit la *Science pour tous*, c'est de répandre en brûlant une odeur sulfureuse inoffensive, mais peu agréable pour quelques personnes. On a remarqué que cette odeur ne déplaît nullement aux vers à soie, et beaucoup de personnes emploient le lignite pour chauffer leurs magnaneries.

— Dans l'une des dernières séances de la Société royale de géographie de Londres qui a eu lieu lundi soir sous la présidence de sir R. Murchison, lecture a été donnée « des nouvelles les plus récentes sur le sort du docteur Vogel dans l'Afrique centrale, » communiquées par le très-honorable comte de Clarendon.

A la requête du Foreign-Office, des instructions avaient été transmises au vice-consul de Sa Majesté Britannique à Khartum, lui prescrivant de faire toutes les recherches possibles concernant le sort du docteur Vogel. Dans l'intervalle, ayant appris qu'un envoyé du roi de Darfur au pacha d'Egypte était arrivé au Caire, le consul Green se mit lui-même en communication avec cet envoyé, et il annonce que le docteur Vogel (Abdul Wahec), d'après le dire de l'envoyé du roi de Darfur, était parti de Bornou pour Berghami, où il avait été bien reçu, et qu'après avoir visité toutes les localités qu'il avait désiré voir, il s'était rendu à Madagu et de là était passé à Borgu, c'est-à-dire

Digitized by Google

Waday, où il rencontra le vizir du prince de Waday, nommé Simalek, qui le traita parfaitement. Il pénétra ensuite dans l'intérieur de cette province et arriva à' la capitale, nommée Wara, où réside le prince Seiaraf, appelé le sultan de Waday, qui est actuellement paralytique. Dans le voisinage de Wara, il y a une montagne sacrée dont l'ascension est interdite à tout le monde. Abdul Wahed (le docteur Vogel), informé ou non de cette défense, gravit cette montagne sacrée, et quand le prince en fut instruit, il donna l'ordre de le mettre à mort, ce qui eut lieu. Cette nouvelle parvint à Darfur, il y a environ sept mois. Lorsque Mahomet Hassen, roi de Darfur, en eut connaissance, il témoigna un vif mécontentement et envoya réprimander le prince de Waday, autrement Borgu.

Caire, le 19 octobre 1857. (*Times.*)

— Autrefois, il n'y a pas bien longtemps, les villes anglaises ne possédaient ni musées ni bibliothèques. Les châteaux avaient leurs galeries de livres et de tableaux, et des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, des trésors d'érudition étaient réservés à la contemplation et à l'étude ou plutôt à la satisfaction d'amour-propre d'un petit nombre. Aujourd'hui, grâce à la générosité, au désintéressement de riches collectionneurs, grâce parfois à l'initiative des communes, nombre de villes ont des musées et des bibliothèques ouverts à tous les citoyens désireux de s'instruire ou d'admirer. Lichfield vient de poser la première pierre d'un musée et d'une bibliothèque, et rien ne sera épargné pour que l'édifice réunisse les conditions de confort et de bon goût nécessaires. (*Illustrated London news.*)

— Dans la séance du 5 décembre, l'Institut de Milan a entendu la lecture des Considérations de M. Ponenti sur la canalisation dans les communes milanaises, en réfutation de quelques objections techniques et économiques faites par plusieurs de ses collègues à l'avant-dernière séance.

M. Jacini a poursuivi le même jour ses Recherches statistiques sur l'ethnographie ; M. Cornalia a exposé ses Observations zoologiques et anatomiques faites sur un nouveau genre de crustacé parasite de la lagune vénitienne, crustacé qu'il appelle *Gyge branchialis;* et M. Maggi a fait connaître quelques traditions trouvées parmi des peuples barbares, tels que les Estoniens, les Australiens du sud et les indigènes de l'Amérique septentrionale : ces traditions révèlent les traces d'une langue primitive.

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

L'Académie impériale de Metz décernera, en 1858, une médaille d'or ou une médaille d'argent aux auteurs qui auront traité convenablement une des questions suivantes :

Agriculture. I. — Etudes présentées, sous forme de *manuel*, sur les constructions rurales pour la grande et la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités d'exploitation.

II. — Mémoire descriptif, avec plan, d'un drainage exécuté dans le département de la Moselle, sur une étendue de plusieurs hectares.

Sciences. III. — Description statistique de l'un des cantons du département.

IV. — *Etude de cette question* : La constitution géologique du sol a-t-elle une influence sensible sur les végétaux qui y croissent spontanément, et a-t-on remarqué que certaines plantes affectionnent certains sols à l'exclusion de tous autres? A-t-on observé, dans le département de la Moselle, des faits qui permettent de résoudre cette question?

Arts. V. — Projet de constructions municipales pouvant s'appliquer, dans son ensemble ou par portion, au plus grand nombre des communes du département, et comprenant une salle d'école de garçons, une salle d'école de filles, avec le logement des instituteurs et des institutrices; la mairie.

Histoire. VI. — Biographie de l'un des hommes célèbres, aujourd'hui décédés, qui ont appartenu au pays messin.

VII. — Carte archéologique du département de la Moselle.

VIII. — Mémoire sur *la puissance temporelle des évêques* dans les villes épiscopales situées entre le Rhin et la Meuse, et particulièrement dans celle de Metz.

Digitized by Google

IX. — Mémoire sur les *invasions et les migrations des peuples germaniques* dans les provinces comprises entre la Suisse et le Rhin.

Les Mémoires devront être adressés, avant le 31 mars 1858, au secrétariat de l'Académie, à Metz.

La Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles a arrêté ainsi qu'il suit le programme des questions proposées pour le concours de 1858 ;

1re question. — « Quels sont les médicaments nouveaux dont s'est enrichie, depuis les vingt-cinq dernières années, la matière médicale ? Discuter leur valeur thérapeutique, en s'appuyant autant que possible sur des faits chimiques. Tracer l'historique et donner une étude complète de chacun d'eux. » — Prix : Une médaille en or de la valeur de 200 francs.

2e question. — Existe-t-il des lésions organiques spéciales qui puissent constituer un genre d'affections désignées sous le nom de *cirrhoses ?* Dans l'affirmative, quels en sont les caractères anatomo-pathologiques, les causes, les symptômes, la marche et le traitement ? — Prix : une médaille en or de la valeur de 300 fr.

3e question. — « Indiquer les faits physiologiques et pathologiques qu'a fait découvrir l'ophthalmoscope. Quelles sont les maladies oculaires dans lesquelles son emploi est utile ? » — Prix : Une médaille en or de la valeur de 300 francs.

4e Question. — Cette question est laissée au choix des concurrents, mais elle devra embrasser un sujet quelconque du domaine de la médecine, de la chirurgie ou de la tocologie (art des accouchements). Prix : une médaille en or de la valeur de 100 francs.

N. B. La Société croit pouvoir appeler l'attention des concurrents sur les deux questions suivantes :

A. — « Discuter les avantages et les inconvénients que peut présenter le traitement de la folie dans les deux circonstances de la *contrainte* et de l'*air libre.* ».

B. — « Etablir les principes d'une géographie pathologique de la Belgique et mettre en rapport avec les diverses affections endémiques décrites, les ressources thérapeutiques que peuvent offrir les produits naturels de chaque localité. »

5e question. — Cette question est également laissée au choix des concurrents, mais elle devra embrasser un sujet quelconque du domaine des sciences naturelles ou pharmaceutiques. — Prix : Une médaille en or de la valeur de 100 francs.

Conditions du concours. — Les membres titulaires et les membres honoraires de la Société, résidant à Bruxelles ou dans la banlieue, sont seuls exclus du concours. Les Mémoires devront être écrits lisiblement en français, en latin, en allemand, en hollandais ou en anglais, et être remis (*franco*) avant le 1er juillet 1858, chez le secrétaire de la Société, M. le docteur Van den Corput, rue d'Arenberg, 14. Ils devront être accompagnés d'un billet cacheté contenant les noms, qualités et domicile de l'auteur, et portant sur l'enveloppe la devise ou épigraphe placée en tête du Mémoire.

Les Mémoires dont les auteurs se seraient fait connaître directement ou indirectement, et ceux qui parviendraient au secrétariat après l'époque fixée, ne seront pas admis à concourir.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Séances et travaux, compte rendu par M. *Ch. Vergé*, 3e série, tome XXII, 12e livraison, décembre 1857. In-8° de 168 pages.

— Statistique de la France féodale, par M. *Moreau de Jonnès*. 12 pages.

— Mémoire sur un ouvrage inédit du chancelier d'Aguesseau, par M. *Francis Monnier*. 26 pages.

— Mémoire sur l'application de la méthode historique à l'étude de l'économie politique, par M. *Wolowski*. 21 pages.

— Mémoire sur les partages de terres que les barbares firent dans les Gaules et sur la propriété des Germains, par M. *Dareste* (suite). 21 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. Joseph Garnier, intitulé *Eléments de l'économie politique*, par M. *Dunoyer*. 11 pages.

— Mémoire sur l'économie rurale de la France, par M. *L. de Lavergne* (suite). 44 pages.

— Mémoire sur Stahl et l'animisme, par M. *Albert Lemoine*. 20 pages.

— Observations sur l'étude et sur l'enseignement du droit, par M. *Dupin*. 3 pages.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DES CHARTES. — 19e année, 4e série, tome IV, 2e livraison, novembre-décembre 1857. In-8° de 104 pages.

— Emprunts de saint Louis en Palestine et en Afrique, par M. *G. Servois*, 19 pages.

Digitized by Google

— Chartes de Fontevraud concernant l'Aunis et La Rochelle, par M. *P. Marchegay*. 39 pages.

— Notice sur le cartulaire des Templiers de Provins, par M. *F. Bourquelot*. 20 pages.

Société impériale zoologique d'acclimatation. — Tome IV, n° 12, décembre 1857. In-8° de 64 pages.

— Sur la chèvre d'Angora, par M. *Bourlier*. Extrait du compte rendu d'une mission en Asie Mineure, présenté à S. Exc. M. le maréchal ministre de la guerre. 14 pages.

— De l'acclimatation et de la reproduction du casoar de la Nouvelle-Hollande, par M. *Florent Prévost*. 7 pages.

— Mémoires sur trois espèces d'insectes hémiptères du groupe des punaises aquatiques, dont les œufs servent à faire une sorte de pain nommé *Hautlé*, au Mexique, par M. *F.-E. Guérin-Méneville*. 4 pages.

— Nouvelles expériences sur l'incision annulaire de la vigne, par M. *Bourgeois*. 2 pages.

Comice agricole de Lille. — Archives de l'agriculture du nord de la France. Tome Ier, nos 8 et 9; livraisons d'octobre et de novembre 1857. In-8° de 64 pages.

— Note concernant une enzootie de pemphigus sur l'espèce bovine, par M. *Loiset*. 4 pages.

— Analyse chimique et rapport sur un engrais commercial, par M. *V. Meurein*. 4 pages.

— Culture de la pomme de terre chardon. 3 pages.

— Instruction sur les soins à apporter dans l'emploi du sulfure de carbone pour la destruction des insectes qui dévorent les grains, par M. *Garreau*. 3 pages.

— Rapport à MM. les membres du comice agricole de Lille sur les colonies pénitentiaires de Loos et de Guermanez, par M. *L. Heddebault*. 6 pages.

— Analyse chimique du tourteau de graines de cotonnier, par M. *V. Meurein*. 2 pages.

— Extrait des procès-verbaux des séances. 12 pages.

— Tableaux météorologiques des mois d'octobre et de novembre, par M. *V. Meurein*. 10 pages.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — Nos 5 et 6, novembre et décembre 1857; in-8° de 40 et de 20 pages.

Livraison de novembre.

— Compte rendu des séances. Section centrale : Comice de Valenciennes; Comice de Saint-Aurand. Section des sciences et manufactures; section de peinture et de sculpture. 8 pages.

— Rapport sur les ouvrages reçus, par M. *A. Médard*. 10 pages.

Digitized by Google

— Des semis en ligne et en rayons par la méthode Lesseur. 1 page.

— Biographie valenciennoise : Philippa, reine d'Angleterre, 1369. Généalogie ; Mémoire sur le tombeau de la reine Philippa, dans l'abbaye de Westminster, par M. *R.-C. Franck*, doyen. 12 pages, 1 planche.

— Note additionnelle sur le même sujet, par M. *L. Cellier*. 4 pages.

— Tableau généalogique de la reine Philippa, ascendante et descendante, depuis Charlemagne jusqu'à S. M. la reine Victoria.

Livraison de décembre.

— Compte rendu des séances ; section centrale ; Comice de Valenciennes. 4 pages.

— Culture des blés anglais dans l'arrondissement de Valenciennes. 5 pages.

— Rapport de M. *J. Huart* sur un ouvrage publié par le Ministère de l'agriculture, ayant pour titre : *Description des espèces bovine, ovine et porcine de la France*. 5 pages.

— Question des alcools; lettre à S. Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. 5 pages.

Sociétés d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. — 3e série, t. VIII. Décembre 1857; in-8° de 40 pages.

— Tentatives de la Société impériale zoologique d'acclimatation pour importer et introduire sur divers points de la France, de l'Europe et de l'Afrique de nouvelles espèces de bombyx serigènes, par M. *N. Joly*. 10 pages.

— Concours régional dans la Haute-Garonne en 1861 ; prime d'honneur agricole; circulaire de M. le préfet ; instruction pour la rédaction du Mémoire à fournir par les concurrents à la prime régionale d'améliorations agricoles. 8 pages.

— Chronique agricole, par M. *Frédéric Lignières*. 6 pages.

— Société de l'Ariége ; séance du 4 novembre, par M. *Rocher*. 8 pages.

— Chronique agricole de l'Ariége, par M. *Laurens*, 8 pages.

Société anatomique de Paris. — Bulletins, 31e année, 1856. 2e série, tome I ; rédigé par M. le docteur *U. Trélat*, secrétaire. In-8° de 576 pages.

---

21 und 22. Combinirte Jahres-Bericht des histor. Kreis-Vereins von Schwaben. — 21 et 22. Rapports annuels réunis de la Société historique d'arrondissement dans le département de Souabe et Neubourg, pour les années 1855-1856, avec une photographie et une

Digitized by Google

lithochromie. Augsbourg, 1856. Paris, Klincksieck. In-8° de XCVI-192 pages.

Rapport sur les travaux de la Société. Découvertes d'antiquités, par MM. Metzger, Kollmann et Th. Herberger.—La marche et l'ancien comté d'Illertissen, par K.-A. Bœhaimb. — La croix pectorale de saint Ulrich, évêque d'Augsbourg, par Scheuermaier (avec lithochromie). — Explication d'une bracteate épiscopale d'Augsbourg, indéterminée jusqu'à ce jour, par Grosshauser (avec lithographie). — Sur une sculpture en bois de la fin du quinzième siècle, représentant le Christ sauveur du monde, par Th. Herberger (avec photographie). — Extraits de chartes et diplômes pour l'histoire de la maison noble de Laubenberg, par Zör; conclusion.

Zeitschrift des Vereins fur Hamburgische Geschichte. — Journal de la Société historique de Hambourg. Tome IV, ou nouvelle série t. I., fasc. 2. Hambourg, Meissner. Paris, Klincksieck, 1856, pages 185-343.

E.-G. Sonnin, architecte de l'église Saint-Michel, par J. Geffeken. — Chant d'église de Jean de Göttingen. — Autres chants de la basse Saxe sur Klaus Kniephof, avec pièces justificatives, — 17e, 18e et 19e séances en 1852, 1853 et 1855. — Hambourg et le tremblement de terre de Lisbonne du 1er novembre 1755. — Le service évangélique luthérien à Lisbonne. — La chapelle des Hambourgeois à Amsterdam. — Mort et funérailles du feld-maréchal Paul Würtz. — J. Mönckeberg, Jost d'Overbeck. — Prohibition de l'histoire de la Hanse de Werdenhagen. — Les armes des comptoirs anséatiques. — Liste des membres de la Société.

Neues Lausitzisches Magazin. Im auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft. — Le Nouveau magasin de Lusace, publié par les soins de la Société des sciences de la haute Lusace, par son secrétaire le Dr *C.-G.-Th. Neumann*. 33e année, 1856. 1-3 fasc. Görlitz, Heinze et comp., 1856. Paris, Klincksieck. In-8° de 258 et 16 pages, avec 4 planches et 4 lithographies.

Le roi Ottokar II et la fondation de la ville de Zittau, par Chr.-Ad. Peschek.—Rapport de Th. Neumann sur les recherches des archives de la ville et du couvent de femmes de Lauban, les explorations diplomatiques dans les archives de la cathédrale de Budissin et les chartes des archives de Marienstern-le-Petit, à Kamenz.—Histoire de l'éducation des abeilles sauvages, par J. Köhler. — Matériaux pour l'histoire du couvent de femmes de Marie-Madeleine de la Pénitence, à Lauban, par Th. Neumann. — Fragment de la 2e partie d'une histoire de la ville d'arrondissement de Lübben, par J.-W. Neumann. — Extrait de la vie de Jean IX de Haugwitz, dernier évêque de Meissen, par Fr. Prihonsky. — Chronicon ven. capituli et colleg. ecclesiæ Budissensis, auctore Mth. Jos. Witzk, par Th. Neumann. — Sur les cylindres et tuyaux qui se trouvent dans une masse de gré ferrugineux sur la Gehmlitz, à Golssen, par G.-C.-F. Lisch. — Observations météorologiques du 1er décembre 1853 au 30 novembre 1854, par Hertel (2 pl. in-fol.). — Eclipses d'étoiles causées par la lune, calculées pour Görlitz en janvier, juillet 1856 (3 tabl. in-4°), par H. de Rothkirch. — Preuve authentique qu'on ne peut donner une double signification au district des Lusici, mais qu'il

Digitized by Google

a toujours formé toute la basse Lusace, à l'exception de la contrée de Soau, par J.-W. Neumann. — L'Acrisie dans la formation des noms de lieu en Lusace, par Bronisch. — Mélanges, etc. Nouvelles de la Lusace, 1856.

Archiv des historichen Vereins von Unterfranken. — Archives de la Société historique de la basse Franconie et d'Aschaffenbourg. 14e vol. 1 fasc. Wurzbourg, 1856, Thein. Paris, Klincksieck. In-8° de 197 et 63 pages.

Esquisse historique et topographique de la ville et de l'ancienne abbaye d'Amorbach, par A. Deben. — La ci-devant paroisse d'Oberzell, par J.-B. Kastler. — Deux fragments de nécrologues (de Wurzbourg et petit Haug), par C.-F. Mooyer. — L'enceinte circulaire sur le Findberge, par A. de Herrlein. — Documents pour l'histoire des inventeurs de l'imprimerie, par L. Heffner. — Matériaux pour l'exploration des légendes populaires de Franconie, par Kaufmann. — 26e Rapport annuel de la Société historique pour l'année 1856; par le Dr M.-Th. Contzen, professeur d'histoire à l'Université.

Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte. — Journal de la Société pour l'histoire et la géographie de Hesse. 7e volume. 1re et 2e livr. Cassel, 1857, Bohne; Paris, Klincksieck. In-8°.

Histoire du couvent de Germerode, d'après les sources authentiques, par Schmincke. — Documents authentiques sur les plus anciennes circonscriptions territoriales et ecclésiastiques de la saline et du village de Nauheim, élevée au rang de ville, dans la province de Hanau, par Ch. de Rommel. — L'abbaye de femmes (ordre de Citeaux), à Kreuzberg, sur la Werra et ses habitantes, par Buff. — Notice sur l'âge des églises dans le comté de Schaumbourg, par C.-W. Wippermann. — Documens pour la guerre de Sept-Ans, par le Dr Landau. — Histoire des colonies françaises dans la Hesse Cassel, par Chr. de Rommel. — Le tribunal de charbon à Erbstads, près Windeck, par le docteur Voemel. — Coutumes, par le Dr Landau.

Archiv für die Geschichte Liv. Esth. und Curlands. — Archives pour l'histoire de Livonie, d'Esthonie et de Courlande, publiées, sous le patronage de la Société littéraire de l'Esthonie, par le docteur *F.-G. de Bunge* et le docteur *C.-J.-A. Paucker*. 8e volume, 1re livr. Reval Kluge. Paris, Klincksieck, 1856.

Introduction de la doctrine évangélique de Martin Luther en Livonie, en Esthonie et en Courlande, par Th. Haller. — Supplément : du commencement de la réforme en Livonie; extrait des travaux littéraires de feu le président Herman de Brevern, par G. de Brevern. — Chronique latine de l'ordre Teutonique, en Prusse et en Livonie, de la fin du seizième siècle, par le Dr J.-A. Paucker. — Chronique allemande de l'ordre des Porte-glaives et des Frères de la maison teutonique en Livonie, tirée des archives du royaume de Wurtemberg, par le Dr C.-E. Napiersky. — Détermination des anciennes frontières de la Livonie, d'après un acte de l'année 1667, par le Dr Paucker.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

MANUEL DU BIBLIOGRAPHE NORMAND, ou *Dictionnaire historique et bibliographique,* contenant : 1° l'indication des ouvrages relatifs à la Normandie depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours; 2° des notes bibliographiques, critiques et littéraires sur les hommes qui appartiennent à la Normandie par leur naissance, leurs actes et leurs écrits; 3° Des recherches sur l'histoire de l'imprimerie en Normandie, *par* EDOUARD FRÈRE (1), membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, des Sociétés des Antiquaires de Normandie et de Londres.

L'ouvrage, que nous annonçons, est un de ceux qui pourront rendre le plus de services à l'histoire provinciale. On y trouve résumées toutes les indications bibliographiques sur l'histoire d'une des plus importantes parmi les anciennes provinces de la France. Le *Manuel du bibliographe normand* nous paraît réunir toutes les conditions, qui peuvent assurer le succès d'un livre de cette nature : indications claires, précises, puisées aux meilleures sources et aussi complètes qu'il a été possible de les donner après des recherches minutieuses et approfondies. M. Ed. Frère, qui a été longtemps libraire-éditeur à Rouen et auquel la Normandie doit d'excellentes publications, telles que l'*Histoire du parlement de Normandie* par M. Floquet, le *Roman de Rou*, etc., etc., M. Frère a voulu éviter aux écrivains, qui s'occupent de l'histoire de Normandie, des recherches, aussi fastidieuses qu'indispensables. Il s'est proposé en même temps de marquer la part que chaque Normand a prise dans l'ensemble des productions intellectuelles de la province; son ouvrage est presque une histoire littéraire de la Normandie. Pour atteindre le but qu'il s'était proposé, il a compulsé les volumineuses collections de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, du *Mercure de France*, du *Journal des Savants*, la *Bibliothèque historique de la France*, du père Lelong, les ouvrages de MM. *Brunet* et *Quérard*, la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, l'*Archæologia*, etc., ainsi que toutes les collections académiques de la Normandie. M. Frère, qui a depuis longues années des relations avec les bibliophiles distingués de la province, a puisé dans leurs collections de précieux documents. Il n'a négligé aucun des renseignements que pouvaient lui fournir les bibliothèques publiques et les riches bibliothèques d'amateurs de la Normandie.

Il a joint aux indications bibliographiques des notes succinctes, mais substantielles, sur la vie et les œuvres des principaux auteurs qui ont écrit sur la Normandie ou qui appartiennent par leur origine à cette province. Enfin l'histoire de l'imprimerie en Normandie, à laquelle M. Frère avait consacré depuis longtemps des recherches spéciales, tient dans cet ouvrage une place considérable. L'auteur a adopté l'ordre alphabétique, qui est le plus commode pour toute espèce de recherches.

L'éditeur, M. Le Brument, libraire à Rouen, a parfaitement secondé M. Frère et bien mérité de la Normandie en publiant avec soin un ouvrage, qui sera le manuel indispensable de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de cette province. M. Le Brument s'est déjà fait connaître par plusieurs éditions importantes, et entre autres par celles des *Visites pas-*

(1) A Rouen, chez A. LE BRUMENT, libraire-éditeur.

Digitized by Google

torales d'Eudes Rigault, archevêque de Rouen au treizième siècle. Nous ne faisons aujourd'hui qu'annoncer le *Manuel du bibliographe normand*; mais nous reviendrons plus tard avec détails sur cet ouvrage lorsque la publication sera plus avancée. Il serait à souhaiter que MM. Frère et Le Brument trouvassent des imitateurs dans toutes les provinces et que nous eussions un jour un recueil, où seraient indiqués tous les ouvrages relatifs à l'histoire provinciale. Il n'y aurait pas de manuel plus utile pour les écrivains qui font des recherches sur l'ancienne France. Nous ajouterons seulement un vœu, c'est que M. Frère place à la fin de l'ouvrage une table des diverses localités avec un renvoi aux noms des auteurs qui s'en sont occupés. Le *Manuel du bibliographe normand* deviendra ainsi de plus en plus facile à consulter et pourra être considéré comme un véritable supplément de la *bibliothèque historique* du père Lelong.

Histoire de l'Académie française, depuis sa fondation jusqu'en 1830, par M. *Paul Mesnard*. Paris, Charpentier, 1857. In-12 de XII-347 pages.

« Une histoire suivie de l'Académie est un chapitre qui manque à l'histoire générale de notre littérature, » dit M. P. Mesnard dans sa préface, et le lecteur qui vient d'achever l'intéressant volume qui nous occupe peut dire qui manquait, car la lacune est désormais comblée. Sans reprendre les travaux inachevés de Pellisson, de d'Olivet et de d'Alembert, laissant de côté les études biographiques et la critique littéraire, M. P. Mesnard ne s'occupe que de la vie publique de l'Académie; il étudie le rôle qu'elle a joué « dans la formation et l'affermissement parmi nous du règne de l'intelligence. Il fait connaître « les rapports de l'illustre Compagnie avec les différents pouvoirs qui se sont succédé en France. » Peut-être l'historien s'est-il laissé un peu charmer par le sujet qu'il avait choisi, et montre-t-il de temps à autre une secrète partialité pour l'institution dont il raconte l'existence. C'est là sans doute le résultat d'un entraînement naturel et bien excusable; mais ce qu'on ne saurait trop louer dans cet ouvrage, c'est le soin apporté par l'auteur dans ses recherches et le style aisé, simple et naturel de son récit.

Un appendice qui a paru quelque temps après la publication de l'ouvrage renferme le nom de tous les académiciens, dans l'ordre chronologique de leur réception, ainsi qu'un tableau des quarante fauteuils qui fait connaître l'ordre de succession.

Lettres d'un mineur en Australie, par *Antoine Fauchery*. Paris, Poulet-Malassis, 1857. XXIII-278 pages. (2 fr. 50 c.)

La préface de cet ouvrage est de M. de Banville, il y fait la biographie de M. Fauchery jusqu'au moment où ce dernier part pour l'Australie. Il nous le montre bien comme une nature un peu aventureuse, aimant l'inconnu et le danger; mais ce qu'il ne peut nous faire voir et ce qui se retrouve à chaque page dans le livre de M. Fauchery, c'est la simplicité de bon goût, c'est surtout la véracité que l'on reconnaît facilement. L'auteur peint sans récitences et sans emphase, il ne se met que fort peu en scène: il n'augmente pas le danger et ne cherche ni à poétiser ni à dénigrer. Il a vu les choses telles qu'elles sont, il les raconte telles qu'il les a vues. Il est peu de livres dont on puisse en dire autant, surtout quand c'est un voyageur qui écrit, qui parle d'un pays

Digitized by Google

lointain et que ce pays a servi de texte à des amplifications plus ou moins exagérées, mais dépassant presque toujours de beaucoup la vérité vraie, quelque pittoresque qu'elle puisse être par elle-même.

ETUDES SUR LE SANG dans l'état physiologique et l'état pathologique, par M. *Parchappe*, inspecteur général des établissements d'aliénés. Brochure in-8° de 68 pages. Paris, 1857, chez Baillière.

Les deux Mémoires qui composent cette brochure, lus à l'Académie de médecine par M. Parchappe, les 29 avril et 20 mai 1856, renferment des idées neuves et intéressantes sur l'analyse quantitative du sang. L'auteur, avec cette clarté et cette précision qui caractérisent ses travaux, a mis en évidence l'erreur commise par tous les chimistes dans les nombreuses analyses du sang qu'ils ont entreprises. Reprenant ce sujet si controversé, M. Parchappe, avec toute l'autorité que donnent d'anciennes et consciencieuses études sur le sang, a enfin indiqué la véritable voie qu'il faut suivre pour arriver à connaître la composition exacte du sang. Ces deux Mémoires, remarquables à plus d'un titre, sont terminés par des recherches sur les proportions de fibrine et sur la coagulation du sang, recherches renfermant plusieurs faits curieux qui font encore mieux apprécier l'esprit d'observation et d'investigation de l'auteur.

MÉMOIRE SUR LE CALENDRIER MUSULMAN ET SUR LE CALENDRIER HÉBRAÏQUE, par M. *R. Martin* (d'Angers), chef d'escadron d'artillerie en retraite. In-8° de XX-169 pages. Paris, 1857, chez Mallet-Bachelier.

Cet ouvrage, composé à l'époque de la guerre d'Orient, mais dont l'impression fut retardée par différentes causes, a été inspiré à M. Martin par la conquête de l'Algérie. Voulant établir la concordance qui existe entre notre calendrier et celui des musulmans, il appliqua les formules données par Francœur et par Ciccolini, et les trouva fausses; il sentit dès lors le besoin de rechercher une méthode simple qui permît de passer facilement d'un calendrier à l'autre; notre contact incessant avec une race que nous étions appelé à diriger et à administrer donnait d'ailleurs un vif intérêt à la résolution de ce problème. C'est le résultat de ses longues et patientes recherches que M. Martin publie aujourd'hui. A-t-il atteint le but qu'il se proposait? Nous le croyons. Les procédés qu'il indique sont aussi simples et d'un emploi aussi facile que le comporte le sujet délicat qu'il a étudié; l'auteur a donc fait faire un grand pas à une question qui maintenant nous intéresse tous. Ajoutons que, non content d'établir péremptoirement ses démonstrations, M. Martin a discuté les résultats obtenus par ses devanciers, et qu'ainsi le lecteur est à même de pouvoir se former une opinion, et de se rendre mieux compte de la valeur de l'ouvrage.

VIE MILITAIRE DU LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE FRIANT, par M. le comte *Friant*, son fils. In-8° de IV-472 pages. Paris, 1857, chez Dentu. (5 fr.)

La vie militaire du général Friant embrasse la longue période de guerre de 1792 à 1815; on sait quelle brillante réputation s'était acquise la division d'infanterie, dont il eut le commandement sous l'em-

Digitized by Google

pire. Excepté les guerres d'Espagne et de Portugal, le général Friant prit part à toutes les campagnes de cette époque à jamais célèbre. Le récit d'une vie remplie par un si grand nombre d'événements devait donc présenter de l'intérêt, au moins au point de vue militaire; c'est ce qu'a pensé M. le comte Friant, son fils. Ecrit avec simplicité, cet ouvrage, malgré cette qualité précieuse, n'offre pas tout l'intérêt auquel on aurait pu s'attendre; il ne donne que le récit de la vie militaire d'un des plus vaillants lieutenants de l'Empereur. On doit regretter que le comte Friant n'ait pas cru devoir consacrer une plus large place à la partie anecdotique de la vie de son père.

DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE ET LE COMMERCE DE L'AFRIQUE ORIENTALE, recueillis et rédigés par M. *Guillain*, capitaine de vaisseau, publiés par ordre du Gouvernement. 2e partie. — RELATION DU VOYAGE D'EXPLORATION A LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE, exécuté pendant les années 1846, 1847 et 1848 par le brick le *Ducouëdic*. 2 vol. in-8°, ensemble de XXIII-1083 pages. Paris, 1857, chez A. Bertrand.

Le voyage entrepris par le capitaine de vaisseau Guillain n'a pas perdu de son intérêt pour paraître onze ans après avoir été commencé. La partie de la côte d'Afrique, visitée par le *Ducouëdic*, est encore si peu connue à tous les points de vue, que le récit de cette exploration offre le plus vif intérêt. En lisant ces deux volumes, on est amené à regretter que les exigences du service de la station de la Réunion, et un peu aussi les circonstances politiques, aient empêché le commandant du *Ducouëdic* d'accomplir en entier la mission qui lui avait été confiée. M. Guillain s'est occupé surtout de l'histoire, de la géographie, de l'anthropologie et du commerce des côtes qu'il a visitées; le récit de son voyage, proprement dit, n'y occupe qu'une place tout à fait secondaire; on doit le regretter, car à en juger par quelques anecdotes qu'il donne çà et là en passant, on est porté à penser qu'il en a négligé beaucoup qui n'auraient pas laissé que d'être curieuses. Quoi qu'il en soit, la relation de ce voyage est très-intéressante et dénote un homme qui s'est attaché à la fois à étudier à fond les pays qu'il a parcourus, à faire prévaloir les intérêts de la France et à faire partout respecter son pavillon; du reste, sans diminuer en rien pour cela le mérite de M. Guillain, nous pouvons dire, avec une juste fierté, que cette triple tendance est celle de tous nos officiers de marine.

GUIDE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE A L'ÉGLISE DE BROU. Bourg en Bresse, 1857. In-8° de IV-160 pages.

L'église de Brou fut élevée, par les ordres de Marguerite d'Autriche, de 1506 à 1536. Le volume que l'on vient de publier n'est autre chose qu'une réédition de l'histoire du P. Rousselet, son dernier prieur; on y a ajouté quelques chapitres se rapportant aux travaux de restauration entrepris, et enfin à l'ouverture des caveaux de Brou qui a eu lieu en 1856 et dans lesquels se trouvaient ensevelis les princes et princesses de la maison de Savoie.

L'histoire du P. Rousselet a été faite avec les documents historiques qu'il a pu recueillir; il nous apprend que Marguerite de Bourbon fit le vœu de consacrer et d'élever cette église, à l'occasion de la maladie de Philippe II, duc de Savoie, et que Marguerite d'Autriche a exécuté sa

Digitized by Google

prouesse. Mais, avant cette époque, il existait déjà un prieuré de Brou dans la Bresse, à une petite distance seulement de Bourg. Ce prieuré fut fondé par saint Gérard, évêque de Mâcon, qui se retira dans cette solitude. Ce fut dans le principe un simple ermitage, où ce pieux prélat mourut en odeur de sainteté en 958. La réputation de saint Gérard ne tarda pas à se répandre et l'on vit s'élever un monastère célèbre. Le P. Rousselet cite ensuite les noms des divers prieurs jusqu'en 1506, époque à laquelle Marguerite d'Autriche obtint du saint-père la bulle qu'elle sollicitait pour l'exécution du vœu de Marguerite de Bourbon. En conséquence, le prieuré fut transporté à Notre-Dame de Bourg, et les travaux commencèrent. L'église est bâtie dans le style gothique; elle est en forme de croix latine. L'auteur entre ici dans une description fort détaillée de l'édifice et des statues et ornements qui le décorent. Dans le chœur se trouvent quatre mausolées. Celui de Marguerite de Bourbon, celui de Philibert le Beau, son fils, et celui de Marguerite d'Autriche, ils sont magnifiques d'exécution. Les vitraux de l'église sont remarquables; aussi l'historien de Brou leur consacre-t-il un chapitre spécial. Il s'occupe aussi d'une façon toute particulière des artistes qui ont travaillé à l'église, de ceux qui ont présidé aux ouvrages et des lieux d'où l'on a tiré les matériaux. Louis de Wanboghem, Allemand de naissance, fut le principal architecte. Le verre pour les vitraux fut exécuté à Brou par Jean Brochon, Jean Orquois et Antoine Noisins, mais on ignore les noms de ceux qui les ont peints. Ce fut aux PP. Augustins que l'église fut confiée. En 1759, il fallut réparer ce monument, et des travaux considérables furent entrepris dans ce but. Pendant la Révolution, l'église de Brou fut convertie en magasin à fourrage, puis rendue au culte le 22 octobre 1814. Tel est en peu de mots cette histoire qui, malgré des détails un peu minutieux peut-être dans lesquels son auteur a cru devoir entrer, ne laisse pas que de présenter un intérêt très-réel.

Nicolas Travers, historien de Nantes et théologien, suivi d'un complément inédit de son histoire, par M. *Dugast-Matifeux*. Nantes, 1857. In-8° de 120 pages.

Voici une nouvelle page ajoutée à l'histoire du jansénisme. Les poursuites dirigées contre Nicolas Travers, par suite de ses opinions religieuses, remplissent la plus grande partie du volume; l'auteur nous les raconte pièces en main au moyen de lettres et de documents officiels. Il nous montre en même temps Nicolas Travers archéologue, combattant Moreau de Montour, et cette partie de son travail n'est pas la moins piquante; rien n'est comique comme cette grande querelle à propos du mot *volianus* expliqué de diverses manières, et la polémique que suscite cette contestation est racontée de la façon du monde la plus amusante. Mais le côté vraiment curieux de la carrière de l'écrivain nantais, ou du moins celui sous lequel sa figure doit subsister, c'est sa grande histoire des évêques de Nantes; c'est là le *monument* de l'écrivain, son œuvre capitale. M. Dugast-Matifeux, après nous l'avoir montré d'abord poursuivi pour sa doctrine, puis taquiné par un savant blessé de son audace, nous le fait voir travaillant à son œuvre avec persévérance et succès. Il a mis à la fin de sa brochure la bibliographie des écrits de Nicolas Travers, et des notes contenant des pièces et des éclaircissements relatifs à la biographie et aux travaux de l'écrivain qui nous occupe.

Parmi les ouvrages de Travers les plus importants, cités par M. Mati-

Digitized by Google

feux, nous mentionnerons : l'*Explication historique et littéraire d'une inscription ancienne conservée à Nantes*, 1723 (anonyme) ; — l'*Histoire abrégée des évêques de Nantes*, in-12 ; — l'*Histoire et l'éloge de Jean Liston*, curé de Saint-Saturnin, in-12 ; — la *Consultation sur le juridiction et approbation nécessaire pour confesser*, in-4° ; — les *Pouvoirs légitimes du premier et du second ordre*, in-4° ; — la *Dissertation sur les monnaies de Bretagne*, in-8° ; — l'*Histoire des évêques du comté et de la ville de Nantes*, où les faits les plus singuliers de l'histoire de l'église, de la ville et du comté sont rapportés, manuscrit in-4°, relié de 820 pages, appartenant à la bibliothèque publique de Nantes et acheté par la mairie aux anciens héritiers de l'auteur ; — *Preuves ou Supplément de l'histoire de la ville et du comté de Nantes*, manuscrit in-fol., relié, et enfin *Traité du contrat de constitution*, également manuscrit.

Par ces divers titres, on peut facilement se rendre compte de l'érudition et de l'infatigable activité de Nicolas Travers. Certes, l'homme qui a tant écrit, et sur des sujets aussi sérieux, méritait bien un biographe, et l'on ne peut que féliciter M. Dugast-Matifeux de l'idée qu'il a eue de consacrer une notice spéciale à ce savant.

Les Compagnies d'Aérostiers militaires de l'an II a l'an X de la République, par M. *G. de Gaugler*, ancien officier de chasseurs à pied. Brochure in-8° de 32 pages. Paris, 1857, chez Corréard. (2 fr.)

Cette brochure renferme des documents curieux sur un corps qui débuta de la façon la plus brillante dans nos armées, et qui pourtant disparut peu d'années après sa création, oublié depuis longtemps déjà par la plupart des généraux. Les compagnies d'aérostiers avaient cependant rendu des services réels sous l'impulsion énergique des hommes remarquables qui les commandaient ; mais l'hostilité de Hoche leur fut fatale, et de l'époque où ce général les éloigna de son armée date le commencement de leur décadence. M. de Gaugler a voulu soulever le voile de l'oubli qui s'était abaissé sur ce corps ; sa brochure, avons-nous dit, est intéressante ; elle remet en lumière un épisode, aujourd'hui presque ignoré, de nos grandes guerres ; elle se termine, enfin, par un certain nombre de pièces justificatives des plus curieuses au point de vue de l'histoire militaire.

France et Brésil, par M. *S. Dutot*, suivi d'une Notice sur la colonie de Dona Francisca, par M. *Aubé*, in-12 de 262 pages, avec 2 cartes. Paris, 1857. Chez Guillaumin.

L'auteur de ce livre a eu pour objet de donner des renseignements aux personnes qui veulent chercher fortune à l'étranger. Il s'est donc appliqué à faire connaître à nos compatriotes les ressources que présentaient le Brésil, ce vaste empire, quinze ou seize fois plus grand que notre patrie, si richement doté par la nature, et pourtant si peu peuplé. Nous pensons qu'il a pleinement atteint son but. Le tableau qu'il fait du Brésil, tant sous le rapport moral que sous le rapport physique, doit engager l'émigration à se porter vers cette partie de l'Amérique du Sud plutôt que vers toute autre partie de cet immense continent. M. Dutot a fort bien su faire ressortir tous les avantages que la France et le Brésil tireraient réciproquement d'un

Digitized by Google

rapprochement plus intime. L'auteur, du reste, a pris soin d'appuyer tous ces aperçus à la fois nouveaux et judicieux, ainsi que tous ses raisonnements, de chiffres officiels qui en démontrent la vérité incontestable. En un mot, il a envisagé le Brésil sous tous ses points de vue, de telle sorte qu'après avoir lu son livre, on peut se faire une idée nette de ce pays. Une notice de M. L. Aubé sur la colonie de Dona Francisca, dont le climat salubre se rapproche tant de celui du midi de la France, termine ce volume intéressant, complété par trois autres annexes, sur la géographie du Brésil, sur son budget et sur son commerce et son industrie.

La Cryptographie dévoilée, ou Art de traduire et de déchiffrer toutes les écritures en quelque caractère et en quelque langue que ce soit, par M. *C.-F. Vesin de Romanini*, in-8° de 260 pages. Paris, 1857, chez l'auteur.

Le titre de l'ouvrage de M. Vesin de Romanini indique un sujet plus général que celui traité par l'auteur. M. Vesin, en effet, ne s'est occupé que d'une seule manière d'écrire secrètement, et, par suite, d'un seul procédé pour déchiffrer, car tous les systèmes qu'il représente reviennent, au fond, à celui adopté par Jules-César pour sa correspondance, c'est-à-dire la composition d'un alphabet dans lequel les lettres sont transposées ou remplacées soit par un chiffre, soit par un signe quelconque. Une dépêche écrite ainsi ne présente donc pas de grandes difficultés à déchiffrer, puisque l'on écrit les mots tout entiers et que l'on a, pour faciliter la lecture, les redoublements de certaines lettres, la répétition fréquente de certaines autres, etc., etc. L'auteur n'a point osé aborder la lecture de dépêches écrites en *signes* représentant plusieurs mots à la fois, et même souvent une phrase entière, telles que les dépêches chiffrées par l'administration des télégraphes, soit pour le service électrique, soit pour le service aérien ; M. Vesin ne s'est pas occupé non plus d'un système d'un emploi fort simple, mais très-difficile à déchiffrer, et qui consiste à représenter les syllabes ou les mots par un nombre quelconque, ce qui permet de changer chaque jour la clef des dépêches en effectuant sur ces nombres toutes les opérations arithmétiques possibles. On le voit, l'ouvrage de M. Vesin laisse beaucoup à désirer ; mais tel qu'il est il peut rendre de grands services, car le système qu'il a étudié dans tous ses détails est le plus généralement usité, et, d'ailleurs, il a appliqué son procédé aux langues française, anglaise, allemande, latine, espagnole et italienne ; il a enfin indiqué une manière simple de déchiffrer une lettre écrite dans une langue que l'on ne comprend pas, et réciproquement.

État militaire de la Péninsule, par M. *Charles Martin*, chef d'escadron aux dragons de l'Impératrice, in-8° de 179 pages. Paris, 1857, chez L. Martinet.

M. le commandant Martin a eu pour but d'étudier le rôle qui est désormais dévolu à l'armée espagnole ; pour cela, il a dû envisager son passé et, par suite, les modifications à introduire dans le système militaire de la Péninsule. Ces études dénotent chez leur auteur une connaissance approfondie de l'organisation intérieure et de l'esprit actuel de l'Espagne. Ce volume renferme des appréciations d'un ordre élevé sur l'état politique et moral de ce pays. Malheureusement, il est à crain-

Digitized by Google

dre que les conseils de M. Martin aient peu de retentissement de l'autre côté des Pyrénées.

ETUDES SUR LA GÉOGRAPHIE BOTANIQUE DE L'EUROPE, et en particulier sur la végétation du plateau central de la France, par M. *Henri Lecoq*. Tome VII. In-8° de VII-601 pages. Paris, 1857, chez Baillière.

Cette publication de longue haleine, entreprise par M. Lecoq, continue à présenter un vif intérêt aux botanistes. Le septième volume, qui vient de paraître, renferme des notices curieuses et bien faites sur quinze familles; nous citerons parmi les plus intéressantes celles consacrées aux Synanthérées, aux Gentianées, aux Personnées, etc., etc.

LA BATAILLE D'INKERMANN, livrée le 24 octobre (5 novembre) 1854. Episode de l'histoire de la guerre écrit en décembre 1854. Traduit de l'allemand par M. *C. Soye*, capitaine au 1er de voltigeurs de la garde impériale. In-8° de 160 pages, avec une planche. Paris, 1857, chez Corréard. (5 fr.)

De toutes les publications inspirées par la guerre d'Orient, celle qui, bien certainement, a produit le plus de sensation dans le monde militaire, est la relation de la bataille d'Inkermann, attribuée au général Dannenberg, commandant en chef les deux corps russes qui ont combattu contre nous dans cette journée si glorieuse pour nos armes. Cette brochure tire un attrait tout nouveau du nom de son auteur putatif. Du reste, il est certain que l'auteur, quel qu'il soit, a été témoin oculaire de cette lutte héroïque et qu'il servait dans l'armée russe. La connaissance exacte qu'il a eue des ordres, des mouvements et des pertes de l'ennemi, annonce un officier ayant une haute position et l'habitude d'un grand commandement. Grâce à cette relation, on peut se rendre un compte exact de toutes les phases de la bataille, puisque l'on est à même de comparer maintenant les récits des alliés et ceux des Russes, et que, par suite, on sait tout ce qui s'est passé de chaque côté. M. le capitaine Soye ne s'est pas borné à traduire simplement la brochure allemande, il y a ajouté de nombreuses notes, tirées pour la plupart des ouvrages de l'archiduc Charles et du général Jomini, notes qui permettent de comprendre plus facilement les fautes commises par les généraux russes; enfin il termine par des extraits excessivement curieux du journal d'un médecin allemand attaché à l'armée russe de Crimée. Des considérations intéressantes de M. Soye sur la bataille d'Inkermann, les rapports officiels des généraux en chef français et anglais, ainsi que quelques tableaux sur l'artillerie, les armes à feu et les mesures russes terminent ce volume dont l'intelligence est facilitée par une fort belle carte. On doit donc remercier le capitaine Soye qui, au lieu de donner une traduction pure et simple, a bien plutôt composé une œuvre nouvelle d'un intérêt puissant.

ERINNERUNGEN UND EINDRUCKE. — Souvenirs et impressions d'un voyage en Grèce, par *W. Vischer*, professeur à l'Université. Bâle, librairie Schweighauser. Paris, Klincksieck, 1857. X-701 pages gr. in-8° (10 fr. 75 c.).

M. Vischer a publié, en 1855, ses *Matériaux épigraphiques et archéologiques*, qui contiennent les résultats les plus importants du voyage qu'il

Digitized by Google

avait entrepris en Grèce dans les mois de mars à juin 1853 ; aujourd'hui il nous donne un rapport détaillé sur son genre de vie, ses observations, ses impressions, et une description plus complète des monuments et des contrées qu'il a visitées, et s'il apporte peu de renseignements nouveaux sur ce dernier sujet, il montre partout l'exactitude la plus scrupuleuse dans ses recherches topographiques. L'ouvrage se divise en quatre parties principales : la première, qui sert en même temps d'introduction, comprend le voyage de Rome à Corfou, la capitale de cette île et le reste du trajet jusqu'à Athènes ; la seconde décrit la ville d'Athènes, notamment les monuments de l'Acropole, les points les plus importants de l'Attique, Sunium, la côte orientale jusqu'à Rhamnus, Phyle et Eleusis ; la troisième donne le récit du voyage dans le Péloponèse, l'Achaïe exceptée, et touche presque tous les points importants de la presqu'île, la partie méridionale de la Messénie, la Laconie et la pointe sud-est de l'Argolide ; la quatrième nous conduit à travers la Béotie, la Phocide, le pays des Locriens orientaux, aux Thermopyles et jusqu'aux frontières nord-est de la Grèce indépendante, et de là par le nord de l'île d'Eubée à Chalcis, avec retour à Athènes par Aulis et Oropos. L'ouvrage se termine par quelques observations sur Constantinople, que l'auteur a visité en rentrant dans sa patrie, et des considérations générales sur le caractère et la vie politique des Grecs, empreintes d'un sentiment d'impartialité et de modération qu'on ne saurait trop louer.

THE KINGDOM AND PEOPLE OF SIAM, ETC. — Le Royaume et le peuple de Siam, avec un récit de la mission envoyée dans cette contrée en 1855, par *sir John Bowring*. 2 vol. Londres, Parker et fils. Paris, Stassin et Xavier.

Sir John Bowring, l'auteur de ce livre, fut le chef même de la mission envoyée dans le royaume de Siam par l'Angleterre, et, à ce titre, il est mieux que personne en mesure de donner un tableau exact de cette contrée et de ce peuple ; aux informations personnelles sur les mœurs et les coutumes de Siam, que son séjour, d'ailleurs de courte durée, lui a permis de prendre, il a joint des recherches historiques très-complètes qui donnent un très-sérieux intérêt à cet ouvrage sur une des nations les plus importantes et les plus avancées dans la voie de la civilisation de la région méridionale de l'Asie. Il a réuni et distribué selon une excellente méthode tous les renseignements positifs sur l'histoire, la géographie, l'ethnologie, les coutumes et les productions de la nation siamoise, et les chapitres qu'il consacre spécialement à l'étude des mœurs et au développement de la civilisation dans cette contrée sont particulièrement curieux.

D'après ce que rapporte M. Bowring, d'après le récit qu'il nous fait de ses entrevues avec les deux rois, qui, avec des attributions différentes, gouvernent simultanément le royaume de Siam sur le pied d'une égalité presque entière, les idées, les inventions, certaines habitudes même de la société européenne semblent avoir à Siam un accès qu'elles n'obtiennent pas facilement dans d'autres parties indépendantes du continent asiatique. Les deux rois parlent la langue anglaise ; ils s'occupent avec intérêt des découvertes soit scientifiques, soit purement mécaniques de l'Europe ; à certains détails près, l'intérieur de leurs palais, dans la partie intime, rappelle tout à fait, par l'ameublement, dit M. Bowring, la demeure d'un gentleman anglais. Mais aussi, comme

Digitized by Google

on le voit, si l'influence de l'Occident pénètre largement dans le royaume de Siam, cette influence paraît présenter un caractère bien exclusif, et nous pouvons peut-être regretter qu'elle soit trop uniformément anglaise.

THE HISTORY OF THE DECLIN AND FALL OF THE ROMAN EMPIRE, ETC. — Abrégé de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire Romain, de Gibbon, renfermant les recherches des commentateurs les plus récents, par M. *William Smith*. Londres, John Murray. Paris, Stassin et Xavier.

L'ouvrage de Gibbon, qui contient en réalité l'histoire du monde pour une période de plus de douze siècles, depuis les Antonins jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1456, c'est-à-dire l'histoire de la chute de l'empire romain et celle presque complète du moyen âge, reste, malgré la date déjà ancienne de sa première publication, l'un des livres les plus intéressants écrits sur l'époque intermédiaire qui lie le monde ancien à la civilisation moderne, et son étude est indispensable au lecteur qui, familiarisé avec les annales de la Grèce et de Rome, veut connaître la suite d'événements compliqués qui conduit à la formation des sociétés actuelles. Toutefois, il ne forme point, pour ceux dont l'âge et l'expérience n'ont pas encore fixé suffisamment les idées, une lecture qu'on puisse leur conseiller sans réserve. Certaines préoccupations de l'école philosophique du dix-huitième siècle ont souvent entraîné l'auteur dans des dissertations dont les conclusions sont historiquement parfois très-contestables, et qui au moins sont souvent inutiles et fatigantes. En outre, bien des faits ont pris, à la suite des travaux des historiens modernes, un aspect tout différent de celui sous lequel Gibbon les présente. C'est pour éviter ces inconvénients, tout en conservant la substance du livre, que M. Smith s'est déterminé à écrire, surtout au point de vue des études classiques, l'abrégé qu'il offre aujourd'hui au public. M. Smith, en se conformant, en général, au plan de Gibbon, n'a pas cru devoir, comme il le déclare lui-même, se renfermer exactement dans les limites de l'œuvre primitive; il l'a prise pour guide, mais en se réservant une certaine liberté dans la distribution des matières, dont il s'est particulièrement attaché à écarter les détails purement secondaires, afin d'accorder plus d'étendue aux faits principaux dont l'influence a été dominante. Son livre, d'ailleurs, suffisamment développé, présente un récit très-complet des grands événements de cette portion de l'histoire du monde; il renferme l'histoire des derniers temps de l'empire romain, celle de l'Italie après la chute de l'empire d'Occident; l'esquisse des grandes querelles religieuses, les principales invasions des barbares; la formation de la domination franque dans les Gaules et de l'empire de Charlemagne; l'histoire de Mahomet et de la conquête turque; les vicissitudes de la puissance des califes, les croisades, la chute de Constantinople, etc. L'abrégé de Gibbon forme ainsi le complément naturel des excellents résumés de l'histoire de la Grèce et de Rome, de M. W. Smith, et il maintiendra certainement l'honorable réputation que ceux-ci ont méritée à leur auteur parmi le public studieux.

LECCIONES GRIEGAS, ou Introduction de la jeunesse espagnole à l'étude de la langue grecque, par le docteur *Lazarus Bardon y Gomez*,

Digitized by Google

professeur de littérature grecque au gymnase de Madrid. Madrid, C. B. Baillière; Paris, Mme Denné-Schmitz, 1857. 1 vol. in-12 de 336 pages.

Les auteurs surveillent d'ordinaire avec soin l'impression de leurs ouvrages, peu les impriment eux-mêmes, comme l'a fait l'auteur du livre ci-dessus. Cette collection de morceaux choisis se divise en trois livres. Dans le premier, les règles grammaticales, prises dans Constantin Lascaris et d'autres grammairiens, y sont corroborées par des exercices sur les déclinaisons, les conjugaisons et les autres parties de la syntaxe grecque. Les belles et faciles narrations de la Genèse y précèdent les extraits d'Apollodore, de Diodore de Sicile, de Strabon. Le livre II se compose de morceaux choisis des historiens grecs, de Démosthènes, de Platon, de Lucien et du célèbre traité d'Hippocrate sur l'air, les eaux, etc. Le troisième est entièrement consacré à la poésie. Après les vers dorés de Pythagore, la traduction grecque d'Apollinaire d'un des plus beaux psaumes de la Bible, viennent les passages les plus remarquables de la poésie lyrique, bucolique, les tableaux les plus intéressants de l'épopée et les scènes les plus vives du théâtre.

Diccionario geografico de Correos de España, par *Gonzalez Ponce*, Madrid, C. Bailly-Baillière. Paris, agence de la librairie espagnole, quai de l'Ecole, 20.

Ce Dictionnaire des courriers d'Espagne semble répondre à notre Manuel des franchises, publié par l'administration des postes en 1856. Un discours préliminaire expose le plan de l'ouvrage et fournit des observations précises pour le consulter avec fruit. Il est suivi d'une revue historique et géographique de l'Espagne, avec les divisions territoriale, administrative, judiciaire, militaire et ecclésiastique du royaume; d'un dictionnaire de toutes les villes, villages, maisons de campagne, où l'on peut adresser des lettres, avec l'indication des lieux où se reçoit le courrier, du nombre d'habitants du district, et de la distance de chaque endroit à la capitale. Viennent ensuite des tables désignant avec détail les courriers maritimes d'Espagne, de France et d'Angleterre, les principales villes de l'étranger pour lesquelles on peut ou non affranchir la correspondance; les tarifs des courriers tant pour l'intérieur que pour les pays avec lesquels il y a des conventions postales; une notice de toutes les autorités et corporations qui ont le droit de franchise; un index alphabétique de tous les bureaux de poste, avec leur classe, l'administration principale d'où ils dépendent, la province à laquelle ils appartiennent et les routes suivies par les courriers en partant de Madrid; un autre index de tous les tribunaux d'Espagne et d'outremer, comprenant l'étendue du ressort, la province dont ils font partie et l'administration où le courrier est reçu; enfin un résumé de la législation postale, tous les détails désirables sur les chemins de fer, les télégraphes ordinaires, les télégraphes électriques et un tableau comparatif des poids, mesures et monnaies ayant cours légal en Espagne, avec les poids, mesures et monnaies des pays étrangers.

Coleccion de canones y *de todos los concilios de la Iglesia de España y America en latin y en castellano*, par *D. Juan Tejada y*

Digitized by Google

Ramiro. 5 vol. grand in-4°. Madrid, Rivadaneyra. Paris, Stassin-Xavier.

Cet ouvrage, recommandé par les évêques espagnols à la protection de leur gouvernement, forme une riche collection de documents inédits accompagnés de notes, d'explications et de variantes des plus utiles. Le tome premier contient les anciens conciles soit œcuméniques ou généraux, soit particuliers, tenus hors de l'Espagne, mais acceptés par l'Eglise espagnole. A la fin se trouve un appendice sur l'autorité des conciles espagnols, quatre conciles apostoliques, les canons et les constitutions dites apostoliques. On arrive ainsi jusqu'à la moitié du sixième siècle, et l'on possède les canons de trente-trois conciles. Le deuxième volume donne les canons de trente-six conciles espagnols, à commencer par celui d'Elvire, en 324, jusqu'à celui de Mérida, en 666. Il contient aussi cent trois décrétales envoyées par les pontifes romains à l'Eglise de ce temps. Le troisième volume comprend cent trente-huit conciles tenus en Espagne depuis l'invasion des Sarrazins jusqu'au concile de Trente. On y a joint le second et le quatrième concile de Constantinople, le quinisexte et le second de Nicée. Le quatrième volume est consacré au concile de Trente. Là se trouvent l'histoire diplomatique, disciplinaire, bibliographique, relative à l'Espagne, vingt-un discours prononcés par des Espagnols et les décisions de la sacré congrégation interprète du concile. Dans le dernier volume sont réunis les conciles tenus depuis le concile de Trente, tant en Espagne que dans l'Amérique espagnole, au nombre de quarante, il se termine par le concordat passé avec le saint siége, à la fin de 1851.

Lettere inedite. — Lettres inédites de quelques italiens illustres. Milan, Ripamonti-Carpano, 1856. In-4° de 95 pages.

L'Italie édite beaucoup d'anciens documents historiques. Par malheur, ce grand travail de publication se fait dans la Péninsule, comme en beaucoup d'autres pays, avec fort peu d'ordre et de méthode. Des pièces intéressantes sont tirées à grand'peine de la poussière des bibliothèques et des archives pour retomber aussitôt après dans l'obscurité des colonnes d'un journal ou d'une brochure. Il serait donc impossible de noter toutes les publications de pièces inédites que l'Italie se plaît à produire. Il est bon cependant d'appeler l'attention sur les recueils de certaine importance comme celui que l'on doit à M. *Will. Braghirolli*. Ce volume contient des lettres de Laurent de Médicis, L. Arioste, Paul Jove, Trissin, Ruccellai, Castiglione, Tasse, P. Perugin, Vicellio, Jules Romain, Bologna, Pindemonte, Metastase, Monti, Giordani, Manzoni, etc.

Della letteratura italiana. — De la littérature italienne dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Œuvre posthume de M. *Camille Ugoni*. Vol. I et II. Milan, Jos. Bernardoni di Giovanni, 1856.

Au dix-huitième siècle, et surtout dans la seconde moitié de cette époque célèbre, la littérature française étend partout son influence, de sorte qu'on a pu dire avec vérité qu'en ce temps la France est comme le sénat de la république des lettres. L'imitation de la France est particulièrement sensible chez les littérateurs italiens de ce siècle. En lisant l'ouvrage de M. Ugoni, on se retrouve à chaque instant au milieu de cette société élégante, spirituelle, légère surtout, dont les bons mots

Digitized by Google

partis des salons de Mᵉ Geoffrin et de Mˡˡᵉ Lespinasse avaient bientôt fait le tour de l'Europe. M. Ugoni, dans les deux premiers volumes (l'ouvrage en aura quatre), présente la biographie de Baretti, de Parini, de Galiani, de P. Verri, de Jos. Toaldo, de Casti, de Spallanzani, de Lampredi, d'Alex. Verri, de Beccaria, de Lagrange, de Pignotti, d'Isid. Bianchi, de Federici. On peut reprocher à la forme biographique adoptée par l'auteur d'isoler les personnages et de ne pas les placer dans le vrai milieu qui seul permet de les comprendre parfaitement. Mais, comme biographies, ces études sont excellentes et mériteront d'être toujours consultées.

Le antichità dei Bonaparte. — Les antiquités des Bonaparte, avec une étude historique sur la marche de Trévise, par M. *Frédéric Stefani*, précédé d'une introduction, par M. *Lucien Beretta*. Venise, Cecchini, 1857. Grand in-4° de XVI-176 et 167 pages.

Le premier volume de ce grand ouvrage, qui sera pour la famille Bonaparte ce que les *antiquités d'Este*, par M. Muratori, sont pour une des familles princières les plus puissantes d'Italie, vient de paraître à Venise, tiré seulement à cent exemplaires. Nous annoncions dernièrement le travail consacré par M. Passerini (arch. stor. Ital., 1856) à l'éclaircissement de la période la plus éloignée de la généalogie des Bonaparte. Aujourd'hui, c'est de l'époque purement historique qu'il s'agit, et l'auteur, M. Stefani, commence avec le premier des Bonaparte. La dernière des paginations que nous avons indiquée se rapporte aux documents publiés, documents d'une authenticité incontestable et qui jettent un jour tout nouveau sur l'histoire de cette race illustre qui devait donner à la France sa quatrième dynastie. L'importance d'une pareille publication nous obligera à y revenir prochainement avec détail; l'œuvre n'est point encore finie; ce n'est qu'une première partie; mais elle fera vivement désirer que l'auteur poursuive son œuvre jusqu'au bout. La France ne saurait applaudir trop vivement les savants étrangers qui savent profiter pour la gloire des trésors enfouis dans les archives de leur pays.

Commedie e satire. — Comédies et satires de Louis Arioste, avec une introduction et des notes, par M. *Jean Tortoli*. — Florence, Barbera Bianchi et Comp., 1856. 1 vol.

La plus grande nouveauté que présente ce volume, c'est l'introduction dans laquelle M. Tortoli a voulu juger l'Arioste. Les satires du grand poëte accompagnent presque toutes les éditions modernes du Roland furieux et ont fait justement et depuis longtemps placer l'illustre poëte au premier rang des satiriques. Les comédies, moins connues, méritent moins de l'être. D'où vient cette infériorité de l'Arioste dans le genre dramatique? C'est ce que M. Tortoli essaie d'expliquer. Pleine de faits nouveaux, d'appréciations exactes, l'introduction ne dit pourtant pas le dernier mot sur l'Arioste. M. Tortoli ne rapproche pas d'assez près son héros du temps où il a vécu. Le milieu social dans lequel s'est trouvé l'Arioste n'est pas tout entier dans les récits de Guicciardin. Il y avait à saisir des faits plus caractéristiques; il fallait voir la vie du seizième siècle italien au delà, ou mieux au-dessous des observations d'un écrivain diplomate. Alors une fois le temps mieux connu, la biographie se serait éclairée d'une lumière nouvelle, les conclusions généralement sages de l'auteur auraient pris une force et une autorité que méritaient le zèle et la patience de l'auteur.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

DU

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN ANGLETERRE.

TRAVAUX DE L'ASSOCIATION BRITANNIQUE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.

Le progrès des études scientifiques dans la Grande-Bretagne ne se sépare plus aujourd'hui du mouvement d'entreprises économiques, industrielles et commerciales, qui fait toute la vie de la race anglo-saxone. Les institutions destinées à l'avancement et à la vulgarisation des sciences présentent, dans ce pays, des caractères qui, chez nous, appartiennent exclusivement à des associations ou à des établissements commerciaux et industriels. En Angleterre, presque tout se fait par l'action individuelle des associations. Elles réclament seulement parfois le patronage de quelque grand nom, d'un lord ou d'un prince, dont le crédit est mis à profit, pour l'objet qu'on veut atteindre; mais l'État n'intervient jamais directement. De là, une foule de Sociétés savantes, livrées à leurs propres forces et simplement soutenues par des contributions volontaires, des legs ou des donations. La destinée de ces associations scientifiques participe naturellement des chances attachées à toute entreprise tentée par une réunion d'actionnaires. Les unes prospèrent, les autres végètent; plusieurs même sont obligées de se dissoudre et disparaissent. L'intérêt que prend le public aux travaux de ces sociétés décide de leur avenir, et règle, pour ainsi dire, leurs déterminations. D'Académies, comme nous les entendons sur le continent, il n'en existe pas en Angleterre. Le public manifeste-t-il peu de penchant pour tel ordre de travaux, qui peut avoir pourtant son utilité et sa valeur,

Digitized by Google

les encouragements manquent à ceux qui désirent s'y livrer. Nulle protection supérieure et efficace ne veille pour maintenir le niveau de l'enseignement, n'intervient pour que chaque branche des connaissances humaines ait sa place, son progrès et ses organes officiels et ne soit pas sacrifiée au caprice du goût. En France, chaque ordre d'études attend sa récompense; au delà de la Manche le public décide de tout; on est à sa merci, et si l'on veut parvenir dans les sciences, on se trouve naturellement forcé de le flatter dans ses préférences et ses préjugés, quand l'on prétend tirer de son propre travail des moyens d'existence. Un pareil état de choses offre de grands inconvénients ; il a pourtant aussi ses avantages. Il les a surtout chez un peuple habitué, depuis longtemps, à se gouverner lui-même, dans un pays où chacun trouve en soi une forte dose d'initiative personnelle. Le savant, le littérateur anglais apprend ainsi à compter moins sur l'appui des autres, et il fait en conséquence plus d'efforts par lui-même pour le progrès des sciences auxquelles il s'intéresse. L'histoire de certaines sociétés anglaises prouve combien, malgré l'absence de protection du pouvoir, la culture intellectuelle peut trouver dans le public de facilités et d'encouragements. Les Anglais apportent tant de zèle à faire eux-mêmes ce dont leur gouvernement ne se charge pas, qu'ils parviennent souvent à faire aussi bien qu'il aurait fait lui-même ; quoique, il faut le dire, aucune de leurs créations privées n'ait le caractère de durée et de vitalité, qui appartient à plusieurs des institutions scientifiques de la France.

L'histoire des Sociétés savantes en Angleterre reflète donc, encore plus que chez nous, l'état intellectuel du pays et le degré de culture de ses habitants. L'action et l'allure de ces associations, leur direction et leurs tendances donnent réellement la mesure du progrès scientifique et littéraire. Plus ces associations comptent de membres, plus la sphère de leurs travaux est étendue, mieux on peut saisir, par leurs travaux, le développement qu'a pris chez nos voisins, l'ordre des sciences qui font leur objet. Voilà pourquoi, voulant donner une idée de l'état des recherches scientifiques, dans la Grande-Bretagne, depuis vingt-cinq ans, je prendrai pour guide une de ces sociétés, la plus vaste peut-être qui se soit encore formée pour l'avancement des sciences, dans le Royaume-Uni.

En 1831, un certain nombre de savants, occupant dans les universités ou dans l'opinion, un rang élevé, formèrent le projet d'unir leurs efforts, et de faire converger vers un but commun leurs propres travaux, afin d'accélérer, s'il était possible, le progrès des sciences dans la Grande-Bretagne. Une première difficulté se présentait pour la réali-

Digitized by Google

sation de ce projet. Dans ce pays, il n'y a pas, comme en France, une métropole scientifique ne laissant, hors de ses murs, qu'un petit nombre d'hommes éminents, et pouvant ainsi devenir le siége d'une société telle qu'on la rêvait. Si Londres est la capitale incontestée du commerce anglais, il ne l'est pas à beaucoup près autant de la science britannique. En Ecosse, les sciences sont cultivées avec autant de succès et plus d'ardeur encore qu'en Angleterre. Les universités retiennent à Oxford et à Cambridge, à Dublin, à Edimbourg et à Aberdeen, des hommes qui, fixés à Londres, ne le céderaient en rien à ce que cette cité compte de plus éminent. Les loisirs de l'état écclésiastique permettent à une foule de ministres anglicans qui habitent dans de petites localités, de se livrer aussi sérieusement à l'étude, que s'ils étaient fixés dans de grands centres intellectuels. Donc, pour centraliser les efforts des savants, on ne pouvait faire choix de Londres ou de quelque autre ville; les rayons lumineux étaient trop dispersés pour qu'on les pût ramener tous à un même foyer. Et cependant un centre d'action était nécessaire, un comité central devait être institué; car comment concentrer, sans un point de concentration ! Un seul moyen restait praticable; c'était d'adopter un centre mobile, qu'on transporterait tour à tour dans les principales localités de l'Angleterre, de façon à faire sentir successivement l'action de l'association sur chaque région, sur chaque comté. L'Association britannique décida donc que, tout en constituant une Société composée de membres contributeurs volontaires, ayant son bureau, ses officiers, ses comités, elle n'appartiendrait pas cependant à une ville déterminée, et qu'elle tiendrait ses sessions, à tour de rôle; dans une des principales cités du Royaume-Uni. La première réunion eut lieu en 1832 à York, ville placée presque à égale distance de Londres et d'Edimbourg, d'Oxford et de Cambridge, et qui avait, par conséquent, tous les caractères d'un point central pour les hommes d'étude. On appela à y prendre part les membres de toutes les Sociétés savantes reconnues de la Grande-Bretagne et même des savants étrangers; on plaça à la tête de l'Association, un comité général se subdivisant, à chaque session, en un certain nombre de sous-comités spécialement chargés de poursuivre, en différentes villes, les recherches et expériences jugées utiles. De cette façon, l'Association, tout en conservant son caractère nomade, offrait cependant les avantages des Sociétés sédentaires.

Voilà pour l'organisation de l'Association. Quant à son rôle scientifique, voici celui qu'on lui assigna. Les sciences embrassent des branches si nombreuses, et sont cultivées dans des directions et

Digitized by Google

avec des esprits si divers, qu'il devient impossible, à ceux qui éprouvent le besoin d'en suivre le progrès, de saisir, à un moment donné, l'état des connaissances et des recherches. Tantôt les livres manquent, tantôt ce sont les hommes qui font défaut. Un savant s'engage dans une voie d'observations et d'expériences, sans pouvoir profiter des lumières d'un autre qui l'a devancé, mais n'a pas encore publié toutes ses découvertes. Faute de se connaître, on ne s'éclaire pas ; et faute d'être éclairé, on ne comprend pas toujours l'importance qu'il y a à se connaître. Enfin, le public, dont la curiosité est éveillée par tout ce bruit scientifique, l'entend sans nettement percevoir les sons dont il se compose. Il n'a souvent près de lui personne en état de lui faire des résumés substantiels et exacts de ce que la science a établi, et quand un livre élémentaire lui tombe sous la main, il ne mesure pas toujours le degré de compétence de son auteur. L'Association devait remédier à tout cela ; c'était un congrès annuel, et, tel qu'il fut composé, à son début, il prit le caractère d'une représentation sérieuse des diverses provinces de l'empire scientifique. A la différence de nos congrès de province, qui n'ont pu parvenir à grouper, chaque année, dans une ville les sommités de la science, l'Association britannique a compté, dès sa fondation, la plupart des grands savants de l'Angleterre, et depuis, la notoriété de ses membres n'a fait que s'accroître. On en jugera seulement par les noms de ses présidents. Du 27 septembre 1831 au 26 août 1857, toutes les illustrations scientifiques de l'Angleterre ont, pour ainsi dire, occupé son bureau. A côté du comte Fitzwilliam, son plus ancien président, on a inscrit, parmi les officiers de l'Association, les noms de W. Buckland, l'un des plus célèbres géologues de l'Angleterre, et de sir Roderick Murchison, son digne successeur ; ceux des physiciens Whewel, David Brewster, Wheatstone et Ed. Sabine ; des chimistes Faraday et Thomas Graham ; des astronomes F.-W. John Herschel et J.-B. Airy ; des naturalistes Ch. Darwin, Owen et Charles Daubeny ; du mathématicien W.-R. Hamilton ; du philologue Edward Hincks, etc. Avec ces noms, alternent quelques-uns de ceux qui sont le plus haut portés dans l'aristocratie britannique, et qu'on est accoutumé à voir figurer en tête des entreprises où il y a à faire des sacrifices pour la science.

Le succès de l'Association, son importance et ses travaux n'ont pas cessé de grandir. Le compte rendu des sessions annuelles n'avait été, dans le principe, qu'un cahier d'une centaine de pages. Aujourd'hui, c'est un volume de plus de 600 pages, imprimé en caractères assez fins. On avait commencé par des rapports où se trou-

Digitized by Google

vait exposé méthodiquement l'état de diverses branches de la science et de différentes questions scientifiques encore à l'étude. Les Mémoires originaux vinrent ensuite, puis les rapports des sous-commissions exposant le résultat de leurs propres investigations, comblant les lacunes et indiquant les desiderata. Parfois même, ces rapports revenaient, à chaque session, élucider des points nouveaux et compléter les résultats de l'année précédente. Enfin, quand les réunions de l'Association britannique eurent atteint à une notoriété telle qu'elles semblaient être des congrès européens; quand les savants étrangers s'y pressèrent à côté des professeurs de l'Angleterre, les communications se multiplièrent à tel point que l'on dut se borner, pour les moins importantes, à des extraits ou même à de simples énoncés. Le recueil de l'*Association britannique pour l'avancement des sciences*, ou afin d'adopter le titre officiel, le *Rapport de la réunion annuelle de l'Association britannique* finit donc par se composer de deux parties distinctes : 1° les Mémoires originaux et les rapports officiels; 2° les communications. On comprend que dans un tel ensemble de recherches et qu'en présence d'une pareille affluence de matières, le programme, loin de se restreindre, n'ait fait que s'étendre, car l'abondance appelle l'abondance: l'activité scientifique va s'accélérant,

Les travaux de l'Association n'avaient d'abord porté que sur les sciences physiques et mathématiques ou leurs applications les plus directes aux arts et à l'industrie. Mais bientôt les questions économiques, qui jouent un si grand rôle en Angleterre, et qu'on retrouve presque toujours au fond des entreprises et des recherches qui s'y poursuivent, vinrent prendre place à côté des mathématiques, de la chimie et de la médecine. L'économie politique et financière amena la statistique, et la statistique ouvrit les portes à toutes les connaissances; car qu'est-ce qui n'est pas susceptible de se chiffrer, en Angleterre surtout? Qu'on disserte sur la morale avec les quatre règles, qu'on additionne des bonnes actions ou des dépôts faits aux caisses d'épargne; que l'on calcule le nombre des romans publiés ou celui des tonnes de charbon consommées par le chauffage, on est toujours dans la statistique! Et du chiffre, c'est-à-dire du signe, on ne tarde pas à remonter à l'idée. Toutes les sciences morales et politiques firent donc irruption dans l'association. D'un autre côté, l'histoire naturelle appela après elle l'anthropologie; l'anthropologie ne fut qu'une tête de pont pour l'ethnologie; et une fois cette science entrée dans la place, toute la philologie comparée passa à sa suite, les langues servant à éclairer l'his-

Digitized by Google

toire des races qui les parlent. L'étude des hommes ne pouvait être acceptée par l'Association, sans qu'elle s'occupât aussi de celle des lieux; la géographie eut donc aussi sa part comme l'archéologie, et les généralités de la science étant rattachées par le lien métaphysique, la philosophie, la psychologie en particulier, eurent aussi leur siége dans ce parlement forain de l'intelligence britannique. C'est à ce point qu'en est aujourd'hui l'Association, après 26 années d'une existence qui n'a fait que se consolider. Déjà quelques villes ont eu l'honneur de réunir pour la seconde fois le congrès annuel, telles sont Oxford, Cambridge, Edimbourg, Liverpool, Dublin, Glasgow, York, Birmingham. D'autres cités n'ont encore reçu cet honneur qu'une seule fois, à savoir, Bristol, Newcastle, Plymouth, Manchester, Cork, Southampton, Swansea, Ipswich, Belfast, Hull et Cheltenham.

Analyser la volumineuse collection formée par les rapports de l'Association, ce serait s'exposer à écrire un livre égalant en grosseur le plus ample tome de ce recueil. Je ne saurais donc songer à le tenter, d'autant plus que, par la spécialité de leur objet et le caractère abstrait de la matière, bon nombre de Mémoires échappent à mon examen. Je serai en conséquence forcé de faire un choix, de donner une idée de ce que je n'analyse pas par ce que j'analyse. En m'attachant à certains rapports ou à certains Mémoires d'un intérêt général, j'espère pouvoir suffisamment faire comprendre la valeur d'ensemble de tout le recueil. J'indiquerai seulement ce qui m'a paru digne d'être médité, et j'extrairai çà et là les faits qui me semblent le plus piquer la curiosité, peut-être, j'en conviens, parce qu'ils rentrent davantage dans le cercle de mes études ou de mes goûts.

Dès le début de l'Association, la physique générale, désignée autrefois par les Anglais sous le nom de *philosophie naturelle*, mais qui commence à prendre chez eux le nom de *physics*, a occupé une des premières places entre les travaux des membres. La physique est en effet la science des grands agents de la nature; elle étudie les principes dont le jeu fait le fond de toutes les existences naturelles, organiques ou inorganiques. Lumière, chaleur, électricité, magnétisme, elle embrasse tout; elle a dans son ressort tous les grands phénomènes cosmiques. C'est donc la science génératrice des autres sciences naturelles, celle qui ouvre le plus d'horizons et qui offre le plus de chances d'applications immédiates. Et cet espoir d'applications entre pour une forte part dans le goût qu'inspire aux Anglais la culture de la physique. Leur esprit est médiocrement tourné vers les questions purement théoriques, et, pour être évoquées par eux, les vérités d'un ordre abstrait doivent se présenter naturellement à

Digitized by Google

la suite de recherches dont le but avait été originairement tout pratique. Il y a un autre motif qui fait que l'Association cherche à développer et à faciliter l'étude de la physique. Cette science réclame des instruments, des appareils spéciaux d'une construction parfois difficile ou délicate et d'un prix élevé; autrement dit, on ne peut guère faire d'expériences physiques sans un cabinet de physique. Ces cabinets n'existent en Angleterre que dans un petit nombre d'établissements où ils ne sont à la disposition que des professeurs. Les Anglais n'ont pas institué, comme nous l'avons fait, dans chaque grande ville des Facultés des sciences, ni des cours gratuits qui facilitent et popularisent l'étude de la physique et de la chimie. Les moyens font donc presque toujours défaut à la bonne volonté individuelle, quand celle-ci ne se trouve pas réunie à l'opulence, ou ne rencontre pas près de quelque grand une protection généreuse. L'Association qui disposait de fonds et d'hommes, a voulu porter remède à cet état de choses et fournir aux travailleurs des sujets de recherches communes, ainsi que les ressources pour les poursuivre. Elle a pu provoquer de la sorte des travaux individuels, ceux du moins qui sont de nature à s'accomplir sans grandes dépenses, et à l'aide d'appareils peu compliqués. Ce fut donc autant pour guider les physiciens en herbe que pour répandre les connaissances des lois générales, qu'à l'origine de l'institution, on retraça, dans des rapports solennellement lus en assemblée générale, l'état des travaux accomplis. Dès les premières sessions, celles d'York et d'Oxford, le professeur Baden-Powell traita des connaissances récemment acquises sur la chaleur rayonnante, exposition qu'il a reprise depuis, quand de nouveaux progrès l'ont réclamé. David Brewster fit, de son côté, un rapport sur l'état de l'optique, et M. Humphrey Lloyd a, depuis, traité le même sujet dans la réunion de Glasgow, en 1840. M. Cumming s'est acquitté d'une semblable tâche pour la thermo-électricité, et le professeur Forbes pour la météorologie. Ces rapports dus à des plumes de mérite divers, se recommandent tous cependant par la lucidité et l'intérêt. Les savants anglais possèdent généralement le don de la clarté dans les exposés scientifiques. Aussi leurs traités élémentaires sont-ils presque tous excellents. Les applications pratiques aux faits de la vie de tous les jours entrent, il est vrai, pour beaucoup dans l'intérêt qu'ils offrent au lecteur. Les personnes qui préparent, à l'usage de notre pays, des livres destinés à l'enseignement scientifique, feront donc bien de consulter les rapports lus à l'Association. Voici les principaux : celui du Rev. W. Whewell, sur les derniers progrès des théories mathématiques de l'électricité, du magnétisme et de la chaleur

Digitized by Google

(1835); celui du Rev. P. Kelland, sur l'état actuel de nos connaissances touchant la théorie mathématique et expérimentale de la conductibilité de la chaleur (1841); un rapport de M. R. Hunt, sur l'état actuel de nos connaissances touchant l'action chimique des rayons solaires (1850).

Ce que j'ai dit plus haut a déjà averti le lecteur, que les exposés historiques et didactiques ne sont pas les seuls travaux de physique renfermés dans le recueil de l'Association. Avec ces rapports, alternent, en quelque sorte, des travaux originaux, dont le nombre va se multipliant à mesure que l'on se rapproche du dernier *meeting*. Il n'y a presque pas de volume qui, depuis une vingtaine d'années, n'en contienne au moins un. Ainsi nous trouvons, dans le rapport de 1836, un travail de M. B. Powell, sur les indices de réfraction des rayons du spectre solaire; dans celui de 1837, un Mémoire du colonel Sabine, sur les variations de l'intensité magnétique observée aux différents points de la surface terrestre; dans celui de 1839, des expériences faites par M. H.-L. Pattinson dans le but de savoir si des courants electriques existent dans les roches stratifiées; dans ceux de 1848, 49 et 51, un catalogue de météores lumineux observés par M. B. Powell; dans celui de 1852, des expériences de M. D. Forbes, sur les lois de la conductibilité de la chaleur; dans ceux de 1853, 1854 et 1855, une suite d'observations du docteur Gladstone, sur l'influence exercée par les rayons solaires sur la croissance des végétaux, etc. Ces Mémoires offrent à peu près le même caractère que les rapports; ils en ont la clarté et la précision. On voit que leurs auteurs ont eu en vue de mettre à la portée de l'assemblée où ils les exposaient, des résultats qui avaient demandé, pour être obtenus, une longue suite de recherches et d'observations. Et cette nécessité d'être à la fois court et explicite, a exercé sur tous les travaux de l'Association, la plus bienfaisante influence. Les communications faites par les Allemands s'en sont même ressenties; et dans la langue qu'ils ont dû adopter pour être compris en Angleterre, ils ont comme puisé des qualités qu'ils n'eussent pas vraisemblablement déployées, si leurs Mémoires fussent restés composés dans leur langue maternelle. Sans parler des communications du célèbre physicien, M. Dove, qui doivent peut-être au colonel Sabine et à leur traduction en anglais, la clarté qu'elles offrent, je citerai l'ingénieux travail d'un physicien de Berlin, inséré dans le rapport de 1845, et qui a été lu par conséquent à la seconde réunion tenue à Cambridge. C'est un Mémoire de M. Paul Erman sur l'influence qu'a le frottement dans les phénomènes thermo-électriques.

Digitized by Google

On sait, depuis que M. Seebeck nous l'a appris en 1821, que le contact de deux tiges ou barres métalliques rapprochées l'une de l'autre par leurs deux extrémités, détermine un courant électrique qui est accusé par la déviation de l'aiguille aimantée. Mais le phénomène ne se produit que si les deux soudures ou les extrémités en contact sont maintenues à des températures différentes. Quant à l'explication de ce phènomène, on l'a généralement cherchée dans l'obstacle qu'apporte à la propagation de la chaleur le changement de matière de son conducteur. Ainsi, suivant l'explication admise, c'est la chaleur qui développe le courant électrique; de là le nom de thermo-électrique qui lui est donné. Mais si la chaleur est la seule cause du courant, on ne saurait concevoir que la friction de deux barres ou plaques métalliques pût donner naissance à un pareil courant, sans supposer qu'elle a été accidentellement accompagnée d'un changement de température. La friction jouerait alors simplement le même rôle que le contact ou la soudure dans les phénomènes thermo-électriques. Telle était en effet l'opinion d'un certain nombre de physiciens; M. P. Erman a voulu tirer cette question au clair, et savoir définitivement à quelle cause on doit rapporter la production du courant. Pour cela, il a dû s'entourer de toutes les précautions propres à écarter l'intervention de la chaleur. Muni d'un multiplicateur thermo-électrique de Nobili, il s'est mis en mesure d'apprécier les effets de la friction dégagés de toute influence du calorique. Il prit une barre d'antimoine et une autre de bismuth, deux des métaux dont l'action thermo-électrique est la plus prononcée. Puis il attacha chacune des barres à chacune des extrémités respectives du fil contourné à l'entour du multiplicateur. Ces deux barres, une fois qu'on s'était assuré qu'elles avaient pris la température de la chambre, étaient frottées ensemble; mais on avait soin de les tenir par des manches, de façon à ne pas leur communiquer la chaleur de la main. La friction n'avait pas plus tôt commencée, que l'aiguille du multiplicateur accusait, par une déviation orientale, l'existence d'un courant. Rapprochées par un simple contact, les deux barres ne déterminaient au contraire aucun mouvement dans l'aiguille. Que fallait-il conclure de là? C'est que l'action du frottement est distincte de celle du contact. Et ce qui achève de le démontrer, est le fait suivant : si l'on vient à chauffer graduellement jusqu'à 30 ou 35° R. la partie des deux barres mise en contact, l'aiguille du multiplicateur s'écarte jusqu'à 30°, tandis que la friction détermine un écart de 60°. Les deux actions produisent en conséquence des courants d'intensité inégale. Ces courants prennent même parfois des directions

Digitized by Google

opposées; car le sens de déviation de l'aiguille change, selon qu'on recourt à la friction ou à l'inégalité d'échauffement. M. Erman mit en contact les deux barres laissées à la température ambiante; puis il les refroidit par l'évaporation d'une substance volatile. Un courant thermo-électrique se produisit alors, et l'aiguille dévia à l'occident. Changeant ensuite d'expérience, il frotta les barres l'une contre l'autre; la déviation devint orientale et atteignit un certain degré où elle demeura stationnaire, quoique la friction continuât. Venait-on à suspendre le frottement, l'aiguille retournait à l'occident. En présence de ces faits, il n'est plus possible, remarque l'observateur Berlinois, de nier l'action électrique due au frottement de l'antimoine et du bismuth. Ce qui a été constaté pour ces deux métaux, fut d'ailleurs vérifié pour d'autres substances. Au reste, les rapports des métaux entre eux, à l'égard des propriétés thermo-électriques, demeurent les mêmes, qu'on agisse par la friction ou par l'élévation de température des soudures. Chacun sait que les physiciens ont dressé des tableaux qui indiquent comment les métaux se comportent électriquement, quand on les soude ou qu'on les rapproche deux à deux. Eh bien! M. Erman, en frottant ces métaux entre eux, a constaté les mêmes relations électriques. Par exemple, vient-on à souder du bismuth à du sulfure de plomb, ce bismuth prend, lorsqu'on le chauffe, l'électricité négative; c'est aussi celle dont il se charge, quand on le frotte avec le même métal. Soude-t-on ce même bismuth à du sulfure de molybdène, à quelque température qu'on porte ce métal, aucune déviation ne se produit dans l'aiguille; il ne s'en produit pas davantage, si l'on frotte entre elles les deux substances.

Mais, dira-t-on, la friction développe elle-même de la chaleur; ne serait-ce pas cette chaleur qui donne naissance au courant? M. Erman écarte cette objection par diverses raisons. D'abord, il est à noter que l'effet produit est instantané et ne croît pas à mesure que la friction se prolonge; ce qui devrait au contraire avoir lieu, si la naissance du courant était due au développement du calorique ; car la quantité de celui-ci ne croît pas avec l'énergie du frottement. Il faut ensuite remarquer que l'intensité du courant est indépendante du volume des deux substances frottées, et que la naissance ou la cessation du même courant s'effectue instantanément et non graduellement, à mesure que la chaleur se développe. Ces considérations ont dès lors conduit M. Erman à admettre une action propre due à la vibration des molécules et que détermine la friction, vibration analogue sans doute, mais non cependant identique, à celle qui constitue le phénomène de la chaleur.

Digitized by Google

Je n'ai ni la place, ni l'autorité suffisante, pour discuter l'opinion de M. Erman. On peut, sans doute, proposer des faits qu'il a constatés une explication un peu différente de la sienne; quoi qu'il en soit, on ne doit pas moins tenir pour établi que le frottement agit comme la chaleur et développe des courants que l'on pourrait dès lors appeler *tribo-électriques*.

On comprend que des observations du genre de celles de M. Erman, puissent intéresser même un public peu préparé aux études de physique expérimentale. Ce qui est à noter dans les travaux de l'Association, c'est le soin que mettent généralement leurs auteurs à écarter ce qui, par sa nature trop abstraite, échapperait à l'intelligence du plus grand nombre même des gens instruits. Aussi les formules n'apparaissent-elles que rarement. Ce n'est pas que çà et là l'assemblée n'ait senti la nécessité de donner aussi des résumés des travaux mathématiques. Dès 1833, le Rev. J. Challis présentait des considérations sur la théorie analytique de l'hydrostatique et de de l'hydrodynamique; et l'année suivante, il résumait la théorie de l'action capillaire. En 1836, il abordait la théorie mathématique des fluides. Depuis, on trouve dans les rapports quelques travaux d'analyse ou de mécanique; par exemple, un Mémoire de M. G. Peacock, sur certaines branches de l'analyse (1833); un aperçu de l'état des sciences mathématiques chez les Belges, par M. Quételet (1) (1835); un examen de la méthode de Jerrard pour transformer et résoudre les équations de degré élevé, par le professeur Hamilton (1836); un intéressant rapport sur les progrès de l'analyse mathématique, par M. R. L. Ellis (1846); et, dans le dernier rapport publié, celui de 1856, M. James Booth a inséré un Mémoire sur la trigonométrie de la parabole et l'origine géométrique des logarithmes.

L'astronomie, dont au début de l'Association, M. B. Airy résumait si savamment les progrès, n'a pas autant occupé les réunions qu'on aurait pu le supposer, dans un pays où le goût des observations astronomiques est assez répandu pour qu'il existe une Société astronomique. Il n'y a dans le recueil, qu'un nombre comparativement petit de Mémoires sur cette matière. Je citerai un Mémoire dans le tome de 1837, sur la nutation, d'après des observations faites à Greenwich par M. T.-R. Robinson; un rapport lu en 1841 par le comité chargé de reviser la nomenclature des étoiles; des détails curieux, présentés à la réunion de 1844, par le comte de Rosse sur

(1) Ce Mémoire est le seul du recueil qui soit écrit en français.

Digitized by Google

la construction des grands télescopes réflecteurs, à l'aide desquels il a dressé un catalogue de nébuleuses (1849) ; une communication de M. de Boguslawski, sur la comète de 1843 (1845). L'Association a organisé à Kew des observations astronomiques qui se sont poursuivies sous sa direction et dans les réunions de 1850 et 1851 ; M. F. Ronalds en a exposé les résultats dans des rapports. Entre ces résultats, un des plus intéressants a été certainement la détermination des caractères physiques de la lune déduits de ses apparences (1853).

Ce qui prédomine dans la catégorie des travaux mathématiques, c'est tout ce qui se rapporte à la science de l'ingénieur. Les Anglais ont fait sur l'emploi et la résistance des matériaux et des moteurs de toutes sortes, sur la construction des machines et le calcul de leurs effets, des recherches nombreuses dont l'importance et la popularité sont constatées par la place même qu'on leur a donnée dans le Recueil de l'Association. Et, en effet, ce sont ces travaux qui ont fait, dans ces derniers temps, la gloire de l'Angleterre. Ils ont produit les ponts suspendus, les locomotives, les viaducs aériens en fer, les ponts-tubes et une foule d'autres inventions dont l'industrie a tiré d'immenses avantages. On ne s'étonnera donc pas de voir souvent revenir dans les rapports les noms de W. Fairbairn, E. Hodgkinson et R. Mallet. Leurs travaux rappellent ceux qui ont illustré notre corps des ponts et chaussées, et qui font l'objet d'un enseignement justement accrédité au Conservatoire des arts et métiers. Il y a peu de volumes où ne se trouvent consignés des travaux de ce genre. Le plus grand nombre se rapporte à des expériences sur la force du fer dans ses différentes applications. On comprend, en effet, quelle importance a ce métal dans un pays où les railways ont fait leurs premières apparitions, et où des perfectionnements incessants tendent à modifier les machines et les métiers de toutes sortes. Aux noms que j'ai déjà cités comme les principaux auteurs de ces travaux, il faut ajouter ceux du Dr Lardner et de M. E. Woods. La question des chemins de fer a même si vivement préoccupé l'attention de l'Association, qu'un comité spécial fut institué, dès 1840, pour étudier les diverses questions auxquelles ils donnent lieu. Analyser cette classe de recherches, en indiquer même nettement l'objet, serait chose difficile dans un article, et exigerait au préalable un petit cours de mécanique et de métallurgie. Cette analyse nécessiterait d'ailleurs des planches qui rendissent visibles des appareils dont un compte rendu verbal ne peut que très-imparfaitement donner l'idée.

Digitized by Google

Dans la classe des travaux de mécanique rentrent aussi une foule de communications sur des inventions utiles qui réclament plus ou moins l'emploi d'appareils spéciaux. Les Anglais ont le caractère trop pratique pour ne pas s'intéresser vivement à des travaux de ce genre, et cela nous explique pourquoi toutes ces inventions font souvent l'objet de rapports et de communications qu'on a distribués çà et là dans le Recueil. Je citerai notamment le rapport du général Chesney sur les bateaux de sauvetage (*life-boats*) et celui de M. W. Taylor, publié bien antérieurement (1837), sur les différentes manières d'imprimer à l'usage des aveugles. Quelques mots sur ce dernier travail. C'est déjà une vieille idée que celle d'imprimer en relief pour les aveugles. En 1575, Rampazetto sculptait sur bois des lettres en relief que l'on pouvait distinguer par le toucher. En 1640, Pierre Moreau coulait en plomb, à Paris, les premiers caractères mobiles destinés à être lus avec les doigts. Puis d'autres essais étaient tentés; et enfin, en 1783, Fournier fondait, aux frais de M. Rouillé de l'Étang, trésorier de la Société philanthropique, des matrices destinées à l'impression pour les aveugles, dont l'éducation allait être portée si loin, grâce à la belle institution de Valentin Haüy. On a, tant en France qu'en Angleterre, plusieurs fois cherché à perfectionner ce mode d'impression, d'un usage malheureusement peu répandu et qui n'est mis en pratique que pour un petit nombre de livres élémentaires. Les Anglais, qui perfectionnent d'ordinaire ce que nous avons découvert, ne s'en sont pas tenus aux caractères usités pour l'Institution des Jeunes-Aveugles de Paris, et à l'aide desquels les élèves privés de la lumière composent eux-mêmes les livres qui leur soient destinés. Il y a eu diverses modifications qui ont été soumises à l'examen de M. W. Taylor, et dont il a rendu compte à la réunion de Liverpool. Entre ces nouveaux modèles, il cite les caractères de M. Gall et ceux de M. Alston, de Glasgow, dont l'idée première revient en partie à M. le Dr Fry. M. W. Taylor discute les conditions que ces caractères doivent remplir pour répondre à leur but, et accorde la préférence aux derniers. Il faut lire son Mémoire pour se faire une idée de toutes les difficultés que peut rencontrer l'impression et la bonne appropriation des livres destinés à l'éducation des aveugles; et cet exposé des détails d'un art peu connu donne un intérêt tout particulier à la communication de M. W. Taylor.

Si l'astronomie n'occupe qu'une place secondaire dans le Recueil de l'Association, la météorologie y joue en retour un des premiers rôles. L'atmosphère est un cabinet de physique mis à la disposition

Digitized by Google

de tous, et chacun peut y observer sans beaucoup de frais ni de difficultés. Aussi est-ce ce genre d'observations que l'Association propose surtout aux physiciens amateurs et dont elle les entretient le plus volontiers. La seule énumération des principaux Mémoires de météorologie contenus dans les rapports demanderait plusieurs pages. Depuis l'année 1837, les travaux se sont singulièrement multipliés, et il est quelquefois difficile de les séparer de ceux de physique générale, auxquels ils sont presque toujours liés. J'ai dit qu'au début de l'Association M. James-David Forbes, professeur de physique à l'Université d'Édimbourg, avait tracé un tableau de l'état de la science météorologique. En 1840, il donnait, à Glasgow, un supplément à ce rapport, tandis que d'autres indiquaient au public les méthodes à suivre quand il est tenté d'observer par lui-même. M. W.-S. Harris communiquait, à Newcastle, les observations qu'il avait faites à Plymouth. Sir D. Brewster lisait à Birmingham celles qu'il avait poursuivies en Écosse. A la réunion de 1841, on entendait le rapport d'un comité spécialement chargé d'organiser des observations simultanées de magnétisme terrestre et de météorologie, et celui d'un autre comité ayant pour mission de comparer les observations météorologiques, rapport qui fut suivi deux ans après par un autre sur le même sujet, et ayant pour auteur le célèbre J.-W. Herschel. Depuis, chaque rapport a toujours renfermé une partie météorologique traitant, soit de faits généraux, soit d'observations faites dans les localités les plus éloignées, par exemple à Toronto (Canada), à Bombay, au Bengale, à Saint-Michel, etc.

Entre les travaux consacrés à la météorologie, j'ai été surtout frappé des rapports de M. William Radcliffe Birt sur ce qu'il appelle les vagues atmosphériques. Ces rapports, consignés dans les volumes de 1844 à 1848, ont pour objet de faire connaître l'étendue et les relations d'un même état météorologique. M. Birt constate qu'il existe ce que l'on pourrait appeler des provinces climatologiques, des régions dans l'étendue desquelles l'état atmosphérique est presque toujours le même. On peut s'en assurer, pour la France notamment, en jetant les yeux sur les observations météorologiques de chaque jour faites en différents lieux et qui se trouvent rapprochées dans le *Moniteur*. Mais les frontières de ces provinces sont loin d'être fixes; on voit tour à tour un même état atmosphérique s'étendre à un vaste espace, à plusieurs centaines de lieues, ou se resserrer dans une zone de quelques centaines de kilomètres. Des tableaux comparatifs donnant pour chaque jour, dans des localités fort éloignées, les oscillations barométriques, la direction des vents,

Digitized by Google

l'état de l'atmosphère, en un mot, peuvent indiquer la trace des courants aériens qui se transmettent d'une localité à une autre, voire même la loi suivant laquelle se meuvent les grandes vagues de l'Océan des airs. C'est ce qu'a cherché à faire M. W. R. Birt, comme il l'a exposé dans plusieurs Mémoires intéressants où il discute en même temps les théories proposées avant lui sur les phénomènes soumis à son observation.

Si l'étude des vagues atmosphériques a occupé, à plusieurs reprises, les séances de l'Association, celle des vagues de l'Océan terrestre devait encore bien plus exciter l'intérêt d'un pays maritime par excellence. La théorie des marées a été vivement débattue en Angleterre, depuis un demi-siècle. En 1836, sir J. W. Lubbock, qui avait fait, dès le premier meeting, un rapport sur les marées, saisissait la réunion de Bristol, de nouveau, de la question, par un exposé des dernières discussions à ce sujet, exposé qu'il continuait, l'année suivante, à Liverpool. L'examen de cette question amena bientôt un rapport qui fut lu à la réunion de 1838 par le révérend William Whewell, l'un des professeurs les plus éminents de Cambridge. La question des marées se liait d'ailleurs aux observations sur le magnétisme terrestre dont le colonel Sabine, l'un des législateurs de cette branche de la physique, ne manquait pas d'entretenir annuellement l'assemblée. On procéda alors, comme pour la météorologie; on organisa des observations partielles, et aux congrès suivants, certains membres arrivèrent avec des rapports qui étaient le fruit de leurs investigations personnelles. L'un avait observé à Bristol, l'autre à Leith (port d'Edimbourg), un troisième au Frith de la Forth, et sur la côte orientale de l'Ecosse. Il va sans dire que diverses questions de l'art nautique furent traitées à cette occasion. Dans la réunion de 1847, le célèbre navigateur James Ross recommanda une expédition pour compléter la connaissance encore si incomplète des marées. D'ailleurs, dans ces questions pratiques, l'intérêt de la localité où se tenait la réunion avait aussi son influence. C'est ainsi qu'à la réunion de Hull, en 1847, les progrès de la navigation à l'embouchure de l'Humber, étaient mis à l'ordre du jour, par une communication intéressante de M. James Odham.

La météorologie et la navigation touchent de si près à la géographie physique, que je dois parler ici des travaux sur cette branche de nos connaissances, auxquels une certaine place a été donnée dans la session. Les tremblements de terre qui sont la source d'observations si diverses et si curieuses, qui se prêtent aux investigations de toutes sortes, et ne réclament, pour être poursuivies, que

Digitized by Google

des connaissances médiocres en physique, ne pouvaient manquer de faire un objet fréquent de discussion, dans les séances. Un comité spécial fut institué, dès 1840, pour enregistrer les observations de tremblements de terre, et depuis, on a entendu, à plusieurs reprises, des rapports émanés de ce comité. En 1847, M. W. Hopkins, de Cambridge, lut un rapport sur la théorie géologique des élévations de terrain déterminées par suite de tremblements de terre. En 1850, M. R. Mallet, dont l'activité scientifique embrasse les sujets les plus divers et qui avait plus particulièrement occupé les congrès précédents de communications sur les chemins de fer et la mécanique, aborda, à son tour, la question des tremblements de terre; il lut à Edimbourg un rapport intéressant qu'il compléta par d'autres communications faites les années suivantes. Il s'attacha surtout aux moyens propres à mesurer la force et l'étendue des commotions.

Les changements de niveau dus aux tremblements de terre n'ont pas été les seuls qui aient occupé l'Association. A Hull, d'autres changements de niveau qu'on avait, pour ainsi dire, sous les yeux, ont occupé une assez grande place dans les discussions. La côte du Yorkshire présente, en effet, un phénomène remarquable fait pour fixer l'attention des géologues et des géographes. Le district fertile qui occupe la partie sud-est de l'East-Riding est soumis, depuis un grand nombre d'années, à un abaissement lent qui amène une invasion graduelle de la mer. Un médecin de Hull, M. John P. Bell, lut, en 1850, dans le congrès de cette ville, un Mémoire où sont analysés et discutés tous les faits qui se rapportent à ce cataclysme lent et progressif. On cite maintenant un certain nombre de villages et même de villes qui ont disparu sous les eaux, tels sont Hartburn et Hyde; des prairies et des champs, des plages étendues ont été submergés, pour ne plus reparaître. Cet envahissement de l'Océan n'est pas circonscrit seulement au Holderness qui en est le siége principal : toute la côte au sud de Flamborough Head est dévastée constamment par les flots, et les villes les plus florissantes de la côte se voient ainsi menacées de destruction. Et qu'on ne croie pas que cet abaissement du sol soit l'œuvre des siècles et du travail patient d'une eau qui n'agit que par degrés insensibles. Quelques années suffisent pour que l'on puisse apprécier la dévastation due à l'Océan. Sur un point, on a constaté que 25 yards de terrain avaient été perdus, dans l'espace de deux ans. Une pierre située au voisinage de Kilnsea, se trouvait, en 1847, à 544 yards de la mer ; le 15 avril 1853, elle n'en était plus qu'à 491. Il se passe donc là un phénomène offrant quelque analogie avec ce qui a lieu sur la côte

Digitized by Google

de Hollande. L'Angleterre a, en effet, aussi ses Pays-Bas. Les terres qui s'étendent au fond du Wash, dans les comtés de Lincoln et de Cambridge, sont de vastes marécages que la mer finira peut-être par envahir, de même qu'elle envahit l'East-Riding. Au voisinage de deux rivières du même nom (Ouse), le sol semble s'affaisser par degrés. Les rivières qui viennent verser leurs eaux de ce côté dans la mer du Nord présentent d'ailleurs, dans leur régime, des irrégularités qui peuvent contribuer à hâter la dévastatation. L'Humber, notamment, est sujet, dans son lit, à des changements fâcheux pour la navigation, et sur lesquels, à la même réunion de Hull, un ingénieur de la ville, M. J. Oldham, a appelé les études de l'Association.

La géographie physique n'est qu'une branche de la géologie, et cette dernière science a trop de popularité en Angleterre pour ne pas avoir occupé bien souvent les meetings annuels. Au début de l'Association, un des plus célèbres géologues de la Grande-Bretagne, M. W. Conybeare introduisait sa science de prédilection dans le cadre des travaux de l'Association par un rapport historique sur ses progrès. Et deux années après (1834), M. H. G. Rogers commençait la série de recherches originales, par un Mémoire sur la géologie de l'Amérique du Nord. La minéralogie marchait aussi de front. A côté du rapport de M. Conybeare, paraissait un rapport de M. Whewell, sur l'état actuel de la minéralogie. Depuis, grâce aux travaux des savants que je viens de citer, de MM. Ch. Daubeny et Johns Phillips, professeurs à Oxford, les communications relatives à la géologie et à la minéralogie n'ont fait que se multiplier. Il n'y en a toutefois qu'un petit nombre qui présentent une notable étendue; ce qui s'explique par l'existence, en Angleterre, d'une Société spéciale de géologie attirant à elle presque tous les travaux originaux. Entre les sujets d'étude géologique, l'Association paraît avoir préféré ceux qui se rattachent en même temps à la physique et ont par conséquent une portée plus générale. Voilà pourquoi elle a voulu entendre, en 1847, un rapport de M. W. Hopkins, le président du congrès de 1853, sur les théories géologiques des soulèvements et des tremblements de terre. Ce rapport, fort étendu, présente un exposé des faits et une discussion approfondie des explications qui en ont été proposées. M. Hopkins donne d'abord un résumé de ce qu'on sait de l'action des volcans; il discute la théorie de leur formation et passe ensuite à la recherche du mode de solidification, d'épaississement qui s'est produit pour l'écorce du globe. C'est ainsi qu'il arrive droit à la question des soulè-

Digitized by Google

vements. Toutefois, il écarte, comme n'étant pas de son sujet, la question de savoir si les chaînes de montagne d'une même orientation ont été soulevées à la même époque, ainsi que le pense M. Elie de Beaumont. Ce qui l'occupe davantage, c'est de rechercher si les soulèvements furent l'effet d'une action soudaine ou le résultat d'une infinité de petits mouvements. Il incline pour la première hypothèse, en ce qui touche aux élévations qui furent accompagnées de grands déplacements angulaires. Il observe, qu'alors que cette force d'expansion se produisait instantanément, elle rencontrait, suivant la nature et la composition des couches sur lesquelles elle agissait, des résistances variables qui ont dû modifier ses effets. Les différents points d'une même surface ne se sont pas également prêtés à cette pression de bas en haut. La force élastique croissante des vapeurs engendrées dans la masse fluide sous-jacente déterminait ces élévations et ces dislocations de l'écorce terrestre. Absolument comme cela se produit encore aujourd'hui dans les volcans. Il est plus que probable qu'il se sera accumulé une quantité considérable de vapeurs dont la force élastique aura suffi pour onduler fortement le sol. Mais on ne sait si cette accumulation a été rapide ou graduelle; et cette question devra être vidée si l'on veut savoir définitivement ce qu'il en fut des soulèvements; car on ignore s'ils se sont produits lentement, d'une manière continue, jusqu'à ce que l'écorce ait fini par se disloquer, ou si leur production a été soudaine. L'élévation a pu d'abord être graduelle, puis finir par une révolution violente. Dans ce cas, à la première période correspondraient les dépôts sédimentaires. Les phénomènes de dénudation et de dépôt ont dû aussi exercer une action notable sur l'élévation et la dépression du sol; car, d'une part, les dépôts en s'accumulant finissaient par effondrer la base sur laquelle ils s'étendaient, toutes les fois que cette base n'était pas suffisamment épaisse. De l'autre, l'état pâteux où était encore le sol faisait que, pour peu qu'il fût comprimé dans une direction, il se renflait dans la direction inverse. Sir John Herschel est le premier qui ait appelé l'attention des géologues sur ces effets mécaniques des dépôts sédimentaires.

M. Hopkins a recherché les conséquences des mouvements vibratoires imprimés au sol par les tremblements de terre et donné la théorie de ces mouvements, en s'aidant de la théorie mathématique de la propagation des ondes. Selon M. Ed. Forbes, il n'y a qu'un très-petit nombre d'animaux marins pouvant vivre et exécuter leurs fonctions à une profondeur de plus de 300 à 320 mètres. Il s'ensuit donc, observe M. Hopkins, que lorsque les couches fossilifères, dont

Digitized by Google

l'épaisseur dépasse ce chiffre, se déposaient, il a dû y avoir un abaissement égal, au moins, à la différence entre l'épaisseur actuelle des couches et 220 mètres. C'est là une remarque importante dont fait ingénieusement usage M. Hopkins.

Je ne dirai rien des travaux de botanique contenus dans le recueil. J'ai été étonné de voir qu'une si petite place leur eût été faite dans les travaux de l'association. En 1833, M. Lindley avait bien lu un morceau sur la philosophie de cette science. Mais, soit rareté d'amateurs, soit difficulté de résumer des flores ou de décrire des phénomènes de physiologie végétale devant un public mal préparé, la botanique a peu occupé les séances de l'Association, et sauf un travail de M. Mackay sur les flores comparées de l'Ecosse et de l'Irlande (1836), et un autre de M. Henfrey sur la reproduction des cryptogames d'un ordre élevé (1851), les communications botaniques étendues font presque complétement défaut dans le recueil. La seule question de physiologie végétale qui ait sérieusement occupé les séances, se rattache plutôt à la physique générale qu'à l'organisation des végétaux proprement dite. Je veux parler des nombreuses expériences sur le développement des graines consignées dans les rapports. Même observation pour le Mémoire lu, en 1848, à Swansea, par M. Ch. Daubeny, touchant l'influence de l'acide carbonique sur le développement des fougères. On peut, à la rigueur, rattacher aux Mémoires de botanique le travail de M. le professeur Hodges sur le lin et ses emplois, et dont la lecture commencée, en 1852, à Belfast, s'est continuée à Hull, l'année suivante.

La chimie n'a pas non plus été bien richement représentée dans les travaux de l'Association. La partie théorique de cette science n'a fourni la matière que d'un fort petit nombre de Mémoires, dont les auteurs sont presque tous étrangers à l'Angleterre; et ce qu'on rencontre, surtout en fait de chimie dans ce recueil, se rattache généralement plus à la minéralogie, à la métallurgie ou à la physique, d'une part, à la physiologie, de l'autre, qu'à la chimie pure. Je me bornerai à citer les travaux suivants : Un Mémoire de M. T. Thompson, sur la différence de composition du fer fondu obtenu à chaud ou à froid (1837); de l'état de nos connaissances touchant le dimorphisme par le professeur Johnstone (1837); un rapport de M. le docteur Rouppell sur les poisons (1841); des extraits empruntés aux publications du professeur Liebig sur les applications de la chimie à la physiologie et à la pathologie (1842); des expériences du Rév. W. V. Harcourt sur la vitrification et les différentes applications des hautes températures (1844); un travail du profes-

Digitized by Google

seur Schönbein sur l'ozone (1845) ; et un rapport sur la théorie de la fusion du fer, par le célèbre chimiste allemand Bunsen et M. Playfair (1845); un autre, sur la pesanteur spécifique de l'acide sulfurique, à différents degrés de dissolution, par le professeur Langberg (1847); une notice sur les matières colorantes, de E. Schunck (1848); un travail de M. Daubeny sur l'influence de l'acide carbonique sur la végétation (1848), et un autre du même sur la nomenclature des composés organiques (1851); enfin, un autre de MM. J.-B. Lawes et Gilbert sur l'équivalence de l'amidon et du sucre comme aliments (1854).

C'est incontestablement la zoologie qui, après la physique, occupe la plus grande place dans le recueil de l'Association. Les nombreux voyages entrepris par ordre du Gouvernement anglais, les vastes colonies britanniques fournissent, sans cesse, aux zoologistes d'Outre-Manche, de nouveaux sujets de recherches dont les membres de l'Association paraissent avoir largement profité. L'étude des fossiles, si étroitement liée à celle de la zoologie, a en outre une place importante dans le recueil. On y trouve plusieurs Mémoires du célèbre Agassiz, le créateur de l'ichthyologie fossile (1841, 1842, 1843, 1844), et d'excellents travaux d'anatomie comparée du professeur R. Owen, un des plus grands naturalistes de l'Angleterre. Mais ces Mémoires sont relativement peu nombreux rapprochés de ceux qui traitent de la zoologie actuelle. Entre ces derniers, quelques-uns offrent un intérêt tout particulier. Je citerai les savants travaux de M. Ed. Forbes sur la distribution des mollusques à poumons dans les îles britanniques (1839), les recherches du même naturaliste faites sur la zoologie des mers à l'aide de la drège (1850); des rapports sur les reptiles fossiles de l'Angleterre (1839); sur les mammifères éteints de l'Australie, du professeur Owen (1834); une communication sur les annélides de la Grande-Bretagne, de M. T. Williams (1850); une autre sur la distribution des mollusques et autres animaux marins dans la Méditerranée, par Macandrew (1850). Mais j'ai hâte d'arriver aux Mémoires dont je veux donner une rapide analyse. Disons d'abord que les travaux zoologiques avaient, dès l'origine, dans l'Association, reçu une impulsion puissante de M. Léonard Jenyns qui vint lire, en 1834, devant le congrès d'Edimbourg, un rapport sur les progrès de la zoologie. Dans ce rapport, certainement l'un des plus intéressants de ceux qui ont rempli les premiers meetings, M. Jenyns exposait les recherches entreprises sur l'histoire naturelle des animaux, dans les dix années précédentes. Il mettait en relief tout ce qui tend à élucider la classifi-

Digitized by Google

cation et à définir les affinités par lesquelles se tiennent entre eux les grands groupes zoologiques. Passant des faits généraux aux détails, l'auteur analysait rapidement les travaux portant sur les différentes classes d'êtres animés. Le tout était précédé d'une courte esquisse de l'histoire de la zoologie pendant les deux derniers siècles. On peut lire ce Mémoire dans le recueil, il marque comme l'ère de séparation entre les anciennes études zoologiques et les nouvelles.

Un des naturalistes qui ont certainement le plus servi les progrès de la zoologie dans les réunions de l'Association, est le docteur John Richardson, bien connu par ses voyages dans l'Amérique du Nord. Cet habile observateur a plus particulièrement cultivé la branche de la zoologie connue sous le nom de géographie zoologique. La distribution des êtres animés à la surface du globe et les causes qui y ont présidé, sont un objet de recherches d'autant plus intéressant qu'il touche à une foule de problèmes de géologie et de climatologie. Aussi cette branche de l'histoire naturelle est-elle fort populaire en Angleterre, et le docteur Richardson n'y a pas peu contribué. Ses Mémoires abondent dans le recueil. Lors de la réunion de 1836, ce naturaliste communiqua un travail étendu sur la zoologie de l'Amérique du Nord, et plus particulièrement sur la distribution des animaux vertébrés. Il donne, famille par famille, l'aire et la station de tous ceux qui appartiennent à la faune de cette partie du monde ; il aborde, chemin faisant, plusieurs des problèmes les plus importants de la géographie zoologique, et en particulier, celui de la migration des oiseaux. Aucune région, peut-être, ne se prête mieux à l'observation de ces migrations, que l'Amérique septentrionale, où sont, pour ainsi dire, réunis tous les climats et toutes les stations, où montagnes élevées, steppes, déserts, lieux cultivés et agrestes, forêts et marécages, tout se rencontre ; où une même espèce d'oiseaux peut changer de région, sans avoir besoin de traverser les mers. On peut tracer, avec une certaine précision, sur la carte de l'Amérique du Nord, l'itinéraire périodique des différentes nations de la gente emplumée. Il existe trois lignes principales de migration. Ces lignes ne sont pas de pures bandes climatologiques, comme les lignes isothermes, isochimènes, isothères. M. le docteur Richardson observe que c'est beaucoup plus la nécessité de trouver une nourriture convenable que les changements de température qui règlent la migration des oiseaux. L'abondance vient-elle à régner là où d'ordinaire se produisait la disette, l'oiseau n'abandonne pas ses pénates, ou du moins le nombre des émigrants est beaucoup moindre. Ainsi, quand

Digitized by Google

les faînes du hêtre sont très-abondantes au Canada, on ne voit pas le pigeon se rendre dans les contrées plus méridionales, telles que les Carolines, et le plus grand nombre de ces oiseaux reste tout l'hiver sur les bords du Saint-Laurent. Cette nécessité de régler son habitation sur sa nourriture ne s'applique pas seulement aux oiseaux adultes, mais encore aux petits qui réclament souvent pour leur subsistance des graines plus douces et des aliments plus tendres que les oiseaux avancés en âge. Alors la migration se fait en vue d'eux, autrement dit elle est réglée par la ponte. Le temps de la mue joue aussi un grand rôle dans la détermination des époques de départ et retour. Le docteur Richardson a présenté, dans une autre partie de son travail, des considérations curieuses sur la distribution des reptiles. A l'exception d'une ou deux espèces de tortue de mer, aucune espèce erpétologique n'est, selon lui, commune à l'ancien et au nouveau monde. Et ce n'est pas que les espèces américaines ne puissent trouver en Europe la température qui leur est nécessaire. Bien que moins nombreux dans l'ancien monde que dans le nouveau, les reptiles y atteignent cependant des latitudes plus élevées. L'émyde européenne se rencontre à plusieurs degrés plus au nord que l'émyde du lac Winipeg qui habite cependant sous le 50e parallèle. C'est là une des plus éclatantes preuves que les reptiles ont été, en majorité, créés pour les régions qu'ils habitent. Des migrations ou des séparations de continents dues à des révolutions du sol n'ont pu être la cause de cette distribution. Et en général, il est à noter que plus les espèces animales sont conformées pour la locomotion, plus il est ordinaire de les trouver à la fois dans les contrées les plus éloignées, ainsi que cela s'observe notamment pour les oiseaux. Tel est le principe de géographie zoologique auquel conduit la comparaison de l'ancien et du nouveau continent. Par exemple, la classe des carnassiers insectivores (*sorex*, *scalops*, *condylurus*), les moins agiles et les moins marcheurs de tous les carnassiers, est celle qui diffère davantage pour l'Europe et l'Amérique.

En 1845, le docteur Richardson faisait sur l'ichthyologie, une communication non moins importante que l'est la précédente pour la géographie zoologique. Il présentait un catalogue complet des poissons qui habitent les mers de la Chine et du Japon, catalogue précédé de considérations sur leur distribution. Le naturaliste anglais a fait usage, pour ce travail, des excellentes planches coloriées de John Reeves, lequel profita d'un long séjour à Macao, pour prendre le portrait de tous les citoyens de ces mers. A ce secours, le docteur Richardson en ajouta un autre : les propres dessins des Chinois et

Digitized by Google

des Japonais qui excellent dans la reproduction exacte de la physionomie des poissons et des animaux en général. Ces planches sont possédées par le *British museum* qui les doit à la libéralité de M. Reeves. Rien n'était plus imparfaitement connu des zoologistes, avant la publication du docteur Richardson, que l'Océan pacifique. La distribution signalée par ce naturaliste confirme ce qui est ressorti du Mémoire précédent. Les poissons qui sont doués d'une grande puissance de locomotion, et ne rencontrent pas dans les eaux les mêmes obstacles pour se transporter que les mammifères ou les reptiles sur terre, ne demeurent pas, en conséquence, cantonnés dans des espaces aussi circonscrits. Les espèces tropicales remontent souvent fort au Nord ; ce qui fait dire judicieusement au naturaliste anglais que l'on n'est pas en droit de conclure, de la présence de ces espèces dans certaines couches terrestres, qu'au temps où ces couches formaient l'écorce externe du globe régnait une température tropicale. On observe dans les mers d'Australie divers genres qui appartiennent à la faune du Japon. La région maritime comprise entre le 42e parallèle Nord et le 42e parallèle Sud, depuis la Chine et l'Archipel de Malaisie jusqu'au méridien qui coupe la Nouvelle-Zélande, ne représente qu'une même province ichthyologique, quoique vers les bords nord et sud de cette zone on voie apparaître des espèces arctiques et antarctiques. Au contraire, sauf quelques rares exceptions, on ne rencontre pas, dans l'Océan atlantique, les mêmes espèces sur la côte de l'Afrique et sur celle de l'Amérique. Le docteur Richardson explique une pareille différence par la remarque, que les côtes opposées de l'Afrique et de l'Amérique courent presque parallèlement du Sud au Nord, et sont séparées par une mer profonde et très-étendue, sans chaîne d'île transversales. Au contraire, de la côte orientale de l'Afrique à la Polynésie, c'est-à-dire sur près des 3/4 de la circonférence du globe, les archipels forment, pour ainsi dire, une série continue, et aucun continent allongé dans le sens de l'équateur ne divise cette zone maritime en deux régions, l'une froide et l'autre chaude. Il est à noter qu'à mesure que l'on s'avance au nord de l'Atlantique, à partir du 44e parallèle, le nombre des espèces communes au littoral de l'ancien monde et à celui du nouveau va augmentant. C'est ainsi que le saumon de l'Amérique est tout à fait semblable à celui des îles britanniques et des côtes de la Norwége. Même identité pour la morue. Le chiffre des espèces de poissons cottoïdes, ainsi que leurs variétés, augmente à mesure que l'on s'approche du cercle arctique. Observation analogue pour la partie septentrionale de l'Océan pacifique, quoique ces

Digitized by Google

genres cottoïdes soient différents de ceux qui appartiennent à l'Atlantique. Généralement, on retrouve, dans la partie australe, les mêmes espèces qui peuplent l'hémisphère boréal, aux latitudes correspondantes, bien que l'hémisphère austral ait aussi ses espèces propres. Les poissons d'eau douce sont à peu près les mêmes dans la Chine et l'Hindoustan, quant aux genres, tandis que les espèces diffèrent, de même qu'elles diffèrent d'avec celles de l'Amérique méridionale.

Les travaux de géographie zoologique font dans le recueil plusieurs fois place à des Mémoires ayant pour objet des espèces déterminées d'animaux. Entre ces Mémoires, je mentionnerai, comme un des plus curieux, celui qu'a communiqué M. J.-S. Bowerbank, en 1856, au congrès de Cheltenham.

Bien des personnes se représentent difficilement que les éponges, aujourd'hui d'un usage domestique si général, puissent être les cadavres d'animaux, et des hommes instruits ont révoqué en doute l'existence d'une force vitale chez ces êtres singuliers. M. Bowerbank est venu convaincre les plus incrédules. On lui avait envoyé de Madère deux éponges du genre *halichondria*. Il remarqua que les trous ou orifices de l'une restaient ouverts et présentaient même parfois jusqu'à un pouce de diamètre, tandis que tous ceux de l'autre demeuraient pour la plupart hermétiquement fermés, garnis qu'ils étaient d'une sorte de membrane transparente. Il apprit de son correspondant que cette dernière éponge avait été séchée, immédiatement après sa sortie de la mer, tandis qu'on avait pris soin de placer la première dans de la saumure, en l'exposant au soleil, une demi-heure seulement après son extraction de l'Océan. Quand on avait plongé cette éponge dans son élément, les voiles membraneux, remarqua le correspondant de M. Bowerbank, s'étaient graduellement contractés et les orifices ouverts. Ce fut là comme une révélation pour le savant anglais ; et afin de vérifier l'idée qu'elle lui suggéra, il alla s'établir au bord de la mer, à Tenby, dans le sud du pays de Galles. Non loin de là, à l'île Sainte-Catherine, est une grotte toute tapissée d'éponges et où la vague pénètre à la marée haute. Quand venait le moment du jusant, M. Bowerbank courait inspecter ses éponges. Il fut d'abord très-frappé de voir que ces zoophytes, qu'on aurait pu supposer soumis à un mouvement mécanique, ne présentaient pas tous le même aspect. Chez les uns, les orifices étaient ouverts ; chez les autres, un nombre variable en demeurait fermé, et parfois si hermétiquement, qu'il était même difficile d'en reconnaître la place. L'observateur anglais enleva plusieurs de ces éponges, en,

Digitized by Google

ayant soin de laisser à leur base une couche du rocher sur lequel elles étaient fixées; puis, afin de les avoir constamment sous les yeux, il les déposa dans des plats remplis d'eau de mer. A dater de ce moment, il vit les éponges verser par leurs orifices une quantité d'eau, variable aux diverses heures de la journée, et souvent très-abondante, quantité variable aussi d'une éponge à l'autre, variable, enfin, suivant qu'on renouvelait plus ou moins fréquemment l'eau de mer où elles étaient immergées. Les unes rejetaient l'eau, tandis que d'autres l'absorbaient; les unes tenaient tous leurs orifices clos; les autres en maintenaient plusieurs ouverts. Que conclure de là? C'est que les éponges n'agissent pas sous le simple stimulus de l'eau et de la lumière, qu'elles sont douées d'une force vitale propre, d'un instinct qui se manifeste par une volonté élective et règle leurs actes d'après leurs besoins et les impressions du dehors. C'est ce qu'a d'ailleurs démontré M. Bowerbank par de nombreuses et minutieuses expériences.

L'éponge absorbe une certaine quantité d'eau, pour en extraire les principes qu'elle s'assimile; elle se réduit en réalité à un vaste estomac, lequel est garni à l'intérieur d'une membrane muqueuse analogue à la muqueuse des intestins des animaux d'un ordre plus élevé, ce que M. Kölliker a appelé *sarcode*. Cette membrane aide certainement à l'imbibition et à l'expulsion qui ne sauraient se faire mécaniquement; car on a beau verser de l'eau sur l'éponge, l'action excurrente ne se produit pas pour cela. La muqueuse paraît être l'organe essentiel de toute digestion, attendu qu'on la retrouve jusque chez les animaux de l'ordre le plus inférieur, tels que les acalèphes et les actinies. Les éponges ne sont que de simples agrégations d'estomacs, des estomacs qui vivent en société; et telle est la puissance d'adhésion de leurs différentes parties, que l'on peut à volonté les séparer et les recoler. Plusieurs éponges, placées à côté les unes des autres, finissent toujours par se réunir en une seule, pourvu qu'elles appartiennent à la même espèce. Ce fait, déjà observé par le docteur Grant, a été vérifié par M. Bowerbank. Moins de quinze heures suffisent pour que l'adhérence s'établisse, vingt pour qu'elle soit complète. L'éponge a aussi une force de réparation incroyable; on a beau la couper, la blesser; en vingt-quatre heures, tout est guéri, cicatrisé. Ce n'est pas que ce zoophyte échappe pour cela à la mort : tenez l'éponge hors de la mer pendant plusieurs jours, et elle finira par prendre un aspect opalin et vitreux, par exhaler une odeur particulière à laquelle vous reconnaîtrez qu'elle a cessé d'exister.

Digitized by Google

Si je ne m'étais pas aussi étendu sur les travaux précédents, je voudrais dire quelque chose de celui de M. William Carpenter. Ce médecin communiqua aux assemblées de 1844 et de 1847 un rapport sur la structure microscopique des coquillages, où il examine dans les moindres détails la structure interne des mollusques, et, par occasion, celle des échinodermes et des crustacés. C'est, comme on voit, le monde des infiniment petits, et il a aussi ses merveilles de complication et de prévoyance. En Angleterre, ce sont les médecins qui cultivent surtout la zoologie ; ils s'y trouvent tout naturellement préparés par l'étude de l'anatomie. Mais ce qu'ils apportent de préférence à l'Association, ce sont des Mémoires de physiologie et de pathologie. Le recueil ne contient pas seulement des communications importantes sur différentes branches de ces sciences, il est aussi rempli de rapports spéciaux émanés de commissions instituées, au sein de l'Association, dans le but de produire des expériences sur tel ou tel point de l'art médical. C'est ainsi qu'un comité a été institué à Londres pour se livrer à des recherches sur les mouvements et les sons du cœur, comité dont les rapports sont consignés dans les volumes de 1836, 1837 et 1840. Un autre comité a été créé à Dublin dans le même but. La pathologie du cerveau et du système nerveux a aussi fait l'objet des recherches d'un comité spécial institué à Dublin. On peut lire, dans le volume de 1836, le résultat de leurs investigations. Le volume de l'année suivante (1837) contient le rapport d'un comité chargé de rechercher la composition des sécrétions et des organes qui les produisent. Je ne chercherai pas à rendre compte de ces rapports, qui m'entraîneraient à de grands développements, non plus que d'une foule de rapports aussi spéciaux, et appartenant à d'autres branches de nos connaissances, tels que ceux du comité institué pour l'étude des chemins de fer et des machines à vapeur, de celui dont la mission était d'examiner les différents modes de conservation des aliments. Si je disposais d'un espace moins circonscrit, je pourrais rendre compte d'un travail du docteur Henry sur les lois de la contagion (1834) ; de celui de M. le docteur Rees sur les glandes (1837) ; de M. Williams sur la physiologie des poumons (1840) ; de ceux de M. J. Blake touchant l'action physiologique des médicaments (1843, 1846). Je me bornerai à dire quelques mots du remarquable rapport que fit, en 1834, le docteur William Clark sur l'histoire de la physiologie animale. Il est difficile de rencontrer un exposé à la fois plus rapide et plus clair des divers systèmes qui se sont succédé en physiologie ; chacun étant tombé à son tour, par l'exagération de son principe, mais après

Digitized by Google

avoir laissé sa trace et appelé l'attention sur des ordres de phénomènes dont on ne faisait pas, avant son apparition, suffisamment la part. C'est ainsi qu'on rapporta tour à tour tout le jeu de notre organisme aux principes chimique, mathématique et mécanique, physiologique, vitaliste, jusqu'au moment où Haller, tenant compte de toutes les causes, créa la véritable physiologie.

Une branche de la médecine qui, par une application générale, devait plus particulièrement préoccuper l'Association, c'est l'hygiène publique ; il s'y rattache une foule de questions économiques et administratives qu'elle n'a pas tardé à amener à sa suite. Le recueil renferme de nombreuses communications à son sujet, et en particulier quelques Mémoires ou rapports étendus sur des points qui avaient spécialement fixé l'attention de ses membres. Je citerai en première ligne deux Mémoires intéressants, et se faisant suite, *sur l'air et l'eau des villes*, dont l'auteur est M. Robert Angus Smith. Dans ces deux Mémoires publiées dans les volumes de 1848 et de 1851, cet habitant de Manchester a montré comment l'eau contribue à l'assainissement d'une cité. Il a établi que l'air ne se vicie pas seulement dans les lieux où la population est agglomérée, par la prédominance de l'acide carbonique exhalé, mais surtout par les miasmes d'origine organique qui s'y répandent. C'est ce dont l'a convaincu l'analyse chimique. La matière animale est reconnaissable à une forte odeur *sui generis*. L'eau a avant tout, pour effet, d'enlever ces miasmes ; la purification qu'elle opère est due à la formation de sels neutres. Lorsque l'eau tombe à la surface du sol, elle est promptement saturée de matières organiques. Voilà pourquoi, si elle n'a pas d'écoulement, elle devient une cause rapide d'infection. Pénètre-t-elle, au contraire, à travers le sol, elle s'y filtre; la matière organique y donne naissance à des oxydes qui n'ont plus d'action délétère. Dans son second Mémoire, M. R. A. Smith a examiné tous les modes de décomposition et d'action des eaux pluviales, courantes et ménagères, et évalué, pour différents lieux, la proportion de matières organiques qui s'y trouvent en dissolution.

Ces deux Mémoires soulèvent une foule de questions économiques qui doivent trouver un jour leur place dans un traité de l'édilité. Un autre travail relatif aux eaux, qui se trouve également inséré dans le recueil, est le rapport fait, en 1836, par M. Daubeny sur l'état présent de nos connaissances touchant les sources minérales. Le savant professeur d'Oxford détermine la position géognostique des principales sources de l'Europe connues, et en tire des considérations qui lui servent à pénétrer davantage dans l'étude de leur température, de leur

Digitized by Google

composition et de leur mode d'écoulement. Son rapport se termine par un tableau comparatif de toutes les eaux minérales du globe, tableau incomplet, sans doute, mais qui était certainement, alors, le plus étendu qu'on eût encore publié. Depuis il a paru, tant en Allemagne qu'en France, divers traités sur les eaux minérales; mais leur nature est plus médicale que minéralogique et hydrologique, côté qui prédomine, au contraire, dans le travail de M. Daubeny. Il était méritoire à un habitant de la Grande-Bretagne de composer un traité aussi complet, car il se trouvait, pour l'exécuter, moins bien placé qu'un habitant du continent, l'Angleterre, étant une des contrées de l'Europe les moins riches en sources minérales.

Une autre question intéressante pour l'hygiène publique est celle du déboisement; elle se lie d'une part à la climatologie et de l'autre à l'économie agricole. Le recueil de 1851 renferme à ce sujet un rapport intéressant émané d'un comité spécial, qu'avait institué l'Association pour rechercher les effets économiques et physiques de la destruction des forêts tropicales. Le déboisement marche si vite, une fois que la civilisation européenne a mis le pied sur une contrée boisée, que même dans l'Inde, le pays des jongles, on commence à se préoccuper de la disparition des forêts. Ces épais fourrés de bois de teck, d'où Bombay tirait tant de charpentes pour la construction des vaisseaux, s'éclaircissent singulièrement, et d'autres essences utiles deviennent assez rares pour que l'on songe à introduire et à propager des espèces exotiques. Suivant le choix des essences, il y a pour le sol, pour l'air, pour la richesse du pays, des effets que la commission a dû étudier. Formée d'ingénieurs, de botanistes et de médecins ayant tous résidé dans l'Inde, cette commission était parfaitement préparée pour toucher des questions qui ne sont encore que superficiellement abordées; elle ne paraît pas cependant les avoir complétement élucidées. L'économie forestière occupe encore plus de place que l'hygiène et la climatologie dans leur travail, qui aurait plus d'intérêt s'il eût été accompagné d'une discussion sérieuse et critique des effets du déboisement sous le ciel des tropiques.

L'économie politique, ou plutôt les questions purement économiques, n'ayant pas fait dans les divers congrès de l'Association l'objet de Mémoires proprement dits, et n'ayant fourni matière qu'à des communications, j'aurai peu de chose à en dire. Les seuls travaux de quelque importance sont dus à M. G.-R. Porter : L'un, que je me bornerai à citer, est un rapport sur *les progrès, l'état actuel et l'avenir des manufactures de fer dans la Grande-Bretagne*. M. Porter y an-

Digitized by Google

nonce que l'augmentation croissante de la production du fer ne répondant plus à la demande qui va aller en diminuant, depuis l'achèvement des chemins de fer, il en résultera un abaissement dans le prix de ce métal ; ce qui amènera en Angleterre son emploi pour une foule d'usages dont l'avait jusqu'alors exclu l'élévation de son prix.

Je m'étendrai un peu plus sur un autre travail du même économiste relatif aux caisses d'épargne (*savings-banks*), et inséré dans le volume de 1845. M. Porter ne s'y occupe, il est vrai, que de la Grande-Bretagne, mais les observations qu'il tire des chiffres, sont applicables à bien d'autres contrées. Il a comparé le nombre des dépôts dans les différents comtés et trouvé que ce sont généralement les comtés où il y a le plus de lumières, de bien-être général et de population aisée, qui ont fourni le plus grand nombre de dépôts ; tels sont le Middlesex, où il y avait en 1841 un déposant sur neuf habitants ; le Berkshile, le Hampshire, le Shropshire et l'Oxfordshire. La majorité des comtés du pays de Galles et, après eux, celui de Westmoreland, sont ceux où les dépôts étaient en moins grand nombre. Le comté de Carmathen, par exemple, ne présentait qu'un dépôt sur 202 habitants. En Écosse, en Irlande, même observation. Tandis qu'à Edimbourg, les dépôts sont dans la même proportion qu'à Londres, à Dublin ils sont comme 1 est à 15 ; dans les comtés pauvres, les moins avancés, la proportion est encore plus faible en Écosse et en Irlande qu'en Angleterre ; par exemple, dans le comté d'Argyle, elle n'était que de 1 sur 404, et dans celui de Cavan, de 1 sur 789. M. Porter interroge aussi les chiffres pour connaître la condition des déposants, et il trouve que partout ce sont les deux classes des domestiques et des mineurs qui déposent davantage.

L'étude de la société, dans ses besoins physiques et moraux, me conduit naturellement à parler des races humaines, et m'amène ainsi à la partie ethnologique du recueil. L'ethnologie est arrivée graduellement à prendre dans les travaux de l'Association une place de plus en plus importante. En France, par suite de vieilles habitudes d'esprit, nous continuons à classer parmi les belles-lettres des connaissances qui constituent aujourd'hui le domaine de l'ethnologie. Les Anglais, rangeant celle-ci parmi les sciences, à côté de l'économie politique et de l'histoire naturelle, se sont montrés plus avancés que nous ; ils ont fait preuve d'une appréciation plus exacte et plus élevée des choses. Quand on dit *Belles-Lettres*, on entend toujours par là une connaissance destinée à orner l'esprit, une œuvre où l'imagination et l'art d'écrire jouent le principal rôle. La philologie, l'archéologie, l'histoire n'en sont cependant plus là. Elles poursuivent la

Digitized by Google

découverte des lois qui président à la formation et à la vie des sociétés, à la création et au développement du langage, aux manifestations des arts humains sous toutes les formes. Ce sont donc des sciences au même titre que la philosophie, l'économie politique, le droit public, la physique et la météorologie. Philologues et naturalistes, historiens érudits et économistes ne peuvent plus rester étrangers les uns aux autres ; leurs recherches convergent en bien des points. Sans doute ils ne doivent pas dédaigner les agréments du style, mais ils n'en appartiennent pas plus pour cela à la classe des littérateurs et des artistes avec lesquels on les confond encore dans nos Académies.

L'ethnologie avait donc tous les droits, elle et les sciences historiques et philologiques, pour obtenir une place dans les rapports. En 1832, dès le début de l'Association, l'un des fondateurs de l'étude de l'ethnologie, en Angleterre, le Dr J.-C. Prichard présentait un rapide aperçu des recherches faites, de son temps, sur l'histoire naturelle de l'homme et la philologie comparée. En 1841, M. Hodgkin proposait, touchant l'histoire naturelle des races humaines, diverses questions sur lesquelles il appelait l'attention des voyageurs. Mais ce fut seulement en 1847, que l'ethnologie se fit ouvrir, en quelque sorte, les portes du congrès à deux battants. A la réunion qui eut lieu, cette année, à Oxford, les Mémoires ethnologico-philologiques eurent tous les honneurs de la session, et ils occupèrent la plus grande place dans le rapport de 1847.

Les Mémoires ethnologiques y sont en effet si étendus qu'il me serait impossible d'en présenter une analyse, même incomplète. Je ne m'attacherai, en conséquence, qu'à quelques-uns. Ainsi je passerai sous silence le savant rapport fait sur l'état de la philologie comparée dans ses applications à l'ethnologie, dû à la plume d'un des ethnologistes les plus distingués de l'Angleterre, le Dr R.-G. Latham. Ce rapport renferme un essai de classification des différentes langues du globe, et en particulier de celles de l'Afrique, mais d'après des documents malheureusement encore très-incomplets. Je ne dirai rien non plus de la dissertation du Dr Prichard sur les différentes méthodes de recherches qui peuvent contribuer à l'avancement de l'ethnologie, un des derniers travaux dont on soit redevable à cet ethnologiste éminent.

J'arrive à un curieux Mémoire d'un professeur suédois, M. Nilsson, de Lund, *Sur les habitants primitifs de la Scandinavie*, dont M. Norton Shaw a donné une version anglaise.

L'idée de M. Nilsson, c'est que l'on peut tirer de l'état du sol d'un pays, aux dernières époques géologiques, des indications sur

Digitized by Google

la condition des habitants qui l'ont successivement peuplé. Telle est la méthode qu'il a appliquée à l'histoire de la Suède et de la Norwége. Les observations des géologues ont démontré qu'il y a au nord de la péninsule scandinave, un mouvement graduel d'élévation du sol correspondant à un abaissement dans la partie méridionale. Les eaux ont donc vraisemblablement gagné peu à peu sur la Gothie, et il faut en conclure que, dans le principe, la Suède se trouvait réunie au Danemark et par conséquent avec l'Allemagne, tandis que le nord de cette péninsule était encore sous les eaux. Cet état ne remonte pas bien haut dans l'histoire du globe, et il doit avoir immédiatement précédé le *diluvium* actuel de la Suède. A l'époque où la Scanie était liée au continent, elle dut recevoir sa première flore post-diluvienne. La végétation plus riche dont se couvrit peu à peu son sol, d'abord aride, appela l'émigration des premiers animaux herbivores, lesquels arrivèrent du sud, car le nord étant encore sous les eaux, ils ne pouvaient descendre par la Laponie. On trouve en effet, dans les tourbières de la Scanie, les squelettes de plusieurs espèces de ruminants et de pachydermes certainement venus de la Germanie; on a découvert notamment quatre espèces de bœufs, autant de cerfs, quelques-unes de sangliers et de chevaux. Sur la trace de ces herbivores, accoururent les carnivores qui tentaient d'en faire leur proie; puis l'homme vint à leur suite, poursuivant les uns et les autres, dans le but de se nourrir de leur chair et de se vêtir de leurs dépouilles. M. Nilsson estime que ces événements se sont accomplis à l'époque où paissaient, dans les prairies de la Scanie, le bœuf primitif (*bos primigenius*) et l'ours des cavernes (*ursus spelæus*). Ce qui le prouve, c'est que l'on a déterré près de Lund, le squelette d'un de ces bœufs fossiles portant l'empreinte, bien reconnaissable, d'une flèche qui avait jadis blessé l'animal. On a trouvé aussi en Scanie, dans une tourbière, sous un monceau de cailloux contenant des restes de très-anciens et très-grossiers engins de pêche et de chasse, le squelette d'un *ursus spelæus*. Les flèches et les hameçons étaient faits d'os et de pierre et tout semblables à ceux que l'on découvre dans les anciens *tumuli* scandinaves, lesquels sont construits en pierres brutes non taillées et presque constamment orientées au sud. M. Nilsson en conclut que la race dont les ossements sont renfermés dans ces *tumuli* est celle qui peuplait la Suède à cet âge reculé. On trouve encore aujourd'hui ces ossements en assez grand nombre, et il est à noter que la forme des crânes, n'est, en aucune façon, celle qui caractérise la race scandinave. Ils sont courts, présentent

Digitized by Google

beaucoup de largeur et d'aplatissement à l'occiput; les pariétaux sont proéminents; c'est en un mot cette race que le célèbre ethnologiste suédois, Retzius, appelle *brachy-céphalique*. Les premiers aborigènes de la Scandinavie avaient déjà domestiqué le chien ; car on rencontre les os de cet animal mêlés aux ossements humains renfermés dans les *barrows*. Il est donc probable que cette race vivait de la chasse et y avait dressé le chien. La forme des crânes dont il vient d'être question, rappelle, d'une manière assez frappante, d'une part, celle des têtes basques, et de l'autre, celle des têtes lapones et samoyèdes. La population primitive de l'Europe septentrionale paraît donc avoir appartenu à la race tchoude ou finnoise, dont les Basques ou Ibères ne seraient qu'un rameau détaché depuis les temps les plus reculés et rejeté au sud; cette hypothèse semble au reste confirmée, ajoutons-le, par la philologie comparée; la langue basque présentant une assez grande analogie avec les langues finnoises et, en particulier, avec les langues américaines, lesquelles forment un autre rameau sorti de ce tronc primitif. A cette première population de la Scandinavie paraît avoir succédé une race à crâne ovale et allongé, proéminent et resserré à l'occiput. Si l'on en juge par les débris d'engins et d'armes que l'on a découverts, cette seconde race envahissante, vivait aussi de chasse et de pêche. La forme de ces crânes est celle que Retzius désigne par l'épithète de *dolicho-céphalique*. M. Nilsson reconnaît là la race gothique qui dut livrer aux premiers occupants de rudes combats dont un de ces crânes témoigne encore, car il porte l'empreinte d'une lance, sans doute celle de l'aborigène qui donna la mort à ce Goth inconnu. La pointe de cette lance est faite du bois d'un élan. Ce crâne, trouvé dans la Scanie méridionale, appartenait à un squelette placé près d'une trentaine d'autres. A côté d'eux étaient enterrées des armes de pierre, et même des anneaux de bronze, que la population gothique devait sans doute à des relations avec des races plus avancées du Sud. M. Nilsson soupçonne même que ces Goths de la Suède se livraient déjà à l'agriculture. Une troisième race s'annonce par des crânes plus allongés que ceux des précédents et plus larges que ceux des premiers aborigènes. Frappé de la grande ressemblance de formes existant entre ces crânes et celui que Buckland avait découvert dans le Cornwall, à environ 180 mètres de profondeur, le professeur de Lund en conclut que la troisième race était d'origine celtique. Une quatrième lui succéda; c'est celle qui apporta en Suède les armes et les ustensiles de fer, et qui se reconnaît pour la véritable race scandinave ou *swea*, établie

Digitized by Google

vers le sixième siècle, décrite et représentée par Sturleson, comme étant venue se fixer dans le Malardall. De cette race sont sortis les Normands, les Varègues de la Russie; c'est celle qui, au temps d'Harald Haarfarger, pénétrait jusqu'en Islande.

Les indications de M. Nilsson sont, il faut l'avouer, quelquefois assez hasardées. On ne peut nier cependant qu'elles ne présentent généralement un grand caractère de vraisemblance; elles ont en tout cas un haut degré d'intérêt.

Un célèbre professeur saxon, que l'Angleterre a adopté à son honneur, M. Max Müller, demande à la philologie les données que M. Nilsson a tirées des monuments enfouis dans le sol. Le volume de 1847 a inséré, de cet orientaliste, une excellente dissertation sur les caractères de l'idiome parlé au Bengale, autrement dit bengali. Il y a longtemps qu'il s'est formé, dans le nord del 'Hindoustan, des dialectes populaires constituant une langue vulgaire et subsistant à côté du sanscrit, la langue littéraire et savante. Ces dialectes ont été désignés par les auteurs hindous sous le nom de *pracrit*, c'est-à-dire *langue des naturels*. Plusieurs de ces dialectes ont reçu des noms propres, tels sont : le *sauraséni*, langue de Surasena; le *sarasvata*, parlé sur les bords du Sarasvati; le *magadhi* ou *pali*, langue du Magadha, déjà en usage dans cette contrée, quand le bouddhisme y fut prêché. Des traces d'un ancien dialecte vulgaire se laissent apercevoir jusque dans les hymnes du Véda, où apparaissent çà et là des formes pracrites. Les deux idiomes étaient si bien employés concurremment, que l'on vit des auteurs faire alternativement usage de l'une ou l'autre langue. Dans les pièces de théâtre, certains personnages, les femmes, les gens des castes inférieures parlent pracrit, tandis que les brahmanes et les kchatriyas s'expriment dans la pure langue sanscrite. L'auteur de la plus célèbre grammaire pracrite, Katyayana, écrivit des notes additionnelles à la fameuse grammaire sanscrite de Panini. M. Max Müller, qui a acquis une connaissance profonde du sanscrit, reconnaît dans le bengali le rejeton le moins altéré de cette langue sacrée ; et ce qui est particulièrement intéressant pour la philologie comparée, c'est qu'il retrouve entre les deux idiomes. les mêmes rapports de dérivation qu'entre le haut allemand moderne et l'ancien haut allemand, entre l'italien et le latin.

Le bengali présente pour caractère spécial une grande variété de suffixes et de nombreux changements effectués à l'intérieur des mots, pour exprimer les différentes relations de lieux et de cause des objets entre eux. L'ancienne forme de la déclinaison sanscrite s'y est tout à fait perdue, le peuple ayant oublié la valeur des désinences

Digitized by Google

de cas et altéré peu après les formes qui leur étaient propres. On y a substitué de nouveaux suffixes plus expressifs; on a eu recours à des prépositions, et obtenu ainsi des composés qu'il a fallu bientôt raccourcir. Le même phénomène s'est produit pour les conjugaisons : les formes primitives, qui donnaient à tous les temps un caractère simple, ont été remplacées par des formes composées. Le vocabulaire a été, de son côté, soumis à un profond travail de désorganisation; les mots ont perdu leur sens précis et original, et se sont dégradés en quelque sorte, de manière à faire une monnaie de convention. De là des sens vagues et des expressions détournées. Après avoir rapidement esquissé le tableau des formes grammaticales du bengali, M. Max Müller a traité la question de savoir si des dialectes du nord de l'Hindoustan, tous si étroitement liés au sanscrit, et en particulier le bengali et le hindi, qui tirent les neuf dixièmes de leurs mots de cette langue, ont emprunté, comme on l'a prétendu, leurs suffixes aux langues des aborigènes, bien que celles-ci n'aient cependant fourni aux idiomes modernes de l'Hindoustan qu'un fort petit nombre de mots. Le savant éditeur du Rig-Véda se prononce pour la négative. Il fait voir que le bengali a tout tiré du sanscrit, et, comme l'avait déjà remarqué M. Stevenson, l'emploi de quelques-uns de ses affixes a été introduit sous l'influence brahmanique. On a reconnu de même que l'italien avait tiré du latin certaines formes, qu'au premier coup d'œil on serait tenté de rapporter à la langue des Ostrogoths, des Hérules ou des Lombards. Que conclure de là? C'est que les aborigènes de l'Inde n'exercèrent qu'une bien faible influence sur leurs conquérants, les Aryas. La grande majorité d'entre eux fut anéantie; et de ceux qui échappèrent à la destruction, les uns furent réduits à la condition des *çoudras;* les autres durent aller chercher dans les montagnes du nord, de l'occident ou du centre de la Péninsule, une indépendance pour laquelle ils ont combattu jusqu'à nos jours. Tels furent les *Rajis* ou *Doms* qui vivent encore dans les montagnes de l'Himalaya, les Gonds, les Bils et toutes ces tribus sur lesquelles un rapport du général Briggs, inséré dans le volume de 1850, nous donne des détails fort curieux. Le sanscrit, qui se répandait partout avec les conquérants et qui chassait devant lui les idiomes indigènes, trouva cependant dans les montagnes du Dekkan un rempart qu'il ne put franchir. Plus au sud, les langues dravidiennes demeurèrent maîtresses du sol, et elles subirent seulement l'influence littéraire du sanscrit apportée par les Aryas, qui ne s'avançaient plus dans le Sud que comme de pacifiques colons.

Le volume de 1847 renferme un autre Mémoire d'ethnologie,

Digitized by Google

fondé aussi sur la philologie comparée. Son auteur est M. le docteur Ch. Meyer; il y traite de l'importance de l'étude des langues celtiques. Ce philologue, d'origine également germanique, n'est pas un disciple aussi fervent de l'école de Bopp, que M. Max Müller. Il reproche à celle-ci de considérer le sanscrit comme le *nec plus ultra* de la grammaire comparée, et de négliger, dans les idiomes de la souche indo-européenne, les développements qui leur sont propres et les influences venues d'ailleurs.

Telle est en particulier sa thèse pour les langues celtiques. Elles renferment, à son avis, bien des éléments exotiques au sanscrit, et sont empreintes d'un caractère propre qu'elles doivent à la diversité de leurs origines. Tous les idiomes de cette famille présentent une flexibilité, une élasticité, une netteté analytique tout à fait conformes au génie des races qui les parlent et étrangères aux langues indiennes. La mutation des initiales, le changement des voyelles s'y opèrent suivant certaines lois dont l'*umlaut* et l'*ablaut* des Allemands ne sont, en quelque sorte, que les diminutifs. « Quand on compare, dit M. Ch. Meyer, les radicaux celtiques avec ceux de la même famille qui entrent dans les autres langues indo-européennes, on reconnaît qu'il n'y a jamais identité, et qu'ils diffèrent toujours par certaines lettres, généralement initiales, appartenant sans doute à la même gamme vocale, mais en représentant tour à tour la forte, la faible ou l'aspirée. Par exemple, là où il y a *th* en anglais et *d* en allemand, il y a *t* en celtique; là, au contraire, où il y a *t* en anglais et *ts* en allemand (représenté par un *z*), il y a *d* en celtique. » M. Meyer en conclut que, quand l'on retrouve dans les langues germaniques des radicaux ayant la même lettre qu'ils ont en celtique, ils doivent être des emprunts directs faits à cette dernière famille par les idiomes germaniques. Et ce qu'il affirme des mots, il l'admet aussi pour les autres formes grammaticales. C'est ainsi qu'il arrive à voir dans l'adoucissement de la lettre en allemand et le changement de la voyelle radicale (*umlaut* et *ablaut*) un emprunt fait par les langues germaniques aux langues celtiques chez lesquelles ces changements de lettres s'opèrent sur une bien plus grande échelle. On pourrait répondre au docteur Meyer que, quoiqu'en sanscrit les changements de l'initiale, déterminés par la lettre précédente, soient infiniment moins développés que dans les idiomes celtiques, ils ne sont pas cependant sans exemple, et que l'*umlaut* et l'*ablaut* des Allemands constituent au fond des faits fort distincts des règles de mutation observées dans les idiomes celtiques. Le savant allemand construit tout un système ethnologique sur la façon dont il envisage ces der-

Digitized by Google

niers idiomes, lesquels répondent, selon lui, à un étage intermédiaire entre la forme purement synthétique du sanscrit et la forme claire et analytique des langues modernes de l'Europe. Dans son opinion, deux éléments fort distincts ont coopéré à la formation de ces langues, deux courants distincts de populations s'étant répandus en Gaule. L'un, venu de la Syrie, de l'Egypte, a traversé l'Afrique, remonté l'Espagne, s'est étendu dans la Gaule; puis il s'est divisé en trois branches, la première qui passa en Grande-Bretagne, la seconde en Italie, la troisième qui suivit le Danube et pénétra jusqu'à la mer Noire. L'autre courant, venu de l'Est, passa, partie par la Scandinavie, partie par la Pologne et la Prusse, qui est, pour M. Meyer, la *Polena* des Sagas et la *Pwyl* des triades galloises; il atteignit ainsi la Germanie septentrionale et les îles qui s'étendent dans la mer de Germanie ou *mer de Brouillard* (*mor tawch*).

Suivant lui, le premier courant est le plus ancien ; il a précédé le second de plusieurs siècles. Il amena les Celtes en Espagne et les *Galli* dans la Gaule. Il a donné naissance aux trois races qui possédèrent successivement la Grande-Bretagne, et dont voici les noms : 1° les Alwani (*Alauni*, *Alani*), qui tiennent leur appellation du dieu *Alw*, d'où l'île fut appelée *Alw-ion* (Albion, c'est-à-dire *l'île d'Alw*) ; 2° les *Ædui*, qui tirent le leur du dieu Aed (*l'Aedd Mawr* des Triades), appelé, d'après M. Meyer, Aeddon ou Eiddyn (l'Edin d'Edinbourgh). C'est le même peuple qui fut appelé plus tard *Brigantes*, c'est-à-dire *roux* (*fusci*, *en galie Breag*) ; 3° les Breton ou Britons, dont le nom est dérivé de celui du dieu *Bryt* ou *Pryd* (le *Prydyn ap Aedd Mawr* des Triades). Le nom des Bretons passa ensuite à l'île qu'ils habitaient (*Ynys Prydain*), et plus tard, ainsi que cela arriva pour celui d'Albion, il fut exclusivement appliqué aux cantons de l'île où s'étaient retirés les débris de ces populations. Les *Scoti* et les *Picti* appartiennent, selon M. Meyer, de même que les Belges, au courant oriental. Entre les hommes de cette branche, les uns avaient les cheveux blonds et les autres les cheveux noirs. Les premiers étaient les Pictes et les seconds les Scot, noms qui signifient, suivant l'étymologie proposée par M. Meyer, les *belliqueux* et les *nomades*. Les Irlandais appartenaient aussi à cette grande migration orientale, qui a dû s'opérer, environ six siècles avant notre ère, et à laquelle Hérodote fait allusion quand il parle de la grande migration scythique. Le nom de *Frena*, que les Ecossais donnaient aux Irlandais, signifie *blond*.

Si le courant des populations celto-galliques a pris sa route par le nord de l'Afrique, leur langue doit présenter quelques restes des

Digitized by Google

idiomes africains; et, en effet, M. Meyer croit saisir des analogies entre les langues celtiques et l'égyptien. C'est ce qui achèvera peut-être d'éclairer l'étude de cette dernière langue, sur laquelle le chevalier Bunsen, bien connu par son bel ouvrage sur l'Egypte ancienne, appelle notre attention dans le même volume de l'Association britannique. Le diplomate prussien a exposé, dans une dissertation lue à Oxford le 28 juin 1847, les résultats des dernières applications de la philologie égyptienne à la linguistique. Son travail est précédé de considérations philologiques sur l'origine du langage et les principes qui ont présidé à son développement.

Il faut, suivant M. Bunsen, admettre que l'Egypte fut colonisée par une race dont les différentes tribus gardaient entre elles une grande homogénéité. L'égyptien est, en effet, beaucoup moins développé que le sanscrit et les langues sémitiques; il a, par conséquent, un caractère plus ancien. Aussi le copte n'a-t-il pu trouver, dans la vieille langue des Pharaons, les éléments de certains mots qu'il a dû demander ensuite au grec. Voilà comment il lui a pris les particules discriminatives, les conjonctions dont l'ancienne langue était tout à fait dépourvue, de la même façon qu'il adoptait le mot grec *laos*, peuple, pour rendre une idée auparavant étrangère à l'Egypte. L'étude de l'égyptien conduit M. Bunsen à admettre que lorsqu'un idiome, à l'état encore rudimentaire, vient à être transplanté à la suite d'une émigration, dans de nouvelles conditions d'existence, il peut recevoir des formes très-développées qui se substituent aux anciennes et effacent peu à peu la trace des racines primitives; on ne saurait plus alors la retrouver que par un patient travail d'analyse. Et par une cause inverse, une langue peut non-seulement perdre ses mots, mais encore ses formes grammaticales, pour adopter celles qu'elle tire des influences nouvelles auxquelles elle est soumise, comme on le reconnaît quand on compare le finnois au lapon. Tandis que le premier idiome conserve des formes et des mots primitifs, le dernier, parlé par un peuple abâtardi et misérable, les a perdus, bien qu'il retienne encore le duel que les Finnois, au contraire, n'ont plus gardé. La preuve d'un mélange possible entre deux idiomes de familles différentes se reconnaît avec évidence dans ces mots hybrides, usités en anglais, et où leur terminaison latine sert à former le dérivé d'un radical anglo-saxon ou réciproquement : tels sont les mots : *starvation*, *unspeakable*, *commoner*, *commonest*.

M. Bunsen a appliqué les principes de la philologie comparée à la classification des langues en général et à celle des idiomes africains

Digitized by Google

ou chamitiques en particulier. Il retrouve en germe, dans ces langues, les caractères qui, plus prononcés, servent à définir la famille sémitique et la famille indo-européenne ou japhétique. Les langues japhétiques les ont dépassées de beaucoup en développements, mais elles gardent avec elles un caractère commun bien saisissable. Les préfixes et les changements d'initiales des mots rapprochent au contraire les langues africaines des sémitiques, dont l'évolution s'est faite dans un sens opposé aux langues japhétiques. M. Bunsen est ainsi conduit à assigner une place intermédiaire dans le développement du langage au groupe chamitique, ce qui s'accorde, du reste, avec la doctrine de M. Charles Meyer.

Les volumes postérieurs à 1847, sans renfermer une partie ethnologique aussi étendue que le rapport de la seconde réunion d'Oxford, contiennent cependant aussi des Mémoires intéressants. J'ai déjà parlé de l'aperçu donné par le major général Briggs des tribus aborigènes de l'Inde. Une partie de son travail a été analysée dans une communication que je fis en 1854 à la Société de géographie, et qui a été imprimée dans son *Bulletin*. Un autre Mémoire intéressant a pour auteur M. le R. J.-W. Donaldson ; il traite de deux problèmes encore agités de la philologie indo-européenne, à savoir : 1° la nature des affinités qui lient les langues indo-germaniques et les langues sémitiques ; 2° l'interprétation de la langue étrusque. Le Mémoire de M. Donaldson dépose sans doute d'une grande érudition, mais la critique me paraît y faire quelquefois défaut.

Tel est l'ensemble des principaux travaux contenus dans le Recueil de l'Association britannique, recueil qui me semble être une fidèle image du mouvement des études en Angleterre.

J'ai passé sous silence plusieurs milliers de communications de toute nature. Ce grand nombre de communications prouve quelle activité a, depuis vingt-cinq ans, régné chez les esprits intelligents et curieux de la Grande-Bretagne ; et cependant, comme je l'ai remarqué en commençant, tout ce qui y a été fait est dû à l'action spontanée et libre d'hommes dont les intentions sont toutes désintéressées. Ces hommes n'ont compté que sur leurs propres forces pour atteindre leur but. Cependant, malgré de si beaux résultats, il manque encore à l'Angleterre ces moyens et cette impulsion que peut donner seule l'action gouvernementale. Après plus de vingt années de travaux et d'efforts, l'Association l'a elle-même proclamé ; et, réunie à Glasgow en 1855, elle entendait un rapport qui lui était fait officiellement sur les mesures à adopter par le pouvoir exécutif ou le parlement, afin de répandre davantage la culture des sciences

Digitized by Google

dans le Royaume-Uni. Ce rapport donnait lieu à une discussion mémorable, dans laquelle on se plaignait que le Gouvernement anglais ne protégeât les sciences qu'en vue de leurs applications, ne fît rien pour répandre cette haute culture de l'intelligence qui élève les esprits, préserve les nations de la décadence intellectuelle et ne leur assure que davantage la supériorité dans les sciences appliquées, lesquelles, en l'absence des sciences théoriques, ne sont plus que des arbres sans racines. Les membres réclamaient la réforme des Universités, dont l'organisation surannée ne répond plus aux besoins actuels. L'on y apprend peu de choses, en effet, et l'on y confère les brevets et les grades, sans examen sérieux. On demandait encore la création de nouvelles chaires de sciences physiques ; on signalait la nécessité de fonder dans les grandes villes du royaume des cours gratuits, d'établir des professeurs et des répétiteurs qui répandraient chez le public anglais les connaissances que l'on achèverait d'acquérir, des bibliothèques urbaines, des musées ouverts à tous ; ces établissements n'existant guère qu'à Londres. Les membres de l'Association en voudraient voir fonder dans tous les centres de population. On réclamait, pour les professeurs, une position plus sortable, des émoluments moins restreints ; l'on exprimait le vœu qu'il y eût à Londres un local central attribué à toutes les Sociétés savantes reconnues par l'État, et où elles se réuniraient à certains jours, trouvant dans leur voisinage de mutuels secours. Enfin, on appelait la création d'un bureau scientifique (*board of science*), composé à la fois de savants et de hauts fonctionnaires, bureau qui réglerait les encouragements à accorder aux sciences, veillerait au bon emploi des allocations votées pour leur progrès, servirait, en un mot, d'intermédiaire bienveillant entre les travailleurs émérites et l'État.

Ainsi l'Angleterre, malgré sa prodigieuse spontanéité, sent la nécessité d'une protection pour les sciences autres que la faveur publique et le goût désintéressé des amateurs. En dépit de la généreuse opulence des lords, d'une foule de Mécènes de tous rangs, malgré l'inclination des esprits pour les études solides, nos voisins ne peuvent par eux-mêmes, par l'Association libre, soutenir suffisamment un niveau intellectuel qui ne doit pas, en effet, dépendre des fluctuations de la mode et des intérêts.

La France, qui le cède à l'Angleterre pour la puissance de l'association et l'énergie des créations individuelles, est heureuse d'apprendre que son ancienne rivale appelle l'emploi de moyens dont elle a pour ainsi dire l'invention.

Que serait-ce chez nous, où la beauté du climat, la facilité de la

Digitized by Google

vie, la gaieté de l'humeur distraient si souvent des méditations de la science et des préoccupations de l'étude, si l'État ne prenait soin de maintenir l'enseignement et la culture intellectuelle à une hauteur digne de notre passé ? Si l'Angleterre est effrayée pour elle du danger qu'il y a pour la culture des sciences à s'en remettre complétement aux instincts publics, nous y succomberions, nous, immanquablement, et le marasme, la décadence des esprits ne tarderaient pas à se faire sentir, dès que l'État les abandonnerait à leur propre impulsion. Qu'on mette en regard le Recueil de l'Association britannique, les Transactions de la Société royale de littérature et de cent autres Sociétés qui vivent par elles-mêmes, des publications innombrables patronnées par notre Gouvernement, et l'on reconnaîtra que si les Anglais ont fait de grandes choses et singulièrement fécondé le champ intellectuel, nous avons créé, nous, des établissements durables qui assurent à ce champ de longues et abondantes récoltes (1).

Alfred Maury, *membre de l'Institut.*

(1) Cet article était écrit avant que M. le Ministre de l'instruction publique n'eût reconstitué le Comité pour en faire le centre des Sociétés françaises. Ce qu'on vient de lire ne fait que mieux sentir les avantages de la nouvelle organisation.

(*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE DES PROVINCES.

LUTTE COMMERCIALE ENTRE PARIS ET ROUEN PENDANT LES DOUZIÈME, TREIZIÈME, QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES.

La lutte qui dura du douzième au quinzième siècle entre les deux villes qui dominaient le cours de la Seine, entre Paris et Rouen, est un fait important que nous nous proposons de mettre en lumière comme pouvant servir à l'histoire du commerce pendant le moyen âge. Outre les documents déjà connus, et donnés, soit par Félibien, soit par M. Depping, dans le *Livre des Métiers*, nous ferons usage des renseignements nombreux que contient l'ouvrage de M. Ernest de Fréville sur le commerce maritime de Rouen (1). C'est une œuvre de conscience, suivie de pièces justificatives puisées dans les archives de Paris et des principales villes de Normandie. Nous profitons de cette occasion pour signaler cet excellent travail sur l'histoire maritime d'une de nos anciennes provinces; car l'ouvrage de M. de Fréville ne concerne pas seulement le commerce de Rouen, il embrasse la Normandie tout entière.

La Seine a été de tout temps une voie de commerce importante. Dès l'époque des Romains, il est question des denrées transportées par ce fleuve dans la Grande-Bretagne (2). La ville de Paris avait une corporation de *Nautes*, ou bateliers de la Seine, dont l'existence est attestée

(1) *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*. Paris, Durand, 2 vol. in-8°.

(2) *Voy.* Strabon, liv. IV.

Digitized by Google

par de très-anciennes inscriptions. On peut voir au musée de Cluny un antique autel que la corporation des matelots de Paris éleva en l'honneur d'un dieu gaulois, sous le règne de Tibère (1). Le vaisseau même, symbole de cette ville, indique assez l'importance du commerce de Paris, dont la Seine était la voie principale. Enfin, sans entrer dans des discussions interminables sur l'étymologie du nom de *Parisii*, il semble assez naturel d'y voir une allération de *Barisii* et de le faire dériver du mot celtique *Bar*, que l'on retrouve dans un si grand nombre de noms de villes, et qui indique toujours une station de commerce établie sur un fleuve ou sur une rivière (Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Ornain). Ce qui est certain, c'est que l'île, berceau de Paris, fut pendant tout le moyen âge le siége d'une corporation de nautonniers, que l'on appelait, au onzième siècle, les *marchands de l'eau*, et qui avaient le monopole de la navigation sur la haute Seine (2). C'est là un fait attesté par les ordonnances des rois de France, et, entre autres, par l'ordonnance de Louis VII, relative aux droits de ces *marchands de l'eau* (3). Tout porte à croire que cette corporation était la même qui, du temps de Tibère, avait consacré un autel aux dieux gaulois; et, quoiqu'on ne puisse pas remonter authentiquement des *marchands de l'eau* jusqu'aux *nautes parisiens*, et suivre les transformations successives de la corporation, ces documents suffisent pour attester l'antiquité du commerce parisien et son importance pendant le moyen âge.

Nous n'avons pas de témoignagnes historiques aussi anciens sur le commerce de Rouen. Cependant on en trouve des traces dès le septième siècle de l'ère chrétienne. Dagobert, établissant en 629 la foire qui se tenait à Saint-Denis, le 9 octobre, et qu'on appelait *foire de l'Indict* (*forum indictum*) (4), nomme spécialement les Rouennais; ils ne payaient que douze deniers par charretée de miel ou de garance à l'abbaye de Saint-Denis, tandis que les marchands étrangers étaient soumis à un impôt de deux sous par charretée (5). Au

(1) L'inscription de cet autel, où sont mentionnés les *Nautes parisiens*, a été publiée dans le *Recueil* d'Orelli, n° 1993.

(2) Nous renvoyons pour les détails à la *Dissertation de dom Félibien sur l'origine de l'Hôtel de Ville de Paris*, t. Ier de son *Histoire de Paris*.

(3) *Ordonnances des rois de France*, t. II, p. 433.

(4) Par corruption, *foire du Lendit ou du Landit*.

(5) *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, par Ern. de Fréville, p. 26. L'auteur fait remarquer (note 2) que l'authenticité du diplôme de

Digitized by Google

siècle suivant, vers 722, on trouve une nouvelle mention du commerce de Rouen. Lorsque Willibald, ou saint Guillebaut, se rendit d'Angleterre en Palestine, il s'arrêta à *Rotum* (*Rotomagus*, Rouen), que son *Itinéraire* qualifie de ville de commerce. « Les voyageurs, dit l'hagiographe (1), fixèrent leurs tentes sur la rive du fleuve qu'on appelle la Seine, près de la ville de Rouen, où se trouve un marché. »

La chronique de l'abbaye de Fontenelle, ou Saint-Wandrille (2), parle aussi de la navigation de la Seine, et dit que le fleuve tirait son importance des nombreux navires qui le parcouraient. L'édit de Pistes (864) établissait un atelier monétaire à Rouen (3), et la monnaie frappée dans cette ville avait un vaisseau pour symbole (4); ce qui suffirait pour attester l'importance du commerce maritime de Rouen. Charles le Chauve trouva dans le port de Rouen un grand nombre de navires de commerce, et il en remplit vingt-huit de soldats pour poursuivre son frère Lothaire (5). Enfin, lorsque l'historien Dudon de Saint-Quentin parle des Rouennais du dixième siècle, il les appelle les *marchands demeurant à Rouen* (*mercatores Rotomago commorantes*) (6).

L'établissement des Normands en Neustrie contribua puissamment à développer le commerce maritime de Rouen. Les historiens proclament la sagesse et la vigueur avec lesquelles Rollon gouverna la Neustrie; il assura à tous la sécurité (7), donna des lois à son

Dagobert est établie par Mabillon (*De re diplomatica*), et qu'elle a été admise par Doublet, *Histoire de saint Denys*, p. 655; Labbe, *Meslanges curieux*, p. 411; D. Bouquet, *Recueil des historiens de France* (IV, 627); Bréquigny, *Diplômes de la première race*, ann. 629. Les doutes de l'abbé Lebeuf ne peuvent prévaloir contre de semblables autorités.

(1) Tentoria fixerunt in ripa fluminis, quod nuncupatur *Sigona* (*Sequana*), juxta urbem quæ vocatur *Rotum;* ibi etiam fuit mercimonium (Du Cange, v° *Mercimonium*, *ex hodœporico S. Willibaldi*). L'*Itinéraire de saint Guillebaud* (*Willibaldus*) a été publié par Canisius (*Antiquæ lectiones*, t. IV) et dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* (sæculum III).

(2) *Recueil des historiens des Gaules et de France*, t. II, p. 657, D.

(3) Baluze, *Capitul.*, t. II, col. 178.

(4) Leblanc, *Traité des monnaies*, p. 102 et suiv.

(5) *Script. rer. gall. et franc.*, t. VII, p. 19.

(6) Dudo, ap. *Script. rer. normanic.*, p. 75.

(7) Securitatem omnibus gentibus in sua terra manere cupientibus fecit. *Ibid.*, p. 78.

Digitized by Google

duché et sut les faire respecter. Le commerce maritime des Rouennais prospéra sous cette administration ; on les voit en relation avec les États scandinaves et avec l'Angleterre. Dès le temps d'Edouard le Confesseur, les Rouennais avaient le monopole du commerce à Londres. Dans l'intérieur de la France, de nombreux priviléges de commerce avaient été accordés aux monastères bénédictins établis sur les bords de la Seine et fournissent une preuve de leur importance commerciale. Hugues Ier, comte de Meulan (1), accorda aux moines de Saint-Wandrille le libre passage devant sa forteresse pour les navires du monastère. Jumiéges, autre abbaye bénédictine, située sur les bords de la Seine, obtint le même privilége de Gautier II, comte d'Amiens, de Pontoise, de Mantes et de Chaumont. Voulant reconnaître l'hommage que les moines de Jumiéges lui avaient fait d'un fort beau livre, il affranchit leurs navires du *tonlieu*, ou droit de péage, qui se prélevait sur tous les navires qui passaient à Mantes. M. de Fréville a réuni, dans l'ouvrage que nous avons plusieurs fois cité, d'autres preuves de l'activité commerciale qui régnait alors en Normandie, et à laquelle contribuaient les grands monastères situés sur les bords de la Seine.

La conquête de l'Angleterre par les Normands contribua encore à étendre leurs relations commerciales. L'assemblée de Lillebonne, en 1080 (2), proclama plusieurs dispositions favorables au commerce; elle défendit, par exemple, d'inquiéter les marchands qui voyageaient pour leur commerce, et cette ordonnance fut si ponctuellement exécutée, dit la chronique saxonne (3), qu'on pouvait parcourir toute la Normandie avec une ceinture pleine d'or, sans craindre aucune vexation. On trouve aussi dans les ordonnances émanant de l'assemblée de Lillebonne une disposition relative à la monnaie que les ducs de Normandie, qui avaient seuls le droit de battre monnaie dans l'étendue de leur principauté, s'engageaient à ne pas l'altérer. On appelait cet impôt *monnéage* ou *fouage*. Enfin, dans un passage remarquable où Orderic Vital nous représente Henri Beau-Clerc, fils de Guillaume le Conquérant, exposant les principaux avantages de la ville de Rouen, il est surtout question de son commerce et des

(1) Hugues fut comte de Meulan de 997 à 1015. *Voy.* la charte dans le second volume de l'*Histoire du commerce maritime de Rouen*, p. 1.

(2) Pour avoir le texte complet de cette ordonnance, il faut réunir les articles donnés par dom Bessin (*Concilia Rothom. prov.*, pars I, p. 67), et ceux que cite dom Martène (*Thesaurus anecdotor.*, t. IV, p. 117-120).

(3) *Script. rer. gall. et franc.*, XIII, 51.

Digitized by Google

richesses qu'elle doit à la Seine. « Vois ce fleuve, dit-il à un des bourgeois; chaque jour il apporte à Rouen des navires remplis de marchandises (1). » Un écrivain anglais du douzième siècle est aussi frappé, en parlant de Rouen, de l'étendue de son commerce. « Rouen, dit Guillaume de Newbury, est une des villes les plus célèbres de l'Europe; elle est située sur la Seine, fleuve immense, qui lui apporte les denrées des contrées lointaines (2). »

Ce fut aux richesses que le commerce versait à Rouen que les bourgeois durent la conquête de leurs libertés politiques. Le duc de Normandie, Geoffroy Plantagenet, qui était en lutte avec Etienne de Blois, voulut se concilier une ville aussi puissante, et lui accorda une charte de commune en 1145. Dès lors, les Rouennais eurent la libre disposition de leurs biens; les juridictions auxquelles ils ressortissaient furent fixées; ils furent exempts de corvées, de tailles, d'aides; enfin, leurs priviléges, spécialement en Irlande, furent confirmés. Ils avaient le monopole des relations commerciales avec ce pays : tous les navires qui venaient d'Irlande étaient obligés de se rendre à Rouen. Les marchands de Rouen étaient exempts de tous droits à Londres et dans les divers ports de l'Angleterre. On leur réservait le port de Dunegate, près de Londres, qui déjà leur avait été accordé du temps d'Edouard le Confesseur. Ils avaient droit d'enjoindre à tout navire qu'ils y trouvaient de s'éloigner; s'il refusait, ils attendaient un flux et un reflux de la mer, puis coupaient les câbles qui retenaient le bâtiment et le livraient aux flots, sans être responsables des malheurs qui pourraient en résulter. La corporation des mariniers de Rouen avait en outre le monopole de la navigation sur ce fleuve, en le remontant et le descendant. Il était interdit aux étrangers de débarquer leurs marchandises sur le port de Rouen. Les mariniers de Rouen obtinrent même l'autorisation, sous le règne de Louis VII, de remonter jusqu'au pont du Pec (3).

(1) « Ecce Sequana, piscosum flumen, rothomagensem murum allambit, navesque pluribus mercimoniis, refertas huc quotidie devenit. » Ordericus Vitalis, apud *Script. rer. norm.*, p. 690.

(2) « Est autem Rothomagum una ex clarissimis Europæ civitatibus, sita super Sequanam, fluvium maximum, per quem eidem civitati multarum regionum commercia invehuntur. » Guillelm. Neubring., apud *Script. rer. gall. et franc.*, XIII, 116.

(3) *Ordonnances des rois de France*, II, 433. « Rothomagensibus aquæ mercatoribus licebit vacuas naves adducere usque ad rivulum Alpeci, et ibi onerare, et onustas reducere sine societate mercatorum parisiensium. »

Digitized by Google

Au delà, ils devaient se servir de l'association des marchands parisiens, qui avaient le droit exclusif de navigation sur la haute Seine.

Les deux corporations rivales, que l'on désigna dans la suite sous les noms de *Compagnie française* et *Compagnie normande*, furent pendant longtemps appelées *hanses*, mot germanique qui signifie *association*, et qui s'est surtout appliqué à la célèbre *hanse teutonique*. Dom Félibien (1) pense qu'il venait de la nation franque; peut-être fut-il emprunté aux compagnies de commerce du nord de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit de l'origine de ce nom, il fut appliqué aux corporations de Paris et de Rouen. Il servait, dans ces villes, aussi bien qu'en Allemagne, à désigner les droits des marchands associés. Henri III, roi d'Angleterre, dit, en parlant des habitants de Cologne, qu'ils avaient coutume de jouir à Londres du droit de hanse (2). Il accorde le même privilége aux habitants de Lübeck (3). A Rouen, on désignait aussi par le nom de *hanse*, tantôt la maison où se réunissaient les bourgeois pour l'élection des magistrats, tantôt certains droits qui étaient prélevés sur les marchandises apportées par eau. Le maire affermait ces droits à un bourgeois qui prenait le nom de *hansier* de la ville. Les sommes que payait le fermier de cet impôt étaient principalement destinées aux indigents ; elles servaient aussi à doter les filles pauvres. On lit dans un ancien registre des archives municipales de Rouen (4) : « Pour ce que jà pieça (depuis longtemps) les hanses de l'eau appartenant à la ville de Rouen furent ordonnées pour donner aux pauvres et à marier les pauvres filles, nous, pour et au nom de ladite ville, avons ordonné que le hansier de ladite ville paieroit à la fille de Jehan Gougelin une hanse montant à soixante sols pour lui aider à marier, laquelle hanse sera employée à lui aider à avoir une robe quand elle se mariera. »

II.

La conquête de la Normandie par Philippe-Auguste changea complétement la situation respective de Paris et de Rouen. La seconde perdait son titre de capitale d'un État indépendant. Cependant les conséquences de la défaite ne se firent pas sentir immédiatement.

(1) *Dissertation sur l'origine de l'Hôtel de Ville de Paris*, t. I, p. 82.

(2) « Burgenses et mercatores colonienses hansam suam temporibus retroactis habere consueverunt. » Rymer, I, pars I, p. 471.

(3) *Ordonnances des rois de France*, t. IV, p. 87.

(4) *Registre des délibérations de* 1394 *à* 1395, f° 15, verso.

Digitized by Google

En 1210, une transaction fut signée entre les corporations rivales (1); les marchands des deux villes y stipulaient qu'à l'avenir il pourrait y avoir association pour le commerce entre les bourgeois de Rouen et de Paris, et que les associés s'occuperaient loyalement de toutes les affaires que les habitants de l'une de ces villes auraient dans l'autre; leurs représentants pouvaient faire en leur nom toutes les opérations commerciales comme si les marchands eux-mêmes y eussent assisté. Grâce à cette association, Rouen pouvait tirer directement ses vins de la Bourgogne et de la Champagne, et les *nautes parisiens* descendre la Seine jusqu'à la mer. De pareils traités étaient communs au moyen âge : en Allemagne, Mayence et Cologne dominaient sur le Rhin; Augsbourg, Ratisbonne, Vienne, s'étaient associées pour la navigation du Danube (2). Dans le midi de la France et en Italie, Avignon et Saint-Gilles (3), Arles et Nîmes (4), Marseille, Arles et Avignon (5); Grasse et Arles; en Italie, Nice et Pise (6), s'étaient unies dans l'intérêt de leur commerce. Mais de pareilles associations ne pouvaient réussir qu'entre cités jouissant de droits à peu près égaux, et, depuis la conquête de Philippe-Auguste, la ville de Rouen était tombée dans une position tout à fait secondaire. Aussi le traité entre les Parisiens et les Rouennais fut-il bientôt rompu.

Un arrêt du parlement de Paris, rédigé dans la forme laconique des *Olim*, prouve que vainement les Rouennais demandèrent à jouir de la faveur qu'ils avaient autrefois obtenue de remonter la Seine au delà du pont de Mantes. « Il a été examiné, dit l'arrêt (7), si les bourgeois de Rouen pouvaient transporter par eau leurs marchandises, comme sel, marée et autres denrées, depuis le pont de Mantes, en remontant vers Paris, sans être de la corporation des marchands parisiens; il a été prouvé que non. »

Les Rouennais, exclus de la navigation de la haute Seine, auraient voulu, du moins, maintenir leurs priviléges sur la basse Seine; mais

(1) *Ibid.*, t. IV, p. 87.

(2) Hüllman, *De l'état des villes au moyen âge*, t. IV, p. 103 (allemand).

(3) Papon, *Hist. de Provence*, t. II, preuves, p. 25.

(4) Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. I, preuves, p. 52.

(5) Papon, *Hist. de Provence*, t. III, preuves, p. 12.

(6) *Id.*, *ibid.*, 11, 39, 111, 541.

(7) Cet arrêt a été cité par dom Félibien, *Histoire de Paris*, t. I, ch. XIII.

Digitized by Google

ils ne purent y réussir, comme le prouve une charte de 1266, que M. de Fréville a publiée pour la première fois, d'après l'original conservé aux archives de l'Empire (1).

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront, le maire et les citoyens de Rouen, salut et amour en notre Seigneur perdurable. Sachez tous que, par l'accord de notre sire, Louis, par la grâce de Dieu roi des François et de nous, a été ainsi ordonné :

« Que jusques à la fin de deux ans prochainement et continuement ensuivant le terme commençant à cette fête Saint-Michel prochaine à venir, tous marchands, de par toutes terres, pourront amener à Rouen leurs marchandises par eau et par terre, et pourront icelles marchandises décharger à Rouen, à sèche terre et à couvert, et les pourront vendre en gros; mais ne pourront les vendre en détail, comme vin au broc, draps à détail, blé et autres denrées semblables par setiers ni par muids. S'il en était autrement, les marchandises tomberoient en la forfaiture de la ville de Rouen, comme il est d'usage ; et de icelle forfaiture aura le roi la moitié, et nous l'autre. Et sera ladite forfaiture jugée par nous, comme il a été accoutumé. Quant aux couvents et bourgeois de Paris, ils demeureront en l'état où ils sont aujourd'hui.

« Quand lesdits deux ans seront accomplis, s'il y a quelque chose à ajouter ou à changer en cet écrit pour l'avantage du roi et pour le nôtre, il sera ajouté ou changé par son accord et par le nôtre, en telle manière que, s'il ne plaît au roi notre sire, que, après lesdits deux ans, cette ordonnance soit confirmée, nous reprendrons nos anciennes franchises. Si, au contraire, le roi notre sire confirme définitivement la présente ordonnance, il fera ôter et abattre entièrement le port de Couronne. »

Cette charte est d'une haute importance; car elle prouve que le roi avait fondé ou menacé de fonder un port à Couronne, domaine royal situé dans la banlieue de Rouen, un peu à l'ouest de cette ville, sur les bords de la Seine. Les Rouennais, pour prévenir la concurrence de ce port, sacrifiaient leurs priviléges. Mais cette concession, arrachée aux bourgeois de Rouen par la menace, ne fut jamais exécutée de bonne foi ; c'est ce que prouvent les nombreuses contestations qui eurent lieu au treizième siècle. Ainsi, en 1272, Raoul de Pacy voulut vainement faire passer sous le pont de Rouen dix

(1) Voy. *Hist. du commerce maritime*, t. I, p. 220 et suiv. M. de Fréville a donné le texte même; nous avons modifié l'orthographe pour rendre la charte plus facile à comprendre.

Digitized by Google

tonneaux de vin qu'il affirmait venir de ses domaines et être destinés à son usage. Vainement le bailli de Rouen s'adressa, sur sa sollicitation, au maire et aux pairs de la commune de Rouen; vainement il garantit que Raoul de Pacy n'avait point l'intention de trafiquer de ce vin, et qu'il payerait les droits dus à la ville, le maire refusa d'écouter les raisons alléguées par le bailli, et fit saisir les dix tonneaux de vin; cinq furent défoncés et les cinq autres donnés aux officiers royaux, comme part qui revenait au roi dans toutes les confiscations. Raoul de Pacy porta l'affaire devant le parlement de Paris, qui enjoignit au maire de rendre le vin confisqué (1). Enfin, Philippe le Bel, un des rois qui ont le plus contribué à détruire les priviléges des anciennes communes, décida qu'à l'avenir tous les marchands pourraient librement naviguer sur la Seine, descendre et remonter le fleuve, sans payer aucun droit à la ville de Rouen (2); mais, en 1309, ce même prince rendit aux bourgeois de Rouen, moyennant finance, le droit de percevoir le péage du pont, comme au temps des ducs de Normandie (3). Les Rouennais, qui avaient appris, par une rude expérience, à ménager le roi et ses ministres, s'empressèrent d'accorder à Enguerrand de Marigny le libre passage sous le pont de Rouen pour toutes les denrées qui venaient de ses domaines ou qu'on y transportait (4).

Les Rouennais venaient d'obtenir par des sacrifices pécuniaires la confirmation de leurs anciens priviléges. Les habitants de Paris et de Caen se servirent du même moyen pour attaquer et ruiner leurs prérogatives. Ils accordèrent, en 1315, aux officiers royaux, un droit de soixante mille livres parisis sur toutes les denrées transportées par Seine (5), et, à cette condition, ils obtinrent du roi Louis X la liberté de naviguer sur la Seine. Les officiers royaux donnèrent à cette mesure fiscale le caractère d'un acte d'utilité publique. C'est ce qui frappe dans la déclaration publiée au nom de Louis X, et dont voici la traduction (6) : « Notre très cher seigneur et père avait jadis placé sous sa main la commune de Rouen, et

(1) *Olim*, I, 913-914.

(2) L'ordonnance de Philippe le Bel est inédite; elle se trouve dans un des registres des *Archives de la ville de Rouen*, reg. $\frac{U}{1}$, f° 10, verso.

(3) *Ordonn. des rois de France*, XI, 420.

(4) *Archives municipales de Rouen*, reg. $\frac{U}{1}$, f° 46, verso.

(5) *Ibid.*

(6) *Olim*, II, 622 sqq.

Digitized by Google

aboli les droits et priviléges des Rouennais à cause des excès dont ils s'étaient rendus coupables; il les supprima pour quelque temps, puis les rétablit gracieusement en y mettant certaines réserves. Ainsi, dans l'intérêt général du royaume, il déclara que tous les marchands, quels qu'ils fussent, pourraient sans obstacle traverser Rouen avec leurs denrées, descendre et remonter la Seine, s'arrêter à Rouen et y décharger leurs marchandises, les vendre dans cette ville, en acheter d'autres, les charger sur leurs navires, comme et quand il leur plairait, et les transporter sur la Seine, en payant simplement les droits accoutumés; enfin décharger leurs vins à Rouen.

« Les marchands jouirent pendant quelque temps de ces droits; mais enfin, notre père, cédant aux réclamations des Rouennais et aux instances importunes de quelques personnes, sans être suffisamment instruit de ce qu'exigeait l'intérêt général de l'Etat et de l'énorme préjudice qui en résultait pour ses propres droits (1), supprima les restrictions qu'il avait mises au rétablissement de la commune de Rouen, et les habitants de cette ville jouirent pendant quelque temps de la plénitude de leurs priviléges. Mais, en dernier lieu, les bourgeois de Paris se sont présentés devant nous avec un grand nombre de barons et de nobles de notre royaume, et nous ont exposé que la révocation du libre droit de navigation sur la Seine était funeste à l'Etat tout entier, et qu'il en résultait pour les Rouennais eux-mêmes des pertes considérables. Ils affirmaient que ces faits étaient si notoires que personne ne pourrait en contester la réalité, et nous requéraient instamment d'annuler la susdite révocation, et de permettre à tous les marchands d'user du droit commun; enfin ils nous prouvaient par plusieurs raisons que nous y étions obligé.

« De leur côté, les bourgeois de Rouen alléguaient l'ancienne possession, disaient qu'ils avaient joui de ce droit de temps immémorial, et montraient à l'appui la charte d'un duc de Normandie, confirmée par les rois de France nos prédécesseurs. Ils soutenaient que ces priviléges leur avaient été concédés pour enrichir et agrandir la ville de Rouen, et nous requéraient avec instance de les maintenir dans la jouissance des droits que leur avait accordés notre prédécesseur. Pour nous, après avoir entendu les raisons des deux parties, quoiqu'on ne fût pas à l'époque où se tiennent les parle-

(1) Enormi præjudicio juris sui. *Ibid.*

Digitized by Google

ments (1), nous avons réuni les maîtres de notre parlement pour cette circonstance spéciale; nous avons examiné avec eux les lettres de donation, concession et confirmation, et, après une discussion approfondie de cette affaire, il a été évident pour nous que les priviléges des Rouennais entraînaient de graves inconvénients pour l'Etat tout entier. Comme notre devoir est de nous occuper de l'intérêt général, nous avons examiné de nouveau cette affaire dans une assemblée plus nombreuse, et avec ceux de nos fidèles conseillers qui avaient la connaissance la plus complète de cette question. Nous avons reconnu que si, dans l'origine, on n'avait pas aperçu combien la concession faite aux Rouennais serait funeste à la chose publique, le danger en était devenu évident par l'événement et par la succession des temps. Enfin, mû par plusieurs autres considérations raisonnables, qui, dans cette circonstance, ont dû nous toucher, ainsi que nos fidèles conseillers, nous avons déclaré, par arrêt de notre cour, que, nonobstant l'ancienne possession, les chartes et priviléges des Rouennais, tous les marchands pourraient, comme l'exige le droit commun, remonter et descendre la Seine avec leurs denrées, aller à Rouen et en revenir, y décharger leurs marchandises, en trafiquer, déposer leurs vins dans les celliers, recharger leurs navires et s'éloigner avec eux, se bornant à payer les droits accoutumés. »

La royauté, puissante sous Philippe le Bel et ses fils, proclamait dans cet acte le triomphe du principe de centralisation. Mais les troubles du quatorzième siècle rendirent aux communes une partie de leur puissance, et les rois de France furent obligés, pour obtenir des subsides, de transiger avec elles. Ainsi, sous le règne du roi Jean, la commune de Rouen obtint, malgré l'opposition des Parisiens, la confirmation des articles de la charte de Philippe-Auguste, qui autorisait les Rouennais à transporter librement leurs denrées dans toute l'étendue du domaine royal. Leurs droits furent aussi reconnus sous le règne de Charles V, et ce prince, dans une charte qu'il adressa au maire de Rouen, en 1378, ne contesta pas les priviléges des bourgeois pour la navigation exclusive de la basse Seine Il reconnaissait que les marchands ne pouvaient transporter leurs denrées sur cette partie du fleuve sans l'autorisation et l'assistance de la corporation rouennaise des *marchands de l'eau;* il se contentait de demander grâce pour un cas spécial. Il s'agissait d'un pauvre

(1) Les parlements ne se tenaient alors que deux fois par an, à Pâques et à la Toussaint.

Digitized by Google

marchand de Vire, nommé Guillaume Roussel ; il était venu acheter à Paris des denrées qu'il avait chargées sur un navire à Saint-Cloud, et avait pris, pour l'escorter, un marinier de la compagnie française ou parisienne. Il était arrivé ainsi jusqu'à Rouen ; mais, là, on avait confisqué ses marchandises, parce qu'il n'avait pas pour associé un marinier de la corporation de Rouen, ou, comme on disait alors, parce qu'il n'avait pas pris *compagnie normande*. Guillaume Roussel fut obligé, pour recouvrer ses marchandises, de fournir une caution considérable, et, dans la suite, blessé à la prise de Vire par les grandes compagnies, il fut ruiné et se retira à Caen. Charles V, touché de la misère de ce marchand, lui remit la moitié de l'amende, qui lui revenait sur toutes les denrées confisquées pour forfaiture; il pria ensuite le maire de Rouen d'en faire autant pour l'autre moitié de l'amende, qui appartenait à la ville. Dans cette charte, le roi reconnaissait et proclamait tous les droits des Rouennais, et spécialement les priviléges de la corporation rouennaise des *marchands de l'eau* (1).

Il n'en était pas de même des Parisiens, qui voulaient reconquérir le droit dont ils avaient joui, sous Philippe le Bel et sous Louis X, de conduire directement leurs vaisseaux jusqu'à la mer. Ils s'adressèrent au roi, et ils en obtinrent, en 1379, une confirmation de la déclaration royale de 1315, que nous avons citée plus haut, et qui reconnaissait la liberté de navigation sur la Seine. Les bourgeois de Paris, tout en exigeant qu'on les laissât passer sous le pont de Rouen, voulaient maintenir leur monopole sur l'Oise et sur le cours supérieur de la Seine. Ils arrêtèrent plusieurs marchands de Rouen, qui avaient passé le pont de Mantes sans prendre compagnie française. Il en résulta un procès devant le parlement de Paris. Les Rouennais alléguaient, comme toujours, leurs anciens priviléges de libre navigation dans toute l'étendue du domaine royal. Les Parisiens opposaient aux chartes des Rouennais leur droit exclusif de navigation depuis le pont de Mantes jusqu'aux ponts de Paris. Ils s'appuyaient sur des considérations qui devaient faire sentir de plus en plus fortement aux Rouennais combien ils étaient déchus depuis la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste. « Cette ville, disaient-ils en parlant de Paris, est plus noble que Rouen ; c'est la capitale de tout le royaume (2). » Malgré ces motifs, le parlement de

(1) *Archives de la ville de Rouen*, reg. $\frac{A}{38}$, f°s 80, verso, et 81, recto.

(2) « Quod dicta villa nostra erat nobilior civitas et caput regni nostri. » *Archives municipales de Rouen*, reg. $\frac{A}{38}$, f° 27 sqq.

Digitized by Google

Paris admit la requête des bourgeois de Rouen, et il les autorisa, par arrêt de 1385, à remonter jusqu'au pont du Pec; mais au delà ils devaient prendre compagnie française.

Un arrêt du parlement de Paris, du 3 avril $\frac{1397}{1398}$ (1), confirma ces dispositions. En voici le résumé : il y était déclaré que, quand les Rouennais voudraient amener leurs denrées à Paris, ils pourraient remonter la Seine jusqu'au Pec, et qu'arrivés en ce lieu ils enverraient demander compagnie française. On ne pourrait leur donner pour les escorter et leur servir de caution qu'un Parisien *hansé* de la compagnie française. Si un seul marchand avait plusieurs navires, il pouvait ne prendre qu'un associé. S'il y avait plusieurs marchands, ils pouvaient prendre plusieurs associés. Si les navires remontaient jusqu'en Bourgogne, ils devaient être accompagnés par un bourgeois de Paris *hansé*, dont ils payeraient les dépenses, et qui serait chargé de *voir ce qu'ils feraient*. Si les Rouennais voulaient décharger leurs marchandises à Paris, ils étaient tenus d'en demander l'autorisation et d'être assistés par quelque marchand de la compagnie française. Cet arrêt était provisoire, et la contestation dura fort longtemps encore entre les deux cités rivales.

Les Rouennais avaient en même temps des démêlés avec les Flamands, dont les navires transportaient par la Seine les vins de la Bourgogne; mais on s'aperçoit qu'à cette époque les Rouennais commençaient à les ménager. On en trouve la preuve dans les actes que conservent les archives municipales de Rouen. Le 20 décembre 1389, des marchands flamands, qui étaient allés acheter des vins en Bourgogne, voulaient redescendre la Seine pour retourner dans leur pays; il fut arrêté « qu'on leur feroit courtoisie pour cette fois. » Puis on les fit venir; on leur communiqua les priviléges concédés à la ville par Philippe-Auguste et confirmés par tous ses successeurs, lesquels déclaraient que les étrangers ne pouvaient, sous peine de forfaiture, aller acheter des vins ou autres denrées au-dessus du pont de Rouen et les faire redescendre au-dessous sans prendre compagnie normande. Après cette remontrance, la ville permit aux Flamands de passer les cent tonneaux de vin qu'ils transportaient, mais sans conséquence pour l'avenir, et en se faisant donner, comme reconnaissance de ses droits, « une queue de vin blanc et une queue de vin vermeil, des meilleurs desdits vins (2). »

(1) Cité par M. de Frévllle. *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, t. II, pages 259-260.

(2) *Archives municipales de Rouen*, A, 1, fos 88, 94 et 95. — *Voy.* le

Digitized by Google

Les registres de l'Hôtel de Ville de Rouen attestent que l'on renouvela plusieurs fois cette cérémonie. Comme les marchands de la Flandre étaient nombreux, et que la ville tirait de grands avantages des relations qu'elle entretenait avec eux, il eût été imprudent de les forcer par des vexations à chercher d'autres voies de commerce. Mais la ville avait soin, en faisant quelques concessions, d'exiger toujours la reconnaissance de ses droits. En voici une nouvelle preuve : le 27 février $\frac{1394}{1395}$, « sur ce que Jehan Bedric, bourgeois et marchand de Bruges, requeroit que l'on lui donnât congé de passer par dessous le pont de Rouen une certaine quantité de vins qu'il avoit achetés sur les quais de Paris, connoissant qu'il ne pouvoit ni ne devoit passer ses vins par dessous le dit pont, ni aller commercer au-dessus, sans congé des citoyens de Rouen, le dit congé lui fut donné, parce qu'il promit que plus il ne reviendroit, et aussi qu'il connut que les priviléges de la dite ville étoient bons, vrais et loyaux, et qu'il ne le faisoit pour obtenir nulle saisine et possession contre la dite ville. »

J'ai insisté sur ces longues et fastidieuses querelles, parce qu'à mon avis il en ressort un enseignement. Elles prouvent que ces franchises des villes du moyen âge, dont quelques personnes sont disposées à déplorer la perte, n'étaient, au fond, que des priviléges qui interceptaient la navigation de la France, suscitaient des entraves au commerce, et faisaient naître des querelles interminables entre les principales villes du royaume. Comment ne pas applaudir à la politique des rois, qui, s'élevant au-dessus de ces mesquines rivalités, se montrèrent zélés pour le bien du royaume ? Dès le commencement du quatorzième siècle, Louis X invoquait, comme on l'a vu plus haut, l'intérêt de la France entière pour abolir des priviléges communaux. Affaiblie par les guerres civiles et par l'invasion étrangère, la royauté avait été forcée de faire de nouvelles concessions aux communes. Mais, dès qu'elle eut expulsé les Anglais de la Normandie et repris le haut protectorat qu'elle devait exercer sur toute la France, elle proclama de nouveau l'abolition des priviléges qui entravaient la navigation de la Seine. Charles VII signa, dans la ville même de Caen, où il venait de rentrer victorieux, la charte qui affranchissait les Rouennais des exigences de la compagnie française et supprimait en même temps les obstacles opposés par les Rouennais au commerce des Parisiens. Voici la charte qui termine ce long

Mémoire de M. Ern. de Fréville, sur le commerce maritime de Rouen. t. I, p. 227-228.

Digitized by Google

débat et couronne dignement la politique séculaire des rois de France.

« Charles, par la grâce de Dieu, etc. Comme plusieurs procès aient été commencés entre ceux de Paris et ceux de Rouen, à l'occasion de ce que iceux de Paris tenoient rigueur à ceux de Rouen de leur faire prendre compagnie françoise, quand ils montoient ou avaloient (descendaient) la Seine, par la ville de Paris, ou ès mettes (bornes) d'icelle ; et aussi iceux de Rouen, pour raison de leurs priviléges, empêchoient à iceux de Paris qu'ils ne descendissent et missent leurs vins et autres denrées et marchandises à couvert, et ne les vendissent en icelle ville de Rouen ; Nous, par l'avis des gens de notre conseil, voulons que les bourgeois de notre ville de Rouen soient dorénavant francs, quittes et exempts de la dite compagnie françoise et de tout ce que les dits de Paris peuvent demander à cette cause, et aussi que iceux de Paris pourront mettre à couvert et descendre en ladite ville de Rouen toutes les denrées et marchandises, et icelles vendre en gros. Donné à Caen, le septième jour de juillet en l'an MCCCCL (1). »

Ainsi la royauté apparaissait de plus en plus, comme l'a dit un historien moderne, sous l'aspect d'un pouvoir supérieur aux passions et aux rivalités locales, faisant respecter partout l'ordre et la paix, et assurant la prospérité nationale par des mesures d'utilité publique. Les communes du moyen âge n'auraient donné dans leur plus brillant développement que des cités riches et prospères, comme Venise et Florence, mais animées de sentiments hostiles. La monarchie, en fondant l'unité française, par des conquêtes d'autant plus sûres qu'elles ont été lentes et successives, la monarchie a substitué à ces petites républiques un des plus puissants États de l'Europe. Elle avait trouvé tout divisé; elle a tout uni. Le commerce était local; elle l'a fait national. C'est là un service immense, qui suffirait pour lui mériter la reconnaissance de l'histoire.

A. Chéruel.

(1) Cette ordonnance est mentionnée dans le *Recueil des ordonnances des rois de France*, t XV, p. 463; mais les éditeurs n'ont pu en donner le texte, qui n'existait dans aucun des dépôts qu'ils ont consultés; je l'ai trouvé dans les *Archives de la ville de Rouen*.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

ESSAI SUR LES ANCIENNES JURIDICTIONS D'ALSACE, par *M. Véron-Réville*, conseiller à la Cour impériale de Colmar. — Colmar, bureau de la *Revue d'Alsace*. 1857. — Grand in-8°, XV-248 pages.

Les anciens historiens de l'Alsace ont négligé presque totalement l'histoire des institutions judiciaires de cette province, si remarquables cependant à tant d'égards. M. Véron-Réville vient enfin de combler cette regrettable lacune, en nous exposant avec clarté et avec talent l'organisation si compliquée de la justice en Alsace, depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution française.

Dans le premier chapitre, qui forme une sorte d'introduction à l'ouvrage, l'auteur examine quel était le droit dont on faisait usage en Allemagne et particulièrement en Alsace. L'Allemagne était anciennement divisée en deux zones juridiques : le droit saxon dominait dans le nord de l'empire ; le droit souabe ou alémanique régissait la Souabe, l'Autriche, la Franconie, la Suisse, la Lorraine et l'Alsace. Au treizième siècle, paraissent deux recueils très-curieux, le *Miroir de Saxe* et le *Miroir de Souabe :* ce dernier, dont il existe une traduction française du quatorzième siècle, publié en 1843 par par M. Matile, de Neufchâtel (Suisse), n'a pas encore obtenu en France toute l'attention qu'il mérite. Depuis l'introduction du droit romain dans l'empire germanique, au quinzième siècle, l'Alsace est devenue un pays de droit mixte, régi, tout à la fois, par la coutume

Digitized by Google

et par le droit romain; mais la coutume avait la prééminence, et le droit romain ne devait être appliqué que lorsqu'elle était muette.

Après ces notions préliminaires, l'auteur passe successivement en revue les différents degrés de juridiction, justices landgraviales et seigneuriales, justice des villes, justices colongères et villageoises. Tandis que les landgraves de la haute et de la basse Alsace se créaient des états particuliers, vers la fin du douzième siècle, en s'appropriant les domaines royaux qui leur étaient confiés, d'autres seigneurs, joignant à leurs droits de propriété privée la juridiction, convertissaient leurs domaines en véritables comtés indépendants. Grâce à ces usurpations successives, l'Alsace finit par ne plus présenter qu'un assemblage de petits états, dont les possesseurs furent investis de tous les droits de souveraineté et de juridiction; et les landgraves eux-mêmes furent réduits, en quelque sorte, à rendre la justice dans les terres landgraviales seules, c'est-à-dire dans leurs propres domaines.

L'organisation judiciaire des villes d'Alsace, surtout depuis la fin du quinzième siècle, était extrêmement remarquable. La composition et les attributions des tribunaux étaient réglées, à Strasbourg notamment, avec une sagesse et une précision extraordinaires. La justice, dans cette ville, émanait du peuple depuis la révolution de 1332. Les Treize composaient le tribunal suprême de la République; au-dessous était le Grand-Sénat, qui statuait au civil et au criminel, en première instance et en appel; puis le Petit-Sénat, qui ne statuait qu'en matière civile; le Tribunal censorial ou de police; les tribunaux des vingt tribus ou corporations; le collége des Quinze, qui statuait sur l'appel de ces vingt tribunaux; le Tribunal matrimonial, le Tribunal des tutelles, etc.

La juridiction colongère offre une étude non moins curieuse que les juridictions des villes; mais ici l'auteur ne nous semble pas s'être exprimé toujours d'une manière nette et précise. Il confond la colonge tantôt avec l'emphytéose, tantôt avec la cour colongère. On appelait, en Alsace, *hube, colonge* ou encore *ménantie*, un fonds de terre concédé à perpétuité moyennant une redevance annuelle. Ce fonds comprenait une habitation rurale avec les terres qui en dépendaient et les bâtiments nécessaires à l'agriculture. C'était ce qu'on désignait, à l'époque carlovingienne, par les mots *mansus*, *huba* ou *hoba*, *colonia* ou *colonica*, *curtis* et quelquefois *curia*, et ce qu'on appela plus tard *mas* ou *meix*, *court*, et, plus généralement, *censive*. Au-dessus de ces colonges ou de ces manses occupés par des tenanciers, se trouvait un manse qui était administré par le propriétaire lui-même ou

Digitized by Google

par ses officiers, et qu'on appelait *mansus indominicatus, huba* ou *colonica dominicalis, curtis dominica, terra salica*, en français *cour-dimanche*, et en allemand, *selehouva* ou *selelant*. C'est là que les colongers ou ménants, *hueber*, se réunissaient, à différentes époques de l'année, pour acquitter leurs prestations et pour juger, sous la présidence du seigneur ou de son représentant, les contestations qui pouvaient s'élever à raison de leurs biens. Cette cour de justice, où les colongers étaient ainsi jugés par leurs pairs, s'appelait *cour colongère*, en allemand *dinghof* (du mot *ding*, qui signifiait *assemblée de justice*). L'institution des cours colongères a subsisté en Alsace jusqu'à la révolution de 1789, et, dès le quatorzième siècle, on trouve un grand nombre de documents à cet égard.

Les trois derniers chapitres de l'*Essai sur les anciennes juridictions d'Alsace* sont consacrés à la composition des tribunaux, à la procédure, et enfin à l'organisation judiciaire de la province depuis sa réunion à la France jusqu'en 1789. Durant les premières années qui suivirent la conclusion du traité de 1648, les intendants réunirent tous les attributs du pouvoir administratif et judiciaire; mais, lors de l'établissement du conseil souverain à Ensisheim, en 1657, le pouvoir judiciaire leur fut enlevé. L'édit de création de ce conseil porte que le roi de France était substitué aux droits de l'empereur, de l'empire et de la maison d'Autriche, et que le conseil souverain devait fonctionner de la même manière que la régence d'Ensisheim. Mais les archiducs d'Autriche, malgré leur titre de landgraves de la Haute-Alsace, n'étaient que de simples seigneurs territoriaux quant à leurs possessions dans cette province, et la régence d'Ensisheim n'avait pas plus d'autorité sur le reste de l'Alsace que les régences de l'évêque de Strasbourg, du duc de Wurtemberg, du comte de Hanau, etc. Aussi les états d'Alsace, et surtout les villes impériales, manifestèrent hautement leur opposition à l'établissement de cette cour suprême. Le roi, irrité de cette résistance, supprima le conseil souverain d'Alsace en 1661, et ne laissa à Ensisheim qu'un conseil provincial, jugeant en première instance, et ressortissant, quant à l'appel, au parlement de Metz. L'opposition ne fit qu'augmenter alors, et un édit de 1679 rendit la juridiction supérieure au conseil, qui assura enfin la soumission de la province par les célèbres arrêts de réunion qu'il rendit l'année suivante. Ce conseil, qui était établi à Vieux-Brisach depuis 1674, fut transféré à Neuf-Brisach en 1681, et enfin à Colmar en 1698.

Comme on le voit, l'ouvrage de M. Réville embrasse, dans un cadre assez restreint, une infinité de questions dont nous n'avons

Digitized by Google

indiqué que les principales, et dont chacune pourrait recevoir de longs développements.

AUG. KROEBER.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE. — *Introduction à l'Histoire générale de Picardie*, de Dom Grenier.

Voici un ouvrage du siècle dernier embrassant un vaste sujet, fruit de recherches patientes, et que la mort a laissé inachevé.

La Picardie s'honore d'avoir vu naître D. Bouquet et Du Cange. Dom Grenier, religieux de Corbie, sa ville natale, se place à côté de ces deux grands savants leur égal par la grandeur de l'œuvre qu'il avait entreprise, par l'activité infatigable qu'il mit à en rassembler les matériaux; pendant vingt-quatre ans, de 1764 à 1788, époque de sa mort, il visita les archives de toute la Picardie et de l'Artois, recueillant une abondante moisson de documents d'après lesquels il devait rédiger l'histoire complète de la province. On n'en a que des fragments. L'*Introduction à l'Histoire générale de la province de Picardie* est la seule partie de son travail qui soit achevée : lui-même avait désiré la publier en 1786.

Je vais tout d'abord en donner une analyse sommaire; car il est impossible, à première vue, de se faire une idée du plan et de l'ensemble, et d'en embrasser les diverses parties avec la division qu'a adoptée dom Grenier. Deux cent soixante-cinq chapitres se succèdent sans que rien en indique la liaison. Bien plus, on ne comprend pas comment l'exposition de l'établissement du christianisme dans cette partie de la Gaule a pu faire partie de l'introduction : sa place était évidemment marquée dans l'histoire générale de la province. C'est là un défaut qui frappe tout d'abord.

L'ouvrage commence par l'examen de l'étendue de la Picardie, de l'origine de ce nom, du caractère et de la langue des Picards (ch. 1-18); suit une étude géologique de la constitution du sol, des envahissements et des retraits de la mer (ch. 19-28). Dom Grenier traite ensuite successivement du gouvernement de la seconde Belgique, sous ses princes indigènes, sous les Romains, sous la domination des Francs, et sous le régime des communes (ch. 29-44); des arts des Belges (ch. 45-60); de l'altération de leur langue (ch. 61-63); de leur chronologie (ch. 64-68); de leur religion (ch. 69-99); de leurs tombeaux (ch. 100-108): de l'établissement du christianisme (ch. 109-175); des superstitions qu'il ne put déraciner (ch. 176-220); enfin il termine par un traité des voies romaines de la seconde Belgique (ch. 221-265).

Digitized by Google

Comme j'aurai plus d'une critique à adresser à ce long travail, je m'empresse aussi de dire à son éloge qu'il renferme des parties traitées d'une manière complète et bien entendue. A partir du quarante-cinquième chapitre, l'ouvrage de dom Grenier est vraiment remarquable. Peut-être même faut-il dire que la faiblesse relative des autres vient moins de l'auteur que de l'état de la philologie, de la géologie ou de l'archéologie, encore bien éloignées des connaissances qu'elles réunissent aujourd'hui, et manquant surtout d'un corps de doctrine. Mais il n'est pas besoin de réserves. Si je critique, c'est parce que je crois qu'il vaut mieux relever des erreurs qui pourraient échapper à quelques yeux que de louer des qualités que tout le monde appréciera. On ne saurait trop féliciter la Société des antiquaires de Picardie de l'exemple qu'elle a donné; plusieurs provinces ont eu au dernier siècle leur érudit national, dont les patients travaux gisent presque inconnus dans les cartons des bibliothèques : elles devraient imiter cette heureuse initiative.

D'ailleurs, même dans les parties défectueuses, on rencontre le souvenir de faits dont on ne trouve pas ailleurs de mention, et d'utiles renseignements. Ainsi, dans les premiers chapitres, dom Grenier montre, par de nombreuses citations, que les gouvernements militaires ont essuyé trop de révolutions pour servir à fixer la division de la France par provinces. Les rois formaient arbitrairement, pour les besoins de la guerre ou de l'administration des gouvernements militaires, composés de la réunion de plusieurs provinces secondaires. D'autres exemples feraient croire que les limites des diocèses ont varié plus qu'on ne le pense ordinairement. Au contraire, on pourrait voir plus sûrement dans les bailliages l'origine des provinces.

Le nom de Picard paraît pour la première fois en 1125. C'est comme celui de Penlkiend, un de ces noms qui apparaissent tout à coup dans l'histoire, sans qu'on en puisse bien démêler l'origine. Cependant dom Grenier paraît assez bien démontrer qu'il vient de la *pique*, l'arme particulière de ces peuples.

On ne peut leur refuser la gloire militaire : les femmes de Picardie partagent cette haute renommée, et le siége de Beauvais n'est qu'un des épisodes où elles signalèrent leur courage. Mais quoiqu'un auteur affirme que, n'était que les Picards *ont la tête chaude et un peu trop près du bonnet*, ils seraient parfaits, dom Grenier leur reconnaît les défauts des Gaulois.

Ses études sur le dialecte picard sont presque insignifiantes, il ne sait pas même distinguer nettement le picard du français : mais il faut bien lui pardonner; les philologues qui se sont occupés de nos jours

Digitized by Google

du langage picard et normand, n'ont pas fait autrement, et l'on attend encore le dictionnaire de ces deux dialectes.

« Il paraît probable, dit dom Grenier, que la Gaule était jointe à la Grande Bretagne par un isthme qui donnait une communication libre ou du moins praticable entre les Belges et les Bretons. » La mer, arrêtée par cette langue de terre, couvrait le pays jusqu'à Mardick, l'Aa, Hesdin, Picquigny et au delà, Clermont et même jusqu'à Noyon. Lorsqu'elle eut été rompue, les flots se retirèrent peu à peu et laissèrent à sec un vaste pays, où furent bâtis de nombreux villages, dont les noms conservent des traces de ces révolutions du globe. Ce système est fort simple, je laisse aux géologues à discuter les preuves sur lesquelles il s'appuie.

Dom Grenier ne paraît pas avoir bien connu l'organisation des colonies et des municipes. Il croit que les chartes de communes furent plutôt la confirmation de droits anciens que la création de nouveaux priviléges.

En traitant des mœurs de la Picardie, de ses coutumes et de ses usages, de ses superstitions et de ses jeux, il s'attache avec raison à en rechercher toujours l'origine. Il voit partout, dans les mœurs comme dans la religion, la persistance de la civilisation païenne, seulement transformée par l'élément chrétien. Mais il lui arrive quelquefois de tomber dans de singulières méprises. Par exemple, n'est-ce pas remonter un peu haut que de voir dans les courses de bagues que faisait la jeunesse de Corbie une imitation des jeux troyens dépeints par Virgile ?

De même tout ce qui est dit de la religion et surtout des sépultures gallo-romaines dans la Belgique est fort intéressant ; toutefois, il n'y faut voir qu'une nomenclature de découvertes sépulcrales, sans y chercher un grand mérite archéologique, car dom Grenier prend pour des cercueils romains des tombeaux du neuvième siècle, de même qu'il ne fait aucun doute que les murs de Senlis, rebâtis par Chilpéric, n'aient été fondés par Posthume. En un mot, il est rare que dom Grenier sache distinguer ce qui appartient à l'époque gallo-romaine de ce qui est postérieur. Il ne pense même nulle part à faire cette distinction.

L'art militaire des Belges, leurs ustensiles militaires, leurs armes, leur tactique, leurs fortifications sont étudiés avec soin. Dom Grenier signale bien ici ce qui leur appartenait en propre et ce qui leur venait des Romains ; il termine par la description, malheureusement trop peu détaillée et pas assez précise, des camps dits de César.

Il n'était pas difficile de remarquer, avec César et Tacite, que la

Digitized by Google

lune réglait les années, les mois et les actions de la vie civile des Gaulois et des Francs. Dom Grenier montre la persistance de cet usage depuis la loi salique jusqu'aux coutumes de Beaumanoir et au delà. Au moyen âge, la Picardie, comme le reste de la France, avait adopté l'usage de commencer l'année au jour de Pâques. Mais on y datait aussi du jour de l'Annonciation. Pour n'en citer qu'un exemple curieux du quinzième siècle, à l'échevinage d'Amiens on faisait commencer l'année à l'Annonciation, tandis qu'au bailliage elle commençait la veille de Pâques, et dans les églises le jour même. On trouve des chartes, dans les siècles précédents, qui la font commencer au 1er janvier. Cette multiplicité jetait de la confusion dans la chronologie. On sait que pour y remédier Charles IX rendit l'ordonnance de 1564; mais on voit par les textes de dom Grenier que les provinces ne mirent pas moins de résistance à l'exécuter que les divers royaumes de l'Europe à adopter la réforme grégorienne. En Picardie, l'ordonnance de 1564 n'était pas encore suivie partout en 1580.

Enfin dom Grenier termine son travail par l'étude des voies qui sillonnaient la Belgique, et cette étude est l'une des parties les plus importantes de son œuvre. On trouvera toujours dans le récit des historiens latins, dans les cartulaires des églises, dans les archives des mairies ou les collections des antiquaires, l'histoire des gouvernements, de la chronologie, de la langue, des mœurs, des arts et des superstitions de la province; mais le temps et la charrue détruisent chaque jour les traces des voies romaines. On aura sans doute à rectifier quelques erreurs, mais dom Grenier assurément nous a conservé bien des notions qu'on ne retrouve pas ailleurs que dans son livre, bien des renseignements sur des monuments dont la trace est perdue.

César conquit les Gaules, mais ce fut son successeur qui s'occupa d'assurer la durée de la domination romaine. Le moyen toujours employé par la politique de Rome conquérante était de rattacher tous les centres de population à Rome, le centre commun, par des *viæ solemnes* et de nombreuses voies de traverse qui lui permissent de faire facilement circuler, dans toutes les parties de son empire, ses légions et ses agents. Agrippa, sous Auguste et après sa mort, acheva la grande voie militaire qui reliait l'Italie à la Bretagne à travers toutes les Gaules. Mais cette première voie destinée à unir entre elles le plus de cités qu'il serait possible était quelquefois trop longue; c'est ainsi que, pour l'abréger, on construisit une route dans la Belgique. Selon dom Grenier, ce fut sous Septime-Sévère, le second des empereurs, que les textes montrent comme ayant fait travailler

Digitized by Google

aux voies de la Gaule. C'est sur ces deux voies que viennent s'enter toutes les branches qui couvraient la Belgique. Dom Grenier les décrit avec beaucoup de détails; pas une mention des chartes du moyen âge ne lui échappe; il s'appuie sur le témoignage des antiquaires locaux quand il n'a pu visiter lui-même les routes dont il parle; il indique avec soin leur structure; il va même jusqu'à signaler les endroits dont on a pu en tirer les matériaux.

Mais sur ce travail si complet ne puis-je hasarder une remarque? Beaumanoir, en parlant des voies romaines de la Gaule, dit: *Li chemins que Jule César fist fere*, par suite de l'habitude où l'on était au moyen âge de tout rapporter à certains noms. J'ai peur que dom Grenier, et peut-être tous les auteurs qui l'ont précédé et suivi, ne soient tombés dans une erreur semblable. L'admiration pour les grands travaux de voirie romaine a fait qu'il n'y a pas un tronçon de route ancienne dont on ne leur attribue la construction. Cependant on vient de voir ce que coûtait de temps la construction de ces voies. D'ailleurs, n'a-t-on pas dans les itinéraires et dans les tables le relevé des routes de l'empire jusqu'au cinquième siècle? Bien plus, dans les chroniques, ne trouve-t-on pas la mention de quelques-unes d'entre elles? On sait les travaux de réparation et de fondation qu'entreprit Chilpéric; le zèle de Brunehaut a mérité que son nom restât à des travaux qu'elle n'avait pas commencés. L'art romain ne se perdit pas tout d'un coup à la chute de l'empire; les villes durent continuer à entretenir un nombreux corps d'ingénieurs, que les rois barbares employèrent au besoin, et naturellement leurs constructions diffèrent peu de l'époque romaine: c'est là ce qui fait la difficulté de les reconnaître. Mais je crois fermement que pour être dans le vrai il faudra faire la distinction, et je craindrais que, sans cela, en voulant donner une carte générale des voies romaines de la Gaule ou de l'une de ses provinces, on ne fît que constater l'état de la voirie sous les rois francs.

Malgré ces critiques et pour me résumer, je dirai qu'on pourra sans doute étudier les historiens avec plus de fruit que dom Grenier ne l'a fait, tirer un profit supérieur des légendes de saints, dire plus que lui sur les arts et les mœurs, la langue ou les usages des Belges, jeter plus de lumière sur l'obscurité de leur religion et de leur culte, surtout classer avec plus de méthode des découvertes archéologiques pleines d'intérêt; mais on n'écrira rien sur ces matières sans consulter l'*Introduction à l'histoire générale de la Province de Picardie*, et, je le répète, il faut féliciter la Société qui a fait connaître ce précieux travail.

Aug. Baillet.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle. — *Huitième cahier.* — Avec la description de quelques grimpeurs du genre linnéen Picus, que M. Malherbe a nommés : le *pic Lucien*, le *pic Sosie*, le *chrysopic Mélanochlore* et le *pic Mandarin*, ce bulletin renferme une autre note de M. Malherbe sur la Faune ornithologique de notre importante colonie d'Afrique ; un catalogue des mollusques terrestres et fluviales du département de la Moselle, par M. Joba ; et une note sur les insectes nuisibles qui vivent sur les poiriers, par M. Géhin. L'auteur y constate l'existence de plus de 150 espèces d'insectes de tous les ordres, vivant aux dépens du poirier à différents âges et dans toutes les phases de sa végétation ; ainsi le *Melolontha vulgaris* en attaque les racines ; les *rhynchites auratus*, *bacchus*, *cupræus*, etc., en attaquent les jeunes bourgeons ; les *anthonomus pomorum*, *pyri*, etc., en percent les boutons à fleurs ; la *carpocapsa pomonana* en perfore les jeunes fruits ; les *polydrosus*, les *phyllobius*, et une foule de chenilles, la fausse chenille de l'*allantus æthiops* en mangent les feuilles pendant le jour ; les *otiorhynchus picipes raucus*, pendant la nuit ; la *formica rufa*, la *vespa vulgaris* entament les fruits quand ils sont mûrs. Sous les écorces des vieux sujets, ou dans les trous de ceux qui sont cariés, vivent les *sinodendron cylindricum*, la *saperda scalaris*, tandis que les jeunes pousses sont envahies par les pucerons, les chermès, les psylles, qui en absorbent la séve à mesure qu'elle y afflue. A tous ces insectes il faut joindre le ver limace qui depuis quelques années a fait une invasion générale sur tous les poiriers taillés en espalier, et un genre de champignon, l'*æcidium cannellatum*, qui, à la façon des *botrystis infestans* pour la pomme de terre et de l'*cidium tuckeri* pour la vigne, sévit depuis quelques années sur les poiriers de la Moselle et détruit ainsi une des sources de la richesse territoriale de ce département.

Enlèvement des mousses et des lichens qui salissent le tronc des arbres ; abatage de ceux-ci quand ils sont vieux, cariés ou malades ; badigeonnage à la chaux ou avec des eaux du gaz ; insufflation de cendres fines ou de chaux vive ; arrosages avec des eaux salées, alcalines, ou des décoctions de tabac ; fumigations sulfureuses ou narcotiques ; tels sont les moyens généraux mis en usage pour se débarrasser de ces parasites incommodes. Outre ces moyens artificiels, les jardiniers reçoivent pour la destruction des insectes un secours constant et souvent très efficace de la part des chauves-souris, araignées, hérissons, musaraignes, lézards, crabes et oiseaux d'un grand nombre d'espèces qu'ils devraient s'attacher à protéger, au lieu de s'atta-

Digitized by Google

cher à leur destruction comme ils le font généralement. M. Fridici nous annonce la découverte de nouveaux gisements de minerai de cuivre découverts sur les bains de Nider-Limberg, de Sainte-Barbe et de Kerling près de Sarrelouis. Les filons renferment le métal à l'état de *carbonate de cuivre*, et la découverte d'un nouveau procédé d'extraction, qui consiste à traiter le minerai par l'acide chlorhydrique étendu d'eau et la précipitation du cuivre par le fer, créera une nouvelle ressource pour les habitants de cette partie du département déjà enrichie par ses forges et l'étendue de son bassin houiller.

Les effets physiques de la foudre présentent toujours quelques particularités remarquables ; nous en avons un nouvel exemple dans la note de M. le colonel de Lamothe sur le coup qui a frappé une pile d'obus dans l'arsenal de Metz. Une tranche verticale de projectiles a été lancée au loin, quelques-uns se sont retournés sur place et des files entières se sont maintenues quelques instants dans une position d'équilibre instable par la seule attraction électrique. M. de Lamothe fait remarquer à cette occasion, en s'appuyant sur les récits de semblables accidents, qu'il serait utile de remplacer le platine des pointes des paratonnerres par des cônes en cuivre rouge dont l'extrémité pourrait être beaucoup moins effilée.

Nous terminerons enfin par quelques remarques sur les nouvelles acquisitions que vient de faire cette année le musée d'histoire naturelle de Metz, par les soins de ses conservateurs, MM. Malherbe, Joba, Géhin, Terquem, Taillefert et Monard.

Dans les mammifères, malgré l'exiguïté du local, nous remarquons plusieurs squelettes, fœtus, crânes, membres ou fragments de momies et deux têtes de Kabyles données par M. le lieutenant colonel Niepce. Dix espèces de quadrumanes, soixante-quatorze carnassiers, quatorze marsupiaux, soixante rongeurs, dix-huit édentés et une cinquantaine de ruminants ou cétacés. Les oiseaux rapaces y comptent plus de cent soixante exemplaires montés et les autres espèces de passereaux, grimpeurs, gallinacés, échassiers, palmipèdes feraient un total de plus de dix-sept cents sujets. Les reptiles atteignent un chiffre d'environ quatre cent trente-six.

Le nombre des animaux sans vertèbres y est plus considérable encore ; enfin les collections de géologie, de paléontologie et de minéralogie se sont enrichies par les soins des membres de la Société et des nombreux amis des sciences du département, d'échantillons nombreux et intéressants qui mettent le muséum de Metz à même de suffire à l'étude de toutes les branches de l'histoire naturelle, et une

Digitized by Google

Faculté des Sciences y puiserait largement tous les éléments nécessaires à son enseignement.

FERDINAND LAGARRIGUE.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES SCIENCES NATURELLES DE CHERBOURG. Tome IV, 1856. *Recherches chimiques sur l'oïdium aurantiacum* ou *moisissure rouge qui se développe sur le pain*, par M. Besnou. — Indiquée en 1831, cette altération profonde de l'aliment principal des masses, du pain, apparaît sur une vaste échelle, en 1843, à la manutention militaire de Paris; elle donne lieu à des observations de la part de MM. Alphonse Guérard, Gauthier de Claubry, et devient l'objet d'une commission spéciale nommée par le Ministre de la guerre.

Cette moisissure anormale excite encore les investigations de nos micrographes éminents, qui la classent dans le genre *penicillium roseum* (Linct.), *penicillium sitophylum* (Montagne); elle est plus généralement connue sous la dénomination d'*oïdium aurantiacum*, admise par la commission.

En 1847, M. Besnou eut occasion d'observer, à Brest, du pain de très-belle apparence atteint de mucédinée, qui lui fut remis par un minotier certain de la bonne qualité des farines qu'il avait livrées; c'est en se rappelant cette circonstance que l'auteur a entrepris les recherches consignées dans son Mémoire, dont voici le résumé succinct :

1° Les farines soumises à l'examen de M. Besnou, sont de bonne qualité, riches en gluten, exemptes de tout mélange de produits similaires et de substances minérales, quelquefois mêlées, pour en corriger l'inaptitude à la panification.

2° Elles ne contiennent pas de sporules d'oïdium ; elles n'en peuvent développer dans les circonstances atmosphériques ordinaires. Elles ne sont donc pas oïdifères.

3° Bien plus, elles ne peuvent produire l'oïdium par l'addition des sporules de ce champignon, sous l'influence de l'humidité et de la température habituelle de l'air.

Elles ne sont donc pas oïdigènes.

4° L'oïdium ne provient donc pas du grain.

5° Il est sans nul doute un produit de l'altération des éléments transformés et combinés des farines, du pain lui-même.

6° La nature des levains ne semble pas avoir une influence bien marquée sur la production de ce parasite.

7° Tous les pains sont susceptibles de donner de l'oïdium par une humectation modérée.

Digitized by Google

8° Toutes les substances végétales féculentes, sucrées ou parenchymateuses, contenant de l'albumine végétale, sont susceptibles, après leur coction, de donner de l'oïdium.

9° C'est à un excès d'eau dans le pain, à une fermentation excessive et à une cuisson trop prompte, faite dans le but de saisir le pain, qu'il faut attribuer cette profonde et grave altération des éléments gommo-dextrinés du pain.

10° Le pain, avant d'être atteint par l'oïdium, n'offre aucun danger dans sa consommation.

11° Il ne saurait présenter d'autre inconvénient que celui qui peut résulter d'un pain manquant de cuisson, et par là, pouvant devenir indigeste pour les estomacs délicats.

12° Le pain atteint d'oïdium peut donc être consommé, à la condition de séparer la partie envahie, qui, elle-même, est susceptible de donner lieu à des accidents graves, pouvant s'élever jusqu'au diapason d'un véritable empoisonnement par les champignons, sans toutefois devoir donner la mort.

13° Enfin, on peut considérer comme pain mal fabriqué, mal cuit, celui qui, dans les cinq ou six premiers jours de sa fabrication, donnera de l'oïdium ; par conséquent, comme moyen d'éviter cet accident, il suffira de rentrer dans les conditions d'une bonne et loyale cuisson, et d'un rendement normal de 128 à 130 kilogrammes par sac de farine de 100 kilogrammes.

Moniteur électrique pour la sécurité des chemins de fer, par M. Th. du Moncel. Les premières recherches du savant physicien sur cette question remontent au mois de mai 1853, époque à laquelle il publia, dans le journal de l'arrondissement de Valognes, un article sur les moniteurs électriques des chemin de fer.

Toutefois, son système n'a été complété d'une manière définitive qu'en janvier 1854, et pendant toute la durée de l'exposition universelle de 1855.

Ce système a pour but :

1° d'établir, entre les stations et les trains en mouvement, une liaison télégraphique qui permette de prévenir ces derniers des encombrements qui peuvent exister sur la voie ou aux stations, de leur donner des ordres en cas de besoin, et de leur fournir la facilité de demander des secours aux stations en cas d'accident ;

2° De faire en sorte que l'envoi d'un signal soit suivi d'une réponse faite automatiquement par le convoi, afin que celui qui envoie le signal soit prévenu de sa réception et soit assuré par là du bon état de la ligne ;

Digitized by Google

3° De faire enregistrer à chaque station, sur un compteur électro-chronométrique à double aiguille et visible à distance, les différents kilomètres parcourus par deux convois consécutifs ;

4° De faire en sorte que deux convois, venant à la rencontre l'un de l'autre ou s'entre-suivant de trop près, se préviennent mutuellement des dangers qui pourraient résulter de leur trop grand rapprochement ;

5° De faire en sorte que le chef de la station soit en même temps prévenu de ce trop grand rapprochement.

Tous ces résultats peuvent être obtenus à l'aide d'un seul fil pour chaque voie ajouté à celui de la ligne déjà existant, et de deux interrupteurs placés de kilomètre en kilomètre entre les deux voies.

Les piles des télégraphes des stations et des télégraphes portatifs des convois, pouvant être employées pour le jeu des appareils du moniteur électrique, ne sont pas une dépense qu'il faille imputer au système.

Détermination de la trajectoire des bolides.— Bolide du 12 décembre 1851, par M. Emm. Liais. Dans ce savant Mémoire, M. Liais fait remarquer que deux méthodes ont été proposées pour déterminer l'élévation des étoiles filantes et des bolides au-dessus du sol, lorsque l'un de ces corps a été observé de deux stations différentes au moins, c'est-à-dire lorsqu'on a fixé par des alignements pris sur les étoiles les coordonnées des points d'apparition et de disparition.

La plus ancienne de ces méthodes suppose les points d'apparition et de disparition identiques dans toutes les stations. Dans ce cas, les rayons visuels, menés de ces diverses stations à l'un de ces points, doivent se couper.

Lorsque ces rayons ne se coupent pas, on considère que cela résulte des erreurs d'observation, et on calcule le point en question de la trajection du bolide par la condition qu'il satisfasse le mieux possible à l'ensemble des observations.

La seconde méthode est fondée sur la remarque que la trajectoire des bolides peut être assimilée à une ligne droite pendant le peu de temps qu'elle est visible, la courbure ne pouvant pas être perceptible sur une aussi petite longueur.

De chaque station on mène alors un plan par l'œil de l'observateur et la trajectoire apparente fixée par alignement sur le ciel ; l'intersection de ces plans, qui sont au nombre de deux, s'il y a deux stations, déterminent la trajectoire réelle.

Maintenant ensuite dans chaque plan des rayons visuels au point d'apparition et de disparition pour l'observateur de la station corres-

Digitized by Google

pondante, ces rayons coupent cette trajectoire en des points qui sont les lieux sensiblement occupés par le corps en ces deux instants.

La distance de ces points, divisée par la durée estimée du phénomène, fait connaître la vitesse du corps dans cette portion de la trajectoire.

L'auteur fait remarquer que la première méthode est fondée sur une hypothèse inexacte, et que la seconde méthode donnerait également des résultats erronés si la trajectoire apparente différait notablement d'un grand cercle de la sphère céleste, et cependant, que c'est la seule sur laquelle on puisse compter pour déterminer la trajectoire réelle des bolides.

M. Liais fait les recommandations suivantes aux observateurs de ces météores :

1° Noter aussi exactement que possible, par des alignements pris sur les étoiles, les points où l'on a vu paraître et disparaître le bolide ;

2e Ne pas manquer en outre de fixer des points intermédiaires, s'il y a lieu, notamment si le corps a passé sur quelque étoile ;

3° Si l'on se sert pour les alignements d'étoiles que l'on ne connaît pas, noter immédiatement la configuration de ces étoiles, par rapport aux étoiles brillantes voisines, et marquer en même temps toutes les étoiles que l'on pourrait confondre après avec celle que l'on veut désigner ;

4° Remarquer si le mouvement apparent est rectiligne, ou mieux suivant un grand cercle de la sphère céleste ;

5° Noter la durée de l'apparition le plus exactement possible ;

6° Remarquer si le mouvement apparent paraît constant; s'il semble s'arrêter ou se ralentir vers la fin de l'apparition ;

7° Noter les variations d'éclat et de coloration qui peuvent servir à reconnaître l'identité ; se tenir en garde contre les illusions qui peuvent faire prendre des variations subites d'éclat pour des arrêts, et faire croire à un mouvement saccadé ;

8° Noter le mieux possible l'heure du phénomène ;

9° Enregistrer les particularités de la traînée ;

10° Ecouter pendant quelques minutes, après l'apparition, si l'on n'entend aucun bruit ou sifflement.

Appareil destiné à puiser de l'eau de mer à des profondeurs connues, pour en étudier la salure et la densité, par M. Emm. Liais. — Il est d'un grand intérêt pour l'hydrographie de déterminer la salure et la densité de l'eau de mer à diverses profondeurs dans les parages où il existe des courants ; mais ces recherches sont arrêtées

Digitized by Google

par la difficulté de puiser de l'eau au-dessous de la surface de la mer, à une profondeur connue.

Les conditions auxquelles doit satisfaire un appareil construit dans ce but sont :

1° Que l'appareil fonctionne de lui-même sans qu'aucune communication avec la surface de la mer soit nécessaire pour en régler le jeu ;

2° Que la totalité de l'eau recueillie dans le récipient soit puisée à une même profondeur et non à une série de profondeurs croissantes ;

3° Que toute communication entre l'eau puisée et l'eau extérieure soit immédiatement détruite ;

4° Que la profondeur à laquelle l'eau a pénétré dans le récipient soit connue ;

5° Que la pression soit sinon égale, du moins peu différente en dehors et en dedans de l'appareil, pour éviter la rupture.

Les appareils connus jusqu'à ce jour présentant de nombreux inconvénients, M. Liais s'est proposé d'en construire un qui réponde aux conditions ci-dessus, nous regrettons de ne pouvoir en donner la description, qui exigerait le secours d'un dessin.

Pyroscaphe sous-marin du docteur Payerne, son bateau plongeur, sa cloche hydraulique. — « Les indications qu'on vient de lire, dit M. Payerne, et sur lesquelles je reviendrai ultérieurement avec plus de détails, établissent que l'emploi de la cloche hydraulique produira une économie de 0,47 dans un cas analogue à celui que j'ai pris pour terme de comparaison, économie qui n'est pas le dernier mot des avantages que l'on doit attendre de cet appareil.

« Indépendamment de la régularité des ouvrages et de leur plus grand degré de solidité, il sera facultatif aux navires d'en approcher sans risquer de se défoncer sur les cailloux, accident qui n'est pas sans exemples aux abords de la digue de Cherbourg et des constructions du même genre. »

Caractère de la divisibilité des nombres entiers, par M. de Lapparent. —Le célèbre pâtre calculateur de la Touraine, Henri Mondeux, a, dans son dernier passage à Cherbourg, en février 1856, mis en vente une brochure dans laquelle il expose les caractères de divisibilité des nombres par des valeurs comprises entre 1 et 50.

Ces formules extrêmement ingénieuses, mais que n'accompagne aucune théorie, attestent une fois de plus la merveilleuse aptitude dont leur auteur a été doué par la nature.

L'ancien professeur de Mondeux, M. Jacobi, dans la préface de la

Digitized by Google

brochure en question, dit textuellement : « Que son élève n'avait point connaissance des principes sur lesquels peuvent reposer ses formules et que lui-même avoue en toute humilité les ignorer. »

Dans son Mémoire, M. Lapparrent s'est proposé de rechercher ces principes.

J. Rambosson.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux.— Cette savante Compagnie vient de rédiger un questionnaire historique et archéologique fort important. Ce questionnaire, qui porte la date du 28 décembre 1857, embrasse le passé tout entier. Les questions, en effet, se rapportent aux légendes celtiques, aux traditions du moyen âge, aux souterrains, aux cavernes ; les armes gauloises, les tumulus, les forges primitives qui étaient situées en plein air et dont l'emplacement est indiqué par de nombreuses scories, les voies romaines, les camps, les villages gaulois, les aqueducs, etc.; etc., sont l'objet des investigations les plus approfondies.

— Quelle est, demande l'Académie, la forme et la disposition des anciennes *fontaines* publiques dans les villes et dans les campagnes? existe-t-il des fontaines et des sources qui donnent lieu à des cérémonies superstitieuses, et sur lesquelles il y ait des légendes ou des traditions, ou près desquelles on se rend en secret pour pratiquer certaines cérémonies superstitieuses, ou en pèlerinages publics à certaines époques de l'année, et par conséquent, dédiées à quelque saint? Nommer et indiquer celles contre lesquelles il y a des niches à statues. Existe-t-il des sources jaillissantes sous les églises ou les cimetières?

— Existe-t-il des *voies romaines?* Donner en patois et en français les noms des lieux où elles passaient? A-t-on trouvé sur leur parcours des monuments quelconques, des *pierres milliaires avec inscriptions*, des *briques à rebords*, des *poteries*, des *médailles*, etc.? C'est souvent dans la construction des routes neuves, des chemins de fer, des canaux, des maisons, etc., qu'on trouve des traces de voies antiques.

— Existe-t-il des *tumulus* (éminences en terre rapportée, allongées ou arrondies)? Les a-t-on fouillés? Donnent-ils lieu à quelque tradition? Ils portent ordinairement le nom de *pujots*, *pujolets*, *pujars*, *barrow*, etc.

— Existe-t-il des débris amoncelés de *scories de fer*, formant des mottes assez élevées? Ce sont des emplacements d'anciennes *forges*,

Digitized by Google

qui ordinairement n'ont pas eu de fourneaux bâtis; l'exploitation se faisait à l'air libre.

— Connaît-on, surtout dans les landes et dans les forêts, des assemblages irréguliers de cavités rondes dont la profondeur varie de 1 à 8 mètres, et la largeur de 3 à 20 mètres; les grandes sont ordinairement réunies deux à deux; une des deux cavités est plus petite que l'autre. Ces cavités prennent ordinairement le nom de *cloies*.

Le moyen âge est l'objet de la même attention scrupuleuse. Le questionnaire s'occupe d'abord des églises et demande, en français et en patois, le nom des saints auquel elles sont dédiées. Le plan est-il circulaire, à croix latine ou à croix grecque? Quels sont les objets servant au culte qui sont conservés dans le trésor?

— Connaît-on des cimetières autres que celui dont on se sert actuellement? Quelles sont les diverses formes des tombes qu'on y trouve? Ces tombes sont-elles ornées de sculptures *professionnelles*, c'est-à-dire de la représentation des outils de la profession du mort, comme *tranchet* ou *forme* de cordonnier, *herminette* de charpentier, *soc* de laboureur, *fer à cheval* de maréchal, etc., etc.?

— Existe-t-il dans le cimetière une *lanterne des morts* ou une *chapelle sépulcrale*? Cette chapelle, ordinairement très-petite, n'est-elle pas ouverte de manière à permettre aux assistants d'entendre la messe en dehors d'elle?

Les monastères, les châteaux, les maisons, les moulins, les ponts, les enseignes, les puits sont tour à tour passés en revue. L'Académie recommande de relever avec soin toutes les inscriptions, même celles qui sont les plus insignifiantes en apparence, et elle indique la méthode suivante, qui nous paraît fort utile :

— Pour relever une inscription qui est difficile à lire, on prend une feuille de papier fort légèrement collé ou simplement du papier écolier commun; on le mouille, puis, pendant qu'il est humide, on l'applique sur l'inscription en le faisant pénétrer avec le pouce ou une brosse douce, dans toutes les cavités de l'inscription; puis, l'opération faite, on le laisse sécher. On estampe par détails une inscription de longue étendue. On peut également appliquer du papier sec sur l'inscription, et frotter avec de la cire noire de cordonnier, et toutes les parties saillantes se teintent en noir.

Des questionnaires dans le genre de celui qui nous occupe ont déjà été publiés par quelques Académies départementales; ils ont produit de bons résultats et nous ne saurions trop, pour notre part, engager les Sociétés savantes à persister dons cette voie, car les

Digitized by Google

enquêtes de ce genre, entreprises sur toute l'étendue de l'empire, nous paraissent devoir être placées au premier rang des études historiques vraiment profitables à la science.

L.

Société archéologique de Touraine. — *Séance du 28 janvier.* — M. l'abbé Chevalier donne lecture de deux chapitres qu'il détache d'un ouvrage considérable intitulé : *Études sur la Touraine.* L'un de ces chapitres traite de l'histoire hydrographique de la vallée de la Loire et aussi de l'exhaussement de son lit.

Abordant la première question, M. Chevalier montre que la Loire a dû occuper primitivement toute la largeur de la vallée, et même la plaine haute de Bourgueil et du Véron, qui se trouve aujourd'hui élevée de 12 à 15 mètres au-dessus de la plaine basse, avec des alluvions identiques. Bientôt elle réduisit le volume de ses eaux, et se creusa un canal dans lequel elle se renferma.

Au quatrième siècle, la Loire coulait, à partir des environs de Langeais, en suivant le pied du coteau septentrional : le cours de la Loire et du Doit marque la trace de ce lit primitif. La Vienne, à partir de Candes, passait au bas du coteau méridional, et allait se réunir à la Loire à Forges, près des Ponts-de-Cé. Un texte de saint Grégoire de Tours, relatif à la mort de saint Martin, prouve que, de son temps, le confluent des deux rivières n'était pas à Candes.

Au dixième siècle, ce confluent s'était reporté à Sainte-Maure, ainsi qu'il résulte d'une charte de Foulques Nerra; au douzième siècle, une grande crue de la Loire confondit les deux rivières un peu au-dessous de Saumur; alors le Changeon et plusieurs autres ruisseaux, qui auparavant débouchaient directement dans la Loire, suivirent le lit qu'elle abandonnait et formèrent l'Authion, faible reste d'un grand fleuve.

Les choses subsistaient dans le même état au commencement du treizième siècle, au témoignage de Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste. Le confluent actuel fut établi à Candes, sans doute dans le quatorzième ou le quinzième siècle; mais le nouveau lit de la Loire continua à porter, jusqu'au milieu du seizième siècle, le nom de la Vienne, d'après ce que nous apprend Rabelais.

Quelques modifications moins importantes ont eu lieu dans la vallée. Au commencement du onzième siècle, le terrain où fut bâti le prieuré de Saint-Côme, près de Tours, était une île de la Loire; cette île a été réunie à la terre ferme à la fin du siècle dernier. En 1471, Louis XI voulut réunir à la ville de Tours l'île Saint-Jacques;

Digitized by Google

mais l'opération manqua. Cette île a été déblayée entièrement lors de la construction du nouveau pont, de 1765 à 1786, et a servi à former les anciennes terrasses. Les 2e, 3e, 4e, 5e et 6e piles ont été établies sur l'emplacement qu'elle occupait. En 1480, Louis XI fit rejeter la Loire au pied du coteau septentrional, depuis la petite île de l'Entrepont jusqu'à Saint-Georges, malgré les réclamations des religieux de Marmoutier.

Le Cher a aussi modifié son cours par suite de l'exhaussement successif du lit de la Loire. Le moine Jean nous a donné un tableau fort curieux de la plaine de Tours au douzième siècle. Le Cher coulait alors, de Saint-Avertin à Savonnières, en serrant de près le coteau méridional, et l'on voit encore les traces de ce cours primitif dans le petit Cher ou le faux Cher. Il s'en détachait plusieurs courants divisés qui venaient tomber dans la Loire, et entre autres le courant actuel du Cher et le filet de Saint-Lazare. C'est ce dernier bras qui fut élargi par Louis XI pour créer, entre le Cher et la Loire, un canal de jonction. C'était un débouché ouvert en aval aux grandes crues de la Loire. Ce canal, obstrué par les sables, fut supprimé en 1774 par une imprévoyance déplorable. Enfin le nouveau confluent du Cher fut établi, vers le milieu du siècle dernier, un peu en amont de Saint-Mars-la-Pile.

Le savant et curieux travail lu par M. l'abbé Chevalier est écouté avec la plus vive attention et accueilli par d'unanimes marques d'approbation.

M. Chevalier donne ensuite quelques détails du plus haut intérêt sur des mouvements de terrain qui se manifestent à Barrou, et annonce que ces phénomènes seront l'objet, de sa part, d'une nouvelle communication.

M. de Galembert donne lecture de la seconde partie de l'excursion archéologique qu'il a faite, avec divers membres de la Société, à Lignières, Saint-Michel et Villandry. La première partie de ce compte rendu a été lue à la Société, il y a quelques mois.

M. Bourassé fait connaître qu'il a eu en sa possession un certain nombre de pièces historiques d'une certaine importance; ce sont les procès-verbaux relatifs au pillage du château de Chavigny par les protestants. M. Bourassé lit l'introduction dont il les a fait précéder, et qui résume les circonstances les plus remarquables de ce pillage.

M. Luzarche présente un rapport au nom de la commission qui avait été chargée de l'organisation des travaux relatifs à la statistique monumentale, historique et littéraire de la Touraine. Dans ce

Digitized by Google

rapport sont indiqués la manière dont les commissions cantonales et la commission centrale devront opérer, et les noms des membres de ces diverses commissions.

Ce travail est approuvé par la Société.

Société académique des Hautes-Pyrénées. — Il a été donné communication d'une lettre de M. le préfet, qui autorise les conférences publiques de MM. Frossard et Didelot sur la géologie et sur la littérature.

M. l'inspecteur de l'Académie fait parvenir copie d'une circulaire de M. le recteur de l'Académie de Toulouse, qui lui transmet des instructions qu'il vient de recevoir de M. le Ministre de l'instruction publique, relativement à un vaste travail d'ensemble sur la topographie des Gaules jusqu'au cinquième siècle, travail dont la pensée a été conçue par l'Empereur. Le Ministre, désirant s'entourer de tous les éléments que peuvent fournir les ouvrages déjà connus et les recherches inédites des érudits, fait appel aux Sociétés savantes.

Les points principaux, signalés par la circulaire de M. le recteur de Toulouse, sont les suivants :

1° Envoi d'un exemplaire de tout travail (Mémoire ou carte), imprimé ou manuscrit, sur les questions d'archéologie géographique locale, telles que : reconnaissances de voies antiques, explorations de localités auxquelles les auteurs ont attribué des noms gaulois ou romains;

2° Rectification, par la connaissance intime des localités, des erreurs contenues dans les grands ouvrages géographiques, tels que ceux d'Adrien, de Valois ou du baron Walkenaer;

3° Indication : 1° des villes reconnues antiques; 2° des centres de population établis à l'époque gallo-romaine, tels que Oppida et camps retranchés; 3° de la délimitation des Civitates;

4° Justification des noms de peuples, provinces et villes par les citations épigraphiques;

5° Tracé, sur la carte de Cassini, des voies romaines, avec distinction des portions existantes et des portions disparues, mais suppléées.

La Société décide que la publicité convenable sera donnée aux instructions ministérielles qui précèdent, afin que ceux de ses membres qui consacrent leur temps et leur science aux études historiques soient mis en demeure d'apporter leur contingent de lumières à l'œuvre dont il s'agit. Elle émet le vœu que cet appel soit entendu, et elle espère qu'il provoquera d'intéressantes recher-

Digitized by Google

ches qui amèneront de curieux travaux et de précieuses découvertes.

M. Ach. Jubinal envoie à la Société quelques extraits qu'il a pris dans le *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, par André Favin. Ces pages, imprimées au commencement du dix-septième siècle, contiennent de piquants détails sur Saint-Bertrand-de-Comminges, Tarbes, Bagnères et Lourdes. Elles ont été lues à l'assemblée, qui en a ordonné le dépôt dans ses archives.

M. l'abbé Capdevielle fait parvenir copie d'une ode par lui adressée au cardinal Morlot, archevêque de Paris, ode dans laquelle se trouvent exprimés des vœux tendant à ce que les deux pontifes martyrs, Affre et Sibour, soient honorés un jour d'un culte public. En réponse à cette pièce de vers, il a reçu du prélat une lettre autographe, et il se croit obligé de rendre la part qui lui revient d'un tel honneur à la Société académique, dont il avait fait connaître à Son Eminence l'autorisation de lire en séance générale quelques poésies sur le martyre de ses prédécesseurs.

Mgr l'archevêque de Paris dit dans cette lettre à M. l'abbé Capdevielle « qu'il n'a pu parcourir que rapidement, à cause de ses impé« rieuses et continuelles occupations, la pièce de poésie qu'il a bien « voulu lui envoyer ; » mais il lui promet « qu'il tâchera de trou« ver un moment pour lire avec plus d'attention cette œuvre inspi« rée par de si nobles sentiments et si dignes d'un cœur tel que le « sien. »

Société archéologique du Morbihan. — *Séance du 26 janvier.* — M. de Keranflec'h adresse, pour les archives, un exemplaire d'un Mémoire en anglais sur les inscriptions lapidaires et les croix sculptées de la Bretagne. Ce travail, dont notre collègue nous avait précédemment lu quelques notes en séance publique, vient d'être envoyé récemment, avec la traduction, à la Société cambrienne d'archéologie. Remercîments à M. de Keranflec'h.

M. R. Galles dépose pour le musée, de la part de M. le capitaine Sériziat, chef de bureau arabe, une petite lampe romaine en terre cuite trouvé à Orléanville, ancienne *Tigada*, dans un tombeau que des constructions récentes ont mis à découvert. M. le président prie M. R. Galles de vouloir bien se faire auprès de M. Sériziat l'interprète des sentiments de reconnaissance de la Société.

Dépôt pour le musée : 1° d'un médaillon en stuc, d'un décimètre environ, offrant l'effigie de Henri IV, roi de France ; 2° d'une écuelle et d'une cuiller en étain pouvant remonter au dix-septième siècle,

Digitized by Google

trouvées à Muzillac dans le jardin de l'ancienne chambre des comptes; 3° d'une petite pièce d'argent recueillie à Mauron, dans le jardin du sieur Herviot, et sur laquelle on distingue une tête de cheval avec la légende : *Silanus*. M. l'abbé Piéderrière, donateur de ces différents objets, les accompagne de courtes notices. La monnaie a été ramassée sur un terrain semé de briques romaines; sa légende fournit à notre collègue l'occasion de rappeler les principaux personnages qui ont porté le nom de Silanus. Passant à un autre sujet, M. Piéderrière relève une erreur d'Ogée et de Cayot-Délandre, relative à l'ancien château-fort de Mauron, qu'il place à Brambilly, où ses traces sont encore sensibles et dont il reporte la destruction à une époque éloignée. Enfin il termine par la lecture de quelques notes extraites d'un Mémoire sur l'abbaye de Prières, Mémoire qu'il abandonne à la Société et qui sera lu *in extenso* dans les séances suivantes.

ALLEMAGNE.

Société de géographie de Berlin. — *Séance du 4 juillet* 1857. — Le président, M. le professeur Ritter, ouvre la séance par l'énumération des ouvrages offerts à la Société, qui sont au nombre de 23. M. Wolfers rend compte d'un de ces ouvrages intitulé : *Report of the superintendant of the Coast Survey, Showing the Progress of the Survey during the year* 1853. *Washington*, 1854. Le même pour les années 1854, 1855. *Washington*, 1855, 1856. 3 *volumes*. Ce document publié à grands frais par le Gouvernement des Etats-Unis est tiré à 10,000 exemplaires. Le Report de 1854 se divise en trois parties, une introduction, la description des travaux et un supplément contenant des tableaux avec rapports sur les derniers accroissements du territoire. Soixante plans, dessins et esquisses sont joints à ce travail.

M. Gosche lit un rapport sur le voyage de M. Lottin de Laval dans la presqu'île du Sinaï, dont la Société décide l'impression dans la livraison de juillet du journal qu'elle publie.

M. le professeur Ritter communique une lettre datée du cap Palmas adressée par feu le Dr Schönlein à un de ses amis à Londres. Il en résulte que la colonie de Palmas est loin de marcher vers un avenir

Digitized by Google

brillant. Les noirs, par suite de leur paresse et de leur horreur pour le travail, ne cultivent de terrain que juste ce qui est nécessaire pour subvenir aux besoins les plus pressants : aussi, malgré la grande fertilité du sol, la colonie ne produit rien pour le commerce, ce qui fait que les navires ne la visitent pas. La ville de Monrovia qui fait partie de la République de Libéria présente sous ce rapport un contraste frappant. C'est là que se sont retirés les nègres des Etats dans lesquels l'esclavage a été aboli; ces colons, au nombre de 1,000 environ, indépendamment des Indigènes, s'occupent spécialement de commerce, et, grâce à leur activité, le taux des importations et des exportations s'est considérablement accru dans ces derniers temps.

M. Ritter présente à la suite quelques observations sur la culture du riz en Californie, en faveur de laquelle il vient de se former tout récemment une association. Cette industrie est d'autant plus importante dans ces contrées que le riz forme la nourriture la plus habituelle de la population, notamment des nombreux émigrants chinois qui y affluent; ce sont eux aussi qui entendent le mieux cette culture et ils s'y livrent avec ardeur : ils préfèrent ce produit indigène au riz de la Caroline.

M. de Klöden rend compte, d'après les derniers documents publiés par les journaux néerlandais, de l'état de la colonie de Surinam et de sa population. Son territoire comprend environ 2,700 milles géographiques carrés, c'est-à-dire mille de plus qu'on ne lui attribue généralement, avec 52,000 habitants, parmi lesquels on compte 32,000 esclaves. Après une description sommaire du pays et des principaux cours d'eau qui l'arrosent, il dépeint d'une manière détaillée les mœurs et les tribus d'Indiens indigènes, qui sont en général très-cérémonieux et fort complimenteurs. En ce qui touche le climat et son influence sur le corps humain, il paraît démontré que la mortalité chez les Européens ne s'élève pas à plus de 5 p. 0/0 annuellement, excepté dans quelques cas d'épidémie où elle prend alors des proportions effroyables.

Dans une des séances précédentes, M. Dove, président sortant de fonction, a résumé les travaux de la Société, pendant l'exercice 1856-57, dans un discours dont nous extrayons les passages suivants qui nous paraissent propres à faire apprécier son activité et son influence :

..... Nous vivons dans un temps où les problèmes les plus compliqués de la géographie approchent de leur solution. La séparation de l'Asie et de l'Afrique, celles des deux Amériques ne sont plus de simples vœux; il ne s'agit plus aujourd'hui que du choix des moyens

Digitized by Google

les plus propres à atteindre le but désiré. Partout se renforce ce sentiment si vague autrefois que la terre ne forme qu'un grand tout; que les hommes qui l'habitent, quelle que soit la différence de couleur, la diversité de langage, composent une grande famille dont les membres dispersés se comprendront d'autant mieux que leur commerce réciproque sera plus fréquent; que ceux qui vivent à l'état sauvage le plus grossier ont des droits incontestables à participer aux résultats qu'a produits le travail intellectuel de plusieurs milliers d'années dans les contrées où la nature agit avec moins d'énergie que sous la zone torride où, par son exubérance, elle endort toute activité de l'esprit, ou sous les pôles où elle étouffe toute fleur dans son germe.

A une époque où la Géographie n'est plus une science au progrès de laquelle se sont voués seulement quelques individus, mais une étude générale à laquelle tous veulent prendre part, et où les résultats des explorations doivent se communiquer aussi rapidement que possible aux masses, une Société comme la nôtre a de sérieuses exigences. Depuis le jour de sa fondation, elle s'est constamment effor cée de répandre de toutes parts le goût des études géographiques. Si quelqu'un désire entrer dans son sein, on ne lui demande pas combien de dissertations il a publiées, combien de cartes il a dessinées, quels pays il a parcourus, quelles mers il a traversées. On lui pose simplement cette question : Avez-vous quelque goût pour nos travaux? et pour réponse nous nous contentons de l'affirmation de trois de nos confrères. Nous avons été plus loin encore, en nous décidant, lors de notre 25e anniversaire, à changer nos bulletins mensuels en un journal qui pût servir d'organe à ceux que la distance empêchait de communiquer verbalement avec nous.

C'est une tendance primitive de notre Association qui nous a déterminés à consacrer une partie de nos séances à des rapports sur le contenu des nouvelles productions littéraires, ou les collections de cartes, qui nous sont envoyés de toutes parts et au nombre desquelles je vous rappellerai les 26 cartes du royaume d'Espagne et de ses colonies par D. François Coello, le grand atlas du gouvernement de Tver, les résultats du relevé des côtes des Etats-Unis par Bache, de l'Institut smithsonien. Le journal de la Société d'Angleterre, les annales de celle de France contiennent spécialement des relations de voyage; celle de Russie s'est imposée pour tâche en première ligne d'explorer au moyen d'expéditions scientifiques les vastes régions de cet empire : dans nos séances, ces travaux ont fait place aux recherches qui se proposent de grouper en faisceau les nom-

Digitized by Google

breux matériaux acquis isolément par la science. Il nous a paru, en effet, plus opportun de publier dans le journal les relations adressées par des voyageurs absents que de consacrer à leur lecture le temps des séances si limité du reste et de le réserver pour les communications orales qui prennent un charme tout particulier dans la bouche de celui qui a exploré les contrées dont il nous entretient.

Parmi ces relations originales, lues dans la Société ou reproduites en partie dans le journal, je signalerai les 9 lettres détaillées des frères Schlagintweit et notamment celle datée de Leh dans le Ladakh, sur leur visite à Ettschi, capitale du Khotan, puisqu'ils sont les premiers voyageurs qui aient pénétré par le Kuenluen, dans cette ville que Goes avait vue en 1606 en venant du Yarkand. Je mentionnerai encore les travaux du botaniste Kotschy sur le Bulghar Dagh et les sources du sydnus, ainsi qu'une dissertation du Dr Braunc sur le caractère géologique de la presqu'île de Sinope, celle du Dr Munzinger sur la côte africaine de la mer Rouge, un fragment du Dr Bleek sur ses excursions chez les Zulu-Caffres, dont M. Lichtenstein nous a peint en détail le caractère et les mœurs, les recherches du Dr Buvry sur les steppes de l'Algérie et le récit de sa course de Biskara vers les vallées des Beni-Ferrar, dans les montagnes de l'Aurès, au midi de la province de Constantine.

Je ne ferai que citer en passant la lettre du missionnaire Hahn annonçant la mort de Wahlberg, puisque le baron de Duben a consacré à la mémoire de ce naturaliste suédois si distingué un long article qui a été traduit et publié pour les lecteurs allemands dans la 4e livraison du journal. Quant au Dr Vogel qui a pénétré jusqu'à Wadai, un voile complet enveloppe encore son sort. Relativement aux travaux d'ensemble destinés à résumer les résultats des recherches faites dans différentes directions, je mettrai en première ligne celui du Dr Brandes qui a résumé les expéditions polaires envoyées à la recherche de Franklin, avec un talent si remarquable que l'Angleterre elle-même n'a rien à mettre en parallèle. Il en est de même du récit de l'expédition américaine au Japon, que le Dr Naumann a publié dans notre journal.

M. Ritter vous a exposé en détail les résultats des recherches entreprises en Asie par la Société géographique de Russie, ainsi que le rapport de M. de Baehr sur son exploration dans la vallée du Manytsch. Moi-même, je vous ai parlé de ses études sur les lacs salés de l'Asie antérieure en les comparant à celles d'Abich sur le même sujet. J'ajouterai encore la lumineuse discussion de M. Kiepert éclaircie par des cartes très-détaillées sur les différentes voies qui doivent joindre

Digitized by Google

les deux océans à travers l'Amérique centrale, ainsi que le discours de M. du Rieux sur le chemin de fer du Pacifique, les rapports de M. Kiepert sur les nouvelles découvertes des Anglais en Assyrie et les communications qui vous ont été faites à diverses reprises sur les expéditions entreprises en Australie et les divers points de vue qui ont dirigé tour à tour la colonisation de ces contrées. Les grandes questions géographiques du moment ont aussi trouvé du retentissement dans notre Société; à l'occasion de la communication télégraphique entre l'Europe et l'Amérique, M. Ehrenberg vous a fait connaître ses recherches microscopiques sur le fond de la mer, formant le plateau du télégraphe dont M. de Humboldt vous a présenté les diverses coupes et profils obtenus au moyen du sondage opéré depuis le banc de Terre-Neuve jusqu'en Irlande. M. Ritter, en nous faisant part de la notice du Dr Kane si inopinément enlevé à la science, sur le glacier de Humboldt au Groenland, nous a développé les véritables rapports de cette vaste terre avec l'Amérique.

Tandis que M. Kiepert nous traçait les nouvelles limites assignées à la Bessarabie, à la suite des luttes qui avaient divisé une partie de l'Europe, et que M. Koch nous dépeignait les routes de la Mingrélie d'après l'aspect même des lieux, la question toujours si brûlante de l'esclavage s'est agitée de nouveau aux Etats-Unis, à l'occasion des diverses vues qui ont été émises sur la capacité des nègres, et elle a amené chez nous une vive discussion à laquelle ont pris part le secrétaire de la Société, MM. Ehrenberg, Muller, du Rieux et Pitschner.

Une carte générale de la terre de l'an 1489, découverte par M. Kohl au Musée britannique, nous a donné un nouveau spécimen des connaissances géographiques à l'époque des grandes découvertes du moyen âge; aussi a-t-elle été copiée par M. Ritter qui l'a reproduite dans notre publication. Nous lui devons aussi une notice sur les îles Bonin, d'après les recherches du commodore Parry.

Dans le domaine de la géographie physique, je vous rappellerai le Mémoire de l'académicien Brand sur la dispersion du tigre et un travail analogue de M. Braun sur les diverses espèces de cèdres et leur répartition géographique, à l'occasion d'un bloc poli de cèdre de l'Atlas qui vous a été présenté par M. Lichtenstein; enfin mes propres observations sur la distribution de la température et de la pluie à la surface de la terre ont fait l'objet de quelques communications que le journal a publiées. Je vous ai en outre entretenu de la théorie du vent de Wilke, de la détermination des limites variables de la neige par Denzler, de la température moyenne du nord de la Suisse, de l'ap-

Digitized by Google

préciation au moyen d'observations faites sur les côtes du Mecklembourg, d'un flux et reflux, quoique très-faible, dans la mer Baltique, et enfin de l'influence de la chaleur de cette mer sur la température de ses rives méridionales, dans une courte notice sur le climat de la Prusse. Pour la géographie spéciale de ce royaume, il faut mentionner l'exposé de ses richesses minérales d'après les documents officiels par M. de Carnall, le tableau de densité de la population dans les divers quartiers de Berlin, et une carte du Dr Mahlmann sur le nombre des cas de choléra dans l'intérieur de la ville, d'après des observations faites sur l'ensemble de diverses épidémies qui attestent l'influence du voisinage de l'eau; ce qui concorde avec les nouvelles recherches faites à Munich et publiées par le Dr Pettenkofer dont vous avez reçu l'ouvrage.

Comme accessoire des études géographiques, M. Richter vous a montré un planétaire qui représente la marche des diverses planètes; M. le général Baeyer a mis sous vos yeux un instrument géodésique employé en France dans les opérations cadastrales, ainsi que je l'ai fait pour les appareils de sondage américain; de son côté, M. Bruhns vous exposait les différences de longitude déterminées par les moyens électriques entre Berlin et Kœnigsberg, avec les constantes magnétiques pour Berlin, d'après les expériences faites à l'observatoire. La bibliographie a été cette année comme la précédente soigneusement recueillie et publiée à la fin des 7e et 8e volumes de notre publication, par M. Koner, qui s'est également occupé de classer et compléter notre bibliothèque.

Je saisirai cette occasion pour vous annoncer que, grâce à la munificence de S. M., l'acquisition de la riche collection de cartes du général Scharnhorst va former la base d'une nouvelle institution qui sera un puissant auxiliaire pour la science.

La mort nous a enlevé MM. de Klöden, Weiss, Slevogt, Gumprecht, Friccius, Fiedler, Borkenhagen, Stricker, Bernuth, Schmidt. Aussi après une période de 30 ans d'existence, il en reste bien peu parmi nous qui aient vu les premiers germes de notre Société, qui compte aujourd'hui 300 membres, non compris les correspondants et les étrangers. Puisse leur nombre s'accroître encore et provoquer une nouvelle activité dans nos travaux.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

SECOND RAPPORT de M. Desjardins à S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, sur une mission scientifique en Italie (1).

(Suite et fin) (1).

CHAPITRE II.

LES CATACOMBES.

Quoique je n'aie traité dans mon *Essai sur le Latium* que de la Rome païenne et que mes travaux complémentaires ne dussent par conséquent, aux termes de l'arrêté qui me confiait une seconde mission, ne porter que sur ces études, je crois devoir soumettre à Votre Excellence un très-rapide aperçu des importantes découvertes accomplies en ces derniers temps par M. le chevalier de Rossi dont l'œuvre est encore inédite. Elles ne sont d'ailleurs pas tout à fait étrangères aux questions topographiques qui devaient m'occuper.

M. le chevalier de Rossi ne se recommande pas seulement à l'attention et à l'estime du monde savant par l'exploration qu'il a faite de quelques parties inconnues des catacombes; il poursuit un but plus élevé et sa tâche sera plus productive. On peut dire, sans for-

(1) Voir la livraison de janvier.

Digitized by Google

cer le sens des mots, que ce n'est pas seulemeut le cimetière de Saint-Callixte, mais que ce sont les *catacombes historiques* qu'il a découvertes. On pouvait s'étonner, en effet, de ne pas avoir retrouvé les sépultures des personnages illustres de l'Eglise primitive, parmi la multitude de tombeaux qui remplissent les galeries de la nécropole chrétienne. Les évêques de Rome qui sont les premiers papes, les saints en renom, les martyrs célèbres étaient restés enfouis dans des lieux jusqu'à présent ignorés. C'est dans ces lieux mêmes, sur ces monuments consacrés par tant de touchants et de précieux souvenirs que M. de Rossi vient de répandre une soudaine lumière. Mais si le résultat de ses recherches a une grande importance, la méthode qui l'y a conduit me paraît plus considérable encore. — Doué à la fois d'ardeur et de patience, de savoir et de pénétration, d'enthousiasme et de discernement, on peut dire qu'il est appelé a renouveler la science de l'archéologie chrétienne.

Le premier principe de sa méthode a été de se montrer d'une excessive sévérité dans le choix des documents à consulter. Il a écarté avec soin tout ce qui ne lui inspirait pas une confiance absolue et il a commencé par mettre à l'index de la science les *Actes des martyrs* considérés jusqu'à présent comme le meilleur ou plutôt comme le seul guide des catacombes, et il a pu fort heureusement justifier, vis-à-vis du gouvernement pontifical, la proscription qu'il faisait de ce recueil en mettant sous les yeux du Saint-Père une bulle du pape Gélase qui, considérant les *Actes des martyrs* comme apocryphes, en défendait la lecture dans les églises. Deux sources lui ont paru surtout dignes de confiance : l'histoire profane dans les indications topographiques qu'elle nous fournit, et les récits faits par les pèlerins qui venaient visiter les tombeaux des saints, dans les catacombes, après *la paix de l'Eglise*. Les *Actes des martyrs* peuvent nous donner aussi parfois des renseignements géographiques exacts, mais il ne faut pas songer à en tirer d'autre secours. On ne doit admettre aucun document postérieur au huitième siècle. C'est en remontant à ces vraies sources de l'étude archéologique du christianisme primitif que l'on devra refaire en entier l'histoire des catacombes. Le dix-huitième siècle a détruit les légendes, mais il n'a pu détruire l'existence des martyrs. Il faut donc retrouver aujourd'hui, à l'aide de documents certains, la suite des faits, en les dégageant du merveilleux dont les récits légendaires, postérieurs pour la plupart au huitième siècle, les ont entourés. Ce qui explique la substitution de la fable à la vérité vers cette époque, c'est l'ignorance où l'on était alors de l'histoire profane. Maintenant que nous

Digitized by Google

avons, d'une part, des documents authentiques ; de l'autre, comme témoins irrécusables, les catacombes elles-mêmes, il ne nous manquait plus qu'une méthode scientifique et les procédés légitimes qu'elle enseigne. — C'est cette méthode que M. de Rossi a trouvée.

Personne n'avait interrogé, pour en tirer quelque lumière sur la nécropole chrétienne, les manuscrits des pèlerins qui venaient à Rome, après Constantin, afin d'y visiter les catacombes. M. de Rossi découvrit à Bruxelles la relation d'un pèlerinage de l'année 449 de J.-C. Joignant aux précieuses indications qui y étaient consignées quelques autres documents non moins authentiques, le savan archéologue fut conduit, par ses pénétrantes observations, à reconnaître que les catacombes n'étaient pas, comme on l'avait cru jusqu'alors, un immense dédale où toutes les époques étaient confondues; mais qu'il existait un grand nombre de cimetières isolés ayant leur origine, leur nom et leur histoire et formant autant de centres religieux dont la connaissance devait nous donner la pleine intelligence du christianisme primitif. Le nom du cimetière est ordinairement celui du propriétaire du sol. C'était toujours un chrétien et M. de Rossi croit, à cette occasion, que c'est une erreur de penser que les premiers chrétiens de Rome fussent pauvres. Ils avaient au contraire à leur disposition d'immenses richesses et étaient aussi influents par leurs ressources matérielles que les juifs le sont dans nos sociétés modernes. Ils acquéraient un territoire aux abords de la ville, creusaient le sol sous leur domaine et y établissaient une catacombe pour la célébration du culte et la sépulture des fidèles. Ils n'ont pas occupé, comme on l'a cru, des galeries toutes faites dont l'exploitation avait été abandonnée. Car il est facile de constater que, vu le peu de largeur des galeries mortuaires, les frais d'extraction de la pouzzolane auraient emporté les bénéfices du marché. Ainsi les catacombes que nous avons visitées avec M. de Rossi, n'ont été faites que pour les chrétiens. On sait qu'à l'époque où la paix de l'Eglise fut proclamée par Constantin, on cessa de célébrer le culte dans les cryptes des catacombes puisqu'on pouvait produire au grand jour les pompes des cérémonies. A cette époque, les corps des martyrs célèbres et des saints le plus en renom furent relevés et transportés dans les églises; mais leurs tombeaux primitifs demeurèrent toujours lieux consacrés. Ils devinrent alors un but de pèlerinage, et l'on vint en foule visiter, de tous les points du monde chrétien, l'asile de la foi pérsécutée, les chapelles où s'étaient célébrées les premières messses, les sépultures vides, mais qui rappelaient de pieux souvenirs et auxquelles restait attachée quelque

Digitized by Google

chose de la vertu mystérieuse des reliques des martyrs. Ces pèlerinages durèrent jusqu'au huitième siècle environ. C'est à cette époque que les Sarrazins, dans la campagne romaine et sous les murs même de la ville, vinrent troubler la paix des catacombes. Les objets précieux déposés dans les chapelles par la piété des pèlerins excitaient surtout la convoitise des infidèles. C'est alors que les galeries furent comblées et les cryptes remplies, par les lucernaires, de terre, de fragments de pierre et de marbre provenant des monuments de la voie Appienne. Les chrétiens eux-mêmes ne trouvèrent pas d'autre moyen pour mettre les sépultures sacrées à l'abri de nouvelles violations. C'est ce qui explique comment on a trouvé des inscriptions de tombes païennes confondues dans le cimetière souterrain avec les inscriptions chrétiennes. Aussi un grand nombre de catacombes comblées au VIIIe siècle, étaient-elles ignorées depuis lors. M. de Rossi pensait que de nouvelles découvertes nous révèleraient des séries entières de tombeaux appartenant aux personnages illustres de la primitive Eglise, et que les cimetières des saints et des martyrs célèbres, les seuls qui fussent vraiment intéressants pour l'histoire, étaient encore inconnus aux portes mêmes de Rome. Il se mit donc à l'œuvre, et convaincu : 1° que chaque catacombe était un cimetière isolé; 2° que celles qui avaient le plus souffert de l'invasion des Sarrazins et qui, par conséquent, avaient été comblées, étaient précisément les plus curieuses et devaient renfermer les sépultures les plus importantes ; 3° que chacun des cimetières souterrains, ayant été l'objet de pèlerinages et d'un culte tout spécial après la paix de l'Eglise, devait être indiqué par la présence de basiliques construites sur le sol; guidé d'autre part par les récits des pèlerins dont il possédait les manuscrits, et par les notions topographiques tirées des auteurs profanes, M. de Rossi interrogea le sol aux environs de la voie Appienne, entre la basilique Saint-Sébastien et la porte *Appia*. Il visita la *Vigna Ammendola* située à droite de la voie et trouva sur le sol un fragment d'inscription chrétienne qui portait en caractères droits : NELIVS. Sachant que le pape S. Corneille avait dû être inhumé à peu de distance de ce lieu dans une catacombe célèbre, il examina avec la plus scrupuleuse attention tout ce que renfermait l'enclos de cette vigne et reconnut bientôt, dans les constructions antiques qui servaient de grange et d'étable au fermier, une basilique du IVe siècle, conservée avec les trois niches du chœur, forme consacrée à cette époque. Il fouilla le sol à cet endroit, et découvrit la catacombe, les galeries funèbres, les cryptes avec leurs peintures, leurs tombeaux et leurs

Digitized by Google

autels. Il avait remarqué dans la galerie, avant de pénétrer dans les cryptes, des inscriptions peu lisibles, on pourrait même dire peu visibles pour des yeux moins exercés que les siens. Ce sont des épigraphes chrétiennes gravées dans les revêtements de stuc qui couvrent les deux côtés de la porte. Elles sont surchargées, confuses, presque indéchiffrables. M. de Rossi, qui possède plus que personne cet œil d'archéologue auquel rien n'échappe et rien n'est indifférent, résolut d'étudier ces inscriptions cursives dont l'aspect est celui d'un réseau inextricable de *pattes de mouches* sur lequel dix siècles ont déposé leur poussière. Il employa des jours, des semaines, des mois, et parvint à débrouiller ce chaos. Il recueillit, isolée, chaque inscription et les releva toutes. Il comprit que c'étaient les pèlerins qui, avant de pénétrer dans la crypte, avaient formulé et gravé à la porte l'objet de leurs pieux voyages, quelquefois le vœu qu'ils adressaient aux saints martyrs. Ils y ajoutaient leurs noms ou celui de la personne pour laquelle ils venaient prier. L'un demandait la santé de sa fille, un autre le repos de l'âme de sa femme ou de son père. Ils répétaient la même formule à l'entrée de toutes les cryptes qui renfermaient les sépultures le plus renommées. La présence de ces inscriptions cursives révéla donc à M. de Rossi, avant même qu'il eût fait enlever les décombres qui remplissaient la crypte, l'importance des tombeaux qui s'y trouvaient. Il acquit la certitude qu'il était dans la catacombe de Saint-Callixte et qu'il allait découvrir les sépultures des papes du troisième siècle et celle de sainte Cécile. Il avait reconnu déjà dans la galerie le tombeau du pape saint Corneille (21e évêque de Rome, de 251 à 252), dont l'inscription mutilée se rajusta parfaitement avec le fragment trouvé sur le sol supérieur. Puis, dans la crypte principale, il découvrit les tombeaux des évêques qui composent la série complète, sauf quatre, des papes, de l'année 230 à l'année 311, c'est-à-dire depuis le règne d'Alexandre Sévère jusqu'à celui de Constantin. Les inscriptions les mieux conservées dont M. de Rossi a réuni les fragments mis en place, sont celles du pape saint Anthère (19e évêque de Rome, de 235 à 236), du pape saint Fabien, de la famille Fabia (20e évêque de Rome, de 236 à 251), du pape saint Luce (22e évêque de Rome, de 252 à 253), du pape saint Sixte II (24e évêque de Rome, de 257 à 259), et qui occupe la place la plus importante, son sarcophage figurant l'autel de la crypte; la belle inscription qui est gravée sur cette tombe et dont M. de Rossi a retrouvé et rajusté l'infinie quantité de parcelles, est du pape saint Damase, et a été placée sur le tombeau de saint Sixte après la paix de l'Eglise. (Saint Damase pape et évêque de Rome, de 366 à 384).

Digitized by Google

M. de Rossi savait, par les indications infaillibles des guides qu'il avait choisis, que le tombeau de sainte Cécile était voisin de celui de saint Sixte, dans une *cella* attenante à la crypte principale. Il existe, en effet, à gauche de l'autel une petite porte qui conduit dans une chambre sans autre issue. Dans cette chambre est un tombeau privé d'inscription près duquel on voit une peinture représentant un évêque revêtu de ses insignes; marques conformes de point en point aux indications données par les guides sur le lieu où sainte Cécile avait été inhumée.

Le cimetière de saint Callixte est assurément le plus intéressant de tous ceux qui ont été découverts jusqu'à ce jour. C'est la vraie catacombe historique du troisième siècle. Je l'ai parcourue en entier avec M. de Rossi. Les peintures qui décorent la voûte et les arceaux des cryptes ont été relevées par lui et dessinées sous sa direction. Quelques-unes ont déjà été publiées commes pièces à l'appui de l'ἰχθύς inséré dans le *Spiciligium* de dom Pitra (t. III, p. 545-577). Cet article substantiel de 28 pages est la seule publication faite en France par M. de Rossi. Quelques-unes des peintures non publiées de la catacombe de saint Callixte offrent un très-grand intérêt : entre autres celle du bon pasteur ramenant à lui les brebis égarées, réponse significative, à cette époque et en ce lieu, aux arguments de Tertullien qui niait la miséricorde absolue et avait été en lutte à ce sujet avec le pape saint Sixte. D'autres représentent le portrait traditionnel de saint Pierre, fort reconnaissable, quoique l'artiste ait voulu rappeler deux souvenirs en un seul sujet, car saint Pierre est un Moïse faisant jaillir l'eau du rocher; puis Jonas sortant de la baleine, image matérielle de l'âme s'échappant du corps; la consécration des pains, avec le poisson symbolique partout présent : ἰχθύς ἐστι Ἰησοῦς χρίστος θεοῦ υἱὸς σώτηρ. On peut remarquer que souvent l'ornementation des voûtes n'a aucun caractère chrétien et rappelle, si l'on tient compte toutefois de la décadence de l'art au troisième siècle, les peintures ornementales de Pompéï, celles des bains de Titus et, plus sensiblement, celles de Véléia.

M. de Rossi distingue trois cimetières vers la voie Appienne et trois autres vers la voie Ardeatine. Les plus curieux, après celui de Saint-Callixte, sont ceux de Domitilla du premier siècle, à l'ouest du précédent, et dans lequel les travaux se poursuivent en ce moment, et de Saint-Prétextat au sud-est et en deçà de la basilique de Saint-Sébastien. Le centre historique de la catacombe de Domitilla est reconnu. C'est là que doivent se trouver les sépultures de saint Nérée, de saint Achillée et des martyrs contemporains de l'a-

Digitized by Google

postolat. Les peintures déjà découvertes offrent le plus grand intérêt. Il est remarquable que dans les cimetières retrouvés par M. de Rossi figure le portrait de la Vierge, ce qui semble bien établir que ce culte remonte aux premiers temps de l'Eglise. Les protestants d'Allemagne se sont émus et alarmés de tant de précieux témoignages religieux découverts par un savant catholique dont le travail n'était soumis à aucun contrôle. Des attaques directes et parties de très-haut ont été publiées à Berlin; mais M. Henzen, le premier à Rome, quoique appartenant au culte réformé, a courageusement élevé la voix pour défendre la probité scientifique de M. de Rossi, dont le caractère et le dévouement exclusif à la grande cause de la vérité sont au-dessus de tout soupçon. L'acte courageux de M. Henzen, acte qui honore autant son auteur que celui qui en est l'objet, n'a d'ailleurs surpris personne, et ceux qui ont l'honneur de le connaître n'attendaient pas moins de lui. Votre Excellence me pardonnera de saisir avec empressement cette occasion de rendre ici témoignage au caractère d'un homme dont l'Europe connaît déjà le savoir éminent et auquel, pour ma part, je dois de si importants secours dans l'accomplissement de la tâche qui m'a été confiée; car, en 1852 déjà, c'est lui qui a daigné guider mon inexpérience par ses conseils, éclairer mes premiers pas des lumières de son jugement si sûr et de sa science si profonde, c'est lui qui me permet aujourd'hui de m'honorer d'une amitié dont de moins obscurs pourraient encore être fiers.

Je ne puis m'étendre davantage sur la découverte de M. de Rossi : j'ai surtout cherché à montrer le caractère et à faire ressortir les résultats de la méthode dont il est le créateur. Les documents qu'il a réunis sont nombreux. Il n'a pas recueilli moins de 10,500 inscriptions chrétiennes, sans parler des dessins et des peintures qu'il a fait exécuter. Il poursuit avec activité ses recherches et ses interprétations, mais il estime que sa vie entière doit être consacrée à l'accomplissement de ce grand travail, car il n'est pas de ceux qui compromettent le résultat de leurs études par un empressement malheureusement trop ordinaire aujourd'hui. Il suit l'exemple du petit nombre de savants peu curieux de la vogue, ambitieux seulement de la renommée légitime et durable qui attend les œuvres sérieuses.

Je ne puis me dispenser de mentionner ici la belle découverte de la catacombe de Saint-Alexandre, à 7 milles de Rome, sur la voie Nomentane, au delà de l'Anio. Je l'ai visitée avec M. Visconti qui en dirige les fouilles. La basilique dont la conservation est admi-

Digitized by Google

rable, nous présente la disposition intérieure des édifices religieux construits au-dessus ou à l'entrée des cimetières souterrains après la paix de l'Eglise. Les galeries de la catacombe nous offrent des particularités uniques qui ont le plus grand intérêt pour l'archéologue. On y voit figurer des cercueils encore en place, disposés dans le sens de la longueur et présentant le flanc à la galerie dont les parois sont formés de grandes plaques de briques réunies entre elles par de la chaux (1). De cette façon, toute communication avec l'air extérieur est interceptée. Près de quelques-unes de ces sépultures, on voit encore le vase de sang qui indique la présence des dépouilles d'un martyr. On sait par les *Actes*, dit M. Visconti, que saint Pierre s'était retiré en Sabine et y avait été recueilli par une certaine Severa. On sait aussi que le pape saint Alexandre fut martyrisé sous Trajan, l'an 112 de J.-C., en Sabine, « *Ad nymphas ubi sanctus Petrus baptisabat.* » (*Actes des martyrs.*) Un pèlerin venu à Rome au temps de Charlemagne, nous apprend, en outre, que ce lieu était désigné par les mots *ad Alexandrum*. En rapprochant ces divers témoignages, M. Visconti a acquis la conviction que la catacombe retrouvée est bien celle du pape saint Alexandre. Je ne me permettrai d'ajouter aucune observation à ce qui précède. En supposant que l'on conteste l'authenticité des documents sur lesquels s'appuie M. Visconti, il n'en est pas moins assuré que ce cimetière souterrain, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, est d'une époque très-ancienne et que, seul, il nous présente des tombes intactes avec des particularités dignes du plus grand intérêt.

CHAPITRE III.

DÉCOUVERTE DES AQUÆ APOLLINARES (2).

De toutes les découvertes faites aux environs de Rome dans ces derniers temps, la plus importante sous le rapport géographique est sans contredit celle des *Aquæ Apollinares*. J'en avais seulement ouï parler lors de mon premier voyage, car la *Civiltà cattolica*, du 21 février 1852, l'avait annoncée, mais sans donner aucun détail.

(1) Cette disposition est la même dans toutes les catacombes, mais les cercueils ne se sont bien conservés que là.

(2) Cette troisième partie du rapport a été lue, sur la demande de M. Guigniaut et avec l'autorisation de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique, aux séances ordinaires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les 20 novembre et 4 décembre 1857.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Or, comme elle avait eu lieu à Vicarello, sur un domaine appartenant aux jésuites, le P. Marchi, membre de cette congrégation, put réunir toutes les antiquités qui en provenaient, les examina avec soin, les classa dans sa collection et publia ensuite son sentiment sur l'importance de la découverte et sur la valeur scientifique des objets trouvés en cet endroit. L'inventaire et le travail auquel il donna lieu furent terminés vers la fin de l'année 1852. Le savant antiquaire fit alors imprimer une petite brochure sous ce titre : *La stipe tributata alle divinità delle acque Apollinari, scoperta al cominciare del* 1852. D. G. M. d. c. d. g. Roma. tipografia delle belle arti. — Cette brochure a 32 pages et est accompagnée d'un tableau et de 4 planches gravées (elle n'est pas dans le commerce). Je visitai la collection du P. Marchi et il me donna lui-même tous les renseignements que je pouvais souhaiter sur cette intéressante question. Comme les objets trouvés à Vicarello ont été transportés à Rome et que ceux qui ont été jugés dignes d'être conservés figurent dans le cabinet du P. Marchi, j'ai cru inutile de me rendre moi-même sur les bords du lac Bracciano.

Aucun des géographes qui s'étaient occupés des itinéraires anciens n'avait indiqué la position exacte de ces eaux thermales. Cluvier les plaçait à Cere, beaucoup trop près de Rome ; Lapie à Allumiere qui est trop loin, Westphal à Sasso, Mannert à Stigliano, positions qui, du moins, s'accordent mieux avec les mesures des tables. Ce qui explique ces erreurs et ces divergences, c'est que dans tous ces endroits il existe des eaux thermales et qu'il n'y avait pas de bonnes raisons pour préférer les unes aux autres.

L'itinéraire d'Antonin est seul mentionné par le P. Marchi. Cependant la Table de Peutinger indique aussi une station aux *Aquæ Apollinares* :

TABLE ANTONINE.	TABLE DE PEUTINGER.
A Roma Cosam.	Roma Tarquinios.
Careias (alias Carcias) XV.	Lorio XII.
Aquis Apollinaris XIX.	Bebiana »
»	Turres »
»	Aquas Apollinaris VIII.

Je reviendrai tout à l'heure sur ces deux monuments; aussi bien la question géographique est-elle double : 1° position des *Aquæ Apollinares ;* 2° modification que cette découverte doit apporter dans le tracé des itinéraires. Il me paraît impossible, en effet, de

Digitized by Google

laisser subsister les tracés de Nibby et de Westphal, sans parler des autres géographes qui ne me semblent pas avoir étudié avec le même soin cette partie de la topographie des environs de Rome.

1° *Position géographique* DES AQUÆ APOLLINARES.— Le domaine de Vicarello, avant d'avoir appartenu aux jésuites, avait été d'abord une dépendance des moines Camaldules de Saint-Grégoire du mont Celio. La plus ancienne mention connue de cette propriété remonte à l'an 1320. Dans une charte conservée aux archives de Santa-Maria-in-Trastevere, on voit figurer le nom de *tenimentum castri Vicarelli*. Il y avait alors à cet endroit un château ceint de murs. En 1367, *une sentence du juge du palais de la chambre exempta Vicarello* de la taxe, parce que le château, étant tombé en ruines, se trouvait réduit à l'état de *casale*. Ce domaine a passé ensuite au Collége germanique et les jésuites en héritèrent ainsi que de tous les autres biens possédés par cette congrégation. Quant aux bains, ils étaient abandonnés depuis longtemps, lorsque le pape Clément XII, les rétablit en 1737, ainsi que l'indique l'inscription placée sur la porte. Les PP. jésuites y avaient déjà fait quelques réparations au temps de Nibby ; mais, voulant y fonder un établissement considérable sur un plan entièrement nouveau, on se mit en devoir de démolir tout ce qui subsistait encore de l'ancien. On vida, à l'aide d'une pompe, le bassin principal qui n'avait jamais été restauré depuis l'origine, c'est-à-dire depuis le temps des Romains et même des Etrusques. C'est au fond de ce bassin que l'on découvrit un grand nombre d'objets offerts en don aux divinités de la source et, parmi ces objets, plusieurs milliers de pièces de monnaie. On en tira plus de 2,000 livres pesant. Les monnaies qui furent trouvées d'abord étaient du second âge de Rome (frappées entre deux coins), puis au-dessous de cette première couche, se trouvait l'*æs grave signatum* remontant à la plus ancienne époque romaine, et enfin, tout à fait au fond, l'*æs rude*, métal brut gisant là depuis plus de vingt-six siècles, c'est-à-dire depuis les temps primitifs des populations de l'Etrurie. Le tout fut transporté à Rome ; le P. Marchi fit son choix, et ce qui ne fut pas jugé digne de figurer dans sa collection dut être fondu et l'on en fit une belle cloche. La découverte de Vicarello offrait donc l'exemple unique d'une série non interrompue de monnaies depuis l'origine des sociétés jusqu'au quatrième siècle après Jésus-Christ. Mais on trouva parmi ces offrandes des objets beaucoup plus intéressants encore sous le double point de vue de l'art et de la science. Le P. Marchi explique la présence de ces offrandes de la manière la plus satisfaisante. Tous ceux qui avaient éprouvé l'efficacité des eaux et qui

Digitized by Google

attribuaient leur guérison à la vertu de la nymphe offraient, en signe de reconnaissance ou à titre d'*ex-voto*, quelque objet d'une valeur proportionnée à la condition de la personne. Cette sorte d'offrande s'appelait *stipis*, et cet usage était général comme on le voit par différents passages des auteurs (1). On a trouvé dans le bassin des vases d'argent, de bronze et de cuivre, du plus beau travail et des formes les plus élégantes. Ils ont dû servir aux *buveurs d'eau* et être offerts par eux à la nymphe après leur guérison. Parmi ces espèces de *cyathi* figurent les trois fameux gobelets sur lesquels sont gravées toutes les *stations* de la route que les baigneurs qui ont fait cette offrande avaient suivie pour venir de Cadix à Rome. On avait donné à ces gobelets la forme de bornes milliaires. Ils sont d'autant plus précieux que, des trois itinéraires antérieurs au douzième siècle qui nous sont parvenus, un seul, la Table Antonine, nous fait connaître les routes d'Espagne. On sait que la Table de Peutinger et l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ne nous donnent aucune indication sur ce pays.

Parmi les objets trouvés aux environs de la source de Vicarello, figurent trois inscriptions qui ne nous laissent plus aucun doute sur l'appellation qu'il convient de donner à ces eaux thermales; la première porte :

ΣΕΞΤΙΛ...
ΑΤΤΑΛ..
ΟΒΑϹ
ΑΠΟΛΛΩΝΙ
ΚΑΤΟΝΑΡ
ΑΦΡΟΔΕΙ
ϹΙΕΥΣ

Il n'y a de place que pour trois lettres à la première ligne, pour deux à la seconde. Les autres sont complètes. Il s'agit, comme on voit, d'un certain Sextilios Attalos, affranchi ou descendant d'affranchi, qui était sans doute de la ville d'Aphrodisia en Thrace, en Carie ou en Cilicie et qui remercie Apollon de sa guérison, le Dieu lui ayant apparu en songe. Le mot ΟΒΑϹ semblerait indiquer, d'après le P. Marchi, qu'il s'était guéri d'une maladie des jambes. M. Léon Rénier inclinerait à croire au contraire que c'est un nom propre; il en a d'autres exemples.

(1) Conf. Sueton; Aug., 57. — L. Ann. Senec. natu. quæst., l. IV, 2; — Plin. jun. Epist., l. VIII, 8.

Digitized by Google

Sur un gobelet trouvé dans la source, on lit l'inscription suivante :

APOLLINI. SILVANO. NYMPHIS. Q. LICINIUS. NEPOS. D. D (1).

Enfin, sur un autre vase, on lit :

APOLLINI. ET. NYMPHIS. DOMITIANIS
Q. CASSIVS. IANVARIVS. D. D. (2).

C'est donc au temps de Domitien qu'il faut rapporter cette dernière offrande. Le P. Marchi s'exprime ainsi au sujet de cette inscription : « *Rispetto alle tre Ninfe che qui ad Apollo, secondo la mitologia, doveano essere compagne, tornerà certamente nuovo il vederle appellate Domiziane. Furono dette Auguste relativamente ad altri imperatori : son qui dette Domiziane, e fuor d'ogni dubbio per relazione a Domiziano, la cui forsennatezza potra ben esser giunta fino ad imporre il proprio nome eziandio alle Ninfe.* »

Il n'était pas besoin d'un ordre spécial ou même d'un désir exprimé par l'empereur pour que son nom fût ajouté à celui des nymphes; il n'était même pas besoin d'être empereur pour joindre son nom à celui d'une divinité : de simples particuliers le pouvaient faire. Les inscriptions nous en fournissent des exemples très-fréquents (3).

Il est évident, d'après les trois inscriptions rapportées plus haut, qu'Apollon présidait à ces eaux et qu'elles ne sauraient avoir été autres que les *Aquæ Apollinares*. *L'æs rude* trouvé dans les couches inférieures du bassin prouve que cet établissement thermal existait déjà longtems avant la fondation de Rome.

Nibby avait remarqué à Vicarello, bien des années avant la découverte de 1852, des constructions romaines :

« *Nella piazza avanti il casale veggonsi rocchi di colonne di*

(1) Le P. Marchi, brochure citée plus haut, p. 21.

(2) Le P. Marchi, id., p. 20.

(3) Dans l'Orelli d'Henzen, *Fortuna Tulliana*, 1769, et *Fortuna Torquatiana*;—*Hercules Aelianus*, Grut., 1069, 10;—*Hercules Iulianus*, ib., 48, 7; — *Diana Valeriana*, ib., 41, 9; — *Diana Raesiana*, Fabretti, *De colon. Traj.*, p. 247; — *Pluto Nervianius*, ib., ib., p. 247 ; — *Proserpina Nerviania*, ib., ib., ib.; — *Ceres Orciliana*, ib., ib., p. 248. N'avons-nous pas enfin le vers si connu de Juvénal :

Me quoque ad Helvinam Cererem vestramque Dianam.
SAT. VII, v. 91.

Digitized by Google

marmo, indizio della esistenza di una fabbrica antica in questo sito, che si riconosce per una villa magnifica della epoca di Traiano, o di Adriano. Imperciocchè il ripiano sul quale sorge il casale moderno e retto verso il lago sono contrafforti, di opera reticolata di lava frammischiata ed opera laterizia, per ogni riguardo simile alla costruzzione dell' aquedotto di Traiano. Questa costruzione prolungasi, oltre il casale, lungo il ciglio della falda, che sovasta al lago, verso Trevignano, cioè da sud-ouest a nord-est, ed è attraversata dalla strada che da Trevignano va a Vicarello (1). » Le P. Marchi attribue aussi à l'époque de Trajan les constructions romaines de Vicarello.

2. — *Modification que la découverte des* AQUÆ APOLLINARES *doit apporter dans le tracé des itinéraires.* —Aucun des géographes qui ont écrit sur les itinéraires n'ayant connu la vraie position des *Aquæ Apollinares*, ils ont tous commis des erreurs graves dans l'indication du parcours des voies antiques de l'Étrurie méridionale. C'est sur ce point qu'ont dû surtout porter mes recherches et c'est la partie de mon travail qui m'est vraiment personnelle.

Les deux itinéraires cités plus haut et indiquant la station AQUÆ APOLLINARES ne donnent pas le même parcours depuis Rome jusqu'à ce dernier point. La Table Antonine place le relai des AQUÆ APOLLINARES sur la route de Rome à COSA, passant par *Careiæ*, les *Aquæ* et *Tarquinii*. — La Table de Peutinger le place bien aussi sur une route allant de Rome à *Tarquinii*, mais suivant d'abord une autre direction et passant par *Lorium*, *Bebiana*, *Turres* et les *Aquæ*. Il faut donc étudier séparément ces deux itinéraires.

1° *Table Antonine.*— La première station indiquée sur cet itinéraire est *Careiæ*, au quinzième mille. On sortait de Rome par *la porta Flaminia* et l'on suivait cette voie jusqu'au *pont Milvius*, au troisième mille depuis l'enceinte de Servius Tullius ; on passait le Tibre sur ce pont pour entrer en Étrurie ; on laissait alors sur la droite la voie flaminienne. Là, commençait la voie *Clodia* ou *Claudia*, appelée aujourd'hui, comme au temps de Cicéron (2), *via Cassia*. C'est cette voie qu'il fallait suivre pour aller à *Careiæ*, et c'est mal à propos que les cartes faites, principalement pour l'intelligence des itinéraires, comme celle de Westphal, inscrivent la *via Cassia* qui n'est mentionnée par aucun d'eux et distinguent deux voies, l'une du nom de *Clodia*, l'autre du nom de *Cassia*, lorsqu'il est certain que

(1) Nibby. Analisi, t. III, p. 476.
(2) Philipp., XII, c. 9.

Digitized by Google

c'est la même qui s'est appelée d'abord *Cassia*, puis plus tard *Clodia*. La route conduisant aux *Aquæ Apollinares* suivait donc la *Claudia* à partir du troisième mille; au sixième mille, existait, à l'époque de Théodose, la station *ad sextum* (Table de Peutinger); mais elle ne figure pas dans l'itinéraire d'Antonin. A ce même endroit, il y eut aussi, plus tard, sans doute, une voie se détachant sur la droite, conduisant à la station qui, des ruines de Veïes, a reçu le nom de *Veios* (Table de Peutinger), et retombant dans la *Clodia* au treizième mille. Mais rien ne prouve que cet embranchement existât déjà au temps d'Antonin. Un peu avant le onzième mille, on laissait à droite la *Clodia* qui tirait directement vers *Baccanæ* et l'on suivait la route qui conduit à *Careiæ*. Cette station était au quinzième mille, à la moderne Osteria della Galera. C'est de ce point que l'on gagnait les *Aquæ Apollinares* qui sont indiquées à dix-neuf milles de là. Or, à vol d'oiseau, on ne compte que onze milles entre l'Osteria della Galera et Vicarello où étaient les *Aquæ*, comme je l'ai établi plus haut; mais on en compte bien dix-neuf en contournant, soit à l'est, soit à l'ouest, le lago di Bracciano, l'ancien *Lacus Sabatinus*. Les mesures de Westphal ne sont pas exactes sur ce point; il faut suivre la carte de Gell et Nibby, ou, mieux, celle de l'état-major français. On voit encore dans cette direction, c'est-à-dire en suivant les contours du lac à l'ouest, les vestiges de la voie antique : « *Varii tratti del pavimento antico conservansi nel tronco principale fra la Storta e Bracciano* (1). » Westphal a placé les *Aquæ Apollinares* aux *Bagni di Sasso* du côté de la mer, à douze milles au sud-ouest de Vicarello, c'est-à-dire à douze milles de la place qu'elles occupaient réellement. Mais dans son hypothèse, comme dans la réalité, la distance donnée par la Table Antonine entre les *Aquæ* et *Tarquinii*, la moderne Tarchina, est impossible, car ce dernier point est à vingt-deux milles de Vicarello et non à douze milles, comme le porte la Table. Il y a donc dans ce monument une erreur ou plutôt une omission évidente et l'on doit, de toute nécessité, lire, non pas

Tarquinios XII ;

mais bien

Tarquinios [X]XII.

Cela est d'autant plus probable que ce passage de la Table Antonine a été altéré. La station de *Cosa* indiquée sur cet itinéraire

(1) Nibby. Analisi, III, p. 576.

Digitized by Google

comme étant à quinze mille de *Tarquinii* en est en réalité distante de trente et un milles.

2° *Table de Peutinger.* — Il est facile de se convaincre d'abord que la route indiquée par la Table de Peutinger pour aller de Rome aux *Aquæ Apollinares* et, plus loin, à *Tarquinii*, n'était, vers son origine, autre que *la via Aurelia.* Elle conduisait d'abord à *Lorium* :

Lorio XII.

distance parfaitement conforme à celle de la Table Antonine (article de la *via Aurelia*) et à l'indication d'Aurelius Victor (1). Viennent ensuite les stations *Bebiana* et *Turres*, pour lesquelles il n'y a pas de distances indiquées sur la Table de Peutinger. *Lorium* est au casale di Bottaccia, près du castel di Guido. C'est là que se voient, en effet, les ruines de la fameuse résidence des Antonins à *Lorium.* Elles sont très-apparentes, surtout depuis les fouilles que la princesse Doria-Pamphili y fit pratiquer en 1824. *Bebiana* ne saurait être où est la place Nibby, à trois milles de *Lorium*, à l'endroit appelé casal Brucciato, sur une colline d'où l'on voit la mer, parce qu'elle serait à plus de six milles d'*Alsium* (Palo); station mentionnée dans la Table de Peutinger à l'article spécialement consacré à la *via Aurelia* et indiquée comme étant à six milles de ce lieu; il faut donc la placer à sept milles de *Lorium* : elle sera alors à six milles d'*Alsium.* La station *Turres*, qui figure dans la Table de Peutinger immédiatement après celle de *Bebiana* sur la route des *Aquæ Apollinares*, sans indication de distance, est-elle la même que la Table Antonine donne sous le nom de *ad Turres* dans le parcours de la *via Aurelia?* Il est permis d'en douter; je serais même tenté de croire que cette station de la *via Aurelia* avait disparu à l'époque de Théodose, car la station *Turres* de la Table de Peutinger, située sur la route des *Aquæ Apollinares* est à huit milles de ce dernier point ou de l'origine présumée du petit *diverticulum* qui y conduisait. Comment concilier cette distance de huit milles avec la position de l'*ad Turres* de la Table Antonine qui est à quatre milles d'*Alsium*, c'est-à-dire à dix-sept des *Aquæ Apollinares?*

Alsio IX.
Ad Turres IV.
Pyrgos VII.

Nous aurions donc 17 milles au lieu de 8 à franchir à vol d'oiseau

(1) Epitom., c. xx.

Digitized by Google

entre cette station et les *Aquæ Appollinares*. En supposant, au contraire, que l'on quittât la *via Aurelia* à *Bebiana* que nous placerons par conjecture à 7 milles de *Lorium*, nous ferions partir une route en ligne droite de ce point, et nous la conduirions jusqu'au *diverticulum* des *Aquæ Appollinares*; et, à 8 milles en deçà de ces dernières, nous placerions la station *Turres* qui se trouverait alors à 13 milles de *Bebiana*, près du lac, et au carrefour des deux routes. Une voie antique doit nécessairement exister dans cette direction, car il est hors de doute que les deux points *Lorium* et les *Aquæ Appollinares* étaient reliés ensemble. Or, ce tracé manque sur toutes les cartes. Il faut probablement le conduire vers le bord du lago di Bracciano avant la bourgade de ce nom. Il s'écarterait du lac à un mille environ de Vicarello pour tirer vers *Tarquinii*. Le *diverticulum* n'avait sans doute guère plus d'un ou deux milles, et c'est à son origine que devait se trouver le relais qui portait le nom des *Aquæ*, de même que, sur nos routes et nos chemins de fer modernes, les appellations des localités qui sont quelquefois assez éloignées sont données à la *station* qui les dessert. Dans l'hypothèse que je propose, il n'y aurait rien à corriger à la Table. Si l'on plaçait, au contraire, la station *Turres* de la Table de Peutinger au même lieu que l'*ad Turres* de l'itinéraire d'Antonin, il faudrait changer le texte et lire :

Roma
Lorio XII
Bebiana [VII]
Turres [III]
} sur la *via Aurelia*.
Aquas Apollinares (VII au lieu de) VIII.

En adoptant mon explication, on aura :

Roma
Lorio XII.
Bebiana [VII]
} sur la *via Aurelia*.
Turres [XIII].
Ad Aquas Apollinares, VIII.

La position reconnue des *Aquæ Appollinares* m'a conduit à étudier avec soin tous les parcours des itinéraires anciens dans l'Etrurie méridionale, et je me suis convaincu : 1° que les travaux de Nibby et de Westphal étaient très-défectueux sur ce point ; 2° que le tracé des routes anciennes devait être soumis à une révision sévère ; 3° que plusieurs stations avaient été indiquées fort inexactement jusqu'à présent et qu'il ne serait peut-être pas impossible de découvrir la

Digitized by Google

véritable position des relais *ad novas* et de la ville de *Sabate* qui donnait son nom au *lacus Sabatinus*.

La Table Antonine nous offre pour cette partie de l'Etrurie quatre itinéraires distincts : 1° la *via Claudia*, de *Luca* à *Roma* que, pour plus de facilité, nous suivrons dans la direction inverse, c'est-à-dire de Rome à Lucques. Les premières stations mentionnées sont les suivantes :

Roma.
Baccanas XXI.
Sutrium XII.

Point de difficulté pour le tracé de cet itinéraire. Nous comptons en effet 20 milles de Rome à la moderne Baccano, et la station ancienne devait être à un mille au delà de cette bourgade. Pour y parvenir, on suivait la *via Flaminia* jusqu'au delà du *pons Milvius*, puis on entrait dans la *Claudia* qu'on suivait jusqu'à Lucques (1). La voie Cassia moderne nous représente, presque dans tout son parcours de Rome à Baccano, la *Claudia* de la Table Antonine. *Sutrium* (Sutri) est à 12 milles et 1|2 de Baccano. Il n'y a donc rien à changer à ce tracé.

2° La *via Aurelia* de la Table Antonine donne les stations suivantes :

Roma.
Lorio XII.
Ad Turres X.
Pyrgos XII.

Nous ne savons au juste où était le relais *ad Turres*; mais *Pyrgos*, qui ne pouvait être éloigné de la moderne S. Severa, se trouverait bien en effet à 34 milles de Rome et à 22 de *Lorium*; or, en mesurant 10 milles au delà de *Lorium*, et 12 milles en deçà de Pyrgos, ou tombera sur un point situé à 4 milles au nord-ouest d'*Alsium*, (Palo), où l'on pourra placer avec certitude *ad Turres*.

(1) On n'appelait pas cette voie la *Cassia* au temps d'Antonin, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Ce nom lui est donné par Cicéron, mais déjà, à l'époque d'Auguste, c'était la *Claudia*, car Ovide dit en parlant de ses jardins :

Nec quas pomiferis positos in collibus hortos
Spectet Flaminiæ Claudia juncta viæ.

Digitized by Google

3° Une autre route, plus longue, conduisait encore à *Pyrgos*, par la *via Portuensis* :

Roma
Portus Augusti XIX.
Fregenas IX.
Alsio IX.
Ad Turres IV.
Pyrgos XII.

Le *Portus Augusti* est à Porto ; *Fregenæ*, vers le Casale di Maccarese, et *Alsium* à Palo.

4° La route de Rome à Cosa par les *Aquæ Apollinares* dont j'ai proposé plus haut la rectification. C'est pour ce dernier parcours que le tracé de Westphal est à refaire. Un autre changement non moins nécessaire est de réserver l'appellation de *via Claudia* ou *Clodia* pour la route qui, partant du *pons Milvius*, passe par *Baccanæ* et *Sutrium*. Il ne peut exister aucun doute à cet égard, car la Table de Peutinger est parfaitement d'accord avec l'itinéraire d'Antonin, quant à la désignation de la voie dans cette partie de son parcours, du moins. On peut, si l'on veut, ajouter le nom de *Cassia* à celui de *Clodia* pour distinguer les époques : « *Via Claudia* sive *Clodia*, prius *Cassia* dicta. » Mais il faut bien se garder de les distinguer l'une de l'autre par le tracé et d'en faire deux routes différentes :

Le tracé des routes mentionnées dans la Table de Peutinger présente un peu plus de difficulté.

1° *Via Aurelia.*
Romæ Gemellum.
Lorio XII.
Bebiana [VII.]
Alsium, VI.
Pyrgos X.
etc.

J'ai placé, par conjecture, et contrairement à l'opinion de Nibby, *Bebiana* à 7 milles de *Lorium*, à 6 d'*Alsium*. Les autres positions sont reconnues :

2° *Via Clodia.*
Roma in Alpe Pennino.
Ad pontem Julii III.
Ad Sextum III.

Digitized by Google

Veios VI.
Vacanas VIIII.
Sutrio XII.
etc.

Le *pons Milvius* est désigné, comme on voit, dans ce monument, sous le nom de *pons Julii.* — *Ad Sextum* se trouvait au point où la voie se partageait vraisemblablement en deux à la fin du 4e siècle. Celle de gauche est la *via Claudia* de la Table Antonine (Voyez plus haut). Celle de droite était un embranchement, passant à l'est du plateau de l'ancienne *Veils* et rejoignant cette même route au XIIIe mille. Ce sont des vestiges de voie antique retrouvés dans cette direction orientale qui ont donné lieu à ce tracé; mais il n'est pas nécessaire de supposer l'existence de cet embranchement pour gagner la station de *Veïes*, car elle pouvait très-bien se trouver sur l'ancienne *Via Clodia*, qui passe tout près de l'emplacement de la vieille ville étrusque. Il est vrai que cette direction abrége quelque peu la distance de Rome à *Baccanæ;* il n'y a donc rien à changer au tracé de Westphal sur ce point.

3e Roma Portum Herculis.
Ad pontem Julii, III.
Ad Sextum, III.
Careias, VIIII.
Vacanas VIIII.
Ad Novas VIII.
Sabate »
Foro Clodo co
Blera XVI.
etc.

De Rome à *Careiæ* point de difficulté. Les positions sont connues et la distance cadre avec celle de la Table Antonine. Mais à partir de *Careiæ*, il est impossible de suivre sur aucun des tracés de nos cartes modernes le parcours indiqué par la Table de Peutinger. Westphal supprime la 4e station :

Vacanas VIIII

qui l'embarrasse et place *ad Novas* (qu'il écrit *ad Nonas*) à 9 milles de *Careiæ*, au sud-ouest du lago di Bracciano, puis *Sabate* à 3 milles de là, à S. Marciano, *Foro Clodo* à 3 milles plus loin vers Oriuolo,

Digitized by Google

enfin *Blera* à Bieda, non à 16 milles de *Foro Clodo*, comme il est dit dans la table, mais à 9 milles, ce qui donne la disposition suivante :

Careias VIIII.
(Vacanas VIIII, supprimé par Westphal).
Ad Novas (écrit ad Nonas par W.) VIII.
Sabate [III.]
Foro Clodo [III.]
Blera (IX au lieu de) XVI.

M. Lapie, qui ne fait assurément pas autorité, mais dont le nom, attaché à la publication des Itinéraires du marquis de Fortia d'Urban, a donné trop de notoriété aux explications qu'il y a jointes pour qu'on n'en fasse pas mention, propose la disposition qui suit :

Careias	VIIII,	Galera 9 milles,	
Vacanas	VIIII	près Baccano, Ost.	9
Ad Novas	VIII,	Anguillara	8
Sabate	»	Bracciano	4
ForoC lodo	co	Orinolo (barbare pour *Oriuolo*, ou *Orivolo*)	4 (1)

Or, 1° *Bracciano* est à 7 milles d'*Anguillara* et non à 4 ; 2° le parcours qu'il propose entre *Careiæ* et *ad Novas* serait assez semblable à celui que l'on suivrait si, pour aller de Paris à Saint-Cloud, on passait par Saint-Germain. *Baccano* est au sommet d'un angle aigu dont Galera et Anguillara représentent les points extrêmes de chacun des côtés. Il est toutefois impossible d'éviter soit l'omission de Westphal, soit le tracé absurde de Lapie, si l'on veut considérer avec tous les géographes qui se sont occupés des itinéraires, Bracciano ou S. Marciano, qui en est voisin, comme étant l'ancienne *Sabate*. Le seul motif qui ait pu faire adopter une première fois cette erreur qui a ensuite été acceptée sans examen, c'est que *Sabate*, qui donnait son nom au *lacus Sabatinus*, pourrait bien être à Bracciano sous le prétexte que cette bourgade donne aussi son nom au Lago di Bracciano. Interrogeons la topographie et l'histoire de Bracciano, nous ne trouvons pas un seul vestige, un seul souvenir, pas une pierre, pas une inscription qui remonte à l'époque romaine, Nibby a trop de bonne foi pour n'en pas convenir, lui qui place ce-

(1) P. 201.

Digitized by Google

pendant *Sabate* à cet endroit : « *Non se ne ravvisano affato vestigia?* (1) »

Holstenius place *Sabate* à S. Liberato, sur la hauteur voisine de Bracciano en un lieu où se voient des ruines romaines; mais ce sont celles d'une villa qui a appartenu à une certaine Mettia, affranchie de Titus Hedoneus et à laquelle elle avait donné le nom de Pausilype à cause sans doute de la belle vue dont on jouissait de cette colline. L'inscription qui a été trouvée parmi ces ruines ne nous laisse plus aucun doute à cet égard.

PAVSILYPON
METTIAE. T. L. HEDONEI.

Un *diverticulum* antique y conduisait. Quant à Bracciano, la première mention qui en soit faite dans l'histoire remonte à l'année 1320. On voit bien des débris de voie romaine sur les bords du lac, mais c'est probablement la route de Rome à Cosa mentionnée dans la Table Antonine (voyez plus haut), et passant à la station des *Aquæ Apollinares.*

Si nous examinons l'autre côté du lac, nous trouvons tout le sol compris entre Trevignano et Vicarello couvert de ruines romaines.

« *La situazione di questa terra* (*Trevignano*) *che si riconosce come succeduta ad un oppidum dagli antichi veijenti uscendo dalla terra verso Bracciano ravvisai a sinistra presso la porta un pezzo di muro antico costrutto di tetraedri irregolari innestati insieme gli uni cogli altri, come que'delle mura di Collazia, di Ardea, e di altre città antichissime* (2).

On y voit aussi des ruines moins anciennes d'*opus reticulatum.* Enfin, on remarque sur les bords du lac des vestiges de voies romaines, quoique les itinéraires anciens, interprétés comme ils l'ont été sur ce point jusqu'à présent, ne mentionnent aucune route dans cette direction :

« *Una via romana antica costeggiava il lago da questa parte e serviva di tramite fralle vie Cassia, Claudia ed Aurelia; di questa rimangono avanzi in parte coperti dalle acque del lago?* »

C'est vers *Trevignano* que je place Sabate, et j'explique ainsi les itinéraires.

De Galera à Baccano il y a 9 milles. La distance donnée par la

(1) Analisi, T. 376.
(2) Nibby, Analisi, III, 288-88.

Digitized by Google

Table de Peutinger entre *Careias* et *Vacanas* est donc juste. Il faut de toute nécessité conduire une route entre ces deux points et la faire passer au sud-est du petit lac *Alsietinus*, aujourd'hui lago di Martignano. Je ne doute pas qu'un examen attentif des lieux n'en fasse découvrir les vestiges. De Baccano, il faut tracer une autre route qui gagne la rive orientale du lago di Bracciano par le trajet le plus direct et qui devra passer au nord des deux petits lacs de Martignano et de Stracciacappa. Elle atteindra le lac de Bracciano vers la tenuta di Polline et suivra le littoral jusqu'aux environs de Trevignano. Parvenu à la pointe du petit golfe formé au N.-E. du lac et à l'E. de Trevignano, on aura franchi la distance de 8 milles depuis Baccano. Ce serait à ce point qu'il faudrait placer la station *ad Novas*. L'intervalle qui sépare ce lieu de Trevignano est d'un peu moins d'un mille. Ce ne serait donc pas par omission que la mesure n'aurait pas été indiquée sur la Table de Peutinger, mais les deux localités n'en devaient pour ainsi dire faire qu'une seule, ou du moins le relais de *Sabate* aurait été *ad Novas*. Peut-être la voie ne traversait-elle pas la ville elle-même. A partir de *ad Novas*, la route devait s'écarter vers le nord en tournant le massif qui domine Vicarello ; il me paraît évident qu'elle ne pouvait prendre une autre direction, car si elle eût continué à suivre le bord du lac vers l'ouest, elle aurait infailliblement passé aux *Aquæ Apollinares* qui ne sont pas mentionnées sur ce parcours de la Table. C'est donc au nord et de l'autre côté du cratère qu'il faut chercher le *Foro Clodo* ou *Forum Clodii*, 16 milles avant *Blera*, ce qui fait supposer que le *Forum Clodii* aurait dû être très-rapproché de *Sabate*, et peut-être vers Rocca-Romana, car il n'y a que 16 milles à vol d'oiseau entre Trevignano et Bieda, qui paraît bien avoir été l'ancienne Blera. Je regrette de ne pouvoir présenter qu'une simple conjecture pour la position approximative du *Forum Clodii* et pour le tracé de la route depuis Trevignano, mais tout ce qui précède me paraît offrir une véritable probabilité. Je propose donc l'explication suivante :

Roma		
Ad pontem Julii	III.	*Ponte Molle* 3.
Ad Sextum	III.	*Sepoltora detta di Nerone* 3.
Careias	VIIII.	*Osteria della Galera* 9.
Vacanas	VIIII.	Près *Baccano* 9.
Ad novas	VIII.	Près *Trevignano* 8.
Sabate	»	*Trevignano*, sur les bords du lago di Bracciano.

Digitized by Google

Foro Cledo	co	Au nord du massif de *Trevignano* à 3 milles environ de cette dernière. 3.
Blera	XVI.	*Bieda* 16.

Je m'étonne d'autant plus de ne pas voir figurer sur les tracés de Nibby, Gell et Westphal une voie antique entre *Careiæ* et *Baccanæ*, que ce n'est pas une fois seulement que cette route est mentionnée dans la Table de Peutinger. L'itinéraire de Rome à *Clusium* donne le parcours suivant :

4° Roma Clusium.	
Ad pontem Julii	III.
Ad Sextum	III.
Careias	VIIII.
Vacanas	VIIII.
Nepe	VIIII.
Faleros	V.
etc.	

Je joins à cette troisième partie de mon rapport deux cartes : l'une est la reproduction du système erroné de Westphal ; l'autre en présente la rectification. Pour éviter les erreurs commises par Nibby, Canina et Westphal, en ce qui concerne les distances, j'ai dressé cette dernière carte d'après les mesures de celle des officiers de l'état-major français, en réduisant l'échelle de moitié. Je prie d'ailleurs Votre Excellence de ne considérer ce dernier travail topographique que relativement à la position retrouvée des *Aquæ Apollinares* et au tracé des routes qui y conduisaient. La situation de *Sabate* que je crois avoir déterminée avec certitude, celle de la station *ad Novas* et enfin le tracé de la route de Rome à *Blera*, par *Careiæ*, *Baccanæ* et *Sabate*, sont aussi les points nouveaux que j'ai cherché à fixer. Quant au reste, je ne me dissimule pas ce qu'il y a de conjectural dans l'emplacement que j'ai donné, d'après les géographes qui m'ont précédé, à plusieurs stations mentionnées dans les itinéraires anciens. Mais entreprendre une rectification complète m'eût entraîné à faire un travail tout autre que celui que je m'étais proposé ; or, une expérience de dix années a pu m'instruire que les tracés donnés jusqu'ici des anciens itinéraires doivent être, pour l'Italie aussi bien que pour la Gaule, soumis à une révision sévère et complète. J'ai même acquis la certitude qu'on n'arrivera à des résultats satisfaisants qu'en visitant les pays,

Digitized by Google

en interrogeant l'épigraphie et les souvenirs du moyen âge aussi bien que les traditions locales, d'après l'excellente méthode suivie par Durandi pour le Piémont, et par Nibby pour la campagne romaine; enfin, en faisant des tracés distincts pour l'itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger; autrement, il me paraît bien difficile d'éviter la confusion. J'ai déjà eu l'occasion d'appeler sur ce point l'attention du prédécesseur de Votre Excellence dans le rapport que j'avais eu l'honneur de lui adresser à la suite de ma première mission en Italie (1852). Le bon sens indique, en effet, que deux itinéraires rédigés à des époques différentes ne peuvent coïncider presque sur aucun point. C'est un système déplorable que celui qui consiste à les vouloir corriger l'un par l'autre. Il y a certainement beaucoup d'erreurs matérielles dans ces deux monuments, mais bien moins qu'on ne l'a supposé pour les avoir mal compris. Il est aussi impossible de les concilier qu'il le serait de faire cadrer nos lignes de chemins de fer avec les anciennes routes royales et celles-ci avec les *grands chemins* du temps de Rosny.

Il est très-difficile d'assigner à l'itinéraire d'Antonin et à la Table de Peutinger une date certaine; mais ce qui me paraît hors de doute c'est que ces deux monuments ne sauraient être du même siècle. De plus ils n'ont pas le même caractère et ne devaient pas répondre aux mêmes besoins. Ceux qui en ont fait un usage fréquent savent que la Table Antonine, qui date très-vraisemblablement du second siècle, quant à son ensemble, présente une homogénéité qui n'existe pas dans la Table de Peutinger. Cette dernière qui, pour la plupart des géographes, est un monument de la fin du quatrième siècle ou du commencement du cinquième, renferme évidemment des parties entières qui sont antérieures au temps des Antonins. Mannert l'avait déjà soupçonné. M. Léon Renier croit que le fait est incontestable pour ce qui concerne les voies de l'Afrique et de la Gaule, par exemple; l'orthographe de certains noms, la mention faite sur cet itinéraire de certaines localités disparues au second siècle, sont, pour lui, la preuve évidente que les documents qui ont servi de base au travail étaient antérieurs, pour ces deux contrées du moins, à la Table Antonine. J'oserais presque affirmer que le contraire a lieu pour l'Italie. En effet, 1° le nombre des relais y est plus considérable que dans l'itinéraire d'Antonin; 2° la distance qui sépare les mêmes points est presque toujours plus grande dans la Table de Peutinger que dans l'autre, ce qui s'explique par le perfectionnement des moyens de communication à l'époque où, les services publics, plus compliqués au quatrième siècle qu'au second,

Digitized by Google

en raison même de la centralisation administrative, exigeaient des routes plus commodes, plus solides, c'est-à-dire des pentes plus douces dans les pays montagneux et par conséquent des voies plus longues pour relier les mêmes points ; 3° enfin, des noms chrétiens figurent sur ce monument en Italie et ne permettent pas d'assigner à cette partie du travail, une date antérieure au quatrième siècle. Je me refuse donc absolument à croire que, pour la section de l'Italie, la Table de Peutinger soit antérieure à l'itinéraire d'Antonin.

Comment concilier ces deux observations, en apparence contradictoires, qui donneraient à ce monument une double origine et le feraient antérieur au deuxième siècle pour les contrées situées de ce côté-ci des Alpes, et postérieur au troisième pour celles qui sont situées au delà? Un examen attentif nous apportera bientôt l'explication de cette difficulté. L'usage fréquent que, pour mon compte, j'ai fait de ce document m'a convaincu que ce n'était pas, comme le premier, un monument officiel, rédigé par les soins ou sous la surveillance de l'Etat, que l'on ne doit y voir qu'un tableau postal des relais de l'Empire, et qu'il ne présente nullement le caractère d'uniformité qui doit se rencontrer nécessairement dans tout document administratif d'un usage général et pratique. La base première du travail est évidemment fort ancienne, antérieure même au deuxième siècle ; des corrections et surtout de nombreuses additions y auront ensuite été faites vers le commencement du cinquième siècle, et ces changements, aussi bien que ces compléments, auront porté sur les pays plus particulièrement connus du compilateur, et sur lesquels il pouvait obtenir des renseignements faciles, comme pour l'Italie. Quant aux autres pays, soit qu'il ne pût se procurer les documents nouveaux pour modifier ceux qu'il avait à sa disposition, soit qu'il jugeât inutile de les compléter pour son usage personnel, il se sera contenté des anciens itinéraires sans même tenir compte de la Table Antonine. La Table de Peutinger porte donc essentiellement le caractère d'une œuvre particulière, et non celui d'un document officiel, comme l'Itinéraire d'Antonin.

J'ai dit plus haut que la découverte des *Aquæ apollinares* pouvait donner lieu à une autre étude géographique non moins importante que la rectification des tracés pour les voies de l'Étrurie méridionale. Je veux parler des itinéraires de Cadix à Rome, gravés sur les *trois gobelets*. Je réunissais les éléments de ce travail ; lorsque M. Jomard m'apprit qu'il comptait s'en occuper. Cette question mérite d'ailleurs un Mémoire spécial qui exigerait d'assez longues recherches

Digitized by Google

sur la géographie ancienne de l'Espagne : sans y renoncer complétement, j'attendrai pour reprendre cette étude que mon vénérable et savant maître se soit prononcé sur les points généraux de la question ; me réservant, avec son agrément, de l'examiner dans les détails.

Je suis, avec un profond respect,
Monsieur le Ministre,
de Votre Excellence,
Le très-humble et très-reconnaissant serviteur,

Ernest Desjardins.

Paris, le 8 janvier 1857.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

Le comité central de la Société d'agriculture de la Côte-d'Or est composé comme il suit pour 1858 : Président honoraire, M. le préfet de la Côte-d'Or; président, M. Detourbet; vice-président, M. Gaulier; secrétaire, M. Gueret-Parotte; secrétaire adjoint, M. Pariquet; bibliothécaire, M. Ladrey; trésorier, M. Joly; conservateur des instruments, M. Bonnet. Ce comité a chaque mois une séance qui se tient le dimanche au palais des archives.

— M. Duchartre a présenté à la Société impériale et centrale d'horticulture un rapport fort intéressant sur les travaux de cette Société en 1857. Au 1er janvier de cette présente année 1858, la Société comptait 1,978 membres titulaires payant la cotisation. Le nombre des correspondants est de 74; celui des membres honoraires de 37; celui des sociétés correspondantes de 112. Le tirage du journal se fait à 2,600 exemplaires. La Société a perdu récemment l'un de ses membres les plus utiles et les plus actifs, M. Bernard de Rennes, vice-président honoraire.

— Le *Rapport général des travaux de la Société des sciences médicales de l'arrondissement de Cannot*, pendant les années 1856-1857, contient une notice détaillée sur le docteur Raymond Rodde, né à Marcenat le 3 juillet 1811, mort à Saint-Pourçain le 18 février 1857. Ce médecin distingué avait étudié d'une manière spéciale la géologie, la botanique, la minéralogie, sciences qu'il a professées avec succès pendant tout le temps qu'a duré l'école d'agriculture de Lafond-d'Ambérieux. Il a laissé un herbier où presque toutes les plantes de l'Auvergne et du Bourbonnais sont recueillies en nature ou représentées par le dessin. Comme médecin, le docteur Rodde avait conquis l'estime universelle et des regrets unanimes l'ont suivi dans sa tombe.

Digitized by Google

— On a communiqué récemment à la Société de photographie des gravures extrêmement curieuses qui datent de 1819, et qui semblent avoir une certaine analogie avec les épreuves photographiques. L'inspection de ces gravures prouve que l'auteur avait trouvé le moyen, avec une seule planche, de tirer en très-peu de temps des *fac-simile* diminués ou agrandis. L'auteur avait exposé ses reproductions à l'exposition de l'industrie de 1819. Il est mort sans révéler le secret du procédé qu'il avait découvert.

— La Société d'agriculture des trois cantons de Meyzieux, Heyrieux et la Verpillière, vient de publier, pour 1858, son neuvième annuaire.

— La Société archéologique d'Eure-et-Loir a décidé qu'elle établirait un cours d'archéologie comprenant : l'archéologie monumentale, la numismatique, la paléographie, la bibliographie, l'histoire locale. M. Paul Durand sera chargé d'enseigner l'archéologie monumentale; M. Calluet, la numismatique; M. Mulet, la paléographie ; M. Roux, la bibliographie; M. Met-Gaubert, l'histoire locale. Les cours commenceront au mois de novembre et finiront au mois d'avril.

— La Société littéraire et scientifique de Castres a décidé qu'elle distribuerait en 1858 quatre médailles :

1° Une médaille d'or pour le meilleur Mémoire sur la question suivante :

« Faire l'histoire d'une commune de l'ancienne province du Languedoc jusqu'en 1789. »

Les travaux inédits seront seuls admis au concours.

2° Une médaille d'argent pour un Mémoire sur le bassin de l'Agoût, étudié au point de vue géologique et minéralogique;

3° Une médaille d'argent pour une épître inédite, en vers français, sur un sujet laissé au choix des concurrents;

4° Une médaille d'argent pour un conte inédit en vers patois.

Les manuscrits devront être envoyés *franco* à Castres, avant le 31 mars 1858, à l'adresse de M. V. Canet, secrétaire de la Société littéraire et scientifique. Ils porteront une épigraphe qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom de l'auteur.

— On lit dans le *Flambeau de l'Industrie* du 15 mars :

« En attendant le classement de la note suivante à la place qu'elle doit occuper dans notre *Histoire des Expositions*, nous livrons à la publicité la lettre qui nous l'a communiquée, pour que justice soit faite à qui de droit :

« Amiens, le 6 février 1858.

A M. Marcel-Briol, directeur et rédacteur en chef du journal le Flambeau de l'Industrie, *à Toulouse.*

« Monsieur,

« Je viens de lire dans votre numéro du 1er courant l'intéressant « article que vous y avez publié sur l'origine des Expositions en

Digitized by Google

« France. Voulez-vous me permettre, à ce sujet, de vous signaler « un fait qui est ignoré de presque tout le monde; c'est que la pre- « mière pensée des Expositions universelles est due à M. Boucher « de Perthes, président de la Société d'Emulation d'Abbeville. « A l'occasion d'une Exposition des produits de l'industrie, qui eut « lieu à Abbeville en 1833, il prononça un discours qui est imprimé « dans les *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville* (Abbe- « ville, imprimerie de A. Boulanger, 1833). On y lit à la page 517 :

« Oui, les expositions valent mieux que les prohibitions, qui ne « tendent qu'à désunir les hommes et à les isoler. Pourquoi donc « ces expositions sont-elles encore restreintes? Pourquoi ne sont- « elles pas faites sur une échelle véritablement large et libérale? « Pourquoi craignons-nous d'ouvrir nos salons aux manufacturiers « que nous appelons étrangers, aux Belges, aux Anglais, aux « Suisses, aux Allemands? Qu'elle serait belle, qu'elle serait riche, « une Exposition européenne! Quelle mine d'instruction elle offri- « rait pour tous! Et croyez-vous que le pays où elle aurait lieu y « perdrait quelque chose? Croyez-vous que, si la place de la Con- « corde, ouverte au 1er mai 1834 aux produits de l'industrie fran- « çaise, l'était à ceux du monde, croyez-vous, dis-je, que Paris, que « la France en souffrît, et que l'on y fabriquât ensuite moins bien? « Non, Messieurs, la France n'en souffrirait pas plus que l'étranger, « et notre ville pas plus que la capitale; les expositions sont tou- « jours utiles, et partout elles offrent instruction et profit. »

« Cette proposition parut passablement bizarre, pour ne rien dire « de plus. M. Boucher de Perthes fut non-seulement traité de rê- « veur paradoxal, mais on l'accusa de manquer de patriotisme. « Maintenant que son idée a fait son chemin, qu'elle a triomphé « d'abord en Angleterre et puis en France, n'est-il pas juste de « constater à qui appartient la priorité d'un tel projet? Nous re- « cherchons avidement l'origine des institutions et des coutumes « dans l'antiquité et le moyen âge : c'est assurément fort louable; « mais n'oublions pas non plus d'assigner à nos contemporains la « part qui leur revient dans le mouvement des idées et les origines « des inventions modernes.

« Agréez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« L'abbé Corblet,
« Directeur de la *Revue de l'art chrétien.* »

— Au 1er janvier 1858, la souscription pour la restauration du palais ducal de Nancy s'élevait à 14,212 francs.

— Le *Journal de Rouen* contient de curieux détails sur une découverte de boulets de grès, de granit et de calcaires trouvés dans cette ville par M. Thourel. Le calibre de ces boulets varie en diamètre de manière à présenter toutes les dimensions intermédiaires des boulets de fer que l'on désigne aujourd'hui par les noms de calibre de quatre à quatre-vingt-seize. On a tout lieu de croire que l'arsenal

Digitized by Google

de la ville de Rouen était établi au moyen âge sur l'emplacement où ces boulets étaient enterrés.

— Des fouilles pratiquées à Vienne (Isère), dans les derniers mois de 1857, ont fait découvrir le pavage d'une rue romaine de 3 mètres 60 centimètres de largeur, un portique muni d'un carrelage en grands carreaux de terre cuite, une salle romaine et des fragments de colonne. M. Allmer, correspondant du ministère de l'instruction publique, a donné sur les fouilles dont nous venons de parler d'intéressants détails dans le *Journal de Vienne.*

— Les travaux de nivellement qui s'exécutent dans les jardins de l'établissement thermal de Luxeuil ont mis à découvert, au milieu des débris d'une assez vaste construction, une pierre en grès blanc du pays qui porte sur trois de ses faces des sculptures en relief représentant divers personnages. La quatrième face porte l'inscription :

APOLLONI
ET SIRONÆ
X DEM
TAVRVS.

C'est au moins la vingt-septième inscription commémorative, votive ou tumulaire exhumée du sol luxovien.

La grande collection des inscriptions de la Gaule, entreprise sous les auspices du ministère de l'instruction publique, a remis en honneur sur tous les points de l'Empire les études épigraphiques, et chaque jour nous apporte la mention d'une nouvelle découverte. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici quelques-unes des trouvailles qui ont été faites dans ces derniers temps. Parmi ces inscriptions, l'une des plus intéressantes est celle qui a été retrouvée dans le lit du Rhône, et dont un *fac-simile* a été adressé à M. le Ministre de l'instruction publique par M. Auguste Allmer, que son zèle et son savoir modeste et solide ont recommandé depuis longtemps à l'attention du monde savant. Cette inscription, ou plutôt ce fragment d'inscription, est ainsi conçu :

VIRIN
VG PRPR
VD COS
GALLIAE

ce qui se restitue ainsi :

. . . . . QVIRIN
. . . . . LEGAVGPRPR
PROVINCLVGVD COS
TRES PROVINC GALLIAE

C'est-à-dire *quirinus* (tribu)... *legato Augusti pro prætore provinciæ Lugdunensis, consuli, tres provinciæ Galliæ.*—A quelle occasion

Digitized by Google

le monument que décorait cette inscription a-t-il été élevé? A quel personnage cette inscription elle-même s'adresse-t-elle? Telle est la question que s'est posée l'un de nos érudits les plus éminents, M. L. Renier, membre de l'Institut, et qu'il a, suivant nous, résolu avec la plus pénétrante sagacité, dans un article inséré au *Journal général de l'instruction publique*, n° du 24 mars dernier. Ne pouvant suivre ici M. Renier dans sa lumineuse argumentation, nous nous bornerons à donner la conclusion, à savoir, que le fragment d'inscription retrouvé dans la Saône, provient d'un arc de triomphe, non pas élevé, mais restauré en l'honneur de Septime-Sévère. M. Renier appuie cette opinion sur des preuves que nous croyons irrécusables, et nous ne doutons pas que l'inscription doive être lue, comme il la lit lui-même :

L SEPTIMIOLFQVIRIN
SEVEROLEGAVGPRPR
PROVINCLVGVD COS
TRES PROVINC GALLIAE

Lucio Septimi, Lucii filio, Quirina (tribu), Severo legato Augusti pro praetore provinciae Lugdunensis, consuli tres provinciae Galliae.

A Lucius Septimus Severus, fils de Lucius, de la tribu Quirina, légat impérial propréteur, consul, les trois provinces de la Gaule.

D'autres inscriptions, au nombre de cinq, ont été découvertes dans les démolitions des murs de Sens. La Société archéologique les a fait transporter au musée de cette ville. Deux de ces inscriptions sont tracées sur des pierres sculptées. L'une de ces pierres représente une femme debout ayant sa main gauche appuyée sur l'épaule de son mari. Autour de la niche qui encadre ces personnages, on lit :

M
BRILLAE IAC
STITVTVM. CVRA ATILI
MPEIANI. FIL. EORVE.

Sur l'autre pierre on voit un homme tenant de la main droite un manteau, et de la gauche un morceau de fer qu'il appuie sur une enclume. A ses pieds sont deux chiens. L'inscription porte :

MEMOR BELLICI BELLATOR.

L'époque gauloise a donné également quelques débris précieux. A Vic-sur-Aisne, on a mis au jour un ossuaire gaulois, qui probablement avait été recouvert d'un tertre, et qui avait dû contenir environ quatre-vingts squelettes. Cet ossuaire, dont les parois sont formées de dalles frustes, a la forme d'un parallélogramme rectangle : il est tourné du nord au sud ; les corps, entre-croisés et disposés par couches superposées, avaient été serrés les uns contre les autres au moyen de pierres plates.

Digitized by Google

A Avranches, on a trouvé une statue équestre en pierre de Caen, représentant saint Martin. Cette statue paraît dater du quatorzième siècle. A Boussenois, en Bourgogne, dans une église bâtie par les Templiers, de fort belles peintures murales ont été dégagées du badigeon qui jusqu'ici en avait caché l'existence. Ces peintures remontent au douzième et au treizième siècle; elles représentent des évêques, des moines, des saints et des saintes. Chaque personnage est accompagné de son nom.

Les fleuves, comme la terre, comme les monuments, ont fourni leur contingent archéologique. La sécheresse de l'hiver, en faisant baisser les eaux du Rhin, a permis de reconnaître les vestiges de la ville de Rheinau, engloutie depuis trois siècles par un débordement.

A une époque qui n'est pas encore éloignée de nous, la plupart de ces trouvailles archéologiques passaient inaperçues. Aujourd'hui, elles sont toutes régulièrement signalées par la presse départementale, et la presque totalité des objets précieux que le hasard fait découvrir sont déposés dans les musées communaux dont la richesse s'augmente chaque jour, et qui, presque partout, doivent leur développement aux Sociétés savantes.

— Le nouveau Muséum d'Oxford. — Depuis quelque temps, la ville d'Oxford fait des tentatives remarquables tant en architecture qu'en peinture architecturale. Ainsi, le nouveau Muséum, quoique encore inachevé, montre déjà quelle heureuse application on a faite de la vieille architecture gothique italienne aux usages anglais modernes. Les modifications apportées à l'ancien style pourraient faire considérer le monument comme appartenant à un style entièrement nouveau et indépendant. Ce n'est pas toutefois le premier essai en ce genre. Dans l'Union Room de cette ville est une salle déjà couverte par des peintures tirées du roman d'Arthur, qui permettent d'imaginer ce que sera plus tard le nouveau muséum.

La salle où sont ces peintures est un octogone allongé, deux des côtés ayant une longueur double de celle des six autres. Les sujets terminés ou près de l'être, non à la fresque, mais en détrempe, sont : le roi Arthur recevant l'épée Escalibur des mains de la Dame du Lac, par J. B. Pollen; la Jalousie de sir Palomides contre sir Tristram et Iseult, par W. Morris; Merlin attiré dans le piége par la Dame du Lac, par E. Jones; Nimuë conduisant, après leur querelle, sir Peleas à Estarsle, par V. Prinsep; Arthur porté à Avalon après sa mort par les reines en pleurs, par Arthur Hughes.

On n'a point encore vu en Angleterre, dit la *Saturday-Review*, de peintures murales qui puissent rivaliser avec celles qui nous occupent; mais il faut dire que les artistes qui font ces peintures y travaillent avec ardeur et avec amour.

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

L'Académie d'agriculture, sciences, belles-lettres et Arts de Mâcon décernera, en 1859, un médaillon d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur de la meilleure

« Etude sur Ponthus de Thiard, poëte mâconnais, né en 1521 à Bissy-« sur-Fley, et surnommé de son temps l'Anacréon français. »

Les concurrents devront retracer rapidement le mouvement littéraire des esprits vers le milieu du seizième siècle, l'action qu'exerça sur son époque la *Pléïade* dont Ronsard fut le chef, et la part qui revient à Ponthus de Thiard dans ce mouvement intellectuel. En appréciant les poésies de cet écrivain, ils s'attacheront à préciser les côtés qui reflètent les mérites et les défauts du maître. Enfin, ils joindront à leurs Mémoires une courte notice biographique.

L'Académie de Mâcon rappelle qu'elle a mis au concours, pour 1858, le sujet suivant :

« Quelle a été, sur l'art de leur époque, la part d'influence des deux « peintres bourguignons Greuze et Prud'hon. »

Une notice biographique devra être jointe aux Mémoires.

Programme des concours arrêtés par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, centrale du département du Nord, dans sa séance du 26 février 1858, pour 1859.

Sciences historiques.

Une médaille d'or qui pourra s'élever jusqu'à 300 francs, ou sa valeur, sera accordée, en 1859, à l'auteur du meilleur Mémoire traitant de la domination et de l'influence française dans le nord de la France sous Philippe-le-Bel et ses trois fils.

Une médaille d'or qui pourra s'élever jusqu'à 200 francs, ou sa valeur,

Digitized by Google

sera décernée, en 1859, au meilleur Catalogue descriptif et raisonné des documents manuscrits concernant l'histoire du nord de la France et reposant soit à la bibliothèque impériale de Paris, soit dans les autres grands dépôts publics.

Beaux-Arts.

Une médaille d'or qui pourra s'élever jusqu'à 200 francs sera décernée, en 1859, à l'auteur du meilleur Mémoire sur l'histoire des beaux-arts ou sur l'histoire d'une de leurs branches, dans le département du Nord, dans une de ses parties et en particulier dans l'arrondissement de Douai.

Poésie.

Une médaille d'or qui pourra s'élever jusqu'à 200 francs sera décernée à l'auteur du meilleur poëme dont le sujet est laissé au choix des concurrents, mais qui ne pourra avoir moins de cent vers.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

La Société se réserve de modifier, sur chacun des concours indiqués ci-dessus, les récompenses promises, et d'y ajouter, s'il y a lieu.

Ne pourront concourir les ouvrages qui auraient été publiés ou présentés à d'autres sociétés académiques.

Les Mémoires envoyés au concours devront être adressés, francs de port, au secrétaire général de la Société, avant le 1er mai 1859, terme de rigueur.

Les concurrents ne se feront pas connaître.

Leur ouvrage portera une sentence ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté renfermant leurs nom et adresse ; ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aura remporté le prix ou une mention, et, dans le cas contraire, sera brûlé séance tenante.

Les membres résidants et les membres honoraires de la Société ne peuvent prendre part aux concours ouverts par le présent programme.

Les primes et récompenses seront décernées à la séance publique de juillet 1859.

Un arrêté du roi des Belges, en date du 21 décembre dernier, a partagé comme il suit

« Le prix quinquennal des sciences naturelles pour la période de 1852-1856 : 1° quinze cents francs à M. Kickx, professeur à l'Université de Gand et membre de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, pour son ouvrage intitulé *Recherches pour servir à la Flore cryptogamique des Flandres* ; 2° quinze cents francs à M. de Koninck, professeur à l'Université de Liége et membre de la classe des sciences de l'Académie, pour ses *Recherches sur les crinoïdes du terrain carbonifère de la Belgique* ; 3° mille francs à M. de Sélys-Longchamp, membre de la classe des sciences de l'Académie, pour sa *Monographie des Caloptérygines* ; 4° mille francs à M. Wesmael, membre de la classe des sciences de l'Académie, pour ses travaux sur les *Ichneumonides*. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Séances et travaux, compte rendu, par M. *Ch. Vergé*. 3e série, t. XXIII, 1re livraison, janvier 1858. In-8° de 160 pages.

— Rapport fait à l'Académie sur une mission relative à la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent du travail de la soie, par M. *Louis Reybaud*. 29 pages.

— Mémoire sur la vie et les écrits philosophiques de S'Gravesande, par M. *C. Mallet*. 30 pages.

— Fragments d'histoire sur les dernières persécutions des protestants sous Louis XIV (1711-1715), par M. *Ernest Moret*. 25 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. Doubleday, intitulé : *Véritable loi de la population*, par M. *L. de Lavergne*. 6 pages.

— Mémoire sur l'état agricole de la Gaule avant les Romains, par M. *Dareste*. 19 pages.

— Mémoire sur Stahl et l'animisme, par M. *Albert Lemoine* (suite). 30 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. Frédéric Passy, intitulé : *Mélanges économiques*, par M. *Michel Chevalier*. 2 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. G. Dufour, intitulé : *Traité général de droit administratif appliqué*, par M. de *Parieu*. 2 pages.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DES CHARTES. — 19e année, 4e série, tome IV, 3e livraison, janvier-février 1858. In-8° de 104 pages.

Digitized by Google

— L'Entrée en Espagne, chanson de Geste inédite, renfermée dans un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc, à Venise, par M. *Gautier*. 54 pages.

— De la nourriture des Cisterciens, principalement à Clairvaux, au douzième et au treizième siècle, par M. *d'Arbois de Jubainville*. 12 pages.

— Emprunts de saint Louis en Palestine et en Afrique (suite). Appendice, par M. *G. Servois*. 11 pages.

Bibliographie. Livres nouveaux. 26 pages.

Société orientale de France. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. Janvier 1858. In-8° de 64 pages.

— Réchid Pacha et les réformes en Turquie, par M. *Victor Langlois*. 18 pages.

— Le Trésor des belles paroles, choix de sentences, composé par le lama Saskya Pandita, par M. *P.-E. Foucaux*. 17 pages.

— Place de l'arménien parmi les langues indo-européennes, par M. *Louis Delatre*. 11 pages.

— Exploration scientifique du Djebel Aurès, en Algérie, par M. *L. Beuvry*. 9 pages.

— Chronique orientale, par M. *Léon de Rosny*. 3 pages.

— Chronique algérienne, par M. *Clément Duvernoy*. 4 pages.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. — Mémoires de la section des sciences, t. III, année 1857. In-4° de 180 pages et 6 planches.

— Mémoire sur la maladie de la vigne, par M. *Henri Marès* (suite), 44 pages et 1 planche.

— Remarques sur quelques questions de mécanique, par M. *Edouard Roche*, 16 pages.

— Des modifications que les coquilles des mollusques lamellibranches et gastéropodes éprouvent pendant la vie des animaux qui les habitent, par M. *Marcel de Serres*, 6 pages.

— Note sur l'*echinus lividus* de l'Océan, considéré comme espèce perforante, par M. *Marcel de Serres*, 6 pages.

— Note sur la nature de l'humeur à l'aide de laquelle certains mollusques gastéropodes altèrent leurs coquilles pendant qu'ils les habitent, par M. *Marcel de Serres*, 4 pages, 1 planche.

— Notes sur les variations d'Algol, par M. *Ad. le Ricque de Monchy*, 11 pages.

— Observation de l'occultation de Jupiter, par M. *Ad. le Rique de Monchy*, 2 pages.

— Note sur la réduction à zéro des hauteurs barométriques, par M. *Viard*, 8 pages.

— Nouveau mode de discussion de l'équation générale du second degré à deux variables, par M. *Lentheric*, 34 pages, 2 planches.

Digitized by Google

— Notice sur la sublimation du soufre et sur l'essai des fleurs de soufre, par M. *G. Chancel*, 10 pages.

— Deuxième note sur le mirage aux environs de Montpellier, par M. *Parès*, 12 pages, 1 planche.

— Sur les mammifères fossiles que l'on a recueillis dans le département du Gard, par M. *Paul Gervais*, 5 pages.

— Sur quelques ophidiens de l'Algérie, par M. *Paul Gervais*, 2 pages, 1 planche.

— Sur un poisson labroïde fossile dans les sables marins de Montpellier, par M. *Paul Gervais*, 2 pages.

— Charles-Frédéric Gerhardt, sa vie et ses travaux, par M. *G. Chancel*, 9 pages.

— Observations météorologiques faites à la Faculté des sciences de Montpellier, 6 pages.

Société philomatique de Bordeaux. — 2e série, 2e année, 4e trimestre 1857. In-8° de 44 pages.

— Rapport présenté, par M. *Lescarret*, secrétaire général dans l'assemblée du 12 décembre 1857, 7 pages.

— Notes sur les richesses minérales du royaume d'Espagne, par M. *Manès*, 42 pages.

— Mémoire sur un nouveau moteur électrique, par MM. *Pellis* et *Henri*, 4 pages.

— L'harmonie en exemples ou harmonie pratique des jeunes pianistes, par M. *P. A. Clouzet* aîné, 2 pages.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Tome VIII. Livraisons de novembre et décembre 1857. In-8° de 132 pages.

Livraison de novembre.

— Dernier chapitre de l'histoire du pape Urbain V, par M. *Théophile Roussel*. 27 pages.

— De la dyssenterie épidémique observée à Mende en 1857, par M. le docteur *Monteils*. 26 pages.

Livraison de décembre.

— De l'école de tissage de Mende et des articles nouveaux fabriqué par le tisserand Pierre Meilhac, par M. *Lambert-Pasque*, 14 pag.

— Discussion sur l'origine du pouvoir temporel des évêques de Mende. Lettre du R. P. Gaydou ; réponse de M. *Th. Roussel*. 31 pag.

— Du tissage dans la Lozère. De l'école de tissage et de sa translation de Mende à Marvejols. 8 pages.

Sociétés d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. — 3e série, tome IX. Janvier 1858. In-8° de 40 pages.

— De la production des sexes chez le mouton, par M. *A. Martegoute*. 4 pages.

— Phénomènes météorologiques de l'année 1857, par M. *Ed. de Moly*. 4 pages.

Digitized by Google

— Rapport fait au nom d'une commission chargée de proposer les questions qui seront adressées au comice de Pau, etc., par M. *Caussé*. 15 pages.

— Société hippique de l'Ariége; Comice agricole de l'arrondissement de Foix; Rapport de M. *de Morteaux* sur le concours des exploitations rurales et des serviteurs ruraux; Rapport de M. *Darcxy* sur le concours des animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine. 15 pages.

ZEITSCHRIFT FÜR ALLGEMEINE ERDKUNDE. — Journal de géographie universelle, publié sous le patronage de la Société de géographie de Berlin, avec le concours spécial de H.-W. Dove, C.-G. Ehrenberg, H. Kiepert et C. Ritter, à Berlin; K. Andrée, à Dresde, et J.-E. Wappäus, à Göttingue, par le Dr K. Neumann. Nouvelle série, IIe volume. 1857.

Janvier, 1re livraison.

I. De la distribution de la pluie à la surface de la terre, par H.-W. Dove, première partie. Les pluies de la zone torride. — II. Sinope. Description et observations faites pendant un séjour de quatre mois, par le Dr D. Brauns. — III. Sur les phénomènes volcaniques dans l'Asie centrale, par P. Semenow, traduit du russe par l'éditeur. — IV. La province de Coquimbo, au Chili, d'après des documents officiels, par l'éditeur. — Mélanges. La ville de Komrat, en Bessarabie. — Résultats de l'exploration de la vallée du Manytsch, par M. de Bär, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. — Les populations des Pshaves et des Chewsariens dans le Caucase; extrait des Mémoires de la Société de géographie russe du Caucase à Tiflis. Les Bohémiens, ou Tigains en Egypte et dans la Syrie et la Perse. Rapports des frères Schlagintweit de Cachemir. Le commerce étranger à Canton. Un nouveau volcan sous-marin dans le détroit d'Unaimak, une des îles Aleutes. Littérature nouvelle : Th. E. Mœdow, les Chinois et leur révolte, par le professeur W. Schott. Séance de la Société de géographie, du 3 janvier 1857.

Février, 2e livraison.

V. De la distribution de la pluie à la surface de la terre, par H. W. Dove, deuxième partie. Les pluies tropicales et sur la côte occidentale de l'Europe. — VI. Excursion de Th. Kotschy aux sources du Cydnus, communiqué par le professeur C. Ritter. — VII. Le passage au nord-ouest de l'Amérique et sa découverte, par C. Brandes. — VIII. Extrait d'un rapport d'Adolphe Schlagintweit à S. M. le roi de Prusse, daté de Rawul Pindi, 5 décembre 1856. — Mélanges : Atlas de l'Espagne et de ses colonies, par Francisco Coello, colonel au corps des ingénieurs, en 26 feuilles à l'échelle d'un 1,200,000. Météorologie de la Grèce. Notice sur l'arrivée en Syrie du prof. J.-B. Roth. Notice sur la mort du naturaliste suédois Wahlberg. Les dernières publications relatives à la recherche de Franklin : 1, Adresse du lieutenant Pim à la nation britannique; 2, Lettre à lord Palmerston de lady Franklin. Le chemin de fer du Pacifique. Documents sur la situation actuelle de la Banda orientale de l'Uruguay. L'île de Tanna, une des nouvelles Hébrides, décrite par le rév. William Hill. Lettre du secrétaire de la Société des missions

Digitized by Google

de l'Eglise, H. Wenn à Ch. Lipsius, sur une nouvelle exploration du Niger. Bibliographie : Les noms de lieux allemands sous le rapport de l'origine wende dans la Basse-Lusace. Carte de l'Ile de Java, par Junghuhn, supplément à la description de cette Ile (en hollandais). Séance de la Société de géographie, du 7 février 1857.

Mars, 3e livraison.

IX. Rapport d'Adolphe Schlagintweit sur son voyage dans l'Himalaya occidental, de mai à novembre 1856. — X. Voyage de W.-H. Medhurst, de la Société des missions de Londres, depuis Shanghai jusqu'aux monts Tien-Muh. — XI. Le passage au nord-ouest de l'Amérique et sa découverte, fin, par C. Brandes. — XII. Examen des divers projets d'un canal de jonction entre les deux Océans à travers l'isthme de l'Amérique centrale, 1er article. Introduction, Tehuantepec, Honduras, par l'éditeur. — Mélanges : La ville d'Omsk, résidence du gouverneur général de la Sibérie occidentale, extrait de *l'Abeille du Nord*. L'Himalaya comme terre de colonisation. Extrait d'une lettre de sir Hodgson, résident anglais, adressée à son gouvernement. Concurrence commerciale des Américains du Nord et des Anglais dans les Iles Fidschi et l'archipel des Navigateurs. La contrée et les populations au sud du golfe de Carpentaria. Exploration de la rivière de la Plata et de ses affluents, par Th.-T. Page. Statistique de Surinam et des possessions néerlandaises dans les Indes occidentales. Projet d'une nouvelle exploration du système de l'Orénoque. La guerre civile chez les Zulu-Caffres. Le canal de Suez et la route maritime des Indes. Bibliographie : Notes sur la dernière expédition contre les établissements russes dans la Sibérie orientale, Visite au Japon, sur les côtes de Tartarie et à la mer d'Okhotsk, par le cap Bernard Wittingham. Borneo. Description du système du fleuve Barito et voyage le long de cette rivière dans la partie S.-E. de l'Ile, par Schwaner (en hollandais). — Séance de la Société de géographie, du 7 mars 1857.

Avril, 4e livraison.

XIII. Mémoire sur l'Algérie, par le Dr L. Buvry, 1er article. Les steppes de l'Algérie. — XIV. La province argentine, d'Entre-Rios, par le Dr Ch. Andree, avec une carte. — XV. Biographie de Jean-Aug. Wahlberg, par le baron Gust. von Düben, traduit du suédois. — Mélanges : Le groupe des Iles Bonnin, sur les côtes de l'Océan pacifique. Expédition de A.-C. Gregory dans la partie septentrionale de l'Australie, entre le golfe de Cambridge et celui de Carpentaria. Longitude géographique des côtes occidentales de l'Amérique méridionale. (Il résulte, des dernières expériences faites aux observatoires de Santiago et de Valparaiso, par Carlos Moesta, directeur du premier de ces établissements, que la différence entre Valparaiso et Paris est de 4 heures 45 minutes, 49,5s, c'est-à-dire de 17' 1s moindre qu'elle n'avait été déterminée par King et Fitzroy, et que, par conséquent, toute la côte occidentale est portée plus à l'ouest de toute cette différence.) Explorations géographiques dans les Etats de la Confédération argentine : Exploration du Rio-Salado, par Don Antonio Taboada ; du Rio-Bermojo, par Don Carlos Echenique et Don José Lavarello ; dans les provinces d'Entre-Rios et de Corrientes, par le docteur Moussy, et de celle de Tucuman, par le Dr D. Amedeo Jacquez. Lettre de Bonpland au Dr Moussy, sur la présence du mercure dans les Missions. Bibliographie : Voyage dans l'Ile de Rhodes et description de cette Ile, par V. Guerin, ancien élève de l'Ecole normale, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. Séance de la Société de géographie du 4 avril 1857.

Digitized by Google

Mai, 5e livraison.

XVI. De la distribution de la pluie à la surface de la terre, par H.-W. Dove, troisième partie. Les pluies de la zone toride et leur maximum en été. — XVII. Voyage de Hermann et Robert Schlagintweit en décembre 1856, janvier et février 1857 : 1, Rapport de R. Schlagintweit à S. M. le roi de Prusse, de Schwan sur l'Indus, du 15 février ; 2, Rapport de H. Schlagintweit, de Katmandro, dans le Nepal, du 7 mars 1857. — XVIII. Examen des divers projets d'un canal de jonction interocéanique à travers l'isthme de l'Amérique centrale, 2e article. Projet par Nicaraga et par San-Juan, par l'éditeur.— Mélanges : Expédition autour du monde de la frégate autrichienne *Novara*. Extrait d'une lettre du commodore Bernard de Wullerstorf, commandant l'expédition, à M. A. de Humboldt, du 6 mai 1857. Sur le flux et reflux dans le petit Belt, près de Friderica. Exploration du cours de l'Issikul et des contrées adjacentes, par P. Semenow. Expédition de A.-C. Gregory, de la rivière Victoria à la baie de Moreton, dans l'Australie septentrionale. Observations de J.-C. Poggendorff sur la prétendue ascension du Chimborasso, par J. Remy. Statistique des colonies françaises. Bibliographie : Manuel de géographie physique et politique, par R. Schneider. Traité de géographie, par Zachariæ. Géographie mathématique, physique et politique, avec figures, etc., pour les écoles de navigation, par Peters, professeur à l'école de Wüstrow. Tables géographiques recueillies pour l'étude de cette science, par Arendts. Eléments d'une géographie physique, particulièrement pour les écoles militaires, par M. de Kalkstein. Séance de la Société de géographie, du 2 mai 1857.

Juin, 6e livraison.

XIX. Expédition de la Société impériale de géographie de Russie dans la Sibérie orientale, par le Dr Schirren, de Dorpat. — XX. Nouvelles explorations de M. Fr. Junghuhn, à Java, extraite d'une lettre de l'auteur à M. A. de Humboldt. — XXI. Examen des divers projets d'un canal de communication interocéanique à travers l'isthme de l'Amérique centrale, 3e article. Le territoire de la république de la Nouvelle-Grenade. 4, Chiriqui et Veragua ; 5, Panama ; 6, l'isthme de Darien ; 7, la vallée de l'Atrato, par l'éditeur. — Mélanges : du climat de l'Egypte. Topographie de la province de Foukien. Extrait du Missionary Herald, de Boston. Expédition de Strain à travers l'isthme de Darien, par ordre du gouvernement des Etats-Unis. Sur les trois grands fleuves de la province de Choco, l'Atrato, le San-Juan et le Baudo, par A. Codazzi, colonel au corps des ingénieurs de la Nouvelle-Grenade. Un port dans la partie méridionale de l'Etat de Buenos-Ayres. Séance de la Société de géographie, du 13 juin 1857.

Aperçu de tous les ouvrages, concernant la géographie, qui ont paru depuis novembre 1856 jusqu'en juin 1857, articles, cartes et plans, par M. W. Koner. (Cette Revue bibliographique comprend toutes les publications qui peuvent se rattacher à l'étude de la géographie dans les langues allemande, française, anglaise, espagnole, portugaise, italienne, danoise, suédoise, hollandaise et bohême). Carte de l'isthme de Panama et de Darien réduite au 1,800,000, par Kiepert, d'après celle du colonel Codazzi.

Monatsbericht der Koniglichen Preuss. Akademie.—Bulletin mensuel de l'Académie royale des sciences de Prusse à Berlin.

Janvier 1857.

Klotzsch. Des travaux publiés depuis 1851 sur la classe naturelle de

Digitized by Google

plantes des Bicornes L. — Borchardt. Sur la composition algébrique des expressions qui servent à la multiplication d'une intégrale d'Abel, d'un ordre quelconque. — H. Rose. Sur les combinaisons du tantale avec l'azote. — Pinder. Explication d'une tablette d'ivoire et de l'inscription byzantine qui l'accompagne. — H. Rose. Sur les poids atomistiques des corps simples. — Caspary. Aperçu systématique des Hydrillées, communiqué par M. Braun. — Haupt. Sur Joseph Scaliger et du changement proposé par M. Haase dans la disposition des vers de Tibulle. — Buschmann. Sur les populations et les langues du nouveau Mexique et de la partie occidentale du nord de l'Amérique anglaise. — Sanio. Sur la présence du spath calcaire dans l'écorce d'un grand nombre de dicotylédons ligneux, communiqué par M. Braun. — Encke. Discours prononcé à la séance publique du 29 janvier 1857, pour l'anniversaire du jour de naissance de Frédéric le Grand. — Travaux de l'Académie. Livres reçus. Promotions.

Dans le cours de l'année 1856, l'Académie avait perdu M. Klug, conseiller intime de médecine, mort le 3 février, M. le professeur Weiss, conseiller intime des mines, mort à Eger le 1er octobre, tous deux membres de la classe des sciences physiques et mathématiques, et M. le professeur Von der Hagen, mort le 11 juin, membre de la classe de philosophie et d'histoire. M. Curtius, membre de la même classe, ayant accepté la chaire qui lui a été offerte à Göttingen le 3 avril, l'Académie lui a conféré le titre de membre honoraire.

Comme correspondants, l'Académie a perdu également M. le professeur Fuchs, mort à Munich le 15 mai, de la classe des sciences mathématiques, et dans la section de philosophie et d'histoire, MM. Emile Braun, mort le 12 septembre; Surgi Canina, le 17 octobre, et Pietro Giovanni Secchi, le 10 mai, tous trois à Rome; M. Joseph Hammer Purgstall, à Vienne, le 23 novembre, et l'historien de l'Académie, M. Bartholmess, à Strasbourg le 31 août.

Dans la même année, ont été élus : membre ordinaire dans la classe de physique et de mathématiques, M. le professeur Weierstrass; membre honoraire, le prince Frédéric de Salm-Hortsmar; correspondants pour la classe de physique et de mathématiques, MM. Mosander, à Stockholm; Schönbein, à Bâle; Helmholtz, à Bonn; Boussingault, à Paris, et Hyrtl, à Vienne; pour la classe de philosophie et d'histoire, MM. Villermé, à Paris; John O'Donovan, à Dublin, et Zeuss, professeur à Bamberg : ce dernier a été malheureusement enlevé presque aussitôt par la mort.

Février.

H. Karsten. Sur la présence de l'acide tannique dans les plantes, communiqué par M. Braun, avec une planche. — Dove. Théorie générale du vent. — Encke. De la déclinaison magnétique à Berlin. — Hanstein. Du rapport de la disposition des feuilles avec la structure de l'écorce ligneuse des dicotilédons, communiqué par M. Ehrenberg. — H. Rose. Sur l'acide tantalique et les hydrates qui en proviennent. — Kiepert. Sur la route des rois de Perse à travers l'Asie antérieure, d'après Hérodote, avec une carte. — Bekker. Théorie du Digamma. — Ehrenberg. Sur la vie microscopique d'après des échantillons tirés du fond de la mer pour l'établissement de la ligne télégraphique entre l'Amérique et l'Angleterre, avec un aperçu des profondeurs comparées de toutes les mers connues. — J. Grimm. Sur les mots *weinkeller* (pressoir à vin) et *traube* (raisin). — Veierstrass. Sur l'intégration des différentielles algébriques au moyen des logarithmes — J. Grimm. Sur la propagation de la vie et de la mort. — Travaux de l'Académie. — Envois de livres.

Digitized by Google

Avril.

W. Grimm. Sur la légende de Polyphème.—C. Rose. Sur la formation artificielle des perles. — J. Grimm. Sur un cas d'attraction. — Panofka. Sur quelques statues remarquables en marbre du musée royal de Berlin. — H. Rose. Du rapport de l'oxyde d'argent avec d'autres bases. — V. Schaffgotsch. Sur des essais acoustiques, communiqué par M. Poggendorff. — Sanio. Sur les dépôts cristallins qui se produisent dans l'écorce des plantes ligneuses dicotylédones et leur disposition anatomique, communiqué par M. Braun. — Travaux. — Envois de livres. — A la date du 25 avril, M. le Ministre de l'instruction publique a agréé la proposition de l'Académie d'accorder à M. le professeur Kirchhoff une somme de 300 thalers, pour la préparation du 4e volume du Corpus Inscript. græc., pendant cette année. Il a en outre accordé une somme de 150 thalers pour l'impression d'une grammaire chinoise.

Mars.

Ewald. Classification des formations supérieures de la craie dans la région au nord du Harz. — Schoenemann. Sur l'emploi des balances à bascule pour apprécier la vitesse des corps lancés ou tombants. — Ranke. Sur la catastrophe de Wallenstein. — Dieterici. Recherches de statistique relatives aux naissances. — J. Grimm. Notice sur le voyage de Helffrich en Espagne. — Meineke. Sur un extrait de Stobée qui concerne la doctrine éthique des stoïciens et des péripatéticiens. — Bekker. Continuation de ses remarques sur le Digamma. — Muller. Observations sur l'histoire du développement des Ptéropodes. — H. Rose. Sur les combinaisons de l'acide tantalique avec l'alkali. — Dove. Sur une méthode de mêler d'une manière agréable les couleurs interférentes et les couleurs absorbantes, et sur les différences de pseudoscopie monoculaire et binoculaire. — Braun. Sur les rapports de dispositions des feuilles dans les cactées. — Beyrich. Sur les crinoïdes du calcaire coquillier (2e partie). — Ehrenberg. Sur un tuf volcanique près de Hennersdorf en Silésie. — Travaux. — Envois de livres.

Dans la séance du 26, MM. Mitscherlich, Ehrenberg, Joh Muller, G. Rose, Braun, Klotzsch, Beyrich et Ewald, de la classe des sciences physiques et mathématiques, ont remis à M. Feodor Jagor, sur sa demande, des instructions écrites sur les points les plus dignes de fixer son attention dans son voyage à Manille et aux îles Philippines. L'Académie a en outre sollicité le concours de M. le Ministre de l'instruction publique auprès des fonctionnaires de l'étranger qui pourraient aider M. Jagor dans ses recherches scientifiques.

Mai.

Kummer. Quelques propositions sur les nombres complexes formés des racines de l'équation $\sigma\pi = 1$, dans le cas où le nombre de classes est divisible par π. — H. Rose. Sur les combinaisons de l'acide tantalique avec le natron. — Dove. Sur la pluie. — H. Rose. Sur les rapports de l'oxydule de fer avec l'oxyde d'argent. — Dove. Sur des essais d'interférence d'acoustique, — Petermann. De la prononciation de l'hébreu chez les Samaritains. — Bekker. Aperçu sur les parfaits avec Digamma. — Magnus. Recherches électrochimiques, 2e partie. Dove. Représentation des corps par l'examen de leur projection au moyen d'un stéréoscope à prisme. — Dove. Sur les changements de température produits par la loi de rotation. — Dove. Sur les oscillations journalières du baromètre. — Envois de livres.

Digitized by Google

Juin.

Borchardt. Sur une propriété des sommes de puissance d'une série indirecte.—H. Rose. Sur les dépôts de sel de Stassfurt.—H. Rose. Sur les précipités de diverses bases obtenues par l'oxyde d'argent.—Pringsheim. Sur la fructification et la multiplication des algues, communiqué par M. Braun. — Schott. Sur la versification chinoise. —Gerhard. Délibération du roi de Perse Darius au sujet de la guerre contre les Grecs, sur un vase peint du Musée Borbonico. — Dirksen. Sur les sources romaines de maître Dositheus. — Retzius. Sur les pupilles découvertes par Joh. Muller aux glandes de Peyer, dans les intestins des chats. — Travaux. — Envois de livres.

Par une lettre du 18 de ce mois, S. Exc. le Ministre de l'instruction publique approuve le don d'une somme de 120 thalers fait par l'Académie à M. A. Weber, pour la publication du Yajurveda blanc, moyennant l'envoi de 10 exemplaires du 9e cahier.

Archiv Für Geschichte und alterthums kunde von Oberfranken. Archives pour l'histoire et les antiquités de la haute Franconie. Suite des archives pour l'histoire et les antiquités de Bayreuth, publiées par E.-C. de Hagen, 7 vol., 1er fasc. Bayreuth, Grau; Paris, Klincksieck, 1857.

George Frédéric, margrave d'Ansbach et de Bayreuth de 1557 à 1603, par le Dr J.-W. Holle. — Sur l'origine et la dénomination de la ville de Kulmbach, par le Dr Neubig. — Rectification d'une erreur dans le Commentaire du Dr Höfler sur le Code de Frédéric de Hohenlohe, par le P. Stadelmann. — Sur la mort du dernier duc de Méran, par le Dr Holle. — Chronique de la ville de Bayreuth de Heller, par de Hagen. — Sur le séjour de Jean-Paul à Bayreuth et ses places favorites, par le même.—Biographie de feu Jean-Christ.-Théop. Zimmermann, professeur à Bayreuth, par le même. — Fleurs d'automne de l'amitié au tombeau de Zimmermann, par Mme Vogel. — Diplomatum ad terræ quondam Baruthinæ superioris historiam spectantium summæ.—Supplément à l'histoire du livre de chant de Bayreuth.—Rapport annuel pour 1856 et 1857.

Jahrsbücher des Vereins von alterthumsfreunden im Rheinlande. — Annuaire de la Société des antiquaires du Rhin, t. XXV, 13e année, 1 fasc. Bonn, Marcus; Paris, Klincksieck, 1857.

La route militaire des Romains de Xanthen à la Meuse, par le Dr Schneider. — Du même, Arenacum-Ryndem ou Millingen. — Nouvelle inscription de l'Unucsalla, par le Dr Braun. — Du même, la Tablette romaine en plomb de la collection d'Utrecht. — Critique et éclaircissements du Dr Urlichs. — La fameuse Pierre milliaire de Marmag, par A. Eick. — Du même, nouvelles inscriptions de Floisdorf et Zingsheim. — Sur la statue de divinité de Grachwyle, par le Dr Braun. — Du même, Muthunim Priapus. — Communications épigraphiques du Dr Fiedler. — Sur les légions de la Germanie inférieure, par le Dr Klein. —Antiquités romaines trouvées dans le lit du Rhin par le docteur Freudenberg. — Du même, l'ancienne trouvaille d'or à Enzen, près de Zulpich. — Inscription du duché de Juliers, par le Dr F. Bücheler. — Le coin en ivoire du sceau d'un des anciens Louis de la race capétienne,

Digitized by Google

par le Dr Rein. — Pierres des matronnes de Wollersheim, par A Rick. — Epigraphie du Dr W. Schmitz. — Revue de livres : histoire ecclésiastique de la Suisse, par Gelpke; les urnes domestiques de Lisch, le brave Gérard et les Morts reconnaissants de Simrock, etc.; Mélanges, chronique de la Société.

OUVRAGES DIVERS.

Annales de l'Observatoire impérial de Paris, publiées par M. *Le Verrier*, directeur de l'Observatoire, t. III, Mallet Bachelier.

Ce volume comprend deux parties; la première, due à M. Yvon Villarceau, traite de la *Détermination des orbites des planètes et des comètes.*

Dans la seconde partie, M. Le Verrier présente trois nouveaux chapitres, XI, XII, XIII, des *Recherches astronomiques.*

M. Yvon Villarceau, dans son Mémoire, s'est surtout attaché à exposer des méthodes pratiques et à faire connaître leur application aux différents cas qui se présentent habituellement en astronomie. Son travail contient un exposé complet des méthodes fondées sur l'emploi des dérivées.

Le chapitre XI est consacré par M. Le Verrier à la théorie de la comète périodique de 1770, sur laquelle les recherches de Burckhardt et de Clausen avaient laissé beaucoup à faire.

Dans le chapitre XII, M. Le Verrier traite de la construction des tables astronomiques, et il expose plus particulièrement la forme qu'il a donnée aux tables, et qui permet d'arriver à la valeur des coordonnées des astres en faisant usage du temps pour seul argument; il fait remarquer que par cette voie l'ascension droite du soleil, abstraction faite des perturbations, s'obtient aussi rapidement qu'un logarithme dans une table à dix décimales.

Les perturbations elles-mêmes n'échappent point à la méthode et peuvent se réduire en tables, valables pour une très-longue durée de temps, dans lesquelles la perturbation totale s'obtient immédiatement.

Le chapitre XIII est consacré, dans sa première partie, à la discussion des passages des étoiles fondamentales à la lunette méridienne de Greenwich, depuis 1765 jusqu'en 1830, en tant que ces passages sont nécessaires pour fixer l'état de la pendule aux époques des observations du soleil, de la lune et des planètes, observations dont il sera fait usage dans les chapitres ultérieurs. Les passages d'étoile ainsi discutés sont au nombre de 15,000 environ.

Dans la seconde partie du chapitre, et dans le même but, sont discutés 2,000 des passages des étoiles fondamentales observées à Kœnisberg depuis 1814 jusqu'en 1830.

Revue de l'Académie de Toulouse, Numéro de décembre 1857 et de janvier 1858.

Cet estimable recueil, fondé par M. Lacointa, est destiné à l'univer-

Digitized by Google

salité plutôt qu'aux Sociétés savantes, car par Académie il faut entendre ici le siége de l'administration d'un recteur; cependant, malgré cette spécialité, elle ne peut manquer d'intéresser toutes les personnes qui font partie des Sociétés savantes puisqu'elles présentent le tableau de l'instruction supérieure dans l'un des centres intellectuels les plus importants de la province. Le numéro de décembre contient les rapports de MM. les doyens de la Faculté protestante de Montauban; des Facultés de droit, des sciences et des lettres de Toulouse; ainsi que les rapports relatifs au concours ouverts dans ces diverses Facultés. Le numéro de janvier contient entre autres une remarquable esquisse géognostique des Pyrénées de la Haute-Garonne, par M. Leymerie, professeur à la Faculté des sciences, et une étude sur Jean de Valdès, poëte gascon, au dix-huitième siècle; viennent ensuite un *Courrier du palais* de Toulouse, par M. Ernest Astrié; une *Revue littéraire*, par M. Emile Vaisse, et des *Lettres parisiennes*, par M. Jules Renoult. Le reste du numéro se compose de nouvelles locales. Nous ne pouvons que féliciter sincèrement les auteurs de cette *Revue* de l'excellente direction qu'ils donnent à leurs travaux.

Revue littéraire de Marseille, fondée par M. Auguste Laforêt, juge au tribunal, chevalier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie de Marseille.

Nous avons déjà signalé à l'attention publique plusieurs revues de province qui, toutes, rivalisent entre elles, mais dont quelques-unes méritent d'être encouragées et appréciées d'une façon spéciale. — C'est parmi ces dernières que nous plaçons au premier rang la *Revue de Marseille*. — Elle se recommande par sa direction intelligente et surtout par son but charitable. — Ce double résultat est presque déjà atteint. — En effet, jamais aucune revue littéraire, à Marseille, n'avait jusqu'à présent dépassé six mois d'existence. Celle-ci entre dans sa quatrième année et a déjà versé plus de 12,000 fr. pour les pauvres dans la caisse de la Société Saint-Vincent-de-Paul. — On comprendra facilement qu'une revue littéraire, qui ne compte encore que douze cents abonnés, ait produit un pareil résultat, quand on saura qu'administration, gérance, rédaction, dessins, gravures, tout est gratuit. — Ses seuls frais sont ceux de l'impression et de la distribution. — Une telle œuvre se recommande d'elle-même, et nous sommes certain qu'elle prospérera de plus en plus.

La Picardie, Revue littéraire et scientifique, numéro de décembre.

Voici encore une de ces publications qui attestent l'activité intellectuelle des départements. Ce numéro contient d'intéressantes recherches de M. de Chennevières sur les sculpteurs et la sculpture en ivoire, et des récits de chasse par M. Ernest Prarond. La littérature occupe, à côté de l'érudition, une place importante dans ce Recueil, et nous indiquerons les articles de M. Prarond comme offrant de très-remarquables qualités de style.

Revue universelle des Arts, numéro de février.

Ce numéro contient : Joseph Vernet, *suite*, par Léon Lagrange.—Iconographie du vieux Paris, *suite*, par A. Bonnardot; — Protestation en faveur de David, par Couder. — Une croisade de Bachaumont. — Le testament de Crozat, par Faucheux. — Abraham Besse, catalogue de

Digitized by Google

son œuvre, *suite*, par Georges Duplessis. — Les nombreux documents relatifs à l'histoire des arts que contient cet excellent Recueil forment une collection des plus intéressantes.

Histoire de France, depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours, par *A. Gabourd*. Tome huitième. Paris, Gaume, 1857. In-8° de 616 pages.

L'histoire de M. Gabourd est écrite à un point de vue tout différent de celui auquel s'est placé M. Henri Martin. La publication des premiers volumes l'a surabondamment prouvé. Le tome VIII qui vient de paraître commence en 1406, à la mort du duc d'Orléans; sur plusieurs points, l'auteur combat, à propos de Jeanne d'Arc, les assertions de M. Michelet; le volume se termine à la mort de Charles VII.

Histoire de la ville et du canton d'Uzerche, par M. *Combet*, avocat. Tulle, 1857, in-8°.

Cet ouvrage, qui se publie par livraisons, a été commencé en 1853. L'auteur, dont la science est exacte et prudente, s'attache avant tout à l'étude des documents originaux. Après avoir présenté quelques conjectures fort plausibles sur l'origine de la ville d'Uzerche, il expose clairement les faits dont cette ville et son canton ont été le théâtre, et il mêle au récit de ces faits l'histoire des établissements religieux et des institutions civiles. Il a puisé les principaux renseignements dans les cartulaires du monastère d'Uzerche, dont l'original a été détruit au moment de la révolution, mais dont on a conservé une copie faite par Etienne Baluze. Le travail de M. Combet est en général fort bien fait.

Le couronnement de l'empereur Alexandre II. — Souvenir de l'ambassade de France, par M. le comte *Joachim Murat*. In-8° de 148 pages. Paris, chez Amiot, 1857. (*Ne se vend pas.*)

Attaché à l'ambassade de France, M. le comte Murat était, mieux que personne, en position de raconter les fêtes du couronnement de l'empereur de Russie. C'est ce qu'il vient d'entreprendre; mais le récit de ses impressions intimes n'est malheureusement pas destiné au public, car son ouvrage fait pour quelques amis ne se vend pas. On doit le regretter, non pas pour la description des fêtes splendides auxquelles l'auteur a dû assister, mais pour les observations qu'il a faites sur tout ce qu'il a vu dans ce vaste empire encore si peu connu et dans lequel viennent se confondre notre civilisation et celle de l'Orient. L'étiquette de la cour de Russie notamment a permis au comte Murat de faire des remarques qui surprendraient étrangement les personnes qui ne connaissent la Russie que par les articles des journaux. Nous ne saurions trop le dire, en lisant ce volume, on regrette que l'auteur ne l'ait pas livré à une publicité plus étendue, et surtout qu'il ne lui ait pas donné plus de développement.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

DES

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

DANS

LES ACADÉMIES DE PROVINCE.

Les nombreux comptes rendus que la *Revue* a consacrés aux travaux historiques, archéologiques et scientifiques de nos diverses Académies montrent combien est actif le mouvement des études dans les villes de l'empire. Je viens aujourd'hui constater et prouver que dans cette vie intellectuelle des départements, la pure pensée n'est point demeurée inactive. Il semble, au premier abord, que partout ailleurs qu'à Paris, les recherches philosophiques soient impossibles. L'examen des faits démontre le contraire. Sans attirer dans les provinces la même attention que les sciences physiques et naturelles et que l'étude des antiquités locales, les sciences purement spéculatives n'y sont point cependant oubliées. De plus, elles y sont traitées à peu près exclusivement au point de vue spiritualiste, et il n'est pas inutile de noter qu'à Lyon et à Caen, comme à Paris, nous sommes et voulons demeurer fils de Descartes.

Ceux qui seraient portés à désespérer des études difficiles et désintéressées n'ont qu'à parcourir, comme je viens de le faire, les Mémoires de nos Sociétés savantes publiés pendant ces dix dernières années. Ils y verront avec une agréable surprise qu'il n'est pas une seule des parties de la philosophie qui n'ait été abordée et plus ou moins profondément sondée par nos savants des départements. Si à Paris même, au milieu des excitations, des secours, des exemples de toute sorte, on a du mérite à entreprendre des recher-

Digitized by Google

ches philosophiques, le mérite est plus grand encore dans des villes où le penseur se trouve sinon seul, du moins rarement entouré, rarement écouté, plus rarement compris, et obligé par conséquent de puiser en lui-même toute l'énergie que réclament les méditations sérieuses. A ceux qui dans de telles conditions n'hésitent pas à soulever les problèmes, soit historiques, soit théoriques que comprend la philosophie, il est juste de donner le premier et le plus efficace de tous les encouragements, la publicité.

Dans les Mémoires que j'ai pu réunir, j'ai trouvé des travaux d'étendue diverse, mais dont quelques-uns formeraient un assez gros volume, sur l'histoire de la philosophie ancienne, du moyen âge et de l'époque moderne, et sur la psychologie, la théodicée et la philosophie de l'histoire. Les plus considérables ont pour objet la philosophie du moyen âge et la psychologie. Fidèle à l'esprit et au programme de cette *Revue*, je vais analyser rapidement ces travaux, sans prétendre être complet, ni faire la leçon à personne. Tout au plus me permettrai-je, si l'occasion s'en présente, de renvoyer à tel auteur ou à tel autre la responsabilité des opinions que je ne pourrai partager.

La part de la philosophie ancienne est représentée, dans les Mémoires que j'examine, par un remarquable fragment de M. Francisque Bouillier, sur le *Traité des Devoirs*, de Cicéron. Ce fragment n'est point une analyse de l'ouvrage; cette analyse, M. Bouillier l'a donnée, sous une forme élémentaire et didactique, dans un petit livre destiné aux élèves des classes de philosophie (1). Le morceau contenu dans les Mémoires de l'Académie de Lyon (2) est un discours philosophique d'un caractère très-élevé. L'auteur y manifeste une juste admiration pour ce livre des *Devoirs* qu'Erasme ne pouvait lire sans l'embrasser et sans croire Cicéron animé d'un esprit divin. M. Bouillier pose et résout quelques questions importantes, par exemple celles de savoir si le *Traité des Devoirs* ne s'appuie que sur le probabilisme académique ou s'il respire un ferme dogmatisme, et en second lieu, si du stoïcisme Cicéron a tout pris, même ses exagérations. Puis l'éminent professeur esquisse à traits rapides, mais vifs et brillants, la physionomie de l'ouvrage, et il termine par cette conclusion que le *Traité des Devoirs* suffirait pour

(1) *Analyses critiques des ouvrages de philosophie compris dans le programme du baccalauréat ès lettres*, par M. F. Bouillier. Paris, 1855, A. Durand.

(2) Section des lettres, t. IV, 1854, p. 69.

Digitized by Google

ormer, sinon des anachorètes et des saints, au moins des hommes et des citoyens tels que tout pays s'estimerait heureux de les posséder.

Sur la philosophie ancienne, ce Mémoire est le seul. J'en rencontre cinq sur la philosophie au moyen âge. Ces travaux sont d'une notable étendue. Nous les devons, comme le précédent, à des professeurs de Faculté.

Le premier dans l'ordre chronologique des matières traitées est une note de quinze pages, lue à l'Académie de Toulouse par M. Gatien-Arnoult, en 1856. Dans cette note, M. Gatien essaie de déterminer le vrai caractère de l'école du Palais au temps de Charlemagne, question intéressante où se trouve engagée celle des commencements de l'enseignement philosophique en France. De l'examen de divers textes et surtout de l'étude des lettres d'Alcuin, M. Gatien-Arnoult croit pouvoir conclure premièrement que l'école du Palais existait avant Charlemagne qui n'en fut que l'organisateur; secondement, que cette école fut incontestablement : un collége pour ceux qui voulaient être chantres et maîtres de chant; un collége pour l'instruction générale des jeunes gens qui aspiraient aux fonctions publiques; enfin une Académie où l'on s'occupait sérieusement de grammaire, de philologie, d'exégèse, de sciences physiques, de théologie, et enfin de philosophie, comme l'atteste le traité d'Alcuin, de *Ratione Animæ*. On peut comparer utilement ces conclusions avec l'opinion de MM. Guizot (1) et J.-J. Ampère (2), sur le même sujet,

Charlemagne, Alcuin, son ministre, et l'école du Palais marquent le point de départ d'un mouvement intellectuel qui devait aller s'accélérant toujours jusqu'à Descartes, et qui, même avant Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, a suscité, en Occident, des esprits et des travaux philosophiques d'une incontestable valeur. Il appartenait à l'école spiritualiste, qui avait déjà remis en honneur les monuments les plus considérables de la philosophie ancienne, de secouer la poussière sous laquelle dormaient, ignorés et méprisés, les ouvrages des penseurs du moyen âge. L'exemple donné de haut a été promptement suivi, et après les maîtres, plus d'un disciple a voulu devenir l'historien de la philosophie scolastique.

Parmi ceux-ci, M. Charma, professeur à la Faculté des lettres, président de l'Académie de Caen et vice-président de la Société

(1) *Histoire de la civilisation en France*, XXIIIe leçon.
(2) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 78.

Digitized by Google

des antiquaires de Normandie, s'est donné pour tâche d'écrire la vie et de faire connaître les ouvrages des philosophes qui, pendant le moyen âge, ont illustré la province dont Caen est la ville principale au point de vue des sciences et des lettres. La *Galerie philosophique*, de M. Charma, comprend jusqu'à présent trois importantes notices, lues successivement à l'Académie de Caen et insérées dans ses Mémoires.

La première de ces notices (1849-50) est consacrée à Lanfranc. Lanfranc n'était point Normand. Il naquit à Pavie, vers 1005, d'une famille sénatoriale. Mais, après avoir étudié le droit, professé et plaidé en italien, tourmenté par je ne sais quels inquiets désirs, il était venu en France, d'abord à Avranches, puis au Bec, où il prit l'habit de moine, et dont il rendit l'abbaye célèbre par le succès de ses leçons. La Normandie a donc le droit de le réclamer comme sien. Sa vie est intéressante ; M. Charma l'a soigneusement racontée. Sa Notice nous fait assister au développement de l'école de Lanfranc dans l'abbaye du Bec, à ses démêlés avec Guillaume le Bâtard dont notre écolâtre devint l'intime conseiller, à la fondation de l'abbaye de Saint-Etienne pour laquelle Lanfranc dut quitter à regret le Bec où il laissait Anselme, son plus cher disciple. Lanfranc avait alors quatre-vingt-quatre ans. Après le moine et l'archevêque, M. Charma nous montre le savant, mais sans le surfaire. N'acceptant point sans contrôle certaines exagérations, M. Charma réduit Lanfranc à sa juste mesure. Ni dans ses lettres, ni dans ses ouvrages, on ne trouve de quoi justifier cette opinion que Lanfranc inventa la méthode scolastique, comme on l'a appelée. Savait-il le grec? on n'en a pas la preuve certaine. Il écrit le latin assez purement pour son époque. Il fut écolâtre actif et influent. Un de ses mérites est d'avoir formé, à l'abbaye du Bec, une collection de cent soixante volumes. Sa vraie gloire est d'avoir contribué à former un homme éminent par la pensée, un philosophe chrétien, saint Anselme de Cantorbéry.

J'examinerai plus brièvement le Mémoire de M. Charma, sur l'auteur du *Monologium* et du *Proslogium*. Par un hasard heureux et dont M. Charma, en vrai philosophe qu'il est, se réjouit, loin de s'en plaindre, M. de Rémusat publiait son saint Anselme au moment où le professeur de la Faculté de Caen allait terminer le sien. Comment oser placer une esquisse à côté d'un portrait achevé? M. Charma s'est posé la question, et il a passé outre. Il a bien fait, Sa Notice est consciencieuse et instructive. On y aime certains détails précis, certains traits particulièrement touchants de la vie de l'illustre disciple de Lanfranc. Quant à mieux comprendre la mé-

Digitized by Google

thode et à mieux apprécier l'argument de saint Anselme que ne l'avait fait le membre éminent de l'Académie des sciences morales et politiques, il n'y avait pas à le tenter. Mais on pouvait recevoir des œuvres et du caractère de ce second Augustin une impression personnelle, et l'exprimer heureusement. Je trouve cette impression vivement éprouvée et justement rendue dans le passage que voici : « Saint Anselme se sent né pour trouver, et il cherche. On sent à « chaque ligne, en l'étudiant, le travail de l'enfantement, et il se « plaît lui-même, dans la préface d'un des livres qui lui a le plus « couté, à en décrire les douleurs (1). »

Pour ne pas quitter M. Charma, je dirai tout de suite quelques mots de sa Biographie de Guillaume de Conches, qui n'a que quelques mois de date. Comme l'a pensé M. Ch. Jourdain, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, Guillaume de Conches ne méritait pas l'oubli dans lequel il est tombé. Selon Jean de Salisbury, Guillaume de Conches fut un des plus habiles grammairiens du moyen âge. Mais ce qui le recommande surtout à l'attention, c'est que ses principaux ouvrages portaient le titre commun de *Philosophie*. De ces ouvrages, le premier en date, *Magna de naturis philosophia*, est aujourd'hui perdu. Le second, *Philosophia minor*, qui n'en était, selon toute apparence, qu'un résumé, est analysé avec soin par M. Charma. Dans cet ouvrage, M. Rousselot incline à voir un péripatéticien ; MM. Jourdain et Hauréau y voient plutôt un platonicien. Selon M. Charma, Guillaume de Conches ne sait trop lui-même ce qu'il est. Beaucoup de bon sens et de modération, une façon éclectique de juger les doctrines alors connues, tels sont les traits les plus saillants de ce professeur, contemporain et peut-être disciple d'Abélard. M. Charma, qui est non moins antiquaire que philosophe, croit avoir découvert la tombe de Guillaume de Conches dans un village près d'Evreux. Un croquis de la pierre tumulaire est joint à la brochure.

De Guillaume de Conches à Abélard la transition est naturelle. L'histoire d'Abélard est de celles que la curiosité n'épuisera pas facilement. Même après les travaux de MM. Cousin, de Rémusat, et autres très-savants aussi, quoique moins illustres, la figure du fondateur du Paraclet et de l'abbé de Saint-Gildas est-elle suffisamment connue? A-t-elle été placée sous son véritable jour? M. Gatien-Arroult ne l'a pas pensé. De là son Mémoire sur Abélard inséré dans le volume Ier (4e série) des Annales de l'Académie de Toulouse.

(1) *Saint Anselme*, par M. Charma, p. 165.

Digitized by Google

L'auteur s'y est simplement proposé de bien montrer l'enchaînement et le vrai caractère des événements principaux de la vie d'Abélard. Ce travail fait désirer ceux qui doivent le compléter, et où il sera traité de la doctrine et des ouvrages du fameux professeur de Sainte-Geneviève.

Les récents Mémoires de nos académicies de province ne contiennent rien, à ma connaissance, sur les philosophes des cinq siècles, si féconds cependant, et si bien remplis, qui séparent Abélard de Descartes. Mais les doctrines des cartésiens, dont les écrits sont très-répandus et très-étudiés depuis la renaissance du spiritualisme, ne pouvaient laisser indifférents les savants de nos Académies. J'ai donc à signaler, sur la philosophie du dix-septième siècle, quelques pages dignes, à divers titres, d'être lues attentivement.

Je dois citer en premier lieu le brillant fragment que M. Francisque Bouillier a fait entendre à ses collègues de l'Académie de Lyon, avant de le publier dans le vaste et solide monument qu'il a élevé à la gloire de Descartes. Ce Mémoire, qui a pour titre : *Du cartésianisme de Bossuet*, est parmi les plus belles études qu'ait inspirées notre grande philosophie nationale. Puisque les limites et le caractère de cet article me défendent de parler tout à mon aise de l'*Histoire de la philosophie cartésienne*, qu'il me soit au moins permis d'analyser en quelques lignes les pages où M. Bouillier nous a montré dans Bossuet le disciple de Descartes. Il est curieux, et même quelque peu piquant, de voir Bossuet enseigner la philosophie cartésienne au dauphin, au moment même où le cartésianisme était officiellement proscrit. La circonspection, la réserve et la mesure commandées au prélat par son orthodoxie, ne l'empêchent pas d'être ouvertement pour Descartes et ouvertement aussi contre ses ennemis ou ses amis imprudents. De Descartes il prend tout ce qu'il y a d'essentiel. Il croit, comme lui, que, pour devenir parfait philosophe, l'homme n'a pas besoin d'étudier autre chose que lui-même, et c'est à Descartes non moins qu'à David qu'il doit de répéter, en la comprenant profondément, cette belle parole : « O Seigneur ! j'ai tiré de moi-même une merveilleuse connaissance de ce que vous êtes ! » Comme à Descartes et à Malebranche, le perfectionnement moral et le perfectionnement intellectuel lui paraissent étroitement unis. Ses preuves de l'existence de Dieu, qu'il énonce avec une singulière originalité de style, et qu'il développe parfois magnifiquement, lui viennent de Descartes. Mais, plus juste que Descartes, ou moins oublieux, l'élève du P. Cornet se souvient d'Aristote, de Platon, de saint Augustin ; il a lu la *Morale à Nico-*

Digitized by Google

maque et il le laisse voir. Mais, plus semblable encore à Platon, dont saint Augustin le rapproche, qu'à Aristote, dont pourtant le rapproche saint Thomas d'Aquin, c'est au *Phédon* qu'il fait écho et non au *Traité de l'âme*, lorsqu'il démontre admirablement la vie future par la présence, dans notre raison, des vérités éternelles qui, d'avance, nous unissent à l'éternelle vérité et nous introduisent dès ici-bas dans l'éternel bonheur. Nul, que je sache, avant M. Bouillier, n'avait mis en aussi vive lumière ce platonisme de Bossuet, qui, sauf quelques réserves est plein de justesse.

Descartes nous conduit à Daniel Huet, d'abord son admirateur enthousiaste, puis son adversaire déclaré; et Daniel Huet nous ramène à Caen, sa ville natale, où M. de Gournay, membre de l'Académie, a lu en 1855 un Mémoire assez long sur l'évêque d'Avranches, sa vie et ses œuvres, avec des extraits de documents inédits. On ne conteste guère aujourd'hui que Daniel Huet, dans son livre intitulé : *Censure de la philosophie de Descartes*, n'ait été très-souvent, sinon toujours, d'une grande et flagrante injustice à l'égard de l'auteur du *Discours de la méthode* et *des méditations*. Mais ce que les uns affirment, tandis que d'autres ne l'accordent qu'à moitié, c'est que Daniel Huet ait professé absolument le scepticisme des pyrrhoniens. M. de Gournay n'en fait aucun doute, et c'est en ce sens qu'il interprète le *Traité sur la foiblesse de l'esprit humain*. Ceux qui désireront réunir sur ce point et contrôler, les unes par les autres, les opinions les plus récentes, devront rapprocher du Mémoire de M. de Gournay les travaux de MM. A. Nisard, Chr. Bartholmess, le chapitre vingt-septième de l'*Histoire de la philosophie cartésienne*, de M. Bouillier, et enfin la savante étude de M. l'abbé Flottes sur Daniel Huet. Dans ce dernier ouvrage, l'esprit, le caractère, la science de l'évêque d'Avranches, sont envisagés de très-près, et les sympathies évidentes de M. Flottes pour son auteur n'empêchent pas à l'occasion la juste sévérité de sa critique. Voici quelle est sa conclusion : « Qu'on ne place pas Huet aux premiers rangs « parmi les philosophes, nous ne protesterons point; il nous a sem- « blé qu'en étudiant les questions philosophiques, Huet songeait « moins à les approfondir qu'à entasser des textes ; mais nous sou- « tiendrons toujours que l'on calomnie l'évêque d'Avranches quand « on en fait un pyrrhonien (1). »

De cet antagoniste de Descartes, passons à un prêtre, à un jésuite,

(1) *Étude sur Daniel Huet*, par l'abbé Flottes. 1857, Montpellier, chez Seguin.

Digitized by Google

que son amour pour Descartes conduisit à la Bastille, au P. André. Après bien des vicissitudes et des persécutions, le P. André avait été envoyé à Caen, « dans cette ville de calme et de silence, dit « M. Charma, où tous les bruits s'apaisent, où tous les excès se « modèrent. » Là, le disciple de Malebranche devint membre de l'Académie, et c'est pour les séances de cette compagnie qu'il rédigea plusieurs de ses écrits, entre autres son *Essai sur le Beau.* Ainsi, pour l'Académie de Caen, le P. André est un ancêtre, et illustre. Il est donc tout naturel que M. Charma ait publié, à trois reprises, la corrigeant toujours et la retouchant avec un soin pieux, la biographie de cet esprit fin, élégant, aimable, qui, s'il n'inventa pas, fut du moins un vulgarisateur convaincu et éloquent des doctrines de ceux dont il a dit : « Hors Malebranche et Descartes, en « philosophie point de salut » (1).

Pour terminer cette revue des portraits de philosophes peints par nos académiciens de province, disons quelques mots sur un Normand qui fut cartésien, peut-être moins cartésien que Normand, mais à coup sûr l'un et l'autre. Il s'agit de Fontenelle, né à Rouen en 1657, fils de la sœur du grand Corneille, et l'un des correspondants du P. André (2). Nul n'a apprécié plus hautement que Fontenelle l'influence du génie et de la méthode de Descartes. Il dit dans la préface de l'*Histoire de l'Académie de* 1699, que « quelquefois un grand homme donne le ton à tout un siècle, et que celui (Descartes) à qui on pourrait le plus légitimement accorder la gloire d'avoir établi un nouvel art de raisonner était un excellent géomètre. » Il dit encore, dans sa *Digression sur les anciens et les modernes*, que c'est Descartes qui a amené cette nouvelle manière de raisonner, beaucoup plus estimable que sa philosophie elle-même. C'est encore sous l'influence de l'esprit cartésien que Fontenelle a dégagé de la bruyante querelle des anciens et des modernes la doctrine de la perfectibilité. Toutefois, si Fontenelle est cartésien par ses préférences intellectuelles et par ses opinions en physique, en métaphysique il est bien plus près de Locke et de Condillac que de Descartes. Il incline à adopter la fameuse maxime que tout ce qui est dans l'esprit a passé par les sens, et n'y apporte que quelques faibles restrictions. L'idée de l'infini ne lui paraît qu'une ampliation du fini. Mais

(1) *Le P. André*, par M. Charma, 1857, p. 23.

(2) *Biographie de Fontenelle*, par M. Charma, 2e édition (extrait des *Mémoires de l'Académie de Caen*). — Voir aussi l'*Histoire de la philosophie cartésienne*, t. II, ch. XXIV et XXV.

Digitized by Google

il croit à la spiritualité de l'âme, et il démontre l'existence de Dieu par un argument qu'il croit avoir inventé, mais qui, au fond, se ramène à la nécessité d'une cause de chaque premier groupe d'êtres. Mais sa morale est celle des égoïstes. « Il faut être vertueux, dit-il ; pourquoi? Pour être heureux. » Or, « celui qui veut être heureux se réduit et se resserre autant qu'il est possible. Il a ces deux caractères; il change peu de place et en tient peu. » Ces principes sont dignes de celui qui prétendait *n'avoir jamais ni ri ni pleuré*, et pour lequel un déménagement était un événement *à lui faire tourner la tête*. La brochure de M. Charma renferme sur le caractère de Fontenelle de piquants détails. J'y renvoie avec confiance le lecteur curieux de portraits littéraires.

Mais ce serait une erreur de croire que les Académies de province ne traitent, en philosophie, que des questions historiques. Elles ont donné, dans ces dernières années, une place importante à la théorie. La Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, de Lille, contient, dans son troisième volume de 1856, un *Fragment philosophique* en dix pages, par M. Bosselet, et une *Esquisse d'une histoire de l'enseignement philosophique à Lille*, par M. Dupuis. L'Académie de Caen a entendu, en 1855, la lecture d'une *Introduction à un cours de philosophie populaire, théorique et pratique*, par M. Le Cerf, professeur honoraire à la Faculté de droit de Caen. Toutefois, ce ne sont encore là que des morceaux, et, quoiqu'ils témoignent d'une certaine et louable activité d'esprit, nous examinerons avec plus d'étendue quelques Mémoires qui sont de véritables ouvrages.

Ici, nous retrouvons en première ligne l'infatigable M. Charma, qui a appliqué avec succès aux phénomènes du sommeil ses facultés d'observateur et de psychologue. Son Mémoire est un journal, ou, pour employer le mot qu'il a spirituellement imaginé, un *Nocturnal*, où, pendant douze ans, il a écrit, sous la dictée du rêve, les événements de sa vie endormie. De ce recueil, il a essayé de tirer quelques conclusions scientifiques dont la plupart ont une sérieuse valeur. Ces conclusions sont relatives à la vie nocturne de chacune des facultés de notre âme. L'auteur se demande ce que deviennent pendant le sommeil notre volonté, notre intelligence, notre foi, notre sensibilité, notre activité ou force motrice. Nous donnons les mains, pour notre part, à bon nombre des résultats obtenus par l'observateur au moyen d'une méthode expérimentale excellente. Et par exemple, c'est avec raison qu'il ne croit pas, ce qu'affirme Jouffroy, que, pendant le sommeil, les sens soient seuls engourdis, et que l'es-

Digitized by Google

prit, exempt de cet engourdissement, agisse comme dans la veille. Cette action est radicalement impossible, d'après M. Charma et d'après la vérité, puisque, si l'esprit percevait dans le sommeil tout ce qu'il perçoit dans la veille, et aussi bien, il faudrait qu'alors il pût connaître directement les choses matérielles sans le concours des organes. Ce que le savant professeur me paraît surtout avoir remarquablement compris, c'est que le sommeil est un état de l'âme causé par un engourdissement des organes essentiellement variable, tantôt plus, tantôt moins profond, et à des degrés très-divers, et que l'empire de notre volonté libre sur nos facultés et sur nos organes diminue à proportion qu'augmente cet engourdissement. Cette loi est bien exprimée par les quelques mots que voici : « Le sommeil est une dé« gradation de la veille; dormir, pour l'enfant, c'est descendre à la « brute; pour l'homme, c'est redevenir enfant. » Les savants ont plus d'une fois cité cette belle étude de M. Charma. Elle a été traduite en langue portugaise; et, tantôt pour la combattre, tantôt pour l'approuver, M. Albert Lemoine en a soigneusement tenu compte dans son Mémoire sur le sommeil, couronné, en 1855, par l'Académie des sciences morales et politiques (1).

On le voit, la science de l'âme, qui a reçu en France, depuis environ cinquante ans, une si forte impulsion, continue à être cultivée, même en province, avec persévérance et succès. Ce serait une histoire intéressante que celle des ouvrages variés qu'a produits chez nous le mouvement des études psychologiques. Cette histoire ferait voir comment les physiologistes, ou, pour mieux dire, les médecins, après avoir raillé, combattu, quelquefois même très-durement traité ces psychologues, qui fermaient leurs yeux et leurs oreilles pour assister au spectacle chimérique de leur vie intérieure, comment, dis-je, ces mêmes médecins, ou leurs successeurs, ont fini par regarder, eux aussi, le monde caché que les yeux du corps n'aperçoivent pas. Je pourrais citer ici les noms d'un nombre imposant de médecins aliénistes qui sont ouvertement de l'école spiritualiste. Cette heureuse contagion s'étend de Paris à la province, et l'on rencontre des médecins psychologues jusque dans les villes de commerce telles que le Havre. Je viens de lire dans le *Recueil des publications* de la Société havraise d'études diverses, années 1855-1856, quatre Mémoires étendus qui composent un ouvrage de psychologie physiologique, et dont l'auteur est M. le Dr Maire, membre résidant.

(1) *Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique*, par Albert Lemoine. Paris, chez J.-B. Baillière, 1855 (in-12).

Digitized by Google

M. le Dr Maire aime sincèrement la philosophie. Il voudrait trouver, au delà de la matière, une solution au problème de la vie. Pour y parvenir, il n'a consulté que lui-même ; il s'est étudié, dit-il, alors qu'il sentait ; il s'est écouté alors qu'il pensait ; il s'est regardé alors qu'il agissait, et il a traduit de son mieux ce qu'il a cru saisir par les facultés de son esprit. On ne peut qu'approuver une pareille tentative. Je suis convaincu, comme Platon et comme Descartes, qu'il n'y a rien de plus clair que l'âme, et que quiconque aura consenti à bien se tourner et à bien regarder de ce côté, finira toujours par être frappé de l'évidente existence du principe spirituel. C'est donc là un exemple excellent que le docteur Maire a donné aux médecins. Seulement, pour que de telles entreprises ne tournent ni contre la science, ni contre ceux qui se lancent courageusement dans la voie, il importe que l'observateur établisse bien, au préalable, la méthode qu'il se propose de suivre, et qu'il y demeure ensuite inébranlablement fidèle. Il ne faut pas qu'il répudie, à la fin de son ouvrage, l'instrument de perception qu'il a d'abord adopté, et qu'après avoir dit : « Je me suis étudié alors que je pensais, » il déclare que l'âme ne se voit pas plus que nous ne voyons le doigt de Dieu qui dirige les mondes. N'y a-t-il pas une contradiction évidente à proclamer (p. 167) que nous avons *l'intuition de la présence de l'âme*, tandis que, plus bas (p. 169), on fait de notre croyance à l'âme le résultat de l'enseignement religieux ? C'est par de semblables hésitations que l'auteur de ces Mémoires, tout spiritualiste qu'il est, s'est vu accuser de matérialisme dans le sein même de l'Académie dont il est membre.

Quoi qu'il en soit, il est fort à désirer que les médecins des Académies de province s'attachent à cet ordre de recherches, sauf à circonscrire un peu plus discrètement le champ de leurs observations, et à ne jamais reculer devant l'évidence quand elle est saisissante. L'âme, en effet, mène à Dieu. Le fini mène à l'infini, parce qu'ainsi que le dit Bossuet, l'imparfait suppose le parfait. Cette grande question de l'infini, qui n'est autre que la question de l'existence de Dieu, a toujours tenté les âmes philosophiques. M. F. Bouillier raconte (1) que l'Académie de Lyon, fondée en 1700, employa ses deux premières séances à discuter la preuve cartésienne de l'existence de Dieu, tant à ce moment la philosophie était en honneur ! S'il était permis de tirer d'un semblable fait une conséquence semblable, la philosophie serait de nos jours très-honorée encore,

(1) *L'Académie de Lyon au dix-huitième siècle*, p. 9.

Digitized by Google

puisque, à cette même Académie de Lyon, un siècle et demi plus tard, nous voyons M. Blanc-Saint-Bonnet lire une étude nouvelle sur la notion de l'infini. Soit que l'on accepte pleinement toutes les idées de M. Blanc-Saint-Bonnet sur ce sujet redoutable, soit qu'on ne les veuille accueillir que moyennant de notables réserves, on ne peut rester indifférent ni à la dialectique décidée de l'auteur, ni à la passion avec laquelle il aborde les problèmes métaphysiques, ni aux formes ardentes dont sa conviction aime à se revêtir (1).

Avant de clore cette revue, disons quelques mots sur un Mémoire dû à un collègue de MM. Blanc-Saint-Bonnet et Bouillier, et où est traitée une grave et épineuse question, celle des conditions et de la méthode de la philosophie de l'histoire. Je l'avoue, en lisant le titre de ce fragment, *De la philosophie de l'histoire* (2), j'ai conçu quelques inquiétudes. On a tant abusé de ce mot depuis un temps, on en a fait le prétexte de tant de déclamations, aussi peu fondées en raison que nulles quant aux résultats, que je redoutais un nouveau lieu commun. Il n'en a rien été. L'auteur du Mémoire, M. Gilardin, a beaucoup de lecture; c'est un esprit curieux, étendu, et chez lequel l'imagination n'exclut pas l'emploi des procédés scientifiques. Il connaît tous les systèmes de philosophie de l'histoire qui ont été essayés depuis deux siècles; il les a étudiés sans en être ébloui. Il se demande si la philosophie de l'histoire est bien une science, quelle est la valeur des diverses tentatives faites pour la constituer, et il examine ces tentatives. Qu'il y ait une loi de l'histoire, dit-il, nul esprit sensé ne le mettra en doute; mais la difficulté est de savoir si cette loi peut être connue. En admettant que cette loi soit le progrès, ce qui ne peut être nié en présence de la nature libre et perfectible de l'homme, tous les systèmes qui expliquent, au moyen du panthéisme, la marche de l'humanité, sont évidemment faux et en manifeste contradiction avec la nature de l'homme. C'est là un point que M. Gilardin a heureusement touché. Il n'est pas moins dans la vérité quand il repousse les théories qui sacrifient l'individu, qui, seul, est réel et vivant, à je ne sais quelle personne collective dont l'existence est la plus vide de toutes les chimères. Jusqu'ici, selon M. Gilardin, le but cherché par les philosophies de l'histoire a été manqué; mais il existe, et le nœud de la question serait dans l'idée du progrès social, pourvu que l'on s'entendît bien sur les con-

(1) Académie de Lyon. *Mémoires de la classe des lettres*, t. V, 1856-1857, p. 138. Paris, A. Durand.

(2) Même volume, p. 318.

Digitized by Google

ditions et les limites de ce progrès. L'auteur promet à ses collègues un second Mémoire où il abordera le problème à ses risques et périls. Nous attendons ce travail avec une curiosité sympathique, et nous le ferons connaître lorsqu'il aura paru.

Je termine ici ces pages, dont nos confrères de la province m'ont fourni eux-mêmes les matériaux. En les écrivant, je me suis proposé un double but : premièrement, me prouver à moi-même une fois de plus, et prouver à ceux qui en doutent que les études philosophiques sont, pour l'esprit humain, un besoin si constant, si vif, si noble, qu'elles ne sont nulle part délaissées, et que, bien loin de là, on s'y livre dans les villes où l'attention est sollicitée par de tout autres intérêts ; secondement, j'ai voulu rendre hommage aux intelligences élevées qui, n'ayant pas le rude et coûteux avantage de s'exercer à Paris, ne croient pas pour cela se devoir abandonner elles-mêmes, et se tournent courageusement aux plus hautes questions. Sans renoncer à agiter librement ces importants problèmes, les penseurs des Académies de province pourront utilement consacrer leur zèle à recueillir tous les faits de statistique intellectuelle et morale qui sont comme les signes du temps, et qui marquent le niveau des esprits et des âmes. Dans les asiles d'aliénés, dans les prisons, dans les écoles, que d'observations à faire et à enregistrer ! Ainsi que l'a bien compris M. Bouillier, c'est en quoi les Académies qui aiment les sciences philosophiques peuvent rendre de véritables services. M. Charma leur a montré par son exemple comment on écrit l'histoire philosophique d'une grande province. Jusqu'ici, l'alliance des Sociétés savantes avec nos professeurs des Facultés et des lycées a produit d'heureux résultats. C'est qu'entre l'Université et les Académies des départements les liens sont naturels. Que ces liens se nouent et se serrent. La vie de l'esprit, qui est l'honneur de notre pays, y gagnera de plus en plus.

Ch. Lévêque.

Digitized by Google

LES

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

ET

LES COMICES AGRICOLES.

Il a été longtemps fort à la mode en France de déprécier l'agriculture française pour exalter la supériorité de celle de nos voisins de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre ; pourtant, les faits les plus évidents donnent à ce dénigrement systématique un éclatant démenti. Depuis le commencement de ce siècle, la population de la France n'a pas cessé de s'accroître ; l'étendue du sol cultivé ne s'est pas sensiblement agrandie, et néanmoins, l'agriculture française a su faire face à tous les besoins, fournir les matières premières aux plus utiles industries. Dans cette période de plus d'un demi-siècle, on ne peut signaler que deux chertés approchant d'une disette, l'une (1816), causée par une température tellement anormale que les céréales n'avaient pas pu mûrir ; l'autre (1847), ayant également pour cause principale le dérangement passager du cours régulier des saisons. Il faut donc admettre qu'en fait l'agriculture française a su faire sortir d'une même surface cultivée une plus forte somme de produits : si ce n'est pas là progresser, on peut demander : Qu'est-ce que le progrès ?

L'institution toute moderne des *comices agricoles* a contribué plus que tout autre à hâter, et surtout à généraliser le progrès agricole en France, par cela seul qu'elle a fait sortir les agriculteurs et les propriétaires du sol de leur isolement. Il n'existait antérieurement à l'établissement des comices agricoles qu'un petit nombre de *Sociétés*

Digitized by Google

d'agriculture proprement dites; plusieurs chefs-lieux de département avaient leur *Société académique*, dont une section s'occupait plus ou moins activement d'agriculture. De toutes ces réunions, celle dont l'influence avait été la plus générale et la plus utile était la Société royale d'agriculture de Paris, fondée sous Louis XV, développée sous Louis XVI, dissoute et dispersée pendant la période révolutionnaire et le premier empire, remise sur pied à la restauration. Les phases diverses, traversées par cette grande et active association, aujourd'hui fortement constituée sous le titre de *Société impériale et centrale d'agriculture*, sont résumées en trois mots sur la légende des médailles qu'elle distribue aux lauréats de ses concours; cette légende porte en regard des trois effigies de Louis XV, Louis XVI et Louis XVIII, les mots latins : *Instituit*, *Constituit*, *Restituit*. Nul doute que les heureux résultats obtenus des efforts de cette Société, et de quelques autres existant sur divers points de notre territoire, n'aient donné naissance aux comices agricoles.

Dans l'état actuel des choses, 66 départements ont des Sociétés d'agriculture, les unes au chef-lieu, d'autres, dans des villes d'arrondissement; le nombre total de ces Sociétés est de 122 ; le département du Nord en possède 10 à lui seul : c'est celui qui en a le plus; c'est aussi celui qui renferme le plus de villes importantes. Les départements qui ont plusieurs Sociétés d'agriculture, indépendamment des comices, sont dans l'ordre alphabétique : Ain, 2. — Charente-Inférieure, 3. — Corse, 5. — Isère, 5. — Loire, 3. — Manche, 6. — Marne, 2. — Meuse, 4. — Morbihan, 4. — Nièvre, 7. — Oise, 4. — Pas-de-Calais, 6. — Seine-Inférieure, 4. — Vaucluse, 2.

Dans ceux de nos départements, où l'horticulture est le plus en honneur, il existe, en dehors des Sociétés d'agriculture, d'autres Sociétés qui bornent leurs attributions aux diverses branches du jardinage; ce sont les Sociétés d'horticulture proprement dites, dont le chiffre total en France est de 33, réparties entre les départements suivants : Ain, Aube, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Côte-d'Or, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Gironde, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Loiret, Manche, Morbihan, Moselle, Nièvre, Orne, Bas-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Somme et Vendée. Sur cette liste, les départements de la Manche, de la Seine-Inférieure et de Seine-et-Marne ont chacun deux Sociétés d'horticulture; le département de Seine-et-Oise en a trois.

Il ne faudrait pas croire que le jardinage est oublié ou négligé dans les autres départements; si l'ancienne Touraine (Indre-et-Loire)

Digitized by Google

est renommée de toute antiquité comme le jardin de la France, la France tout entière peut à aussi juste titre revendiquer celui de jardin de l'Europe. Partout où il existe une Société d'agriculture, elle a sa section d'horticulture; nulle part le jardinage n'est mis en oubli.

Mais, de toutes les réunions ayant pour but le développement normal du progrès agricole, les plus nombreuses, les plus actives, les plus fécondes en résultats heureux et continus, ce sont assurément les *comices agricoles*. La France n'en compte pas moins de 556, répartis dans l'ordre suivant : Ain, 5. — Aisne, 6. — Allier, 5. — Basses-Alpes, 3. — Ardèche, 1. — Ardennes, 5. — Ariége, 1.— Aude, 1. — Aveyron, 12. — Bouches-du-Rhône, 2. — Calvados, 5. — Cantal, 23. — Charente, 4. — Charente-Inférieure, 5.—Cher, 7. — Côte-d'Or, 21. — Côtes-du-Nord, 38.—Dordogne, 9.—Doubs, 13. — Drôme, 1. — Eure, 6. — Eure-et-Loir, 4. — Finistère, 22. — Gard, 3. — Gers, 4. — Gironde, 6. — Hérault, 1. — Ille-et-Vilaine, 36. — Indre, 2. — Indre-et-Loire, 2. — Isère, 3. — Jura, 4. — Loir-et-Cher, 3. — Loire, 3. — Haute-Loire, 1. — Loire-Inférieure, 14. — Loiret, 4. — Lot-et-Garonne, 5. — Lozère, 2. — Maine-et-Loire, 12. — Manche, 4. — Marne, 3. — Haute-Marne, 27. — Mayenne, 16. — Meurthe, 5. — Meuse, 4. — Morbihan, 23. — Moselle, 4. — Nièvre, 4. — Nord, 2. — Oise, 4. — Orne, 5. — Pas-de-Calais, 1. — Puy-de-Dôme, 7. — Bas-Rhin, 9. — Haut-Rhin, 7. — Rhône, 4. — Haute-Saône, 9.— Saône-et-Loire, 7. — Sarthe, 18. — Seine-Inférieure, 5. — Seine-et-Marne, 5. — Seine-et-Oise, 2.— Deux-Sèvres, 7. — Somme, 5. — Tarn, 4. — Tarn-et-Garonne, 24. — Var, 2. — Vendée, 12. — Vienne, 10. — Haute-Vienne, 2. — Vosges, 6. — Yonne, 5.

Les départements des Hautes-Alpes, de l'Aube, de la Corrèze, de la Corse, de la Creuse, des Landes, du Lot, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, de la Seine et de Vaucluse, n'ont pas de comices agricoles. La Corrèze, les Basses-Pyrénées et les Hautes-Pyrénées n'ont aucune espèce d'association agricole.

Dans ceux qui sont le mieux organisés sous ce rapport, il y a au chef-lieu un comice de département; puis, des comices d'arrondissement et des comices de canton. Quelques-uns compensent leur petit nombre par le chiffre élevé de leurs membres; ainsi, le Var n'a que deux comices agricoles; mais celui de Toulon seul (auquel appartient l'auteur de cet article), compte habituellement au delà de 200 membres presque tous assidus aux séances mensuelles, et jaloux de concourir au progrès dans la mesure de leurs moyens d'action.

Digitized by Google

En prenant pour moyenne la moitié de ce chiffre, ce qui est très-près de la réalité, on trouve que les comices comptent au delà de 55,000 membres, et les Sociétés d'agriculture, au delà de 6,000 ; ce qui porte à plus de 61,000 le nombre des cultivateurs ou propriétaires régulièrement associés pour faire fleurir en France les diverses branches de l'agriculture : ce chiffre est éloquent.

Pendant quelques années après l'établissement des comices agricoles, cette institution eut de la peine à s'implanter dans les mœurs de la population rurale. Beaucoup d'entre ces associations fonctionnèrent, les unes médiocrement, les autres mal ; d'autres ne fonctionnèrent pas du tout. Il arriva assez souvent au président et au secrétaire d'un comice, composé de cent à cent cinquante membres, de s'assembler tout seuls et de lever la séance faute de membres présents. Mais, peu à peu, leur action finit par s'étendre et se régulariser, à mesure qu'elle fut mieux comprise. Presque tous célébrèrent annuellement des fêtes agricoles très-suivies ; leur rapports avec le ministère de l'agriculture leur donnèrent de la consistance en même temps qu'un puissant point d'appui. Tous ou presque tous reçurent par cette entremise un subside de l'Etat, qui, joint au produit des cotisations, fournit aux comices agricoles les moyens de mettre au concours des médailles d'une certaine valeur et des primes en argent pour les vainqueurs dans les concours de charrue, ainsi que pour les serviteurs à gages restés pendant une longue suite d'années attachés à la même exploitation.

On peut affirmer sans aucune exagération que la vulgarisation, en France, des meilleurs instruments aratoires et des bonnes méthodes, pour s'en servir avec avantage, est l'œuvre des comices agricoles. Pour éviter d'entrer à ce sujet dans de fastidieuses répétitions, on se borne à rapporter ici la manière de procéder du comice agricole de Toulon (Var), placé dans des conditions très-défavorables, dans un pays où le commerce maritime attire à lui presque tous les capitaux et la grande majorité des hommes actifs.

A une époque déjà ancienne, en 1840, le comice agricole de Toulon, au moyen de cotisations et du concours généreux de quelques-uns de ses membres les plus riches, était parvenu à réunir dans un local loué à cet effet, près de la porte d'Italie, toute une collection d'instruments aratoires inconnus dans le pays, choisis parmi ceux que les cultivateurs les plus expérimentés avaient jugé convenir le mieux à l'agriculture de l'arrondissement. Tout cultivateur, en adressant au secrétariat du comice une demande qui n'était qu'une simple formalité, obtenait le prêt gratuit de chacun de ces instruments dont

Digitized by Google

il désirait faire l'essai. On délivrait en même temps une instruction écrite sur la manière de les faire fonctionner; la seule obligation imposée à ceux qui profitaient de cette facilité était celle de rapporter en bon état les instruments empruntés, c'est-à-dire de les faire réparer dans le cas où, en les essayant, ils auraient été détériorés. Prévoyant un obstacle sérieux résultant de la difficulté de faire convenablement réparer des instruments aratoires étrangers aux usages du pays, par des ouvriers peu familiarisés avec ce genre de travail, le comice agricole de Toulon avait engagé, moyennant une indemnité et la clientèle assurée de ses membres, un habile ouvrier mécanicien longtemps attaché à une fabrique d'instruments aratoires perfectionnés, à venir s'établir près de Toulon, où cet homme intelligent faisait d'excellentes affaires. En peu d'années, les instruments aratoires, informes et surannés, le *fourcas* romain, l'*aramon* phocéen, seuls usités dans le pays depuis plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, commencèrent à perdre du terrain. La charrue Dombasle, la charrue fouilleuse, l'extirpateur griffon, le buttoir, devinrent d'un usage vulgaire, soit pour les labours en plaine, soit pour les façons à donner entre les ceps de vigne, ainsi que dans les plantations de mûriers et d'oliviers; ce fut toute une révolution dans la pratique agricole de l'arrondissement.

Ce n'est point là un fait isolé; la grande majorité des comices agricoles, prenant en considération les côtés les plus défectueux de l'agriculture dans chaque arrondissement, a suivi la même marche que le comice agricole de Toulon, sous d'autres rapports, avec des succès du même genre.

Dans plusieurs départements, la principale attention des comices agricoles et des Sociétés d'agriculture s'est portée vers la tenue des exploitations rurales. Pour travailler efficacement à rendre cette tenue moins négligée, on a imaginé d'instituer des commissions de visite des fermes. Ces commissions vont plusieurs fois par an, à des époques indéterminées, au moment où les cultivateurs les attendent le moins, visiter dans le plus grand détail toutes les parties des fermes ou des métairies, aussi bien l'étable, la laiterie et la basse-cour, que les vignes et les champs cultivés. De retour de leurs tournées d'inspection, les commissions de visite adressent des rapports circonstanciés aux comices dont elles font partie; sur les conclusions de ces rapports, les comices décernent aux chefs des exploitations, dont l'ensemble a été trouvé dans l'état le plus satisfaisant, des médailles toujours très-enviées; les valets de charrue les plus habiles, les filles de basse-cour les plus soigneuses reçoivent par la même oc-

Digitized by Google

casion des primes en argent proportionnées à leur mérite relatif. Ce mode d'action des comices agricoles est d'une portée incalculable; comme à chaque instant on peut s'attendre à recevoir la visite d'une commission, chacun se tient sur ses gardes; toute négligence, fût-elle depuis longtemps enracinée dans les habitudes locales, disparaît comme par enchantement.

Chaque comice s'applique à modifier son action et à lui donner un caractère conforme aux conditions économiques de sa circonscription. Dans les pays d'élève du gros bétail, des taureaux des meilleures races, soit pures, soit croisées, sont mis, par les soins des comices et à leurs frais, à la disposition des éleveurs.

Dans l'Isère et dans les Deux-Sèvres, où l'élève du cheval et du mulet tient dans l'agriculture locale une place prépondérante, les comices agricoles stimulent, par des moyens et des sacrifices du même genre, la multiplication et le perfectionnement des meilleures races de chevaux et de baudets étalons pour la *mulasse*. D'autres comices, en raison du nombre et de la position de fortune de leurs membres, ont pu s'imposer, dans l'intérêt du progrès, des charges plus lourdes encore. Dans Saône-et-Loire, les comices ont pris à bail des fermes dans les plus mauvaises conditions possibles, afin de démontrer clairement de quelle manière on en peut tirer parti; car, comme dit le proverbe flamand : « De mauvaise terre, il n'y en a point; il n'y a que de mauvais cultivateurs. » Ces fermes ont été confiées à des colons à gages, agissant sous la direction de commissions déléguées à cet effet par les comices. Le succès des opérations de cette nature équivaut à l'enseignement agricole le plus efficace; c'est une leçon permanente à laquelle tout l'arrondissement peut assister et dont chacun peut vérifier les résultats.

Dans Eure-et-Loir, le comice de Chartres a pris l'heureuse initiative d'une mesure d'une grande portée; il a mis au concours des médailles d'une valeur importante pour ceux d'entre les propriétaires qui accordent à leurs fermiers des baux à très-long terme, jugés éminemment utiles au perfectionnement de la grande culture. Les comices agricoles ont recours à d'autres procédés dans les cantons où ils ont à combattre l'absence de lumières chez les cultivateurs, et leur attachement profond à des coutumes agricoles défectueuses, mais consacrées par le temps, ce qui rend très-difficile l'introduction des améliorations. C'est ainsi que, dans le Morbihan et dans le Finistère, les comices agricoles des cantons maritimes, pays arriéré de plusieurs siècles, où l'idiome celtique est seul en usage, et où le français est considéré comme une langue étrangère, ont eu

Digitized by Google

l'excellente idée de faire recueillir et transporter, à leurs frais, dans l'intérieur des terres, des quantités considérables de *goëmon*, engrais marin d'une grande puissance fertilisante. Les comices agricoles font faire des distributions gratuites de cet engrais aux cultivateurs, à condition qu'ils adopteront l'emploi d'instruments aratoires et de procédés de culture plus perfectionnés que ceux en usage dans le pays de temps immémorial.

Beaucoup de Sociétés d'agriculture et de comices agricoles publient des recueils, les uns mensuels, les autres trimestriels, dont la plupart n'offrent qu'un intérêt local et ne contiennent guère que le résumé des opérations des réunions agricoles qui les distribuent à leurs membres. Plusieurs offrent néanmoins un intérêt plus général, et l'on peut dire que leur ensemble présente le tableau le plus exact et le plus complet de l'état actuel de l'agriculture en France et même à l'étranger. C'est ainsi, par exemple, que la *Revue agricole et industrielle*, organe mensuel de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes, a donné, il y a quelques années, un tableau très-exact de l'agriculture toute pastorale du nord de la Hollande, dans une occasion très-digne d'être signalée. La Société de Valenciennes avait envoyé à Alkmaar, en Hollande, une commission chargée d'acheter de bons reproducteurs de la race bovine hollandaise, race excellente laitière, et qui passe à juste titre pour s'être conservée, dans toute la pureté de son type primitif, dans l'arrondissement d'Alkmaar (Hollande septentrionale). En rendant compte du résultat de leur mission, les délégués de la Société de Valenciennes donnent les détails les plus précis sur le régime auquel sont soumis les bestiaux dans la Nord-Hollande, la manière d'en utiliser les produits, les foires et marchés où l'on peut s'en procurer les meilleurs spécimens; ils y joignent la description des mœurs agricoles et de la manière de vivre des paysans hollandais. La *Revue agricole et industrielle de Valenciennes* contient souvent des rapports et des articles originaux de la même valeur. Dans la même région agricole, le bulletin du comice d'Amiens, sous le titre du *Cultivateur de la Somme*, a surtout pris à tâche de prêcher le perfectionnement des bons instruments aratoires et la réforme des mauvais, et le succès a couronné ses efforts.

Dans l'Oise, le *Musée agricole*, publié par les soins du comice de Clermont (Oise), donne fréquemment d'excellents articles sur les cultures propres à son arrondissement, spécialement sur la culture en grand de l'asperge, source de richesse partout où le placement de ses produits est assuré.

Digitized by Google

Dans la région de l'Est, les publications les plus importantes émanant des comices sont le *Bulletin agricole* du comice de Lons-le-Saulnier (Jura), le *Cultivateur de la Champagne* et le *Bulletin du Jura.*

Dans la région du Centre, pays où il reste énormément de progrès à réaliser, le *Bulletin de la Société d'agriculture de la Creuse* propage le reboisement des hauteurs; il s'applique aussi à faire ressortir l'utilité de l'emploi du guano pour suppléer à l'insuffisance des fumiers dont la rareté est la grande plaie de l'agriculture locale. La culture de la vigne tient naturellement la principale place dans le *Journal d'agriculture de la Côte-d'Or*, organe de la Société d'agriculture de ce département.

Mais c'est surtout dans la région du midi de la France que les publications agricoles, émanant des comices et des Sociétés d'agriculture, sont nombreuses et substantielles. Nous devons une mention toute spéciale à la *Revue agricole et horticole* du Gers, où nous avons remarqué des travaux importans sur les assolements, et au *Recueil agronomique* de Tarn-et-Garonne dont les derniers numéros contiennent un rapport parfaitement exposé sur l'usine de M. Leplay, au Mas-Grenier, pour l'exploitation du sorgho à sucre, branche nouvelle d'industrie rurale qui promet d'être très-productive dans un avenir prochain.

On ne peut trop insister sur le bien immense produit par ces publications que tout le monde lit dans un département, et grâce auxquelles aucun travail utile, aucun effort individuel dans le sens du progrès ne peut tomber dans l'oubli. Le cultivateur qui habite un département éloigné de la capitale peut ne jamais entendre parler des articles, excellents d'ailleurs, que publient les journaux agricoles imprimés à Paris; il ne peut pas ne pas lire le recueil publié par les soins du comice ou de la Société d'agriculture dont lui et ses voisins font partie.

Dans ce rapide aperçu des travaux des Sociétés d'agriculture et des comices agricoles, véritables piliers de l'agriculture française à notre époque, nous n'avons pu donner qu'une idée fort imparfaite des services immenses et continus que rendent ces associations, si dignes de l'appui et des encouragements qu'elles reçoivent de l'Etat; nous croyons en avoir dit assez pour appeler sur elles l'attention de tous les hommes sérieux; il suffira de rappeler en terminant cette vérité prépondérante : ce sont les comices qui concourent le plus efficacement à faire sortir l'abondance du sol français de mieux en mieux cultivé : le sol, c'est la patrie.

A. Ysabeau.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

Histoire de l'Eglise du Mans, par le R. P. *Dom Paul Piolin*, Bénédictin de la congrégation de France. Tome I-3. Paris, chez Julien, Lanier et Cie.

Le Maine a été étudié dans tous les sens. M. Cauvin nous a donné une géographie ancienne du diocèse du Mans, et une statistique de l'arrondissement; — M. Richelet, le Mans ancien et moderne; — M. Hucher, un Essai sur les monnaies; — Le Paige, un Dictionnaire historique du Maine et du Perche, un Dictionnaire de la Sarthe. Nous devons à M. Haureau une Histoire littéraire du Maine; — à M. l'abbé Guillois, les Vies des saints de l'Eglise du Mans; — à M. l'abbé Voisin, les Polyptiques de cette Eglise : — M. Hochet a publié une Histoire des confréries du l'Eglise du Mans; — M. Cauvin, des Recherches sur les établissements de charité; — M. Gérault, une Notice remarquable sur Erron. Nous ne parlerons pas d'une foule de Mémoires particuliers et nous arrivons à l'*Histoire de l'Eglise du Mans*, par Dom Piolin.

Au dix-septième siècle, Le Corvaisier de Courteilles et Dom Jean Bondonnet avaient publié des Vies des évêques du Mans, mais leurs ouvrages sont loin de se trouver à la hauteur de la critique moderne. L'histoire de Dom Piolin est de beaucoup supérieure. Nous ne la possédons pas encore en entier. Trois volumes ont paru : le

Digitized by Google

premier, en 1851 ; le troisième, en 1856. Si cette publication marche lentement, l'auteur, du moins, profite du temps qui s'écoule pour enregistrer dans ses pages les découvertes de chaque jour.

On ne peut trop encourager les ouvrages de la nature de celui de Dom Piolin. Ecrire l'histoire d'un diocèse ; remonter à son origine ; — suivre ses développements à travers les siècles ; — faire ressortir l'influence des hommes qui le dirigèrent ; — initier à leurs pensées, à leurs actes, à leurs efforts pour le bien, c'est composer une des pages de l'histoire universelle de l'Eglise et montrer un des côtés de son action bienfaisante sur le monde ; — c'est arracher quelquefois à l'oubli, et placer sous nos regards les hommes qu'elle associa à son œuvre, et qui furent grands, parce que, remplis de l'esprit de Dieu, ils s'élevèrent à la hauteur de leur mission.

Autant que tout autre, le diocèse du Mans compte parmi ses pontifes au nombre des coopérateurs qui se groupèrent à leurs côtés, et au sein des populations qu'ils évangélisèrent, des personnages vraiment remarquables. Voilà pourquoi ou trouvera des charmes à lire l'ouvrage de Dom Piolin. Si le savant Bénédictin sait toujours satisfaire aux exigences de la critique historique ; — s'il ne néglige aucune recherche pour nous guider d'un pas sûr parmi ces populations du moyen âge, qui s'arrachent avec peine aux ténèbres de la superstition et de la barbarie ; — s'il n'accueille jamais sans un sévère examen les légendes qui se formèrent dans ces siècles, on voit qu'il est heureux d'avoir à retracer souvent de grandes vertus, de nombreux dévouements à la cause de la civilisation, des sciences, des lettres et des arts, — heureux aussi de rendre leur auréole de gloire à des fronts dont on avait laissé tomber la couronne.

Ce qui ajoute un intérêt puissant à l'ouvrage de Dom Piolin, c'est qu'il ne se borne pas à nous donner la biographie des évêques du Mans. Il a fécondé, ou plutôt il a embrassé son sujet dans toute son étendue. Comme l'Eglise, loin de s'enfermer dans la direction des âmes, étendait alors partout son influence ; — comme elle avait la main sur les consciences et dans les événements publics ; — comme le mouvement social partait à la fois de son sein et de la demeure des princes temporels, Dom Piolin nous la montre mêlée à tout, mais surtout, pour les adoucir, quand elle n'en était pas la victime, aux luttes sanglantes de l'époque. Pas un événement, dans l'ordre civil ou religieux, qu'il n'indique ; — pas une institution ou un monument dont il ne rappelle l'origine ; — pas un personnage de valeur dont il n'étudie l'influence. Ainsi les princes spirituels et temporels avec leurs alliances ou leurs collisions ; — les phases di-

Digitized by Google

verses de la prospérité et de l'affaiblissement de cette province ; — ses déchirements intérieurs et ses luttes avec les peuples voisins, tout passe sous nos yeux dans une suite de tableaux assez rapides et d'un style, en général, assez coloré. On peut donc regarder l'ouvrage de Dom Piolin comme une histoire religieuse, politique, archéologique et littéraire du Maine.

En tête de cette *Histoire de l'Eglise du Mans* se trouve une *Introduction* que nous devons signaler. Dans ce travail, Dom Piolin détermine la valeur des sources qu'il a consultées, l'époque de l'établissement du christianisme dans les Gaules et spécialement dans le Maine, enfin l'ordre de succession des évêques du Mans jusqu'au commencement du huitième siècle. Le second de ces trois points a soulevé plus d'une controverse. Aussi l'auteur le traite-t-il avec soin, sans toutefois entrer dans tous les détails qu'on pourrait désirer. Nous regrettons qu'il n'ait pas cru devoir réunir tous les textes favorables à sa thèse. Quelques esprits la trouvent faible ; il les eût, sans doute, convaincus. Il faut le reconnaître cependant, il apporte des autorités graves, et quiconque abordera cette question sans préjugés ne pourra douter que le christianisme n'ait pénétré dans la Gaule dès le premier siècle. Mais, nous le répétons, il y a des intelligences difficiles qui ne se rendent qu'à une lumière accablante ; aussi doit-on leur en ouvrir largement les sources. Comme il n'y a pas de plus beau triomphe que celui de la vérité, rien ne doit être négligé lorsqu'elle est en jeu. Pour ce qui nous concerne, nous admettons ces deux propositions de Dom Piolin : 1° la foi chrétienne a été établie, dans la Gaule, dès le premier siècle de notre ère ; 2° saint Julien, le fondateur de l'Eglise du Mans, a reçu sa mission de saint Pierre ou de saint Clément, Toutefois, nous sommes loin de nous le dissimuler, Dom Piolin rencontrera des résistances qu'il eût détruites en se montrant plus complet.

On trouve dans le premier volume, à la suite de cette *Introduction*, les vies et les actes des dix-neuf évêques du Mans. Treize d'entre eux portent le titre de *saint* : — un, celui de *vénérable* ; un autre est appelé *bienheureux*. Dom Piolin signale plusieurs lacunes dans les sources historiques de cette première période. Les unes se rapportent à la seconde moitié du deuxième siècle. C'était l'époque des persécutions suscitées par les empereurs romains. Il faut ajouter à cette opposition sanglante celle des Saxons qui ne fut pas moins destructive. Plus tard, vers la fin du quatrième siècle, eurent lieu les invasions des barbares du Nord. De là, une nouvelle lacune. A la suite de ces événements désastreux pour la religion,

Digitized by Google

paraît avoir été fondé le royaume franc dont le Mans devint la capitale. Enfin, après l'épiscopat de Scienfroy (560), le premier évêque barbare porté par l'ambition sur le siége du Mans, se présente une vacance de plusieurs années. Dom Piolin croit pouvoir expliquer, avec ces lacunes, comment les dix-neuf évêques dont il écrit la vie, nous conduisent jusqu'au commencement du huitième siècle.

Le second volume embrasse une période de 235 ans, depuis l'an 725 jusqu'à l'an 960. Pendant cet espace de temps, quatorze évêques occupent le siége du Mans. Nous ne trouvons dans le troisième volume que la vie de sept évêques qui gouvernent cette Eglise pendant 165 ans (960-1125). Ces dernières biographies, plus étendues que les précédentes, indiquent assez que les documents à consulter deviennent plus nombreux et plus certains, Dom Piolin en tire un excellent parti pour son œuvre; elle se développe et gagne beaucoup en intérêt. Si les évêques qu'il nous fait connaître ne portent pas en aussi grand nombre le titre de *saint*, ils n'en donnent pas moins, pour la plupart, le spectacle d'une vie de dévouement et de vertu.

En parcourant ces volumes, on est frappé des efforts incessants des évêques de cette province pour répandre les bienfaits inséparables de la religion et de la civilisation. Mais que de combats à livrer, que de difficultés à vaincre! Voici d'abord la lutte contre le paganisme des villes et le druidisme des campagnes. De ce côté surtout la résistance fut vive, opiniâtre. « La prédication dans les campagnes offrait, dit Dom Piolin, un genre de difficultés tout particulier, le missionnaire du vrai Dieu s'y trouvait en face d'un système religieux différent de celui qui était dominant dans les cités; c'était presque exclusivement le druidisme. Cette religion, plus mystérieuse que celle des Romains, était aussi bien autrement vivace dans l'esprit et les habitudes des peuples. Poursuivis par les édits des empereurs dont ils avaient balancé l'autorité dans les Gaules, les druides étaient venus se cacher avec leurs mystères prohibés, dans les vastes forêts et dans les landes qui couvraient, en majeure partie, le sol de la province. Le peuple leur était attaché de cette affection puissante que commandent des services réels, une science supérieure, et aussi par la haine que les populations des Armoriques portaient à la nation conquérante (1). »

Le zèle des premiers propagateurs de l'Evangile, leur sainteté,

(1) *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. I, pages 13-14.

Digitized by Google

leur puissance surnaturelle triomphèrent de ces obstacles. On les voit frapper les esprits par des prodiges dont le souvenir est resté dans les traditions et dans les monuments publics (1). Ils s'attachent aussi, dès l'origine, à ouvrir, autour de leurs églises, des centres d'instruction où s'enseignent, avec les vérités de la religion, les éléments des lettres sacrées et profanes, où se forment des chrétiens dont ils font leurs coopérateurs, et qui les remplacent plus tard. Pour éprouver l'œuvre naissante, la persécution ne manque pas : tous les coups qu'elle frappe à Rome font des victimes dans le Maine ; mais là aussi le sang des martyrs devient une semence de chrétiens. L'Evangile se propage donc sous le fer des persécuteurs. Paraissent, vers le milieu du quatrième siècle, les conquérants du Nord, les Saxons, ces sectateurs d'Odin, qui portent une haine particulière à la religion du Christ (2). Un instant ils l'arrêtent dans son développement et renversent tout ce qu'elle a édifié. Elle compte cependant encore de glorieux propagateurs, notamment Saint Beatus. Puis, quand le torrent est passé, quand il a même été dompté sur certains points, les apôtres du Christ se remettent publiquement à l'œuvre. Ils recommencent un travail qui pourra bien éprouver encore des temps d'arrêt, qui devra plus d'une fois subir l'effort de la tempête, avancer lentement pendant des jours d'une obscurité profonde, mais qui cependant se continuera avec succès à travers les siècles, favorisé quelquefois et souvent entravé par les princes temporels.

Les évêques qui dirigent ce mouvement s'appuient avant tout sur Dieu, puis, comme nous l'avons dit, sur deux moyens qui concourent puissamment aux progrès de la civilisation : la multiplication des monastères, la propagation des lettres et des arts.

Il y aurait à faire une longue liste des monastères qui ont couvert

(1) Telle fut la source miraculeuse que saint Julien, le premier évêque du Mans, fit jaillir à la porte de cette ville. C'est un des miracles les plus anciens opérés dans cette contrée. Il est attesté par les monnaies de la province, par les sceaux et les contre-sceaux des évêques et du chapitre. Voy. M. Hucher, *Monnaies du Maine*, p. 726, pl. IV, fig. XVI.

(2) « Au milieu de ces invasions, dit Dom Piolin, la religion souffrit beaucoup dans les trois cités qui composent le territoire actuel du diocèse du Mans. Une d'elles, *Vagoritum*, chef-lieu des Arviens, fut complétement détruite ; — *Nœodunum*, capitale des Diabluites, eut peine à se relever des coups qui lui furent portés ; — *Suindinum*, la ville des Cénomans, résista un peu mieux. On a trouvé dans le Perche la place de plusieurs cités détruites à cette époque, comme l'indiquent les médailles ensevelies sous leurs ruines. » *Hist. de l'Egl. du Mans.*

Digitized by Google

le territoire du Maine. La première idée de ces communautés religieuses paraît contemporaine de l'établissement du christianisme dans cette contrée. Elles n'ont pas, sans doute, dès cette époque, l'organisation qu'elles recevront plus tard, mais le germe en est jeté. Ne fait-on pas remonter à l'épiscopat de Turibe, le second évêque du Mans, l'origine de la collégiale de Saint-Calais ? Ces monastères, d'ailleurs, ne tardèrent pas à être soumis à des règles. Vers le milieu du cinquième siècle, il est statué, dans une assemblée d'évêques réunis à Angers, « que les moines qui désertent la voie qu'ils ont embrassée, et qui, sans lettres testimoniales, sans affaires certaines, parcourent des provinces étrangères, s'ils ne s'amendent pas, ne seront reçus à la communion ni par leurs abbés, ni par les prêtres. Bientôt après il leur est défendu de quitter la communauté pour vivre en des cellules séparées, » Ces canons n'étaient que le développement d'une législation plus complète et plus ancienne. A cette époque, il y avait déjà sur le territoire du Mans beaucoup de monastères où l'on pratiquait les vertus évangéliques dans ce qu'elles ont de plus parfait. L'auteur de la vie de saint Principe qui mourut vers l'an 511, loue cet évêque d'avoir reproduit constamment les mœurs et la vie des communautés religieuses. Leurs membres s'employaient avec zèle à évangéliser les campagnes. L'un deux, sous le nom de Chorévêque, se trouvait revêtu du même caractère sacramentel que les évêques auxquels cependant il devait rester soumis.

Mais ce fut surtout pendant l'épiscopat de saint Victorius (511-530) que les monastères se multiplièrent dans le Maine. La vie claustrale trouva dans saint Paterne, évêque d'Avranches, et dans saint Scubilio deux propagateurs ardents. Ils avaient parcouru les territoires de Coutances, d'Avranches, de Bayeux et de Rennes, lorsqu'ils allèrent la développer chez les Cénomans (1). Bientôt les profondes solitudes du

(1) « La simplicité des mœurs claustrales gagnait, dit dom Piolin, les populations des campagnes. Les monastères de ce temps-là se composaient de quelques cabanes grossièrement construites, en proportion du nombre des solitaires; au milieu se trouvait un petit oratoire où l'on célébrait les offices. Il y avait un enclos dans lequel on cultivait de l'orge, du seigle, des légumes et quelquefois un petit plant de vigne, pour avoir le vin nécessaire au saint sacrifice et aux besoins des moines, en y faisant paître quelques vaches, dont le lait servait à la nourriture des habitants, et aussi quelques volailles dont la chair n'était point jugée contraire au principe de l'abstinence. Les vêtements étaient de peau de chèvres et de brebis ; la laine était laissée dans sa couleur naturelle. L'ameublement des

Digitized by Google

Maine, la paix dont il jouit sous Childebert, la protection accordée aux communautés par la reine Ultrogothe, sa femme, les guerres qui désolaient l'Auvergne, attirèrent vers cette contrée un nombre considérable de moines. Le monastère de saint-Calais remonte à cette époque. Il eut pour fondateur l'abbé saint Karilef, chassé de l'Auvergne par les troubles civils. Comme la famine régnait alors dans l'Orléanais, son cloître devint l'asile de tous les pauvres, transformation des plus fréquentes.

Il ne nous est pas possible de signaler ici tous les saints fondateurs de monastères, contemporains ou successeurs de saint Karilef. L'impulsion se trouvait donnée. Les maisons religieuses avaient les sympathies des peuples et des puissants de la terre. Souvent les princes allaient y ensevelir les restes d'une vie dissipée. Ceux que leurs goûts retenaient au milieu du monde regardaient comme un devoir d'enrichir de leurs dons ces maisons de Dieu et des pauvres. De là, les chartes et les donations si fréquentes à partir de cette époque. Elles portèrent les monastères à un haut degré de puissance. La plupart ont, à plus d'un titre, laissé un nom célèbre. Qu'il nous suffise de citer les abbayes de la Couture, d'Evron, de Marmoutier, de la Trinité, de Saint-Vincent de Houlay, de Saint-Aubin, de Saint-Serge, de Solesmes, etc.

Si ces monastères étaient, avec les écoles établies autour des églises, des foyers de lumière, des retraites où venaient se retremper les âmes que l'air du monde avait affaiblies, des solitudes où l'on s'élevait à la sainteté la plus haute, ils renfermaient aussi de nombreux et infatigables travailleurs qui défrichaient les landes et les bois, fécondaient les lieux arides, polissaient et nourrissaient de leurs sueurs les populations. La propagation des monastères fut, dit M. de Pétigny, le meilleur moyen d'assurer l'œuvre de civilisation et de défrichement, commencée par les évêques du Mans... Les prieurés étaient les chefs-lieux des exploitations rurales dont se composaient les domaines monastiques; ce sont ces établissements qui ont porté la culture jusque dans le fond des vieilles forêts de la

cellules répondait à cette simplicité : les disciples de saint Martin n'avaient à lui offrir, quand il venait les visiter, qu'un peu de paille pour se reposer pendant la nuit. Les moines consacraient leur vie à la psalmodie et à la prière mentale, à la lecture et à la prédication de l'Evangile, à l'éducation des enfants et au travail des mains. » *Hist. de l'Egl. du Mans*, t. I, p. 152-153.

Digitized by Google

Gaule ; beaucoup de nos villages et même de nos villes doivent leur existence à un prieuré (1).

Ces monastères, il est vrai, ne restèrent pas toujours à la hauteur de leur mission. Avec la richesse, le luxe et la corruption les envahirent. Au temps du vénérable Hildebert, un des derniers évêques dont parle Dom Piolin (2), le mal était fort avancé dans quelques-uns. Ce prélat, comme ses prédécesseurs, lutte énergiquement pour en arrêter les progrès. Il faut lire ses lettres et ses sermons aux moines, si l'on veut se faire une idée du zèle qu'il déploie à cet égard (3). Le succès couronnera-t-il toujours ses efforts? On voudrait pouvoir le croire. Toujours est-il que les évêques du Mans, en favorisant le développement des communautés religieuses, avaient servi la cause de la civilisation.

Ils exercèrent, pour la plupart, une influence non moins féconde sur la propagation des études littéraires dans le Maine. L'établissement de l'école catéchismale du Mans paraît remonter à saint Julien. A de brillantes vertus, cet évêque joignait une grande connaissance des saintes lettres et une vive ardeur pour les répandre. Ses successeurs l'imitant, l'école catéchismale du Mans devint une des plus florissantes du moyen âge. Souvent elle eut pour directeurs des hommes portés ensuite sur le siége épiscopal par leurs sciences et par leurs vertus. Citons parmi ces propagateurs des études dans le clergé et dans les monastères, saint Victorius (4) (422-490) et saint Principe (497-511), disciples de saint Martin et de saint Rémi. — Saint Bertrand (586-623) qui, formé dans l'école de la cathédrale de Paris, une des plus célèbres de l'époque, sut allier aux sciences ecclésiastiques, la littérature, la poésie et la jurisprudence; le vénérable Aiglibert (670-724), archichapelain de Thierry III, longtemps directeur de l'école du Palais, le prélat le plus distingué du royaume par ses succès dans l'enseignement et par ses qualités administratives; saint Aldric (834-857), dont les travaux littéraires et lithurgiques firent rejaillir un vif éclat sur l'école de son église cathédrale; Adalmonde et ses investigations incessantes qui sauvèrent, à l'approche des invasions normandes, sous l'épiscopat de Robert (856-885), tant de précieux restes de l'antiquité; l'évêque Hoël (1082-1097) et les bril-

(1) De Pétigny, *Hist. archéologique du Vendômois*, p. 179.

(2) Dom Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*, t. III, p. 430-628.

(3) Cf. notre thèse *De Venerabilis Hildeberti vita et scriptis*, p. 65 et suiv. Paris, Durand.

(4) Châteaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, t. I, p. 91.

Digitized by Google

lants élèves ou maîtres de l'école de sa cathédrale ; Baudri, abbé de Bourgueil, le chanoine Radulphe, Geoffroy de Mayenne, plus tard évêque d'Angers ; un autre Geoffroy qui, faisant représenter en Angleterre, dans son école de Dunestaple, des tragédies empruntées aux livres saints et à l'histoire de l'Eglise, inaugura le théâtre chrétien au moyen âge (1) ; le vénérable Hervé, auteur de commentaires sur la plupart des livres saints, et surtout Hildebert de Lavardin. Hoël l'avait appelé de l'abbaye de Cluny, où il s'était retiré après avoir suivi, dit-on, les leçons de Béranger à Tours. Il le plaça à la tête de son école, et son enseignement dura au moins pendant dix-sept ans.

Hildebert est une des figures les plus brillantes de l'époque. Dom Piolin l'étudie avec une sorte de prédilection. Comme il ferme la liste des évêques dont l'historien de l'Eglise du Mans raconte la vie, on nous permettra de nous y arrêter. Il peut d'ailleurs donner une idée du développement des études à cette époque.

Entre les titres de gloire d'Hildebert, il faut placer son amour des lettres et son goût éclairé pour l'antiquité. Cicéron, Virgile, Horace, Senèque ne lui sont pas moins familiers que saint Augustin et les pères de l'Eglise. Il a abordé tous les genres de composition : poésies, fables, épîtres, traités philosophiques, etc. Si ses poésies sont souvent entachées des défauts de son siècle, elles expriment parfois la pensée sous la forme d'une latinité assez pure. Une de ses productions poétiques que M. Ampère a signalée, c'est le poëme sur Mahomet. Il nous rappelle les fictions que le moyen âge aimait à mêler sur ce sujet au récit de l'histoire. Les sermons d'Hildebert, souvent pleins de force et de véhémence, mériteraient d'être plus connus. Dans sa théologie, où il parcourt tous les dogmes de la foi, il se montre un des plus dignes précurseurs de saint Thomas. En philosophie, s'il ne faut pas, comme Tenneman, le regarder comme un métaphysicien du premier ordre et le placer au-dessus de saint Anselme, on doit, au moins, lui reconnaître un mérite réel. S'il ne produit pas des idées nouvelles, il enchaîne avec art celles qu'il présente, et il sait les opposer aux erreurs les plus répandues à cette époque. On remarque surtout les rapports qu'il établit entre la raison et la foi ; ses preuves de l'existence et des attributs de Dieu, etc. Longtemps avant Descartes, il nous montre comment de la connaissance de l'homme on s'élève à celle de la divinité : c'est l'argument psychologique qui pourra plus tard être développé avec plus de vigueur et

(1) Tenneman, *Manuel de l'hist. de la philos.*, t. I, p. 145, tr. Cousin.

Digitized by Google

d'étendue, mais qui n'échappe pas à Hildebert. Plus d'une idée de Malebranche se trouve aussi en germe dans cet évêque du XIe siècle. Son *Traité de philosophie morale* nous offre les pensées les plus belles de Cicéron, de Sénèque, de Virgile, d'Horace, de Juvénal, de Lucain, etc. Tout ce que l'antiquité païenne a enseigné de plus pur et de plus élevé, Hildebert le connaît et l'admire : il le coordonne et compose ainsi un traité qui, sans doute, n'est pas complet, mais qui frappe par son ensemhle. On peut dire aussi qu'il contribue à détruire le reproche d'ignorance si longtemps adressé au XIe siècle. D'après ses détracteurs (1), on aurait alors peu connu les auteurs latins. Déjà M. Ampère avait protesté contre ce jugement, il nous avait montré la fin du XIe siècle comme étant l'époque d'une véritable renaissance; il voyait se produire une connaissance plus générale de l'antiquité, par suite une plus grande vigueur de pensée et une nouvelle impulsion donnée aux arts; le latin de Béranger, d'Hildebert et de Marbode lui révélaient un commerce assidu avec les chefs-d'œuvre de Rome (2). Le traité de philosophie morale d'Hildebert, composé presque tout entier de phrases et de vers puisés dans les philosophes et dans les poëtes de Rome (3), donne à ces idées une confirmation éclatante. L'art avec lequel s'enchaînent ces textes divers et si nombreux nous indique aussi un esprit qui possède son sujet, qui sait où il doit placer chaque phrase, chaque vers, pour en former un tout qui réponde à sa conception. Si le cadre à remplir lui est donné par Cicéron, le choix, l'ordre et la disposition des matériaux appartiennent à Hildebert.

Nous avons fait connaître les qualités de cet évêque; ne dissimulons pas ses défauts. Il subit et reproduit le mauvais goût de son siècle. De là, des jeux de mots trop fréquents, un penchant trop prononcé pour les allégories et pour les interprétations mystiques. Senèque paraît être le modèle qu'il affectionne, et il lui arrive souvent d'exagérer ce qu'il y a de blâmable dans le style de cet écrivain.

Nous pourrions signaler aussi la part que prit Hildebert aux entreprises difficiles de l'époque. Toujours il se présenta comme le protecteur de l'Eglise, provoquant les réformes utiles, proscrivant les abus, et réprimant le fléau, si commun alors, de la simonie.

(1) Heeren, *Hist. de la littér. au moyen âge*, t. I, p. 229.

(2) *Hist. de la littér. de la France avant le douzième siècle*, t. III, p. 457.

(3) Cf. notre thèse *De V. Hildeberti vita et scriptis*.

Digitized by Google

L'esprit qui l'anima constamment se traduit dans ces deux belles pensées : « La miséricorde est le plus bel ornement de la nature humaine (1); si nous ne la pratiquons pas, nous nous plaçons en dehors de la voie la plus sûre du salut (2). » Cette devise fut l'âme de la conduite d'Hildebert; elle nous donne le secret du bien qu'il opéra. L'Eglise, qui sut l'apprécier, lui a conféré le titre de *vénérable*, la postérité le lui conservera.

Au reste, si l'on veut bien connaître sa vie, il faut en suivre les phases dans Dom Piolin. Sachons gré à l'historien de l'Eglise du Mans d'avoir appelé notre attention sur quelques-uns des grands évêques du XIe siècle. Etudions leurs œuvres, recherchons leur influence, pesons tout le bien qu'ils accomplirent dans le milieu où ils se trouvèrent placés; arrêtons-nous à contempler leurs luttes contre la tyrannie des princes et des grands, leurs efforts pour triompher de la simonie et de l'ignorance des clercs, de la corruption et de la grossièreté des mœurs, leur zèle pour répandre partout la lumière de la vérité; nous comprendrons alors que l'Eglise ne fût pas à cette époque deshéritée de ces hommes qui, dans tous les siècles, font sa gloire et se consacrent aux progrès de la civilisation. Tandis qu'Hildebert dirigeait l'église du Mans, Yves de Chartres ne faisait-il pas rejaillir un vif éclat sur la province de Sens? Pierre de Poitiers, Baudri de Noyon, saint Bertrand de Comminges n'offraient-ils pas à d'autres provinces le spectacle de leurs sciences et de leurs vertus?

HÉBERT-DUPERRON.

RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR LES ANCIENS COMTES DE BEAUMONT, par M. *Donet d'Arcq*.

A côté de ses *Mémoires*, la Société des antiquaires de Picardie fait paraître une série de volumes in-4° où la richesse de l'exécution typographique le dispute à l'excellence des matières. *Aux coutumes locales du bailliage d'Amiens*, publiées par M. A. Bouthors, qui a donné dans ce travail des preuves d'une solide érudition, ont succédé l'*Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie*, par dom Grenier, et les *Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont*, par M. Douet d'Arcq. On ne rend compte ici que de ces deux derniers ouvrages, d'après l'ordre de date de leur publication.

(1) Hildeberti opera, *Epist.*, l. III, 49.
(2) *Ibid.*, Epist., 50.

Digitized by Google

Le *pagus camiliacensis* ne rappelle pas d'éclatants souvenirs : c'était le nom d'un canton de la cité des *Bellovaci*. L'un des puissants batailleurs qui, sous prétexte de résister aux Normands, hérissaient le sol de châteaux et savaient ensuite s'y maintenir assez forts pour n'y pas craindre les rois, réunit au Chambliois une partie du pays de Telle et quelques villages de France : il s'intitula comte de Beaumont par la grâce de Dieu et aussi sous la protection de son épée. Ces princes ne redoutaient guère les ducs de France, leurs suzerains, devenus en 987 la maison de France, et Mathieu, l'un d'eux, par deux fois s'attira les armes de Louis l'Eveillé, et deux fois se tira avec avantage de ce mauvais pas ; car avec un domaine de moins d'une dizaine de lieues dans sa plus grande longueur, et de quatre ou cinq de large, comprenant quatre-vingts villages ou hameaux, on pouvait alors résister au roi de France, combattre les puissants ducs de Normandie, rois d'Angleterre, et vaincre leurs armées. Une main puissante devait réunir le comté de Beaumont à la couronne de France. Par l'argent et par ses baillis, Philippe-Auguste savait briser sans éclat les obstacles que rencontrait la royauté. Il acheta un comté trop voisin sans doute pour n'être pas gênant à un héritier d'une branche collatérale, petit seigneur trop dévoué pour ne pas écouter les propositions d'un suzerain qui lui évitait les embarras d'une succession qu'il aurait eu fort à faire pour défendre contre ses six compétiteurs.

L'histoire généalogique des grandes maisons de France a été faite au dernier siècle par des savants si habiles que c'est une bonne fortune qu'ils se soient trompés quelquefois. L'*art de vérifier les dates* avait omis les comtes de Beaumont, le P. Anselme était resté incomplet : M. Douet d'Arcq, en s'aidant de plus de deux cent trente chartes, la plupart inédites, a su rétablir leur généalogie et refaire leur histoire d'une manière inattaquable.

L'auteur a fait précéder les documents inédits par une introduction remarquable. Elle est divisée en trois chapitres.

Dans le premier l'auteur examine quelles étaient les limites du *pagus camiliacensis* et il recueille, pour ce petit pays, dans les diplômes des deux premières races, le nom de vingt-sept localités qui toutes existaient avant l'année 900. Il avait pour capitale *Camiliacus* (Chambli) et renfermait Beaumont, dont le nom toutefois n'apparaît qu'au onzième siècle. En y ajoutant *Mairia* (Méru) capitale du pays de Telle, on connaîtra les trois villes du comté de Beaumont. Vient ensuite une liste alphabétique des villes, villages et hameaux du comté où sont groupés sous chaque nom tous les renseignements

Digitized by Google

que fournissent les actes. Des tables dressées avec soin permettront facilement d'y retrouver toutes les mentions des familles des petits seigneurs du comté. Ce premier chapitre se termine par une bonne étude comparée des six chartes de commune accordées par les comtes à Chambli (1173), à Bonvillers (1180), à Chauny (1186), à Beaumont (1187), à Méru (1191) et à Asnières en Beauvaisis (1223).

Le second chapitre est consacré tout entier à l'histoire détaillée des comtes de Beaumont, et le troisième donne l'historique de la vente du comté à Philippe Auguste, par Thibaut, le huitième de ses comtes, en 1223.

Enfin, pour éclairer les détails géographiques, est placée en tête du volume une excellente carte, dressée sur une grande échelle et offrant, à côté des noms et des divisions modernes, les noms et les divisions anciennes.

On ne sait dans ce travail ce qu'on doit louer le plus, la proportion des développements, la justesse des aperçus, la réserve de l'auteur dans une matière où les inductions philologiques étaient faciles, où d'autres n'auraient pas craint de donner des hypothèses généalogiques comme des certitudes. On oubliera facilement quelques inadvertances qui n'échappent point à l'œil d'un lecteur attentif et qu'une main amie aurait dû corriger,

AUG. BAILLET.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON. — *Bulletin de la Société, années* 1850-1857, *cinq volumes in*-8° *avec planches.* — Cette Compagnie, fondée le 30 décembre 1850 par quelques hommes amis de la littérature et de la science historique, sous la direction de M. François, recteur du département, occupe aujourd'hui un rang distingué parmi les Sociétés provinciales et publie chaque année un volume d'excellents Mémoires. Je vais essayer de faire rapidement connaître ces Mémoires aux lecteurs de la *Revue*; par leur ensemble, ils méritent une attention sérieuse. Quoique dans les travaux de ses membres, ni la littérature proprement dite, ni l'économie politique, ni les sciences, ni la poésie ne soient oubliées, cependant l'histoire et l'archéologie y tiennent la place la plus considérable, et c'est à elles que je vais m'attacher, parce que les nombreux Mémoires publiés par la Société académique de Laon présentent en quelque sorte un ensemble homogène, quoique traitant les sujets les plus divers. La

Digitized by Google

Compagnie s'est proposé, par un des articles de ses statuts, de décrire et de conserver les monuments du département de l'Aisne et de recueillir les matériaux qui peuvent servir à l'histoire de la contrée ; c'est une bonne et utile pensée, car chaque jour la vieille France disparaît, et il est bon dès à présent de ne laisser échapper aucune occasion de fixer des souvenirs dont plus tard on regretterait vainement la perte. C'est, du reste, une voie plus difficile qu'on ne croit, car il est toujours aisé de céder dans ces études à l'entraînement d'une prédilection purement personnelle : or, des recherches qui n'ont pour but que la simple curiosité ne sont pas dignes d'occuper les moments d'un homme sérieux, puisqu'elles sont inutiles à la science. Ce que l'archéologue doit poursuivre dans les vestiges du passé, c'est la vie, la pensée des générations qui l'ont précédé : les moindres débris antiques ont une grande valeur, mais à la condition, si je puis oser cette expression, qu'ils parlent ; autrement ce ne sont que des joyaux ou des curiosités bonnes pour un de ces cabinets dont parlait La Bruyère. La Société académique de Laon a très-bien compris ce rôle et observe dans ses publications une saine critique.

La première année, j'ai à signaler un *Aperçu rapide des chartes manuscrites du diocèse de Laon au moyen âge,* de M. Matton, archiviste du département, dans lequel il passe en revue les formules d'actes et d'engagements si nombreux et quelquefois si curieux au moyen âge ; il décrit les sceaux les plus remarquables du dépôt confié à ses soins et donne quelques détails intéressants ; il nous fait connaître la composition de la cour de l'évêque de Laon : « On y remarquait le *vice dominus*, chargé de la régie des biens, de la police, de la direction des troupes et de la justice laïque ; le *baillivus* et le *prepositus* qui aidaient le *vice dominus* et le suppléait même au besoin ; le *marescallus*, qui prenait soin de la cavalerie et des équipages militaires ; le *monetarius*, qui frappait la monnaie au coin de l'évêque ; le *panetarius*, qui s'occupait de la boulangerie ; le *buticularius*, de la cave ; le *dapifer*, de la cuisine ; le *cancellarius*, qui rédigeait les actes. » Le prélat laonnais devait compter encore d'autres officiers, ou aurait été singulièrement modeste, car l'un de ses voisins, celui de Châlons, avait en outre six pairs laïcs, six pairs ecclésiastiques, un notaire spécial, un argentier, un sénéchal, un chambellan, un écuyer, etc.

M. Piette a composé une *étude* assez étendue et très-neuve *sur la Thiérache* ; cette contrée, dépendance des *Remi* durant l'ère gallo-

Digitized by Google

romaine, comptait trois centres importants dès cette époque reculée : *Verbinum*, *Catusiacum*, *Terva* ; ravagée par les barbares, elle eut le malheur d'être sans cesse foulée par les Mérovingiens, qui y possédaient des châteaux à Crécy, à Versigny, à Servois où plus tard Charles-le-Chauve devait tenir un conseil ; à Chaource ; c'est sous Charlemagne qu'elle prit son nom moderne *Theorascia*. Les Normands entassèrent encore les ruines dans ce petit pays, auquel la féodalité rendit une ère nouvelle : à côté des puissantes seigneuries des sires de Coucy, d'Avennes, de Châtillon, de Rumigny et de Ribemont, l'esprit municipal se fait sentir, et les communes de Vervins, de Marle, de La Fère et de Guise s'établissent : en même temps quatre grandes abbayes, antérieurement fondées, prenaient un vaste développement : Foigny, Thenailles, Clairefontaine et Val-Saint-Pierre. Je m'arrête pour indiquer les *inscriptions* trouvées par M. Rouit à Bosmont et dont l'une offre un réel intérêt, puisqu'elle constate et précise la défaite de Genlis devant Mons, le 17 juillet 1572, événement auquel les auteurs contemporains, et notamment le maréchal de Tavannes, attribuent une grande influence sur la Saint-Barthélemy : je signalérai encore quelques notes numismatiques de M. Bretagne.

Le second volume du Bulletin de la Société académique de l'Aisne, outre des notices de MM. Bretagne, Hidé, Piette, Gomart, Millet, etc., contient quatre études d'une sérieuse valeur. Une *Notice sur le Vermandois et ses coutumes*, de M. Vinchon ; les *Cartulaires du diocèse de Laon*, par M. Thillon ; l'*Abbaye de Montreuil*, de M. Rouit, et *Pierre Ramus*, de M. Desmazes ; de plus, l'enquête faite en l'année 1596 pour constater la situation précaire du clergé dans le diocèse, découverte et publiée par M. Matton.

M. Thillon n'a pu donner qu'un rapide aperçu des deux cartulaires de l'ancien évêché de Laon, document d'une grande importance pour l'histoire locale au moyen âge, et qu'il serait bien désirable de voir publier complétement ; ils renferment ensemble trois cent quatre-vingt-deux chartes des douzième, treizième et quatorzième siècles. Voici comment l'auteur résume les principales matières historiques contenues dans ces cartulaires : établissement des communes de Laon, Bruyères, Mons-en-Laonnais, Grandelain ; acquisition de la mense épiscopale ; luttes et contestations entre les évêques et les bourgeois de Laon ; affaires contentieuses entre ces évêques, leurs vidames et leurs prévôts ; les troubles dont la ville de Laon a été le théâtre, de 1128 à 1320 ; les transactions nombreuses des prélats avec leur chapitre.

Digitized by Google

les abbayes du diocèse, les sires de Coucy, les comtes de Soissons, les vidames et prévôts du Laonnais, les échevins de Laon, les comtes de Roucy ; les relations des évêques avec les papes et nos rois pendant cette même période ; enfin l'institution de quelques chapelles.

L'abbaye de Montreuil fut fondée pour les religieuses de Cîteaux, en 1156, par Barthélemi, évêque de Laon, et instituée par saint Bernard lui-même. M. Rouit trace les annales de ce monastère d'une manière attachante et intéressante ; je ne m'y arrêterais pas cependant, ce travail n'étant qu'une savante compilation et l'auteur n'ayant pu, il le reconnaît lui-même, publier qu'un seul document inédit ; encore est-ce un règlement du quinzième siècle pour les lépreux de la maladrerie de la Neuville, unie en 1659 à l'abbaye de Montreuil. La notice sur le Vermandois présente une plus grande importance ; on ne saurait trop accueillir les travaux mis au jour sur cette contrée, dont il est bien à souhaiter qu'un écrivain sérieux nous donne une bonne histoire. M. Vinchon, — je laisse de côté ses recherches sur la coutume, — retrace en quelques lignes les annales de ce comté célèbre. Sous la première et la seconde race de nos rois, le Vermandois fut gouverné par des comtes qui, par occupations militaires ou par successions, reculèrent les limites de son territoire. Investis de ce comté par Louis le Débonnaire, les descendants de Bernard, roi d'Italie, depuis Pépin jusqu'à Raoul II, de 886 à 1167, en conservèrent l'hérédité dans leur famille, et en augmentèrent encore l'étendue par de nombreuses conquêtes. Herbert Ier, fils de Pépin, y avait adjoint le comté de Laon ; ses successeurs étendirent leur domination d'une manière notable sur le Soissonnois, le Châlonnois et le Rémois ; puis, en 1045, Herbert IV opéra la réunion à ses domaines du Valois, dot de sa femme, Alix de Crépy. A la mort de Raoul II, arrivée sans qu'il ait eu de postérité, le Vermandois passa par sa sœur au comte de Flandres, qui le conserva, après avoir perdu sa femme et malgré les justes réclamations d'Elisabeth, sœur de cette dernière. Elle en appela à Philippe Auguste, qui conquit le comté sur son détenteur illégitime et le conserva à son tour par le traité conclu, en 1194, entre lui et Elisabeth. Certes, ce sont là des annales curieuses à détailler, et l'on ne songe pas assez que l'histoire des Carlovingiens, je veux dire notre histoire, est là tout entière aux neuvième et dixième siècles.

Le tome III (année 1854) renferme une excellente *Etude sur Clacy, ses vidames et ses seigneurs*, par M. Melleville, qui mériterai le titre d'historiographe du Laonnais ; une biographie complète de

Digitized by Google

Berthélemy, peintre estimé du siècle dernier, par M. Duchange ; le *Collége de Laon et ses bienfaiteurs*, par M. Matton ; le *Terrier de Vervins*, par M. Piette ; et d'autres notices de MM. Rouit, Bretagne, Thillon, Fleury, Lefebvre, Desmazes, etc. Dans ce volume, M. Melleville mérite la place principale. Dans le travail dont je viens de transcrire le titre, après avoir signalé la fausse dénomination de vidame de Laon au lieu de vidame du Laonnois, et démontré que, contrairement à l'opinion commune, cette vidamie n'entra dans la maison de Clacy qu'au commencement du douzième siècle, il établit une généalogie complète et surtout authentique des seigneurs de ce nom, ainsi que la succession des différentes familles auxquelles ce fief échut dans la suite. A chaque nom se rattachent de curieux détails qui caractérisent ces puissants officiers de l'évêque, toujours plus près d'opprimer celui qu'ils représentaient que de le défendre, à une époque où malheureusement la force constituait le principal droit. Dans un second Mémoire, *la Commune du Laonnois*, M. Melleville confirme ce qu'il avait déjà indiqué dans son histoire de Laon : l'existence de la commune du Laonnois, distincte quoique simultanée de celle de la commune de Laon ; celle-ci bornée à une seule ville, celle-là formée de la réunion de plusieurs bourgs et villages du domaine épiscopal, ayant l'une et l'autre leur charte particulière. Nées d'un même sentiment, selon l'opinion de l'auteur, elles diffèrent par le succès et la durée. La plus puissante, suivant la loi commune, a fait oublier la plus faible ; mais dans cette lutte inégale, l'homme de la glèbe, par ses malheurs mêmes et la justice de sa cause, ne méritait pas moins de sympathie que le bourgeois de la cité. Cette étude est sans contredit l'une des publications les plus importantes et les plus curieuses du Bulletin de la Société académique de l'Aisne, parce qu'à l'intérêt local elle réunit un très-grand intérêt général ; je me permettrai cependant une observation qui a échappé à M. Melleville. Dans un ouvrage récemment édité sous le titre de la *Trève et la paix de Dieu*, M. Semichon a prouvé avec un talent incontestable et une originalité de vues que l'on ne peut nier que l'origine du mouvement communal doit être exclusivement attribué à ces Trèves de Dieu, en vertu desquelles des cantons entiers s'associaient en communautés ou en confréries pour repousser ensemble des attaques que les villages auraient été impuissants à combattre isolément. C'est une idée neuve, mais vraie et qui explique bien mieux, bien plus nationalement surtout, la constitution des communes, qu'en allant dans les régions quasi-hyperboréennes demander leurs types aux Ghildes scandinaves. La charte de la com-

Digitized by Google

mune du Laonnois, octroyée par le roi en 1174, me paraît prouver l'existence d'une confrérie antérieure, laquelle réunissait une circonscription considérable soigneusement indiquée dans ce document, et qui était évidemment une de ces communautés de paix si fréquentes au onzième siècle : les termes de la charte ne me laissent pas de doute à cet égard, puisque le souverain dit formellement « quod institutionem pacis et communie..... instituimus », et répète plusieurs fois dans les nombreux articles ce mot *pacis* de préférence même à celui de *communie*. Sans doute, depuis longtemps déjà, les habitants de la paix du Laonnois étaient ainsi constitués, quand le roi voulut régulariser leur état et les englober dans le travail communal qui s'opérait et à l'aide duquel l'autorité royale se fortifiait contre l'autorité féodale, en créant un troisième ordre, le tiers-état. M. Sémichon, dans le livre que je viens de citer, constate la disparition de ces *paix* au douzième siècle ; l'existence de celle du Laonnois est donc doublement curieuse, et c'est pour cela que je me suis permis ces observations, tout en rendant hommage au savoir de M. Melleville et pour la rédaction de sa notice et pour le choix des documents publiés à la suite.

En 1855, je citerai une *Notice sur les Châtelains de Coucy*, par M. Melleville, qui dépoétise quelque peu, même beaucoup, la touchante légende de la dame de Fayel, mais l'auteur veut être véridique et parle avec raison « de l'inflexibilité de l'histoire, dont le devoir est de peindre les hommes tels qu'ils sont. » Un intéressant travail de M. Ch. Gomart sur l'*authentique* manuscrit du martyre de saint Quentin ; une étude biographique de M. Melleville sur Raoul de Presle, bon type du bourgeois au treizième siècle ; une de M. Piette sur Enguerrand de Bournonville, « la fleur de tous les capitaines de France alors régnants » sous Charles VI ; une autre de M. Guillon sur Jean Rousset de Missy, religionnaire réfugié en Hollande, et *journaliste* du dix-huitième siècle ; enfin, une dernière du même auteur sur la vie et les ouvrages du père Cotte, aimable et respectable oratorien du siècle dernier. M. Vinchon continue cette année ses recherches sur la coutume du Vermandois, en ce qui concernait les droits seigneuriaux et la transmission féodale.

Dans un autre ordre d'idées, le Bulletin de la Société académique de Laon a inséré deux bons ouvrages : le *Châtelet et sa procédure* et le *Nombre des suicides* pendant dix ans dans l'arrondissement de Laon, par M. Desmazes ; mais le travail le plus saillant de l'année est l'*Etude*, de M. Ed. Fleury, sur les *carre-*

Digitized by Google

lages émaillés et de couleur dans le département de l'Aisne, qui occupe le quart du volume, et auquel la Société a adjoint treize grandes planches contenant trois cents types de carreaux très-soigneusement gravés sur les dessins de l'auteur. Sous ce titre modeste, cette étude est un travail complet sur cette intéressante branche de l'industrie céramique, et, sans contredit, l'un des meilleurs qui aient été publiés. Il y a assez peu de temps que l'on a commencé à s'occuper de ces carrelages, dont on enrichissait autrefois les églises et les salles des châteaux, une dizaine d'années à peine (1). La mosaïque est, on le devine aisément, l'origine de cette ornementation, mise en honneur au moyen âge : c'est vers le douzième siècle, très-vraisemblablement, qu'on se mit à employer des carreaux en terre cuite émaillés, dont l'établissement était moins coûteux que quand il s'agissait de placer ces milliers de petits carrés de mosaïques, beaucoup moins long, et qui cependant permettait une plus grande variété de dessins. On se borna d'abord généralement à des figures géométriques simples ; mais bientôt le goût du moyen âge prit le dessus. L'art à cette époque, le plus imagé, le plus vivant de tous ceux qui aient fleuri sur la terre, ne voulut pas demeurer, pour ses carrelages, en arrière de ce qu'il faisait pour les vitraux ou les fresques. Lui qui prodiguait les scènes de l'histoire sacrée sur les portails des églises, sur les verrières de leurs fenêtres, il étendit aussi sur les carreaux un grand nombre de scènes et de symboles : quelques prélats, cependant, tentèrent de s'opposer à cette nouvelle ornementation. Saint Bernard lui-même trouvait inconvenant qu'on mît tant de luxe à décorer des pavés salis journellement : « Cur « decoras quod mox fœdandum est ? écrivait-il, cur depingis quod « necesse est conculcari ? Sæpe spuritur in ore angeli ? » Mais son avis n'a pas prévalu, et nous devons à cette heureuse résistance de magnifiques échantillons qui, quoique tronqués aujourd'hui, donnent encore une idée de ce qu'ils étaient au moyen âge. Les carreaux composaient, à cette époque, un tapis aux riches couleurs qui couvrait des chapelles entières, mais qui ne se montre plus que réduit dans tous les sens. Comme nos vieilles tapisseries, les carrelages actuels sont privés de leurs bordures et rongés irrégulièrement par l'humidité.

(1) Voyez la *Notice sur quelques carrelages émaillés*, que j'ai publiée chez Didron, en 1852, et dans laquelle, l'un des premiers, j'ai abordé cette matière, et signalé les carreaux à légendes. — Voir aussi le travail considérable de M. Deschamps de Pas sur cette matière. 1855, Didron.

Digitized by Google

Les carreaux, si nombreux en Champagne, le sont plus particulièrement encore dans le département de l'Aisne : c'est ce qui a permis à M. Fleury de nous donner une véritable monographie. Après avoir reconnu l'influence des croisades sur la multiplicité des carrelages que les seigneurs auraient sans cesse rencontrés dans les contrées transmarines, l'auteur reconnaît également celle du blason, qui se fixa vers la même époque, et pour lequel ce genre d'ornement fut une reproduction commode. « La féodalité, dit-il, qui avait peint ses pennons et ses écus de dessins dont les sujets variés désignaient aux soldats leur capitaine, aux vassaux leur seigneur, couvrit bientôt des emblèmes du blason ses pavés, comme elle avait orné ses vêtements, la façade de ses habitations, tout ce dont elle usait enfin ; Il est donc à croire qu'aux premiers temps des carrelages émaillés, les chapelles que les seigneurs bâtissaient dans leurs châteaux ont eu leurs pavés marqués spécialement à leurs armoiries. » Mais en même temps tous les genres de décoration furent adoptés, et M. Fleury nous fait passer sous les yeux toutes les figures, les scènes et les dessins imaginables. La forme et les dimensions de ces pavés varient peu, la couleur encore moins : le fond est toujours rouge et le dessin de couleur jaune ; la fabrication ne change pas, il semble même que les moules aient été conservés et qu'on ait, aux quinzième et seizième siècles, fait des carreaux pareils à ceux du treizième ; je crois que M. Fleury a omis cette remarque, à laquelle j'ai été forcément amené. En décrivant les carreaux de l'église de Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons-sur-Marne, j'ai reconnu des dessins bien antérieurs à l'époque de la construction de l'édifice, que nous savons avoir été commencé vers 1420 seulement, et l'explication que je viens de donner m'a paru suffisante pour résoudre ce problème. M. Fleury nous initie ensuite à tous les procédés à l'aide desquels on fabriquait ces petites dalles, on les colorait, etc., et il nous conduit jusqu'à nos jours en nous faisant parcourir les transformations de cet art céramique « jusqu'aux odieux semblants de carreaux actuels de faïence émaillés, représentant des paysages « peinturlurés de la manière la plus sauvage » et « aux pavés économiques dits d'Avesnes. »

Le Bulletin de 1856 ne présente pas de travail aussi capital que celui sur lequel j'ai cru devoir appeler tout particulièrement l'attention des lecteurs de la *Revue*. M. Fleury, cependant, y mérite encore les éloges du monde érudit pour une longue et savante étude sur la *Passion de Saint-Quentin*. J'adresserai les mêmes éloges à M. Piette pour les *Voies romaines dans l'Aisne* ; à M. Vinchon pour les *An-*

Digitized by Google

ciennes assemblées générales tenues dans les pays qui forment le département de l'Aisne ; enfin, à M. Matton pour ses *Recherches sur l'autorité des évêques de Laon sous les Mérovingiens et les Carlovingiens.* M. Vinchon avait choisi un sujet assurément intéressant. Les Champs de Mars et de Mai des Francs sont d'abord de vraies assemblées nationales ouvertes à tous les hommes libres. — Sous les successeurs de Charlemagne, ce n'est plus qu'un conseil où domine l'aristocratie ; la classe des hommes libres s'était éteinte en elle, et la royauté avait pris une action tout indépendante. Peu à peu, cependant, le pouvoir monarchique est obligé de réagir contre la féodalité en favorisant l'affranchissement des communes, et au bout de trois siècles la nation, par l'avénement du tiers-état, paraît dans les états généraux. Pour les assemblées tenues dans le Laonnois, M. Vinchon se borne, afin de ne pas trop s'étendre, à celles qui ont eu une action purement politique et laisse de côté les réunions où se traitèrent des questions d'un intérêt particulier. Néanmoins, de 486 à 1213, il cite cinquante et un plaids où se débattent et se décident soit les destinées des deux premières races, soit l'avenir de celle qui leur succède. Sans parler des cités qui ont plus ou moins conservé leurs annales, il est une dizaine de villages auxquels l'auteur restitue une importance historique dont certainement les habitants ne se doutent guère.

L'étude de M. Matton n'est qu'une première partie : il décrit l'origine et les progrès de l'influence ecclésiastique sur les Gallo-Romains, puis sur les Francs, et l'établissement de ce grand pouvoir épiscopal, seul vraiment incontestable et incontesté dans ces temps de guerre et de troubles. Mêlés plus tard aux luttes politiques, les prélats, malgré ce qu'il appelle les passions violentes d'Hincmar, — l'auteur me semble trop sévère à l'égard de l'archevêque rémois, — et les sourdes menées d'Adalberon, n'en continuent pas moins leur œuvre civilisatrice. Durant les agitations incessantes des règnes des derniers Carlovingiens, « l'unité, dit M. Matton, s'établissait dans l'Église qui, centralisant sa puissance et se fortifiant par la discipline intérieure, s'apprêtait à lutter avec énergie contre la barbarie du Nord. » Cet intéressant travail historique s'arrête à l'avénement de Hugues Capet, et je regrette de ne pas en trouver la suite dans le sixième volume du Bulletin. Les Sociétés savantes, comme leurs membres, devraient mettre le moins d'intervalle possible entre les parties d'un ouvrage qui perd toujours beaucoup à être publié ainsi partagé.

La Notice sur les chaussées romaines n'est également qu'une introduction, et M. Piette y fait preuve d'une louable sagacité. Il jette un

Digitized by Google

coup d'œil rapide sur les anciennes voies de communication qui sillonnent le Laonnois. Mais ces voies sont bien plus multipliées qu'on ne l'imaginait : il ne les attribue pas toutes aux conquérants. La Gaule Belgique, en effet, était trop peuplée, trop riche de son sol, de son commerce, de son industrie, pour n'avoir pas senti le besoin de se créer des chemins. Ces chemins, selon M. Piette, on peut les reconnaître encore : les Romains ont amélioré les uns, abandonné les autres, et en ont enfin construit quelques-uns pour leurs systèmes stratégiques. L'auteur se propose de suivre cette triple division, très-simple évidemment, très-logique, mais cependant très-neuve. M. Piette, pour le moment, nous a donné un excellent travail sur l'influence romaine dans le Laonnois et sur les vestiges que le peuple-roi y a laissés de son séjour. « On n'y trouve pas ces ruines majestueuses qui, dans les provinces méridionales, nous donnent une si haute idée du point de perfection où était arrivé l'art de construire chez les conquérants de la Gaule ; ces monuments ont disparu depuis longtemps sous l'influence des climats et les ravages de la guerre ; mais, à leur défaut, le temps a laissé arriver jusqu'à nous des traces d'un autre ordre, dont l'étude n'offre pas moins un vif et puissant intérêt. » Je suis entièrement de l'avis de M. Piette et me permets en finissant, si ces lignes tombent sous ses yeux, de lui indiquer l'excellente Notice de M. Savy sur les *voies romaines du département de la Marne*, publiée dans le XXIIe volume du *Congrès archéologique de France*.

Je me hâte d'arriver au sixième et dernier volume paru, car je m'aperçois un peu tard, il est vrai, que je me suis déjà beaucoup arrêté en chemin. Le moyen, cependant, de ne pas signaler la première des monographies qui vont former les chapitres du livre de M. Piette, *la voie romaine de Reims à Bavay et de Bavay à Beauvais*, et de ne pas dire à l'auteur que c'est excellemment fait ! Comment ne pas rendre hommage à M. Vinchon pour son travail sur *les établissements des Templiers et des Hospitaliers en Laonnois ;* à M. Melleville pour son *Histoire du village de Pierrepont ;* à M. Thillon pour la biographie de *Guillaume de Harcigny*, riche médecin laonnois au quatorzième siècle ; à M. Matton pour l'*Histoire du bailliage de Marle ;* enfin, à M. Duchange pour la première partie de l'*Histoire de la Plaine et des événements qui s'y sont accomplis*, longue étude consacrée à ce plateau qui domine la ville de Laon ; « tour à tour oppide gaulois, ermitage et tombeau d'un saint, quartier populeux de la cité, puis citadelle inutile et bientôt délaissée, promenade agréable et enfin citadelle de nouveau. » Pendant la révolution, la *Plaine* fut

Digitized by Google

le théâtre de tous les événements républicains. M. Duchange les publie avec de nombreux et piquants détails.

Il est un sujet dont il est question dans chacun des volumes du Bulletin de la Société académique de Laon, et sur lequel je me suis tu volontairement pour pouvoir l'indiquer d'un seul coup sans me laisser entraîner dans une discussion inutile. Je veux parler de Nizy-le-Comte et des fouilles qui y sont fréquemment exécutées. Ce village, situé sur l'extrême limite des départements de l'Aisne et des Ardennes, renferme d'importantes ruines de l'époque romaine. MM. Rouit, Bretagne et Fleury s'en sont fréquemment occupés ; ce dernier, notamment, surveille tout particulièrement les fouilles et remarque « l'accord parfait du plan des constructions de Nizy avec celui de certaines maisons de Pompeï. » Il en arrive même à conclure, d'après l'étendue et les proportions des constructions, que dans cet endroit s'élevait une ville des Venectes, dont le nom est perdu aujourd'hui. On y a trouvé, outre une énorme quantité d'objets divers, une pierre votive chargée de cette curieuse inscription :

NVM. AVG. DEO. APO
LLINI. PAGO. VENNECTI.
PROSCOENIVM. L MA
GIVS. SECVNDVS. DO
NO. DE. SVO. DEDIT.

et une très-belle fresque représentant une chasse.

Il serait à souhaiter que toutes les Sociétés de province puissent fournir un contingent semblable à celui de la Société académique de Laon. Nous verrons, en examinant à leur tour les travaux des Compagnies savantes qui siégent à Soissons et à Saint-Quentin, que le département de l'Aisne est un de ceux où l'histoire et l'archéologie locales sont le plus remarquablement étudiées.

Ed. de Barthélemy.

Assises scientifiques du Nord de la France, tenues a Arras, le 2 décembre 1857. — *Séance générale.* — La séance générale des Assises scientifiques s'est ouverte à 3 heures, dans la grande Salle des Concerts, éclairée à giorno. On remarquait sur le bureau de magnifiques bijoux mérovingiens, des médailles précieuses, des imitations de sceaux présentés par M. Dancoisne ; des échantillons géologiques, des empreintes de palmiers découvertes dans les carrières de Mont-Saint-Éloy, qu'avait communiqués M. le docteur Brémart; la boîte dite

Digitized by Google

de secours appartenant à la Société mutuelle de cette ville. Enfin, l'attention était appelée par deux voitures réduites, exécutées avec beaucoup de soin ; nous n'avons pas à dire qu'elles devaient servir de démonstration pour le chemin de fer à traction, appelé Loubat, du nom de l'ingénieur qui a créé ce système.

A trois heures, Mgr Parisis a ouvert la séance par un éloquent discours sur les services que rendent les études historiques et archéologiques. L'orateur a été sévère pour le dix-huitième siècle qui, commençant par le scepticisme et la négation, en est arrivé au mépris et au renversement. Malgré la violence de la Révolution, ces idées avaient survécu, et il n'a fallu rien moins que des efforts persévérants pour faire juger plus favorablement cette glorieuse époque, qui fut le siècle de saint Louis et de saint Thomas d'Aquin. Nous regrettons de ne pouvoir résumer plus longuement ce discours, qu'ont accueilli de chaleureux applaudissements et qui a vivement impressionné l'auditoire.

M. d'Héricourt a pris ensuite la parole; et il a montré combien s'était élargi le cercle des études, des découvertes géologiques ou scientifiques, des progrès de l'agriculture, des nouveaux aperçus que l'histoire s'est ouverts. Après avoir constaté l'utilité des assises, l'orateur les a rattachées aux chambres de rhétorique du moyen âge, aux colloques des Universités, aux sociétés Savantes et aux Académies des dix-septième et dix-huitième siècles. M. d'Héricourt a trouvé de chaleureuses paroles pour remercier les autorités judiciaires et universitaires du concours qu'elles lui avaient prêté, ainsi que les savants étrangers; il a terminé en rappelant ce qu'avait fait Mgr Parisis pour activer et développer le mouvement archéologique dans son vaste diocèse. Nous croyons inutile de dire que ce discours a été accueilli par d'unanimes bravos. M. d'Héricourt est l'un des membres des Sociétés savantes qui ont rendu le plus de services aux études provinciales.

M. Gossart, secrétaire de la section des sciences, et M. l'abbé Van Drival, de la section des lettres, ont résumé les travaux qui avaient été communiqués dans la séance du matin.

M. l'abbé Robitaille a lu le travail dont il avait donné lecture à la section des lettres et par des documents certains, les témoignages presque unanimes des pères de l'Eglise, des agiographes, des auteurs les plus anciens, il a établi que le christianisme avait été prêché dans le nord des Gaules dès le premier siècle de notre ère. On espérait une nouvelle communication de M. Kuhlmann, mais l'heure avancée ne lui a point permis de prendre la parole. La séance a été

Digitized by Google

terminée par deux pièces de vers lues par M. Derbigny et par Mme Denoix des Vergnes ; elles ont été accueillies avec la plus vive sympathie.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. — *Séance du* 17 *décembre* 1857. — Présidence de M. Abria. —M. le président passe en revue les questions mises l'an dernier au concours, et propose d'en supprimer quelques-unes pour le programme qui sera publié le jour de la distribution des prix.

Cet examen donne le résultat suivant : question sur la météorologie, proposée pour l'année 1858, conservée. Questions relatives à l'agriculture : celle sur les machines agricoles est réservée jusqu'à ce que l'on connaisse les conclusions du rapport sur le concours actuel ; celle sur l'agriculture comparée du nord et du midi de la France est supprimée. Question du luxe, réservée jusqu'après le rapport qui sera fait prochainement. Question de statistique, conservée pour 1858. La question d'histoire sur Eléonore de Guyenne est conservée. La question relative à l'histoire des lettres au seizième siècle dans la province de Guyenne est conservée. Celle sur la poésie est également conservée. Celle sur la linguistique, après discussion, est conservée, sauf à en modifier l'introduction. La notice biographique sur Rode, mise deux fois au concours, est supprimée. Les notices biographiques sans sujet déterminé sont conservées.

M. le président soumet ensuite à l'adoption de l'Académie deux questions proposées par la commission instituée à cet effet : 1° une *Histoire du roman en France* est l'objet d'une discussion ; 2° une question proposée par M. Manès sur les moteurs électriques est aussi l'objet d'une discussion consignée au procès-verbal, et est renvoyée au conseil d'administration.

Rapport sur un travail de M. Lespès relatif aux termites, par une commission composée de MM. Abria, président ; Baudrimont, Grateloup et Ch. Des Moulins, rapporteur. Les conclusions du rapport sont très-favorables à M. Lespès.

Rapport sur l'*Eloge de Philippe Ferrère*, par M. J. Lacointa (MM. Brochon et Vaucher, rapporteurs). Après avoir exposé le but sérieux et élevé que l'ordre des avocats se propose d'atteindre en confiant chaque année la mission de prononcer un discours à l'un des avocats stagiaires, M. le rapporteur s'exprime ainsi : « Faire « l'éloge de Philippe Ferrère était une tâche ardue, précisément

Digitized by Google

« parce que cet éloge est dans toutes les bouches et dans tous les « cœurs. Pour y bien réussir, pour signaler quelques titres encore « inconnus de cet homme éminent à notre respect et à notre admi- « ration, il fallait interroger, avec de patientes investigations, une « vie modeste et cachée partout ailleurs qu'à l'audience; car c'est « seulement au Palais que la vie de Ferrère était inondée de lu- « mière et d'éclat. Il fallait encore découvrir quelques plaidoyers « inédits, quelques œuvres perdues, — chose difficile, tant l'en- « thousiasme qu'inspirait Ferrère faisait recueillir avec soin toutes « les plaidoiries qu'il prononçait.

« M. Lacointa a accompli avec bonheur cette double condition. Il « a su donner sur la vie intime de Ferrère des détails pleins d'in- « térêt et généralement ignorés; en même temps il a retrouvé des « documents sérieux et des plaidoyers dont il semblait ne rester « qu'un vague souvenir. Ce mérite suffirait déjà pour faire distin- « guer l'œuvre soumise à votre jugement; mais ce mérite n'est pas « le seul. Le travail de M. Lacointa se distingne encore par un « style animé, brillant, et dont les images et les couleurs n'éner- « vent pas la fermeté..... Pour faire maintenant la part de la cri- « tique, je dois signaler quelques incorrections qui se sont glissées « dans ce travail. »

M. le rapporteur lit quelques passages de l'*Eloge de Ferrère* où se trouvent effectivement des répétitions désagréables et quelques incorrections de style. « Mais ces incorrections ne détruisent pas le « mérite de l'œuvre de M. J. Lacointa, et votre commission est « unanime pour vous proposer d'accorder à l'auteur une médaille « d'argent petit module. » Les conclusions du rapport sont adoptées.

Rapport sur les Mémoires adressés à l'Académie pour le concours relatif aux machines agricoles; par MM. Abria, président; Baudrimont, Vaucher, et de Lacolonge, rapporteur. « Nous avons l'honneur de proposer à l'Académie de déclarer que les deux études, bien que sagement conçues et rédigées, ne remplissent pas nos intentions; qu'elles n'entrent pas assez dans le cœur de la question; qu'elles n'examinent que trop superficiellement l'état agricole du sud-ouest de la France; et n'ont, par suite, droit à aucune récompense. En agissant ainsi, vous pourrez laisser la question au concours. Un an de réflexion et de recherches mettront les auteurs à même de nous envoyer des travaux plus complets, et dont la publication pourra être utile au pays, ce qui est le but de vos constants efforts. » Les conclusions du rapport sont adoptées.

Digitized by Google

Rapport sur un ouvrage de M. Martinelli ayant pour titre : *Causeries de paysans*, en vers et en prose, par M. Gout Desmartres. M. le rapporteur signale plusieurs passages qui sont bien pensés, bien écrits, et méritent l'approbation complète de l'Académie. Il demande que des remercîments et des félicitations soient adressés à l'auteur. Les conclusions du rapport sont adoptées.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE. — *Séance du 4 février.* — M. Brassine lit un travail sur les applications de la statistique à la géométrie. L'auteur démontre, par la théorie des centres de gravité, la double génération du paraboloïde et de l'hyperboloïde à une nappe. Il énonce ensuite quelques théorèmes sur le triangle et la pyramide. M. Brassine entretient ensuite l'Académie de ses nouvelles recherches de calcul intégral, relatives à l'étude des solutions imaginaires des équations différentielles.

M. Joly présente des considérations sur le venin de la vipère, pour établir que ce venin n'est pas ordinairement mortel pour les personnes adultes. Parmi les faits nombreux qu'il signale, on remarque surtout celui du préparateur de la Faculté des sciences de Toulouse, qui avait été mordu deux fois en huit jours, et notamment à la langue. Ce dernier cas, unique dans la science, a été suivi d'accidents graves, mais qui n'ont pas amené la mort.

M. Roumeguère donne lecture d'un Mémoire ayant pour titre : *Des anomalies des mollusques et en particulier des anomalies observées chez les mollusques des environs de Toulouse.* L'auteur adopte la division créée par Geoffroy Saint-Hilaire et examine successivement tous les degrés de l'*hémiterie* et de l'*hétérotaxie;* il termine son travail par des considérations physiologiques (admises aujourd'hui par la majorité des naturalistes), qui tendent à faire reconnaître que ces écarts des formes ordinaires dans les êtres vivants ne constituent pas une infraction aux lois générales de la nature, mais seulement une conformation insolite.

M. Joly développe, au sujet de cette dernière lecture, les règles de l'*hétérotaxie*, et tout en reconnaissant l'intérêt qu'offrent les faits nouveaux signalés par M. Roumeguère, il les considère comme venant à l'appui de l'opinion qu'il a déjà émise dans une des dernières séances. Il démontre que les déformations anormales et les monstruosités observées chez les mammifères, existent dans les diverses classes d'animaux, ainsi que dans les végétaux qui se trouvent ainsi soumis à la même loi des anomalies.

Digitized by Google

Dans la séance du 2 avril 1857, M. Guibal avait lu un Mémoire *sur l'emploi de l'eau comme organe de transmission et de modification du mouvement à de grandes distances.* Ce travail a été imprimé dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse.

Au mois d'octobre dernier, M. le prince de Polignac a transmis à l'Institut de France un Mémoire sur le même sujet, et les comptes rendus en ont donné l'analyse.

M. Guibal, pour établir son droit de priorité, donne connaissance de la lettre qu'il a dû adresser à ce sujet à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris.

Séance du 25 février. — M. Metge, correspondant à Castelnaudary, annonce qu'il envoie une collection de médailles découvertes en Afrique et un projet de colonisation. Renvoyé à l'examen de MM. Barry, Dumège et Molinier.

M. le recteur réclame la coopération de l'Académie pour un travail conçu par l'Empereur dans le but de déterminer la topographie des Gaules jusqu'au cinquième siècle. Renvoyé à l'examen de MM. Barry, Dumège, Astre, Dubor et Ducos.

Dans un travail destiné à l'impression, M. Barry attire l'attention de l'Académie sur les poids inscrits des villes du Midi dont il se propose de publier une monographie détaillée. Il signale d'une manière rapide l'intérêt qui s'attache à ces petits monuments, dédaignés jusqu'ici des savants comme des collecteurs. Il montre le parti que la science en peut tirer, soit au point de vue archéologique, soit au point de vue historique lui-même, puisqu'ils ne sont, comme il l'a dit, qu'un détail secondaire, un rouage inférieur du régime municipal, dont ils ont suivi et dont ils reflètent les destinées, depuis le treizième jusqu'au dix-huitième siècle.

Dans une statistique, ajoutée en forme d'appendice à ces considérations, il énumère, province par province, et année par année, toutes les villes, au nombre de quarante-quatre, dont il possède actuellement des poids inscrits, et termine en priant les membres de l'Académie et tous les hommes éclairés du Midi, de vouloir bien l'entourer de leurs indications et de leurs conseils dans un travail sans précédents encore, et qui ne doit point être, dit-il, une œuvre strictement individuelle, puisqu'elle intéresse, à de rares exceptions près, toutes les provinces et toutes les villes de *langue romane.*

L'ordre du jour indique la nomination d'un associé correspondant. A la suite du scrutin, M. Adrien de Longpérier, membre de l'Institut, est nommé correspondant dans la classe des inscriptions et belles-lettres.

Digitized by Google

RECUEIL des travaux lus à la Société médicale allemande de Paris, première année (1856). — RECUEIL des procès-verbaux des séances de la Société de médecine pratique fondée en 1808 (année 1856). — COMPTE RENDU des travaux de la Société de médecine de Nancy (1855-1856). BULLETIN des travaux de la Société de médecine de Rouen (année 1856). — BULLETIN de la Société de médecine de Poitiers.

Nous sommes en retard avec les Sociétés de médecine, et pourtant, parmi les associations savantes, elles se distinguent par un zèle actif et dévoué, et elles obtiennent des résultats qui sont de nature à servir utilement les progrès de la science. C'est surtout par le grand nombre d'observations qui sont soumises à leur appréciation qu'elles offrent un intérêt réel, intérêt qu'elles doivent surtout à l'importance même de ces observations. Les médecins peuvent trouver là des documents importants, des expériences toutes faites, et se rendre compte par les résultats obtenus de l'excellence des méthodes nouvelles proposées par ceux qui les ont expérimentées. Du reste, il ne faut pas croire que l'on ne trouve dans ces comptes rendus que des observations purement médicales, on y rencontre aussi des articles de statistique, des expériences de physique et mille faits curieux, non-seulement pour les médecins, mais encore pour toutes les personnes qui s'occupent de science. Ainsi, dans les Mémoires que nous allons analyser, le sphymographe, qui sert à mesurer les battements du pouls, intéresse autant les physiciens que les médecins, et la statistique sur l'état civil et la mortalité de la ville de Nancy est un document curieux pour les économistes.

Nous commencerons cet aperçu rapide par l'analyse des travaux lus à la *Société médicale allemande de Paris*.

Cette Société, dont la *Revue* a déjà signalé la création, nous paraît appelée à un avenir brillant. Tous ceux qui connaissent l'esprit scientifique de l'Allemagne féliciteront, comme nous, MM. Meding et Martin de la création de ce recueil, qui nous tiendra au courant des travaux accomplis de l'autre côté du Rhin. Entre autres Mémoires publiés par cette Société, nous citerons un travail de M. Eckhard, prosecteur à Giessen, sur la physiologie des nerfs et le traitement du tétanos. M. Eckhard a mis le nerf d'un muscle en contact avec une solution de sel de cuisine; ce muscle a été pris de tétanos. Il appliqua ensuite au nerf les pôles d'une batterie constante, de telle sorte que le pôle positif fût plus rapproché du centre nerveux, et que le pôle négatif touchât l'extrémité inférieure du nerf, et le téta-

Digitized by Google

nos disparut sur-le-champ ; l'action de la batterie étant supprimée, il se reproduisit en peu de temps.

De là, M. Eckhard conclut que tout muscle qui se trouve dans un état tétanique, sous une influence quelconque, revient à son état normal dès que l'on fait passer par le nerf qui l'anime le courant d'une batterie galvanique constante.

Mettant ensuite la solution saline en contact avec la partie moyenne du nerf, et faisant passer le courant galvanique par la partie du nerf comprise entre le centre nerveux et la solution, bien qu'il n'y ait pas d'électricité dans le muscle, le tétanos disparaît. Ce phénomène fait penser à M. Eckard que l'effet produit sur le muscle résulte non pas de l'électricité, mais d'un état particulier provoqué dans le nerf. Outre le parti que la médecine pourrait tirer de ces faits pour le traitement du tétanos traumatique, l'auteur de ces expériences signale l'intérêt qu'elles offrent au point de vue purement physiologique.

De l'Ostéotomie, par MM. Osann et A. Martin. — L'ostéotomie est une opération qui consiste dans la section d'un os dans un point où il est actuellement sain dans le but de redresser un membre. Elle diffère de la resection en ce que celle-ci a pour but d'enlever des portions osseuses malades ou anormales. MM. Osann et Martin lisent à la Société un travail sur les expériences d'ostéotomie faites par M. Mayer de Würsbourg. Cette opération a été pratiquée quatorze fois par M. Mayer sur des malades rachitiques. Dans tous les cas, les os se sont consolidés dans leur direction nouvelle ; un seul malade a succombé deux mois après l'opération, alors que la consolidation était parfaite, et encore cette mort doit-elle être attribuée à une cause accidentelle. Les résultats brillants de l'ostéotomie, et les services qu'elle peut rendre attireront, nous n'en doutons pas, l'attention de tous les chirurgiens.

— Si on ne réussit pas à réduire une hernie dans les six premières heures après le début des symptômes de l'étranglement, il faut toujours recourir au débridement, telle est l'opinion de M. Morawek, professeur de clinique chirurgicale à Würsbourg. Le taxis prolongé aggrave suivant lui la position du malade, en venant ajouter à l'état inflammatoire résultant de l'étranglement d'une partie du tube intestinal. Ce professeur a observé comme conséquence de cette inflammation : 1° La paralysie de l'anse intestinale ; 2° le rétrécissement du canal intestinal par des bandes ou des cordons fibreux produits par le tissu cellulaire sous-muqueux infiltré d'une matière plastique à la suite d'une ulcération de la muqueuse au siége de l'é-

Digitized by Google

tranglement; 3° l'adhérence entre l'intestin et le sac herniaire au siége de l'étranglement; 4° l'adhérence de l'épiploon au collet du sac; 5° l'épaississement et le raccourcissement de l'épiploon. M. Morawek a constaté deux fois par l'autopsie l'adhérence de l'épiploon au collet du sac, et une fois le raccourcissement de l'épiploon.

M. Vienordt, professeur à Tubingen, présente à la Société les résultats obtenus par lui au moyen du sphygmographe. A l'aide de cet instrument, qui est un appareil à levier très-sensible, dont il donne une figure explicative, il a recueilli un grand nombre de dessins qui représentent la forme et les dimensions du pouls. De l'examen de ces dessins, on conclut qu'au moyen du sphygmographe on peut : 1° mesurer exactement la durée de chaque pulsation en particulier, de même que l'intervalle qui sépare les pulsations les unes des autres; 2° apprécier la durée de l'expansion et de la contraction artérielle; 3° connaître la forme et la force des pulsations.

M. Kittel, de Prague, expose avec beaucoup de clarté et de précision les symptômes qui distinguent le strabisme de la luscitas, et les moyens employés par M. Græfe, de Berlin, pour y remédier.

M. Fuerher, professeur agrégé à Iéna, a lu à la Société un travail sur l'histologie de la rate et les altérations dont cet organe peut être le siége. Suivant cet auteur, la rate peut présenter les modifications suivantes, comme faisant la transition de l'état physiologique à l'état pathologique : 1° rate pléthorique; 2° rate puerpérale; 3° rate chloro-anémique; 4° rate atrophique. Puis il décrit les états pathologiques suivants : 1° altération typheuse; 2° apoplexie; 3° Infarctus jaune constitué par le sang épanché et coagulé, après qu'il a perdu sa couleur foncée; 4° splénite dont il distingue trois formes : splénite aiguë simple, splénite partielle disséminée, splénite pyémique; 5° fongus de la rate; 6° cancer des cellules capillaires. Après avoir donné les caractère anatomiques de ces affections, il expose le résultat de ses recherches sur la cirrhose et sur les tumeurs de la rate, dont les trois formes principales sont : la dégénérescence sarcomateuse, la dégénérescence cireuse et l'hypertrophie consécutive à la fièvre intermittente,

Cette publication se termine par un rapport de M. Méding sur les travaux de la première section du Congrès international de statistique. (Cadre nosologique des décès.)

Le *Recueil des procès-verbaux* des séances de la *Société de médecine pratique* renferme plusieurs observations intéressantes. Celles qui ont principalement attiré notre attention sont les suivantes :

Un cas d'accidents toxiques survenus pendant l'administration du

Digitized by Google

calomel, accidents qui ont succédé à l'ingestion d'une demi-douzaine d'huîtres. M. Coursserant, l'auteur de cette observation, pense, avec MM. Mialle, Foucart et Masson, que ces accidents sont dus à la transformation du proto-chlorure de mercure en bi-chlorure, par suite de la décomposition de l'eau chargée de sel qui se trouve dans les huîtres.

Dans le cours de cette année, M. Coursserant a fait de nombreuses communications à la Société, ayant trait aux affections des organes de la vision explorés au moyen de l'ophtalmoscope. Nous mentionnerons notamment deux observations d'hydropisie sous-rétinienne, un cas de déchatonnement traumatique du cristallin, et enfin un cas de foyers apoplectiques rétiniens résorbés.

M. Duhamel lit à la Société un rapport sur le travail de M. Legrand, relatif à l'emploi exclusif des caustiques pour la destruction des tumeurs de la tête. Ce travail a donné lieu à une discussion à laquelle ont pris part, dans le sens du rapport, MM. Guersant et Mattei, qui pensent que cette opération, pratiquée par l'instrument tranchant, prédispose plus aux érysipèles que lorsqu'elle est faite par les caustiques. MM. Foucart et Dupertuis, au contraire, attribuent les érysipèles consécutifs à l'ablation de ces tumeurs par le bistouri, aux pansements par les bandelettes agglutinatives et les corps gras. Ces quatre chirurgiens, qui se servent constamment du bistouri pour cette opération, réunissent par des points de suture, pansent avec des compresses d'eau froide et disent n'avoir jamais vu survenir cette complication.

M. Monet lit la relation d'une gastrite chronique avec ulcération de la paroi stomacale et de l'une des artères coronaires dont l'ouverture a déterminé une série d'hématémèses qui ont amené la mort du malade en six jours.

Dans une note intitulée *Considérations sur les calculs biliaires*, M. Corlieu (de Charly) insiste sur l'emploi du chloroforme à l'intérieur comme agent dissolvant des calculs.

M. Thore adresse à la Société un Mémoire sur des faits de variole accompagnés d'hallucinations. Des douze observations contenues dans ce travail, il résulte qu'environ cinq fois sur cent les hallucinations se montrent dans la variole du quatrième au septième jour, principalement chez les hommes de vingt-cinq à trente ans. Leur durée est d'environ trois jours, et le pronostic est en général favorable. Les opiacés employés contre ces accidents ont donné à M. Thore des résultats satisfaisants et souvent assez prompts.

Après avoir fait ressortir l'inconvénient de tous les procédés em-

Digitized by Google

ployés pour la cure de la fistule lacrymale, M. Magne propose d'y substituer, comme méthode générale, un nouveau procédé de cautérisation du sac lacrymal. Le but que l'auteur de ce procédé veut atteindre est de déterminer une inflammation adhésive et la guérison définitive. L'opération se compose de deux temps : 1er *temps*, ponction du sac de haut en bas à un millimètre en dedans du tendon du muscle orbiculaire et sur la même ligne ; 2e *temps*, introduction entre les lèvres de la plaie d'un spéculum dilatateur, faire pénétrer jusqu'au fond du sac un porte-caustique chargé de beurre d'antimoine et le diriger de manière à attaquer l'embouchure des points lacrymaux ; faire un pansement simple les jours suivants ; le douzième, la cicatrisation est complète.

Dans le *Compte rendu* des travaux de la *Société de médecine de Nancy*, nous trouvons un travail d'un tout autre genre et qui, pour être moins directement médical, n'en a pas moins une utilité incontestable et un très-grand intérêt. Ce sont les recherches statistiques sur l'état civil et la mortalité de la ville de Nancy pendant l'année 1856, que M. Winter a communiquées à la Société. Il résulte des chiffres qu'il donne que, sur une population de 48,144 habitants, la mortalité est de 1,643 individus qu'il répartit suivant les maladies des divers appareils. Octobre, septembre et mars sont les mois qui ont fourni le plus de décès, et le plus grand nombre de naissances a été donné par les mois de mars, janvier et juillet. Le nombre total des naissances a été de 1,098.

M. Simonin père signale un fait d'issue de 17 calculs biliaires à travers l'hypogastre, à quatre travers de doigt au-dessous de l'ombilic et à pareille distance de la ligne blanche à droite.

M. Victor Chatelain présente une observation de rupture multiple de la rate avec cicatrisation chez un malade qui, dans un accès de délire, s'est jeté par la fenêtre d'un deuxième étage. On trouve dans l'abdomen environ un litre de sang sans trace de péritonite, et, bien que l'accident ne date que de cinq jours, les ruptures de la rate sont presque complétement cicatrisées.

M. Cazin (de Boulogne) adresse une observation de farcin chronique suivie de guérison. M. Cazin a employé contre cette affection l'aconit napel à la dose de dix centigrammes d'extrait alcoolique à prendre en quatre pilules par jour ; il a augmenté successivement la dose qu'il a portée jusqu'à vingt-quatre centigrammes. Sous l'influence de ce médicament les plaies se sont cicatrisées, et, au bout de six mois, il ne restait qu'une petite tumeur qui disparut après un badigeonnage avec la teinture d'iode.

Digitized by Google

A Nancy, les résultats de la méthode Landolphi pour le traitement du cancer ont été aussi désastreux qu'à Paris. Outre les dangers résultant de l'application elle-même du caustique, M. Simonin annonce qu'après deux cautérisations et un traitement interne suivi pendant deux mois, l'ulcération du sein a reparu.

M. Simonin, directeur de l'Ecole de Nancy, expose, dans un Mémoire qui fait suite à des travaux antérieurs lus à la Société, l'action des anesthésiques sur la circulation, la respiration et l'appareil musculaire. Dans ce Mémoire, il passe successivement en revue les différents phénomènes de l'éthérisation qu'il divise, pour la respiration, la circulation, etc., en trois groupes : 1° phénomènes d'excitation ; 2° phénomènes de transition ; 3° phénomènes de collapsus. Il décrit la durée de ces épisodes et les modifications qu'elles font subir au pouls, aux mouvements respiratoires et aux mouvements volontaires; il termine par l'analyse des modifications que subit le sang dans l'éthérisation. Ce Mémoire contient une grande quantité de faits bien observés, et dont la connaissance sera fort utile à tous les médecins.

Dans le *Bulletin* des travaux de la *Société de médecine de Rouen*, nous trouvons un rapport de M. le docteur Ballay sur la situation de la deuxième division médicale de l'Hôtel-Dieu pendant l'année 1855. Cette division est composée de 86 lits affectés aux militaires, d'une salle de femmes de 54 lits et de 7 lits de pensionnaires. Les maladies qui ont sévi avec le plus d'intensité dans le service consacré aux hommes sont les fièvres éruptives, la fièvre typhoïde, qui s'est présentée souvent sous la forme hémorragique, puis la pneumonie. Dans quatre cas de rougeole, le décès fut causé par la complication de la pneumonie. Quant à la salle de femmes, le plus grand nombre de victimes a succombé à des affections tuberculeuses ou cancéreuses. M. Ballay mentionne dans son rapport un cas de guérison de kyste hydatique du foie par l'application du caustique de Vienne et les injections détensives de Recamier. Dans cette publication, nous trouvons aussi un rapport de M. Caneaux sur la première division médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Les faits les plus saillants de ce rapport sont : un cas de paralysie complète des extenseurs de l'avant-bras rebelle à tout traitement, paralysie consécutive à des accidents d'intoxication saturnine, qui se manifestaient pour la première fois; — une inflammation de l'œsophage avec production d'une fausse membrane analogue à celle du croup, formant un tube complet depuis le pharynx jusqu'à la partie moyenne de l'œsophage; cette inflammation survint comme complication d'une pneumonie ; — une épileptique, dont l'affection remonte à quinze ans, qui a obtenu un

Digitized by Google

soulagement notable par l'emploi de la belladone à dose croissante et longtemps prolongée, ainsi que le professe M. Trousseau.

M. Duménil étudie les conditions du développement, les symptômes et le traitement de l'érysipèle adynamique et présente à la Société une observation d'épanchement pleurétique guéri par les cautérisations profondes avec la pâte de Vienne, traitement qu'il propose de substituer à la thoracentèse, quand il n'y a pas d'indication pressante d'évacuer le liquide. Enfin, il a donné la description du squelette d'un enfant rachitique; l'examen attentif de ce squelette lui fait penser que les os ne deviennent pas malades après leur développement, mais qu'ils se développent dans cet état d'imperfection. Il attribue à des fractures les renflements annulaires que l'on trouve sur les fémurs, les cubitus et les côtes des rachitiques. Pour arriver à cette conclusion, il se fonde sur la fragilité des os chez les sujets atteints de cette affection et, de plus, sur ce que les os fracturés sont précisément ceux qui, dans l'attitude du fœtus, sont les plus exposés aux violences extérieures.

M. Aubé a trouvé, sur une jeune fille de douze ans, le rein gauche couché sur la colonne vertébrale, immédiatement au-dessous de l'angle sacro-vertébral et encadré entre les deux divisions de l'aorte. Le bord concave regardait en bas. Il appelle l'attention sur les accidents qu'aurait pu déterminer, dans un cas de grossesse, la pression de l'utérus sur le rein.

Mentionnons en outre : 1° une observation d'œsophagotomie et d'extraction d'un os de bœuf volumineux arrêté dans l'œsophage, pratiquée par M. Flaubert ; — 2° une observation présentée par le docteur Duclos au sujet d'une hernie inguinale droite entéro-épiploïque irréductible, mortelle à la suite de l'inflammation du sac étendue au reste du péritoine : — 3° une observation, due au même, d'un cas de perforation du cœcum résultant d'une constipation opiniâtre. Cette perforation fut suivie d'abcès de la fosse iliaque qui vint s'ouvrir à la partie supérieure et antérieure de la cuisse : au bout d'un mois, la convalescence était complète.

M. de la Mardière, chef des travaux anatomiques à l'École de Poitiers et secrétaire de la Société de médecine de cette ville, publie, sous le titre de *Bulletin de la Société de médecine de Poitiers*, les procès-verbaux des séances de cette Compagnie savante, du mois de décembre 1856 au mois de mai 1857. Cette publication renferme quelques observations et deux Mémoires dus, l'un à M. Petiteau des Sables d'Olonne, l'autre à M. Bonnet, professeur à l'École de médecine de Poitiers.

Digitized by Google

Treize années de pratique à la Maternité de Poitiers, tel est le titre de l'ouvrage communiqué à la Société par M. Bonnet, professeur d'accouchement, médecin de la Maternité. M. Bonnet a réussi à rendre ses relevés statistiques très-intéressants en les accompagnant d'aperçus nouveaux, et en y joignant un certain nombre d'observations d'accouchements contre nature, qui rendent la lecture de ce Mémoire utile à tous les médecins qui s'occupent d'accouchements.

O. du Mesnil.

Société des antiquaires de l'Ouest. — Bulletins des 1er, 2e et 3e trimestres 1857. — La Société des Antiquaires de l'Ouest date de l'année 1834. Elle doit sa création à l'initiative de M. de Caumont. — L'influence de cette Société a été considérable autant par le bien qu'elle a fait que par le mal qu'elle a empêché. Par ses soins, par sa vive impulsion, le Poitou, l'Aunis, et même l'Angoumois ont été explorés avec ardeur, et la seule ville de Poitiers lui doit la préservation ou la restauration de plus d'un monument qui fait sa gloire et contribue à lui donner une physionomie et un charme particuliers. Pour apprécier Poitiers et ses richesses archéologiques, il suffit de parcourir l'excellent volume (1) d'un des anciens présidents de la Société des Antiquaires, le savant doyen de la Faculté de Droit de cette ville, M. Foucart. Peu de villes en France possèdent autant de curieux spécimens de l'architecture de toutes les civilisations et de toutes les époques, depuis les arènes de Gallien jusqu'au palais des comtes de Poitou, en passant par la basilique de saint Hilaire et le tombeau de la sainte mérovingienne, Radégonde, à laquelle l'histoire a donné une seconde immortalité dans les admirables récits d'Augustin Thierry.

La Société des Antiquaires de l'Ouest a fait preuve d'une grande activité. Vingt-deux volumes de Mémoires et sept volumes de bulletins trimestriels témoignent d'études variées et approfondies dans toutes les branches de la science historique proprement dite et dans le domaine de l'art, avec ses applications à la peinture, à l'architecture, à la sculpture et à la musique. Une appréciation étendue des travaux qui ont frappé notre attention dans cette volumineuse collection nous conduirait trop loin ; nous nous bornerons à indiquer en note les plus remarquables (2).

(1) *Poitiers et ses monuments*, in-8° avec planches.

(2) On connaît les deux volumes de M. l'abbé Auber, l'*Histoire de la cathédrale de Poitiers*, savante monographie qui a obtenu une mention

Digitized by Google

Le zèle de la savante Compagnie qui nous occupe n'a pas borné aux monuments et à des publications dont l'intérêt touche à la fois à l'histoire locale et à l'histoire générale ses longs et fructueux travaux ; elle a formé un musée où elle a réuni pieusement tous les débris que les fouilles, les démolitions ou l'abandon ont mis entre ses mains, tels que bornes miliaires, autels romains, pierres tumulaires, fragments de statues ou d'ornements d'architecture provenant d'édifices démolis, vieux meubles du moyen âge et de la renaissance, émaux de Limoges, armes curieuses datant d'époques différentes. Elle n'a même pas oublié, dans sa dévotion aux souvenirs, la pierre sur laquelle la tradition prétendait que Jeanne d'Arc avait posé le pied en montant sur son palefroi dans la cour de l'auberge de la Rose aujourd'hui démolie. Le volume de Mémoires de la Société se rapportant à l'année 1856 paraîtra prochainement ; nous ne parlerons cette fois que des bulletins des trois premiers trimestres de 1857.

Le bulletin du 1er trimestre contient un rapport de M. Mesnard qui vient à l'appui de ce que nous disions tout à l'heure des travaux

honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Nous avons spécialement remarqué, parmi les études biographiques, *Barnabé Brisson*, par M. Nicias Gaillard, alors avocat général à la cour de Poitiers, aujourd'hui président de chambre à la cour de cassation ; *Le Cardinal La Balue*, par M. Bourgnon de Layre, conseiller à la cour de Poitiers ; *Geoffroy de Mauléon*, par un savant et vénéré prélat, Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême ; *François de Nuchèze*, vice-amiral, intendant général de la marine de France sous Louis XIV, par M. de Chergé. Nous citerons encore, de Mgr Cousseau, une dissertation sur le véritable auteur du *Te Deum* et une notice sur *Ligugé* et le séjour qu'y a fait saint Martin ; un *Précis historique sur Amboise*, son château et ses seigneurs, par M. Cartier ; des Notices sur les batailles de *Vouillé*, ou Voulon, de *Poitiers*, de *Maupertuis* et de *Moncontour*, par M. Saint-Hippolyte, colonel d'état-major ; un essai historique et descriptif sur les *argentiers* et *les émailleurs de Limoges au moyen âge*, par M. Texier, déjà connu par ses excellents travaux sur la peinture sur verre ; un *Manuel d'épigraphie*, suivi des inscriptions du Limousin, par le même ; *Jean sans terre* ou *Essai historique* sur les dernières années de la domination des Plantagenets dans l'ouest de la France, par M. Lecointre-Dupont ; du même auteur, un *Essai sur les monnaies du Poitou*, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'étude des monuments romains et du moyen âge a produit la notice de M. Bourgnon de Layre sur les *Arènes de Poitiers* ; celle de M. Duffaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sur les *aqueducs romains* dont on voit encore quelques débris dans la campagne qui environne Poitiers.

Digitized by Google

accomplis par la Société des antiquaires, soit pour préserver du marteau des démolisseurs ou améliorer les monuments religieux, civils ou militaires du Poitou, soit pour en retracer l'histoire et la monographie. L'étude de M. Rédet sur *la hiérarchie féodale des châteaux du département de la Vienne* contient déjà quelques renseignements pleins d'intérêt puisés aux sources originales dans les archives locales et dans la coutume du Poitou. Il est à désirer que M. Rédet complète cette curieuse étude et y joigne une carte du comté de Poitou. Il offrira ainsi un tableau complet du gouvernement féodal dans une de nos provinces les plus riches en souvenirs.

Un rapport de M. de Longuemar sur les collections d'histoire naturelle et d'objets d'art de la ville de Poitiers et de quelques localités voisines, éveille des regrets amers en rappelant les désastres que la France artistique a subis depuis trois siècles.

Le Bulletin du 3e trimestre contient enfin, outre un curieux document publié par M. Rédet *sur les processions des Rogations à Poitiers en* 1466, un travail de M. l'abbé Barbier de Montault intitulé : *de la peinture sur vélin et de l'application de l'or sur relief*. Le savant archéologue s'est efforcé de trouver par quel procédé les artistes du moyen âge arrivaient à produire ces miniatures admirables sur lesquelles le temps n'a pas eu de prise et qui conservent encore aujourd'hui l'éclat de leurs couleurs primitives. Il établit à cet égard tout un système qui a pour lui l'expérience et une longue pratique. La vulgarisation de cette précieuse invention ne peut avoir que d'excellents résultats ; nous laissons donc en terminant la parole à M. l'abbé Barbier de Montault :

« Le papier, qu'on le nomme papier carton ou papier Bristol, n'est pas fait pour recevoir un travail sérieux de peinture. Le vélin seul doit être employé. Il a du corps et de la souplesse, du velouté et une teinte qui se marie bien aux couleurs : une maladresse se répare par le lavage ou le grattage, sans qu'il y paraisse, sans que, l'épiderme enlevé, il étende la couleur qu'on y applique. Il est léger, maniable et assez consistant pour admettre la couleur et l'encre des deux côtés, au folio et au verso

« Issoudun fabrique du parchemin. Son vélin n'est bon que sur commande, parce qu'alors on en soigne la préparation. Evitez-le strié par le racloir, granuleux, jaunâtre ; il jaunit assez à la longue. Qu'il soit lisse, et non poli ; mat, et non luisant, prenant également partout la couleur. — Il s'en vend à Paris ; mais le meilleur incontestablement est celui de Londres. Ne vous en étonnez pas ; les Anglais cultivent avec succès la miniature, et les ressources dont ils disposent

Digitized by Google

leur donnent toute facilité d'être exigeants pour les produits de fabrique.

« Il y a du vélin de tous les formats. L'in-octavo, taillé en pleine peau, est plus avantageux, car alors on est assuré de n'avoir ni éraillures, ni égratignures, ni défaut sur les bords.

« Pour peindre, il est indispensable de monter la feuille de vélin sur châssis. Au moyen âge, il y avait deux manières : le vélin, étendu sur le pupitre du miniaturiste, était retenu par deux palettes rondes de métal attachées par des fils au sommet du pupitre. Vous en verrez de nombreux exemples dans les manuscrits. Ou encore le vélin était cousu par des fils nombreux aux côtés du châssis, et par ces mêmes fils on tendait la feuille à volonté. Cette méthode est préférable, en ce qu'elle assujettit complétement le vélin, qu'aucun dérangement imprévu ne peut faire, au détriment du travail, incliner à droite ou à gauche. Vous aurez certainement remarqué au pourtour des feuilles des missels ces piqûres régulières et serrées qui marquent le passage de l'aiguille et des fils.

« J'aime mieux la tension par les fils, comme à un métier de broderie, que la tension par la colle, la seule usitée actuellement. La colle bave et salit; il faut alors rogner tout autour de la feuille uneplus grande largeur de vélin que dans le premier cas.

« Mouillez légèrement le vélin, et au moyen de gomme délayée ou de colle de farine, appliquez-le au pourtour du châssis. Quand le tout sera parfaitement sec et tendu sans pli ni ride, commencez à dessiner et à peindre.

« J'ai parlé de châssis, de cadre de bois, car un panneau, une planchette, quoique également aptes à la tension à la colle, ne permettraient pas le travail de l'or en relief.

« J'arrive au point le plus important et le plus nouveau de la question pratique que j'étudie.

« Il y a quelques années, une célèbre miniaturiste de Paris, Mlle Robert, inventa une poudre propre à relever l'or sur le vélin. Elle avait remarqué sur les éclatantes miniatures des XIIe et XIIIe siècles que l'or portait non sur la feuille elle-même, mais sur une substance agglutinante qui mordait à la fois l'or et le vélin. Il se produisait alors un relief plus ou moins épais, et l'or, simple pellicule, était si brillant, qu'il indiquait une retouche postérieure à l'application. De plus, souvent on y voyait des gaufrages, des pointillages et autres jeux de poinçon. De cette découverte l'artiste passa à l'imitation. Sa poudre est-elle celle du moyen âge? Je l'ignore,

Digitized by Google

mais ce que je sais et puis affirmer, c'est que le résultat obtenu est le même.

« L'Angleterre a toujours la primeur de nos inventions utiles. Demandez dans n'importe quel magasin de Paris la poudre à relever l'or de Mlle Robert, et vous aurez une réponse négative comme celle qui m'a obligé de m'adresser à Londres pour en avoir. Voici le nom sous lequel elle y est connue et l'adresse du marchand :

« Miss Robert's Raising pouder,
« Fuller's-Rathbone Place, 34.

« M. Meillet, qui a bien voulu se charger de l'examen chimique de cette poudre, nous indique ainsi sa composition :

Sanguine entière,	5 décigr.
Craie,	60 gr.
Gélatine ou colle forte,	4 gr.
Gomme arabique,	2 gr.

« Mélanger les deux substances, puis ajouter la gélatine et la gomme finement pulvérisée.

« En France, personne ne s'est ému de l'invention de Mlle Robert, et je crois être le premier à parler d'une découverte qui fait honneur à notre pays autant qu'elle peut nous être utile dans nos imitations archéologiques.

« Pendant deux hivers, j'ai vu à Rome Miss Strange, élève de Mlle Robert et digne émule des miniaturistes du moyen âge, appliquer l'or, par le procédé que je vais décrire, sur les pages ravissantes d'un *Livre d'heures* dont l'enluminure occupe agréablement ses loisirs. Je lui dois ici l'expression de mes remercîments pour avoir, avec tant de complaisance, répondu à mes questions pleines de curiosité, et pour avoir toujours satisfait à mon avidité d'apprendre une recette que je fixe sur le papier pour ne plus l'oublier.

« Les détails seront minutieux.

« Ayez une forte feuille de papier roulée en cône et collée au point de jonction des deux extrémités, tronquez le sommet du cône comme un abat-jour de lampe, de la dimension exigée par le pot que vous y placerez, et pratiquez le long de ses flancs de longues et étroites ouvertures, à l'instar de nos fenêtres romanes, pour donner de l'air à la petite bougie ou veilleuse qui brûlera au centre de ce fourneau économique; délayez dans un vase de porcelaine résistant au feu la quantité de poudre dont vous avez besoin, suspendez le vase au sommet du cône, et chauffez jusqu'à ce que la poudre soit parfaite-

Digitized by Google

ment fondue; pour y aider, remuez avec un bâton ou un pinceau.

« Quand la fusion est complète, prenant avec le pinceau la poudre devenue liquide, étendez-la aux parties où vous désirez obtenir un relief. Cette première couche une fois sèche, appliquez-en une seconde, laissez sécher et mettez autant de couches que votre relief l'exige; puis, avec un grattoir bien affilé, nettoyez de manière que la surface soit unie et sans le plus petit ressaut; disposez vers le milieu, pour le jeu de la lumière, une ligne continue un peu plus saillante, et faites fuir les deux côtés en pente légère et presque insensible. Ici surtout, rien de heurté ni de tranché; pas de surface plane, pas de surface bombée non plus. Le tact, la délicatesse de la main habituent à ces artifices simples et ingénieux.

« En feuille, l'or reste adhèrent par l'emploi des mordants ordinaires. Mais là est souvent l'écueil des jeunes artistes; la pellicule métallique est si mince, si impressionnable au moindre souffle, qu'on a cherché à lui substituer l'or en coquille. Je n'y répugne nullement.

« L'or en coquille se délaye et s'applique au pinceau, comme la couleur. Passez et repassez souvent, afin que la couche soit uniforme et d'une épaisseur convenable. Pour lui ôter sa teinte mate et terne, servez-vous, en le polissant, de l'agate recourbée qu'emploient les doreurs, ayant soin, avant de commencer votre opération, d'opposer à la pression que vous exercerez sur le vélin une palette de porcelaine ou un morceau de verre épais que vous appuierez contre le vélin sous le châssis.

« Un des plus curieux manuscrits pour le pointillage et le gaufrage est la Bible de Jeanne d'Evreux, que possède la bibliothèque impériale de Paris. Ces deux procédés y sont habilement distribués, dans les fonds, les bordures, les vêtements et les nimbes.

« Vous ferez le pointillage avec un poinçon d'agate, dont la pointe ne sera ni trop aiguë ni trop émoussée. N'oubliez pas la palette, qui vous empêchera de transpercer le vélin.

« Le gaufrage exigerait une variété de fers que je n'ai pas encore rencontrée. Vous les remplacerez par le poinçon d'agate qui, sous la direction d'une main sûre, tracera les lignes courbes ou suivra les lignes droites de la règle.

« Je termine par ces deux conseils : n'appliquez la couleur qu'après votre préparation du relief achevée, et cernez toujours d'un filet coloré l'or qui, à ce contact, brillera d'un plus vif éclat. »

Ath. M.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DE NANCY. — INSTRUCTIONS SUR LE TABAC.

1° *Quelles sont les terres les plus propres à la culture du tabac?*

Toutes les terres vierges, pas trop compactes, produisent du tabac. La terre qui convient le mieux pour le tabac léger, propre à la pipe, est un mélange d'humus sablonneux calcaires : pour les tabacs corsés et étoffés, il faut une terre calcaire, argileuse, friable et meuble : la terre glaiseuse, froide et compacte ne convient pas.

2° *Le sol doit-il être défoncé par un minage ou seulement labouré à la bêche ou à la charrue?*

Le défoncement avec minage et le labour à la bêche sont trop coûteux et seraient difficiles pour une grande culture; mais ils donneraient de plus beaux produits. Il faut donc labourer avec la charrue.

3° *Le terrain doit-il être fumé? par quelle espèce d'engrais? dans quelle proportion? à quelle époque?*

Le terrain doit être fumé par le fumier qui lui convient le mieux, savoir : les terres légères et sablonneuses avec le fumier des bêtes bovines, les terres argileuses avec un mélange de fumier de cheval à moitié consommé; en général, il faut que le fumier ne soit pas trop frais; le fumier à demi consommé est celui qui convient le mieux dans toute espèce de terrain. S'il est possible, il faut donner la moitié de la fumure avant l'hiver et l'autre au printemps : le plus tôt est le mieux. On risque toujours avec la fumure tardive, que s'il survenait un temps sec elle ne fasse pas d'effet. Trente voitures à quatre chevaux, pour un hectare, est une moyenne fumure, et il faut déjà que les terres soient en bon état, autrement il faudrait quarante voitures.

Il faut un labour profond avant l'hiver; au printemps, il en faut deux au moins : un troisième ne fait pas de mal. Les labours de printemps se font moins profonds que celui d'automne. Au printemps, on herse avec une herse à dents de fer après chaque labour, pour bien émietter la terre et faire disparaître les mottes.

4° et 5° *Comment faut-il semer? à quelle distance? à quelle profondeur? à quelle époque? Quels soins faut-il donner au terrain et à la plante pendant la végétation?*

On sème la graine sur couche au commencement de mars, en ayant soin d'abriter le semis du trop grand soleil, de la pluie et du

Digitized by Google

vent, et de le tenir dans un état constant d'humidité, sans l'arroser avec de l'eau froide, mais dégourdie. Il faut le tenir propre; s'il jaunit, il faut le saupoudrer avec de la fiente de pigeons ou de poule ou des tourteaux d'huile. Dans les année pluvieuses, il faut éclaircir; vers la fin de mai, on repique, après avoir arraché les plants le matin, donné le dernier labour la veille; et après avoir arrosé, si le sol est trop sec, on plante au cordeau, en espaçant les pieds de 60 à 65 centimètres en tous sens. Il faut remplacer dans les dix jours les plants qui ont péri.

La plantation doit se faire du 15 mai au 15 juin ou au 20 au plus tard.

Lorsque les plants ont bien repris, on les sarcle une première fois avec la houe en ôtant légèrement la terre au pied; dix à quinze jours après, on ramène la terre. En cas de forte croissance, on fait de suite le buttage complet; autrement il serait l'objet d'une troisième opération.

Quand le pied a poussé dix à douze feuilles, on l'écime, c'est-à-dire qu'on casse la tête de la plante. Quand la plante est écimée, elle pousse des rejets entre la tige et les feuilles; il faut les enlever quand ils ont deux pouces de longueur. Il faut répéter cette opération tant que ces rejets se forment.

6° *A quelle époque récolte-t-on? quel est l'état de la plante qui indique sa maturité?*

On récolte le tabac fin d'août et courant de septembre, selon la température.

On reconnaît que le tabac est arrivé à sa maturité, lorsque sa couleur, de vert foncé qu'elle était pendant sa croissance, commence à jaunir; lorsque la feuille, de plate qu'elle était, se boursoufle; lorsque les boursuflures sont d'un vert jaunâtre et marbré, il faut récolter de suite.

7° *Quels soins faut-il donner à la feuille? Comment doit-elle être séchée?*

Les feuilles sont cueillies à la main, posées les unes sur les autres, formées en bottes, sous un lien de paille, et transportées à domicile; là, des femmes, des enfants en forment des chapelets composés de cinquante à soixante feuilles, enfilées à l'aide d'une longue aiguille à une ficelle d'étoupe et assez longue pour que les feuilles soient séparées d'un pouce les unes des autres. Ce chapelet est suspendu à des clous fichés dans des lattes espacées l'une de l'autre à

Digitized by Google

peu près de la longueur du chapelet. Il est bon de laisser les chapelets pendant quelque temps pendre de toute leur longueur, en les retournant pour faire faner la feuille, avant de suspendre le chapelet par les deux bouts.

Il faut visiter souvent les lieux où l'on sèche, pour voir si les chapelets ne sont pas détachés, si les feuilles n'ont pas glissé à un bout de la ficelle, car ainsi elles étoufferaient.

Il ne faut pas sécher au grand vent ni aux brouillards, qui noircissent le tabac, lui enlèvent sa belle couleur jaune, et font souvent pourrir la côte.

La dessiccation n'est ordinairement complète qu'après les froids de décembre et janvier.

8° *Peut-on planter avec avantage le tabac dans le même terrain, plusieurs années de suite? ou comment doit-on alterner cette culture?*

Dans une terre vierge, le tabac peut être planté deux et même trois années de suite; mais, tous les ans, il sera moins corsé, et la feuille aura moins de développement. En employant le même terrain tous les trois ans à cette culture, le tabac devient léger; tous les six ans, il est plus étoffé; et tous les neuf ans, il revient comme s'il y avait été cultivé pour la première fois.

En Alsace, le terrain cultivé une année en tabac est ensemencé l'année suivante en blé, lequel y réussit parfaitement et mieux que toute autre culture. L'année qui suit celle de la culture du froment, le même terrain est employé à celle de l'orge. Ensuite, on peut y recommencer la plantation du tabac, mais avec moins d'avantages qu'avec une interruption de quatre, cinq ou six ans.

9° *Quelles sont les meilleures qualités de graines à semer en Alsace, soit pour obtenir la quantité, soit pour obtenir la qualité?*

Pour la quantité, il faut choisir les espèces dont les feuilles sont le plus rapprochées les unes des autres; pour la pipe, celles dont le feuillage est large; pour la poudre, celles dont le feuillage a plus de longueur.

10° *Quel est le produit brut, terme moyen, d'un hectare en quantité et en valeur?*

Le produit moyen d'un hectare est de 1,500 à 2,000 kilog.; sa valeur en argent peut varier entre 1,200 et 1,800 fr., suivant le classement, ce qui dépend des soins de culture, de cueille et de dessiccation.

Digitized by Google

11° *A combien évalue-t-on les frais de graine, de plantation, de culture, de récolte pour un hectare?*

Il est difficile de répondre à cette question pour le département de la Meurthe, ne connaissant pas la valeur locative des terres, ni les contributions à payer, ni le prix de l'engrais, qui forme la plus grande somme de la dépense, et contribue, par conséquent, à faire augmenter ou diminuer les frais de culture du tabac.

Voici, au surplus, ce qu'il en coûte communément en Alsace :

Valeur locative d'un hectare	150 f	» c.
Contributions	20	»
30 voitures d'engrais à 4 chevaux, à 20 fr., 600 fr., dont il faut porter les 3/5 à la charge du tabac, les 2/5 restant à la charge des deux récoltes suivantes en blé et en orge	480	»
30,000 replants à 2 fr. le 1000	60	»
3 labours, y compris le hersage, à 25 fr. l'un	75	»
Transport de l'eau pour planter	10	»
5 journées d'homme à 1 fr. 50 c. et 15 journées de femme à 90 c. pour repiquer	21	»
2 sarclages à 15 fr. l'un	30	»
1 buttage	15	»
Pour écimer, 5 journées de femme à 90 c	4	50
Pour l'émondage, 15 journées de femme à 90 c	13	50
Pour la cueille, 20 journées de femme à 90 c	18	»
Destruction des souches	5	»
Transport au séchoir, 10 voitures à 1 fr. 20 c	12	»
15 kilogr. de ficelle pour la mise en chapelet, à 2 c. 1/2 par botte	25	»
Pour les mettre à la pente et pour les soins jusqu'à parfaite dessiccation	25	»
Loyer des hangars pour sécher	30	»
Triage et bottelage, lors de la livraison	40	»
	1,052 f	50 c.

Nota. — On peut voir, par les articles relatifs à la location, aux contributions, au fumier, que ces trois peuvent être notablement réduits. L'hectare ne se loue, en moyenne, que 50 fr.; la contribution ne s'élève guère qu'à 10 fr.; la voiture de fumier qu'à 10 fr., ce qui donne une somme de 350 fr., et réduit les frais de l'hectare à 700 fr.

Digitized by Google

Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg. — *Séance du 7 décembre* 1857. — La Société a reçu les ouvrages suivants : Mémoires des Académies des sciences de Vienne, de Stockholm, de Freiburg, de Leipzig, de Philadelphie, de Boston. L'Académie royale des sciences de Stockholm a envoyé un ouvrage fort rare publié à Stockholm en 1805, et intitulé : *Exposition des opérations faites en Laponie pour la détermination d'un arc du méridien en* 1801, 1802 *et* 1803, *rédigée par M. J. Svanberg.* M. Em. Liais présente, de la part de M. A. Poey, directeur de l'observatoire météorologique de la Havane, huit brochures relatives à des questions de météorologie et d'astronomie. M. A. Poey est nommé membre correspondant.

Hydrographie et Voyages. — M. Jardin fait un rapport sur deux Mémoires de M. H. Jouan, lieutenant de vaisseau, ex-commandant particulier de l'établissement français de Nakahiva. Un de ces Mémoires a pour titre : *Notes sur la navigation dans l'archipel des Marquises.* L'auteur qui, pendant un séjour de trois ans et demi aux Marquises, a visité souvent les principaux points de cet archipel, y a mis en ordre les observations qu'il a recueillies sur la navigation. Ce travail, remis par le Ministre de la marine au dépôt des cartes et plans, y fut reçu avec d'autant plus de faveur, qu'à l'exception des plans des deux ports les plus fréquentés, le dépôt ne possédait aucun document sur ces parages. D'après le rapport du comité hydrographique, il sera imprimé dans les *Annales hydrographiques*, et il sera fait un tirage à part pour le service de la flotte. Le second Mémoire, ayant pour titre : *De l'archipel des Marquises en* 1856, a été écrit dans le but de fournir à l'administration de Tahiti des documents dont elle était entièrement dépourvue. L'auteur y expose l'état actuel de l'archipel, sa constitution géologique, ses productions naturelles, les mœurs des habitants. Il s'est attaché surtout à rectifier des erreurs géographiques, à rendre aux localités leurs noms véritables, c'est-à-dire ceux sous lesquelles elles sont désignées par les naturels, pour faire disparaître la confusion qui existe sur les cartes, et qui provient de ce que chaque navigateur s'est cru obligé d'employer des noms nouveaux que personne ne connaît dans le pays. Ce Mémoire, déposé à la direction des colonies, sera publié dans la *Revue coloniale*, en quatre parties, dont la première vient de paraître dans le numéro du 1er décembre. Ces travaux, fruit des propres observations de l'auteur, sont destinés à combler une lacune dans l'histoire des archipels de l'océan Pacifique.

Digitized by Google

Après avoir entendu le rapport de M. Jardin, la Société nomme M. H. Jouan, membre titulaire.

Botanique. — M. Bertrand Lachênée a trouvé, le 15 novembre, le *Chritmum maritimum* L. sur le littoral pierreux situé sous les glacis du port militaire. Les rochers de Querqueville, à 6 kilomètres de Cherbourg, avaient été jusqu'alors le point le plus rapproché de cette ville où l'on eût observé cette ombellifère.

M. Lejolis communique à la Société une liste de quelques plantes intéressantes qu'il a trouvées récemment aux environs de Cherbourg, et parmi lesquelles il signale plus particulièrement : *Rosa cuspidata* M. B.-R., *Rosa* Dumalis Bechst, *Viola nemoralis* Jord, *Viola subcarnea* Jord, *Viola luteola* Jord, *Viola obtusiflora* Jord, *Erophila brachycarpa majuscula et glabrescens* Jord, *Galium dumetorum* Jord, *Hiaracium pseudosciadium* Bor, *Polygonum hydropiper-dubium gren*, *Rhynchospora alba vahl*, *Aira multiculinis dum*, *Agropyrum campestre godr. et gren.* Les auteurs de la *Nouvelle flore de France* n'indiquent cette dernière espèce que dans les localités les plus méridionales.

Physique céleste. — M. Emm. Liais envoie à la Société la note suivante sur l'atmosphère du soleil

« Dans la mécanique céleste Laplace dit, et, depuis lui, tous les géomètres ont répété que l'atmosphère du soleil ne peut s'étendre au delà de la limite où la force centrifuge due à la rotation ferait équilibre à la pesanteur vers le soleil. Cette limite est la distance où une planète de masse négligeable ferait sa révolution dans le temps d'une rotation du soleil. En la calculant, on trouve qu'elle est d'environ les 17 centièmes de la distance de la terre au soleil, de sorte que l'atmosphère solaire ne pourrait pas nous paraître s'étendre à plus de 9 degrés de ce corps. M. Liais fait remarquer que toutes ces déductions reposent sur une pure hypothèse dont la fausseté est parfaitement démontrée, à savoir : l'exactitude de la loi de Mariotte pour toutes les densités, ou, en d'autres termes, l'existence de la force répulsive dans les gaz, quel que soit leur degré de dilatation.

Dans le tome III des Mémoires de la Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg, page 238, M. Liais a donné la formule qui fait connaître la densité en fonction de la pression dans une masse gazeuse, formule dont la loi de Mariotte n'est qu'une approximation. Cette formule fait voir que, dans le cas d'une pression nulle, il existe encore une densité sensible, et que, pour obtenir une densité plus faible, il faudrait une pression négative, c'est-à-dire qu'il

Digitized by Google

existe une force de cohésion dans les gaz lorsqu'ils sont dilatés à un certain degré. C'est cette force de cohésion qui explique la limitation des atmosphères que l'on ne pourrait concevoir sans elle.

Partant de là, la conclusion de Laplace doit être complétement changée, car, à partir de la distance où la force centrifuge est égale à la pesanteur, il reste encore à vaincre la force de cohésion avant que l'atmosphère ne se répande dans l'espace. L'atmosphère a donc une étendue dépendant entièrement de l'intensité de cette force de cohésion, et elle peut s'aplatir et former un anneau présentant l'aspect de la lumière zodiacale, si on suppose cette cohésion suffisante.

En réalité, un gaz soumis à de très-faibles pressions est semblable à un liquide de densité excessivement faible; sa loi de compression, à ces limites, lorsqu'il n'est soumis qu'à la pression résultant de son poids, est semblable à celle des liquides, comme le prouve la formule de l'auteur. Ce n'est que quand l'épaisseur devient très-grande que la formule se rapproche de la loi de Mariotte. A l'appui d'une immense étendue de l'atmosphère solaire on pourrait citer des observations de M. F. Smyth, tendant à démontrer qu'à 12 degrés du soleil il y a une réfraction sensible, et des calculs de M. Le Verrier, tendant à établir que la planète Mercure n'obéit pas uniquement dans son mouvement à l'attraction du soleil et des planètes, mais paraît recevoir une force accélératrice d'un milieu dans lequel elle serait plongée et qui tournerait plus vite qu'elle. Il est vrai que cette anomalie du mouvement moyen de Mercure pourrait s'expliquer sans supposer que la lumière zodiacale fût un gaz, mais en admettant, comme M. Biot, qu'elle serait composée de particules donnant naissance aux bolides lorsqu'elles rencontrent notre atmosphère. Il suffirait pour cela d'admettre que le plus grand nombre de ces particules ont eu un mouvement direct, et que dans les régions de Mercure il en existe une plus grande quantité près du périhélie que de l'aphélie. Elles accéléreraient alors la vitesse de la planète en tombant sur elle.

« Bien que l'on ne puisse pas dire théoriquement que la lumière zodiacale n'est pas une expansion de l'atmosphère solaire, il y a cependant un fait physique qui paraît le prouver, c'est l'absence d'atmosphère sensible autour de la lune, qui, comme la terre, traverse souvent cette lumière, et qui, par conséquent, condenserait la matière gazeuse autour d'elle. Il est vrai que quelques observateurs ont cru reconnaître une lumière zodiacale lunaire, ce qui diminuerait la valeur de cet argument. »

Digitized by Google

Séance du 4 janvier 1858. — *Botanique.* M. Besnou rapporte qu'il a trouvé en pleine floraison, pendant le mois de décembre dernier, les plantes suivantes : *Papaver rhœas*, *Agrostemma githago*, *Daucus carotta*, *Cardamine hirsuta*, *Anthemis nobilis*, *Chrysanthemum leucanthemum*, *Geranium robertianum*, *Erodium moschatum*, *Fumaria bovæi*, *Charophyllum temulum*, *Scandix pecten*, *Borago officinalis*, *Sherardia arvensis*, *Achilloa millefolium*.

Ce phénomène de végétation anormale atteste la douceur exceptionnelle de la température qui a régné au commencement de l'hiver.

MM. Bertrand-Lachénée, Besnou et Tardif communiquent à la Société les noms de quelques plantes rares qu'ils ont trouvées dans leurs herborisations de l'année dernière; ce sont *Erythræa diffusa*, dans les landes du Sausset; *Valeriana dioïca*, à Hauteville; *Ammi majus*, à Querqueville; *Scrofularia peregrina*, Linn., à Equeurdreville et Octeville; *Reseda lutea*, *Verbascum phlomoïdes*, *Coriandrum sativum*, *Tragopogon orientale*, *Crepis biennis*, *Bromus erectus*, et *Briza media*, sur les remparts du port militaire; *Cenanthe peucedanifolia*, près du Trottebec; *Polygala vulgaris*, à la ferme de la Montagne; *Verbascum virgatum*, *Ressea lutea*, variété *gracilis*, sur les glacis du port militaire. La plupart de ces plantes n'avaient pas encore été signalées dans les environs de Cherbourg.

Chimie. — M. Besnout lit une note sur le dosage de l'acide sulfureux contenu dans l'acide chlorhydrique et sur le mode de purification de cet acide. L'acide chlorhydrique du commerce est très-souvent entaché d'acide sulfureux qui passe à la distillation et souille encore la nouvelle dissolution d'acide chlorhydrique. Cet acide sulfureux pouvant nuire dans un grand nombre de recherches analytiques importantes, il est indispensable d'en constater la présence et de l'enlever dans la préparation de l'acide chlorhydrique. Un assez grand nombre de procédés ont été donnés par MM. Pelletier, Gay-Lussac, Heintz, Fordos, Gélis, Lambert et Laroque. Tous sont certainement très-propres à dénoter la présence de l'acide sulfureux, mais ils laissent plus ou moins à désirer pour obtenir le dosage avec un degré d'approximation suffisant. Les uns sont d'ailleurs assez longs à exécuter, les autres exigent des agents chimiques que ne possèdent que très-rarement les laboratoires des pharmaciens, tels que : le sulfate rouge de manganèse, l'acide iodique et les iodates, le perchlorure d'étain, l'acide arsénique, etc.

M. Besnou croit donc utile d'indiquer un moyen qui est à la disposition des plus modestes laboratoires; c'est l'emploi du chlorate de potasse.

Digitized by Google

Pour cela, il prend 50 grammes d'acide chlorhydrique à essayer; il y ajoute 2 à 3 décagrammes de chlorate de potasse; il agite jusqu'à décomposition et dissolution, puis il étend de 7 à 8 volumes d'eau distillée. Il verse alors un léger excès de solution concentrée de chlorure de barium; au bout de 12 heures il s'est formé un dépôt blanc de sulfate de baryte qu'il est facile de séparer par décantation du liquide. Ce précipité est lavé à l'eau distillée et pesé, et, de son poids, on déduit celui de l'acide sulfureux au moyen de la table des proportions chimiques.

Dans la purification de l'acide chlorhydrique, il est donc utile et économique d'ajouter à l'acide du commerce quelques grammes de chlorate de potasse avant de procéder à sa rectification.

Dans le cas où l'acide chlorhydrique du commerce contiendrait également et en même temps de l'arsénic, l'addition du chlorate de potasse qui le transformerait en acide arsénique serait encore un moyen de purification excellent. L'emploi d'une petite quantité d'hypochlorite de chaux ou de soude remplirait aussi le même but.

Séance du 5 mars **1858.** — Présidence de M. Noël, directeur. —

La Société prend connaissance d'une biographie de M. le sénateur Narcisse Vieillard, par M. J. Travers, et des Mémoires de la Société académique de Dunkerque.

M, Noël lit des réponses faites à la Société par M. le sous-préfet de Valognes et par M. le maire de Bricquebec, au sujet des monuments druidiques qui existent dans cette dernière localité.

M. Le Sens lit une note ayant pour objet de prouver que les historiens de Cherbourg ont commis une erreur en faisant mourir à Cherbourg, en 1473, Turpin, évêque d'Evreux. Suivant le *Gallia christiana*, ce prélat est mort à Evreux.

M. Delalonde lit des stances pleines de poésie et de charme sur le bonheur de la vie champêtre.

M. de Pontaumont met sous les yeux de la Société le vidimus d'une charte latine qui remonte à la minorité de saint-Louis, par laquelle un certain Robert Wallecan, fils de Raoul, vend à l'abbé et aux religieux de l'abbaye du Vœu de Cherbourg, un ténement situé à Sainte-Geneviève, ainsi que les redevances de trois mesures et demie de froment, six pains, six gélines et un éperon de fer du prix de trois deniers, dues audit Wallecan par les nommés Liece, Chevalier, Convatus et Gaudefroy. Cette vente, garantie de tout trouble, est consentie pour le prix de 8 livres tournois. La charte en question porte la date de 1232, sans indication de lieu et de mois. Le sceau représente un aigle esployé avec cette légende : S. ROBERTI VAL-

Digitized by Google

LECHN. Ce nom donne peut-être les éléments de celui de la commune de Valcanville qui touche à Sainte-Geneviève.

Le même membre lit 1° des lettres du roi Charles V, datées de Saint-Germain-en-Laye le 25 décembre 1378, prescrivant de lever un subside de 33,600 livres pour continuer le siége du château de Cherbourg et occuper fortement le Pont-d'Ouve, Carentan et Saint-Lô ; 2° un rôle de revue trimestrielle de la garnison anglaise de Cherbourg, dressé le 20 février 1435, par Simon Davy, lieutenant général de Osber, vicomte de Valognes, et Michel de Graffard, contrôleur de la place de Cherbourg.

M. Bertrand-Lachênée signale la présence du *Cochlearia danica*, Linn., loin du littoral, à Cherbourg : il l'a trouvé sur les murs du Maupas, à un kilomètre et demi de la mer.

La Société prie un des membres titulaires de lui remettre une notice sur les archives historiques qui peuvent exister à l'église de Sainte-Trinité de Cherbourg.

M. Besnou présente quelques observations intéressantes sur la fabrication d'un cidre à la fois sain, agréable et économique.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besançon. — Cette Académie a tenu sa séance publique annuelle le 28 janvier. M. l'abbé Besson, président, a ouvert la séance par un discours remarquable dont le sujet était ; *Les apologistes chrétiens de la Franche-Comté* au dix-huitième siècle. M. Terrier de Lorray, dernier membre élu à l'Académie, a ensuite lu pour son discours de réception l'éloge de M. Terrier de Santans, dont il a retracé la vie dans ses doubles fonctions de maire et de député de Besançon sous la Restauration. M. le vicomte de Chifflet, dernier descendant de cette nombreuse famille d'érudits dont les travaux historiques honorent notre province, a reproduit, dans un style plein de charme, la légende des deux apôtres de la Franche-Comté, saint Ferréol et saint Ferjeux. La séance a été terminée par la lecture de vers gracieux dus à la plume de M. le baron de Saint-Juan, et par plusieurs fables de M. Viancin.

M. Jeannez, procureur impérial à Lons-le-Saulnier, auteur d'un travail important sur les monnaies du comté de Bourgogne et d'une histoire de Montroland, a obtenu dans cette réunion le titre de membre correspondant.

Digitized by Google

BELGIQUE.

Académie d'archéologie de Belgique. — Annales, tome XIV, 2e livraison. — On connaît la prédilection de la *Revue* pour les études locales; c'est sur ce genre de travaux que nous aimons à appeler une attention particulière lorsque nous rendons compte des publications des Sociétés savantes. La *Revue* n'est cependant pas injuste pour les études que ces compagnies consacrent à l'éclaircissement d'un point de la science générale. C'est ainsi que nous signalons avec plaisir, dans la 2e livraison des Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers, l'étude de M. Van den Hest sur l'influence exercée par les souverains pontifes en faveur du développement des lettres et des arts en Italie depuis la renaissance jusqu'à nos jours. M. Van den Hest présente peu de faits nouveaux, mais il résume clairement les résultats obtenus. Il prend à Dante le commencement de la renaissance, et expose ce que chacun des papes qui ont régné depuis le treizième siècle a fait en faveur des lettres. Le ton de cette étude est celui de l'apologie. Nous sommes loin d'y contredire en rien. Toutefois on peut remarquer qu'une exploration plus laborieuse du sujet aurait mieux servi les conclusions de l'auteur.

Exalter Dante, Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, Fra Angelico et Michel-Ange et Raphaël, c'est fort bien sans doute. Mais en montrant toute la grandeur des œuvres de ces maîtres immortels, a-t-on suffisamment marqué la part de gloire qui revient à la papauté pour l'action qu'elle a exercée sur le développement de talents aussi supérieurs? Il serait difficile de l'admettre. Il faut, en effet, faire une part très-large au génie particulier des auteurs, et si l'on veut se rendre compte de l'influence papale, il est besoin d'étudier ce long travail de préparation du génie moderne qui s'est fait sous la direction de la papauté par l'éducation nouvelle donnée aux peuples nouveaux. Au moyen âge, l'enseignement appartient presque exclusivement à la papauté. Non-seulement en Italie, mais dans toute l'Europe chrétienne, le Saint-Siége institue les universités, dirige les établissements scolaires de tout ordre, étend son autorité sur les maîtres, règle des programmes d'études, et insiste particulièrement en faveur des exercices de la philosophie. Cette unité de direction des esprits forme en quelque sorte l'unité de l'histoire tout entière du moyen âge. C'est sur ce travail intérieur, souvent obscur, mais qui,

Digitized by Google

à la longue, devait produire de si grands résultats, que nous aurions désiré voir M. Van den Hest s'étendre et présenter des détails qui eussent apporté à la papauté un tribut de reconnaissance vraiment nouveau, et à la science une page intéressante et inédite. M. Van den Hest a montré les fruits, et qui ne les connaît? Il eut mieux valu, à notre avis, montrer le laboureur semant, sarclant, greffant, et remuant au prix de ses sueurs, et au milieu de tous les orages cette terre nouvelle, composée d'éléments si appauvris, de la corruption romaine et de la barbarie slave et germaine.

La dissertation de M. Van den Hest nous paraît donc incomplète; le sujet est effleuré ; l'auteur n'a pas pénétré dans le vif de la question. Telle qu'elle est, c'est encore une œuvre utile. C'est le résumé de l'histoire des lettres et des arts dans l'Italie moderne. La part de mérite de chaque pontife paraît équitablement faite, non d'après des documents nouveaux ou des appréciations personnelles de l'auteur; mais d'après les opinions généralement reçues. C'est un précis intéressant, consciencieux, mais qui ne brille ni par la nouveauté des aperçus, ni par une forte conception du sujet.

Le Mémoire de M. Grootjans-Hulpiau sur l'ancienne maison de Ghistelles nous ramène aux études locales. Il ne s'agit point ici de généalogies problématiques. L'auteur s'aide, pour compléter le savant travail de M. Legrand sur l'*ancienne ville de Ghistelles*, de l'étude des monuments. C'est donc une œuvre d'archéologie où sont relevées des inscriptions intéressantes, car M. Hulpiau a suivi la famille de Ghistelles dans les diverses localités dont les monuments ont conservé ce nom célèbre.

La notice de M. Demarteau sur la ville et la forteresse d'Ypres a pour la France un intérêt direct. Au moment où les fortifications d'Ypres viennent d'être rasées, il importe de bien connaître l'histoire et la topographie de cette place de guerre devant laquelle les armées de la France se sont présentées plus d'une fois. Les conditions particulières de défense, dans lesquelles se trouvait la forteresse d'Ypres, expliquent fort bien et le nombre des siéges soutenus par la ville et les difficultés que les assiégeants rencontrèrent à différentes époques. Ypres, qui n'a aujourd'hui que 15,000 habitants, en comptait, dit-on, 200,000 en 1247. C'était donc une cité considérable placée à la porte de la France et dont l'histoire doit tenir grand compte.

M. Demarteau expose la topographie de la ville; il montre, avec beaucoup de clarté, tout le détail du système d'inondations et de fortifications qui protége la place. Un historique des opérations mi-

Digitized by Google

litaires qui ont eu lieu dévant Ypres complète ce travail, et ici l'auteur marque fort justement les modifications apportées à l'époque de chaque siége dans les moyens de défense de la place. Ces observations, nous le répétons, ont une grande importance, car Ypres a été très-souvent assiégée par les Français. Sous Louis XIV seulement, cette place a été trois fois investie, en 1648, par de Lannoy; 1658, par Turenne; en 1678, par le maréchal de Luxembourg. Vauban la fortifia en 1689. Ce sont ces fortifications qui viennent de disparaître.

Il faut citer encore, parmi les travaux que renferme la livraison de l'Académie d'archéologie, la suite de la notice consacrée par M. Stroobant au chapitre collégial de Saint-Dympne à Ghéel, et les analectes archéologiques, historiques, géographiques, etc., publiés par M. Schayes. Ces analectes sont d'un grand prix comme publication de documents, inédits et fort intéressants. M. Schayes livre aujourd'hui au public les instructions données par Philippe IV, roi d'Espagne, à l'archiduc Guillaume-Léopold, lors de sa nomination au Gouvernement des Pays-Bas espagnols en 1648. On trouve annexées à ces instructions celles que Philippe II avaient auparavant données à l'archiduc Albert. Il est inutile d'insister sur la haute importance de ces documents secrets qui dévoilent toute la politique de l'Espagne dans l'administration de la Belgique. Ils ont été recueillis dans les archives de P. de Booze, président du conseil privé sous Philippe IV. On ne saurait trop encourager ce travail de M. Schayes. L'histoire de la France a tant à gagner à ce que l'histoire des Pays-Bas espagnols soit parfaitement éclairée!

A. Silvy.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Lettre a M. Alfred Darcel, sur les inscriptions de la Chapelle Saint-Éloi et les Graffiti de la Gaule.

I.

Monsieur, depuis deux ans je me suis abstenu de rien écrire sur la question des inscriptions de la Chapelle-Saint-Éloi. A l'apparition de la première brochure publiée par la Société libre d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, j'avais cru qu'il était de mon devoir de répondre, quelque répugnance que m'inspirât ce genre de discussion ; je voyais en effet les droits de la vérité à maintenir, les faits étrangement dénaturés à rétablir dans leur exactitude ; quelque dénuées de fondement que fussent toutes les assertions du rapport, il était impossible de les laisser sans réplique. La Société de l'Eure a publié un nouveau factum en réponse à ma brochure. Les auteurs de cet opuscule ont transporté la question sur le terrain de la personnalité et ont fait perdre à la discussion tout caractère scientifique. Sur ce nouveau terrain il ne me convenait pas de suivre mes contradicteurs. Je suis donc sorti de la discussion, me réservant d'y revenir le jour où elle perdrait ce caractère passionné et où quelque esprit plus juste la ferait rentrer dans le domaine de la science véritable. Il me suffisait en attendant de voir l'effet produit sur le public par l'exagération même du langage de mes contradicteurs. Mais le remarquable article que vous venez de publier rend aujourd'hui une forme acceptable à la question ; la parfaite convenance avec laquelle vous avez analysé toute la querelle la ramène sur le terrain de la controverse scientifique, et je m'empresse d'en profiter pour rentrer dans l'arène.

Digitized by Google

Je ne discuterai pas ici les assertions de la Société de l'Eure, je les ai déjà toutes réfutées, et la seconde brochure n'a apporté aucun fait nouveau à la discussion; je ne m'arrêterai pas non plus à combattre la fantastique hypothèse de Rouillon, dont vous avez vous-même parfaitement démontré l'inanité. Il m'est d'ailleurs impossible d'accepter ce qu'a dit la commission de la Société de l'Eure relativement aux monuments de la chapelle Saint-Éloi. Pour attaquer l'authenticité d'un monument, il faudrait au moins le connaître, l'avoir vu, et la commission *n'a jamais vu nos inscriptions*. Cela me suffirait et je n'ajouterais rien à ce j'ai dit dans ma première brochure, si je n'avais aucun fait nouveau à produire et si je devais seulement continuer à discuter des assertions inexactes, contradictoires, et qui montrent que leurs auteurs sont étrangers aux faits dont ils parlent. Mais, depuis la publication de ma première réponse, de nouveaux faits se sont révélés, les fouilles ont amené de nouvelles découvertes. Nous avons réservé de les produire jusqu'au jour où l'occasion favorable se présenterait pour revenir sur cette question. Vous me fournissez cette occasion, Monsieur, et les particularités que je rapporterai feront, j'en suis assuré d'avance, impression sur votre esprit impartial et pourront contribuer à fixer votre jugement d'une manière définitive.

II.

Ayant l'occasion de rester à la Chapelle-Saint-Éloi plus tard que nous n'en avions l'habitude, dans le mois d'octobre 1855, nous profitâmes de cette circonstance pour faire exécuter des fouilles, après l'enlèvement des regains, dans les prés où s'étend l'emplacement du cimetière mérovingien. Les sieurs Boutel et Gueroult nous ayant refusé l'autorisation de fouiller dans leurs propriétés, nous dûmes borner nos recherches à l'étendue du pré marqué par la lettre F dans le plan joint à ma première brochure. Cinq ouvriers y furent employés pendant plusieurs jours jusqu'à son entière exploration, sous la direction des sieurs Blanchet et Prosper Isidore, journaliers à Fontaine-la-Soret, et nous prîmes soin de constater jour par jour nos découvertes par des procès-verbaux.

Une tranchée fut exécutée tout le long de la haie qui borde la sente de la Chapelle-Saint-Éloi à Fontaine-la-Soret; quatre autres, parallèles entre elles, coupèrent la prairie perpendiculairement au ruisseau *K* et à la sente *B*; enfin, une sixième fut exécutée parallèlement à la première, à 15 mètres de distance environ.

Digitized by Google

La première tranchée rencontra tout d'abord les débris d'un mur en silex taillés, qui se prolongeait pendant plusieurs mètres parallèlement à la haie. Ce fut la seule maçonnerie qui s'offrit à nous.

Le sol dans toute l'étendue de la prairie présentait la trace de bouleversements répétés. On voyait que le terrain avait été remué profondément à plusieurs reprises pour la culture. Tous les objets que nous découvrions étaient réduits en petits fragments, les tuiles chargées d'inscriptions ne se présentaient plus qu'à l'état de débris portant seulement quelques lettres. Il était évident que le sol avait été défriché, qu'on l'avait débarrassé avec soin de toutes les pierres et des gros fragments qui auraient pu nuire à la culture; et ce fait expliquait comment les inscriptions d'une dimension un peu considérable avaient été rejetées dans les haies au pied desquelles nos premières explorations nous en avaient fait découvrir des amas, entassés avec les cailloux retirés également de la terre environnante.

Les objets en métal avaient dû aussi tenter la cupidité des ouvriers qui avaient défriché la prairie. Tous avaient disparu. Le fer seul avait étédédaigné à cause de son état d'oxydation.

Malgré ces bouleversements et ces spoliations, le sol était encore rempli de débris antiques. La pioche amenait à la surface des restes d'ossements humains, très-mutilés, mais encore reconnaissables. Nous en conservons aujourd'hui quelques-uns à la Chapelle-Saint-Éloi. La terre était mêlée de nombreux fragments de bois passé à l'état de lignite, provenant de la décomposition des cercueils, et c'était en grand nombre que les ouvriers retiraient du sol les clous, bandes et crampons de fer qui y avaient été adaptés.

Les tuiles à inscriptions, qui semblent avoir été placées à l'origine dans l'intérieur du cercueil, remplissant le rôle d'oreiller sous la tête du mort, ne se trouvaient plus, comme nous l'avons déjà dit, qu'à l'état de fragments de petite dimension. Quelques-uns de ces fragments étaient à plus d'un mètre vingt centimètres dans le sol, c'est-à-dire à la profondeur où nous rencontrions l'eau en creusant. Les débris d'inscriptions que nous recueillîmes ainsi sont encore restés inédits; leur nombre est de onze (1). Huit sont latines.

1

RATBER

Fragment d'un nom propre : *Ratber[tus.*

(1) Je donne ici ces inscriptions, elle complètent la collection publiée dans l'ouvage de M. Le Blant.

Digitized by Google

2

REGN
CH

Débris d'une date de règne : *Regnante Ch[ildeberto* ou *Ch[lotario*

3

BA
AN
INI

Ba..... an [norum]... in p[ace.

4

ETMA
PRES

Fragment d'une épitaphe contenant les noms de plusieurs personnages : ..... *et Ma..... pres[byter*

5, 6 et 7.

Trois morceaux de tuiles ne contenant plus qu'un N isolé.

8

Autre fragment portant la lettre O.

Les trois autres sont runiques. Nous n'en donnons pas les fac-similés ; nous les transcrivons en lettres latines :

1

HAR
SUN

A la première ligne sont encore les trois premières lettres d'un nom propre ; à la seconde je crois reconnaître le mot *suno*, fils, avec la voyelle intermédiaire entre les deux consonnes exprimée, tandis qu'elle est passée sur l'épitaphe d'Ingomir, *sn.* (1).

2

SI
IN (?)

La première ligne, seule où on puisse distinguer les caractères avec certitude, est le commencement d'un nom comme *Sigobert* ou *Sigofrid.*

(1) Le Blant, Diss. 145, pl, n° 112.

Digitized by Google

3

I N : F

Reste de la formule *in* habituelle dans les inscriptions runiques de la Chapelle-Saint-Éloi.

Les tessons de poterie étaient aussi très-nombreux dans le sol de la prairie fouillée; nous les avons recueillis avec le plus grand soin. Ces tessons sont de différents genres. D'abord des poteries rouges à vernis silico-alcalin, appelées par les anciens poteries samiennes; des poteries noires de deux espèces, les unes grossières, les autres, au contraire, d'une pâte très-fine; des poteries blanches et grises, fines en général; quelques-unes portant des dessins analogues à ceux des vases découverts par M. l'abbé Cochet, à Londinières et à Envermeu, et figurés dans son ouvrage de la *Normandie souterraine*; enfin des poteries vernissées à couverte plombique. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que la question de savoir si les anciens ont employé comme nous l'oxyde de plomb à la composition d'un vernis céramique, indécise il y a encore quelques années, est aujourd'hui résolue affirmativement. Les premiers fragments dont l'authenticité a été positivement constatée, avaient été trouvés par mon père et par moi au Villeret, dans la localité où furent découverts les célèbres vases d'argent improprement appelés *vases de Bernay;* ces fragments figurent aujourd'hui dans la collection de la manufacture de Sèvres. Depuis cette époque, les exemples du même genre se sont multipliés. Chacun peut voir, exposés dans une des salles du Louvre, les charmantes terres cuites vernissées à couverte plombique, rapportées de Tarse par M. Victor Langlois, et l'année dernière un amateur distingué, M. Eugène Piot, avait formé en Italie une collection de monuments analogues, composée d'un nombre assez considérable de pièces qui ont été vendues aux enchères publiques à Paris. Il me serait facile de multiplier ces indications; je vous rappellerais que la célèbre collection Durand renfermait plusieurs monuments de cette nature; que le cabinet des médailles possède depuis très longtemps une lampe romaine à couverte plombique; je pourrais encore vous citer les figurines d'animaux vernissées par le même procédé que renferme la collection de la Société de l'Eure à Evreux, les fragments de vases découverts l'année dernière auprès de Bernay par un amateur du pays, M. Métayer, dans des fouilles sur lesquelles j'aurai plus tard dans cette lettre l'occasion de revenir; mais cela m'entraînerait en dehors de mon sujet; je me borne à vous renvoyer à ce qu'a dit sur cette question le savant anglais, M. Samuel

Digitized by Google

Birch, dans son ouvrage tout récemment publié sur l'*Histoire des poteries antiques* (1), et, pour ne pas abuser trop longtemps de votre attention, je reviens à la Chapelle-Saint-Eloi.

Les tessons de poterie à vernis plombique que nous découvrions dans le terrain du cimetière pouvaient se distinguer en trois classes d'après la couleur de la couverte, jaune sur les uns, vert clair et un peu jaune sur d'autres, enfin vert foncé et marbré sur les derniers; quelques échantillons de ces poteries ont été donnés par nous au musée céramique de Sèvres.

Les objets d'habillement et d'usage personnel, ordinairement en métal, avaient disparu pour la plupart; je vous en ai plus haut signalé la raison. Cependant, nous fûmes encore assez heureux pour découvrir une boucle d'oreille et le fond d'un vase en bronze; les débris d'une plaque de ceinturon, une petite spatule, un style, plusieurs ciseaux, un couteau de petite dimension, un espèce de strigile, quelques-uns de ces objets que M. l'abbé Cochet a désignés sous le nom de *fiche-pattes*, des fragments de chaînes et d'autres instruments indéterminés, le tout en fer. La numismatique était représentée par un moyen bronze d'Hadrien.

Enfin, quelques débris de vases de verre, des palets formés de morceaux de marbre ou de brique et une pierre à aiguiser complètent la liste des objets que nous fournit l'exploration de l'étroite prairie que nous avions obtenu le droit de fouiller.

III.

Nos recherches ne se bornèrent pas au cimetière. La même année, au mois de septembre, nous explorâmes quelques portions du *vieux* romain.

Avant de rapporter les résultats de cette seconde partie de nos fouilles, je crois devoir vous donner quelques détails sur l'emplacement exact et l'étendue de cette localité antique dont les commissaires de la Société de l'Eure se plaisent à contester l'existence, sans même l'avoir visitée.

Tout le fond de la vallée de la Risle, à partir du confluent de cette rivière avec la Charentonne, est rempli de débris de constructions antiques qui s'étendent sans interruption pendant près de deux kilomètres sur les deux rives, presque jusqu'au village de la Rivière-

(1) T. II, p. 375.

Digitized by Google

Thibouville, et à la chaussée fort élevée sur laquelle la route impériale de Paris à Cherbourg traverse la vallée.

C'est sur la rive gauche, du côté qui faisait, avant la Révolution, partie du diocèse de Lisieux, et par conséquent dans l'antiquité appartenait à la cité des Lexoviens, que les traces antiques sont le plus considérables. Elles occupent une partie de l'emplacement d'un village assez important au moyen âge, et dont il ne reste plus aujourd'hui que deux maisons, nommé Malassis. On retrouve des tuiles à rebord et d'autres débris jusqu'au pied de la côte, dans la cour de la propriété de la Chapelle-Saint-Eloi, où existent les débris d'un monument druidique, et où ont été découvertes, à diverses reprises, une hachette celtique en pierre, une autre en bronze, des médailles gauloises et romaines, et d'autres objets antiques. Le long de la Risle, les restes de constructions se continuent dans les prés du triage de la Piquerie, où chaque année les travaux du rigolage amènent la découverte de débris romains bien caractérisés.

Mais où semble avoir existé la partie la plus considérable du bourg, c'est dans un vaste pâturage situé au bord de la rivière et appartenant à M. de Reveilliasc, et dans les immenses prairies communales de Fontaine-la-Soret. Au milieu de la prairie de M. de Reveilliasc, des buttes dominant le terrain indiquent l'emplacement de constructions importantes, et jamais on n'y a creusé pour faire des fossés ou pour tout autre travail, sans découvrir des quantités considérables de tuiles à rebords, des débris d'amphores, des tessons de poterie rouge vernissée, des meules en lave et en poudingue siliceux, des médailles romaines et d'autres antiquités. M. Loisel, maître de poste à la Rivière-Thibouville, en possède un assez grand nombre dans sa collection, et le représentant le plus illustre de l'archéologie normande, M. Auguste Le Prévost, avait déjà signalé quelques-unes de ces découvertes dans sa *Notice archéologique sur le département de l'Eure*. Les traces antiques dans les prés communaux de Fontaine-la-Soret sont aussi très-rapprochées. Vers l'entrée de la prairie, du côté de la Chapelle-Saint-Eloi, une dépression marécageuse du terrain, nettement délimitée, semble indiquer la place d'un étang ou grand bassin carré, alimenté par les eaux de la source de Saint-Eloi. Dans les étés secs et prolongés, on voit se dessiner des espaces assez étendus où l'herbe est brulée par les feux du soleil; en creusant dans ces endroits, on rencontre des aires en cailloux amoncelées artificiellement, et qui devaient servir de base à des constructions, assises ainsi sur un sol plus ferme et plus sec que celui des alentours, et élevées au-dessus du niveau des inondations habi-

Digitized by Google

tuelles de la rivière. Vers le milieu de la prairie, mais un peu plus près de la colline et de la maison de Boutel, une portion du terrain, légèrement exhaussée, laisse distinguer dans les grandes chaleurs la direction des murailles d'un édifice; les paysans appellent cet emplacement le *vieux château de Malassis*, quoique dans le moyen âge il n'y ait jamais eu de château de Malassis. L'encaissement d'un chemin antique, bien reconnaissable encore à sa forme et à son élévation au-dessus du reste de la prairie, passe le long de ces constructions. Ce chemin, qui commence au pied de la colline, part de l'emplacement où nos découvertes doivent fixer l'existence du cimetière, pour traverser le ruisseau de Saint-Eloi et il conduit, en coupant en ligne droite les prés communaux, jusqu'à la principale butte de décombres de la prairie de M. de Reveilliasc; les indications de constructions antiques sont assez nombreuses sur les deux côtés.

La rive droite de la Risle, du côté des Eburoviques, présente d'abord des traces romaines assez rapprochées dans des prés appartenant à M. Loisel et à M. Lemille, ancien maire de la commune de Serquigny, et faisant face à l'ancien village de Malassis. On y a fréquemment trouvé des tuiles à rebord, des carreaux de pavement, des meules et des fragments de poterie. Une source, dans la prairie de M. Loisel, présente des maçonneries antiques bien caractérisées, et dans celle de M. Lemille, on a découvert, en exécutant des travaux pour l'exploitation, des pièces d'habitation de construction romaine, pavées de grands carreaux de terre cuite. A cinq cents mètres environ de là, en descendant la rivière, autour de la ferme du Val appartenant à M. Loisel, d'autres indices de constructions ont été reconnus; deux puits antiques remplis de débris de toute sorte ont été explorés par leur propriétaire, et on peut voir encore dans la cour de la ferme la margelle d'un de ces puits. Enfin, entre la ferme du Val et le village de la Rivière-Thibouville, en creusant un routoir, il y a environ quinze ans, dans la propriété du sieur Mamaut, on a trouvé un grand nombre de fragments romains, tuiles, restes de maçonneries, tuyaux de conduite pour les eaux en terre cuite, poteries, objets de tout genre, entre autres de ces fers à cheval que les anciens appelaient *soleæ*, et qui s'attachaient, non point par des clous comme nos fers modernes, mais par des courroies.

Nos recherches en septembre 1855 se portèrent sur la rive gauche de la Risle, dans les prés communaux de Fontaine-la-Soret et dans la prairie de M. de Reveilliasc.

Nous explorâmes d'abord l'emplacement du *vieux château de Malassis*. Les maçonneries et les traces de murailles dont nous

Digitized by Google

constatâmes l'existence, formaient un parallélogramme de 20m 00 sur 6m 50, dont la plus grande longueur était dans la direction du nord au sud; au milieu de la muraille, du côté de l'ouest, nous reconnûmes une porte assez large dont les gonds inférieurs étaient encore en place, attachés au mur. A l'ouest et à l'est de ce parallélogramme, les fondations des murailles dessinaient deux vastes cours ou salles de forme carrée, de dimensions égales, mesurant 20m 00 sur 18m 00. Enfin, au sud du bâtiment, deux autres murailles enfermaient un triangle de 20m 00 de hauteur, large de 32m 00 à sa base, qui semblait avoir formé une espèce de cour ou de jardin, abrité des vents hostiles et exposé au soleil du midi. Les tuiles, les poteries, les ferrements découverts étaient antiques et, dans les endroits où nous avions retrouvé la maçonnerie encore intacte, elle présentait tous les caractères des constructions rustiques romaines.

Frappés de l'aspect d'une petite ondulation régulière que présentait le terrain des prés communaux à droite de l'encaissement antique que je vous ai signalé tout à l'heure, tout auprès de la barrière de la prairie de M. de Reveilliasc, nous portâmes nos ouvriers à cet endroit. Un plein succès vint y justifier les espérances que nous avions pu concevoir. Nous découvrîmes un petit édifice carré de 6m00 sur les quatre côtés, un véritable *tugurium* à la gauloise, mais de forme quadrilatère et non point de forme ronde comme ceux de la cité de Limes près Dieppe. Un des côtés de cet édifice donnait sur le chemin ou la rue antique; les trois autres étaient entourés par des amas très-considérables de carreaux de pavement. Ces carreaux, d'une grande dimension et munis à leur face inférieure d'un bouton ou tenon destiné à les fixer dans le mortier, étaient rangés par lits réguliers et distingués par qualités le long des faces du *tugurium*; la première qualité, d'une pâte fine, d'une cuisson supérieure et du plus beau rouge, était placée du côté du levant; la seconde qualité, au sud, était d'une pâte moins fine; l'argile était mélangée de quelques cailloux, la cuisson moins bonne, la couleur de la terre beaucoup plus pâle; enfin, à l'ouest, étaient les pavés d'une qualité tout à fait inférieure, d'une pâte grossière, et dont la couleur blanchâtre annonçait une cuisson imparfaite. Nous étions évidemment devant un dépôt antique qui avait dû former l'assortiment d'un marchand de pavés de terre cuite à l'époque romaine. Quelques-uns de ces carreaux portaient, tracés à la pointe sur la terre encore fraîche, des chiffres qui avaient dû indiquer des quantités; nous en recueillîmes portant X, XV et XX. Enfin, deux des carreaux que nous découvrîmes en cet endroit offraient les traces d'une marque de fa-

Digitized by Google

brique en écriture cursive; l'R initiale du nom était seule distincte. Circonstance digne de remarque : au bas d'une des inscriptions que nous avions découvertes dans le cimetière, inscription portant les mots :

BARBARA
IN PACE [1]

on distingue encore assez clairement une portion de l'encadrement de cette même marque. Les tuiles sur lesquelles on traçait les inscriptions funéraires dans le cimetière provenaient donc originairement de la même fabrique que les pavés dont nous avons retrouvé le dépôt. Dans la partie de la prairie où nous faisions cette découverte, les constructions antiques affleuraient le sol; en enlevant les mottes de gazon on découvrait les premiers lits de pavés; ceux de la surface seulement étaient réduits en fragments de petite dimension et bouleversés.

Après avoir exploré encore l'emplacement de quelques autres *tuguria* dont l'existence nous était révélée, en face de celui que nous venions de fouiller, de l'autre côté du chemin, par des aires artificielles de forme carrée, nous portâmes nos recherches sur la butte principale de la prairie de M. de Reveillasc. Malheureusement le temps nous manqua pour mener bien loin cette dernière partie de nos fouilles. Toutefois des tranchées poussées au travers de la butte nous permirent de reconnaître qu'elle recouvrait des constructions assez importantes, dont nous déblayâmes seulement trois pièces. De nombreuses plaques de revêtement en marbres de diverses couleurs, quelques fragments de sculpture architectonique, un grand nombre de morceaux d'enduit peint dont quelques-uns portaient des traces de figures, enfin des restes de mosaïques montraient avec quel luxe avait été décoré l'édifice dont nous rencontrions les vestiges. Le sol, portant des traces manifestes d'incendie, renfermait un très-grand nombre de tessons de poteries et de débris d'instruments, ainsi que des quantités d'écailles d'huîtres, des défenses de sanglier, des bois de cerfs et des ossements d'animaux de diverses espèces. Les matériaux employés dans les maçonneries

(1) Le Blant, p. 198, pl. n° 77. — La circonstance que je signale ici est omise sur la figure donnée par M. Le Blant.

On a trouvé dans les catacombes des inscriptions gravées de même, après la cuisson, sur des tuiles portant encore l'empreinte du cachet du fabricant. Bosio, *Rom. sott.*, p. 283, Cf. Le Blant, p. 190.

Digitized by Google

étaient la brique, le silex taillé, la pierre calcaire du pays, dite pierre de Goupillières, et le travertin.

Vous vous étonnerez probablement, Monsieur, que des découvertes aussi considérables faites depuis deux ans n'aient pas eu plus de retentissement, et qu'on n'en ait pas tenu compte dans la discussion qui s'est élevée au sujet du cimetière dépendant du bourg antique que nous avions exploré.

Les résultats de nos fouilles n'ont cependant pas été tenus secrets. Dès le mois d'octobre 1855, au moment où celles du *vicus* venaient d'être terminées, j'ai apporté les plans des constructions que nous avions découvertes et j'ai communiqué le récit de nos explorations à la Société française d'archéologie, dans une séance tenue au Neubourg. Cette communication est mentionnée au procès-verbal inséré dans le volume du *Congrès scientifique de France*, année 1856. J'ai de nouveau présenté ces plans et rapporté les résultats de nos fouilles dans le congrès des délégués des Sociétés savantes, tenu à Paris au printemps de l'année dernière. Les découvertes opérées dans les alentours du cimetière de la Chapelle-Saint-Eloi avaient donc été publiquement signalées plus de six mois avant que la Société de l'Eure ne publiât sa seconde brochure. La commission spéciale qui a rédigé les deux rapports ne pouvait être censée ignorer ces faits, puisque c'était M. le marquis de Blosseville lui-même, président de cette commission, qui présidait la séance archéologique du Neubourg où j'avais fait ma communication. Cependant la commission de la Société de l'Eure a jugé à propos de les passer sous silence et de continuer ses plaisanteries sur la puissance d'imagination qui nous faisait reconnaître un *vicus* romain avec tant d'autres choses dans un simple tas de moellons.

François Lenormant.

(*La fin au prochain numéro.*)

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE SUR LES ENVIRONS DE L'ISLE-ADAM (SEINE-ET-OISE).

La belle vallée de l'Isle-Adam, que l'Oise arrose et que trois forêts ombragent, a conservé les traces du passage, du séjour des vieux habitants de nos Gaules. C'est ce que nous atteste la présence des monuments druidiques. Le nombre et le rapprochement de ces divers débris des temps anciens accusent une occupation successive et constante. Aussi, l'étude attentive de notre vallée me semble devoir présenter de l'intérêt pour la science. Mon seul but, en signa-

Digitized by Google

lant mes essais de recherches et mes petites découvertes, est donc d'appeler l'attention des archéologues sur une contrée qui recèle un trésor d'antiquités nationales.

Rendons hommage aux plus anciens et parlons tout d'abord des monuments druidiques. Il en existe plusieurs dans le canton de l'Isle-Adam : la *pierre turquaise* de la forêt de Carnel, commune de Presles ; les *tombelles* de l'abbaye du Val, commune de Villiers-Adam ; et les *dormans* de Gramval, commune de Trouville. La *pierre turquaise* va faire l'objet de ce premier rapport.

Le monument celtique, appelé *pierre turquaise*, est situé dans la forêt de Carnel, à 8 kilomètres de l'Isle-Adam. Les trois croquis que j'en ai fait tirer, et que je dois à l'obligeance de M. René le Chénetier, en donnent les vues différentes ou en indiquent les proportions exactes. Sa conservation et son importance permettent de le ranger parmi les plus curieux monuments de cette époque reculée. Au premier aspect, on dirait un petit temple dont l'entrée est précédée d'un porche ; mais comme, en fouillant son sol, on trouve encore des ossements humains, on est bien forcé de reconnaître que cette construction rudimentaire a servi à la sépulture d'un chef de peuplade ou d'une famille opulente.

Cet édifice antique, parfaitement orienté, est placé presque au sommet d'un des mamelons de la forêt de Carnel. Il est formé de larges dalles en grès, à l'état brut, qui proviennent du voisinage : une au fond, quatre de chaque côté latéral, deux à l'entrée, laissant ouverture, et trois servant de toiture. Il développe $11^m,50$ sur $3^m,0$ dans sa partie supérieure, et $9^m,50$ sur $2^m,50$ en tous sens, autant que le laissent supposer les pierres dérangées par le mouvement des siècles, ou plutôt par la main des hommes.

Ce monument, qui est légèrement exhaussé sur le sol, a été fouillé dans son intérieur : le déblai, qui est de 2 mètres, a été opéré, dit-on, pour y mettre à l'abri les chiens de chasse du prince de Conti ; ce premier travail pourrait remonter à près d'un siècle. Néanmoins, tout dernièrement encore, on a trouvé un crâne humain ; et il est à présumer que de nouvelles fouilles ne seraient pas sans résultat.

Je dois également signaler à l'attention des visiteurs de la *pierre turquaise* une remarque, je n'ose dire une découverte que j'ai faite moi-même en inspectant avec soin les lieux environnants. J'ai suivi, à partir du monument et durant la longueur d'un demi-kilomètre, une sorte de voie sacrée que jalonaient çà et là des *pierres levées* : leur forme conique et leur érection régulière indiquaient sûrement le travail de l'homme. Arrivé au sommet du mamelon, j'ai cru re-

Digitized by Google

marquer une enceinte suffisamment indiquée par un cordon d'autres *pierres levées* : le centre de ce sanctuaire est couvert d'immenses blocs de grès. J'avais un vif désir de faire des fouilles en cet endroit; j'en ai même demandé l'autorisation à l'administration forestière qui me l'a gracieusement accordée : mais, après d'inutiles essais, j'ai dû reculer devant des difficultés de travaux et de dépenses trop au-dessus des faibles ressources d'un simple curé de campagne. Cette partie de la forêt Carnel mériterait un examen sérieux de la part de nos savants archéologues.

Qu'il me soit permis, avant de terminer, d'oser dire ma pensée sur le nom de *Carnel* donné à notre forêt druidique. Ne peut-on pas rapprocher *sarnel* et *carnutes* de *carnac?* Il semble qu'on doit assigner à ces noms la même étymologie, parce que tous appartiennent à la langue celtique, parlée depuis la Gaule orientale jusqu'aux extrémités de l'Irlande.

Rappelons aussi que la langue des Erses antiques désigne, par un mot analogue, les mêmes monuments celtiques : ce mot est *cairn*, *çarn*, *carne;* il signifie *monceau sacré*, *monument*. Le promontoire *Carn-soir* ou pointe, cap du monument sacré, est désigné par Ptolémée, *Promontorium sacrum*, ce qui est presque la traduction du mot erse.

Chez ces peuples, les *carnes* étaient dédiés au soleil, objet primitif de leur culte et cause de leur orientation. C'est ainsi qu'il y a encore aujourd'hui, en Irlande, un lieu appelé *Gairne-Grainey*, ou le monceau du soleil.

Carnac, *carnel*, *carnutes*, etc., signifient donc, suivant les différents dialectes, le *monceau sacré* ou les *monceaux sacrés*. En effet, dans la plupart des localités qui portent un nom analogue, on voit encore, outre les dolmens et les menhies, des éminences ou monticules, sous lesquels souvent on inhumait les chefs de la peuplade.

J'ajoute enfin que ce mot *cairn*, *carnel*, *carnutes*, etc., peut fort bien être rapproché de l'hébreu *keran*, *karn*, *kran*, corne, pointe, stèle, éminence pointue : d'où le latin *cornu*, etc.

J'ai dit un mot sur la pierre turquaise; j'ai voulu simplement l'indiquer du doigt. Puisse ce brin de mousse, jeté sur ce monument druidique, n'avoir diminué en rien sa valeur et son importance.

Baptiste Grymot,
Curé de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT à Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique, par M. Cénac Moncaut, sur une mission scientifique en Espagne.

Parallèle de l'architecture espagnole avec celle des Pays-Bas

Rien ne fait son chemin dans le monde comme l'erreur; consultez les guides et les voyageurs, vous les trouverez unanimes pour répéter que les monuments de la Belgique et de la Hollande sont des monuments espagnols, que le même type architectonique règne dans ces contrées si différentes de climat et de caractère; vous ne verrez pas un touriste qui ne croie connaître les constructions de la Péninsule, parce qu'il aura visité les curieux monuments de Gand et de Liége, de Bruges et de Louvain.

Oublions ces idées préconçues; étudions l'architecture espagnole, l'architecture hollandaise et flamande, non dans les livres, mais sur les monuments eux-mêmes; nous serons bientôt convaincus que si les peuples de ces contrées eurent des destinées politiques très-différentes, ils montrèrent des préférences artistiques tout aussi opposées.

Architecture romaine.

Cette opposition éclata, dès l'origine, dans les monuments laissés par le peuple romain. Les provinces espagnoles de la Méditerranée

Digitized by Google

offrent à l'archéologue une si grande richesse d'antiquités, qu'il se croit transporté dans la Narbonnaise et dans l'Italie.

Tarragone possède les ruines d'un magnifique aqueduc, celles d'un palais d'Auguste, d'un théâtre et d'une naumachie, le tombeau dit *des Scipions*, une foule de cippes, de statues, enfin l'arc de triomphe de Barra.

Valence montre avec orgueil plusieurs statues d'un assez grand mérite ; Sagonte, un théâtre de grande dimension ; Cabanes, un arc de triomphe ; Chelvés, un aqueduc ; Mérida, les débris d'un temple de Mars orné de trophées et de bas-reliefs assez remarquables, un temple de Diane, un amphithéâtre, un aqueduc, un arc de triomphe et des citernes voûtées. Alcantara est fier de son pont romain ; Talavéra de la Véga l'est de son temple ; Martorel d'un arc de triomphe. Les cippes, les inscriptions et les autels votifs abondent sur tous les points.

Nous retrouvons donc partout la civilisation romaine sculptant sur marbre ses pensées religieuses, traduisant Virgile et Ovide en bas-reliefs, perpétuant l'amour conjugal, filial et patriotique dans les inscriptions, les autels votifs, les arcs de triomphe et les tombeaux.

La Belgique, placée aux dernières limites de l'empire, la Hollande, à peine connue des Romains et recouverte presque tout entière par les eaux, se présentent à nous sous des apparences tout opposées. Dans la Hollande, pas un seul vestige antique ne vient marquer la trace des légions de Drusus, de Germanicus et de Caligula.

La Belgique ne possède qu'un cippe recueilli dans le musée d'Anvers et quelques inscriptions disséminées dans les collections particulières. Si la terre renferme encore dans son sein quelques autres monuments de ces âges reculés, nous ne doutons pas qu'ils n'appartiennent au style grossier de ceux du musée de la ville de Mayence.

Cette première province de la Germanie, placée dans des conditions semblables à celles de la Belgique, nous montre encore en effet, sur une centaine de cippes et de tombeaux recueillis dans son territoire, le caractère exclusivement belliqueux des colonies militaires établies sur les frontières de l'empire, comme des vigies chargées de surveiller le flux et le reflux de la Germanie. Les monuments de Mayence, dédiés à des légionnaires par des soldats réduits aux idées artistiques les plus élémentaires, n'offrent aucune trace du goût épuré des sculpteurs de la Narbonnaise et de la Taraçonnaise. Point de souvenirs poétiques de ce paganisme gracieux qui cherchait à

Digitized by Google

déguiser la pensée de la mort sous les guirlandes de fleurs, les vases des libations et les inscriptions philosophiques! Point de manifestations de la vie intime mêlées aux regrets affectueux de la famille. On sent que Rome n'est représentée sur les bords du Rhin et de l'Escaut que par les camps légionnaires.

La Taraçonnaise était une banlieue de la ville éternelle, éclairée de tous les reflets de la civilisation italienne. La Belgique et la Germanie sont des forêts sauvages; le rude pays de Tacite et d'Agricola étend son influence, grave son caractère belliqueux sur ces pierres, où le centurion est représenté à cheval et la pique à la main, foulant aux pieds des guerriers germains terrassés.

Cependant la légion, longtemps inébranlable derrière ses fossés et ses palissades, finit par succomber. Les barbares envahissent l'Europe et substituent leur morcellement à la vaste unité du monde romain.

Architecture romane.

Le clergé catholique, héritier et seul conservateur du génie unitaire, défendit ce grand principe. Il sauva du naufrage toutes les épaves qu'il put arracher aux flots; il s'efforça de conserver l'unité de langue par l'usage du latin ; l'unité gouvernementale par l'organisation de sa hiérarchie, rattachée à la papauté; l'unité morale, religieuse et artistique, par l'absorption des sciences et des arts dans les cloîtres et les cathédrales.

L'architecture romane, modification de celle de Rome, appropriée aux besoins des cérémonies et des institutions catholiques, prit son essor. Le souffle chrétien, dirigé par les membres du clergé formés à l'école de la ville éternelle, couvrit l'Europe entière de monuments religieux et civils enfantés par le même esprit, inspirés par les mêmes besoins, construits par les mêmes architectes

Durant cette première période où l'unité ecclésiastique luttait contre les tiraillements politiques et civils, époque comprise entre le quatrième et le onzième siècle, l'Europe eut, à de très-légères différences de détails près, les mêmes églises et les mêmes évêchés, les mêmes cloîtres et les mêmes tombeaux, les mêmes vêtements sacerdotaux et les mêmes vases sacrés. Les précieux monuments conservés en Angleterre et dans la Normandie, dans la Sicile et en Autriche, sur les bords du Rhin et dans le midi de la France, sont les témoignages irrécusables de cette vaste homogénéité catholique, qui reproduit partout son image.

Digitized by Google

Hâtons-nous cependant d'indiquer quelques exceptions. Certaines contrées durent à des circonstances tout exceptionnelles d'être privées, dès le début, d'édifices de cette période; d'autres les perdirent quelques siècles plus tard. Ces contrées furent l'Espagne du sud et les Pays-Bas.

Si nous traçons une ligne au sommet des montagnes qui forment la limite méridionale du bassin de l'Èbre, nous trouvons au sud des provinces complétement dépourvues d'édifices romans; celles du nord seules en possèdent un assez bon nombre, et voici la raison de cette particularité.

A peine les Visigoths avaient-ils doté la Péninsule de monuments chrétiens, que l'invasion arabe couvrit l'Espagne tout entière, et le mouvement architectural fait au nom du Christ fut complétement arrêté. Ce ne fut qu'au début du onzième siècle que les jeunes États de Léon, de Castille, de Navarre et d'Aragon rendirent quelque essor à la construction des édifices religieux. Pampelune éleva Saint-Nicolas et sa première cathédrale; Tudéla construisit sa cathédrale et la Magdeleine; Tafalla, Saint-Pierre et Sainte-Marie; Sanguessa, les basiliques des Templiers et de Saint-Salvador; Gironne, ses cloîtres de la cathédrale et de Saint-Paul; la Seu d'Urgel, sa petite église à fenêtres géminées; Barcelone, Saint-Paul et Saint-Pierre; Tarassa, ses trois églises byzantines; San Felin de Canovellas et Ripoll, les façades de leurs deux basiliques du onzième siècle; Bagès, son cloître de la même époque. Le Roussillon, enfin, se couvrit dès nombreuses constructions romanes qui provoquent encore notre admiration. Le nord de l'Espagne marchait donc de pair à cet égard avec les autres contrées de l'Europe.

Le sud de l'Èbre, au contraire, voyait les sectateurs d'Allah, dominateurs soupçonneux et jaloux, démolir les temples chrétiens pour construire des alcazars et des mosquées.

La Hollande et la Belgique, tout aussi dépourvues aujourd'hui de monuments plein-cintre que le sud de l'Espagne, durent cette absence d'édifices romains à des causes toutes différentes.

La terre des Bataves, vaste lagune arrachée à la mer par les peuples modernes, était alors à peine habitée. Des peuplades de pêcheurs n'étaient pas en état de construire des monuments de quelque importance en dépit des obstacles naturels. Le sol où elles amarraient leurs bateaux et plantaient leurs cabanes était trop peu consistant pour qu'elles songeassent à y élever des basiliques. La pierre manquait d'ailleurs complétement; le bois était la seule matière mise par la nature à la disposition des constructeurs. Il ne faut donc

Digitized by Google

pas chercher des vestiges d'architecture romane en Hollande.

La Belgique était dans des conditions toutes différentes ; une population nombreuse, une activité industrielle luttant avec celle des républiques italiennes, une importance politique dont la haute position de Boémond et de Robert, à la première croisade, indique assez le caractère, lui permettaient d'élever des monuments pareils à ceux de la France et de l'Angleterre. D'où vient donc que le sol si fertile des Flandres et du Luxembourg n'offre aujourd'hui que les vestiges les plus informes du style roman, tels que les tours de Saint-Jacques, de Saint-Denis et de la cathédrale de Liége, les débris du cloître de Saint-Bavou-le-Vieux, à Gand (œuvre du douzième siècle), la brasserie et quelques autres parties de l'abbaye de Villers, près de Namur?.... Il est assurément incontestable que cette contrée posséda, du neuvième au douzième siècle, des œuvres de style plein cintre d'une grande importance. Nous pouvons en juger par la beauté des édifices romans répandus avec une si merveilleuse profusion sur les bords du Rhin, depuis Cologne jusqu'à Mayence. Mais, au douzième siècle, le grand mouvement des Croisades emporta tous les esprits vers la guerre, une grande transformation s'opéra dans la chrétienté, et les édifices romans disparurent.

Monuments gothiques.

Nous ne tenterons point de débrouiller le chaos qui obscurcit l'origine du style gothique. Quelle qu'ait été l'origine de cette transformation architecturale, elle coïncida avec les premières croisades ; c'est là un fait incontestable. Or, nous ne devons pas oublier que le grand mouvement européen partit alors de la Lorraine et de la Flandre, de la Champagne et de l'Ile-de-France.

Dès ce moment, l'imagination des chrétiens, mise en rapport avec la civilisation orientale implantée sur le sol merveilleux des patriarches et des apôtres, s'exalte en face des monuments arabes, et le style gothique est inventé.

Ne tombons pas dans la confusion des termes. L'ogive est une partie importante du style gothique, mais il ne constitue pas ce style tout entier. On aurait pu construire des basiliques et des cloîtres, de tiers-point, sans changer les caractères généraux des édifices romans : la solidité, la massivité romaines ; témoins les premières tentatives de la transition du douzième siècle, qui se contenta de donner une surélévation à la clef des voûtes et aux ouvertures. Les architectes du treizième siècle agirent plus radicalement ; la variété

Digitized by Google

des détails, la richesse de l'ornementation orientale devinrent, sous leur direction, les principes nouveaux de l'architecture chrétienne, non point qu'ils aient obéi à une imitation servile ; les mahométans, ennemis de l'imagerie humaine, se bornaient à combiner des ornements de fantaisie, des arrangements de lignes brisées, à l'exclusion de toute reproduction de la nature. Les chrétiens, au contraire, basèrent les règles de la sculpture sur la copie des plantes, des hommes et des animaux. L'architecture romane était une contrefaçon évidente de l'architecture romaine ; celle du treizième siècle fut une imitation de la végétation ; la cathédrale devint une forêt taillée en pierre ; les flèches et les clochetons étaient des faîtes de peupliers et de cyprès ; les colonnettes et les nervures étaient des branches entrelacées ; les trois ou les cinq nefs, des allées latérales ; les piliers, des troncs d'arbres ; les voussures, des guirlandes de plantes grimpantes ; les chapiteaux et les pinacles, des bouquets de feuillage, dans lesquels jouaient les écureuils et les singes, les oiseaux et les enfants.

A ces différences près, et tout en se faisant une flore à eux, un bestiaire à eux, une iconographie à eux, les architectes chrétiens empruntèrent l'amour des détails, portés jusqu'à la profusion, aux monuments orientaux ; ils leur empruntèrent même les parties les plus essentielles des édifices religieux, nous voulons parler de la coupole, du transept et des galeries des cloîtres.

La coupole fut à toutes les époques la toiture et l'éclairage principal, on pourrait dire sacramentel, des édifices religieux et civils de l'Orient. Elle nous apparaît dans l'Alhambra de Grenade, comme dans la mosquée del Goury au Caire. Les chrétiens s'empressèrent d'adopter cette disposition élégante, qui se prêtait admirablement au symbolisme religieux, puisqu'elle faisait descendre la lumière directement du ciel, sans la laisser toucher aux souillures de la terre. Nous retrouvons des coupoles octogones dans les cathédrales de Tarragone et de Barcelone, comme à Saint-Jacques et à Saint-Nicolas de Gand, comme à Saint-Denis de Liége et à la cathédrale d'Anvers. Celle-ci semble même avoir reçu plus directement le souffle arabe, car les pans coupés reposent sur des groupes de trilobes dont les retombées aériennes reproduisent les merveilleuses stalactites des voûtes de l'Alhambra.

Faut-il en conclure que cette imitation est arrivée dans la Belgique par l'Espagne? Nous ne le pensons pas. La cathédrale d'Anvers fut construite au quinzième siècle, époque où Charles-Quint n'avait pas encore tenté de réunir l'Espagne et les Pays-Bas. L'esprit d'imitation

Digitized by Google

remontait plus haut. L'école byzantine, qui prodiguait les coupoles au point d'en former des toitures tout entières, témoin Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Marc de Venise et Saint-Front de Périgueux, avait déjà transmis ce principe aux basiliques romanes d'occident. La coupole centrale du transept versant la lumière par les fenêtres de ses pans coupés, se retrouve à Saint-Savin de Bigorre, à Saint-Sernin de Toulouse, à Saint-Paul de Barcelone, à Saint-Marc de Sanguessa et dans la plupart des basiliques du onzième et du douzième siècle. Les cathédrales gothiques, tout en modifiant le plan général des basiliques, conservèrent ce détail avec prédilection.

A leur retour des premières croisades, les moines architectes, partis des provinces baignées par la Moselle, la Seine et l'Escaut, fixèrent sur le sol natal les traditions de l'Orient.

Les Flandres virent disparaître leurs édifices romans. Le gothique traita le plein-cintre des neuvième et douzième siècles comme ce dernier avait traité les temples romains; la rénovation architecturale s'étendit sur l'Europe entière; mais elle se développa dans des proportions différentes, selon les dispositions favorables ou contraires du sol sur lequel les nouveaux arbustes prenaient racine.

La Hollande, alors catholique et tout récemment arrachée au Rhin, à la Meuse et à la mer, fit de prodigieux efforts pour asseoir de vastes édifices au milieu de ses marais, sur un sol détrempé par les eaux. A force de persévérance, Amsterdam et Rotterdam parvinrent à élever leurs cathédrales. Leyde, Harlem, Utrecht, Breda eurent des temples catholiques imités de ceux des Flandres et de l'Ile-de-France; mais quelle déchéance d'inspirations!... quelle sécheresse de formes!... quelle pauvreté de détails!... Il est vrai que l'absence totale de pierre, l'usage exclusif de la brique condamnaient les architectes à s'en tenir à l'étude du plan général et à rejeter la richesse des clochetons et des porches, des rosaces et des pinacles. Ne cherchons donc pas dans la Hollande entière les fantaisies des églises flamandes et champenoises. Point de clochers aériens, comme ceux de Gand, de Bruges et d'Anvers; point de forêts, de colonnettes et de statues; pas même de ramifications aux nervures des berceaux, car la plupart des églises hollandaises, celles d'Amsterdam et de Rotterdam, en particulier, sont privées de voûtes et laissent voir à nu leur charpente. Le protestantisme acheva d'étouffer l'inspiration,

Les chaires des temples et quelques beaux mausolées des plus célèbres amiraux du dix-septième siècle, sont les seuls monuments religieux que l'on puisse admirer en Hollande.

Digitized by Google

L'Espagne, animée d'un souffle catholique et artistique bien autrement ardent, s'attacha au gothique avec plus d'amour. Les cathédrales de Pampelune et de Castillon, de Girone, de Barcelone et de Burgos, représentent, dans le nord de ce royaume, le style enfanté par les croisades.

Mais si l'élan des treizième, quatorzième et quinzième siècles se propagea dans le bassin de l'Ebre, il fut complétement repoussé dans le sud de la Péninsule. La Castille et l'Andalousie vivaient sous le joug du Coran, lorsque le nord de l'Europe élevait ses merveilleuses cathédrales; l'Arabe seul pouvait dédier des mosquées à Allah, le chrétien en était réduit à offrir au Dieu du Calvaire des prières isolées.

L'architecture ogivale subit même d'assez graves modifications dans la plaine de l'Ebre, sous l'influence du climat et de la civilisation moresque.

Le ciel brumeux et froid de la Flandre plaçait les architectes dans la nécessité d'appeler le jour dans l'intérieur des temples, par des ouvertures vastes et multipliées; aussi les murs latéraux des églises flamandes et hollandaises ressemblent-ils à des châssis de serres chaudes. Les architectes espagnols, au contraire, avaient à combattre l'excès de la lumière et de la chaleur; ils réduisirent les fenêtres des édifices religieux aux dimensions les plus exiguës et les placèrent à la plus grande hauteur.

Les Flamands, lancés dans toutes les hardiesses de l'invention, élevèrent cette flèche inimitable d'Anvers, qui ne connaît pas de rivale, même la flèche de Strasbourg, plus haute, mais moins aérienne. Ils se proposaient de donner un nouvel élan à leur aspiration vers le ciel, en achevant la tour de Malines et les trois clochers de Saint-Pierre de Louvain, destinés à dépasser toutes les merveilles de l'élancement; mais ces deux projets restèrent à l'état de conception. Les hôtels de ville, eux-mêmes, étaient entrés dans la même voie; les architectes les ornaient de clochetons qui pouvaient lutter avec ceux des cathédrales.

Tout le monde connaît l'admirable pyramide dentelée de l'hôtel de ville de Bruxelles, le magnifique beffroi de Bruges, les élégants minarets de Gand, de Malines et de Louvain.

Les Espagnols, au contraire, influencés par l'étude des alcazars et des mosquées de Séville et de Cordoue, de Ségovie et de Grenade, n'ayant sous leurs yeux que leurs tours carrées et pesantes, percées de quelques fenêtres étroites, conservèrent aux clochers ce caractère de massive lourdeur, qui les fait ressembler à des monuments

Digitized by Google

romains; la cathédale de Burgos, essaya seule de lancer des flèches vers le ciel, mais ces flèches n'eurent pas même la hardiesse que celles de Saint-André de Bordeaux.

Les églises espagnoles présentent enfin une particularité plus notable; elles donnèrent aux bas-côtés une élévation excessive, si bien qu'à première vue, les trois voûtes semblent n'en former qu'une, appuyée sur des piliers cylindriques d'une élévation audacieuse. Cette disposition supprime donc le triphorium et réduit le clerestori à quelques roses d'un très-petit diamètre. Dans les cathédrales flamandes, au contraire, ce triphorium et ce clerestori forment une des parties les plus riches, les plus considérables du monument. Ils peuvent se développer dans des proportions d'autant plus grandes, au-dessus des voûtes des bas-côtés, que ces dernières ne s'élèvent guère qu'au 2/5 de la hauteur de la nef principale.

Des différences notables distinguent donc les édifices religieux espagnols des églises flamandes. Dans les premiers, rareté des fenêtres, lourdeur des clochers toujours carrés, absence de colonnettes et de détails, élévation excessive des nefs latérales; dans les seconds, dimension exagérée des ouvertures, abaissement des nefs latérales, élancement excessif des toitures, des clochers et des pinacles, ornementation intérieure ne laissant pas un seul pan de muraille sans sculptures.

Constructions militaires.

L'architecture présente, il est vrai, en Espagne, en Belgique et en Hollande, un tout autre caractère d'unité dans les constructions militaires. Les moyens d'attaque ayant toujours été les mêmes dans l'Europe entière, il était naturel que la résistance inspirât les mêmes efforts, fit prendre les mêmes précautions. Il est hors de doute que les castels de ces trois contrées nous offriraient des dispositions identiques, si le temps et les hommes leur avaient permis de venir jusqu'à nous; mais les progrès de l'agriculture qui n'ont pas laissé un seul mètre carré sans culture, sur toute la surface des Pays-Bas, ont depuis longtemps fait disparaître les forteresses de la féodalité. Le voyageur ne rencontre plus sur sa route que le château de Beaudoin Bras-de-fer, à Gand, celui de Franchimont, près de Spa dans le Luxembourg, celui de Dunstède sur le Rhin, près de Wik, au point où Drusus éleva son fameux *Drusi moles*; enfin, celui de Lautenbourg, près de Hohenhow, construit en 1530, et à moitié démoli par les Espagnols.

Ces divers fragments, tout incomplets qu'ils puissent être, suffisent

Digitized by Google

toutefois à prouver que les seigneurs flamands et hollandais donnaient à leurs manoirs les plans adoptés par les architectes de l'Europe entière; des enceintes de remparts entourés de fossés ou d'escarpements, des tours carrées au treizième et au quatorzième siècle, des tours rondes au quinzième, point d'ouvertures au rez-de-chaussée, de simples meurtrières au premier étage, quelques croisées aux étages supérieurs.

Bâtiments civils.

Si les architectes du Nord ont tendu la main sur ce point aux architectes du Midi, leur antagonisme ne tarda pas à se reproduire dans un autre cercle.

Quels que soient les peuples qui viennent s'établir dans une contrée, qu'ils arrivent du Nord ou du Midi, quelles que soient leur origine ou leurs mœurs, ils deviennent de la même école d'architecture, quand il s'agit de se mettre à l'abri des intempéries du climat et de construire une maison. Prenez l'Espagne, par exemple; les Visigoths y construiront comme les Romains, les chrétiens comme les musulmans; l'impluvium antique avec ses galeries couvertes et ses murs extérieurs, presque sans fenêtres, pourra acquérir des dimensions plus ou moins grandes, recevoir des embellissements de formes diverses; mais ses dispositions générales resteront les mêmes et seront les bases du plan de toutes les habitations.

Tout le monde connaît la splendide beauté de l'Alhambra et de la cour de l'Alcazar de Séville. Toutes les ressources de l'art ont été mises à contribution pour former ces retraites solitaires qui abritèrent si longtemps les califes et leurs esclaves contre la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits. Mais ces palais féériques n'offrent intérieurement aux regards que des murailles grossières et des tours carrées, n'ayant pour ouvertures que de rares meurtrières. Les murs sont sans fenêtres, les appartements ne reçoivent le jour que par les ouvertures des coupoles, quelquefois même par des œils-de-bœuf, témoins les bains de Girone, de Grenade et de Valence.

Les Espagnols, malgré leur haine religieuse contre les mores, subirent l'influence de leur école architectonique. Les monastères sans fenêtres à l'extérieur s'élevèrent autour de cours quadrilatérales, garnies de galeries richement disposées. Le cloître gothique des dominicains à Valladolid a probablement reçu certaine inspiration arabe. Nous en dirons autant des cloîtres de Belpuig, de Santa-Cruz, de Barcelone, de Pampelune, de la bourse de Valence (quinzième

Digitized by Google

siècle), de l'*audiencia* réal de Barcelone, du palais des rois de Majorque à Perpignan.

Ces constructions monastiques servent à leur tour de modèles aux palais. Celui de Médina-Céli à Séville, a besoin d'être regardé de près pour ne pas être attribué à quelque prince Almoravide. Les habitations particulières, moins considérables et sans galeries intérieures, ne se montrent pas moins sobres de croisées, témoin le palais de Miranda, témoin ceux des ducs de Grenade à Sanguessa et à Tafalla, ceux de Jeanne la Folle à Fontarabie et de la Main-de-fer à Perpignan.

Les plus simples maisons bourgeoises manifestent dans leurs façades la même hostilité contre la lumière. Elles se font remarquer par l'aplatissement et l'avançage des toitures, par la saillie des balcons, par l'épaisseur des contrevents disposés quelquefois en tapecul, afin de former un auvent au-dessus des croisées. Hidalgos et bourgeois appartiennent à l'école de Bartholo; ils feraient volontiers murer leurs fenêtres.

Les maisons belges, au contraire, se distinguent par la multiplicité et les vastes proportions des ouvertures; leurs fenêtres se touchent, se confondent au point de transformer chaque façade en une immense verrière. L'absence complète de volets, de balcons, de stillicide; la forme pyramidale des pignons achèvent de favoriser l'absorption des rayons du soleil.

Cette antithèse architecturale est une conséquence du climat, comme nous le disions d'abord; mais elle tient également à l'état politique et physique des deux pays. Les Flamands, placés sous un climat brumeux, avaient besoin d'élargir toutes les ouvertures de leurs maisons, afin de recevoir une quantité de jour qui leur permît de vaquer aux travaux de leurs industries sédentaires.

Les Espagnols moins laborieux, se retranchaient contre la chaleur du jour, derrière leurs murailles bien closes; quand ils paraissaient aux balcons pour respirer la fraîcheur des nuits, la toiture avancée les abritaitcomme un parasol. Les Flamands habitaient un pays froid; ils n'avaient pas besoin d'aller respirer aux balcons, ils demeuraient derrière leurs vitres bien closes. En Espagne, pays provincial et aristocratique, la ville disparaissait devant la province. Les premiers monuments étaient le palais de la députation et ceux des grands; dans la Belgique, pays municipal, la ville formait la patrie, le corps politique, l'unité fédérative; le monument national était l'hôtel de ville.

Les Espagnols étaient aragonais, valenciens, léonais, navarrais.

Digitized by Google

Les Belges étaient gantois, brugeois, anversois, bruxellois. Les Espagnols, guerriers dévots, construisaient des monastères, et opposaient aux mores et aux protestants les confréries religieuses des chevaliers de Mendoce, de Saint-Jean, enfin les familiers du Saint-Office. Les Belges, peuple industriel, fondaient les jurandes des bouchers, des archers, des mariniers, des poissonniers, des brasseurs, des tisserands et s'enorgueillissaient des petits palais que chacune de ces associations élevait à côté de l'hôtel de ville.

Les palais espagnols, construits dans l'intérêt exclusif des familles aristocratiques, étaient sans fenêtres; les Arabes leur avaient dévoilé le grand principe de la politique des sérails : le mystère!...

Les hôtels de ville et les maisons des corporations flamandes, filles des mœurs municipales, étaient percés à jour, comme la maison de verre du philosophe. Elles n'étaient pas construites pour cacher ceux qui étaient dedans, mais pour faciliter l'inspection continue de ceux qui restaient dehors. Le peuple, groupé sur la place, voulait pouvoir découvrir ce qui se décidait dans les réunions des chefs qu'ils s'étaient choisis.

Les maisons des arbalétriers d'Anvers, celles du Pain, de la Louve et du Roi, à Bruxelles, celles des mariniers de Gand, les hôtels de ville de Louvain, de Bruxelles et de Gand, sont transparents comme des palais de cristal. Ces édifices révèlent la puissance politique de ces petites républiques que d'Artevelle souleva contre la France, et qui se dressèrent plus tard contre la domination espagnole. Pour ce peuple sans roi particulier, les ducs et les souverains qu'il se donne ne sont que des chefs illustres chargés de porter une couronne en son nom et de le représenter dignement dans les congrès des monarques. Mais ces princes élus et sans palais ne peuvent exercer le pouvoir électif qu'à l'hôtel de ville, en présence du bourguemestre et des régents. D'Artevelle, né d'une famille aristocratique, est obligé de se faire admettre dans la corporation des brasseurs. Le grand Maximilien occupe à Bruges une habitation bourgeoise complétement percée à jour, dans laquelle le peuple peut le voir marcher de son lit à la fenêtre, de sa table à la cheminée. C'est dans l'hôtel de ville de Bruxelles que Charles-Quint rend ses décrets.

Les mêmes caractères se reproduisent dans les maisons hollandaises. Le développement des ouvertures y est un peu moins exagéré peut-être, mais le dégagement des pignons, l'absence de toiture saillante et de balcons sont aussi persistants. Toutefois, différence plus regrettable! les riches négociants néerlandais ne cherchent pas

Digitized by Google

à lutter, sur le terrain de l'architecture et la sculpture, avec les fabricants de Gand et de Bruxelles. Leurs habitations sont construites avec l'ignorance ou le dédain le plus arrêté des lois de l'élégance. Les maçons ont détrôné les architectes. Ces modestes armateurs n'ont jamais prétendu construire des hôtels, ils n'ont bâti que des entrepôts de marchandises.

Style de la Renaissance.

Nous venons de parcourir l'époque où l'Espagne et les Pays-Bas, complétement séparés d'intérêts, poursuivaient le cours de leurs destinées, sans s'imposer leur influence réciproque. La différence capitale qui caractérise leur architecture est donc logique et nécessaire. Mais nous arrivons au seizième siècle; Charles-Quint étend son sceptre de Cadix à Amsterdam, de Barcelone à Lille; le moment est venu de constater quelles furent les conséquences de l'union passagère de peuples différents placés sous la même dynastie.

Le règne des Espagnols dans les Pays-Bas comprend deux périodes distinctes : celle de Charles-Quint, celle de Philippe II. Sous Charles-Quint, les Flamands sont flattés d'une alliance dans laquelle ils semblent dominer. Charles-Quint, plus Allemand qu'Espagnol, leur laisse croire que c'est l'Espagne qui vient d'être réunie à la Flandre; son père Philippe, époux de Jeanne de Castille, avait commencé à leur donner cette illusion; il s'était fait suivre dans la Péninsule par une armée de courtisans belges, et l'on sait la jalousie profonde que leur orgueil de conquérant alluma chez les Espagnols. La réunion politique des deux pays débuta donc par l'antipathie; aussi, loin de se dérober quelque chose, chacun des deux peuples était disposé à repousser tout ce qui n'était pas né dans son sein. L'un et l'autre se gardaient bien surtout de se dérober ou de se prêter leurs artistes. Il faut le dire, d'ailleurs, de tels vols n'avaient rien de nécessaire. L'Espagne avait formé de remarquables architectes à l'école arabe; les Pays-Bas possédaient les premiers artistes du monde, la beauté de leurs cathédrales est là pour l'attester. Chaque nation conserva donc soigneusement ses idées; la Flandre continua à construire des maisons percées à jour, des clochers aériens et des églises couvertes d'ornements jusqu'à la surcharge.

L'Espagne persista à se donner des palais sans fenêtres, des églises munies de simples lucarnes, des clochers lourds et carrés ressemblant à des donjons.

Il est juste toutefois de constater certaine modification. A côté

Digitized by Google

des députations provinciales de l'Espagne, des municipes et des corporations des Pays-Bas, à côté des évêques et des chapitres des deux contrées qui continuaient à suivre les goûts nationaux, il y avait un gouvernement central qui essayait d'étendre sa pensée homogène sur les deux pays. Charles-Quint, adoré des Flamands, admiré des Espagnols, semblait créé pour réussir dans ces essais d'assimilation. Le grand empereur attacha son nom à deux monuments célèbres, au cloître de Santa-Engracia, à Saragosse, et à la Bourse d'Anvers. Il sema quelques fantaisies de la renaissance dans le premier; il laissa des traces évidentes de style arabe dans le second. Les trilobes élégants de ses arcades, les découpures géométriques de ses colonnes ne laissent pas de doute à cet égard. Mais là se borna l'importation péninsulaire.

Le fameux cloître du palais épiscopal de Liége, contemporain de la Bourse d'Anvers, ne nous paraît pas avoir reçu la même impulsion. Le prince ecclésiastique du Luxembourg était trop puissant pour obéir aux inspirations d'un souverain laïque; les admirables galeries de son palais appartiennent tout entières au style gothique septentrional; ses étranges colonnes à renflement commencent à sentir le souffle de la renaissance, et ce souffle n'a rien d'espagnol ni d'arabe.

Nous avons prononcé le mot renaissance, cri de guerre d'une nouvelle et profonde révolution architectonique. Le style gréco-romain, parti de l'Italie, envahit l'Europe, il atteint en même temps l'Espagne, les Pays-Bas, et le gothique est définitivement abandonné.

Cette transformation, loin d'assimiler les richesses monumentales des deux pays, vint en faire ressortir au contraire les différences caractéristiques. L'Espagne était à l'apogée de sa puissance, le soleil ne se couchait jamais dans les Etats de Charles-Quint. Elle se lança avec toute sa passion méridionale dans le nouveau style; ses provinces du sud, dépourvues de cathédrales gothiques, n'ayant encore que les magnifiques mosquées de Tolède, de Séville, de Cordoue, de Villaviciosa, se couvrirent d'églises copiées sur Saint-Pierre de Rome; l'Espagne du nord, obéissant à la même impulsion, employa ses inépuisables galions à détruire ses édifices ogivaux et byzantins, pour élever sur leurs débris des temples gréco-romains. Aussi, à l'exception des rares monuments gothiques du nord, que nous avons cités plus haut, la Péninsule n'offrit bientôt que ces édifices lourds et monotones des seizième et dix-septième siècles dont elle est encore surchargée.

La Belgique, au contraire, toujours éblouie par la majesté de ses

Digitized by Google

cathédrales gothiques, n'adopta les principes de la jeune école qu'avec une réserve extrême. Ses nouvelles maisons gréco-romaines prirent des allures tout aussi légères, et furent tout aussi percées à jour que celles du quinzième siècle, témoin cette douzaine d'habitations du dix-septième siècle, qui escortent l'hôtel de ville de Bruxelles. Elle se garda bien surtout de mutiler ses cathédrales. Les jésuites seuls construisirent quelques églises dans le goût nouveau, notamment Saint-Charles-Borromée d'Anvers ; Gand fonda celle de Saint-Pierre. Quelques chapelles moins importantes s'élevèrent timidement dans les villes secondaires. Mais le genre italien resta écrasé sous le nombre et la beauté des vieilles cathédrales. La Belgique demeura gothique pendant que l'Espagne devenait complétement gréco-romaine.

Les Belges n'eurent qu'un reproche à s'adresser, celui d'introduire dans la décoration intérieure de leurs églises le goût gréco-romain, dont les œuvres font encore le plus étrange contraste avec le caractère primitif de ces monuments.

Ces productions du ciseau des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles forment assurément des richesses d'une grande valeur intrinsèque ; les autels, les jubés, les balustrades, même les confessionnaux de Saint-Pierre de Louvain, de Saint-Jacques et de Saint-Paul de Liége, de Sainte-Gudule et de la Chapelle à Bruxelles, de Notre-Dame, de Saint-Jacques d'Anvers, de Saint-Bavon de Gand, enfin, sont dignes de leur réputation européenne, par la beauté du marbre, l'harmonie des proportions, l'habileté du travail ; mais le *non erat hic locus* condamne ces anomalies, sans admettre le bénéfice des circonstances atténuantes.

Le clergé moderne a reconnu l'erreur ; il dirige, sur tous les points, les réparations gothiques avec la plus haute intelligence. La cathédrale d'Anvers a reçu de l'habile sculpteur Géefts des boiseries qui peuvent lutter avec celles d'Auch, de Pampelune, de Saint-Bertrand et d'Amiens. Saint-Pierre de Louvain possédait déjà les siennes. Toutes les chaires sont de véritables chefs-d'œuvre de style pittoresque, partout les restaurations sont exécutées avec une connaissance du style gothique qui étonnerait la patience des artistes du quatorzième et du quinzième siècle.

L'Espagne n'a pas encore éprouvé cette salutaire réaction ; mais elle est au moment d'en ressentir les effets. La conservation des monuments est organisée dans plusieurs provinces ; les membres de ces comités agissent avec autant de zèle que d'intelligence pour faire respecter les principes de l'art.

Digitized by Google

Toutefois, au milieu de l'identité d'ornementation des églises belges et des églises espagnoles, il est deux particularités qui ne permettent pas de croire que les unes aient été décorées à l'imitation des autres. Les retables et les statues de la Péninsule se font remarquer par la profusion des dorures et l'usage du bois peint, par les vêtements recherchés des confesseurs et des apôtres, par l'exagération des scènes de martyres et de tortures infernales.

Les sculpteurs belges, au contraire, écartent toute dorure, évitent les couleurs disparates des vêtements avec un bon goût dont il faut les louer. Le marbre de différentes couleurs est abandonné à toute la pureté de la forme, le bois à toute la sévérité de sa couleur naturelle, les apôtres à toute la simplicité du costume traditionnel. Les saints François n'y dévident pas leurs entrailles à des rouets. Deux seuls objets d'art nous ont paru rappeler l'affectation espagnole : c'est une *Nuestra Senora de la soledat* (Notre-Dame de la solitude), vieille dévote vêtue de noir et munie d'un rosaire, qui décore l'église de la Chapelle à Bruxelles, et les scènes du Purgatoire et de l'Enfer, du calvaire de Saint-Paul d'Anvers; mais des exceptions bornées à deux rendent la règle plus concluante.

Un fait remarquable prouve d'ailleurs à quel point la Belgique et la Hollande vécurent en dehors de l'influence espagnole, et combien les étrangers furent écartés avec soin de cette terre classique de la liberté municipale. Parmi les innombrables tombeaux qui décorent les cathédrales de Gand, de Bruges, de Bruxelles et d'Anvers, nous ne trouvons pas un seul nom espagnol, pas une seule inscription écrite en cette langue. Le latin, le flamand, quelquefois l'anglais, comme dans l'épitaphe des dames d'honneur de Marie Stuart à Saint-André d'Anvers, sont les seules langues obituaires de cette contrée.

Nous nous trompons; Saint-Nicolas d'Anvers possède l'épitaphe d'un hidalgo, gouverneur de la citadelle. Mais à quelle circonstance toute particulière a-t-on dû sa conservation? Les cendres de ce gouverneur, loin d'être ensevelies dans une église, à côté des hommes marquants de la cité, furent déposées dans la chapelle de la citadelle. Bientôt les Espagnols furent expulsés; le tombeau resta caché pendant deux siècles sous les matériaux. Ce n'est que de nos jours qu'il a été découvert et apporté dans une église plus digne de sa valeur artistique.

Dans la Hollande, l'antagonisme national fut plus violent encore. Cette contrée ne possède plus une seule construction remontant au règne des Espagnols. Ces conquérants ne s'occupaient guère des

Digitized by Google

Pays-Bas que pour lever des subsides; quand la révolution éclata, ils détruisirent largement afin de punir le peuple rebelle. Ils ne songèrent à rebâtir nulle part; aussi toutes les constructions hollandaises, à l'exception d'une douzaine d'églises, datent-elles du dix-septième et du dix-huitième siècles. On dirait une contrée aussi nouvellement découverte que l'Amérique. La cathédrale de Rotterdam, toute dallée de pierres tombales, n'a pas d'inscriptions antérieures à 1652. Cette circonstance, jointe au triomphe du protestantisme, explique la nudité des églises hollandaises. Les hommes n'ont daigné les ouvrir qu'aux mausolées assez remarquables, d'ailleurs, des amiraux Ruyter, Bentink, Strompt, Kimbergen; au poëte Vandel, à quelques évêques, au comte de Nassau Engelbert II; mais les apôtres et les saints ont été sévèrement exclus du sanctuaire d'un culte qu'ils avaient fondé!

En résumé, l'architecture des Pays-Bas est essentiellement opposée à l'architecture espagnole. L'influence de l'une sur l'autre fut entièrement nulle. Quelques points de comparaison tout exceptionnels sont le simple produit du hasard.

D'où vient donc que l'on prétend trouver dans la pieuse Belgique un reflet du catholicisme espagnol? La raison en est facile à donner.

Les ravages commis par les protestants au nord du Rhin, et en Angleterre; ceux de la révolution en France, ont fait éprouver à l'Europe une transformation religieuse dont le tableau n'a plus le pouvoir de nous surprendre, parce que nos yeux s'y sont habitués dès le berceau. L'absence de culte extérieur est devenu notre élément. Trois contrées ont pu seules éviter le vide immense créé par le protestantisme et la révolution. Ces contrées sont l'Italie, l'Espagne et la Belgique.

Le voyageur, retrouvant dans ces pays un caractère de similitude d'autant plus frappant qu'il tranche sur celui des États voisins, est naturellement porté à croire que l'Italie a transmis les splendeurs du culte à l'Espagne et que l'Espagne les a léguées à la Belgique durant son occupation passagère.... Pure illusion d'un esprit prévenu!... Toutes les parties de l'Europe possédaient, il y a trois siècles, les mêmes éléments catholiques, la même pompe intérieure.

Avant Henri VIII, l'Angleterre, l'Allemagne et la France montraient avec orgueil des ornements sacerdotaux tout aussi luxueux, des cloîtres tout aussi beaux, des églises tout aussi splendidement décorées. Toutes ces merveilles commencèrent à disparaître dans les deux premières nations à l'époque du schisme de Luther et de Calvin.

Digitized by Google

Deux siècles plus tard, elles s'éclipsaient en France, mais elles restèrent intactes dans les Flandres, au delà des Alpes, au delà des Pyrénées. Les mœurs si profondément catholiques de la Belgique n'ont donc rien d'exceptionnel, rien d'Espagnol; elles sont ce qu'elles étaient au moyen âge dans l'Europe entière, ce qu'elles seraient encore chez nous sans l'ébranlement de la révolution.

Je suis, avec respect,

De Votre Excellence,

Monsieur le Ministre,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

CÉNAC MONCAUT.

10 février 1858.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

Dans sa séance du 22 mars, l'Académie des Sciences a procédé à la nomination d'un membre qui remplira, dans la section de mécanique, la place devenue vacante par le décès de M. Cauchy. Le nombre des votants était de 60. M. Clapeyron a obtenu 43 suffrages; M. Barré de Saint-Venant, 12; M. Léon Foucault, 3; M. Phillips, 2.

— Le corps médical toulousain vient de faire une perte immense : M. Rolland, professeur de pathologie chirurgicale à l'Ecole de médecine, chirurgien, honoraire des hôpitaux, membre et ancien président de la Société de médecine, chirurgie et pharmacie, a succombé, le 7 mars, à l'âge de soixante ans.

Notre collègue appartenait à l'Ecole depuis près de trente ans. Il y avait successivement enseigné, comme suppléant, l'anatomie, les accouchements, la médecine opératoire et la clinique; enfin, lors de la réorganisation de ce corps enseignant, en 1841, il fut promu à la chaire de pathologie externe. Dans ces positions diverses, il se fit toujours remarquer par un vaste savoir, par la clarté de son exposition, par son dévouement aux élèves.

Formé aux leçons et à la pratique de Viguerie, dont il fut longtemps l'élève de prédilection, Rolland possédait en chirurgie un talent original; il était surtout opérateur habile : malheureusement enrayé dans sa carrière par une santé souvent compromise, il ne lui a pas été donné de se produire tout entier sous l'un et l'autre de ses rapports.

Rolland ne se recommandait pas moins par les qualités du cœur et

Digitized by Google

de l'esprit ; il était entièrement dévoué à ses jeunes confrères, et il en est peu parmi eux qui ne lui soient redevables d'utiles conseils.
(*Journal de médecine de Toulouse.*)

— La question des inondations a donné lieu à des études sérieuses depuis les désastres de 1856. On cite entre autres une brochure de M. Valdès, qui se livre à des recherches approfondies sur les moyens d'empêcher à l'avenir le débordement des eaux de nos fleuves. Il analyse les divers phénomènes qui ont caractérisé la crue d'octobre 1856 dans le bassin supérieur de la Loire, et il a reconnu qu'il aurait suffi de soustraire 175 millions de mètres cubes d'eau à l'inondation pour prévenir la catastrophe, qui a eu en France un si douloureux retentissement. Le bassin supérieur de la Loire jusqu'à Roanne comprend une superficie de 640,000 hectares, dont la puissance absorbante est évaluée par M. Valdès, en moyenne, à 25 0/0. Sur 640,000 hectares, le tiers au moins, soit 223,000 hectares, pourrait être utilement reboisé. Les inondations ont eu lieu à la suite d'une pluie qui a duré 60 heures et qui a versé sur le sol une quantité d'eau représentée par un prisme de 133 kilomètres de hauteur. Cette partie du bassin de la Loire a donc recu la valeur énorme de 979,200,000 mètres cubes d'eau. D'après l'hypothèse de M. Valdès, 244,800,000 mètres cubes ont été absorbés par l'infiltration ; il est donc resté, pour l'écoulement superficiel, 734,400,000 mètres cubes.

Supposons maintenant qu'en 1856 les 213,000 hectares désignés plus haut aient été couverts de massifs boisés, et calculons ce qu'il serait advenu ; ces 213,000 hectares ont reçu pour leur part 325,290,000 mètres cubes d'eau ; l'hydroscopicité de ces terrains ayant été augmentée de 40 0/0 par l'effet du reboisement, cette dernière opération aurait, par cela même, créé à elle seule une absorption de 130,356,000 mètres cubes. L'écoulement superficiel se serait trouvé ainsi réduit, sur les terrains boisés, à 195,434,000 mètres cubes. Mais cette masse liquide aurait été considérablement ralentie dans sa marche vers les vallées par les résistances passives de toute nature que présentent les forêts, et la moitié au moins ne serait arrivée qu'après l'écoulement d'une partie des eaux pluviales tombées sur les autres points du bassin ; d'où l'on doit conclure que l'écoulement superficiel ne se fût élevé réellement qu'à 500,000,000 de mètres cubes, en chiffres ronds, et que les désastres occasionnés par les crues de 1856, dans le bassin supérieur de la Loire, eussent été complétement conjurés par le reboisement.

— Des fouilles intéressantes viennent d'être pratiquées à Vienne (Isère). On lit à ce sujet dans le *Journal de Vienne* la note suivante de M. A. Allmer, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques :

Des fouilles archéologiques ont eu lieu pendant les deux derniers mois de l'année 1857 dans la partie nord du nouveau champ de manœuvre, qui s'étend de la route de Marseille au chemin de Vimaine.

Digitized by Google

On sait que c'est de l'autre côté de ce dernier chemin qu'ont été découvertes, il y a seize ans, les deux mosaïques du clos Constantin, dont l'une est des plus belles qu'on connaisse, et que tout ce quartier formait, à l'époque romaine, en dehors de la ville, un *suburbium* important, aussi bien à cause du nombre des habitations qui le couvraient que de leur magnificence souvent attestée par les riches débris qu'on en a exhumés.

Une première tranchée, de 10 mètres de long sur 7 de large, creusée à 24 mètres au couchant de la route de Marseille et à 10 mètres environ du mur qui clôt le champ de manœuvre au nord, a fait rencontrer, à la profondeur de 1 mètre 75 centimètres, un pavé romain formé, suivant le mode ordinaire, de gros quartiers irréguliers de granit, et se dirigeant de l'est à l'ouest. Ce chemin ou plutôt cette rue avait 3 mètres 60 centimètres de largeur, c'est-à-dire un peu plus que deux autres rues observées à Romestang, dans les fouilles de 1831 et de 1840, qui n'avaient l'une et l'autre que 3 mètres de large. Elle ne paraît pas avoir été pourvue de trottoirs non plus que de l'égout qu'on a remarqué exister sous les rues romaines découvertes à différentes époques à l'intérieur de la ville. Mais, particularité remarquable, elle était établie, dans toute sa largeur et aussi loin en longueur que la fouille a permis de la suivre (une longueur de plus de 4 mètres), sur un dallage d'épais carreaux de mollasse de 30 à 40 centimètres de côté. Par sa direction indiquée ci-dessus, elle devait communiquer de la petite voie romaine, dont il reste des vestiges sous la route de Marseille, à un autre chemin de Vimaine, tendant comme lui du midi au nord, et qu'il ne faut pas confondre la *via magna* ou voie Domitienne, plus rapprochée du Rhône.

Dans une seconde tranchée, de mêmes dimensions que la précédente, ouverte à 36 mètres plus au couchant et poussée à la profondeur de plus de 3 mètres, on n'a pas retrouvé la rue dont il vient d'être parlé et qu'on s'attendait à y voir reparaître; mais à sa place un espace libre de 5 mètres de large, dans le sens du nord au midi, de chaque côté duquel régnait une rangée de socles en pierre de choin, carrés, peu élevés, régulièrement séparés l'un de l'autre par un intervalle de 3 mètres, et ayant dû servir, à ce qu'il nous semble, de bases aux colonnes d'un portique établi autour d'une cour.

Le sol de ce portique supposé était muni d'un carrelage en grands carreaux de terre cuite, de 25 centimètres, qui s'est rencontré immédiatement au delà des socles, du côté du nord.

Une troisième tranchée, pratiquée dans l'intervalle des deux premières, et à quelques mètres en arrière du côté du midi, a mis au jour, à 3 mètres 85 centimètres de profondeur, une salle romaine de la forme d'un carré long de 6 mètres sur 3, dirigé du levant au couchant, avec la base de trois de ses murs encore debout à la hauteur d'un mètre, mais sans trace de l'enduit peint ou des revêtements qui ont dû les recouvrir. Le pavage de cette chambre, fortement affaissé dans le milieu, se composait d'un béton irrégulièrement parsemé de

Digitized by Google

morceaux de marbre de couleurs diverses. Un bloc carré, en mollasse, reposait sur ce béton, dans le coin du nord-ouest, et deux colonnes de petit module, en choin, avec leurs chapiteaux en pierre tendre, gisaient brisés à côté des fragments d'une autre petite, vers le milieu de ce même appartement, dont elles avaient dû décorer l'entrée principale probablement placée au couchant, côté où n'existaient aucuns vestiges de mur. Ces deux colonnes mesurent à la base un diamètre de 23 centimètres, ce qui donnerait pour leur hauteur totale un peu plus de 6 pieds; leurs chapiteaux ont cela de particulier que la corbeille corinthienne y est remplacée par une sorte de culot en la forme d'une coupe basse et renflée, d'où sortent les volutes qui supportent le tailloir. L'effet de ces chapiteaux, d'une composition simple, n'est nullement disgracieux.

On a encore remarqué dans l'angle nord-est, à la hauteur d'à peu près deux pieds, et placée comme nos appuis de fenêtres, une pierre de choin de 1 mètre 70 centimètres de long, qui paraissait avoir été polie par le frottement des pieds. Nous supposons que c'était le seuil d'un autre appartement dont le sol avait été établi postérieurement au-dessus du béton décrit plus haut. Il n'est pas rare de rencontrer des sols d'appartements ainsi superposés, et dans les travaux de terrassement qui eurent lieu lors de l'ouverture de la route de Beaurepaire, sur la place du marché au Blé, on trouva jusqu'à cinq mosaïques placées l'une au-dessus de l'autre.

— M. Cléret, propriétaire à Alièze, vient de faire, sous un vieux plancher, une découverte qui est importante pour ceux qui s'occupent de recueillir les monnaies franc-comtoises, et peut-être offre une certaine coïncidence intéressante avec un épisode des guerres du dix-septième siècle, arrivé dans cette commune et dont elle a été victime. Nous le raconterons plus bas; avant tout parlons du trésor: il se composait de pièces d'argent, pesant en masse environ un kilogramme; nous ne les avons malheureusement pas eu toutes entre les mains; voici quelles sont celles qui nous ont été communiquées. Six *daldres* à la croix de Bourgogne; frappées sous Philippe IV et en vertu de son édit du 21 janvier 1662. Les dates d'émission de ces belles pièces sorties de la monnaie de Dole, sont de 1625, 1633, 1634. — Plusieurs *demi-ducatons* de Milan, de 1588, aux effigies de Charles V et Philippe II. — Une *daldre* ou *patagon* de la cité impériale de Besançon, de 1625. Un *teston* de Charles-Emmanuel de Savoie, de 1638 (remarquons que l'introduction des monnaies de ce duc avait été prohibée au comté par l'édit de décri, du 15 novembre 1635). — Une douzaine de ces belles monnaies d'argent, gloire de la république de Venise. Celles-ci sont aux noms des doges Nicolas da Ponte, 1578-1585. Pascal Cicogna, 1585-1595. Antoine Priuli, 1618-1623, et Jean Cornaro, 1624-1630. Enfin, de Charles IX, roi de France, un *douzain* dont nous n'avons pu voir la date, puis un autre *douzain* de Henri III, également de date inconnue.

Toutes ces pièces formaient environ les deux tiers du petit trésor.

Digitized by Google

On nous a bien affirmé que les autres étaient semblables ; elles devaient l'être en effet pour l'inventeur et pour beaucoup de ceux à qui il les a fait voir, car ils ne pouvaient en déchiffrer les légendes. Beaucoup de ces pièces portaient des traces laissées par un feu violent ; d'autres étaient d'une conservation parfaite.

On a pu remarquer que la date d'émission la plus récente est 1638 ; cela va nous ramener à ce que nous disions, en commençant, de l'époque du dépôt monétaire au lieu où M. Cléret vient de le découvrir. Bien entendu que nous ne pouvons faire qu'une conjecture, n'ayant pas eu entre les mains toutes les espèces trouvées.

Voici en deux mots l'événement auquel nous faisons allusion, et qu'on peut trouver plus au long dans le dictionnaire historique de M. Russet, au mot *Aliéze*. Cet événement ou plutôt ce drame se passa du 23 au 24 août 1639.

Le marquis de Villeroy avait été envoyé par Richelieu contre notre chère et malheureuse Franche-Comté. Quelques-uns de ses soldats s'étaient détachés de l'avant-garde pour aller fourrager dans Aliéze, abandonnée par ses habitants. Ceux-ci, cachés dans les bois, en surprirent quatre et, tout naturellement, éprouvèrent l'envie de s'en débarrasser. Cependant, comme ils étaient tous bons catholiques, avant d'expédier leurs ennemis, ils voulurent assurer le salut des âmes des prisonniers et les amenèrent à l'église d'Aliéze pour les faire confesser. Trois des français, dûment munis d'absolution, avaient déjà subi leur triste destinée ; mais le quatrième, moins pressé, sans doute, prolongeait outre mesure l'aveu de ses fautes : peut-être leur liste était elle longue, peut-être bien aussi espérait-il, en gagnant du temps, donner aux siens l'occasion de le délivrer. Ce moyen lui réussit. Des camarades paraissent ; les Comtois émus sentent la nécessité de précipiter le dénouement sans attendre l'absolution : un coup de feu est tiré sur le Français ; mais, mal ajusté, il l'atteint seulement à la cuisse. Le prisonnier fait le mort, et ne se relève que lorsque ses compatriotes sont près de lui. L'ennemi, justement irrité de cette manière d'agir à l'égard des siens, mit le feu au village. Soixante maisons devinrent la proie des flammes, et les habitants d'Alièze, traqués comme des bêtes fauves, furent presque tous exterminés. Pauvres gens ! leur tort avait été grand, sans doute, mais quel était le vrai coupable ?

Nous le répétons en terminant, cette date que nous assignons au dépôt monétaire n'est qu'une conjecture. Cependant cette conjecture ne prend-elle pas une grande vraisemblance si l'on rapproche la date la plus récente d'une des pièces trouvées, 1638, des traces du feu que portent presque toutes les autres, et de la destruction du village incendié en 1639. (*Sentinelle du Jura.*)

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

Prix proposés par l'Académie des sciences de Paris pour les années 1858, 1859, 1860 et 1861 :

I. *Grand prix de mathématiques*, proposé pour 1858. — Médaille d'or de 3,000 fr. — Terme du concours, 1er novembre 1858. — Legendre, dans sa *Théorie des nombres* (t. II, p. 76, de l'édition de 1830), énonce la proposition suivante, dont il ne donne d'ailleurs qu'une démonstration insuffisante :

« Soit donnée une progression arithmétique quelconque $A-C$, $2A-C$, « $3A-C$, etc., dans laquelle A et C sont premiers entre eux; soit donnée « aussi une suite θ, λ, $\mu \ldots \psi$, ω, composée de K nombres premiers im- « pairs, pris à volonté et disposés dans un ordre quelconque; si l'on « appelle en général $\pi^{(z)}$ le *Zième* terme de la suite naturelle des nom- « bres premiers 3, 5, 7, 11, etc., je dis que sur $\pi^{(k-1)}$ termes consécu- « tifs de la progression proposée, il y en aura au moins un qui ne sera « divisible par aucun des nombres premiers θ, λ, μ, ..., ψ, ω. »

L'Académie propose d'établir rigoureusement le théorème de Legendre dans le cas où il serait exact, ou, dans le cas contraire, de montrer comment on doit le remplacer.

II. *Grand prix de mathématiques*, proposé pour 1856 et remis à 1859. — Médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. — Terme du concours, 1er avril 1859 :

« Perfectionner dans quelque point important la théorie mathématique « des marées. »

III. *Grand prix de mathématiques*, proposé pour 1854, remis à 1856 et prorogé à 1860. — Médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. — Terme du concours, 1er avril 1860 :

« Reprendre l'examen comparatif des théories relatives aux phénomè-

Digitized by Google

« nes capillaires; discuter les principes mathématiques et physiques sur « lesquels on les a fondées; signaler les modifications qu'ils peuvent exi- « ger pour s'adapter aux circonstances réelles dans lesquelles ces phé- « nomènes s'accomplissent, et comparer les résultats du calcul à des « expériences précises faites entre toutes les limites d'espaces mesurables, « dans des conditions telles, que les effets obtenus par chacune d'elles « soient constants. »

IV. *Grand prix de mathématiques*, déjà remis au concours pour 1853, puis pour 1857, et prorogé jusqu'en 1861. — Médaille d'or de la valeur de 3,000 francs. — Terme du concours, 1er juillet 1861. — L'Académie avait proposé pour 1857 le sujet de prix suivant :

« Trouver les intégrales des équations de l'équilibre intérieur d'un corps « solide élastique et homogène dont toutes les dimensions sont finies, par « exemple d'un parallélipipède ou d'un cylindre droit, en supposant con- « nues les pressions ou tractions inégales exercées aux différents points « de sa surface. »

Aucun des Mémoires adressés à l'Académie jusqu'à ce jour ne contenant la solution du problème, la commission propose de retirer cette question du concours et de la remplacer par la suivante :

« Perfectionner en quelque point important la théorie géométrique des « polyèdres. »

V. *Grand prix de mathématiques*, proposé pour 1847, puis pour 1854, remis à 1857 et prorogé jusqu'en 1860. — Médaille d'or de 3,000 francs. — Terme du concours, 1er juillet 1860. — La question proposée en 1845, savoir : « Etablir les équations des mouvements généraux de l'atmosphère « terrestre en ayant égard à la rotation de la terre, à l'action calorifique « du soleil et aux forces attractives du soleil et de la lune, » est, à cause de son extrême difficulté, retirée du concours et remplacée par la question suivante :

« Quels peuvent être les nombres de valeurs des fonctions bien défi- « nies qui contiennent un nombre donné de lettres, et comment peut-on « former les fonctions pour lesquelles il existe un nombre donné de va- « leurs? »

VI. *Grand prix de mathématiques*, proposé pour 1855, remis au concours pour 1857 et prorogé jusqu'en 1861. — Médaille d'or de 3,000 fr. — Terme du concours, 1er juillet 1861. — L'Académie avait proposé pour 1857 la question suivante :

« Trouver l'intégrale de l'équation connue du mouvement de la chaleur « pour le cas d'un ellipsoïde homogène dont la surface a un pouvoir « rayonnant constant, et qui, après avoir été primitivement échauffé « d'une manière quelconque, se refroidit dans un milieu d'une tempéra- « ture déterminée. »

Aucun Mémoire n'ayant été présenté au concours, la question est retirée et remplacée par celle-ci :

« Trouver quel doit être l'état calorifique d'un corps solide homogène « indéfini, pour qu'un système de courbes isothermes, à un instant donné, « restent isothermes après un temps quelconque, de telle sorte que la « température d'un point puisse s'exprimer en fonction du temps et de « deux autres variables indépendantes. »

VII. *Prix extraordinaire de* 6,000 francs sur l'application de la vapeur à la marine militaire, proposé pour 1857 et remis en 1859. — Terme du

Digitized by Google

concours, 1er décembre 1859. — L'Académie fait observer aux concurrents qu'il ne s'agit pas vaguement d'applications de la vapeur à la navigation, mais de l'emploi spécial à la marine militaire, en combinant tous les progrès de la nouvelle architecture navale avec le service à la mer.

VIII. *Prix d'astronomie*, fondé par Lalande. — Médaille à décerner chaque année à la personne qui, en France ou à l'étranger (les membres de l'Institut exceptés), aura fait l'observation la plus intéressante, le Mémoire ou le travail le plus utile aux progrès de l'astronomie.

IX. *Prix annuel de mécanique*, fondé par M. de Montyon. — Médaille d'or de la valeur de 450 francs à décerner à la personne qui s'en sera rendue le plus digne en inventant ou perfectionnant des instruments utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques ou des sciences. — Terme du concours le 1er avril de chaque année.

X. *Prix annuel de statistique*, fondé par M. de Montyon. — Médaille d'or de 477 francs à décerner à l'auteur de l'ouvrage contenant les recherches les plus utiles sur une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la France. — Terme du concours, le 1er janvier de chaque année.

XI. *Prix Bordin*, pour 1858.—Médaille d'or de 3,000 francs. — Terme du concours, le 1er mai 1858. — L'Académie propose pour sujet de ce prix la question suivante :

« A divers points de l'échelle thermométrique, et pour des différences « de température ramenée à 1 degré, déterminer la direction et comparer « les intensités relatives des courants électriques produits par les diffé- « rentes substances thermoélectriques. »

XII. *Prix Bordin*, proposé pour 1856, remis à 1857 et prorogé à 1859. — Médaille d'or de 3,000 francs. — Terme du concours, 1er mai 1859. — L'Académie avait proposé pour 1857 la question suivante :

« Un thermomètre à mercure étant isolé dans une masse d'air atmo- « sphérique, limitée ou illimitée, agitée ou tranquille, dans des circon- « stances telles, qu'il accuse actuellement une température fixe, on de- « mande de déterminer les corrections qu'il faut appliquer à ses indications « apparentes, dans les conditions d'exposition où il se trouve, pour en « conclure la température propre des particules gazeuses dont il est en- « vironné. »

Cette question est retirée du concours et remplacée par celle-ci :

« Déterminer par l'expérience les causes capables d'influer sur les dif- « férences de position du foyer optique et du foyer photogénique. »

XIII. *Prix Trémont*. — Il sera accordé pendant trois ans, à partir de l'année 1861, une somme de 1,100 francs à tout savant, ingénieur, artiste ou mécanicien auquel une assistance sera nécessaire pour atteindre un but utile et glorieux pour la France, s'il a présenté dans le courant de l'année une découverte ou un perfectionnement paraissant répondre aux intentions du fondateur.

XIV. *Prix de Mme de Laplace*. — La collection complète des œuvres de Laplace sera décernée chaque année au premier élève sortant de l'Ecole polytechnique.

Digitized by Google

XV. *Grand prix des sciences physiques*, proposé en 1857 pour 1859. — Médaille d'or de la valeur de 3,000 francs. — Terme du concours, le 31 décembre 1859.

« Déterminer les rapports qui existent entre les spermatozoïdes et l'œuf « dans l'acte de la fécondation. »

XVI. *Grand prix des sciences physiques*, proposé en 1856 pour 1857, prorogé à 1860. — Médaille d'or de 3,000 francs. Terme du concours, le 1er avril 1860.

« Etudier le mode de formation et de structure des spores et des autres « organes qui concourent à la reproduction des champignons, leur rôle « physiologique, la germination des spores et, particulièrement pour les « champignons parasites, leur mode de pénétration et de développement « dans les autres corps organisés vivants.

Cette question, bien que toutes ses parties soient intimement liées entre elles, peut se scinder en trois questions secondaires :

1° Formation, développement et structure comparés des spores et des spermaties dans les divers groupes de champignons;

2° Nature des spermaties et rôle physiologique de ces corps dans la reproduction des champignons, déterminé par des expériences positives;

3° Germination des spores et propagation des champignons parasites, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des végétaux et animaux vivants.

L'Académie pourrait accorder le prix à l'auteur d'un Mémoire qui répondrait d'une manière satisfaisante à l'une de ces trois questions.

XVII. *Prix annuel de physiologie expérimentale*, fondé par M. de Montyon. — Une médaille d'or, de la valeur de 800 francs, sera décernée à l'auteur de l'ouvrage, imprimé ou manuscrit, qui aura le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale.

Terme du concours, le 1er avril de chaque année.

XVIII. *Divèrs prix du legs Montyon.* — Il sera décerné un ou plusieurs prix aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui seront jugés les plus utiles à *l'art de guérir* et à ceux qui auront trouvé les moyens de *rendre un art ou un métier moins insalubre.*

Les pièces admises au concours n'auront droit qu'autant qu'elles contiendront une découverte parfaitement déterminée.

Terme du concours, le 1er avril de chaque année.

XIX. *Prix Cuvier.* — Ce prix sera décerné, dans la séance publique de 1860, à l'auteur de l'ouvrage qui sera jugé le plus remarquable entre tous ceux qui auront paru depuis le 1er janvier 1857 jusqu'au 31 décembre 1859, soit sur le règne animal, soit sur la géologie. Il consistera en une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs.

XX. *Prix Alhumbert*, pour les sciences naturelles, proposé en 1854 pour 1856 et remis à 1859. — Médaille d'or de 2,500 fr. — Terme du concours, le 1er avril 1859.

« Etudier le mode de fécondation des œufs et de la structure des or- « ganes de la génération dans les principaux groupes naturels de la classe « des polypes ou de celle des acalèphes. »

La partie anatomique des travaux adressés à l'Académie pour ce concours devra être accompagnée de figures dessinées avec précision.

Digitized by Google

XXI. *Prix Bordin*, proposé en 1857 pour 1860. — Médaille d'or de la valeur de 3,000 francs. — Terme du concours, le 31 décembre 1859.

« Déterminer expérimentalement quelle influence les insectes peuvent « exercer sur la production des maladies des plantes. »

XXII. *Prix Bordin*, proposé en 1856 pour 1857, remis à 1859. — Médaille d'or de 3,000 francs. — Terme du concours, le 1er octobre 1859.

« Du métamorphisme des roches. »

Les auteurs devront faire l'historique des essais tentés depuis la fin du siècle dernier, pour expliquer par un dépôt sédimentaire suivi d'une altération plus ou moins grande, l'état dans lequel se présentent à l'observation un grand nombre de roches.

Ils devront résumer les théories physiques et chimiques proposées pour l'application des faits de ce genre, et faire connaître celles qu'ils adoptent.

XXIII. *Prix quinquennal de M. de Morogues.* — Ce prix, provenant de la rente d'un capital de 10,000 francs, sera décerné en 1863, et tous les cinq ans à partir de cette époque, à l'auteur de l'ouvrage qui aura fait faire le plus grand progrès à l'agricultrue en France. — Terme du concours, le 1er avril 1863.

XXIV. *Legs Bréant.* — Un prix de *cent mille francs* sera décerné à la personne qui aura :

« Trouvé une médication qui guérisse le choléra asiatique dans l'im- « mense majorité des cas ;

« Ou indiqué d'une manière incontestable les causes du choléra asiati- « que, de façon qu'en amenant la suppression de ces causes on fasse cesser « l'épidémie ;

« Ou enfin, découvert une prophylaxie certaine et aussi évidente que « l'est, par exemple, celle de la vaccine pour la variole. »

En attendant que ce prix soit gagné, le fondateur a voulu qu'une somme de 4,000 fr., puisse être décernée chaque année à celui qui, par des procédés rigoureux, aura démontré dans l'atmosphère l'existence de matières pouvant jouer un rôle dans la production ou la propagation des maladies épidémiques.

Dans le cas où les conditions précédentes n'auraient pas été remplies, le prix annuel de 4,000 francs pourra, aux termes du testament de feu M. Bréant, être accordé à celui qui aura trouvé le moyen de guérir radicalement les dartres ou qui aura éclairé leur étiologie.

XXV. *Prix Jecker.* — L'Académie, dans sa séance publique de 1858, décernera un ou plusieurs prix aux travaux qu'elle jugera les plus propres à accélérer les progrès de la chimie organique.

La Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand vient de mettre au concours la question suivante : « *Faire l'histoire de la sculpture en Belgique depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du dix-septième siècle.* » Les Mémoires devront être remis à Gand au secrétariat de la Société royale des beaux-arts avant le 15 août. Ce prix consistera en une médaille de la valeur de 500 francs.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société impériale des antiquaires de France. — Mémoires, 3e série, tome III, 1857. In-8° de 440 pages et 6 planches.

— Sur l'emploi du papier de coton et des sceaux plaqués dans les actes de l'empereur Frédéric II, par M. *Huillard-Bréholles*. 34 pages.

— Sur une ancienne construction découverte à Cherchel (*Cæsarea Mauretaniæ*), par M. *de Villiers du Terrage*. 10 pages, 1 planche.

— Les Lemovices de l'Armorique, mentionnés par César, par M. *Deloche*. 63 pages, 1 carte.

— Restitution d'un nom de lieu disparu, retrouvé sur une dalle funéraire de l'église de Féricy (Seine-et-Marne), par M. *Eugène Grésy*. 7 pages.

— Notice sur les vitraux de l'abbaye de Rathausen (canton de Lucerne), par M. *Ferdinand de Lasteyrie*. 49 pages.

— Notice sur un sacramentaire de l'église de Paris, par M. *Léopold Delisle*. 7 pages.

— Des ouvrages alchimiques attribués à Nicolas Flamel, par M. *Vallet de Viriville*. 26 pages.

— Tableau des principaux abus existant dans le monde judiciaire au seizième siècle, par M. *Ch. Bataillard*. 54 pages.

— Notes sur un roi inconnu de la race carlovingienne, par M. *Auguste Bernard*. 11 pages.

— Mémoire sur deux chapiteaux du prieuré de Cunault-sur-Loire. par le P. *Arthur Martin*. 44 pages, 2 planches.

— Les monnaies d'or d'Athènes, par M. Beulé. 24 pages, 1 planche.

Digitized by Google

— Notice sur l'abbaye de Preuilly (Seine-et-Marne), par M. *Eugène Grésy*. 51 pages, 1 planche.

— Notes sur deux plaques émaillées découvertes à Preuilly, en 1856, dans le tombeau de Jean de Chanlay, évêque du Mans, par le P. *Arthur Martin*. 4 pages, 2 figures.

— De la transformation des noms de plusieurs villes gauloises pendant la domination romaine, par M. *Félix Bourquenot*. 50 pages.

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. — Tome VIII. 2e partie, 1857. In-8° de 192 pages.

Discours prononcé par M. *Amédée Moullié* à la séance publique annuelle. 10 pages.

— Compte rendu des travaux de la Société (années 1856-1857), par M. *Adolphe Magen*. 19 pages

— Note sur les débordements des fleuves et des rivières, par M. *Martial de Laforce*. 7 pages.

— Quelques notes sur les Gavachs et leur idiome, par M. *Bessières*. 6 pages.

— Rapport sur une nouvelle espèce de pain économique, par M. *Adolphe Magen*. 8 pages.

— Les souvenirs du château de Nérac, par M. *Labat*. 40 pages.

— Note sur l'amélioration de la race bovine garonnaise, par M. *Goux*. 3 pages.

— De l'introduction du sucre en Europe, par MM. *A. Moullié* et *A. Magen*. 8 pages.

— Catalogue des mollusques vivants observés aux environs de Boghar (Algérie), par M *Odon Debeaux*. 13 pages.

— Notice biographique sur M. le docteur de Laffore, oncle, par M. *Adolphe Magen*. 18 pages.

— Note sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, depuis le détroit de Magellan jusqu'à l'équateur, par M. *Eugène Magen*. 25 pages.

— Poésies : l'Age mûr, les Juges d'Athènes, par M. *Cazenove*, père; — les Jugements du prophète, l'Inondation, la Foi, par M. *Goux*; — le Prieur Oberlan, par M. *Alcide Ducos*; — le Jeune arbre, par M. *E. de Cazenove*. 12 pages.

Commission d'archéologie du département de la Haute-Saône. — 4e livraison, 1857. In-8° de 40 pages et 8 planches.

— Monographie de l'église de Montdoré par M. *Ch. Dodelier*. 12 pages, 6 planches.

— Notice sur le ciborium de l'église de Varogne, par M. *Ch. Dodelier*. 8 pages, 1 planche.

— Inscriptions de cloches anciennes dans la Haute-Saône, par M. *Ch. Longchamps*. 13 pages.

— Note de la commission sur l'incription d'Alaincourt. 8 pages, 1 planche.

Digitized by Google

Société d'horticulture de la Sarthe. — Tome III, n° 5. Janvier 1858. In-8° de 56 pages.

— Programme de l'exposition de légumes, fruits, fleurs, etc., qui aura lieu au Mans en 1858. 6 pages.

— Avantages d'un jardin d'expériences, par M. *Gombert*. 10 pag.

— Horticulture maraîchère : les meilleures courges, par M. *J.-L. Le Bile*. 9 pages.

— Culture des courges au jardin d'essai en 1857, par *le même*. 5 pages.

— Rapport sur l'exposition d'horticulture de Laval, en 1857, par M. *A. Mallard*. 4 pages.

— De l'emploi du soufre en horticulture, par M. *Hébert*. 3 pages.

Comice agricole de Lille. — Archives de l'agriculture du nord de la France. Tome 1er, n° 10. Décembre 1857. In-8° de 44 pages.

— Compte rendu du concours régional d'animaux de boucherie tenu à Lille en 1857, par M. *Charles*. 9 pages.

— Note sur la préservation de la morve et du farcin de l'homme, par M. *Loiset*. 2 pages.

— Note sur les oseraies. 3 pages.

— Un mot sur les vices rédhibitoires dans la vente et l'échange des animaux domestiques, par M. *Charles*. 2 pages.

— Culture du riz sec provenant de la Chine, par M. *Dodun*, 4 pages.

— Bulletin des séances du comice. 9 pages,

— Nouvelles et véritables étymologies médicales tirées du gaulois, de MM. Lenglet-Mortier et Vendamme, analysées par M. *Meyer*. 3 pages.

— Tableaux météorologiques du mois de décembre, par M. *V. Meurein*. 5 pages.

Académie du Gard. — Mémoires de l'année 1856-1857. In-8° de 433 pages, 1 planche.

— Compte rendu des travaux de l'Académie, par M. *Nicot*, secrétaire perpétuel. 30 pages.

— Archéologie. Autel votif de Lauricet, par M. *Auguste Pelet*. 7 pages.

— Notice et description de plusieurs sceaux de la collection Seguier, relatifs au grand hôpital du Saint-Esprit, de Rome, par M. *E. Germer-Durand*. 28 pages.

— Notice sur l'abbé Cassagnes, par M. *Gaston Boissier*. 22 pages.

— Projet de modification au Code pénal, par M. *Ignon*. 13 pages.

— Poésie. Le Bric-à-brac, par M. *J. Reboul*. 5 pages. — Fragments de la traduction du quatrième livre de l'Enéide, par M. *Teulon*. 4 pages. — Fragment de la septième satire de Juvénal, par M. *Nicot*. 2 pages. — Les Charlatans, satire, par M. *Isidore Brun*. 6 pages. — La Veuve, élégie, par M. *Bousquet*. 2 pages.

Digitized by Google

— Note sur les tables de sinus, de *G.-J. Rhéticus*, par M. *A. Liotard*. 14 pages.

— Discours de M. *Jouvin*, vice-président, prononcé à la séance publique du 29 août 1857. 7 pages.

— Essai sur l'un des plus anciens monuments d'archéologie chrétienne, par M. *Auguste Pelet*. 19 pages, une planche.

— De l'ouvrage de M. Alexis de Tocqueville, intitulé : l'*Ancien régime et la révolution*, par M. *de Lafarelle*. 19 pages.

— Tullia, par M. *Maurin*. 130 pages.

— Quelques mots sur Florian, par M. *Nicot*. 34 pages.

— Poésie. Fragment d'une traduction de Lucrèce, par M. *E. Teulon*. 3 pages. — Pauvre mère, par M. *Jules Canonge*, 3 pages. — Une excursion à Marseille, par M. *Isidore Brun*. 4 pages.

— Sur la théorie des fonctions symétriques, par M. *Deloche*. 22 pages.

Monatsbericht der Kon. Preuss. Akademie. — Bulletin mensuel de l'Académie royale des sciences de Berlin. Juillet 1857.

Hagen. Sur le flux et le reflux dans la mer Baltique. — Vierstrass. Recherches générales sur les intégrales et les différentielles algébriques. — Riess. Sur les décharges électriques dans les fluides. — De Struve. Rapport sur le projet de mesurer un degré de longitude sous une hauteur de 47° entre la mer Caspienne et l'Océan Atlantique.—Schott. Sur les invectives et les malédictions usitées en Chine. — A. Rose. Sur les sels d'acide tantalique. — Paalzow. Sur les couleurs subjectives et l'origine du brillant, communiqué par H. Dove. — Pertz. Sur quelques manuscrits allemands de droit et de lois. — Jenzsch. Sur le dimorphisme des silicates, communiqué par G. Rose. — Kölliker. Sur l'organe lumineux des lampyres, communiqué par du Bois-Raymond. — Ehrenberg. Discours d'ouverture de la séance anniversaire en l'honneur de Leibnitz. — Séance publique du 9 juillet. — Livres reçus. — Travaux administratifs de l'Académie.

Août 1857.

H. Rose. Sur les degrés inférieurs d'oxydation du tantale. — Peters. Diagnoses de quelques nouvelles espèces de serpents en Amérique. — Peters. Sur une nouvelle espèce de chromis, ou *hemichromis*. —Ehrenberg. Sur une poussière de météore, tombée près des îles Maldives. — Dieterici. Sur l'augmentation de la population dans le royaume de Prusse, sous le rapport de sa distribution dans les villes ou dans la campagne. — Pauli. Sur la croisade du comte de Derby (Henri IV) en Prusse et en Lithuanie dans les années 1390-1391, communiqué par M. Pertz. — Heintz. Sur la production artificielle d'un acide sébacique contenant trente-quatre atomes d'acide carbonique, communiqué par M. H. Rose.— Lepsius. Sur la détermination de la longueur de l'histoire d'Egypte, d'après Manethon.—Hopffer et Schaum. Description et détermination de quelques insectes recueillis à Mozambique, communiqué par Peters. — Pertz. Sur le psautier de Fust et de Schäffer, du 14 août 1457. — Du Bois-Raymond. Sur une torpille apportée vivante à Berlin. — Lichtenstein. Sur la mâchoire supérieure d'un animal fossile trouvé récemment à San-Jose, dans la Banda orientale. — Livres reçus. — Travaux administratifs de l'Académie.

Digitized by Google

Septembre et octobre.

W. Grimm. Sur deux manuscrits du Rosengarten qui se trouvent à la bibliothèque de Berlin. — Pinder. Sur les monnaies d'argent de Cnide du plus ancien style, récemment découvertes et acquises pour la collection du roi. — Petermann. Sur les monnaies des Sassanides qui se trouvent au musée royal.—Mommsen. Rapport, en date du 12 septembre, sur son voyage en Transylvanie et les provinces orientales de l'Autriche, pour y recueillir les monuments épigraphiques destinés à faire partie du *Corpus inscriptionum*, entrepris par l'Académie, communiqué par M. Pinder. — Kronecker. Communications sur les mathématiques, lues par M. Kummer. — Gerstæcker. Aperçu des hymenoptères des espèces *Apianiæ* et *Vespariæ*, recueillies à Mozambique par lui et Peters, et classées par M. Klug, communiqué par M. Peters. — Ehrenberg. Notice sur des échantillons du fond de la Méditerranée, entre Malte et Candie, recueillis par le capitaine Spratt, directeur des travaux de sondage de l'amirauté anglaise, à une profondeur de 1,500 à 9,720 pieds, qu'il se propose de soumettre à une analyse microscopique. — Discours prononcé par M. Trendelenbourg, secrétaire, à la séance publique du 22 octobre, pour l'anniversaire de la naissance de S. M. — Chronique de l'Académie. Par ordre du cabinet, du 24 août, l'élection de MM. Weber et Parthey, membres ordinaires, et de M. de Bunsen, membre correspondant, est approuvée. Une décision du Ministre de l'instruction publique, du 14 août, autorise l'Académie à souscrire à 10 exemplaires des œuvres complètes de Képler, publiées par le professeur Frisch, de Stuttgart, pour la somme de 320 th., comme encouragement pour cette publication. — Livres reçus.

Novembre.

Mitscherlich. Sur la mycose, ou sucre extrait du blé ergoté.—H. Rose. Sur les combinaisons du natron nitraté, avec l'oxyde d'argent nitraté. — Ehrenberg. Sur des parties de silice organiques à double réfraction trouvées dans le sable à Aix-la-Chapelle par M. Beissel. — Du Bois Reymond. Sur les torpilles vivantes (malapterurus beninensis), qui sont en sa possession. — Buschmann. Sur les populations et les diverses langues de la Nouvelle-Californie et des territoires de l'Orégon. — Pinder, le fleuve Morsynos, sur les monnaies d'Antioche et d'Aphrodisias, en Carie. — Panofka. Pelée et Chiron et les sacrifices humains qui leur ont été faussement attribués. — Le même. Glilias (au lieu de Klitias), nom du peintre du célèbre vase de la galerie de Florence. — Böckh. Communication sur une inscription d'Aegosthène en Mégaride, publiée par Forchhamm, et antérieurement par M. Le Bas. — Parthey. Sur la géographie de l'Egypte dans l'antiquité. — Weber. Sur le Vançabrâhmana du Sâmaveda. — Peters. Dissertation sur les typhlopines ou serpents à vue faible, et les nouvelles espèces qui s'y rattachent. — Gerstaccker. Aperçu des hymenoptères trouvés à Mosambique, par M. Peters. — Mommsen, Henzen et de Rossi. Rapports sur les travaux préparatoires d'un *Corpus inscriptionum latinarum*. — Ehrenberg. Sur les formes organiques des corps vivants, dans les plus grandes profondeurs de la Méditerranée. — Encke. Sur la détermination des longitudes de Berlin et de Kœnigsberg, au moyen du télégraphe. — Administration. Par ordre du cabinet, en date du 27 octobre, notifié par rescrit du Ministre de l'instruction publique, du 20 novembre, la résidence de M. le professeur Mommsen a été transférée de Breslau à Berlin, pour la publication du *Corpus inscriptionum latinarum*. — Envoi de livres.

Digitized by Google

Décembre.

H. Rose. Sur les rapports de l'acide borique avec l'acide tartrique. — Schacht. Sur les phénomènes de fructification du phormium tenax, communiqué par M. Klotzsch-Chrenbeg. Communication d'une lettre de M. le lieutenant Maury, à Washington, énonçant que, dans les sondages exécutés sur divers points du plateau télégraphique, entre l'Amérique et l'Irlande, par le vaisseau l'*Arctic*, on a reconnu des erreurs qui rendent les résultats très-douteux. — Du même. Notice sommaire sur l'identité des espèces de vorticelles (callidines, tardigrades et difflugies trouvées par les frères Schlagintweit à une hauteur de 18,000 pieds dans l'Himalaya, avec celles des pics du mont Rosa. — Encke. Sur la détermination des longitudes de Berlin et de Kœnigsberg au moyen du télégraphe. — Clebsch. Résultats des recherches faites sur les criteriums de maximum et de minimum dans les calculs de variation, communiqués par M. Borchart. — Homeyer. Mémoire sur un livre de droit intitulé le Miroir des gens d'Allemagne, découvert récemment dans la bibliothèque de l'Université d'Inspruck, formant l'intermédiaire entre le Miroir de Saxe et celui de Souabe. — Klotzsch. Sur l'origine de l'écorce de quinquina rouge que l'on trouve dans le commerce. — Rosenthal. Recherches sur les modifications d'irritabilité au moyen de chaînes fermées et sur les alternances voltaïques, communiquées par M. Du Bois-Reymond.— Administration. Par rescrit du 9 décembre, le Ministre de l'instruction publique approuve l'indemnité de voyage accordée par l'Académie à M. le professeur Gerhart d'Eisleben pour le catalogue des mauuscrits inédits de Leibnitz, qui se trouvent à Hanovre. — Envoi de livres. — Index onomastique. — Index des matières.

Zeitschrift für Allgemeine Erdkunde. — Journal de géographie universelle, publié sous le patronage de la Société de géographie de Berlin, avec le concours spécial de MM. Dove, Ehrenberg, Kippert et C. Ritter, à Berlin; Andree, à Dresde; et Wappäus, à Gœtingue. par le Dr *Neumann*. 3e volume. Nouvelle série. 1re livraison. Juillet 1857.

I. Compte rendu des travaux de la Société de géographie de Berlin, pendant l'année 1856-1857, par H.-W. Dove.— II. Sur la condition physique du Groënland méridional. Extrait du 2e volume de la description géographique et statistique du Groënland, de Rink, traduit du danois, par A. von Etzel (avec une carte). — III. Documents sur l'Algérie, par le Dr L. Buvry. La chaîne de hauteurs méridionales : *a* les monts de Sidi Scheikh ; *b* le Djebel Amour; *c* le Djebel Sahari. — Mélanges. Ascension du grand Glockner par le major Sonklar von Innstädten ; extrait de ses esquisses de voyage dans les Alpes et les Carpathes. La régence de Tripoli de Barbarie, par E. Testa, consul des Pays-Bas. Avenir brillant du désert de Sahara. La Californie et le territoire de l'Amour, dans la Sibérie orientale. Noms et étendue du domaine des Cotes dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Le Dr Cullen et l'isthme de Darien. Sur les Pampas; extrait d'une lettre de H. Burmeister à M. de Humboldt, de Mendoza, 16 avril 1857. — Bibliographie. Topographie des duchés de Holstein et de Lauenbourg, de la principauté de Lubeck et du territoire des villes libres de Hambourg et de Lubeck, par Schröder et Biernatzki. Voyage dans la Péninsule arabique du Sinaï, etc., par Lottin de

Digitized by Google

Laval. Description géographique et statistique du Groënland, par H. Rink (en danois). Description historique, géographique et statistique de la partie occidentale de Bornéo, précédée d'un aperçu général sur l'île tout entière, par le professeur P.-J. Veth (en hollandais). Séance de la Société de géographie du 4 juillet.

2e livraison. Août 1857.

IV. Le détroit de Torres, son archipel, ses dangers, par Meinicke, dir. à Prenzlau, avec une carte. — V. Mémoires sur l'Algérie, par le Dr Buvry; le Djebel Aurès. — VI. Aperçu des nouveaux travaux de géographie, entrepris dans la province de Buenos-Ayres, par Juan Maria Gutierrez. — Mélanges. Sur la religion des Tscheremisses, païens dans le gouvernement de Kasan. Détermination des limites entre les possessions russes et le Japon. Un coup d'œil sur les côtes de Formose. Documents pour l'histoire de la découverte du nouveau Mexique. Progrès de l'instruction publique dans le Chili. Création d'une Société d'histoire et de géographie dans les Etats de la Plata. Projet d'exploration des provinces les moins connues dans le Brésil, par une grande expédition scientifique nationale. — Bibliographie. Le Vésuve et les environs de Naples; monographie, par J. Roth. Exploration du Pacifique nord, et visite aux Iles Malay et Loo-Choo, sur les côtes de Chine, Formose, au Japon, au Kamtchatka, etc., par le lieutenant Habersham. Les Bermudes, comme colonies, prison et forteresse. — Séance de la Socité de géographie de Berlin, du 8 août 1857.

3e livraison. Septembre 1857.

VII. Les contrées situées au Nord-Est du Habesch et ses frontières, par W. Munzinger. — VIII. Excursion à Hutschen et Hangtschen, d'après une relation de Jos. Edkins, communiquée par le Dr Biernatzki.— IX. Excursion à travers les Pampas. Fragment d'un voyage dans l'Amérique du Sud, par H. Burmeister. 1re partie : de Rosario à la ville de Rio-Quarto. — Mélanges. L'expédition de la Société de géographie de Russie dans la Sibérie orientale, par le Dr Schirren. Description de Funchal dans l'île de Madère, par H. Schacht. Voyage de Mollhausen dans la partie occidentale des Etats-Unis. Le chemin de fer du Honduras. Nouvelle exploration des côtes de la province de Chocò. La Cordillière de Copiapò, dans la province de Catamasca, entre le Chili et la République argentine; extrait d'une lettre de M. Martin de Moussy, chargé, par ce dernier gouvernement, d'une exploration scientifique dans les diverses provinces. Extrait du message du président de la Confédération argentine au congrès législatif, sur les nouvelles voies de communication projetées ou en cours d'exécution. Nouvelles expéditions dans l'intérieur de l'Australie. Lettre sur la navigation de Murray dans l'Australie méridionale. — Bibliographie. Voyage dans l'Inde, de S. A. R. la prince Waldemar de Prusse, dans les années 1844-1846. L'Angleterre et les Indes orientales, par John Briggs.—Séance de la Société de géographie, du 5 septembre. — Cartes de l'Etat de San Salvador et de Puerto Caballos, d'après le lieutenant Jeffers.

4e livraison. Octobre 1857.

X. Sur les produits minéralogiques du Groënland méridional, d'après H. Rink, par Etzel. — XI. Excursion à travers les Pampas. Fragment d'un voyage dans l'Amérique du Sud, par H. Burmeister. Seconde partie : de la ville (pueblo) de Rio Quarto à Mendoza. — XII. Les ter-

Digitized by Google

rains de colonisation du gouvernement du Chili, dans le détroit de Magellan, par K. Neumann, avec une carte de la Terre-de-Feu et du détroit, d'après les dessins de King et Fitzroy. — Mélanges. Statistique de la population laponne et finnoise en Norwége. Expédition russe, chargée, par le grand-duc Constantin, d'explorer le Khorassan et Hérat. Les écueils des Pratas, dans la mer de Chine. Tableau comparé de l'itinéraire des frères Schlagintweit pendant leur voyage d'exploration dans l'Inde et la haute Asie. Découverte de Goyder au lac Torrens, dans l'Australie. La nouvelle ville de Humboldt, dans le Kansas méridional. Voyage chez les Indiens Cherokees. — Bibliographie. Voyage à Mossoul et au lac d'Urumia, à travers le Kurdistan. Lettres du Dr Sandreczki, missionnaire anglais. Description de l'Inde anglaise, d'après les rapports officiels les plus récents, avec un tableau de la politique et de la situation intérieure de l'Angleterre, par le Dr Ungewitter. Voyage dans le sud-ouest de l'Afrique jusqu'au lac Ngami, pendant les années 1850-1854, par Ch. Andersson, traduit du suédois par Hermann Lotze. — Séance de la Société de géographie, du 3 octobre.

5e et 6e livraisons. Novembre-décembre 1857.

XIII. Sur les diverses races d'hommes de la population de Bornéo, par O. de Kessel. — XIV. Documents pour l'histoire de Formose, communiqués par le Dr Biernatzki. — XV. Sur les formes des érosions des fleuves dans l'Inde, par Robert Schlagintweit. — XVI. Explorations de P. Semenow dans l'Alataou ou le Thian Schan; extrait d'une lettre adressée au professeur C. Ritter. — XVII. Les régions aurifères et argentifères dans le Honduras oriental, par Neumann. — XVIII. Observations de M. de Humboldt, relatives à la lettre de Semenow, sur le Thian Schan, communiquées par C. Ritter. — Mélanges. La géographie arabe de Ahmed Mogaddasy, par Ritter. Statistique des chemins de fer du monde. Distribution de la race albanaise en Europe. Culture du mûrier et production de la soie dans le gouvernement de Moscou. La presqu'île de Crimée, au point de vue de son influence sur la santé. Nouvelles de l'expédition russe dans le Khorassan. Voyage sur le Witim de Schwartz, astronome en chef de l'expédition de la Sibérie orientale, par Schirren. Notice sur les Ainos, habitant la partie septentrionale de l'île de Jesso, au Japon. Rapport de Freeling sur la prétendue découverte de Goyder au lac Torrens, en Australie. Le groupe méridional des îles Cocos ou Keelings. Sur le climat du cap de Bonne-Espérance, par H. W. Dove. Remarques sur l'observatoire de Santiago, la longitude et latitude géographiques de ce lieu et sur la longitude de Valparaiso, Callao et Lima, par le professeur Wolfers. Statistique des colonies françaises. Sur les sondages exécutés le long du plateau télégraphique; extrait d'une lettre du lieutenant Maury au professeur Ehrenberg. Sur la chaleur des fleuves et des rivières, par H. W. Dove. — Bibliographie. Ecrits sur l'Amérique centrale. Explorations et aventures dans le Honduras, avec l'esquisse d'un voyage aux régions aurifères d'Olancho, par W. V. Wells. Expédition de Walker à Nicaragua, par le même. Excursions dans les Etats indépendants de l'Amérique du Centre. Nicaragua, Honduras et San Salvador, par le Dr C. Scherzer. — Séances de la Société de géographie de Berlin, des 7 novembre et 5 décembre 1857. Aperçu de tous les livres, articles, cartes et plans, concernant la géographie, qui ont paru de juillet à décembre 1857, par W. Koner. — Cartes : la région aurifère du Honduras oriental, réduction de la carte de Wells; les îles des Cocos ou Keelings, réduction des dessins de Fitzroy.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS, par M. *Laferrière*, inspecteur général de l'Université. LES COUTUMES. T. V-VI. Paris.

Ce livre, qui forme les tomes V et VI de l'*Histoire du droit français*, intéresse d'une manière toute particulière toutes les personnes qui s'occupent de notre histoire nationale. L'auteur commence, comme il le dit dans son introduction, ses recherches par les provinces de l'est et du sud-est qui ont plus ou moins subi, sous la suzeraineté de l'empire germanique, l'action du *Livre des Fiefs* et du *Miroir de Souabe*.

Il s'avance ensuite vers le midi, interrogeant les monuments et l'esprit des anciennes Coutumes d'Aigues-Mortes, inséparables du souvenir de saint Louis; d'Alais, qui les imite et s'en défend; de Montpellier, qui inscrit sur son Thalamus, au milieu de ses institutions municipales, l'école romaine de Placentin; de Toulouse, où le vieux droit romain s'est conservé avec l'indépendance de la cité gallo-romaine; d'Albi, qui a rejeté les lois de Simon de Montfort et abrité ses Coutumes indigènes sous la seigneurie temporelle de son évêque.

Dans la région pyrénéenne, il étudie l'esprit féodal et libre des *Fors* du Béarn; il recherche les traces des mœurs ibériennes ou visigothiques, depuis le pays basque jusqu'au Val de l'Andorre et aux terres du Roussillon, demandant aux Coutumes de la Biscaye et aux usages de Barcelone leurs rapports ou leurs différences avec les Fors de Navarre, le *Forum judicum* et les Coutumes de Perpignan. Puis il redescend vers le sud-ouest, avec les Coutumes de Moissac, de Condom et d'Agen; de Martel, dans le Quercy; de Bergerac, de Limoges, de la Réole, où se trouve une empreinte remarquable de la féodalité du dixième siècle; de Bordeaux, qui a gardé pour la Guyenne, dans son recueil des *Las Coustumax*, le témoignage de la féodalité militaire reconstituée sous l'action guerroyante des Plantagenets.

En Bretagne, il étudie les assises de Geffroy, qui transforment féodalement le droit et la succession des grands domaines dans la province celtique; en Anjou, les principaux germes des Etablissements de saint Louis; en Normandie, le *parage* qui protége l'indépendance de l'homme du Nord jusque dans la discipline des fiefs, le droit d'aînesse et la hiérarchie féodale.

De la Normandie, il remonte au nord vers la Flandre, le Hainaut, l'Artois, la Picardie, où les Coutumes germaniques se sont fidèlement transmises.

Et après avoir décrit, dans cette revue de Coutumes, le plus grand cercle géographique des provinces de France, je m'arrêterai au centre du royaume, au siége de la royauté française, où se trouvent réunis les monuments féodaux et coutumiers où s'est vivement réfléchi ce que la féodalité politique et civile avait de plus général, de plus juridique, de plus civilisateur : Le Livre de la Reine Blanche ou le Conseil de P. de Fontaines, l'ouvrage de Beaumanoir, le Livre de Justice et de

Digitized by Google

Plet, les Olim, recueil connu sous le nom d'*Etablissements de saint Louis*.

Le remarquable travail de M. Laferrière sera un excellent guide pour toutes les personnes qui s'occupent dans les provinces de l'étude de notre ancien droit et nous ne saurions trop leur en recommander la pratique.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE SUR LA CONDUITE DES ARBRES FRUITIERS, par M. *A. Du Breuil*, chargé du cours d'horticulture au Conservatoire des arts et métiers, 2e édition, in-18 de 207 pages, avec 180 figures intercalées dans le texte. Paris, 1857, chez Langlois et Leclercq. (2 fr.)

L'instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, de M. Du Breuil, est un petit traité complet de tout ce qu'il importe de savoir pour cultiver avec succès les nombreuses variétés d'arbres fruitiers que nous possédons. Cet ouvrage est donc particulièrement destiné aux jardiniers et aux élèves des fermes-modèles et des écoles normales primaires. L'auteur a pris soin d'y étudier la greffe, la taille et la restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse, la culture, la récolte et la conservation des fruits. On peut voir, par ce court exposé, que M. Du Breuil a abordé toutes les questions relatives à son sujet. Du reste, une preuve manifeste du succès de ce livre, c'est que l'éditeur vient d'en publier une seconde édition.

LES CLERCS A DIJON, note pour servir à l'histoire de la Bazoche par M. *Charles Muteau*. Dijon, 1857, chez Picard, et Paris, chez Durand et chez Dumoulin. br. in-8° de 70 pages.

Il y a peu de temps, M. Fabre, président de la chambre des avoués de Vienne, publiait un ouvrage curieux sous le titre d'*Etudes historiques sur les clercs de la bazoche*. Cet ouvrage a inspiré à M. Ch. Muteau l'idée d'étudier les clercs du parlement de Bourgogne. A force de recherches longues et pénibles, l'auteur est parvenu à rassembler les documents épars de cette histoire. Il est arrivé à cette conclusion contraire à tout ce qui a été admis jusqu'à présent, c'est qu'il a existé une bazoche à Dijon, et qu'elle a possédé, comme celle de Paris, un roi de la bazoche. La brochure de M. Muteau est donc tout à la fois une rectification et un complément de l'ouvrage de M. Fabre; de plus, elle éclaircit un point obscur de l'histoire locale. A ces divers points de vue, il faut savoir gré à M. Muteau d'avoir entrepris et terminé à souhait un travail difficile qui dénote chez son auteur un grand esprit d'investigation et de profondes études historiques.

ÉTUDES SUR L'ÉTABLISSEMENT DE KARIKAL (côte de Coromandel), topographie, climat, population, maladies, mortalité, hygiène, par M. le docteur *Godineau*, chirurgien de la marine impériale. Paris, 1857, chez Baillière. In-8° de 87 pages, avec 3 planches.

Nos colonies ne sont, en général, connues que des populations maritimes; à l'intérieur, on se contente d'en savoir le nom, et, faute de renseignements, on ne s'en occupe guère. Les comptoirs de l'Inde surtout, débris d'un vaste empire, sont tombés dans l'oubli. M. Godineau, appelé par ses fonctions à résider à Karikal, a voulu faire connaître

Digitized by Google

à la mère-patrie cet établissement regardé presque comme une simple factoterie, quoiqu'il possède en réalité une population de 50,000 habitants et qu'il entretienne avec la métropole un commerce actif qui atteint presque le chiffre de 8 millions de francs (importations et exportations). Topographie, météorologie, botanique, zoologie, ethnographie, maladie, mortalité, hygiène, en un mot tout ce qui peut intéresser Karikal a été réuni par l'auteur dans sa brochure; les observations météorologiques qu'il a faites pendant trois années consécutives méritent d'être signalées, car elles permettent de se rendre un compte exact du climat d'une grande partie de la côte de Coromandel; la partie médicale naturellement occupe une place importante, comme on devait s'y attendre, et offre un grand intérêt, car elle rectifie quelques erreurs accréditées depuis longtemps sur la plus ou moins grande insalubrité des pays tropicaux. M. Godineau a joint à ses études trois cartes représentant le delta du Cavéry, dans lequel se trouve situé notre territoire, le plan de l'établissement et celui de la ville de Karikal; ces trois cartes forment un complément d'autant plus précieux, qu'on les chercherait vainement ailleurs.

ÉTUDE SUR DANIEL HUET, évêque d'Avranches, par *l'abbé Flotte*. Montpellier, Séguin, 1857, V-326.

Huet, évêque d'Avranches, a été accusé par les philosophes du dix-huitième siècle, d'avoir détruit de fond en comble sa *Démonstration évangélique* par son ouvrage sur la *Faiblesse de l'entendement humain*. M. Flotte veut montrer qu'il n'en est rien, et il y arrive d'abord par des preuves tirées de la vie de Huet, et ensuite par des preuves tirées de ses ouvrages. Dans son travail il suit pas à pas le Mémoire de l'évêque d'Avranches, et relève en passant quelques erreurs et quelques inexactitudes du traducteur. En effet, le passage où Huet, après s'être montré enthousiaste de la philosophie de Descartes, reconnaît son erreur, a été supprimé, et ailleurs : Quo morbo crebris intervallis tentatus fueram *a pueritia*, a été traduit par : C'est une maladie que j'avais eue bien des fois *étant enfant* (a pueritia !) En résumé, M. Flotte a voulu établir que jamais Huet n'a été pyrrhonien, comme on a voulu le faire croire; son travail est sérieusement fait et mérite une attention toute spéciale.

EXPOSITION ET HISTOIRE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES MODERNES, par M. *Louis Figuier*, agrégé de chimie à l'Ecole de pharmacie de Paris. 4e vol. Paris, 1857, chez V. Masson et chez Langlois et Leclercq. In-18 de VIII-532 pages.

L'électricité et ses applications remplissent ce volume, qui termine l'ouvrage commencé par M. Figuier, il y a cinq ans déjà. Cette dernière partie renferme quatre notices sur la machine électrique, sur la bouteille de Leyde, sur le paratonnerre et sur la pile de Volta. Grâce à ses recherches, l'auteur est parvenu à rectifier, dans l'histoire de l'électricité, nombre de faits erronés, accrédités par des hommes dont les travaux sont justement estimés. Il nous suffira de citer, comme exemple, les découvertes de Galvani, fixées par Arago, dans son Eloge de Volta, à une époque de dix ans postérieure à leur date réelle; la première expérience du cerf-volant de Romas, donnée par M. Becquerel avec la même inexactitude, M. Biot passant sous silence tous les travaux des

Digitized by Google

savants français sur l'électricité météorique pour en accorder tous les honneurs à Franklin seul, etc. On le voit, M. Figuier a dû faire de longues et pénibles recherches pour arriver à de tels résultats; car, il faut le dire à regret, l'histoire des sciences n'existe pas encore, et les auteurs qui s'en occupent en sont réduits à se reporter aux ouvrages originaux publiés à diverses époques par les savants qui ont fait les découvertes. M. Figuier a voulu surtout rendre aux observateurs français, tels que Buffon, Dalibard, Lemonnier, Romas, une partie de la gloire d'avoir fait des découvertes dans le champ des phénomènes de l'électricité météorique, découvertes qu'on a attribuées à tort à Franklin; cette justice, pour être tardive, n'en est pas moins un fait important.

Il ne faut pas croire, du reste, que l'auteur ait prétendu publier seulement une apologie de nos compatriotes. Sa notice sur les travaux de Galvani, dont on a voulu trop rabaisser le génie devant la renommée de Volta, est une preuve de son impartialité. Quelques figures intercalées dans le texte servent à faciliter l'explication des expériences entreprises à diverses époques ou des appareils inventés par les observateurs; dans les précédents volumes de cet ouvrage, on avait remarqué l'absence à peu près complète de planches : il est heureux que l'auteur soit revenu en partie sur le système qu'il avait cru devoir adopter.

Exposé des applications de l'électricité, par M. le vicomte *du Moncel*. 2e édition. Tome IIIe. In-8° de 464 pages et IV planches. Paris, 1857. Chez Hachette et chez Mallet-Bachelier. (8 fr.)

Ce troisième volume de l'ouvrage de M. du Moncel contient les applications de l'électricité au tissage, aux beaux-arts, aux moteurs, à la médecine, etc., etc., etc. Il est curieux et renferme quelques applications vraiment intéressantes au milieu d'une foule d'autres futiles ou à peu près impossibles, au moins dans l'état actuel de nos connaissances. Cependant, l'auteur rend un service réel aux personnes qui étudient particulièrement l'électricité, en réunissant en un seul ouvrage toutes les applications, faites ou tentées, de ce nouvel agent.

Histoire des croisades, par M. *Michaud* (7e édition). Paris, Furne, 1857. 4 vol. in-8°. ensemble de VII et 2034 pages.

Des changements typographiques caractérisent seuls cette nouvelle édition, dans laquelle on a conservé avec soin le texte adopté par M. Michaud dans l'édition précédente; on a seulement complété le travail de l'honorable académicien en priant un savant distingué, M. Huillard-Bréholles, d'ajouter, sous forme d'appendice, à la fin du livre, trois Mémoires sur les établissements des Français dans l'Italie méridionale, dans l'Achaïe et dans l'île de Chypre. Il est à regretter seulement que le nombre des cartes de géographie n'ait pas été augmenté; *une seule carte* pour toutes les croisades, cela est vraiment trop peu; et nous aurions préféré voir les gravures qui accompagnent cet ouvrage remplacées par des plans ou par des cartes destinées à faciliter l'intelligence du texte.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

LES ARTS

LES SCIENCES ET LES LETTRES

DANS LA VILLE DE LYON.

DE LA RENAISSANCE AUX TEMPS MODERNES.

(Suite et fin).

Les guerres d'Italie, qui défrayèrent toute la politique des premières années du seizième siècle, ne détournèrent pas les esprits lyonnais de la carrière que leur avait ouverte l'invention de l'imprimerie. Si, dans les rangs les plus rapprochés du pouvoir, l'on ne rêvait qu'expéditions militaires et conquêtes, dans toutes les autres classes de la société on se livrait avec un entraînement remarquable aux travaux de la pensée, aux sciences, aux lettres et aux arts.

Pendant la durée de ce siècle, depuis l'avénement au trône de Louis XII jusqu'à celui de Henri IV, tout contribua à alimenter l'activité intellectuelle à Lyon : le séjour qu'y fit à plusieurs reprises la cour pour l'entrée en campagne ou le retour de l'armée; la fondation par lettres-patentes de François Ier, en 1527, du collége de la Trinité, sous la direction des pères Jésuites; l'importation de la soierie en 1536 ; la formation, en 1567, d'une Académie libre, dite de Fourvières, qui fut le germe de l'Académie actuelle. Il n'est pas jusqu'aux déplorables luttes de religion qui n'imprimèrent un rapide essor à l'esprit. L'exécution des calvinistes, brûlés sur la place publique en 1560 ; la prise et la reprise de Lyon par les protestants, en 1562, avec le baron des Adrets, et par les catholiques, en 1572 ;

(1) Voir la *Revue* de janvier 1858.

Digitized by Google

les journées des barricades lyonnaises, en 1594, élevées contre Henri IV, furent autant de motifs pour une ardente polémique de pamphlets en prose et en vers, que ne purent modérer, dans cet espace de temps, ni les inondations du Rhône de 1570 et de 1575, ni la peste meurtrière de 1577. Ajoutons à cela que la ville de Lyon, devenue importante à bien des titres, avait attiré dans ses murs une foule d'étrangers distingués dans les sciences, les lettres et les arts, tels que Érasme; Jean Second, poëte de la suite de François Ier; Jean Voulté, poëte de Reims; Jean et Clément Marot, Rabelais, Jean Canape, Michel Serves, Nostradamus et Jacques Daleschamps, médecins et écrivains; le jurisconsulte dauphinois Gui Pape, le cardinal Allemân Pierre Tolet, Jean d'Ogerolles, les imprimeurs Sébastien Gryphe (de Souabe), Etienne Dolet, Jean Barbous, imprimeur de Clément Marot; les Juntes, Carteron, Cardon, Roville, les Aldes, Vincent, Benoist Rigaud, etc., tous hommes qui exercèrent une grande influence sur l'esprit et les idées des Lyonnais de leur temps.

Aussi, les archives lyonnaises du seizième siècle sont-elles riches en tous les genres. La bibliographie y compte plus de quinze cents éditions sorties des presses lyonnaises, dont la classification, d'après l'importance du nombre, qui, à notre avis, témoigne de la tendance des esprits, peut être faite de la manière suivante :

Genre des ouvrages dans la proportion de

1 sur 16,

Théologie et religion. — Dontles principaux sont :
Imitation de J.-Christ (de Bernard), traduite du latin.
— Les figures de la Bible, par Chapuis de Tourangeau.
— L'Apocalypse, par Jean Duvet, avec 23 planches gravées sur cuivre en taille douce, etc., etc.

1 sur 12.

Sciences médicales. — Traité des Hernies, par Franco.
— Guide de la chirurgie, par Jean Falcon.
— Traité de médecine (en latin), par Symphorien Champier.
— Le livre de la quadruple vie, par le même, etc., etc.

Digitized by Google

1 sur 20.

Sciences en général et sciences naturelles.	Principaux : Traité des poissons, par Rondelet. — Histoire des poissons, par le même. — Décades de la description, formes et vertus des animaux, par Barthélemy Aneau. — Le Calendrier des Bergers, par Cl. Nourry. — Traité d'astrologie, par le docteur Arcadam. — Œuvres de Turquet de Mayerne, etc.

1 sur 40.

Sciences mathématiques.	Entre autres : Traité d'arithmétique, par de la Roche, etc.

1 sur 60.

Économie politique.	Entre autres : Traité d'économie politique, par François de Saint-Thomas. — La première face du Janus français, pr Nos tradamus.
Agriculture, industrie et commerce.	Même proportion. Entre autres : L'Ami rustique, par Beranger de la Tour. — Dialogues de la ville et des champs, par Du Choul.

1 sur 16.

Philosophie, éducation et linguistique.	Entre autres : Sur la religion des anciens Romains.—*Icones* de quelques grands hommes. — Instructions pour les jeunes dames, par Marie de Romieu. — Les emblèmes ou devises chrétiennes, par Georgette de Montenay. — Traité de la traduction d'une langue dans une autre. — Exemplaire pour bien écrire la langue française, etc., etc.

Digitized by Google

1 sur 30.

Jurisprudence et législation.	Entreautres : La Police de l'aumône de Lyon. — Le Recueil des ordonnances de police. — Règlements pour la distribution de la justice en la sénéchaussée de Lyon. — Jurisprudence, par Aneau, etc., etc.

1 sur 10.

Poésies diverses et œuvres dramatiques.	Principaux ouvrages : Le Parnasse des poëtes français, modernes. — L'imagination poétique, par Barthélemy Aneau. — Les opuscules d'amour, par Hervet de la Borderie. — Œuvres poétiques de Jean et de Clément Marot. — L'Art poétique. — Les tragédies de Robert Garnier et de Mérinet ; le Chant des seraines, poëme par Forcadel. — Diverses traductions et divers recueils de chansons, œuvres de Louise Labé, poésies de Clémence de Bourges, les rimes de Pernette de Guillet, etc., etc.

1 sur 5.

Romans, satires et facéties.	Principaux : Le roman de la Belle Hélène. — Girouflier aux dames. — Les Aventures joyeuses du ciel. — La Force des théologastres (pamphlet). — Les Omonymes, par Duverdier (satire des mœurs corrompues). — Lyon marchant (satire par Barth. Aneau). — Les Allumettes du feu divin. — Le Contre-Empire des sciences et le mystère des ânes. — Le Blason des basquines et vertugalles. — Gargantua, par Rabelais, etc., etc.

1 sur 16.

Géographie et voyages.	Entre autres : Discours des pays selon leur situation. — Description de l'Afrique. — Voyage en Terre-Sainte, par de Salignac. — Pérégrinations de Le Huen. — Navigation et pérégrinations orientales, par Nicolas de Nicolay, sieur d'Arfeville, etc., etc.

Digitized by Google

1 sur 10.

Histoire ou chronologie, Mémoire, blason, noblesse, numismatique, inscripitons, etc.	Principaux : De l'origine de Lyon, par Symphorien Champier. — Trophées des Gaulois, par le même. — Antiquités de Lyon, par Théophraste Dumas. — Expédition de Charles-Quint contre Alger, traduit du latin par Pierre Tolet. — Chronique des empereurs, par Guéroult. — Histoire des guerres civiles en France depuis 1589, par Chavigny. - Prouesses de Bertrand Duguesclin. — Histoire de la vie, mœurs et doctrines de Calvin, par Bolsec. — Histoire du royaume des Allobroges. — Vie et gestes de Bayard. — Histoire de Lyon et devises héroïques, par Claude Paradin. — Amadis de Gaule, par Rigaud, Didier, etc. — Le blason des armes de France, etc., etc.

Ainsi qu'on le voit, les esprits, à Lyon, avaient une préférence marquée pour les romans, satires et facéties, pour la poésie et les œuvres dramatiques, et pour l'histoire ; la science médicale venait ensuite, et en troisième ordre, c'étaient d'abord, et successivement, les ouvrages de religion, de philosophie, d'éducation, de linguistique, de géographie, de voyages, de sciences naturelles, de jurisprudence et de législation, de sciences mathématiques, et en dernier lieu d'agriculture, d'industrie, de commerce et d'économie politique.

Ce dernier genre d'étude, qui devait, dans les siècles suivants, gagner la faveur publique, fut peu goûté au seizième siècle. Les grandes questions qui s'y rattachaient ne commencèrent à se faire jour et à gagner de studieux penseurs qu'à partir de 1572, époque à laquelle les luttes religieuses prirent à Lyon un caractère politique.

Les beaux-arts suivirent à Lyon le mouvement littéraire et scientifique. Le dessin, la gravure, l'architecture y prirent le pas sur la sculpture, la peinture, la musique. La gravure surtout contribua à l'illustration de la vieille cité avec Salomon Bernard, les premiers Stella, Woériot, etc., qui, les uns et les autres, enrichirent les publications de ce temps. Enfin, l'importation de la soierie, loin de détourner les esprits des voies artistiques, fit naître entre les beaux-arts et les arts industriels une alliance qui ne s'est pas altérée depuis.

Digitized by Google

En résumé, Lyon se fit une large place dans la régénération intellectuelle de cette époque, et nous ne saurions quitter le siècle de la Renaissance sans rappeler ici les noms de nos illustres devanciers du Lyonnais, tels que : dans les beaux-arts, Salomon dit Petit Bernard; Stella, Woériot, Moni, Danet; les peintres Horace Leblanc, Thomas Blanchet, Bertin-Ramus, auteur des vitraux coloriés de la chapelle de Saint-Roch à Paris; l'architecte et sculpteur Philibert Delorme, le statuaire Marie Poncet, auteur d'une Arthémise en marbre; Second, Didier, Lupi, compositeur de la musique des *Chansons spirituelles* publiées en 1548. — Dans les sciences, l'économiste et médecin Turquet de Mayerne, le docteur Arcadan, Ducloz et Charles Plumier, dénommé l'Esculape français, Guillaume du Choul, imprimeur, écrivain et botaniste; Barthélemy Aneau, écrivain, poëte et naturaliste. — Dans les lettres, les historiens Symph. Champier, Guillaume Paradin, Du Choul, Théophraste Dumas, Pierre Tolet, le chancelier de Bellièvre, Hugues Fournier, Spon, Jean Groslier, le Mécène de son temps, avec Humbert de Villeneuve qui fut président au parlement de Bourgogne; les trois emmes poëtes Louise Labé, Clémence de Bourges et Pernette du Guillet; Barth. Aneau, Forcadet, Claude Rousselet, les voyageurs géographes Montconys, Sermet, d'Arfeville, les littérateurs Pierre l'Abbé, Lainez, Ch. Millieu, Dumoulin, Viret, d'Ogerolles, Duverdier, le jurisconsulte Benoit Court.

Dans cette pléïade de beaux esprits, il n'est pas étonnant qu'il s'en soit trouvé chez lesquels ait pu naître l'idée d'une académie libre. C'est ce qui eut lieu en 1570, sous l'inspiration de Symph. Champier, du poëte Voulté, de Reims, de Benoit Loust, d'André Briou, etc., premiers initiateurs d'une institution qui fut définitivement organisée vers la fin du siècle suivant, et qui depuis, sous le nom d'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, n'a cessé d'exercer une influence considérable sur le développement moral et intellectuel des Lyonnais.

Dix-septième et Dix-huitième siècles.

Dix-septième siècle. — Le mouvement intellectuel, si vigoureusement imprimé au seizième siècle par l'âge précédent, se ralentit peu à peu à Lyon dès les premières années du dix-septième siècle, et cessa presque tout à fait dans la suite. Il y eut comme un temps d'arrêt dont nous ne pouvons expliquer la cause que par cette loi

Digitized by Google

fatale qui fait du repos une inévitable nécessité pour l'activité intellectuelle, quand l'une ou l'autre a été poussée à un degré suprême. Par la même raison que le corps est tenu de réparer ses forces épuisées, l'esprit doit se retremper à des sources nouvelles.

Aussi les archives lyonnaises du dix-septième siècle, pour les sciences, les lettres et les arts, ne sont ni brillantes ni volumineuses. Ce n'est pas qu'à cette époque les esprits aient été frappés de prostration; seulement, ils se replièrent sur eux-mêmes, et ne jetant au dehors aucun rayon, ne produisirent rien ou presque rien. Il n'y eut pas, à proprement parler, de décadence, mais seulement une halte dans la carrière. Les lettres se confinèrent sur un point du vaste champ ouvert à leurs explorations. Nous chercherions vainement dans les annales de la cité, à cette époque, une pléïade de poëtes et de littérateurs. Le nombre en est fort restreint, et nous ne remarquons que le père jésuite Antoine Millieu, recteur du collége de la Trinité et provincial de son ordre, qui publia un certain nombre d'odes et d'épigrammes, et notamment en 1636 son *Genathliaque* de Louis XIII en treize chants et en vers latins, dédié à Richelieu, poëme dont le style rappelle tout à la fois Virgile et Lucain. Les écrivains de ce temps furent presque tous des historiens, tels que Claude de Rubys, le P. Jean de Saint-Aubin, Jacques Severt, l'Ermite de Solies, dit Tristan, Lazarre Meissonnier, Jean-Marie Lamure, Spon, Pierre Bulliaud, le P. Menestrier, qui tous se bornèrent aux annales de la cité lyonnaise, et plus spécialement Severt qui écrivit sur l'église de Lyon, Spon sur les antiquités, Meissonnier sur l'Université et le collége de médecine de cette ville. Parmi les auteurs ecclésiastiques, également fort peu nombreux, on ne distingue que Besian Aroy, docteur de Sorbonne et théologal de Lyon, qui publia, en 1634 la défense des traités de Louis XIII avec les Suédois et protestants d'Allemagne, ouvrage que Jansénius, en 1668, se proposa de réfuter dans son *Mars Gallicus*. — Voilà le bilan des lettres.

Sept noms représentent à eux seuls les beaux-arts du dix-septième siècle à Lyon; ce sont ceux de Gérard Audran, graveur; de Jacques et Claudia Stella, tous les deux peintres et graveurs à l'eau forte et au burin; de Grégoire Huet, de Karle Audran, graveurs; de Claude Audran, peintre, et de Thomas Blanchet, qui fonda en 1681, à Lyon, une école académique de peinture d'où sont sortis beaucoup d'artistes de mérite.

Quant aux sciences, elles n'eurent pour interprètes que deux hommes d'élite, l'un, Gérard Désargues, mathématicien, ami de Descar-

Digitized by Google

tes, et l'autre, de Puget, qui, tout à la fois naturaliste, physicien et poëte, s'est acquis l'admiration de la postérité par son généreux dévouement à la cause des sciences et des lettres auxquelles il sacrifia sa fortune et sa vie.

Enfin, toute la bibliographie lyonnaise du dix-septième siècle se réduit à quelques ouvrages qui presque tous ont pour objet des entrées solennelles de rois et de princes, des oraisons funèbres ou la relation de quelques événements survenus dans la cité, tels que la réception de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, en 1622, la maladie du roi à Lyon et sa guérison, la peste de 1628, l'hiver rigoureux de 1629, l'exécution de l'historien de Thou et de Cinq-Mars en 1642, la visite en 1656 de Christine, reine de Suède, et la révocation de l'édit de Nantes en 1685, qui porta un coup funeste aux arts et aux industries de Lyon.

Le mouvement intellectuel à Lyon, bien loin d'être en rapport avec le grand siècle de Corneille, de Racine et de Molière, avait été presque insensible. Toutefois, il importe de constater que les esprits n'avaient pas rétrogradé; seulement, ils s'étaient arrêtés dans leur essor, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Pour les tirer de cette somnolence, il ne fallait qu'une généreuse initiative, une impulsion favorable.

Dix-huitième siècle. — Ce fut à l'Académie de Lyon qu'échut la noble tâche de ranimer au sein de la cité le goût des sciences, des lettres et des arts. Reconstituée régulièrement en l'an 1700, sous le haut et généreux patronage du maréchal de Neufville, duc de Villleroi, alors gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais, elle ouvrit, dès ses premières séances tenues dans la maison du mathématicien Falconnet, l'un de ses membres, une nouvelle ère artistique, scientifique et littéraire aux esprits qui sommeillaient depuis près d'un siècle. A partir de sa fondation, et jusqu'à la révolution française, l'Académie contribua puissamment au développement de l'intelligence à Lyon, et ne cessa de le diriger. L'histoire de l'une embrasse l'histoire de l'autre, et il est impossible de détacher un chapitre de la première qui ne soit une importante fraction de la seconde. Nous allons donc fouiller dans ces communes archives pour retracer rapidement le mouvement intellectuel de cette époque. Tout d'abord esquissons en quelques lignes l'historique de l'Académie.

Parmi les fondateurs de l'Académie lyonnaise, en outre du maréchal de Neufville, nous comptons des noms distingués dans les sciences et les lettres : Brossette, l'ami de Boileau, de J.-B. Rous-

Digitized by Google

seau, et plus tard, de Voltaire; Falconnet (1) et l'abbé Villemot, tous les deux habiles défenseurs de la physique de Descartes; le P. jésuite Saint-Bonnet, cartésien, savant astronome, à qui l'on doit la construction de l'Observatoire de Lyon; le physicien et tout à la fois naturaliste et poëte de Puget, pour qui Mallebranche avait une admiration bien méritée, et qui prit contre Huygens la défense de l'hypothèse de Descartes sur l'aimant. Cette Académie, qui fut d'abord composée de sept membres, peu de temps après de vingt-cinq, et enfin de quarante membres en 1758, par sa réunion avec une autre Société dite des *Beaux-Arts* (2), tint successivement ses assemblées régulières dans la maison de Falconnet, l'un de ses fondateurs, jusqu'en 1715, puis dans une salle de l'archevêché, sous l'épiscopat de l'un des fils du maréchal de Neufville, qui, non content d'accorder à la Société son haut patronage, obtint de Louis XV, en août 1724, les lettres-patentes d'approbation et autorisation de l'assemblée sous le nom qu'elle conserve encore aujourd'hui : *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* La municipalité lyonnaise enchérit sur la haute faveur dont jouissait l'académie naissante, et lui assigna à perpétuité, en l'année 1726, une salle dans l'Hôtel de Ville pour ses séances. Dix ans plus tard, une nouvelle délibération consulaire, pour reconnaître les services de cette savante Société, fonda une distribution, tous les deux ans, de trois cents jetons aux académiciens, et ce nombre fut successivement porté, dès l'année 1750, à deux cent cinquante jetons par année, puis à six cents vingt ans après. Des lettres-patentes de 1752 avaient autorisé l'Académie à compter et recevoir les libéralités pour fondations de prix; de nouvelles lettres-patentes, en 1758, sanctionnèrent sa réunion définitive à la Société dite des Beaux-Arts dont nous avons parlé plus haut. En 1782, elle présida à la l'expérience du premier bateau à vapeur, qui fut faite sur la Saône par le marquis de Jouffroy, et, en 1784, à la première ascension aérostatique à laquelle se confia l'un de ses membres, le comte de Laurencin. Enfin, en 1793, suspendue, par décret de la Convention, comme toutes les Sociétés littéraires, elle ne se réunit de nou-

(1) Falconnet devint membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il fut l'éditeur et fit la préface de la *Théorie des tourbillons cartésiens*, de Fontenelle.

(2) Cette Société, organisée en 1714, se réunissait dans un bâtiment appelé encore aujourd'hui *Concert*, sur la place de ce nom à Lyon.

Digitized by Google

veau qu'après le 15 germinal an IV, époque à laquelle la fondation de l'Institut rouvrit toutes les Académies.

Dans le nombre des illustrations scientifiques, littéraires ou artistiques dont l'Académie de Lyon s'est honorée pendant le cours du dix-huitième siècle, nous devons citer le P. Vitry, l'un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire* et du *Journal de Trévoux ;* le P. Bédrau, qui fut le maître des mathématiciens Bossut, Montucla, Lalande, François Artaud, l'auteur de *Lyon souterrain ;* le P. Colonia, savant archéologue, auteur de l'*Histoire littéraire de Lyon ;* le savant médecin Pouteau, dont les ouvrages sont de nos jours encore recherchés et consultés ; le voyageur et géographe Pierre Poivre, qui enrichit nos colonies par l'introduction de plantes précieuses ; le voyageur et naturaliste Patrin, qui explora pendant huit ans les montagnes de l'Asie boréale, depuis les monts Ourals jusqu'au delà du méridien de Pékin, devint membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg et fut député à la Convention ; l'abbé Rozier, botaniste et agronome, fondateur du Jardin des Plantes de Lyon (1) ; les trois botanistes de Jussieu (Bernard, Joseph et Laurent) ; les poëtes Bordes et Vasselier, dont les poésies légères ont été souvent citées par Voltaire ; le fabuliste Vergier ; l'abbé Millot, littérateur ; les célèbres sculpteurs Coisevox et Coustou, l'habile architecte Soufflot, qui édifia l'Hôtel-Dieu à Lyon et le Panthéon à Paris ; le peintre de Boissieu, tout à la fois dessinateur au lavis et graveur à l'eau-forte, qui fut le père de cette école lyonnaise d'où sont sorties tant d'illustrations du dix-neuvième siècle ; les savants Dugas père et fils ; Mathon de la Tour, mathématicien et philosophe ; de Fleurieu père et fils, amis et correspondants de Voltaire et de J.-J. Rousseau ; le comte de Fleurieu de la Tourette, astronome, ingénieur, marin, administrateur, qui fut directeur général des ports et arsenaux, contribua puissamment aux succès de la guerre d'Amérique, et mourut en 1810 sénateur, membre de l'Institut et du bureau des longitudes.

Ajoutons que plusieurs des académiciens lyonnais dont nous venons de citer les noms furent appelés soit à l'Académie française, soit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, soit à l'Académie des sciences, où ils portèrent et gardèrent une réputation bien méritée. La porte de ces illustres Sociétés leur avait été du reste ou-

(1) L'abbé Rozier, écrasé dans son lit par une bombe, pendant le siége de Lyon, ne put achever son grand ouvrage sur l'agriculture dont neuf volumes avaient été publiés.

Digitized by Google

verte par Boileau, Voltaire, Rousseau, Buffon, Racine fils, Laharpe, Thomas, Denis, etc., qui tous s'étaient fait honneur d'appartenir à l'Académie de Lyon à titre d'associés et de correspondants.

Voilà le sommaire chronologique des annales de l'Académie de Lyon pendant le dix-neuvième siècle.

Nous avons dit que l'histoire intellectuelle de la cité s'y rattachait intimement. On peut dès lors juger de l'heureuse et puissante influence qu'exercèrent sur l'esprit et le cœur des générations lyonnaises de ce temps les travaux et la réputation de l'illustre assemblée. Il est juste de dire toutefois que ce corps savant ne contribua pas seul au développement intellectuel à Lyon. La plupart de ses membres avaient étudié au collége de la Trinité de cette ville, soit sous les pères jésuites, soit sous les pères oratoriens, qui, plus tard, succédèrent à ces derniers dans l'enseignement, et, pour ce motif, l'équité historique nous commande de répartir à chacun selon ses œuvres. Ajoutons encore que la municipalité lyonnaise, quoique composée d'hommes occupés d'affaires, servit de Mécène à l'Académie, à laquelle elle accorda de fréquentes dotations et subventions; que le savant Christin, le réel inventeur du thermomètre centigrade à mercure, et Pierre Adamoli, ancien conseiller du roi, ajoutèrent à la munificence du corps consulaire, le premier par la fondation d'une rente et d'un prix de physique, l'autre par le don d'une magnifique bibliothèque devenue depuis la propriété de la ville, et qu'enfin les solennités académiques de réception de plusieurs illustrations littéraires ou scientifiques de la France, de Voltaire en 1754, de Mme du Bocage, femme célèbre par son esprit et sa beauté, en 1758; de Laharpe en 1779, de l'abbé Raynal en 1780, de l'avocat général Servan en 1781, de de Pougens dans la même année, de Lemière en 1783, de Barthe en 1784,, de Thomas et de Ducis en 1785, de la comtesse de Beauharnais en 1790, de de Fontanes en 1792, etc., que ces réceptions, disons nous, dont la solennité s'accrut plus d'une fois de la présence d'illustres personnages, tels que le duc de Richelieu en 1754, le prince Henri de Prusse en 1784, le duc régnant de Saxe-Gotha en 1786, Guillaume de Wurtemberg en 1787, furent autant de puissants motifs d'émulation pour les générations intelligentes de la cité.

Mais, pour entrer dans tous les détails que comporte l'histoire intellectuelle de Lyon au dix-huitième siècle, il faudrait des volumes, et la tâche que nous avons entreprise serait dépassée. Nous nous contenterons donc de terminer notre rapide analyse par les considérations suivantes.

Digitized by Google

Le dix-huitième siècle a été un grand siècle scientifique, artistique et littéraire pour Lyon. Nous l'avons vu plus haut, cette ville avait brillamment préludé dans la carrière intellectuelle, dès la fin du quinzième siècle jusqu'à l'avènement de Henri IV. De cette dernière époque jusqu'à la fondation de l'Académie, en 1700, l'essor des esprits s'était arrêté. Lacause de cette halte est-elle dans le besoin de repos auquel nous l'avons attribuée? Nous le croyons. Les luttes religieuses, et à leur suite les luttes politiques, dont la bataille d'Ivry fut le dernier épisode, avaient surexcité violemment les esprits. La plume et l'épée s'étaient hardiment combattues ou soutenues; celle-ci dans maints livres, pamphlets ou satires; celle-là dans maints siéges, assauts, escarmouches ou batailles en rase campagne. La lassitude du corps et de l'esprit s'en était suivie. Mais, à côté de ces causes, la politique, toute de centralisation, de Richelieu, qui pesait sur les provinces, n'a-t-elle pas été pour quelque chose dans la torpeur au moins apparente des intelligences à Lyon? Et pourtant, dira-t-on, l'habile ministre fut le fondateur de l'Académie française; il poussait à la diffusion des lumières par cette grande institution. Nous l'accordons; et les illustrations littéraires qui rayonnèrent dans la suite autour du trône de Louis XIV en sont un éclatant témoignage. Mais ces génies divers faisaient pour ainsi dire partie des domaines privés de la couronne; ils brillaient sous les yeux du maître dans l'enceinte de sa capitale, et le maître encourageait de son regard et de sa munificence les privilégiés de l'intelligence qui ajoutaient aux splendeurs de sa cour. Paris était tout et la province rien. Paris, c'était le grand roi, la cour, les fêtes, les largesses; la province, c'était le manant, le taillable, le corvéable, la gabelle et la dîme. Les Muses n'avaient que faire d'élever des nourrissons dans la Flandre du roi, dans ses terres de Bourgogne, du Berry ou du Lyonnais. Il n'y avait, comme nous l'avons dit, qu'une généreuse initiative qui pût tirer la province du sommeil intellectuel dans lequel elle était plongée. Et cette grande et noble entreprise, la ville de Lyon la dut, en 1700, au patronage intelligent du maréchal de Neufville, l'un des fondateurs de l'Académie. Une fois hors de terre, le frêle arbuste grandit, se développe, se couvre de vigoureux rameaux qui plieront bientôt sous le poids de leurs fruits. Telle fut la progression intellectuelle à Lyon, depuis la fondation de l'Académie jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Dans le rapide historique que nous venons de tracer, nous nous sommes borné à désigner particulièrement les hommes et les travaux de l'Académie lyonnaise. Il serait injuste de passer sous silence une

Digitized by Google

foule de noms qui rappellent des mérites divers, et dans le nombre, afin de rester dans les limites de notre étude, de n'en pas citer au moins quelques-uns. Nous remarquons, dans les sciences, Alléon-Dulac, naturaliste, auteur d'une histoire naturelle du Lyonnais, Forez et Beaujolais; le jésuite Laurent Béraud, célèbre astronome; Pierre Bertholon, auteur d'ouvrages scientifiques sur les manufactures de Lyon: Claude Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires de France; le géographe Buy de Mornas; Cayèr, astronome, physicien; Allier de Hauteroche, numismate, antiquaire, etc., etc.;

— Dans les lettres, Pierre Aubert, éditeur du dictionnaire de Richelet; Barbier, auteur dramatique; Mme Puzin de la Martinière, auteur d'un grand nombre de romans; le poëte Blanchet de Parvieux; le bibliographe Munier de Saint-Léger, etc, etc.

— Dans les arts, Ch. Admiral, professeur de dessin et de géométrie pratique; le compositeur Audibert, auteur d'un Mémoire inédit sur la découverte d'un chiffre musical; Pierre Coignet, compositeur de la musique du *Pygmalion* de Rousseau; les architectes Guillaume Delorme, Michel Perrache, et Desprez; le statuaire Lemot; les frères Coustou, sculpteurs, auteurs des statues en bronze *le Rhône* et *la Saône* qu'on admire de nos jours dans le vestibule de l'Hôtel de Ville de Lyon; le sculpteur Barth-Blaise; les graveurs Hennequin, Boily, Cars; Jean Pillemont, peintre de fleurs, de paysages et d'animaux; Audibert, peintre de la salle de spectacle de Nîmes; etc., etc.

Enfin, il y eut à Lyon une féconde émulation pour les sciences, les lettres et les arts, qui se disputèrent à l'envi une foule de belles intelligences. Cependant, il est à remarquer, en ce qui concerne les lettres, que les études sérieuses l'emportèrent sur les œuvres légères, les romans et les poésies dont les siècles précédents avaient été si prodigues.

Quant aux arts, le goût de la musique plus prononcé qu'auparavant annonçait, dès cette époque, les dispositions que les générations du XIXe siècle devaient montrer pour tout ce qui s'y rattache. La statuaire révéla tout d'abord dans les Coustou et les Lemot des maîtres que le siècle suivant n'eut pas à désavouer. La gravure, seule, perdit peut-être un peu de son lustre passé. En peinture enfin, ce fut presque une nouvelle école de genre dont les petits-neveux de notre temps n'ont pas complétement oublié la tradition.

En résumé, nous le répétons, le dix-huitième siècle a été le grand siècle intellectuel de Lyon; et cette ville peut, à bon droit, revendiquer une large part dans le mouvement de la France à cette époque.

Maintenant nous allons demander aux archives contemporaines si

Digitized by Google

Lyon a poursuivi sa marche ascensionnelle ou du moins s'est maintenu dans la sphère où nous venons de le quitter.

Dix-neuvième siècle. — Lyon contemporain.

Nous avons vu que l'Académie de Lyon exerça, pendant le cours du dix-huitième siècle, une grande influence sur la population lyonnaise aux divers points de vue des sciences, des lettres, des beaux-arts, sans excepter l'industrie ni le commerce. Les illustrations en tous genres qu'elle s'était attachées à titre d'associés ou de correspondants, telles que Boileau, Voltaire, J.-B. Rousseau, Buffon, Laharpe, etc., les travaux recommandables de ses membres titulaires et leurs relations naturelles avec les habitants de la cité; les fondations de prix et les solennités de distribution et de réception, tout avait été pour les esprits un attrayant motif d'émulation. Dès lors, une féconde impulsion était imprimée pour l'avenir à l'activité intellectuelle, et déjà l'on se sentait poussé vers un horizon sans limites, quand les désastres de la guerre civile et d'un siége funeste arrêtèrent ce brillant essor.

L'Académie dissoute et dispersée avait payé son tribut sanglant à la terreur. Forcé d'abandonner la carrière à la tempête politique, l'esprit dirigeant de la cité lettrée se replia sur lui-même dans l'attente de meilleurs jours. Comme dans toute la France, la plume, à Lyon, fit place à l'épée, et les presses ne furent plus occupées qu'à transcrire les bulletins militaires et les décrets de la convention et du directoire. Cet état de choses dura plusieurs années. Ce ne fut qu'après la reconstitution de l'Académie, en l'an 1800, que les esprits essayèrent de sortir de la torpeur où les avaient plongés les événements politiques. Dès lors, et jusqu'à nos jours, ainsi qu'il en avait été dans le siècle précédent, l'histoire intellectuelle de Lyon se confond dans l'histoire de son Académie au dix-neuvième siècle, dont nous allons retracer les faits principaux.

Notons tout d'abord un trait caractéristique des esprits pendant les trois périodes gouvernementales bien tranchées qui séparent la révolution de 89 de la révolution de février. Sous le Consulat ou sous l'Empire, les publications littéraires ou historiques furent peu nombreuses à Lyon. Sous la restauration, les événements de 1817 et la conspiration du général Mouton-Duvernet provoquèrent un débordement de pamphlets. Enfin, sous le règne de Louis-Philippe, les insurrections de 1831 et de 1834 inspirèrent une foule d'écrits empreints de l'esprit de parti. Ces t ois points historiques sont

Digitized by Google

comme le sommaire de la bibliographie lyonnaise pendant les cinquante premières années du dix-neuvième siècle.

Maintenant, les archives de l'Académie en mains, constatons rapidement par les œuvres le mouvement intellectuel à Lyon dans le même espace de temps.

Empire. — Les séances de l'Académie sous le premier empire rappelèrent les solennités dont elle se fit gloire au siècle précédent. Les plus remarquables furent celle du 24 décembre 1801, où assistèrent, entre autres savants étrangers, le physicien Volta, le chimiste Brugnatelli, l'économiste Valeriani, etc.; la séance de 1803, où Châteaubriand se fit recevoir associé de l'Académie, et celle du 20 novembre 1809, où le prince Lebrun, archi-chancelier de l'empire, traducteur d'Homère et fondateur d'un prix annuel ponr l'encouragement de l'industrie lyonnaise, remit lui-même la médaille de la fondation à M. Gonin, inventeur de la couleur écarlate par la garance, et complimenta Jacquart, entre autres lauréats qui avaient obtenu précédemment cette médaille. Mais toutes ces séances furent simplement une affaire de cérémonial académique. La génération active était sur les champs de bataille de l'Europe, et les loisirs de la science n'étaient possibles que pour un petit nombre de personnes. Aussi, comme nous l'avons dit, les publications de cette période se comptent sans peine. Sur dix-huit écrits, les deux tiers sont des relations du passage de Pie VII à Lyon, et de celui de Napoléon et Joséphine, en l'an XIII. Un seul se rattache à l'histoire de Lyon, c'est un ouvrage de Guillon de Montléon, publié en 1807, et intitulé : *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*. Il n'est pas jusqu'à la presse périodique qui ne fût réduite à sa plus simple expression. Dès 1738 on avait eu *la Gazette de Lyon*, et en 1750, *les Affiches*. Puis à la révolution de 1789, on avait eu successivement le *Courrier de Lyon*, jusqu'en 1791, *l'Ami de la Liberté*, le *Journal Républicain*, la *Feuille du Jour*, etc. Sous l'empire et seulement à partir de 1811, il y eût *le Journal de Lyon et du département du Rhône*. Cependant il est juste de dire que, si les lettres furent négligées, les sciences comptèrent de louables succès. Cela s'explique naturellement par cette raison que l'industrie et le commerce, sous la pression des éventualités militaires, demandaient aux recherches scientifiques les moyens d'en triompher. Quant aux arts, l'architecture et la sculpture n'ont laissé de cette époque à Lyon que les deux édifices parallèles élevés sous le nom de *façades* sur la place de Bellecour, et le pont de *Tilsitt* sur la Saône. Seuls, le dessin et la peinture, qui se rattachent étroitement à l'industrie lyonnaise de

Digitized by Google

la soierie, purent prospérer et former une école importante qui n'a pas cessé de s'inspirer de la tradition du peintre David. Du reste, le Gouvernement impérial leur partageait sa haute protection, et la création de l'école des Beaux-Arts en l'an XIII accusa le puissant intérêt qu'il portait à l'industrie de cette laborieuse et intelligente cité. En somme, pendant la durée de l'empire, si les lettres languirent, si les sciences se maintinrent à leur précédent niveau, les beaux-arts, au contraire, par leur union avec l'industrie lyonnaise, firent de remarquables progrès.

Restauration. — L'avénement de Louis XVIII au trône et le gouvernement de la Restauration n'apportèrent d'abord que des changements peu importants dans l'état intellectuel de Lyon. Dans les premières années de la Restauration la presse compta trois champions d'opinions distinctes à Lyon, la *Gazette universelle de Lyon*, en 1819, le *Précurseur*, en 1826, le *Journal du Commerce*, en 1814. Une nouvelle génération grandissait, imprégnée en partie des idées de 1789. Les luttes parlementaires retentissaient à ses oreilles, comme le prélude d'une lutte plus grande qui se préparait entre le peuple et la royauté. L'Académie de Lyon, dans sa séance du 23 janvier 1827, rédigea une protestation politique qui fut adressée au roi Charles X. Les publications lyonnaises de ce temps se ressentirent de l'état d'inquiétude et de malaise des esprits. Les pamphlets et les chansons furent à l'ordre du jour. Pour Lyon comme pour Paris, un orage grondait à l'horizon. Parmi les ouvrages sérieux qui tranchaient sur l'ensemble des écrits publiés, trois appartiennent à l'histoire de cette ville, l'*Abrégé de l'histoire de Lyon*, par Jal, en 1825; *de la Fraternité consanguine du peuple lyonnais avec la nation vraiment milanaise*, en 1828; le *Musée lapidaire*, par François Artaud, en 1816, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; quelques autres concernent *l'histoire de l'Eglise de Lyon*, tels que *le Quincarnon*, de l'abbé Jacques; on trouve en outre un certain nombre d'ouvrages de biographie, de statistique, de beaux-arts, d'histoire naturelle, etc.; le reste consiste en relations de la campagne de 1814, du passage de la duchesse d'Angoulême, du procès de Mouton-Duvernet, etc., et en libelles, satires et chansons.

Dans cette période de temps encore, les lettres et les sciences ne furent point à la hauteur qu'elles avaient atteintes au dix-huitième siècle. La poésie surtout dormait d'un sommeil léthargique; les beaux-arts seuls, protégés par les mêmes besoins, les mêmes intérêts politiques et industriels, agrandirent encore leur essor et commencèrent à jeter au loin un certain éclat.

Digitized by Google

Monarchie de juillet. — Nous touchons au règne de Louis-Philippe. Dès les premiers temps de la monarchie de juillet, la presse, représentée par des écrivains devenus bientôt ministres, installa sa puissance côte à côte avec la royauté. Elle fut, en petit, à Lyon ce qu'elle était en grand à Paris. Pendant les dix-huit ans du règne de Louis-Philippe, la presse politique et littéraire eut à Lyon de nombreux organes, parmi lesquels nous comptons, en 1831, le *Courrier de Lyon* et la *Glaneuse*; en 1833, le *Censeur* et le *Réparateur*; en 1842, le *Rhône*; en 1845-46, l'*Avenir*, journal du *Progrès social*, le *Salut public*, la *Gazette de Lyon*, la *Tribune lyonnaise*, l'*Echo de l'industrie*, le *Père du peuple*. La politique ne pouvait suffire à l'avidité de l'intelligence; une foule de journaux et de recueils purement littéraires essayèrent de la satisfaire. Dans le nombre, la *Revue du Lyonnais* se fit remarquer par le mérite de sa rédaction.

Le nombre des ouvrages publiés pendant le même temps, à Lyon, ne fut point en rapport avec celui des diverses feuilles ou revues, littéraires ou politiques. Cependant il accusa chez les Lyonnais une intention bien marquée de suivre le remarquable mouvement intellectuel qui se manifestait sur tous les points de la province. Eu égard au développement général de l'esprit en France, la bibliographie de Lyon ne fut pas non plus en rapport avec celle que nous avons reconnue au siècle précédent; mais elle offre un caractère plus sérieux sinon plus littéraire, plus philosophique sinon plus scientifique. Aussi, estimons-nous davantage, sous ces rapports, les diverses histoires qui ont trait à Lyon tant à un point de vue général qu'à des points de vue particuliers, par les écrivains lyonnais, Clerjon, Boitel, Beaulieu, Morin, Eugène Fabvier, Collombet, Dumas, etc.; les travaux philosophiques de Ballanche; MM. Blanc-Saint-Bonnet, Gilardin, Lacuria, etc.; et un certain nombre d'ouvrages scientifiques, en histoire naturelle et agronomie, par Leymerie, Mathieu Bonafous, Fournet, etc.; en géologie, en géognosie et géographie physique du Lyonnais, par Brion, Tissier, Monfalcon, Bredin, Thiollière, etc.; en industrie, par Kauffmann, etc.; en botanique locale, par Balbis, Seringer, Gilibert, etc.

La littérature proprement dite et la poésie fournirent peu de publications, au premier rang desquelles nous citerons les œuvres de M. Victor de Laprade. Poésie et littérature cependant nous paraissent pauvres, sinon par le mérite, du moins par le nombre, en comparaison des abondantes publications des âges précédents.

L'érudition lyonnaise n'en fut pas moins représentée avec éclat, comme elle l'est encore aujourd'hui, par MM. de Terrebasse, Breg-

Digitized by Google

hot du Lut, Artaud, Monfalcon, Mulsant, Mathieu Bonafous, Ozanam, Bouillier, président actuel de l'Académie, Fléchet, Péricaud, Polinière, Pétrequin, etc. Ces divers écrivains n'ont cessé de maintenir la vieille réputation de leur Société, et il est juste de reconnaître qu'une grande part leur revient dans l'idée et la formation des nombreuses Compagnies savantes du Rhône.

Mais si Lyon, sous la monarchie de juillet, ne fit pas dans les sciences et les lettres des progrès très-remarquables comparativement à ses richesses du siècle dernier et à l'état avancé de l'intelligence en France, il n'en fut pas de même pour les beaux-arts. L'architecture, avec MM. Exbrayat, Fléchet, Dupasquier, etc., a laissé de beaux travaux; la peinture compte divers noms qu'on s'est plu à saluer dans nos expositions et dans nos musées, tels que les peintres de fleurs Berjon et Saint-Jean, Bonnefond, professeur actuel de l'Ecole de peinture, les frères Réné et Hippolyte Flandrin, Magnin, Génod, Jacomme, Duclaux, Soulary, Biard, Fleury, Richard, Claudius Jacquand, et Victor Orsel, qui mourut à la tâche, après avoir consacré quinze années de sa vie à la décoration de l'église de Notre-Dame de Lorette, à Paris.

Le dessin, qui procède à Lyon de l'industrie de la soierie fit éclore des talents distingués, entre lesquels MM. Chenavart et Auguste Thierriat occupent le premier rang; et comme la peinture, le dessin, dans cette ville, a pris le pas sur les lettres.

La gravure seule n'a plus rien offert de remarquable, et la sculpture est restée stationnaire, malgré les qualités de la statue équestre, en bronze, du statuaire Lemot, qui nous représente Louis XIV, au milieu de la place Bellecour, à Lyon.

Enfin, des trois périodes historiques que nous venons d'esquisser, cette dernière est assurément la plus importante au point de vue du mouvement intellectuel. Mais, exception faite des œuvres qui appartiennent aux beaux-arts, nous estimons que son héritage ne fera point oublier celui du dix-huitième siècle aux yeux de la postérité.

Depuis le consulat jusqu'à nos jours Lyon s'est maintenu à la hauteur intellectuelle à laquelle il était successivement parvenu dans le cours des trois derniers siècles. La révolution de février fit éclore une foule de publications éphémères et sans valeur enfantées par l'effervescence politique; mais on est enfin revenu aux travaux sérieux. Depuis 1853, l'Académie de Lyon a publié, dans ses *Mémoires*, un grand nombre de travaux très-estimables, et nous nous

Digitized by Google

plaisons même à constater que l'influence de cette Académie grandit chaque jour.

La ville de Lyon, qui compte près de trois cent mille âmes réparties en cinq arrondissements, possède des Facultés de théologie, des sciences, des lettres, une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, un lycée, une Ecole impériale des beaux-arts, une Ecole des arts et métiers, sous le nom de *Lamartinière*, un cours de géométrie, une Ecole spéciale de commerce, une Ecole impériale vétérinaire, une Ecole d'horticulture pratique, un Institut des sourds-muets, une Société d'instruction primaire. Elle a deux bibliothèques, l'une *du Collége* qui compte 75,000 volumes et 1,000 manuscrits, l'autre *du palais Saint-Pierre*, riche de 10,000 volumes reliés, 237 manuscrits, 400 recueils de musique et plusieurs milliers de brochures; un musée de tableaux, un musée archéologique, un cabinet d'histoire naturelle et un jardin botanique. Lyon ne compte plus que trois journaux depuis 1852, le *Courrier*, le *Salut public*, la *Gazette;* mais, en revanche, elle a dans son sein un grand nombre de Sociétés savantes entre lesquelles se distinguent l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, la Société impériale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles, l'Académie d'architecture, une Société de médecine, une Société médicale d'émulation, une Société littéraire, une Société linnéenne, une Société de pharmacie, une Société d'éducation, une Société des Amis des arts, etc., etc.

Avec de tels éléments de prospérité intellectuelle, la ville de Lyon est assurée d'un brillant avenir intellectuel, et dans l'ordre des travaux de l'esprit elle restera au premier rang de nos villes de province. Ajoutons que cette importante cité, où coula le sang des premiers martyrs de la Gaule romaine, est restée fidèle aux traditions de son passé. Dans les arts, dans la philosophie, comme dans l'histoire elle est profondément spiritualiste, et les associations de charité n'y sont pas moins nombreuses que les associations littéraires ou scientifiques. Elle forme avec Paris et Tours l'un des trois centres où se publient le plus grand nombre de livres de morale et d'éducation religieuse et c'est des presses lyonnaises que sort le recueil le plus répandu du monde entier, les *Annales de la propagation de la foi* qui se tirent à plus de cent mille exemplaires.

Francisque Ducros.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

Jean Aubrion ou la chronique de Metz au quinzième siècle. Un volume grand in-8°. Metz; 600 pages et une carte. — Les Sociétés savantes de province ne publient pas seulement des Mémoires et des bulletins contenant des travaux nouveaux, elles encouragent encore, et souvent même elles entreprennent à leurs frais la publication de documents anciens se rapportant à l'histoire locale. M. L. Larchey, attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, vient d'éditer, sous les auspices de l'Académie de Metz, le Journal de Jean Aubrion 1465-1501 et la continuation de Pierre Aubrion 1501-1512. Ce journal est sans contredit l'un des documents relatifs à l'histoire messine les plus curieux et les plus importants; bien que connu depuis longtemps, c'est la première fois qu'il est imprimé en entier. Quatre manuscrits ont servi à l'éditeur pour son travail, mais le plus précieux, le seul complet est celui qui appartient à la Bibliothèque impériale de Vienne (Autriche), qu'il a collationné en entier et qui lui a permis de donner le texte complet d'Aubrion. M. Larchey croit que ce doit être le manuscrit original et autographe.

En tête de son volume il a placé une biographie de Jean Aubrion dans laquelle, après avoir examiné la valeur et le caractère de son œuvre, il rapporte ce que l'on sait de lui et de sa famille. « Quant à la personne de Jean Aubrion, dit-il en effet, c'est, à en juger par

Digitized by Google

ce qu'il écrit, le vrai type du bon bourgeois messin. Son dévouement aux seigneurs de la cité, sa compassion pour les maux inouis qui accablaient alors les *poures gens* de la campagne et sa haine pour toute domination étrangère, augmentent en raison des périls incessants qui menacent l'indépendance de sa patrie. Très-dévoué aux seigneurs, il devait leur être utile. Il est d'ailleurs, comme tous ceux de son temps, fort crédule, admettant la magique influence des sorciers, des comètes et des éclipses. Les solennités religieuses, les réjouissances du *gras temps*, les tournois, les mystères, les cérémonies de toutes sortes sont sûrs de trouver en lui un observateur naïf et complaisant. Grand conservateur des distinctions sociales, il n'approuve guère le mariage d'inclination et note fort mal une mésalliance. L'histoire d'un crime, le récit de la découverte et de la punition de ses auteurs se terminent ordinairement chez lui par quelque sentence proverbiale: les variations du temps, le prix des denrées, et surtout les vendanges sont suivis, médités avec un amour tout particulier. » Ce portrait d'Aubrion est aussi exact que possible, son journal n'est ni plus ni moins qu'une série de *faits divers* notés au jour le jour et se succédant sans transition aucune; les faits ne sont, il est vrai, le plus souvent que d'une fort mince importance, mais ils sont toujours attachants par la naïveté et la bonne foi avec laquelle ils sont présentés. On y trouve un peu de tout; l'auteur nous apprend qu'un tel jour il a gelé et que tel autre on a trouvé sur la voie publique un enfant mort; ou bien encore que la femme d'un manant ou d'un chevalier est morte. Il enregistre avec le plus grand soin les décès des personnages plus ou moins marquants de la cité et ceux de leurs femmes et de leurs parents. Et c'est toujours le fait saillan du jour qu'il note sur ses tablettes : « En icelle année (1465), environ la Saint-Remy, vint en Metz ung cordelliés, appelé frère Lonvy, lequel preschoit mervielleusement bien, et tellement que tout le monde coroit après luy, pour oir son sermon; mais, depuis, on li deffandoit de proichier. » Pourquoi ? Aubrion ne s'en inquiète pas, peut-être n'en sait-il rien. Un peu plus loin notre chroniqueur mentionne l'arrivée d'un pèlerin de la Terre-Sainte « qui raportit des nouvellez babzcop, des estrainge chose qu'il avoit veu en lez paiix où il avoit passé » ; puis il passe à un assassinat ou à quelque procès fameux. Mais quelquefois aussi les faits rapportés par Aubrion présentent un intérêt plus réel par leur importance historique; cette même année (1465) fuit grant guerre esmeutez entre les princes, nous dit-il en parlant de la guerre du Bien public, et ailleurs

Digitized by Google

il relate les querelles avec le clergé, les batailles livrées par les Messins et les siéges soutenus par la ville. Tous ces faits sont notés en deux lignes, c'est un inventaire sec et froid, une analyse aussi succincte que possible, sans liaison avec ce qui suit ou ce qui précède; quant à l'orthographe, l'auteur en a une à lui ou plutôt n'en a pas. Avant de quitter ce bon chroniqueur, nous citerons encore une scène assez bouffonne rapportée dans son journal : « Item, le diemenche enssuivant, pénultième jour de janvier, fut commenciez ung jeuz, après diney, à la court l'évescque, en la basse sale, nommey Térance (le chroniqueur prend sans doute le nom de l'auteur pour celui de la comédie). Et le juoient plusieurs gens d'église et jonne clersons, tout en latin; et illec estoit mons^r-le sarchier, mons^r-le tresoriez..., et aultres menuz peuple, tellement que quant ledit menuz peuple, qui n'estoit point clerc (vit qu'il) ne povoit entendre ce que les personnaige disoient, il se esmeut et se eslevait par telle faiçon, encontre lesditz joueuz, qu'il convint que les s^rs dessus nommey trouvassent manière de soy despartir tout doulcement de la plaice. Et, ce fait, ledit menus peuple efforcet lesdits personnoige et monta sur le hour tellement qu'il fuit tout bel audit personnaiges de descendre, car ils furent en grant dangier d'estre très bien frontés. Et se s'en allant iceux personnaiges parmy la maxon du séelleur, pour entrer en l'autre rue devant oultre; et, le lendemain, après diney, que ledit peuple estoit chacun à sa besoingne, fuit juez ledit jeux en latin, comme dit est. »

A la suite du Journal d'Aubrion, M. Larchey a mis une excellente table des noms de lieux et de personnes, aussi détaillée que possible et fort utile pour les recherches, un plan de la ville ancienne et une topographie messine contenant la légende des noms cités dans le plan avec l'indication approximative des emplacements. Mais la partie la plus importante de sa publication, la plus neuve et la plus travaillée, c'est l'étude historique qu'il a mise à la suite de sa notice sur Aubrion, sous le titre de *Coup d'œil historique sur la république messine pendant la seconde moitié du quinzième siècle*. C'est un aperçu complet de la situation de Metz à tous les points de vues, politique, commercial, municipal, agricole, etc. M. Larchey nous y apprend que Metz jouissait de toutes les prérogatives d'une ville indépendante. Elle nommait ses magistrats, disposait de ses revenus, rendait la justice sans appel, traitait avec les puissances extérieures et décidait de la paix et de la guerre. L'empereur était forcé, quand il voulait obtenir quelque argent de sa bonne ville, d'y venir en personne lui faire des demandes qu'elle

Digitized by Google

réduisait presque toujours, tandis que la cité ne reconnaissait guère sa souveraineté que par un stérile hommage.

Si la ville de Metz est libre, ce n'est pas sans luttes et sans périls; mais ces périls mêmes tournent à son avantage. Elle se sert des rivalités qui la menacent et la convoitent, et sait, en les opposant les unes aux autres, les tenir toutes en échec.

A l'intérieur, elle agit de même et profite des dissensions entre les familles pour neutraliser leur influence. Les officiers de la république, renouvelés tous les ans, ne peuvent guère comploter contre elle, et, quant au dehors, la ville est en sûreté derrière ses murailles.

M. Larchey nous montre aussi, dès cette époque, la république messine subissant l'influence française, puis il étudie l'organisation intérieure et nous fait connaître en détail les *paraiges*, les fonctions du maître échevin, des treize, des sept de la guerre, etc., l'organisation militaire en temps de siége. Nous passons en revue avec lui les milices de la ville et de la banlieue, les soldoyeurs, les troupes auxiliaires et le matériel de guerre dont peut disposer la cité. L'auteur termine enfin son travail par un aperçu rapide de l'état des lettres, des sciences et des arts.

Telle est en peu de mots cette publication éminemment utile au point de vue historique, et qui se distingue des publications de ce genre par cette notice originale sur Metz ancien. M. Larchey ne s'est pas contenté de nous donner le texte d'Aubrion, d'y mettre des notes, des tables, un glossaire, il a voulu embrasser d'un coup d'œil l'œuvre qu'il éditait, la résumer en quelques pages, et de cette chronique hachée, morcelée au jour le jour, il a su tirer un chapitre d'ensemble, bien complet, sans négliger pour cela l'édition qui est faite aussi consciencieusement que possible.

Edouard Gœpp.

Bayeux, a la fin du dix-huitième siècle, études historiques par *M. Pezet*, officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, président du tribunal civil de Bayeux, président de la Société académique, membre du conseil général du Calvados, etc., 1 vol. in-8°, 1857.

La province entre largement dans le mouvement qui entraîne les intelligences vers les études historiques. Partout on secoue la poussière des archives, des chroniques et des vieilles chartes; les ruines et les monuments encore debout sont interrogés; à tout on demande

Digitized by Google

des renseignements qui doivent faire revivre, avec leur physionomie, leurs mœurs et leurs pensées les plus intimes, les temps écoulés.

La basse Normandie surtout voit paraître chaque année des publications d'une importance majeure pour la connaissance du passé. Dans cette contrée, si riche à tant de points de vue, on comprend que « chaque homme doit au moins se souvenir de ce qui s'est accompli avant lui dans le pays qu'il habite (1). » Aussi a-t-elle vu se multiplier les Sociétés savantes. Point de centre quelque peu populeux qui n'ait son Académie, et il en est que leurs travaux, l'importance de leurs découvertes placent au premier rang. Quand on lit leurs *Mémoires*, on sent le souffle inspirateur et fécond, cette séve toujours abondante qui répand la vie de l'intelligence dans les localités les moins populeuses.

Nous ne parlons pas aujourd'hui de la *Société* des antiquaires de Normandie, de celle des *Sciences, Arts et Belles-Lettres* de Caen. Un autre jour, nous pourrons revenir sur les travaux littéraires et scientifiques de la vieille capitale de la basse Normandie. Occupons-nous, pour le moment, d'une ville plus modeste, assise au sein des campagnes et des prairies les plus fertiles, à quelque distance d'un rivage aux falaises les plus pittoresques. Bayeux possède aussi depuis longtemps sa Société d'*Agriculture*, *Sciences*, *Arts et Belles-Lettres*. Ses membres, hommes actifs et dévoués aux études locales, enrichissent chaque année ses volumes de *Mémoires* importants. Sans vouloir faire des catégories, nous devons assigner un des rangs les plus honorables aux travaux de M. Pezet.

Président de la Société académique de Bayeux, M. Pezet n'appartient pas par sa naissance au département du Calvados. Il lui vient de la Manche, autre terre féconde aussi. Mais M. Pezet a su, par son dévouement aux intérêts de son pays adoptif, conquérir droit de cité. Depuis longtemps, il occupe le siége de président du tribunal civil de Bayeux. Son influence, justement méritée, s'étend sur tout l'arrondissement, et sa voix est des plus écoutées dans le conseil général du département.

Homme à l'intelligence élevée, au travail opiniâtre et facile, au goût passionné et toujours éclairé pour les choses antiques, il a voulu, dit-il, « apporter sa pierre à la reconstruction de l'ancienne civilisation normande. » Nous l'avons donc vu publier successivement, dans les *Mémoires* de la Société académique de Bayeux, des *Essais* sur l'administration de la justice dans le Bessin, une notice

(1) Sainte-Beuve.

Digitized by Google

sur le poëme de la Chapelle de *Baiex*, les barons de Creully. Le but de l'honorable président était de retracer les événements politiques, judiciaires et militaires dont la contrée qu'il habite a été le théâtre dans les siècles passés. Ces diverses recherches témoignent de connaissances étendues et d'une critique judicieuse.

On trouve les mêmes qualités dans le volume que nous annonçons. M. Pézet, qui pourrait briller sur un plus grand théâtre, mais qui aime mieux encourager par son exemple les modestes études de la province, a offert encore les prémices de cette œuvre à la Société académique de Bayeux. Son travail ne se rattache pas cette fois à une époque fort éloignée. Il nous apprend les motifs qui l'ont porté à se renfermer en quelque sorte dans le présent.

Bientôt les temps modernes seront ceux que nous connaîtrons le moins. L'esprit de l'homme est tellement oublieux, qu'encore bien que nous soyons dominés dans tous les actes de notre vie politique et de notre vie civile par les institutions qui doivent l'existence aux luttes de la fin du dix-huitième siècle et qu'on est convenu d'appeler les principes de 1789, il semble que les événements de cette époque soient déjà pour nous une chose lointaine, tant il est vrai que les passions populaires, si violentes qu'elles soient, laissent souvent après elles peu de traces !

Et cependant, il importe de recueillir les enseignements que nous laissent les épreuves de nos pères. Ce n'est pas seulement sur les grands théâtres que l'histoire est l'école et la maîtresse de la vie. Ses leçons, bien qu'elles surgissent d'un milieu et d'une époque plus rapprochés de nous, n'en sont pas moins importantes. Nous nous reconnaissons mieux, ce semble, dans nos pères. Leurs vices et leurs vertus, leurs épreuves et leurs malheurs ont quelque chose qui nous touche de plus près. M. Pezet « a donc essayé de faire pour le passé le plus récent, celui qui précède immédiatement le temps où nous vivons, ce qu'il avait tenté pour les époques plus éloignées de l'histoire locale. »

Ses nouvelles recherches embrassent à peine une période de vingt-cinq ans. Mais que d'événements remplissent ce laps de temps ! « lors de la révolution de 1789, dit-il, toutes les provinces subirent le contre-coup de Paris. La secousse fut plus violente dans certaines villes dont les passions et les intérêts étaient plus ou moins mis en jeu ou par des espérances ou par des regrets.

« Bayeux, ville épiscopale, habitée par un clergé non moins riche que nombreux, par une noblesse que distinguaient son opulence et ses illustrations, par une bourgeoisie que rendaient influente une

Digitized by Google

aisance généralement répandue, les charges qu'elle occupait, ses emplois et ses lumières, animée d'ailleurs par le souffle de l'esprit philosophique, était dans une position exceptionnelle pour ressentir le choc de cette époque orageuse. Les événements que cette ville a traversés offrent donc un intérêt particulier à l'étude du grand mouvement politique de la fin du dix-huitième siècle. »

Tous ces événements sont encadrés avec art dans le récit de M. Pezet. A sa suite, nous pénétrons au sein des populations normandes. Il nous révèle leurs mœurs, leur condition sociale et matérielle, leurs besoins et leurs aspirations, les rivalités et les tendances des diverses classes; où en étaient le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et le peuple, à la veille de la grande commotion qui allait précipiter la France dans une voie nouvelle? comment elle fut accueillie? quelles traces sanglantes elle laissa? quelles réformes étaient nécessaires et s'opérèrent? Sur tous ces points, le livre de M. Pezet donne des détails précieux. Il y a tels chapitres qui présentent un grand et saisissant intérêt. Citons seulement les pages consacrées à l'état social de la Normandie en 1788, aux états généraux de 1789, à la constitution civile du clergé et au serment ecclésiastique, à l'église constitutionnelle, au règne de la Terreur à Bayeux, etc. D'autres pages ont plus qu'un intérêt local : ainsi, l'insurrection du Calvados contre la Convention, le séjour des Girondins à Caen, etc. Dans cette narration, en général vive et colorée, passent sous nos regards tous les personnages qui ont exercé sur l'époque une influence bonne ou mauvaise : le général de Wimpfen, Cahier de Gerville, ministre de l'intérieur sous Louis XVI; Mgr de Cheylus, dont la vie forme un contraste si frappant avec celle de l'évêque constitutionnel Fourchet. Et partout, on remarque la modération et la parfaite convenance de M. Pezet, sa science des événements et sa critique; pas une parole blessante, toujours de la dignité dans l'appréciation des choses et des personnages. Aussi son livre peut-il servir de modèle à ceux qui veulent transmettre à la postérité le souvenir et les enseignements de cette époque orageuse.

Encore un éloge qu'on nous pardonnera, nous l'espérons : M. Pezet, qui sait faire les bonnes œuvres comme les bons livres, consacre le produit de son ouvrage à la restauration de la cathédrale de Bayeux. Ainsi se révèlent à la fois l'historien intelligent et l'ami des beaux-arts.

HÉBERT-DUPERRON.

HISTOIRE DE LA VILLE ET DU CANTON D'UZERCHE, suivie de documents en partie inédits, touchant le département de la Corrèze,

Digitized by Google

par M. *Combet*, avocat et correspondant du ministère de l'instruction publique, pour les travaux historiques ; in-8°.

Si le concours des Sociétés savantes de nos départements, utile et même important dans toutes les branches de la science, devient indispensable quelque part, c'est surtout dans le domaine historique. A mesure que les monographies des villes, puisées à la source immédiate des archives provinciales et municipales ou dans les cartulaires des églises et des monastères, viennent à se produire, elles répandent la plus vive lumière sur l'histoire générale et prêtent à bien des faits un caractère d'authenticité qui leur manquait.

Il est souvent telle contrée qui, par son éloignement ou son peu de relations avec les grands centres, semblerait peu propre à fixer l'attention, et où cependant se découvrent des richesses inattendues, comme dans ces îles désertes de la Grèce d'où l'on voit parfois surgir du sol les merveilles de l'art antique.

La petite ville d'Uzerche dont le voyageur qui a traversé la Corrèze ne se souvient que pour son site pittoresque et original, a pourtant ce privilége de pouvoir fournir aux investigations savantes d'abondantes matières. M. Combet, l'un de ses habitants les plus distingués, en écrivant ses annales qui ne sont pas sans gloire, nous donne en même temps le tableau exact et fidèle d'une société sur laquelle on a pu commettre des erreurs de bien des sortes, selon le point de vue d'où l'on s'est plu à la considérer. Dans un temps où le pouvoir n'avait pas plus d'action régulière que de centre prépondérant, le théâtre des grands événements n'était pas localisé dans la capitale, il était partout où le hasard des circonstances les faisait se produire; c'est ce qui explique le rôle historique qui a pu par moment être dévolu à la ville d'Uzerche, quoiqu'elle n'ait jamais occupé en réalité parmi les cités de la France un rang beaucoup plus considérable que celui qu'elle y tient aujourd'hui.

M. Combet, voulant éviter de se livrer à la science conjecturale, ne s'applique pas à rechercher aux époques druidiques les commencements de la ville d'Uzerche, il suppose seulement que Jules César dût établir en cet endroit un camp fortifié en raison de l'importance de la situation stratégique; mais il n'insiste pas sur cette probabilité et passe à l'époque vraiment historique, à la fondation connue de la ville et du monastère par le roi Pépin, après la conquête du duché d'Aquitaine. A partir de cette date et jusqu'au quinzième siècle et au delà se succèdent, dans cette ville ou dans ses alentours, une quantité de faits bien propres à fixer l'attention et qui laissent des mœurs féodales et de l'anarchie sociale qui régnaient alors la plus

Digitized by Google

vive et la plus douloureuse impression. Ce sont tantôt les Brabançons, pillards et assassins embrigadés, qui ont des châteaux pour cavernes et pour repaires d'où ils fondent comme des oiseaux de proie sur le laboureur attardé dans les champs; tantôt ce sont les routiers et les *tard venus* sous la conduite de Tête noire, ce sinistre et redoutable chef dont le nom seul fut un épouvantail, qui se répandent dans les campagnes comme les sauterelles d'Egypte et ne laissent après eux que la famine et la désolation; ce sont enfin les Anglais acharnés contre la France qui poussent devant eux les bandes intrépides des Gascons associées à toutes leurs cruautés comme à tous leurs ravages.

Au milieu de ces calamités, tandis que villes et châteaux, subissent la dévastation, Uzerche, protégée par ses fortifications naturelles et encore plus par la vigilance et la bravoure de ses habitants, peut demeurer intacte et finit toujours par lasser la patience des ennemis qui entreprennent de l'assiéger. Les Anglais forcent Limoges qu'ils réduisent en cendres après en avoir exterminé les habitants; ce terrible exemple porte partout la terreur, Brives se livre d'elle-même et leur ouvre ses portes, mais Uzerche résiste et se défend jusqu'au bout; elle demeure inviolablement fidèle à la couronne de France, ce qui lui fait donner par le roi le surnom de Pucelle et les fleurs de lis sur ses armes, en récompense de sa belle conduite.

Ce n'est pas là toute la gloire d'Uzerche; elle produisit, au milieu du douzième siècle, un grand troubadour, le plus grand chanteur du monde, s'il faut en croire la chronique, *che cantava piegz qu'omo del mou*, nous voulons parler d'Anselme Faydit. Né d'une riche famille bourgeoise, *fils fo d'un borgé*, il commença par dissiper tout son patrimoine et par le jouer sur un coup de dé, ce qui lui procura beaucoup plus de liberté pour s'adonner à la poésie qui devint son unique gagne-pain; aussi parcourut-il tous les degrés de la profession avec constance, car avant de s'être fait une réputation et d'avoir des jongleurs à ses gages, il le fut lui-même pour le compte d'autrui. Il ne paraît pas douteux que les chansons de Faydit n'aient été très-goûtées de son temps et qu'elles n'aient joui d'une fort grande célébrité, même deux siècles après lui, nous en avons la preuve dans le témoignage de Pétrarque qui avoue avoir imité son *Palais d'amour* dans son beau poëme *Trionfo d'amore*. Outre ses chansons érotiques qui furent nombreuses, Faydit composa plusieurs comédies et un poëme sur la mort du roi Richard; il avait suivi ce prince à la croisade et avait partagé ses exploits et ses dangers; il paraît même

Digitized by Google

avoir vécu avec lui dans une assez grande intimité ; aussi consacra-t-il ses vers à chanter ses louanges, pendant que Bertrand de Bornes le poursuivait de ses *sirventes* furieux.

Ce poëme qui a une certaine importance historique n'a pas encore été publié, M. Combet promet de le donner dans ses appendices.

Le cartulaire du monastère d'Uzerche mérite une mention toute spéciale, et M. Combet nous fournit à cet égard de curieux détails que nous voulons au moins indiquer. On ne connaît pas l'époque précise où ce cartulaire fut commencé, mais il semblerait l'avoir été antérieurement au pontificat d'Eugène III, qui fut élevé au saint-siége en l'an 1145. Le manuscrit de ce document était de forme cubique, il avait huit cent quatre-vingts pages sur vélin, ses feuillets avaient une dimension de trente-neuf centimètres (14 pouces) de hauteur sur trente et un centimètres (11 pouces) de largeur, ou à peu près, ils étaient écrits en deux colonnes et de la même main d'un bout à l'autre.

En historien impartial, M. Combet relate toutes les objections même les plus injurieuses qui ont été élevées contre la véracité de ce cartulaire, et il ne laisse pas de mentionner ce dicton attribué aux habitants de Limoges : Menteur comme le cartulaire d'Uzerche, mais il présente une réfutation appuyée sur des faits qui paraissent très-désisifs. Il cite entre autres choses les édits des rois et un arrêt du conseil d'Etat, en date du 21 juin 1583, qui ont solennellement reconnu, contradictoirement avec les personnes intéressées, que foi devait être accordée au cartulaire d'Uzerche.

Le manuscrit original de ce précieux monument fut détruit par le vandalisme révolutionnaire, le 30 novembre 1793, mais il put heureusement être copié en grande partie, avant sa destruction, par Etienne Baluze et M. de Chiniac, lieutenant général de la sénéchaussée ; c'est dans cette copie que M. Combet a puisé de nombreux renseignements, précisément sur les temps de l'histoire où les documents authentiques et contemporains faisaient le plus défaut.

Le peu que nous en avons dit donnera néanmoins, nous l'espérons, une idée de l'utilité et de l'importance du travail que poursuit M. Combet. Il serait à souhaiter que son exemple trouvât, en France, de nombreux imitateurs, car la ville d'Uzerche n'est pas la seule dont la monographie doive profiter à l'histoire nationale.

Jules Roussy.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE, publié avec le concours du conseil général de ce département, par M. *Melleville*, tome 1er, in-8 avec planches, 1857. Laon et Paris, Dumoulin et Didron (1).

CARTULAIRES ET ARCHIVES DES COMMUNES de l'ANCIEN DIOCÈSE ET DE L'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE CARCASSONNE, par M. *Mahul*. tome 1er, in-4°, 1857, chez les mêmes.

Voici deux ouvrages également intéressants, inspirés par la même pensée et concourant au même but, bien que se rapportant à deux localités très-éloignées l'une de l'autre. Nous allons essayer d'en donner ici une analyse sommaire.

M. Mahul a adopté le classement alphabétique des communes par canton administratif, subdivisant chaque article en cinq sections : cartulaire et chronique, — église, — catalogue des seigneurs, — territoire,—notes statistiques. Les abbayes forment des chapitres supplémentaires joints à ceux des communes dont elles dépendaient. Dans chacune de ces sections, l'auteur a classé dans l'ordre chronologique tout ce qui se rapporte à chacune d'elles et a pu être trouvé, soit dans les ouvrages précédemment imprimés, soit dans les chartes inédites, soit, mais avec une grande circonspection, dans les traditions locales. Les chartes sont classées à leur suite, sans commentaires : « Il m'a semblé, dit M. Mahul, que ces humbles et petites histoires pouvaient se passer des tissus d'un récit, qui, d'ailleurs, se trouverait trop souvent rompu par l'absence des faits ou des renseignements. Cet ordre naturel, sans liaisons artificielles m'a paru l'histoire locale elle-même, telle qu'elle s'est accomplie successivement, lente et même incohérente en son développement, mais aussi sans aucun tort de la part de l'historien. C'est l'histoire à peu près telle que, dans le silence des cloîtres, elle fut notée et compilée par les chroniqueurs, par les rédacteurs des nécrologes des chapitres et des abbayes, par les collecteurs des cartulaires. » M. Mahul ne se dissimule pas du reste les inconvénients personnels qui résultent de cette manière de publier l'histoire d'un pays ; elle laisse en effet peu de place à l'écrivain lui-même, elle ne se prête pas à une lecture suivie, mais c'est celle qui convient le mieux à un genre d'ouvrage où on ne peut introduire aucun système historique.

(1) Au moment où paraît cet article, M. Melleville vient de publier le second et dernier volume, aussi satisfaisant que le premier et terminé par une table remarquablement soignée.

Digitized by Google

M. Mahul a publié *in extenso* tous les documents importants, analysant suffisamment les autres. Il semble avoir apporté spécialement ses soins aux catalogues des seigneurs et aux généalogies, et je l'en félicite. Cette partie de son livre, qui mérite le titre d'armorial, présente un haut intérêt et lui assure une importance qui ne contribuera pas peu à le faire connaître hors des limites du diocèse de Carcassonne, d'autant que M. Mahul s'est montré aussi soigneux pour le passé des familles bourgeoises que pour celles appartenant à la noblesse : de nombreux écussons accompagnent les notices. C'est avec le même zèle que l'auteur du *Cartulaire* a écrit les chapitres sur les sept abbayes de l'ancien Carcassonnois, et ces établissements lui ont inspiré des réflexions que je rapporte ici : « Notre siècle n'ignore pas que, dans les siècles reculés, les moines ont partagé avec les évêques la noble tâche de civiliser et de gouverner la France, après l'avoir préalablement défrichée de leurs mains. Il sait aussi qu'à toutes les époques de l'Europe chrétienne, les monastères furent, pour les classes humbles et déshéritées, les refuges de l'égalité et les portes des grandeurs : pour les indigents, des greniers d'abondance ; enfin, pour les contemporains et pour la postérité, les dépôts où s'est conservé le flambeau de la philosophie et des lettres, depuis Abeilard et saint Thomas, jusqu'aux Malebranche, aux Monfaucon, aux Mabillon et jusqu'aux savants auteurs de l'histoire de notre Languedoc. » M. Mahul aurait pu dire jusqu'à cette savante foule de bénédictins qui semblent, au siècle dernier, avoir redoublé d'efforts et d'ardeur pour faire remarquer davantage le vide que leur disparution allait marquer dans la haute érudition.

Le premier volume du *Cartulaire des communes de l'ancien diocèse de Carcassonne* comprend, outre une notice préliminaire sur le diocèse, les cantons d'Alzonne et Capendu, soit en tout vingt-huit communes ; comme l'arrondissement entier forme douze cantons et cent quarante et une communes, on voit que M. Mahul n'est pas à la fin d'un travail qui sera certainement l'un des principaux monuments élevés à l'histoire provinciale.

Le Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne est composé sur un plan entièrement analogue, seulement dans de plus étroites limites, puisqu'il ne doit pas former plus de deux volumes. M. Melleville a classé dans l'ordre alphabétique non-seulement les communes, mais les abbayes, les hameaux, les principaux faits, etc. ; chaque article peut ainsi se décomposer : topographie, notes historiques, statistiques, catalogue des seigneurs. Comme M. Mahul, il a apporté tous ses soins aux docu-

Digitized by Google

ments généalogiques, comprenant aussi que l'histoire locale gît dans l'histoire des familles. On voit que M. Melleville est un travailleur sérieux, qui recherche par lui-même et auquel rien ne coûte pour vérifier un fait ou découvrir quelques documents. Je l'ai vu bien des fois à l'œuvre au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, dépouillant dom Grenier, Duchesne, Baluze ou Gaignières, et je souhaiterais que chaque diocèse eût un ouvrier aussi infatigable et aussi intelligent. Le pays dont s'occupe le *Dictionnaire* est éminemment curieux ; il faisait partie de ce Vermandois si mal connu encore, et qui cependant a tenu la place principale dans les guerres des faibles successeurs de Charlemagne. A l'article de Laon, M. Melleville a rassemblé d'excellents documents, notamment une liste des baillis de Vermandois, catalogue qui n'avait jamais été publié et qui est d'une très-grande importance pour l'étude des chartes au moyen âge. M. Melleville analyse aussi d'une manière si exacte, quoique succincte, la charte de la commune de Laon qui servit de modèle à la plupart de celles qui furent octroyées à cette époque, que je crois rendre un service aux érudits en transcrivant ici ce passage : « Elle commençait par assurer la liberté individuelle à tous les habitants, en déclarant qu'à l'avenir nul homme libre ou serf, habitant le territoire de la commune dont l'étendue était déterminée par l'article 1er, ne pourrait être arrêté pour quelque cause que ce fût, sans le ministère du juge, ni détenu, en cas de l'absence de celui-ci, que jusqu'à son retour. Elle consacrait ensuite la liberté pleine et entière des habitants en abolissant la morte-main et le for-mariage, et leur indépendance vis-à-vis de leurs anciens seigneurs laïcs ou ecclésiastiques, en déclarant que les censitaires et les taillables ne seraient à l'avenir tenus de leur payer qu'un cens annuel et une taille de quatre deniers. Elle reconnaissait et réglait l'ordre des successions dans les familles : la dot de la femme retournait à ses parents, si elle mourait sans enfants ; le mari mourait-il le premier, elle devait encore reprendre sa dot et les biens du défunt passaient à ses enfants ; le dernier vivant héritait du bien de l'autre ; s'ils n'avaient pas d'enfants, ces biens allaient à leurs parents, et à défaut de ceux-ci, les deux tiers étaient donnés aux églises et l'autre tiers consacré à l'érection des murs de la cité. Cette charte s'occupait longuement des formes et de l'action de la justice, en établissant la marche à suivre dans la répression des délits et en déterminant la peine à leur appliquer. Celui qui se rendait coupable d'une injure envers quelque autre membre de la commune était tenu de comparaître dans les quatre jours devant le mayeur et les échevins et de se soumettre à leur jugement. Dans le cas con-

Digitized by Google

traire, il devait être chassé du territoire de la commune jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction. Si le banni se retirait dans un lieu dépendant de la commune, il pouvait être emprisonné, à moins qu'il ne prouvât son ignorance à cet égard. L'homme, qui dans une querelle se rendait coupable d'injures ou de voies de faits, devait en donner satisfaction par devant les mayeur et jurés, et l'offensé se contenter de la satisfaction ordonnée par eux. S'il y avait blessure, la guérison en retombait à la charge du coupable. Il était défendu d'attendre et d'attaquer son ennemi ; si celui qui le faisait le mutilait d'un membre, il devait se soumettre au jugement de Dieu (au duel judiciaire). Si le fait avait lieu hors du territoire de la commune, le coupable devait payer vie pour vie, membre pour membre, ou procéder par la voie du rachat. En matière capitale, le plaignant devait d'abord demander justice au seigneur du lieu où le crime avait été commis, et en cas de refus, aux jurés qui, prenant fait et cause pour lui, la requéraient en son nom ; s'ils n'en obtenaient rien, ils devaient recourir à la force : c'était un véritable droit de guerre. Le misérable surpris par des gens *honorables* à dire des injures à un citoyen, pouvait être puni par lui de trois soufflets; mais s'il était établi que celui-ci l'eût frappé par haine, il devait se justifier par serment. Le prêtre qui se rendait coupable de quelque délit devait être livré à la juridiction ecclésiastique. Si le coupable était un chevalier, il devait d'abord être sommé de donner satisfaction, et, en cas de refus, ses hommes et ses biens pouvaient être saisis. Le voleur devait être conduit sur la terre du seigneur où il avait volé, et, en cas de déni de justice, être jugé par les jurés. Nul ne pouvait être soustrait à ses juges naturels pour plaider au dehors. Si le roi avait une affaire avec les bourgeois, elle devait être portée devant les jurés ; si elle intéressait la commune entière, devant l'évêque. » Telle est en substance cet important document que j'ai cru bon de faire connaître d'après l'excellente analyse de M. Melleville.

Après avoir donné ces éloges à l'auteur du *Dictionnaire des Communes de l'Aisne*, et je reconnais qu'il en mérite assurément d'autres encore, je me permettrai quelques observations de détail, car je crois que M. Melleville n'a pas toujours fait assez minutieusement attention aux successions des seigneurs, et je me permettrai de relever notamment un oubli qui frappe précisément la famille maternelle de celui qui écrit ces lignes. Dans le 1er volume, du *Dictionnaire*, se trouvaient comprises les communes de Loupeigne, Branges et Blanzy; toutes les trois appartenaient à la famille Danré d'Armancy, du Soissonnais, depuis le dernier tiers du dix-septième siècle; j'ai sous les yeux

Digitized by Google

les titres dans lesquels M. Charles Danré d'Armancy, conseiller et procureur du roi au bureau des finances de Soissons, s'intitule, en 1673, seigneur d'Armancy, Blanzy et Loupeigne, et par lesquels M. Samson Danré d'Armancy, son fils, président, trésorier général des finances, joint à ces seigneuries le nom de celle de Branges (1712). Ces terres sont encore possédées par les descendants de la famille Danré, éteinte dans les mâles en 1826. Or, M. Melleville m entionne seulement Loupeigne comme ayant, et en dernier lieu, appartenu à M. Danré d'Armancy. Quant à Armancy, fief voisin de Loupeigne, il n'en est pas, que je sache, question. Je me permets ces remarques parce que, dans un travail de l'importance du *Dictionnaire des Communes de l'Aisne*, il est impossible de ne pas avoir commis quelques erreurs, et parce que je suis convaincu que M. Melleville voudra bien dans son second volume avoir égard à mes observations et examiner s'il n'y en aurait pas encore quelques autres à admettre. C'est du reste un excellent ouvrage qui doit placer son auteur au rang de nos plus estimables érudits. Pour le rendre encore meilleur, j'engage M. Melleville à le terminer par une table alphabétique du nom des familles qui y sont mentionnées.

On ne saurait trop encourager ces travaux locaux qui font si bien connaître l'ancienne France, et il y a un grand charme à s'y consacrer. « L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique, » a dit Ang. Thierry. « Rien n'est plus naturel, ajoute M. Mahul, en effet que l'intérêt et même l'affection que nous inspire la contrée qui nous a vu naître et au sein de laquelle s'écoulent nos jours. Tout y rappelle à la fois, avec la mémoire pieuse des parents, les impressions de l'enfance, qui demeurent, jusqu'à la fin de la vie, charmantes et sensibles. Tout s'y revêt pour nous de quelque souvenir attachant, alors même qu'il n'est pas joyeux. L'aspect des lieux n'y est pas pour nous une nature morte : l'église, le château, la maison nous y parlent avec une physionomie et une voix sensibles et distinctes. L'Etat est sans doute la grande patrie commune, mais le lieu natal reste la patrie de l'instinct et du cœur. »

EDOUARD DE BARTHÉLEMY.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE MÉTÉOROLOGIE DE PARIS. — Les orages. — Les éclairs sans tonnerre. — Les tempêtes électriques et les victimes de la foudre. — Causes de la formation des orages. — Les éclairs en boule, etc. — Parmi les phénomènes de l'atmosphère les

Digitized by Google

plus remarquables par l'influence qu'ils exercent et les effets qui en sont la suite, la *foudre* doit, sans contredit, occuper le premier rang. Beaucoup d'autres mériteraient certainement de trouver ici leur place ; mais, dans l'obligation où nous sommes de ne faire porter notre examen que sur les choses les plus essentielles, on appréciera sans peine les raisons qui nous ont engagé à continuer ce travail par l'exposé de la question qui est en tête de cet article.

Quelle est la part réservée aux travaux des Sociétés savantes dans l'ensemble des faits et des théories dont s'est enrichie la science ? Telle est, en peu de mots, le programme que nous devrions suivre. Il suffit de l'énoncer pour comprendre toute son étendue et les difficultés suscitées à celui qui entreprendrait un résumé des travaux, avec la prétention de leur conserver cette liaison si nécessaire pour exciter l'intérêt dans une exposition systématique. Aussi, prévenons-nous le lecteur que les résultats consignés dans les Mémoires qui sont sous nos yeux ne viendront prendre leur place dans cet article, qu'au fur et à mesure qu'ils se rattacheront aux questions que nous allons agiter.

Orages. — Tout le monde a remarqué que les orages se forment, dans nos climats, par un temps calme et serein. On voit ordinairement s'élever au-dessus de l'horizon des nuages épais qui forment bientôt une masse compacte, et du sein de laquelle partent des éclairs suivis de coups de tonnerre, dont l'intensité, la durée et la succession sont extrêmement variables. Le plus souvent, les nuages orageux, assez petits, augmentent promptement de volume et couvrent le ciel ; d'autres fois, l'orage n'éclate qu'après avoir employé quelques heures à se former. Les cirrus apparaissent les premiers et sont suivis des cumulus ; mais, quand la masse principale est déterminée, il y a le plus souvent en dessous de petits nuages marchant horizontalement. Cet effet se remarque principalement dans les pays montagneux. On n'admet pas généralement qu'un seul nuage puisse être orageux ; mais dans la notice sur le tonnerre que M. Arago a publiée en 1838, se trouvent consignés quatre faits qui contredisent cette assertion.

On sait que l'approche d'un orage se manifeste sur l'organisme par une *chaleur lourde*, suivant l'expression vulgairement employée. Il paraît, d'après plusieurs observations, que celle de la température décroît alors assez rapidement à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère ; quant au baromètre, il baisse d'une manière continue.

L'identité de la matière foudroyante avec l'électricité a été démontrée par Franklin et par D'Alibard. Depuis, on a constaté que

Digitized by Google

non-seulement les nuages orageux étaient électrisés, mais encore que la pluie et l'air donnaient des signes électriques non équivoques. On a cherché les causes de l'électricité dont la présence se manifeste toujours dans l'air; les a-t-on trouvées toutes, et même les principales sont-elles connues? C'est ce dont il est permis de douter. En effet, celles que l'on cite sont : l'évaporation de l'eau tenant des sels en dissolution, la combustion, la végétation et même le frottement des couches aériennes, ainsi que les diverses actions chimiques qui peuvent s'y produire. Ces causes sont-elles suffisantes pour rendre compte des quantités énormes d'électricité qui sillonnent l'atmosphère dans toute son étendue? C'est peut-être ce que l'avenir apprendra; mais c'est une question qui ne saurait certainement être résolue aujourd'hui.

L'*éclair*, cette lumière excessivement vive qui précède toujours le tonnerre, varie dans sa forme et ses propriétés; c'est ce qui a engagé M. Arago à distinguer trois classes d'éclairs. Dans la première classe sont les éclairs qu'on observe assez souvent, qui décrivent des zigzags formés par un sillon lumineux très-mince, et dont la couleur est ordinairement blanche, mais quelquefois purpurine, violacée ou bleuâtre. La vitesse de ces éclairs, ainsi que celle de la deuxième classe, n'est pas égale à la millième partie d'une seconde.

Les éclairs de la seconde classe, que l'on voit le plus communément, embrassent une étendue très-considérable; ils paraissent naître dans l'intérieur des nuages ou en illuminer seulement les contours. Ils sont rouges, bleus ou violets, mais n'ont pas la vivacité des éclairs de la première classe.

Les globes de feu ou éclairs sphériques forment la troisième classe. Leur durée est très-appréciable, puisqu'elle peut dépasser dix secondes de temps. L'origine de ces météores est à peu près inconnue, et quoiqu'ils dépendent de l'électricité, on ne sait pas trop comment les rattacher aux effets que l'on est habitué à voir. Quoi qu'il en soit, l'Annuaire du bureau des longitudes de 1838 renferme un assez grand nombre d'observations de ce genre pour légitimer cette croyance assez générale de l'apparition de la foudre sous forme de boule de feu. Nous reparlerons de ces météores à la fin de cet article.

— *Mémoire de M. André Poey, de la Havane, membre de la Société météorologique de France. Analyse des hypothèses anciennes et modernes qui ont été émises sur les éclairs sans tonnerre, par un ciel parfaitement serein, ou dans le sein des nuages, accompagnée d'une*

Digitized by Google

description des éclairs sans tonnerre observés sous diverses latitudes, et en particulier à la Havane, ainsi que d'un essai théorique sur la nature des éclairs sans tonnerre par un ciel couvert ou serein. — Le phénomène qui fait l'objet de ce Mémoire a été observé dans l'antiquité la plus reculée. Il existe des éclairs sans tonnerre, c'est un fait bien constaté et que chacun est à même de vérifier. Ce qui est sujet à contestation, c'est la nature de ces sortes d'éclairs, qui, malgré les nombreuses discussions auxquelles elle a donné lieu, reste encore à expliquer d'une manière satisfaisante.

M. Poey divise son Mémoire en sept chapitres. Dans le premier chapitre, il signale les auteurs qui regardent les éclairs sans tonnerre, par un ciel serein, comme des éclairs réfléchis. Dans le deuxième, il fait l'énumération de ceux qui considèrent les mêmes éclairs comme primordiaux. Les auteurs qui pensent que, par un temps couvert, les éclairs sont réfléchis ou primordiaux, sont cités dans le troisième et dans le quatrième chapitre. Dans le cinquième, sont consignées des observations d'éclairs sans tonnerre faites sous diverses latitudes, quel que soit l'état du ciel, et sans opinion formulée sur la nature de l'éclair. Les éclairs sans tonnerre observés par l'auteur à la Havane forment le sixième chapitre. Le dernier est consacré à un essai théorique sur la nature des éclairs sans tonnerre par un ciel couvert et serein.

Avant d'entrer dans l'examen du Mémoire de M. Poey, nous croyons devoir relever un reproche que l'auteur fait à M. Arago, parce qu'il ne nous paraît pas fondé ; le lecteur va en juger. On lit ce qui suit au commencement du travail en question : « Les anciens prenaient aussi le tonnerre et l'éclair pour l'explosion électrique, c'est-à-dire la chute de la foudre, et disaient : *Le tonnerre et l'éclair tombent, et la foudre gronde* dans les nues. J'ajouterai que, malheureusement, on retrouve encore, chez la plupart des auteurs modernes, cette manière fausse et confuse de s'exprimer..... Il est même fâcheux que M. Arago, qui a le premier indiqué cette méprise, ait commis la même faute dans son travail étendu sur le *tonnerre*, où, à chaque instant, il emploie indistinctement les expressions de *foudre* et de *tonnerre*..... »

Or, voici ce qu'on lit dans le travail cité de M. Arago (Annuaire pour l'an 1838) :

« Pour me conformer à l'usage, je commencerai cette notice en disant ce que signifient les mots *foudre* et *tonnerre*..... Au surplus, ce qui nous importe particulièrement ici, c'est de remarquer que *tonnerre*, dont la signification directe est *bruit, éclat, roulement* se

Digitized by Google

prend souvent pour *foudre*, comme dans les locutions : *le tonnerre est tombé, frappé du tonnerre, feu du tonnerre*, etc., qu'on est arrivé à employer les deux expressions indistinctement, même dans les cas où il peut en résulter des méprises, ou du moins un manque de netteté. Les bons écrivains ne font pas cette faute, témoin la phrase si souvent citée d'un de nos plus grands prosateurs : Le ciel a plus de tonnerres pour épouvanter qu'il n'a de foudre pour punir. » Après cet avertissement en forme d'explication, j'avoue que, pour ma part, je ne trouve nullement fondé le reproche de M. Poey.

Sénèque est le premier auteur cité dans le chapitre Ier. Le père Lozeran du Fech regarde aussi *les éclairs de chaleur* comme réfléchis. Le père Regnault, Gay-Lussac, MM. Duperrey, Huber, Lamé, Kaemtz, etc., sont de la même opinion.

Les auteurs cités dans le deuxième chapitre sont, en première ligne, Descartes, Barberet et Musschenbrœck. Beaucoup d'autres sont encore du même avis.

Nous passons rapidement sur cette énumération et nous omettons les différentes hypothèses rapportées dans le Mémoire de M. Poey, pour en venir le plus promptement possible à l'analyse de son dernier chapitre, qui est, en réalité, la partie capitale de son travail.

L'auteur commence ainsi le chapitre VII : « Je crois que l'on peut se rendre compte, d'après les principes de Peltier sur la nature électrique des nuages orageux, des manifestations lumineuses qui ont lieu sans détonation dans le sein des nuages ou par un ciel serein, ainsi que des circonstances sous lesquelles la chute de la foudre a lieu. »

On sait que l'évaporation ou la condensation des vapeurs sont d causes productrices de l'électricité dans l'atmosphère. Cette électricité peut prendre autour de chaque particule du nuage une disposition telle qu'elle exercera, dans sa sphère d'activité, une tension électrique pour laquelle l'attraction sera très-grande. Cet effet aura lieu si la vapeur vésiculaire est assez dilatée, parce qu'alors chaque particule sera hors de la sphère d'attraction. Les effets de l'électricité statique se produiront donc, car l'électricité libre qui se formera autour du nuage ne pourra pas produire une explosion, à cause de sa faiblesse, résultant du peu de rayonnement qui se fera du centre du nuage à son pourtour. « Les attractions et répulsions qui auront lieu entre les particules de l'intérieur du nuage étant également faibles, produiront ces manifestations lumineuses qu'on observe sans détonations. »

On conçoit que les particules de vapeur puissent avoir des sphères

Digitized by Google

électriques se pénétrant suffisamment pour que leur répulsion soit plus forte que l'action moléculaire qui tend à les unir à la vapeur. Les parties internes enverront donc une portion de leur électricité aux couches extérieures du nuage. L'électricité libre à la surface est celle qui occasionne la production des éclairs, tandis que celle répartie à l'intérieur produit les effets statiques. Cela posé, concevons deux nuages dans ces conditions et électrisés différemment, la combinaison des électricités libres de leurs surfaces s'effectuera avec détonation.

Pour expliquer la continuité et l'instantanéité des décharges électriques, Peltier suppose que les vapeurs puissent acquérir une conductibilité suffisante pour qu'à la périphérie du nuage la tension électrique ait une grande force, capable de produire des explosions instantanées, le centre étant la source électrique jusqu'au rétablissement de l'équilibre. Si l'électricité libre cesse d'exister d'une manière ou d'une autre, il y a cessation de lumière et de bruit. La détonation devient violente quand il y a neutralisation d'une grande quantité d'électricité à la fois ; celle-ci est développée par la présence d'un autre nuage plus dense et plus fortement chargé d'électricité libre.

C'est d'après les données précédentes que M. Poey rend compte de la production des éclairs sans tonnerre qu'il a observés à la Havane, dans le sein des nuages isolés, à une hauteur de 20 à 25°, et lorsque l'horizon était parfaitement pur. Pour l'intelligence du phénomène, il faut connaître les circonstances rappelées par l'auteur : ces éclairs ont lieu du mois de juin au mois d'octobre, à l'époque la plus chaude de l'année ; le nombre des jours d'éclairs et l'intensité lumineuse suivent le rapport de la température mensuelle et horaire ; les éclairs sans tonnerre sont d'autant plus vifs et embrassent une étendue d'autant plus grande, qu'il y a eu avant eux moins de coups de tonnerre ou de pluies orageuses.

Les molécules de vapeur qui s'élèvent pendant le jour sont dans un état de répulsion qui provient de leur état électrique et de leur force élastique. Ces molécules se rapprochent en même temps que la chaleur solaire diminue, c'est-à-dire en avançant vers la fin du jour. L'écartement moléculaire de la vapeur d'eau augmentera avec la température, et il pourra arriver que l'espace électrisé étant plus grand, le rayonnement de l'intérieur du nuage à sa surface sera assez lent pour ne manifester que des effets d'électricité statique. De là des éclairs sans détonation.

Pour ne pas entrer dans une discussion qui serait trop longue, nous donnerons simplement les conclusions de l'auteur, en résumant

Digitized by Google

son opinion, qui est loin d'être fixée sur bien des points. Il admet :

1° Les éclairs de chaleur proprement dits et sans tonnerre, par un ciel parfaitement pur, considérés comme des éclairs primordiaux ;

2° Les éclairs sans tonnerre par un ciel serein, considérés comme des éclairs réfléchis ;

3° Les éclairs sans tonnerre avec continuité et sans décharges électriques avant ou après, produits dans le sein des nuages isolés de l'horizon, et à des hauteurs angulaires de 15° à 25° du zénith, et presque au même zénith, considérés comme des éclairs primordiaux ;

4° Les éclairs sans tonnerre dans le sein des nuages plus ou moins bien isolés de l'horizon, ou par un ciel presque entièrement couvert et sans continuité, entremêlés d'éclairs avec coups de tonnerre et décharges électriques, considérés comme des éclairs réfléchis ou primordiaux, selon les circonstances atmosphériques qui les accompagnent.

Mais à l'égard des éclairs de chaleur par un ciel parfaitement serein, M. Poey émet des doutes qui ne peuvent être levés que par des observations ultérieures. « La production d'éclairs primordiaux par un ciel parfaitement pur, dit-il, c'est-à-dire sans absolument de nuages, sans parler de la difficulté déjà grande de se rendre compte de l'absence du tonnerre, serait un fait difficile à expliquer d'après nos connaissances sur l'état électrique des nuages orageux ; car on sait que pour qu'il y ait un orage, à plus forte raison une décharge électrique, il faut qu'il soit formé par deux rangs de nuages, les uns résineux inférieurs, les autres vitrés supérieurs. Les décharges électriques ont presque toujours lieu entre ces deux couches de nuages. »

Les observations faites jusqu'ici des éclairs de chaleur ne permettent pas de décider s'il n'y aurait pas eu d'illusion, c'est-à-dire s'il n'y avait pas de nuages autour du point de l'horizon où on les a observés. C'est pourquoi M. Poey incline à croire qu'on pourra bien observer des éclairs primordiaux sans tonnerre, par un ciel parfaitement serein par rapport à l'observateur, mais *non dépourvus de nuage*.

Il est vrai que M. Arago a laissé cette question non résolue à cause de l'insuffisance des observations qu'il a pu recueillir. J'ai cherché dans diverses publications les faits de nature à fixer l'opinion sur ce sujet, et j'ai reconnu qu'il fallait attendre les résultats futurs, sans rien préjuger d'après les théories si souvent mises en défaut dans les phénomènes de cet ordre. Nous ne suivrons pas plus loin M. Poey dans ses considérations théoriques, dont l'examen seul suffirait pour

Digitized by Google

faire sentir la nécessité d'observations nombreuses et précises.

Le tonnerre est le bruit que fait entendre la foudre ; on voit ordinairement l'éclair, puis le tonnerre lui succède. On sait combien les impressions produites par ce genre de détonations sont variables ; tantôt on entend un bruit sec, tantôt des éclats rapprochés suivis d'un roulement plus ou moins long ; d'autres fois, le roulement venant du lointain augmente de force pour diminuer ensuite progressivement. Une seule détonation passe souvent par des degrés d'intensité fort différents et offre une durée très-variable. M. Arago a relevé des observations constatant que les moindres intervalles entre l'éclair et le tonnerre sont 2, 3, 4 et 5 secondes ; elles sont de Chappe et de de l'Isle. Mais ceux qui ont vu tomber le tonnerre autour d'eux savent que le bruit peut suivre l'éclair après un instant fort court et presque inappréciable, ce qui est une conséquence de la proximité de la foudre. Une autre observation de de l'Isle porte l'intervalle à 72 secondes, ce qui placerait l'orage à une distance de plus de 24 kilomètres, ou à peu près à 6 lieues 1/2 de l'observateur, en prenant 340^{m} par seconde pour la vitesse du son dans l'air.

En comptant le nombre de secondes écoulées entre la production de l'éclair et celle du tonnerre, on a donc le moyen d'avoir la distance à laquelle on est situé des nuages orageux. Il est bon de noter en passant qu'on peut aisément en déduire la hauteur de ces nuages, c'est-à-dire leur distance à la terre. Pour cela, il faudra mesurer la hauteur angulaire d'un de leurs points les plus saillants, opération qui peut s'effectuer avec le graphomètre. Il ne s'agit plus alors que de résoudre un triangle rectangle connaissant un de ses angles aigus et son hypoténuse, qui est la distance mesurée par l'observation de l'éclair et du son.

La foudre ou matière électrique produit des effets extrêmement variés. On peut consulter à ce sujet le travail de M. Arago, dans lequel on trouve également les précautions qu'il faut apporter dans la construction des paratonnerres.

Sur les tempêtes électriques et la quantité de victimes que la foudre fait annuellement aux États-Unis d'Amérique et à l'île de Cuba, par M. Poey. Dans ce travail se trouvent consignées des observations précieuses ; voici les résultats de l'auteur :

La période des observations est de douze années à partir de 1842 ; les cas de foudre correspondent à 46 mois.

Dans ces quarante-six mois, il y eut six cent quatre-vingt-douze coups de foudre, parmi lesquels deux cent soixante-deux furent mortels.

Digitized by Google

Dans ces cas mortels, deux cent soixante-une personnes périrent ; plus, cent vingt-cinq animaux.

La moyenne mensuelle des personnes foudroyées est donc de 5,67.

Indépendamment des victimes et des accidents occasionnés sur les personnes, la foudre a encore produit un grand nombre d'incendies, savoir : quatre-vingt-douze granges, dix-neuf maisons, sept vaisseaux et un pont.

« Il est à remarquer que non-seulement les orages aux États-Unis sont très-fréquents dans tous les mois de l'année, et surtout en été, dans les plus grandes chaleurs, mais encore qu'ils présentent les caractères d'une véritable tempête, que je nommerai *électrique*, pour la distinguer des autres, qui parcourt toute la surface du continent avec une grande rapidité, en ravageant les endroits qu'elle traverse. Le 19 juin 1848, une de ces tempêtes électriques s'étendit sur une surface de 1100 kilomètres dans une journée. Au mois de juillet 1854, à l'exception du 1er, du 3, du 12 et du 14, dans les autres jours il y eut des orages sur toute la surface du pays. Pendant les vingt-sept jours d'orage, *trente-sept* personnes périrent par la foudre. »

A l'île de Cuba, de 1831 à 1834, M. Poey a obtenu les résultats suivants :

Les coups de foudre mortels ou non mortels commencent en mai et juin, et finissent en septembre et novembre. Sur cent cinq cas de foudre, un sixième sont mortels. Les mois de juillet et d'août présentent le plus grand nombre de cas mortels. En comparant les cas mortels de Cuba à ceux des États-Unis, il y en a dix-sept de mortels sur cent cinq pour Cuba, et pour les États-Unis, sur six cent quatre-vingt-douze cas, il y en a deux cent soixante-deux qui ont fait périr deux cent soixante-une personnes et cent vingt-cinq animaux, ce qui fait en tout trois cent quatre-vingt-six morts, pendant que pour Cuba les dix-sept coups foudroyants n'ont produit que trente morts dans l'ordre suivant : quatre hommes, six femmes et vingt animaux.

La Notice sur le tonnerre, de M. Arago, a été complétée par l'addition d'un chapitre nouveau, dont le titre est : *Quelle est, dans nos climats, la quantité de victimes que la foudre fait annuellement?* Il résulte du recensement qui s'y trouve qu'en neuf ans, il y aurait cent cinquante-cinq cas de mort causés par la foudre ; moyenne *trois morts* par mois. Mais, d'après la statistique publiée, en 1852, par les ordres de l'administration, cette moyenne serait de 5.75 par mois, et il paraît même que ce nombre est encore trop faible.

M. *Dalton*, dans la publication *United service Magazine* pour 1843,

Digitized by Google

donne des détails curieux sur les effets des nombreux coups de foudre qu'il a étudiés dans une contrée heureusement inhabitée, située à 30 kilomètres de Pergottan, dans l'île de Bornéo. En cet endroit, il n'y a aucune trace de végétation et l'on y rencontre beaucoup de fer.

On lit dans l'*ouvrage de* M. *Kaemtz* : « La mort paraît causée par un ébranlement du système nerveux ; car les personnes mortes conservent encore la même position qu'elles avaient avant d'être frappées par la foudre. Ces cas ne sont pas très-communs. A Gœttingue, dans l'espace d'un siècle, trois personnes seulement ont été tuées par la foudre ; et à Halle, deux seulement... » C'est l'un des auteurs qui pensent que les cas de morts occasionnés par le tonnerre sont peu nombreux.

A Paris, le 30 juin 1854, la foudre est tombée quatorze fois et a tué cinq personnes, d'après le compte rendu de M. *Barral*. Hâtons-nous de dire que les cas semblables à celui-là sont très-rares, et qu'il est d'ailleurs facile de se garantir de la foudre dans une ville comme Paris, en restant tout simplement chez soi. Les nombreux édifices élevés, épars dans le sein de cette capitale et armés de nombreux et bons paratonnerres, sont des préservatifs excellents pour les maisons qui sont toutes beaucoup plus basses.

Les coups de canon et le son des clochés sont des moyens que l'on a indiqués depuis longtemps pour dissiper les orages ; mais leur efficacité est bien loin d'être prouvée. Il en est de même des grands feux allumés en plein air. Dans l'état actuel de la science, on ne reconnaît que les paratonnerres capables de préserver de la foudre les lieux environnants, sans toutefois dissiper les orages ; et pour qu'ils atteignent ce but, il faut nécessairement apporter, dans leur construction et leur installation, tous les soins prescrits dans les ouvrages spéciaux. C'est ce que l'on ne saurait trop recommander, car, par la négligence des constructeurs, ces appareils pourraient devenir plus nuisibles qu'utiles.

— *Causes de la formation des orages.* On peut dire que l'on ne sait pas grand'chose sur la formation des orages, malgré toutes les recherches qu'on a faites sur leurs causes et les hypothèses auxquelles elles ont donné lieu. Nous allons, dans l'examen théorique qui suit, exposer rapidement les principales circonstances de la formation des orages et les vues qui ont dirigé les théoriciens. « On peut, dit M. *Poey*, attribuer la cause des orages, partout où ils prennent naissance, à une rapide condensation des vapeurs qui développe une grande tension électrique et engendre l'orage. Aux États-Unis, par exemple, on

Digitized by Google

pourrait expliquer, à mon avis, la condensation des vapeurs par la rencontre des vents froids qui arrivent par des chaînes de montagnes qui bordent à l'O. le Pacifique, et se prolongent jusqu'au Mexique, avec les vents chauds qui viennent de la plaine du S. E. et de l'E. de l'Atlantique. » L'effet dynamique produit par la rencontre de ces deux courants serait la cause de la production de l'électricité. Le courant d'air supérieur froid plus lourd que le courant inférieur chaud, le pénétrerait et aurait à surmonter une certaine résistance; de là une action mécanique des molécules de vapeur les unes autour des autres, et cette rotation engendrerait les tempêtes électriques. Ainsi, *la rotation moléculaire causée par la rencontre de deux courants d'air opposés et de différente température serait la cause des orages*, d'après M. Poey. Quant à leur intensité, il est clair qu'elle dépend de la différence plus ou moins grande entre les températures des deux courants ainsi que de la localité. Les orages offrent, en effet, des particularités qui se rattachent à la position du sol et à sa nature; les pays montagneux, les plaines déboisées, les forêts, la mer, etc., influent différemment sur les circonstances qui accompagnent ces phénomènes. Il serait à désirer qu'à l'avenir on tînt un compte plus détaillé de ces actions sur la marche, l'intensité et la durée des orages.

L'étude que M. *Dove* a faite des ouragans l'a aussi conduit à admettre qu'ils sont dus à la rencontre de deux vents opposés formant un tourbillon, dans lequel le vent souffle toujours à la circonférence avec une direction perpendiculaire au rayon. Les chaînes de montagnes forcent ordinairement les ouragans à changer de direction.

M. *Espy*, au contraire, d'après ses observations d'Amérique, admet que l'air se précipite vers un lieu central, en sorte que le vent souffle de deux côtés opposés. Il y a une colonne d'air ascendante de température invariable, par suite de la condensation de ses vapeurs qui lui restituent la température perdue par la dilatation. De là, une aspiration sur la surface terrestre et formation d'un cumulus qui se transforme en pluie ou en grêle.

M. *Kaemtz* divise les orages en deux classes : « Les uns sont dus à l'action d'un courant ascendant, les autres sont un résultat de la lutte de deux vents opposés; les premiers se montrent pendant la saison chaude, les seconds pendant l'hiver. »

Les orages de l'été se forment lorsque l'atmosphère est calme, que le sol possède un certain degré d'humidité et que le ciel est serein. Les couches d'air inférieures étant soumises à une température assez élevée, elles acquièrent une force ascensionnelle très-grande, car la

Digitized by Google

température décroît rapidement avec l'augmentation de hauteur. C'est donc dans des régions plus ou moins élevées de l'atmosphère qu'a lieu la condensation des vapeurs, lesquelles viennent accroître la masse des cirrus. Dans les mêmes circonstances, les parties les plus basses se chargent de cumulus. Si les nuages ne sont pas dissous par les courants d'air chaud qui se dirigent sur eux, et si la différence de température des divers courants formés à la surface du sol est suffisante, des masses d'air froid se précipiteront sur terre en condensant promptement les vapeurs, et par conséquent en développant beaucoup d'électricité. Le baromètre peut cesser de descendre; il indique alors que le mouvement s'effectue vers le zénith, mais cet effet n'est que passager.

Dans le second genre d'orages, les vents du sud et du nord viennent se rencontrer et donner naissance aux nuages qui se résolvent en averses abondantes. Cet état peut durer pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que l'un des vents ait dominé. Le baromètre baissera toujours si le vent du sud persiste, tandis que, si c'est le vent du nord qui a le dessus, le temps redevient serein après le refroidissement de l'air. La condensation des vapeurs doit donc être considérée comme la cause de la production des orages, et on doit en conclure que *c'est l'orage qui produit l'électricité et non la tension électrique qui engendre l'orage.* Telle est l'opinion de M. Kæmtz.

Le petit nombre de connaissances certaines que l'on possède sur toutes les questions se rapportant à la foudre nous engage à faire l'énumération de celles sur lesquelles doit plus particulièrement se fixer l'attention des météorologistes. C'est encore une occasion de désabuser ceux qui s'imaginent que la science est fort avancée, et qui se croient autorisés à demander des explications sur une infinité de faits inexpliqués.

En premier lieu, la nature de l'électricité est complétement inconnue. Les uns admettent l'existence de deux fluides électriques impondérables, les autres n'en admettent qu'un seul. Il en est enfin qui ne peuvent comprendre l'existence d'un fluide électrique impondérable.

Les causes de la formation des orages sont pareillement ignorées, et tout ce que l'on a imaginé de plus ingénieux reste dans le domain des hypothèses.

La lumière électrique et le tonnerre surtout ont été expliqués de la manière la plus vague.

Les éclairs sans tonnerre, le tonnerre sans éclairs, réclament de nouvelles investigations.

Digitized by Google

Les questions qui suivent sont toutes dans le même cas :
Nature des éclairs en boule;
Espèce de l'odeur développée par la foudre;
Influences des localités;
Perturbations qui précèdent ou qui suivent le tonnerre;
Rapports des jours orageux des divers pays;
Des moyens de se préserver de la foudre, etc., etc.

Les éclairs en boule ont été, de la part de M. Poey, le sujet d'une communication faite à la Société météorologique de France; comme elle est courte, nous la donnerons en entier.

Trois faits principaux ont attiré son attention : la sphéricité des boules, l'absence de chaleur et le manque de contact avec les corps environnants. Il a donc cru pouvoir rattacher ces météores à l'état sphéroïdal de la matière décrit par M. Boutigny d'Évreux.

Les éclairs en boule prennent toutes les nuances de l'arc-en-ciel, depuis le blanc mat jusqu'au rouge foncé. Il attribue ce changement de couleur à la même cause physique qui produit les couleurs des plaques minces ou les anneaux colorés de Newton et de Nobili. Alors la couleur de la boule varierait selon l'épaisseur de ses parois solides.

Après avoir signalé l'intime rapprochement qui existe entre les caractères que présentent les éclairs en boule et ceux de la matière à l'état sphéroïdal, M. Poey tâche de se rendre compte de la cause qui engendrerait cet état et donnerait lieu à cette boule lumineuse.

L'analogie qui existe entre la chaleur et l'électricité est telle que la production de l'une accompagne celle de l'autre. Le dégagement d'électricité dans un nuage orageux a donc lieu en même temps que celui d'une grande quantité de calorique. L'électricité libre se condense autour des corps gazeux, liquides et solides, qui sont en suspension et réunis dans les nuages; alors la force répulsive du calorique, produit par la décomposition des deux fluides, réduit à l'état sphéroïdal la matière électrique restée libre avec les corps qu'elle entoure. C'est ainsi qu'il en résulte une boule qui peut être projetée à terre par l'impulsion reçue au moment du changement moléculaire et par son poids. L'éclair en boule serait donc le résultat de la condensation du fluide électrique qui se précipiterait vers un milieu plus ou moins raréfié. La pression exercée par l'air environnant ce milieu sur l'électricité restée libre, ainsi qu'un changement de polarité dans les atomes électriques, pourrait également déterminer la forme sphérique de l'éclair en boule.

Alors le rayonnement du calorique dans ce cas-ci, ou l'interposition d'une résistance quelconque dans une direction déterminée,

Digitized by Google

dans d'autres circonstances, occasionnerait par une légère inflexion la condensation du fluide électrique sous la forme sphérique. C'est ainsi qu'on a vu la foudre, après avoir fait éclater l'écorce d'un arbre, prendre la forme d'un globe de feu, ou au moment de se détacher d'une barre de fer, par où elle s'était donné passage, comme dans le cas de la boule de feu qui frappa à mort Richmann en 1753.

Par la chute de la propagation généralement lente de ces boules, ainsi que par la propriété dont elles jouissent de s'élever de nouveau en l'air, d'être entraînées par un courant d'air et de rebondir sur le sol comme une balle élastique, M. Poey est conduit à établir que ces boules ne se composent point d'une matière compacte et solide, mais qu'elles sont plus ou moins creuses et remplies de quelque gaz léger qui s'est condensé à l'intérieur, lors de leur formation. Ce gaz peut être l'hydrogène, lequel, par sa nature inflammable et la durée de sa flamme, produirait également, en se combinant avec le fluide électrique, les aigrettes, les jets et les traînées lumineuses qui accompagnent souvent ces météores, en leur donnant l'aspect d'une comète, avec laquelle les anciens les ont souvent confondus. En un mot, ces boules fonctionneraient comme un aérostat dont l'élasticité tendrait à la répulsion du calorique.

M. Poey demande ensuite si l'on ne pourrait pas rapprocher également la formation de la grêle dans les nuages orageux des expériences si surprenantes de M. Boutigny qui, dans le fond d'une capsule chauffée à blanc, transforme l'acide sulfureux et l'eau en un glaçon ? Du reste, dit-il, cette production de la glace au milieu du feu ne ferait qu'activer et condenser en un noyau plus volumineux les flocons de neige et les cristaux de glace dont l'existence dans les hautes régions de l'atmosphère n'est plus douteuse.

En dernier lieu, M. Poey propose de substituer le nom de *foudre sphéroïdale* à celui d'éclair en boule, comme étant plus en rapport avec l'origine et les effets d'un météore qui n'a aucune analogie avec un éclair proprement dit.

Comme on le voit, les vues de M. Pouey sont ingénieuses et méritent de fixer l'attention de ceux qui n'aiment les théories qu'autant qu'elles se rattachent les unes aux autres. C'est pour cela que nous avons voulu donner cet extrait de l'Annuaire de la Société météorologique de France. Ce n'est pas que ces explications soient à l'abri de toute objection ; loin de là. Ainsi, nous ne voyons pas clairement pourquoi la force répulsive du calorique peut réduire à l'état sphéroïdal la matière électrique restée libre dans le sein du nuage et entourant les corps pondérables qui s'y trouvent. D'un autre côté,

Digitized by Google

comment le poids de la boule formée peut-il, à un instant donné, acquérir la densité nécessaire à sa chute? car l'impulsion qu'on lui suppose est tout à fait hypothétique. Ces deux objections suffisent, il nous semble, pour montrer combien l'on est encore éloigné d'avoir des caractères assez bien définis pour mériter d'être classés parmi les choses acquises à la science. Quoi qu'il en soit, la tentative de M. Poey sur la formation des éclairs en boules présente la question sous un point de vue qui n'est certainement pas à dédaigner. Ici comme ailleurs, nous devons tout attendre des observations ; malheureusement elles sont assez rares dans cet ordre de faits, pour qu'il ne nous soit pas permis d'espérer une solution prochaine.

Le danger que l'on peut courir lorsqu'on se trouve à proximité d'un globe de feu est très-grand, si l'on doit en juger d'après les exemples que nous possédons. Une relation d'un cas semblable est faite avec détail par M. Martins dans une note de sa traduction de l'ouvrage de M. Kæmtz. Nous donnons ici une autre relation prise dans les comptes rendus de l'Institut. Il s'agit d'un coup de foudre qui a frappé le vaisseau *le Rodney*, capitaine Hyde-Parker.

« Le vendredi 7 décembre 1838 (dans la Méditerranée), par 30° 40′ 0″ de latitude nord, à neuf heures environ du matin, le temps devint mauvais par raffales du S. O., accompagnées d'un très-fort orage mêlé de grêle, et suivies d'un éclair qui fut probablement attiré sur le grand mât de perroquet par un anneau de cuivre attaché à la girouette. La foudre enleva le grand mât de perroquet, laissant le pied seul dans le chouquet, elle mit le feu à la grande voile du perroquet, qui se trouvait alors ferlée et qui brûla avec violence jusqu'à ce qu'il fût possible d'éteindre le feu ; elle coupa un tiers du grand mât de hune à 6 pieds environ au-dessus du chouquet, et descendit le long du grand mât, en faisant éclater treize cercles, et en arrachant les jumelles. La foudre s'échappa à 8 pieds au-dessus du pont, en *un globe de feu ;* elle passa par-dessus le bastingage sous le vent. Une partie du fluide électrique pénétra certainement dans la cale, puisque les braies, autour du grand mât, furent déchirées et le couvercle de la pompe de tribord détruit. En examinant attentivement cette pompe, on a découvert qu'elle était pleine de fumée et qu'elle exhalait une forte odeur de soufre.

« Il y avait quatre hommes au sommet du mât au moment où la foudre le frappa. Un d'eux fut tué sur le coup ; un second sérieusement brûlé, languit jusqu'à trois heures et mourut ensuite. Leurs vêtements avaient totalement disparu ; ces deux hommes étaient, quand on les releva, dans un état complet de nudité. Les deux au-

Digitized by Google

tres n'avaient été ni sérieusement blessés, ni même fortement étourdis, quoique le pantalon de l'un d'eux lui eût été arraché sur la jambe droite. Quelques personnes qui se trouvaient près du grand mât furent renversées et étourdies, non pas, peut-être, par la foudre, mais par une explosion épouvantable, accompagnée d'une flamme brillante et bleue qu'on aperçut dans toutes les parties du vaisseau.

« Il n'y eut pas d'éclairs jusqu'au soir après le coup foudroyant, quoique le ciel continuât à rester orageux et pluvieux. Il n'y en avait pas eu davantage, le matin avec une seule exception, peu de minutes avant la chute de la foudre.

« Dans la nuit du 6 au 7 décembre, le temps avait été couvert, avec de fortes raffales accompagnées de pluie ; par intervalles, quelques éclairs s'étaient montrés à une grande distance.

« Le vent était S. S. O. à S. O. Le paratonnerre n'était pas en place au moment où la foudre tomba. »

Nous voici parvenus au terme de la tâche que nous nous sommes prescrite. Nous aurions pu nous occuper des phénomènes optiques de l'atmosphère, ainsi que de quelques autres non moins intéressants, mais les questions que nous avons examinées suffisent pour convaincre le lecteur que la science météorologique est à peine ébauchée et qu'elle offre un ample sujet d'exploration aux esprits investigateurs. La patience surtout est de première nécessité, puisqu'il faut nécessairement attendre la manifestation de faits essentiellement soumis aux caprices du temps. Mais aussi l'utilité immédiate d'une science qui touche de si près aux besoins matériels de l'humanité est un encouragement suffisant pour nous faire espérer que le zèle ne manquera pas aux amis du progrès. Déjà, la nécessité de l'établissement de nombreux observatoires météorologiques a été sentie et proclamée ; cette initiative appartient à ces quelques savants judicieux, qui ont compris qu'il fallait diriger les efforts des physiciens vers cette branche positive et délicate de la science, la météorologie. Espérons que leurs efforts trouveront des imitateurs, et que la génération naissante pourra constater des améliorations sensibles, aussi bien dans la pratique que dans des théories à peine esquissées jusqu'ici.

A. Boillot.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. — Le *Bulletin* de cette Société, du mois d'août 1857, rend compte de la séance annuelle tenue le 26 août, et où le président a exposé

Digitized by Google

les travaux de la Société en 1856 dans un rapport dont nous extrayons les passages suivants :

« *Publications diverses.* — Toutes les publications adressées à la Société et intéressant le pays par le sujet ou par le nom de leurs auteurs, ont obtenu une analyse, ou, tout au moins, une mention dans le *Bulletin.* Je citerai l'ouvrage de M. de Barrau, intitulé : *Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes illustres du Rouergue*, ouvrage contenant beaucoup d'indications intéressantes sur les anciennes relations du Rouergue et du Gévaudan; l'ouvrage publié avec l'encouragement du conseil général par le docteur Monteils Pons, intitulé : *Florac au point de vue de l'hygiène publique ;* le travail de M. Borelli de Serres, sur un projet de chemin de fer destiné à établir des communications plus directes entre l'Océan et la Méditerranée par les vallées du Lot, du Chassezat et de la Cèze. Je citerai enfin comme ayant été l'objet d'une analyse critique dans quatre articles du *Bulletin*, les notes sur l'agriculture des cantons granitiques du département de la Lozère, par M. de Morangiès. Je ne saurais mieux caractériser ce petit livre qu'en l'appelant un bon *Manuel d'agriculture à l'usage des cultivateurs de la montagne.* Ce nom sera surtout parfaitement mérité aussitôt que l'auteur aura complété sa tâche, en publiant la deuxième partie des notes qu'il a promise et qui doit être consacrée aux animaux domestiques.

« La vie, les fondations et les souvenirs divers de notre grand compatriote Urbain V ont continué à prendre place dans nos bulletins. Le numéro de février 1856 contient une note sur un cénotaphe en marbre blanc élevé peu de temps après la mort du pontife par la reconnaissance des Bénédictins de Saint-Martial d'Avignon, ainsi que la description de la statue et l'inscription latine retrouvées à Avignon en 1836. Ce même article contient des détails sur le tombeau du pape à Saint-Victor-de-Marseille et l'inscription qui y était gravée.

« Le numéro de septembre et octobre contient une notice sur les documents relatifs au pape Urbain V et au Gévaudan, qui se trouvent dans les différentes archives de Montpellier ; un aperçu des bienfaits d'Urbain V envers cette ville, qui possède encore tant de beaux restes de la munificence de notre compatriote, et enfin un appel à la reconnaissance des habitants de cette cité riche et éclairée, afin qu'à l'occasion de la restauration de la cathédrale actuelle, qui est une des œuvres d'Urbain V, un monument soit élevé à la mémoire de ce bienfaiteur illustre.

« *Documents inédits.* — Le premier et le plus considérable de ces

Digitized by Google

documents, publié par M. Baldit, sous le titre d'*Intendit de* 1587, se rapporte plus directement aux jours les plus néfastes de cette période. C'est une enquête, destinée à être présentée au roi Henri IV, sur les ravages et les spoliations commis en Gévaudan par Merle et ses coreligionnaires, derrière lesquels l'histoire ira peut-être un jour découvrir l'astucieuse politique de Henri de Navarre lui-même.

« La Société d'agriculture considère comme une des parties de sa tâche les plus honorables, et que l'avenir appréciera le plus, la publication des documents inédits intéressants que fournit incessamment l'investigation de nos archives départementales confiées présentement aux soins zélés de M. l'abbé Baldit.

« Il a été publié, en 1856, deux documents assez précieux pour mériter d'être analysés rapidement devant cette assemblée lozérienne. Ils ont trait l'un et l'autre à cette première période de nos guerres religieuses, qui a exercé une influence si fatale sur la prospérité du Gévaudan.

« Le second des documents inédits extraits de nos archives est un tarif des droits de péage appartenant à l'évêque de Mende en 1622. On s'assure par cette pièce que la destruction des archives de l'évêché et de la maison de ville, en 1579, avait produit et produisait encore, au bout de près de quarante ans de paix, les plus fâcheuses conséquences sur toutes les transactions. Abusant de la situation qui résultait de la disparition des anciens règlements, les fermiers du péage se livraient à un arbitre vexatoire, exigeant des marchands, des muletiers, des paysans qui portaient leurs denrées au marché de Mende, des contributions souvent excessives, et contre lesquelles des plaintes s'élevaient de toutes parts. Enfin le procureur juridictionnel Chevallier et ceux de la maison consulaire se firent les organes de ces réclamations, et on se décida à confectionner de nouveaux tarifs après ce long règne du bon plaisir. On en chargea une commission composée du bayle Chevalier, du juge Chanolhet, de Dejan, lieutenant, et de Chevallier, procureur juridictionnel. Cette commission fit recherche de tous les vieux rôles qui se purent trouver, fit venir en témoignage les particuliers et les anciens fermiers; elle compulsa les papiers-journaux de ces derniers, et c'est sur ces données que fut dressé un nouveau tarif qu'on imposa, à partir du 19 octobre 1622, au fermier Julian. En voici quelques articles :

« Toute tête de *gros bétail* (bœufs, vaches, chevaux, mulets) venant aux foires de Mende est taxée à un sou payable à la sortie. Pour les simples marchés, ou pour le passage en temps ordinaire, la taxe est réduite à six deniers.

Digitized by Google

« Les porcs payent trois deniers en foire, deux deniers aux marchés ou passages.

« Les bêtes à laine payent un double en foire.

« Les chèvres, trois deniers. Il est probable, d'après ce document, que les chèvres, à cette époque, étaient plus nombreuses qu'aujourd'hui, et qu'elles allaient par grands troupeaux; car le tarif fixe le péage à dix sous par cent chèvres, de même qu'il fixe à sept sous et six deniers le péage de cent bêtes à laine, aux marchés et au passage.

« Pour un grand nombre de marchandises telles que le riz, les figues, les raisins, les pommes et autres fruits, le droit était perçu en nature, et le fermier prélevait une livre par charge. Pour chaque charge d'oignons ou d'aulx on prenait un *rech* (une tresse).

« Les objets de la consommation la plus habituelle étaient soumis à une sorte de taxe annuelle. Les débitants payaient une chandelle par charge de chandelles qu'ils vendaient; une paire de sabots par charge ou charretée de sabots. De même pour la ferraille, les pots, les verres, les cuves, les seaux, les rateaux, les pelles et autres ustensiles. On payait une livre de savon par charge de savon, etc.

« Tout marchand étranger, pour avoir le droit d'étaler à Mende, devait payer une fois l'an deux sous et six deniers. Le fermier devait avoir un registre où tous les payements étaient inscrits, afin que l'on ne fût pas exposé à payer deux fois. »

La Société alloue chaque année une subvention de 2,400 francs à l'école de tissage créée à Mende, pour relever dans la Lozère l'industrie des tissus de laine. Le *Bulletin* contient un rapport de M. Lambert Pasque, directeur de cet établissement, sur la situation de l'école. Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des renseignements consignés dans ce rapport :

« Déjà des leçons publiques, et données en dehors du cours de l'école, ont fixé l'opinion des personnes compétentes sur le genre de production qui convient le mieux au département. Une série d'échantillons, que j'ai l'honneur de vous adresser, atteste la possibilité de faire ici les tissus de fantaisie en général, et plus particulièrement ceux qui conviennent à la consommation de la classe peu aisée.

« Ce produit peut se composer avec alliance de coton, de soie, des laines des troupeaux de la Lozère filées par les industriels de la Lozère. Il n'exige ni la centralisation de nombreux ouvriers dans les manufactures comme la draperie, ni la création de grands ateliers de teinture et d'apprêt comme en foule d'articles; il em-

Digitized by Google

ploie en conséquence moins de capitaux et reste à la portée du plus grand nombre d'industriels. Il offre de plus à l'ouvrier des salaires plus rémunérateurs.

« L'école de tissage a attiré l'attention de plusieurs producteurs sur les tissus dont elle a fourni les échantillons, et si des entreprises privées, dans cette direction, n'ont pas encore montré des volontés très-fortes de suivre les traces qui leur sont faites, je crois être en mesure d'affirmer que quelques-unes ne tarderont pas à entrer dans cette voie nouvelle, à cause de la mission que j'ai reçue déjà de les pourvoir d'outils propres à ce genre de travail.

« Sans avoir la prétention de renouveler la fabrication de l'escot, dont la production est réduite à la consommation des établissements religieux, l'école a pourtant fourni plusieurs moyens de perfectionnement, tant au profit de l'ouvrier que du fabricant.

« Dotée généreusement par le conseil général, l'école de tissage de Mende s'est trouvée néanmoins, pendant les deux premières années, en présence de besoins bien supérieurs à ses ressources.

« Elle avait à créer son matériel; cette création n'a pu se faire que progressivement et non sans quelques sacrifices personnels qui ont été constamment à la charge du professeur. Elle manquait, dans le principe, de tous les éléments d'enseignement. Ces éléments ne font plus défaut; le matériel de l'école est aussi complet aujourd'hui que ses besoins l'exigent.

« Après la création de son outillage, l'école a dû se pourvoir de matières premières, et, à ce point de vue, ses ressources sont restées et restent insuffisantes. Une somme de 600 francs serait nécessaire pour cet objet.

« J'arrive à d'autres observations. Le tissage de l'escot a, depuis son installation, éprouvé une décroissance considérable; le découragement s'est emparé des ouvriers qui se livraient à sa fabrication. C'était là principalement la classe à laquelle s'adressaient les bienfaits d'une école.

« Le découragement les a éloignés de notre enseignement. Un certain nombre cependant a compris son utilité; les cours ont été généralement suivis pendant les saisons où le travail des champs n'exige pas un surcroît de bras, mais la saison d'été éclaircit les rangs de nos élèves.

« Ceux qui, au nombre de dix, fréquentent assidûment l'école, ont acquis une somme de connaissances qui les rend propres à servir les intérêts d'une entreprise. »

Les 24, 25 et 27 août, ont été tenus, à Mende, le *Congrès archéo-*

Digitized by Google

logique de France et les *Archives scientifiques du Gévaudan*. Le *Bulletin* promet de publier une grande partie des documents communiqués à ces réunions. Le numéro d'août contient un travail de M. l'abbé Ranvier, vicaire à Grandieu, sur la distribution des espèces végétales phanérogames dans le plateau et les deux versants de la Margeride (Lozère). Nous ne pouvons que signaler ce travail à l'attention des botanistes.

F. L.

Société archéologique de Montpellier. — Bulletin d'août 1857.— In-4° de 180 pages.

Une consultation inquisitoriale au quatorzième siècle ; — Les peintres et enlumineurs du roi Réné ; — Donation inédite de Louis XI en faveur d'Etienne de Vese ; — Notice sur l'autel de Saint-Guilhem du Désert ;

Tels sont les titres des travaux contenus dans la nouvelle livraison que la société d'archéologie de Montpellier vient d'ajouter à ses Mémoires ; une rapide analyse de ces savantes dissertations suffira pour montrer qu'elles sont tout à fait dignes de figurer dans les annales d'une Société que les lecteurs de la *Revue* ont déjà distinguée pour la solidité et le puissant intérêt de ses travaux.

En publiant, d'après un manuscrit des archives municipales de Montpellier, le procès-verbal d'une consultation inquisitoriale au quatorzième siècle, M. Germain a rendu à la cause historique un véritable service. Une apologie de l'inquisition serait aujourd'hui regardée fort justement comme une entreprise insensée. Tous les esprits se révolteraient contre le téméraire qui pousserait la manie du paradoxe jusqu'à blesser si rudement tous les instincts les plus puissants de l'esprit moderne, aux yeux duquel la liberté de conscience est en quelque sorte de droit naturel. Mais si l'apologie de l'inquisition est aujourd'hui aussi impossible qu'absurde, l'histoire garde ses droits vis-à-vis d'une institution publique, et lorsqu'elle s'appuie sur des documents certains pour éclairer le passé, elle sera toujours écoutée avec faveur. Le procès-verbal d'une séance de l'inquisition que publie M. Germain ne va certes pas à absoudre l'institution elle-même et moins encore tous les inquisiteurs. Il montre seulement avec quel soin ce tribunal, d'une nature mixte, à la fois religieux et civil, que le Parlement de Paris appelait en 1331 une *cour royale*, procédait dans l'instruction des affaires qu'il était appelé à juger. M. Germain n'affirme pas, et on le louera de sa réserve, que les mêmes formes lentes et solennelles, protectrices de tous les droits de l'accusé, aient tou-

Digitized by Google

jours été suivies dans le jugement des accusés d'hérésie. Il ne s'agit peut-être que d'un fait d'impartialité assez rare, mais encore est-il utile de pénétrer une fois dans l'enceinte de ce tribunal redoutable, dont l'accès n'est pas facile à l'historien.

Pierre Tournemine, prêtre, était mort depuis 32 ans dans la prison de l'inquisition de Carcassonne, où il avait été retenu comme accusé d'affiliation à la secte des Béguins, lorsqu'en 1357 toutes les notabilités théologiques et juridiques de la ville de Montpellier furent convoquées pour décider s'il était mort hérétique, et s'il n'y avait pas lieu de réhabiliter sa mémoire. L'assemblée fut nombreuse ; docteurs, licenciés, simples bacheliers, chacun émit son avis sur les questions proposées; on accorda la réhabilitation. Le document publié ne fait pas seulement connaître les avis de chaque gradué, il expose longuement la cause et ainsi révèle les plus curieux détails sur une secte fort peu connue jusqu'ici, sur la *secte* des Béguins. Comme lumière jetée sur le tribunal de l'inquisition et sur une hérésie longtemps persistante, les indications fournies par M. Germain seront justement recherchées.

Après les travaux si nombreux que les peintures attribuées au roi Réné ont déjà provoqués, M. Jules Renouvier a trouvé, dans une connaissance directe des œuvres, objet du débat, de nouveaux aperçus et quelquefois peut-être des conclusions définitives.

M. Renouvier cherche à faire la part du roi Réné dans les œuvres laissées par l'école établie à Aix, et qui suivit avec une persistance remarquable les principes de l'école flamande. On pourrait craindre que le titre de roi ne fût pas pour le bon René une recommandation auprès de M. Renouvier. La dissertation porte néanmoins les meilleurs caractères d'impartialité, M. Renouvier ajoute d'abord aux documents contemporains déjà connus sur l'école d'Aix au quinzième siècle, une lettre inédite du roi Réné qui demande à *maître Jehannot le Flamant deux bons compaignons peintres.* Puis il discute l'attribution faite au roi Réné des œuvres que la tradition regarde comme étant de la main du *bon roi.* On suivra avec intérêt la discussion fournie à ce sujet par M. J. Renouvier qui connaît bien toutes les opinions antérieures et établit la sienne après avoir vu, précaution utile que ses devanciers n'ont pas toujours prise. Ainsi, sous ce titre modeste de *peintres et enlumineurs du roi Réné*, l'auteur a-t-il refait presque entièrement un chapitre fort curieux de l'histoire de l'art. Sans rapporter ici toutes les conclusions de M. Renouvier, nous signalerons l'attribution à Van Eyck du célèbre tryptique de l'église Saint-Sauveur, et à Jean Fouquet du *jugement dernier* aujourd'hui placé à l'hôpita

Digitized by Google

de Villeneuve-les-Avignon. M. Renouvier suit l'école d'Aix jusqu'à Finsonius et à Daret. Pourquoi n'a-t-il par complété cette partie de son travail par des descriptions détaillées ? L'école d'Aix, que tant de savants iconophiles ont étudiée dans ses détails, aurait eu une bonne monographie de plus. Espérons que M. Renouvier pensera sans doute comme nous ; car il s'éloigne assez souvent des opinions de H. de Chennevières pour qu'on puisse croire qu'à ses yeux les recherches si intéressantes de cet auteur sur les peintres provinciaux n'ont pas encore dit le dernier mot relativement à l'école d'Aix.

L'acte de la donation faite par Louis XI à son conseiller et chambellan Etienne de Vese des biens revenant à la couronne, par suite du décès d'un étranger établi en France, est une pièce intéressante pour la biographie de l'un des hommes qui ont eu le plus d'influence sur les affaires de l'Etat sous Louis XI et Charles VIII. Cette communication est due à M. Germain.

On lira aussi avec intérêt la dissertation archéologique de M. de Monchy sur l'autel de J. Guilhem du Désert. Le symbolisme de l'architecture et de la sculpture au moyen âge est étudié avec beaucoup de soin par l'auteur, et de belles planches font ressortir les conclusions du travail.

Félicitons encore la Société d'archéologie de Montpellier de demeurer aussi fidèle aux études locales et de savoir mettre savamment à profit les archives qui sont ouvertes aux investigations de ses membres. SILVY.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS. — Bulletin, n° 27.

A l'exemple d'un grand nombre de compagnies savantes, la Société archéologique de l'Orléanais a adopté deux modes de publication de ses travaux ; elle fait paraître à la fois des Mémoires et un *Bulletin*. Le *Bulletin* contient les procès-verbaux de ses séances et les documents d'une importance secondaire communiqués par les membres. Grâce au soin apporté dans la composition de ce curieux recueil, il y aurait beaucoup de détails historiques fort intéressants à puiser dans ce *Bulletin*. Les archéologues y trouveront le récit d'excursions archéologiques nombreuses et dont chacune a amené des résultats ; l'historien y lira des analyses substantielles d'ouvrages présentés à la Société, et ce qui le frappera surtout ce sont les documents tout neufs que renferme le recueil. Nous citerons un seul exemple. On sait le rôle considérable que le régiment de Navarre a joué dans l'ancien régime. L'histoire des régiments de France en fait foi, et la publication récente du journal de Barbier a

Digitized by Google

donné encore sur ce sujet des détails précieux. Ce n'est donc pas sans un vif intérêt qu'on rencontre, dans le numéro du *Bulletin* que nous avons sous les yeux, une notice historique sur ce régiment. Nos lecteurs trouveront ici avec plaisir cette pièce importante à plusieurs égards :

NAUARRE CRÉE EN 1558 COMME PICARDIE, CHAMPAGNE ET PIÉMONT.

« Ce regiment sort de la legion de Guienne qui a eû pour premier colonel le baron de Duras, elle fût depuis remerciée, et retablie sous Charles neuf; en 1565 M. de Tilladet en fût nommé colonel. Pour marque que ce gentilhomme auoit succedé a cet employ au baron de Duras, il est dit dans sa commission que c'est pour en iouir auec même autorité, et dignité, graces et priuileges qu'auait feu le sieur de Duras. Ce corps ne fût leué qu'en 1567 non point sous le titre de legion, mais sous celui de bande : le roy de Nauarre qui étoit Antoine de Bourbon gouuerneur de Guienne, a qui Jeanne d'Albret son épouse auoit fait changer de religion, forma le regiment de Nauarre tant de ces uieilles bandes de Guienne dont il étoit gouuerneur retabli nouuellement, que de quelques bandes de son domaine de Bearn : ce prince mourut de la blessure qu'il reçut au siege de Roüen au mois d'octobre 1562, après sa mort ce regiment fut reduit a ce qu'on appella depuis les gardes du ieune roi de Nauarre Henri fils d'Antoine, ils étoient au nombre de quatre cent, et servoient par quartier auprès de sa personne, uetus a la mode de leur pais d'un drap brun fait en forme de cappe, et que l'on appelloit capat. Quand il fut déclaré roi de France, il en forma un regiment, leur promettant de s'en seruir, comme d'un second regiment des gardes, ce qui ne fût point executé par la mort precipitée de ce prince : ce regiment marchoit directement après celui des gardes. Picardie jaloux de cette préférence representant son droit auec respect, le roy ordonna aux deux regiments de tirer au sort, le sort fut fauorable a Picardie qui eut le rang après les gardes : par les discussions iournalieres entre Nauarre, Champagne et Piémont, Mr le duc de Guise s'apperceuant du preiudice que cela causoit au service les fit tirer au sort en 1616, il commandoit l'armée, Nauarre l'emporta sur les deux autres, et Champagne sur Piémont, cela n'apaisa pas ces deux corps : afin que ce reglement fût durable, on rendit responsables les mestres de camp de tous les nouueaux incidens, neantmoins il y eût de tems en tems des remontrances de la part de Champagne et de Piémont pour se releuer de ce que le sort avoit décidé : mais ce qui finit entièrement tous ces differens,

Digitized by Google

fut le semestre que Louis 14 établit en 1666 entre ces trois regimens, c'est à dire qu'ils se precederoient tour à tour les uns les autres par semestre, mais comme les campagnes duroient quelquefois plus de six mois, et que pour suiure ce reglement a la lettre, on se trouuoit obligé de changer l'ordonnance des troupes, il fut reglé qu'ils rouleroient d'année en année, ce qui n'empêche pas qu'on n'ait retenu le mot de semestre pour exprimer la uariation de preséance entre ces regimens.

« Nauarre a touiours serui son prince auec fidélité, et zele, et s'est distingué dans toutes les occasions par une brauoure, et une intrépidité a tout entreprendre. Son drapeau a le fonds feüille morte, la croix blanche au milieu, chargé des armes de Nauarre au centre de la croix, et aux quatre bouts auec uingt fleurs de lys d'or partagés par cinq sur les trauers de la croix, les armes de Nauarre y sont couronnées d'une couronne d'or fermée, et entourées des deux colliers de l'ordre. »

On pourrait extraire encore des documents curieux du nouveau *Bulletin* de la Société archéologique. Nous devons nous borner à indiquer un règlement de pensionnat de Pontlevoy, en 1722. Des notices intéressantes complètent les comptes rendus des séances. L'étude de M. Pillon sur Bellegarde mérite particulièrement d'être mentionnée. C'est une monographie établie sur des renseignements nouveaux, et composée avec beaucoup d'art et d'exactitude. Le récit est rapide, et l'élégance de la forme n'enlève rien à la solidité du fond. Nous apprenons avec plaisir, par ce *Bulletin*, que M. le ministre d'Etat vient d'accorder, à la Société des monuments historiques d'Orléans, une allocation de 1,000 fr. sur les fonds de 1857.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DÉPARTEMENT DU DOUBS, 2e *série*, 8e *volume*. — Nous avons principalement remarqué les communications de MM. Th. Bruand et Chenevier, dont voici un résumé succinct :

Le Bombyx processionnaire et la chenille de Cerella, par M. Th. Bruand.

Le *Bombyx*, que l'on a nommé *Processionnaire* du chêne, doit cette désignation à certaines habitudes de sa chenille. En effet, les chenilles, qui vivent en société pendant toute leur vie, se renferment dans de faibles toiles tant qu'elles sont jeunes, et changent plusieurs fois de domicile sans quitter pour cela l'arbre où elles sont écloses. Lorsqu'elles veulent procéder à cette opération, une seule chenille sort du nid et ouvre la marche; elle est suivie d'une

Digitized by Google

seconde, puis d'une troisième; ainsi de suite sur une longueur de 2 pieds environ. Alors la file se double, c'est-à-dire que les chenilles marchent deux à deux. Après plusieurs rangs de 2 viennent des rangs de 3, ensuite de 4 et de 5, et enfin de 10 et même de 20. Tous les mouvements de la conductrice sont immédiatement exécutés par les suivantes, ce qui fait ressembler cette émigration de chenilles à une procession; de là le nom qui leur a été donné par Réaumur, qui les a observées le premier, nom que l'on a appliqué plus tard au papillon lui-même.

Quoique, dans certaines années, les chenilles de la processionnaire soient extrêmement nombreuses, leurs ravages ne sont pas très-nuisibles, parce qu'ils ne s'exercent que sur les chênes, dont les chenilles vivent exclusivement; mais en revanche elles sont fort redoutables par les inflammations très-douloureuses qu'elles occasionnent aux mains, à la figure, au cou et à la poitrine, dès qu'on vient à toucher un de leurs nids, ou même à s'en approcher de trop près; car l'enveloppe de chaque nid contient une grande quantité de poils dont les chenilles se sont débarrassées à chaque mue; or ces poils, qui ne sont que très-faiblement implantés, sont enlevés et entraînés non-seulement par le moindre mouvement, mais encore par le plus faible courant d'air; et malheur à l'imprudent qui a touché un de ces nids, malheur à celui qui s'en est approché sous le vent pour le considérer : quelques poils viennent de suite lui causer à la figure des démangeaisons atroces: et comme ces poils sont aigus, secs, et très-cassants, aussitôt que l'on porte la main à la partie affectée, le frottement les brise et multiplie ainsi les causes d'inflammation : en peu d'instants on a une ébullition qui vous rend la tête méconnaissable.

Les nids de jeunes chenilles sont souvent placés sur les branches un peu élevées des chênes; mais lorsque les chenilles sont à leur taille, le dernier nid, le plus volumineux par conséquent, est généralement appliqué contre le tronc, à l'endroit où il se bifurque, et à une hauteur qui varie entre 2 et 3 mètres. Ce nid est formé par une sorte de vaste poche ou bourse de soie d'un blanc-grisâtre, contenant à sa partie inférieure une grande quantité d'excréments de chenilles. Le nid contient également, plus tard, toutes les chrysalides, lorsque les chenilles se sont transformées; et ces chrysalides sont placées l'une à côté de l'autre, et forment ainsi des espèces de gâteaux ou de rayons de ruches. La transformation a lieu au mois de juillet, et un mois après, vers le 15 août, presque tous les papillons éclosent dans 24 heures ou peu s'en faut.

Digitized by Google

Le dessus des ailes supérieures du mâle est entièrement d'un gris un peu transparent, avec trois lignes transverses et sinueuses, puis un trait oblique vers l'extrémité apicale, enfin un point central lunulé ; le tout d'un brun noirâtre. Les secondes ailes sont un peu plus claires que les premières, avec une seule raie transversale, de couleur foncée, placée au delà du milieu, et parallèle au fond de l'aile.

La femelle est d'un gris moins intense que le mâle, et les raies, chez elle, sont moins bien marquées que chez le mâle; la frange est entrecoupée de bruns. Elle a l'extrémité de l'abdomen entourée d'un bourrelet soyeux.

Le dessous des deux sexes est d'un gris-pâle presque uniforme, avec quelques traces seulement de raies que l'on remarque en dessus.

La chrysalide est d'un brun-clair-jaunâtre, et a l'anus armé de pointes très-courtes.

La chenille a la partie dorsale ou supérieure d'un brun-châtain, la partie latérale lilas, ainsi que les trois premiers anneaux en entier; et enfin, la partie inférieure ou ventrale d'un blanc-sale ou jaunâtre livide. Chaque anneau, outre cela, porte cinq tubercules rougeâtres, dont les deux supérieurs plus gros que les deux autres, et d'où part une aigrette de poils gris, longs et très-fins, qui se détachent très-facilement.

Le genre galleria, qui ne comprend que bien peu d'espèces, et dont la *Cerella* fait partie, est le dernier de la tribu des crambites qu'il lie aux Tinéites proprement dites ; ou plutôt, la tribu des Tinéides renferme deux sous-tribus, celle des Tinéites, et celle des Crambites qui se termine par ce genre Galleria, créé par Fabricius, et dont le nom indique l'habitude qu'ont les chenilles de vivre dans des galeries de soie.

La chenille de *Cerella* cause de grands dégâts dans les ruches d'abeilles ; elle ne se nourrit pourtant pas de miel, mais seulement de cire. Il est assez singulier de voir les abeilles, d'ordinaire si défiantes contre d'autres ennemis, qu'elles détruisent facilement, faire peu attention à cette Tinéide qu'elles laissent pénétrer dans les ruches sans grande difficulté. En effet, on voit souvent la *Cerella*, à l'état parfait, se glisser, au milieu d'un groupe d'abeilles, jusqu'au centre de leurs habitations. Il est vrai que le papillon est inoffensif alors ; mais dès qu'une femelle a pu faire sa ponte dans la ruche, c'est tout autre chose. Chaque petite chenille, à peine éclose, se construit un abri, au moyen d'une galerie soyeuse qu'elle élargit et allonge à mesure qu'elle augmente elle-même de taille : elle n'avance que protégée

Digitized by Google

par cette galerie qui atteint quelquefois 30 centimètres de longueur, et qu'elle rend impénétrable, en la garnissant en dehors d'une couche de grains de cire, puis de ses propres excréments. Ainsi garantie contre les dards des abeilles, elle est à même de détruire impunément la propriété qu'elle a envahie. Ordinairement elle fixe d'abord son tuyau contre les parois mêmes ou bien sous le bord de la ruche ; mais elle le prolonge bientôt à travers les alvéoles, et, sans dévorer le miel elle fait de tels ravages dans les parties céreuses, que souvent les abeilles sont forcées d'abandonner la ruche ainsi dévastée. Peut-être s'aperçoivent-elles de la présence de leurs ennemies, mais au moment seulement où ces dernières peuvent déjà braver leurs attaques ; si l'homme ne vient pas alors au secours des abeilles, qui n'ont pas su se protéger à temps, s'il ne visite pas avec soin son rucher, s'il ne détruit pas les chenilles de Cérella avant qu'elles se soient trop multipliées, leur nombre s'élève en peu de mois à près de 300, et alors la ruche est perdue infailliblement.

De l'élimination du mercure et de l'iodure de potassium par M. Chenevrier. — Voici les résultats obtenus pour chacun des médicaments :

Mercure. — C'est pour ce métal que les recherches ont été les plus nombreuses, parce que c'est celui qui, par sa présence, peut entraîner le plus de désordres. Les sécrétions de quatre individus examinées séparément, deux à la fin de l'hiver, deux à la fin de l'été, tous quatre étant au cinquantième jour de traitement, nous avons obtenu du sulfure de mercure pour chaque secrétion et pour chacun. Un mois après la fin de leur traitement, quatre autres malades nous ont encore fourni des traces très-sensibles dans la sueur, moindres dans l'urine. Enfin, chez un malade auquel on avait fait cesser le traitement en novembre 1854, et qui était resté à l'hôpital tout l'hiver, les sécrétions salines, examinées en avril 1855, c'est-à-dire six mois après, nous avons trouvé, dans la sueur, des traces suffisantes de précipité, et rien de sensible dans l'urine ; tandis que chez un autre individu, sorti de l'hôpital en mai 1855, après un traitement de 50 jours, rentré à l'hôpital au mois d'octobre de la même année, la sueur et l'urine ne nous ont fourni aucune trace appréciable.

Potassium. — Pour ce métal, les analyses ont donné des résultats semblables pendant les deux saisons où elles ont été faites. Chez ceux en cours de traitement, l'urine a fourni un précipité jaune-serin assez sensible, la sueur n'a présenté aucune coloration. Les sécrétions de ceux qui avaient cessé le traitement depuis quelques jours seulement ne se coloraient en aucune façon.

Digitized by Google

Il nous a été donné d'examiner les secrétions de deux malades qui suivaient le traitement double, c'est-à-dire qui prenaient, le matin, 5 centigrammes de protoiodure de mercure, et le soir 2 grammes d'iodure de potassium; vers la fin du traitement, nous avons obtenu le même résultat que s'ils avaient pris chaque médicament séparément; l'urine nous a donné du mercure et du potassium; la sueur, du mercure seulement.

J. Rambosson.

Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. — Des divers systèmes d'amodiation et de louage des biens ruraux, par M. *Luc Curzon*. Extrait du Bulletin de la Société. Poitiers, 1857, in-8°. Ce travail soulève des questions fort importantes en économie rurale, et son titre seul suffit pour l'indiquer. Suivant l'auteur, les différents modes de location des terres peuvent se diversifier à l'infini, mais on peut les réduire tous à deux systèmes; le bail à ferme et le colonage partiaire ou métayage. Lequel de ces deux systèmes est préférable? Le métayage a été condamné sans exception par tous les agronomes modernes; cette condamnation est-elle juste? Tel est le problème que se pose l'auteur de la brochure, qui, après avoir pesé les avantages et les inconvénients des deux systèmes, se prononce en faveur du métayage. Cette association formée entre celui qui possède et celui qui travaille lui paraît essentiellement conforme à la morale, à la dignité de l'homme, aux intérêts sociaux, aux exigences des progrès agricoles. C'est en un mot le principe de la solidarité appliqué à l'exploitation de la terre. M. de Curzon fait valoir, en faveur de ses idées, des arguments qui méritent d'être pris en grande considération, mais il sait s'arrêter à temps, et il conclut avec beaucoup de sagesse, en disant qu'aucun système rationnel d'exploitation ne doit être proscrit, parce que tous répondent à des situations, à des exigences diverses. Suivant lui, la première culture est celle qui se fait par les propriétaires eux-mêmes, quand ils ont le goût et les connaissances nécessaires. Pour ceux qui n'aiment point la campagne et qui ne cherchent dans la possession de la terre qu'un simple placement de fonds, le bail à ferme offre sans aucun doute un plus grand avantage; mais pour ceux qui, sans vouloir être fermiers et sans pouvoir s'astreindre à une résidence continuelle dans leurs propriétés, s'intéressent cependant aux choses agricoles, le métayage, dit M. de Curzon, est le meilleure système d'exploitation après l'exploitation personnelle.

Digitized by Google

Société académique de l'Aube. — *Séance du* 16 *avril* 1858. — M. le docteur Bédor, décédé le 4 avril, a reçu, au commencement de cette séance, l'expression des regrets unanimes de ses collègues par l'organe de M. Camusat de Vaugourdon, qui, en sa qualité de vice-président, remplaçait M. Ferrand-Lamotte, président absent. Dans une allocution profondément sentie, M. Camusat a rappelé les titres glorieux du docteur Bédor à la reconnaissance de ses concitoyens en général et de la Société en particulier; les brillants services qu'il a rendus à l'Etat comme chirurgien de marine et comme chirurgien militaire; les services peut-être encore plus méritants dont la ville de Troyes lui est redevable à l'époque du choléra, ou, de concert avec MM. les docteurs Pigeotte, Carteron et autres, il tenait tête au fléau sur le champ de bataille des hôpitaux; ceux enfin qu'il a rendus à la Société académique, et qui sont inscrits en toutes lettres dans les *Mémoires*, soit sous le nom de Rapports scientifiques, soit sous le nom de Notices intéressant l'hygiène, l'histoire naturelle, soit sous le nom de Nécrologies, M. Bédor ayant toujours porté à sa plus haute puissance le culte des morts. M. le vice-président a terminé son allocution en mentionnant l'assiduité aux séances, le ton bienveillant dans les discussions, l'aménité du caractère et des manières de notre confrère défunt.

La Société charge son président de remercier M. le Ministre de l'instruction publique de l'intérêt qu'il témoigne aux compagnies savantes des départements par le décret d'organisation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes. Nos lecteurs sont au courant de ce décret, dont nous avons parlé dans notre numéro du 1er avril dernier. Une lettre-circulaire, adressée à la Société, exprime, dans les termes les plus bienveillants le but pour lequel le nouveau comité a été créé.

Un questionnaire émanant du directeur de l'établissement de pisciculture d'Huningue est adressé à la Société pour connaître les résultats obtenus dans le département de l'Aube, avec les œufs de poissons distribués les années précédentes. M. Jules Ray, archiviste de la Société, est chargé par elle de satisfaire à la série de questions proposées.

Les dons au Musée sont toujours abondants; nous ne les citerons pas tous ici; la liste en est donnée tous les ans dans l'*Annuaire de l'Aube*, nous mentionnerons seulement un petit tableau peint sur marbre, représentant sainte Claire qui tient une *monstrance* à la main. Ce tableau, de l'école italienne, semble être de la fin du quinzième siècle; il a été trouvé dans une maison située rue du Bois, en

Digitized by Google

face de la rue Grosley, et donné par M. Fléchey, architecte de la ville, membre associé. Les nombreuses copies, la plupart sur cuivre, que l'on connaît de ce sujet, viennent probablement des monastères qui tenaient à honneur de posséder cette charmante figure de sainte Claire, si pure et si pleine de sentiment.

C'est par M. Jules Ray, archiviste de la Société, que nous avons appris l'achat fait par l'Empereur, pour son cabinet particulier, des ornements antiques trouvés à Pouan, près d'Arcis, en 1842, et décrits dans le onzième volume des *Mémoires*. Nous en avons parlé à nos lecteurs dans notre numéro de samedi dernier. Voici ce que nous ajouterons : sur la demande qui leur en a été adressée au nom de Sa Majesté, MM. les conservateurs du Musée ont consenti à faire faire le *fac-simile* de lames qui accompagnaient ce riche dépôt. La Société les autorise à joindre à ces lames les nos 81 et 82 des *Mémoires*, qui donnent des détails précis et circonstanciés sur la découverte de ces armes antiques et des conjectures sur leur origine.

Emile Socard.

Société archéologique et historique de la Charente. — M. l'inspecteur de l'Académie demande, au nom de M. le Recteur de Poitiers, divers renseignements sur les Sociétés du département, et en particulier sur la Société archéologique. L'honorable M. Drot exprime le désir qu'on lui remette les publications les plus récentes de l'association pour être transmises, par l'intermédiaire du recteur, à deux professeurs des Facultés des lettres et des sciences désignés pour en faire un rapport qui sera publié par la *Revue des Sociétés savantes*. M. l'inspecteur recevra aussi avec plaisir les travaux particuliers qui pourraient lui être remis par les membres des diverses Sociétés savantes.

En présence des démolitions qui s'exécutent en ce moment dans divers anciens édifices de la ville, la Société a nommé une commission chargée de s'entendre avec l'autorité municipale pour assurer la conservation, au profit des études historiques, de tous les objets ayant un caractère archéologique ou artistique qui pourraient être découverts dans les fouilles qu'on effectue.

Ont été nommés membres de cette commission : MM. de Rochebrune, conservateur du musée archéologique; Adhémar Sazerac de Forge, trésorier de la Société; Alexis de Jussieu, archiviste du département; le docteur Gigon, conseiller municipal; Basque, chef de bureau à la préfecture.

Digitized by Google

M. Eusèbe Castaigne a communiqué à la Société un petit volume manuscrit, dont la couverture porte le nom et les emblèmes de Marguerite d'Angoulême, et qui contient un recueil de prières remarquables par leur naïveté. L'honorable secrétaire croit que ce recueil pourrait être celui qui a été composé par la reine de Navarre et qu'on n'a pu jusqu'ici retrouver. Mais comme ce monument de la piété de cette princesse a été traduit en anglais par la reine Elisabeth, M. Castaigne s'est adressé à M. le président de la Société des bibliophiles pour obtenir le livre assez rare de la reine d'Angleterre, au moyen duquel on pourra seulement reconnaître si le manuscrit possédé par M. le bibliothécaire vient réellement de la source indiquée par lui.

La Société termine sa séance en procédant à l'admission, au scrutin secret, de trois membres présentés à la réunion du mois dernier par MM. de Jussieu et de Rencogne.

MM. le baron de Laporte aux Loups, ancien sous-intendant militaire, Jules Pignier, membre du conseil général, le docteur de Lagarde, médecin à Confolens, ont été admis, à l'unanimité, membres titulaires de la Société archéologique et historique de la Charente.

ANGLETERRE.

Société royale. — 30 *novembre*. — Dans cette séance annuelle et générale, la Société a distribué plusieurs médailles, parmi lesquelles nous remarquons spécialement la médaille de Copley remise à M. le professeur Miller pour être adressée à M. Chevreul comme un témoignage de haute estime pour ses beaux travaux sur la chimie organique, la composition des graisses et le contraste des couleurs. Deux autres médailles ont été accordées, l'une à M. Edward Frankland pour ses recherches sur la décomposition et les propriétés chimiques des alcools, et l'autre à M. John Lindley pour ses études générales dans toutes les branches des sciences botaniques, et plus particulièrement pour son *règne végétal* et ses études sur les orchidées.

Société asiatique. — *Séance du 2 janvier*. — M. le professeur Wilson signale à l'attention de l'assemblée, deux peintures représentant, l'une la figure de Bouddha sous trois costumes différents, et l'autre le plan d'une pagode, et il lit un Mémoire explicatif que l'un des deux rois de Siam a adressé à la Société avec ces deux peintures par

Digitized by Google

l'entremise de l'ambassade siamoise. Ce Mémoire qui constitue un véritable travail d'érudition archéologique, outre l'intérêt qu'il offre par son origine même, contient quelques faits et des dates qui ont leur importance au point de vue de la chronologie de l'histoire de Siam. L'auteur du Mémoire dit que la figure dont il envoie un dessin fut faite en jaspe, un millier d'années environ après la mort de Bouddha ; mais on ne saurait indiquer à laquelle des populations qui ont occupé la grande presqu'île orientale de l'Asie, appartient la main qui exécuta cette effigie. — Les Cambodiens, les Siamois et les deux tribus Laos ont conservé, dans leurs contrées respectives, des souvenirs se rapportant à différentes dates sur cette statue en jaspe ; mais leurs récits n'étant pas d'accord entre eux, on n'en peut rien conclure quant au temps où elle fut exécutée. Il n'y a, du reste, à son sujet, que des indications très-vagues jusqu'à l'année 2021 de l'ère siamoise de Bouddha (A. D. 1478.) A cette époque, un fervent adorateur de Bouddha la fit dorer et placer dans une pagode à Chiang-Rai, ville du royaume de Chiang-Mai. La pagode ayant été frappée par la foudre fut détruite; mais on retrouva la statue de Bouddha qu'on supposa d'abord simplement en marbre, la matière primitive étant cachée sous la couche d'or. Quelques mois plus tard, l'or s'étant enlevé, on reconnut que l'effigie était en jaspe, et on la mit à Lompang, alors capitale du pays, où elle resta trente années. Puis le siége du gouvernement ayant été fixé à Chiang-Mai, l'effigie y fut transportée en 2011 (A. D. 1468) ; la date de cette translation, confirmée par des énonciations postérieures, infirme, comme on le voit, l'exactitude de la première date, sans que le Mémoire explique cette erreur.

La figure de Bouddha resta dans sa nouvelle demeure durant quatre-vingt-quatre années ; mais, alors les Chiang-Laos ayant été vaincus par les Laos-Kau, ceux-ci la transférèrent à Saw, leur capitale. Après douze années, un changement de gouvernement la conduisit à Wiang-Chau où elle demeura deux cents quinze ans. A la fin de cette période, le fondateur de la dynastie siamoise actuelle, ayant conquis les Laos-Kau, emporta la statue dans sa capitale située sur la rive occidentale du fleuve, d'où elle fut encore enlevée pour passer dans la ville nouvelle établie sur la rive orientale. Depuis, l'image de Bouddha n'a pas quitté cette dernière résidence ; là, elle est placée sur un haut piédestal doré et elle est splendidement revêtue d'un riche costume relevé d'ornements d'or et de pierreries qu'on change trois fois par an, ainsi que l'indique le dessin envoyé à la Société asiatique. Le roi de Siam termine en ces termes le Mémoire

Digitized by Google

que nous venons d'analyser rapidement : « Ayant désiré faire connaître aux hommes d'une nation amie, qui ne peuvent visiter la capitale de mon pays, cette figure de jaspe, j'ai cru devoir en envoyer un dessin, la représentant sous les différents costumes qu'elle revêt à chacune des trois saisons de l'année. » Afin de donner toute authenticité à cette curieuse pièce, son auteur y a ajouté de sa propre main une attestation qui en affirme l'exactitude.

Séance du 6 février. — Communication d'un Mémoire de M. Cyril. C. Graham, accompagné de plusieurs inscriptions anciennes découvertes dans le grand désert indiqué en blanc sur les cartes, à l'est du Hauran, et qui fut connu des Hébreux sous le nom de terre de Bashan. M. Graham se trouvant à Damas, l'année dernière, remarqua d'une hauteur voisine de la ville une chaîne de montagnes dont les sommets s'apercevaient vers l'est. Ayant appris des Arabes que vers ces montagnes s'étendait une vaste contrée rocheuse, nommée El-Safah, rappelant par ses principaux traits El-Lejah du Hauran, et remplie des débris d'anciennes cités, M. Graham éprouva le désir de la visiter; il fit avec les Ghias, tribu arabe à l'extrémité du Hauran, à la limite des explorations européennes dans ce pays, un arrangement pour qu'ils l'accompagnassent et il se mit en route au mois de septembre dernier. Peu de temps après avoir quitté le Hauran, l'expédition entra dans une plaine couverte de roches basaltiques, semées irrégulièrement sur le terrain et tellement rapprochées que les chameaux ne pouvaient suivre leur route qu'avec beaucoup de difficultés. Cet espace, qui a une étendue évaluée à cinq jours de marche de l'est à l'ouest, et à deux jours du nord au sud, a reçu des Arabes le nom d'El-Hharrah. Il comprend le district nommé El-Safah, région de nature volcanique que M. Graham compare pour son aspect à une matière en fusion renfermée dans un vase, et qui, après avoir été fortement secouée par un puissant agent, se serait brusquement refroidie. El-Safah va à peu près du nord au sud; on n'y rencontre aucune terre cultivable et il est traversé par une suite de collines courant, avec une légère inflexion vers le nord-ouest, sur une longueur de 40 milles. M. Graham ne voulut pas s'aventurer dans cette sorte d'île volcanique; il se borna à le côtoyer au sud en se dirigeant vers la plaine de l'ouest afin d'y rechercher les grandes ruines dont on lui avait parlé. Bientôt son attention fut attirée par une large pierre portant une inscription qu'il a soigneusement relevée; un peu plus loin il en rencontra une seconde, et puis encore d'autres à intervalles presque égaux, ce qui lui fit supposer que ces pierres pourraient bien être des espèces de bornes milliaires indiquant la route

Digitized by Google

vers quelque ancienne et importante cité. Comme il réfléchissait à ce fait, il atteignit en effet une ville en ruines, construite d'une pierre blanche dont il n'avait remarqué aucun échantillon dans la plaine. Quatre villes semblables existent autour du Safah; mais dans aucune M. Graham n'a pu découvrir d'inscriptions, bien qu'il y trouvât un grand nombre de sculptures grossières dont les débris encombraient la terre. En certains endroits, il vit des places ou enceintes de 300 à 400 yards de circonférence remplies de pierres qui portaient les empreintes de figures imparfaitement exécutées de chameaux, de singes, de chevaux, de cavaliers, avec des inscriptions dont il a également pris copie, et qui sont soumises à l'examen de la Société. Ces inscriptions ne forment qu'une faible portion de celles répandues en grand nombre dans ces lieux : la crainte que le voisinage d'une tribu hostile, les Anezi, inspirait aux Arabes de son escorte et le manque d'eau ont empêché M. Graham de prolonger son séjour pour en relever davantage.

Les Arabes n'ont, d'ailleurs, pu fournir aucun renseignement sur ces inscriptions et sur ceux qui les ont tracées ; leurs traditions se taisent à cet égard, et ils se bornent à dire que tous les habitants de cette contrée en furent chassés par Tamerlan.

Les inscriptions sont écrites en caractères grossiers qui présentent quelque analogie avec les plus anciens alphabets grecs ou phéniciens; on n'a encore fait aucun essai sérieux pour les déchiffrer, mais qu'elles soient en grec ou en hébreu, elles ne paraissent pas être d'une lecture bien difficile. Les unes semblent écrites en allant de droite à gauche, les autres de gauche à droite. Toutes sont malheureusement fort courtes.

Société de géographie. — *Séance du 14 décembre.* — Lecture d'une note du comte Clarendon, relative aux dernières nouvelles reçues sur le docteur Vogel. Tandis que le département des affaires étrangères invitait le vice-consul anglais, résidant à Khartoum, à prendre toutes les informations possibles sur le docteur Vogel, M. Green, consul au Caire, ayant appris l'arrivée d'un envoyé du roi du Darfour près le vice-roi d'Egypte, s'était aussitôt mis en rapport avec lui et en avait obtenu les renseignements qui font l'objet de la note du comte Clarendon. Malheureusement ces nouvelles sont du caractère le plus triste, et confirment pleinement la mort du jeune et hardi voyageur qui avait commencé l'exploration de l'Afrique centrale. Voici en quelques mots le résumé des informations dues à l'envoyé du Darfour : Le docteur Vogel était parti de Borneo pour Berghami

Digitized by Google

ou il avait été accueilli avec toute bienveillance; après avoir visité diverses localités, il s'était dirigé sur Madagu, et de là était passé dans le Borgu, autrement dit le Waday, où le visir du prince de Waday l'avait également très-bien reçu. Enfin il avait pénétré dans l'intérieur du pays jusqu'à la capitale, nommée Wara résidence du prince Sciaraf, également désigné sous le titre de sultan de Waday. Dans le voisinage de Wara s'élève une montagne considérée comme sacrée, et dont l'accès est formellement interdit à tout étranger. Le docteur Vogel, qu'il connût ou non la défense, aurait voulu la gravir, et le prince de Waday, en ayant été informé, aurait ordonné que le voyageur fût mis à mort, ce qui aurait été exécuté. Aussitôt que Mohamed Hassan, roi du Darfour, avait connu cette fâcheuse nouvelle, il avait envoyé quelqu'un au prince de Waday afin de lui exprimer tout son mécontentement. Ces détails si précis ne permettent même plus les doutes qu'on se plaisait à conserver sur la destinée du docteur Vogel; mais du moins faut-il espérer que ses notes, que les résultats de ses dernières recherches pourront être recueillis et communiqués au monde savant, dans lequel le docteur Vogel semblait appelé à prendre un rang distingué.

Société Syro-Egyptienne.— *Séance du 6 Février.* — M. G.-C. Harle lit un Mémoire « sur un cylindre de Tigleth Pileser Ier ». La copie de l'inscription écrite sur ce cylindre, « lithographiée sous la direction de sir H. Rawlinson, sur l'ordre des administrateurs du British Museum, avec l'autorisation du Gouvernement, » porte le titre suivant « Inscription de Tigleth Pileser Ier (environ 1120 avant J. C.), se complétant par quatre prismes octogonaux trouvés aux quatre angles du grand temple d'Asshur (ou Kolah Shergat), et maintenant déposée au Muséum britannique. » Ces cylindres sont faits d'une argile blanchâtre cuite, et sont soigneusement gravés en petits caractères cunéiformes, probablement tracés avec une lame fine, mais non au poinçon. Chaque partie est d'une longueur d'environ 15 1|2 inches (39 centimètres), à laquelle correspond également la dimension de chacune des colonnes de l'inscription; le diamètre est de 6 1|2 inches. (environ 16 centimètres). L'inscription comprend 53 paragraphes renfermant 809 lignes.

La Société Asiatique a nommé une commission spéciale pour recevoir et examiner la traduction de ce cylindre faite simultanément par MM. W.-H. Fox Talbot, le docteur Hincks, le docteur Oppert et M. le lieutenant colonel Rawlinson. Les diverses traductions ont été publiées en même temps, sur des colonnes parallèles, et la con-

Digitized by Google

cordance qu'elles présentent en général semble prouver que la lecture en est exacte.

L'inscription débute par une invocation aux dieux assyriens, et spécialement à Asshur, le plus grand de tous. Puis elle donne un récit, circonstancié en plus d'un point, des campagnes de Tigleth Pileser, de ses exploits ainsi que de la description des palais qu'il a contruits. Le texte mentionne seize noms de pays traversés par Tigleth Pileser, et 23 noms de pays soumis par ses armes. Dans les paragraphes 27, 30, 31, 34 et 37, se trouvent quelques noms de lieux qui, selon les traductions de sir H. Rawlinson et de M. Talbot, correspondraient jusqu'à un certain point avec des noms de lieux indiqués par la Bible. Si ces deux savants sont exacts dans leur version, Tigleth Pileser aurait envahi la Palestine, et même, selon M. Talbot, conquis la basse Egypte : « J'ai ravagé toutes les provinces de Musri (la basse Egypte), j'ai détruit leurs armées, j'ai brûlé leurs cités; les armées de la terre des Kumani sont venues au secours de la terre d'Egypte. » Paragraphe 27, Talbot.

M. Rawlinson traduit ainsi le paragraphe 31 :

« Ici tombèrent dans mes mains, entre le commencement de mon règne et ma cinquième année, 42 contrées avec leurs rois, depuis la rivière Zab, plaines, forêts et montagnes, jusqu'au delà de la rivière d'Euphrate, au pays des Khattes et à l'océan supérieur du soleil couchant. »

M. Talbot lit ainsi le même paragraphe :

« C'est soixante et quarante-deux nations et leurs rois, depuis le grand passage du Zab, répandues à travers un grand nombre de villes, jusqu'au grand passage de l'Euphrate, dans la terre de Syrie et à la mer supérieure du soleil couchant, que j'ai tenues dans la soumission, du commencement de mon règne jusqu'à ma cinquième année. »

Enfin, voici la traduction que M. le docteur Hincks donne de ce passage :

« En tout, ma main a soumis quarante-deux contrées et leurs rois, depuis le canal du Zab inférieur et les limites de la forêt des voleurs, usqu'au canal de l'Euphrate, aux Khattes et à la mer supérieure du soleil couchant, du commencement de mon règne jusqu'à ma cinquième année. »

M. Harle a lu en outre une lettre dans laquelle M. Hincks maintient que l'invasion de Tigleth Pileser ne s'est pas étendue à la Syrie et à l'Egypte. Il s'exprime à cet égard en ces termes :

« Je suis convaincu (et j'exprime très-nettement cette opinion

Digitized by Google

dans les notes de ma traduction) que les contrées qu'on prétend être l'Egypte s'étendaient au nord-est de Khorsabad, et que l'expédition, supposée vers la Syrie et la Méditerranée eut lieu en Arménie jusqu'à la mer Noire. Si une semblable expédition s'était faite en 1120 avant Jésus-Christ, époque de la chronologie biblique à laquelle correspond le cylindre, il serait extraordinaire qu'on n'en eût aucune indication, soit dans la Bible, soit dans Josèphe. L'histoire biblique notamment est très-circonstanciée sur cette époque où elle rappelle la défaite des Israélites par les Philistins lorsque l'arche fut prise. Peu après, et à une date encore plus rapprochée de celle du cylindre, les Israélites étaient devenus puissants et battaient les Philistins. C'est alors, pour perpétuer leurs victoires, que Samuel érigeait la célèbre pierre appelée *Ebenezer*. Josèphe rappelle également ces faits et mentionne la pierre qu'il nomme *pierre de puissance*.

« Rien, au contraire, n'indique à cette époque l'invasion de Tigleth Pileser Ier, ni d'aucun autre roi assyrien, tandis que la Bible et Josèphe rappellent tous deux l'invasion de Tigleth Pileser, au temps de Pekah, 400 ans après la date indiquée pour le cylindre. Il semble donc très-probable qu'il doit y avoir une erreur soit dans la chronologie, soit dans la traduction du cylindre. »

RUSSIE.

Sapiski Sibirskago Otdiela Russkago Geogr. — Mémoires de la section de Sibérie de la Société de Géographie de Russie, t. I-III, publiés par M. Lamanski, secrétaire de la Société. Saint-Pétersbourg. Paris, Duprat. (En russe.)

La section de Sibérie de la Société de Géographie de Russie a été fondée à Irkoutsk en 1851. Ses débuts furent faibles; ses ressources étaient bornées, et il lui fallut d'abord trouver des collaborateurs, qui, connaissant le pays par une longue expérience, réunissent à une instruction scientifique quelque goût pour les études qu'elle voulait propager. Ses efforts réussirent et bientôt les matériaux devinrent assez abondants pour que déjà, en 1854, on pût, à l'exemple de la section du Caucase, songer à publier des Mémoires particuliers dont l'impression eut lieu à Saint-Pétersbourg. La rédaction en fut confiée d'abord à M. Miliutin et depuis sa mort à M. Lamanski qui lui a succédé comme secrétaire de la Société de Géographie. En général, les relations ne sont pas écrites avec la clarté, la profondeur et l'é-

Digitized by Google

légance de style que nous trouvons dans les travaux des géographes d'Europe; mais on est frappé néanmoins des résultats obtenus dans ces contrées éloignées où si peu de personnes possèdent les connaissances nécessaires pour exécuter des travaux semblables; d'ailleurs, dans ces vastes régions inexplorées jusqu'à ce jour, toutes les recherches sont neuves et contribuent à enrichir la science de faits entièrement nouveaux.

Les Mémoires se divisent en trois parties dont chacune, selon l'usage adopté par les journaux et les revues en Russie, a sa pagination particulière : la première comprend les explorations scientifiques, les relations de voyage et les études les plus importantes ; la deuxième renferme la chronique de la Société, c'est-à-dire les comptes rendus officiels de tous ses travaux depuis sa fondation ; dans la troisième, intitulée Mélanges, on trouve des notices géographiques, des tableaux de météorologie, le produit des lavages d'or en Sibérie. Cette publication remplace ainsi celle que Spaski avait fondée en 1818, qui parut sous le titre de *Messager de Sibérie* jusqu'en 1825, et sous celui de *Messager asiatique* jusqu'en 1829, où elle cessa de paraître.

Le premier volume contient la description géographique du cours de l'Irkout et de ses bords, depuis Tounka jusqu'à son embouchure dans l'Angara, près d'Irkoutsk par Bakchewitche. L'Irkout sort du du lac Iltochir, situé dans les Alpes Tounkines qui se rattachent à la chaînes des monts Saganes. Elles forment une masse compacte coupée en quelques endroits par des cimes transversales d'où se précipitent avec une impétueuse violence de nombreux torrents. Les sommets des pics sont couverts de neige depuis le mois d'août jusque vers la fin de juin, et la végétation ne consiste qu'en maigres broussailles au bord des ruisseaux et au pied des pentes inférieures. Cependant en approchant de la vallée de l'Angara la chaîne change de caractère; elle diminue considérablement de hauteur, se partage en plusieurs rameaux et se couvre d'imposantes forêts. La vallée de la Tounka présente l'aspect d'une vaste plaine revêtue de la plus riche verdure. Les collines de forme ovale qui la bornent au nord et au sud-ouest, se composent d'une lave grise, tantôt poreuse, tantôt compacte, qui a beaucoup d'analogie avec le basalte; au pied de quelques-unes jaillissent des sources minérales qui répandent une forte odeur d'hydrogène sulfuré. Au confluent de la Tounka et de l'Achalik, dans l'Irkout, s'élève le village de Tounkiskoye, habité par des Cosaques, des paysans russes et des Bouriètes tributaires, c'est-à-dire payant le Iasak ou impôt en pelleteries. Il s'étend sur un vaste espace sans aucune régularité : ici l'on voit cinq ou six maisons isolées sur une

Digitized by Google

petite esplanade; là c'est une demeure solitaire, entourée de pieux, au milieu des prairies, des champs et des potagers; plus loin de nouveaux groupes d'habitations avec leurs bâtiments d'exploitation. Le pays est riche en forêts, prairies et terres arables; aussi les habitants de ce district s'adonnent de préférence à l'agriculture et à la chasse, et ils ne se livrent à la pêche que dans la mesure de leurs propres besoins.

Dans la vallée de Tounka l'Irkout coule en plusieurs bras qui, sur un petit nombre de points, se réunissent dans un seul lit. Sa profondeur varie d'un demi-mètre à deux mètres; sa largeur de 30 à 60. Le fond est un sable jaune qui se compose d'un mélange de quartz à petits grains, de calcaire, de feldspath avec cristaux d'amphibole et de gypse, ce qui donne à l'eau une nuance d'un gris verdâtre : elle est trouble, et ne peut se boire qu'après avoir été filtrée. La vallée finit par se rétrécir et forme une gorge étroite où le fleuve se trouve parfois barré par des digues de lave sur lesquelles il s'élance en cataractes; plus loin et après avoir reçu le Son-Mourir, le lit s'élargit de nouveau; à sa droite, de vastes prairies s'étendent jusqu'à Tibelda. Au delà de Goujir on aperçoit l'ancien lit nommé Staritza, encombré par des sables mouvants; plus loin l'Irkout reçoit à sa gauche la rivière de Satschan-Ougoun. Les principales roches qui bordent la rive droite sont le granit et le gneiss, sur lesquels reposent par places des couches de calcaire gris-blanc qui ressemble au marbre. Après s'être grossi de l'Iltschi, l'Irkout coule dans une longue gorge semblable à un couloir dont les parois se composent de roches à pic, où le fleuve se précipite en écumant, tandis que le ciel n'apparaît plus que comme une mince ligne bleuâtre. Rarement un chasseur visite ces sauvages contrées dont les majestueuses solitudes ne sont troublées que par les antilopes ou les chèvres sauvages, qui descendent des montagnes pour venir se désaltérer. Au delà du Promontoire chaud le fleuve atteint une largeur de 200 mètres. Les montagnes s'abaissent, leurs sommets commencent à se couvrir de verdure et de gazon. Depuis le village de Moti jusqu'à son embouchure dans l'Angara, il coule à travers une vaste plaine, coupée sur quelques points seulement par des collines d'une faible hauteur, et dans cette partie des gisements de houille se montrent sur ses rives; elles produisent en abondance du foin, du chanvre, des bois de construction et de chauffage que les habitants transportent par eau à Irkoutsk.

A la suite de cette exploration géognostique l'archiprêtre Chitrow donne une description du district (oulouss) de Jigansk, qui occupe le

Digitized by Google

longdes bords de la Lena et de la mer Glaciale, un espace d'environ 8 à 10 degrés de longitude et de latitude. La contrée est pour la plus grande partie montagneuse, notamment entre la Lena et l'Olonek; mais entre ce dernier et l'Arabara s'étendent de grandes plaines entrecoupées de lacs et de montagnes. Les sommets de celles-ci sont en grande partie couronnés de neiges perpétuelles. Sur les rives occidentales de la Lena, entre Jigansk et Siktjach, règnent d'immenses steppes dont le sol pierreux est recouvert d'une espèce de mousse qui sert de nourriture aux rennes et cache la couche de glace souterraine qui devient de plus en plus épaisse en approchant de la mer. Trois immenses fleuves, qui coulent du Sud au Nord, traversent ce district pour aller se jeter dans l'océan glacial, la Lena dont le cours a 4,500 kilomètres, l'Olonek 2,000 et l'Anabara 1000. La Lena a environ 12 kilomètres de largeur vis-à-vis Jigansk, sa profondeur varie de 16 à 20 mètres. C'est sur ce vaste fleuve que remontent les bateaux chargés d'ossements de mammouths que l'on recueille dans les îles de la mer Glaciale; on les transporte jusqu'à Iakoutsk où on les échange contre du thé, des grains et des articles manufacturés; mais cette navigation est dangereuse surtout à l'embouchure de la Lena en raison des glaces flottantes qui l'encombrent perpétuellement. Les habitants de ce district immense sont tous chrétiens; on en compte 2,830 sur une étendue de pays presque aussi grande que la France, à savoir 446 Tongouses, 200 Russes et 2,184 Iakoutes. Ils sont placés sous l'administration du juge de Werchogansk, qui a sous sa juridiction trois autres districts.

Dans cette même province de Iakoutsk, à laquelle appartient Jigansk. M. Selskii décrit la contrée qui s'étend de Iakoutsk à Srednekolymsk. Il n'y a qu'un seul moyen de parcourir cette distance, qui ne comprend pas moins de 2500 kil. environ, c'est de voyager à cheval; la nature du terrain ne permet pas l'usage des voitures ou même des traîneaux. On se munit abondamment de fourrures et de pelleteries, de patins à neige, et monté sur un maigre, mais vigoureux cheval iakoute, on se met en route. La nuit, malgré un froid de 40 et quelques degrés, il faut se résigner à coucher à la belle étoile; on creuse la neige jusqu'à ce qu'on atteigne le sol, on allume du feu et des branches de sapin forment le lit du voyageur; encore avant de s'endormir, est-il obligé de se déshabiller jusqu'à la chemise, car ses vêtements gèleraient infailliblement et le glaceraient; et le matin il faut, en sortant de ses peaux, se rhabiller en plein air par un froid épouvantable. En été, la contrée offre l'aspect d'une steppe marécageuse coupée de montagnes; on ne voit que des marais et des

Digitized by Google

ondrières convertes de nuées de mouches et de cousins; le chemin s'enfonce parfois dans des forêts presque impénétrables et traverse 60 rivières grandes ou petites, sans pont ni moyen de passage quelconque. Le point le plus dangereux du trajet est le passage des montagnes de Werchojansk. Un sentier, large à peine de 2 pieds, circule en forme de vis le long des flancs escarpés d'un rocher, d'où le moindre faux pas peut précipiter dans l'abîme le cheval et son cavalier. Après avoir passé les montagnes on rencontre çà et là quelques iourtes de Iakoutes et on se hâte d'arriver à la ville de Werchojansk pour se reposer des fatigues de la route. La soi-disant ville, consiste en six cabanes dispersées le long de la Lena, sur un espace de 6 kilomètres. La population entière se compose d'un ecclésiastique avec son sacristain, du juge avec son greffier, d'un marchand et de six cosaques. A 600 kilomètres plus loin on rencontre, sur la rive droite de l'Indigirka, Saschiwersk qui renferme une église et trois iourtes, un prêtre, un sacristain, un greffier, un maître de poste sans chevaux et rien de plus. Au delà, commencent d'effroyables marécages qui s'étendent jusqu'aux steppes de la mer Glaciale. C'est là que s'élève Srednekolymsk célèbre par ses magasins de grains, de spiritueux et ses magnifiques aurores boréales.

De ces contrées sauvages, nous nous dirigeons vers les bords plus favorisés de l'Amour, dont MM. Ansow et Permikin ont donné chacun une description géognostique et minéralogique. Les rivières de la Schilka et de l'Argoun forment par leur réunion l'Amour, qui, après un cours de 2,350 kilomètres, va tomber dans le canal de Tatarie ou de Mandchourie, pour parler plus exactement. Sur la langue de terre formée par la jonction de ces deux bras, on a construit un poste d'observation (Karaoul) que l'on appelle Oust-Strielka. Le fleuve prend un caractère tout à fait différent dans les diverses parties de sa course. A sa naissance il coule dans une espèce de canal naturel formé par les roches escarpées qui le bordent. Dans la partie intermédiaire jusqu'au confluent du Soungari, la contrée s'aplanit d'abord, et seulement à l'horizon le plus lointain, on aperçoit les lignes bleuâtres d'une chaîne de montagnes qui se rapproche peu à peu des rives en pentes adoucies, couvertes de la plus riche végétation. A 250 kilomètres de la ville chinoise de Sachalin, le fleuve qui s'était divisé en plusieurs bras dans la plaine, se concentre dans un seul lit et traverse alors le rameau méridional de la chaîne des Iablonnoï-Chrebet. Après avoir serpenté longtemps dans les sinuosités de cette chaîne, il se divise de nouveau en plusieurs bras, en sortant des montagnes qui s'éloignent de plus en plus. Dans

Digitized by Google

la partie inférieure, à partir de sa jonction avec le Soungari, jusqu'au canal de Tatarie, l'Amour coule de nouveau dans une contrée montagneuse entrecoupée parfois de plaines et de prairies; près de son embouchure, le terrain s'élève toujours de plus en plus et les cimes, en s'étageant, atteignent une hauteur considérable.

La nature a comblé de ses dons les contrées arrosées par l'Amour, mais l'homme n'a pas su jusqu'à présent profiter de ses bienfaits. Sur sa rive droite seulement on rencontre quelques établissements chinois-mandchoux et des postes militaires, indépendamment de quelques tribus de Tongouses nomades qui les visitent de temps à autre; une ville seule, celle de Sachalin, s'élève à 30 kilom. de l'embouchure de la Saja. Mais deux siècles à peine se sont écoulés depuis que les Chinois ont renversé les premières colonies fondées sur l'Amour par les Russes, et ceux-ci, reprenant l'œuvre de civilisation, viennent de reparaître sur ses bords; déjà, non loin de son embouchure, dans le canal de Tatarie, ils ont construit les forts de Petrowsk, Nicolaïewsk et Mariinsk. Un brillant avenir est réservé aux contrées que baigne ce vaste fleuve; ses rivages fertiles et les îles nombreuses que renferme son lit peuvent nourrir des millions d'habitants qui trouvent dans la fécondité naturelle du sol une ample récompense de leurs efforts et de leurs travaux.

H. M.

AMÉRIQUE DU SUD.

Société d'histoire et de géographie des Etats de la Plata. — La République Argentine, après avoir affermi dans ces derniers temps sa situation politique, tourne actuellement toute son activité vers le progrès des sciences et des lettres, et semble sous ce rapport vouloir rivaliser avec les Etats de l'Europe. Plusieurs établissements scientifiques ont été institués depuis peu, et tout récemment vient de s'organiser une Société d'histoire et de géographie qui, sous le même nom que l'*Instituto historico-géografico*, établi à Rio-Janeiro, il y a quelques années, se propose l'exploration d'une partie de l'Amérique du Sud. Son règlement et ses bases organiques qu'elle a publiés en 1856 à Buenos-Ayres sous le titre de *Bases organicas de l'Instituto historico-géografico del Rio de la Plata; Reglamento constitutivo del Instituto*... nous apprennent qu'elle a pris pour objet de ses études, l'histoire, la géographie et la statistique

Digitized by Google

des Etats de la Plata, et dans ce but, elle doit fonder des collections de livres imprimés, de documents manuscrits, de cartes sur toutes les parties de l'Amérique et un musée ethnographique. Les travaux scientifiques rédigés par les membres de la Société et ceux qui lui seront présentés par les étrangers, s'ils sont jugés dignes de l'impression, paraîtront dans une revue périodique. Les ouvrages trop considérables pour entrer dans le cadre toujours restreint d'une semblable publication, seront imprimés aux frais de la Société contre un certain nombre d'exemplaires livrés gratis, et porteront sur le titre la mention qu'ils ont été publiés sous les auspices de l'Institut. Les Mémoires les plus remarquables pourront, on outre, recevoir des prix sur une décision prise annuellement en assemblée générale. Les trois sections, histoire, géographie, et statistique, qui forment la Société, se subdivisent à leur tour en un certain nombre de commissions; la première comprend celles d'histoire ancienne et moderne, militaire, ecclésiastique, biographie, chronologie, et linguistique nationale; la seconde, celles de géographie topographie et hydrographie, géologie, voyages et découvertes et ethnographie; enfin, la troisième embrasse la statistique ancienne du pays, celle du sol et de la population actuelle, de l'industrie, du commerce, de la navigation, de l'administration publique, de l'agriculture, de la justice et de l'enseignement. La Société se compose de cent membres ordinaires; le nombre des correspondants et des membres honoraires est illimité. Puissent-ils se mettre bientôt à l'œuvre, et réaliser par leurs efforts réunis le programme annoncé dans leur règlement !

H. M.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Lettre a M. Alfred Darcel, sur les inscriptions de la Chapelle Saint-Éloi et les Graffiti de la Gaule.

(Suite).

IV.

Je passe maintenant à un autre ordre de faits.

Je remarque dans votre article une assertion qui me paraît de nature à propager une opinion erronée sur un point de la science. Vous dites, et c'est là une des principales objections qu'on a élevées contre nos découvertes, que les inscriptions de La Chapelle-Saint-Eloi « seraient les premiers *graffiti* trouvés sur le sol de la Gaule. » Cette assertion n'est point exacte et il me sera facile de vous démontrer :

1° Que les *graffiti* sont assez communs dans la Gaule;

2° Que la Normandie, en particulier, en fournit un nombre considérable en dehors de notre cimetière ;

3° Que, parmi ces *graffiti*, la moitié au moins a une origine chrétienne;

4° Qu'il en avait déjà été publié avant les découvertes de la Chapelle-Saint-Eloi.

Vous eussiez facilement pu vous convaincre de ces faits en vous reportant au livre de M. Le Blant, et en étudiant tous les arguments nouveaux qu'il apportait dans la discussion. Cet ouvrage en valait bien la peine, et il n'était pas dans la justice d'opposer contre lui une dédaigneuse fin de non-recevoir. Le travail de M. Le Blant sur les inscriptions de la Chapelle-Saint-Eloi n'est pas, comme vous paraissez le croire, un acte de complaisance amicale; il a la gravité

Digitized by Google

du rapport d'un témoin oculaire des découvertes; c'est le livre d'un érudit discutant avec impartialité les conclusions et les résultats que nous avons cru pouvoir tirer des monuments trouvés par nous, mais en même temps profondément convaincu de l'authenticité de ces monuments et de la justice de notre cause (1). Si M. Le Blant n'a pas réfuté les brochures de la Société de l'Eure et n'en a même pas parlé, ce que vous lui reprochez, les raisons qui l'y ont porté sont les mêmes qui m'ont fait garder le silence sur cette discussion, sortie des limites de la controverse scientifique.

Si vous aviez lu le livre de M. Le Blant, je serais dégagé du soin de la démonstration que j'entreprends en ce moment. Mais, puisque vous avez jugé à propos de ne pas le lire, je crois devoir faire passer sous vos yeux les exemples de *graffiti* de la Gaule qu'il a recueillis, non sans en ajouter quelques autres que j'ai pu rassembler depuis la publication du premier volume des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule.*

Je commence par les *graffiti* déjà publiés.

La plus ancienne découverte de ce genre est celle dont M. Le Blant a reproduit le procès-verbal déjà rapporté dans le *Théâtre des antiquitez de Paris* de du Breuil (2). Le 13 juillet 1611, on trouva sous la chapelle des Martyrs, à l'abbaye de Montmartre, l'antique crypte construite, dans les premiers siècles du christianisme, au lieu de supplice de l'apôtre de Paris. Les murs de cette chapelle, fermée depuis des siècles, présentaient des traces d'inscriptions « impri-« mées dans la pierre avec la pointe d'un couteau ou autre ferre-« ment; » dans un endroit on lisait encore les lettres

DIO

Dans un autre, une croix suivie des lettres

MAR

(1) Vous auriez trouvé particulièrement dans cet ouvrage une discussion relative aux inscriptions runiques et des observations à ce sujet dignes de faire une profonde impression sur un esprit aussi distingué et aussi impartial que le vôtre. M. Le Blant établit, en effet, par des preuves irréfragables :

1° Que, si on n'a encore trouvé en France d'inscriptions purement runiques qu'à la Chapelle-Saint-Eloi, un grand nombre d'inscriptions latines mérovingiennes du nord de la Gaule présente des caractères évidemment empruntés à l'alphabet germanique;

2° Que tous les caractères d'origine runique employés dans ces inscriptions y présentent les mêmes formes que dans celles de Saint-Eloi.

(1) P. 24.

Digitized by Google

Et à côté, « ce mot escrit de pierre noire sur le roc :

CLEMIN

M. Le Blant, par la comparaison avec les *graffiti* découverts à Rome par M. De'Rossi, dans le cimetière de Saint-Calixte, a facilement reconnu que les deux premiers fragments d'inscription déchiffrés en 1611 renfermaient le début de prières adressées aux saints invoqués dans la crypte, DIO*nysie*...., MAR*tyres*...., et il a reconnu dans le troisième, le nom propre d'un pèlerin : CLEMINs.

Après les *graffiti* de Montmartre, il faut sauter 200 ans pour qu'une inscription tracée à la pointe soit signalée comme découverte sur le sol de la Gaule. La première est une épitaphe que le patriarche de l'archéologie française et normande, le vénérable M. de Gerville, possédait dans sa collection ; découverte, il y a une vingtaine d'années, *dans l'intérieur d'un sarcophage*, à Couville près Coutances, cette inscription, tracée à la grosse pointe sur une plaque d'ardoise, offre le plus frappant rapport, comme physionomie extérieure, avec nos épitaphes sur tuiles de la chapelle Saint-Éloi. On y lit :

BERTOVVI
NVS IC R̄ (1).

Bertowinus (*h*)*ic r*(*equiescit*). M. Delisle l'a publiée dans sa *Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Gerville*, et M. Le Blant l'a depuis reproduite sous le n° 60 de ses planches. Elle fait aujourd'hui partie de la collection de M. Feuardent, libraire à Cherbourg.

En 1847, M. Roach Smith, dans le premier volume de ses *Collectanea antiqua* (2), publia un vase de terre rouge découvert à Boulogne-sur-Mer et conservé au musée de cette ville, portant le nom propre

CASATA

tracé à la pointe après la cuisson.

L'année d'après, M. le baron de Girardot, dans des fouilles faites à Bourges, découvrit un vase de terre noire portant sur le col une inscription à la pointe. Cette inscription, publiée d'abord par l'auteur

(1) Nous faisons ici remarquer une fois pour toute que nous ne donnons pas les fac-simile des *graffiti* que nous citons. Nous nous bornons à en donner la transcription.

(2) Pl. LIV.

Digitized by Google

de la découverte (1) et depuis, en 1850, dans la *Revue archéologique* (2), par M. de Longpérier, est ainsi conçue :

BVSCILLASOSIOLEGASITINALIXIEMAGALV

l'explication en est fort difficile (3).

Le même savant, en 1852, a communiqué à l'Académie de Belgique un monument analogue faisant partie des collections du Louvre. C'est un vase de terre rouge portant autour du col une dédicace au *génie protecteur de Tournay*,

GENIO TVRNACESIV.

Le Mémoire de M. de Longpérier, inséré au tome XIX des *Bulletins de l'Académie de Belgique*, signalait en outre deux vases à *graffiti* découverts à Bourges (parmi lesquels celui que j'ai cité plus haut), deux à Nantes, dont un portant le nom propre

PATIIRNVS,

deux à Soings, dans la Sologne-Blésoise, dont un conservé au musée du Louvre laisse lire la fin de nom

(1) *Cimetière gallo-romain, près Sérancourt, près Bourges (fouilles de* 1848), *objets recueillis et dessinés par* le Baron de Girardot, pl. I.

(2) T. VI, p. 554-556.

(3) M. de Longpérier a voulu retrouver dans cette légende une inscription latine très-altérée et il en restitue ainsi le texte régulier :

BVCELLAM SOCIO LEGAS VT INALESCAM MEGALV

J'avoue que cette restitution me paraît très-douteuse et que j'ai peine à admettre l'adverbe d'origine grecque *megalu* pour μεγάλα et l'altération d'*inalescam* en *inalixum*. Je coupe les mots de la façon suivante

BVSCILLA SOSIO LEGASIT IN ALIXIE MA GALV

et j'y vois une phrase en langue celtique, je traduis :

Ex-voto de Sosius établi à Alesia, Gaulois.

BVSCILLA semble être le mot qui est resté en breton sous la forme *gwestl*, promesse, vœu, ex-voto. La forme verbale de *gwestl* est *gwestla*. SOSIO est un nom propre bien connu. LEGASIT est un participe avec la forme primitive en *aset* du verbe *lakaat* placer, poser, établir. IN ALIXIE ne demande pas d'explication. MA est le mot *man*, homme, avec l'*anousvara* dont M. de Longpérier a démontré la présence dans les inscriptions, même latines, de la Gaule. Enfin, GALV est le mot *Gall*, le nom de nos ancêtres. Le texte complétement régulier serait donc :

Gwestla Sosio lekaset in Alixie, man Gallu.

Digitized by Google

....TTVSCO

Enfin, un à Meaux avec la légende obscène

IIGO QVI LEGO PEDICOR

Pour compléter ce qui a rapport aux *graffiti* des poteries, je rappellerai qu'un vase de terre rouge non vernissé, découvert à Autun il y a quelques années et déjà plusieurs fois publié (1), porte trois croix, le nom

PISTILLVS

rétrograde et les lettres

ZVY

tracées dans différents sens, le tout sur la pâte encore fraîche. Un vase de poterie rouge vernissée découvert au Châtelet à Paris et publié par Grivaud de la Vincelle (pl. XLIX), offre les lettres MIICIIV tracées à la pointe; il est conservé aujourd'hui dans la collection céramique de Sèvres.

Les *graffiti* de la Gaule, publiés avant les dernières années, étaient donc, comme vous le voyez, suffisants pour établir l'existence de cette classe d'épigraphie dans notre pays. En 1852, je voyageais avec M. Le Blant dans la basse Normandie; nous visitâmes ensemble, accompagnés en outre par notre bon et savant ami, M. Léopold Delisle, le fameux autel découvert, en 1695, à Saint-Pierre-du-Ham, près Valognes, et conservé aujourd'hui à la bibliothèque publique de cette dernière ville. Ce fut alors que M. Le Blant, examinant ce monument avec un soin tout particlier, s'aperçut que, outre la grande inscription dédicatoire de l'évêque Fromond, datée de l'an VI de Thierry III, la table même de l'autel présentait les traces d'autres légendes à la pointe, qui avaient échappé jusqu'ici à l'attention des savants. M. Le Blant distingua les restes de la signature d'un évêque,

EPISQOPPUS PR̄

et, à une autre place, une souscription qu'on doit peut-être lire de cette manière :

GUDUMBERTUS SCRIPSI PSE (?)

(1) *Autun archéologique*, p. 269. — De Fontenay, *note sur un vase d'argile remontant aux premiers temps du christianisme*. — De Voucoux, *Essai d'interprétation du mot Pistillus*, p. 11. — Le Blanc, p. 18, pl. n° 2.

Digitized by Google

Nous constatâmes tous l'exactitude de sa découverte, et vous en trouverez l'indication dans les planches des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*. Dès le premier moment, M. Le Blant reconnut dans ces *graffiti* les restes des signatures des personnages qui étaient venus prier à l'autel de l'abbaye du Ham, et les découvertes de Saint-Eloi sont venues apporter à cette interprétation une confirmation éclatante. Mon père, dans la lecture faite à la séance publique des cinq Académies de l'Institut où il raconta nos découvertes, cita, d'après M. Le Blant, le fait relatif aux *graffiti* de l'autel du Ham. Quelques-uns de nos adversaires se sont empressés de relever ce qu'il disait et ont prétendu le trouver en erreur, prenant « des inscriptions « monumentales qui relatent le nom de celui qui a consacré l'autel « et la date de la consécration, » pour des signatures qui constateraient « une simple visite que lui avaient faite les personnages dont « il porte les noms. » La confusion et l'erreur ne sont pas de notre côté. Le fait était pourtant facile à vérifier, et il eût suffi d'ailleurs de lire avec attention ce que disait mon père, pour s'apercevoir qu'il parlait d'autre chose que de la dédicace, depuis longtemps connue, de l'autel du Ham.

Tel était l'état de cette classe des inscriptions de la Gaule avant les découvertes de la Chapelle-Saint-Eloi. Depuis lors, je me suis attaché avec un soin tout particulier à recueillir les *graffiti* trouvés sur le sol de notre pays, qui pouvaient parvenir à ma connaissance. Leur nombre est considérable, et, pour les faire passer sous vos yeux, je suivrai l'ordre géographique en commençant par le Midi de la Gaule.

Arles me fournira mon premier exemple. Le célèbre sarcophage de saint Hilaire, conservé au musée de cette ville, porte sur son couvercle la signature d'un pèlerin qui était venu prier au tombeau du saint :

GHISELEBERTVS FECIT HVIVS.....M..VS

A peu de distance d'Arles, l'abbaye de Montmajour offre au visiteur, à côté de sa merveilleuse église, une chapelle souterraine taillée dans le flanc du rocher, et dont la construction remonte au cinquième ou au sixième siècle. Les colonnes et les chapitaux de ce sanctuaire vénéré, désigné sous le nom de *confessional de saint Trophime*, sont couverts de nombreux *graffiti* relatant les noms des fidèles qui l'ont visité à une époque déjà fort ancienne, ainsi que l'indique la forme des caractères. Malheureusement, dans ce souterrain très-peu éclairé on ne peut distinguer les inscriptions qu'à la

Digitized by Google

ueur d'une chandelle. Il faudrait, pour en obtenir des copies un peu complètes, prendre des estampages qu'on pût étudier ensuite à loisir. Voici tout ce que j'ai pu déchiffrer en visitant Montmajour au mois de septembre 1856 : ce ne sont que des fragments de noms propres ; mais ces indications suffisent pour appeler désormais l'attention des voyageurs archéologues sur les inscriptions à la pointe du *confessionnal de saint Trophime* :

APINI
E.....VS
...TOEE...
.. ...RNIVS
...ME...
...EFA...
...RLE...

puis des lettres isolées A, S, M, R, et de nombreuses croix.

Une crypte d'une date également reculée, et dont la construction est attribuée à saint Castor, à Apt, présente des signatures du même genre. M. Mérimée (1) y a lu le nom d'

ALBOINVS

« en lettres fort anciennes. »

Le département de l'Hérault me fournit l'exemple le plus important de *graffiti* qu'on puisse citer dans toute la France. L'église de Minerve renferme un autel dédié au VIe siècle par Rusticus, évêque de Narbonne, et couvert de plusieurs centaines de signatures de visiteurs. M. Le Blant, le premier, a rapporté un estampage du monument et prépare un travail spécial à ce sujet ; n'ayant pas vu l'original, je n'en parle que d'après l'obligeante communication de ce savant. Les signatures de l'autel de Minerve comprennent une époque qui doit s'étendre du septième aux prèmières années du onzième siècle. Ce sont en général de simples noms propres, accompagnés du titre du personnage, qui appartient presque toujours à l'Eglise, *presbyter* ou *levita*. Parmi ces personnages, il en est plusieurs dont le nom se retrouve dans l'histoire du pays. Un des pélerins a tracé son nom dans un monogramme fort difficile à lire, preuve irréfragable que l'on peut « trouver une inscription de cette nature ailleurs que

(1) *Voyage dans le midi de la France*, p. 219.

Digitized by Google

sur une « charte. » Quelquefois les noms sont accompagnés d'une formule de prière, comme celle-ci par exemple :

MEMENTO LCI DNE SACERDOTIS MEI

« Seigneur, souviens toi de ma place dans le ciel, à moi prêtre. »

C'est dans le même département, à Vindemian, près Montpellier, que fut découvert, il y a un certain nombre d'années, un tombeau composé de grandes tuiles à rebord dont l'une portait tracée à la pointe sur la pâte fraîche en belle écriture cursive latine : *Ego Achiles donavi figulis amphoram vini.* Cette tuile est aujourd'hui conservée dans la collection de M. Chauvet à Vichy ; j'en devais la connaissance à M. Salmon qu'une mort prématurée et profondément regrettable a récemment enlevé aux études historiques.

En remontant vers le nord, la crypte de l'église de Tournus en Bourgogne, construite sous le règne de Charles le Chauve, présente sur ses colonnes et sur ses murailles les traces de nombreux *graffiti* remontant aux premiers siècles de la construction. Malheureusement la difficulté de les lire est la même à Tournus qu'à Montmajour ; je n'ai pu y copier également que des lettres isolées, et des fragments de noms incomplets :

AVRMA...
....VNV.
ES.....
ME.....
B..TERO
.....VS
FEI.....
.....TVS

La précieuse collection d'armes, de bijoux et de vases découverts par M. Baudot dans le cimetière bourguignon de Charney (Côte-d'Or), renferme une tête de bouton en agent sur laquelle on distingue clairement, tracées avec une pointe très fine, les lettres :

VRAI
LOM

dont je ne me sens pas très en état de vous donner l'explication.

Bourges a fourni le vase à *graffito* de M. de Girardot et l'autre vase signalé par M. de Longpérier. Le Musée nivernais à Nevers contient un fragment de tuile à rebord trouvé à Decize et portant les

Digitized by Google

restes d'une inscription funéraire à la pointe, tracée sur la pâte encore fraîche :

ET FRE
DEBO
DVS ZV
NIOR

Cette inscription, dont j'avais signalé l'existence à M. Le Blant, a été comprise par lui dans son recueil et figure sous le n° 3 de ses planches.

Orléans apporte aussi ses exemples à la collection des *graffiti* de la Gaule. Vous avez certainement entendu parler de la découverte faite, il y a cinq ans, dans le jardin du grand séminaire de cette ville; des fouilles, amenées par les travaux de construction qu'on exécutait alors, firent retrouver la crypte bâtie par Childebert sur le tombeau de saint Avit. On remarque sur la paroi droite de l'entrée de ce curieux monument de l'art mérovingien le nom propre :

AMOR

écrit en grandes lettres du septième siècle, et à côté un autre nom en monogramme. L'antiquité et l'importance de ces inscriptions a été reconnue par le savant M. De'Rossi, lors de son voyage en France.

Paris est représenté dans la collection par les *graffiti* découverts en 1611 dans la crypte de Montmartre et par le fragment de poterie du Musée de Sèvres; le Blésois par les deux vases de Soings; Meaux par le vase à légende obscène dont j'ai parlé plus haut; Nantes par ceux qu'a cités M. de Longpérier, et Boulogne-sur-Mer par celui dont on trouve le dessin dans l'ouvrage de M. Roach-Smith. Enfin je dois signaler encore le sol de l'antique cité des *Aulerci Diablintes*, Jublains, comme fournissant assez souvent des fragments de vases en poterie rouge chargés d'inscriptions à la pointe, dont plusieurs sont chrétiennes, si l'on en juge par la croix qui s'y rencontre quelquefois. Je dois ce renseignement au savant bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, M. Desnoyers, qui possède dans sa collection plusieurs de ces fragments trouvés à Jublains.

J'ai réservé pour la fin la Normandie. Comme je vous l'ai déjà dit, les exemples d'inscriptions à la pointe sont multipliés dans cette province plus peut-être que partout ailleurs.

Les unes remontent à l'époque du paganisme.

Ce sont d'abord les curieux *graffiti* découverts l'été dernier par M. Léon Métayer, dans des fouilles aux environs de Bernay, à trois

Digitized by Google

lieues de la Chapelle-Saint-Eloi. Les inscriptions trouvées par cet amateur zélé sont encore inédites et au nombre de trois; je les ai vues dans sa collection au mois de septembre dernier. Les deux premières sont tracées en beaux caractères cursifs romains, qui rappellent les *graffiti* de Pompéi, sur un enduit peint en rouge qui revêtait la muraille dans un édifice antique; ce sont des fragments de noms propres :

AVRII

Aure/lius, et

FILOM

Philom/elus. La troisième se lit sur un fragment de poterie rougeâtre non vernissée :

L VIII

Les fameux *vases de Bernay*, décrits avec un soin si scrupuleux par M. Le Prévost, et tant de fois examinés depuis ce savant éminent, présentent aussi des inscriptions à la pointe très-fines et très-légères, qui avaient échappé jusqu'ici à l'attention de tout le monde. Le premier éveil sur leur existence fut donné, il y a deux ans, au Cabinet des médailles par le savant professeur de Berlin, M. Gerhard, qui reconnut et déchiffra une de ces inscriptions. Averti par la découverte de M. Gerhard, j'ai recherché sur les autres vases de la même trouvaille les *graffiti* du même genre, et j'en ai recueilli un certain nombre dont j'aurai l'occasion de publier bientôt les fac-simile. Ce sont en général de simples noms propres. Cependant, sur le manche d'une casserole d'argent, au-dessous de l'inscription,

M
VENER

Mercurio Veneri, en lettres dorées, publiée dans les diverses notices de ces monuments, les mots

APOL
LVPIINVS

sont rajoutés à la pointe comme pour compléter la dédicace : *Mercurio Veneri Apollini Lupenus*. Cette association d'Hermaphrodite et d'Apollon dans une même divinité, fait immédiatement penser à la statue d'Apollon ithyphallique en habits de femme, publiée par Visconti (1), et au caractère androgyne de la belle figure de bronze du

(1) *Mus. Pio-Clem.*, t. III, pl. 39. — Cf. Lenormant, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. VI, p. 261.

Digitized by Google

même dieu, découverte au Vieil-Evreux et conservée dans le musée de la Société de l'Eure.

Le même musée renferme plusieurs pierres chargées d'inscriptions au trait et découvertes dans des constructions romaines du village de Pistres. Le caractère de quelques-uns de ces *graffiti* est aussi beau que celui des fragments découverts par M. Métayer auprès de Bernay; celui de quelques autres les fait descendre à une époque plus basse. Le plus lisible et certainement le plus ancien contient un fragment de titres impériaux en lettres de grande dimension :

TRIIAVCV

potestatis] *tribunitiae II*, *Augu*[*st*.. Les autres inscriptions sont en caractères très-fins, tracés fort légèrement et difficiles à lire; on distingue pourtant avec certitude sur l'une des pierres :

CVI...
VIIRODI
VRNVS
NIIG
RO....DIVR
VARIACVICV
M.IILO

La fin de la plupart des lignes manque et rend presque impossible de restituer l'ensemble du texte; on reconnaît seulement avec les mots *Cui....vero diurnus.....diur*[*nus*] *varia cuicu*[*mque*.... Une autre inscription aussi longue se remarque sur une autre pierre; on a cherché à l'effacer en barrant toutes les lignes, ce qui en rend la plus grande partie illisible aujourd'hui. Voici ce que j'ai cru y déchiffrer :

CVIVIRTVS
HABIIAT
POIINIS
.NTIA.
M...
DVCO..
ILLOS

Les premiers mots semblent indiquer une sentence morale comme on en a trouvé quelques-unes à Pompéi : *Cui virtus, habeat pœnis...*

Le quatrième *graffito* de Pistres contient seulement une signature, *un tel*, *fils d'un tel*, et la date du 5 des ides; le nom propre du père

Digitized by Google

du personnage qui a signé, seul lisible, est entièrement gaulois (1).

CONTIOVTINI
...TIVS..... IDV

Enfin un fragment d'amphore trouvé dans les mêmes fouilles porte des lettres gravées à la pointe.

L'épitaphe trouvée à Couville et les signatures de l'autel du Ham, dont je vous ai déjà entretenu plus haut, ne sont pas les seuls *graffiti* d'origine chrétienne de la Normandie. La collection de la Société de l'Eure renferme encore, outre les pierres trouvées à Pistres, d'autres monuments du même genre qui auraient dû appeler l'attention des membres de la commission. Ce sont les *graffiti* provenant de l'église mérovingienne de Saint-Samson-sur-Risle (Eure), aujourd'hui détruite, mais dont un certain nombre de fragments sont conservés à Evreux. Une brique de la maçonnerie porte, écrits assez profondément à la pointe, les premiers mots du psaume I,

BEATUSUIRQUI
NON HABIIT
INCONCILIO IMPIO
RUM

et au-dessous le nom de celui qui a tracé ces paroles

AUITUS SCRIPSIT
IPSII (2)

Une pierre provenant de la même église est également couverte de *graffiti*. Après avoir été longtemps exposée à toutes les intempéries dans un hangar au milieu des charrues et autres instruments d'agriculture cette pierre est aujourd'hui placée dans une armoire de la salle du musée. Mais il est presque impossible de l'étudier, le conservateur du Musée gardant chez lui la clef de l'armoire et ayant donné l'ordre formel qu'on ne l'ouvrît à personne. Je n'ai pu, à cause de cela, prendre aucune copie des inscriptions tracées sur ce

(1) Il rappelle le CONTOVTOS inscrit sur quelques monnaies des *Santones*. Duchalais, *Description des monnaies gauloises*, p. 17.

(2) Cette inscription vient d'être publiée tout récemment dans le *Bulletin monumental*, par M. de Caumont, avec plusieurs autres briques estampées provenant de Saint-Samson, une entre autres représentant le monstre marin qui engloutit Jonas, avec l'inscription CITO.

Digitized by Google

débris. J'ai seulement, au travers des glaces, constaté qu'elles étaient nombreuses, et apercevoir entre autres le nom :

GVLFARDVS

en lettres assez grandes et assez profondes du septième ou du huitième siècle, et reconnaître l'existence d'un texte en cinq lignes, d'une écriture fine et qui me paraissait fort nette, mais qu'il ne m'était pas possible de déchiffrer. J'espère que d'autres seront plus heureux que moi, et pourront un jour publier des copies des *graffiti* de Saint-Samson.

Les exemples que je viens de rapporter démontrent, ce me semble, d'une manière irréfragable, les quatre propositions que j'ai avancées tout à l'heure. Je ne doute pas qu'ils ne se multiplient désormais dans une proportion très-considérable. La connaissance et l'étude des inscriptions à la pointe ne remontent qu'à bien peu d'années; la découverte de M. Wordsworth a ouvert de ce côté à la science un champ tout nouveau qui s'étend chaque jour davantage. Depuis que l'attention commence à être éveillée sur les *graffiti*, on en trouve dans toutes les localités antiques. Rome fournit aujourd'hui, grâce aux fouilles du mont Palatin, sa récolte presque aussi riche que celle de Pompéi; la Gaule donnera aussi un contingent considérable pour cette branche des études épigraphiques. Sur un grand nombre de monuments déjà bien des fois explorés, on retrouvera des *graffiti* qui avaient échappé aux regards de ceux qui les avaient étudiés auparavant. Ainsi les textes, découverts par M. Wordsworth sur les murs de la basilique de Pompéi, n'avaient été aperçus par aucun des antiquaires napolitains ou des nombreux voyageurs qui tous les ans visitent cette ville. Les signatures de l'autel du Ham et les *graffiti* des vases de Bernay prouvent que les faits du même genre ne seront peut-être pas bien rares. Vous me permettrez de vous rapporter ici un exemple qui prouve avec quelle facilité des choses tracées à la pointe peuvent échapper aux yeux même les plus exercés, lorsque l'attention n'est pas éveillée par la connaissance de faits analogues.

Au mois de septembre 1856, mon père et moi, nous parcourions ensemble le midi de la France. De Nîmes nous vînmes à Saint-Gilles admirer la splendide église qui fait la réputation et la richesse de cette petite ville. La façade de l'église de Saint-Gilles a été bien des fois dessinée et publiée; elle a été restaurée par un des plus habiles architectes de la Commission des monuments historiques, M. Questel; il n'y a pas un artiste ou un antiquaire qui, voyageant dans le

Digitized by Google

Midi, ne vienne la visiter; enfin dans la ville même demeure un amateur distingué, M. Delmas, ancien officier du génie, qui a pour son église une véritable passion et qui l'étudie continuellement dans les moindres détails. Il semblait donc bien difficile de découvrir rien de nouveau dans l'église de Saint-Gilles. Cependant, en regardant avec soin les grosses colonnes de la façade, je crus m'apercevoir qu'elles portaient des dessins à la pointe. Mon père, M. Révoil, architecte des monuments historiques à Nîmes, et M. Delmas, qui nous accompagnaient, constatèrent tous les trois l'exactitude de mon observation. Les dessins que je venais de reconnaître ainsi, représentaient tout l'intérieur d'un camp au treizième siècle. Les tentes, les navires avec leurs *chasteilz* amarrés au rivage, les chevaliers joûtant, s'exerçant ou jouant à différents jeux, enfin le roi de France lui-même, tenant à la main le sceptre fleurdelisé, assis sur son trône à la porte de sa tente et rendant la justice. Ces dessins, dont je compte publier un jour la copie et qu'il sera désormais facile de retrouver sur les colonnes, ont été tracés par quelque soldat désœuvré de l'armée de saint Louis, et sont certainement un monument du séjour de ce roi à Saint-Gilles; il y demeura en effet quelque temps et il y rassembla son armée avant de partir pour la croisade où il devait trouver la mort.

Espérons donc que l'attention, désormais éveillée, des antiquaires dans les diverses parties de la France, se portera vers la recherche des *graffiti*. Il y a là une étude curieuse et entièrement neuve à faire, en suivant cet usage depuis l'antiquité, à travers les temps mérovingiens et le moyen âge, jusqu'aux inscriptions et aux devises tracées pendant la renaissance, qui couvrent les murailles de certains édifices, comme le château de Blois et le château de la Verrerie d'Aubigny (Cher). Ce travail présenterait certainement plus d'un attrait piquant et imprévu. Je ne fais ici qu'en indiquer le plan à celui qui voudrait l'entreprendre. Mon seul but était de vous faire voir que les inscriptions de la Chapelle-Saint-Eloi ne sont pas d'une nature aussi étrange et aussi exceptionnelle qu'on paraît le croire, et qu'elles ont leur place naturelle et bien marquée dans un *Corpus inscriptionum extemporalium Galliæ*.

V.

Ma lettre est déjà longue, Monsieur, et j'aurais pourtant encore bien des choses à dire, si je voulais épuiser les diverses questions qui se rattachent aux inscriptions de la Chapelle-Saint-Eloi. Il me

Digitized by Google

faudrait parler de l'habitude d'employer des tuiles romaines déjà cuites pour y graver des inscriptions funéraires; habitude dont les catacombes de Rome me fourniraient facilement des exemples assez nombreux, rassemblés déjà par M. Le Blant; il me serait facile d'en retrouver la trace en Gaule, et je vous la ferais suivre jusque dans le onzième siècle. J'aurais aussi bien à m'étendre sur les runes francisques, leur place dans l'ensemble des écritures runiques, leurs rapports et leurs différences avec les autres alphabets de la même nature. Mais, pour aborder cette partie de la question, il faudrait être germaniste plus habile que je ne le suis, et avoir fait une étude approfondie des antiquités allemandes. Je vous ferai cependant à ce sujet une simple observation au sujet de l'expression *in fridu* (1). On a dit que ces mots « n'auraient point le sens que leur attribue « l'inscription; qu'ils signifieraient bien *en paix*, à la condition que « le mot *paix* signifie l'opposé de la guerre, et non le repos éter- « nel. » Il eût été naturel de demander aux premiers auteurs de cette objection comment dans les langues germaniques ils concevaient un autre mot que *frid* pour rendre cette formule de la paix chrétienne qu'on retrouve partout, dans tous les pays et dans toutes les langues, sur les monuments des premiers fidèles, aussi bien dans la langue des Nabatéens, sur les rochers du Sinaï qu'en latin dans les catacombes de la Ville éternelle. Mais je dois à une bienveillante communication de M. Le Blant connaissance d'une lettre du savant prévôt de la cathédrale de Trèves, M. Holzer, lequel lui apprend qu'aujourd'hui encore dans le langage populaire des environs de Trèves et de tout l'ancien pays des Francs-Saliens, on se sert pour dire *enterrer* du verbe *einfriedigen*, inconnu au reste de l'Allemagne, mais dans lequel on ne peut méconnaître la trace de l'antique *in fridu* et de son acception funéraire.

Je m'arrête, car je ne veux pas abuser de votre attention. Il me reste encore cependant, avant de terminer, à vous inviter à venir vous-même voir les monuments à la Chapelle-Saint-Eloi. C'est là le meilleur moyen de vous former un jugement certain sur leur authenticité. Cet examen ne peut servir qu'à faire enfin ressortir la vérité dans tout son jour. Aussi nous ne l'avons jamais redouté, et nous l'avons au contraire toujours appelé de la part des personnes vouées à l'étude de l'archéologie.

Nous avons cherché tous les moyens possibles de faire voir les

(1) Ou *in thero fridu* comme dans l'inscription de Crotchild, Le Blant, p. 214, pl. n° 117.

Digitized by Google

inscriptions que nous avons découvertes. Mon père a apporté à Paris les plus importantes et celles qui pouvaient le mieux supporter le voyage; il les a placées sous les yeux de l'Académie dans une de ses séances. Après l'apparition de la première brochure de la Société de l'Eure, je me suis rendu à la séance que la Société française d'archéologie tenait au Neubourg, le 1er octobre 1855, afin d'engager cette compagnie scientifique à se transporter en masse à La Chapelle-Saint-Eloi pour voir par ses yeux l'ensemble de la découverte. La Société française d'archéologie a craint d'entrer dans cette question trop brûlante. J'ai dit ailleurs comment les commissaires de la Société de l'Eure s'étaient dispensés de voir les objets de nos découvertes. Mais toutes les personnes qui ont voulu, depuis l'époque de nos premières trouvailles, venir à Saint-Eloi et se faire une opinion sur la vue des monuments mêmes, ont toujours trouvé un accueil empressé.

Je profite de cette lettre pour inviter publiquement les archéologues de toute l'Europe à venir examiner les monuments que nous avons trouvés. L'état de dégradation et de fragilité où ils se trouvent ne permet pas de les transporter à de grandes distances; mais ils sont à la Chapelle-Saint-Eloi, disposés dans une armoire vitrée, où chacun peut les étudier à son aise. Dans cette armoire sont non-seulement les inscriptions, mais les fragments de sculptures, les poteries et tous les ustensiles découverts dans le cimetière; nous y avons aussi reconstitué le squelette découvert dans la crypte (le *four à chaux inférieur* de la Société de l'Eure) avec tous les objets qui l'accompagnaient, tel qu'il a été trouvé par Boutel. Il suffit donc, pour se faire une opinion en toute connaissance de cause sur la question dont vous avez résumé l'histoire, de prendre le chemin de fer de Cherbourg et de s'arrêter à la station de Serquigny, distante de deux kilomètres seulement de la Chapelle-Saint-Éloi. Le voyage n'est aujourd'hui que de quatre heures; c'est une simple promenade. J'espère, Monsieur, que vous la ferez et que d'autres la feront comme vous; et j'attends avec confiance le jugement que l'opinion de la science européenne, après mûr examen des monuments originaux, portera sur l'authenticité des inscriptions découvertes à la Chapelle-Saint-Eloi.

Paris, le 31 janvier 1858.

François Lenormant.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A ROUEN.

LES MUSÉES. — L'ÉCOLE DE DESSIN.

« La province est morte; voici le moment bon pour écrire son histoire, » disait, il y a quelques années, M. de Chennevières, en commençant ses « Recherches sur les peintres provinciaux de l'ancienne France. » Cette parole était peut-être vraie alors, mais elle ne l'est plus aujourd'hui. La province renaît à la science, renaît aux sérieuses études historiques; elle commence aussi à renaître à l'art, comme le témoignent les nombreuses expositions où les villes convoquent, les unes après les autres, les artistes de la France entière. Cette renaissance, d'autant plus certaine qu'elle est lente à s'accomplir, nous l'apercevons en Normandie, l'antique terre de sapience, lente à s'agiter, mais agissant avec énergie une fois qu'elle a reçu l'impulsion primitive. D'ailleurs elle a un héritage de gloire à porter, d'autant plus lourd que les hommes illustres qui le lui ont légué étaient plus grands; et, chez elle, le culte des héros a toujours tenu allumé un certain foyer d'études et d'art. Cependant, si nous envisageons la ville de Rouen seule, il nous faut avouer que les temps ne sont plus où Letellier et Sacquespée décoraient à l'envi les églises et les couvents de la ville et des environs, ainsi que les hôtels de la noblesse de robe du parlement de Normandie. La peinture historique s'est depuis longtemps réfugiée à Paris; et depuis plus longtemps encore la peinture décorative n'a guère de noms à ajouter à ceux des Ch. Lebrun, des Mignard, des Coypel, des Natoire et des Lemoine. Nous sommes encore loin de l'époque où l'école de Rouen, florissante sous J.-B. Descamps, créait des peintres qui ne le cédaient guère à leurs contemporains du dix-huitième siècle. Plus tard, cette école n'eut plus qu'un nom, celui de son professeur, Hyacinthe Langlois, plus célèbre par ses ouvrages d'archéologie et par les charmantes eaux-fortes dont il les illustrait que par ses tableaux; quant aux élèves formés sous sa direction, la mort et l'indifférence les a dispersés.

Mais si ceux que l'amour du pays a retenus ou ramenés au lieu de leur naissance, pour y pratiquer les beaux-arts, peignent des tableaux ou des portraits qui ont un grand tort, celui de ne pas venir de Paris, ils ne sont plus exposés, comme par le passé le plus voisin

Digitized by Google

de nous, à entendre contester l'utilité de leurs œuvres. On ne songe plus à leur demander à quoi servent les beaux-arts pour vendre, filer, tisser, teindre ou imprimer le coton; car si tous nos compatriotes n'éprouvent pas au même degré les jouissances que procure la contemplation d'une œuvre réellement belle, il n'en est aucun qui ne comprenne que, parmi cette foule d'artistes qui tendent vers ces sommets ardus, où bien peu réussissent à s'asseoir, il en est qui se détournent vers l'industrie et lui donnent des artisans plus expérimentés et plus habiles qui la font arriver et se maintenir au point où elle est parvenue.

L'art se glisse dans tout, même dans les choses les plus ordinaires, dans la forme du verre où l'on boit, du fauteuil où l'on s'asseoit, du cadre où l'on contemple son image photographiée au rabais, dans le dessin de l'étoffe qui garnit les fenêtres, et la couleur du vêtement qui nous couvre; et s'ils sont indifférents à l'élégance et à l'harmonie qui les entourent, l'industriel et le commerçant doivent au moins se réjouir d'avoir sous la main des hommes capables de créer ces formes et ces dessins, d'harmoniser ces couleurs qui plaisent à l'acheteur et des ouvriers intelligents pour comprendre et réaliser la pensée du dessinateur; car ils augmentent la valeur mercantile des produits manufacturés, et facilitent les échanges. L'Angleterre l'a bien compris aujourd'hui, elle qui a longtemps raisonné comme si les questions d'économie et de bon marché étaient tout dans l'industrie; aussi essaie-t-elle à se donner le goût des arts, et surtout à l'inculquer aux ouvriers de ses districts manufacturiers.

Aussi, voyons par quels moyens on peut entretenir ce goût et favoriser l'étude du dessin dans la cité manufacturière qui nous occupe.

Il y a d'abord ce musée splendide, formé par les monuments publics qui présentent dans l'architecture, dans la statuaire et dans la peinture sur verre, une série ininterrompue de sujets d'étude de la fin du douzième siècle jusqu'à celle du seizième. Pour la peinture, le musée municipal offre ses galeries qui renferment des chefs-d'œuvre; pour le mobilier, la céramique, la verrerie, les bronzes, la toreutique, l'orfévrerie, le musée départemental d'antiquités montre ses vitrines garnies de monuments remarquables; une bibliothèque riche en manuscrits à miniatures, en gravures précieuses, données par un amateur de la ville, en livres à figures, en ouvrages de toute sorte, dirigé par un homme qui sait mettre sa science au service des plus ignorants, complète les enseignements que ni les monuments, ni les musées n'auraient su fournir. Enfin, pour ceux qui veulent pratiquer

Digitized by Google

les différents arts du dessin, une école est ouverte aux frais de la ville où de nombreux élèves sont enseignés par un peintre de talent, et de plus dévoué à son œuvre.

Le musée de tableaux fut formé d'abord par la réunion (en 1792, au couvent des Jacobins) des toiles enlevées des communautés supprimées, par les soins des peintres Le Carpentier et Lemonnier, et de dom Gourdin, ancien religieux de Saint-Ouen. Les meilleures de ces toiles exposées dans l'église Saint-Ouen, puis transportées dans les salles basses de l'abbaye adjacente, puis dans l'église des Jésuites, revinrent enfin à l'abbaye de Saint-Ouen, transformée en hôtel de ville; augmentées des tableaux pris sur l'ennemi, rendues publiques en 1819, elles formèrent le musée actuel (1). A ce premier fonds se sont joints les envois du Gouvernement à la suite des Salons, les acquisitions de la ville et quelques dons particuliers.

C'est dans l'ancien fonds des Jacobins que se trouve la totalité des peintres français et provinciaux des XVIIe et XVIIIe siècles. Commençons par les Normands. Nous ne serons point consolés de ne point posséder de tableau du Poussin par les tableaux de Le Tellier (1614-1702), l'allié probable de sa sœur et son élève. Le Tellier, malgré l'amitié dont Poussin l'honorait, semble avoir penché plutôt vers Philippe de Champagne que vers l'illustre peintre des Andelys. C'est en effet la même gravité et la même froideur, avec une égale conscience dans le dessin et la couleur. Spectacle étrange que celui donné par ce peintre provincial, qui arrive tout droit de Rome à Rouen et y continue la tradition de la peinture sobre et sévère du commencement du XVIIe siècle, tandis que C. Lebrun et le cortége qui l'entoure se complaisent dans le style à tapage auquel nous devons tant de décorations magnifiques.

Adrien Sacquespée (1625-1688) suit aussi la même tradition, mais avec un pinceau plus libre et plus de manière, surtout dans les grandes compositions qui, ayant fait partie du fonds du musée, ont été prêtées à quelques églises de la ville, car les *Moines surpris par une avalanche*, exposés au musée, montrent un peintre consciencieusement froid.

(1) Voir, pour l'histoire de l'origine du Musée, les très-intéressantes « Notes historiques sur le musée de peinture de la ville de Rouen, par M. Ch. de Beaurepaire. » Les efforts de Le Carpentier et de Lemonnier pour arracher au vandalisme et à la cupidité les œuvres d'art épandues dans les établissements supprimés du département; les vicissitudes du dépôt qu'ils avaient formé, l'origine de la plupart des tableaux y sont racontés avec une clarté et un soin qu'on ne saurait trop louer.

Digitized by Google

Du reste, l'influence de Philippe de Champagne peut s'expliquer par la présence à la cathédrale d'une *Nativité*, chef-d'œuvre de ce peintre, qui lui fut payée 650 *liv.* en 1644, plus neuf livres pour six boîtes d'écorce de citron envoyées au chanoine qui négocia l'affaire. Le citron confit était en effet l'une des productions les plus connues de l'industrie rouennaise; et la poésie, dans un vers resté célèbre, et souvent cité, a même fait à cette ville l'honneur d'avoir la première mis en circulation cette denrée gastronomique, qui figurait, comme on vient de le voir, dans les présents officiels.

Malheureusement, le nom de Saint-Ygny ne se trouve pas plus sur le catalogue du musée que ses œuvres sur ses murs, quoique Rouen possède les deux uniques tableaux qu'il ait peints. Ces tableaux, deux grisailles datées de 1636 et signées tout au long du nom du dessinateur élégant dont les gravures fort rares nous représentent la noblesse française sous Louis XIII, sont aujourd'hui dans la chapelle de l'asile des Aliénés, après avoir figuré dans les premiers inventaires du musée.

Les tableaux de Jouvenet (1664-1717) sont nombreux et quelques-uns très-importants, comme la *Présentation au Temple* et l'*Annonciation*. Le portrait de Jouvenet par lui-même, qui possède les qualités d'individualité et de vie qui caractérisent l'école française, nous le montrent intelligent, ouvert, robuste et d'humeur facile, prêt à concevoir et à mener à bonne fin ces immenses et magnifiques compositions auxquelles il ne manque qu'un peu plus d'étude et moins de laisser-aller pour être des chefs-d'œuvre.

La peinture de pratique atteint son apogée chez Restout (1692-1768), le neveu et l'élève de Jouvenet, qui recherche avec une couleur trop blanche et un dessin souvent vide les grands effets à la Rubens. Puis Restout transmit cette manière, qui est celle des peintres d'histoire du dix-huitième siècle, à Deshayes (1729-1765) dont les trois tableaux du musée de Rouen font regretter qu'une main plus sévère n'ait point su contenir une imagination ardente qui semble parfois déréglée.

Lemonnier (1744-1824), élève de Vien, indique par ses deux tableaux, la *Mission des Apôtres*, datée de 1777, et la *Peste de Milan*, peinte en 1785, un retour vers un dessin plus correct joint à une plus grande sagesse dans la composition avec plus de timidité dans le pinceau : tradition que David ne fit que suivre, mais qu'il symbolise, pour ainsi dire, en la poussant jusqu'à ses dernières conséquences. Lemonnier n'est pas cependant un peintre classique : c'est un peintre académique qui ne s'isole point de son temps par le choix

Digitized by Google

des étoffes et par la manière de peindre, mais qui est plus profondément touché que pas un de ses contemporains et serre la nature d'aussi près que le lui permet le milieu où il vit.

Avec Lavallée-Poussin (1735-1805), auteur de fort beaux dessins faits en Italie, nous tombons dans l'école molle, plâtreuse et fade de la dernière moitié du dix-huitième siècle, école qu'un caprice de la mode a remise en faveur aujourd'hui, après qu'un autre caprice, celui-là mieux justifié, l'eût fait par trop dédaigner.

M. de Boisfremont, froid imitateur de Proud'hon, suit la série des peintres normands entrés dans l'histoire, parmi lesquels nous regrettons de ne point trouver Blin de Pontenay, dont le musée de Caen, plus heureux, possède une œuvre très remarquable.

Passant maintenant aux peintres français, le plus ancien que nous trouvions est Simon Vouët (1582-1642), le maître de P. Mignard, de C. Lebrun et de E. Lesueur, celui qui donna une allure particulière à l'école française du commencement du XVIIe siècle, jusqu'à ce que le Poussin, retournant à l'étude de l'antique, eût réagi contre une couleur trop claire et un dessin trop facile, défauts ordinaires de l'école française, lors même qu'elle s'inspire des coloristes étrangers, comme Vouët semble l'avoir fait.

Laurent de Lahire (1606-1656) tient à cette école, et montre ce que peuvent devenir les plus belles esquisses lorsqu'on en fait des tableaux. Le musée possède, en effet, une *Descente de croix*, tableau jadis célèbre à Rouen, qui provient de l'église des Capucins, et l'esquisse terminée du même tableau, mais bien plus énergique de dessin et d'une couleur plus vigoureuse et plus dramatique. Dans l'esquisse, le corps du Christ à demi détaché de la croix, largement modelé, se détache sur un ciel sombre avec un puissant effet. Dans le tableau, la couleur semble comme diluée et affadie, et le modelé a perdu de son énergie.

Le Valentin (1600-1632), qui a laissé un grand nom pour une courte vie, a peint un tableau, la *Conversion de Saint-Mathieu*, où, usant d'une liberté grande avec l'histoire, il habille à l'espagnole les personnages de l'Evangile, et les coiffe de la toque garnie d'une plume, mais les revêt de cette puissante couleur qu'il aurait empruntée au Caravage si elle ne lui eût pas été naturelle. Il faut en rapprocher C. Vignon le Tourangeau (1593-1670), à cause de la couleur puissante, quoiqu'avec une certaine mollesse qu'il a montrée dans le *Joseph en prison*.

Rien, je l'ai dit, du Poussin, rien de Lesueur, rien de C. Lebrun; mais trois tableaux de P. Mignard et deux copies d'après Annibal

Digitized by Google

Carrache qui lui sont attribuées. Cette étude du grand peintre bolonais dont il copia à Rome les fresques du palais Farnèse ne put lui donner l'énergie qui lui manquait; mais il ne faut pas croire que ce peintre, dont le talent aimable a créé un nom dans le dictionnaire des arts, se contentât aussi facilement que la vue de ses tableaux pourrait le laisser supposer; car la collection des dessins du musée du Louvre possède les études de l'*Ecce Homo* du musée de Rouen, où les attitudes et les draperies sont cherchées avec un grand soin.

Après Delafosse, le plus coloriste des élèves de Lebrun, il faut citer F. Desportes et sa belle *Chasse au cerf;* Oudry fils, et son *Chevreuil poursuivi;* J.-B. Monnoyer et ses *Deux enfants jouant avec des fleurs*, un des tableaux les plus étudiés de ce peintre, qui comprit la peinture de fleurs plutôt par rapport à la décoration que par rapport à la reproduction fidèle. Largillière, H. Rigaud, Tournières, Vivien, avec un magnifique pastel, tous ces grands portraitistes peuvent donner des leçons de portraiture aux modernes, qui sacrifient la tête aux accessoires.

Un charmant Lancret, *les Baigneuses*, représente seul la peinture galante. Parmi les modernes, la *Clémence de Trajan*, de M. E. Delacroix; le *Mazeppa* de L. Boulanger, tableau un peu vide qui, avec ses tendances vénitiennes, fit sensation en 1827; le *Joseph devant Pharaon*, d'A. Guignet, au mérite duquel les recherches archéologiques ajoutent un nouveau prix, comparés avec un portrait de L. David, une académie de Drouais, une étude de cheval et d'une tête de chevreuil de Géricault, peuvent faire suivre les transformations que l'art a subies depuis l'invasion du romantisme.

Les tableaux des écoles d'Italie, à fort peu d'exceptions près, sont des fruits de la conquête, distribués avec une grande largesse par le musée central à la province qui souvent ne les apprécie pas assez.

L'école primitive n'est représentée que par le Pérugin, il est vrai que l'on aurait pu tomber plus mal, et par trois petits panneaux qui formaient la « predelle » de l'ascension du Christ du musée de Lyon, tandis que le *Père bénissant*, qui est à Saint-Gervais, de Paris, en forme très-probablement la lunette, les deux côtés étant restés à Saint-Pierre de Perouse pour qui cet ensemble fut peint (1). Ces trois tableaux qui représentent l'*Adoration* des mages, le *Baptême du Christ*, la *Résurrection de J.-C.*, doivent avoir été plusieurs fois répétés dans l'atelier du peintre de Perouse, car l'exposition de Man-

(1) Ph. de Chennevières-Pointel. — Notes pour servir au prochain catalogue du musée de Rouen. — Revue de Rouen. — Août 1848.

Digitized by Google

chester en montrait d'une composition semblable, mais d'une qualité supérieure, attribués à Raphaël. Quant au divin Raphaël lui-même, on lui attribue une répétition avec variantes de la *Madone de Saint-Sixte* qui est au musée de Dresde. Malheureusement cette prétention, à peine soutenable à la vue du tableau, ne l'est plus depuis que M. de Beaurepaire a retrouvé un ancien inventaire de l'abbaye Saint-Amand d'où ce tableau provient (1). Il y est dit que l'abbesse (Léonor de Souvé, 1651-1672), « fit faire les contre-tables des deux chapelles avec les tableaux qui sont d'une assez bonne main. » L'un des deux est de Laurent de Lahire, l'autre est la copie de Raphaël où saint Amand, patron de l'abbaye, remplace le Saint-Sixte du tableau de Dresde. Le catalogue, au lieu de donner ces renseignements, quitte à les combattre, préfère enfiler une suite de phrases pompeuses sur Raphaël, qui n'apprennent rien à ceux qui savent et trompent ceux qui ignorent.

Paul Véronèse a deux tableaux authentiques et des plus importants signés à chaque coup de ce pinceau qui se rit des difficultés du dessin et de la couleur. Quant au Giorgion, dont les toiles sont si rares qu'il n'en existerait aucune si l'on en croyait sur parole M. Wagen, un savant homme après tout, mais un Allemand qui se moque un peu de la crédulité anglaise, je voudrais bien pouvoir lui attribuer le *Concert champêtre* qui provient de la bibliothèque Ambroisienne. La *Visitation* du Guerchin est une toile magnifique prise à Modène ; le *saint François en extase*, peinture vigoureuse attribuée à Annibal Carrache, provient de l'abbaye de Saint-Amand. *Le bon Samaritain* de Ribera, une *Caravane* de Castiglione, d'un pittoresque de cuivrerie à faire pâmer d'aise un critique de style ; un *Intérieur de ferme*, du Bassan ; une *Partie de cartes* de Triepolo, le dernier des Vénitiens, ces Flamands du Midi, avec des toiles attribuées avec plus ou moins de raison à Lanfranco, à Solimène, à Luce Giordano, à Guido Reni, etc., peuvent donner un aperçu des écoles du Midi, au dix-septième siècle surtout.

Le plus ancien et le plus précieux de tous les tableaux flamands est la *Sainte Vierge présidant une réunion de Saintes*, que l'on a longtemps attribué à Hemeling. C'est en effet de ce maître que se rapproche le plus cette peinture que l'on a voulu aussi donner à Van-Eyck dont elle ne possède pas la puissante couleur, et avec moins de raison encore à Jeannie Gossart de Mabuse, qui n'a ni cette sérénité ni cette calme simplicité. C'est à M. Wagen que revient

(1) Ch. de Beaurepaire. — Notes historiques.

Digitized by Google

l'honneur de cette dernière attribution qu'il ne justifie qu'en supposant une transformation dans la manière de Jeannie Gossart. Un tableau du musée du Louvre, *les Noces de Cana*, non celles de Véronèse bien entendu, me semble de la même main anonyme.

Aucune toile importante ne représente les écoles flamande et hollandaise, si ce n'est une *Adoration des rois* de Van Tulden, mais il y a une foule de tableaux de chevalet d'un grand mérite, comme l'*Intérieur d'estaminet* de Jan Duck, *la Scierie* d'Everdingen, trois *marines* de Van-Goyen ; *un ravin* de Huysmans de Malines, et un tableau de genre de Berghem, celui-là est signé avec un parafe et des lettres ornées, afin que nul n'en ignore, et que chacun puisse reconnaître le peintre des pâturages et des forêts dans l'auteur de ces cavaliers et de ces grandes dames qui se promènent au milieu des palais de marbre. *Un torrent* de Ruysdaël, une *chasse* de Sneyders, un *Portrait de femme* de Simon de Vos, une *marine* de G. Van de Velde, *Jésus devant Pilate* de Guérard Honshort, et une foule de charmants tableaux anonymes complètent l'apport de ces écoles du Nord.

Si toutes les petites toiles disposées dans des salles éclairées de côté, ou dans une galerie longue et étroite, qui reçoit également un jour latéral, peuvent être facilement vus du spectateur, il n'en est pas de même des grandes pour lesquelles le jour et la reculée sont insuffisants. Aussi est-il à désirer qu'il soit possible d'élever un jour un monument bâti tout exprès pour contenir ce musée bien digne d'un local plus convenable que celui où il est renfermé aujourd'hui.

Le Musée d'antiquités est d'origine plus récente et moins révolutionnaire que le Musée de tableaux. En 1791, il n'y avait guère qu'Albert Lenoir qui songeât à conserver les monuments du moyen âge et, dans les départements, on les détruisait sans les conserver. Quant aux collections d'objets antiques, de dessins et de gravures qui pouvaient provenir des émigrés, on les pillait dans les nombreux voyages qu'on leur faisait faire de chez le propriétaire dépossédé au chef-lieu de district, de là au chef-lieu de département, puis au chef-lieu de district, si bien que l'on ne retrouvait plus rien en fin de compte.

Le Musée d'antiquités fut fondé aux frais du département, en 1833, par les soins de M. Achille Deville, antiquaire distingué et auteur de nombreux ouvrages, très-estimés, sur l'histoire de Normandie. Ce Musée, qui a commencé par recueillir les antiquités gallo-romaines provenant des fouilles de Lillebonne, renferme une fort belle statue drapée, mais sans tête malheureusement ou heureusement, car cette énigme de marbre exerça la sagacité des

Digitized by Google

érudits d'alors qui s'ingénièrent à l'envi pour lui donner une attribution, ainsi qu'à la figure de bronze dorée, trouvée au même lieu et conservée aujourd'hui au Musée du Louvre, après avoir séjourné longtemps dans une collection d'Angleterre. Je ne saurais énumérer tous les fragments que renferment les galeries du cloître Sainte-Marie transformé en musée, mais il faut reconnaître que, grâce aux savantes recherches de M. l'abbé Cochet, c'est aujourd'hui un des musées les plus riches en monuments du sol. Là on peut étudier les usages funéraires des Gaulois, des Romains, des Mérovingiens et des Francs, qui ont laissé leurs dépouilles mortelles dans le coin de la Normandie qui forme aujourd'hui le département de la Seine-Inférieure. Cornes de cerf, grossières poteries, haches en airain des Gaulois, dolium en verre plein d'ossements des Romains, poteries noires ou rouges destinées à contenir les aliments mis en terre avec le mort; armes en fer, francisques, scramasaxes, framées, fers de flèches, épées brisées sur le corps du guerrier et inhumées avec lui; fibules en or, en argent, garnies de verres pourpres, en cuivre émaillé, en bronze gravé, boucles, colliers, balances, mille menus objets de l'époque mérovingienne dont on ne peut encore trouver l'emploi, tout se trouve dans ce musée classé par ordre de provenance où se voit encore une fort belle collection de verres romains et de médailles antiques réunie par M. A. Deville. Son successeur, M. André Pottier, porté davantage vers l'étude du moyen âge sur lequel il a écrit le premier livre sérieux qui ait été fait, en cherchant, avant tout, à augmenter la collection des objets que les fouilles accidentelles, faites dans le sol, peuvent faire découvrir, ajouta les monuments du moyen âge et de la renaissance qu'il put rencontrer à ceux que possédait déjà le musée.

Le fameux chapiteau des musiciens provenant de Saint-Martin de Boscherville peut être compté parmi les pièces les plus précieuses du douzième siècle, une châsse du treizième, malheureusement fort mutilée, une croix filigranée du douzième siècle, d'autres fort élégantes du quatorzième et du quinzième, des reliquaires et des monstrances, des calices italiens et français du quinzième au dix-septième siècle, des émaux cloisonnés, champlevés ou peints, sont dignes des collections les plus célèbres.

Les ivoires assez nombreux peuvent montrer l'histoire de la sculpture depuis l'art carlovingien jusqu'au quinzième siècle, au moyen de quelques monuments dont quelques-uns sont fort précieux. Tel est un triptyque qui fermé formait une vierge, comme celui du Musée du Louvre dont il reproduit presque identiquement

Digitized by Google

les scènes. Malheureusement une main ignorante et barbare a scié les reliefs qui formaient la statue, de sorte que l'intérieur du triptyque représentant quelques scènes de la Passion est seul resté. Telle est encore une vierge assise, du treizième siècle, et du plus beau, qui, achetée avec l'épaisse couche de pâte blanche dont elle fut couverte au dix-huitième siècle pour être dorée, a bientôt laissé voir la finesse de ses attaches, le fouillé de ses plis et l'exquise délicatesse de sa physionomie.

Des vitraux aux fenêtres du cloître, des majoliques italiennes et des faïences de Rouen dans une vitrine, quelques pavés vernis du treizième siècle, des anciens bijoux normands dans une montre, des anciennes portes en fer, du quatorzième siècle, du jubé de la cathédrale dans la baie d'une porte, un lavabo en plomb du quinzième siècle, mille fragments, mille objets qui échappent à la mémoire et à la vue, que l'on voit un jour, que l'on néglige le lendemain, dont on se souvient et que l'on oublie, les moulages nombreux faits à Notre-Dame de Rouen ou apportés de Notre-Dame de Reims, pour donner des modèles aux sculpteurs qui ont travaillé au portail de Saint-Ouen, et qui attendent une place, des façades de maisons, des enseignes sculptées, des épis de plomb, des fonts baptismaux de pierre ou de plomb, des tombes en pierre et des pierres tombales gravées, la porte de la maison où est né Pierre Corneille, pinacles, balustrades et chapiteaux, gargouilles, tout forme un ensemble précieux pour l'étude, et agréable à la vue, dans ces galeries voûtées ou dans la cour du cloître parmi les arbustes et les lierres grimpants.

Après les deux établissements que je viens d'examiner bien sommairement, il ne faut point omettre une riche galerie d'histoire naturelle créée par le savant professeur, M. Pouchet, galerie qui, en dehors de son utilité scientifique, peut être utile aux ornemanistes en ajoutant les variétés des espèces exotiques à la série des êtres qui peuvent fournir des éléments au dessin industriel, soit par leur forme, soit par leur couleur.

Indiquons maintenant quelles ressources sont mises à la disposition de ceux qui veulent pratiquer les divers arts du dessin pour en tirer parti ou même pour apprécier dignement les œuvres d'art renfermées dans les musées que possède la ville.

L'accueil fait à Rouen, en 1740, par M. de Cideville, l'ami de Voltaire, à J.-B. Decamps, peintre et auteur de la *Vie des peintres flamands*, engagea ce dernier à se fixer dans une ville où le goût des arts, développé par de riches loisirs, était entretenu au moyen

Digitized by Google

des œuvres répandues dans les communautés religieuses par les peintres de la génération précédente (1). L'année suivante, J.-B. Decamps, élève de Largillière, peintre médiocre, mais excellent professeur à en juger par ses élèves, ouvrit une école d'où sont sortis Lebarbier, Lemonnier, de Boisfroment, Lavallée-Poussin, Eschard, un Normand digne d'être né en Hollande un siècle plus tôt, les frères Ozanne et bien d'autres dont la réputation n'a pas dépassé les murs de leur ville. Bientôt le nombre des élèves s'accrut, et l'école fut déclarée établissement public avec des revenus qui allèrent bientôt en augmentant comme son importance. En 1747, elle comptait environ trois cents élèves ; mais, d'après le programme des cours, il faut reconnaître que cette école de dessin, pour laquelle le chirurgien Lecat professait un cours d'anatomie, était destinée surtout à former des artistes, bien que J.-B. Decamps eût reçu de l'Académie française, en 1767, un prix pour son discours sur l'*Utilité des établissements des écoles gratuites de dessin en faveur des métiers* (2).

Après de nombreuses vicissitudes et plusieurs directeurs successifs, la direction de l'école échut à Hyacinthe Langlois, artiste d'un grand talent, mais d'une organisation exclusive et bizarre, pour qui l'industrie comptait peu, et qui laissa en mourant, en 1837, l'école avec vingt-neuf élèves.

Son successeur, M. Gustave Morin, qui tout en retournant dans sa ville natale, a su conserver la position qu'il s'était faite au milieu des peintres de genre de l'école romantique, des Johannot, des Baron, des Célestin Nanteuil, comprit mieux quelle devait être la direction qu'il était convenable de donner à une école de dessin dans une ville de province et surtout dans une ville industrielle. Secondé par M. Henry Barbet, le maire qui l'avait nommé, il put

(1) Ph. de Chennevière-Pointel, *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres principaux de l'ancienne France*, tome II, page 56 et *passim*. Je ne cite qu'une seule fois cet ouvrage, parce qu'il m'eût fallu le citer à chaque ligne de cette très-brève étude sur le musée de peinture, que je n'eusse pu écrire sans son aide.

(2) M. G. Morin, le directeur actuel de l'école gratuite de dessin, a rappelé cette œuvre de son prédécesseur, dans le discours qu'il a prononcé, le 4 octobre 1857, lors de la distribution des prix aux élèves des écoles municipales. Les idées de S.-B. Decamps sont fort justes, mais un peu restreintes par rapport aux développements que l'industrie a pris aujourd'hui.

Digitized by Google

augmenter le nombre des salles et le nombre des modèles destinés à l'enseignement ainsi que le nombre des cours qui accrut bientôt celui des élèves.

Au lieu de trois salles que l'école municipale possédait en 1837, l'administration en a fait aujourd'hui construire neuf; de 664 modèles, le nombre est porté à 7,700 qui se divisent en modèles peints ou dessinés, originaux, gravures, lithographies, photographies et en moulages. Puis ils se subdivisent en modèles pour la figure, pour l'étude des animaux, pour le paysage, pour l'ornement, pour les fleurs et les dessins d'étoffes, pour le dessin linéaire.

Aidé dans sa mission, depuis l'année 1838, par deux professeurs adjoints, l'un chargé du cours préparatoire au dessin d'indiennes (toiles peintes), l'autre du cours de dessin linéaire, M. G. Morin a vu s'accroître le nombre de ses élèves, de 63 qu'il enseignait à la fin de l'année 1837, à 213 deux années après. Ce chiffre oscilla chaque année, de 200 à 262 jusqu'en 1854 où l'ouverture du cours du soir permit de le porter à 398, nombre qui s'est maintenu, à quelques variations près jusqu'aujourd'hui, où le local devenu insuffisant force de refuser des élèves.

Comme il l'a fort bien indiqué dans le discours remarquable que je viens de citer en note, M. G. Morin, étant d'accord en cela avec l'administration, cherche surtout à donner des ouvriers habiles à l'industrie, sachant fort bien que ceux que leur vocation a faits artistes pourront sortir de la foule et que les encouragements de la ville ne leur feront pas défaut pour continuer à Paris les études nécessaires au développement de leur talent, de leur génie peut-être. Mais on ne cherche point à créer des artistes traînant une vie besoigneuse, mais des artisans placés en tête de leur industrie, occupés de préférence à leurs camarades et recevant de meilleurs salaires.

Pour arriver à ce but les cours sont de deux genres, les uns tendent vers les beaux-arts, les autres vers l'industrie. Les premiers comprennent la peinture d'après le modèle vivant, le dessin d'après le modèle et un cours de perspective. Les seconds, qui se font surtout le soir, embrassent un cours préparatoire pour les fleurs et l'ornement, un cours de dessin d'après le modèle, et un autre de dessin linéaire comprenant la géométrie élémentaire, la théorie des projections, le levé des plans, le dessin des machines et le lavis.

Les ouvriers comprennent tellement l'importance de ces cours du soir, qu'il y en a certains, habitant les points extrêmes du rayon industriel dont Rouen est le centre, qui font après leur journée de 12 à 16 kilomètres pour y assister.

Digitized by Google

Parmi les ouvriers et apprentis qui, au nombre de 5,000 environ depuis vingt ans ont suivi les leçons de l'école gratuite de dessin, il n'y en a pas *cinquante* qui aient embrassé la carrière des beaux-arts, tous sont retournés à l'atelier industriel, plus habiles et plus instruits. Les professions qui fournissent le plus d'élèves peuvent se classer ainsi : les graveurs, puis les dessinateurs pour indiennes, les sculpteurs qui trouvent de nombreux travaux dans la restauration et la construction des églises de Rouen et de tout le département; les peintres décorateurs, les serruriers et les mécaniciens, les modeleurs pour la fonte, les plâtriers, les charpentiers et enfin les jardiniers.

Nous avons dit que les sculpteurs trouvaient à Rouen de nombreuses occupations, et y formaient des ateliers importants, espérons que la transformation qui s'opère dans le mode de décoration des églises permettra aussi de voir s'y établir des peintres de talent. On semble avoir renoncé, et avec raison, aux tableaux accrochés dans les églises, tableaux conçus et exécutés la plupart du temps sans aucun souci de la place qu'ils doivent occuper et du jour qu'ils doivent recevoir. La peinture sur murs prévaut aujourd'hui. Déjà l'église de Bon-Secours, près Rouen, a reçu une éclatante parure de décorations polychromes dans le style du treizième siècle, et la générosité des fidèles a permis d'orner l'abside de l'église Saint-Godard de trois peintures murales qui ne sont que les prémisses d'un ensemble complet. Cet exemple sera imité, nous en avons l'espoir. Les commandes ne faisant pas défaut, il se trouvera quelque artiste de talent pour les recevoir et les exécuter, et renouer dans la province la tradition des peintres d'histoire locaux interrompue depuis Letellier et Sacquespée. L'école municipale de dessin pourra fournir des aides à ces peintres qui, venus du dehors, les premiers du moins, lui rendront en exemples et en leçons les secours qu'ils auront reçus.

Et si l'art religieux, aujourd'hui que les conditions locales ne sont plus les mêmes, est impuissant à créer un art provincial, il aura du moins servi à lui redonner la vie.

Alfred Darcel.

Digitized by Google

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE SUR LES ENVIRONS DE L'ISLE-ADAM (SEINE-ET-OISE).

Cimetières gallo-romains et mérovingiens.

J'ai dit, dans ma notice sur la *Pierre turquaise* de la forêt de Carnel, qu'il y avait plusieurs cimetières anciens dans la vallée de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise); j'ai promis d'en parler, je viens remplir mon engagement.

Je signale tout d'abord le nom assez étrange de *cimetière des Sarrasins* qui désigne deux lieux de sépultures antiques, quoique séparés par une distance de 10 kilomètres. L'un est situé au bord de la forêt de Carnel, dans le voisinage de la Pierre turquaise, et l'autre sur une hauteur, à l'est de Nesles. Ne peut-on pas voir dans la double dénomination de *Pierre turquaise* et de *cimetière des Sarrasins* une identité d'expression assez souvent usitée au moyen âge pour désigner les hommes et les choses en dehors du christianisme, pour flétrir les mécréants et les infidèles?

La désignation de ces antiques sépultures, sous le nom générique de *cimetières des Sarrasins*, n'est pas récente, car je l'ai retrouvée dans un registre sommier de l'église de Nesles qui remonte au seizième siècle.

J'ai appris que le cimetière de Nesles avait des cercueils en pierre, et que des vases ont été trouvés dans celui de la forêt de Carnel : du reste, depuis fort longtemps ces tombeaux ont été violés, et pour lors je ne puis, à leur endroit, fournir d'autres renseignements.

Deux autres lieux de vieilles sépultures ont été découverts récemment dans le vallon de Verville, commune de Nesles : l'un en perçant une route, et l'autre en fouillant pour les fondations d'une bâtisse nouvelle. Le premier à la rive droite et le second à la rive gauche du Sauceron, gros ruisseau qui arrose la vallée de Verville, de la Nasse et de Valmondois.

Les tombeaux de la rive droite me semblent mérovingiens. Ils sont faits de pierres mal assemblées en forme de cercueils. L'on a trouvé plusieurs pots en grès noir, d'une facture grossière.

Un oreiller de pierre, mal appareillé, mais orné, sur sa partie supérieure, de lignes bizarres, supportait la tête d'un vieux Franc.

J'ai également recueilli de ces tombeaux un débris de baudrier en

Digitized by Google

fer, armé de deux boutons de cuivre; mais l'oxyde l'a tellement détérioré qu'il n'est plus possible d'indiquer sa forme primitive.

Je dois dire aussi qu'avant l'ouverture de ces tombes de la rive droite, j'avais remarqué deux énormes blocs de grès que la main des hommes avait roulés dans le fond d'une vallée. L'un de ces blocs, posé sur l'autre, devait former une table, un autel druidique. Cette probabilité s'est trouvée appuyée, d'une part, par les souvenirs superstitieux attachés à ce monument, nommé *Pierre de l'Aulnay*, et, de l'autre, par la présence de ces sépultures dont on n'explique la position insolite dans le fond d'une vallée que par le voisinage de ce lieu sacré, qui en est au plus à 100 mètres de distance.

Il est vraiment à regretter que ces pierres, après avoir été repoussées dans un fond, aient encore été déformées et amoindries pour les réparations du chemin.

Les sépultures de la rive gauche du Sauceron me semblent appartenir à l'époque gallo-romaine. Les corps n'ont point été déposés dans des cercueils de pierre, comme ceux de la rive droite, mais dans des coffrets de bois, ainsi que l'attestent de gros clous oxydés, et aussi des couches de terre noire; rien, du reste, n'indiquait l'ustion des corps.

Dans une fouille que tout récemment j'ai fait exécuter sous mes yeux, j'ai découvert une sépulture : les rares petits ossements qui s'y trouvaient m'ont fait penser que c'était celle d'un enfant. Elle était à une profondeur de $0^{m}.80$, creusée dans la craie. Une terre végétale remplissait exactement la place où le corps avait été déposé : des clous oxydés et une légère couche de terre noire indiquaient assez les restes d'un cercueil en bois.

Dans des fouilles précédentes, on avait été plus heureux; on avait trouvé plusieurs vases de terre et quelques fioles d'un verre blanc et uni; ces fioles étaient toutes brisées; les débris n'ont pas même été conservés. Mais j'ai pu me procurer trois vases, dont deux en terre de Samos et l'autre en terre grise. L'élégance de leur forme et la perfection de leur facture indiquent sûrement une époque où régnaient le luxe et les arts. Ces trois vases sont d'une belle conservation : l'un a le goulot légèrement ébréché, l'autre est surtout remarquable par les bosselages dont la panse est ornée; le troisième, d'un grain très-fin, est d'une grande légèreté. Aucun de ces vases ne porte de nom de potier ni de marque de fabrique.

Au mois de mars dernier, d'après des indications assez précises, j'ai entrepris des fouilles sur un monticule situé à un kilomètre du

Digitized by Google

hameau de Vaux, commune de Champagne. Dans ce cimetière, que je crois mérovingien, les ouvriers ont mis à découvert cinq tombes, tournées au sud-est. Antérieurement, d'autres tombes avaient été ouvertes; j'ignore si d'autres objets que des vases ont été trouvés.

J'ajouterai que, dans ces sépultures, comme dans celles indiquées plus haut, je n'ai rien remarqué qui pût indiquer des traces du christianisme : c'étaient des auges en pierre tendre, d'un seul morceau et d'une forme conique. Trois étaient recouvertes avec une seule dalle de même pierre, taillée en dosseret et débordant quelque peu le cercueil ; les deux autres tombes étaient formées par des fractions de dalles juxta-posées, mais sans dosseret. Ces auges ne portaient ni inscriptions ni marque. Les squelettes étaient bien conservés; les corps, posés horizontalement, avaient les bras placés aux côtés : un seul avait encore une apparence d'un grossier vêtement de laine dont le tissu avait disparu.

Deux de ces tombes avaient chacune un petit pot de terre noire et de même forme ; il était placé aux pieds. Ces deux vases ne renfermaient qu'un sable fin qui avait pénétré dans les tombes en se tamisant par les fissures du couvercle.

Dans une autre tombe, celle où j'avais remarqué un reste de vêtement de laine, se trouvait placé aux pieds du squelette un verre, qui, malgré la forme sphérique de sa base, était resté debout, légèrement engagé dans le sable tamisé : presque toutes les phalanges des doigts des pieds étaient tombées dans le verre, ce qui donnerait à penser que le vase avait été placé et appuyé contre les pieds du défunt.

Ce verre est remarquable non-seulement par son galbe campaniforme, mais aussi par les ornements qui décorent ses contours. Ses filets annelés et ses rinceaux divers sont formés par un émail saillant de couleur orange.

Un verrier, aussi habile que savant, que j'ai prié d'examiner avec soin ce verre pour avoir son avis sur la composition de cet émail, m'a affirmé que, sans aucun doute, il était produit avec de l'*urane*. Ce corps métallique, d'une découverte assez récente, était donc connu des anciens? C'est là une question intéressante qui mériterait d'être étudiée et résolue.

Enfin, dans la dernière tombe, il y avait deux vases noirs, l'un à la tête et l'autre aux pieds; mais ces deux vases étaient tombés en menus débris. La pâte m'a paru plus fine que celle des deux autres pots conservés. Il ne m'a pas été possible de ressusciter leur forme. Toutefois, j'en ai été dédommagé par la précieuse trouvaille d'un

Digitized by Google

petit médaillon monté sur acier. C'était sans doute une agrafe. Il est, je pense, en émail blanc sur un verre bleu. Le sujet est parfait de composition et d'exécution : Hercule, assis sur une borne recouverte de la peau du lion, tient, debout sur son genou, le jeune Jupiter ; une biche, placée devant et en travers, est adossée contre un massif de feuillages ; elle tourne la tête vers le maître des dieux. Tout ce petit sujet est contenu dans un médaillon de 20 millim. de diamètre. La difficulté de reproduire, par le dessin, cette délicieuse miniature, ne doit pas rendre impossible l'examen de cet objet d'art : toujours, sur le moindre désir exprimé, je m'empresserai de faire parvenir au sein du comité, tout ce qui pourrait être en ma possession. Il y a trop d'honneur, trop de jouissance de répéter en si digne société : *Quæcumque mea, tua sunt.*

Un petit vase, en grès de Savignies, dans le Beauvoisis, a été trouvé dans des fouilles faites au château de Stors, commune de l'Isle-Adam ; il ne doit pas être d'une date antérieure au seizième siècle. Il peut même appartenir à des temps plus rapprochés. L'odeur qu'il exhale encore semble indiquer qu'il a été rempli d'aromates, usage pratiqué dans les sépultures chrétiennes.

L'Isle-Adam, le 15 septembre 1857.

L'abbé Graymot.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT adressé à Monsieur le Ministre de l'instruction publique par M. Victor Guérin, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, chargé d'une mission en Egypte.

Assouan, ce 11 février 1858.

Monsieur le Ministre,

La mission scientifique que Votre Excellence m'a confiée embrassait l'Egypte, l'Arabie Pétrée, la Palestine et la Syrie. Je viens de parcourir la première de ces contrées jusqu'à la seconde cataracte, étudiant partout, autant que les circonstances et le temps me l'ont permis, les plus remarquables monuments encore debout ou à moitié renversés de l'antique civilisation égyptienne.

Débarqué à Alexandrie, le 8 décembre dernier, avec mon jeune compagnon et ami, M. le comte de Maupas, j'ai commencé par jeter un coup d'œil rapide, mais assez complet, sur cette ville célèbre, que, du reste, j'avais déjà visitée en 1854. Bien que déchue singulièrement de sa primitive splendeur, c'est néanmoins celle de toutes les Alexandries fondées par le grand conquérant macédonien qui a conservé le plus de vestiges de son ancienne importance, grâce à son admirable position comme entrepôt du commerce de l'Occident avec l'Egypte et avec les Indes par la voie du Nil et de la mer Rouge.

A peine a-t-on mis le pied sur le sol égyptien, qu'on reconnaît,

Digitized by Google

presque à chaque pas, les traces de la civilisation française venant s'inoculer à la barbarie musulmane, et je ne parle pas seulement ici de notre civilisation au point de vue matériel, car sous ce rapport les Anglais nous égalent, mais à un point de vue plus élevé, je veux dire au point de vue moral et chrétien. Le seul dispensaire d'Alexandrie qui soit pour tous est tenu par des sœurs de charité françaises. Là, comme partout ailleurs, elles font aimer et elles honorent la France; et c'est un spectacle touchant que de les voir prodiguer indistinctement leurs soins, leurs remèdes ou leurs conseils à une foule de malades de toute nation, de toute race et de toute religion. Le pensionnat qu'elles dirigent aussi rend de même d'immenses services, et le bienfait de l'éducation qu'elles répandent est inappréciable dans une ville aussi corrompue qu'Alexandrie. Comme membre de l'Université, j'ai visité toutes les classes et je me suis convaincu que la méthode d'enseignement était la même que celle qui est usitée dans tous les couvents ou pensionnats de jeunes filles en France. Ainsi, depuis Constantinople jusqu'à Alexandrie, ce sont des sœurs françaises qui ont le glorieux privilége de relever par la charité et par l'enseignement le rôle de la femme de l'humiliation dans laquelle l'Islamisme l'a plongé. Respectées elles-mêmes par tous, elles poursuivent sans bruit et sans éclat, mais non sans des résultats incessants, la mission civilisatrice qu'elles se sont imposée, et elles contribuent, pour leur part, sous l'œil de Dieu et de leur conscience, à la régénération morale de l'Orient. Comme déjà, en 1852 et en 1854, j'ai visité avec détails leurs différents établissements dans le Levant, il m'est impossible, comme Français et comme chrétien, de ne pas leur rendre ici ce témoignage.

En face la maison des sœurs est le collége des Lazaristes qui commence à devenir florissant et l'émule de ceux de Constantinople et de Smyrne. M. le supérieur m'a fait les honneurs de son établissement, en me montrant les unes après les autres toutes les classes. Dans le long entretien que nous avons eu ensemble, j'ai reconnu un prêtre éclairé et aimant le bien, et croyant avec raison servir utilement son pays et la cause de la civilisation, en restant exilé loin des siens et de la France, pour initier la jeunesse qui fréquente sa maison à l'instruction et surtout à l'éducation chrétienne qui y sont données.

Plusieurs Frères des Ecoles chrétiennes, également Français, distribuent de même avec dévouement, non loin de la paroisse catholique qui est administrée par des Franciscains, l'éducation populaire à un grand nombre d'enfants.

Digitized by Google

D'Alexandrie, M. de Maupas et moi nous nous sommes rendus au Caire. Cette ville tout orientale, avec la population innombrable et bigarrée qui fourmille dans ses bazars et dans ses rues étroites, nous a singulièrement intéressés. Quel choc étrange d'idiomes, de costumes et de mœurs qui se heurtent et se coudoient sans cesse au milieu de cette tour de Babel du monde musulman! Là tous les contrastes se pressent et se rencontrent, sujet éternel et varié d'études pour le moraliste et pour l'observateur attentif.

Des trois cents mosquées qui ornent cette grande cité, nous avons examiné les plus belles et les plus célèbres. Quelques-unes sont regardées, à juste titre, comme les chefs-d'œuvre et comme les plus admirables spécimens de l'architecture arabe. Quelle hardiesse, en effet, dans les voûtes de leurs coupoles! quelle légèreté gracieuse dans leurs minarets élancés! quelle masse imposante dans l'ensemble, et en même temps quels charmants détails, quelle découpure capricieuse de la pierre façonnée en festons comme une dentelle! Là, dans plusieurs monuments, nous voyons l'ogive en usage bien avant qu'elle ne fût connue en Europe et qu'elle n'ait eu un si riche et si complet épanouissement dans nos belles cathédrales gothiques. Mais de même que l'Islamisme penche de plus en plus vers son déclin, ainsi ces magnifiques mosquées tombent la plupart en ruines; le récrépissage moderne qui en revêt l'extérieur dissimule à peine les nombreuses fissures qui les déchirent. Quelques-unes même sont dans un état de dégradation très-avancée, et leurs sculptures mutilées, leurs nefs désertes, leurs dômes et leurs minarets croulants attestent la décadence visible de la religion qui les avait élevés et qui est maintenant impuissante à la soutenir.

Au milieu de cette décroissance de l'influence mahométane, l'influence de l'Europe, et, en particulier, de la France, semble grandir de jour en jour. Ce sont partout des Européens qu'on voit à la tête du commerce, de l'industrie et de toutes les entreprises ayant pour but la culture, l'exploitation et l'amélioration matérielle du pays. Mais ce qui devait surtout attirer mon attention, c'est la part que s'est arrogée la France sous le rapport moral. Ce sont, en effet, des frères de la doctrine chrétienne qui, sous leur modeste et humble apparence, tiennent les rênes de l'éducation populaire. Dans leur établissement, beaucoup trop étroit actuellement, se pressent et s'entassent près de trois cents enfants appartenant à tous les cultes et à sept ou huit nations différentes. Dans la visite minutieuse et prolongée que j'ai faite de toutes les classes, sur le désir même du supérieur qui me pria d'examiner ses enfants, j'ai vu plusieurs fils de

Digitized by Google

pachas assis à côté d'enfants catholiques et recevant comme eux avec docilité les leçons qui leur étaient données, preuve évidente de l'heureuse influence et en même temps de l'esprit large et conciliant des ordres religieux français qui sont venus porter leur dévouement en Orient. En reconnaissance des nombreux services que cette maison des frères a déjà rendus au Caire, le vice-roi, par l'entremise de M. le consul général de France, vient de leur concéder un terrain assez considérable. Ce terrain étant lui-même un présent incomplet, car les fonds leur manquent pour y édifier un bâtiment en rapport avec leurs besoins, le vice roi, couronnant son premier bienfait, leur a fait également espérer qu'il les aiderait puissamment dans la construction de leur nouvel établissement.

Le couvent des sœurs du Bon-Pasteur mérite aussi d'être signalé d'une manière toute particulière.

Ces bonnes sœurs, toutes Françaises, sous la conduite d'une supérieure remplie de tact, de prudence et de zèle, dirigent un pensionnat de jeunes filles, les unes payant pension, les autres élevées gratuitement, orphelines ou abandonnées, d'autres, enfin, arrachées au vice et à la misère, et retrouvant la pureté et comme une nouvelle innocence dans cet asile inviolable de la pudeur et de la vertu. Malheureusement, le local qu'elles occupent est tout à fait insuffisant, et l'exiguïté de leur maison les force à en refuser l'entrée à une foule de jeunes filles qui, autrement, leur devraient le précieux bienfait d'une éducation chrétienne dans un pays qui ne peut sortir que par le christianisme de la barbarie où il est plongé depuis tant de siècles. Pendant mon séjour au Caire, j'ai visité plusieurs fois cette maison, et chaque fois j'ai regretté qu'elle fût si petite et qu'elle ne pût s'agrandir en raison des besoins immenses auxquels il s'agirait de pourvoir et au gré non moins immense de ces excellentes sœurs dont j'ai trouvé l'éloge dans toutes les bouches.

Dans la haute Egypte, j'ai examiné avec le même intérêt plusieurs autres maisons d'éducation chrétienne dans les localités où les catholiques sont en assez grand nombre pour avoir motivé l'érection d'une église et la création d'une école; mais ces divers établissements, dirigés par des Franciscains, sont généralement fort pauvres et fréquentés par peu d'enfants. Un jour viendra peut-être, et puisse ce jour n'être pas trop éloigné, où, le long de l'admirable vallée du Nil, la partie de la population copte, qui est restée fidèlement attachée au giron de l'Eglise latine, verra se lever sur elle la lumière d'une instruction chrétienne et libérale, et sortira enfin de la misère intellectuelle où elle est actuellement comme ensevelie. Cette tardive

Digitized by Google

résurrection ne pourra manquer d'être heureusement contagieuse pour le reste de la population schismatique ou musulmane, et le niveau de l'intelligence et de la moralité montera tout autour de ces centres nouveaux de lumières et de civilisation.

J'ai pris, Monsieur le Ministre, la liberté de m'étendre un peu sur ce chapitre, pensant que les détails que je viens de vous donner ne seraient pas regardés par Votre Excellence comme tout à fait dépourvus d'intérêt. Je sais, en effet, que tout ce qui a trait à l'instruction, à l'éducation et à la religion est cher à votre esprit et à votre cœur, et que vous êtes l'un des appuis du noble drapeau que la France, depuis tant de siècles, a arboré en Orient, drapeau où elle a écrit pour devise : « Je suis la protectrice et la patronne de tous les intérêts ecclésiastiques du Levant. »

Avant de passer à un autre point, laissez-moi, Monsieur le Ministre, adresser en finissant à Votre Excellence un vœu, c'est qu'à Mansourah, l'endroit qui a été le témoin de la captivité de saint Louis soit consacré par un sanctuaire plus digne de la France que celui qui existe en ce moment, plus digne aussi de la grande mémoire du saint roi qui fut l'une des gloires les plus pures de notre ancienne monarchie et qui sut immortaliser sa défaite comme d'autres immortalisent leurs victoires. Que dans cette chapelle un monument le représente soumis et résigné devant le malheur, et sous la main de Dieu qui venait de le frapper, mais fier devant ses ennemis et le front haut en leur présence, exerçant sur eux un prestige qui semblait les éblouir et foudroyant leurs vaines menaces par la sérénité imposante de son regard et la majesté de son royal visage.

Après avoir étudié le nouveau et l'ancien Caire, après avoir examiné sa citadelle, ses mosquées et les divers établissements dont je viens de parler, nous allâmes, M. de Maupas et moi, saluer les Pyramides. Du sommet de la plus grande, quel spectacle incomparable se déroule devant les yeux ! La plaine où fut Memphis, les pyramides d'Aboukir, de Sakkara et de Dachour, les forêts de palmiers de Mitrahenny tranchant par leur verdure avec les monticules de sable qui recouvre non-seulement la vaste métropole de l'antique capitale de la moyenne Egypte, et les cendres des millions de morts qui y dorment depuis tant de siècles, mais encore des palais et des temples ensevelis, que des fouilles intelligentes mettent peu à peu au jour, les champs de Gizeh, témoins de l'immortelle victoire remportée par Bonaparte sur Mourad-Bey et sur les mamelouks, sur l'autre rive du fleuve Boulak et les deux Caires dont les hauts minarets sem-

Digitized by Google

blent vouloir atteindre la voûte azurée du ciel et resplendissent sous les rayons d'un soleil étincelant ; plus loin l'obélisque solitaire d'Héliopolis, seul reste debout de cette vieille cité, et près, duquel Kléber sut reconquérir pour un moment par un éclatant triomphe l'Egypte qui paraissait prête à lui échapper; enfin, l'immense vallée du Nil se déployant à l'infini entre les deux chaînes parallèles des monts de l'Arabie et de la Libye, ce fleuve coulant majestueusement dans son large lit d'où il sort chaque année pour fertiliser le sol qu'il arrose; quel panorama fait pour captiver les yeux et l'imagination ! quels souvenirs antiques et modernes associant ensemble leur grandeur et leur gloire ! quels noms illustres se répercutant d'écho en écho d'une pyramide à l'autre depuis les Pharaons jusqu'à Bonaparte !

Le 24 décembre, nous louâmes une dahabich pour nous conduire jusqu'à la seconde cataracte. Pendant cette longue navigation sur le Nil, nous étudiâmes, chemin faisant, toutes les ruines des plus remarquables monuments que les Pharaons, les Ptolémées et les Romains ont laissés sur les deux bords du fleuve; quelle mine inépuisable d'observations pour l'archéologie, pour l'historien et pour l'artiste !

Je n'entreprendrai pas, Monsieur le Ministre, de donner aujourd'hui à Votre Excellence un résumé même succinct de tout ce que nous avons vu et admiré. Je dépasserais trop les limites d'une lettre et il me faudrait composer un volume, si j'essayais de vous énumérer tous les monuments que nous avons visités et de vous analyser toutes les remarques et toutes les impressions diverses qu'ils ont fait naître dans notre esprit. Les magnificences incomparables de Thèbes et, en Nubie, le caractère grandiose et solennel des deux temples d'Abou-Simbel, ont particulièrement frappé notre imagination. Mais je craindrais, Monsieur le Ministre, de déshonorer et en quelque sorte de profaner un pareil sujet, si j'osais vous esquisser en quelques lignes tracées à la hâte ce qui exigerait de ma part un tableau longuement médité et dessiné d'une main plus ferme que je n'ai pu le faire au milieu des tristes circonstances où je me trouve placé en ce moment.

En effet, mon jeune compagnon, M. de Maupas, est depuis plusieurs jours dévoré par une fièvre ardente qui commence à m'inspirer les plus vives inquiétudes. Le climat brûlant de la Nubie a exercé sur sa constitution délicate une influence désastreuse. Nous avons eu, il est vrai, depuis notre départ du Caire, un temps admirable, un ciel toujours sans nuages, d'une pureté et d'une limpidité inconnues dans nos climats pluvieux; mais d'un autre côté le soleil étin-

Digitized by Google

celant qui lançait sur nous des traits de feu et dont les rayons répercutés par le sable étaient d'une force et d'une intensité auxquelles nous ne nous attendions guère en hiver, a fatigué tellement M. de Maupas, qu'il est actuellement en proie à une fièvre continue contre laquelle nous luttons sans pouvoir nous en rendre maîtres. Nous venons de retraverser la première cataracte d'Assouan et nous allons retourner au Caire avec toute la rapidité possible. Là il est très-probable que si cette fièvre tenace ne cède point devant les remèdes de la médecine, nous prendrons le parti de revenir immédiatement en France. Je renoncerai ainsi, Monsieur le Ministre, à tous mes voyages ultérieurs et aux recherches que j'avais commencées en 1852 et en 1854, et que j'espérais pouvoir poursuivre cette année d'une manière plus étendue et plus complète en Palestine et en Syrie. Mon intention était également d'explorer la plus grande partie de l'Arabie Pétrée en me rendant de Suez au mont Sinaï, de là à Pétra et ensuite à Hébron. La mission scientifique que Votre Excellence m'avait confiée avait en effet spécialement pour but l'étude des régions les moins connues de la Palestine, de la Syrie et de l'Arabie Pétrée, et c'était vers ces contrées que m'attiraient principalement mes recherches et mes travaux antérieurs. Mais cette malencontreuse maladie de mon jeune compagnon entrave ses plans et les miens, et suspend la suite de nos projets. J'espère les reprendre et les poursuivre de nouveau un jour si les circonstances me le permettent. Pour le moment, ma seule et unique préoccupation est de mettre un terme à cette fièvre opiniâtre qui menace de se tourner en fièvre cérébrale et à laquelle la chaleur du climat donne une intensité qui m'effraie. Il nous faut malheureusement une vingtaine de jours, peut-être même davantage, pour atteindre le Caire; j'espère que d'ici là aucune complication sérieuse ne viendra s'ajouter aux symptômes alarmants qui se sont déjà manifestés dans la position de M. de Maupas. Nuit et jour je veille près de son lit, pressant la lenteur de nos matelots et demandant au ciel qu'un vent favorable enfle les voiles de notre dahabich et nous pousse rapidement vers le Caire. Dans l'éloignement où nous sommes de tout secours humain, daigne la Providence veiller elle-même avec tendresse sur la conservation du précieux dépôt qui m'a été confié.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, le très-respectueux serviteur de Votre Excellece.

V. Guérin, *agrégé et docteur ès lettres.*

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

— La cinquième section du congrès scientifique de France, qui s'ouvrira à Auxerre, le 2 septembre 1858, a proposé les questions suivantes :

Philosophie, littérature et beaux-arts.

1° A quelle époque précise et sous quelle influence a eu lieu la substitution du système syllabique au système métrique, dans la versification des langues modernes?

2° Les troubadours et autres poëtes qui ont écrit en langue romane ont-ils conservé, et pendant combien de temps, des traces de l'ancienne prosodie?

3° De l'importance historique et du caractère littéraire des légendes biographiques.

4° De la valeur littéraire et historique de Raoul Glaber (Glaber Rodulfus), moine de Saint-Germain d'Auxerre et chroniqueur du commencement du onzième siècle.

5° Faut-il espérer, avec quelques savants, que le progrès général des sciences dotera l'humanité d'une nouvelle philosophie? Du caractère et des tendances de cette philosophie.

6° De la poésie auxerroise aux quinzième et seizième siècles. Jehan Regnier, Roger de Collerye, Grognet, Bargedé, l'auteur du *Monologue du bon vigneron.* Caractériser leur esprit et le genre de leur talent.

7° De même qu'on a pu dire que la littérature française avait son caractère propre parmi les littératures des autres peuples de l'Europe, et qu'elle jouait un rôle particulier dans le travail de la civili-

Digitized by Google

sation, de même aussi est-il permis de dire que les écrivains de la Bourgogne ont tous un caractère commun, et quel élément ont-ils apporté dans la formation de notre génie national?

8° Résumer la biographie complète de l'évêque d'Auxerre, Jacques Amyot, et caractériser son influence sur la littérature française.

9° Des représentations dramatiques au moyen âge, notamment dans le Sénonais et l'Auxerrois.

10° Etude de mœurs dans le département de l'Yonne, à propos de la comédie de Picard, qui a pour titre : *la Petite ville*.

11° De l'influence des romans modernes sur la littérature et les mœurs. De l'action exercée par les écrits de Rétif de la Bretonne sur son siècle et sur le nôtre.

12° Des transformations subies au dix-huitième siècle par la musique religieuse. De l'influence de Poisson et de l'abbé Lebeuf sur cette transformation.

13° De l'influence réciproque des arts, du dessin et de l'industrie. Les progrès modernes de l'industrie ont-ils été favorables à l'art?

14° Les vitraux incolores peuvent-ils être convenablement employés dans les églises? Leur origine. A quelle école d'architecture est-elle due? N'ont-ils été employés que dans les églises Cisterciennes? Quelle influence ont-ils eue sur les grisailles au treizième siècle?

— La commission centrale, chargée par le conseil municipal d'Alençon et par les nombreux souscripteurs qui ont voulu concourir aux frais d'une exposition à Alençon (Orne), en 1858, de la préparer et de l'organiser, a adopté un programme dont voici les principales dispositions :

Une exposition agricole, horticole, industrielle et artistique aura lieu à Alençon, en 1858, en même temps que le concours régional d'animaux reproducteurs. Elle s'ouvrira le lundi 17 mai et durera un mois.

Sont appelés à concourir à cette exposition les six départements faisant partie de la circonscription régionale, c'est-à-dire l'Eure, l'Eure-et-Loir, la Seine-Inférieure, le Calvados, la Manche et l'Orne, et les deux départements limitrophes, Sarthe et Mayenne.

Seront admis à l'exposition artistique les tableaux, œuvres d'art et objets de curiosité envoyés de la France ou de l'étranger. Néanmoins, les œuvres des artistes, exposées par eux-mêmes, auron seules droit aux récompenses décernées par le jury.

La commission du musée d'Alençon est chargée spécialement de l'organisation de l'exposition artistique. Des objets d'art pourront être achetés par la commission centrale de l'exposition pour former une loterie, dont l'organisation aurait lieu pendant la durée de l'exposition.

L'exposition horticole sera faite par les soins de la Société d'horticulture de l'Orne.

Digitized by Google

Seront admis et participeront aux récompenses non-seulement les produits fabriqués ou obtenus dans les huit départements ci-dessus désignés, mais aussi les instruments, machines, outils, plantes, semences et tous autres objets qui y auraient été simplement introduits, si leur importation est reconnue utile dans la région.

Les personnes nées dans ces départements, quoique résidant actuellement dans d'autres parties de la France, ou même en pays étrangers, seront également admises à exposer et à concourir pour les prix à distribuer.

Une commission spéciale sera chargée de recevoir et d'admettre les objets envoyés par les exposants; elle veillera à leur placement convenable et à leur conservation.

Les lettres devront être affranchies et la déclaration contiendra : 1° les noms, prénoms (ou raison sociale), profession et domicile ou résidence des exposants; 2° la nature, le nombre ou la quantité, et le prix des objets qu'ils désirent exposer; 3° l'espace qui leur est nécessaire, en hauteur, largeur et profondeur; 4° tous autres renseignements propres à éclairer le jury.

Les divers envois seront reçus à partir du 1er mai et devront être parvenus au plus tard le 10. Ils seront inscrits à leur date de réception, sur un registre spécial, avec un numéro d'ordre. Il en sera donné récépissé à l'exposant ou à son mandataire,

Chaque caisse renfermant des objets destinés à l'exposition industrielle sera adressée *franco* à M. Chaussepied, agent central de l'exposition, place à l'Avoine, n° 1, et devra porter, en caractères lisibles et apparents, l'indication du lieu de l'expédition, du nom de l'exposant, de la nature des produits inclus.

Les caisses renfermant des tableaux et autres objets d'art seront adressées directement à M. le maire d'Alençon, président de la commission de l'exposition.

Si le colis renfermait les envois de plusieurs exposants, l'adresse devrait porter leurs noms à tous, le nombre et la nature de tous les produits renfermés.

Les frais de transport (aller et retour) des tableaux et objets d'art, œuvres d'artistes qui les enverraient directement seront prélevés sur les fonds affectés aux dépenses de l'exposition.

Tous les articles exposés, même ceux qui auront été vendus pendant l'exposition, ne seront enlevés qu'après la clôture.

Un jury, composé d'hommes spéciaux de tous les départements conviés à concourir, sera chargé d'apprécier les objets exposés. La nomination de ce jury sera faite par M. le préfet de l'Orne et par la commission centrale.

Dans une séance solennelle, qui aura lieu à la fin de l'exposition, il sera décerné des récompenses aux exposants, ainsi qu'à leurs coopérateurs, contre-maîtres et ouvriers, qui en auront été jugés dignes. Ces récompenses consisteront en médailles d'or, d'argent et de bronze et en mentions honorables.

L'exposition, pendant toute sa durée, sera ouverte au public tous

Digitized by Google

les jours, de onze heures du matin à quatre heures du soir, le lundi excepté, ce jour étant consacré au nettoyage des galeries et au redressement des objets

— Le Congrès scientifique de France ouvrira sa 25e session à Auxerre, le 2 septembre, la ville de Troyes, qui avait obtenu d'être le siége de cette session, se trouvant dans la nécessité de réclamer un ajournement.

— Le Congrès scientifique de l'Allemagne siégera à Carlsruhe à la fin de septembre 1858.

— M. Laurent, élève distingué de l'Ecole marseillaise, vient de découvrir une 51e planète télescopique; cet astronome a fait cette découverte à Nîmes, à l'observatoire particulier de M. B. Valz, que ce dernier avait mis à sa disposition.

Conformément à l'initiative qu'il avait déjà prise pour les planètes *Méssalia* et *Phocea* et comme l'avait fait à son exemple M. Arago pour la planète *Lutetia*, M. B. Valz a consacré au nouvel astre, avec l'assentiment de M. Laurent, le nom de *Nemausa*, en mémoire et en honneur de la ville et de la fontaine du dieu Nemausus.

Le 22 janvier à 1 h. l'ascension droite de la nouvelle planète était de 178° 46 et sa déclinaison australe de 4° 13′ 30″ et le 24 à 16 h. AR. 179° 5′ 10°; déclinaison australe 4° 10′ 30″.

Cette découverte est le premier succès obtenu d'après de nouvelles cartes célestes que M. B. Valz avait proposées à M. Laurent, qui les avait entreprises seulement depuis quelques mois et dont le directeur de notre observatoire a présenté les six premières à l'Institut le 5 octobre dernier, en démontrant qu'elles étaient beaucoup plus favorables aux recherches des planètes que celles qu'il avait fait exécuter précédemment à l'observatoire, quoique celles-ci eussent procuré cependant la découverte de *Messalia* et *Phocea* et ensuite Paris celles de *Polymnie*, *Circé*, *Léda* et *Lætitia*.

— M. Théodule Devéria, membre de la Société impériale des Antiquaires de France, vient de faire une découverte de la plus haute importance. Ce jeune savant est parvenu, après des recherches multipliées, à trouver un agent chimique assez puissant pour dérouler les papyrus recouverts d'un enduit de bitume sans atteindre aucunement les signes qui y sont gravés. Le premier rotulus qu'il a pu dérouler, et dont il a montré un fragment à la Société des Antiquaires dans sa séance du 14 avril, n'avait souffert aucune atteinte du bain d'éther sulfurique dans lequel il avait immergé assez longtemps; il avait perdu seulement la couche épaisse de bitume qui le recouvrait depuis trois mille ans; le papyrus même avait repris sa couleur primitive, et le texte ressortait avec la même vigueur qu'à l'époque reculée où il avait été transcrit.

On ne saurait trop encourager les louables efforts de M. Devéria.

Digitized by Google

Grâce à lui, les égyptologues pourront se servir de documents précieux qu'ils avaient considérés jusqu'à présent comme perdus pour la science.

— Le Musée archéologique de Lyon vient de s'enrichir d'une inscription chrétienne inédite. Elle a été trouvée à Saint-Irénée dans la maison de M. Teste, propriétaire, qui l'a donnée à la ville.

La forme des caractères indiquerait une époque qui ne remonterait pas plus haut que le cinquième ou sixième siècle.

HIC IACET
SANCTVLVS
FAMVLVS DEI
ANNO III ET MESE
SES IIII PAVSATDTE
MERCVRI ASTO
RIO UC CONS.

Hic jacet sanctulus famulus Dei annos tres et menses quatuor Pausatio die mercurii Astorino viro clarissimo consule.

« Ici repose un jeune et saint serviteur de Dieu, âgé de trois ans et quatre mois. Sa mort eut lieu un jour de mercredi, sous le consulat d'Astorinus, personnage très-illustre. » (*Gazette de Lyon.*)

— Un savant archéologue, M. Tournal, conservateur du Musée de Narbonne, adresse en ce moment au *Messager du Midi* des lettres relatives à un tombeau égyptien découvert à Tarragone. Nous en extrayons le curieux passage suivant :

« On observe des figures sur les faces du tombeau : Anubis à la tête de chien, Osiris à la tête d'aigle; viennent ensuite le transport des momies dans les nécropoles à travers le lac Mœris. Caron est placé sur une barque et tient une momie dans sa trompe. Un fragment représente le premier homme et la première femme, placés en face l'un de l'autre; des abeilles établissent une communication entre la bouche de ces deux personnages, sans doute pour exprimer la douceur du langage. Eve presse ses mamelles; elle est appuyée contre un palmier femelle chargé de fruits. Adam a derrière lui un palmier mâle. Deux dragons, symbolisant le génie du bien et le génie du mal, se trouvent placés à droite et à gauche de ces deux figures. »

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

L'Académie de législation de Toulouse propose pour 1859 le sujet suivant : Etude sur la vie et les travaux de Grotius.

« En proposant cette étude sur Grotius, l'Académie, sans exclure un jugement sommaire sur les travaux de ce grand homme qui appartiennent au domaine de l'érudition, de la poésie ou de la littérature sacrée, recommande aux concurrents de s'attacher surtout à l'appréciation de ceux de ses ouvrages qui ont pour objet le droit public, et en particulier de son Traité *De jure belli ac pacis*, dont elle désire qu'ils caractérisent avec soin la méthode, le syle et les vues, et qu'ils mesurent l'influence sur les progrès du droit international en Europe. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

L'Académie propose, pour 1859, le sujet suivant : Etude historique sur le franc-alleu, dans les pays qui composaient le ressort du parlement de Toulouse.

« L'Académie désire que les candidats recherchent et exposent, avec l'origine du Franc-alleu, sa portée et son influence sur l'état des personnes et la condition des terres. Elle désire aussi qu'ils fassent une appréciation critique des travaux et de la controverse des jurisconsultes français, à partir du seizième siècle, sur le franc-alleu de la province de Languedoc. »

Les prix consisteront en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Prix du conseil général du département de la Haute-Garonne ; pour le concours de 1859, l'Académie propose le sujet suivant :

« Etude historique et économique sur la législation française concernant la matière des subsistances publiques, et sur les diverses mesures d'administration générale prises à ce sujet, surtout dans les temps de disette et de cherté extraordinaires.

« L'Académie se propose, par la formule qui précède, d'appeler l'attention des concurrents sur les divers monuments de la législation fran-

Digitized by Google

çaise, ancienne et moderne, qui ont eu pour objet de régler, dans les temps ordinaires, le commerce intérieur et extérieur des denrées servant à la subsistance publique, et notamment celui des céréales. Ils rechercheront quels ont été, aux diverses époques, les principes économiques qui ont dicté les dispositions légales, favorables ou non à la liberté de circulation, d'achats et ventes, d'importations et exportations de ces denrées. Une étude analogue devra être faite pour les temps de disette et de cherté excessive : les diverses mesures d'administration générale adoptées autrefois, pendant la révolution et dans les temps plus rapprochés de nous, telles que réserves et greniers d'abondance, lois de *maximum*, encouragements au commerce privé, seront tour à tour examinées, soit dans leurs principes théoriques, soit dans les résultats qu'elles ont produits.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Concours spécial des lauréats universitaires. — Prix de l'Académie. — Les licenciés en droit, les aspirants au doctorat, les docteurs, qui depuis *moins de cinq ans* ont obtenu des prix dans les concours pour la licence ou le doctorat, dans l'une des Facultés de droit de l'Empire, ou obtenu des distinctions analogues et correspondantes dans les Universités étrangères, sont seuls admis à ce concours.

Les auteurs jouissent de toute liberté pour le choix du genre et du sujet, qui pourra porter sur toutes les branches du droit indistinctement.

L'Académie *présentera*, à la séance de la *Fête de Cujas*, les Mémoires qu'elle aura jugés dignes de cette distinction académique.

Le nombre des présentations n'est pas limité.

L'ordre dans lequel elles seront faites sera réglé d'après la date de la réception des Mémoires.

Une médaille d'or, de la valeur de 200 fr., qui prendra le titre de *prix de l'Académie*, sera décernée, s'il y a lieu, au meilleur des Mémoires dignes d'être *présentés*.

Prix du ministre de l'instruction publique et des cultes. — L'Académie décernera une médaille d'or de la valeur de 300 fr., fondée par Son Exc. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, à la composition qui sera reconnue la plus remarquable *sous le rapport de la science du droit et par les qualités du style.*

Les Mémoires qui, dans le courant de l'année précédente, ont obtenu devant l'une des Facultés de droit de l'Empire le premier prix au concours ouvert entre les aspirants au doctorat et les docteurs, concourront seuls pour le prix du Ministre de l'instruction publique et des cultes. (Arrêté du 30 mai 1855)

Dispositions générales. — I. Les Mémoires devront être déposés, au plus tard, le 30 avril de l'année pour laquelle le concours est ouvert. (Les adresser *franco* au secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Croix-Baragnon, 9, à Toulouse.)

II. Les prix seront distribués dans la séance annuelle de la *Fête de Cujas*.

III. Les Mémoires seront écrits en français ou en latin.

IV. Les enveloppes cachetées, contenant les noms des auteurs, ne seront ouvertes que dans le cas où le Mémoire aura obtenu une distinction.

V. L'auteur qui livrerait son Mémoire à la publicité avant la séance solennelle perdrait tout droit au prix qu'il aurait obtenu.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Séances et travaux, compte rendu, par M. *Ch. Vergé*. 3e série, t. XXIII, 2e livraison. Février 1858. In-8° de 160 pages.

— Mémoire sur Maupertuis, par M. *Damiron*. 37 pages.

— Rapport fait à l'Académie sur une mission relative à la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent du travail de la soie, par M. *Louis Reybaud* (suite). 44 pages.

— Rapport sur le Manuel d'économie politique de M. Baudrillart, par M. *H. Passy*. 24 pages.

— Mémoire sur Stahl et l'animisme, par M. *Albert Lemoine* (suite). 31 pages.

— Mémoire sur l'application de la méthode historique à l'étude de l'économie politique, par M. *Wolowski* (suite). 15 pages.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. Février 1858. In-8° de 64 pages.

— La question indienne, par M. *Alexandre de Roccofort*. 18 pages.

— Les réformes en Tunisie, par M. *Clément Duvernois*. 9 pages.

— Yélaguine, souvenirs d'un voyage en Russie, par M. *Louis Delattre*. 15 pages.

— Etude sur le livre philosophique de l'émir Abd-el-Kader, par M. *Gustave Dugat*. 7 pages.

— De l'état actuel de la civilisation dans les possessions indo-britanniques, extrait d'un article russe publié par M. Kasem-Beg, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg. 4 pages.

Digitized by Google

— Correspondance particulière de la Revue de l'Orient (Chine), par M. *Just Rouvier*. 4 pages.
— Chronique orientale, par M. *Léon de Rosny*. 3 pages.
— Chronique algérienne, par M. *Clément Duvernois*. 3 pages.

Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. — Mémoires, tome II, 1857. In-8° de 124 pages.
— Note sur les recherches faites à diverses époques dans la plaine de Gouzon, par M. *E. Mollard*. 5 pages.
— Supplément au catalogue des mollusques vivants du département de la Creuse, par M. *P. de Cessac*. 9 pages.
— Lettre à M. Dusommerard, conservateur du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, par M. *A. Fillioux*. 20 pages.
— Géographie romaine du Limousin, par M. *Maurice Ardant*. 15 pages.
— Recherches sur les deux voies romaines, de Clermont à Limoges et de Limoges à Evaux, par M. *Grellet Dumazeau*. 18 pages.
— La Marche châtelaine; Lussac et ses seigneurs; la tour Saint-Austrille, par M. *P. de Cessac*. 11 pages.
— Documents relatifs aux confréries de la province de la Marche, par M. *A. Bosvieux*. 19 pages.
— Nécrologie : M de Fournoue-Montalembert. 7 pages.

Société linnéenne du département de Maine-et-Loire. 2e année. In-8°, de VIII-320 pages, 5 planches.
— Le médecin voyageur, par M. *P. Menière*. 9 pages.
— Développement des appendices filiformes et décoloration des loges extrêmes dans le genre Pestalozzia et les sporidies de plusieurs autres genres de micromycètes, par M. *S. de Delacroix*. 7 pages.
— Notice sur le tatouage, par M. *L. de Joannis*. 11 pages.
— Notice sur les mollusques térébrants, par M. *L. de Joannis*. 6 pages. 1 planche.
— Faune saumuroise.—Catalogue des coléoptères, par MM. *Ackerman, A. Courtiller* et *P. Lambert*. 7 pages.
— Maître Richard, clerc et physicien du tertre Saint-Laurent d'Angers, par M. *Paul Marchegay*. 6 pages.
— Notice sur une chaux sulfatée produite par double décomposition dans un fer sulfuré de Saumur, par M. *de la Genevraye*. 3 pages.
— Une excursion botanique au Grand-Saint-Bernard, par M. *Charles Trouillard*. 4 pages.
— Etudes ornithologiques et zoologiques, par M. *l'abbé Vincelot*. 39 pages.
— Notes sur le magile antique, *magilus antiquus* (Montfort), par M. *Ludovic Le Gris*. 4 pages.
— Description de l'aquarium du Muséum d'histoire naturelle de Paris, par MM. *Louis Neumann* et *J.-L. Soubeiran*. 12 pages, 3 planches.

Digitized by Google

— Notice sur le sterne moustac *sterna leucopareia*, par M. *F. Blain*. 2 pages.

— Orfila. Vers composés le lendemain de la mort de l'illustre doyen, par M. *Paul Belleuvre*. 4 pages.

— Observations sur les armes et les campements des premiers habitants de nos contrées, par M. *Courtiller*. 4 pages, 1 planche.

— Une herborisation intra-muros, par M. *P. Menière*. 10 pages.

— Additions à la flore de Maine-et-Loire, par M. *J. Guépin*. 14 pages.

— Notice sur la détermination du véritable *convolvulus jalapa*, par M. *de la Genevraye*. 3 pages.

— Sur les semis de vigne, par M. *Courtiller*. 2 pages.

— Horticulture angevine, par M. *Aimé de Soland*. 23 pages.

— Notices scientifiques, par M. *Aimé de Soland*, 14 pages.

— Notice sur Martigné-Briand, par M. le baron *de Romans* 7 pages.

— Note sur les orchidés exotiques qui ont figuré à Paris, en 1855, à l'exposition permanente de la Société impériale et centrale d'horticulture, par M. *P. Menière*. 20 pages.

— M. de Lamartine, historien de l'Empire russe, par M. le *prince de Galitzin*. 10 pages.

— Le Grillon, par M. *Paul Belleuvre*. 2 pages.

— Description des chenilles de la *noctuelle* double oméga, du bombyx du peuplier et du Liparis V, noir, par M. *L. de Joannis*. 4 pages.

— Note statistique sur les animaux à fourrure de l'Anjou, par M. *E. Farge*. 5 pages.

— Orfila et les Angevins, par M. *Ad. Lachèse*, 7 pages.

— De l'origine de la culture du Sorgho dans le département de Maine-et-Loire, par M. *Ch. Giraud*, 4 pages.

— Résidence à la campagne, son influence sur l'état social et sur les progrès de l'agriculture, par M. *Ch. Giraud*. 10 pages.

— Etude sur le *carabus cyaneus*, par M. *G.-T. Rochard*. 6 pages.

— Aux cygnes du lac Léman, par M. *Paul Belleuvre*. 3 pages.

— Description de deux cas de monstruosités comparés observés l'un sur un jeune canard, l'autre sur un jeune poulet, par MM. *J.-L. Soubeiran* et *A. Luton*. 10 pages.

— Note sur la récolte de la gomme adragante en Asie Mineure, par M. *J.-L. Soubeiran*. 3 pages.

— Marais à sangsue sde Clairefontaine, établissement de M. Borne, par M. *J.-L. Soubeiran*. 8 pages.

— Précis historique sur l'entomologie, par M. *G.-T. Rochard*. 6 pages.

— Compte rendu des excursions de la Société linnéenne de Maine-et-Loire, par M. *Aimé de Soland*. 23 pages.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. — Mémoires de la section des lettres, tome II, 1857. In-4° de 184 pages, 1 planche.

— Etudes sur Vauvernagues, par M. *Camboulin*, 31 pages.

Digitized by Google

— Nouvelles recherches sur la secte des multipliants, par M. *Germain*. 80 pages, 1 planche.

— Essai sur l'histoire de la littérature catalane, par M. *Cambouliu*. 70 pages.

Comité flamand de France. — Annales, tome III, 1856-1857. In-8° de 408 pages.

— Ypres et Saint-Dizier, étude historique sur deux communes du moyen âge, par M. *J.-J. Carlier*. 203 pages.

— Notice historique sur Joseph-Augustin Macquet, par M. *Raymond de Bertrand*. 46 pages.

— Noms de baptême avec leurs contractifs et diminutifs en usage chez les Flamands de France, par M. *C. Thelu*. 24 pages.

— De l'origine et de l'orthographe des noms de famille des Flamands de France, par M. *Louis de Baecker*. 12 pages.

— De la pénalité chez les Flamands de France et particulièrement à Dunkerque au seizième siècle, par M. *V. Derode*. 73 pages.

— Délimitation du flamand et du français dans le nord de la France, par M. *E. de Coussemaker*. 20 pages avec une carte coloriée.

Société d'agriculture, des sciences, arts et belles lettres du département de l'Aube. — 2e série, tome VIII ; nos 43 et 44, 3e et 4e trimestres de l'année 1857. In-8° de 216 pages, 3 planches.

— Mémoires sur les derniers restes des fortifications de la ville de Troyes, par M. *Jules Greau*. 9 pages.

— Note sur les phosphates calcaires et sur les probabilités de leurs gisements dans le département de l'Aube, par M. *Clément Mullet*. 15 pages.

— Description architecturale et iconographique de l'église de Bar-sur-Seine, par M. l'abbé *Tridon*. 15 pages.

— Archéologie départementale (suite), par M. *Corrard de Breban*. 20 pages, 3 planches.

— Rapport sur le moyen inventé, par M. Maistre de Thieffrain, pour préserver les vignes des gelées printannières, par M. l'abbé *Cornet*. 5 pages.

— Notice sur le cerfeuil bulbeux, par M. *Ballet-Petit*. 5 pages.

— Instructions sur les engrais, par M. *Oudart*. 76 pages.

— Rapport sur le précédent Mémoire, par M. *Dosseur*. 25 pages.

— Rapport sur la séance publique du Comice agricole départemental tenue, à Bar-sur-Aube, le 1er juin 1857, par M. *A. Gayot*. 13 pages.

— Liste des dons faits, au Musée de Troyes, pendant l'année 1857, avec les noms des donateurs, par M. *J. Ray*. 6 pages.

— Mercuriales du département de l'Aube pendant l'année 1856. 8 pages.

Digitized by Google

Société archéologique et historique du Limousin. — Tome VII, 3e livraison, 1857. In-8° de 64 pages, 1 planche.

— Tumulus, orières de Beaune. Notice lue à la séance du 30 octobre 1857, par M. *Maurice Ardant*. 7 pages, 1 planche.

— Election d'un juge à Limoges, en 1511, par M. *Maurice Ardant*. 17 pages.

— Dissertation sur les villages de la Jante, Vieille-Ville, Vibert, par M. *Martin*. 7 pages.

— Rapport sur les Lemovices de l'Armorique de M. Deloche, par M. *A. Regnault*. 5 pages.

— Rapport sur l'Histoire de Tulle, de M. Bonnelye, par M. *J.-B. Vivès*. 2 pages.

— Changements introduits, en 1602, par Henri IV, dans le mode d'élection et le nombre des consuls de Limoges, par M. *E. Ruben*. 5 pages.

— Sommation faite aux consuls de la ville d'Uzerche, par M. le vice-sénéchal du bas Limousin, relativement à des troubles que l'on prévoyait dans ce pays. 2 pages.

— Lettre de M. de Silhouette à M. David, directeur de la Monnaie de Limoges. 2 pages.

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. — 3e série, tome IV, année 1855-1856. Evreux, 1858. In-8° de IV-404 pages et 3 planches.

— Discours prononcé par M. *Lefebvre-Duruflé*, président de la Société, à la séance publique de 1855. 16 pages.

— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1855, par M. *Arnoux*. 15 pages.

— Séance publique du 30 août 1856. Discours prononcé par M. le comte *de Lagrange*, président de la Société. 12 pages.

— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1856, par M. *Emile Colombel*. 12 pages.

— Des engrais en général, par M. *Armand Durécu*. 40 pages.

— Notice sur M. Delarue, lue dans la séance publique d'août 1856, par M. *T. Delhomme*. 9 pages.

— Rapport sur les Mémoires d'un ministre du Trésor public (1780-1815), par M. le marquis *de Blosseville*. 23 pages.

— Rapport sur les œuvres diverses du baron de Stassart, par M. *T. Delhomme*. 6 pages.

— Mémoire sur les antiquités découvertes au Neubourg et dans les paroisses voisines, par M. *J.-M. Thaurin*. 2 pages.

— Cimetière franc découvert à Martot, près Criquebeuf-sur-Seine. Mémoire de M. l'abbé *Cochet*. 10 pages avec figures dans le texte.

— Rapports faits au nom d'une commission sur la découverte d'un prétendu cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Eloi, par M. *Charles Lenormant*. 40 pages.

— Un dernier mot sur la découverte de Saint-Eloi et appendice 35 pages, 3 planches.

Digitized by Google

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — N° 7; janvier 1858. In-8° de 24 pages.

— Compte rendu des séances; section centrale; comice de Valenciennes; comice de Condé; section de littérature et d'histoire; section de peinture. 9 pages.

— Agriculture. Rapport sur les ouvrages reçus en septembre et octobre 1857, par M. *Alfred Médard*. 4 pages.

— Note sur le *Collectanea Gersoniana* de Spencer Smith, offert à la Société par M. O. Leroy, par M. *Th. Louise*. 4 pages.

— Avesnes-le-Sec avant la Révolution. Hainaut, prévôté de Bouchain. Collateur, l'abbé de Saint-Aubert, par M. *L. Cellier*. 6 pages.

Société d'agriculture d'Alger. — Bulletin des travaux, n° 4. 4e trimestre 1857. In-8° de 70 pages.

— Calendrier du cultivateur algérien pendant les mois de janvier, février et mars, par M. *Vallier*. 17 pages.

— Alcoolisation du sorgho; culture du sorgho; examen du procédé généralement suivi pour l'alcoolisation du sorgho, par M. P. *Simonnet*. 7 pages.

— Note sur la culture du thé en Algérie, contenant l'historique des essais d'acclimatation, les procédés de la culture, ceux de la préparation du thé et des considérations hygiéniques sur l'usage du thé, par M. *Liautaud*. 15 pages.

— Note sur le troupeau de chèvres angora importé en Algérie, par M. *A. Frutié*. 5 pages.

— Note sur l'éducation des vers à soie pour graine, par M. *Reverchon*. 2 pages.

— Apiculture, par M. *A. Boensch*. 10 pages.

— Note sur une couleur verte connue en Chine sous le nom de *lo-kao*, par M. *Louis Hélot*. 9 pages.

— Conservation des grains. Instruction sur les soins à apporter dans l'emploi du sulfure de carbone pour la destruction des insectes qui dévorent les grains, par M. *Garreau*. 3 pages.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Tome IX, janvier 1858. In-8° de 68 pages.

— Conseil d'administration et liste des membres de la Société. 12 pages.

— Compte rendu de la séance du mois de janvier. 15 pages.

— Congrès scientifique d'Auxerre en 1858. De l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre et des services rendus aux Auxerrois par le pape Urbain V, par M. *Théophile Roussel*. 13 pages.

— Notice sur l'église paroissiale de Langogne, par M. l'abbé *Ollier*. 10 pages.

— Revue agricole, par M. *T. Roussel*. 12 pages.

Digitized by Google

ABHANDLUNGEN DER HISTORISCH-PHILOSOPHISCHEN GESELLSCHAFT IN BRESLAU. — Mémoires de la Société d'histoire et de philosophie de Breslau, tome I. Breslau, Twendt. Paris, Duprat, 1858.

La question de droit entre César et le sénat, par M. Mommsen. — La constitution des tribus d'Athènes, par F. Haase. — Bases de la dissertation perdue d'Aristote sur l'effet de la tragédie, par J. Bernais. — La liturgie slave en Bohême et l'ancienne légende russe de Saint-Wenceslas, par W. Wattenbach. — Sur l'extension du droit municipal de Magdebourg dans la circonscription de l'ancien royaume de Pologne, à l'est de la Vistule, par Rich. Roepell. — Sur la conception atomitique et dynamique de la nature, par C.-J. Braniss.

ZEITSCHRIFT DES HISTORISCHEN VEREINES FÜR NIEDERSACHSEN. — Journal de la Société historique pour la basse Saxe, publié sous la direction du Comité de la Société, année 1855. Hanovre, Hahn. Paris, Duprat, 1857.

Existait-il simplement des nuances ou des différences capitales entre les Ministeriales du moyen âge, notamment entre les Ministeriales nobles et libres et ceux de naissance inférieure, par le baron Ed. de Schele. — Sur la grangia de Caldenhusen, par Hübner. — Procès du bourgmestre de Hildesheim, de Mollem, par Fiedeler, juge de bailliage. — Le Nécrologue et les listes de prévôts et d'abbesses du couvent de Wienhausen, par H. Böttger. — Les Compagnons du franc fief d'Eilensen et leur affiliation, par Fiedeler. — Instruction de feu l'ancien ministre et président de la chambre baron Gerlach Adolphe de Münchhausen, sur la constitution du collége du conseil privé et de la chambre de l'électorat de Brunswick-Lunebourg. — Exploration d'un tumulus funéraire dans l'arrondissement forestier de Caltenbourg, par C. Einfeld. — Les biens de Henri de Bodwede à Ebstorf, par le baron de Hammerstein. — Mélanges.

ZEITSCHRSIFT DES VEREINES FUR HAMBURGISCHE GESCHICHTE.—Journal de la Société d'histoire de Hambourg, nouvelle série, tome I, 3e livraison. Hambourg, Meissner. Paris, Duprat, 1857.

Quelques remarques et additions à l'ouvrage intitulé : *les Monnaies et les Médailles hambourgeoises*, de O.-E. Gaedechens, par R. Wolff.—Supplément sur les officiers monétaires de Hambourg, par le Dr J.-M. Lappenberg. — Sur l'ancien usage des domaines de maisons et de seigneuries dans la ville de Hambourg et sur son territoire, par le Dr W. Hübbe. — Esquisse biographique sur le Dr Jean Oldendorp. par le Dr Harder. — Chansons sur l'exécution du pirate Klein Henselin, en 1573. — La Fièvre bleue, poésie du Dr Georges Kerner. — Recueil de préceptes domestiques dressés par Jean-Albert Fabricius pour sa fille. — Mémoire sur la tour de l'église de Sainte-Catherine. — Sproke. — Vingtième réunion générale de la Société. — Propositions.

VERHANDLUNGEN DES HISTORISCHEN VEREINES FÜR NIEDERBAYERN. — Actes de la Société historique de la basse Bavière, tome V, troisième fascicule, 1858. Landshut, Thomann. Paris, Duprat.

Notes historiques sur l'ancien couvent de Prémontrés de Windberg, recueillies et classées chronologiquement par Jos. Kornmüller. — La construction et les édificateurs du chœur de Saint-Martin, à Landshut, par J. Sporl. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Munich qui concernent l'histoire de la ville de Landshut, par Théod. Wiedemann.

Digitized by Google

Oberbayerisches archiv für vaterländische Geschichte. —Archives de la haute Bavière pour l'histoire nationale, publiées par la Société historique de cette province, tome XVIe, 2e livr.

Les Maxlrainer, mémoire d'histoire généalogique, par le Dr Wiedemann (fin). — Histoire abrégée de l'ancien comté du saint Empire de Haag, par V. Zöpf. — La paroisse d'Arget, Doyenné d'Oberföhring, dans l'arrondissement de Wolfrathshausen depuis l'année 1489 jusqu'à nos jours, par G. Schnell. — Notice sur la levée de vassaux effectuée par l'abbaye de Benedictbeuern, pour la défense générale du pays dans la guerre de la succession d'Espagne, ainsi que sur les constructions élevées dans le même but le long de la frontière du Tyrol, sur le territoire des abbayes de Benedictbeuern et Tegernsee, de 1702 à 1705, d'après des documents inédits tirés des archives du royaume par le comte Topor Morawitzky. — Recensement de la population du bailliage de Wildenwart, d'après une description du 27 novembre 1679, par le Dr Kunstmann.

Tome XVIIe, 1re livraison, 1857

Rapport sur une visite faite au rempart d'Adrien (vallum Hadriani), connu sous le nom de Muraille du Diable, depuis le Danube jusqu'à Wörnitz, par le comte F.-H. Hundt, lu à l'assemblée générale du 1er septembre 1856. — Sur la mosaïque romaine formant le sol d'une construction à Westerhofen, par le professeur J. de Heffner. — Histoire de l'ancienne seigneurie de Fagen, dans l'arrondissement d'Aibling, par le D^r Th. Wiedemann. — Monnaies des couvents et abbayes de Bavière, lieux de pélerinage et autres institutions religieuses, par J.-P. Beierlein.

Tome XVIIe, 2e livraison, 1857.

Mémorial de la fondation et de la première diffusion de l'établissement des dames anglaises en Bavière, par le Dr J.-N. Buchinger. — Documents pour l'histoire des guerres avec la Turquie de 1683 à 1688, notamment en ce qui touche les Turcs tombés en captivité dans diverses circonstances où les soldats de l'Electeur de Bavière emmenés en Turquie, leur échange réciproque et la correspondance à laquelle cet échange donna lieu, tirés des rapports officiels conservés dans les archives du royaume, par le comte T. Morawitzky. — Trois chartes tirées de la Vallicella, à Rome, par le Dr B. Dudik. — Diplômes inédits et Regestes, par E. Geiss. — Dissertation sur les coups mortels de l'an 1473, avec appréciation de la vie et du droit à cette époque, conservée d'après des actes authentiques, tirée des papiers de la succession de Jean Buchl, administrateur des biens de majorat du comté de Preising à Hohenaschau. — Mélanges sur l'histoire de Fürstenfeld et de ses environs, par K. Riedl.

Mittheilungen des historischen Vereins für Krain. — Mémoires de la Société historique de Carniole, rédigés par le Dr E.-H. Costa.

Octobre 1857.

Panthéon des Carnioliens célèbres, 12. Mathias Tschop, 13. Constantin Wurzbach, sire de Tannenberg. — Les avantages et les destinées de l'orthographe cyrillique, par Metelko. — Dix-septième assemblée mensuelle. — Dissertation sur la déesse Noreia et la déesse Adsalluta, par D. Tersteniak. — Matériaux pour la littérature, l'histoire, la topographie et la statistique de la Carniole.

Digitized by Google

Novembre 1857.

Panthéon des Carnioliens célèbres (suite), 14. Barthélemi Kopitar, 15. Antoine-Alexandre comte d'Auersperg. — Ancienne construction romaine à Laibach, par le Dr H. Costa. — Dix-huitième et dix-neuvième assemblée mensuelle. — Catalogue des objets acquis par la Société d'histoire de Carniole pendant l'année 1857. — Notices sur la Société.

Beiträge zur Kenntniss des Russischen Reiches. — Documents pour la connaissance de l'empire russe et des contrées de l'Asie avoisinantes, publiés aux frais de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, par le docteur K.-E. de Baer et Gr. de Helmersen. Tome XX, contenant le voyage dans la partie orientale de la steppe Kirghise de Wlangali, capitaine au corps des ingénieurs des mines, traduit par Loewe et publié par Helmersen. Saint-Pétersbourg et Leipzig, Voss; Paris, Klincksieck, 1857. XII-260 pages. In-8°, avec cartes. (5 fr.)

L'administration supérieure des mines chargea en 1849 le capitaine Wlangali d'explorer, au point de vue minéralogique, la région improprement désignée sous le nom de Steppe des Kirghises, puisqu'au lieu de ces immenses plaines stériles qu'entraîne l'idée de steppe, elle offre une contrée âpre et montagneuse coupée pour la plus grande partie de chaînes escarpées et inhabitables. Il consacra deux années à cette mission suggérée par les rapports fabuleux de voyageurs qui, ayant autrefois visité ce pays, parlaient de richesses métalliques prodigieuses, de gîtes abondants de charbons, de volcans éteints et en activité. L'été de 1849 fut employé à visiter la partie nord est, et l'année suivante la partie sud-est; mais les résultats ne répondirent pas aux espérances qu'on avait conçues. Les nombreux lavages d'or étaient déjà depuis longtemps passés entre les mains des particuliers, et ne donnaient en général qu'un faible produit. Il se présentait bien çà et là quelques maigres filons de plomb et de fer micacé, et quelques veines de mauvais charbons; mais ils ne valaient pas la peine d'être exploités. Dans la partie nord-est domine le granit : les roches sédimentaires sont représentées par des couches d'argile, de grès et de calcaire; ce dernier renferme de nombreuses pétrifications; ces couches semblent en partie appartenir à la formation houillère. Dans la partie sud-est de la steppe le granit domine également et dans les monts Alatanes il s'élève fréquemment en cimes couvertes de neiges perpétuelles. Les roches sédimentaires ont été presque complétement métamorphosées par l'éruption du granit et transformées en porphyres et en schistes cristallins. Les charbons ne se trouvent que de l'autre côté de la frontière chinoise. Sur ce point de la steppe on rencontre des traces de fer micacé, mais aucun vestige de sable d'or; les lacs salés sont exploités et on en retire du sel commun. Le voyageur n'aperçut non plus aucun des volcans, soit éteints, soit en activité, dont on avait tant parlé dans les temps antérieurs. Sa description, comme on le voit, est presque exclusivement scientifique; aussi le minéralogiste et le géologue trouveront dans la description exacte de ses explorations journalières, dans ses recherches sur les diverses formations, des faits nouveaux et intéressants; il a su en outre jeter quelque variété dans son récit par le tableau de la vie et des mœurs des hordes kirghises, et divers épisodes, tels que les vols de troupeaux de chevaux, les courses dans les occasions solennelles, les campements et les changements de résidence de ces peuples offrent une lecture aussi attrayante que curieuse.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

Les prix de vertu fondés par M. de Montyon, discours prononcés à l'Académie française, réunis et publiés avec une notice sur M. de Montyon, par MM. *Frédéric Lock* et *J. Couly d'Aragon*. 2 vol. in-12. Paris, Garnier frères, 1858.

MM. F. Lock et J. Couly d'Aragon ont eu l'heureuse idée de réunir tous les discours prononcés par les directeurs de l'Académie française, sur les concours des prix Montyon. Ces discours remontent à 1819 et vont jusqu'en 1856. La notice que les auteurs ont placée en tête du volume est des plus intéressantes et des plus complètes; ils nous font l'histoire des fondations de M. de Montyon et nous font connaître le relevé exact des sommes ainsi données par lui, d'abord de son vivant, à titre de donation anonyme, et ensuite par son testament. De ce relevé il résulte que le total de ses fondations académiques s'élève actuellement à une somme de 1,275,000 fr., ce qui fait un revenu d'environ 90,000 fr, employé par parties presque égales aux prix que décernent l'Académie française et l'Académie des sciences. Une table détaillée, placée à la fin du second volume, renferme, par ordre alphabétique, les noms de tous les lauréats couronnés par l'Académie. Le livre de MM. Lock et Couly d'Aragon est, on peut le dire, le livre d'or de la vertu, et nous ne doutons pas qu'il ne soit lu avec empressement par toutes les personnes qui s'intéressent au bien.

Du morcellement du sol en France, par M. *Piogey*. In-8° de 160 pages. Paris, 1857. Chez Guillaumin et Cie et chez Auguste Durand. (2 fr. 50 c.)

Cette question si importante du morcellement indéfini du sol, de ses causes et des moyens d'y remédier, avait été mise au concours, en 1855, par l'Académie des sciences et belles-lettres de Bordeaux; M. Piogey concourut et remporta le prix; telle est l'origine de l'ouvrage dont nous rendons compte aujourd'hui à nos lecteurs. L'auteur débute par démontrer qu'en France le sol a commencé à être divisé en petites propriétés dès le douzième siècle; à la fin du siècle dernier, peu de temps avant la révolution, les économistes s'effrayaient déjà d'un morcellement tel, que, suivant les savantes recherches de M. de Tocqueville, le nombre des propriétaires s'est depuis lors bien moins accru qu'on ne l'imagine généralement.

M. Piogey examine ensuite, d'après les chiffres de la statistique moderne, la marche du morcellement de la propriété sous l'empire du Code Napoléon, et arrive à ce résultat : la division du sol ne tend pas vers l'infini, comme semblent le craindre certaines personnes, mais reste sensiblement stationnaire. L'auteur envisage aussi les avantages et les inconvénients du morcellement du sol, tant au point de vue moral et politique qu'au point de vue agricole; il présente enfin ses conclusions. D'après lui, le seul moyen de remédier à l'état de choses actuel, sans léser les droits des propriétaires, c'est l'association. Il y aurait beaucoup à dire sur cette conclusion, présentée, d'ailleurs, d'une

Digitized by Google

manière trop brève, c'est évidemment la seule partie faible de l'ouvrage de M. Piogey, remarquable à tant d'autres titres et rempli de tant de faits curieux et de patientes recherches. Ce volume, du reste, à part son mérite si réel, emprunte encore un intérêt nouveau aux études faites par le Sénat pour arriver enfin à doter notre pays d'un Code rural.

ÉTUDES SUR LES PHÉNOMÈNES, L'AMÉNAGEMENT ET LA LÉGISLATION DES EAUX, AU POINT DE VUE DES INONDATIONS, avec application au BASSIN DE L'ALLIER, par M. *Monestier-Savignat*, ingénieur des ponts et chaussées. In-8° de XVI-543 pages, avec VII planches. Paris, 1858. Chez V. Delmont.

Le souvenir des terribles inondations de 1856 est encore présent à la mémoire; on se rappelle également avec quelle sollicitude S. M. l'Empereur s'occupa sur-le-champ de porter un remède énergique à tant de maux. Sous sa ferme impulsion, le corps des ponts et chaussées entreprit de grandes études d'ensemble sur les causes des inondations et sur leurs effets désastreux, car « avant de chercher le remède, il faut en bien étudier les causes. » L'ouvrage de M. Monestier-Savignat est le premier volume qui ait encore paru sur ce sujet. L'auteur expose le résultat des études auxquelles il s'est livré, depuis 1856, sur les phénomènes des inondations en général, et en particulier sur ceux qui se produisent dans les montagnes du centre de la France, dans le bassin de l'Allier, cet affluent de la Loire, à régime torrentiel, dont les débordements sont si terribles et si désastreux. Les études de M. Monestier-Savignat se composent de cinq parties. La première traite de la géologie hydraulique du bassin de l'Allier, de l'origine et de l'intensité des pluies qui y tombent; de la description et du régime de la rivière, ainsi que des altérations qui peuvent y survenir. Dans la seconde partie, l'auteur envisage les différents moyens, soit préventifs, soit répressifs à employer pour diminuer, sinon faire disparaître les effets des crues excessives qui dévastent de temps à autre les divers bassins. La troisième partie est consacrée à la législation des cours d'eaux de toute nature et aux améliorations qu'il conviendrait d'y apporter. La quatrième contient l'application des études de l'auteur au bassin de l'Allier, et la cinquième, un résumé et un ensemble économique. De nombreuses notes, relatives à des renseignements divers et à des calculs, terminent cet ouvrage qui peut être, en quelque sorte, considéré comme un avant-projet des grands travaux que le Gouvernement est décidé à exécuter dans le bassin de la Loire. L'ouvrage de M. Monestier-Savignat contribuera puissamment à élucider toutes les questions si ardues qui se rattachent à l'étude des inondations, aussi sera-t-il consulté avec intérêt par tous les ingénieurs et par tous les propriétaires, qui apprendront, en le lisant, à préserver leurs terres des ravages des inondations, tout en les améliorant.

ART DE RECONNAITRE LES MÉDAILLES FAUSSES DES VRAIES ANTIQUES, par *A. Pagnon*. Marseille, 1857. In-12 de 59 pages.

M. A. Pagnon est évidemment un homme du métier; c'est un numismate habile. Son livre est plutôt un traité de la fabrication des médailles fausses que l'art de les reconnaître. Les exemplaires dont, suivant lui, il faut surtout se méfier, sont ceux dont les caractères sont trop nets et

Digitized by Google

dont le poids n'est pas suffisant. La partie la plus détaillée de son œuvre est celle relative aux procédés à employer pour patiner soit en noir, soit en vert, bleu ou rouge. Tout cela est curieux. Il donne en terminant un catalogue des médailles argent et or, grands, moyens et petits bronzes, sortant des coins anciens et modernes, dont on doit se méfier.

Mémoire sur une découverte de monnaies, de bijoux et d'ustensiles des deuxième et troisième siècles faite en Vendée, par *Benjamin Fillon*. Napoléon-Vendée, 1857. In-8° de 68 pages.

Ce qui frappe tout d'abord en ouvrant ce livre, c'est la planche qui se trouve placée en tête. Elle représente les détails d'un pommeau d'épée d'un fini remarquable. C'est au mois d'août 1856 qu'on découvrit, par hasard, dans un champ situé à une demi-lieue au nord du Veillon, commune de Saint-Hilaire (Vendée), plusieurs pièces couvertes de vert de gris. Ces pièces firent opérer des fouilles, et l'on trouva un vase en bronze rempli de bijoux d'or et d'argent. Le tout était placé dans un caveau en maçonnerie où étaient également un grand nombre de monnaies et médailles, deux vases en bronze, trente et quelques bagues ou anneaux d'or et d'argent, deux ou trois paires de boucles d'oreille en or, une paire de bracelets en argent, deux stylets du même métal, vingt-huit à trente cuillers, un collier en or, un grand bronze de Julie, un autre de Philippe fils, et un troisième de Postume, un médaillon d'Alexandre Sévère et de Maurée également en bronze, huit à dix monnaies d'or, et enfin vingt-cinq à trente mille monnaies d'argent ou de billon. Certes, c'était là une belle découverte; malheureusement la plus grande partie en a été gaspillée par des paysans inintelligents. Le peu qui en reste ne peut que faire regretter davantage la perte faite. La brochure de M. Fillon est consacrée à la description d'une partie de ces objets.

Recherches historiques et archéologiques sur les restes mortels du pape Urbain IV, par M. l'abbé *Coffinet*. Troyes, Bouquot, 1857. In-8° de 47 pages.

Dans sa séance du 18 avril 1856, la Société académique de l'Aube avait décidé à l'unanimité qu'une statue monumentale élevée à la mémoire du pape Urbain IV, serait érigée, sur une des places de la ville de Troyes. A cette occasion, M. l'abbé Coffinet a voulu rechercher ce que sont devenus les restes mortels de ce pontife.

« Inhumés, en 1264, dans la cathédrale de Saint-Laurent de Pérouse, ont-ils été respectés lorsqu'on entreprit la reconstruction de cet édifice en 1345, et son agrandissement en 1437?

« Quel sort leur a été réservé à ces deux époques?

« Quels honneurs ont-ils reçus jusqu'à nos jours? »

Telles sont les questions qu'il se pose.

Après avoir discuté la cause qui a déterminé la mort du pape Urbain IV et les circonstances particulières qui l'ont accompagnée, il suit les restes de ce pontife dans leurs déplacements successifs. D'abord, en 1437, l'agrandissement de la cathédrale de Pérouse nécessite la destruction du tombeau et le dépôt provisoire des ossements d'Urbain IV dans la sacristie où ils furent laissés jusqu'en 1615, époque à laquelle ils furent transportés solennellement dans un mausolée élevé dans la cathédrale par les soins et aux frais du pieux évêque de Pérouse. Le

Digitized by Google

monument, d'une architecture grecque, fut appliqué contre le mur, à peu de distance de l'autel de sainte Barbe, et subsista pendant cent quinze années. En 1730, il fut transporté au côté opposé à celui qu'il avait occupé jusqu'alors, et c'est là qu'il se trouve encore aujourd'hui.

Telles sont en résumé les réponses que M. l'abbé Coffinet fait aux questions qu'il s'était posées. Il donne en outre, et dans le plus grand détail, la description des divers monuments qui furent successivement élevés à Urbain IV, et termine par des pièces justificatives destinées à éclaircir son texte. Il a joint à sa brochure un portrait, gravé au trait, du pape, un plan de la cathédrale de Pérouse et divers fac-simile.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DES BEAUX-ARTS DE LA FLANDRE MARITIME DE LA FRANCE. Bergues, 1857. 1 vol. in-8° de 272 pages. (6 fr.)

Le premier Mémoire publié dans ce volume est une traduction d'un travail imprimé dans le Recueil de la Société historique de Hanovre; ce sont des notes sur la bataille d'Hondschoote, épisode des guerres de la révolution en Flandre. Après cette traduction vient une étude sur les sagas du Nord, par M. L. de Bœcker; cet écrivain établit, après Grimm, la distinction qui existe entre les sagas (*sagen*), récits, et les mœrchen (*contes*). En effet, le conte ne s'appuie que sur lui-même, tandis que le saga se rattache à un fait ou à un nom connu. L'origine des sagas est en général assez difficile à préciser; quelles sont celles de l'Asie, quelles sont celles qui sont originaires de l'Europe? Il n'est pas aisé de le dire. Ce qui est certain, c'est que toutes sont issues de vieilles croyances religieuses. M. de Bœcker démontre que les réminiscences des croyances religieuses conservées dans l'Edda, vivent encore aujourd'hui dans les contes populaires de la Flandre. Il cite, à l'appui de son dire, *les Sept vainqueurs de la reine de Mississipi*, allusion aux efforts que fit le dieu Thor pour vider l'auge de Loki, dépasser Thiaffi à la course, boire à la corne d'Utgard de Loki, soulever son char et lutter contre la vieille Helle. Or, les femmes flamandes amusent encore de nos jours les petits enfants avec ce conte. Il cherche à établir l'analogie qui existe entre ces sortes de traditions et les différents peuples de race indo-germanique, quoiqu'elles varient souvent dans la forme et dans le nom. — Jason chez les Mèdes, Persée chez les Perses, Ligurd chez les Scandinaves, Sigfrid chez les Néerlandais, Lyderyk de Bruck ou Hélias sur les côtes maritimes de la Flandre sont des figures de la même famille. M. de Bœcker analyse ensuite divers sagas: nous ne le suivrons pas dans cette voie; nous ne pourrions nous étendre suffisamment ici pour donner une idée de ce poëme intéressant à tous égards. L'auteur termine son travail par un appendice dans lequel il parle des Runes, et donne une bibliographie runique, suivie de deux notes, l'une concernant des fragments d'un traité de Runique du douzième au treizième siècle, et l'autre des renseignements sur l'origine des armes à feu. Ce Mémoire, éminemment curieux, et fait par un des hommes qui entend le mieux cette question, forme à lui seul un véritable volume, et nous ne doutons pas que tous ceux qui s'intéressent à cette mythologie scandinave si poétique et si imparfaitement connue jusqu'à ce jour ne lisent avec le plus grand intérêt le travail de M. de Bœcker.

Digitized by Google

Die Grafschaft and freie Reichstadt. — Le comté et la ville libre impériale de Dortmund, par A. Fahne, 2e vol., 2e section, sous le titre également de Cartulaire de la ville impériale de Dortmund. Cologne, Heberle. Paris, Klincksieck. 1857, XXIV-352 pages in-8°. (7 francs.)

Ce volume contient deux cent cinquante chartes, dont quarante appartiennent au treizième siècle, cent trente au quatorzième, soixante-dix au quinzième, et les autres aux temps modernes. Ce sont là d'importants matériaux pour l'histoire de l'ancienne ville impériale, le développement de ses institutions et de sa puissance extérieure, et ses relations avec la ligue Hanséatique, dont elle fit également partie ; quelques-uns même se rattachent au tribunal secret, qu'ils font mieux connaître. Indépendamment des diplômes émanés des comtes d'Arnsberg, de la March et de Clèves, il y en a un grand nombre provenant des papes et des empereurs, et cependant le trésor de documents que renferment les archives de Dortmund est loin d'être épuisé, puisqu'il doit former un second volume qui renfermerait, entre autres, toutes les pièces relatives à la guerre de cette ville avec celle de Soest. Cette première section se termine par un index de toutes les chartes relatives à Dortmund, déjà imprimées dans d'autres ouvrages, mais que nous croyons avoir lieu de ne pas regarder comme complet, un catalogue de toutes les prieures du couvent de femmes de Kœnigscamp, un extrait des obituaires des dominicains et des minorites, qui, malheureusement, ne remontent qu'à une époque toute assez récente.

Quellen sammlung zur Geschichte des Hauses. — Collection de documents pour l'histoire de la maison de Hohenzollern publiée par le Dr Burkhardt, conservateur des archives du Musée germanique. Jena, Deistung ; Paris, Klincksieck. 1857. Gr. in-8° de 288 p. (8 fr.)

Ce premier volume contient les négociations secrètes des princes de Hohenzollern avec le gouvernement provisoire de la Franconie pendant leur séjour dans la Marche ; aussi est-il également connu sous le titre de cinquième livre de la Marche de l'électeur Albert-Achille. Il renferme 153 pièces depuis le 9 novembre 1471 jusqu'au 13 juin 1473 ; ce sont des instructions adressées par le prince à ses conseillers et gouverneurs en Franconie, sa correspondance avec l'empereur, des lettres à divers princes, à des dignitaires ecclésiastiques avec leurs réponses, des rapports officiels, toutes pièces d'une haute importance non-seulement pour l'histoire des provinces qu'elles concernent, mais encore pour celle de l'empire germanique au milieu du quinzième siècle.

Celtische Forschungen zur Geschichte. — Recherches celtiques pour l'histoire de l'Europe centrale, par F.-J. Mone, directeur des archives à Carlsruhe. Fribourg en Brisgau, Herder ; Paris, Klincksieck, 1857. 347 p. in-8°. (7 fr.)

Suivant l'auteur, il existe en Allemagne un grand nombre de lieux, montagnes, fleuves, ruisseaux, villages, etc., dont le nom attesterait d'une manière irrécusable l'origine celtique, s'il n'était pas dénaturé, soit par la traduction, soit par des formes allemandes ; il faut donc en chercher la signification dans les idiomes celtiques pour en pénétrer le

Digitized by Google

véritable sens ; malheureusement le système est poussé à la dernière extrémité, et indépendamment des noms réputés germaniques, on pourrait, d'après M. Mone, expliquer de la même manière ceux de Diane, Jupiter, Neptune, Achille, Argos, Aréthuse, Demetes, Gorgon, Titan, Thésée, Hellènes et beaucoup d'autres semblables dont il donne la nomenclature. Ces exemples suffiront pour faire apprécier ce travail, où un des hommes les plus érudits de l'Allemagne a dépensé tant de science en pure perte.

Quellen der Westfalischen Geschichte. — Sources de l'histoire de Westphalie, publiées par Jean Guibert. Seibertz, tome Ier, 1re liv. Arnsberg, Grote. Paris, Klincksieck, 1857. 160 p. in-8°. (2 fr. 75 c.)

L'éditeur qui, depuis de longues années, semble avoir consacré tous ses efforts à l'histoire de la Westphalie, vient à peine de terminer le Cartulaire de cette province, qu'il entreprend un nouveau travail, non pas circonscrit dans les limites actuelles, mais en y comprenant l'électorat de Cologne et les contrées avoisinantes. La première livraison contient un récit contemporain de la fondation du couvent des dames dominicaines de Paradis, près Soest, en l'an 1252, et une version revue de la chronique de la Marche, par Lewold de Northof, jusqu'en 1391. Malgré tous les soins apportés par M. Seibertz à sa publication, on regretterait de ne pas trouver des indications suffisantes sur le texte primitif et les remaniements de l'écrivain postérieur, si l'édition de cette chronique, annoncée par M. le Dr Trost de Hamm, ne devait bientôt combler cette lacune. A la suite de ce document vient une histoire de la ville de Werl, écrite à la fin du dix-septième siècle ; un pouillé du couvent de Bredelar, du commencement du quinzième siècle, et, sous le titre de *Marches de la forêt d'Arnsberg*, des matériaux intéressants pour l'histoire de la constitution des Marches en général.

Die Stat Grimma im königreich Sachsen. — La ville de Grimma, dans le royaume de Saxe, description historique, par M. *Ch. Gl. Lorenz*, professeur à l'école provinciale. Ire et IIe livraisons. Leipzig, librairie Dyc. Paris, Klincksieck, 1857. 128 pages, avec un plan de la ville et trois planches lithographiées. (4 fr. 50 c.)

L'histoire locale, et celle des villes notamment, a pris un développement remarquable dans ces dernières années, depuis surtout que les archives, autrefois inaccessibles aux travailleurs, ont été ouvertes avec libéralité à toutes les recherches sérieuses. M. Lorenz, déjà connu dans le monde savant par des travaux remarquables sur les antiquités romaines, a suivi ce mouvement, et sa publication est destinée à occuper un rang des plus honorables parmi les travaux de ce genre. Après une peinture attrayante de la vallée de la Mulde, où est bâtie Grimma (dont le nom, selon les philologues slaves les plus éminents, signifie *lieu du tonnerre*), il décrit la situation, l'étendue, les divisions, les murailles, les portes, les rues, les places et les édifices publics de cette ville. Deux seulement appartiennent à l'autorité séculière, le vieux château et la nouvelle école paroissiale, tandis que tous les autres sont de l'ordre religieux ; ce sont : l'église du couvent des Augustins, la merveilleuse église de la Vierge ou de Sainte-Marie, celle de Saint-Nicolas, du Cimetière, et enfin l'hôtel de la Surintendance (fonctions analogues à l'épiscopat dans certains Etats protestants de l'Allemagne) et l'ancienne église de Sainte Elizabeth.

Digitized by Google

L'auteur ne se contente pas de décrire l'extérieur et l'intérieur de ces monuments ; il énumère les autels, tous les objets qui servent à l'ornementation, les tombeaux, les vases sacrés, les cloches, en y joignant l'indication des diverses fondations religieuses et des anciens revenus des églises. Si l'on regrette que quelques parties, telles que les peintures sur verre, soient traitées avec trop de brièveté (il en est de même de la légende de saint Laurent, patron de la ville, qui a été un peu trop abrégée, tandis que celle de Saint-Nicolas a pris un développement considérable en proportion), on n'en doit pas moins regarder cet ouvrage comme un modèle du genre, dont la première partie fait vivement désirer la publication de la suite.

Le plan de la ville, réduit à une échelle commode pour les recherches, reproduit en outre une jolie empreinte du sceau municipal. Les lithographies qui représentent l'église du Cloître et l'hôtel de ville donnent une idée exacte de ces monuments, mais elles laissent à désirer sous le rapport de l'exécution.

Das alte Erfurter Rathhaus. — L'ancien hôtel de Ville d'Erfurt et ses peintures décrites par Paul Cassel, professeur, avec 2 planches lithographiées, grand in-fol. Erfurt, Villaret. Paris, Klincksieck 1857.

A l'occasion de la réunion des membres de la Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe qui a eu lieu à Erfurt le 30 juillet 1855, l'auteur, dans un discours, a décrit les détails architectoniques et notamment les peintures de l'ancien hôtel de Ville qui en renfermait une grande quantité. Les plus intéressantes sont celles qui ont pour légendes des citations empruntées au Freidank. Elles sont au nombre de 24 soigneusement reproduites par la lithographie, et M. Cassel, qui a en quelque sorte découvert ces tableaux relégués depuis longtemps parmi les bric-à-brac et les a sauvés de l'oubli par une publication que l'Académie d'Erfurt a encouragée par sa libéralité, a rendu un service signalé aux artistes et aux archéologues.

Flora von Halle. — Flore de Halle, avec examen particulier des contrées de Weissenfels, Naumbourg, Freibourg, Bibra, Nebra, Querfurt, Allstedt, Artern, Eisleben, Hettstedt, Sandersleben, Aschersleben, Stassfurt, Bernbourg, Köthen, Dessau, Oranienbaum, Bitterfeld et Delitzsch, par le Dr *Aug. Garche*. Deuxième partie. Les Cryptogames, avec un supplément aux Phanérogames. Berlin, Wiegrandt. Paris, Klincksieck, 1857. IX-276 pages. (8 fr.)

Cet ouvrage contient l'énumération simple des cryptogrames, en commençant par les cryptogrames vasculaires et finissant par les champignons, qui occupent plus de la moitié du livre. L'auteur n'a pas donné de description de peur de l'augmenter démesurément. Ce n'est donc là qu'un catalogue destiné à servir de guide aux botanistes qui explorent cette région, et qui, sans doute, est susceptible d'accroissement, car les lichens, les algues et les hépatiques de la contrée sont encore peu connus, et, en raison de l'alternance des cryptogames inférieurs, une exploration de plusieurs années ne suffirait pas pour épuiser la flore de cette contrée. Le supplément, qui comprend les 45 dernières pages, mérite un examen attentif, car, indépendamment des localités, il donne la description des plantes critiques ou nouvellement découvertes, telles que les *renunculus*, *fumaria*, *diplotexis*, *hiaracium*.

Digitized by Google

Flora des Grossherzogthums Baden. — Flore du grand duché de Bade, par M. *J. Ch. Boll*, conseiller aulique et professeur. Carlsruhe, Braun. Paris, Klincksieck, 1857. 1 vol. VII-282 pages. Grand in-8°. (8 fr.)

Cette nouvelle édition de la *Flore rhénane* ne comprend, ainsi que l'indique le titre, qu'un domaine fort restreint; mais, dans l'observation des diverses espèces, elle nous montre combien, dans les quatorze années qui se sont écoulées depuis la première édition, la science a fait de progrès et l'auteur a gagné en vues nouvelles dans un domaine qui semblait depuis longtemps déjà si connu. Il a consacré la plus scrupuleuse attention aux conditions du sol dans les localités indiquées, à la synonymie moderne et même en partie à l'ancienne, aux figures et aux collections; et, de même que, dans sa première publication, il a décrit les formes isolées avec le plus grand soin et les a appréciées avec la critique la plus minutieuse. Aussi le nouveau volume, qui traite des cryptogames, des conifères et des monocotyles, renferme à peu près le double de la partie correspondante antérieurement. L'ordre d'exposition est resté partout le même, excepté pour le genre *carex*, où il a été en grande partie renversé. Dans les graminées, les mêmes familles ont été conservées, mais cependant avec quelques changements.

The History of Normandy and of England, etc. — Histoire de Normandie et d'Angleterre, par sir *Francis Palgrave*, K. H. Vol. II. — Les trois premiers ducs de Normandie : Rollon, Guillaume Longue-épée et Richard sans Peur; la race carlovingienne remplacée par les Capétiens. Londres, Parker et fils; Paris, Stassin et Xavier. 21 shillings (26 fr. 25 c.).

Sir Francis Palgrave a mis, entre la publication du premier et du second volume de son histoire de Normandie, un intervalle de près de six années; mais l'étendue de ce travail important, le soin qu'y apporte l'auteur expliquent cette longue épreuve à laquelle il a soumis la patience de ses lecteurs; et nous n'hésitons pas à dire que leur attente sera amplement récompensée par le vif intérêt qu'offre ce deuxième volume qui tient toutes les promesses que renfermait le précédent. Dans son premier volume, qui comprend un espace de deux siècles, sir Palgrave avait présenté l'origine des invasions des Normands et de leurs premiers établissements en France, en s'efforçant de jeter la lumière sur l'une des périodes les plus obscures de la première partie du moyen âge : c'était une exposition générale, en quelque sorte une vaste introduction à l'histoire de la Normandie. Le deuxième volume entre pleinement dans le sujet; il présente, ainsi qu'on a pu le voir par le titre, la formation et le développement de la domination normande sous ses trois premiers chefs, Rollon, Guillaume Longue-épée et Richard sans Peur; on sait le rapide agrandissement de leur influence et de leur pouvoir, agrandissement qui se rattache intimement à la chute de la dynastie carlovingienne et à l'avénement des Capétiens. Aussi le rôle considérable que Richard sans Peur joue dans cette révolution politique, l'appui efficace qu'il donne à Hugues Capet font de cette portion de l'ouvrage de sir Palgrave une œuvre d'un intérêt tout spécial pour la France, à l'histoire de laquelle son livre appartient jusqu'ici, on peut

Digitized by Google

le dire, bien plus qu'à celle de l'Angleterre. Aux grands traits historiques qui placent à côté des trois ducs normands les principales figures de l'histoire de France et d'Allemagne, durant cette période de quatre-vingt-quatre ans (921 à 996), sir Palgrave mêle de curieux détails de mœurs; il indique le mouvement des esprits, la marche des idées au double point de vue civil et religieux, de façon à nous bien faire connaître l'état exact de la civilisation, la vie intérieure de cette époque : c'est, enfin, un tableau complet qui prouve, dans toutes ses parties, la sûre et profonde érudition de l'auteur. Si nous ajoutons qu'à ces qualités essentielles s'unit une forme dont la vivacité d'expression, la variété de ton attirent et soutiennent constamment l'attention par une lecture attrayante, on ne s'étonnera pas que nous comptions l'Histoire de Normandie et d'Angleterre parmi les publications historiques les plus remarquables que l'Angleterre ait produites dans ces derniers temps.

Il commune di Vercelli. — Etudes historiques sur la commune de Vercelli au moyen âge, par M. *Vittorio Mandelli*. — Vercelli, Guglielmini, 1857.

Cet ouvrage, qui est en cours de publication, n'intéresse pas seulement la ville et la province de Vercelli; il renferme des renseignements curieux pour l'histoire de beaucoup d'autres villes italiennes, particulièrement de Milan, Novare, Casales, Alexandrie, Biella. Les documents ont été puisés aux archives municipales.

Storia documentata di Venezia, — Histoire de Venise, par M. *S. Romanin*. Venise, Naratovich, 1857. Tom. V, 2e partie.

Les historiens de la France pourront puiser de curieux renseignements dans cette nouvelle partie d'un ouvrage dont les documents originaux font la plus grande valeur. La 2e partie du tome V traite de la ligue de Cambrai.

Storie Bresciane. — Histoire de Brescia, depuis les premiers temps jusqu'à notre âge, par M. *Fréd. Odorici*. Brescia, Gilberti, 1857. Gr. in-8°, vol. V.

L'ouvrage de M. Odorici se compose de deux parties : dans la première, l'auteur publie le Codex diplomatique de Brescia; dans la deuxième, il écrit l'histoire. Le tome V conduit la publication du Codex de 927 à 1167; dans la partie historique, M. Odorici traite de la commune de Brescia, depuis la ligue de Pontida jusqu'à la chute de la maison de Souabe (1167-1268).

Il passato, il presente e l'avenire della industria. — Le passé, le présent et l'avenir de l'industrie en Lombardie, par M. *Jean Merlini*. Milan, Sanvito, 1857. Gr. in-8° de 243 pages.

C'est comme étude historique que nous devons recommander cet ouvrage d'un habile ingénieur lombard. Sans doute le passé de l'industrie lombarde n'est rappelé ici que par des aperçus généraux et le sujet n'est pas épuisé. Mais ces aperçus sont bien appuyés sur les faits, et présentent dans leur ensemble toute une question historique qu'on n'apercevait jusqu'ici que par le détail. Le mérite du livre a été reconnu

Digitized by Google

par l'Institut lombard des sciences, lettres et arts, qui, en 1856, a accordé un prix à l'auteur.

ARCHIVIO STORICO ITALIANO. — Archives historiques italiennes, nouvelle série. Tome V, 1re liv., et journal historique des archives toscanes, 1re année, 1re liv. Florence, Vieusseux, 1857. In-8° de 180 et 84 pages.

Le savant journal publié par M. Vieusseux entre dans une voie nouvelle. Sans rien changer à son cadre, il s'adjoint un journal historique des archives toscanes qui, bien que renfermé dans les mêmes livraisons que l'*Archivio*, formera en fin d'année un volume particulier ayant une pagination distincte et exclusivement réservé à la reproduction de documents extraits des archives toscanes par les soins des seuls employés des archives. La livraison qui nous parvient est la première qui ait mis en œuvre les dispositions du rescrit du 17 avril, par lequel le grand-duc a accordé, à cet effet, une allocation à M. Vieusseux. Les deux paginations que nous avons distinguées en annonçant la livraison se rapportent la première à l'*Archivio*, la deuxième au journal. Nous établirons désormais la même distinction, et nous ferons aussi connaître séparément le contenu de ces deux publications connexes.

I. *Archives historiques.* — Mémoires. — La mer Noire et les colonies italiennes au moyen âge, par M. Canestrini (28 pages). — Leonardo Bruni Aretin, par M. C. Monzani (30 pages). — Des études géographiques et de leur état présent en Italie, par M. Bocardo (27 pages). — Nécrologie romaine, notices sur Emilien Sarti, Secondiano Campanari, Emile Braun, F. Orioli, Louis Canina, par M. A. Gennarelli (38 pages). Tite-Live, et la critique historique et la science moderne, à propos de l'*Essai* de M. Taine, par M. Atto Vannucci (35 pages). — Viennent ensuite diverses notices bibliographiques, historiques, etc... Il était naturel que la partie des *Archives* consacrée à la reproduction des documents se trouvât supprimée. — Le journal en tient parfaitement la place.

II. *Journal historique des archives toscanes.* — Chacun des documents publiés est précédé ou suivi de notices qui en font ressortir la valeur. — On trouve dans la première livraison : 1° statut de 1335 du parti guelfe de Florence (M. Bonaini, 40 pages) ; 2° contrat de mariage d'Annalena Malatesta avec Baldaccio d'Anghiari (M. Berti, 7 pages) ; 3° trois reçus autographes de Michel-Ange concernant la façade de Saint-Laurent, avec fac-simile (M. C. Milanesi, 5 pages) ; 4° un traité de mariage entre la maison de Savoie et la maison d'Angleterre (M. Guasti, 10 pages). Ce document est un supplément intéressant au Mémoire publié par M. F. Sclopis, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Turin (série II, tome IX, Turin, imp. royale, 1854), sous ce titre : Des relations politiques entre la maison de Savoie et le gouvernement britannique (1240-1815) ; 5° deux lettres de Galilée et quelques documents de l'Académie des Lyncées. (M. Passerini, 8 pages.)

DOCUMENTI PER LA STORIA. — Documents pour l'histoire de l'art à Sienne, recueillis et expliqués par M. *Gaëtan Milanesi*. Sienne, T. III, Honorat Porri. 1857.

Nous avons déjà appelé l'attention sur cet excellent ouvrage de M. Mislanesi. Le nouveau volume qui vient de paraître justifie encore tous les éloges donnés au savant historien de l'art. — 174 documents sont

Digitized by Google

contenus dans ce tome IIIe. —Ils se rapportent tous au seizième siècle-c'est-à-dire à l'époque la plus glorieuse de l'art italien. Le premier est daté de 1500 ; le dernier est de 1590 environ.

Le Relazioni degli ambasciatori. — Relations des ambassadeurs vénitiens au sénat pendant le seizième siècle, publiées par M. E. Alberi. Florence, société éditrice. In-8°.

C'est le dixième volume de documents publié par M. Alberi. L'ordre des matières fait de ce tome X le huitième de la collection, car ce volume complète les *relations* de Rome pendant le seizième siècle.

Atti dell' imp. e reg. Istituto. — Actes de l'Institut impérial et royal vénitien des sciences, lettres et arts (novembre 1857-octobre 1858), tome III, 1re série, 1re livraison). — Venise. Antonelli, 1857-1858.

Cette livraison contient : Questions d'économie pratique relatives à l'industrie agricole des provinces vénitiennes, par M. *Valentin Pasini*. — Travaux pour l'exploration topographique, hydraulique, physique, statistique, agricole et médicale des provinces vénitiennes. (Rapport de M. *Minich*.) — Compte rendu des séances des 22 et 23 novembre 1857.

Las Historias del origen de los Indios de esta provincia de Guatemala. — Histoire de l'origine des Indiens de la province de Guatemala. Un vol. in-8° de XVI-215 pages, 1857. Vienne, Charles Gérold. — Paris, Klincksieck.

Traduite de la langue quiché dans l'idiome castillan par le R. P. Francesco Ximenez, curé de Saint-Thomas de Chili, sur le manuscrit espagnol qui se trouve à la bibliothèque de l'Université de Guatemala, cette histoire est publiée pour la première fois par le Dr Charl. Scherzer. A la traduction sont joints une introduction et des commentaires. Là sont expliquées les origines mythologiques du royaume Quiché, avec les générations et les descendances. Les croyances de ces peuples indiens, leurs idées sur l'existence d'un être suprême, leur culte et leur religion, leurs prières, leurs jeûnes et leur carême, ainsi que leurs sacrifices humains et les lieux où ils immolent leurs victimes, forment une première partie de l'ouvrage. La seconde est remplie par de curieux détails sur le gouvernement des Indiens de Guatemala et des autres provinces de Vera-Paz, de Yucatan, sur l'enterrement des morts, les pompes funèbres; leur calendrier et leur manière de diviser l'année. L'ensemble de ces faits rend intéressante et nouvelle la lecture de ces deux cent quinze pages.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

AUX LECTEURS.

En réorganisant d'une manière si complète et si éminemment pratique le Comité des travaux historiques, en plaçant les sciences dans ses attributions, en unissant entre elles par des rapports intimes et permanents les Sociétés savantes de nos départements, M. le Ministre de l'instruction publique a voulu mettre en lumière toutes les forces intellectuelles du pays, donner une impulsion nouvelle à des travaux qui se recommandent tout à la fois par la science, le désintéressement et l'utilité pratique, et faire sortir ces travaux du cercle trop restreint de la publicité locale. C'est là, pour l'avenir, une pensée féconde, et c'est aussi pour la *Revue* le point de départ d'une série nouvelle.

Rattachée désormais au Comité, comme ces Sociétés elles-mêmes, la *Revue* embrassera dans son ensemble les études d'histoire, de philologie, d'archéologie et celles des sciences qui s'accomplissent dans nos provinces ; elle en suivra les progrès, et elle publiera tous les mois, dans un cadre exactement déterminé, une série de travaux dont nous allons indiquer le sujet et la distribution :

1° En tête de chaque numéro sera placé un article exclusivement consacré aux Sociétés savantes des départements. Cet article présentera successivement, pour chacun des ressorts de nos académies universitaires, l'analyse des travaux de ces Sociétés ;

2° Un second article traitera les questions d'histoire, d'archéologie

Digitized by Google

ou de sciences qui peuvent intéresser, soit une province en particulier, soit plusieurs provinces réunies ;

3° La *Revue* publiera, en même temps que les rapports des secrétaires du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, les travaux des trois sections qui comprennent, conformément à l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, l'histoire et la philologie, l'archéologie et les sciences, c'est-à-dire les sciences morales, les mathématiques et leurs diverses branches, les sciences naturelles, l'agriculture et la technologie ;

4° Aux rapports des secrétaires viendront s'ajouter les comptes rendus des Mémoires importants publiés dans les recueils des Sociétés. Ces comptes rendus seront rédigés par les membres du Comité;

5° Les Sociétés étrangères auront leur tour après celles de notre pays, et la *Revue* consacrera quelques pages à l'analyse et à l'appréciation de ceux de leurs travaux qui intéresseront plus particulièrement les provinces de la France ;

6° Une place sera réservée aux rapports adressés à Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique par les personnes chargées de missions scientifiques et littéraires ;

7° La *Revue* ouvrira également ses colonnes aux communications des correspondants qui auront été agréées par le Comité, ainsi qu'aux documents inédits intéressant les provinces;

8° Viendra ensuite l'indication bibliographique des Mémoires adressés, par les Sociétés savantes des départements, au ministère de l'instruction publique; cette partie sera complétée par le compte rendu des livres les plus remarquables concernant les provinces ;

9° Enfin, chaque numéro sera terminé par une chronique qui comprendra l'indication des sujets admis au concours par les Sociétés savantes, les prix décernés, les nominations des présidents et des secrétaires, la nécrologie des membres de ces Sociétés, des notes sur les concours agricoles auxquels les Académies de provinces peuvent prendre part, sur les expositions des arts et de l'industrie, les bibliothèques, les musées, les découvertes archéologiques les plus intéressantes.

C'est là, on le voit, un vaste programme; mais nous avons le ferme espoir que la *Revue* saura les remplir, et nous faisons avec confiance un appel aux Sociétés savantes de la province qui voudront s'associer à ces efforts.

Le Secrétaire de la commission de publication.

Ch. Louandre.

Digitized by Google

ORGANISATION

DU

COMITÉ IMPÉRIAL DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET

DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ARRÊTÉ impérial relatif à l'organisation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes,

Vu les arrêtés des 4 juillet 1834, 10 janvier 1835, 18 décembre 1837, 30 août 1840, 5 septembre 1848, 12 septembre 1852, relatifs à la création et à l'organisation des Comités institués près le ministère de l'instruction publique et des cultes,

Arrête :

Article 1er.

Le *Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* prend le titre de *Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes.*

Art. 2.

Le Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes est divisé en trois sections :

1° Section d'histoire et de philologie ;

2° Section d'archéologie ;

3° Section des sciences.

Digitized by Google

Art. 3.

Il se compose de membres titulaires, de membres honoraires et de membres non résidants. Il a, dans chacun des départements, des correspondants qui portent le titre de *Correspondants du ministère de l'instruction publique*, et dont le nombre ne peut dépasser deux cents.

Art. 4.

Le Ministre de l'instruction publique est président du Comité. Il désigne, pour chaque section, un vice-président et un secrétaire choisis parmi les membres titulaires.

Un secrétaire est, en outre, attaché au Comité.

Art. 5.

Chaque section se réunira une fois par mois, le lundi.

Art. 6.

La réunion générale du Comité aura lieu quatre fois par an. Le Ministre convoque, lorsqu'il le juge convenable, une réunion extraordinaire.

Art. 7.

En l'absence du Ministre, les séances générales du Comité sont présidées alternativement par chacun de MM. les vice-présidents.

Art. 8.

Les membres titulaires ont, seuls, voix délibérative. Les membres honoraires et les membres non résidants ont voix consultative.

Art. 9.

Les correspondants du ministère, les présidents et secrétaires perpétuels des Sociétés savantes, qui se trouveront momentanément à Paris, pourront assister à toutes les séances du Comité.

Lorsque le Comité devra examiner une question intéressant une Société savante, cette Société pourra être invitée à envoyer un délégué qui assistera à la séance et sera entendu.

Art. 10.

Chaque section examine, suivant l'ordre de ses travaux, les projets de publication pour la *Collection des documents inédits*, et en propose directement au Ministre l'adoption ou le rejet.

Digitized by Google

Art. 11.

Des commissaires choisis par le Ministre dans les sections, surveillent l'impression des volumes de cette collection, conformément à l'arrêté du 26 janvier 1857.

Art. 12.

Les sections peuvent être chargées par le Ministre de publier des documents ou des travaux historiques et scientifiques.

Art. 13.

Chaque section prend connaissance des envois des correspondants et statue sur l'insertion de ces communications dans la *Revue des Sociétés savantes*.

Elle donne son avis sur la formation des listes de correspondants, qui sont revisées tous les deux ans.

Elle prépare les instructions nécessaires pour diriger les recherches des correspondants, et rédige des instructions spéciales pour les Sociétés savantes qui les demanderont au Ministre.

Art. 14.

Chaque section remet, tous les mois, au Ministre un compte rendu des publications des Sociétés savantes de la France, qui sont parvenues au ministère dans le mois précédent. Ce compte rendu est publié dans la *Revue des Sociétés savantes*.

Art. 15.

Les sections donnent leur avis sur les encouragements qui peuvent être accordés par le Ministre aux Sociétés savantes.

Elles donnent également un avis motivé, au point de vue scientifique, sur les demandes en reconnaissance légale formées par ces Sociétés.

Elles présentent tous les ans au Ministre la liste des correspondants et des membres des Sociétés savantes qui leur paraissent mériter des récompenses honorifiques ou des encouragements.

Art. 16.

Trois prix annuels de *quinze cents francs* chacun pourront, à partir de 1859, être accordés aux Sociétés savantes qui présenteront les meilleurs Mémoires, imprimés ou manuscrits, sur des questions proposées par le Comité sous l'approbation du Ministre.

Digitized by Google

Il sera décerné deux médailles pour chacun des prix : l'une de 300 fr. à la Société qui aura présenté le Mémoire couronné, et une autre de 1,200 francs à l'auteur ou aux auteurs de ce Mémoire.

Chaque section, suivant sa spécialité, examinera les Mémoires envoyés par les Sociétés savantes pour répondre aux questions proposées. Sur le rapport des sections, le Comité, en assemblée générale, dressera la liste des Sociétés qui lui paraîtront mériter les prix. Ces propositions seront soumises à l'approbation du Ministre.

Art. 17.

Les secrétaires de chaque section sont chargés de préparer, sous l'approbation du Ministre, les travaux de leur section. Ils en confèrent avec le vice-président.

Art. 18.

Dans les séances générales du Comité, les secrétaires des sections présentent un rapport sur les travaux de leur section et font connaître les communications des correspondants.

Art. 19.

Le secrétaire du Comité est l'auxiliaire des secrétaires des sections. Il assiste à toutes les séances, dépouille la correspondance et la communique aux secrétaires des sections. Il rédige, sous leur direction, les procès-verbaux des séances.

Art. 20.

Des jetons de présence sont distribués, dans les séances du Comité et des sections, aux membres titulaires, aux membres honoraires et aux membres non résidants.

Art. 21.

La bibliothèque des Sociétés savantes est réunie à la bibliothèque du Comité, qui prendra le titre de *Bibliothèque du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes*.

Cette bibliothèque sera ouverte tous les jours aux membres du Comité.

Art. 22.

Le directeur du personnel et du Secrétariat général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 février 1858.

ROULAND.

Digitized by Google

Nomination des membres du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Le Ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes ;

Vu l'arrêté, en date de ce jour, relatif à l'organisation du *Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes*, institué près le ministère de l'instruction publique,

Arrête ainsi qu'il suit la composition de ce Comité :

Art. 1er.

Le Ministre de l'instruction publique est président du Comité.

Art. 2.

Sont nommés membres honoraires :

S. Em. le cardinal Morlot, archevêque de Paris ;
MM. le comte Auguste de Bastard ;
Denjoy, conseiller d'Etat ;
Fr. Halévy, de l'Académie des beaux-arts ;
Magnin, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur à la Bibliothèque impériale ;
De Nanteuil, conseiller référendaire à la Cour des comptes ;
Naudet, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ;
De Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux ;
D. Nisard, de l'Académie française, chargé de la haute direction de l'Ecole normale supérieure ;
P. Pâris, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur à la Bibliothèque impériale ;
Le général baron Pelet, sénateur, ancien directeur du dépôt de la guerre ;
Ravaisson, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, inspecteur général de l'enseignement supérieur ;
De Rozière, ancien chef du cabinet du Ministre de l'instruction publique ;
Sainte-Beuve, de l'Académie française ;
De Saulcy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ;

Digitized by Google

MM. De la Saussaye, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, recteur de l'Académie de Lyon;
Taschereau, administrateur de la Bibliothèque impériale;
De la Villemarqué.

Art. 3.

Sont nommés membres titulaires :

1° SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

MM. Victor Le Clerc, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *vice-président du Comité, président de la section;*
Bellaguet, chef de bureau au ministère de l'instruction publique;
Berger de Xivrey, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur adjoint à la Bibliothèque impériale;
Chéruel, inspecteur de l'Académie de Paris;
L. Delisle, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;
J. Desnoyers, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle;
Le vicomte De la Guéronnière, conseiller d'Etat;
Guessard, professeur à l'Ecole impériale des chartes;
Huillard-Bréholles, archiviste aux archives de l'Empire;
Lascoux, conseiller à la Cour de cassation;
Louandre;
Monmerqué, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;
Patin, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris;
Rabanis, chef de bureau au ministère de l'instruction publique;
Rathery, bibliothécaire à la Bibliothèque impériale du Louvre;
Ravenel, conservateur à la Bibliothèque impériale;
Ad. Tardif, chef de bureau au ministère de l'instruction publique et des cultes;
Am. Thierry, conseiller d'Etat;
N. de Wailly, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur à la Bibliothèque impériale.
Fr. Wey, inspecteur général des archives départementales.

2° SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

MM. le marquis de la Grange, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sénateur, *vice-président du Comité, président de la section;*
Beulé, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale;

Digitized by Google

MM. Chabouillet, conservateur adjoint à la Bibliothèque impériale;
Dauban, employé à la Bibliothèque impériale;
Depaulis;
De Guilhermy, conseiller référendaire à la cour des comptes;
De Laborde, directeur général des archives de l'Empire;
P. Lacroix, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal;
Albert Lenoir, professeur à l'Ecole des beaux-arts;
De Mas-Latrie, chef de section aux archives de l'Empire;
P. Mérimée, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sénateur;
J. Quicherat, professeur d'archéologie à l'Ecole impériale des chartes;
L. Renier, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;
Du Sommerard, conservateur du musée de Cluny;
Viollet-Le-Duc, inspecteur général des édifices diocésains;
Le directeur général de l'Administration des cultes.

3° SECTION DES SCIENCES.

MM. Guigniaut, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *vice-président du Comité, président de la section.*

Sciences morales, juridiques, économiques.

P. Clément, de l'Académie des sciences morales et politiques;
V. Foucher, conseiller à la Cour de cassation;
C. Jourdain, chef de division au ministère;
Laferrière, de l'Académie des sciences morales et politiques, inspecteur général de l'enseignement supérieur.

Sciences physiques et mathématiques.

MM. Faye, de l'Académie des sciences;
Pasteur, directeur des études scientifiques à l'Ecole normale;
Serret, examinateur à l'Ecole polytechnique;
Vincent, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Sciences naturelles et agricoles.

Chatin, professeur de botanique à l'Ecole de pharmacie;
Decaisne, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle;

Digitized by Google

Hébert, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Paris;

G. Ville, professeur de physique végétale au Muséum d'histoire naturelle.

Sciences industrielles.

Chevreul, de l'Académie des sciences;

Jules Clément;

Figuier, agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris;

Petit, chef de bureau au ministère de l'instruction publique.

Art. 4.

Sont nommés :

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie, M. Chéruel;

Secrétaire de la section d'archéologie, M. Chabouillet;

Secrétaire de la section des sciences, M. Figuier;

Secrétaire du Comité, M. de la Villegille.

Art. 5.

Le directeur du personnel et du secrétariat général et le chef du bureau des travaux historiques font de droit partie du Comité.

Fait à Paris, le 22 février 1858.

ROULAND.

Circulaire aux présidents des Sociétés savantes.

Paris, le 29 mars 1858.

Monsieur le Président,

Les Sociétés savantes continuent avec persévérance et succès leurs recherches studieuses; leurs travaux prennent de plus en plus ce caractère local qui doit en faire l'originalité et la force, et leurs Mémoires deviennent des études approfondies qui fourniront des matériaux précieux pour notre histoire générale. Le mérite croissant de ces publications fait regretter chaque année davantage qu'elles restent à peu près ignorées en dehors du cercle restreint où elles se produisent. Il ne faut pas, en effet, se le dissimuler, Monsieur le Président, les travaux des Compagnies savantes passent

Digitized by Google

souvent inaperçus de ceux-là même qui auraient le plus d'intérêt à les mettre à profit, et on doit constater avec regret qu'ils sont moins connus en France que de l'autre côté du Rhin, où les Recueils bibliographiques les mentionnent avec un soin que nous ne devons pas nous borner à admirer.

Diverses mesures ont déjà été prises par mes prédécesseurs pour relier entre elles ces associations et mettre en lumière leurs recherches. L'échange de leurs publications sous le couvert du Ministre de l'instruction publique, l'organisation du Comité historique, la création d'un *Bulletin*, puis d'une *Revue des Sociétés savantes*, ont eu pour but de donner à ces Sociétés un centre commun où leurs travaux pussent aboutir, et de leur offrir la publicité qui leur manque. Mais ces mesures n'ont pas eu le résultat qu'on en pouvait attendre : les Sociétés ne se connaissent pas beaucoup mieux que par le passé; leurs Mémoires restent ignorés en dehors de la province où ils paraissent, et la critique leur accorde à peine un regard distrait.

Je tiendrais à honneur, Monsieur le Président, de modifier cet état de choses, et de faire rendre à ces travaux d'histoire provinciale la justice qui leur est due. En organisant des Facultés ou des Ecoles supérieures dans la plupart de nos grandes villes, en encourageant la formation ou le développement des bibliothèques et des musées de province, le Gouvernement de l'Empereur a témoigné du prix qu'il attache à ce que le mouvement intellectuel ne soit plus concentré à Paris. Il ne peut voir sans une vive satisfaction les hommes les plus honorables et les plus considérés du pays le seconder dans cette tâche en révélant les ressources littéraires et scientifiques que renferment nos provinces.

J'ai voulu, Monsieur le Président, encourager ces efforts isolés, réunir de plus en plus dans une pensée commune ces travailleurs épars sur le sol de la France, et stimuler leur zèle en leur faisant entrevoir, dans son ensemble, l'édifice qu'ils construisent aujourd'hui, sans qu'il leur soit permis de se rendre compte des progrès de leur œuvre. Pour atteindre ce but, j'ai donné une organisation nouvelle au Comité des travaux historiques et à la *Revue des Sociétés savantes*. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, Monsieur le Président, un exemplaire de mon arrêté du 22 février dernier, relatif au Comité des travaux historiques, et j'appelle votre attention sur les dispositions qui peuvent intéresser votre Compagnie.

Il a semblé convenable de rendre au Comité le titre consacré par l'usage; mais j'ai désiré que cette dénomination rappelât, en

Digitized by Google

outre, les liens étroits qui devront rattacher le Comité aux Sociétés savantes. Les associations que l'on désigne d'ordinaire par ce titre générique ne s'occupent pas exclusivement d'histoire, de philologie et d'archéologie ; elles cultivent avec non moins de succès les sciences morales et économiques, les sciences physiques et mathématiques, les sciences naturelles, agricoles et industrielles. Le nouveau *Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes* n'aurait pas justifié son titre ni répondu à ma pensée, s'il avait dû négliger, comme par le passé, cette branche importante des études poursuivies en province. En y ajoutant une section des sciences, je l'ai mis en mesure de suivre désormais tous ces travaux, et de me présenter chaque mois un compte rendu des Mémoires parvenus au ministère dans le mois précédent. Ce compte rendu sera publié dans la *Revue* dont je vais avoir bientôt l'honneur de vous entretenir.

Cette étude régulière, faite dans chaque section par les hommes les plus compétents, permettra au Comité de se former une opinion éclairée sur le mérite respectif de ces publications. Aussi j'ai cru devoir charger les sections de me donner leur avis sur les encouragements qui pourront être accordés aux Sociétés savantes, et sur les demandes en reconnaissance légales formées par ces Compagnies. Le Comité me présentera, en outre, chaque année, la liste des correspondants du Ministère et des membres des Sociétés qui lui paraîtront mériter des récompenses honorifiques.

Pour encourager efficacement les travaux entrepris en province et appeler les investigations sur certains points qui ont été trop négligés jusqu'à présent, ou qui réclameraient le concours d'un grand nombre d'érudits répartis dans tous les départements, j'ai décidé que trois prix annuels de 1,500 francs seront décernés, à partir de 1859, aux Sociétés savantes qui présenteront les meilleurs Mémoires, imprimés ou manuscrits, sur des questions proposées par le Comité avec mon approbation. Pour chacun des prix, il sera décerné deux médailles : l'une de 300 francs à la Société qui aura présenté le Mémoire couronné, et l'autre de 1,200 francs à l'auteur ou aux auteurs de ce Mémoire.

Dans la même pensée, j'ai pris quelques dispositions qui serviront, je l'espère, les intérêts de la science, en créant un échange de communications entre les provinces et la capitale. C'est ainsi que les sections du Comité pourront rédiger des instructions spéciales pour les Sociétés savantes qui lui en feront la demande ; que ces Compagnies pourront être invitées à se faire représenter par un délégué au sein du Comité ; que MM. les présidents ou vice-présidents et se-

Digitized by Google

crétaires perpétuels qui se trouveront momentanément à Paris, ainsi que MM. les correspondants du Ministère, auront le droit d'assister à toutes les séances des sections.

Enfin, la bibliothèque des Sociétés savantes réunira, à l'avenir, les Mémoires des Sociétés et les communications imprimées ou manuscrites adressées au Comité, qui aura ainsi toutes les facilités nécessaires pour embrasser l'ensemble du mouvement scientifique et littéraire de la province. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, Monsieur le Président, combien il est désirable que les publications de votre Société soient adressées régulièrement à mon ministère, et puissent ainsi trouver la place qui leur appartient dans la bibliothèque et dans la *Revue des Sociétés savantes.*

Pour donner à cette *Revue* l'importance qu'elle mérite, j'ai précédemment décidé qu'elle formerait, chaque année, deux forts volumes in-8°. A partir du 1er janvier de cette année, elle recevra une extension nouvelle, et elle comprendra le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, qui a fait, jusqu'à présent, l'objet d'une publication distincte : mais la part la plus importante sera toujours réservée aux Compagnies savantes. Chaque livraison contiendra des articles d'ensemble sur les travaux des Sociétés de la France ou d'une province ; les comptes rendus de leurs Mémoires les plus considérables ; la bibliographie complète de leurs publications ; la bibliographie critique des ouvrages dont la connaissance peut leur être utile ; une chronique offrant le tableau complet des concours académiques et mentionnant les faits d'un intérêt général dans l'ordre d'idées que comprend le cadre de ce recueil. La *Revue* contiendra encore des études sur les travaux des Sociétés étrangères, l'indication des Mémoires les plus importants produits par ces Sociétés, les rapports publiés jusqu'en 1857 dans les *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, les documents inédits fournis par les correspondants, etc.

Les rédacteurs de cette *Revue* ne pourraient accomplir la tâche qui leur est imposée s'ils n'étaient assurés du concours assidu des associations savantes ; ils recevront donc avec reconnaissance tous les renseignements, toutes les communications, tous les avis qui les mettront en état de présenter à leurs lecteurs un tableau complet des recherches historiques, archéologiques et scientifiques qui s'opèrent en province. Ces Compagnies voudront, je n'en doute pas, préparer le succès d'un recueil qui doit être leur œuvre, et lui faire prendre par leur collaboration active un rang élevé dans l'estime du monde savant.

Digitized by Google

Je désire, Monsieur le Président, que les Sociétés savantes voient dans ces mesures mon vif désir de seconder leurs efforts et de les encourager dans la voie où elles marchent avec une ardeur si désintéressée. Ces dispositions ne sauraient gêner en rien leur indépendance d'action et leur liberté d'initiative, nécessité de leurs travaux et condition de leur succès. Aussi, je me plais à vous répéter, Monsieur le Président, qu'en leur offrant de nouveaux encouragements et une publicité plus efficace, j'ai voulu bien moins stimuler le zèle de leurs membres que constater les heureux résultats de leurs recherches, relier leurs études, les coordonner et montrer à tous ce que nos Sociétés savantes font chaque année pour l'honneur du pays et les progrès de la civilisation.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

ROULAND.

Les mesures auxquelles se rapportent les pièces qu'on vient de lire, ont causé, dans les départements, une satisfaction générale. Les Sociétés ont répondu avec le plus vif empressement à l'envoi des actes officiels concernant la nouvelle organisation du Comité ; et les lettres suivantes montreront à nos lecteurs la sympathie reconnaissante qui accueille les mesures adoptées par M. le Ministre de l'instruction publique.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception, au nom de la Société des Antiquaires de Normandie, de votre *Arrêté relatif à l'organisation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes*, et de votre circulaire, en date du 29 mars 1858, relative à la même question.

La Compagnie me charge de vous offrir ses remercîments les plus sincères et ses félicitations les mieux senties, pour une mesure qui prouve une fois de plus combien le Gouvernement de l'Empereur

Digitized by Google

attache de prix aux travaux de l'intelligence, et avec quelle habile sollicitude il sait les encourager.

Agréez, Monsieur le Ministre, etc.,

A. Charma,

Secrétaire de la Soc. des Antiq. de Normandie.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

Toulouse, le 3 avril 1858.

Monsieur le Ministre,

Je m'empresserai de communiquer à l'Académie des Jeux floraux, dans sa prochaine réunion, la circulaire en date du 29 mars dernier, par laquelle Votre Excellence fait connaître son arrêté relatif à l'organisation du *Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.* L'Académie ne peut manquer de s'associer, dans la limite de ses travaux, aux vues élevées et fécondes qui ont dicté cette mesure, et je puis d'avance vous en exprimer ici sa gratitude.

Les publications de l'Académie des Jeux floraux continueront d'être adressées exactement au ministère de l'instruction publique, et les exemplaires dont l'envoi a été précédemment prescrit vous seront transmis, pour cette année, dès les premiers jours du mois de mai.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, etc.

Le Secrétaire perpétuel,

Le vicomte de Planat.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST.

Poitiers, le 6 avril 1858.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire du 29 mars 1858, et de votre arrêté du 22 février, sur l'organisation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes. J'en donnerai communication à la Société que je préside, à sa prochaine séance, fixée au 15 de ce mois.

M. le recteur de l'Académie de Poitiers m'avait déjà écrit, le

Digitized by Google

1er mars, pour me faire pressentir les vues de Votre Excellence. Je me suis empressé de lui répondre que la Société des Antiquaires de l'Ouest s'associait aux sentiments de gratitude que votre paternelle sollicitude doit inspirer à toutes les Sociétés savantes de province. Je lui ai annoncé en même temps que la Société lui adresserait désormais toutes ses publications, et lui ferait toutes les communications nécessaires pour le mettre à même de répondre aux intentions de Votre Excellence.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, etc.,

JULES DE LA MARSONNES,
Archiviste général.

Les Sociétés littéraires et scientifiques de la province se montrent très-heureuses de la réorganisation des comités historiques, au moyen de laquelle M. Rouland, Ministre de l'instruction publique, les a rattachées à son département d'une manière à la fois si étroite et si féconde. Plusieurs d'entre elles auraient voulu s'inféoder à l'Institut par un autre lien que le lien moral qui relie naturellement entre eux tous les corps savants. Elles y auraient perdu leur personnalité propre et presque leur libre arbitre; tous leurs travaux se fussent trouvés coulés dans le même moule : partant, plus d'initiative, plus d'originalité, alors que les esprits perspicaces protestent déjà avec raison contre les inconvénients et les excès d'une centralisation absorbante.

En communiquant directement avec le Ministre de l'instruction publique, dont la sollicitude est incessante pour tous les intérêts littéraires de la France, les Sociétés savantes vivront de leur inspiration personnelle; elles conserveront leur individualité, leur indépendance, et tout à la fois jouiront de l'avantage de savoir leurs efforts appréciés, encouragés et souvent même récompensés par le Ministre, qui peut les juger tous dans sa haute et bienveillante impartialité.

(*Journal de l'Aisne.*)

Dans sa séance du 5 avril 1858, la Société académique des Hautes-Pyrénées a pris la décision suivante : « Convaincue des excellents résultats que promet la nouvelle organisation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, l'Assemblée prêtera au comité son concours assidu. »

Digitized by Google

LISTE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA FRANCE.

La *Revue des Sociétés savantes*, du 15 février 1856, a déjà donné une nomenclature des Sociétés savantes de France. Nous croyons néanmoins utile et intéressant pour nos lecteurs, en raison de la formation ou de la dispersion récente de quelques-unes de ces Sociétés, d'en publier une nouvelle liste, accompagnée des noms des présidents, vice-présidents et secrétaires actuels de chacune d'elles. Il est à remarquer que cette liste, ainsi que celle qui a été publiée précédemment, ne comprend pas les Sociétés dont les travaux sont exclusivement industriels ou agricoles; mais elle contient toutes celles qui, tout en traitant d'agriculture ou d'industrie, s'occupent en même temps de sciences, de lettres, d'histoire et d'archéologie dans les départements.

Ain.

Société impériale d'Emulation, agriculture, sciences, lettres et arts du département de l'Ain, à Bourg. — Président, M. Rodet; secrétaire, M. Jarrin (Charles).

Société d'Emulation, agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Nantua. — Président, M. Lecot; secrétaire, M. Millet.

Aisne.

Société académique de Laon. — Président, M. Duchange; vice-prési-

Digitized by Google

dent; M. Vallès; secrétaire général, M. Rouit; secrétaire, M. Fleury.

Société académique de Saint-Quentin. — Président, M. Bourbier; secrétaire, M. Bénard.

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. — Président, J. Leclercq de la Prairie; vice-président, M. Williot; secrétaire, M. l'abbé Pécheux; vice-secrétaire, M. Decamps.

Allier.

Société d'Emulation, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Allier, à Moulins. — Président, M. Albert de Bure; secrétaire, M. Alary.

Société des sciences médicales de Gannat. — Président, M. Secrétain; secrétaire, M. Boudant.

Alpes (Hautes-).

Académie Flosalpine, à Gap. — Président, Mgr l'évêque de Gap; secrétaire, M. l'abbé Guiramand.

Aube.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, à Troyes. — Président, M. Ferrand-Lamotte; vice-président, M. Camusat de Vangourdon; secrétaire, M. Gayot; secrétaire-adjoint, M. Harmand.

Aude.

Société des arts et sciences de Carcassonne. — Président, M. le baron Peyrusse; secrétaire, M. l'abbé Verguet.

Commission archéologique de Narbonne. — Président, M. Ducros de Saint-Germain; secrétaire, M. Tournal.

Aveyron.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez. — Président, M. Hippolyte de Barrau; vice-président, M. Hippolyte de Monseignat; secrétaire, M. Bonaventure Lunet; vice-secrétaire, M. Léopold Bourguet.

Digitized by Google

Bouches-du-Rhône.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. — Président, M. Clapier; secrétaires, MM. Tempier et Autran.

Société de statistique de Marseille. — Président, M. Vaucher; secrétaire, M. Roux.

Athénée de Marseille. — Président, M. Jules Roux; secrétaire, M. Lieutaud.

Athénée populaire de Marseille. — Président, M. Ferrand; secrétaire, M. Sénez.

Société impériale de médecine de Marseille. — Président, M. Villeneuve; secrétaire, M. Sauze.

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. — Président, M. Bonafous; secrétaires, MM. Moreau et Guiet.

Commission archéologique d'Arles. — Président, M. le baron Laugier de Chartrouse; secrétaire, M. Jacquemin.

Calvados.

Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. — Président, M. le préfet; vice-président, M. François, secrétaire; M. Travers; vice-secrétaire, M. Joly.

Société des Antiquaires de Normandie, à Caen. — Président, M. Thomine Desmazures; secrétaire, M. Charma.

Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts. (Elle comprend les cinq départements formés de l'ancienne province de Normandie.) — Président, M. de Caumont; secrétaire, M. Morière.

Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, à Caen. — Président, M. de Caumont; secrétaire général, M. Le Petit.

Société des beaux-arts, à Caen. — Président, M. Bertrand; secrétaire, M. Hippeau.

Société Linnéenne, à Caen. — Président, M. de L'Hopital; secrétaire, M. Eudes Deslonchamps.

Société de médecine de Caen. — Président, M. Luard; secrétaire, M. Etienne.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux. — Président, M. Pezet; secrétaire, M. Villers.

Société d'Emulation de Lisieux. — Président, M. Target; secrétaire, M. Corbière.

Digitized by Google

Société d'agriculture, d'industrie, des sciences et des arts de Falaise. — Président, M. de la Fresnaye; secrétaires, MM. de Chaulieu et de Brébisson.

Société d'agriculture, de commerce, d'industrie, des arts, des sciences et belles-lettres de Pont-l'Evêque. — Président, M. Binette: secrétaire, M. de Prailaunay.

Cantal.

Commission des monuments historiques du Cantal, à Aurillac. — Président, M. le préfet; secrétaire, M. Henri de Lalaubie.

Charente.

Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, à Angoulême. — Président, M. Roux; secrétaire, M. Chapel.

Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême — Président, M. Chancel; secrétaire, M. Castaigne.

Charente-Inférieure.

Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle, comprenant les quatre Sociétés suivantes autrefois distinctes. —

Société d'agriculture. — Président, M. de Saint-Marsault; secrétaire, M. Gaston Romieux.

Société des sciences naturelles. — Président, M. Blutel; secrétaire, M. Sauvé.

Société de médecine. — Président, M. Sauvé; secrétaire, M. Meyer.

Société littéraire. — Président, M. Callot aîné; secrétaires, MM. Delayant et Romieux.

Société des Amis des arts, à La Rochelle. — Président, M. C. Méneau; secrétaire, M. Fournier.

Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort. — Président, M. Guillemain; secrétaire, M. Le Belin de Dionne.

Société d'archéologie de Saintes. — Président, M. Rousset; secrétaire, M. l'abbé Lacurie.

Cher.

Commission historique du département du Cher, à Bourges. — Président, M. le préfet; vice-président, M. l'abbé Caillaud; secrétaire, M. Hippolyte Boyer.

Digitized by Google

Corrèze.

Société historique et littéraire du Bas-Limousin, à Tulle. — Président, M. Bréart; vice-président, M. Gorse; secrétaire, M. Léon Pastrie.

Côte-d'Or.

Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. — Président, M. de Lacuisine; secrétaire, M. Brulet.

Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon. — Président, M. Baudot; secrétaire, M. Vallot.

Société médicale de Dijon. — Président, M. Lépine; secrétaire, M. Moyne.

Société d'histoire, d'archéologie et littérature de Beaune. — Président, M. Guillemot; secrétaire, M. Aubertin.

Société des sciences naturelles de Semur. — Président, M. Lionnet, secrétaire, M. Chapey.

Association médicale de l'arrondissement de Semur. — Président, M. Gudrin; secrétaire, M. Viard.

Côtes-du-Nord.

Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. — Président, M. Saullay de l'Aistre; secrétaires, MM. de la Noue et de Lalande de Calan.

Creuse.

Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret. — Président, M. Guisard; secrétaire, M. Masbrenier; vice-secrétaire, M. Niveau.

Dordogne.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, à Périgueux. — Président, M Crémoux; secrétaire, M. Daussel.

Doubs.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. — Président, M. l'abbé Besson; vice-président, M. Clerc de Landresse; secrétaire perpétuel, M. Pérennès; secrétaire perpétuel adjoint, M. Just Vuilleret.

Commission archéologique de Besançon. — Président, M. E. Clerc; secrétaire, M. Just Wuilleret.

Digitized by Google

Société libre d'Emulation du Doubs, à Besançon. — Président, M. Huart; premier vice-président, M. Coquand; deuxième vice-président, M. Grenier; secrétaire, M. Bavoux; vice-secrétaire, M. Varaigne.

Société de médecine de Besançon. — Président, M. Coutenot; vice-président, M. Perron; secrétaire, M. Blondon.

Société d'Emulation de Montbéliard. — Président, M. Vetzel; vice-président, M. Muston; secrétaire général, M. Duvernoy; secrétaire adjoint, M. Tuefferd.

Eure.

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Evreux. — Président, M. le duc d'Albuféra; vice président, M. le marquis de Blosseville; secrétaire perpétuel, M. Emile Colombel.

Eure-et-Loir.

Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres. — Président. M de Boisvillette; secrétaire, M. Merlet.

Finistère.

Société d'archéologie du Finistère, à Quimper. — Président, M. de Blois; secrétaire, M. Lemen.

Société d'émulation de Brest. — Président, M. Allanie. — Il n'y a pas de secrétaire.

Gard.

Académie du Gard, à Nîmes. — Président, M. Jouvin; secrétaire perpétuel, M. Nicot; secrétaire adjoint, M. Jules Salles.

Société de médecine, à Nîmes. — Président, M. Carcassonne; secrétaire, M. Mazel.

Garonne (Haute-).

Académie des jeux-floraux, à Toulouse. — Le président ou modérateur change tous les trois mois; secrétaire perpétuel, M. de Panat.

Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse. — Président, M. Filhol; secrétaire perpétuel, M. Vitry.

Académie de législation, à Toulouse. — Président, M. Fourtanier; secrétaire perpétuel, M. Sacaze.

Digitized by Google

Société archéologique du midi de la France, à Toulouse. — Président, M. d'Aldiguier ; secrétaire général, M. du Mége.

Société de médecine, à Toulouse. — Président, M. Filhol ; secrétaire général, M. Jules Naudin.

Gers.

Société de botanique du Gers, à Auch. — Président, M. Bertin ; secrétaire, M. Personnat.

Gironde.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. — Président, M. l'abbé Cirot de la Ville; secrétaire, M. Desgranges.

Commission des monuments et documents historiques et des bâtiments civils du département de la Gironde, à Bordeaux. — Président, M. Dosquet ; secrétaire, M. Labbé.

Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux. — Président, M. Beaudrimont; secrétaire, M. Micé.

Société Linnéenne de Bordeaux. — Président, M. Desmoulins; secrétaire M. Cuigneau.

Société philomathique de Bordeaux. — Président, M. Beaudrimont ; secrétaire, M. Lescarret.

Société des Amis des arts de Bordeaux. — Président, M. Scott; secrétaire, M. Bonnet.

Société de médecine de Bordeaux. — Président, M. Bazin ; secrétaire, M. Burguet.

Société de pharmacie de Bordeaux. — Président, M. Fauries ; secrétaire, M. Perrens.

Hérault.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. — Président, M. Paul Gervais ; vice-président, M. Bouisson ; secrétaire général, M. Rousset.

Société archéologique de Montpellier. — Président, M. Germain ; vice-président, M. Thomas ; secrétaire, M. Ricard.

Société de médecine et de chirurgie pratiques de Montpellier. — Président, M. Bouisson ; vice-président, M. Courty ; secrétaire général, M. Moutet; secrétaire particulier, M. Blanc.

Société médicale d'émulation de Montpellier. — Président (section de médecine), M. Jaumes ; président, (section de chirurgie), M. Courty ; secrétaire, M. Jaumes fils.

Digitized by Google

Société archéologique de Béziers. — Président, M. Caron; secrétaire, M. Laurès.

Ille-et-Vilaine.

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, à Rennes. — Président, M. Aussant; secrétaire, M. Lavallée.

Association bretonne. (Elle comprend les cinq départements formés de l'ancienne province de Bretagne et sert de centre aux Sociétés archéologiques établies à Rennes, à Nantes, à Saint-Brieuc, à Quimper et à Vannes).

Indre-et-Loire.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, à Tours. — Président, M. Delaville le Roux; secrétaires, MM. Miston et Alluome.

Société archéologique de Touraine, à Tours. — Président, M. l'abbé Bourassé; secrétaires, MM. Ladevèze et Grandmaison.

Société médicale d'Indre-et-Loire, à Tours. — Président, M. Haime; vice-président, M. Crozat; secrétaire général, M. Millet; secrétaire adjoint, M. de Lanjan.

Isère.

Académie Delphinale, à Grenoble. — Président, M. Quet; vice-président, M. Albert du Boys; secrétaire perpétuel, M. Révillont.

Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels, à Grenoble. — Président, Chapes; vice-président, M. Séguin; secrétaire, M. Pilot.

Société zoologique des Alpes, à Grenoble. — Président, M. Félix Réal; vice-président, M. Michal-Ladichère; secrétaire, M. Bonteille.

Jura.

Société d'émulation du département du Jura, à Lons-le-Saulnier. — Président, M. de Franoux; secrétaire, M. N...; secrétaire adjoint, M. A. Rousset.

Loir-et-Cher.

Société des sciences et lettres de Blois. — Président, M. Blau; secrétaire, M. Derouet.

Loire.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de Saint-Etienne. — Président, M. Bayon; secrétaire, M. Rousse.

Digitized by Google

Haute-Loire.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. — Président, M. Ch. Calemard de Lafayette; vice-président, M. Aymard; secrétaire, M. Beliben.

Loire-Inférieure.

Société académique de la Loire-inférieure, à Nantes. — Président, M. l'abbé Fournier; secrétaire général, M. Rouxeau.

Société archéologique de la Loire-Inférieure, à Nantes. — Président, M. Nau; secrétaire général, M. l'abbé Rousteau.

Société des pharmaciens, à Nantes. — Président, M. Barbin; secrétaire, M. N....

Loiret.

Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. — Président, M. Lainé de Sainte-Marie; secrétaire, M. Pelletier-Sautelet.

Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans. — Président, M. Dupuis; secrétaire, M. Rocher.

Société d'Emulation de Montargis. — Président, M. N...; vice-président, M. Ballot; secrétaire, M. Huette.

Lot-et-Garonne.

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. — Président, M. Cazenaves de Pradines; secrétaire perpétuel, M. Magen.

Lozère.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende. — Président, M. N....; secrétaire général, M. l'abbé Baldit.

Maine-et-Loire.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. — Président, M. Courtiller; vice-président, M. Pavie; secrétaire général, M. Lemarchand; secrétaire, M. Lachèse.

Société académique d'Angers. — Président, M. le comte de Las-Cases; directeur, M. Planchenault; secrétaire général, M. Béraud.

Société Linnéenne du département de Maine-et-Loire, à Angers. — Président, M. Aimé de Soland; vice-président, M. Joannis; secrétaire, M. Farge.

Société de médecine d'Angers. — Président, M. Castonnet; vice-

Digitized by Google

président, M. Ouvrard ; secrétaire, M. Riclard; vice-secrétaire, M. Logerais.

Société industrielle d'Angers. — Président, M. Guillory aîné; vice-présidents, MM. Bigot et Boutton-Lévêque ; secrétaire, M. J. Sorin; vice-secrétaire, M. André Leroy.

Manche.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de Saint-Lô. — Président, M. Houel; secrétaire, M. Lepingard fils.

Société académique de Cherbourg. — Président, M. Noël ; secrétaire, M. de La Chapelle.

Société des sciences naturelles de Cherbourg. - Président, M. Besnou ; secrétaire, M. Guiffart.

Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches. — Président, M. de Clinchamps père, secrétaire, M. Loyer.

Marne.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, à Châlons. — Président, M. Salle; vice-président, M. Sellier; secrétaire, M. Debacq; vice-secrétaire, M Faure.

Académie impériale de Reims. — Président, M. Landouzy; vice-président, M. Joguet; secrétaire général, M. Loriquet; secrétaire-archiviste, M. Soullié.

Société des sciences naturelles de Reims. — Président, M. Tarbé; vice-président, M. Levent; secrétaire, M. Homo; vice-secrétaire, M. Baudesson.

Haute-Marne.

Société historique et archéologique de Langres. — Président, M. Brocard-Populus; vice-président, M. Pistollet de St-Fergeux; secrétaire, M. Brocart-Montécot.

Mayenne.

Société de l'Industrie de la Mayenne, à Laval. — Président, M. Chamaret; secrétaire, M. J. Lefizelier.

Société médicale, à Château-Gontier. — Président, M. de Montozon; secrétaire, M. Mahier fils.

Meurthe.

Académie de Stanislas, à Nancy. — Président, M. N...; secrétaire perpétuel, M. Simonin.

Digitized by Google

Société d'archéologie lorraine, à Nancy. — Président, M. Henri Lepage; secrétaire perpétuel, M. de Dumast.

Société de médecine de Nancy. — Président, M. Béchet; secrétaires, MM. Bertin fils et Poincarré.

Société régionale d'acclimatation pour la zone du N.-E., à Nancy. — Président, M. Parade; secrétaire général, M. de Dumast; secrétaire du conseil, M. de Gauvain.

Meuse.

Société philomathique de Verdun. — Président, M. Devivier; secrétaire perpétuel, M. Liénard.

Société médicale de l'arrondissement de Commercy. — Président, M. Roussel; secrétaire, M. Nivelet.

Morbihan.

Société polymathique du Morbihan, à Vannes. — Président, M. Mounier aîné; secrétaire, M. Fouquet.

Société archéologique, à Vannes. — Président, M. Jacquemet; secrétaire, M. Rozenzweig.

Société philotechnique et littéraire de Lorient. — Président, M. Dubouëtiez; secrétaire, M. Blarez.

Moselle.

Académie impériale de Metz. — Président, M. Salmon; président honoraire, M. Susane; vice-président, M. Maréchal; secrétaire, M. de Bouteiller; secrétaire-archiviste, M. Clerx.

Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz. — Président, M. Alfred Malherbe; secrétaire, M. Monard.

Société des sciences médicales de la Moselle, à Metz. — Président, M. Warin; vice-président, M. Jouard; secrétaire général, M. Michaud; secrétaire-archiviste, M. Didion.

Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Mëtz. — Président, M. Simon; vice-présidents, MM. Dufresne et Van der Straten Ponthez; secrétaire perpétuel, M. de Bouteiller; secrétaire-archiviste, M. Ch. Abel.

Nièvre.

Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers. — Président, M. l'abbé Crosnier; secrétaire, M. A. de Rosemond.

Société historique, littéraire et agricole de Varzy. — Président, M. l'abbé Jobert; secrétaire, M. Piffault.

Digitized by Google

Nord.

Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Président, M. Violette ; secrétaire, M. Frossard.

Commission historique du département du Nord, à Lille. — Président, M. Legrand ; secrétaire, M. Bruncel.

Association lilloise pour l'encouragement des lettres et des arts, à Lille. — Président, M. Leglay ; secrétaire, M. Édouard Dumont.

Société centrale de médecine du département du Nord, à Lille. — Président, M. Six ; secrétaire, M. Masurel.

Société impériale et centrale d'agriculture, sciences et arts, à Douai. — Président, M. le comte de Guerre ; secrétaire, M. Denis.

Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Douai. — Président, M. Duhem ; secrétaire, M. Léonardi.

Société des Amis des arts, à Douai. — Président, M. Maurice ; secrétaire, M. Thores-Corbit.

Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Dunkerque. — Président, M. de Coussemaker ; secrétaire, M. Derode.

Comité flamand de France, à Dunkerque. — Président, M. de Coussemaker ; secrétaire, M. Bonvarlet.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — Président, M. E. Grar ; secrétaire, M. Martin.

Société d'Émulation de Cambrai. — Président, M. Wilbert ; secrétaire, M. Lefebvre.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. — Président, M. Cabaret ; secrétaire, M. Caverne.

Société de l'histoire et des beaux-arts de la Flandre maritime, à Bergues. — Président, M. de Baecker ; secrétaire, M. E. Gassmann.

Oise.

Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise, à Beauvais. — Président, M. Danjou ; secrétaire perpétuel, M. Quesnet ; secrétaires, MM. Delacour et Bordes.

Athénée du Beauvaisis. — Cette Société ne s'est pas réunie depuis 1854.

Pas-de-Calais.

Académie d'Arras. — Président, M. Répecaud ; secrétaire perpétuel, M. Cornille.

Commission départementale des monuments historiques, à Arras. — Président, M. le préfet ; vice-président, M. Harbaville ; secrétaire-trésorier, M. Godin.

Digitized by Google

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Boulogne. — Président, M. Hector de Rosny; secrétaire, M. Brunet-Sire.

Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer. — Président, M. Quenson; secrétaire général, M. Henri de la Plane.

Puy-de-Dôme.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. — Président, M. le baron de Barante; vice-président, M. le comte Matha-Beker; secrétaire, M. Pierre Bertrand; secrétaire adjoint, M. Maury.

Pyrénées (Basses-).

Société scientifique, artistique et photographique, à Pau. — Président, M. Stewart; secrétaire, M. Labordette fils.

Pyrénées (Hautes-).

Société académique des Hautes-Pyrénées, à Tarbes. — Président à vie, M. Jubinal; 2e président, M. Dazet; vice-président, M. Dartiguenave; secrétaire général, M. Septavaux; secrétaire ordinaire, M. Dupouey.

Pyrénées-Orientales.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan. — Président, M. A. Sloubes; secrétaire, M. Fabre.

Rhin (Bas-).

Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, à Strasbourg. — Président, M. Lereboullet; secrétaire, M. Durry.

Société des sciences naturelles, à Strasbourg. — Président, M. Kirschleger; secrétaire, M. Lereboullet.

Société de médecine, à Strasbourg. — Président, M. Stœber; secrétaires, MM. Lergott et Aubenas.

Association strasbourgeoise des Amis de l'histoire naturelle. — Président, M. Lippmann; secrétaire, M. Lereboullet.

Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace. — Président, M. Spach; secrétaires, MM. de Ring et Eissen.

Rhin (Haut-).

Société Schöngauer de Colmar. — Président de droit, M. le maire de Colmar; secrétaire, M. Hugot.

Société industrielle de Mulhouse. — Président, M. Émile Dollfus; secrétaire, M. Ch. Naezely fils.

Digitized by Google

Rhône.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. — Présidents, MM. Sauzet et Rougier; secrétaires, MM. Fraisse et Frenet.

Société Linnéenne de Lyon. — Président, M. Mulsant; secrétaire, M. Gacogne.

Société impériale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon. — Président, M. Lecoq; secrétaire, M. Tisserant.

Société littéraire de Lyon. — Président, M. Perricaud; secrétaire, M. Fraisse.

Société d'éducation de Lyon. — Président, M. Champavert; secrétaire, M. Reboul.

Société académique d'architecture de Lyon. — Président, M. Chenavard; secrétaire, M. Louvier.

Société des Amis des arts de Lyon. — Président, M. Bouvard; secrétaire, M. Dénervaud.

Société de médecine de Lyon. — Président, M. Perrin; secrétaire, M. Diday.

Société de pharmacie de Lyon. — Président, M. Ferrand; secrétaire, M. Arnol.

Saône (Haute-).

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Haute-Saône, à Vesoul. — Président, M. Bailly; secrétaire, M. Huchaux.

Saône-et-Loire.

Académie des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Mâcon. — Président, M. de Parceval-Grand'maison; vice-président, M. Bouchard; secrétaire perpétuel, M. Pellorce; secrétaire-adjoint, M. Dunand.

Société d'histoire et d'archéologie de Châlon. — Président, M. Marcel Canat; secrétaire, M. Henri Batault.

Société Eduonne, à Autun. — Président, M. de Fontenay; vice-président, M. Desplaces de Charmasse; secrétaire, M. Pignot.

Sarthe.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans. — Président, M. Surmont; secrétaire, M. Lizé.

Société de médecine du département de la Sarthe, au Mans. — Président, M. Lecouteux; secrétaire, M. Lejeune.

Digitized by Google

Seine-Inférieure.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. — Président, M. Deschamps; vice-président, M. Hélot; secrétaires, MM. Lévy et Pottier.

Société libre d'Émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen. — Président, M. Bénard-Leduc; vice-président, M. Lefort jeune; secrétaires, MM. Péron et Laurens.

Société de médecine de Rouen. — Président, M. Aubé; vice-président, M. Desbois; secrétaires, MM. Bouteiller fils et Duménil.

Société libre des pharmaciens de Rouen. — Président, M. Malbranche, secrétaire, M. Bertrand

Société Havraise d'étude diverses, au Havre. — Président, M. Maire; secrétaire, M. Michaud.

Seine-et-Marne.

Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux. — Président, M. Viellot; secrétaire, M. Carro.

Société d'agriculture, sciences et arts de Provins. — Président, M. Marc de Hault; secrétaire, M. Gautier.

Seine-et-Oise.

Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise, à Versailles. — Président, M. Bellanger; secrétaire, M. Anquetil.

Société des sciences naturelles à Versailles. — Président, M. Colin; secrétaire, M. Lacroix.

Société archéologique de Rambouillet. — Président, M. le duc de Luynes; secrétaire, M. Moutié.

Sèvres (Deux-).

Société de statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort. — Président, M. Beaulieu; secrétaire, M. Arnauld.

Société de médecine de Niort. — Président, M. Gaunè; vice-président, M. Barbette; secrétaire, M. Chebron.

Somme.

Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts de la Somme, à Amiens. — Directeur, M. Decharmes; secrétaire perpétuel, M. Anselin.

Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens. — Président, M. de

Digitized by Google

Poucques d'Erbinghem; secrétaire perpétuel, M. Garnier; secrétaire annuel, M. Janvier fils.

Société médicale d'Amiens. — Président, M. Fauvel; secrétaire, M. Herbet.

Société impériale d'Emulation d'Abbeville. — Président, M. Boucher de Perthes; secrétaire, M. Prarond.

Tarn.

Société littéraire et scientifique de Castres. — Président, M. Combes; secrétaire, M. Canet.

Tarn-et-Garonne.

Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne, à Montauban. — Président, M. A. Pouvillon; secrétaire, M. Debia aîné; secrétaire adjoint, M. Tieys.

Var.

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. — Président, M. Doublier; secrétaire, M. Latil.

Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, à Toulon. — Président, M. Bessat; vice-présidents, MM. Poncy et Cordouan; secrétaire général, M. Mouttet; secrétaire, M. Gay.

Société artistique du Var, à Toulon. — Président, M. du Perron; secrétaire, M. Turrel.

Vaucluse.

Société archéologique du département de Vaucluse, à Avignon. — Président, Mgr. l'archevêque; vice-présidents, MM. Deloge et Jules Courtet; secrétaire, M. l'abbé Pougnet.

Société d'agriculture, sciences et arts d'Orange. — Président, M. Paul de Gasparin; vice-présidents, MM. Auzias et Charles Bouyer; secrétaire-trésorier, M. Bénet de Lange.

Vendée.

Société d'Emulation de la Vendée, à Napoléon-Vendée. — Président, M. de Puyberneau; secrétaire, M. Debrun; secrétaire adjoint, M. Moriette.

Digitized by Google

Vienne.

Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers. — Président, M. de la Marronnière ; secrétaire, M. Ménard.

Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. — Président, M. Gaillard ; secrétaire, M. Trichet.

Société de médecine de Poitiers. — Président, M. de la Marronnière ; secrétaire, M. de la Mardière.

Vienne (Haute).

Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Vienne, à Limoges. — Président, M. Alluaud aîné ; secrétaire, M. Duverger.

Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges. — Président, M. Alluaud aîné ; secrétaire, M. Othon-Péconnet.

Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne, à Limoges. — Président, M. Mazard père ; secrétaire, M. Bardinet.

Vosges.

Société d'émulation du département des Vosges, à Epinal. — Président, M. Maud'heux ; vice-président, M. Claudel ; secrétaire perpétuel, M. Laurent ; secrétaires adjoints, MM. Chapelier et Lebrunt.

Yonne.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre. — Président, M. A. Challe ; secrétaires, MM. E. Challe et Chérest.

Société archéologique de Sens. — Président, M. Lallier ; secrétaire, M. Julliot.

Société d'émulation littéraire de Joigny.

Alger.

Société historique algérienne du département d'Alger. — Président, M. Berbrugger ; vice-président, M. le baron de Slane ; secrétaire, M. Clerc.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine. — Président, M. Thoisnet ; secrétaire, M. Cherbonneau.

Digitized by Google

INSTALLATION

DU

COMITÉ IMPÉRIAL DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Le lundi, 31 mai, S. Exc. le Ministre de l'instruction publique et des cultes a procédé, dans l'une des salles du ministère, à l'installation du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes. Le Ministre est entré à deux heures dans la salle des séances où se trouvaient réunis les membres des diverses sections. Il a pris place au fauteuil de la présidence, ayant à sa droite M. le marquis de Lagrange, sénateur, vice-président de la section d'archéologie; à sa gauche M. Victor Le Clerc, vice-président de la section d'histoire et de philologie, et M. Guigniaut, vice-président de la section des sciences. Son Exc. ayant déclaré la séance ouverte, M. Gustave Rouland, directeur du personnel et du secrétariat général, a donné lecture des deux arrêtés du 22 février dernier, relatifs à la nouvelle organisation du Comité, ainsi qu'à la nomination des membres qui le composent. M. le directeur a fait connaître ensuite que deux nouveaux membres, MM. de Longperrier et Bertsch, avaient été appelés à compléter la première liste.

En rendant compte de cette intéressante solennité, où les sciences, les lettres et les arts étaient représentés si dignement, il nous est impossible de ne point exprimer un regret, et ce regret, c'est de ne pouvoir transmettre à nos lecteurs, telles qu'elles ont été prononcées, les nobles paroles du Ministre. Ces paroles, expression spontanée de sympathie bienveillante pour les personnes et de sollicitude chaleureuse pour la science, ont été improvisées, et par cela même nous ne pouvons qu'en donner le sens général, sans en reproduire l'entraînante animation.

Après avoir déclaré le Comité régulièrement constitué, M. le Ministre s'est attaché à expliquer le sens et l'importance de la nouvelle

Digitized by Google

organisation. L'ancien Comité, a-t-il dit, a rendu à notre histoire nationale les services les plus signalés, et je suis heureux de remercier, au nom de la science et du pays, les personnes qui ont pris part à ses travaux. Ses traditions, du reste, ne sont ni brisées ni interrompues; loin de là; seulement l'institution, agrandie et fortifiée, est appelée aujourd'hui à prendre un essor nouveau, a étendre autour d'elle une influence plus immédiatement pratique.

En créant des membres honoraires, le Ministre a voulu rattacher entre eux l'ancien et le nouveau Comité, car il ne faut jamais, nous répétons ses propres paroles, se séparer de personne, et la confraternité ne doit pas être rompue. La section de philologie, qui se trouvait isolée, a été rattachée à la section d'histoire, dont elle est une annexe inséparable. Outre les avis qu'elle devra donner sur la publication des documents inédits, les instructions qu'elle rédigera pour les correspondants, les rapports sur les travaux des Sociétés savantes, chaque section sera chargée d'une œuvre spéciale, et toutes les mesures seront prises pour que cette œuvre ne subisse point les retards qui semblent trop souvent inévitables dans les travaux collectifs. Jusqu'ici, le Comité ne s'était occupé des sciences qu'au point de vue de la curiosité historique; la nouvelle section qui vient d'être créée s'en occupera désormais au point de vue actuel et sous le triple rapport de l'histoire, de la théorie et de l'application, et elle étudiera, pour ainsi dire jour par jour, les progrès des sciences naturelles, de l'agriculture et de la technologie dans nos départements.

Ce n'est point seulement dans ces modifications qu'il faut chercher l'esprit de l'institution nouvelle; ce n'est pas là seulement qu'est son importance, son avenir, et que sera bientôt sa popularité. Le titre de *Comité impérial des Sociétés savantes*, ajouté à celui de Comité des travaux *historiques*, suffit à montrer l'esprit et le but de l'arrêté du 22 février. Depuis longtemps, en effet, le mot de *décentralisation intellectuelle* était devenu comme une devise pour les savants modestes et laborieux que nos départements comptent en si grand nombre. La province voulait prendre sa part de la vie scientifique. C'était pour elle un désir bien légitime; c'était son droit et son honneur, mais rien n'était défini. Elle marchait au hasard dans son isolement; et c'est pour aider à cette décentralisation, c'est pour unir dans un seul et même effort vers le bien tous ces efforts particuliers qui s'affaiblissent en se divisant, que le Comité a reçu sa nouvelle organisation.

Après les considérations dont nous venons de présenter une analyse bien imparfaite, le Ministre à tracé a grands traits le tableau du

Digitized by Google

travail intellectuel de la province. Les Sociétés savantes de l'Empire ont produit d'excellentes choses ; dans une foule d'études, elles ont sans doute des rivaux à Paris, mais elles n'y ont pas toujours des maîtres ; chacune d'elles vit d'une existence propre, qui fait sa force et son originalité ; cette existence doit être respectée, mais depuis longtemps déjà elles sentaient toutes que, dans cé monde, on a toujours besoin des autres ; aussi, a-t-on vu se produire plusieurs projets qui avaient pour but de les rattacher entre elles, de leur donner l'unité, d'assurer à leurs travaux une publicité plus grande, et par cela même de rendre ces travaux plus profitables en les vulgarisant. Mais comment atteindre ce but? Les uns voulaient organiser entre les diverses académies provinciales une sorte de fédération : l'une embrassant le Nord, l'autre embrassant le Midi ; l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest. Cette fédération était précisément le contraire de l'unité à laquelle on aspirait de toutes parts ; le projet fut donc abandonné. Tel était cependant le besoin d'accord et d'ensemble que des combinaisons nouvelles furent essayées. On proposa de rattacher à l'Institut les Sociétés savantes de la province, mais ce projet nouveau était moins réalisable encore que la fédération ; car, les Sociétés, toutes indépendantes qu'elles soient, et si respectée que soit aussi leur indépendance, n'en sont pas moins placées sous le patronage de l'État et dans les attributions mêmes du ministère de l'instruction publique. Or, l'Institut, satisfait de son illustration, ne pouvait songer à se faire centre administratif, pas plus que l'État ne pouvait abdiquer son patronage sans s'exposer au reproche de rester indifférent aux choses de l'esprit et aux intérêts de la science.— «Ce patronage, a dit le ministre, je suis fier de le réclamer et de le maintenir au nom du Gouvernement. Un grand empire vit d'aspirations loyales et élevées ; il honore l'étude, la science, la pensée quand elle est tournée vers les choses utiles et sérieuses, et c'est par ce motif que j'ai agrandi les attributions du Comité, pour offrir aux Sociétés savantes le concours et l'appui de l'Administration. Il ne s'agit pas de les diriger impérieusement. Loin de là ; elles garderont leur initiative ; mais le Comité, en prenant une large place dans le mouvement provincial, secondera toutes les tentatives qui mériteront d'être encouragées ; il aidera au libre développement de la vie intellectuelle sur les points les plus divers de l'Empire, et les Sociétés viendront à lui parce qu'elles veulent le bien, comme il le veut lui-même. Ces Sociétés seront ici chez elles ; elles cherchaient une main amie qui les encourage et les soutienne. Je leur ai tendu la mienne et nos mains se sont serrées. » — Ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissements.

Digitized by Google

Après avoir ainsi exposé le but général de la nouvelle organisation, M. le Ministre a examiné ce que l'on pourrait appeler les voies et moyens. Tout en exprimant le regret que les occupations si nombreuses attachées à ses fonctions ne lui permettent pas d'assister assidûment aux séances, il s'est plu à déclarer que les travaux du Comité lui seraient toujours présents ; les secrétaires des diverses sections en conféreront fréquemment avec lui ; ils seront ses intermédiaires directs, et toutes les communications qui seront de nature à rendre l'action du Comité plus efficace, toutes celles qui paraîtront utiles aux intérêts des Académies provinciales, seront de sa part l'objet de la plus sérieuse attention, et d'une bienveillance toute particulière. M. le Ministre a développé ensuite l'esprit qui a présidé à la rédaction des principaux articles de l'arrêté du 22 février ; il a précisé les attributions du Comité, la nature de ses rapports avec les Sociétés savantes, et il a exprimé le ferme espoir que la nouvelle organisation produirait les plus heureux résultats, et répondrait de tout point à la pensée du Gouvernement de l'Empereur, qui veut faire rayonner toutes les forces vives de l'intelligence nationale ; de ce Gouvernement qui offre son concours et son patronage à toutes les aptitudes, qui fait succéder aux agitations orageuses de la pensée la sérénité des études sévères, et qui compte les intérêts de la science au nombre des grands intérêts du pays. Pour compléter cette œuvre une extension nouvelle sera donnée à la *Revue des Sociétés savantes*. Ainsi tous les faits importants seront mis en lumière, et les travailleurs modestes et désintéressés dont la province est justement fière trouveront, par les relations qui s'établiront entre eux et le Comité, ainsi que par la *Revue des Sociétés savantes*, une publicité équitable, bienveillante, accessible à tous, et qui aura pour but principal de populariser tout ce qui se fera d'utile et de profitable.

Enfin, M. le Ministre a annoncé que S. M. l'Empereur daignerait accueillir avec bienveillance, à la fin de l'année, un rapport général sur les travaux des Sociétés savantes et le mouvement intellectuel dans les départements, et que la rédaction de ce rapport serait confiée au Comité.

En terminant sa brillante improvisation, le Ministre a fait appel au zèle et à l'activité des personnes qui ont l'honneur de faire partie de la nouvelle institution, et l'assemblée, par ses applaudissements, a témoigné qu'elle avait à cœur de seconder le Ministre, et qu'elle partageait les vues qu'il venait de développer avec tant de force et de clarté.

Digitized by Google

LES

SOCIÉTÉS SAVANTES

ET

L'ARRÊTÉ DU 22 FÉVRIER 1858.

La fondation de la *Revue des Sociétés savantes* a été une première preuve du vif intérêt que le Gouvernement impérial porte aux Académies de la province. Assurer aux travaux de ces Sociétés une publicité régulière, c'était donner beaucoup sans doute; c'était promettre plus encore. Depuis longtemps les Académies de la province se plaignaient de leur isolement et réclamaient des encouragements immédiats et vraiment efficaces. La *Revue*, appelée à constater leurs services, par l'analyse et l'appréciation de leurs études, ne pouvait se dissimuler qu'elle ne trouverait, elle-même, son organisation complète et définitive que le jour où tant de vœux légitimes seraient exaucés, où les rapports des Académies avec l'État seraient complétement et définitivement réglés. Ce jour est enfin venu. L'arrêté du 22 février a dépassé toutes les espérances des Sociétés savantes. En établissant le *Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes* comme intermédiaire entre le Ministère de l'Instruction publique et les Académies, entre l'État et les associations littéraires ou scientifiques, l'arrêté du 22 février est parvenu à concilier, avec les encouragements puissants accordés par l'État, la liberté la plus absolue des Académies.

Devenue l'organe du Comité, la *Revue* voit avec confiance s'ouvrir devant elle sa voie véritable. Si, malgré les hésitations de ses premiers pas, elle a rendu quelques services aux études provinciales,

Digitized by Google

elle peut espérer désormais d'en rendre de plus sérieux encore. La protection assurée aux Sociétés savantes par l'arrêté du 22 février présente en effet tous les caractères d'une œuvre durable et féconde, car l'État ne demande rien, cette fois, en échange de ses sacrifices.

Pour bien faire connaître quelle sera sa marche, la *Revue* n'a qu'à montrer quel est l'esprit qui anime le nouveau règlement. L'arrêté du 22 février ne crée point un ordre de choses nouveau. Fruit d'une longue expérience, il régularise et il complète. C'est ce que nous permettra de constater un coup d'œil jeté sur le passé des Académies de province. Il suffira d'indiquer ensuite les attributions conférées au Comité, de rapprocher ces attributions de la méthode d'études suivie par les Académies provinciales, pour prouver que l'arrêté du 22 février répond aux vœux constants des Sociétés savantes et satisfait à tous leurs besoins véritables.

En esquissant l'histoire des Sociétés savantes, nous serons amené à relever quelques erreurs qu'on rencontre dans un Mémoire lu, il y a peu de temps, devant la savante Académie de Lyon. Dans un discours sur l'*Institut et les Académies de la province*, l'honorable M. Bouillier, l'auteur justement estimé de l'histoire du Cartésianisme, nous paraît avoir méconnu, sur des faits essentiels, la tradition des Sociétés savantes. En proposant de placer ces Compagnies sous le patronage de l'Institut, il n'a pas seulement commis une erreur, assez commune de la part de ceux qui, ayant besoin de secours, vont s'adresser à qui ne peut les satisfaire ; mais, dominé par une idée préconçue, il a cru voir dans l'histoire des Sociétés savantes, dans le décret de fondation de l'Institut, dans la jurisprudence même du ministère de l'Instruction publique, des arguments en faveur de son projet. Il importe de rétablir les faits. Le projet de M. Bouillier rencontrerait de telles impossibilités pratiques, qu'il ne saurait être discuté en lui-même. Quand nous aurons montré comment la tradition tout entière des Sociétés savantes aboutit au règlement du 22 février, la réponse aux arguments spécieux de M. Bouillier se trouvera toute faite. Il ne sera pas d'ailleurs sans intérêt de rapprocher le rêve généreux, mais irréalisable du philosophe, de l'œuvre vivante et pratique de l'homme d'État.

L'histoire des Sociétés savantes de la France peut se diviser en trois grandes périodes, dont la première commence au moyen âge et s'arrête en 1580, au premier essai d'Académie royale (1); la second

(1) Des lettres patentes furent accordées, en 1580, par Charles IX, à l'Académie présidée par Baïf.

Digitized by Google

s'étend jusqu'à la Révolution, qui supprime les Académies ; la troisième se continue encore en ce moment : moyen âge, Renaissance, époque contemporaine. Pendant le moyen âge, on distingue les Palinods ou puys des villes normandes, les jeux floraux de Toulouse, les chambres de rhétorique de la Flandre, toutes institutions locales que l'autorité locale protége et soutient. Mais quelles différences entre ces Sociétés et des Académies proprement dites ! Les Académies datent de la Renaissance, du seizième et du dix-septième siècle. Partout et toujours, c'est de l'État qu'elles relèvent. Et quel plus bel exemple que l'Académie française elle-même pour montrer ce que peut, en faveur des réunions littéraires, la protection du Gouvernement ? Dans ses premiers commencements, l'Académie française n'est qu'une simple réunion d'amis venus un jour dans la maison de Conrart pour juger des vers que le jeune Godeau apportait de Dreux. Pendant plusieurs années, elle demeure la plus ignorée des réunions académiques alors formées à Paris. La protection d'un grand ministre en a fait une des glorieuses institutions du pays.

La province suivit lentement l'exemple de la capitale ; Fontenelle se félicite de cette lenteur, qui semble démontrer qu'en se portant vers les associations scientifiques ou littéraires, la *nation n'a point cédé à un entraînement irréfléchi, mais à un sentiment profond et durable* (1). Les deux premières Académies régulièrement établies en province n'obtinrent pas de remarquables succès. La *Société littéraire* de Castres, dont le règlement est de 1648 (2), dut se dissoudre vingt ans après sa fondation ; l'Académie d'Arles (1663), qui avait ce singulier privilége de n'être composé que de gentilshommes (3), se fit si peu remarquer dans la carrière des lettres, qu'elle n'a laissé presque aucune trace de son existence. Cependant une Académie est établie, en 1674, à Soissons ; en 1682, l'Académie de Nîmes est fondée ; en 1685, celle d'Angers. A mesure que l'institution nouvelle prend plus d'extension et de force, on pense à constituer en Académies les anciennes Sociétés littéraires du moyen âge. L'organisation de

(1) Discours aux députés de l'Académie de Marseille. V. *Histoire de l'Académie de Marseille*, par Lautard, tome I, pag. 70, in-8°. Marseille, 1826.

(2) Ce règlement a été publié. V. *Biographie et chronique castraises*, par M. Nayral, in-8°, t. IV, page 537. 1838.

(3) Remarque de Pélisson. V. *Hist. de l'Académie française*, tome I, page 280, de la curieuse édition que vient de donner M. Livet.

Digitized by Google

l'*Académie des Jeux Floraux* date de 1694 (1). En 1706, la Société royale des Sciences de Montpellier, qui ne *fait qu'un seul et même corps avec l'Académie des sciences de Paris*, est établie par lettres patentes. C'est la première association scientifique formée dans la province, l'Académie des sciences de Bordeaux, sur laquelle le nom de Montesquieu a jeté tant d'éclat, ne datant que de 1715.

Ces premiers pas de la province sont dirigés et soutenus par l'autorité royale. Jusqu'en 1789, les Académies se rattachent à l'État par un double lien, les lettres patentes de fondation et le protectorat d'un grand personnage. Les lettres patentes de fondation, sortes de chartes octroyées aux communautés littéraires ou scientifiques, accordent des priviléges considérables. La plupart des Académies de la province jouissent de toutes les faveurs concédées aux membres de l'Académie française, à l'exception du droit de *Commitimus* (2). Des indemnités personnelles sont allouées aux académiciens, que le Gouvernement entoure de tous les honneurs dus aux pénibles travaux de la pensée, sollicitude d'autant plus digne d'éloges qu'en ce temps, si nous en croyons Montesquieu (3), l'étude n'était pas estimée en tout pays à sa juste valeur. Les protecteurs que chaque Académie choisit et que le roi désigne quelquefois sont, pour les Sociétés savantes, comme une providence locale. C'est d'ordinaire le gouverneur de la province qui reçoit ce titre ; mais souvent aussi c'est un prélat, un prince du sang royal, le roi lui-même (4). Les protecteurs sont con-

(1) Cette transformation excita de vives réclamations. V. dans les *Institutions toulousaines* de M. Du Mège, tome IV, les plaintes de Palaprat, au sujet des innovations apportées à l'antique institution des Jeux floraux.

(2) Droit accordé aux académiciens de choisir parmi les nombreuses juridictions alors établies. V. *Histoire de l'Administration en France*, par M. Chéruel.

(3) Cf. discours de réception de Montesquieu à l'Académie des sciences de Bordeaux.

(4) La liste complète des protecteurs des Académies de province serait fort longue et très-difficile à établir. On pourra se faire une idée exacte du protectorat par le relevé suivant, quelque incomplet qu'il soit :

Amiens. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	Le duc de Chaulnes, gouverneur de Picardie. Le comte de Périgord.
Angers. — Académie royale.....	Le roi. Le maréchal de Contades, vice-protecteur.

Digitized by Google

sultés sur tous les intérêts des Sociétés, et deviennent, au besoin, leurs défenseurs dévoués. Au dix-septième siècle, l'homme de lettres recevait quelquefois chez les grands une hospitalité qui, le plaçant au-

Arras. — Académie royale des belles-lettres	Le maréchal duc de Lévis, gouverneur de l'Artois.
Auxerre. — Société des sciences, arts et belles-lettres	S. A. S. le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne.
Besançon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts	Le maréchal duc de Duras, gouverneur du comté.
Béziers. — Académie	Le cardinal de Fleury. Les ministres comte de Saint-Florentin et Amelot.
Bordeaux. — Académie royale des belles-lettres, sciences et arts	Duc de la Force. Comte de Morville, ministre. Cardinal de Polignac. Duc de Richelieu, gouverneur de Guienne.
Caen. — Académie royale des belles-lettres	Cardinal de Luynes.
Châlons-sur-Marne. — Société des belles-lettres, sciences et arts	S. A. S. le comte de Clermont. Le duc de Berry.
Dijon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres	S. A. S. le prince de Condé.
La Rochelle. — Académie royale des belles-lettres	Le prince de Conti.
Lyon. — Académie royale des sciences, belles-lettres et arts	Le duc de Villeroy.
Marseille. — Académie royale des sciences, belles-lettres et arts	Le maréchal duc de Villars. Le duc de Villars. Le cardinal de Bernis.
Metz. — Société royale des sciences et des arts	Le maréchal duc de Bellisle. Le maréchal duc d'Estrées. Le maréchal duc de Broglie.
Montauban. — Académie royale des belles-lettres	Le comte de Saint-Florentin.
Montpellier. — Société royale des sciences	Le roi.
Nîmes. — Académie royale	Mgr de Becdelièvre. Séguier.
Pau. — Académie des sciences et beaux-arts	Duc de Grammont. Comte de Morville.
Rouen. — Académie royale des sciences, belles-lettres et arts	Duc d'Harcourt.

Digitized by Google

dessus des besoins de la vie matérielle, lui assurait la véritable indépendance, l'indépendance de l'esprit. Au dix-huitième siècle, les Académies font en quelque sorte partie de la maison d'un personnage puissant.

C'est en 1726, à l'occasion de la fondation de l'Académie de Marseille, que Fontenelle remarquait la lenteur de la province à se livrer aux exercices académiques. Mais, vers le milieu du dix-huitième siècle, les Sociétés savantes prennent partout en France un rapide, un magnifique développement. La plupart des Académies que la province comptait avant la Révolution ont été fondées de 1740 à 1760. En 1737, Arras; en 1740, Dijon; en 1744, Rouen; en 1747, Clermont-Ferrand; en 1749, Auxerre; en 1750, Nancy; en 1751, Millau; en 1752, Besançon; en 1760, Metz. Un réseau scientifique commence à couvrir la France entière. Sans doute l'organisation de ces Sociétés n'est pas uniforme, les règlements diffèrent, les programmes d'études sont rares, les publications souvent interrompues; mais l'institution est fondée, et chaque Académie, sous la protection de l'État, vit d'une vie propre et indépendante.

Dans les premiers temps, et sans doute pour constituer plus fortement l'unité encore mal établie de la langue, quelques Académies de province avaient reçu une sorte d'affiliation avec l'Académie

Soissons. — Académie.....	Cardinal d'Estrées. L'abbé d'Estrées. Le maréchal d'Estrées. Cardinal de Rohan. Le duc d'Orléans.
Toulouse. — Académie des Jeux floraux.....	Le roi.
Toulouse. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	Le roi.
Villefranche en Beaujolais. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	Le duc d'Orléans.

Pour compléter cette liste des Sociétés de province avant la révolution, il faut ajouter Nancy, qui compte parmi ses membres honoraires les plus hautes autorités de la province; l'Académie de l'Immaculée-Conception de Rouen, qui range parmi ses chefs élus les plus grands personnages; quelques Sociétés spéciales, comme celles de Brest, Cherbourg, Clermont, Milhau et Orléans. Les bureaux d'agriculture fondés vers 1764 donnèrent aussi naissance à quelques réunions académiques bientôt dispersées par la révolution.

Digitized by Google

française. Mais cette agrégation, qui n'infirmait en rien le principe du protectorat de l'État, et qui, c'est M. Bouillier qui le remarque, ne fut qu'un vain honneur, ne tarda pas à rencontrer les plus graves inconvénients. L'Académie française se plaçait en suzeraine vis-à-vis des Sociétés affiliées qui *devaient lui payer tribut*. Seules, les Académies de Soissons et de Marseille paraissent s'être soumises à cet impôt ; mais les rapports de suzeraine à vassale ne pouvaient être de longue durée. L'Académie française refusait quelquefois le tribut comme indigne de lui être présenté (1). Alors les vassales, humiliées, résistaient, parlementaient, allaient même jusqu'à reprocher à leur suzeraine un esprit de domination qui, bien certainement, ne pouvait l'animer : aussi, l'expérience faite, les Académies de province vécurent-elles, jusqu'en 1793, dans la plus complète indépendance de toute Compagnie supérieure.

C'est pourtant dans cet essai partiel et infructueux que M. Bouillier trouve un des arguments les plus puissants en faveur de son projet ; comme si l'Institut actuel pouvait être comparé aux Académies que Paris comptait avant la Révolution ! comme si l'expérience acquise n'était pas un argument contre toute affiliation de ce genre ! Mais laissons M. Bouillier s'exprimer lui-même sur ce sujet :

« Quelques Compagnies de la province eurent même autrefois le « privilége d'une affiliation particulière, soit avec l'Académie fran- « çaise, soit avec l'Académie des sciences. En 1692, l'Académie « française accueille avec les plus grands honneurs les députés de « l'Académie de Nîmes, qu'elle reçoit en son alliance, suivant les « expressions du procès-verbal, alliance qui fut, sans doute, conclue « sous les auspices de Fléchier. En 1715, l'Académie de Bordeaux, « présidée par Montesquieu, obtint la même faveur de l'Académie des « sciences, à la condition de la redevance annuelle d'une disserta- « tion. L'Académie de Marseille, qui avait pour protecteur le maré- « chal de Villars, membre de l'Académie française et gouverneur de « la Provence, fut admise, comme celle de Nîmes, dans l'alliance « de l'Académie française, où ses députations furent reçues, le « 12 novembre, dans une séance présidée par Fontenelle. »

Il serait inutile d'insister longuement sur des erreurs de détails. Il est bon pourtant de donner, une fois pour toutes, la mesure de l'exac-

(1) Le premier tribut présenté par l'Académie de Marseille fut refusé. L'histoire de cette Académie, par M. Lautard, est remplie des discussions que souleva cette question du tribut.

Digitized by Google

titude des assertions historiques de M. Bouillier. Le savant académicien, qui a lu apparemment le procès-verbal de la réception des députés de l'Académie de Nîmes en 1692, ne devrait point mettre en doute que ce soit Fléchier lui-même qui ait proposé l'affiliation, ce procès-verbal commençant par ces mots : *M. l'évêque de Nîmes a proposé, etc...* Il est aussi avéré que, lorsque l'Académie de Bordeaux fut agrégée à l'Académie des sciences, elle n'était point présidée par Montesquieu, puisque le discours de réception de Montesquieu à l'Académie de Bordeaux (on le trouve dans toutes les éditions) est daté du 1er mai 1716. Ce n'est pas enfin le 12 novembre 1715, comme M. Bouillier paraît le croire, mais le 12 novembre 1726, que Fontenelle harangua les députés de l'Académie de Marseille, fondée en cette même année 1726, par les soins du maréchal de Villars. Nous pourrions aisément multiplier ces observations critiques sur les diverses parties du récit de M. Bouillier. Il nous suffit de suivre l'honorable académicien dans ses arguments principaux, et de montrer comment il s'est exposé à l'erreur, en se contentant de rappeler des faits dont il n'a examiné ni les causes ni les résultats. L'affiliation ne fut pratiquée que fort peu de temps et dans le commencement des Académies provinciales. Elle n'enlevait rien au protectorat de l'État; elle fut reconnue impuissante d'un commun accord par l'Académie française, qui refusait de recevoir dans ses séances les députés des Sociétés affiliées qui ne payaient point le tribut, et par ces Sociétés elles-mêmes, qui n'en recueillirent aucun fruit. C'est là cependant ce que M. Bouillier a regardé comme une des bases les plus solides de sa proposition, comme un précédent historique sur lequel il pouvait appuyer son projet.

La Révolution venait d'emporter toutes les associations littéraires ou scientifiques. Les décrets qui fondent l'Institut, tenant peu de compte de la tradition, ont en vue une création toute nouvelle. Ils resserrent les liens qui rattachent à l'État les Académies de Paris; mais, pour les Académies de province, elles semblent dès lors abandonnées. Il ne s'agit en effet dans le décret de brumaire an IV que de l'organisation de l'Institut lui-même. M. Bouillier cherche néanmoins dans ce décret une de ces preuves concluantes qu'un rhétoricien habile doit garder pour la fin du discours, et cette preuve, il la trouve dans l'article 3, qui permet à l'Institut la *correspondance avec les Sociétés savantes et étrangères.* Comment voir, dans une semblable disposition, de quoi justifier l'établissement d'une hiérarchie au haut de laquelle l'Institut serait placé, et dont les Sociétés des départements formeraient le menu peuple ? Autant vaudrait-il dire alors que

Digitized by Google

le décret de brumaire a placé dans la même subordination les Académies étrangères. Le mot correspondance ne signifiera jamais qu'échange de lettres. Il y a loin de là à une direction d'études.

Quand le Consulat releva les Académies provinciales, personne ne songea à une affiliation depuis longtemps reconnue impossible. L'État ne demande plus aux Sociétés des départements que d'être légalement reconnues; mais, en présence de la prépondérance chaque jour plus forte de Paris, que vont devenir ces Sociétés délaissées? Avec l'ancienne aristocratie, tous les priviléges ont disparu, et aussi les protecteurs puissants. Depuis ce temps, les Académies de la province réclament les encouragements efficaces que l'arrêté du 22 février 1858 vient enfin de leur assurer.

Sous l'Empire, les Sociétés de province avaient rendu les plus utiles services. Pendant la Restauration, les paisibles exercices des Académies trouvent assez peu de fidèles; les lettres combattent alors. C'est en 1834, quand arrivent au pouvoir les hommes dont les lettres avaient fait la renommée, qu'on songe, pour la première fois à donner de la vie à cette grande institution que l'isolement menace de réduire à l'impuissance.

La pensée qui se présente naturellement, c'est la pensée même qui est le fondement de l'arrêté du 22 février. En même temps qu'on crée le Comité des travaux historiques, on établit le principe que les Académies de province doivent être rattachées au ministère de l'instruction publique. Un pas de plus et l'œuvre de protection était accomplie. Mais le Comité est établi, non comme intermédiaire entre le Ministère et les Sociétés savantes, mais comme simple auxiliaire du Ministre dans la direction des publications officielles; dès lors l'isolement des Académies continue. En 1837, pour remédier au mal qui s'aggrave chaque jour, car chaque jour le nombre et le zèle des Académies de province augmentent, M. de Salvandy tente un généreux effort. L'arrêté du 18 décembre 1837 constitue, sur le modèle et sous le patronage de l'Institut, cinq comités chargés de diriger les travaux des Sociétés des départements. L'arrêté du 18 décembre fit grand bruit dans le monde des lettres. Il excita de la part de l'Institut des défiances auxquelles on aurait pu s'attendre. Aussi les cinq comités ne se réunirent-ils point longtemps, et malgré tout le bon vouloir du Ministre, le nouveau système de patronage dut forcément être abandonné. Nous touchons ici au dernier argument de M. Bouillier qui, parlant, cette fois, de faits récents, aurait dû se prémunir assez fortement contre l'esprit de système pour ne point s'exposer à donner, comme une preuve en faveur de son projet ce qui, précisément, en

Digitized by Google

est la plus péremptoire réfutation. Voici comment l'honorable académicien présente le fait à ses lecteurs.

« M. de Salvandy, dans ses deux ministères, s'est aussi occupé « des Sociétés savantes. Comme M. Guizot, il a le désir d'instituer « des relations régulières entre elles et son département, il réclame « leur concours, il leur promet l'appui du Gouvernement. D'abord « même il *avait eu la pensée*, ainsi qu'il le rappelle dans sa circulaire « aux Sociétés savantes, du 11 octobre 1845, « de les rattacher à « l'Institut lui-même, comme au centre des lumières et de l'activité, « au moyen de cinq comités historiques que l'un des fonds du budget « lui permettait de doter richement pour qu'ils pussent servir d'in- « termédiaire à cette action nouvelle et féconde. » *Cette pensée de « M. de Salvandy est le fondement même de tout notre plan;* c'est, « suivant nous, la seule vraie, la seule efficace. Mais ces cinq co- « mités nommés par le Ministre, cette sorte de dédoublement de « l'Institut en deux parts soulevèrent une opposition qui en empêcha « le succès. »

On ne peut se tromper avec une plus complète bonne foi, sur des faits aussi connus. Qui ne sait, en effet, que le projet de M. de Salvandy n'était pas resté *dans la pensée* de ce ministre? M. Bouillier considère comme un désir exprimé par M. de Salvandy ce qui, dans la circulaire du 11 octobre 1845, n'était autre chose que l'expression d'un regret. Et partant de cette erreur bien évidente, il propose ingénument de faire l'expérience de ce qui, déjà, a été expérimenté. Les procès-verbaux des rares séances tenues par les cinq comités fondés en 1837 existent; ils sont publiés (1) et l'on y trouve clairement exposé, par M. de Salvandy lui-même, le projet qui devait si promptement échouer, et qu'il serait au moins téméraire de vouloir reprendre aujourd'hui.

Ainsi, une fois les faits rétablis, les trois arguments historiques que présente M. Bouillier se tournent contre lui. Il serait trop facile de montrer dans des circulaires plus récentes que la tradition qui place les Académies de province sous le patronage de l'État n'a jamais été interrompue. Comment ce patronage deviendra-t-il vraiment efficace?

(1) Cf. extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits, depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 septembre 1848. Paris, Imp. nat., 1850. In-8°; aux pag. 47 et 48 se trouve l'analyse d'un discours de M. de Salvandy, Ministre de l'instruction publique, expliquant, dans la séance du 14 janvier 1848, quel est l'esprit de l'arrêté du 18 décembre 1837.

Digitized by Google

Telle est la seule question que l'on se soit sérieusement posée sur ce grave sujet; on en donnait jusqu'ici des solutions partielles, incomplètes ou impraticables. Et cependant le temps pressait. Depuis dix ans, les Sociétés des départements se sont multipliées avec tant de rapidité (leur nombre s'est élevé, dans cet intervalle, de près de moitié); elles ont imprimé à leurs travaux une direction si utile, si sûre, que le Gouvernement impérial, qui les a relevées, il y a cinquante ans, leur devait d'acquitter des promesses renouvelées par tous les pouvoirs. Il faut bien le reconnaître, le règlement à faire était d'une rédaction délicate. Il fallait maintenir libres, complétement libres, les Sociétés de la province, les encourager sans leur imposer d'obligation stricte, faire converger vers un même point des travaux qui ont pour premier et essentiel mérite d'être dus à la libre initiative de chaque académicien; en un mot, il fallait, par une prévoyance ingénieuse, ne rien laisser perdre de ces efforts qui, s'ils n'aboutissent à un centre commun, courent grand risque de n'amener aucun résultat, et qui, cependant, doivent demeurer spontanés.

L'arrêté du 22 février est arrivé au but par les moyens les plus simples. Le *Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes*, composé d'amis dévoués des études locales, est chargé de représenter auprès du Ministre tous les intérêts des Académies. Il examine toutes les études de ces Sociétés, et en arrête chaque mois le compte rendu. Il donne son avis sur les demandes que ces Sociétés adressent au Gouvernement, particulièrement sur les demandes en reconnaissance légale, point capital du nouveau règlement, car ainsi les Sociétés de province s'élèveront, plus facilement que par le passé, à l'état de personnes civiles, et jouiront, dès leur origine, des bénéfices d'une organisation complète et régulière. Chargé en même temps des publications officielles, le Comité, par ses relations avec ses correspondants, par l'objet même de ses travaux historiques, deviendra naturellement le grand centre des diverses études locales. De son côté, le Ministre se trouvera éclairé sur les services de chaque association par des hommes haut placés dans la science et qui apprécient justement tout ce qui est dû de reconnaissance aux modestes et pénibles labeurs de l'érudition. Enfin, les Sociétés n'auront au-dessus d'elles que l'État, mais l'État les protégeant efficacement par des encouragements de toutes sortes, fondations de prix auxquels chaque Société peut prétendre, distinctions honorifiques accordées aux académiciens, publicité donnée aux travaux académiques.

Quant à la direction commune à imprimer aux études des Sociétés

Digitized by Google

savantes, l'arrêté du 22 février établit les seuls principes qui puissent en assurer les avantages. Pour les justifier, ces principes, aux quels on pourrait reprocher peut-être de trop laisser à la libre initiative des Sociétés, il faut se rendre un compte exact de la nature des services que rendent les Académies de province, il faut examiner un instant leur méthode.

Au moyen âge, les Sociétés savantes libres s'occupaient de poésie; au dix-septième siècle, c'est la rhétorique qui l'emporte; au dix-huitième, la science vient réclamer ses droits, et souvent règne seule De nos jours, la méthode des Sociétés de province est entièrement changée : il ne s'agit plus, pour la plupart d'entre elles, d'étudier telle ou telle branche des connaissances humaines, à l'exclusion de tout autre, mais bien de suivre la science tout entière dans ses applications locales. Chaque science peut et doit, en effet, recevoir de semblables applications. Noter les expériences particulières que chaque contrée permet de faire pour l'avancement des diverses sciences, étudier l'histoire et l'archéologie locales, la langue, les mœurs locales, tel est le magnique programme que les Sociétés se sont tracé elles-mêmes. Magnifique programme en effet; car, bien rempli, il permettra au pays tout entier de profiter de la science qui résulte lentement de l'étude patiente de chaque contrée. Les Académies forment, sur les différents points de l'Empire, de véritables missions scientifiques permanentes.

Comment, en présence d'une telle méthode, pourrait-on penser à soumettre toutes les Académies à une même direction? à faire partir chaque année de Paris le programme des questions que ces Sociétés devraient résoudre? Ne faut-il pas être sur les lieux pour juger du travail à accomplir et de la direction à imprimer aux recherches? Et ce qui conviendra fort bien à telle localité ne sera-t-il pas inadmissible dans la localité voisine? La pensée de coordonner dans un vaste programme tous les travaux scientifiques, qui restent à entreprendre sur les divers points de la France, ne serait pas moins chimérique que celle d'imposer aux Académies provinciales une même direction inspirée par un même esprit.

Il est vrai pourtant que ces Académies ont désiré quelquefois d'être éclairées dans leur marche. Aussi l'arrêté du 22 février, qui n'impose rien, offre-t-il des instructions aux Sociétés qui en demanderaient? il ne courbe pas les Académies sous une règle uniforme, qui serait la négation même de leur méthode, il se borne à déclarer qu'on est disposé, toutes les fois que les Sociétés en exprimeront le désir, à leur adresser des instructions spéciales. Ainsi se trouve résolu, au profit

Digitized by Google

des Académies, c'est-à-dire au profit de la science, le difficile problème de la conciliation entre la liberté des Sociétés et une direction commune que peuvent réclamer leurs travaux.

Renfermée dans ces justes limites, l'action du Comité n'en sera pas moins féconde. Non-seulement le Comité devient le centre des études poursuivies sur les divers points de la France, mais il est chargé lui-même de travaux qui serviront encore le progrès de la science locale. Il est en effet certaines études qui ne sauraient être utilement entreprises qu'avec le double concours des Sociétés académiques et de la centralisation administrative : telles sont, par exemple, les statistiques et la géographie historique. Dans ces œuvres considérables, le Comité demandera aux Académies des lumières qui ne peuvent venir que de ces savantes associations. L'honneur de ces utiles travaux reviendra naturellement aux Académies qui auront transmis les plus précieux renseignements, et dont le nom ne sera pas oublié dans les relevés généraux présentés par le Comité.

Et maintenant ne serait-il pas superflu d'énumérer les nombreux avantages que présente encore l'arrêté du 22 février, de signaler dans tous ses détails cet ensemble d'encouragements et de récompenses qu'il offre aux associations scientifiques; de louer cette sollicitude vigilante qui admet au sein même du Comité les représentants des Académies. Ces bienfaits, dont l'expérience apprendra tout le prix, honoreront à jamais le nom du ministre qui les a répandus avec une libéralité que motive la conscience de grands résultats à obtenir, et avec cette prudence délicate et loyale qui ne demande rien en échange des sacrifices de l'État.

L'arrêté du 22 février marque une ère nouvelle dans l'histoire des Sociétés savantes. La *Revue* doit coopérer à l'œuvre de rénovation. Déjà son programme est suffisamment expliqué : travaux d'ensemble sur des questions qui intéressent la province ; aperçus généraux sur les études entreprises dans les départements; comptes rendus des séances du Comité ; bibliographie complète des œuvres de la province, tel sera l'objet un et multiple de cette publication. Un exposé des études académiques poursuivies, dans une province tou entière, sera présenté régulièrement chaque année par les professeurs des Facultés, et cette innovation donnera une unité et une force nouvelle à l'action des Académies. Les maîtres les plus distingués de l'Université joindront leurs efforts à ceux des savants de chaque ville importante. Ainsi sera opérée par la jeune Université impériale la réconciliation entre l'enseignement de l'État et les Académies libres, entre ces deux grandes institutions qui, au dix-hui-

Digitized by Google

tième siècle, se montrèrent ennemis irréconciliables et qui ne devaient se rapprocher qu'après les plus cruelles épreuves.

On connait l'arrêté du 22 février dans son but et dans ses moyens. Est-il besoin à présent de montrer comment et pourquoi le projet de M. Bouillier ne peut être pris en considération? Déjà les Académies ont jugé ce projet, et celles mêmes qui ont pu se laisser surprendre par un récit erroné, ont fait des réserves qui vont au delà des objections que nous présenterions nous-mêmes (1). Qu'il nous suffise donc de rappeler que, pour encourager à l'aide de fonds publics, il faut exercer un pouvoir administratif auquel l'Institut ne saurait prétendre; que, du reste, la division même de l'Institut rendrait impossible l'examen de Mémoires qui souvent se rattacheraient à l'objet d'études des cinq classes à la fois; qu'enfin, alors même que l'Institut, dont le principal honneur consiste dans les œuvres individuelles de ses membres, et qui se trouve déjà si lourdement chargé de tra-

(1) Le rapport présenté sur le Mémoire de M. Bouillier, à l'Académie de Montpellier, par M. V. de Bonald, va bien plus loin dans ses prévisions que nous n'oserions aller nous-même. Avant de montrer, par un argument irréfutable, par l'exemple de la section de médecine de l'Académie de Montpellier, le danger de soumettre à une direction centrale un corps qui, dans la province, a gardé d'utiles traditions scientifiques, l'honorable rapporteur, qui ne veut pas cependant considérer comme de pures illusions les espérances de M. Bouillier, s'exprime ainsi :

« En considérant ce que sont dans leur isolement les Académies de « province, on est involontairement amené à prévoir toutes les consé- « quences possibles de leur rapprochement avec une telle puissance que « l'Institut..... Si, à sa suprématie de talent et d'éclat, à sa prééminence « hautement reconnue, il joignait une sorte de *direction* avouée, et, en « quelque sorte, officielle, sur les travaux des Sociétés savantes; s'il de- « venait l'arbitre de leur publicité; si, aux nombreux moyens d'encoura- « gements, dont il dispose, il joignait peut-être un jour la qualité d'inter- « médiaire entre elles et l'État, pour la distribution des secours officiels, « avons-nous besoin de protéger nos paroles contre de fausses interprétations? Serait-ce prêter à l'accusation de *secrète jalousie*, que de faire « observer qu'entre puissances aussi inégales l'alliance pourrait n'être « que le premier pas vers la sujétion?

« . . . . . Grandies en apparence par ces liens nouveaux avec l'Institut, « un moment peut-être relevées dans l'opinion par l'honneur qui en re- « jaillirait sur elles, les Académies n'y trouveraient en réalité que le pré- « sage infaillible de pompeuses, mais prochaines funérailles, où les sui- « vraient les derniers restes de l'esprit scientifique et littéraire en pro- « vince. »

Digitized by Google

vaux collectifs, aurait les moyens et le temps de donner aux Sociétés de province une direction attentive, cette direction ne pourrait s'accorder avec les exigences de la méthode suivie par les Sociétés savantes. En tout cas, l'œuvre de protection de l'État resterait à accomplir, et cette œuvre, l'arrêté du 22 février, nous venons de le voir, l'a exécutée tout entière.

Il y a quatre ans, dans les premiers jours de la fondation de la *Revue*, nous exprimions le vœu que la province pût enfin vivre d'une vie intellectuelle qui lui fût propre; qu'elle cessât de recevoir de Paris sa pensée toute faite; qu'elle puisât dans ses propres forces l'énergie des œuvres utiles, si toutefois elle n'avait pas conservé le privilége des grandes œuvres. Avec les années, la méthode des Sociétés savantes s'est affermie, et on ne saurait douter aujourd'hui que ce vœu ne soit bientôt accompli. Le Gouvernement de l'Empereur prêtera volontiers la main à cette œuvre de décentralisation intellectuelle. La centralisation politique est la grande conquête des temps modernes; les forces matérielles se multiplient dans une proportion merveilleuse par l'unité de direction. Mais il n'en est point de même des forces de l'esprit. Dès qu'on entre dans le domaine de l'intelligence, la centralisation n'est plus qu'une concentration énervante. Réunir alors, ce serait étouffer, et il faut que chaque province puisse apporter dans l'œuvre commune de la France le tribut de sa pensée, comme elle apporte le tribut des fruits particuliers que la nature a donnés à ses campagnes. Gardons-nous donc de gêner dans leurs développements les germes si précieux de la vie de l'esprit; efforçons-nous, au contraire, d'en favoriser partout la fécondation rapide. Telle a été la pensée de l'arrêté du 22 février. Appuyé sur l'expérience la plus concluante, ce règlement revendique pour l'État non des droits, mais des devoirs : fruit de la tradition, il sauvegarde, par la liberté laissée à chacun, et par la protection accordée à tous, les intérêts les plus sacrés de l'avenir.

A. Silvy.

Digitized by Google

LES

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES DU DAUPHINÉ.

Le ressort universitaire de l'Académie de Grenoble comprend les départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Ardèche. La ville de Grenoble, dont nous devons nous occuper d'abord, parce qu'elle est le chef-lieu du ressort, possède quatre Sociétés savantes qui sont, par ordre d'ancienneté : *l'Académie Delphinale, la Société d'agriculture de l'arrondissement de Grenoble, la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, la Société zoologique d'acclimatation pour la région des Alpes;* il y a de nombreuses Sociétés agricoles hors de Grenoble.

Nous ne dirons rien ici de l'*Académie Delphinale* qui est à peu près exclusivement littéraire, depuis la création de la Société de statistique.

Société de statistique. — Cette Société fut créée dans le but de confier à ses membres la statistique du département de l'Isère. La direction de ses travaux fut d'abord purement scientifique et conforme à son titre. A l'époque de sa formation (août 1838), elle eut pour président honoraire M. Pellenc, préfet; pour président, M. Cournot, recteur de l'Académie, lequel céda le fauteuil, au bout de trois mois, à M. Gueymard, ingénieur en chef des mines. Sous les auspices et sous la présidence de ces hommes actifs et distingués, les séances furent long-

Digitized by Google

temps animées et suivies. Les publications relatives aux sciences naturelles ont continué jusqu'à présent à occuper la plus grande place dans ses bulletins. Cependant l'histoire locale et l'archéologie prennent plus d'extension qu'autrefois. Il pourrait en résulter plus de variété dans les lectures ; mais les réunions sont peu nombreuses. Cette Société ne recrute qu'un petit nombre de membres nouveaux. Toutefois, il y a lieu de penser que l'activité ne tardera pas à reparaître, grâce à une impulsion vive, émanant d'une autorité élevée et bienveillante. Quant à la statistique du département, qui avait été le but principal de l'institution, elle ne fut pas exécutée au nom même de la Société; mais plusieurs volumes relatifs à cette science ont été rédigés par quelques-uns de ses membres et imprimés aux frais du conseil général. Des dissertations de statistique se trouvent également çà et là dans les bulletins de la Société, surtout dans les quatre premièrs volumes qui composent une première série.

Société d'agriculture de Grenoble. — L'agriculture a été représentée à Grenoble, d'abord par la Société d'agriculture du département de l'Isère, dont l'origine est ancienne, puisqu'elle fut réorganisée en l'an X. Plus tard, en 1835, fut fondée par les soins du préfet, M. Pellenc, *la Société d'agriculture de l'arrondissement de Grenoble*, telle qu'elle existe aujourd'hui. Le président actuel, qui siége depuis 1844, est M. Paganon, conseiller à la cour. — La Société comptait, en janvier 1857, 411 membres et 30 membres correspondants. Elle a publié d'abord trois bulletins, de 1835 à 1844; ensuite vingt-deux numéros de l'almanach agricole, de 1845 à 1855. A partir de l'année 1856, les comptes rendus des séances, les rapports annuels du président à l'assemblée générale, les communications des membres sont imprimés dans un journal fondé à Grenoble, par M. Prudhomme, imprimeur, sous le titre de *Le Sud-Est*, et destiné à recueillir tout ce qui se fait en agriculture et en horticulture dans la septième région agricole de la France qui comprend quinze départements. Le *Sud-Est* paraît tous les mois, et doit former, au bout de chaque année, un volume de 400 pages in-8°. Il a été adopté comme organe officiel, non-seulement par la Société d'agriculture de l'arrondissement de Grenoble, mais aussi par celle de l'arrondissement de Vienne et par celle du département de l'Ain. Il est distribué gratuitement à tous les membres de ces Compagnies. C'est dans ce journal que nous aurons à rechercher la trace des travaux de la Société de Grenoble et des Sociétés voisines.

Outre la Société d'agriculture de Grenoble, il en existe encore

Digitized by Google

plusieurs autres, soit dans le département de l'Isère, soit dans les autres départements de l'Académie. En voici l'indication :

1° Département de l'Isère : Société d'agriculture de Saint-Marcellin, pour tout l'arrondissement ; — Société d'agriculture de la Tour-du-Pin pour cinq cantons de l'arrondissement ; — Société d'agriculture de Bourgoin, pour ce canton et ceux de Crémieu et de Morestel. *Annuaire et almanach* ; — Comice agricole de Saint-Symphorien d'Ozon pour le canton ; — Comice agricole de Saint-Jean de Bournay pour ce canton et une partie pour celui de la Côte ; — Comice agricole de Vienne pour les cantons Nord et Sud ; — Société pratique d'agriculture de Saint-Laurent de Mure pour les cantons de la Verpillière, de Meyzieu et d'Heyrieu. Publication d'un *Annuaire* ; — Société d'agriculture de Vienne pour tout l'arrondissement. Publications dans le *Sud-Est.*

2° Département de la Drôme : Société départementale d'agriculture. Publication d'un *Bulletin*, suspendue depuis plusieurs années ; — Comité agricole de Réauville, arrondissement de Montélimar ; — Comité agricole de La Chapelle-en-Vercors, arrondissement de Die.

3° Département des Hautes-Alpes : Société d'agriculture des Hautes-Alpes. Publication d'un *journal mensuel.*

4° Département de l'Ardèche : Comité agricole de l'Argentière.

La Société zoologique d'acclimatation pour la région des Alpes a été fondée à Grenoble, le 25 juillet 1854, sur l'invitation de la Société impériale d'acclimatation qui siége à Paris, et qui a admis celle de Grenoble au premier rang de ses affiliées. Le président est M. Félix Réal, ancien conseiller d'Etat. Le nombre des membres était, au 1er janvier 1857, de 847. Elle publie, chaque année, le rapport du président à l'assemblée générale sur les opérations de l'année écoulée. Le dernier rapport est à la date du 29 mars 1857. Elle publie aussi, quand il y a lieu, des notices partielles, telles que la notice de M. Bouteille, secrétaire général, sur les éducations d'animaux faites en 1856.

Parmi les travaux des Sociétés savantes dont nous venons de parler, nous considérerons, en premier lieu, ceux qui se rapportent à la science théorique ; et, en second lieu, ceux qui ont pour objet les applications de la science. Nous donnerons les titres exacts de chaque publication, soit que les publications aient été faites séparément, soit qu'elles se trouvent dans des recueils périodiques ou dans des collections de Mémoires.

La première division comprend : 1° la géologie et la minéralogie ;

Digitized by Google

2° La botanique; 3° la zoologie et les sciences médicales; 4° la météorologie; 5° la physique et les mathématiques; 6° la statistique.

La seconde division ne comporte pas de groupes aussi bien tranchés que la première, parce que la même opération industrielle exige souvent l'intervention de plusieurs sciences. Cependant nous admettrons les titres suivants : 1° géologie appliquée; 2° chimie appliquée; 3° agriculture.

I. SCIENCES THÉORIQUES.

1. GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE.

M. E. GUEYMARD, ingénieur en chef, directeur des mines, doyen de la Faculté des sciences, en retraite, membre des Sociétés de statistique et d'agriculture : Carte géologique de la Corse (Annales des mines 1821.) — Sur la minéralogie et la géologie du département des Hautes-Alpes (in-8°, avec une carte géol., Grenoble 1830). — Statistique sur la minéralogie, la géologie et la métallurgie du département de l'Isère (in-8°, avec une carte géol., Grenoble 1830). — Statistique générale du département de l'Isère (1er volume, in-8°, Grenoble 1844, avec une carte géologique).

Nous citons ici les trois premiers ouvrages de M. Gueymard, parce qu'ils contiennent une partie des renseignements que nous aurons à consulter au sujet de ses travaux sur la géologie proprement dite, sur les applications de la géologie et sur celles de la chimie.

Le moins ancien de ces ouvrages, le volume de 1844, contient un long chapitre sur la géologie locale avec une carte géologique. L'auteur a profité des travaux de M. Elie de Beaumont; mais il y a beaucoup d'observations et d'analyses qui lui sont propres. C'est surtout comme ingénieur des mines que M. Gueymard a visité les Alpes. Aussi la plupart de ses recherches se rapportent-elles à l'exploitation du sol, et nous les retrouverons plus loin.

Cependant ses ouvrages prouvent qu'il n'avait pas négligé, dans ses courses, la géologie proprement dite : les cartes géologiques de la Corse, du département des Hautes-Alpes et de l'Isère, qu'il publia à des époques où ce travail était sans précédent, le prouvent encore davantage. Dans sa statistique des Hautes-Alpes, il touche déjà à une question délicate, celle du gisement des grès anthracifères de l'Oisans. Il indique les objections qu'on peut faire à la théorie de M. E. de Beaumont, objections que M. S. Gras a développées plus tard, et il entrevoit la possibilité d'expliquer l'alternance des grès à anthracite et des calcaires à belemnites par des dislocations telles que M. Lory est disposé à les admettre aujourd'hui.

Digitized by Google

— Recherches analytiques du platine dans les Alpes françaises. (Comptes rendus de l'Académie des sciences, tom. 29, 1849; tom. 38, 1854; tom. 40, 1855, et Ann. des mines.)

Ces recherches ont été publiées successivement dans cinq Mémoires donnant les résultats d'un grand nombre d'analyses. M. Gueymard a trouvé le platine, pour la première fois, dans le cuivre gris du Chapeau (Hautes-Alpes). Il s'est mis alors à le chercher dans tous les cuivres gris ; puis il a étendu ses recherches à d'autres substances de filon ; enfin, le cercle s'agrandissant, il a analysé, au même point de vue, les roches anciennes et les roches modernes.

Le dosage du platine, en très-petite quantité dans ces matériaux divers, présentait les plus grandes difficultés. M. Gueymard est parvenu à les surmonter après des études laborieuses. Il a employé, en dernier lieu, les liqueurs titrées.

Sans admettre aucune présomption sur l'avenir pratique de la découverte du platine dans les Alpes, il est incontestable qu'au point de vue de la théorie et de l'analyse, les recherches de M. Gueymard sur cet objet intéressent vivement les trois sciences qu'on voit si souvent associées, la géologie, la minéralogie et la chimie.

— Sur trois gîtes de nickel dans le département de l'Isère (Bull. de la Soc., stat., 2e ser., 3e vol., 1re livr. 1856, et comptes rendus de l'Académie des sciences, tom. 40, 1855).

En cherchant le platine, M. Gueymard a trouvé 1° du nickel arséniaté dans les montagnes de la Salle-en-Beaumont, canton de Corps, appartenant au lias ; 2° du nickel arséniaté à la Motte-les-Bains, dans le calcaire magnésien du lias ; 3° du sulfo-arséniure de nickel, dans le Valbonnais. M. Gueymard a eu recours à la voie humide pour éliminer l'antimoine, et son traitement par l'acide sulfurique est susceptible d'être appliqué en grand.

M. S. GRAS, ingénieur en chef des mines, membre de la Société de statistique. — Statistique minéralogique du département de la Drôme, avec une carte géologique, (in-8°, Grenoble 1835). — Statistique minéralogique du département des Basses-Alpes, (in-8°, Grenoble 1840).

La géologie est ce qui domine dans la statistique de la Drôme. L'auteur renvoie à quelques Mémoires d'autres géologues ; mais on comprend, vu l'époque de la publication de son livre, qu'il a dû puiser surtout à son propre fonds d'observations.

Toutefois il n'aborde pas encore, en son nom personnel, les questions sur lesquelles il a publié plus tard les Mémoires que nous allons

Digitized by Google

bientôt analyser ; ainsi, ayant à parler des grès à anthracite de la Mure et de la Tarentaise, il rapporte sans contradiction l'opinion de M. Elie de Beaumont, qui considère ces grès comme faisant partie du lias (page 50). Il emprunte également à M. Elie de Beaumont la plus grande partie des détails qu'il donne sur les terrains diluviens (page 191).

—Mémoire sur l'âge géologique des couches anthracifères du département de l'Isère (Ann. des mines, 3e sér., tom. 16, 1839). — Notice sur le gisement de l'anthracite dans l'Oisans (*Soc. de stat.*, 1re sér., tom. 1, 1840). — Introduction à un essai sur la constitution géologique des Alpes centrales et de la Savoie (*ibid.* tom. 3, 1845). — Sur la constitution géologique du terrain anthracifère alpin, et les différences qui le séparent du terrain jurassique. Société géologique de France, 2e sér., tom. 12, 1855; ce Mémoire renvoie à deux autres publiés sur le même sujet, l'un dans le bull. de la Soc. géol., tom. 1; l'autre dans les Ann. des mines (5e sér., tom. 5, 1854).

Dans cette série de Mémoires, M. S. Gras discute la question controversée des gisements de l'anthracite dans l'Oisans. De tout temps cette question a été un sujet de division pour les géologues, et l'anthracite a été placé tour à tour dans les terrains primaires (Dolomieu), dans les terrains secondaires (H. de Thury), dans les terrains intermédiaires (Brochant). En 1827, M. E. de Beaumont classa les couches anthracifères dans la formation du lias. Cette détermination fut motivée surtout par la présence des bélemnites dans des couches calcaires alternant avec le dépôt à anthracite. D'un autre côté, M. A. Brongniart reconnut que les empreintes végétales recueillies dans le même dépôt étaient identiques avec les espèces les plus caractéristiques des terrains houillers. M. Gras crut pouvoir conclure de ces contradictions qu'il fallait « renoncer aux fossiles pour la classification du terrain dont il s'agit, et recourir aux remarques que fournit la géologie proprement dite, c'est-à-dire aux discordances de stratification et aux autres caractères d'indépendance. » (Bull. Soc. stat. tom. 1, page 46.)

En procédant ainsi, il est arrivé à cette conclusion que les couches à anthracite de l'Isère sont indépendantes du terrain jurassique, et qu'il faut les classer dans le groupe des terrains carbonifères. M. Gras soutient la même opinion dans les trois premiers Mémoires cités ci-dessus.

Dans sa notice sur l'anthracite de l'Oisans. M. Gras admet, en outre, vu la liaison observée entre les couches à anthracite et celles

Digitized by Google

de gneiss et de schistes talqueux, qu'il faut rapporter à la période carbonifère toutes les couches cristallines le plus souvent talqueuses considérées jusqu'à présent, dans le Dauphiné, et en général dans les Alpes, comme des roches primitives. L'auteur prévoit que cette nouvelle conclusion semblera extraordinaire. Et, en effet, on trouve dans le bulletin de la Société de statistique (1re sér., tom. 2) le procès-verbal de la discussion qui eut lieu sur cette question dans les séances de la Société géologique de France, réunie à Grenoble en 1840 ; et l'on voit que M. Gras fut vivement attaqué sur sa dernière proposition.

L'opinion de M. Gras devient encore plus tranchée dans le Mémoire sur *la constitution géologique*, etc. Il trouve, qu'on ne peut, sans rencontrer de graves objections, rapporter le gisement de l'anthracite à aucun des terrains compris dans l'échelle générale des formations. Il fait donc un terrain à part avec les calcaires compactes des Hautes-Alpes, les schistes à bélemnites, les grès à anthracite et même une partie des roches cristallines considérées comme des schistes et des grès modifiés. C'est cet ensemble que M. Gras a appelé le *terrain anthracifère alpin*. Dans le même Mémoire, il distingue plusieurs étages dans ce terrain : il y a un terrain anthracifère supérieur à quatre étages et un terrain anthracifère inférieur.

Nous trouverons plus loin les objections de M. Lory à cette manière de voir.

— Sur la période quaternaire dans la vallée du Rhône, et sa division en cinq époques distinctes (Bull. de la Soc. géol. 2e série, tom. 14, 1856).

M. S. Gras aborde encore dans ce Mémoire une des questions difficiles que présente la géologie du Dauphiné. Ses recherches ont eu lieu successivement dans les vallées de la Côte-Saint-André, de l'Isère et du Rhône. M. Gras distingue, dans la période quaternaire, cinq époques précédant la période actuelle ; et pour arriver à ce résultat, il décrit avec beaucoup de détails les faits tels qu'il les a vus. En outre, il essaie de les expliquer, et pour cela il fait intervenir tour à tour l'action des glaciers et l'action des eaux. Il résume lui-même sa théorie en disant que la plupart des phénomènes ont eu pour cause première : « 1° des variations excessives dans la température moyenne ; 2° des changements également considérables dans le niveau de la mer. » Cette théorie ne peut manquer de provoquer la contradiction. M. Lory est en opposition avec M. Gras, même dans l'observation des faits.

Digitized by Google

— Considérations sur les anciens lits de déjection des torrents des Alpes, et sur leurs liaisons avec le phénomène erratique (*Bull. soc. stat.*, 1re sér., tom. 4, 1848). — Sur les dégradations qu'éprouvent dans les Alpes les bois situés au pied des escarpements (*Ibid*, 2e sér., tom. 1, 1851). — Exposé d'un nouveau sytème de défense contre les torrents des Alpes (Brocn, 1850). — Etude sur les torrents des Alpes (Paris, 1857, extrait des *Ann. des mines*, tom. 21).

M. Gras, chargé par l'administration, d'étudier le régime des torrents dans les Alpes, a rédigé bien des rapports et publié plusieurs écrits sur ce sujet. Parmi ces Mémoires, les uns prennent la question au point de vue géologique, les autres au point de vue technique: nous avons cru devoir les grouper ensemble.

Les *Considérations sur les lits de déjection* font assister le lecteur aux révolutions qui auraient modifié le sol des Alpes depuis l'époque tertiaire jusqu'à l'époque actuelle, savoir : 1° végétation tertiaire détruite par l'extension des glaciers et des dépôts erratiques ; 2° après la fusion de la glace, dégradation des Alpes par les agents atmosphériques, formation des anciens lits de déjection ; 3° végétation nouvelle ; le régime des cours d'eau change, les lits de déjection disparaissent ; 4° enfin, défrichement par l'homme ; les torrents font de nouveaux ravages, les lits de déjection reparaissent.

Le Mémoire *sur les dégradations naturelles* qu'éprouvent les bois situés sur des terrains inclinés, au pied des grands escarpements, signale ce fait comme une nouvelle cause du déboisement des Alpes, et le déboisement donne lieu à des torrents dangereux. On pourrait remédier au mal par des barrages très-simples, que rendrait possible le boisement des petits ravins.

Dans l'opuscule *sur un nouveau système de défense*, etc., M. Gras a présenté comme moyens préventifs contre les ravages des torrents des mesures dont il développe l'exposé dans son dernier écrit.

Les *Etudes sur les torrents* sont divisées en deux parties. Dans la première, l'auteur décrit les torrents sous le rapport physique ; il fait connaître leur régime, les effets de leurs crues, l'origine et le transport de leurs cailloux. Dans la seconde partie, il espose les moyens à employer pour combattre l'exhaussement, source des ravages. M. Gras prend, pour base de sa théorie, la nécessité, démontrée par M. Surrel, de transporter les travaux de défense dans la partie supérieure des cours d'eau et de s'opposer à la descente des cailloux. M. Surrel proposait pour cela le reboisement des montagnes, que M. Gras regarde comme hérissé de difficultés au point de vue économique.

Digitized by Google

Il propose donc : 1° l'emploi des barrages insubmersibles, ayant pour effet de rejeter les eaux hors de leur lit, au moment des crues, de diminuer par leur dispersion leur puissance d'entraînement, et de les forcer ainsi à déposer presque toutes les matières charriées; 2° l'emploi des barrages submersibles, lesquels sont destinés à retenir seulement une partie des matières charriées, et entre autres les plus volumineuses; ce qui facilite l'entraînement du reste par les crues affouillantes.

La question des inondations reviendra, dans notre travail, au chapitre de l'agriculture.

M. A. GRAS, docteur en médecine, membre des Sociétés de statistique et d'agriculture. — Description des oursins fossiles du département de l'Isère (*Bull. de la Soc. de stat.*, 1re série, tom. 4, 1848). Supplément et errata (*Ibid.*)

La description des oursins est suivie d'une notice géologique sur les terrains du département de l'Isère où l'on rencontre ces fossiles. Bien que ces restes d'animaux se rencontrent presque exclusivement dans la formation crétacée, le travail entier de M. Gras embrasse les divers étages jurassiques, crétacés et tertiaires, ainsi que les alluvions anciennes et modernes. Il caractérise ces étages par leurs fossiles avec un soin d'observation tel que, sur beaucoup de points, il ne reste rien d'essentiel à ajouter aux détails que renferme la notice de M. Gras. Nous empruntons cette appréciation à l'introduction du travail de M. Lory sur les montagnes de la Grande-Chartreuse (*Bull. soc. stat.*, 2e sér., tom. 2, pag. 56).

— Catalogue des corps organisés fossiles qui se rencontrent dans le département de l'Isère (*Ibid*, 2e série, tom. 2, 1853).

Ce nouveau travail de M. A. Gras est en quelque sorte un large développement du premier, puisque l'auteur fait le recensement de tous les fossiles, tant végétaux qu'animaux, des terrains jurassiques, crétacées et tertiaires de l'Isère, depuis les grès et schistes anthracifères qui reposent sur le terrain cristallin, jusqu'aux alluvions anciennes, le tout divisé en 27 étages. L'auteur n'a pas la prétention de donner un catalogue complet, car la paléontologie est de date récente dans ce pays et toutes les localités fossilifères n'ont pas été explorées.

Le travail de M. Gras se termine par la description des espèces nouvelles mentionnées dans son catalogue.

Digitized by Google

— **M. CH. LORY**, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences, membre de la Société de statistique. — Etudes sur les terrains secondaires des Alpes, dans les environs de Grenoble (*Thèse à Paris, Nantes*, 1846). — Composition minéralogique et chimique de plusieurs roches amphiboliques de l'Isère (*Bull. de la Soc. de stat.*, 2e série, tom. 1, 1851. — *Bull. de la Soc. géol. de France*, 2e série, tom. 7). — Sur le plateau jurassique du nord de l'Isère et ses dépôts erratiques (*Bull. Soc. stat.*, tom. 1, 1851.; *Soc. géol.*, tom. 9). — Sur la série des terrains crétacés de l'Isère (Conclusion dans le *Bull. Soc. stat.*, tom. 1, et dans les Comptes rendus de l'Acad., nov. 1851; Mémoire complet dans le *Bull. Soc. géol.*, tom. 9). — Sur les grès des Hautes-Alpes (*Soc. géol.* tom. 9). — Essai géologique sur le groupe des montagnes de la grande Chartreuse (*Bull. Soc. stat.*, tom. 2, 1853; *Soc. géol.*. tom. 9). — Notice sur deux gisements de roches amphiboliques associées à des euphotides et à des serpentines dans les environs de Grenoble (*Soc. stat.* tom. 2, 1853). — Sur les terrains jurassiques, crétacés et nummulitiques du Dévoluy (Hautes-Alpes) (*Soc. géol.*, tom. 10, 1853). — Procès-verbaux de la réunion de la Société géologique à Valence en 1854 (*Ibid.*, tom. 11, 1854). — Note sur les terrains crétacés du vallon de la Charce et de quelques autres points du département de la Drôme (*Ibid*). — Sur le terrain nummulitique des Hautes-Alpes (*Ibid.*, tom. 12, 1855). — Sur les assises inférieures de la montagne de Crussol (Ardèche) (*Ibid*). — Sur les terrains crétacés de la vallée de Dieu-le-Fit (Drôme) (*Ibid.* tom. 14. 1857). — Esquisse d'une carte géologique du Dauphiné (Comptes rendus de l'Académie des sciences, octobre 1857).

On comprend, vu le grand nombre et les titres des mémoires de M. Lory, que nous ne songions pas à mettre à la suite de chaque titre une analyse des matières. Plusieurs de ses mémoires se rapportent à une même série de recherches, et nous ne pouvons faire autre chose que de signaler les résultats essentiels qui se déduisent de l'ensemble de ses travaux.

Les études faites par M. Lory à différentes époques, dans les Alpes du Dauphiné, ont eu principalement pour objet d'établir dans tous ses détails la division des terrains crétacés et celle des terrains à nummulites des Hautes-Alpes.

Relativement au premier point, M. Lory a découvert l'existence de la craie proprement dite dans les montagnes de l'Isère, et le premier il a donné une classification complète des terrains crétacés du Dauphiné. Ces terrains sont représentés dans la carte géologique de France par une teinte unique que M. Lory a décomposée en cinq teintes différentes indiquant la *craie*, le *gault*, les *marnes aptiennes*, l'*étage néocomien supérieur*, l'*étage néocomien inférieur*.

Digitized by Google

Relativement au terrain nummulitique des Hautes-Alpes, M. Lory en a signalé la présence dans le canton de Devoluy, en dehors des limites assignées à ce terrain par la carte géologique de France.

Le dernier travail de M. Lory est sa carte géologique du Dauphiné. Elle a été exposée, pour la première fois, devant le congrès scientifique à Grenoble; elle a été présentée ensuite à l'Académie des sciences avec une courte notice explicative qui est insérée dans les comptes rendus. Cette notice prendra plus de développement, pour paraître dans le tome 15 du *Bulletin de la Société géologique* qui est sous presse, et deviendra ensuite un ouvrage à part. Cette carte est une preuve que les recherches de l'auteur se sont étendues à toutes les parties du sol des Alpes, depuis les roches plutoniques jusqu'aux formations modernes. Elle présente 26 teintes, correspondant à autant de divisions fondées sur l'observation exclusive, sans mélange d'idées préconçues ni de théories prématurées.

Non-seulement la carte résume les études principales de M. Lory sur les terrains secondaires; mais encore elle établit d'une manière toute nouvelle la classification des terrains tertiaires et des terrains de transport du bas Dauphiné. L'auteur place dans la *série quartenaire* les blocs erratiques et amas de débris non stratifiés, le lehm de la vallée du Rhône, les terrasses d'alluvions anciennes, les nappes du diluvium alpin. Il place ensuite dans la *série tertiaire* le terrain de transport ancien du bas Dauphiné, les poudingues du bas Dauphiné, avec marnes d'eau douces intercalées, etc.

La distinction des conglomérats tertiaires d'avec les alluvions anciennes établit une différence essentielle entre la carte de M. Lory et la carte de France; et c'est aussi sur ce point de fait, indépendamment de toute théorie, que M. Lory est en contradiction formelle avec M. S. Gras.

Enfin, dans la notice qui doit accompagner la carte, M. Lory expose les résultats de ses observations sur les grès à anthracite du Briançonnais. Il pense, d'accord avec M. Fournet, qu'il y a lieu de distinguer deux étages de grès anthracifères : ceux de l'Isère, qui seraient indépendants du lias et représenteraient le terrain houiller; ceux des Hautes-Alpes et de la Savoie, qui seraient supérieurs aux schistes à bélemnites du lias, se trouvant entre ces schistes et les calcaires compactes, et par conséquent dépendraient du terrain jurassique. Les calcaires compactes, les grès à anthracite et les schiste à bélemnites constitueraient toute la série du Briançonnais, et les divisions plus multipliées, faites par M Gras dans son terrain anthracifère, n'auraient d'autre fondement que la reproduction des mêmes assises par le fait des failles et des dislocations.

Digitized by Google

— Note sur la Dôle (*Soc. géol.*, tom. 5). — Présence et caractère de la craie dans le Jura (*Ibid.*, tom. 6). — Découverte de fossiles d'eau douce à la limite du terrain jurassique et du terrain néocomien dans le Jura (Comptes rendus, octobre 1847). — Note sur le phénomène erratique dans les hautes vallées du Jura (en commun avec M. Pidancet. Comptes rendus, tom. 25, 1847). — Note sur le terrain néocomien des monts Jura (*Ibid.*, tom. 28, 1849). — Mémoire sur les terrains crétacés du Jura (*Soc. d'émul. du Doubs*, 1857). — Note sur des oursins perforant le granit des côtes de la Bretagne (*Soc. géol.*, tom. 13).

A propos de ces Mémoires, qui se rapportent à des localités autres que le Dauphiné, nous nous bornerons à dire que les recherches de M. Lory sur le Jura établissent deux faits importants : 1° l'existence d'une assise d'eau douce placée entre les terrains jurassiques et les terrains crétacés du Jura, et présentant les fossiles qui appartiennent à la formation wealdienne ; 2° l'existence de la craie proprement dite dans les montagnes du haut Jura français.

L'énumération que nous avons faite des Mémoires relatifs à la géologie locale suffit pour prouver que cette science a été cultivée de tout temps dans notre pays avec amour et talent. Les Mémoires cités constituent pour la plupart des travaux considérables.

Les Alpes du Dauphiné avaient été à peine visitées par les géologues à l'époque où M. Gueymard fut envoyé dans ce pays en qualité d'ingénieur des mines (1814). Nous avons vu qu'en 1830 il publia deux ouvrages de statistique, l'une sur les Hautes-Alpes, l'autre sur l'Isère, avec des cartes géologiques. M. Scipion Gras ne tarda pas à faire le même travail pour la Drôme (1835) et les Basses-Alpes (1840). M. Gueymard publia plus tard une nouvelle carte géologique du département de l'Isère accompagnant le 1er volume de la Statistique générale (1844). C'était postérieurement à l'apparition de la carte géologique de France, et l'une dut nécessairement ressembler à l'autre.

La carte géologique de France représentait donc l'état des connaissances des géologues sur les Alpes du Dauphiné, lorsque M. Lory, alors professeur de physique au lycée de Grenoble, entreprit ses études (1846). En les résumant, nous avons tâché de montrer comment il a su marcher sur les traces laissées dans notre pays par l'illustre auteur de la carte géologique de France. La carte de M. Lory fera certainement époque dans la géologie du Dauphiné. Ses divisions, nettement établies, seront les cadres des recherches ultérieures que lui-même ou ses successeurs trouveront encore à faire dans le labyrinthe toujours mystérieux des montagnes des Alpes.

Digitized by Google

Toutefois, les travaux de M. Lory n'absorbent pas ceux qui ont été exécutés concurremment avec les siens. Il a profité des uns; il est en opposition sur quelques points avec les autres : c'est ainsi que la science se forme. Il peut y avoir discussion sur certaines conclusions de M. Sc. Gras relativement à des accidents géologiques compliqués; mais ses descriptions détaillées ne peuvent manquer d'être utiles. D'un autre côté, M. A. Gras a apporté à la science des recherches de paléontologie très-dignes d'estime. Tous les hommes d'étude à Grenoble ont déploré la mort prématurée de M. A. Gras.

Outre les grands Mémoires que nous avons cités et analysés, les bulletins de la Société de statistique contiennent encore un bon nombre de notes sur des faits de moindre importance. Notre chapitre sur la géologie est assez riche pour nous permettre de négliger ces détails, d'autant plus qu'ils ne fourniraient pas un nom d'auteur nouveau.

II. — Botanique.

M. A. GRAS. — Statistique botanique du département de l'Isère (formant le 1er livre du tom. 2 de la statistique du département de l'Isère, 1846).

M. Gras connaissait trop bien son pays pour n'avoir pas mis beaucoup d'intérêt dans les divers chapitres de ce travail qui traite successivement de la description du Dauphiné et du département de l'Isère, du climat, des espèces végétales herbacées ou ligneuses, des arbres ou des bois forestiers, de la végétation naturelle, et de la végétation artificielle dans le département. Le volume qui comprend ce travail, fait suite au volume de statistique rédigé par M. Gueymard: M. Gras a détaché de l'ouvrage la partie qui lui appartient et en a fait une petite flore. Au dire de quelques botanistes, cette flore ne serait pas un grand progrès sur celles de Villars et de Mutel.

M. VERLOT, jardinier en chef du jardin des plantes de Grenoble, membre des Sociétés de statistique et d'agriculture. — Catalogue des plantes cultivées au jardin botanique de la ville de Grenoble en 1856, avec l'indication de la patrie et de la durée des espèces (Broch. in-8° Grenoble, 1857).

Le catalogue dressé par M. Verlot mérite particulièrement d'être mentionné à cause des connaissances très-étendues en botanique que révèle la disposition des matières. Les plantes sont rangées par ordres et par familles comme dans le *Prodomus* de de Candolle. Ensuite, dans chaque famille, les genres se succèdent d'après leurs affinités

Digitized by Google

naturelles; et dans chaque genre, les espèces sont énumérées, non par rang alphabétique, mais aussi par rang d'affinité. Le catalogue est ainsi un tableau de la classification naturelle des plantes. Il est suivi d'une liste de plantes nouvelles pour l'arrondissement de Grenoble.

—Cours élémentaire d'horticulture théorique et pratique (in-18, Grenoble, 1855).

Ce petit ouvrage fait partie d'une publication de M. Prudhomme, imprimeur, qui a pour titre : *Petite bibliothèque économique et rurale.* Il est présenté sous forme de leçons dans lesquelles l'auteur expose tous les détails de la pratique, sans jamais perdre de vue la théorie, qu'il possède parfaitement. Le livre comprend cinq divisions, savoir : 1° Eléments de botanique ; 2° étude des agents qui concourent au développement des végétaux et multiplication des arbres et arbustes; 3° culture du jardin fruitier ; 4° culture du jardin fleuriste ; 5° culture du jardin maraîcher.

M. MUTEL. Eléments de botanique avec cinq planches (3e édit., Grenoble, 1857).

Ce n'est qu'une réimpression des notions de botanique que Mutel avait jointes à sa flore du Dauphiné.

M. FAUCHÉ-PRUNELLE, conseiller à la cour impériale de Grenoble, membre de l'Académie Delphinale. — Mémoire sur la végétation dans les Alpes (lu devant le Congrès scientifique, septembre 1857).

Le Mémoire de M. Fauché-Prunelle, dont la lecture a vivement intéressé les membres du Congrès, contient une foule d'observations faites par l'auteur sur le port des plantes, sur l'appropriation de leur taille et de leur structure aux conditions du climat exceptionnel où elles sont placées. Plusieurs de ces observations sont pleines de finesse, et quand l'imagination de l'auteur se met de la partie, on ne peut s'empêcher de partager son admiration pour la prévoyance excessive de la nature.

Il n'en est pas de la botanique comme de la géologie dans le Dauphiné. Les hommes d'aujourd'hui ont trouvé la botanique toute faite par Villars et par Mutel. Toutefois, il y a encore dans les plis des montagnes des espèces qui s'étaient dérobées jusqu'à présent aux yeux des observateurs et que les botanistes actuels sont heureux de rencontrer de loin en loin.

M. Verlot se place à la tête de ces explorateurs attentifs. Aussi est-

Digitized by Google

il en correspondance avec un grand nombre de botanistes, et il apporte sa coopération aux deux publications suivantes : celle de l'*Herbier normal et des archives de Flore* de M. Schultz (Vissembourg), et celle des *Archives de la Flore de France et d'Allemagne*, de M. Billot (Hagueneau).

Plusieurs autres personnes, dans le département de l'Isère et dans les départements voisins, fournissent des plantes et des notices à ces mêmes publications ou à d'autres. Nous pouvons citer M. l'abbé Boulu, de la côte Saint-Andre (Isère) ; M. Blanc, juge à Gap; M. le colonel de Serres, de la Roche-des-Arnauds, près de Gap, qui a inséré plusieurs notes de botanique descriptive dans le *Bulletin de la Société botanique de France*.

Un autre point de vue digne d'exciter le zèle des botanistes serait celui où M. Fauché-Prunelle s'est placé dans le Mémoire cité. Il y a mille harmonies dans le détail de la vie des plantes, sur les cimes où toutes les rigueurs de l'atmosphère sont poussées à l'extrême, et le charme de les découvrir serait plus qu'une satisfaction d'amour-propre ou de curiosité.

Inutile de faire remarquer que la végétation des cryptogames a été fort négligée dans les traités ou les Mémoires de botanique locale. Cependant les montagnes comme les mers doivent recéler une foule de petits êtres encore inconnus.

III. — Zoologie et sciences médicales.

M. CHARVET, docteur en médecine, professeur de zoologie à la Faculté des sciences, membre de la Société de statistique. — Recherches pour servir à l'histoire de la monstruosité dans les animaux (Thèse. Paris, 1827). — Recherches sur la monstruosité par inclusion chez les animaux (*Arch. gén. de méd. de Paris*, 1838). — Observation d'un cas de mélanisme partiel chez l'homme (*Bull. Soc. statist.*, tom 2, 1843). — Observations sur un cas d'inversion splanchnique générale (*Arch. gén. de méd. de Paris*, 1848). — Sur une variété noire de la vipère commune (*Bull. Soc. statist.*, 2e sér. tom. 1, 1851). — Observations sur des cas d'anomalies anatomiques multiples (*Id.*, tom. 3, sous presse. Comptes rendus de l'Académie des sciences, janvier 1857).

Nous rangeons par catégories les Mémoires et les notes publiés par M. Charvet, afin de faire mieux ressortir la filiation des travaux les plus anciens avec les plus récents.

La première catégorie comprend des recherches relatives à des cas divers de monstruosité ou à des variétés singulières.

Digitized by Google

Sans parler de recherches qui remontent à une date éloignée, nous voyons un cas de mélanisme partiel, observé sur un enfant né à terme, le 4 mai 1841, dans les environs de Saint-Marcellin. « Ce cas est un fait important, dit M. Charvet, car il est peut-être unique jusqu'à présent. » L'altération a porté exclusivement sur le pigment, et il en est résulté le phénomène de la coloration *pie*, qui est aussi fréquent dans la race nègre qu'il est singulier dans la race blanche.

La vipère noire habite les hautes montagnes des environs de Grenoble. L'auteur donne les raisons qui lui font regarder cette vipère, non comme une espèce distincte (Linné), ni comme une variété de l'Œsping (Cuvier), mais comme une variété de la vipère commune.

M. Charvet appelle *anomalies multiples*, des anomalies anatomiques coexistant dans plusieurs parties de l'individu, mais dont on ne peut pas dire que l'une soit dominante et les autres secondaires. En dirigeant les dissections de l'école de médecine, il a observé ce cas fréquemment dans le système artériel et dans le système musculaire.

— Observations sur deux espèces du genre Dragonneau qui habitent quelques eaux courantes des environs de Grenoble (*Nouv. ann. du Museum*, tom. 3, 1840). — Note sur un hydrachne parasite des mollusques d'eau douce (*Bull. de la Soc de statist.*, tom. 1, 1840). — De l'existence de la sangsue médicinale dans le département de l'Isère, et de sa reproduction artificielle (*Ibid.*, tom. 3, 1845). — Note sur une espèce non décrite du genre Dragonneau, avec planches (*Ibid.*, tom. 4, 1848).

Nous faisons une deuxième série pour les Mémoires de zoologie descriptive.

L'hydrachne parasite a été trouvé dans l'*anodonte des canards*, dans l'*unio pictorum* et dans l'*unio noire*.

Dans sa note sur la sangsue, M. Charvet dit que plusieurs marais voisins de Grenoble fournissaient autrefois à cette ville autant de sangsues qu'il en fallait.

Ces marais sont aujourd'hui cultivés ou pourvus de canaux d'écoulement. Les tentatives faites dans le département de l'Isère, pour conserver et reproduire les sangsues, n'ont pas eu de succès. M. Charvet expose avec détails les conditions qui semblent être requises pour réussir.

— De la détermination des espèces en zoologie (Thèse. Paris, 1827). —

Digitized by Google

Catalogue des animaux qui se trouvent dans le département de l'Isère (formant le 2e livre du tom. 2 de la *Statist. gén. du départ.*)

Ces deux écrits se rapportent, comme on voit, à la classification du règne animal.

Le catalogue des animaux forme, avec la flore de M. A Gras, le deuxième volume de la Statistique générale du département de l'Isère.

—Description d'une dent de mastodonte à dents étroites, trouvée dans les lignites de Pommiers (*Bull. de la Soc. géol. de France*, tom. 12). — Etudes anatomiques sur des ossements humains trouvés avec des armes celtiques dans une grotte près de La Buisse (*Soc. de statist.*, tom. 1, 1841). — D'une caverne à ossements à Laval-en-Royans (*Ibid.*, 2e sér. tom. 1, 1851). — Mémoire sur les grands ossements fossiles du Dauphiné (*Ibid.*, 2e sér., tom. 3, sous presse).

De ces Mémoires, qui appartiennent, soit à la paléontologie, soit à l'anthropologie, les deux premières sont presque analysées par leurs titres.

Le troisième a pour objet la description d'une caverne dont les ossements d'origine récente n'ont pas offert à l'auteur un grand intérêt.

Dans le dernier Mémoire, M. Charvet commence par décrire une dent d'éléphant trouvée près de Voiron, et qu'il reconnaît, malgré le mauvais état de l'échantillon, pour avoir appartenu à l'*éléphant primigenius*. A cette occasion, il retrace l'historique de toutes les découvertes de ce genre faites dans le Dauphiné. Les ossements, suffisamment authentiques, appartiennent tous soit au *dinotherium*, soit à l'*éléphant*. Ils sont très-nombreux au confluent de la vallée du Rhône et de celle de l'Isère; à partir de ce centre, ils deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on s'en éloigne, soit en amont le long de l'Isère, soit en amont et en aval le long du Rhône, M. Charvet conclut, d'après cette répartition des fossiles, que ces localités ont été habitées par les individus dont on y retrouve les débris.

M. A. GRAS. Description des mollusques fluviatiles et terrestres du département de l'Isère. (*Bull. de la Soc. de statist.*, tom. 1, 1840).

Ce travail est un de ceux qui font le plus d'honneur à M. Gras. « Le département de l'Isère, dit l'auteur, riche en général sous le rapport de l'histoire naturelle, ne l'est pas moins en coquilles fluviatiles et terrestres. A l'exception des espèces qui se rencontrent sur les côtes et de celles qui habitent les régions les plus mé-

Digitized by Google

ridionales, nous possédons en effet la plupart des mollusques de la France, et en partie ceux de la Suisse et de l'Allemagne. » Cette citation fait pressentir l'étendue du travail de M. Gras.

M. BOUTEILLE, conservateur du musée d'histoire naturelle de Grenoble, préparateur à la Faculté des sciences, membre de la Société de statistique, et M. de LABATIE, membre de la Société de statistique. — Ornithologie du Dauphiné (2e vol. gr. in-18 et planches. Grenoble, 1843).

Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter, au sujet de cet ouvrage, qui est également estimé pour le texte et pour les planches, le jugement porté par M. Charvet dans l'introduction de la Faune du département de l'Isère. (*Statist. gén.*, tom. 2, page 197) : « MM. Bouteille et de Labatie, réunissant le fruit de plusieurs années de recherches, viennent de publier, sur l'histoire naturelle des oiseaux du Dauphiné, un travail consciencieux qui laissera bien peu de choses à faire à leurs successeurs. »

M. Bouteille a donné une faune de l'Oisans dans l'ouvrage de M. A. Albert, intitulé : *Essai descriptif de l'Oisans. Grenoble*, 1854. Il a, en outre, communiqué plusieurs notes à la Société de statistique sur *les oiseaux omnivores de l'Isère* ; sur *les lions du jardin des plantes*, etc.

M. GUILLOT, de la MURE, docteur médecin, membre correspondant de la Société de statistique. — Notice sur les chéloniens, sauriens, batraciens et ophidiens qui habitent le département de l'Isère (Broch. in-8, 1841).

L'ouvrage de M. Guillot est cité aussi par M. Charvet, dans l'introduction à sa faune, comme un des premiers pas faits utilement dans l'histoire naturelle du département.

M. MICHAUD, docteur médecin, membre de la Société de statistique. — Notice sur un fœtus monstrueux (*Bull. de la Soc. de statist.*, tom. 3, 1845).

Ce fœtus est un anencéphale, dont la monstruosité principale était accompagnée de nombreuses anomalies.

M. C. LEROY, docteur en médecine, doyen de la Faculté des sciences, membre de la Société de statistique et d'agriculture, et de l'Académie Delphinale. — Ouvrages et Mémoires divers concernant la physiologie et la médecine.

Nous retrouverons le nom de M. C. Leroy aux chapitres de la chimie appliquée et de l'agriculture, et nous aurons alors l'occasion d'analyser plusieurs Mémoires de lui.

Digitized by Google

Pour le moment nous nous bornerons à faire l'histoire de ses écrits les plus anciens. M. Leroy a débuté autrefois par trois articles insérés dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales*, l'un sur l'*habitude*, deux autres sur les *Facultés intellectuelles*.

Plus tard, il présenta à la Société royale de médecine de Bordeaux un Mémoire sur l'*éducation physique des enfants*, qui fut couronné au concours de 1820 et dont M. Leroy a fait un livre (Paris 1824). La même Société accorda une mention honorable à un Mémoire sur l'*hydrocéphale aiguë ou fièvre cérébrale*, qu'il avait communiqué sans prétendre à une récompense (1822).

Poursuivant le cours de ses succès académiques, M. Leroy envoya enfin à l'Académie des sciences, comme pièce destinée au concours pour le grand prix de médecine (1832) un Mémoire *sur les affections fébriles ou maladies aiguës*, qui fut un des quatre distingués par une mention expresse, et loués en des termes flatteurs par la commission. Il est devenu également un livre dont les journaux du temps firent grand cas (Paris, 1846).

M. Leroy a été tellement mêlé à toutes les parties du service médical, comme médecin aux rapports, comme secrétaire du conseil de salubrité, comme expert, que l'administration locale lui doit une foule de rapports et d'instructions.

IV. — Météorologie.

M. Sc. GRAS, — Pluies dans les Alpes (*Bull. de la Soc. de statist.*, 2e sér., tom. 2, 1853).

Sous ce titre, M. Gras, occupé de l'étude des torrents, a publié des observations faites, sous sa direction, par plusieurs personnes, sur la quantité de pluie tombée en différents points du Dauphiné.

Les observations comprennent six années pour Grenoble, de 1845 à 1851, auxquelles on peut joindre trois ans (1840-41-42) d'observations udométriques faites par M. Gueymard. (*Statistique gén. du département de l'Isère*, tom. 1).

Elles comprennent, en outre, cinq années pour la Mure et Corps (Isère), de 1846 à 1850; autant pour Die (Drôme), pour Briançon (Hautes-Alpes), pour Valence (Drôme), et trois ans pour Gap (Hautes-Alpes), de 1846 à 1848.

Digitized by Google

M. DEMARCHI. — Tableaux des observations météorologiques faites à Grenoble (*Bull. de la Soc. de statist*).

Les observations de M. Demarchi, opticien, membre de la Société d'agriculture, comprennent la température, la pression atmosphérique, la pluie, le vent et l'état du ciel. Elles ont commencé en 1856 et ont été continuées depuis lors sans interruption sous les auspices de la Société de statistique. Seulement plusieurs tableaux sont encore à l'état de manuscrit, et la Société n'en a publié qu'un petit nombre. Il sera facile de combler ces lacunes.

M. VIARD, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier, membre de la Société de statistique. — Mémoire sur la météorologie de Grenoble (Procès-verbaux du Congrès scientifique, session de Grenoble 1857, sous presse).

M. Viard, professeur de physique à Grenoble, avant de l'être à Montpellier, et dont la science déplore la perte récente, a recherché, pendant son séjour dans la première ville, les documents météorologiques publiés ou inédits qu'elle pouvait lui fournir. Les documents publics étaient peu nombreux et de peu de valeur, excepté les observations de la pluie faites par M. Gueymard. Les observations inédites lui ont été d'un plus grand secours. Il a eu à sa disposition : 1° Le journal d'une grande exploitation agricole sise à Fontaine, près de Grenoble, continué par M. Planta ; 2° les tableaux d'observations faites à Grenoble, pendant six ans (1827-1832), par M. Charvet, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Grenoble ; 3° Les observations de M. Demarchi, que M. Viard a consultées depuis leur origine (1846) jusqu'en 1854.

Ces trois séries étant très-bonnes à certains égards, M. Viard a pu en déduire des conclusions bien fondées et très-instructives sur la météorologie de Grenoble. Les données de l'expérience sont habilement discutées par l'auteur, et on peut considérer comme tranchées quelques-unes des questions que le sujet comprend, si ce n'est que les moyennes deviendront de plus en plus rigoureuses par les déterminations ultérieures. Quant aux questions sur lesquelles les données ont fait défaut, il aura été utile de les signaler, afin que les observateurs s'attachent désormais à combler les lacunes.

Il est impossible de ne pas reconnaître que l'impulsion a manqué jusqu'à présent à la météorologie dans les contrées qui composent le Dauphiné. Les observations faites sous la direction de M. Sc. Gras pour la Société hydrométrique de Lyon et en vue de ses études sur

Digitized by Google

les torrents, avaient presque uniquement pour objet la quantité de pluie; et la discussion de M. Viard est nécessairement muette sur une foule de points qu'il y aurait lieu d'examiner, dans un pays accidenté comme celui dont Grenoble est le centre.

Ce serait une œuvre digne de la Faculté des sciences de Grenoble que d'établir autour d'elle un réseau d'observations, embrassant les montagnes et les vallées de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Drôme et de l'Ardèche. Quelques stations bien choisies serviraient à rattacher la météorologie locale aux lois générales de la météorologie du continent; des stations secondaires et multipliées permettraient de découvrir et de caractériser les influences singulières qui naissent des cimes élevées et des vallées profondes.

Il serait prématuré de mentionner ici les essais que nous avons tentés jusqu'à présent et qui déjà ne sont pas exempts de déception. Dans ce pays, comme ailleurs, la météorologie se trouve aux prises avec deux difficultés formidables, celle des collaborateurs et celle des instruments. Nous avons construit nous-même, dans le laboratoire de la Faculté, quelques instruments qui ont fonctionné dans plusieurs localités; mais cet effort peut être un essai et ne saurait devenir la règle.

Quoi qu'il en soit, la Faculté des sciences, d'accord avec la Société de statistique, veille à ce que les observations soient continuées et perfectionnées à Grenoble. Nous avons de plus, depuis quelques années, des observations du thermomètre, du baromètre et de l'état du ciel, faites, à notre prière, par un des religieux de la Grande-Chartreuse.

V. — Physique et mathématiques.

§ 1.

MM. SEGUIN et TEYNARD. — Quelques expériences et réflexions concernant le magnétisme terrestre dans les Alpes.

Dans cette note MM. Seguin et Teynard rendent compte des expériences qu'ils ont faites, en avril 1855, pour déterminer la direction de l'aiguille aimantée à Grenoble. Cette note, envoyée à M. le Ministre de l'instruction publique, fut soumise à l'examen de M. le directeur de l'observatoire de Paris, dont le rapport, communiqué à M. le recteur de Grenoble par une dépêche en date du 27 juin 1855, exprime le jugement suivant : « Le procédé employé par MM. Seguin et Teynard est ingénieux et comporte la précision qu'ils annoncent. » Le principal mérite du procédé a été sans doute de nous passer des

Digitized by Google

instruments que nous n'avions pas. L'observation de l'aiguille sera refaite au printemps prochain. Elle ne l'a pas été en 1856 et 1857 à cause de l'absence de M. Teynard.

Mais il faut dire ici quel a été le véritable but de notre travail.

Lorsque j'ai essayé de faire une première observation magnétique en compagnie de M. Teynard, qui est un ingénieur civil, un voyageur, un homme instruit et plein de zèle, c'était avec l'arrière-pensée qu'au moyen de ce travail, je provoquerais l'idée d'une étude complète du magnétisme dans les Alpes.

Cette idée n'a pas été jugée indigne de la science, puisque ce que j'en ai dit m'a procuré l'honneur d'assister aux expériences magnétiques qui ont été faites en 1855 par MM. Goujon et Liais, à l'observatoire et autour de Paris, et dont M. Le Verrier a rendu compte à l'Académie dans la séance du 21 janvier 1856. J'ai eu même la permission d'emporter de l'observatoire une boussole d'intensité horizontale, que j'ai promenée depuis lors sur les montagnes et dont j'ai noté les indications pour plusieurs localités.

Mais quelques observations isolées et nécessairement incomplètes, faute d'instruments, ne sauraient rien donner de significatif. Et si j'ai sollicité de l'observatoire le prêt d'une boussole, c'est plutôt afin de prendre date que dans l'espoir d'en tirer immédiatement un parti utile. Le travail que je voudrais voir entreprendre consisterait à explorer l'état magnétique des Alpes par un ensemble d'expériences faites dans le Dauphiné, dans la Savoie, dans la Suisse et dans le Piémont.

Ce travail ne peut manquer d'être exécuté tôt ou tard. En effet, d'un côté, les physiciens reconnaissent qu'ayant cherché à savoir « quelles variations subit le magnétisme de la terre quand on se rapproche ou qu'on s'éloigne de son centre, on n'a rien obtenu de positif et de bien avéré sur ces questions. » (Babinet, *Revue des deux mondes*, 1er octobre 1857). D'un autre côté, on a parlé dans l'Association britannique pour l'avancement des sciences, réunie à Dublin en août et septembre 1857, d'observations faites par M. Schlagintweit dans l'Inde, d'où il résulte que les monts Himalaya ont une influence particulière sur les lois magnétiques (Institut 30 septembre 1857). Quelques autres indications éparses dans des Mémoires semblent préparer les voies pour l'étude des actions magnétiques localisées dans les grands centres de soulèvement.

Les géologues analysent les minéraux et les fossiles de nos montagnes ; les botanistes en effeuillent les plantes et les fleurs. Les physiciens se disent que Saussure n'a pas épuisé la météorologie des

Digitized by Google

Alpes; et quand ils voient la neige étinceler sur les cimes ou les ombres s'enfoncer dans les gorges; les nuages flotter autour des pics ou les crêtes se détacher dans le fond du ciel, ils songent qu'il y a pour eux, grâce à cette diversité de conditions, bien des mystères à découvrir, soit dans la profondeur des massifs, soit dans l'atmosphère qui les environne.

§ 2.

M. FAURE, régent de mathématiques au collége de Gap, membre associé correspondant de l'Académie de Caen. — Essai sur la théorie et l'interprétation des quantités dites imaginaires (1er Mémoire. — Paris, 1845).

L'interprétation géométrique des imaginaires est une partie des mathématiques toute moderne et riche en résultats. M. Faure a eu le mérite de devancer sur ce point des savants illustres qui se sont occupés de la même question. Il avait remis un manuscrit à Fourrier, secrétaire de l'Institut, dès l'année 1828.

M. PH. BRETON, ingénieur des ponts et chaussées. — Solution d'un problème d'hydrodynamique.

La note de M. Breton n'appartient à notre revue que pour avoir été présentée au congrès scientifique. Le problème qu'il a résolu consiste à déterminer la pente qu'il faut donner, soit au canal d'amener, soit au canal de fuite, pour avoir, à la chute, le maximum du travail.

M. FERRIOT, Recteur honoraire de l'Académie de Grenoble. — Application de la méthode des projections à la recherche de certaines propriétés géométriques (Paris, 1838).

M. Ferriot, dans sa brochure, applique la méthode des projections à la démonstration d'un grand nombre de théorèmes, relatifs soit aux figures rectilignes, soit aux sections coniques.

Parmi ces propositions, il y en a quelques-unes qu'il distingue comme nouvelles. Par une décision du Conseil royal, en date du 17 septembre 1838, l'ouvrage de M. Ferriot a été inscrit sur la liste des livres qui peuvent être placés dans les bibliothèques des colléges royaux.

§ 3.

L'auteur de ce résumé général, voulant le rendre aussi complet que possible, y a compris l'analyse de ses propres études, et il demandera quelques pages pour parler de lui-même, dans la

Digitized by Google

forme toute personnelle que peut seulement excuser la nécessité d'être clair et précis.

M. SEGUIN, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Grenoble.

I. Mon premier travail a eu pour objet le *phénomène des couleurs accidentelles*. J'en ai fait une thèse soutenue à Paris, en 1852; puis, après avoir élagué certaines considérations théoriques qui figuraient dans la thèse pour la discussion et ajouté quelques détails sur les faits, j'ai communiqué ce travail à l'Académie des sciences, en trois notes successives (Comptes rendus : décembre 1851, mai 1852, octobre 1852); enfin, un résumé de ces trois notes a été inséré dans les *Annales de chimie et de physique* (3e série, t. 51, 1854). J'attache quelque prix à cette dernière publication, parce qu'elle a eu lieu à une époque où la direction des *Annales* était dévolue à M. Chevreul, si compétent en matière de couleurs subjectives.

Mes expériences se rapportent à deux points principaux : 1° j'ai fait une étude détaillée des images accidentelles qui restent dans les yeux, après qu'on a regardé un objet blanc. J'ai trouvé que l'image est composée de plusieurs zones concentriques de couleurs différentes et que ces zones s'étendent les unes après les autres des bords de l'image vers le centre, où chacune cède successivement la place à la suivante. Il y a des séries de couleurs fort remarquables et très-constantes.

J'ai étudié les variations de ces séries, selon que l'objet blanc est plus ou moins éclairé et selon qu'on le regarde plus ou moins longtemps.

Enfin, j'ai déterminé l'influence qu'exerce, sur l'apparition successive des couleurs au centre de l'image, la lumière blanche ultérieurement introduite dans les yeux avec plus ou moins d'intensité.

2° En cherchant, dans les écrits des physiciens qui se sont occupés des couleurs accidentelles, une explication des phénomènes précédents, j'avais cru remarquer dans certains passages, soit de l'incohérence, soit de l'indécision, et je me suis laissé aller à refaire la plupart de leurs observations sur les images accidentelles qui se produisent lorsqu'on regarde un objet coloré. Dans cette partie de mon travail, je crois être arrivé encore à des résultats nouveaux au sujet des phénomènes dits *de contraste*.

Le sujet des couleurs accidentelles est loin d'être épuisé. De temps en temps, je note quelques faits et souvent je vérifie ce que j'ai vu dans le principe. Malheureusement mes yeux, devenus trop sensi-

Digitized by Google

bles à l'impression de ces images, ne supportent plus sans fatigue des observations continues.

II. J'ai présenté à la Faculté de Paris, comme seconde thèse, des expériences sur les *indices de réfraction des dissolutions*. Je m'étais proposé de voir si la puissance réfractive d'une dissolution est égale à la somme des puissances réfractives du solide et du liquide, calculées d'après les densités que ces deux éléments ont dans la dissolution.

Il est arrivé, comme on devait le prévoir, que la loi s'est vérifiée en général pour les dissolutions où il n'y avait pas d'action chimique apparente entre le solide et le liquide, et qu'elle s'est trouvée en défaut lorsqu'il y avait une action chimique manifeste.

III. Il me reste à dire quelques mots des expériences sur l'induction dont je m'occupe actuellement et qui ont fait de ma part l'objet de deux communications à l'Académie (Comptes rendus, décembre 1855 et juin 1857).

Je me demande si le phénomène de *l'induction* peut être décidément ramené à un phénomène *d'influence ordinaire*, et je procède en vue de cette idée.

Il m'a toujours semblé que l'usage des bobines pour l'étude des courants induits était un moyen d'expérience compliqué, et qu'il serait utile d'avoir recours à des conducteurs plus simples; cela s'est fait quelquefois, mais rarement.

J'ai formé, avec des tubes de verre remplis de mercure et recouverts de feuilles d'étain, des conducteurs dont chaque armature pouvait être électrisée séparément et agir par influence sur l'autre. Avec plusieurs de ces conducteurs convenablement disposés, on peut faire un double circuit, soit fermé, soit ouvert.

J'ai commencé par étudier, à l'aide de l'électroscope condensateur, les états statiques communiqués aux deux armatures par l'électricité ordinaire donnée à l'une d'elles. Puis, en permettant aux électricités contraires de se rejoindre d'un tube à l'autre, soit dans le mercure, soit dans l'étain, j'ai donné lieu à des courants qui m'ont paru avoir tous les caractères des courants induits.

En second lieu, j'ai fait agir sur mes conducteurs, les électricités produites par quelques éléments de pile; il en est résulté dans les armatures les mêmes états statistiques que dans les expériences faites avec l'électricité d'une machine. Enfin des phénomènes tout pareils ont été reproduits avec la pile agissant, non sur les deux armatures de mes tubes, mais sur les deux fils d'une bobine d'induction. Mais, dans toutes ces expériences faites avec les piles, les circuits res-

Digitized by Google

tant ouverts, je n'ai encore observé que des phénomènes de tension. La suite de mes expériences aura donc pour objet de chercher si, dans le cas de l'électricité des piles comme dans celui de l'électricité ordinaire, il est permis de penser que les mêmes électricités qui donnent ces phénomènes de tension produisent aussi, quand on leur permet de se rejoindre, les courants induits.

VI. — Statistique.

Nous avons cité dans les parties précédentes de ce travail les statistiques de M. Gueymard et de M. Sc. Gras, rédigées au point de vue de la géologie et de la minéralogie. Si nous avions à faire l'histoire de la statistique dans le ressort de l'Académie, nous trouverions à mentionner un grand nombre d'ouvrages, les uns ayant presque la portée des recherches historiques, les autres plus spécialement descriptifs et servant de guides aux voyageurs.

La plupart contiennent des notices sur la flore, la faune et le sol du pays; cependant les sciences naturelles n'y occupent en général qu'une place secondaire,

Nous nous bornerons à mentionner ici, à titre de récapitulation, la statistique générale du département de l'Isère, publiée aux frais du conseil général et rédigée par MM. Gueymard, Charvet, Pilot et A. Gras, tous membres de la Société de statistique. Le premier volume (1844) est tout entier de M. Gueymard. Il traite de la *Topographie*, de la *Géologie*, des *Mines*, des *Tourbières*, des *Eaux minérales et thermales*, de la *Métallurgie*, etc. Il a été cité plus d'une fois et il le sera encore. Le tome 2 (1846) consacré à l'*Histoire naturelle*, contient : 1° la flore du département, par M. A. Gras; 2° la faune, par M. Charvet. Nous avons rendu compte de ces travaux aux chapitres de la botanique et de la zoologie.

Le reste de l'ouvrage est écrit exclusivement par M. Pilot, conservateur des archives du département, membre des Sociétés de statistique et d'agriculture. Le tome 3 (1846) traite de la *Population*; le tome 4 (1847), de l'*Administration;* un appendice aux tomes 3 et 4 a été publié en 1852; le tome 5, qui est sous presse (1857), sera consacré à la *Statistique des Communes*.

L'auteur se propose de faire paraître prochainement un tome 6, concernant *l'Agriculture et l'Industrie*. La position de l'auteur lui permet de donner sur tous ces points le relevé des documents officiels.

Digitized by Google

Indépendamment de l'ouvrage précédent, nous trouvons dans le *Bulletin de la Société de statistique* des articles de statistique partielle sur des sujets divers. A part les articles relatifs au mouvement de la population, la plupart sont l'ouvrage soit des minéralogistes ou géologues, soit des médecins. Ils témoignent de l'influence que la configuration du sol exerce sur la direction des études.

Les minéralogistes décrivent certaines exploitations métallurgiques ou autres, et en évaluent les ressources (Gueymard, Scipion Gras). De la part des médecins, il y a des notices telles que celles-ci : *Topographie médicale de la ville de Grenoble* (A. Gras). — *Historique des institutions médicales de Grenoble* (le même). — *Comptes rendus annuels du service médical de l'hôpital civil de Grenoble* (Robin, Charvet).

Mais il y a deux questions spéciales qui les ont occupés plus fréquemment que d'autres. L'une est celle des *eaux minérales* si abondantes dans le département de l'Isère et dans les départements voisins. M. A. Gras, M. Sc. Gras, M. C. Leroy, M. Bernard ont fourni des notices nombreuses sur ce sujet, soit pour décrire les lieux, soit pour faire connaître le mouvement des établissements offerts aux malades, soit pour traiter de l'action thérapeutique des eaux. M. le docteur Bernard a publié à part, en 1857, une *Notice statistique générale de l'établissement d'Uriage.* Nous aurons à reprendre le même sujet au point de vue chimique, et il reviendra au chapitre de la *Chimie appliquée.*

La seconde question est celle du *goître* et du *crétinisme.* Elle a été l'objet de plusieurs communications faites à la Société de statistique (A. Gras, Gonon, Chatain) et suivies de discussion. Toutes les opinions se sont produites tour à tour. On a fait valoir l'influence des lieux humides, peu aérés, manquant de lumière, l'influence de la composition des eaux (docteur Grange), l'influence de la misère.

M. Charvet concluait, à la suite d'une discussion, que le goître et le crétinisme sont certainement déterminés par des circonstances physiques ; mais que, dans l'état actuel de la science, il serait très-difficile de dire en quoi ces circonstances consistent.

Dans son opinion, il n'y a pas une cause unique de ces affections ; les causes en sont, au contraire, multiples et variées.

Ces conclusions de M. Charvet sont d'accord avec celles de l'ex-ouvrage de M. B. Niepce, médecin inspecteur des eaux d'Allevard, intitulé : *Traité du goître et du crétinisme* (Paris, 1851).

Digitized by Google

II SCIENCES APPLIQUÉES

I. Géologie appliquée.

§ 1.

M. E. GUEYMARD. — Anthracites des Hautes-Alpes (*Statistique miner. et géol. du département des Hautes-Alpes*, 1830, page 18). — Métallurgie du fer (*Statistique générale du département de l'Isère*, tome 1, 1844, pages 727 et suivantes). — Analyses relatives à la métallurgie du fer (*Ibid.*, pages 889 et suivantes). — Ciments (*Ibid.*, page 844.)

Les documents cités ci-dessus sous le nom de M. Gueymard ne sont que des chapitres ou même des passages des ouvrages indiqués. L'analyse de ces chapitres ou passages n'aurait pas une grande signification; mais les travaux dont il s'agit ont une portée industrielle, et nous en ferons l'historique, dans le paragraphe 2.

M. E. ROGER, ingénieur des mines, membre de la Société de statistique. Mémoire sur les mines d'Anthracite du bassin du Drac [Isère], (*Annales des mines*, tome 7, 3e livre).

L'auteur de ce Mémoire, considérant que l'importance industrielle des mines d'anthracite, situées dans le bassin du Drac, ne peut que s'accroître par suite de l'établissement des chemins de fer, se demande quelles sont les ressources ultérieures de ces mines. Il commence par une description du terrain anthracifère; ensuite il étudie l'état actuel des exploitations et l'ensemble des travaux en cours d'exécution; enfin, il examine quels travaux pourront être entrepris à l'avenir et quelles sont les améliorations qui restent à réaliser, soit dans les méthodes d'exploitation, soit dans les moyens de transport.

M. LORY. — Gisements de phosphates minéraux en Dauphiné (*Bull. Soc. statist.*, 2e série, tome 3).

Vu l'importance qu'on a attribuée récemment au phosphate de chaux naturel, considéré comme engrais, M. Lory a fait l'analyse des rognons phosphatés qui se trouvent dans le terrain du Gault. Il indique les gisements de cette matière dans le Dauphiné, pour le cas plus ou moins probable où l'agriculture locale aurait intérêt à l'extraire.

Digitized by Google

§ 2.

M. GUEYMARD. — Historique de ses travaux.

En recherchant les services que la géologie a rendus à notre pays, nous avons rencontré en première ligne les travaux de M. Gueymard. Nous devons les raconter ici, en abrégé, puisqu'ils font époque dans l'histoire de l'industrie locale, et que d'ailleurs ils se continuent encore aujourd'hui.

La mission de M. Gueymard était principalement industrielle, et quand il vint visiter les Alpes françaises à une époque où la géologie était presque à ses débuts, il eut autre chose à faire que de distinguer en détail et à classer les terrains. Nous avons vu cependant qu'il dressa plusieurs cartes géologiques et qu'il ne resta pas étranger aux questions difficiles qui partagent encore les géologues. Mais M. Gueymard avait surtout à tirer du sol les richesses qu'il pouvait donner et à perfectionner les moyens d'exploitation.

Ses recherches eurent principalement pour objet : *les combustibles fossiles* et *la métallurgie du fer.*

1° *Combustibles.* Dès l'année 1814, l'administration se préoccupa du besoin de trouver des combustibles fossiles dans le sol pour la consommation du département des Hautes-Alpes. Des recherches faites en premier lieu par deux anciens élèves de l'école des mines, non ingénieurs, furent sans succès. Un nouveau projet dont l'exécution devait être confiée à M. Gueymard fut arrêté en 1819; mais d'autres soins ne lui permirent de commencer ses excursions qu'en 1832.

A cette époque, le Gouvernement avait épuisé ses ressources pour le chauffage des garnisons de Briançon, du Mont-Dauphiné, d'Embrun et de Gap. Dans les dernières années, on avait même tiré du bois du Piémont et on se trouvait dans une position difficile pour l'avenir. Les reconnaissances dirigées par M. Gueymard firent découvrir plusieurs gisements précieux d'anthracite; et les primes d'encouragement qu'il proposa au nom du conseil général, sous l'administration de M. de Nugent, préfet, provoquèrent les tentatives d'exploitation. Aujourd'hui l'anthracite abonde dans le département des Hautes-Alpes; le chauffage est à bon marché à Briançon, et les produits des mines vont même alimenter Sisteron et les lieux environnants des Basses-Alpes.

L'anthracite est exploité aussi dans le département de l'Isère, dans les cantons de la Mure et du Bourg-d'Oisans. M. Gueymard a estimé

Digitized by Google

que ces derniers dépôts pourraient suffire encore pendant cent ans à une exploitation permanente. M. Roger est arrivé, de son côté, à une évaluation semblable, mais en admettant l'hypothèse d'un débit fortement accru par de nouvelles voies de communication. Dans ces évaluations on ne tient pas compte des menus qui sont abandonnés au fond des travaux, et dont la proportion s'élève à 1/4 de la totalité. On ne considère pas davantage les gîtes d'anthracite friable qui n'a pas de débit. En joignant aux gîtes bien connus ceux qui existent probablement dans les régions non explorées du bassin, il est permis de prévoir pour l'avenir, dit M. Roger, des ressources presque indéfinies. Mais le prix du charbon s'élèvera. M. Gueymard a tellement senti la nécessité de recourir, dans un siècle environ, aux menus et à l'anthracite friable, qu'il a constamment engagé tous les concessionnaires à conserver avec soin les plans des travaux souterrains avec beaucoup de notes sur les menus, et à laisser aussi dans leurs archives toutes les notes relatives aux fouilles qui n'ont mis à découvert que du combustible friable.

2° *Métallurgie du fer*. Les réformes apportées par M. Gueymard dans cette industrie portèrent successivement sur le grillage du minerai, la conduite des hauts fourneaux, l'affinage de la fonte en acier.

Les fourneaux à griller avaient, en 1814, une forme très-défectueuse ; il fallut d'abord la changer. Ensuite le grillage se faisait avec des bûches de bois. Il conseilla de faire servir à cet usage la brasque qui représente dans les charbonnières un déchet de 12 p. 100 et qui était alors sans valeur. Grâce au nouveau procédé de grillage, la brasque prit une valeur égale à celle du charbon, et le bois fut réservé pour faire le charbon destiné au service des hauts fourneaux. La poussière suffit pour le grillage des 7/10es du minerai traité dans le département de l'Isère.

Les hauts fourneaux du département de l'Isère, comme ceux de la Savoie, du Piémont et de l'Italie étaient des fourneaux bergamasques. M. Gueymard, ingénieur dans le département du Léman, avait apprécié tous les désavantages de ce mode de construction. Dès 1812, il conseilla des réformes à un industriel de l'Isère ; et en 1814, devenu ingénieur du Dauphiné, il s'appliqua avec le plus grand succès à propager les nouvelle méthodes.

De plus, il fit, en 1827, l'analyse d'un grand nombre de laitiers des hauts fourneaux de l'Isère, pris dans toutes les allures, bonne, moyenne et mauvaise ; et la comparaison des résultats lui donna la formule correspondante au meilleur état des fourneaux. En même

Digitized by Google

temps, il analysa les minerais employés dans les principales usines, et il put dresser des tableaux propres à régler les mélanges de minerais qu'il fallait faire pour obtenir le laitier le plus avantageux. Dès lors la consommation de charbon, qui était autrefois de 300 p. 100 de fonte, tomba à 110 et même à 100. Les avantages qui résultèrent de toutes ces études placèrent les hauts fourneaux de l'Isère, dit M. Gueymard, au premier rang des fourneaux de France. (*Stat. gén.*, tom. 1, page 740.)

M. Gueymard eut encore à perfectionner le travail de la transformation de la fonte en acier en faisant faire l'étirage à la houille. « Il fallait, dit-il, changer les procédés, détruire des préjugés enracinés depuis plusieurs siècles, et diminuer le salaire des ouvriers. Le problème était très-compliqué et d'une solution difficile. Il m'a fallu trouver des maîtres de forge intelligents pour arriver à la réforme. » (*Ibid.*, page 795.)

Quant à l'industrie des chaux hydrauliques et des ciments, M. Gueymard laisse naturellement l'honneur du premier rang à son ami M. Vicat. Mais les analyses qu'il a exécutées lui-même et les indications géologiques qu'il a pu donner ont exercé une grande influence sur la fabrication de ces produits. On ne connaissait d'abord près de Grenoble que les chaux grasses et les chaux moyennement hydrauliques de Briez. M. Vicat découvrit les chaux hydrauliques de la Porte-de-France; et plus tard les études de M. Vicat et les recherches de M. Gueymard provoquèrent l'établissement de plusieurs fourneaux pour la cuite des calcaires à chaux hydraulique et à ciment.

II. — Chimie appliquée.

M. GUEYMARD. — Analyses diverses (*Statist. génér. de l'Isère*, t. 1, p. 876 et suiv.).

La dernière partie du premier volume de la statistique générale du département de l'Isère est intitulée *Laboratoire de chimie.* Dans cette partie sont consignés les résultats d'un grand nombre d'analyses exécutées par M. Gueymard et se rapportant aux objets suivants : *minerais produits des hauts fourneaux, combustibles, fossiles* (houilles, anthracites, lignites, tourbes), *argiles et sables, eaux domestiques, mastics, chaux et ciments, terres végétales.* M. Gueymard continue ses travaux d'analyse, dans le laboratoire de la Faculté des sciences, sous les auspices du conseil général de l'Isère.

Le chapitre relatif aux eaux domestiques contient l'histoire des in-

Digitized by Google

crustations que M. Gueymard trouva dans les tuyaux de fonte établis pour les fontaines de Grenoble.

L'observation de ces tubercules eut beaucoup de retentissement en France et à l'étranger. Des Mémoires présentés à l'Académie des sciences, par MM. Vicat et Gueymard en 1834, 1835, 1836, contiennent le compte rendu des expériences que les auteurs entreprirent pour trouver le moyen de s'opposer à la formation des tubercules incrustants.

— Eaux minérales et thermales (*Ibid.*, page 609).

M. Gueymard donne dans ce chapitre de son livre, outre la statistique des eaux minérales du département, le compte rendu des analyses qu'il a faites lui-même et des travaux qu'il a dirigés à Uriage et à la Motte-Saint-Martin.

M. C. LEROY. — Essai statistique sur les eaux minérales des environs de Grenoble (*Bull. Soc. statist.*, tom. 1, 1840).

— Notice sur les eaux minérales du Monestier de Clermont (*Ibid.*, tom. 2, 1843).

— Nouvelle analyse de l'eau d'Oriol, près de Mens (*Ibid.*, tom. 3, 1845).

— Analyse de l'eau de l'Echaillon, près de Grenoble (*Statist. gén.*, tom. 1, page 677).

Nous retrouvons ici cette application des chimistes à l'étude des eaux minérales que nous avons déjà signalée dans le chapitre de la statistique; mais dans le chapitre actuel, nous énumérons les travaux qui servent de base à ce genre d'étude, puisqu'il s'agit de l'analyse chimique.

M. Leroy a analysé, comme on le voit, un assez grand nombre d'eaux minérales. De plus, dans un essai statistique, il établit un parallèle entre les différentes sources, soit au point de vue de la composition, soit au point de vue de la thérapeutique. Du reste, M. Leroy dans ce travail, ainsi que M. Gueymard dans son ouvrage, ont à citer, outre leurs propres analyses, celles de plusieurs personnes, médecins ou pharmaciens, parmi lesquelles figure un ancien doyen de la Faculté des sciences, M. Breton.

— Mémoire sur l'appareil de Marsh (*Bull. de la Soc. statist.*, tom. 2, 1843).

— Sur un perfectionnement de l'appareil de Marsh (*Ibid.*, tom. 4, 1848).

Dans le premier de ces Mémoires, M. Leroy discute les avantages et les prétendus défauts de l'appareil de Marsh d'après l'expérience

Digitized by Google

qu'il a acquise lui-même. Dans le second, il propose, pour distinguer les taches d'arsenic et celles d'antimoine, l'action successive du brome ou du chlore, et de la vapeur du sulfhydrate d'ammoniaque. Ce procédé a été cité par Orfila dans la dernière édition de son traité de médecine légale.

M. H. BRETON, pharmacien, professeur suppléant à l'école de médecine ; membre de la Société de statistique. — Note sur l'alcalinité de l'eau minérale de la Motte (*Bull. Soc. statist.*, 2e sér., 1851). — Note sur la présence de l'arsenic dans les eaux de la Motte et d'Oriol (*Ibid.*, en commun avec M. Buissard).

L'eau de la Motte verdit le sirop de violette à cause des bicarbonates de chaux et de magnésie. L'eau de la Motte contient environ 0 gr. 000 11 d'arsenic métallique par litre.

— Nouveau procédé propre à la désinfection des alcools de toute provenance (Titre de brevet 1857).

M. Breton n'a rien publié de ses recherches sur ce sujet, mais il a pris des brevets en France et à l'étranger. On conçoit quelle serait l'importance industrielle d'un moyen économique et efficace pour désinfecter les alcools de mauvais goût.

Le moyen expérimenté et proposé par M. Breton consiste à soumettre les alcools à une espèce de lixiviation à travers une ou plusieurs couches d'une matière capable de retenir les huiles essentielles qui infectent les liquides spiritueux. M. Breton se sert, à cet effet, de filtres formés soit par du molleton, soit par de la pierre ponce concassée, préalablement imprégnés d'huile grasse. Quand les phlegmes sont acides, ce qui arrive presque toujours, il y a avantage à les neutraliser avant tout au moyen de la magnésie ou de la chaux. M. Breton a établi un de ses filtres à pierre ponce dans une distillerie agricole, sur la propriété de M. le marquis de Virieu, à Pupetière, près du Grand-Lemps (Isère). On obtient à la rectification 85 p. 100 d'alcool bon goût sur la totalité de l'alcool contenu dans les phlegmes, au lieu qu'autrefois on n'en retirait que 64 p. 100.

M. GUEYMARD. — Marnage des terres. — (Procès-verbaux du conseil général. Sessions de 1849 et de 1855).

M. Gueymard publia un article sur le marnage dans les procès-verbaux du conseil général, session de 1849 ; l'article que nous mentionnons ci-dessus est destiné à faire connaître les fruits portés par le premier.

Digitized by Google

Même avant 1849, M. Gueymard avait reconnu qu'un grand nombre de terres végétales des arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin manquaient essentiellement de chaux. Les eaux de pluie avaient probablement entraîné la chaux sous la forme de bicarbonate. M. Gueymard indiqua donc cette circonstance comme la cause du déficit singulier que les agriculteurs remarquaient depuis quelque temps dans leurs récoltes. Des champs autrefois fertiles ne pouvaient plus produire de blé. En même temps il engagea les propriétaires à lui envoyer des échantillons de terres pour être analysés. Plusieurs membres du conseil général donnèrent l'exemple et suivirent les prescriptions pratiques que M. Gueymard déduisait de ses essais. On rendit au sol la chaux qui lui manquait et le sol reprit sa fertilité d'autrefois.

La même note de M. Gueymard contient les instructions nécessaires soit pour extraire la marne et l'utiliser dans les champs qui en ont besoin, soit pour suppléer à la marne par la chaux hydratée et par le plâtre.

M. Sc. GRAS. — Première notice sur les localités du département de l'Isère, susceptibles d'être fertilisées par la marne (Procès-verbaux du conseil général. Session de 1854).

Les observations de M. Gras se rapportent à la vallée de la Côte-Saint-André et aux contrées voisines. L'auteur décrit le terrain de transport qui est ou *ancien*, ou *alluvien*, ou *remanié*. Il démontre, pour chaque qualité de sol, l'opportunité ou l'inutilité du marnage. Il indique enfin un certain nombre de lieux d'où l'on pourrait extraire la marne avec avantage.

III. — Agriculture.

§ 1.

M. C. LEROY. — Deux Mémoires sur la maladie de la vigne.

Ces deux Mémoires n'ont pas été publiés; mais ils ont figuré dans les concours ouverts à Paris en 1853 et en 1854 par la Société d'encouragement sur la maladie de la vigne.

Le premier a obtenu un encouragement de 500 fr. justifié par les paroles suivantes du rapporteur :

« M. Camille Leroy, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble, a rédigé un bon Mémoire intitulé : *Essai sur la maladie de la vigne et son traitement*. Ce Mémoire présente une histoire exacte de

Digitized by Google

la maladie, ce qui était une des questions de votre programme. L'auteur a fait aussi des essais de guérison bien dirigés. Il a réussi partiellement avec de l'essence de térébenthine placée sur les feuilles. Mais c'est surtout pour son histoire de la marche de la maladie que nous vous proposons d'accorder à M. Leroy une récompense de 500 fr., car il a ainsi rendu un service réel. »

Le second Mémoire de M. Leroy a mérité un encouragement de 1,000 fr. avec la mention suivante :

« M. Leroy a fait un assez grand nombre d'expériences, afin de bien connaître toutes les altérations subies par les vignes malades. Son travail nous a paru digne d'un encouragement de 1,000 fr. La maladie est bien décrite dans le Mémoire qu'il a envoyé au concours. Les expériences qu'il a faites démontrent l'efficacité du soufre. L'auteur seulement s'est arrêté devant ce fait que le vin des vignes soufrées présente un mauvais goût. »

Il paraît que ce goût disparaît le plus souvent après le premier soutirage du vin ou après le second, à moins qu'on n'ait opéré avec le polysulfure de calcium. Mais M. Leroy n'avait pas eu le temps de savoir cela.

M. ALPH. TAURIGNA. — Manuel pratique de l'éducation des vers à soie (Grenoble, broch. in-8°, 1857).

M. J. CHARREL. — Acétrophie ou gattine des vers à soie (Broch. Grenoble, 1857 Education régénératrice en plein air, *Ibid.*).

Nous citerons les opuscules les plus récents sur l'éducation des vers à soie, pour marquer ici la place d'une question qui préoccupe vivement l'agriculture dans le Dauphiné, et sur laquelle le journal le *Sud-Est* contient bien des communications faites par les membres des Sociétés agricoles. On trouve aussi quelques articles plus anciens dans le *Bulletin de la Société de statistique*. Nous reviendrons sur cette question dans le paragraphe 2 du présent chapitre.

M. E. GUEYMARD. — Mémoire sur les causes des inondations et sur les moyens d'en prévenir le retour (*Bull. de la Soc. stat.*, 2e série, tome 3, sous presse).

M. Gueymard prouve par l'histoire que le déboisement n'est pas la cause principale des inondations. La cause la plus efficace selon lui est la destruction des gazons sur les montagnes.

A l'appui de cette opinion, il apporte : 1° des expériences qu'il a faites sur l'imbibition du gazon par l'eau, au moyen desquelles il

Digitized by Google

calcule la quantité d'eau que les terres gazonnées peuvent retenir dans le cas d'une pluie soudaine et abondante; 2° des faits décisifs qu'il a observés dans sa longue carrière d'ingénieur et qui prouvent leur résistance au ravinement. M. Gueymard discute enfin au point de vue économique l'application du gazonnement comme moyen préventif contre les inondations, et il ajoute que ce moyen n'exclut pas les autres, tels que les barrages et le reboisement.

M. PH. BRETON. — Note sur la cause des inondations (Congrès scientifique).

La note de M. Breton a été lue au Congrès scientifique. L'auteur discute les divers moyens qu'on a proposés pour prévenir le fléau. Il penche à croire que le fléau, quand il a pris assez d'intensité pour être décidément dangereux, est supérieur aux forces humaines.

M. DUMAS, Régent de mathématiques au collége de Valence. — Etudes sur les inondations, cause et remède (in-8°, Valence, 1857).

M. Dumas a lu également devant le Congrès une note extraite de l'ouvrage que nous venons d'indiquer. Cet ouvrage avait déjà été présenté comme Mémoire à l'Académie de Bordeaux, qui a décerné à l'auteur une médaille d'argent. M. Dumas explique un peu longuement, mais avec clarté, le mécanisme naturel des inondations, et il propose, comme moyen préventif, l'établissement de barrages multipliés à l'origine de tous les cours d'eau. Il admet, d'après quelques calculs, que la dépense ne serait pas exorbitante.

M. Dumas est aussi l'auteur d'un livre intitulé : *la Science des Fontaines* (in-8°, Valence, 1856). C'est une exposition très-méthodique des lois de l'hydrostatique relatives aux sources et aux fontaines, suivie d'un moyen proposé par l'auteur, comme nouveau, pour créer des fontaines permanentes dans des localités privées d'eau. Le moyen consiste à établir un système de tranchées perméables et aboutissant à un réservoir commun. Comme le drainage a été utilisé dans un but analogue, il y aurait peut-être lieu de faire des expériences, et nous savons que M. Dumas s'est décidé à tenter l'épreuve. Les qualités personnelles de l'auteur, ses longs services dans l'enseignement et le soin qu'il a mis dans tous ses ouvrages, nous font désirer que ce travail puisse n'être pas stérile.

M. DELAFONT, secrétaire de la Société d'agriculture des Hautes-Alpes. — Notions élémentaires d'agriculture (2e édition, in-8°, sous presse, Gap).

Le petit livre de M. Delafont est un recueil d'excellents conseils

Digitized by Google

donnés aux cultivateurs. Il combat des préjugés, il expose simplement quelques notions élémentaires sur la végétation; il enseigne à cultiver la terre avec vigilance et avec économie; il indique les soins qu'il faut donner au bétail; enfin, il engage les chefs de la famille à veiller sur leur maison et sur leur propre conduite.

— Petite bibliothèque économique et rurale (in-8° gr. raisin, Prudhomme, imprimeur à Grenoble).

Nous avons déjà cité ce petit recueil à l'occasion du cours élémentaire d'horticulture théorique et pratique de M. Verlot, qui en fait partie et qui a trouvé place dans le chapitre de la botanique, parce qu'il débute par l'exposé des éléments de cette science. En général, les cahiers qui composent le recueil sont des tirages à part d'articles déjà publiés dans le journal le *Sud-Est*; ils sont vendus à bas prix et ils ne peuvent que contribuer à répandre les idées justes et les pratiques utiles dans les campagnes. Il y a un volume sur le *Drainage*, de M. Félix Réal, ancien conseiller d'Etat; un autre sur le *Jaugeage des cours d'eau*, par M. Gueymard; il y en a sur la *Pisciculture*, sur l'*Education des volailles*, sur les *Vers à soie*, sur les *Engrais*, sur la *Culture des bois*, etc.

§ 2.

Questions des vers à soie.

La question des inondations, celle de la maladie de la vigne et celle de la dégénérescence des vers à soie ont été, dans ces derniers temps, dans le Dauphiné comme ailleurs, les trois grands sujets de préoccupation pour l'agriculture. Aussi les voyons-nous représentés parmi les travaux des sociétés savantes de notre pays.

Sur la question des vers à soie, nous avons cité les publications les plus récentes, non qu'elles nous semblent en tous points irréprochables, mais parce que nous y trouvons l'expression d'une idée qui pourrait être féconde. M. Taurigna veut qu'on élève les vers à soie selon les principes les plus vrais et les plus naturels; reste à savoir si les principes posés par lui méritent cet éloge. M. Charrel va plus loin. Il élève des vers à soie en plein air et il les observe. Nous n'oserions pas dire que sa manière d'observer est complétement à l'abri des vues systématiques; mais ce qu'il raconte, d'accord avec d'autres personnes à certains égards, fait présumer que les vers n'ont pas les mêmes aptitudes à l'état domestique qu'à l'état sauvage. Et l'idée de mettre la nature en liberté

Digitized by Google

et de la regarder faire pour régler sur son exemple les éducations artificielles, nous semble digne d'être signalée.

Nous avons cherché, pendant la campagne de 1857, à nous éclairer par nos propres observations sur la pratique des magnaneries, et nous avons été frappé des incertitudes qui tiennent les éleveurs en suspens. Les livres les plus accrédités parmi eux sont en contradiction sur une foule de points, et on s'étonne que l'expérience n'ait pas encore prononcé.

Or, il y a deux genres d'expériences à poursuivre sur la question de l'éducation des vers à soie. D'un côté, laisser faire les éleveurs qui ont tout intérêt à appliquer le mieux possible les procédés qu'ils croient bons et comparer ensuite les produits de leurs exploitations. Cette comparaison serait le résultat d'une enquête, et nous espérons qu'elle résultera, en effet, de celle qui a été entreprise par l'Académie des sciences. Toutefois, une enquête faite à distance et par correspondance est exposée à manquer la piste de bien des faits.

Les praticiens ne sont pas toujours les meilleurs observateurs de ce qui se passe chez eux et près d'eux, les appréciateurs les plus fidèles de ce qu'ils ont fait et de ce qu'on a fait dans leur voisinage. D'ailleurs, un petit nombre sait écrire et les petites exploitations risquent d'être mal représentées dans la correspondance. Cependant, elles ne doivent pas être délaissées comme indifférentes. Nous avons rencontré dans nos recherches, à côté de grandes magnaneries où tout périssait, de petites chambrées qui cachaient, pour ainsi dire, de superbes cocons, le propriétaire ne voulant pas révéler aux voisins l'origine de la graine. Aussi nous craignons que la Société d'agriculture de Grenoble n'ait été un peu trop décourageante, quand elle a déclaré que les œufs produits dans le pays ont généralement échoué (*Sud-Est*, août 1857). Nous désirerions, au contraire, que l'attention des éleveurs fût fortement ramenée sur la graine du pays. Le premier genre d'expériences consisterait donc à faire visiter les magnaneries, grandes et petites, d'une certaine circonscription, par une personne qui verrait tout de ses yeux et qui aurait d'ailleurs qualité pour bien voir. Elle remonterait par une enquête vive et précise à l'origine du bien et du mal; elle noterait avec exactitude les procédés mis en pratique et ne conclurait que d'après des faits rigoureusement observés. En un mot, elle s'efforcerait de suivre l'exemple donné par un savant illustre dans une des parties de la France les plus intéressées à la production de la soie (1).

(1) Une commission a été désignée récemment par l'Académie des sciences pour parcourir le midi de la France et étudier sur place les éducations de vers à soie.

Digitized by Google

Le second genre d'expériences consisterait à élever des vers à l'état de nature, uniquement afin de les observer à la manière des naturalistes.

De telles observations ont été faites, sans doute; mais il paraît bien qu'elles n'ont pas été complètes ou qu'elles n'ont pas été faites expressément dans le but d'éclairer la pratique, puisque celle-ci hésite, à chaque instant de la vie des vers à soie, sur l'opportunité d'une foule de soins. Si l'on connaissait mieux dans tous leurs détails les habitudes et les besoins de ces insectes à l'état de nature, il est probable qu'on profiterait de ces connaissances pour l'éducation domestique. Puisqu'il est impossible, dit-on, de faire produire la soie en plein air dans nos climats, on s'arrangerait de mieux en mieux pour ne pas gêner trop les allures des vers dans les magnaneries; et s'il était prouvé qu'en dépit de toutes les précautions, la gêne existe encore à un degré préjudiciable, on se déciderait du moins à élever librement les vers destinés à la reproduction.

§ 3.

Questions agricoles.

Hors des trois questions précédentes, traitées, soit devant la Société de statistique, soit devant celle d'agriculture, soit devant le Congrès scientifique, nous redoutons fort notre incompétence dans l'appréciation des procédés agricoles.

Néanmoins, pour nous éclairer et pour savoir s'il y aurait dans notre pays quelque bonne pratique à signaler, nous avons eu recours à la bienveillance de M. Paganon, président de la Société d'agriculture; nous avons lu ses rapports sur les travaux de chaque année, nous avons feuilleté le journal de la Société de Grenoble et ceux que nous avons pu nous procurer d'ailleurs. Nous avons suivi très-assidûment les séances de la section d'agriculture faisant partie du Congrès scientifique.

M. Paganon, d'accord avec ses comptes rendus écrits, ne nous a signalé aucune découverte remarquable dans l'agriculture locale en fait de procédés. Les journaux contiennent des notes, des renseignements, des instructions qui constatent seulement l'application progressive des méthodes connues.

Au Congrès, les agronomes étrangers ont fait une visite à la campagne de l'Isère, et jugeant très-vite, grâce à leur expérience consommée, ils ont été près de condamner comme arriérée l'agriculture

Digitized by Google

du département. Mais après une discussion contradictoire, leur jugement a paru se modifier.

Au sujet de l'enseignement agricole, on leur a parlé des cours que fait M. Verlot, jardinier en chef de la ville de Grenoble, soit au Jardin des Plantes, soit à l'Ecole normale, soit enfin à l'Ecole professionnelle.

A propos du drainage, on leur a fait remarquer que ce procédé devait être appliqué avec mesure dans les pays de vallées et de montagnes; car ces pays demandent d'autres études que les plaines; un sol divisé entre une foule de propriétaires n'admet pas les mêmes expériences que les propriétés d'une vaste étendue; une terre couverte d'arbres ne se laisse pas traiter comme les champs voués uniquement aux semailles. Du reste, l'administration départementale s'occupe depuis plusieurs années de l'application du drainage au sol du département de l'Isère.

Il a été question également de l'*écobuage*, ou *brûlage des terres*, procédé très-employé dans cette partie de la France. M. Gueymard et M. H. Breton ont apporté sur cette question les résultats de leurs analyses. M. Breton a cru voir, par quelques essais, un accroissement de matériaux azotés dans la terre des fourneaux. M. Gueymard, par des analyses complètes, a démontré que, sous l'action d'une chaleur convenablement réglée, en présence des bases alcalines, la silice devient propre à être assimilée par les plantes.

Le *marnage* a eu son tour. Ici nous avons triomphé, grâce surtout aux travaux de M. Gueymard; ici nous étions fondés à dire : Il y a sans doute des principes généraux en agriculture; mais la pratique doit tenir compte des circonstances locales, et nulle part les particularités n'ont de l'importance comme dans un pays si divers par la nature de la terre, par l'exposition, par les conditions météorologiques. Vous nous apportez les principes; c'est à nous d'étudier notre terrain. Nous l'avons fait plus qu'on ne l'a fait ailleurs; car l'analyse chimique a mis au creuset mille échantillons de terres; nous avons indiqué aux propriétaires ce qui manquait à leur champs et ce qu'il fallait faire pour rétablir, par des amendements calculés, une fertilité qu'ils se plaignaient d'avoir perdue.

Après ces explications et d'autres encore, le Congrès a rendu hommage aux travaux des hommes compétents dont notre pays s'honore.

Et la vallée du Graisivaudan a montré aux yeux éblouis des agronomes sa ravissante végétation !

Cependant, pour être riches, nous ne sommes ni suffisants, ni in-

Digitized by Google

dolents. En effet, d'un côté, M. le président de la Société d'agriculture signale chaque année, dans son rapport à l'assembée générale, et signale sans ménagement les biens qui nous manquent et, en première ligne, le bétail.

D'un autre côté, M. le président de la Société zoologique d'acclimatation rend compte annuellement des résultats obtenus, sous les auspices du Conseil d'administration, par les soins des sociétaires. Il annonce en 1857, comme fait accompli, l'acclimatation des *chèvres d'Angora* dans la région des Alpes. Il fait connaître la situation prospère d'un petit troupeau de *yacks* dans les environs de Grenoble, les essais de culture de plusieurs variétés d'*igname*, la culture déjà développée du *sorgho sucré* chez M. de Galbert, à la Buisse; enfin il raconte, avec l'intérêt que le sujet comporte, une visite faite à l'établissement de pisciculture organisé également par M. de Galbert avec un plein succès.

Dans le travail que l'on vient de lire, nous avons groupé les matières sous des titres propres à rappeler les études les plus suivies dans les départements dont se compose l'Académie de Grenoble; nous nous sommes appliqué à faire un tableau à la fois fidèle quant aux objets et honorable pour les personnes.

Si cette énumération est complète, elle prouve d'abord que le mouvement scientifique est à peu près concentré dans le chef-lieu de l'Académie. Quant à la nature des travaux, elle est en rapport avec le caractère du pays. Ici les monuments de la nature effacent ceux des hommes. Aussi la science s'est-elle appliquée particulièrement à l'étude du sol. Elle a voulu en connaître la structure singulière; elle a recherché au dedans les richesses minérales; elle a sollicité à la surface une fécondité naturellement expansive. Nulle part peut-être dans les questions relatives aux produits du sol, la théorie et la pratique n'ont réagi plus efficacement l'une sur l'autre.

J.-M. Seguin,
Professeur de physique à la Faculté des Sciences de Grenoble.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NIVERNAISE des sciences, des lettres et des arts, 1er vol., in-8° de X-436 pages, 1855. — 2e vol. in-8°, de 340 pages, 1855-57.

Le premier volume de ce Bulletin contient deux discours, plus une notice sur une tragédie d'*Adonis*, jouée en 1569 devant le roi de France qui la goûta fort, et composée par Guillaume le Breton, seigneur de Lafon, Nivernais.

M. Grandmotel analyse cette pièce acte par acte, y signale la longueur démesurée des récits et des monologues, et conclut fort bien de ses observations, entrecoupées d'ingénieux rapprochements, que l'œuvre du sieur de Lafon n'est ni meilleure ni plus mauvaise que celles dont le théâtre Français était alors encombré. Peut-être eût-il été bon de remarquer que l'*Adonis* appartient au cycle dramatique qui, à la voix de Ronsard, succéda violemment au cycle suranné des moralités et des mystères. Tout en faisant parade d'une vive admiration pour les anciens, Ronsard et ses nombreux disciples s'adressaient en réalité à des modèles moins purs ou plus accessibles à leur faiblesse : ceux-ci aux Italiens, ceux-là, comme Jodelle et Garnier, à Sénèque le tragique. Or, une tragédie de Sénèque n'est qu'une déclamation transportée de l'école du rhéteur sur la scène. Quand un

Digitized by Google

personnage tient une fois la parole, il n'y renonce qu'à son corps défendant, car il faut qu'il mette en forme sa harangue et donne à son récit oratoire tout le développement d'usage. L'emphase et la faconde usurpent donc la place de l'action, dont la maigreur contraste avec l'enflure du style. Je ne ferai plus que deux petites chicanes à M. Grandmotet : il eût pu remarquer que la pièce du sieur de Lafon n'est qu'une seule paraphase, à la façon de Sénèque, du chant funèbre de Bion sur la mort d'Adonis ; il eût pu donner aussi quelques détails sur l'éditeur de cette pièce, François d'Amboise, poëte dramatique lui-même, et d'autant plus digne d'attention qu'avec Odet-Turnèbe et Pierre le Loyer il essaya de rapprocher le théâtre de la nature et de la vérité, en marchant sur les traces du Champenois Pierre de Larivey, le seul de ce temps qui ait laissé des œuvres lisibles, parce qu'il rompit avec Ronsard et s'inspira, non de la comédie maladroitement classique, mais de la comédie populaire de l'Italie.

Je ne me serais pas arrêté au discours, assez bref d'ailleurs, que M. l'abbé Crosnier prononça en 1853, après la messe célébrée au parc de Nevers, à l'occasion du Comice agricole, si ce discours n'avait attiré mon attention par l'excellent esprit qui l'a inspiré. L'auteur est de ceux qui pensent que la religion doit toujours vivre en bonne intelligence avec la science, et qui revendiquent pour l'Eglise l'honneur d'avoir toujours prêté son appui au progrès des sciences et des arts.

Le 13 août de la même année, M. Morellet, professeur d'histoire au collége de Nevers, prononçait un discours dont l'idée me paraît excellente. Justement persuadé qu'il n'est rien de plus éloquent que l'exemple, M. Morellet crut devoir offrir à l'émulation des jeunes gens ceux de leurs compatriotes qui, par leur mérite et leur travail, étaient arrivés, depuis le treizième siècle jusqu'au nôtre, aux grands emplois, aux grands honneurs ou à la gloire, Le premier personnage cité est Pierre de Varzy, qui, vers 1273, fut jugé digne de remplacer dans l'Université de Paris, pour l'enseignement théologique, l'aigle même de la science, l'ange de l'école, saint Thomas d'Aquin. M. Philippe Dupin, dont la mort est assez récente, clôt cette liste de noms nivernais, où les vivants ne pouvaient avoir de place. Les notices de M. Morellet, nécessairement fort courtes, car il parlait dans une circonstance où tout le monde veut entendre à demi-mot, sont en général justes et convenables. L'orateur, pressé par le temps, ne s'est étendu avec un peu de complaisance que sur le célèbre Vauban, né dans la Nièvre, et qu'il dispute avec chaleur aux prétentions mal

Digitized by Google

fondées des Bourguignons. Certes, cette galerie d'hommes illustres ou remarquables est déjà longue et remonte assez haut ; cependant, en cherchant bien, M. Morellet eût pu trouver, même avant le treizième siècle et parmi les noms des troubadours, celui de plus d'un enfant de la Nièvre.

Le second volume du *Bulletin* renferme quatre pièces qui ne manquent pas d'intérêt : une étude de M. Cougny sur *les Bocages*, comédie pastorale du sieur de la Charnays, gentilhomme nivernais, contemporain de Rotrou et de Duryer ; — une notice de M. l'abbé Millet sur Berthier, curé de Sincaize, poëte du dix-septième siècle ; — une notice de M. Adolphe de Rosemont sur cinq pièces de vers dont on va connaître l'objet, et enfin deux poëmes curieux, reproduits par M. l'abbé Crosnier comme preuves à l'appui d'un Mémoire historique de sa composition, mais déjà publiés par M. Cougny, qui les avait sans doute exhumés d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale.

M. Cougny procède sur *les Bocages* comme M. Grandmotet avait procédé sur l'Adonis : même soin dans l'analyse de l'action et des caractères ; même attention à donner au lecteur une juste idée de l'œuvre en soi, par des citations bien choisies et par des rapprochements bien faits. On regrette seulement que M. Cougny n'ait pas eu l'idée d'expliquer l'origine des pièces dans le goût de celle du sieur de la Charnays, et de remarquer que *les Bocages*, destinés à la représentation, appartiennent à un tout autre système dramatique que l'*Adonis* du sieur Le Breton. Dès le treizième siècle on trouve, d'Adam de la Halle, le jeu trop vanté de Robin et Marion, un vrai fruit du sol, un de ces essais primitifs qui n'ont point de modèle et n'en peuvent servir aux écrivains d'une époque plus avancée. A la Renaissance, au contraire, les Bergeries prirent avec plus ou moins d'adresse la teinte antique, et rappelèrent d'assez loin Théocrite et Virgile, de plus près le roman de Daphnis et Chloé. La licence y est moins marquée, toutefois, que dans l'œuvre de Longus ; on y sent même la prétention au ton héroïque et à la galanterie solennelle ; de sorte que l'*Arcadie* de Sannazar, la *Diane* de Montemayor, l'*Aminta* du Tasse, le *Pastor fido* de Guarini, l'*Astrée* de d'Urfé n'excitèrent qu'une médiocre influence sur ceux de nos poëtes qui, de l'avénement de Henri IV à la mort de Louis XIV, mirent sur la scène de prétendues bucoliques. Ceux-là relèvent directement de la *Célestine*, de la trop fameuse *Célestine*, commencée, dit-on, par Rodrigo de Cota, et achevée par Fernando Rojas, qui en est peut-être le seul auteur. Traduite dans toutes les

Digitized by Google

langues de l'Europe, et en français par Jacques de Lavardin ; plus goûtée que les chefs-d'œuvre de l'antiquité par les classiques inexpérimentés de la Renaissance, cette pièce monstrueuse, mais souvent admirable de pathétique ou de gaîté, est évidemment, par sa licence et par sa forme dramatique, la source de ces pastorales cyniques et embrouillées dont s'amusait la curiosité peu scrupuleuse de nos pères et de nos aïeules. On sait que nos voisins de la Péninsule, quoiqu'ils citent des tragédies et des comédies proprement dites, ont toujours préféré — qu'il s'agisse d'aventures de cape et d'épée ou de pastorales — la forme tragi-comique, qui met le burlesque à côté du sérieux, le gracioso à côté du personnage noble, Sancho à côté de D. Quichotte. C'est précisément à la tragi-comédie, dont la France s'est dégoûtée, à force d'en avoir abusé, qu'appartiennent les *Bocages* du sieur de la Charnays ; et quant à la moralité de la pièce, c'est bien, avec moins d'audace et de talent, celle de la *Célestine* ou des nombreuses imitations qui en furent impunément données sur la scène espagnole, jusqu'au moment où le magistrat, forcé de rougir pour le public, mit fin au scandale.

La sage notice de M. l'abbé Millet sur Berthier, curé de Sincaize, serait peu intéressante si le bon curé n'avait été beaucoup trop laconique avec la postérité. Une dédicace en prose au prince de Condé, une épître familière à maître Adam, son ami, dont il se préparait, en 1662, à publier les œuvres, c'est à quoi se réduit son modeste bagage. L'auteur de la notice signale, dans l'éditeur du Villebrequin, une assez forte tendance à l'épicurisme ; mais il ajoute avec raison que cet épicurisme est pur de toute licence. On ne saurait, en effet, comparer cette innocente gaîté, que l'on voudrait cependant plus piquante, à la gaîté trop libre des Théophile, des Saint-Pavin, des Bachaumont, des Chapelle et des Chaulieu. Au reste, l'indulgente affection de Berthier pour le poëte menuisier rappelle à l'esprit celle de Maucroix pour Lafontaine, et montre une fois de plus combien le clergé du grand siècle était ami des lettres et des lettrés.

Une notice, écrite avec goût par M. Adolphe de Rosemont, est consacrée à cinq pièces de vers qui n'appartiennent pas d'une manière bien directe à l'histoire littéraire du Nivernais. La première de ces pièces exprime le pressentiment de la fin prématurée de Marie de Clèves, fille de Marguerite de Bourbon et de François Ier de Clèves, duc de Nevers. M. de Rosemont suppose que Marie, se sentant mourir, avait composé sur elle-même ces vers assez touchants. On aimerait à s'associer à cette supposition ; mais elle paraît inconciliable avec le sens de la dernière strophe, que M. de Rosemont

Digitized by Google

croit ajoutée après coup, et qui cependant est tout à fait dans le goût des strophes précédentes. Quoi qu'il en soit, la complainte dont il s'agit avait paru à Lyon, dans un recueil imprimé en 1574, un an avant la mort de la princesse. Si rien ne prouve que cette pièce soit d'elle, ou même d'un poëte nivernais, j'en dis autant des suivantes, imprimées aussi dès le seizième siècle, et qui font allusion au siége de la Charité-sur-Loire, que Monsieur, assisté des ducs de Guise et de Nevers, châtia fort rudement, après l'avoir prise sur les réformés. Quoique très-faibles de style et de poésie, trois de ces pièces ne sont pas sans un certain intérêt pour l'histoire générale. La dernière, un coq-à-l'âne indéchiffrable, ajoute l'obscurité des vers à celle des faits, et n'a de valeur d'aucune espèce.

Il me reste à parler des deux poëmes annoncés ci-dessus, et où il est question d'un fait aussi réel qu'étrange, quoiqu'il ait passé presque inaperçu sous les yeux de l'histoire. De 1618 à 1620, de curieux observateurs auraient pu voir Charles de Gonzague, duc de Nevers, s'agiter en tout sens et se multiplier en quelque sorte comme un homme occupé d'un projet qui ferait à la fois le charme et le tourment de sa vie. C'est qu'il ne s'agissait de rien moins que d'une croisade contre les Turcs, M. de Nevers, en sa qualité de descendant des Courtenay, des Paléologue et des Lascaris, se croyant un droit assuré sur le trône des sultans de Constantinople. En conséquence, il visita par lui-même ou par ses agents les principales cours de l'Europe, afin de sonder la diplomatie sur son entreprise; à force de conviction et d'éloquence, il obtient l'assentiment du saint-père, et dut s'entendre avec lui pour l'établissement de l'ordre nouveau de l'Immaculée Conception; il enrôla, je ne sais où, des hommes d'exécution et paraissant disposés aux aventures; il envoya de nombreux émissaires en Morée, pour y exciter un soulèvement, et trouva enfin dans son immense fortune les moyens d'équiper une flotte assez considérable, qui fut mystérieusement brûlée dans le port de Cette. Comme si tout devait être étrange dans cette étrange histoire, J.-F. Née de la Rochelle, dans son curieux Mémoire pour servir à l'histoire du département de la Nièvre, explique ainsi l'événement, qui dut produire sur le prince l'effet d'un brusque réveil :

« On le laissa se ruiner en frais, et quand on vit qu'il était temps « de l'arrêter, le roi ou ses ministres envoyèrent des ordres secrets « pour brûler cette flotte. »

Comme il n'est point d'erreur ou de folie qui n'ait ici-bas trouvé de chauds partisans, Claude Brillard, sieur de Courgenay, poëte dramatique peu connu, excepté peut-être dans le Bourbonnais, où il

Digitized by Google

était né, se sentit saisi du plus vif, du plus aveugle enthousiasme pour la fantastique croisade que bien d'autres que lui avaient prise au sérieux ; et, dans deux poëmes d'une certaine étendue, l'un en latin, l'autre en français, celui-ci traduit du premier par l'auteur lui-même, il ne craignit pas de se faire le garant inspiré d'une victoire hypothétique. C'est ce qu'apprend au lecteur le titre suivant, qui est l'avant-goût du texte des deux ouvrages :

« Présage de bonheur pour la milice sacrée, pronostic de succès « pour la guerre sainte contre les Turcs, poëme latin-français de « Claude Billard de Courgenay, Bourbonnais, au magnanime Charles, « duc de Nevers. » (1620).

Le poëme original offre quelques vers bien frappés, ce qui doit peu surprendre au sortir du seizième siècle, cette forte école d'humanistes et de poëtes latins du premier ordre ; le poëme français est moins bon, quoiqu'il ait paru dans un temps où Desportes, Bertaut et Régnier morts, il n'y avait de lisible que quelques vers de Théophile et ceux de Malherbe. Ce bon Claude de Courgenay, véritable émule du poëte Hardy quant au talent, est plein de tendresse pour les croisés et surtout pour Charles, l'héroïque chef de la guerre sainte ; mais, en revanche, il voudrait soulever l'univers contre ces pauvres Turcs, qui, sans nul doute, n'ont jamais entendu parler de cette poétique colère :

« Tant d'empires perdus, de sceptres désertés,
« Tant de murs renversés, de pertes de cités,
« Point de loi, moins de foi, l'humeur toute barbare,
« Nul espoir au vaincu qu'alors qu'il se sépare
« Du troupeau de Jésus, mort en captivité,
« Ne signalent que trop leur inhumanité.
« Ils sont trop près de nous, et ces Alpes chenues,
« Et le Rhin seulement bornent leurs avenues.
« Si, dès longtemps, les cœurs de ces braves Germains
» N'étaient avec ces loups de cour en cour aux mains,
« Rome, Naples, Sicile auraient déjà la honte
« D'avoir couru cent fois la fortune d'Ydronte.....
« Saint-Père, dormez-vous ? Quel sommeil vous retire
« Aigles, que faites-vous, enseignes de l'empire ?
« Fleurs de lis de nos rois, Tage, riche Pérou,
« Que n'êtes-vous unis pour mettre sous le joug
« Ces tyrans d'Orient qu'un Nevers, notre Alcide,
« Veut pousser dans le fond du gouffre Achérontide... ! »

Digitized by Google

Hélas ! le saint-père ne se réveilla pas ; le Tage s'endormit dans ses roseaux ; le Pérou ne se mêla pas plus de l'affaire que les fleurs de lis et les aigles impériales ; bref, le duc de Nevers en fut pour ses vaisseaux et Claude Billard pour ses prophéties. Au reste, c'est beaucoup moins par le talent de l'auteur que se recommandent les poëmes du sieur de Courgenay, que par leur importance historique. Bons ou mauvais, ils resteront comme un vivant témoignage de folles espérances où peut se laisser emporter une ambition romanesque, comme le dernier et pâle souvenir de l'antique esprit des croisades.

LODIN DE LALAIRE,

Professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Dijon.

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE (1). — La formation de cette Société est due à la haute initiative de M. Migneret, préfet du département du Bas-Rhin, qui, dans sa sollicitude éclairée pour les intérêts de la science et de l'art, adressa, par ses circulaires des 27 octobre et 13 novembre 1855, un appel à tous les hommes de savoir et d'intelligence répandus sur toute la surface du département, pour les inviter à se réunir et à former une association pour la conservation et l'étude des monuments de la province.

Le 5 décembre suivant eut lieu la première réunion des signataires de la liste ouverte conformément à la circulaire du 27 octobre. C'est dans cette réunion que M. le préfet expliqua la pensée et le but de l'institution naissante, et proposa des statuts, qui furent adoptés immédiatement. Fidèle à son titre la Société s'occupe de conserver les monuments historiques, mais, dans aucun cas, elle n'entreprend des travaux de reconstruction et de restauration. Ses intérêts sont gérés par un conseil d'administration, dont les membres, au nombre de vingt, sont élus en assemblée générale, se renouvellent par cinquième, d'année en année, et ont pour président honoraire M. le préfet du département.

La deuxième séance générale eut lieu le 11 février 1856, en présence de M. le préfet, sous la présidence de M. Louis Spach, archiviste du département, élu dans la séance précédente. L'organi-

(1) Voir sur la même Société la livraison d'août 1857, page 196.

Digitized by Google

sation fut complétée par l'adoption d'un règlement intérieur; la publication d'un *Bulletin* fut résolue; et, dès lors, l'association, fidèle à son programme, n'a cessé de travailler avec zèle à l'œuvre intéressante qui lui est dévolue.

Le *Bulletin* compte déjà cinq livraisons, dont la première et la deuxième ont paru en 1856; la troisième et la quatrième en 1857, et la cinquième en 1858. Les quatre premières livraisons forment ensemble le premier volume, et la cinquième le commencement du deuxième volume de cet intéressant recueil, qui, d'après l'expression de M. Migneret, doit constituer un supplément progressif et continuel aux savantes publications dont l'Alsace a conservé l'habitude.

Les cinq livraisons du *Bulletin* qui ont paru jusqu'à ce jour renferment les comptes rendus des séances ordinaires et extraordinaires, dans chacune desquelles ont été faites des communications de tout genre sur une foule de points relatifs à l'histoire et à l'archéologie alsaciennes.

Au nombre de ces communications, les unes orales et peu étendues, les autres écrites et plus développées, figurent plusieurs Mémoires dont quelques-uns sont accompagnés de pièces justificatives d'un intérêt historique plus ou moins grave, curieux ou piquant.

Un Mémoire de M. Spach sur le château de Hohkonigsbourg, l'un des plus remarquables parmi ces ruines imposantes qui couronnent la chaîne des Vosges, termine la première livraison. L'auteur y fait connaître les destinées historiques de cet antique manoir, qui, fondé soit par les Romains, soit par les rois francs, soit par les empereurs de la maison de Souabe, soit par les ducs de Lorraine, descendants du duc Ettichon d'Alsace, a passé, depuis le treizième siècle, comme fief lorrain d'abord, puis, successivement, comme dépendance des évêques de Strasbourg, de la maison d'Autriche et de la maison royale de France, aux familles de Werde, d'Oettingen, de Thierstein, de Sickingen, de Polleviller, de Tugger, de Sickingen encore, et de Bong d'Orschwiller. M. Spach a su animer cette monographie par le récit de plusieurs épisodes des temps féodaux et de la guerre de Trente Ans, qui peignent les mœurs et le caractère de l'époque.

La deuxième livraison du *Bulletin* renferme d'abord une Notice historique et descriptive de M. L. Levrault, sur les châteaux de Lützelbourg-Rathsamhausen, qui, par leurs sites, leur degré de conservation et leurs détails archéologiques, méritent la sollicitude des amis de l'art.

Vient ensuite, dans le même cahier, une Notice sur les verrières

Digitized by Google

de l'église de Sainte-Madeleine, à Strasbourg, qui, d'après l'appréciation de l'auteur de la Notice, M. l'abbé Straub, peuvent être comptées au nombre des plus belles verrières peintes en apprêt, de la fin du quinzième siècle, et appartiennent à une école d'artistes très-distingués.

M. le professeur Jung a fourni deux Notices qui terminent la deuxième livraison du *Bulletin*, l'une sur Rheinzabern et ses antiquités, et l'autre sur le chateau de Lowenstein.

La station militaire romaine de *Tabernæ ad Rhenum*, aujourd'hui Rheingeibern, était, sous les Romains, un bourg d'une certaine importance; elle figure dans la *Notitia imperii*, sur la route romaine qui lie l'ancien *Argentoratum* à Mayence, en suivant la rive gauche du Rhin, et semble avoir été détruite subitement par les invasions des barbares au cinquième siècle, pour faire place plus tard à la ville de Rheinzabern, qui devint un moment la résidence temporaire des évêques de Spire. C'est au commencement du seizième siècle que le savant Beatus Rhenanus, de Schlestadt, signala le premier les objets antiques trouvés à Rheinzabern en fouillant la terre, tels que des urnes, des sarcophages, des pierres gravées et des vases en poterie rouge. Trois siècles plus tard, M. Lambert, administrateur du district de Wissembourg, sous les yeux duquel fut découvert, en 1810, dans l'Erlenbach, un vase rempli de médailles romaines, s'intéressa sérieusement aux antiquités de Rheinzabern, forma une collection à Lauterbourg, et en donna connaissance à notre savant antiquaire, M. Geoffroi Schweighauser, professeur et bibliothécaire à Strasbourg. Un maçon, nommé Kauffmann, exploita, quelques années plus tard, les ruines de *Tabernæ*, et fit de l'exploitation de ces ruines une spéculation qui eut beaucoup de succès. Il rencontra dans le président du gouvernement de Bavière à Spire, M. de Stichaner, l'appui et la protection dont il avait besoin. Appréciateur intelligent et érudit, M. de Stichaner organisa uu musée à Spire. Des doubles furent envoyés à Munich, ou cédés à des amateurs qui vinrent de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, enrichir leurs collections au moyen de ce magasin qui paraissait inépuisable. En 1820, Kauffmann découvrit la première forme ou le module employé pour faire les vases avec des figures en relief. Quatre années plus tard, il parvint à mettre à nu le four employé à la cuisson des poteries dont on avait déjà trouvé des fragments innombrables. A côté d'un petit nombre d'objets destinés à l'usage profane, ces productions de la poterie de Rheinzabern se rattachaient en majeure partie aux rites religieux et au culte païen. Les demandes adressées

Digitized by Google

aux anciens potiers de Rheinzabern étaient nombreuses. Toutes les colonies des provinces qui l'entouraient cherchaient dans cette grande fabrique les objets qu'elle pouvait fournir. De là l'extension extraordinaire et la quantité des fours, au nombre de soixante-seize, qu'on a découverts autour de la ville. Grâce à la protection de M. de Stichaner et aux relations qu'il avait formées, Kauffmann se fit un monopole des objets romains trouvés à Rheinzabern. Il s'empara des fouilles, acheta les objets découverts par les habitants, ou se chargea d'en opérer la vente, et débita ainsi une quantité énorme de fragments de vases dont l'authenticité ne souffre aucun doute. Plus tard, cependant, Kauffmann annonça la découverte de magasins considérables, apporta sur le marché des objets non fracturés et de plus grandes dimensions. Mais ces objets sont tous ornés des mêmes figures; ils sont formés de terres diverses, différents en couleur, et de dimensions diverses qui prouvent que le moule, pris récemment sur un objet vraiment antique, s'est rétréci par la cuisson, et ne peut produire que des objets plus petits que l'original qui a servi de type. De là les soupçons de fraude qui se sont élevés contre Kauffmann, et le soin que prend l'auteur du Mémoire, M. Jung, de mettre les amateurs en garde contre ce genre de supercherie. Il pense que les acquéreurs des objets antiques de Rheinzabern tiennent souvent en main des vases dont les types seuls sont authentiques, mais dont la fabrication ne date que de nos jours; et comme ces monuments ont leur importance historique, il croit devoir recommander la circonspection la plus grande et l'esprit de critique le plus sérieux,

Dans son Mémoire sur le château de Lowenstein, M. Jung rappelle d'abord, sous forme d'introduction, les agitations de l'empire germanique au quatorzième siècle, les luttes primitives des communes avec les princes, les alliances qu'ils formèrent plus tard contre la noblesse inférieure et contre l'autorité impériale, et la réduction, par la force, des petits seigneurs, qui, retranchés dans leurs manoirs, menaçaient la liberté des routes, la sûreté du commerce, la paix et l'ordre public. Il signale ensuite les Strasbourgeois comme ayant détruit à eux seuls, dans le cours du quatorzième siècle, une vingtaine de ces châteaux, qui servaient de repaires au brigandage des seigneurs. Un épisode de cette lutte, dans lequel la cité de Strasbourg a joué le rôle principal, se rattache au château de Lowénstein, situé autrefois sur la lisière du département du Bas-Rhin, dans le voisinage de la route qui conduit de Bitche à Wissembourg. Une liasse de documents, conservés à la bibliothèque de la

Digitized by Google

ville de Strasbourg, fournit à M. Jung des éclaircissements détaillés sur la destruction de ce château, et complètent les indications sommaires que nous trouverons à ce sujet dans les chroniques de Konigs-Hofen, de Dunzenheim, de Weuker et de leurs copistes ou continuateurs. Devenu un repaire de brigands, le château de Lowenstein, possédé, au moins depuis le treizième siècle, par la famille dynastique de ce nom, avait, à la fin du quatorzième siècle, deux co-propriétaires, Hans d'Albe et Hennel Streiff de Laudenberg. En 1386, le seigneur Jean de Lichtenberg, allié de la ville de Strasbourg, s'adressa à cette même ville pour demander son appui contre les deux maîtres de Lowenstein. Ces derniers ayant refusé d'obtempérer aux sommations de déposer les armes, virent leur manoir assiégé, furent forcés de se rendre, et contraints de traiter avec la ville de Strasbourg, en prenant l'engagement de ne jamais élever de prétentions contre elle au sujet du château de Lowenstein, qui fut complétement détruit par les vainqueurs. Ayant recommencé plus tard leurs déprédations, Streiff et Hans d'Albe furent pris dans le fort de Niedermodern, qu'escaladèrent les hommes d'armes de Pffaffenhofen, à la solde de la ville de Strasbourg, et emmenés dans cette ville où ils furent décapités. La famille d'Albe disparaît avec l'aventurier dont il vient d'être question; mais celle de Lowenstein ne s'est éteinte qu'en 1700. Les fiefs qu'elle a laissés, et qui sont situés sur la rive droite du Rhin, se sont confondus avec le domaine de la maison de Baden-Baden.

La troisième livraison du *Bulletin* est remplie en partie par un Mémoire de M. Spach sur l'abbaye de Wissembourg, dont la fondation remonte, selon quelques-uns, à Dagobert Ier en 624. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès le dixième siècle, les moines de Wissembourg eux-mêmes ne savaient rien de précis sur l'origine de leur maison. Comblée de biens par Dagobert III, dès l'an 712, l'abbaye vit ses domaines s'accroître rapidement, et il n'y avait guère en Alsace d'abbé plus richement doté que l'abbé princier de Wissembourg. Ses possessions s'étendaient dans la Lorraine, le Palatinat, l'Alsace et le pays de Bade. Il prélevait de larges redevances sur une étendue considérable de pays, et siégeait dans les diètes de l'empire à la suite des électeurs ecclésiastiques. Le récit de M. Spach, qui suit pas à pas l'histoire de l'abbaye de Wissembourg, en s'appuyant sur des données certaines, sur des documents originaux et sur toute une série de pièces justificatives, imprimées à la suite du Mémoire, nous prouve que les possessions de l'abbaye devinrent pour elle une source de troubles, de désorganisation et

Digitized by Google

de malheur. En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les destinées historiques de cette maison religieuse, on voit d'abord que la fondation et la donation mérovingienne, vers la fin du septième siècle, demeurent un fait acquis, de même que le rapide accroissement des domaines, et l'asile qu'il offrit, pendant la deuxième moitié du neuvième siècle, aux lettres et à la poésie. C'est dans cet asile que, vers l'an 870, à l'époque où l'empire carlovingien était en pleine dissolution, le moine Oltfied, d'origine franque, confiait ses inspirations solitaires à la langue du peuple, paraphrasait l'Evangile dans l'idiome des Francs, et transmettait à la postérité l'un des plus anciens monuments de la langue allemande. Une longue lutte entre l'abbaye et la ville de Wissembourg remplit les treizième et quatorzième siècles, se transforme au quinzième, et fait place à une guerre plus considérable avec une des maisons les plus puissantes de l'empire germanique. Les noms des abbés sont remplacés par les noms de personnages historiques, qui occupent le premier plan d'un tableau animé. Dans la première moitié du seizième siècle a lieu la sécularisation de l'ancienne abbaye, et la réunion de l'abbaye de Sainte-Walpurge au chapitre de Wissembourg. Enfin les deux établissements sont incorporés à l'évêché de Spire, et les titulaires de cet antique siége épiscopal dirigent, à partir de 1550 jusqu'à la Révolution française, l'administration temporelle et spirituelle du chapitre. La guerre des paysans, et, plus encore, celle de Trente ans, y laissent des traces sanglantes de leur passage. Mais, au total, la longue existence de l'abbaye et du chapitre est marquée par les services incontestables que les bénédictins ont rendus à la civilisation et au développement d'une commune importante. Des splendeurs de l'antique abbaye de Wissembourg, il ne reste aujourdhui que l'église collégiale de Saint-Pierre-et-Saint-Paul et quelques hôtels des anciens dignitaires du chapitre, monuments sur lesquels M. Spach donne en passant quelques indications archéologiques et historiques.

En parcourant le quatrième cahier du *Bulletin*, nous y trouvons trois Mémoires. Le premier a pour auteur M. L. Levrault, et pour objet la vieille forteresse de Guirbaden, qui date peut-être des Romains, et nous rappelle les héritiers d'Ettichon et des Egisheim-Dagsbourg, des Hohenffaufen, des Templiers et des plus illustres familles équestres de l'ancienne Alsace. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une humble métairie au milieu des ruines. Ces ruines, situées sur un sommet des Vosges, entre la vallée de la Brache et celle du Klingenthal, couvrent un espace au moins aussi vaste et aussi

Digitized by Google

étendu que les ruines du Hohkonigsbourg. Elles sont d'ailleurs bien plus anciennes et elles appartiennent aux types des beaux siècles de la chevalerie. M. Levrault, dans son Mémoire, fait la description détaillée du château de Guirbaden, et propose à la Société des mesures pour la conservation de ce monument.

Le deuxième Mémoire, contenu dans la quatrième livraison, n'est qu'une courte Notice due à M. Siffer, curé de Mertzwiiler, sur un autel païen découvert, en 1850, près de Niedermodern.

Cette Notice est suivie, dans le même cahier, d'un travail fort intéressant de M. l'abbé V. Guerber, curé de Haguenau, sur *l'architecture religieuse en Alsace comparée à celle de l'Allemagne*. Le but de l'auteur est d'établir une comparaison entre le monument magistral de l'Alsace, la cathédrale de Strasbourg, et les églises les plus remarquables du pays d'outre-Rhin. Les points de contact que l'on remarque dans ces monuments sont ceux des écoles où furent formés les architectes du moyen âge. Ces écoles échangeaient entre elles leurs idées et leurs tendances, qui ne sont autre chose que les principes de la symbolique chrétienne appliqués à l'art pour en rendre l'intelligence facile au peuple. Les côtés, au contraire, par lesquels ces monuments semblent se séparer, sont ordinairement ceux de la nationalité et des usages locaux, ou bien encore les différences résultant des matériaux mis en usage, matériaux plus ou moins rebelles ou plus ou moins souples sous la main de l'artiste. L'auteur du Mémoire, fidèle à son plan, met en parallèle la cathédrale de Strasbourg avec celles d'Ulm pour le Wurtemberg; d'Augsbourg et de Munich pour la Bavière; des franciscains de Salzbourg pour l'Autriche; de Constance pour les provinces allemaniques supérieures; de Fribourg pour le grand duché de Bade, et enfin le dôme de Cologne pour les contrées du Rhin inférieur. Il aurait voulu ajouter à ces modèles le dôme de Saint-Etienne de Vienne, un des plus beaux du genre; mais ne le connaissant encore que sur le papier, il ne tient pas pour suffisantes les garanties que pourraient offrir sur ce point ses appréciations. M. V. Guerber conclut de ses intéressantes comparaisons : qu'il y a, dans les pays d'outre-Rhin, des monuments religieux supérieurs à la cathédrale de Strasbourg, pour l'étendue, pour l'unité de construction et de style, et surtout pour les objets d'ameublement que notre cathédrale a perdus; mais qu'aucun édifice, et notamment aucun édifice ogival, n'a sur le dôme de Strasbourg l'avantage d'une variété historique de style plus intéressante, ni celle d'une façade aussi riche et majestueuse, ni celle d'une solidité et d'une conservation aussi parfaites. Cette supériorité est due en partie aux matériaux

Digitized by Google

que possède l'Alsace, à cette belle pierre sortie des carrières des Vosges, et entre autres de Wasselone, qui, assez tendre dans le principe, se durcit et s'embellit au contact de l'air. La partie de l'Alsace qui s'étend depuis Wissembourg jusqu'aux environs de Schlestadt, et celle de la Forêt-Noire qui y correspond au delà du Rhin, possèdent seules cette pierre. Sur d'autres points, plus haut, elle jaunit, ou se trouve mêlée de cailloux, ou perd la finesse du grain ; dans le Palatinat et vers Mayence, elle a les mêmes défauts. Il faut voir les édifices de la région inférieure du Rhin, de la Belgique et d'une partie de la France pour apprécier la valeur de notre pierre et le mérite de nos carrières vosgiennes. Ailleurs, c'est tantôt une espèce de craie, comme dans plusieurs départements francais ; tantôt un grès grisâtre, sans durée, comme en Belgique et à Cologne ; tantôt un calcaire très-peu souple, ou du granit rebelle au ciseau, comme dans le Wurtemberg ; tantôt c'est une espèce de marbre, comme dans la haute Autriche et dans le Tyrol. Ce n'est nulle part le grès de la cathédrale de Strasbourg, dont la teinte violacée donne au monument un aspect si agréable et aux détails de sculpture une expression si poétique. Tandis que nos églises d'Alsace semblent affronter les ravages du temps, celles d'autres pays offrent un triste et navrant coup d'œil : les ornements s'y détériorent, les arêtes s'écornent, et l'on est obligé, comme à Cologne, de faire venir de fort loin des pierres qui donnent une garantie de durée plus réelle. Certaines différences dans la statuaire et dans la sculpture d'ornementation s'expliquent par cette diversité de matériaux, et l'avantage reste incontestablement à Strasbourg. La Renaissance est richement et trop richement représentée en Allemagne. Sans avoir oublié l'Alsace, où l'on compte un certain nombre d'églises de cette époque, à la tête desquelles la belle église de Guebwiller doit être citée, la Renaissance semble avoir prodigué ses faveurs à la Germanie. Munich possède un grand nombre d'églises de ce genre, les unes plus ornées que les autres, et où rarement le bon goût se trouve satisfait. La Renaissance ne se borna point à renverser les monuments d'une époque plus heureusement inspirée, elle prit plaisir à en défigurer d'autres par la profusion et la bizarrerie de ses ornements. Aucune église, romane ou ogivale, ne put se soustraire entièrement à cette activité fiévreuse qui leur fut si fatale. Nous en avons vu la preuve, dit M. Guerber, dans la *Frauenkirche*, de Munich, dans celle de Saint-Pierre, de Salzbourg, et nous pourrions y ajouter plusieurs églises d'Alsace. Toutefois, il est bon de distinguer dans le style de la Renaissance deux genres, deux époques : la bonne Re-

Digitized by Google

naissance et la mauvaise. La première reproduit plus ou moins exactement les formes de l'architecture italienne du seizième siècle, et en particulier celle de Saint-Pierre de Rome. On peut ranger dans cette catégorie l'église de Saint-Michel de Munich, la cathédrale de Salzbourg, l'église abbatiale de Saint-Gall en Suisse et la belle église de Guebwiller, dans le Haut-Rhin. On y trouve une hardiesse de conception, une grandeur d'exécution et une richesse de détails étonnantes. Cette époque est grande, même dans ses écarts, et belle jusque dans ses fautes. Quant à l'autre genre, c'est une négation de tous les principes de l'art chrétien. On trouve encore dans sa richesse exubérante des détails qui témoignent du génie inventif et de la patience merveilleuse des artistes ; mais la tendance est mauvaise, et les produits, maniérés jusqu'à la grimace, ne sauraient satisfaire le goût le moins exigeant. Néanmoins ces églises existent ; les autels avec leurs riches dorures, les statues polychromiées, les tableaux à cadres variés foisonnent dans nos églises. Ces objets ont aussi quelque importance historique, puisqu'ils font connaître le goût d'une époque qui avait si tristement méconnu les traditions de l'art chrétien.

Le premier Mémoire contenu dans la cinquième livraison du *Bulletin* est une Notice de M. Spach sur Daniel Specklé, de Strasbourg (né en 1536, mort en 1589), sculpteur en bois et brodeur en soie, qui, par l'énergie de sa volonté, par les ressources de son génie, par ses voyages dans toute l'Europe, par ses relations avec l'empereur, les princes et les villes d'Allemagne, se distingua comme architecte et ingénieur civil et militaire, au point de confondre les hommes du métier et de devenir le précurseur de Vauban. Specklé fortifia successivement toutes les villes d'Alsace, ainsi que plusieurs villes d'Allemagne, telles que Ulm et Ingolstadt. Mais son véritable titre de gloire, à partir de 1577, où il fut nommé architecte de sa ville natale, est d'avoir considérablement augmenté et amélioré les fortifications de Strasbourg, et d'avoir consigné le résultat de ses études et de ses expériences dans un ouvrage important, intitulé *Architectura*, et qui fut publié l'année de sa mort. Les dessins, les plans qui accompagnent cet ouvrage capital de Specklé sont faits avec une netteté parfaite et ne manquent pas d'un certain degré d'élégance. Des monuments intéressants qui subsistent encore du temps de Specklé sont le fort de Lichtenberg, au nord de Bouxwiller ; la porte d'entrée du faubourg Blanc et l'ancien Hôtel de Ville de Strasbourg, saccagé, en 1789, mais restauré depuis avec intelligence. L'ancien Hôtel de Ville, avec ses deux étages et ses élégantes croi-

Digitized by Google

sées, qui laissent circuler largement le jour et la lumière dans les salles, sa magnifique porte d'entrée et son ornementation de l'arrière Renaissance, rappelle sans effort les palais municipaux des grandes villes flamandes, dont les tendances et les mœurs républicaines étaient d'ailleurs les mêmes que celles des villes libres et impériales d'Alsace.

Nous signalerons encore en terminant une Notice de M. Félix Dartein sur le château de Thauville; un travail de M. de Ring sur les tombes celtiques de la forêt de Brumath, ainsi qu'une note de M. Ch. Morin sur une pierre trouvée dans les caves du château impérial, sur laquelle se lit une inscription gravée en caractères du quinzième siècle, qui interprète, à l'aide de chiffres romains, les signes conventionnels usités pour le jaugeage épiscopal.

L'analyse qu'on vient de lire se borne aux Mémoires écrits insérés dans le *Bulletin*, et disséminés parmi les comptes rendus des séances de la Société. Ces comptes rendus offrent eux-mêmes un intérêt très-réel et très-divers, car on y trouve de nombreuses communications orales faites dans les séances par les membres de l'association, et portant sur une foule de détails qu'il est impossible de faire entrer dans un aperçu rapide et sommaire.

Qu'il nous soit permis, en finissant, de citer encore, quoique en dehors du *Bulletin*, une dissertation critique sur l'emplacement de l'ancienne *Argentonaria*, insérée, dans la *Revue d'Alsace*, par un membre actif de la Société, M. Coste, juge au tribunal civil de Schlestadt.

Un si grand nombre de travaux à la fois savants et variés, publiés en si peu de temps par la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, attestent sa vitalité, justifient les prévisions élevées de son fondateur, et lui assurent la reconnaissance du public et le concours empressé de tous les hommes de savoir et d'intelligence.

Ch. Cuvier,

Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Digitized by Google

BELGIQUE.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. — La troisième livraison du tome XIV de ces Annales contient, parmi divers articles relatifs à l'histoire et à l'archéologie belges, un travail qui intéresse notre histoire nationale. Ce sont des *Recherches sur la résidence des rois franks aux Estinnes*, par M. Théophile Lejeune. Nous en donnons à nos lecteurs une analyse succincte.

Les chartes des princes karolingiens et les auteurs contemporains font fréquemment mention d'une résidence royale dont le nom est écrit de manières très-différentes : *Lephstinæ*, *Lestinæ*, *Liptinæ*, *Listinæ*, *Leptinæ*, *Liftinæ*, *etc.* Un denier d'argent de Charles le Chauve porte : *Leptinas fisco.* L'emplacement de ce domaine des rois franks est occupé aujourd'hui par les villages des *Estinnes*, près de Binche, en Hainaut, sur l'ancienne voie romaine de Bavai à Cologne, à trois milles environ de la station de *Vodgoriacum*, actuellement Waudrez. Ces villages sont nommés officiellement *Estinnes-au-Mont* et *Estinnes-au-Val*, mais vulgairement l'*Haute-Estenne* et *Basse-Estenne*; ce dernier même est souvent appelé simplement *Lestenne*. Des titres wallons du treizième siècle leur donnent le nom collectif de *Lestines*, et rarement y ajoutent les dénominations particulières aujourd'hui en usage. Chez les historiens des trois derniers siècles, on trouve indifféremment *Leptines*, *Liptines*, *Lestines*.

Examinant les étymologies proposées de ce nom, M. Lejeune est amené à le faire dériver du mot frank *laten* ou *liten*, signifiant *serf*, et voici comment il explique cette origine. Vers la fin du troisième siècle, l'empereur Maximien Herculê, traversant la Belgique et frappé de la dévastation de cette province, concéda une partie du territoire des Nerviens à des Franks qui, établis ainsi sur des terres du domaine impérial, incorporés dans les armées romaines et chargés de défendre la frontière, étaient appelés par les Romains *læti*, désignation tirée du mot frank *laten*. Ces terres, confiées à des colons franks, prirent le nom de *terræ læticæ*, *terres létiques*. Une colonie de ces *lètes* s'établit entre Cologne et Bavai, dans le lieu qui, après s'être appelé *Lestines*, garde encore, dans la dénomination actuelle d'Estinnes, une trace de son origine.

Quoi qu'il en soit de cette étymologie, et que les Estinnes doivent naissance à une colonie franke ou à une *villa* romaine, toujours est-il que les rois franks de la première et de la seconde race possédèrent

Digitized by Google

là une résidence qu'ils affectionnaient, d'où sont datés un assez grand nombre d'actes et où se tint, au huitième siècle, un concile assez important.

La bibliothèque du Vatican possède plusieurs manuscrits contenant les actes du concile de Leptines. Dans le plus ancien de ces manuscrits (n° 577) se trouve, au folio 6, une formule d'abjuration et une profession de foi en ancienne langue teutonique, qui paraissent avoir été rédigées pour les peuplades soumises à Carloman. Ce document peut être regardé comme le second monument du tudesque, en ordre d'antiquité, après la traduction de la règle de saint Benoît, faite vers 720, par Kéron ; il appartient au dialecte des Franks. Voici cette pièce remarquable :

Forsachistu Diobolae ?

Et respondeat : Ec forsacho diobolae.

End allum diobolgelde ?

Respondeat : End ec forsacho allum diobolgeldae.

End allum dioboles uuercum ?

Respondeat : End ec forsacho allum dioboles uuercum and uuordum Thunaer ende Woden end Saxnote ende allèm them unholdum the hìra genotas sìnt.

Gelobistu ingot alahmetigan fadaer ?

Respondeat : Ec gelobo in got alahmetigan fadaer.

Gelobistu in Crist gotes suno ?

Respondeat : Ec gelobo in Crist gotes suno.

Gelobistu in halogan gast ?

Respondeat : Ec gelobo in halogan Gast.

Renoncez-vous au diable ? — *Réponse :* Je renonce au diable. — Et à toutes les volontés du diable ? — *Réponse :* Je renonce à toutes les volontés du diable. — Et à toutes les œuvres du diable ? — *Réponse :* Et je renonce à toutes les œuvres du diable et à ses paroles, à Thor et à Wodan, à Saxneot, et à tous leurs serviteurs — Croyez-vous à Dieu tout-puissant ? — *Réponse :* Je crois à Dieu tout-puissant ? — Croyez-vous à Christ son fils ? — *Réponse :* Je crois à Christ son fils. — Croyez-vous au Saint-Esprit ? — Je crois au Saint-Esprit.

M. Lejeune a essayé de reconstituer ce que devait être le domaine royal de Lestines en se servant de tous les renseignements que fournissent les historiens contemporains et les études faites dans les temps les plus modernes sur les coutumes et les habitations des princes mérovingiens et karolingiens. Puis, il suit la destinée de Leptines, à travers les vicissitudes rapides de ces temps reculés. S'il n'y peut pas constater le séjour fréquent ou prolongé des rois mérovin-

Digitized by Google

giens, il trouve des preuves assez nombreuses du séjour habituel qu'y faisaient les maires du palais et les premiers rois de la seconde race. Lors du partage de l'autorité entre Pépin et Carloman, Leptines échut à celui-ci, qui en fit sa résidence favorite. C'est là, peut-être, que les deux frères firent proclamer roi le jeune fils de Théodoric IV, Childéric III ; là aussi se tinrent les deux conciles de 742 et de 743. M. Lejeune donne des décisions de ce dernier une longue analyse, où nous n'avons pas à le suivre. Un troisième concile y fut réuni en 756, lorsqu'après la déposition de Childéric III, Pépin le Bref, élevé à royauté, ayant eu dans un songe la révélation de la damnation de son père, Charles Martel, convoqua un synode à Leptines, dans lequel il fit la restitution de tout ce qu'il put recouvrer de biens ecclésiastiques usurpés par son père et imposa un tribut aux détenteurs des autres.

Rien ne témoigne que Charlemagne et Louis le Débonnaire soient venus à Leptines, ou du moins qu'ils y aient fait un séjour notable. Après eux, ce domaine semble abandonné et oublié par ses propriétaires. On n'en retrouve plus mention qu'au mois d'août 870, époque où Charles le Chauve s'y rendit avec une cour brillante, après avoir conclu, avec son frère Louis le Germanique, le partage de la Lotharingie. Charles voulut perpétuer le souvenir de cet événement par des deniers d'argent frappés à Leptines. Un de ces deniers est parvenu jusqu'à nous; M. Lejeune le reproduit en *fac simile* et en donne une description très-détaillée. Ce denier pèse 31 grains (environ 11 grammes 7 dixièmes).

Charles le Chauve revint à Leptines en 871 pour s'y livrer à de grandes chasses. Ce fut le dernier éclat de cette royale résidence: les Normands, qui survinrent bientôt, saccagèrent la Belgique et détruisirent Leptines.

Que reste-t-il aujourd'hui du domaine des Mérovingiens et des Karolingiens? Un pan de muraille dans une ruelle qui porte le nom du *Roi Pépin;* un vaste souterrain inexploré; un puits, aujourd'hui comblé, et qu'on appelait le *puits Pépin;* enfin le nom de ce prince encore attaché à une ferme existant sur l'emplacement présumé du manoir royal et appelée *cour de Pépin.* Ainsi un nom consacré par l'histoire est le plus durable monument que l'homme puisse laisser après soi.

FRÉDÉRIC LOCK.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Les sciences historiques ont perdu l'une de leurs illustrations les plus pures, les plus éminentes. M. de Pétigny vient de succomber, dans la force de l'âge, à une longue et douloureuse maladie.

Enumérer tous les titres de M. de Pétigny aux regrets du monde savant serait une tâche assez longue, bien que sa vie n'ait pas été remplie de tous les jours communément accordés à l'existence humaine. En peu de mots, j'essayerai de raconter cette carrière, si brève de jours, si pleine de labeurs.

M. Jules de Pétigny naquit au commencement du siècle dans la Picardie, cette patrie de l'un des princes de l'érudition, le célèbre Ducange. De brillantes études ayant attiré sur lui l'attention, il fut nommé élève de l'école des Chartes, lors de la fondation de cet établissement, et fit ainsi partie de cette première génération de pensionnaires d'où sortirent les Eug. Burnouf, les Guérard, les Landresse, les Lacabane, les Floquet, etc.

Au sortir de cette école, M. de Pétigny vint à Blois, en 1823, avec le comte de Saint-Luc, préfet de Loir-et-Cher, qui, frappé de ses grandes et rares qualités, l'avait choisi pour son secrétaire particulier. Peu de temps après, il fut appelé aux fonctions de conseiller de préfecture à la résidence de Blois. Malgré son extrême jeunesse, les talents dont il fit preuve dans cette position lui valurent très-souvent l'honneur de remplacer le premier magistrat du département, lorsque celui-ci était appelé à siéger à la Chambre.

Les travaux administratifs de M. de Pétigny ne l'empêchaient pas cependant de continuer ses études favorites, et il s'occupait déjà de son remarquable ouvrage sur les lois et les institutions de l'époque mérovingienne.

Survint la révolution de 1830. Il crut devoir faire alors à ses con-

Digitized by Google

victions politiques le sacrifice de ses fonctions, et il entra, pour ne plus y renoncer, dans la quiétude de la vie privée.

S'il faut regretter que l'administration ait été privée, par l'abdication de M. de Pétigny, d'une capacité déjà brillamment éprouvée, il faut s'en réjouir au point de vue de la science, car aux loisirs d'une retraite studieuse sont dus tous les ouvrages qui doivent perpétuer son nom.

Son passage dans la vie administrative nous a valu son *Essai sur la population du département de Loir-et-Cher*, mentionné honorablement, en 1833, par l'Académie des sciences, puis son curieux *Mémoire sur le recrutement*, dont plusieurs idées se retrouvent formulées dans la loi qui régit aujourd'hui la matière.

Dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie, il fit paraître successivement les *Études sur les lois et les Institutions de l'époque mérovingienne*, son *Histoire archéologique du Vendômois*, et dans l'ancienne *Revue numismatique*, une série de Mémoires sur le *Monnayage des temps mérovingiens*. Le premier de ces ouvrages lui mérita le grand prix Gobert, à l'Académie des Inscriptions, et le second la première des médailles d'or que cette Compagnie décerne chaque année au meilleur Mémoire sur les antiquités de la France.

En couronnant les *Études sur les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, l'Académie ne fit que sanctionner le jugement porté, tout d'abord, sur cette œuvre par l'Europe savante. En effet, tous les amis de la science historique reconnurent qu'à un style clair, précis, qui n'exclut pas la profondeur, M. de Pétigny joignait une saine appréciation des hommes et des choses. On remarqua principalement l'ensemble de faits et de raisonnements sur lequel il étayait l'idée fondamentale de son œuvre, à savoir que l'époque mérovingienne, continuation du Bas-Empire, vit se former la féodalité, non des lois et des institutions franco germaines, mais de la constitution du sol et de la hiérarchie de la société dans les Gaules, avant et pendant la domination romaine.

De si éclatants travaux lui méritaient, de la part de l'Institut, une récompense plus élevée que toutes celles dont l'avait honoré déjà ce docte corps. Élu correspondant, en 1846, il devint membre libre en 1850. S'il eût été moins passionné pour la retraite, moins épris des charmes de la vie des champs et du calme de sa résidence de Clénor, l'Académie des inscriptions eût voulu se l'attacher par un lien plus étroit. Il préféra à la dignité de membre titulaire celle de membre libre qui le laissait tout entier à ses nobles et chères préférences

Digitized by Google

M. de Pétigny, petit-fils, par sa mère, de l'académicien Lévesque, avait épousé une arrière-petite-fille du célèbre médecin blésois, Abel de Brunyer, dont il a donné la biographie dans les *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de Blois.*

Comme tous les hommes d'un esprit supérieur, M. de Pétigny était modeste, simple dans ses goûts, attaché à ses devoirs. Ses amis l'ont trouvé constamment dévoué, dans l'une comme dans l'autre fortune. Il put avoir des adversaires politiques ou littéraires, il ne connut pas d'ennemis; la bonté de son cœur les rendait impossibles.

L'amour de l'étude ne le quitta qu'avec la vie. En 1857, il publiait, aux applaudissements de l'Allemagne savante, dans la *Revue historiques du Droit français et étranger*, des *Considérations sur la loi des Wisigoths,* et il faisait insérer, dans la nouvelle *Revue numismatique,* des *Études sur l'histoire monétaire du quatrième au septième siècle*, où, avec cette sagacité rare, trait distinctif de son talent, il s'attachait à prouver qu'en ce point, comme en tous les autres, l'ère mérovingienne n'est que la continuation du Bas-Empire.

Dans ces derniers temps encore, il s'efforçait de terminer, vrai labeur de bénédictin, le classement et l'analyse de 4,000 pièces de la collection Joursanvault, achetées en 1839 par la Bibliothèque de Blois. Un mois seulement avant sa mort, mon si regrettable ami et confrère, m'écrivait : « J'ai renvoyé à la Bibliothèque les cartons « Joursanvault, sans en avoir rédigé les tables. C'est un grand « chagrin pour moi de me voir réduit à un degré de faiblesse et de « dépérissement qui m'empêche d'achever ce travail. »

On peut donc dire, en toute vérité, de M. de Pétigny, que la mort le trouva, comme la vie, occupé de sa tâche. La mort seule eût interrompu, dans sa belle âme, le cours des profondes recherches de l'érudit, des nobles inspirations de l'historien, si la piété n'y eût fait affluer, au moment suprême, les pensées du chrétien sincère et de tout temps convaincu.

Il laisse, en mourant, plus de ces biens qui ne périssent pas que de ces richesses, la proie d'un instant; c'est-à-dire une réputation sans tache, une renommée digne de mémoire; double et glorieux fardeau que porteront avec honneur ses jeunes héritiers.

L. DE LA SAUSSAYE.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne des bords de l'Haliacmon et ceux de l'Axius, par M. *Delacoulonche*, membre de l'École française d'Athènes.

La contrée comprise entre la Vistritza-Inférieure et le bas Wardar (1), entre les monts Turlo et Doxa, à l'ouest, les monts Nidsche (2), Peternick et les ramifications du Païk, au nord et à l'est, a son importance et son intérêt historiques. Elle fut le berceau d'un grand peuple; elle fut le centre et le cœur de la Macédoine, lorsque ce pays s'étendait depuis l'Olympe jusqu'au Rhodope. Réunie plus tard aux régions voisines pour former une province romaine, envahie successivement par toutes les peuplades barbares qui descendaient des bords du Danube, elle résista aux nouveaux conquérants et marqua longtemps la limite occidentale de l'empire de Byzance. Aujourd'hui elle n'est plus qu'une dépendance du pachalick de Salonique, mais elle reste ce que la nature l'a faite, une belle et vaste plaine de quinze lieues de long sur onze de large, aussi riche que celles de Monastir et de Serres, sillonnée par de nombreux cours

(1) Ancien Haliacmon et ancien Axius.

(2) Turlo, ancien Kitarion. — Doxa, ancien Bermius. — Nidsche, ancien Bora.

Digitized by Google

d'eau qui forment dans sa partie la plus basse un lac semblable à ceux des Béchick et de Takinos, ouverte au milieu sur un golfe profond et sûr, enveloppée de l'est à l'ouest par un cercle de montagnes dont les plateaux inférieurs s'étagent en gradins immenses comme pour porter des villes populeuses, arrosée enfin au sud et à l'est par deux grands fleuves, navigables dans cette partie de leur cours, entre lesquels serpente le canal d'écoulement du lac, l'ancien Lydias, maintenant encore, comme du temps d'Euripide, « le père et le dispensa-« teur de tous les biens pour les habitants de la vallée (1). »

Ce large et fertile bassin se divise de nos jours en trois régions distinctes : le Roumlouck, ou pays habité par les Grecs, le long de la mer et de l'Haliacmon ; la Sclavitsie (2), ou pays habité par les Slaves, au-dessus du Roumlouck ; enfin, plus au nord encore, au delà des ramifications qui rattachent le Païk aux montagnes de l'ancienne Edesse, le Moglena (contrée des brouillards), habité par les Bulgares, apostasiés. Ces dénominations ne sont pas récentes ; elles datent évidemment des grandes invasions slaves et bulgares ; elles remplacèrent les noms depuis longtemps oubliés des quatre districts entre lesquels se partageait autrefois le pays. Ces districts, d'après le témoignage des anciens, étaient l'Emathie, la Bottiée, la Cyrrhestide et l'Almopie. Comparez-les aux trois régions dont nous venons de parler : il semble que la Sclavitsie comprenne toute la Cyrrhestide et la plus grande partie de l'Emathie, sauf Citium et Bérœa ; que le Moglena corresponde exactement à l'Almopie ; que le Roumlouck lui-même ne soit autre chose que la Bottiée d'Hérodote, avec cette différence qu'il ne remonte pas jusqu'à l'emplacement de la Pella macédonienne, tandis qu'à l'ouest il se prolonge jusqu'à la moderne Néausta, sur les pentes du Bermius. C'est en suivant ces divisions anciennes et modernes, tout en nous attachant de préférence aux premières, que nous entreprendrons notre étude sur la géographie comparée et sur l'archéologie de cette contrée.

1° *Emathie, partie occidentale de la Sclavitsie et du Roumlouck.*

On lit dans Etienne de Byzance au mot Emathie : « Emathie, ville

(1) Λυδίαν τε τὸν τᾶς εὐδαιμονίας
Βροτοῖς ὀλβοδόταν
Πατέρα τε.....
(Eurip. Bacch. 571.)

(2) Voir notre carte de l'Emathie et de la Bottiée.

Digitized by Google

« et canton (1) : la Macédoine actuelle. » On connaît exactement l'emplacement de la ville : on sait qu'elle était située non loin d'Appollonie, en face de Thasos. Il est plus difficile de marquer les limites précises du canton. Point de témoignage positif à ce sujet. Ce n'est que par des conjectures qu'on peut arriver à la vérité.

Homère parle dans deux endroits différents de « l'aimable » Emathie, et deux fois il la place dans le voisinage immédiat de la Piérie (2). D'un autre côté, il est un fait certain, c'est que cette antique région forma à elle seule la Macédoine primitive, et qu'elle porta la première ce nom qui devait devenir si célèbre et s'étendre à tant de contrées. Sur ce point, les auteurs anciens (3) sont tous d'accord; les plus concluants peut-être sont Hérodote et Thucydide, qui parlent de la Bottiée, de l'Eordée, de l'Almopie, et qui ne font pas mention de ce nom d'Emathie, parce qu'elle formait alors la Macédoine proprement dite. Or, comme c'est autour de Berœa ou (1) d'Edessa que les traditions font apparaître pour la première fois les compagnons de Perdiccas ou de Caranus, on est fondé tout naturellement à chercher entre ces deux villes les limites de l'Emathie, ce qui s'accorde d'ailleurs, il faut le remarquer, avec le double témoignage d'Homère.

L'Haliacmon paraît avoir borné l'Emathie au sud, au-dessous de Bérœa. A l'ouest, elle comprenait l'un des versants de la chaîne de montagnes au delà de laquelle se trouvait l'Eordée, et dont le Bermios et le Kitarion formaient les masses principales. Ses limites au nord étaient, suivant toute vraisemblance, les ramifications des montagnes d'Edessa et les plateaux de la Cyrrhestide. A l'est, elle confinait à la Bottiée : aussi lorsque, suivant la tradition de Diodore, Perdiccas, le futur fondateur d'Ægées, consulte l'oracle de Delphes

(1) « Ἠμαθία, πόλις καὶ χωρίον, ἡ νῦν Μακεδονία. »
Et. de Byz. in verb.

(2) Il., XIV, 226. « Ἠμαθίην ἐρατεινήν. » Hymn. in Apoll.
Ἤρη δ' ἀΐξασα λίπεν ῥίον Οὐλύμποιο,
Πιερίην δ' ἐπιβᾶσα καὶ Ἠμαθίην ἐρατεινήν.
Il., XIV, 226.
Πιερίην μὲν πρῶτον ἀπ' Οὐλύμποιο κατῆλθες·
Αἔκτον τ' Ἠμαθίην τε παρέστιχες....
Hymn. in Apoll.

(3) V. Strab., VII, 330. — Plin., IV, 10. — Just., VII, 1. — Steph. Byz. in verb. — Eust. ad Dion. — Sol., IX, 1.

(4) Just., VII, 1. — Hérod., VIII, 188.

Digitized by Google

sur les moyens d'agrandir son empire, le dieu lui ordonne de marcher vers la Bottiée et de bâtir de ce côté-là une ville (1).

Le lac situé au milieu de la plaine séparait sans aucun doute les deux districts. Toute la question est de savoir quelles étaient leurs limites réciproques plus bas du côté de la mer.

On s'est préoccupé de l'étymologie de ce mot Emathie. La légende, suivant sa coutume, explique le nom de la contrée par un nom de héros, et suppose un certain Emathios ou Emathion (2), premier roi du pays. O. Muller croit que la racine du mot est grecque : ἄμαθος, sable de la mer; ἠμαθόεις, sablonneux. Malheureusement pour cette conjecture, l'Emathie ne paraît pas s'être étendue jamais jusqu'au golfe Thermaïque. La Bottiée, comme nous essaierons de le montrer plus tard, dépassait le Lydias et suivait les bords de l'Haliacmon jusqu'au territoire de Bérœa. Nous trouvons bien dans Tite-Live : « que la (3) « flotte romaine aborda sur les côtes de l'Emathie, qu'elle dévasta « toute la plaine, que les gouverneurs du pays supplièrent Persée « de leur envoyer des secours, et que le roi pressa les Thraces de « partir pour défendre les rivages de l'Emathie. » Mais quelle est ici l'acception de ce mot ? S'applique-t-il au district proprement dit, ou ne s'étend-il pas déjà, par une sorte d'abus, à toute la plaine comprise entre l'Haliacmon et l'Axius ? C'est ce qui arriva plus tard (4) ; c'est ce qui nous paraît avoir eu lieu dès le temps de Tite-Live. L'Emathie de l'écrivain latin renferme déjà ce canton proprement dit et les cantons voisins de la Cyrrhestide et de la Bottiée. Quelquefois cependant il la distingue de ce dernier pays, et son témoignage confirme alors ce que nous avons dit plus haut. Dans les derniers temps de la royauté macédonienne, le caractère du roi Philippe

(1) Ἀλλ' ἴθ' ἐπειγόμενος Βοττηΐδα πρὸς πολύμηλον.
Ἔνθα δ' ἂν ἀργικέρωτας ἴδῃς χιονώδεας αἶγας
εὐνηθέντας ὕπνῳ, κείνης χθονὸς ἐν δαπέδοισι
θῦε θεοῖς μακάρεσσι καὶ ἄστυ κτίζε πόληος.
(Diod. Sic. Exc. Vatic. VII, 17.)

(2) Macedonia ante nomine Emathionis regis, cujus prima virtutis experimenta in illis locis exstant, Emathia cognominata est.
(Just., VII, 1.)

(3) Scriptum erat in iis (litteris) : « Ad Emathiam classem romanam appulsam esse, agrosque circa vexari. Orare præfectos Emathiæ ut præsidium adversus populatores mittat. » His lectis (Perseus) hortatur Thraces ut ad tuendam Emathiæ oram proficiscantur.
(T. Liv. XLIV, 44.)

(4) V. Geograph. de Ptol. Ἠμαθία.

Digitized by Google

devint ombrageux et cruel. Se défiant des principaux habitants des grandes villes de la côte, il résolut de les faire passer dans l'Emathie avec leurs femmes et leurs enfants.

« Jam primum, nous dit Tite-Live d'après Polybe, omnem fere « multitudinem civium ex maritimis civitatibus cum familiis suis in « Emathiam, quæ nunc dicitur (quondam appellata Pæonia est) tra- « duxit (1). »

Le sens de ce passage semble parfaitement clair au premier abord. Cependant on s'est attaché à ces expressions : « *Quondam « appellata Pæonia est*, » et pour les expliquer on a prétendu que le mot *Emathia* ne désignait ici que la partie de la (2) Péonie située le long de l'Axius, et qui, d'après Thucydide, fut conquise de très-bonne heure par les rois macédoniens. Ce ne serait donc pas dans l'Emathie même, mais seulement sur la rive droite du fleuve, qu'on aurait établi les habitants des villes maritimes. Une pareille explication dénature arbitrairement le texte de Tite-Live, confirmé d'ailleurs par celui de Polybe. Ne doit-on pas croire plutôt que la grande nation des Péones occupait originairement l'Emathie, que les habitants pélasges de ce district faisaient partie, dès les temps les plus reculés, de la Péonie, et que c'est là ce qu'ont voulu dire les deux écrivains ? C'est l'opinion de Poppo ; c'est celle de Mannert, qui pense que les Macédoniens étaient d'origine illyrienne et péonienne, c'est-à-dire que les nouveaux venus Illyriens se mêlèrent aux Péones, premiers habitants de la contrée. En adoptant cette explication, la plus simple à coup sûr et la plus naturelle, toute difficulté disparaît, et il reste acquis pour nous que l'Emathie proprement dite était dans l'intérieur des terres et qu'elle ne s'étendit jamais jusqu'à la mer.

Nous concluons de tout ce qui précède que l'Emathie, au sud-est, était bornée par le territoire des Bottiéens d'Aloros, qui confinait avec celui de Bérœa.

Nous n'avons sur la Macédoine ni chants nationaux, ni épopées, ni légendes, comme celles que l'on trouve en si grand nombre dans toutes les parties de la Grèce. C'est à peine si l'on peut citer, à propos de l'Emathie, quelques traditions d'une authenticité douteuse.

(1) T. Liv., XL, III.

(2) Voir la carte. — Rappelons en même temps qu'à l'époque de Ptolémée, et peut-être bien avant, on entendait par Emathie, l'Emathie proprement dite, la Bottiée, la Cyrrhestide et la partie de la Péonie le long de l'Axius.

Digitized by Google

Cependant c'était un des noms les plus anciens et les plus célèbres de la contrée. Il disparut quelque temps, comme nous le voyons dans Hérodote et dans Thucydide, devant celui de Μακεδόνις ou Μακεδονίη. Il n'était pas oublié cependant. A mesure que l'empire romain s'étendit, il redevint utile pour désigner le canton, qui était le berceau de la race. Son acception s'étendit; les autres noms, moins connus et plus obscurs, furent négligés. Nous avons pu déjà le constater dans Tite-Live; dans Ptolémée, le fait est plus remarquable encore. A cette époque où les noms (1) fabuleux étaient remis en vigueur, ce ne sont pas seulement Edessa, Scydra, Micza, Bérœa qu'il range parmi les villes de l'Emathie, mais Idoméné et Gortynia, situées sur les rives de l'Axius, au-dessus de Pella; mais Ægœa, qui appartenait, à ce qu'il semble, à l'Eordée; mais Pella, que tous les témoignages placent dans la Bottiée, et Europos, la ville principale de l'Almopie.

Villes de l'Emathie, Edessa (Ægées), Vodena.

La ville bulgare de Vodena est située à l'extrémité nord-ouest de l'ancienne Emathie, dans une vallée que les dernières ramifications du Kitarion séparent de la grande plaine du Lydias, et qui ne communique avec elle que par une étroite ouverture des collines. Qu'on se figure un immense plateau demi-circulaire, d'une hauteur de 120 à 150 pieds, coupé à pic sur trois de ses côtés, adossé aux contre-forts de deux hautes montagnes, dont les pentes s'abaissent et livrent un passage aux eaux réunies de plusieurs lacs. Ces eaux claires et limpides circulent partout sur le plateau, y entretiennent l'humidité et la fraîcheur, se répandent en cascades jaillissantes sur les flancs presque perpendiculaires du rocher, à travers les arbustes qui les couvrent, et vont se perdre enfin au milieu d'une véritable forêt de jujubiers, de saules, d'ormeaux et de platanes. Il faudrait ici la main d'un peintre : la parole ne saurait rendre tout ce que ce spectacle a de grandiose et d'enchanteur. L'Acropole d'Athènes est le plus beau rocher du monde, mais le plus magnifique plateau qui ait jamais porté une ville est peut-être celui de Vodena.

Montez maintenant l'un des sentiers étroits qui conduisent à la ville; placez-vous sur la terrasse de l'archevêché ou sous les platanes du cimetière bulgare, c'est un autre point de vue, d'une ri-

(1) V. Ptol., III, 13.

Digitized by Google

chesse et d'une splendeur admirables ; sous vos pieds, les eaux bondissantes dont l'écume brille aux feux du soleil ; au bout de l'horizon, Salonique et les superbes contours de son golfe ; au milieu, le lac d'Yenidje, et partout des métairies, des villages, des champs entourés de bois, des torrents signalés par de grands fourrés d'arbres. Je contemplais ce vaste tableau en compagnie du vénérable archevêque ; il me disait ce qu'il avait dit déjà à d'autres voyageurs, qu'il avait connu Constantinople et Brousse, qu'il avait été fort mécontent d'abord d'être envoyé à Vodena, mais que maintenant il ne regrettait plus rien : « Nulle part, ajoutait-il, je n'ai vu d'eaux plus limpides et plus pures, d'air plus sain en hiver, plus frais en été ; nulle part un plus grand espace de terres fécondes et bénies de Dieu. » Ces paroles étaient sincères ; elles réveillaient en moi mes propres souvenirs, et comparant ce site admirable à tout ce que j'avais vu en Grèce, je me rappelais, en face des cascades de Vodena, les beaux vers d'Horace :

Nec me tam patiens Lacedæmon,
Nec tam Larissæ percussit campus opimæ,
Quam domus Albuneæ resonantis
Et præceps Anio, et Tiburni lucus et uda
Mobilibus pomaria rivis.

C'est sur l'emplacement de Vodena que s'élevait l'ancienne Edesse, la ville de Caranus, la première capitale de la Macédoine. Le doute n'est guère possible à cet égard, malgré l'opinion contraire de Mannert et de Reichard et le texte contestable sur lequel ils s'appuient (1). Le savant Chrysanthus dit dans les termes les plus (2) précis : « Ἔδεσσα ἥτις νῦν Βόδενα, ἢ Βίδυνα λέγεται. » Avant lui, l'érudit Cantacuzène, racontant le siége et la prise de la ville sous son règne, l'appelle d'abord Edessa, puis Vodena : le nom moderne lui échappe par inadvertance et malgré sa préférence bien marquée pour les noms anciens (3). Rien de plus concluant ici que son témoignage. Ajoutons encore un détail qui a bien son importance. Étienne de Byzance dit, à propos de l'Edessa de Syrie : « Elle emprunta son nom « à la ville de Macédoine, qu'elle rappelait par ses eaux jaillis- « santes : διὰ τὴν τῶν ὑδάτων ῥύμην. (4). » Ces expressions sont

(1) Ἔδεσσα τὰ νῦν Μόγλαινα. Anonym. index ap. Bandurium in not. ad Const. Porph. de Them. lib I, ed. Paris, p. 10.

(2) Michel Lequien. Or. Christ. II, 79.

(3) Cantac. hist. I, 54. « Οἱ δὲ ἐν Ἐδέσσῃ δυνατοί. » — « Καὶ οἱ Βερριῶται τὰ ἐν Βοδηνοῖς πυθόμενοι συμβάντα. »

(4) Steph. Byz. in verb.

Digitized by Google

significatives : elles se rapportent sans aucun doute aux cascades dont nous venons de parler, et qui autrefois, comme de nos jours, devaient frapper vivement les esprits. Elles réfutent en même temps l'opinion de Grisebach au sujet des eaux du plateau de Vodena. Suivant cet auteur, elles auraient coulé sous le rocher pendant l'époque grecque et romaine ; mais leurs dépôts accumulés auraient bouché peu à peu les canaux souterrains qui leur livraient passage, et elles auraient été forcées, entre le douzième et le quatorzième siècle, de se frayer une route sur le plateau lui-même. Scientifiquement, le fait est fort possible : la date seule nous paraît contestable.

Edessa avait dans l'antiquité un autre nom. Ici se présente une question importante que la critique allemande a soulevée de nos jours. Ægées et Edessa étaient-elles une seule et même ville ? Ou plutôt, Edessa était-elle l'Ægées où l'on enterrait les rois de Macédoine ?

Dans sa dissertation sur la *Via Egnatia*, M. Tafel résout négativement la question. Il ne conteste pas le texte positif de Justin (1). Il admet, sur sa foi, qu'Edessa s'appela Ægées, mais en ajoutant que ce nom ne lui resta pas longtemps, et que le premier, le plus ancien, ne tarda pas à prévaloir. Suivant lui, il existait une autre ville d'Ægées, entre Celetros et Edessa ; c'est là que l'oracle conduisit d'abord Caranus ; c'est de là qu'il partit pour s'emparer d'Edessa, à laquelle il donna le nom de sa première capitale. Mais cette dernière conserva toujours un caractère religieux dans les traditions macédoniennes : aussi le successeur de Caranus, Perdiccas, voulut-il qu'on l'y enterrât, lui et ses descendants.

Voyons maintenant les raisons sur lesquelles se fonde cette opinion :

1° Ptolémée distingue nettement Ægées d'Edessa : « Ἠμαθίας..... « Ἔδεσσα, Βέῤῥοια, Αἰγαία, Πέλλα. »

2° Pline fait de même. C'est ce qui résulte, d'après M. Tafel, de deux passages de cet écrivain. Dans le premier, qui n'est qu'une énumération des villes de la Macédoine, il parle d'Ægées où l'on enterrait les rois, et il ne mentionne pas (2) Edessa. Dans le second,

(1) « Urbem Edessam ob memoriam muneris Ægas, populum Ægeadas vocavit (Caranus). » Just., VII, 1.

(2) « Oppida, Ægæ, in quo mos sepeliri reges, Berœa.... » *Pline*, IV, 10.

« Quinto continentur segmento..... Pella, Edessa, Berœa. » VI, 34.

Digitized by Google

il cite Edessa parmi les villes les plus célèbres de la Macédoine, et il ne nomme pas Ægées.

3° Théophraste, à propos des nuages emportés (1) quelquefois dans un sens contraire à celui du vent, rapporte que ce phénomène a lieu à Ægéa, dans la Macédoine. Cette Ægéa n'est autre chose que l'Αἰγαία de Ptolémée, qui n'a aucun rapport avec Edessa.

4° Plutarque parle d'Edessa et d'Ægées comme de deux villes différentes. Dans la vie de Démétrius il dit : « Démétrius tomba « dangereusement malade à Pella, et fut sur le point de perdre la (2) « Macédoine. Pyrrhus accourut en toute hâte et s'avança jusqu'à « Edessa. » Dans la vie de Pyrrhus, il dit : « Lorsque Pyrrhus eut « occupé (3) la ville d'Ægées, il en traita durement la population, « et y laissa même une garnison de Gaulois qu'il avait à son « service. »

5° Enfin, on ne trouve sur l'emplacement de l'ancienne Edessa aucune trace des tombeaux des rois.

Disons tout de suite, à propos de ce dernier argument et avant de reprendre les autres dans leur ordre naturel, que nous n'avons pas été plus heureux que les autres voyageurs, et que nous n'avons trouvé dans les environs de Vodena rien qui pût nous éclairer sur les sépultures des rois. Mais qu'on n'oublie pas ici les détails que nous ont transmis les historiens. Ces tombeaux ont été *pillés si* souvent et de si bonne heure (50 ans après la mort d'Alexandre), qu'il faudrait presque s'étonner d'en trouver aujourd'hui des traces.

1° Toute l'argumentation de M. Tafel consiste, on le voit, à établir par des textes une distinction entre Ægées et Edessa. Il ne nous paraît pas y avoir réussi. Il est bien vrai que Ptolémée nomme Edessa et Ægæa comme deux villes différentes. Mais ce qu'il faudrait prouver, c'est que cette Ægæa est bien le lieu de sépulture des rois de Macédoine. L'orthographe seule donne lieu de penser le contraire. On trouve Αἰγαὶ, Αἰγείων, Αἰγέων, Αἰγοῖς, Αἰγέας, mais nulle part Αἰγαία, dans un endroit où il soit évidemment question de la capitale macédonienne. Le plus vraisemblable est donc que cette αἰγαῖα n'a aucun rapport avec la ville d'Αἰγαί. C'est ce qu'a pensé Kiépert, lorsqu'il l'a placée dans l'Eordée, non loin de Bérœa : peut-

(1) Theoph. Hist. plant., VI, 8, 12. « Καθάπερ περὶ Αἰγείας τῆς Μακεδονίας..... »

(2) Plut. in Demetr., XLIII.

(3) Plut. in Pyrrh., XXVI.

Digitized by Google

être est-elle la même qu'une ville d'Αἰγανέη mentionnée dans l'Anthologie comme voisine de Bérœa (1).

Τηλοῦ δ' Αἰγανέης τε καὶ Βεροίης
Νικηθεὶς Διὸς ὁ δρομεὺς καθεύδει.

Kiepert place cette ville dans l'Eordée, non loin de Bérœa.

2° Pour que les deux passages de Pline fussent concluants, il faudrait que le nom d'Edessa se trouvât cité dans l'un ou dans l'autre après celui d'Ægées. Il ne l'est pas; et c'est précisément en comparant les deux endroits qu'on pourrait prouver qu'Ægées et Edessa sont une seule et même ville. Comment supposer en effet, si ce sont deux cités distinctes, que Pline oublie Edessa dans son énumération des villes de la Macédoine? Il parle de Scydra, de Micza, bourgs obscurs, et il ne nommerait pas la seconde ville, la seconde capitale de l'Emathie! Edessa est proclamée partout comme une des cités les plus célèbres de la Macédoine : Tite-Live, parlant de l'organisation de cette province, a soin de dire : « (2) Edessa quoque et Berœa eodem (in tertiam partem) concesserunt. » Et plus loin : « Tertia regis nobiles urbes Edessam (3) et Berœam et Pellam habet. » Pline le reconnaît lui-même, puisqu'il la nomme ailleurs avec Amphipolis, Pella et Berœa. Toute difficulté disparaît, au contraire, si ce sont toutes deux une seule et même ville. Dans le premier passage, Pline la désigne sous son nom le plus récent : dans le second passage, sous son nom ancien qui avait prévalu (4) sur l'autre, sans le faire oublier.

Restent les passages de Théophraste et les deux citations de Plutarque.

3° Le passage de Théophraste ne prouve rien dans la question actuelle. Le phénomène qu'il signale peut fort bien avoir lieu sur le plateau élevé d'Edessa, près du pays que l'on nomme maintenant Maglena, contrée des brouillards et des nuages.

4° Quant aux textes de Plutarque, ils se rapportent à deux expéditions différentes. Que l'historien emploie, pour désigner la même

(1) Anthol. Epit., VII, 390.
(2) T. Liv., XLV, 29.
(3) T. Liv., XLV, 30.
(4) Les monnaies nous en fournissent la preuve irrécusable. Toutes les monnaies des habitants de cette ville, à partir d'Auguste, portent uniquement la légende : ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ. *Ekel*, II, 70.

Digitized by Google

cité, dans un cas, le mot Ἐδέσσης, dans l'autre celui d'Αἰγέων, ce n'est pas plus singulier que ce que nous venons de voir dans Pline, que ce que nous voyons encore dans Diodore : et, en effet, la même ville ayant deux noms, quoi de plus naturel que de rencontrer dans les auteurs tantôt celui-ci, tantôt celui-là. En admettant que le nom le plus ancien ait reparu bientôt de manière à éclipser l'autre, s'ensuit-il que Plutarque n'ait pu les employer tour à tour et que, par cela seul qu'il parle dans un endroit d'Edessa, dans l'autre d'Ægées, il s'agisse de villes différentes? Examinons d'ailleurs les faits historiques : Pyrrhus comprenait toute l'importance de la position d'Edessa ou, si l'on aime aime mieux, d'Ægées. Tous ses efforts, dans ses différentes (1) expéditions, tendaient d'abord à s'emparer de cette ville. C'est de là qu'il menaçait Pella ; c'est là qu'il établit son quartier-général après sa victoire sur Démétrius, après le partage de la Macédoine entre Lysimaque et lui. A son retour d'Italie, il suivit le même plan que dans les campagnes précédentes : il s'assura la possession d'Ægées en y plaçant une garnison gauloise. S'il ne s'agissait dans ces passages que d'une petite ville entre Celetros et Edessa, sans autre importance que celle que lui donnait une tradition religieuse, quel besoin aurait eu Pyrrhus d'y laisser un nombreux corps de soldats mercenaires? Dans notre hypothèse, au contraire, le fait s'explique de lui-même.

On reconnaît, d'après Justin, qu'Edessa porta le nom d'Ægées que lui donna Caranus. Il est naturel de croire aussi que c'est bien à Edessa, dans la nouvelle capitale, que furent enterrés les rois de Macédoine. Si l'historien ne le dit pas d'une manière positive, son récit ne peut pas du moins s'interpréter autrement, quelque effort qu'on fasse. Perdiccas régna après Caranus : avant de mourir, il montra à son fils Argée (2) le lieu où, pour obéir à l'oracle, il voulait être enterré, lui et ses descendants. « Quonam loco, dit alors « M. Tafel, non Edessæ, id quod postulare opus non habebat; sed « alio, scilicet ibi ubi primo habuerat capras regni futuri duces. » Singulière manière d'entendre un texte assez simple pourtant! « Lo- « cum quo condi vellet, » signifie évidemment l'endroit particulier de la ville où devaient être déposés ses restes. L'expression *monstravit* ne laisse aucun doute à ce sujet.

Ces observations nous ramenent à l'opinion commune. C'est bien

(1) V. Plut. in Demetr. et in Pyrrh passim.

(2) « Senex moriens Argæo filio monstravit locum quo condi vellet. » Just., VII, 1.

Digitized by Google

à Edessa qu'il faut placer ce sanctuaire de la royauté macédonienne dont parle Diodore. Edessa et Ægées ne sont qu'une seule et même ville.

Malgré l'importance politique et religieuse d'Ægées, la ville actuelle de Vodena compte peu de restes antiques. Les avantages mêmes qu'offrait sa position en sont une des principales causes. Le plateau fut toujours occupé par une ville considérable, et les constructions nouvelles firent tort aux constructions anciennes. Le temps et les invasions barbares ont fait le reste.

On voit encore, près de l'horloge, la fontaine du miroir dont parle Leake. Le sarcophage avec inscription, servant de réservoir, est toujours à la même place. Seulement l'eau ne coule plus. Le mur est à moitié ruiné : le caisson corinthien qui y était encastré et qui a valu son nom à la fontaine s'est détaché et s'est brisé par le milieu. Nul doute qu'il n'ait dû appartenir à quelque temple de l'époque romaine. L'un de ses côtés mesure 0,90 cent. Il est très-chargé d'ornements : mais les oves sont aplaties, les arêtes mal dégagées, le style lourd et pâteux comme celui de la frise zoophore de Bérœa, dont nous parlerons plus tard. Ce qu'il présente de plus curieux, ce sont des consoles ioniques avec des feuilles d'acanthe.

12 inscriptions, dont la plus ancienne ne semble pas remonter plus haut que l'an 298 (1), des fragments de colonnes grêles en marbre, des bases attiques, des chapiteaux corinthiens ou ioniques romains en marbre ou en pierre, quelques colonnes sans cannelures, dont les plus remarquables sont les deux colonnes en vert antique et les 4 colonnes en marbre rosâtre de l'église métropolitaine, des stèles en marbre petites et communes, de larges plaques dont l'une avec bas-reliefs divisés par compartiments présente le cheval paissant, cet antique emblême des monnaies macédoniennes, quelques chapiteaux bizantins assez curieux, les uns avec colombes aux ailes déployées, avec têtes de bélier et figures d'hommes alternant ensemble, les autres avec feuilles d'acanthe et griffons aux quatre angles, les ailes rattachées à la feuille d'acanthe supérieure, voilà tout ce que l'on trouve dans les 6 mosquées à minarets et dans les 13 églises de Vodena. Au milieu de tous ces fragments sans importance véritable pour l'archéologie et pour l'art, on distingue deux stèles en marbre blanc d'une exécution très-soignée et d'un travail très-heureux.

La première se trouve dans un couloir de l'église d'*Hgios Théodo-*

(1) On les trouvera à la fin de ce travail.

Digitized by Google

ros. La partie supérieure seule reste : encore est-elle mutilée. Cette stèle était très-large : la coquille simple et de bon goût se déployait avec aisance entre deux colonnes rondes, dont la partie supérieure semble avoir été surmontée d'un sphinx.

La seconde que l'on voit dans l'église d'Hagios Joannis Theologos, est très-bien conservée quoique très-grande. Ses proportions sont de 3,05 cent. de long sur 0,47 cent. de large. Elle se compose d'un bas-relif et d'un couronnement en forme de coquille, séparés l'un de l'autre par un inscription en lettres soignées, sans astérisques, dont le trait s'élargit seulement un peu à la fin des jambages. La coquille est élégante et gracieuse sans être trop ornée, sans sortir des bonnes traditions : elle rappelle, d'une manière frappante, celle d'une stèle que l'on voit à Athènes dans le temple de Thésée. Le bas-relief comprend quatre personnages : le premier, le plus apparent, est un jeune homme aux jambes et aux bras nus, assis sur un fauteuil, la main droite posée sur le dossier, le coude gauche appuyé sur la main droite et se repliant de manière à ce que l'avant-bras vienne soutenir la tête. Le manteau attaché sur l'épaule droite passe sur le bras gauche accoudé, tandis que de l'autre il tombe librement et vient recouvrir les cuisses. Près du héros se tient le génie. En face une femme debout, drapée et voilée, dont la pose, surtout pour ce qui concerne les bras, a quelque analogie avec celle du premier personnage : à côté et sur le second plan un homme vêtu de *la toge*. Harmonie de l'ensemble, finesse des détails, draperies tombant avec aisance, poses compliquées rendues avec souplesse et bonheur, recherche de la difficulté chez un artiste sûr de la vaincre, tout ramène dans ce bas-relief à une des bonnes époque de l'art. D'après le soin et le talent de l'exécution, d'après la forme des lettres, cette stèle si heureusement conservée pourrait remonter jusqu'aux premiers temps de la conquête romaine.

Après avoir employé deux jours à visiter la ville, nous descendîmes (1) la pente rapide du plateau, le *longo*, comme disent les Bulgares, par un chemin très-ancien taillé dans le roc, et nous nous engageâmes dans les jardins de Vodena, au milieu des vignes et des jujubiers. Partout sur notre route de larges plaques de marbre,

(1) C'est un devoir et en même temps un grand plaisir pour moi de rappeler ici que j'ai été accompagné dans tout mon voyage par l'un de mes collègues, M. Heuzey : son concours m'a été si utile qu'il peut revendiquer aussi bien que moi tout ce qu'il y a de nouveau dans ces recherches.

Digitized by Google

quelquefois même des fragments d'architrave de grande dimension.

A une demi-heure de la ville, en laissant sur la gauche deux églises abandonnées dont les (1) ruines disparaissent sous le lierre, on trouve une grotte appuyée d'un côté sur un vieux mur qui en rétrécit l'ouverture naturellement très-large. Le roc a été évidemment travaillé, l'entrée remaniée : au fond on voit plusieurs niches destinées sans doute à recevoir de petites statuettes. A quoi servait cette grotte? Etait-elle dédiée à quelque divinité? ou plutôt n'était-ce simplement qu'un tombeau? Ce qui me le fit croire, c'est qu'on me montra à quelques pas de là un piédestal en marbre blanc avec ces mots :

ΦΑΒΙΟΝ
ΚΑΛΛΙΡΟΗ

C'était probablement là qu'étaient déposés les restes de ce Fabius, et sa veuve lui avait fait élever une statue, à l'entrée de son tombeau.

Derrière la grotte mon attention fut attirée par les restes considérables d'un gros mur en pierres rectangulaires d'une construction assez soignée. C'était évidemment un mur de soutenement : car de ce côté le terrain est très-accidenté, et descend de terrasse en terrasse jusque dans la plaine et vers la rivière de Vodena. Peut-être même étions-nous dans le voisinage de quelque monument public, comme semblait nous l'indiquer une troisième église aussi vieille (2), aussi ruinée, aussi encombrée de végétation que les deux premières, et où l'on voit encore deux plaques de marbre avec traces de scellement.

La route que nous suivions nous conduisait à l'Est vers la rivière où se réunissent les cascades de la ville. Des pluies abondantes avaient défoncé les terrains : dans les endroits où les eaux avaient passé, elles s'étaient creusé un lit dans le sol à deux ou trois pieds de profondeur, entraînant et mettant à découvert des fragments de toute espèce. Partout on voyait de légères couches de ciment rosâtre sur lesquelles on avait appliqué de la mosaïque. Cette mosaïque se composait en général de petits losanges rouges et blancs, en marbre et en brique très-fine et très-serrée : elle semblait assez soignée quoique grossière. Un habitant de la ville nous assura du reste qu'on en trouvait parfois de beaucoup plus belle. Il supposait que son jardin avait été occupé jadis par la maison d'un grand personnage, car il y

(1) Hagios Athanasios. — Hagios Nicolaos.
(2) Hagia Triada.

Digitized by Google

avait découvert, disait-il, quatre mosaïques carrées, composées de pierres de différentes couleurs et représentant des guirlandes et des dessins variés.

C'est tout près de la rivière que se trouve le torse de cheval que Leake n'a pas vu, dont M. Cousinéry a parlé le premier. Il soutenait une vigne : je le fis dégager et je pus constater ses proportions colossales. Il a 2 mètres 85 centimètres de la poitrine à la jambe droite qui avance et qui est en mouvement. La tête et les pieds manquent : le cou est abîmé, le dos et les jambes mutilés : l'humidité détache par écailles la surface du marbre. Cependant quelques parties mieux conservées du poitrail et du dos laissent voir encore le jeu des muscles, et attestent un style plein de simplicité et de largeur. D'où vient cette œuvre, d'un grand artiste peut-être, l'une des ruines les plus remarquables à coup sûr de toute la Macédoine? Le cheval était avec le bœuf paissant et la chèvre un des emblèmes de la monnaie des rois macédoniens. On le trouve nu ou monté par un cavalier sur les médailles d'Argée, d'Alexandre Ier, de Perdiccas II, d'Archélaus Ier, d'Archélaus II, de Pausanias. Y avait-il en cet endroit, comme le croit Cousinéry, un beau monument du temps de ces rois? On cite un tableau d'Apelle représentant Antigone cuirassé, suivi de son cheval. Était-ce un sujet de même nature confié cette fois à la sculpture? Ici pourtant il semble que le cheval ait été seul. Ses proportions même le font croire. Ce qui est certain, c'est qu'il était au pas et qu'il ne portait point de cavalier. Pausanias parle de chevaux (1) d'airain ou de marbre offerts à Olympie par les vainqueurs. Faut-il attribuer ce beau travail à quelque cause semblable? Ce cheval ne rappelait-il pas quelque victoire aux jeux olympiens établis par Archélaus à Ægées? ou même un de ces triomphes aux jeux de l'Élide dont les rois macédoniens se montraient si fiers?

Cependant, nous avions passé la rivière, et nous gravissions une éminence, sur les flancs de laquelle on nous montra un tombeau récemment mis à découvert par les eaux. Creusé tout entier dans le roc, il ne contenait qu'une seule chambre, dont les dimensions étaient d'ailleurs assez petites. La porte (2), entre autres, n'avait que 0,73 cent. de largeur. On y a retrouvé des ossements, et au-dessus de la pierre du tombeau, cinq ou six petites statuettes en terre cuite rangées de chaque côté du mur. J'ai vu deux de ces figurines. Elles ressemblent à toutes celles que l'on fabriquait en si grand nombre et

(1) Paus., VI, 14, 4. — Paus., V, 27, 2.
(2) Longueur de la chambre, 2m47; largeur, 2m01; hauteur, 1m75.

Digitized by Google

à si bon marché dans toute l'antiquité. Cependant, leur effet général est satisfaisant : les draperies sont bien jetées : il y a un peu d'exagération, mais en même temps un art incontestable dans l'arrangement des plis. A en croire ces échantillons, les ouvriers d'Édessa n'étaient pas moins habiles en ce genre que ceux de Corinthe et d'Athènes.

L'éminence sur laquelle nous nous trouvions est à trois quarts d'heure à l'est de la ville. Elle sert de lieu d'observation aux gardiens des jardins et des vignes. De là, en effet, la vue s'étend sur tout le chemin que nous venions de parcourir : elle embrasse aussi l'ensemble du plateau, ses six principales cascades et le cours de la rivière qui se forme de la réunion de leurs eaux. C'est de ce point qu'on peut le mieux se faire une idée du plan de l'ancienne Édessa.

Toute la partie qui s'étend entre la rive droite du torrent et le plateau de Vodena, s'appelle aujourd'hui le Palæo-Caliah, l'ancienne ville : l'endroit où finissent les terrasses s'appelle l'ἄκρα πολιτεία, l'extrémité de la ville. C'est dans cet espace que se trouvent tous les fragments, tous les débris de pierres antiques. Au delà du torrent, à l'est et au sud, commence ce que les Bulgares appellent le *Polet* (sti Polet), c'est-à-dire les dehors de la ville, les champs, ἡ ἐξόχη, ὁ κάμπος. On n'y rencontre plus, en effet, que des tombeaux semblables à celui que nous venions de visiter. L'ancienne Édessa, suivant toute vraisemblance, partait donc de la dernière cascade au nord, descendait de terrasse en terrasse du nord-ouest à l'est, en suivant les bords de la rivière, coupait dans les jardins au-dessous de l'endroit où se trouve le torse de cheval, jusqu'au premier tombeau dont nous avons parlé, et qui marquait aussi de ce côté l'extérieur de la ville, et partait de là pour se rattacher à sa base, c'est-à-dire au plateau, dans le voisinage de la cascade la plus au sud. C'était là, à proprement parler, la ville même. Le haut du plateau n'était que l'acropole, la citadelle. L'enceinte de ses murs, dont on retrouve çà et là quelques traces au milieu des maisons, n'embrassait qu'une partie restreinte de la ville actuelle : non pas que Vodena soit plus grande que l'antique Ægée; mais celle-ci, sous les rois de Macédoine, se partageait entre le plateau et les jardins, qu'il domine, tandis que Vodena s'est concentrée tout entière autour de l'ancienne acropole, plus facile à défendre. Il est à croire, en effet, que la partie inférieure de la cité macédonienne fut abandonnée à partir des grandes invasions barbares. La ville était alors moins florissante; le nombre de ses habitants avait beaucoup diminué : ils pouvaient sans peine se resserrer entre les fortifications du plateau. Aussi les historiens by-

Digitized by Google

zantins nous disent-ils que Vodena, malgré l'importance de sa position, n'était qu'une petite forteresse (1).

On a peu de détails sur les monuments de l'ancienne Ægée. Les plus importants, les plus (2) célèbres, étaient sans aucun doute ces tombeaux des rois, dont on n'a retrouvé jusqu'ici aucune trace, sur lesquels il est bien difficile de hasarder quelque conjecture. Quelle était leur forme? Étaient-ce des tumulus entourés d'un soubassement circulaire, surmontés d'un monument quelconque, soit sculpture, soit architecture, comme ceux des rois de l'Asie Mineure? On serait tenté de le croire, en voyant le grand nombre de buttes artificielles qui bordent encore les avenues de Pella, et qui étaient réservés sans doute aux plus grandes familles macédoniennes. Mais alors comment expliquer leur disparition complète? Il est de la nature de ces monuments de résister à toutes les causes de ruine beaucoup mieux que les ouvrages les plus considérables de l'architecture. On retrouve encore des tumulus autour d'Hagious Apostolous, de Salonique, de Verria, de Kitros, de Katerini, près de l'Olympe. Comment n'en reste-t-il aucun autour de Vodena? A cela il n'y a qu'une réponse, c'est que leur richesse a provoqué leur ruine. Les barbares, ignorants et grossiers, qui les pillèrent tant de fois, ne se donnaient pas la peine d'en trouver l'entrée ; ils attaquaient le tumulus par le haut, défonçaient les voûtes, rejetaient les terres. Faut-il être surpris qu'après tant de siècles et de dévastations successives, le sol se soit égalisé, et que l'on cherche encore ces monuments à la place où ils existaient autrefois?

Hercule Ἄρητος, Bacchus Ψευδάνωρ, Jupiter (1) ὀλύμπιος et ὕψι-

(1) Cedren., p. 705, ed. Paris. — Cantac. hist., I, 54.

(2) V. sur les tombeaux des rois : Diod. Sic., XXII, 12; Pline, IV, 17; Paus., I, 6, 3; Athen., IV, 155; Plut., in Pyrrh., XXVI; Just., VII, 2.

(3) *Hesych. in verb.*, 526. « Ἄρητος, Ἡρακλῆς παρὰ Μακεδόσιν. » Au mot Ἄρητον, Hesychius traduit par βλαβερόν. Ainsi les Macédoniens donnaient au dieu une épithète qui équivalait à celle de βλαβερός ou de πολεμικός. — *Hesych. in verb.*, Ἐδεσσαῖος, 1082 : « Ἐδεσσαῖος, ὁ Ἡρακλῆς ἐν Μακεδονίᾳ. » C'était en effet dans la capitale des Téménides que le héros auteur de leur race devait être plus particulièrement honoré.

Polym., IV, 1 : « Ἀργαῖος ἀμαχεὶ κρατήσας, ἱερὸν ἱδρύεται Διονύσῳ ψευδάνορι. »

Just., XXIV, 2 : « Jovis templum, veterrimæ Macedonum religionis. » C'est à Ægées que son culte, qui venait de l'Olympe, fut tout d'abord établi. V. Diod. Sic., XVII. — Arr. Exp., I, 2. — Scol. Thuc., I.

Une inscription trouvée à Sarcoviéni, à une heure de Vodena, se rap-

Digitized by Google

στος, étaient honorés d'une manière toute spéciale à Ægée. Où étaient leurs temples? à quel endroit pourrait-on les placer aujourd'hui avec quelque vraisemblance? L'église métropolitaine (ἡ κοίμησις τῆς παναγίας), située presque sur le bord du grand plateau, passe pour avoir été bâtie sur l'emplacement d'un ancien édifice païen : ce qui le prouve jusqu'à un certain point, ce sont les colonnes de vert antique et de marbre rose dont nous avons parlé plus haut. On aimerait à se figurer le temple de Jupiter dans cette position admirable, digne d'être consacrée à la divinité par la magnificence des objets qui l'environnent, par l'immensité de la vue qu'elle commande. Mais ce n'est là qu'une simple conjecture. Même incertitude au sujet du théâtre et du stade où se célébraient les ὀλύμπια et les jeux scéniques en l'honneur de Jupiter et des Muses. Le stade se trouvait peut-être dans la vallée, entre le plateau de Vodena et le village actuel de Pavornitza. Quant au théâtre, Diodore nous en parle à propos de la mort de Philippe, en 336. Après avoir placé des chevaux aux portes de la ville, Pausanias se dirige vers l'entrée du théâtre, cachant sous ses habits une épée celte. Philippe avait ordonné aux amis qui l'accompagnaient de le précéder, et tenait ses gardes à quelque distance. Le meurtrier, voyant que le roi était seul, marche sur lui, le frappe au flanc, l'étend mort sur le sol, et s'élance aussitôt vers les portes de la ville. Il eût échappé à ceux qui le poursuivaient, s'il ne se fût embarrassé le pied dans une vigne et s'il ne fût tombé. Au moment où il se relève, Perdiccas et ses compagnons l'atteignent et le frappent de mille coups. Tout ce qu'on peut induire de ce récit, c'est que le théâtre était dans la partie basse de la ville, adossé aux flancs de l'acropole et peu éloigné des portes, suivant toute apparence. Les vignes existent encore; mais il n'y a plus aujourd'hui de maisons : alors il y avait des maisons, des temples et des jardins entremêlés.

(*La suite au prochain numéro.*)

porte à ce culte de Jupiter chez les Edesséens. Elle se trouve sur une base d'autel en marbre : les lettres en sont très-bonnes et se laissent facilement déchiffrer :

ΧΑΡΗΣΑΛΕΞΑΝ
ΔΡΟΥΚΑΙΔΗΜΗ
ΤΡΙΟΣΧΑΡΗΤΟΣ
ΑΗΥΨΙΣΤΩΙ

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

Dans la séance du 7 avril dernier, la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord a décidé qu'elle publierait dans ses Mémoires un travail de M. Sigismond Ropaits, l'un de ses membres, sur la bataille de Saint-Cast et le mouvement national qui répondit, en Bretagne, à l'agression des Anglais. MM. Geslin de Bourgogne et Gaultier du Moltay seront adjoints à M. de Ropaits pour la rédaction de ce travail et la recherche des documents qui s'y rattachent.

— La Société d'archéologie et d'histoire, qui vient de se constituer à Metz, a choisi pour président M. Victor Simon, conseiller à la Cour impériale; pour vice-présidents, MM. le comte Vander Stralen et Dutresne, conseiller de préfecture; pour secrétaire perpétuel, M. de Bouteiller.

— M. Vrolik, secrétaire de l'Académie des sciences d'Amsterdam, vient d'offrir, pour la bibliothèque du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes :

1° Une collection des Mémoires de l'Institut de Hollande, fondé par le roi Louis;

2° Une collection des Mémoires de l'Académie des sciences actuelle.

— La Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes s'est placée au premier rang de nos Académies provinciales, par le soin qu'elle apporte à recueillir tout ce qui peut intéresser le pays où elle s'est fondée, et contribuer au progrès de l'agriculture, des sciences et des arts. La section agricole de cette Société se subdivise en quatre

Digitized by Google

comices, qui siégent à Valenciennes, à Condé, à Denain et à Saint-Amand. On y compte en outre les quatre autres sections suivantes : *Sciences et manufactures; — Histoire et littérature; — Peinture, sculpture; — Musique*. La section d'histoire et de littérature est chargée de recueillir les livres imprimés à Valenciennes et ceux qui ont rapport à l'arrondissement, en même temps que la section de peinture et de sculpture s'occupe de former un médailler composé des monnaies qui ont eu cours à Valenciennes, et des médailles et des jetons qui ont rapport au pays. La Société s'occupe en outre de recueillir les portraits, bustes et statuettes des principaux personnages nés dans l'arrondissement de Valenciennes, et de faire copier les tableaux, gravures ou dessins représentant les événements qui s'y sont accomplis. Ces diverses collections ont aujourd'hui une véritable importance, et nous souhaitons vivement que l'exemple de la Société de Valenciennes soit suivi dans d'autres villes.

— M. Édouard Buisson, avocat à la Cour impériale de Limoges, a lu à la Société archéologique de cette ville un curieux travail concernant la géographie du Limousin pendant la domination romaine.

— M. Camille Arnault de la Ménardière a présenté à la Société des Antiquaires de l'Ouest, dans la séance du 15 avril, des détails sur un beau manuscrit possédé par M. le conseiller Pilotelle, et contenant une *Histoire des conseils du roi*, par Michel de Marillac, garde des sceaux sous Louis XIII. Il a fait connaître qu'il avait trouvé à la Bibliothèque Impériale de nombreux écrits de cet éminent magistrat, sur la vie et les ouvrages duquel il a déjà publié une notice, et dont il a lu à cette séance une lettre inédite adressée à Mathieu Molé, alors procureur général au parlement de Paris.

— L'Académie des sciences et lettres de Montpellier vient de perdre l'un de ses membres les plus dévoués. M. Viard, né à Rouen, le 28 octobre 1821, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier, est mort dans cette ville le 29 mars dernier. On lui doit d'excellents travaux relatifs à la météorologie, à la chaleur, à la température de l'air. Quelques-uns de ces travaux ont été publiés dans les Mémoires de l'Académie de Montpellier.

— La vingt-sixième session du Congrès provincial, qui doit se tenir à Louviers, aura lieu au mois de juillet prochain Ce congrès, auquel prendra part la Société française d'archéologie, durera cinq jours.

— La restauration des ruines du château de Coucy se poursuit activement. La visite que l'Empereur a faite le 6 novembre dernier à ces ruines célèbres aura pour leur conservation les plus heureuses conséquences. Le *Journal de l'Aisne* annonce que la somme qui sera employée cette année dépassera 80,000 francs.

Digitized by Google

— On lit dans le *Journal de Saint-Quentin :*

« Une découverte intéressante vient d'être faite sur le terroir de Montescourt-Lizerolles (canton de Saint-Simon). Dans une pièce de terre appartenant à M. Sebbe, et située derrière son habitation, à cent mètres du chemin de fer, les ouvriers rencontrèrent, il y a quelques mois, en creusant des fosses pour les betteraves, une résistance inaccoutumée à une profondeur de soixante centimètres. Ils découvrirent bientôt des tombes parfaitement conservées et des corps entiers, dont les ossements tombaient en poussière à la moindre pression.

« Trois tombeaux furent fouillés avec le plus grand soin à cette époque; et, il y a quelques jours, de nouvelles recherches furent entreprises, grâce à l'obligeance et au désintéressement du propriétaire de ces tombes.

« Nous n'y avons trouvé jusqu'ici que des agrafes de ceinture à côté des ossements, et un fragment de poterie qui semble indiquer une origine gauloise. Mais les fouilles sont à peine commencées, et elles doivent s'étendre sur un hectare de terrain environ.

« Le nombre des tombeaux renfermés dans ce vaste cimetière doit être considérable; peut-être rencontrera-t-on, dans la tombe de quelque chef, des objets plus intéressants pour la science, des débris d'armes ou des médailles qui fixeront l'époque précise où ces corps si bien conservés ont été confiés à la terre.

« L'intention de M. Sebbe est d'abandonner au seul Musée de Saint-Quentin tous les objets intéressants qui seront découverts.

« On ne peut qu'applaudir à la marche intelligente suivie dans les recherches faites à Montescourt-Lizerolles, et surtout à la bonne et généreuse inspiration de M. Sebbe, qui veut mettre à la disposition du Musée de la ville de Saint-Quentin le résultat de ses découvertes scientifiques. »

— M. Tirait, entrepreneur, vient de faire déposer à la mairie d'Angoulême une pierre sculptée, de 56 cent. de largeur sur 38 de hauteur, qui se trouvait appliquée, à l'extérieur du mur de ville que l'on reconstruit en ce moment pour élargir le rempart des prisons.

C'est un bas-relief représentant deux écussons, dont les couleurs ne sont pas indiquées : le premier, à gauche du spectateur, est celui de notre cité (*une porte de ville, surmontée d'une fleur de lis*) ; le second, à droite, celui de Pierre Pascault, maire d'Angoulême en 1534 (*deux os en sautoir, accompagnés de trois têtes de mort, posées deux en chef et une en pointe*). L'accolement de nos armes municipales aux armes sinistres de ce magistrat a donné lieu à quelques personnes, peu habituées aux singularités héraldiques, de ne voir dans ce bas-relief qu'un rébus digne de figurer dans l'*Illustration :* « une *porte* et un *champ d'os ;* donc, c'est la porte voisine qu'on a voulu désigner : PORTE CHANDOS ! »

On lit sous les deux écussons le quatrain suivant, en caractères

Digitized by Google

gothiques, que nous reproduisons ici avec la plus minutieuse exactitude :

lan mil cinq cents trante quatriesme ·
pierre pascault homme de grand renom
par bon accord fut maire dangolesme
· il fit ceci : dieu luy face pardon · ame.

Le mot *grand* du second vers a été enlevé, dans le temps, avec le ciseau, soit par effet de la modestie du maire ou de la jalousie de ses contemporains.

L'un des vieux registres de la mairie nous apprend que Pierre Pascault ou Pascauld, sieur de Lussault, « fit faire (fit réparer) la « brèche de Chande, près la tour de monsieur le Gouverneur, la « brèche près la porte de l'Arc; partie des ponts de Saint-Cybard; « plusieurs malfaicteurs fit fouetter, et ung nommé Bastien Frissière, « condamné à estre pendu et estranglé, dont il appela, et par arrest « fut condamné estre mis aux galères; fit brusler chair et puant pois- « son infect, et deux sergens fit pendre par figure, qui avoyent occis « un de ses sergens nommé lean Guérin, et un aultre nommé Bris- « seau, dit Raton; et de son temps mit police à la république, tant « que le peuple vivoyt en paix. »

M. l'abbé J.-H. Michon avait déjà reproduit, avec de très-légères variantes, l'inscription du bas-relief à la page 245 de sa *Statistique monumentale de la Charente,* et le passage du registre de la mairie à la page 116 de l'ouvrage de Sanson, réimprimé à la suite de l'*Histoire de l'Angoumois,* de Vigier de la Pile.

Eusèbe Castaigne, *bibliothécaire.*

— Un journalier travaillait dans un champ de la commune de Theuville, lorsqu'il sentit les dents de son râteau retenues dans un amas de racines. En faisant un effort pour le dégager, il sentit quelque chose se rompre, et, tout à coup, il vit briller à ses yeux des fragments de gros fil de métal ressemblant à de l'or. Alléché par la couleur de cette trouvaille, il se mit à fouiller la terre, et bien lui en prit, car il finit par trouver un anneau fait en fil de métal tordu en corde et arrondi sans soudure, auquel tient un petit anneau composé de deux tours de fil, ce qui le rend double. La position de ce petit anneau par rapport à l'anneau tordu est verticale. Dans ce dernier se trouve engagé un autre anneau en fil plus gros, façonné en anneau de gourmette et soudé. Le tout est en or fin et pèse 37 gram.

L'acquisition en a été faite pour le Musée. (*Journal de Chartres.*)

— L'administration forestière ayant permis à la commune de Renédale de faire des fouilles sur le sol forestier communal, à l'endroit où existait l'antique château de Voirbé, qui planait sur la route de

Digitized by Google

Mouthier; ces fouilles ont eu pour résultat de découvrir de très-belles pierres dont les unes paraissent provenir des carrières de Dommartin et avoir été reliées avec du fer qui a été enlevé. D'innombrables croix sont gravées sur ces monuments, mais on n'est parvenu à y découvrir aucune inscription. Les pierres sont accumulées au hasard par l'effet du dépouillement qui a eu lieu lors des fouilles. M. Pointurier, curé de la paroisse de Bulle, lequel est originaire de Renédale, a résolu d'y construire à ses frais avec ces monuments, un oratoire qui sera dédié à la sainte Vierge. (*Journal de Pontarlier.*)

— Le Musée d'Alger vient encore de s'enrichir de plusieurs objets provenant des ruines de Carthage et d'Uthina. Le morceau principal est un bas-relief en marbre blanc donné par M. Léon Roches, consul général à Tunis. Ce morceau, qui appartient à la plus belle époque de l'art romain, contient quatre personnages, dont trois adultes, d'une hauteur de 0,77 cent. Ce sont, en procédant de gauche à droite, une femme admirablement drapée, abritant sous son manteau un enfant qui tient à la main le *parazonium*, glaive avec son ceinturon; un guerrier armé de toutes pièces et un esclave. Ce bas-relief, haut de 0,98 cent., et large de 1 mètre 3 cent., présente un champ en retraite de 0,11 cent. 1/2 sur les bords supérieur et inférieur. La finesse des détails fait supposer qu'il était scellé dans un soubassement à portée de la vue.

Les autres objets, envoyés par M. Alphonse Rousseau, premier drogman du consulat général, sont : un autre petit bas-relief en marbre, deux têtes en marbre, deux pierres tumulaires puniques, une petite statue et deux fragments de mosaïque.

Le Musée central a en outre reçu : une magnifique colonne d'onyx calcaire avec son chapiteau (environ 3 mètres de hauteur), envoyée de Tlemcen par les soins de M. Majorel, préfet d'Oran. Ces précieux échantillons de l'art arabe à sa belle époque proviennent de Mansourah.

— Dans le courant de février, on a trouvé, en travaillant dans la cour de l'atelier du Boulet n° 7, à Cherchel, une charmante statue en marbre blanc, représentant un faune ayant à ses pieds un animal avec lequel il semble jouer.

Cette élégante statue, qui est d'une bonne exécution, était malheureusement brisée en sept morceaux; le bras droit et la main gauche du personnage, ainsi que la tête de l'animal, manquent entièrement. Le groupe, qui est d'une hauteur de 1 m. 44 cent., y compris le socle de 1,10 cent., a été restauré aussi bien que possible, et forme aujourd'hui un des principaux ornements de la collection archéologique de Cherchel. (*Moniteur de la Colonisation.*)

— M. Roubaillay, propriétaire cultivateur à Cernay, commune de Cravant, vient, en fouillant des terres près de sa maison, de mettre à découvert quatre tombeaux.

Digitized by Google

Ces tombeaux, construits en pierre du pays, renferment des squelettes assez bien conservés, placés sur une même ligne tracée de l'ouest à l'est.

On a trouvé une petite pièce de monnaie de cuivre, sur laquelle on n'a pu voir que ces lettres : P. V. B; une petite plaque en or de forme ovale, sur laquelle deux petits boutons sont soudés; une brique arrondie, d'une assez grande dimension, percée au milieu; un fragment de marbre blanc, une tête de cheval placée près d'un tombeau.

On a également découvert, à une petite distance de ces sépultures, un trou renfermant quantité d'ossements carbonisés; il était couvert d'une croûte de chaux d'environ dix à quinze centimètres d'épaisseur; sur cette chaux, reposait un squelette. (*L'Orléanais.*)

— Voici les questions qui ont été posées par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments dans la vingt-cinquième session du congrès, ouvert par cette Société à Périgueux, le 29 mai 1858.

Age celtique.

1. Quels sont les monuments incontestablement celtiques qui existent dans le département de la Dordogne?

Age romain.

2. A-t-on reconnu, d'une manière précise, les voies romaines indiquées sur la Carte de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin?

3. A-t-on constaté l'existence d'autres voies antiques, non mentionnées par l'Itinéraire ou la Carte?

4. Le tracé de ces différentes voies romaines a-t-il été fait sur des cartes à grand point, celle de Cassini, par exemple?

5. Quelles particularités les chaussées de ces antiques voies ont-elles offertes?

6. A-t-on découvert, sur leurs bords, des colonnes milliaires? Quelles inscriptions portaient-elles? Que sont-elles devenues?

7. S'est-on occupé d'un travail détaillé et approfondi sur la géographie ancienne du Périgord?

8. Indiquer la topographie de Périgueux sous la domination romaine.

9. Quels étaient les principaux monuments publics de la ville à cette époque?

10. Quelle place occupaient-ils? Quelle était leur destination?

11. Pourrait-on dresser un plan de la ville de Périgueux indiquant la direction des rues qui existaient sous la domination romaine?

12. A quelle époque la ville de Périgueux a-t-elle été défendue par des murailles?

13. A-t-on, à Périgueux comme ailleurs, sacrifié certains monuments pour en employer les pierres à la construction des murs d'enceinte?

Digitized by Google

14. Quels sont les édifices antiques de la France et de l'Italie, dont la forme offre le plus d'analogie avec la tour de Vesone, et qui peuvent le mieux indiquer la destination primitive de ce monument?

15. Quels faits particuliers peuvent être signalés dans les arènes de Périgueux? Quels sont les autres monuments similaires avec lesquels elles offrent le plus d'analogie?

16. A-t-on découvert des restes de *villæ* ou maisons de campagne gallo-romaines? En a-t-on levé le plan? A-t-on expliqué leur distribution, d'une manière satisfaisante?

17. Les vestiges observés ont-ils fourni des notions nouvelles, concernant la distribution des bains?

18. Quels sont les autres édifices de construction romaine qui ont été découverts en Périgord et dans les départements voisins?

19. A-t-on mesuré exactement l'emplacement de ces fondations? Ont-elles fourni quelques indices sur l'ordonnance architectonique des monuments auxquels elles ont appartenu?

20. A-t-on remarqué des débris d'aqueducs antiques? Quels étaient l'étendue de leur parcours et leur mode de construction?

21. A-t-on recueilli assez de fragments de sculpture gallo-romaine, pour se faire une juste idée de l'état de l'art dans le Périgord au troisième siècle?

22. Quel était le chapiteau le plus habituellement adopté pour les colonnes?

23. Toutes les inscriptions gallo-romaines reconnues ont-elles été publiées et expliquées?

24. Quels sont les travaux déjà faits sur ce sujet?

25. Que reste-t-il à faire?

Moyen âge.

26. Quels sont les ouvrages déjà publiés sur la statistique monumentale du pays?

27. Quels sont les monuments religieux les plus anciens? Indiquer, d'une manière précise, ces édifices ou les parties anciennes qu'ils renferment?

28. Quels caractères offrent ces monuments?

1° Quant au mode de construction (nature, forme des matériaux, etc.);

2° Quant au système de décoration.

29. A-t-on découvert quelques peintures à fresque qui puissent être rapportées à la période romane primitive?

30. Existe-t-il, dans les chroniques ou dans les pièces imprimées ou manuscrites, quelques documents sur l'état de l'art antérieurement au onzième siècle? Que nous apprennent ces documents?

31. Quelle est, aux onzième et douzième siècles, la forme la plus ordinaire des églises? Quelles sont approximativement les dimensions du transept, du chœur et des absides dans les grands édifices?

32. Existe-t-il des églises circulaires dans le pays? En connaît-on en forme de croix grecque?

Digitized by Google

33. Quelles sont les églises dans lesquelles existent des cryptes? Nomenclature de ces églises et détails sur les dimensions de leurs chapelles souterraines.)

34. Quel est le genre de maçonnerie le plus habituellement usité? Quels sont les appareils ou revêtements les plus remarquables?

35. Existe-t-il, en France, des églises à coupole byzantine ailleurs que dans l'Aquitaine entre la Loire et la Garonne?

36. Quelle est la date précise de Saint-Front de Périgueux? L'ornementation de Saint-Front est-elle byzantine?

37. Quel est le nombre exact, en Périgord, des églises à coupole byzantine unique; quel est le nombre des églises à séries de coupoles?

38. Quels sont les monuments les plus remarquables du moyen âge appartenant, dans le Périgord, à l'architecture civile (granges, cloîtres, abbayes, halles, maisons privées, fontaines, etc.)?

39. Quels sont les châteaux-forts de différents âges les plus remarquables du pays? En présenter un catalogue méthodique et raisonné.

— La Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand a mis au concours pour 1858 la question suivante : « Faire l'histoire de la sculpture en Belgique, depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Le prix est une médaille d'or de 500 francs.

— La Société des Antiquaires de Picardie vient de mettre au concours l'*Histoire de la ville de Doullens*. Le prix sera décerné en 1861.

— La classe des sciences de l'Académie royale de Belgique a mis au concours, dans la séance du 6 mars, les questions suivantes, pour le concours de 1860 :

1° Ramener la théorie de la torsion des corps élastiques à des termes aussi simples et aussi élémentaires qu'on le fait pour la théorie de la flexion ;

2° Déterminer, par des recherches à la fois anatomiques et chimiques, la cause des changements de couleur que subit la chair des bolets en général et de plusieurs sussures, quand on la brise ou qu'on la comprime ;

3° Etablir, par des observations détaillées, le mode de développement du *petromyzou marinus*, du *petromyzou fluviatilis*, ou de l'*amphioxus lanceslatus;*

4° Faire un exposé historique de la théorie du *tonus musculaire*, et rechercher, pour les phénomènes expliqués autrefois à l'aide de cette théorie, une interprétation conforme aux faits établis par la physiologie expérimentale.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. — Annales, 1857. Tome XXVIII. In-8° de 616 pages.

— Allocution de M. l'abbé *Fournier*, président, adressée à la Société, dans la séance du 7 janvier 1857. 4 pages.

— Dieu et l'âme manifestés par l'étude des lois vitales et des lois physiologiques de l'homme, par M. *Padioleau*. 81 pages.

— Rapport sur les grilles mobiles fumivores de M. Raymondière, par M. *A Callaud*. 13 pages.

— Le château d'Aux en 1794. Rectification historique concernant la révolution, par M. *Dugast-Matifeux*. 36 pages.

— Explosion de la poudrière du château de Nantes, par M. *Renoul*. 40 pages.

— Eloge d'Evariste Colombel, par M. *Adolphe Bobierre*. 43 pages.

— Essai sur le dictionnaire des terres et des seigneuries comprises dans l'ancien comté nantais et dans le territoire actuel du département de la Loire-Inférieure, par M. *Ernest de Cornulier*. 131 pages.

— Etude sur saint Ambroise, par M. l'abbé *Fournier*. 42 pages.

— Les fêtes de la révolution 1790-an VIII, par M. le baron de *Girardot*. 66 pages.

— De la nécessité d'une législation répressive en matière de transactions sur les engrais industriels, par M. *Adolphe Bobierre*. 16 pages.

— Note sur le moyen de doser rapidement l'azote du guano et des principaux engrais, au moyen d'un appareil ammonimétrique, par M. *Adolphe Bobierre*. 7 pages.

— De l'action des nodules de phosphate de chaux sur la végé-

Digitized by Google

tation dans les terres granitiques et schisteuses, par M. *Bobierre*. 6 pages.

— Observations sur les oursins perforants, par M. *Frédéric Cailliaud*. 20 pages.

— De la mesure du temps et de la dénomination des époques séculaires, par M. *F. Huette*. 9 pages.

— Détermination du niveau des eaux de la mer, d'après le calcul de l'unité de hauteur, par M. *F. Huette*. 6 pages.

— Nouveau thermomètre de précision pour les observations de température atmosphérique, par M. *F. Huette*. 6 pages.

— Fables, par M. *A. Callaud*. 5 pages.

— Rapport sur les travaux de la Société académique de Nantes pendant l'année 1856-1857, par M. le docteur *Ch. Rouxeau*. 28 pages.

— Rapport sur la notice pomologique de M. J. de Liron d'Airoles, par M. *Delamarre*. 9 pages.

— Discours prononcé en la séance solennelle de la Société académique de Nantes, le 29 novembre 1857, par M. l'abbé *Fournier*, président. 21 pages.

— Rapport sur le concours ouvert par la Société académique de Nantes pour l'année 1857, par M. *de Rostaing de Rivas*. 13 pages.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. — Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne. Tome XXX. Septembre à décembre 1857. In-8° de 168 pages.

— Premier supplément au catalogue des lépidoptères du Puy-de-Dôme, par M. *Guillemot*. 22 pages.

— Discours de M. *de Barante* prononcé à la séance publique. 2 pages.

— Rapport sur les travaux de l'Académie, de 1854 à 1857, par M. *Bertrand*. 42 pages.

— Biographie d'Ozanam, lue par M. *Nourisson*, à la séance publique de l'Académie. 9 pages.

— Procès-verbaux des séances de l'Académie. 49 pages.

— Note sur les accidents géologiques et les inondations dans le département du Puy-de-Dôme, par M. *Michel Cohendy*. 14 pages.

— Lettres autographes adressées à des personnages de la province par les rois, reines, ministres et personnages célèbres; documents historiques découverts aux archives de la préfecture du Puy-de-Dôme, par M. *Michel Cohendy*. 21 pages.

Académie impériale de Metz. — Mémoires XXXVIII, année 1856-1857. 2e série, Ve année. In-8° de 592 pages et une planche.

— Séance publique du 10 mai 1857; études sur les origines nationales; discours prononcé par M. *Woirhaye*, président. 25 pages.

— Compte rendu des travaux de l'année 1856-1857, par M. *Vincelot*, secrétaire. 29 pages.

— Notice sur feu Charles Gauthiez, architecte, par M. *F. Blanc*. 12 pages.

Digitized by Google

— Notice biographique sur M. Jean-François-Xavier Bournier, inspecteur vétérinaire en retraite, par M. *F.-M. Chabert*. 8 pages.

— Rapport sur le concours de poésie, par M. *de Puymaigre*. 31 pages.

— Essai d'électro-chimie appliquée à l'agriculture, par M. *Emilien Bouchotte*. 27 pages.

— Notice sur le carbonate d'ammoniaque, par M. *André*. 3 pages.

— Rapport sur le mode de semailles en lignes de M. Champigneulle de Thury, par M. *Simon Favier*. 5 pages.

— Mémoire sur les avantages qui résulteraient de l'admission des fourrages artificiels dans les magasins militaires, par M. *André*. 7 pages.

— Note sur l'apparition de l'arabis rosea à Metz; découverte de la carmine dans la corolle du monarda didyma; note sur un principe colorant trouvé dans le fruit de la belladone, par M. *Belhomme*. 6 pages.

— Observations sur l'emploi des sangsues dans les établissements hospitaliers, par M. *Terquem*. 10 pages.

— Quelques mots sur l'abandon des campagnes par les ouvriers, par M. *Eug. Lapointe*. 8 pages.

— La Champagne pouilleuse, par M. *Susane*. 27 pages.

— Journal des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1856, par M. *Lavoine*. 31 pages.

— Dissertation sur la fin du monde, par M. l'abbé *Maréchal*. 23 pages.

— Statistique départementale; routes et population de la Moselle, par M. *de Saint-Martin*. 53 pages.

— Une application de la géométrie descriptive, par M. *J.-F. Soleirol*. 17 pages, 1 planche.

— Excursion dans la Troade (septembre 1854), par M. *E. Grellois*. 65 pages.

— La paix de Dieu et la trève de Dieu (2e fragment), par M. l'abbé *Guépratte*. 57 pages.

— Mélange de numismastique messine, par M. *F.-M. Chabert*. 16 pages.

— De l'art chez les anciens et au moyen âge, par M. *Victor Simon*. 47 pages.

— Traduction de la cantate de la cloche faite sur la musique d'Andréas Homberg, par M. *J.-F. Soleirol*. 19 pages.

Société d'émulation de Montbéliard. — Compte rendu de la situation et des travaux. 1857. In-8° de 152 pages, 1 planche.

— Compte rendu des travaux, par M. *Cl. Duvernoy*. 45 pages.

— Recherches sur les substances hydrauliques des environs de Belfort, par M. Cacheux. 6 pages.

— Note sur quelques propriétés des diviseurs des nombres, par M. *E. Belley*. 2 pages.

Digitized by Google

— Essai historique sur les écoles de Montbéliard avant 1792, par M. le pasteur *C.-L. Tuefferd*. 48 pages.

— Note sur l'application de l'électricité aux horloges de Montbéliard, par M. *Lasseau*. 5 pages, 1 planche.

— Chronique de J.-G. Perdrix, conseiller du comte Georges de Montbéliard, avec notes, par M. *L. Wetzel*. 32 pages.

Société archéologique et historique du Limousin. — Tome VII. 4e livraison, 1857. In-8° de 56 pages.

— Mémoire sur les antiquités des divers âges de l'arrondissement de Saint-Yrieix, par M. *Gondinet*. 35 pages.

— Deniers consulaires d'argent trouvés au village de la Jante, près Compreignac, en 1811, par M. *Maurice Ardant*. 7 pages.

— Procès-verbaux des séances, par M. *E. Ruben*. 9 pages.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. — Année 1857. In-8° de 232 pages.

— Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1856-1857, par M. *Debacq*. 51 pages.

— Notice biographique sur M. le général comte Auguste-Philippe-Henri de Dampierre, par M. le capitaine *Boulard*. 26 pages.

— Résultat des concours ouverts par la Société, 4 pages.

— Programme des concours ouverts par la Société, 5 pages.

— Rapport sur le concours relatif aux chemins vicinaux, par M. *Savy*. 5 pages.

— Notice sur les artistes graveurs de la Champagne, par M. le baron *Chaubry de Troncenord*. 20 pages.

— Notice sur la source minérale de Sermaize (Marne), et rapport sur un ouvrage de M. le docteur J.-Ch. Herpin, intitulé : Etudes médicales, scientifiques et statistiques sur les principales sources d'eaux minérales de France, d'Angleterre et d'Allemagne, par M. *Hippolyte Faure*. 29 pages.

— Ascension du Pichincha. Notes d'un voyageur, par M. *Jules Remy*. 30 pages.

— Notice sur la vie et les œuvres du chevalier Delatouche, par M. *Charles Perrier*. 38 pages.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. — 2e série, tome VIII, 1857. In-8° de 218 pages. Une planche.

Séance solennelle du 18 juin 1857, 42 pages.

— Construction gallo-romaine découverte dans le camp de Chenehutte, par M. de *Beauregard*. 4 pages, 1 planche.

— Notice sur les fabriques de noir animalisé dans le département de Maine-et-Loire, et son application à l'agriculture, par M. *de Beauregard*. 6 pages.

— Un trésor à Veillon (Vendée). — Nouvelle archéologique, par M. *Paul Belleuvre*. 7 pages.

— Le chant du Lazarone, par M. *Charles Brunetière*. 3 pages.

Digitized by Google

— Meuble de la danse macabre, par M. *Elie Sorin*. 8 pages.

— Une visite au monastère des Arméniens à l'île Saint-Lazare, près de Venise, par M. *Textoris*. 21 pages.

— La vaccine appliquée aux moutons, par M. *G. Lachèse*. 5 pages.

— Rapport présenté à la commission archéologique sur les souvenirs historiques de l'Anjou de M. Labessière, par *L. de Lens*. 5 pages.

— Cryptes du Ronceray. — Massif présumé de l'autel primitif, par M. *V. Godard-Faultrier*. 11 pages.

— Rapport sur l'ouvrage de M. Godard Faultrier intitulé : D'Angers au Bosphore, par M. *Ph. Béclard*. 6 pages.

— Rapport sur divers ouvrages de médecine, par M. *Ad. Lachèse*. 9 pages.

— Procès-verbaux des séances, 34 pages.

Société des antiquaires de la Morinie. — Bulletin historique. 7e année, 25e livraison, 1er trimestre 1858. In-8° de 46 pages.

— Analyse des procès-verbaux des séances, par M. *H.* de *Laplane*. 18 pages.

— La complainte d'Arras, communication de M. *Edmond Liot de Nortbécourt*. 16 pages.

— Lettre de M. *S. Souquet* sur la découverte d'un buste en bronze acquis par le musée de Boulogne. 3 pages.

— Funérailles des abbés et religieux de Saint-Bertin ; obsèques des souverains, par M. *de la Fons*, baron *de Mélicocq*. 4 pages.

— Artistes qui ont construit ou réparé les orgues de l'abbaye de Saint-Bertin, par M *de la Fons*, baron *de Mélicocq*. 3 pages.

— Note sur un sceau découvert dans les environs de Saint-Omer, par M. *Louis Deschamps de Pas*. 2 pages.

Société d'émulation du département du Doubs. — Mémoires 3e série, 2e volume, 1857. In-8° de XXVI-466 pages et 9 planches.

— Mémoire géologique sur la présence du terrain permien et du représentant du grès vosgien dans le département de Saône-et-Loire, ainsi que dans la montagne de la Serre (Jura), par M. *H. Coquand*. 40 pages, 1 planche.

— Nouveaux documents archéologiques sur Alaise, par M. *Ch.-F. Varaigne*. 8 pages.

— Rapport sur une excursion à Alaise, par M. *V. Bavoux*. 8 pages.

— Alesia. — Alaise séquane. — Alise en Auxois. — Dissertation, par M. *Charles Toubin*. 47 pages.

— Note sur une clepsydre à signaux pour les chemins de fer, par M. *Emile Delacroix*. 7 pages.

— Pain au prix constant de 1 fr. 06 c. les 3 kilogrammes, par M. *Blondon*. 25 pages.

— Mémoire sur la formation crétacée du département de la Charente, par M. *H. Coquand*. 71 pages.

— Essai sur le catalogue des oiseaux du département du Doubs, par M. *E. Brocard*. 28 pages.

Digitized by Google

— Mémoire sur les terrains crétacés du Jura, par M. *Ch. Lory*. 54 pages.

— Position des ostrea columba et biauriculata dans le groupe de la craie inférieure, par M. *H. Coquand* 25 pages, 1 planche.

— Notice sur Crusinia, station militaire de la voie romaine de Châlon-sur-Saône à Besançon, et sur la découverte du champ funèbre qui lui servait de cimetière, par M. *Auguste Castan*. 24 pages, 3 planches.

— Théorie mathématique de l'émission et du remboursement des obligations, par M. *A.-A. Boudsot*. 30 pages, 3 planches.

— Règles pour arriver à la connaissance du moteur hydraulique le plus avantageux dans un cas donné, par M. *Ordinaire de la Colonge*. 6 pages, 1 planche.

— Nouvelle méthode analytique pour reconnaître l'iode et le brome, par MM. *Ossian Henry* fils, et *E. Humbert*. 4 pages.

— Etudes sur Luxeuil. — Un Céramique gallo-romain et la déesse Bricia, par M. *Emile Delacroix*. 7 pages.

— Flore exotique des environs de Marseille, par M. *Ch. Grenier*. 46 pages.

Société des arts et des sciences de Carcassonne. — Mémoires, tome II, 1857. In-8° de 180 pages, 2 planches.

— Eloge historique d'Armand Bazin de Bezons, 71e évêque de Carcassonne. 50 pages.

— Raymond de Rolland, le dernier juge-mage en la sénéchaussée et siége présidial de Carcassonne, par M. *Dougados*. 19 pages.

— Lettres de l'astronome Méchain, à M. Raymond de Rolland (extraits). 57 pages.

— Recherches historiques sur les monnaies des comtes et vicomtes de Carcassonne, Razez et Béziers, par M. *Gayraud de Saint-Benoît*. 50 pages, 2 planches.

Société des antiquaires de Picardie. — Bulletin, année 1858, n° 1. In-8° de 36 pages.

— Compte rendu des séances; installation du bureau; discours du nouveau président, M. *de Poucques d'Herbinghem*; réception d'un membre de la Société; communications de divers membres. 22 pages.

— Note sur un missel d'Amiens manuscrit de la bibliothèque de La Haye, par M. *A Breuil*. 5 pages.

— Comité de Noyon. 6 pages.

Académie des Sciences et lettres de Montpellier. — Mémoires de la section de médecine, tome II, 4e Fascicule. Année 1857. In-4° de 152 pages, 6 planches.

— Rapport sur le service de la vaccine dans le département de l'Hérault, pendant l'année 1852, par M. *Dumas*. 42 pages.

— Des accouchements multiples, par M. *A. Bourdel*. 42 pages, 3 planches.

Digitized by Google

— Nouvelle comparaison des membres pelviens et thoraciques, chez l'homme et chez les mammifères, etc., par M. *Ch. Martins*. 70 pages, 3 planches.

Académie impériale des Sciences, belles-lettres et arts de Rouen. — Précis analytique des travaux, pendant l'année 1856-1857. In-8° de 482 pages et 4 planches.

— Y a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois? ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie, par M. le docteur *Morel* (discours de réception). 51 pages.

— Sur une correspondance inédite entre Linné et Bernard de Jussieu, par M. *de Caze*. 7 pages.

— Le pénitencier, légende normande du seizième siècle, par M. *Adolphe Mouton*. 6 pages.

— Rapport sur le concours pour l'éloge du général Duvivier, de Rouen, par M. *de Lérue*. 12 pages.

— La poésie des sciences, impressions de l'Exposition universelle, par M. *F. Deschamps*. 10 pages.

— Rapport sur les travaux de la classe des sciences de l'Académie, pendant l'année 1856-1857, par M. *J. Girardin*. 41 pages.

— Réflexions sur le renversement des images dans l'œil, par M. *Lallemant*. 8 pages.

— De la combustibilité des éléments de l'ammoniaque par l'oxygène de l'air, et application de ce phénomène aux recherches médico-légales sur l'acide azotique dans une exhumation juridique, par M. *Morin*. 4 pages.

— Etudes chimiques des farines échauffées et de leur emploi dans la panification, par M. *Morin*. 7 pages.

— Du passage de l'iode par assimilation digestive dans le lait des vaches, par M. le docteur *Dumesnil*. 22 pages.

— Documents pour la statistique du commerce de la France à la fin du dix-huitième siècle (1792), par M. *J.-A. de Lérue*. 37 pages.

— Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts, par M. *A. Pottier*. 38 pages.

— Visite aux monuments celtiques de Carnac et de Locmariaker, par M. *B. de Glanville*. 19 pages.

— Notes sur six voyages de Louis XI à Rouen, par M. *Ch. de Beaurepaire*. 51 pages.

— Rapport sur un volume des Mémoires de l'Institut Smithsonien de Washington, par M. *Aug. de Caze*. 12 pages.

— Note sur la sépulture d'un jeune guerrier franc, découverte à Envermeu (Seine-Inférieure), par M. l'abbé *Cochet*. 18 pages.

— Etude sur Michel-Ange, par M. *Edmond Lévy*. 30 pages.

— Michel-Ange, poëte, par M. *Ballin*. 9 pages.

— Considérations sur le chant ecclésiastique à propos du retour à la liturgie romaine, par M. *Ch. Vervoitte*. 54 pages, 4 planches.

Digitized by Google

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. — Tome XI, année 1856-1857. In-8° de XXIV-700 pages et 7 planches.

— Epigraphie roussillonnaise, par M. *Louis de Bonnefoy*. 63 pages.

— Essai sur le goût, par M. *Aussel*. 64 pages.

— La Bible devant la vraie science, et recherches sur les emprunts qui lui ont été faits par la philosophie ancienne, par M. le docteur *Faure*. 132 pages.

— Les patronnes d'Elne, par M. *B. Alary*. 48 pages, 3 planches.

— Ephémérides de l'hôpital Saint-Jean et de l'hospice de la Miséricorde, de Perpignan, de l'année 1116 à 1850, par M. *Joseph Sirven*. 41 pages.

— Rapport sur l'industrie abeillère des Pyrénées-Orientales, par M. *Antoine Siau*. 71 pages, 1 planche.

— Notice biographique de Françoise Jaubert de Passa, par M. *J. Mattes*. 12 pages.

— Traitement de l'oïdium, par M. *J. Denamiel*. 18 pages.

— Notice sur le blé, par M. l'abbé *Delhoste*. 5 pages.

— Rapport sur la ferme de Vézian, par M. *J. de Lamer*. 5 pages.

— Vallée de la Tête. — Affluents et itinéraire, par M. *Bouis*. 55 pages, 1 planche.

— Observations sur les insectes nuisibles aux oliviers, dans le département des Pyrénées-Orientales, par le docteur *Companyo*. 36 pages, 1 planche.

— Quelques mots sur le drainage, par M. *Lacroix*. 8 pages.

— De la réunion du Roussillon à la France, par M. *Morer*. 14 pages.

— Décintrement des voûtes. — Moyens employés. — Nouveau procédé, par M. *Amédée Maurice*. 30 pages, 1 planche.

— Le cheval dans le département des Pyrénées-Orientales, par M. *J. de Lamer*. 8 pages.

— Mémoire de M. *Aymerich*, sur les inondations. — Rapport de la commission, 12 pages.

— Blanca, poésie, par M. *Louis Fabre*. 12 pages.

— Les fromages, poésie, anecdote historique, par *le même*. 7 pages.

Académie Impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. — Mémoires, 1858. In-8° de VIII-500 pages.

— Calcul du mouvement des ondes rectilignes et des ondes circulaires formées à la surface de l'eau, par M. *Ch. Girault*. 10 pages.

— Recherches expérimentales sur les variations de la vitesse pendant la marche, par M. *Ch. Girault*. 13 pages.

— Note sur le travail dynamique des contractions musculaires, par *le même*. 5 pages.

Digitized by Google

— Recherches analytiques sur la valeur comparée de plusieurs des principales variétés de betteraves et sur la distribution des matières azotées dans les diverses parties de cette plante, par M. *Isidore Pierre*. 46 pages.

— Mémoire sur le Traité de Gallien, intitulé : Que les mœurs de l'âme suivent le tempérament du corps, par M. *Emmanuel Chauvet*. 52 pages.

— Jean Brohon, par M. *Léopold Delisle*. 5 pages.

— Une ville artistique allemande, par M. *Jules Cauvet*. 20 pages.

— Jeux scéniques à Rome, chœurs de danse avec gestes, dialogues, vers fescennins, satires, atellanes, etc., par M. *de Gournay*. 21 pages.

— Antoine Halley, par M. *Victor-Evremont Pillet*. 54 pages.

— Homère et la Grèce contemporaine, par M. *Gandar*. 91 pages.

— Fragment d'un voyage dans la Haute-Arménie, par M. *Lottin de Laval*. 25 pages.

— La Ménippée latine, par M. *de Gournay*. 20 pages.

— Les salons de Paris, au dix-huitième siècle, par M. *Hippeau*. 39 pages.

— Discours succinct sur les progrès de l'homme dans la connaissance du globe, par M. *L. Puiseux*. 43 pages.

— L'art d'écouter, par M. *Julien Travers*. 5 pages.

— Le naturel, par M. *Michaux*. 5 pages.

— Sonnets, par M. *Alphonse Le Flaguais*. 3 pages.

— Une heure dans un cimetière, élégie, par M. *P.-A. Vieillard*. 4 pages.

Société académique de Maine-et-Loire. — Mémoires, tomes Ier et II. 1857 et 1858. In-8° de 204 et 188 pages.

— De la création d'une Société académique du département de Maine-et-Loire, 8 pages.

— Règlement de la Société académique de Maine-et-Loire, 6 pages.

— Compte rendu des séances, 16 pages.

— Physiologie de la parole, par M. *H. Thouvenel*. 12 pages.

— Recherches sur les causes accidentelles de la mortalité des arbres des promenades publiques, et particulièrement de ceux à racines traçantes, tels que les ormes, et des moyens rationnels et pratiques de combattre ces causes, par M. *T.-C. Béraud*. 13 pages.

— Notice sur un ouvrage inédit de botanique de Merlet la Boulaie, par M. *A. Boreau*. 9 pages.

— Extrait d'une lettre adressée à M. Boreau, par M. le docteur *Sagot*. 4 pages.

— Notice sur les plantes recueillies en Corse, par M. E. Revellière, avec des observations sur les espèces litigieuses ou nouvelles, par M. *A. Boreau*. 10 pages.

Digitized by Google

— Liste des lépidoptères observés aux environs d'Angers, par M. *Gustave Toupiolle*. 8 pages.

— Note sur le régulateur astronomique de M. Fleury, par M. *Pascal Dulos*. 5 pages.

— Gilles Ménage considéré comme poëte, par M. *Dumont*. 33 pages.

— Le songe du roi René. — Peintures murales de Sainte-Marie, par M. N. *Planchenault*. 5 pages.

— Les récits poétiques d'Eugène Mordret, par M. *Emile Harion*. 6 pages.

— Procès-verbaux des séances de la Société, par M. *T.-C. Béraud*. 61 pages.

— Etudes sur Jean Bodin, par M. *N. Planchenault*. 99 pages.

— La Fontaine, Lamotte-Houdard et Florian, par M. *Ch. Gidel*. 17 pages.

— Chimie. — Préparation facile de l'eau oxygénée, par M. *Alfred Riche*. 6 pages.

— Maladie de la vigne, par M. *Ch. Drouard*. 3 pages.

— Eaux minérales ferrugineuses du département de Maine-et-Loire, par M. *Ch. Ménière*. 23 pages, 2 tableaux.

— Extrait du rapport fait à la Société sur la grammaire anglaise de Guzzi, par M. *Thouvenel*. 3 pages.

— Méditation.— Les vertus et les étoiles, par M. *N. Planchenault*. 3 pages.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — Neuvième année, n° 9, mars 1858. In-8° de 40 pages.

— Rapport sur une machine à battre le blé locomobile, de M. Guisez, par M. *Dépret*. 1 page.

— Question des blés anglais, par M. *Gouvion-Deroy*. 5 pages.

— Notice biographique sur Henri Stuart, cardinal, dernier abbé de Saint-Amand (1725-1807), par *N.-E. G.*, 5 pages.

— Compte rendu des séances, 9 pages.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Tome IX. Février et mars 1858. In-8° de 56 pages.

— Le pape Urbain V et Pétrarque, par M. *Th. Roussel*. 23 pages.

— Exposé de l'œuvre sainte du diocèse de Mende, par M. *Th. Roussel*; discours de M. le préfet; listes des souscriptions. 24 pages.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

Histoire du canton d'Athis (Orne) et de ses communes, par le comte *Hector de La Ferrière-Percy*, membre de la Société des antiquaires de Normandie. Un vol. in-8° de VI-681 pages. Aubry, 1858.

Les annales de l'histoire de Normandie viennent de s'enrichir d'un nouvel ouvrage. Le comte de La Ferrière-Percy, qui déjà nous avait retracé l'histoire de Flers, et avait publié une curieuse étude sur la famille des La Boderie, a complété ses travaux sur la région qu'il a choisie par une monographie du canton d'Athis. Une des parties le plus sérieusement étudiées de cet ouvrage est celle que l'auteur a consacrée à l'introduction du protestantisme dans la basse Normandie ; elle renferme grand nombre de faits peu ou mal connus jusqu'à ce jour, grand nombre d'aperçus nouveaux et qui dénotent un esprit sagace. Le droit coutumier, le droit féodal, les rapports des vassaux et de leurs seigneurs, les redevances, ces mille et mille détails et usages des temps passés, qui maintenant sont lettres mortes et ont besoin d'être éclaircis, commentés, sont expliqués avec clarté. Enfin, pour compléter son œuvre, l'auteur nous donne des notions précises sur la situation agricole, industrielle, morale du canton d'Athis à l'époque actuelle. N'oublions pas, ce serait injuste, de mentionner les tables des matières et des noms propres faites avec conscience et les gravures sur bois que l'on rencontre à chaque instant à l'appui du texte, lorsqu'il s'agit d'un monument ou des armes d'une famille.

Des monographies dans le genre de celle qui nous occupe, doivent contribuer aux progrès de l'histoire générale. En effet, comme on l'a déjà dit, plus le théâtre choisi par un auteur est restreint et plus il est facile d'en saisir tous les détails et d'en mettre en lumière les parties restées dans l'ombre.

Histoire des communautés des arts et métiers de l'Auvergne, accompagnée des bannières que portaient ces communautés avant 1789, par M. *J.-B. Bouillet*, correspondant du ministère de l'instruction publique, membre de plusieurs sociétés savantes. Clermont-Ferrand, 1857. Gr. in-8° de 422 pages et 35 planches coloriées.

Essai sur l'Histoire de la côte Sainte-Catherine et des fortifications de la ville de Rouen, suivi de Mélanges relatifs à la Normandie, par M. *Léon de Duranville*, membre de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, etc., etc. Rouen, 1857. In-8° de 476 pages et 4 planches.

Galerie bourguignonne, par *Ch. Muteau* et *Joseph Garnier*. Tome Ier, Picard, à Dijon, 1858. Un vol. in-16 de 584 pages.

Une pensée toute patriotique a inspiré les auteurs de l'ouvrage qui nous occupe. Hommes spéciaux tous deux, tous deux déjà connus par des travaux estimables sur l'histoire de leur province, ils ont uni leurs

Digitized by Google

lumières pour nous donner ce qu'ils appellent modestement un canevas, une ébauche des biographies de tous les Bourguignons qui ont eu une notoriété quelconque avant 1789. Pour le seul département de la Côte-d'Or (et à vrai dire l'on ne saisit point le motif de cette préférence exclusive), pour le seul département de la Côte-d'Or ils nous donnent les noms et l'histoire des hommes connus jusqu'à l'époque actuelle. On ne saurait trop louer MM. Muteau et Garnier d'avoir fait suivre chacune de leurs courtes notices d'indications bibliographiques précieuses, on ne saurait trop les engager à persévérer dans leurs travaux et à nous donner la fin de ce petit dictionnaire, qui s'arrête à la lettre J., avec ce premier volume.

Histoire de l'abbaye de la Grace-Dieu au diocèse de Besançon, par M. l'abbé *Richard*, membre de l'Académie de Besançon, etc. Besançon, 1857. In-8° de XII-314 pages.

Recherches historiques sur Aubigné et Verneil (Maine), par M. *Fortuné Legeay*. Paris, 1857. In-8° de 516 pages.

Notice historique sur le prieuré de Condes, par l'abbé *R.-A. Bouillevaux*, correspondant du Ministre de l'instruction publique et de l'Académie de Reims. Paris, 1856. In-8° de 132 pages.

Guide descriptif et historique du voyageur a l'église de Brou, élevée à Bourg par les ordres de Marguerite d'Autriche, de 1506 à 1536, d'après le P. Rousselet, augustin réformé. 7e édition, augmentée de chapitres nouveaux, se rapportant à l'histoire de cette église et aux caveaux des princes et princesses de Savoie. Bourg, 1857. In-12 de IV-160 pages et une gravure de la façade de l'église.

Des fondateurs de l'église de Brou; du prieuré de Brou avant la fondation de Marguerite; description de l'église de Brou; des trois mausolées du chœur; des chapelles de la princesse et de la maison de Gorrevod; des vitraux de l'église; du clocher de la sacristie; des artistes qui ont travaillé à l'église et des lieux d'où l'on a tiré les matériaux; des Augustins à qui cette église fut confiée, etc., etc.

Les archers, les arbalétriers et les arquebusiers de la ville de Troyes, par *J.-P. Finot*. Troyes, Bouquot, 1858. In-8° de 38 pages.

Curieuse monographie de compagnies jadis puissantes, instituées pour la défense des villes, des provinces, du royaume, où l'on retrouve l'origine certaine des gardes nationales. M. Finot a réuni, dans les quelques pages qui composent la brochure dont nous venons de donner le titre, un grand nombre de documents que l'on chercherait vainement ailleurs.

La Major, cathédrale de Marseille, par M. *Casimir Bousquet*, membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes. Marseille et Paris, 1857. In-8° de VI-681 pages. — 1re partie, paganisme et christianisme; 2e partie, intérieur de la Major; 3e partie, chapitre de la Major; 4e partie, faits anecdotiques.

Digitized by Google

Recherches sur Dinan et ses environs, par M. *L. Odorici*, conservateur de la bibliothèque et du musée. Dinan, 1857. In-12 de 632 pages, 5 planches.

Le chateau de Maisons, son histoire, celle des principaux personnages qui l'ont possédé, par *Henri Nicolle*. Paris, Ledoyen, 1858. In-8° de 187 pages.

Mansart, Voltaire, La Fayette, Louis XIV et Louis XV, Bidaut, le plus inconnu des académiciens, M. de Maisons, le marquis de Soyecourt, M. Laffitte, Guy-Patin, le maréchal Lannes et tant d'autres encore; la robe et l'épée, les artistes et les gens de lettres se pressent dans les trop courtes pages de l'ouvrage de M. Nicolle, et se font admirablement connaître par des anecdotes vives, peu connues, spirituellement contées. Le château de Maisons, un des chefs-d'œuvre de Mansart, sert de cadre à l'auteur pour nous faire voir la société française aux derniers siècles et pour nous initier à ces mœurs élégantes, trop regrettées par quelques-uns, trop systématiquement dénigrées par quelques autres.

Histoire des choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois et pays circonvoisins, depuis 1596 jusqu'en 1674, mise en lumière par le sieur Pierre Le Boucq, gentilhomme valentiennois; publiée avec une notice sur l'auteur et sa famille, par M. *Amédée Le Boucq de Ternas*. Douai, 1857. Gr. in-8° de 374 pages et 7 planches.

Le chateau de Pau, souvenirs historiques. Son histoire et sa description, par M. *G. Bascle de Lagrèze*, conseiller à la cour impériale de Pau, correspondant du ministère de l'instruction publique, de la Société des Antiquaires de France, etc., etc. Paris, Hachette, 1857. In-8° de 428 pages.

1re partie : origines du château; Gaston Phébus; les successeurs de Gaston Phébus; les Béarnais, rois de Navarre; Henri II et Marguerite de Valois; Jeanne d'Albert; le Béarnais, roi de France; Marguerite de Valois; Catherine de Navarre; Louis XIII au château de Pau; les Béarnais célèbres; le Béarnais, roi de Suède et de Norwége; les visiteurs du château; les prisonniers du château. — 2e partie : le château; les dépendances; — 3e partie : dissertations; poésies.

Notice historique sur la ville des Baux, en Provence, et sur la maison des Baux, par M. *Jules Canonge*. Avignon, 1857. In-12 de VIII-128 pages.

Esquisse historique, légendaire et descriptive de la ville de Pontarlier, du fort de Joux et de leurs environs, avec un précis de l'histoire de la Franche-Comté, par M. *Ed. Girod*. Pontarlier, 1857. In-12 de XX-430 pages.

Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne, par le R. P. Toussaint *de S. Luc*. Rennes, 1858 (réimprimé en fac-

Digitized by Google

simile de la 1re édition, 1691). 2 vol. in-8° ensemble de XXXII-418 pages.

Histoire du couvent des pauvres Clarisses anglaises de Gravelines, par *Raymond de Bertrand*. Dunkerque, 1857. 1 vol. in-8° de XII-286 pages.

Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs, par *Odolant Desnos*, publiés par M. de la Sicotière. Première livraison. In-8° de 240 pages. Alençon, chez Poulet-Malassis et de Broise, 1858.

En tête de ce volume se trouve une dissertation fort étendue sur les peuples qui ont habité anciennement le duché d'Alençon et le Perche. L'auteur fait ensuite l'histoire de la ville d'Alençon; il cite les sources auxquelles il a puisé, et l'on voit qu'il n'a pas reculé devant les recherches les plus minutieuses. Cette publication, quand elle sera terminée, offrira certainement un très-grand intérêt; mais il est assez difficile de l'apprécier complétement dès à présent, le nouvel éditeur n'ayant publié jusqu'ici ni préface ni table, ce qui ne permet pas de voir d'un coup d'œil l'ensemble d'un ouvrage dont le plan n'est pas exposé.

Les ruines et chroniques de l'abbaye d'Orval, esquisse morale, religieuse et chevaleresque de l'histoire de l'ancien comté de Ching. 2e édition, par M. *Jeantin*, correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, J. Tardieu, 1857. 1 vol. in-8°, 456 pages.

Manuscrits de Pagès, marchand d'Amiens, écrits à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle sur Amiens et la Picardie, mis en ordre et publiés par *L. Douchet*, 1856 et 1857. 2 vol. in-12. Ensemble de VIII-1032 pages.

Recherches sur la paroisse de Vallon, et principalement sur son histoire féodale, suivies de remarques sur la prononciation et d'un vocabulaire des mots usités dans l'ancien doyenné de ce nom. (La préface est signée R. de M.) Le Mans, 1856, in-16, 299 pages.

Histoire de l'Eglise de Sarlat, traduite du *Gallia Christiana*, par l'abbé *de la Nauze*. In-8° de 95 pages. Paris, Lecoffre, 1858.

Le *Gallia Christiana*, commencé par Scévole et Louis de Sainte-Marthe, parut en 1656. D. Denis de Sainte-Marthe, supérieur général de Saint-Maur, fut chargé d'en préparer une nouvelle édition par l'assemblée du clergé de 1710. Les bénédictins continuèrent l'œuvre commencée jusqu'en 1785, époque où parut le treizième volume. L'Académie vient de publier le quatorzième. L'abbé de la Nauze a traduit la partie de cet ouvrage relative à l'église de Sarlat. On y trouve la suite des évêques et des abbés, d'après des cartulaires des abbayes et des églises. Le traducteur ne s'est pas contenté de reproduire aussi fidèlement que possible l'œuvre des bénédictins, il a ajouté une foule de passages dans

Digitized by Google

lesquelles il donne de nouveaux développements aux faits mentionnés dans la *Gaule chrétienne*, soit en les complétant, soit en les éclaircissant.

MONTPELLIER. Tableau historique et descriptif pour servir de guide à l'étranger dans cette ville et dans ses environs, par M. *Eugène Thomas*, archiviste du département de l'Hérault, membre de la Société archéologique, de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier. Montpellier, 1857. 1 vol. in-12 de 344 pages.

BRUT, — son château, — sa cité, — son port, — sa rade, — position géographique, — importance civile, militaire, commerciale, etc., par M. *Daniel de Proxy*. Brut, 1857. 1 vol. in-12 de 176 pages.

GUIDE DE L'ÉTRANGER DANS LA VILLE D'AVIGNON et ses environs, par M. *Augustin Causou*, de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, du Comité archéologique de Vaucluse, de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. Avignon, 1858. 1 vol. in-18 de 232 pages.

COUSTUMES DES PAYS DE VERMANDOIS ET CEULX DE ENVYRON, publiées par *C.-J. Beautemps-Beaupré*. In-8° de XXIII-191 pages. Durand, 1858.

Le volume que publie M. Beautemps-Beaupré est la reproduction d'un manuscrit du quinzième siècle appartenant aux archives du département de l'Aube. Rien n'indique la position officielle de l'auteur; mais, comme le fait remarquer l'éditeur, on voit que c'était un praticien fort au courant des coutumes de son pays, Saint-Quentin, capital du pays de Vermandois depuis le treizième siècle. Ce n'est qu'après 1448, époque à laquelle le coutumier que nous avons sous les yeux a été composé, que le Vermandois et Saint-Quentin ont formé deux bailliages séparés.

Parmi les points importants décidés d'une façon particulière dans ces coutumes, nous citerons : La question de savoir si, dans le cas où un héritage est soumis au retrait, il y a lieu à la perception des droits seigneuriaux. La décision est négative. Les coutumes semblent indiquer qu'on ne pouvait aliéner ses biens en Vermandois que par nécessité jurée ou avec le consentement des héritiers apparents. Le partage des successions, lorsque le *de cujus* (ou défunt) ne laisse pas d'enfant, se fait en ligne collatérale mâle et par droit d'aînesse, tandis qu'à Paris les mâles excluaient également les filles, mais se partageaient la succession des fiefs par parties égales. Les puinés étaient fort mal traités en Vermandois quant à la succession des fiefs; ils n'avaient droit qu'à l'usufruit du quint. Il est vrai que le père pouvait ordonner qu'ils auraient ce quint en pleine propriété, mais cette disposition ne pouvait avoir lieu qu'une fois en quarante ans.

Après s'être occupé des successions, le coutumier de 1448 passe aux douaires, et l'on remarque la coutume au nom de laquelle la veuve avait droit de choisir une maison de douaire parmi celles ayant appartenu à son mari, droit qui ne paraît pas avoir existé dans la coutume de Paris. Il traite enfin de la majorité. Comme on le voit, ce coutumier présente un très-grand intérêt, surtout par les différences qui le distinguent de celui de Paris.

Digitized by Google

Etudes sur le culte druidique et établissement des Francs et des Bretons dans les Gaules, par *Maurice de la Rochemacé*. In-8° de VII-248. Rennes, 1858.

Le culte des druides, les sacrifices, la science et la philosophie des druides, l'influence du culte primitif sur le caractère national, les monuments et la transition au christianisme, sont étudiés longuement dans le premier chapitre de cet ouvrage, qui traite également des origines des Bretons, de l'invasion des Kimris et du caractère des Gaulois. Cette partie de l'ouvrage de M. de la Rochemacé est peut-être un peu légèrement faite ; il n'a point assez défini les termes dont il se servait et semble avoir accepté des hypothèses comme des certitudes. Le deuxième chapitre est consacré d'abord au duché de Bretagne, puis à l'invasion de César, à la domination romaine et à l'invasion d'Attila. Le volume se termine par une dissertation sur la langue celtique. Peut-être l'auteur s'est-il laissé entraîner trop souvent en dehors de son sujet; le druidisme, qui devait occuper une grande place dans son livre, est traité en un chapitre, et encore ce chapitre ne lui est-il pas exclusivement consacré. C'était une étude curieuse et qui méritait plus de développement. Elle est encore à faire.

Notice sur Saint-Donat (Drome), par M. *Léon Gontier*. Valence, 1857. In-8° de 144 pages.

Cartulaire des sires de Rays. Notice, tables analytique et alphabétique, choix de documents, liste des sires de Rays, par M. *Paul Marchegay*, archiviste paléographe. Paris, J. Techener, 1857. In-8° de 97 pages.

Notice sur Pierre de Brach, poëte bordelais du seizième siècle, par *Reinhold-Dezeimeris*. In-12 de XXIII-133 pages. Aubry, 1858.

Cette notice a été couronnée par l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; c'est un travail aussi complet que possible sur un poëte bordelais peu connu jusqu'à présent. Elève, admirateur enthousiaste et parfois même heureux imitateur de Ronsard, Brach est un écrivain correct, mais manquant de verve. Il n'est pas poëte à proprement parler; mais homme de cœur avant tout, il arrive quelquefois, entraîné par la passion et servi par une merveilleuse facilité, à des effets vraiment poétiques. M. Dezeimeris a eu pour but en faisant sa notice d'apporter un élément de plus à l'étude des modifications, du goût et de la langue entre le moment où parut Ronsard et celui que Boileau assigne comme l'époque de la rénovation littéraire, l'avénement de Malherbe. L'auteur a fait la biographie du poëte ; il le suit pas à pas, entremêlant son récit de nombreux extraits tirés des poésies de Pierre de Brach et choisies aux différentes époques de la vie du poëte. Il a toujours cité les meilleurs passages, laissant de côté les plus faibles, tout en avouant du reste que son héros n'est ni un homme de génie ni un des premiers écrivains du seizième siècle. M. Dezeimeris a su rendre à Brach sa véritable place, sans se laisser entraîner à louer outre mesure le poëte dont il s'est fait l'éditeur.

Journal du siége de Metz en 1552, par M. *F.-M. Chabert*, mem-

Digitized by Google

bre de l'Académie impériale de Metz, etc. Metz, 1856. In-4° de 155 pages, 3 planches.

Documents relatifs à l'organisation de l'armée de l'empereur Charles-Quint, et à ses travaux devant cette place; descriptions des médailles frappées à l'occasion de la levée du siége.

Recherches historiques et archéologiques sur les restes mortels du pape Urbain IV, par M. *l'abbé Coffinet*, membre de la Société académique de l'Aube, etc. Troyes, 1857. In-8° de 47 pages, 5 planches.

Mémoire sur les archives de l'abbaye de Loos, près de Lille, par M. le docteur *Le Glay*, membre de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 1857. In-8° de 54 pages.

La citadelle et la plaine (Laon). — Souvenirs historiques, par M. *Duchange*, président de la Société académique de Laon. Laon, 1857. In-8° de 93 pages.

Plantes vasculaires des pyrénées principales, par M. Zetterstedt, in-8° de LVII-326 pages, avec une carte. Paris, chez Frank.

L'ouvrage que vient de publier le docteur Zetterstedt est le résultat d'une mission que lui a confiée le gouvernement suédois. Le but du voyage botanique entrepris par l'auteur était d'établir un parallèle entre la végétation des hautes régions des Pyrénées et celle des Alpes scandinaves; mais, ne pouvant en une seule saison étudier même rapidement la chaîne entière, M. Zetterstedt a choisi la partie la plus élevée, c'est-à-dire celle comprise entre le Mont-Perdu et la Maladetta, comme celle ayant le plus d'analogie avec les montagnes de sa patrie. Le catalogue des plantes vasculaires des Pyrénées est précédé d'une introduction de cinquante-sept pages, dans laquelle l'auteur, après avoir indiqué les limites de sa flore, donne sommairement une fort bonne description des Pyrénées centrales, suivie d'une liste des principaux botanistes qui ont déjà exploré les mêmes pics et les mêmes vallées que lui; il fait ensuite connaître son itinéraire et termine par deux chapitres des plus intéressants, l'un sur la végétation des Pyrénées centrales en général et l'autre sur la comparaison de cette même végétation avec celle des Alpes de la Scandinavie. Dans ce dernier chapitre, l'auteur note en passant les plantes communes tout à la fois aux Pyrénées, aux montagnes scandinaves et aux Alpes de Suisse et du Tyrol, indiquant avec soin les différences, souvent très-grandes, qu'on observe dans les flores de ces différentes régions. Enfin vient le catalogue des plantes vasculaires, qui ne renferme pas moins de 1,464 espèces, sur lesquelles l'auteur donne les détails les plus précis. Nous ne saurions terminer sans faire remarquer que cet ouvrage est écrit en français par un Suédois, ce dont on ne s'apercevrait guère si M. Zetterstedt, par un excès de modestie, n'avait demandé l'indulgence du lecteur pour son style.

Essais historiques sur la ville et le canton de Beaugency, par M. *Pellieux*. Nouvelle édition entièrement refondue avec continuation jusqu'en 1856, par M. *Lorin de Chaffin*. Beaugency, 1856. 2 vol. in-12, ensemble de VIII-726 pages et 6 planches.

Digitized by Google

SPICILÉGE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE ou documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France, par M. *Leglay*. Premier fascicule. Lille, 1858. In-8° de 99 pages.

M. Leglay est un travailleur infatigable; il s'est adonné à l'étude des monuments littéraires de la Flandre, du Hainaut et du Cambresis; il s'applique à démontrer la fécondité littéraire et scientifique de cette région. Son travail ne présente pas un ensemble; ce sont des notices réunies un peu au hasard et, comme il le dit lui-même, des documents qui se présentent avec leur caractère spécial et se trouvent placés, sans effort aucun, dans l'ordre chronologique.

Le premier est relatif à Antoine Pouvillon, abbé de Saint-Aubert, à Cambrai (1560-1620). Les renseignements que l'auteur nous donne sur ce personnage sont tirés de notes tracées par Pouvillon lui-même. Nous y voyons que ce religieux, chargé de défendre les intérêts de sa communauté en cour de Rome, finit par devenir abbé de Saint-Aubert. M. Leglay nous le montre traduisant en 1596 de l'italien un traité d'hygiène de Balthasar Pisanelli. C'est le seul livre qu'il ait fait imprimer, mais il a laissé plusieurs travaux inédits.

Il cite ensuite une lettre de Bollandus à Gaspar Rogier, abbé de Liessies, renfermant des remarques et des conseils au sujet de quelques publications biographiques projetées, une surtout relative à la vie de Nicolas Le Francq, abbé de Liessies, mort en 1610.

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans le livre de M. Leglay, ce sont les pamphlets poétiques contre François Ier; aussi sommes-nous complétement de l'avis de l'éditeur quand il dit: La Flandre wallonne, comme on va le voir, avait aussi alors son Clément Marot, SAUF LE TALENT. » De ces deux pièces, l'une, la Journée de Fourelles, fait allusion aux tentatives des Français pour secourir Térouane, en juillet 1537; l'autre, le Miroir nouveau, est une sorte de diatribe contre François Ier, à l'occasion de son alliance avec le duc Guillaume de Gueldre.

Somme toute, les Mémoires réunis par M. Leglay ont un intérêt réel pour la Flandre maritime.

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE, DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA MORT DE CHARLEMAGNE, document inédit sur l'histoire des Gaulois, leur origine, leurs principales émigrations, etc., par M. Victor Cancalon. Paris, 1857; 1 volume in-8°, chez Guillaumin.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES D'ANATOMIE ET DE PHILOSOPHIE HUMAINE ET COMPARÉE AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, par M. le *docteur Auzoux*; 1 vol. in-8°, 2e édition, chez Labé, 1858.

L'auteur de l'*Anatomie plastique*, c'est-à-dire de ces représentations en relief de l'anatomie des animaux, qui ont répandu dans le public étranger à ce genre de nations le goût de la connaissance de l'anatomie, publie sous ce titre un exposé élémentaire de l'anatomie et de la physiologie de l'homme et des animaux. Ce sont des descriptions abrégées à l'adresse des personnes qui désirent prendre quelque teinture de l'anatomie et de la physiologie, et spécialement à l'adresse des agriculteurs. Diverses figures, gravées sur bois et sur acier, sont distribuées dans le texte.

Digitized by Google

INTRODUCTION A LA HAUTE OPTIQUE, par le *docteur Auguste Beer*, professeur à l'Université de Bonn, traduit de l'allemand par M. C. Forthomme, ancien élève de l'École normale, agrégé des sciences physiques, professeur de physique au Lycée impérial de Nancy. 1 vol. in-8°, Paris, 1858; Emile Bellier, éditeur; Nancy, Grimblot, imprimeur.

Ce que l'on nomme la *nouvelle optique* ou la *haute optique*, c'est-à-dire cet ensemble de connaissances relatives aux propriétés de la lumière, et qui comprend la polarisation, la double réfraction, n'a été l'objet jusqu'ici que d'un très-petit nombre d'ouvrages. Sur cette matière nouvelle, le professeur Beer, de Bonn, publie un traité original et étendu.

Dans une première partie, l'auteur expose le fondement de la théorie des ondulations, avec les lois fondamentales de la catoptrique et de la dioptrique.

Dans la seconde partie, il déduit du principe de mécanisme les lois du mouvement lumineux par le milieu homogène. L'étude spéciale de ces lois conduit à celle de la dispersion et de la double réfraction.

PRINCIPE DE MÉCANIQUE ANIMALE OU ETUDE DE LA LOCOMOTION CHEZ L'HOMME ET LES ANIMAUX VERTÉBRÉS, par M. Félix Giraud-Teulor, docteur en médecine, de la Faculté de Paris, ancien élève de *l'École polytechnique*, ouvrage accompagné de figures. 1 vol. in-8°, Paris, 1858, chez J.-R. Baillière.

Le Traité de Borelli, *de motu animalium*, a joui, pendant tout le dix-huitième siècle, d'une grande célébrité. Le médecin Chirac légua, par testament, à l'Université de Montpellier, une somme destinée à fonder une chaire pour un professeur chargé d'expliquer l'ouvrage de Borelli et les matières qui s'y rapportent. Ce traité est aujourd'hui singulièrement délaissé, et le nombre est bien petit des médecins de notre génération qui aient eu le courage de l'ouvrir. M. Giraud-Teulor a eu la pensée de continuer le grand ouvrage de Borelli et d'en vérifier les principes par le contrôle de la science moderne. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, et par conséquent familier avec l'élément mathématique, M. Giraud-Teulor réunissait toutes les connaissances nécessaires pour remplir cette tâche. M. Giraud-Teulor s'est proposé de reprendre l'essai de Borelli, pour appuyer de preuves nouvelles les faits reconnus vrais, pour rectifier les assertions qui laissent à désirer, pour ajouter enfin à l'édifice les étages nouveaux que les progrès des connaissances en physique et en physiologie permettent d'élever sur les fondations premières.

Telle est la question, vaste et complexe, que l'auteur a éclairée de ses doubles connaissances mathématiques et anatomiques.

Le Secrétaire de la commission de publication,

CH. LOUANDRE.

Digitized by Google

COMITÉ IMPÉRIAL

DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

La section d'histoire et de philologie du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes a tenu sa première séance le 7 juin 1858, sous la présidence de M. V. Leclerc, membre de l'Institut.

M. de la Villegille, secrétaire du Comité, expose l'état de l'impression des ouvrages qui font partie de la collection des documents inédits de l'histoire de France. Dix volumes sont actuellement sous presse; ce sont :

Le tome X des Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV;

Le tome X des Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle;

Le tome III des Lettres du cardinal de Richelieu;

Le tome IV des Négociations de la France dans le Levant, au quinzième siècle;

Le tome II du Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson;

Le tome Ier des Lettres de Catherine de Médicis;

Le tome Ier des Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane;

Le Cartulaire de Beaulieu;

Le Mystère du siége d'Orléans;

Le Trésor de Brunetto Latini.

L'impression de la plupart de ces ouvrages est fort avancée.

Digitized by Google

M. de la Villegille annonce en même temps que le septième volume des Lettres de Henri IV, publiées par M. Berger de Xivrey, vient d'être terminé. Ce volume comprend l'année 1606 et les suivantes jusqu'au treizième jour de mai 1610, veille de la mort de Henri IV. Les événements principaux qui font l'objet de cette correspondance sont : la querelle du pape Paul V avec la république de Venise, la recherche des malversations dans les finances, la reconnaissance des provinces unies des Pays-Bas comme Etat indépendant, les grands projets d'équilibre européen. « Mais ce n'est pas seulement le roi de France, comme le fait remarquer M. Berger de Xivrey dans son avertissement, c'est aussi la personne même de Henri IV dont ce recueil si étendu présente l'étude. Ce genre d'investigation morale, si nécessaire à un jugement impartial et complet, portera ici sur deux points saillants : la recrudescence de l'amour de Henri IV pour la marquise de Verneuil, un temps délaissée; puis, comme pour terminer, avec une sorte d'unité soutenue, cette vie où les faiblesses avaient occupé une si large place, le malheur d'une passion aussi violente qu'insurmontable pour la jeune princesse de Condé. »

M. Bellaguet, chargé, en l'absence de M. Chéruel, de remplir les fonctions de secrétaire de la section, rappelle qu'indépendamment des ouvrages qui sont actuellement sous presse plusieurs autres sont prêts pour l'impression, tels que : le Cartulaire de Saint-Sauveur de Redon, qui sera publié par M. de Courson (1); les Documents relatifs à l'histoire de la représentation nationale en France, de Philippe le Bel au roi Jean, recueillis par M. de Stadler (2); le tome IV des Monuments inédits de l'histoire du Tiers-Etat, qui a été préparé par MM. Louandre et Bourquelot, et qui est destiné à faire suite au vaste recueil commencé par M. Augustin Thierry (3); la Conférence de Loudun, dont M. Bouchitté sera l'éditeur. Cette célèbre conférence embrasse un espace de quatorze mois, de mars 1615 à mai 1616 (4).

Les manuscrits de ces quatre publications ont été déposés au ministère, afin d'être livrés à l'examen des membres de la section désignés pour faire un rapport sur chacune d'elles.

La préparation de quatre autres recueils, qui avaient été adoptés

(1) *Voy.* le Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, t. IV, p. 372.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 357.

(3) *Ibid.*, t. IV, p. 9.

(4) *Voy.* Extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits, p. 320, 325, 351, 353 et 361.

Digitized by Google

par l'ancien comité, est poursuivie activement par les éditeurs agréés pour ce travail :

La Correspondance de Mazarin, par M. Chéruel (1);

Le Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble, par M. J. Marion;

Les Registres de l'Officialité de Cérisy, par M. J. Delisle (2);

Les Mémoires de Nicolas Foucault, par M. Baudry (3).

Il y a, en outre, un certain nombre de publications entreprises depuis longtemps, sur l'exécution desquelles la section sera appelée à statuer ultérieurement : la Correspondance des princes de la maison de Lorraine, par M. de Croze; un Recueil de pièces relatives aux établissements des Français dans l'Amérique du Nord, par M. P. Margry; un Recueil de documents relatifs à la domination française en Orient au moyen âge, par M. le Dr Hopf; le Polyptique d'Alphonse, comte de Poitiers, par M. Giraud; le Recueil des poésies populaires de la France, par MM. de la Villegille et Rathery; les Documents relatifs aux Etats généraux, par M. Levasseur (4).

La section aura également à s'occuper de la suite qu'on pourrait donner à deux publications qui avaient appelé l'attention de l'ancien Comité, et qui avaient été confiées à l'érudition et aux soins consciencieux de M. Taranne, dont la perte récente, si vivement regrettée, a laissé inachevés d'importants travaux. Ce sont : l'Histoire des Familles d'outre-mer, de Ducange, et une collection de Documents concernant l'ancienne Université de Paris.

M. Bellaguet rappelle que l'ancien Comité avait formé le projet de publier dans la collection des documents inédits un recueil de mélanges qui devait se composer de pièces intéressant chacune des trois sections, c'est-à-dire la philologie, l'histoire et l'archéologie. De nombreux matériaux ont déjà été réunis pour ce recueil (5). Il pense que ce projet ne saurait être abandonné par le nouveau Comité. Mais comme il existe maintenant une nouvelle section, celle des sciences, il serait nécessaire qu'elle y fût représentée, et que la commission qui avait été chargée de diriger cette publication fût reconstituée. Il propose en conséquence à la section de désigner deux membres à cet effet, et d'inviter chacune des deux autres sections à en faire autant, afin que la commission puisse s'entendre le

(1) *Voy.* Bulletin du Comité, etc., t. II, p. 407, 424, 452, 457 et 460.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 389.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 147.
(4) *Ibid.*, t. IV, p. 357 et 358.
(5) *Ibid.*, t. Ier, p. 150, 157, 167, 178 et 320; t. II, p. 736.

Digitized by Google

plus promptement possible sur la composition du premier volume. Cette proposition est adoptée. MM. Ravenel et Guessard sont désignés comme commissaires pour la section de philologie et d'histoire.

M. de la Villegille donne lecture de la partie de la correspondance qui se rapporte à des projets de publications.

M. Auguste Bernard, qui avait proposé, en 1854, de publier les cartulaires de Cluny, annonce que, conformément à l'invitation qui lui avait été faite, il s'est livré à une étude plus approfondie de ces cartulaires, qu'il les a transcrits et annotés, et qu'il est sur le point de mettre la dernière main à son travail. Il demande l'autorisation de remplacer les analyses défectueuses des cartulaires par des textes originaux ou des copies authentiques prises dans les Archives de l'abbaye, par Lambert de Barive, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, au nombre de près de trois mille. Parmi ces pièces, il y en a qui sont antérieures à la fondation de l'abbaye. M. A. Bernard propose de publier environ deux cents de ces pièces, des neuvième et dixième siècles, trois mille cent chartes, insérées dans les cartulaires A et B, et embrassant le dixième et le onzième siècles et une partie du douzième, enfin un cahier de chartes de diverses époques tirées des autres cartulaires. L'ouvrage formerait quatre volumes.

Quelques membres de la section font observer qu'il y a déjà un certain nombre de cartulaires dont la publication a été décidée et qui attendent leur tour d'impression ; qu'il y aurait peut-être inconvénient à trop multiplier dans la collection publiée par les soins du ministère les documents de cette nature, et qu'il conviendrait d'ajourner la proposition de M. Bernard.

M. Rabanis ajoute à cette observation que les cartulaires qu'il importe le plus de publier sont ceux qui appartiennent à la période de transition comprise entre le septième et le dixième siècle ; qu'ils peuvent contribuer à jeter une lumière nouvelle sur la législation, les juridictions diverses et les divisions administratives de cette époque ; que le cartulaire de Cluny ne se trouve pas dans cette catégorie, puisque les chartes dont il se compose sont, pour la plupart, des dixième et onzième siècles.

M. V. Leclerc pense que ces sortes de recueils, dont il apprécie d'ailleurs toute l'importance, sont encore plus utiles par le travail dont les accompagnent les éditeurs que par les textes mêmes dont ils se composent.

M. N. de Wailly combat cette opinion en faisant ressortir l'utilité des cartulaires pour les travaux historiques, abstraction faite des commentaires dont ils peuvent être accompagnés.

Digitized by Google

M. J. Desnoyers appuie vivement cet avis. Il verrait avec regret qu'on renonçât à un projet de publication très-intéressant, qui concerne l'une des plus puissantes et des plus illustres abbayes de France, et qu'on restreignît trop sévèrement la part des cartulaires dans la collection des documents historiques. Il n'y a pas, selon lui, de source plus féconde en renseignements sur la géographie de la France au moyen âge, qui reste encore presque toute à faire, et qui offre un des sujets de recherches les plus complets et les plus instructifs. Nulle part on ne rencontre d'indications plus précieuses sur les subdivisions territoriales et les anciens noms de lieux, de ressources plus abondantes pour l'histoire du mouvement de la propriété, les généalogies des anciennes familles, la condition des personnes, les usages agricoles, les mœurs privées. Le nombre des cartulaires déjà publiés par le ministère ne lui paraît pas trop considérable; ils ne se rapportent qu'à un petit nombre de nos grandes anciennes provinces. Beaucoup d'autres provinces attendent des travaux semblables, et il n'y aurait que l'embarras du choix, tant les cartulaires des anciennes abbayes y abondent. Il est vrai que le Comité ne pourrait se charger de combler tous ces lacunes; ce serait un des sujets de publications qui pourraient être recommandés particulièrement au zèle des Sociétés savantes des départements. Mais il y a de grandes abbayes qui, par leur illustration, appartiennent à la France tout entière, et l'abbaye de Cluny est de ce nombre. Peut-être conviendrait-il d'apporter dans le mode de publication de cette sorte de documents un peu plus de concision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. C'est ainsi qu'on pourrait remplacer la publication intégrale de beaucoup de chartes, surtout de celles qui sont postérieures au onzième siècle, par des sommaires analytiques dans lesquels on ne conserverait textuellement que les passages intéressant la géographie historique et les autres questions qu'éclairent les cartulaires. En appliquant cette méthode au cartulaire de Cluny, on pourrait en réduire l'étendue, et désigner dès à présent une commission pour examiner le travail de M. Bernard.

Après une discussion à laquelle prennent part quelques autres membres, la section adopte l'avis de soumettre à M. le Ministre les diverses observations présentées à ce sujet et d'attendre, avant de procéder à l'examen du travail de M. Bernard, la solution de la question.

M. Florent Ducellier propose de publier un recueil de documents relatifs au rôle politique exercé par le Parlement de Paris. Il ne s'agirait pas de faire une publication intégrale analogue à celle des

Digitized by Google

Olim, qui constituent le point de départ de tout le travail judiciaire et administratif de l'ancienne monarchie ; mais il serait utile d'extraire les documents qui peuvent jeter du jour sur un certain nombre de questions particulières que soulève l'histoire du Parlement. « Sauf la période des origines, dit M. Ducellier, c'est-à-dire la période qui précède les remontrances de 1461, pour laquelle il serait nécessaire de faire un travail absolument neuf, comprenant tous les textes ou les documents qui peuvent les suppléer, ce qu'il y aurait surtout à exhumer aujourd'hui des recueils manuscrits, ce serait les documents secrets qui peuvent faire comprendre et apprécier sainement les motifs réels des actes publics et en déterminer la portée. »

Des documents choisis dans ce but et reliés par l'analyse des pièces moins importantes, pourraient être renfermés en deux volumes.

M. Rathery trouve que cette proposition n'est pas assez nettement définie. S'il s'agit d'un recueil de documents, il serait absolument impossible de resserrer la publication en deux volumes ; car les registres du Parlement, qu'il faudrait dépouiller, se comptent par milliers. D'un autre côté, s'il n'est question que d'une histoire du Parlement, un travail de cette nature ne rentre pas dans les attributions du Comité. Il existe, d'ailleurs, une publication analogue à celle que propose M. Ducellier, où les documents sont aussi reliés entre eux par des analyses. Cet ouvrage, dont il n'a paru que quatre volumes et qui devait en avoir plus de quarante, a pour titre : *Mémoires historiques du Parlement de Paris, tirés de ses délibérations secrètes*, etc., in-8°, par Blondel.

M. A. Thierry parle dans le même sens et propose l'ajournement de cette publication. Il rappelle, à cette occasion, que l'Académie des sciences morales et politiques avait mis au concours, pour 1858, la question suivante : « Rechercher quel a été le caractère politique de l'institution des Parlements en France, depuis le règne de Philippe le Bel jusqu'à la révolution de 1789. »

M. Combes adresse un rapport sur une mission qu'il a accomplie en Belgique et en Hollande, et pendant laquelle il s'est surtout attaché à étudier les papiers d'Etat de Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, et spécialement ceux qui sont écrits en français. Il a ainsi recueilli 194 lettres inédites, au chevalier Temple, relativement à la Sainte-Alliance, au comte d'Estrada, à M. de Lionne, à M. de Pomponne, à lord Clarendon, etc. Il demande à publier ces lettres dans la collection des documents historiques.

Digitized by Google

M. Rathery est prié d'examiner si ces documents seraient de nature à prendre place dans le recueil des Mélanges.

M. Geffroy adresse, comme spécimen, 500 vers français de Jouffroy de Poitiers, œuvre de la fin du quatorzième siècle, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque royale de Copenhague. Ce spécimen, en donnant une idée du poëme, permettrait de juger s'il mérite d'être copié et publié intégralement.

M. V. Leclerc, tout en rappelant que le roman de Jouffroy n'est qu'un poëme d'aventure, reconnaît toutefois qu'il serait désirable, sinon de le publier, du moins d'en avoir une copie.

M. Geffroy adresse aussi les copies de six pièces tirées des archives de Stockholm et concernant la vente, en 1354, de deux maisons que les écoliers d'Upsal possédaient à Paris.

M. V. Leclerc se charge d'examiner ces pièces.

M. F. Morand, correspondant à Boulogne-sur-Mer, adresse de nouveaux renseignements sur son projet de réimpression d'une partie du cartulaire de Saint-Bertin.

Ces renseignements sont renvoyés à l'examen de M. N. de Wailly.

La lecture du reste de la correspondance, qui est très-considérable, est ajournée à la prochaine séance.

Le secrétaire de la section annonce que, conformément aux termes de l'article 12 de l'arrêté du 22 février 1858, relatif à l'organisation du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, M. le Ministre confie aux soins de la section de philologie et d'histoire la publication d'un dictionnaire géographique de la France ancienne et moderne. Un travail analogue doit être confié à la section d'archéologie, au point de vue archéologique, et à la section des sciences, au point de vue scientifique.

Le secrétaire, après avoir rappelé succinctement quelle serait l'utilité d'un pareil travail, combien la connaissance exacte des dénominations successives des diverses localités est indispensable à l'intelligence des actes et des écrits, à l'examen des origines, à l'étymologie des noms de lieux et même à la fixation raisonnée de leur orthographe, expose le plan sommaire de ce dictionnaire. Il comprendrait les noms de lieux, villes, villages, châteaux, abbayes, prieurés, montagnes, rivières, lacs, étangs, etc., avec l'indication, autant qu'il serait possible, des subdivisions territoriales, des pagi, comtés, vicomtés, bailliages, vigueries, et la citation des sources et des dates. Il serait rédigé par ordre alphabétique des noms, en commençant par le plus récent, qui formerait l'article principal. Là

Digitized by Google

seraient indiquées toutes les modifications successives des noms ainsi que les citations des sources et des dates. Les autres noms du même lieu seraient également mentionnés dans leur ordre alphabétique avec un renvoi, toutes les fois qu'il y aurait lieu, à l'article principal. On ajouterait, à la fin de cet article, entre parenthèses, le nom du département ; et s'il y avait des lieux de même dénomination dans le même département, on ajouterait le nom du canton. On comprendrait aussi dans la nomenclature les adjectifs dérivés des noms, qui quelquefois s'en éloignent assez pour être méconnaissables.

Les Sociétés savantes des départements, les membres non résidents et les correspondants des Comités seraient invités à participer à cette publication. Des instructions leur seraient adressées sur la méthode à suivre et sur les sources à consulter. Une commission, instituée dans le sein du Comité, serait chargée de centraliser le travail, de recueillir et de coordonner les matériaux, d'indiquer les moyens d'exécution, de diriger et de surveiller la rédaction et l'impression. Elle pourrait s'adjoindre, avec l'agrément de M. le Ministre, quelques collaborateurs auxquels serait confiée une certaine partie des travaux préparatoires.

Il est à remarquer que cette utile et importante entreprise n'a jamais été tentée sérieusement, bien que des essais partiels aient été faits avec succès par plusieurs savants, pour combler une lacune qui leur paraissait regrettable. C'est dans ce but que M. A. Leprévost, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, publia, en 1839, un dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure. « Nous serions heureux d'apprendre, disait-il dans son introduction, que quelqu'un des corps savants, dans les attributions desquels entre ce genre d'exploration, voulût bien prendre la peine de la recommander et de l'organiser régulièrement sur tous les points du territoire. C'est alors qu'il en pourrait résulter l'un de ces trésors de l'érudition, tels que la France en possède déjà plusieurs, et qui honorent toute une époque et tout un pays. »

Il existe pour ce vaste travail, indépendamment des inscriptions et des médailles, des cartulaires, des traditions locales et des documents écrits, de nombreux éléments disséminés dans une grande quantité d'ouvrages parmi lesquels on pourrait citer l'histoire du diocèse de Paris, de l'abbé Lebeuf ; les tables géographiques des historiens des Gaules de D. Bouquet ; l'Index de la Picardie, de D. Grenier ; la topographie du diocèse du Mans, par Cauvin ; les Annuaires de la So-

Digitized by Google

ciété de l'histoire de France, les Annuaires de statistique des départements, et d'autres travaux analogues dispersés dans les Mémoires des Sociétés savantes de la France et dans les publications locales. Puiser à toutes ces sources, ainsi qu'à celles qui n'ont pas encore été explorées, et former, à l'aide de recherches consciencieuses et dirigées avec intelligence, un recueil complet destiné à asseoir sur des bases solides la topographie ancienne et moderne de la France, c'est une laborieuse et noble tâche, digne des efforts du Comité, de la coopération de tous les hommes éclairés, du patronage et des encouragements du Gouvernement.

M. le président de la section fait ressortir, en quelques mots, toute l'importance de cette publication. Sans se dissimuler les difficultés qui doivent se rencontrer dans l'exécution, il ne doute pas que le Comité n'apporte un concours actif et dévoué à la réalisation d'un projet qui doit être si profitable aux études historiques, et qu'il ne se montre empressé de répondre à l'initiative éclairée et à la confiance de M. le Ministre.

La section accueille avec faveur la proposition qui vient de lui être présentée, et nomme immédiatement une commission chargée d'étudier les différentes questions qui se rattachent à ce projet. Cette commission est composée de MM. N. de Wailly, L. Delisle, J. Desnoyers, A. Tardif, Louandre et Francis Wey.

M. le président désigne ensuite, avec l'agrément de la section, les membres qui seront chargés de rendre compte, dans une des prochaines séances, d'un certain nombre de publications des Sociétés savantes des départements, dont les titres suivent :

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 38e année, 2e série, 5e année.

Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, tome XXX, septembre, octobre, novembre et décembre 1857 ;

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 2e série, tomes V, VI, VII et VIII ;

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (1858) ;

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen (1856-1857);

Mémoire sur le commerce maritime de Rouen, par M. Ernest de Fréville ;

Bulletin, de la Société archéologique et historique du Limousin, tome VII, et tome VIII, 1re livraison ;

Bulletin du Comité flamand de France, nos 7 et 8, février, mars et avril 1858 :

Digitized by Google

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure (1857);

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, janvier, février, mars 1858 ;

Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne, tome II ;

Procès-verbaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, du 27 novembre 1856 au 14 mars 1858 ;

Société scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, XIe volume.

Des rapports seront adressés à la section sur chacune de ces publications, pour être soumis à M. le Ministre, conformément à l'article 14 de l'arrêté du 22 février 1858, et insérés dans la *Revue des Sociétés savantes*.

L. Bellaguet,

Secrétaire, par intérim, de la Section d'histoire et de philologie.

Digitized by Google

DES

CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

LE CONGRÈS DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES TENU A PARIS AU MOIS D'AVRIL 1858.

L'idée des Congrès scientifiques est née en Allemagne. Sur cette terre morcelée, les congrès ont une double raison d'existence ; d'une part, ils y opèrent, comme ailleurs, l'échange des idées et des découvertes; de l'autre, ils centralisent l'effort des intelligences, ils donnent satisfaction à cette tendance vers l'unité intellectuelle qui a pour instrument la langue allemande, et pour témoignage dans ce pays le goût général de l'érudition. La distinction des nationalités et les divergences politiques disparaissent : il n'y a plus ni Autrichiens, ni Bavarois, ni Prussiens, il y a des Allemands associés par le même idiome, dans le même dévouement à la science et à la gloire intellectuelle de la commune patrie. La Grèce avait pour fêtes nationales ses jeux olympiques, l'Allemagne a ses congrès scientifiques. — Leur vogue date de longtemps déjà : en 1828, le Congrès présidé par M. de Humboldt comptait plus de 450 adhérents; on a vu jusqu'à 1,200 personnes assister aux séances du Congrès de Vienne.

Le succès de ces associations a inspiré à M. de Caumont la pensée de les introduire en France. M. de Caumont est le promoteur des études archéologiques dans nos départements; nul n'a fait plus que lui pour sauver de l'oubli et de la destruction les monuments du moyen âge qui se recommandent comme œuvres d'art et comme témoignages historiques du passé. Il convoqua donc à Caen, le 20 juillet 1833, le premier Congrès scientifique. Chaque année, il a

Digitized by Google

renouvelé son appel et tous les ans, depuis 1833, les Congrès, scientifiques se sont réunis tantôt dans les départements, tantôt à Paris. Ces derniers doivent, à l'importance de la ville où ils se tiennent et à la présence des délégués des Sociétés savantes qui y sont appelés, un caractère de centralisation que les autres, on le comprendra, ne peuvent avoir au même degré.

Nous avons assisté au Congrès qui s'est réuni cette année à Paris, dans l'intention de rendre compte de ses travaux dans la *Revue des Sociétés savantes*. C'est ce compte rendu que nous publions en le faisant suivre de quelques réflexions que nous a suggérées l'intérêt des Associations savantes des départements.

Le Congrès s'est réuni, comme l'année précédente, rue Bonaparte, dans la grande salle d'Encouragement pour l'industrie nationale ; sa session ouverte le 5 avril devait se fermer le 15. L'ordre des travaux était ainsi réglé : à midi lecture des rapports des délégués des Sociétés savantes ; à deux heures, examen, en assemblée générale, des questions relatives aux sciences physiques et naturelles et à l'agriculture ; à 3 heures, examen et discussion des questions concernant l'histoire et les beaux-arts, questions arrêtées et publiées ainsi que les précédentes dans le programme de la session de 1858.

Nous diviserons en conséquence notre travail en trois parties : 1° Rapport sur les travaux des Sociétés savantes ; — 2° Compte rendu des séances où se sont traitées des questions relatives aux sciences naturelles et physiques ; — 3° Compte rendu des séances d'archéologie.

1° Rapports sur les travaux des Sociétés savantes pendant l'année 1857 exclusivement. — Dès le premier jour du Congrès, le président constatait la réception de 69 lettres émanant des Sociétés savantes des départements et conférant une délégation à leurs dépositaires. D'après ce nombre qui s'est accru les jours suivants, on devait s'attendre à une exposition étendue des travaux des Académies provinciales. Il s'en faut que cet espoir ait été entièrement réalisé : plusieurs des délégués n'ont pas fait de rapport ; beaucoup n'ont remis que de simples notes écrites de mémoire, quelques-uns seulement ont présenté un exposé consciencieux. La communication que nous en devons à la parfaite obligeance de M. de Caumont et de M. le comte d'Héricourt nous a mis à même de leur emprunter quelques renseignements.

Il faudrait distinguer peut-être les Sociétés qui s'occupent de questions purement scientifiques et littéraires de celles, comme les co-

Digitized by Google

mices agricoles, qui font de l'agriculture l'objet exclusif de leurs études. Mais le Congrès n'a point fait cette distinction. Il en résulte que les représentants des intérêts agricoles dominent parmi les délégués des Sociétés savantes comme l'agriculture tend elle-même à prendre une place chaque jour plus large dans les travaux de quelques-unes d'entre elles. C'est ce qu'établissent le rapport de M. Debacq, pour la *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne* et le compte rendu de la *Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin*. L'agriculture devient, d'après le témoignage de M. Lemaistre-Chabert, l'objet exclusif des travaux de cette Société. Recherchant la cause de ce mouvement, il la trouve dans la composition du personnel, la plupart des sociétaires sont ou des agronomes pratiques ou des personnes qui, sans être à la tête d'exploitations rurales, prennent un intérêt direct à la culture du sol. D'ailleurs, d'autres Sociétés savantes se sont formées à Strasbourg et ont absorbé les médecins, les naturalistes et les artistes. Ainsi M. Mignęret, préfet du Bas-Rhin, a fondé une *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, à laquelle appartiennent les membres les plus zélés de la Société d'agriculture. Le premier appel adressé par M. Migneret date du 27 octobre 1855.

« Une génération comme la nôtre, disait l'honorable magistrat, un Empire comme celui de la France, qui élèvent tant de monuments, et préparent de si belles pages à l'histoire, doivent se montrer pieux envers le souvenir des aïeux ; c'est tout à la fois de la générosité envers le passé et un exemple pour l'avenir. » Moins de deux mois après cet appel, le 5 décembre 1855, la Société était fondée: elle compte aujourd'hui 250 membres. — Le Congrès a entendu ensuite la lecture d'une note sur les Sociétés savantes de l'arrondissement de Cherbourg, par M. Besnou, président de la *Société impériale des sciences naturelles* de cette ville. La *Société d'agriculture* publie régulièrement un annuaire agricole qui constate l'activité des travaux des membres de la Société. La *Société d'horticulture* a obtenu les meilleurs résultats ; une clause de ses statuts qui « considère comme démissionnaire tout sociétaire qui, dans le courant d'une année, n'aurait fait aucune communication ou présenté un Mémoire pour l'impression, » fait beaucoup présumer de l'énergique ardeur de ses membres.

Un rapport de M. Carlier, délégué du comité flamand de France à Dunkerque, sur les travaux de la *Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts*, a été suivi de la lecture du compte rendu des travaux de la *Société archéologique de l'Orléanais*

Digitized by Google

pendant l'année 1857. La *Société archéologique d'Eure-et-Loir* est de création récente. Par ses représentations elle a sauvé déjà d'une destruction imminente une des portes du cloître Notre-Dame que sa date reculée (XIe siècle) place au nombre des constructions civiles les plus intéressantes; son secrétaire, M. Merlet, a fait savoir qu'elle a institué des cours publics et gratuits d'archéologie, de numismatique, de paléographie et d'histoire locale, dont elle a confié la direction à plusieurs de ses membres. Le premier volume de ses Mémoires sur divers sujets d'archéologie locale paraîtra prochainement.

Dans un rapport remarquable sur les travaux de la *Société d'études diverses* du Havre pendant l'année 1857, M. Gabriel Lafond de Lurey a signalé : Un travail de M. Dousseau intitulé : *Essai sur la connaissance et sur la physionomie de l'Univers* ; de M. Le Cadre, un nouveau chapitre aux études sociales, hygiéniques et médicales sur les ouvriers employés aux travaux du port du Havre, qui conclut à l'amélioration matérielle des logements d'ouvriers; une classification des facultés de l'âme par le docteur Derôme; des communications pleines d'intérêt de M. Borely, professeur d'histoire, sur Richelieu, pendant son gouvernement du Havre; de M. Chéron de Villiers sur Benvenuto Cellini, l'artiste condottière; de M. l'abbé Cochet, sur une pierre tombale et sur des vases du moyen âge, et d'autres relatives à divers sujets littéraires.

La *Société d'archéologie, de littérature, des sciences et arts d'Avranches* n'a pas été moins active que la précédente. Rien n'est plus fait pour piquer la curiosité des esprits sérieux que des études qui portent sur la fameuse Marguerite d'Anjou, sur le vaudevire normand, sur l'organisation et les fonctions des tribunaux d'honneur; sur la civilisation et la religion des Indiens due à un homme qui a passé une partie de sa vie dans les Indes, au capitaine Passart. Les Sociétés savantes des départements ne se contentent pas de contribuer aux progrès des lettres et des arts en publiant des travaux propres à jeter de vives lumières sur les hommes et sur les événements du passé, elles consacrent une partie de leurs ressources à répandre l'instruction et à éclairer le goût, soit par l'institution de cours publics, soit par la création de bibliothèques et de musées. Ainsi la Société d'Avranches a formé une collection de tableaux; celle de Bayeux dont un membre, M. Lambert, conservateur de la Bibliothèque municipale, prépare un consciencieux ouvrage sur les monnaies de cette ville aux époques mérovingiennes et carlovingiennes, a fait l'acquisition de 250 volumes et les a mis à la disposition des hommes d'études.

Digitized by Google

La *Société philomatique de Bordeaux* distribue gratuitement une instruction variée à plus de deux mille ouvriers adultes et elle n'estime pas à moins de trente mille le nombre de ceux qui, depuis son origine, ont suivi les cours qu'elle a institués. A Carcassonne, la *Société des arts et sciences* vient d'acheter six mille francs un beau tableau de Cabanel (le martyr chrétien), pour en doter le musée de la ville. Ses membres font d'ailleurs à la science mieux que des sacrifices d'argent, ils lui consacrent de bonnes et sérieuses publications. Parmi les faits que signale l'intéressant rapport de M. Mahul, nous mentionnerons la découverte par M. Monynès, archiviste du département de l'Aude, de deux documents intéressants, dans le bourg de Poujeaux où saint Dominique prêcha avant les événements de 1210. Ce sont : 1° Les statuts en langue vulgaire d'une confrérie organisée à Poujeaux au treizième siècle avec tous les caractères d'une Société de secours mutuels indépendante; 2° les lettres patentes de Charles VI roi de France, datées de 1393 qui mentionnent la destruction de Poujeaux par les compagnies anglaises du prince de Galles, et constatent la fondation de l'hospice du lieu. La Société savante de Carcassonne a joint au musée, qu'elle vient d'enrichir récemment, un cabinet de médailles qu'ont accru des dons nombreux et plusieurs découvertes de pièces romaines faites dans le département.

Les annales de la *Société littéraire de la Rochelle* renferment deux ordres de travaux qu'on trouve en général confondus dans les recueils des Sociétés savantes de la province : ceux qui ont un caractère local, tels que des notices biographiques, de statistique, de numismatique ou de sphragistique, — et ceux qui offrent un intérêt général. Les annales de la *Société de la Rochelle* mentionnent, appartenant à cette catégorie, des études littéraires, historiques et philosophiques, des fables, une comédie et une tragédie en vers, trois chapitres d'une histoire de l'opéra en France ; quatre chapitres d'un essai sur le principe des Sociétés, etc.

Il suffira de citer des études sur la géographie ancienne du département de l'Yonne, sur le trésor de la cathédrale de Sens, sur le séjour du pape Alexandre III à Sens, etc., pour donner une idée avantageuse de l'intérêt qu'a présenté le Bulletin de la *Société archéologique de Sens* pendant 1857. La *Société d'émulation* du département de l'Allier a repris la publication d'un recueil remarquable, l'*Art en Province*, interrompu depuis plusieurs années. Un de ses membres bien connu par de savants ouvrages de numismatique et d'histoire, M. Georges de Soultrait, va faire paraître très-prochainement son essai sur la numismatique bourbonnaise, fruit de plusieurs années de recherches.

Digitized by Google

M. le marquis de Godefroy Menilglaise, délégué de la *Société des Antiquaires de la Morinie*, a présenté au Congrès un bon et consciencieux rapport; la place nous manque malheureusement pour l'analyser ou le résumer. Rappelons que les antiquaires de Morinie en sont déjà à la publication de leur dixième volume de Mémoires.

Nous trouvons dans la *Société académique de l'Aude* le zèle éclairé et libéral pour l'intérêt des arts et des lettres dont nous avons signalé ailleurs l'efficacité. Elle a fondé le musée de Troyes, et elle l'entretient et travaille sans relâche à l'enrichir; en outre, elle rédige un annuaire de l'Aube, formant un fort volume in-8°, et le publie à ses frais; enfin, elle charge ses sections de distribuer des prix pour les questions qui sont mises par elles au concours chaque année, et elle fait une subvention au comice agricole.

A Rouen, une exposition s'est formée récemment et pour la seconde fois sous le patronage de la *Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie* du département de la Seine-Inférieure. On a pu y constater les progrès de l'industrie départementale. La Société qui avait reçu du Gouvernement 29 médailles en or, argent et bronze, a dû en distribuer 135 aux exposants.

Un rapport de la *Société impériale académique de Cherbourg*, relatif aux monuments des arrondissements de Cherbourg et de Valognes, que le Gouvernement a classés au nombre des monuments historiques, indique ceux qui lui paraissent mériter d'être couverts de la même protection. Parmi les édifices les plus anciens signalés dans ce document, se trouve la ferme de *Boguenville*, à Theurthéville-Hogue que mentionne sous le nom de *Bojoredivilla* une charte de Richard II, duc de Normandie, constituant la dot d'une de ses filles, en 997.

Une lettre d'un fonctionnaire supérieur du département de la Drôme appelle l'attention du Congrès sur des ouvrages faits par un savant modeste, avec les documents qu'offre la province et au milieu des préoccupations d'une profession aussi pénible qu'absorbante. Les *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, Paris, 1849, in-4°, ont été déjà récompensées en 1846 par une première médaille d'or que l'Institut a décernée à l'auteur, M. Denis Long, docteur médecin, à Die, chevalier de la Légion d'honneur, correspondant du ministère de l'instruction publique. M. Long est l'auteur d'un autre ouvrage publié sous ce titre : *la Réforme et les guerres de religion en Dauphiné de* 1560 *à l'Edit de Nantes*, 1598. Paris, 1856, in-8°. Il renferme les annales complètes des guerres civiles et religieuses en Dauphiné, rédigées à l'aide de manuscrits du temps,

Digitized by Google

notamment de ceux que possède l'auteur, et dont il publie la liste. M. Long a donné en outre dans la *Revue numismatique* des articles intéressants sur les monnaies des évêques de Die et des comtes de Valentinois. Le correspondant du Congrès indique d'autres publications dues au département de la Drôme, entre autres, l'*Israël des Alpes*, première histoire complète des Vaudois en Piémont et de leurs colonies, composée en grande partie sur des documents inédits, avec l'indication des sources et des autorités, suivie d'une bibliographie des ouvrages anciens et modernes qui traitent des Vaudois et des manuscrits en langue romane où ils ont exposé leurs doctrines. L'auteur, M. Muston, docteur en théologie, pasteur à Bourdeaux, en Diois, nous apprend que cette histoire (4 vol. in-8°) doit son origine à des travaux préparatoires entrepris pour la composition d'un poëme dont les premiers chants ont paru en 1855. Si l'œuvre d'imagination est oubliée un jour, au moins le travail sérieux qui l'avait préparée restera. Aujourd'hui personne ne lit Gonzalve de Cordoue, et tout le monde connaît le précis historique sur les Maures qui le précède : la vérité a tué le roman ; l'histoire des Vaudois consolera de l'inachèvement du poëme qui devait leur être consacré.

Tels sont les renseignements les plus intéressants que nous a offerts le dépouillement des rapports adressés par les délégués des Sociétés savantes au Congrès scientifique. Pour juger tout ce qu'ils laissent à désirer, il suffit de dire ici que le Ministre de l'instruction publique reçoit les publications périodiques de 269 Sociétés savantes des départements : en ajoutant celles de Paris, ce nombre s'élève à près de 350. Il y a donc en France 350 Sociétés, qui travaillent et qui produisent. Les renseignements fournis sur un très-petit nombre de ces Sociétés ne peuvent donner une idée de la vie intellectuelle de la généralité. C'est dans un tableau complet dont les éléments manquaient au Congrès qu'on pourrait apprécier ce qu'il y a dans nos provinces d'activité féconde, de passion désintéressée pour la science et pour les lettres, et tout ce que cet amour du vrai produit de recherches utiles, de travaux consciencieux. Appeler sur ces travaux l'attention publique, leur donner une publicité étendue, ce ne sera pas seulement être juste envers les hommes qui trouveront dans l'estime qu'on fait de leurs ouvrages une sorte de récompense; ce sera encore être utile au progrès de la science, puisque les études dont nous parlons ne jouissent que d'une publicité en quelque sorte restreinte à une localité ou à un département.

Mais une appréciation de la valeur relative des travaux des So-

Digitized by Google

ciétés savantes, ne peut se faire que sur des documents plus positifs que ceux fournis par des délégués. Un délégué au milieu des délégués des autres Compagnies doit se laisser aller naturellement à plaider la cause de la Société qu'il représente. Il exagérera quelquefois l'activité de ses travaux, le mérite de ses membres, la valeur de ses œuvres.

Les Mémoires publiés sont les véritables éléments d'une appréciation sérieuse, d'un jugement équitable : il faut avoir les pièces en main pour prononcer. En effet, si on jugeait l'activité des Sociétés savantes par les rapports des délégués au Congrès scientifique de 1858, il faudrait supposer que celles dont on n'a pas parlé n'ont rien produit, et ranger, conséquemment, parmi ces associations oisives, un grand nombre des Sociétés les plus laborieuses de nos départements, les unes, parce que leurs délégués n'ont pas pris la parole, la plupart, parce qu'elles ne s'y étaient point fait représenter.

2° Discussion des questions du programme : Sciences naturelles et physiques, agriculture. — Le Congrès met à l'étude un certain nombre de questions dont le programme est publié avant sa réunion : c'est dans leur examen qu'est le mouvement et l'intérêt de ses séances. On conçoit que si ces questions étaient choisies parmi celles que les membres du Congrès sont le plus aptes à traiter, qui peuvent recevoir le plus de lumières de leurs connaissances spéciales, en supposant qu'ils arrivassent bien préparés, la discussion qui s'élèverait entre des juges compétents pût conduire à des résultats positifs ou préparer la solution de graves problèmes scientifiques. Les Congrès ne sauraient être réellement utiles qu'à ces conditions. Que les questions qu'ils traitent soient hors de leur compétence, ou qu'elles appartiennent à des problèmes insolubles, dès lors l'emploi des forces et des intelligences qu'ils mettent en mouvement n'aboutit à aucun résultat pratique.

Le programme du Congrès énonçait vingt-quatre questions relatives aux sciences physiques et naturelles et à l'agriculture.

Sur ces vingt-quatre questions, vingt sont purement agricoles. Un seul membre, à vrai dire, M. du Moncel, a parlé de matières entièrement étrangères à l'agriculture ; il y a bien eu quelques observations sur le progrès de la botanique, présentées à la fin de la session par M. de Parseval, et des renseignements fournis sur la pisciculture marine par M. C. Millet, en dehors des questions du programme ; mais, en somme, l'objet du Congrès a été spécial. Les sciences physiques et naturelles ont figuré pour mémoire. Les questions qui ont

Digitized by Google

soulevé les discussions les plus animées et les plus suivies se rattachent étroitement à l'agriculture; les autres, même celles relatives à l'archéologie et aux beaux-arts, n'ont rallié qu'un petit nombre d'assistants, et aucune n'a été traitée d'une manière approfondie. — Quant à l'histoire, il n'en a pas été question : on peut en dire autant de la littérature et de tout ce qui s'y rattache.

L'attention soutenue avec laquelle on a entendu les communications de M. du Moncel sur les progrès des sciences physiques et autres, pendant l'année 1858, était pourtant de nature à faire penser que ces matières attacheraient vivement le Congrès, et qu'il a dû trouver un peu exiguë la part qui leur avait été faite dans le programme. Il est impossible d'apporter plus de zèle que n'en met M. du Moncel dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'impose chaque année. S'il s'agit d'une découverte, il ne se contente pas de l'exposer aussi clairement qu'il lui est possible, il faut qu'il place sous les yeux de l'auditoire les instruments, ordinairement exécutés à ses frais, qui rendent sa démonstration évidente et ses allégations incontestables. Il a entretenu successivement le Congrès des essais entrepris pour la pose des câbles télégraphiques qui doivent relier l'Angleterre à l'Amérique et la France à l'Algérie et à Corfou; des effets d'un appareil d'induction avec lequel on obtient des étincelles électriques dont la force brise des couches de verre de trois centimètres d'épaisseur; des avantages de la paniconographie par son exactitude rigoureuse, bien supérieure à la gravure sur bois, dans la reproduction des dessins industriels. Il a exposé le système Mouilleron pour la transmission des dépêches télégraphiques; le système proposé par MM. Dufau et Allard pour transmettre les avertissements sur la voie ferrée; le système de M. Carteron pour rendre le bois incombustible, ou plutôt pour l'empêcher de flamber, la carbonisation lente n'offrant aucun danger d'incendie; il a fait fonctionnér un appareil dont l'effet est d'allumer des becs de gaz à distance; enfin il a montré le mécanisme de la pompe agricole de M. Perreaux, où les soupapes sont remplacées par des lèvres de caoutchouc.

Au sujet de la première question du programme : « Quels ont été les progrès de la géologie en 1858? » des membres ont signalé d'importants travaux géologiques exécutés dans ces derniers temps. La carte géologique de la Charente est terminée, et on s'occupe de la carte agronomique du même département. M. Lecoq travaille avec une persévérance digne des plus grands éloges à la carte géologique et botanique du Puy : cet ouvrage, fruit de vingt-deux années de recherches, comprend 26 feuilles et 9 volumes de texte à l'appui,

Digitized by Google

le conseil général du département en a favorisé l'exécution par une allocation de 15,000 francs. M. Loury a, de son côté, publié une carte géologique des trois départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, c'est-à-dire de toute la chaîne française des Alpes.

La question 3 : « Quels ont été les progrès de l'agriculture en 1857 ? » était grosse d'incidents et de questions imprévues. Nous avons vu le Congrès sur le point d'y consumer tout le temps de sa session, et d'y dépenser vainement toutes ses forces. Il a fallu l'ascendant respecté de M. de Caumont pour le ramener sur le terrain du programme. — Nous allons rendre compte brièvement de la discussion.

M. le comte de Gourcy pour donner une idée des progrès de l'agriculture pendant l'année 1857, a lu un rapport dans lequel il a retracé ce qu'il a vu en Bretagne, et en Angleterre, dans le comté de Lincoln, le mieux cultivé des îles Britanniques. Il entretient le Congrès d'expériences faites avec la machine de Boydell ; des résultats obtenus en Belgique par la moissonneuse de Mackornick ; de l'emploi de la machine de Bell par la Société génevoise de colonisation en Algérie.

M. Raudot prend la parole; il combat ces appréciations qu'il trouve incomplètes et trop favorables. Il est vrai que le drainage a pris plus de développement; que la culture de la betterave, à laquelle 75 départements sont encore étrangers, s'accroît chaque jour; que la fabrication du sucre indigène est plus considérable, ce qui est favorable à l'alimentation du bétail; mais en général l'agriculture est stationnaire. La culture de la vigne a diminué : il a fallu que la France eût recours à l'étranger pour lui acheter ce que son sol devrait produire en abondance, les bestiaux et les céréales. En même temps que la production, la population décroît sensiblement : le dernier recensement a constaté une réduction de 500,000 dans le nombre des habitants des campagnes. Les machines ne suppléent pas au déficit des récoltes, parce que l'extrême morcellement du sol et la misère des populations n'en permettent l'emploi que dans le tiers de la France.

Aux observations pessimistes de M. Raudot, M. Marchal et M. de Parseval de Grandmaison répondent qu'il y a progrès lorsque l'homme substitue la machine aux bras; que la guérison de la maladie de la vigne constitue un grand événement au point de vue de la science agricole ; que le mouvement d'émigration des campagnes vers les villes tient avant tout au régime de liberté sous lequel nous vivons ; qu'il est moins sensible en Angleterre, parce que les deux tiers des habi-

Digitized by Google

tants sont dans les villes, le tiers seulement dans les campagnes, et que précisément le contraire se voit en France; les machines à battre ont été perfectionnées; l'usage des locomobiles et des machines à battre se répand de plus en plus. Quant à l'élévation du prix de la viande, elle est la conséquence de l'augmentation de la consommation, qui est elle-même un témoignage incontestable de l'augmentation du bien-être et de la richesse publique. La production, sans être aussi rapide que cette augmentation, suit une marche ascendante.

A la demande de MM. Callemard de la Fayette et Perrot, la discussion continue. Selon eux, le mouvement d'émigration des ouvriers ruraux vers les villes se rattache à la question des progrès de l'agriculture. — En conséquence, M. Raudot rentre dans le débat qu'il avait soulevé. Il répond à M. Marchal que, sans doute, il y a augmentation du prix des denrées, de la viande surtout, et, dans les villes, augmentation de la richesse; mais partout ailleurs, selon lui, il y a appauvrissement. En veut-on la preuve? Le signe de la prospérité c'est l'accroissement de la population : or, en 1854 et 1855, le nombre des décès a excédé celui des naissances. Ce qui fait la prospérité de campagnes, c'est avant tout le travail; mais l'ouvrier quitte les champs parce qu'il trouve ailleurs une vie plus facile, un salaire plus élevé. Ainsi, dans la Creuse, les bras ont manqué. En Angleterre on souffre moins de ce déplacement, parce que l'Angleterre est un pays de grande propriété. Là, les machines peuvent suppléer au travail de l'homme. En France, il n'y faut pas songer; l'introduction des locomobiles et des moissonneuses est impossible à cause de leur prix relativement élevé. Il n'y a dans les pays morcelés qu'un progrès possible, celui de l'augmentation du travail.

Cherchant les causes de l'émigration, M. Raudot les trouve dans les avantages qu'offrent les villes aux habitants des campagnes. Mais peut-on les faire disparaître? Faut-il demander la suspension des grands travaux de construction à Paris, la fermeture des spectacles, la prohibition du luxe, des plaisirs, des fêtes publiques? M. Raudot le voudrait peut-être; mais il ne pense pas que le Congrès puisse aller jusque-là. Il suffit que le mal soit signalé : une question s'étudie avant de se résoudre.

M. Maurenq reconnaît la gravité de la tendance qui vient d'être signalée : elle a sa cause dans la différence des salaires. Que doit donc faire l'agriculture? ce que fait l'industrie : améliorer les moyens de production, substituer le plus possible la machine à la main-d'œuvre, dont l'action doit devenir moins grande chaque jour dans la pratique agricole; multiplier en un mot les moyens mécaniques. Mais

Digitized by Google

il ne faut pas penser qu'en diminuant les dépenses dans les villes on enrichisse les campagnes : rien n'est plus faux et plus dangereux qu'une telle doctrine.

Ces paroles amènent une vive réponse de M. d'Hermigny. Il se plaint de la condition faite à l'agriculteur ; non-seulement l'ouvrier rural émigre des campagnes dans les villes, mais celui qui reste abandonne les travaux de l'agriculture pour ceux de l'industrie. Tout favorise l'industrie : les tarifs prohibitifs, les lois de production ; l'agriculture rencontre, au contraire, la concurrence de l'étranger. On parle d'inventions nouvelles et de la nécessité, pour l'homme des champs, de produire, au moyen de la machine, à bon marché. Quand l'agriculteur produit beaucoup, ce n'est pas à son profit, mais bien au profit de l'industrie, qui s'enrichit rapidement ; les prix s'avilissent au détriment du producteur. Lorsqu'il y a, au contraire, pénurie, disette, on attaque son imprévoyance, son incapacité ; l'industrie souffre, et il faut partager avec elle une récolte insuffisante pour la consommation générale du pays. L'orateur déplore la disparition des grandes propriétés, la difficulté de trouver aujourd'hui des fermiers, car ces temps sont loin où le fils succédait au père dans le fermage d'une métairie, et où l'on voyait la durée des familles de fermiers égaler celle des familles nobles auxquelles elles étaient attachées. Les ouvriers vont chercher à s'enrichir dans les villes ; les propriétaires vont s'y ruiner. Il arrivera pourtant, de toute nécessité, que le grand propriétaire qui a cessé de l'être retournera chercher une ressource dans la vie agricole, et redemander aux champs la fortune que le séjour de la ville lui a fait perdre.

Nous avons rapporté la substance de ce discours parce que l'approbation qu'il a reçu du Congrès prouve qu'il était l'expression des sentiments et des opinions d'un grand nombre de ses membres. Nous ne croyons pas intéressant de donner la suite de cette discussion : d'abord parce que la *Revue des Sociétés savantes* n'est point un journal d'agriculture et d'économie sociale, et qu'elle ne veut traiter qu'incidemment les questions qui se rattachent à ces branches si importantes de la richesse publique, et lorsqu'elles se rattachent elles-mêmes aux sciences physiques et naturelles; ensuite parce que la science n'a rien à retirer de ces débats où l'on s'agite sans fin et sans but. Les ouvriers ruraux, dit-on, émigrent vers les villes. Oui et non ! Sur certains points cette tendance existe, il est vrai ; sur d'autres points, elle n'existe pas. Prétendra-t-on que les agriculteurs sont plus pauvres qu'ils l'étaient autrefois ? l'évidence protesterait contre une pareille énormité. En fait, c'est surtout au profit des campagnes que les che-

Digitized by Google

mins de fer ont été construits. Ils facilitent les échanges, et font pénétrer peu à peu le confortable jusque dans la chaumière. Ainsi, dans telle province, le prix des denrées agricoles, depuis trente ans, a doublé, dans d'autres a quadruplé. Ce grand fait, l'élévation progressive de la valeur des productions agricoles, en dit plus que les théories; il contiendra ce mouvement d'émigration dont on a exagéré le péril et l'importance. Des esprits pessimistes sonnent l'alarme, voient déjà les champs déserts, la ruine universelle et le monde mourant de faim faute de bras pour cultiver la terre. L'industrie, à les en croire, a des charmes irrésistibles : l'existence de l'ouvrier est salubre, facile et pleine de jouissances ! On crie contre l'industrie : on se plaint non-seulement qu'elle attire les ouvriers dans les villes, mais qu'elle les détourne des travaux agricoles; et, d'un autre côté, on va jusqu'à blâmer l'emploi des machines, parce que, dit-on, l'ouvrier ne sait plus que faire dans les temps de chômage ou d'hiver, lorsque la machine a fait tout son ouvrage. De pareilles allégations sont-elles fondées ? En se plaçant au point de vue des intérêts de l'ouvrier rural, ne faut-il pas se féliciter, au contraire, de cette alternance des travaux agricoles avec les travaux industriels, qui supprime les temps de chômage, augmente les moyens d'existence et accroît les ressources de la famille. Entre l'industrie et l'agriculture il n'y a pas antagonisme : il y a convergence d'efforts vers l'intérêt général. L'ouvrier des champs et l'ouvrier des villes en profitent également. Le premier en reçoit les étoffes, les vêtements, tous les objets nécessaires à meilleur marché, et elle lui ouvre chaque jour de nouveaux débouchés où il place plus avantageusement ses produits. Que l'industrie continue à établir partout des voies de communication rapides; qu'elle facilite les relations sociales, les échanges, et le paysan assuré de trouver le placement avantageux de ses denrées, ne songera pas à quitter la terre qui le nourrit, et qui l'enrichit plus sûrement à la longue que ne pourrait le faire le travail des manufactures.

C'est surtout lorsqu'on veut substituer les théories ou les solutions arbitraires aux lois économiques qui maintiennent l'équilibre dans une société bien organisée, qu'on reconnaît toute leur impuissance. Quelques-uns des orateurs qui, au sein du Congrès, avaient signalé avec le plus de force les dangers du mouvement d'émigration, ont proposé des mesures pour l'arrêter. L'un voudrait que les grandes constructions entreprises à Paris fussent ajournées, un autre que les conditions de la vie dans les villes fussent rendues moins attrayantes, moins faciles, et que l'Etat demandât à l'octroi les ressources qu'il retire de la douane; en d'autres termes, que toutes les charges par-

Digitized by Google

tagées aujourd'hui entre l'ouvrier rural et l'ouvrier des villes incombassent à ce dernier. Un membre, après un discours éloquent, plein de vues ingénieuses et de critiques fondées, a proposé au Congrès d'émettre le vœu que le Gouvernement exemptât de la conscription tout cultivateur qui prendrait l'engagement de se consacrer pendant dix années à la culture du sol. Pour nous, nous ne doutons pas qu'une pareille mesure n'atteignît le but, et même qu'elle n'amenât un mouvement inverse à celui dont on exagère la portée, c'est-à-dire l'émigration des villes vers les campagnes. Reste à juger sa valeur pratique de laquelle nous ne voulons rien dire.

Enfin, le Congrès s'est rallié aux propositions suivantes dont l'adoption a mis fin à la discussion :

« Le Congrès voit avec peine que, par suite de l'émigration des ouvriers des campagnes dans les villes, les progrès de l'agriculture, en 1857, n'ont pas été aussi considérables qu'ils auraient pu l'être.

« Il émet le vœu que le Gouvernement favorise toutes les mesures propres à prévenir l'agglomération excessive des ouvriers dans les grandes villes, et multiplie autant que possible les établissements de bienfaisance dans les campagnes. »

Nous allons passer maintenant à une question à la discussion de laquelle, sans s'y intéresser autant qu'à la précédente, le Congrès a prêté un intérêt soutenu. Il s'agissait de rechercher quels sont les meilleurs moyens de prévenir une inondation. Sur ce sujet d'études le but est pratique, et des juges compétents pouvaient donner d'excellentes indications. Au nom d'une commission composée d'ingénieurs de l'Etat et d'économistes distingués, M. de Pistoye, chef de division au ministère des travaux publics, a lu un remarquable rapport que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier : nous en donnerons de souvenir une analyse.

En pareille matière, l'ordre, la méthode, sont de nécessité rigoureuse. L'honorable M. de Pistoye avait divisé ainsi son rapport : 1° Etudes; 2° travaux préventifs; 3° travaux exécutés dans le champ même de l'inondation.

Les *Etudes* consistent : 1° Dans un travail de nivellement général des lieux menacés par l'inondation; 2° dans un tableau de la constitution physique de chaque bassin, et dans des cartes géologiques où l'on indique par des teintes les terrains perméables et imperméables; 3° dans l'étude du régime des cours d'eau faite, au moyen d'observations journalières, sur les cours d'eau de moindre importance; 4° dans le choix, sur des terrains imperméables, de l'emplacement

Digitized by Google

des réservoirs destinés à recevoir les eaux ; 5° dans l'examen des avantages que l'industrie et l'agriculture pourraient retirer de l'emmagasinement des eaux au moyen de réservoirs à retenues permanentes.

Les travaux préventifs, pour être exécutés avec succès, exigeraient l'action commune des propriétaires. Ce sont : 1° le drainage. Par le drainage on rend perméable un sous-sol imperméable à une profondeur de plus de 50 centimètres ; l'eau s'écoule lentement à travers la terre drainée qui l'absorbe comme une éponge ; elle va rétablir et alimenter des sources permanentes. La commission a recommandé le drainage comme la plus efficace des mesures préventives ; —2° le reboisement et le gazonnement des montagnes, destinés à empêcher le ravinement des terres en pente, qui est une cause de désastres pour l'agriculture. Il serait fort à désirer que l'intervention de l'administration forestière, agissant de concert avec les autorités départementales et locales, mît obstacle à la dépaissance des troupeaux sur les biens communaux, et pourvût au reboisement dans les pays de montagnes ; — 3° l'établissement sur les flancs des coteaux d'une série de fossés à faible pente ; les barrages, les réservoirs devant être d'ailleurs établis sur les terrains les moins productifs et les plus imperméables. On objecte la nécessité de l'accord des propriétaires, et l'énormité de la dépense. Une loi peut assurer cette entente, et quant à la dépense, nous dirons, pour ne parler que d'un fleuve, la Loire, qu'on estime à 40 millions les pertes — et combien n'ont pu être évaluées — qu'a causées aux riverains l'inondation de 1857. Or, les travaux d'emmagasinement des eaux amèneraient, pour la Loire, une dépense de 24 millions. Ainsi, une seule crue du fleuve coûte plus cher au pays que ne coûteraient les travaux destinés à en atténuer et à en prévenir, à l'avenir, les désastres.

Les travaux à faire exécuter dans le bassin même de l'inondation sont indiqués par l'expérience. Elle a prouvé, en certain cas, le danger des digues insubmersibles : c'est donc à un double système de digues submersibles et insubmersibles qu'il faut recourir, les digues transversales devant être élevées dans les cours d'eau dont il importe de régler la violence. On ne verra plus des rivières, comme la Durance, devenir le fléau des pays qu'elles traversent, et où elles ne devraient servir qu'à entretenir l'abondance et la prospérité.

Reste la question d'exécution. Comment pourvoir en effet à ces immenses travaux si nécessaires ? Il n'y a qu'un seul entrepreneur qui puisse s'en charger : l'Etat, avec les ressources de la nation. L'armée qui s'est employée avec une gloire égale aux travaux de la paix et aux

Digitized by Google

travaux de la guerre, et qui vient de poser récemment encore, sur un des sommets inaccessibles de la Kabylie, le fort Napoléon, pourra sans doute prêter son concours à cette grande et bienfaisante entreprise.

La discussion à laquelle a donné lieu la lecture de l'excellent rapport de M. de Pistoye a attiré l'attention du Congrès sur un fait encore contesté. On croit généralement que le déboisement favorise les inondations. M. Raudot et M. Vallez, invoquant l'autorité des expériences de M. Belgrand, ont cherché à démontrer le peu de fondement de cette opinion. La forêt, dans un temps de pluie, se sature d'humidité ; l'eau, sur un sol auquel des racines entrecroisées donnent une sorte d'imperméabilité, s'écoule plus facilement que sur une terre cultivée. On a relevé les hauteurs des crues de la Seine depuis 1815 : la diminution a été, jusqu'à la période actuelle, de deux mètres. C'est le même pays; sa configuration n'a pas changé; on ne peut attribuer cette diminution qu'à l'influence du déboisement. En Amérique, M. de Humboldt, M. Boussingault, ont visité des lacs qu'ils ont trouvé superbes par l'abondance de leurs eaux. Quelques années plus tard, ils étaient presque desséchés ; ce changement radical avait été produit par le déboisement de leurs rives. — On sait, depuis des siècles, que les arbres attirent la pluie, soutirent l'humidité des nuages, assurent l'alimentation des sources. A l'appui des observations de MM. Raudot et Vallez, nous citerons ce qui a lieu sur les marais salants de l'ouest. Là, où on a un immense intérêt à éloigner toute cause de pluie, on ne rencontre pas un bois, pas un arbre. L'expérience a prouvé aux sauniers et aux paludiers que le voisinage des arbres compromettrait la prospérité de leur industrie, et la récolte des sels qui est due à l'action du soleil et de la sécheresse. Mais les plantations et le gazonnement ont l'avantage de raffermir les terres, d'empêcher le ravinement. Sous ce rapport ils se recommandent comme des mesures de première nécessité. Actuellement, les inondations sont doublement destructives. En renversant les habitations, elles ruinent le présent ; en entraînant des masses de sable et de terre, elles transforment en plages arides des localités jadis fertiles, et ruinent l'avenir. Ce n'est pas tout : les eaux portent dans les fleuves des quantités prodigieuses de terre ou de gravier, qui en élèvent le lit, et cet exhaussement rend les inondations plus fréquentes et plus terribles. Donc, à ne se placer qu'à ce point de vue, et comme moyen d'empêcher le ravinement, le gazonnement et le reboisement des montagnes auraient des résultats immenses.

La question de l'émigration des ouvriers ruraux vers les villes, dans

Digitized by Google

ses rapports avec les progrès de l'agriculture, et la question de l'inondation sont celles que le congrès a traitées avec le plus d'intérêt; quelques-unes des questions que renferme le programme n'ont pas été abordées. La question 6 : « Quel est et quel pourrait être le crédit agricole en France au point de vue des améliorations de la propriété foncière? » a fourni l'occasion à M. de la Trahonnais d'exposer les institutions de crédit qui existent en Angleterre. Mais le congrès n'a pas paru penser qu'elles pussent être introduites en France. On a, à cette occasion, critiqué le crédit foncier, qui, « s'il existe » a-t-on dit, n'a pas rendu encore les services qu'on devait en attendre. La multitude des formalités qui sont les conditions préalables du prêt, le taux élevé de l'intérêt, la nécessité du remboursement à époques fixes, sous peine d'expropriation, sont sans doute des conditions d'existence nécessaires pour une société financière, mais peu favorables à l'agriculteur; car, comment produira-t-il des titres de propriété lorsqu'il n'en a pas de réguliers? comment empruntera-t-il à gros intérêts lorsque le sol ne lui rapporte pas 4 ou 5, ce qui arrive quelquefois, et comment trouvera-t-il de l'argent au moment de l'échéance lorsque la récolte manque et que la terre, sa débitrice, lui fait banqueroute? — Il est bien entendu que nous nous bornons ici au simple rôle de rapporteur.

§ 3. Histoire, archéologie, Beaux-arts. — Nous avons dit que les travaux de cette section avaient été moins suivis que ceux de la section d'agriculture. Le Congrès n'a pas nommé de commission pour leur examen, ni entendu de rapport spécial. Voici les questions dont la section s'est d'abord occupée :

« Dans quel état se trouvent les collections épigraphiques dans les différentes villes qui en possèdent ?

« N'y a-t-il pas lieu d'attirer l'attention du Gouvernement sur le peu d'intérêt que l'on attache, dans bien des localités, à ces précieux monuments historiques ?

« Ne devrait-on pas imposer d'office les villes qui n'ont pas de locaux, pour qu'elles fassent construire des hangars peu coûteux qui garantiraient de la pluie ou de la gelée les inscriptions et les sculptures qu'elles possèdent ?

« Quelles sont les pertes faites, depuis quelques années, par la négligence des administrations municipales, en ce qui touche à la conservation des fragments antiques ? »

M. de Caumont a fait connaître au Congrès l'état d'abandon des collections épigraphiques de certaines villes. A Grenoble, on avait mis des inscriptions le long du mur d'une église, presque sur la voie

Digitized by Google

publique : des charretiers, les croyant abandonnées, en chargèrent leurs voitures, et les maçons s'en servirent comme de matériaux pour la construction d'une maison. Tout y aurait passé, si un professeur du lycée de Grenoble n'eût crié au vandalisme. L'administration municipale se décida alors à les faire mettre dans un cimetière, et le congrès scientifique, convoqué peu de temps après à Grenoble, ayant eu connaissance de cette situation, vota 300 fr. pour la construction d'un abri. Les collections épigraphiques sont généralement fort négligées : la plupart du temps on les laisse dans des cours, exposées, comme à Bordeaux, aux intempéries des saisons. Il y en a bien peu, — et même celle de Lyon, plus riche et plus belle que celle de Paris, est dans ce cas, — dont la conservation ne laisse rien à désirer. Il serait urgent de s'occuper partout de sauver de la destruction tant de précieux débris, tant de monuments qui se rattachent aux origines de notre histoire. La première des mesures à prendre est d'établir des hangars. Là où on projette des constructions imposantes, les constructions s'ajournent d'année en année, et les pierres se dégradent, pendant cet ajournement, sous l'action du soleil et de la pluie. On pourrait émettre le vœu que le Gouvernement recommandât aux communes la construction de hangars pour protéger les collections épigraphiques dans les villes où elles existent.

M. Bardy a trouvé qu'il y avait un peu d'exagération dans ce que venait de dire M. de Caumont sur l'état des collections épigraphiques. Dans les villes qu'il connaît, à Poitiers, à Limoges, à Clermont, des collections ont été formées, elles sont parfaitement conservées et entretenues par les sociétés savantes de ces localités. Il ne faut pas songer à s'adresser aux administrations municipales, chargées de tant d'autres dépenses nécessaires ; mais il faut solliciter, encourager, favoriser partout la création de musées locaux. C'est là que toutes les branches de l'art trouveront place, et offriront des modèles propres à faire naître le sentiment du beau, à favoriser l'amour de l'art. A côté des musées s'élèveront des écoles : la générosité publique pourvoira à leur entretien. On doit exciter l'émulation vers les grandes et non vers les petites choses.

Cette opinion est partagée par plusieurs membres du Congrès. M. Callemard de la Fayette rappelle qu'au Puy on a découvert, dans des fouilles, des pierres datant de l'époque romaine et gallo-romaine ; que, d'après les observations d'hommes éclairés sur la haute valeur de ces monuments, le conseil municipal s'est trouvé entraîné à décider l'établissement d'un musée, pour lequel il a dépensé 90 mille francs, et qui possède une galerie de monuments épigra-

Digitized by Google

phiques. Cet exemple a stimulé le zèle des particuliers. Un legs de 100 mille francs vient d'être laissé à la ville du Puy pour la construction d'un nouveau musée. Des fouilles vont être reprises. Le zèle ne manque donc pas ; qu'il soit secondé par les administrations locales et départementales, et on arrivera toujours au but.

M. Boulatignier a pris la parole et a traité la question de manière à l'éclairer sous toutes ses faces. Il a parfaitement déterminé dans quelle mesure les sociétés savantes, les communes, les départements et l'Etat pouvaient contribuer à la conservation des collections épigraphiques. Les sociétés savantes entretiennent et répandent le goût de la science ; le goût de la science fait faire des recherches. On ne peut contraindre les communes à construire des musées, mais on peut les y engager. Le Gouvernement a auprès d'elles, par l'intermédiaire des préfets, une action morale dont il use toujours volontiers pour seconder les efforts des membres des Sociétés savantes. On parvient d'ailleurs facilement à intéresser l'amour-propre des conseils locaux. Lorsqu'une bibliothèque est bien fréquentée, qu'un musée est tenu avec soin, et que ces établissements attirent les étrangers, ils font honneur à la cité ; elle ne refuse pas alors de leur ajouter une annexe nécessaire pour une collection lapidaire. Il y a d'ailleurs un moyen fort simple de conserver les inscriptions sans entreprendre des constructions nouvelles : il consiste à les encastrer dans les murs des édifices publics, comme on l'a fait à la Bibliothèque Impériale, comme on l'a fait au Vatican. On les insère au fur et à mesure des trouvailles, en prenant la précaution, pour obvier à l'absence d'un classement local impossible, de donner à chacune un numéro qui se rapporte à un catalogue méthodique. En attendant, rien de plus facile et de plus urgent que de les mettre à l'abri sous une construction légère, dans le genre de celles qui existent en grand nombre en Angleterre.

Au sujet de l'enquête ouverte au sein du Congrès par la question 28, « sur les pertes qu'a occasionnées dans ces dernières années la négligence des administrations municipales, » M. de Caumont a parlé d'endroits où des monuments épigraphiques et des mosaïques ont servi à combler des ornières sur les routes. Avec l'autorité que donne à ses paroles son dévouement désintéressé à la science dont il est depuis trente années le champion, le savant directeur des Congrès scientifiques exprime le regret qu'à Vienne on ne protégeât pas d'une balustrade une des plus magnifiques inscriptions qui nous soient restées, et qu'à Fréjus on laissât les Arênes, qu'on avait déblayées, se combler de nouveau. Il se joint à M. Bardy pour déplorer

Digitized by Google

l'état dans lequel se trouve, à Bourges, le palais de Jacques Cœur; à Avignon, le palais des Papes.

M. Bardy, dans une allocution pleine de feu, a engagé le Congrès à adresser des vœux au Gouvernement. On a obtenu beaucoup de son intervention, on obtiendra davantage encore. Il faut donner des instructions spéciales et détaillées aux Sociétés savantes; elles les mettront à même de suivre l'exemple des Sociétés de Clermont et de Poitiers. On ne saurait recommander avec trop d'instances la confection de catalogues, avec l'indication des provenances : c'est le meilleur moyen que les collections particulières ne soient pas perdues pour la science, lorsque le hasard des enchères les a dispersées.

Après les membres qui ont signalé des actes de négligence regrettable, le Congrès a entendu avec plaisir rendre une justice méritée au zèle de Sociétés et de savants qui ont sauvé de la ruine de précieux monuments du passé. On lui a signalé un honorable ecclésiastique, M. l'abbé Livel, qui, depuis des années, recueille toutes les inscriptions qu'il rencontre et en a formé déjà un gros volume in-folio, que son intention est de léguer à la bibliothèque du Mans. M. de Montreuil a raconté ce qui s'est fait à Gisors. Les habitants de cette petite ville conservent avec un soin religieux leur château, qui date de Guillaume le Roux. Ils y ont établi un musée, que chacun s'est efforcé d'enrichir, où les paysans viennent apporter les médailles, les monnaies, les objets anciens qu'ils peuvent trouver. — M. de Bordeaux a cité, comme un modèle de restauration et de mise en relief de ce qui nous reste de ruines romaines, les travaux faits récemment au palais des Thermes. On ne peut rien voir de plus élégant et de plus soigné. L'administration municipale de Nogent-le-Rotrou a établi un musée dans cette ville; celle de Conches a restauré son vieux château. La conservation du château de Pierrefond est assurée, grâce aux ordres de l'Empereur. De tous côtés, le sentiment archéologique enveloppe d'une vénération protectrice les manoirs féodaux. On dit même qu'une Compagnie, spéculant sur ce goût et cet engouement général que partagent le riche et le pauvre, l'homme instruit et l'ignorant, vient de se former dans le but d'acheter les châteaux historiques, de les rétablir dans leur état primitif, pour y conduire des pèlerinages de curieux, et les remettre en vente avec bénéfices.

La question 31, ainsi conçue : « Quels résultats ont produit les expositions régionales des beaux-arts? — Par quels moyens pourrait-on leur donner plus d'importance et d'utilité? » a amené des communications intéressantes. Les résultats des expositions régionales des beaux-arts ne sont pas contestables, comme moyens d'édu-

Digitized by Google

cation artistique pour les départements et comme stimulants pour les artistes de la province. Seulement, il ne faudrait pas, comme on l'a fait à Laval, exclure de l'exposition les pensionnaires de Rome. Par une semblable mesure, on peut assurer la palme aux médiocrités; mais c'est aux dépens de l'intérêt et de l'utilité qu'offrirait l'exhibition d'œuvres supérieures, dues à des hommes du premier mérite. Ainsi que l'a dit M. Boulatignier, si on ne fait appel à tous les talents, on tue l'émulation. L'artiste qui vit en province, se trouvant satisfait d'une supériorité relative, ne tente aucun effort; peu lui importe de faire bien ou mal, pourvu qu'il garde le premier rang sur son territoire. Si on veut donner de l'éclat aux expositions régionales, il importe qu'on décide au contraire les peintres en renom à y envoyer leurs œuvres. Mais les artistes sont négligents de leurs intérêts; ils ne sont pas d'ailleurs au courant des époques où doivent avoir lieu les expositions départementales. Il serait donc à désirer qu'un comité intermédiaire entre les villes et les artistes se formât à Paris; il se chargerait à la fois d'envoyer des tableaux en province et de les acheter d'après les instructions qui lui seraient adressées. Il n'y a pas de moyen plus sûr de provoquer des envois que d'offrir la chance d'un placement. Les villes se créent des ressources dans ce but, soit en établissant un prix d'entrée, soit en ouvrant des souscriptions pour des loteries, dont le produit est destiné à acheter les ouvrages sur lesquels s'est portée de préférence l'attention publique. A Auxerre, on doit combiner les deux systèmes dans l'exposition qui aura lieu du 1er au 15 septembre : le droit d'entrée et la loterie. Des actions ont été émises; le fonds social servira à acheter des œuvres d'art que les associés tireront au sort et se partageront. En attendant, tout actionnaire, par la présentation de son titre, jouira du droit d'entrée à l'exposition; les autres personnes payeront 20 centimes.

Mais comme le but des expositions régionales des beaux-arts est, avant tout, de répandre en province et de stimuler le goût des arts, il faudrait aussi que les artistes fussent récompensés, et ils ne le sont pas. Les ouvrages produits au fond de la province échappent à la publicité parisienne. Le silence les tue, ils ne rapportent à leurs auteurs ni dignités, ni récompenses; l'estime qu'on leur accorde dans leur localité n'est pas un encouragement suffisant, puisqu'elle ne donne pas de ces travaux qui vivifient le talent. Le dédain où les journaux de Paris tiennent l'art en province est-il justifié? M. Béclard a longuement entretenu le congrès de travaux exécutés récemment à Angers et qui peuvent soutenir la comparaison, selon

Digitized by Google

lui, avec ce que les églises de Paris présentent de plus beau en peintures à fresque. C'est un ouvrage vraiment grandiose, remarquable, et par le talent de l'exécution et par l'harmonie de l'ensemble, dû à trois peintres de mérite. M. Béchard les a nommés : deux de ces artistes qui habitent Paris, M. Lenepveu et M. Appert, ont des commandes, mais le troisième n'a rien, parce qu'il habite la province. Le congrès doit faire des vœux pour que le Gouvernement distribue des commandes, et des honneurs, même dans les départements, lorsqu'il y rencontre des hommes de talent que ne rebutent ni l'isolement, ni l'obscurité de leur tâche, ni la privation de ces secours de toute nature que l'artiste, statuaire ou peintre, ne trouve qu'à Paris. Les paroles de M. Béclard ont trouvé dans l'assemblée un assentiment marqué. L'un des membres, M. de Bouis, a fait observer judicieusement que les artistes de province ont des protecteurs naturels dans les autorités locales. En ce qui touche les peintures de la chapelle Sainte-Marie, à l'hospice d'Angers, il pense que le Comité des bâtiments civils et le Comité des monuments historiques, dans la compétence desquels se trouvent de tels travaux, devraient faire valoir, près des ministres, les droits des peintres qui ont accompli une œuvre éminente. Le meilleur moyen de servir les artistes lui semble, dans ce cas, la voie hiérarchique et administrative.

D'autres communications ont été faites au Congrès relativement au mouvement d'études archéologiques, en Allemagne, et au sujet des églises à deux chœurs qu'on rencontre dans cette contrée : un membre a signalé jusqu'à douze de ces dernières. Les relations de l'Allemagne avec les Grecs, dans le moyen âge, ont été presque nulles : il n'est donc pas probable que l'influence byzantine se soit fait sentir dans son architecture, qui s'est inspirée à d'autres sources. — M. de Tocqueville a ensuite donné lecture d'une note où il a signalé les dégradations auquel est exposé un des chefs-d'œuvre de l'art gothique : le Mont-Saint-Michel converti en prison. L'abbaye de Fontevrault est moins malheureuse : une portion de l'église a été restituée au culte, une autre débarrassée des matériaux qui l'encombraient. Ne pourrait-on pas restaurer également le Mont-Saint-Michel ? — M. Boulatignier, s'associant aux regrets exprimés par son collègue, a fait observer que la destination actuelle du Mont-Saint-Michel, malgré ses inconvénients, l'a mis pourtant à l'abri du plus grand des périls : l'abandon et la ruine ; — que le mal, là et ailleurs, provenait de l'insuffisance des fonds consacrés à la conservation des édifices ; qu'il faudrait un million pour les monu-

Digitized by Google

ments historiques, et cinq millions pour les cathédrales. Il n'y a qu'un moyen, a-t-il dit, de remédier à cet état de choses, c'est de s'adresser à l'Empereur lui-même, quand il s'agit de préserver de la destruction un monument national.

Dans la dernière séance, on s'est entretenu des découvertes qu'a amenées, sur notre territoire, le mouvement des études archéologiques pendant l'année 1857. En différentes localités on a signalé l'existence de ruines romaines qui n'avaient point été encore reconnues. M. de Caumont n'estime pas à moins de quarante le nombre des découvertes. Une des plus importantes est celle d'une mosaïque considérable qui a été enlevée et transportée, avec les ressources d'une subvention votée par le conseil général de la Somme, au musée d'Amiens.

M. Boulatignier, M. le comte d'Héricourt, M. Callemard de la Fayette ont appelé l'attention du congrès sur la nécessité d'organiser partout des commissions chargées de rechercher et de recueillir dans les papiers des familles, les documents intéressants, pour l'histoire du pays. Le Gouvernement a donné, à plusieurs reprises, des instructions dans ce sens : c'est aux membres des Sociétés savantes à s'y conformer ; eux seuls, par leurs relations et leur influence, peuvent obtenir des familles l'autorisation de puiser dans leurs archives privées, et de signaler l'existence de pièces dont l'importance, précieuse quelquefois au point de vue de l'histoire nationale, ne leur est pas connue. Des comités de ce genre fonctionnent dans plusieurs départements, notamment dans l'Indre-et-Loire, dans le Pas-de-Calais, au Puy et ailleurs. Ils ont recueilli des documents historiques auxquels on n'attachait pas de valeur et qui eussent été, tôt ou tard, perdus ou détruits. Entre autres trouvailles, nous citerons celle de la charte d'affranchissement de la commune de Boulogne, de 1390, le procès-verbal de la remise, faite à Louis XI, d'une petite statue en or que ce prince porta sur son chapeau jusqu'à sa mort, — l'image vénérée de Notre-Dame du Puy. Le comité des études historiques et paléographiques du Puy apporte le zèle le plus louable dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'est imposée. La ville lui doit une collection paléographique que les recherches de ses membres enrichissent chaque jour, car il est rare que les familles refusent de se dessaisir, au profit des collections publiques, de pièces qui présentent un intérêt historique, lorsqu'elles ne s'empressent pas de les offrir d'elles-mêmes au musée ou à la bibliothèque de leur ville natale. Une foule de documents, qui ont fait partie d'archives privées, se trouvent main-

Digitized by Google

tenant inventoriées et leur existence est désormais protégée. Les Sociétés savantes, par les relations d'amitié et de parenté de leurs membres, arrivent aisément à obtenir la communication de ces documents, lorsqu'ils leur ont été signalés par la commission chargée de faire des recherches dans les archives privées.

Enfin M. de Caumont a rendu compte au Congrès du mouvement d'études du tracé des voies romaines, mouvement qui, provoqué par les circulaires du Gouvernement, se manifeste partout aujourd'hui. Dans la Vienne, dans l'Indre-et-Loire, dans l'Yonne, le Loiret, à Bourges, à Châlons-sur-Marne, etc., on travaille sans relâche; on commence ou on termine des cartes qui indiqueront la direction précise des voies romaines, et qui jetteront les plus vives lumières sur la géographie politique et commerciale de notre pays pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Après ce compte rendu, que nous nous sommes efforcé de rendre aussi exact et aussi complet que le comportent les limites d'une revue, qu'on nous permette quelques réflexions qui résumeront à la fois les faits et nos impressions.

Ce qui frappe tout d'abord dans le programme traité par le Congrès comme expression des idées et des préoccupations des Sociétés savantes des départements, c'est, nous en avons déjà fait l'observation, l'absence complète des questions de littérature, d'histoire, et la part infiniment petite donnée aux sciences naturelles et physiques et aux beaux arts. Or, c'est dans la littérature, dans l'histoire et dans les sujets qui touchent aux sciences naturelles que se porte principalement l'activité intellectuelle des Sociétés départementales. On a pu le reconnaître par le tableau, si incomplet qu'il soit, qui a été présenté au Congrès des travaux de quelques-unes des sociétés, la grande majorité des hommes instruits de la province porte la prédilection de ses études de ce côté.

Sous ce rapport, le Congrès n'a pas été l'expression exacte des tendances intellectuelles des Sociétés départementales. Il ne s'est occupé à peu près que d'agriculture et d'archéologie. Toutes les questions du programme se rattachent à l'une ou à l'autre de ces parties. Le Congrès a donc été plutôt l'organe des Sociétés spéciales d'agriculture et d'archéologie que de l'ensemble des Sociétés savantes, où ces deux sciences n'occupent qu'une place secondaire.

Mais quelle part relative l'agriculture et l'archéologie ont-elles eu elles-mêmes dans les travaux du Congrès? une part fort différente.

Digitized by Google

Cette inégalité, peu sensible dans le compte rendu qu'on vient de lire parce que nous y avons négligé des questions d'agriculture qui ne peuvent intéresser que des hommes spéciaux, a été frappante pour tous ceux qui ont assisté au Congrès. L'assemblée était nombreuse à la section d'agriculture; à la section d'archéologie on ralliait, à grand'peine, quelques fervents ou quelques membres attardés et fourvoyés vers la fin de la séance précédente. Là, les discussions étaient animées, les discours préparés; ici, l'intérêt languissait. Aussi, bien que l'agriculture exerçât une domination presque despotique et qu'elle empiétât sur l'archéologie, celle-ci a rapidement fourni sa course. Il a même fallu pour ne pas la laisser périr d'inanition avant le terme, et stimuler l'ardeur d'esprits indifférents ou fatigués, ajouter deux ou trois questions supplémentaires au programme.

De la prédominance presque exclusive de l'agriculture, les conséquences sont faciles à tirer, *à priori*. L'agriculture représentant avant tout des intérêts, ce sont principalement des intérêts et non des questions scientifiques qui s'y traiteront. Il importe peu, au fond, que les délégués des Sociétés savantes y assistent, pourvu que les représentants de l'agriculture soient présents à ces assemblées où se discutent les questions qui se rattachent à ses progrès, à sa prospérité, à son avenir.

Sans doute, il est difficile de former un Congrès qui ait un caractère véritablement scientifique, et qui, par le nombre de ses membres, par la nature de ses travaux, puisse être considéré comme l'organe des Sociétés savantes des départements, et jouir auprès du gouvernement de l'autorité légitime qui s'attacherait à un tel rôle et à une telle situation. Mais sans nier l'intérêt des réunions actuelles, l'utilité des études auxquelles elles se sont livrées, et en rendant justice à tout ce que leur organisation a exigé d'efforts, de dévouement, je dirai presque de génie de la part de l'homme éminent qui en est encore l'âme et l'inspiration, nous devons reconnaître que l'œuvre est loin d'être parfaite, que le résultat obtenu n'est pas ce qu'il pourrait être. En parlant de la sorte, nous ne cédons pas au plaisir de critiquer, mais au désir de voir s'améliorer ou se transformer une chose excellente en elle-même. N'est-ce pas en effet une chose excellente en elle-même qu'un Congrès formé, non pas seulement de grands propriétaires que leurs affaires appellent à Paris, ou qui trouvent dans une délégation offerte au plus complaisant le prétexte de s'y rendre, mais un Congrès composé des représentants des Sociétés savantes, choisis parmi les plus capables de leurs membres, chargés d'y exposer leurs besoins, d'y émettre leurs vœux, et de faire valoir l'opinion raisonnée de la ma-

Digitized by Google

jorité qu'ils représentent, sur des questions mises depuis longtemps à l'étude, examinées, discutées déjà au sein de chaque Société. Le Congrès établit un lien entre les hommes studieux de toutes les parties de la France; il leur donne l'occasion de se venir en aide, de se communiquer leurs découvertes et leurs doutes; il stimule, en les dirigeant, de généreuses ardeurs ; il rend la critique féconde, le contrôle des opinions salutaire. Dans ces grands conciles scientifiques s'opère la concentration des efforts de tous vers un même but, s'élabore une vaste enquête sur le progrès général de la science, dans laquelle on mesure les tendances et l'énergie de la vie intellectuelle sur tous les points de la France. Les délégués qui en font partie profitent, en même temps, de leur présence à Paris pour se mettre en rapport avec l'administration centrale, et demander ces encouragements ou ces secours qu'il est de son devoir, comme dans son désir, d'accorder aux œuvres utiles et honorables. La discussion poursuit un but pratique; elle écarte les questions incidentes; elle s'attache aux questions qu'elle peut conduire à une solution pratique. Les travaux du Congrès se résument ensuite en propositions qui sont les unes de vives lumières sur des points scientifiques restés obscurs, les autres des vœux dont le gouvernement tiendra compte en accordant l'urgence des besoins qui lui sont signalés avec les ressources de son budget. Enfin, avant de se séparer, on arrête quelles sont celles des questions soulevées par les discussions récentes ou présentées par des délégués qui seront mises à l'étude et discutées dans le Congrès prochain.

Tel est le Congrès qu'avait voulu établir M. de Caumont. Pourquoi, dans celui dont nous avons suivi les travaux, ne voyait-on pas un plus grand nombre de délégués ? Pourquoi les questions n'y ont-elles pas été traitées toujours avec le soin qu'elles réclamaient ? Pourquoi le travail et l'ardeur font-ils défaut ? Pourquoi la vogue des Congrès s'en va-t-elle et constate-t-on chaque année une diminution dans le nombre de ceux qui y prennent part? Pourquoi, par exemple, y a-t-il eu 1150 adhérents à Lyon en 1846, et pourquoi, à Paris, n'y a-t-il plus eu que 140 à peine en 1858? M. de Caumont, qui les a organisés en France, et qui, depuis dix ans, convoque à Paris les délégués des Sociétés savantes, a-t-il cessé de s'en occuper avec activité ? N'a-t-il plus en leur utilité la même foi ? Je ne sais quelle peut être la confiance de M. de Caumont dans l'avenir des Congrès tels qu'ils sont aujourd'hui, mais je puis et je dois rendre hommage à son infatigable activité; on ne saurait mettre plus d'habileté dans la réunion d'une assemblée formée de tant d'éléments divers; on ne peut la composer avec plus d'art d'hommes distingués, soit par leur fortune, soit par

Digitized by Google

leur nom, soit par leur situation sociale et leur mérite. De la place en apparence secondaire et effacée qu'il a prise, il gouverne le Congrès, forme son bureau dont il renouvelle à chaque séance la composition, nomme les commissions, règle les discussions publiques, ouvre et ferme les séances. Ce rôle suprême, M. de Caumont le doit à la valeur des services qu'il a rendus, à la supériorité de ses connaissances, aux qualités de son caractère, et aussi, disons-le, à la nécessité de son intervention. Car, que deviendaient les Congrès s'il n'était plus là pour les convoquer et pour les diriger? Il n'est peut-être personne, parmi les hommes dévoués que M. de Caumont a associés à sa tâche qui ne regarde l'existence des Congrès comme liée à celle de leur directeur. Voilà précisément ce qui empêche ces assemblées d'avoir la suite et l'énergie qu'elles apporteraient dans leurs travaux si elles avaient foi dans leur avenir, et confiance dans l'efficacité de leurs efforts. Que le Congrès scientifique, au lieu d'être l'œuvre d'une initiative particulière, dont l'élan peut tomber ou l'activité disparaître tout à coup, devienne une institution publique; nous le verrons puiser dans le sentiment de sa force et de sa durée une activité féconde en résultats. Rien ne décourage comme l'impuissance. A quoi sert de se plaindre, quand les murmures ne doivent pas être entendus; d'exprimer des blâmes ou des vœux, lorsqu'on ne sait qui en portera l'expression à l'oreille du pouvoir, et qu'on n'a ni autorité ni mission pour le faire soi-même? D'un autre côté, se consacrera-t-on à une œuvre de longue haleine; s'associera-t-on avec dévouement et avec persévérance, à une entreprise généreuse, lorsqu'on ne peut croire à sa durée? Tel est, croyons-nous, le secret de la faiblesse des Congrès scientifiques. Si les délégués des Sociétés savantes étaient assurés d'apporter aux Congrès une coopération fructueuse; s'ils leur voyaient un but mieux déterminé, une influence réelle, une direction fixe qui permît de continuer aujourd'hui l'œuvre commencée la veille, sans qu'on n'eût à appréhender ni interruption ni lacune, — nul doute qu'ils ne s'empressassent de s'y rendre exactement. On aurait alors ce que les efforts d'un particulier si dévoué et si actif qu'il soit, ne peuvent faire, et ce qu'avait rêvé M. de Caumont : *la réunion du conseil général des Sociétés savantes.*

DAUBAN.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

Société archéologique d'Eure-et-Loir. Procès-verbaux et Mémoires (1856-1857).

Il n'existait, avant 1856, dans le département d'Eure-et-Loir aucune société scientifique ou littéraire. Dans le courant du mois de mai de la même année, à la suite d'une réunion archéologique présidée à Chartres par M. de Caumont, directeur de la Société française pour la conservation des monuments, une commission, composée de plusieurs personnes notables de la ville et d'archéologues distingués, fut instituée pour l'étude des monuments anciens qui pourraient se trouver dans le département. Cette commission conçut l'heureuse idée d'étendre le cercle qu'elle s'était tracée et de faire appel à tous ceux de ses concitoyens qui voudraient bien se joindre à elle pour constituer une association sous le titre de *Société archéologique d'Eure-et-Loir*. De nombreuses adhésions vinrent bientôt prouver à la commission qu'elle avait eu raison de compter sur les sympathies des hommes éclairés du département. Dans les premiers jours de juin, un règlement fut préparé, discuté et adopté, et le 22 juillet, M. le préfet donnait son approbation à la formation de la Société, qui, le 5 février suivant, était autorisée régulièrement par un arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes.

La Société archéologique d'Eure-et-Loir a spécialement pour but, ainsi que le porte l'art. 1er de son règlement, la recherche, l'étude

Digitized by Google

et la conservation des monuments historiques existants dans le département. M. le préfet, Mgr l'évêque, M. le maire de Chartres, sont de droit présidents honoraires. Sont également membres de droit, M. le vice-recteur de l'Académie de Paris et l'inspecteur d'Académie en résidence à Chartres. La Société publie un bulletin contenant les procès-verbaux de ses séances et un recueil de Mémoires.

La Société déploya, dès le début, beaucoup d'activité. Un questionnaire archéologique, dressé d'après le plan de celui qui fut rédigé, il y a plusieurs années, par le comité des arts et monuments institué au ministère de l'instruction publique, et qui a déjà servi à recueillir des renseignements précieux sur un grand nombre de localités, fut adressé sans délai aux maires, curés et instituteurs des communes du département d'Eure-et-Loir. La Société décida, en outre, qu'on préparerait une statistique monumentale du département et un plan de la ville de Chartres à différentes époques, en commençant par le milieu du dix-huitième siècle, en continuant par celui de la renaissance, et en remontant le cours des âges pour arriver, s'il est possible, à la reconstitution du Chartres romain. En même temps, elle institua des cours d'archéologie et de paléographie, afin de propager par l'enseignement la connaissance et le goût de la science à laquelle elle consacre ses efforts.

Tout en se livrant à ces travaux préparatoires, la Société commençait l'impression de son recueil, et vers la fin de 1857 elle avait déjà publié une partie du premier volume de ses bulletins ou procès-verbaux et du premier volume de ses Mémoires. Ces Mémoires se composent de rapports, notices et documents, fruits des recherches d'un certain nombre de membres les plus actifs de la Société. MM. Merlet et Lecocq notamment ont contribué pour une large part à cette publication.

Dans un article intitulé *Les boutiques au Cloître de Notre Dame-de-Chartres*, M. Merlet nous montre ce qu'étaient autrefois ces petites constructions groupées autour de nos anciennes cathédrales, qui semblent en déshonorer l'aspect et dont le progrès des temps modernes n'a pu encore complétement les débarrasser; à quelles conditions les marchands furent d'abord autorisés à y établir des étaux destinés à la vente des objets offerts aux pèlerins, qui venaient de toutes les parties du monde attirés par la renommée des miracles de la Vierge de Chartres; comment, plus tard, les pèlerinages diminuant chaque jour, et l'exploitation des visites pieuses devenant moins productive, ils obtinrent d'y élever des boutiques pour y étaler et y vendre des marchandises de toute espèce; quelle était la nature des baux

Digitized by Google

passés entre le chapitre et les marchands pour la concession de ces boutiques, et par quelles raisons aujourd'hui les détenteurs de ces échoppes ont tant de peine à se laisser persuader qu'ils n'en sont pas propriétaires. On voit que M. Merlet, en appelant l'attention sur ces débris encore vivants des usages d'autrefois, a voulu prouver que l'archéologie a aussi son utilité pratique et qu'en éclairant l'histoire elle peut servir à résoudre des problèmes d'intérêt local.

M. Lecocq, dans un article plus étendu, a tracé l'historique de ce même cloître de Notre-Dame-de-Chartres, que M. Merlet nous avait montré sous un de ses aspects particuliers. A la description détaillée de ce cloître et des édifices qu'il renfermait, il a joint des renseignements intéressants sur les origines du chapitre de l'église de Chartres, et sur les conflits qui, dès le principe, eurent lieu entre les chanoines et les bourgeois, conflits sans cesse renouvelés, qui se manifestaient par des procès, des violences, des rixes quelquefois sanglantes, et qui durèrent jusqu'au moment où la révolution vint renverser toutes les institutions du passé. Nous signalerons, parmi les pièces citées par M. Lecocq, un acte curieux de 1469, extrait des archives d'Eure-et-Loir : c'est un procès-verbal dressé par ordre de Louis XI pour juger et réglementer les droits des chanoines et ceux des habitants dans le cloître, où sont exposés tout au long les dires des uns et des autres et la sentence rendue à ce sujet. M. Lecocq fait remarquer, à cette occasion, que chaque fois que la ville est menacée d'une surprise ou d'un siége, le chapitre fait de grandes concessions aux habitants, mais qu'aussitôt le danger passé les discussions renaissent. C'est ainsi qu'à la suite du siége de Chartres par le prince de Condé, en 1568, les difficultés entre le chapitre et les habitants ne purent être terminées que par un arrêt du Parlement rendu le 22 juin 1590.

Nous devons encore à M. Merlet :

1° Un récit intéressant du meurtre de Charlotte de France, dame de Brézé, en 1477. On sait que Charlotte était fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, et par conséquent sœur naturelle de Louis XI. Ce prince, qui l'affectionnait particulièrement, avait voulu lui procurer un riche mariage et l'avait unie à Jacques de Brézé, seigneur de la Varenne et grand sénéchal de Normandie. Bien que la naissance de cinq enfants eût dû resserrer les liens des deux époux, il paraît que des débats violents s'élevaient quelquefois entre eux. Jacques avait à se plaindre des infidélités de sa femme, et l'ayant surprise une nuit avec un gentilhomme du Poitou, nommé Pierre de la Vergne, veneur de la chasse du sénéchal, il les tua tous deux. Louis XI, voulant venger la mort de sa sœur, eut recours contre Jacques de

Digitized by Google

Brézé à ces moyens extrajudiciaires dont il faisait si souvent usage, et parvint à le faire condamner à la prison. Jacques n'obtint sa grâce qu'en 1480 en abandonnant à Louis XI toutes ses terres et seigneuries, en possession desquelles il ne rentra qu'en 1486 sous le règne de Charles VIII.

2° Un rapport sur une pierre tumulaire conservée dans l'église d'Oisonville, dont M. le marquis d'Oisonville a mis un moulage en pierre à la disposition de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, et sur la pierre tumulaire de Renaud de Paris, dont la cession a été faite à la Société, par M. Percebois, propriétaire à Chartres.

3° Quatre inscriptions relevées dans l'église de Pré-Saint-Martin, qui concernent la famille de Réviers, à laquelle appartenait la seigneurie de Pré-Saint-Martin, et dont les titres remontent jusqu'au treizième siècle.

4° Des lettres de rémission de 1558 en faveur d'un sieur Signoreau. Cette pièce, retrouvée dans les archives d'Eure-et-Loir sur une feuille de parchemin servant de couverture au registre de la censive de Thourailles, bien qu'elle n'ait pas beaucoup d'importance, offre cependant quelques détails assez piquants de la vie intime des bourgeois du seizième siècle.

5° Des actes de l'état civil au quinzième siècle, conservés dans les archives de la ville de Châteaudun et provenant de la paroisse de la Madeleine. « Pour comprendre toute l'importance de cette date, dit M. Merlet, il faut savoir que jamais jusqu'à ce jour on n'avait rencontré d'actes de l'état civil antérieurs au seizième siècle. Les plus anciens que l'on connût étaient de 1515; ce sont les actes de mariage passés devant le curé de la petite église de Saint-Jean-en-Grève, à Paris. On trouve encore des actes de mariage, dès 1523, dans la paroisse de Saint-Jacques-la-Boucherie; en 1525 seulement apparaissent les premiers registres baptistaires dans la même paroisse et dans celle de Saint-André-des-Arts; enfin ce n'est qu'en 1527 qu'on commence à inscrire les décès dans les paroisses Saint-Josse et Saint-Landry; quant à Chartres, nous avons rencontré pour la première fois des actes de même nature en 1526 et 1543. A Châteaudun, nous trouvons à la fois des actes de décès et de baptême en 1478. Châteaudun a donc précédé Chartres de plus de cinquante ans et Paris de plus de quarante. » M. Merlet explique ce fait par cette circonstance que l'église de la Madeleine de Châteaudun était sous la dépendance immédiate et sous la main pour ainsi dire de l'abbé de ce lieu, et que, comme dans ces temps reculés les congrégations religieuses, encore plus que les ecclésiastiques sécu-

Digitized by Google

liers, marchaient toujours en avant dans la voie de la civilisation et du progrès, il n'est pas étonnant que les religieux de la Madeleine, qui devenaient curés de cette paroisse, aient des premiers adopté l'usage de rédiger les actes de l'état civil. Nous acceptons volontiers cette explication de M. Merlet; mais nous ne saurions en conclure, comme lui, que Châteaudun ait devancé en cela Paris, Chartres ou toute autre ville. Nous en tirerions simplement cette conséquence, que la plupart des premiers documents de cette nature ont été perdus ou ne se sont pas encore retrouvés. M. Merlet paraît partager lui-même cet avis, lorsqu'il ajoute : « Aujourd'hui que, dans une ville de second ordre, le hasard nous a fait découvrir ces titres anciens, nous osons à peine croire qu'il n'existe pas ailleurs des documents de cette sorte au moins contemporains. »

Quoi qu'il en soit, le registre découvert par M. Merlet n'est pas sans intérêt pour l'histoire du pays chartrain, non pas tant parce qu'il indique en même temps que les baptêmes, les décès et les mariages, des noms historiques, des dates importantes, mais parce qu'il contient, comme la plupart des registres de date un peu ancienne, diverses notes rédigées par les prêtres de cette époque et tout à fait étrangères à l'état civil, notes précieuses, en ce qu'elles sont l'expression fidèle de ce qui frappait alors leur esprit et de ce qu'ils pensaient. C'est ainsi qu'on y rencontre des mentions qui se rapportent aux grands faits de l'histoire générale ou locale, telles que, par exemple, le récit des voyages de Henri III à Chartres, une narration du siége de Dreux par Henri IV, en 1593, une histoire détaillée de la construction des fortifications de Prouais, en 1595.

Nous avons dit que M. Lecocq avait aussi largement fourni son contingent au volume dont nous rendons compte. En effet, il ne s'est pas borné à l'historique du cloître de Notre-Dame; nous trouvons encore une notice rédigée par lui sur la porte Guillaume de Chartres, qui faillit être détruite par un incendie au mois de juillet 1856. M. Lecocq décrit soigneusement le vieux monument; il en rappelle et en discute l'origine et l'histoire à l'aide des documents originaux auxquels il a puisé. Selon lui, cette porte appartient à plusieurs époques; les fondements conservent peut-être encore des restes de sa première construction datant de la fin du dixième siècle; la porte à l'intérieur de la ville et une partie de la voûte seraient du douzième siècle; enfin la façade extérieure et le rajustement des deux tours, depuis la base jusqu'aux machicoulis, auraient été exécutés de 1358 à 1378. M. Lecocq réserve pour un travail plus complet la partie historique de cet ancien édifice.

Digitized by Google

Une autre notice de M. Lecoq sur l'*escalier de la reine Berthe* et la *maison* des *Vieux-Consuls*, à Chartres, nous présente une monographie aussi complète que possible de ces deux débris du moyen âge. Cette maison, qui était nommée au seizième siècle la *place commune des marchands*, et où furent installés les premiers consuls de la ville de Chartres, n'offre rien de remarquable que son escalier. C'est un édifice de forme circulaire construit en bois, ayant les entre-colonnements en maçonnerie établis par égale portion, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et au centre du bâtiment. Ce genre d'escalier s'appelait une *vis* ou *viz*. Celui-ci est désigné sous le nom d'*Escalier de la reine Berthe*. Il paraît n'y avoir pas un siècle qu'il a commencé à prendre ce nom, dont on ignore l'origine. M. Lecocq pense qu'il est possible que cette appellation ait eu lieu en souvenir de la reine Berthe, femme d'Eudes Ier, comte de Chartres, et épouse en secondes noces du roi Robert. Mais une autre hypothèse lui paraît plus admissible, c'est de l'attribuer à une autre Berthe, sœur du comte Thibault III, qui fut mariée à Alain V, duc de Bretagne, et qui se retira, pendant son veuvage, à Chartres, où elle habita ce quartier. Ce petit monument, en bois sculpté, qui semble avoir été édifié dans les premières années du seizième siècle, et qui est aussi curieux par la conception de son plan que par les divers détails de sa décoration, est un des derniers vestiges de l'architecture civile à Chartres, et à ce titre il mérite qu'on prenne en considération les mesures réclamées par M. Lecocq pour en assurer la conservation.

Outre les trois notices que nous avons mentionnées, M. Lecocq a publié un document qu'il a découvert sur la garde et le faux titre d'un volume de la bibliothèque communale de la ville de Chartres. Ce sont des lettres patentes de Charles VI, en date du mois de septembre 1413, adressées au bailli de Coutances, en Normandie, relativement à la fameuse insurrection des Cabochiens. M. Lecocq considère avec raison cette pièce comme offrant des détails curieux pour l'histoire ; mais il se trompe en la regardant comme inédite. Il est vrai qu'elle n'a été publiée, ainsi qu'il le fait observer, ni dans le recueil des Ordonnances des rois de France, ni dans la Collection des lois et ordonnances de MM. Isambert et de Crusy ; mais elle se trouve tout au long dans la chronique de Charles VI, par le religieux anonyme de Saint-Denis, qui fait partie de la collection des documents inédits sur l'histoire de France (1). Ces lettres, ajoute le religieux, furent pro-

(1) Voir la *Chronique du religieux de Saint-Denys*, tomes V, pages 170 et suivantes.

Digitized by Google

clamées pendant plusieurs jours de suite à Paris et dans les autres villes du royaume.

M. E. Lefèvre, chef de division à la préfecture d'Eure-et-Loir, qui publie chaque année, depuis 1839, un excellent annuaire du département, a apporté un des premiers sa part de collaboration au recueil de la société archéologique. Dans une notice intéressante sur le château de Sorel, il a tracé rapidement l'histoire des seigneurs de cette châtellenie, qui se lie intimement à celle des seigneurs de Châteauneuf, du Thimerais et des comtes de Dreux, et la succession, jusqu'à nos jours, des propriétaires de ce domaine. Il ne reste plus aujourd'hui du manoir de Sorel que son joli portail, dont les figures mythologiques rappellent les beaux dessins de Philibert Delorme au château d'Anet. Nous relèverons seulement une erreur de date ou plutôt une inadvertance qui a été commise par M. Lefèvre dans l'énumération des seigneurs de Sorel. En citant parmi eux Etienne, dit Gauvain, de la Roche, vicomte de Dreux, valet tranchant, puis maître-d'hôtel du roi Charles VI, il ajoute que ce seigneur vivait encore en 1327. Or, Charles VI étant né en 1368, et n'ayant commencé à régner qu'en 1380, il est évident que le personnage mentionné par M. Lefèvre ne peut être le même que celui qui fut maître d'hôtel de ce prince. M. Lefèvre a joint à sa notice un plan de l'ancien château de Sorel en 1772, et un dessin du portail.

M. de Lépinois, auteur d'une histoire de Chartres, s'est proposé de publier successivement dans le recueil de la société des extraits d'un manuscrit en treize volumes (onze de texte et deux de tables) de la Bibliothèque impériale, intitulé *Mémoires du prieur de Mondonville*, qui renferme un nombre considérable de copies ou analyses de pièces relatives à l'histoire de la Beauce et des contrées voisines. Le premier extrait qu'il nous a donné de cette collection est un morceau tiré du tome V, qui pourrait, selon lui, s'intituler : *Consistance du domaine de Chartres au commencement du quinzième siècle*. M. de Lépinois a fait précéder cet extrait de quelques renseignements sur l'auteur de ces Mémoires, qui s'appelait Guillaume Laisné, et sur la nature de son ouvrage : « Il est assez difficile, dit-il, de deviner le but qu'il se proposait. Compilateur infatigable, il a fouillé toutes les archives dont il a pu forcer la porte, et il a inséré, à peu près pêle-mêle, tout ce qui lui est tombé sous la main. Le soin qu'il a mis à relever les noms propres et à constater les alliances peut faire croire à la pensée d'un travail généalogique sur les familles nobles et bourgeoises qui avaient de son temps une notoriété quelconque dans le pays. D'un autre côté, ses copies ou analyses de cartulaires, pouillés,

Digitized by Google

registres capitulaires, comptes domaniaux, plaids de bailliage, etc., indiqueraient des projets d'étude sur l'histoire ecclésiastique et civile. Laisné était probablement de la race de ces érudits qui passent leur vie à entasser matériaux sur matériaux pour un livre dont ils n'écriront jamais une ligne. » On ne pourra que savoir beaucoup de gré à M. de Lépinois, s'il parvient à tirer de cette vaste et indigeste compilation et à mettre en lumière quelques documents propres à éclairer d'un jour nouveau certaines parties de l'histoire beauceronne.

Il ne nous est pas possible d'analyser, quelque courts qu'ils soient, tous les travaux des autres membres de la Société qui nous ont paru dignes d'attention. Nous nous bornerons à en mentionner encore quelques-uns. Telles sont les notices sur l'*institution d'une compagnie des chevaliers de l'Oiseau royal dans la ville de Chartres* (1724-1774), par M. E. Bellier de la Chavignerie;

Sur la *borne de la Crosse*, par M. l'abbé Hénault;

Sur l'*église de Saint-Lubin des Joncherets*, par M. H. Roussel:

Sur les *fortifications de Voves*, par M. E. de Laqueuille;

Sur le *château de Meigneville*, par M. Collier Bordier;

Sur une *station romaine près de Mérouville*, par M. l'abbé Poisson;

Sur les *anciennes sources du Loir*, par M. Poudra;

Sur la *chapelle de la Conception dans l'église de Saint-Père, à Chartres*, par M. Paul Durand;

Sur la *découverte d'un village romain à Mérouville*, par M. E. Menault;

Sur *Gallardon*, par MM. Baudoin et Roux;

Sur l'*abbé Bordas*, par M. Vincent;

Une biographie de Jean-Louis-César Lair, peintre d'histoire, par M. Niquevert.

Ces premiers travaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir sont d'un bon augure pour l'avenir. Elle a déjà obtenu, en quelques mois, ainsi que l'a fait remarquer son secrétaire, dans la séance publique de l'année dernière, des résultats que de simples particuliers, réduits à leurs propres forces, auraient vainement cherchés pendant plusieurs années (1). Le pays chartrain est, d'ailleurs, un des plus riches en souvenirs historiques. Jadis le centre du culte des Druides, il est un de ceux qui résistèrent le plus opiniâtrément à la conquête romaine. A toutes les époques, pendant la période mérovingienne, lors de l'invasion des Normands, au temps des Croisades, des guerres

(1) Rapport de M. L. Merlet sur les travaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. (Voir les procès-verbaux, tome I, page 63.)

Digitized by Google

féodales, civiles et religieuses, il a pris une part importante aux événements généraux, et a été le théâtre de grandes batailles et de traités célèbres. Remarquable par le rôle qu'ont joué ses comtes et ses évêques, par le nombre de ses anciennes fondations religieuses et de ses monuments, il conserve partout des vestiges de ses diverses tranformations, et offre une mine féconde et précieuse aux recherches des antiquaires et des historiens. « Bien que l'histoire de ce pays ne soit plus à faire, disait, l'an dernier, le président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, elle peut s'enrichir encore de bien des faits locaux enfouis dans les archives ou exposés à se perdre dans la mémoire des contemporains (1). » Contribuer à la découverte de ces trésors cachés, et veiller en même temps avec discernement à la conservation des débris de ce qui a été, s'il en doit sortir un souvenir utile, c'est là une double tâche digne des efforts de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Nous ne doutons pas qu'elle ne la remplisse à son honneur, si nous en jugeons par la direction éclairée et active qu'elle a déjà donnée à ses travaux, et par la manière intelligente dont elle a compris le but des études historiques, comme le témoigne la sage devise qu'elle a adoptée : *Antiqua venerari, progredi ad meliora.*

L. Bellaguet.

Société d'émulation du Doubs. *Troisième série, deuxième volume*, 1857. Un volume in-8°. — Les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs contiennent presque tout ce qui se publie en Franche-Comté sur les sciences. A peine faut-il excepter quelques écrits de mathématiques dont il sera fait mention à la fin de ce rapport, et qui ont été imprimés à Paris, mais qui avaient été écrits à Besançon. Le volume publié en 1857 par la Société d'émulation contient un assez grand nombre de Mémoires sur diverses branches de l'histoire naturelle, quelques écrits sur les sciences physiques et sur les applications des mathématiques, et des études d'archéologie. Nous ne nous occuperons ici que de ce qui concerne les premiers de ces travaux.

M. E. Brocard publie dans ce volume un *essai sur le catalogue des oiseaux du département du Doubs*. Il rappelle qu'une seule personne jusqu'ici s'est occupée de recherches sur cette matière, M. Girod-Chantrans, dans ses essais sur la géographie physique, le climat et

(1) Discours de M. de Boisvillette, président. (Voir les procès-verbaux, tome I, page 60.)

Digitized by Google

l'histoire naturelle du Doubs. Mais l'ornithologie n'étant pas la spécialité de M. Girod-Chantrans, il a laissé beaucoup à faire dans un ordre d'études qui a d'ailleurs ses difficultés spéciales. Les migrations des oiseaux empêchent souvent d'assigner une certaine région à une certaine espèce, et M. Brocard voulait d'abord n'attribuer au Doubs que les oiseaux nichant dans le département. Il a trouvé que le nombre en était trop restreint et ensuite trop difficile à constater. Il a fait mention de toute espèce dont un seul individu a été rencontré dans le département. Il a constaté que, sur quinze ordres connus en Europe, deux seulement n'ont pas de représentants dans le Doubs. On y rencontre les deux cinquièmes à peu près des espèces connues en Europe.

L'entomologie est cultivée avec ardeur en Franche-Comté. M. Th. Bruand, longtemps secrétaire de la Société d'émulation, l'a enrichie de nombreuses découvertes. Il en donne la suite dans le volume de 1857, sous le titre de *Bulletin entomologique*.

Le même volume contient un Mémoire important sur la *florule exotique des environs de Marseille*. M. Grenier commence ainsi : « La « rédaction de la *Flore de France* nous a conduits, M. Godron et « moi, à donner une attention spéciale, non-seulement aux espèces « spontanées, mais encore aux espèces étrangères, qui, pour des « causes variées, se montrent au milieu de nos végétaux indigènes, « et semblent tenter ainsi de prendre parmi nous leur droit de cité. » M. Grenier raconte ensuite les travaux faits au même point de vue sur la flore exotique du port Juvénal près Montpellier, travaux commencés par Delile et achevés par M. Godron. La flore exotique des environs de Marseille est plus riche encore que celle du port Juvénal.

Pour distinguer des plantes indigènes celles qui s'introduisent en quelque sorte furtivement sur nos côtes, il est nécessaire d'étudier les causes des migrations des végétaux. Celles qui dépendent de l'action de l'homme ont seules de l'influence sur la flore exotique de Marseille, produite par des graines apportées avec le lest d'un navire, avec le fourrage, l'enveloppe de certaines marchandises, et surtout des balles de laine. Les semences de toute sorte s'accrochent à la toison des animaux, et la laine laisse tomber à terre les graines qu'elle retenait, lorsqu'après avoir été lavée, on vient à la disséminer en flocons autour des lavoirs, pour la sécher et lui faire subir l'action du soleil.

La florule exotique de Marseille appartient aux côtes de la Méditerranée, ainsi qu'il était facile de le prévoir. Toutes les contrées

Digitized by Google

de cet immense bassin, les contrées orientales plus que les autres, y sont représentées par quelques espèces. Ainsi, sur deux cent cinquante espèces, cent au moins appartiennent à l'Egypte, à l'Asie mineure et aux régions voisines. Deux ou trois à peine sont étrangères au bassin méditerranéen. La florule du port Juvénal est beaucoup moins orientale. Sur près de trois cent cinquante espèces, elle en emprunte à peine une centaine à l'Orient ; elle tire ses principales richesses de l'Espagne, de l'Algérie et des pays voisins. Elle renferme environ vingt-cinq espèces provenant des deux Amériques et de l'Australie.

La flore exotique est soumise à de fréquentes variations. Telle plante qui abonde aujourd'hui autour de Marseille aura disparu l'année prochaine et reparaîtra un peu plus tard. C'est qu'elle peut croître, mais ne peut se reproduire sous le climat de la Provence ; et elle disparaît promptement si les mêmes causes ne la renouvellent pas. Souvent les fruits, bien conformés en apparence, ne contiennent pas de graines. Là est un grand obstacle à la naturalisation des végétaux, et il explique l'insuccès de bien des tentatives faites pour acclimater des plantes exotiques.

Tout en reconnaissant, dit M. Grenier, ce qu'il y a de vrai dans l'influence des agents physiques, des animaux et de l'homme, sur la migration des végétaux, je pense qu'on exagère la valeur de cette puissance, lorsqu'on cherche à la faire servir à la démonstration de certaines hypothèses, qui cherchent à expliquer par de nombreuses et immenses migrations l'état actuel de la végétation à la surface de notre planète.

L'auteur remarque ensuite que si certains fruits à aigrettes ont pu, transportés par les vents, faire le tour du monde, le chêne, le hêtre et beaucoup de plantes plus humbles ont des graines lourdes et dépourvues de tout moyen de transport. Les vents du sud et de l'ouest sont les plus violents sur nos côtes ; cependant la végétation de l'ouest ne pénètre pas dans l'intérieur du continent. Des raisons tirées de la géologie se joignent à celles que fournit la botanique pour repousser l'hypothèse suivant laquelle la végétation de chacune des régions de la terre aurait plusieurs fois changé par la destruction des espèces anciennes, et par le transport des plantes qui, jusqu'alors, avaient vécu sous des latitudes plus ou moins éloignées.

L'auteur repousse aussi une seconde hypothèse, d'après laquelle les êtres organisés d'aujourd'hui seraient les descendants de ceux qui vécurent autrefois, modifiés par les changements des milieux qu'ils ont dû traverser pour arriver jusqu'à nous. Rien dans les fossiles

Digitized by Google

n'indique les modifications exigées par la théorie de la transformation des espèces.

Après avoir repoussé ces deux opinions, M. Grenier déclare se rattacher à une troisième, qui lui est commune avec la presque unanimité des géologues paléontologistes, lesquels croient à l'invariabilité de l'espèce. Il ajoute que cette opinion est conforme aux principes comme aux conclusions formulés au sein de l'Académie des sciences par M. Brongniard dans son rapport sur le grand prix des sciences physiques pour 1856.

Il ajoute qu'il doit à MM. Blaise et Roux, de Marseille, une grande partie des espèces de sa florule exotique. Il compte traiter ailleurs avec plus de détails la question de l'espèce et les questions qui s'y rattachent.

La géologie a déjà son rôle dans l'écrit remarquable de M. Grenier; mais cette science est très-cultivée à Besançon, au milieu des terrains jurassiques, et quatre mémoires lui sont entièrement consacrés dans le volume de 1857. M. Coquand, professeur de géologie à la Faculté des sciences, auteur d'un *traité des roches*, publie un Mémoire *sur la présence du terrain permien et du représentant du grès vosgien dans le département de Saône-et-Loire, ainsi que dans la montage de la Serre* (*Jura*). Il a trouvé près de Moissey, dans le terrain permien de la Serre, un fragment de mâchoire de saurien fossile : « Ce fragment, long de dix centimètres, porte douze dents assez « minces, allongées, pointues, légèrement éloignées, recourbées et « comprimées, bordées d'émail lisse avec une arête externe, non « denticulée. Le mode d'implantation des dents rappelle l'organisa- « tion des crocodiliens, car on reconnaît qu'elles sont logées dans « des alvéoles distinctes; ce qui place notre reptile dans la famille « des Thécodontes. La neuvième dent, à partir de l'extrémité anté- « rieure de la mâchoire, est plus espacée et plus grande que les « autres. » M. Coquand croit que ce fragment appartient à l'espèce appelée par Cuvier *Monitor fossile de la Thuringe*.

Le même auteur publie dans ce volume deux autres Mémoires de géologie; l'un sur *la formation crétacée du département de la Charente;* l'autre sur *la position des ostrea columba et biauriculata dans le groupe de la craie inférieure*. Voici les conclusions du dernier : « Nous pensons donc, pour nous résumer, avoir fourni des raisons « péremptoires et suffisantes, pour démontrer : 1° que, dans les bas- « sins de Paris et de la Loire, la succession des divers étages cré- « tacés s'est opérée dans le même ordre que dans le midi de la « France; 2° que la craie chloritée de Rouen est inférieure aux bancs

Digitized by Google

« à *ostrea columba et biauriculata*; 3° enfin, que la craie chloritée « de Rouen manque dans les deux Charentes et dans la Dordogne. »

A l'étude des terrains crétacés se rapportent le second et le troisième Mémoire de M. Coquand, et un autre Mémoire de géologie dont l'auteur, M. Lory, aujourd'hui professeur de géologie à la Faculté des sciences de Grenoble, a longtemps habité Besançon. Ce dernier écrit *sur les terrains crétacés du Jura* est rédigé depuis 1849 : des obstacles qui ne venaient ni de l'auteur, ni de la Société d'émulation, ont retardé sa publication. L'auteur établit l'existence d'une formation d'eau douce, placée constamment entre le terrain jurassique et le terrain néocomien, dans toute la ligne du Jura comprise entre Bienne et Belley; cette formation représente l'étage wealdien de l'Angleterre.

M. Lory a complété son Mémoire par quelques pages datées de 1857. La formation d'eau douce qu'il a signalée le premier lui paraît se rattacher aux terrains jurassiques beaucoup plus qu'aux terrains crétacés dont le néocomien fait partie. « Le terrain néocomien, qui « dans le Jura ne présente qu'une puissance médiocre, et ne couvre « que de faibles étendues, acquiert un très-grand développement « dans les montagnes du Dauphiné. La puissance du terrain néocomien va en augmentant rapidement, à mesure que les assises « supérieures du terrain jurassique tendent à disparaître. »

« Nulle part je n'ai vu les couches néocomiennes reposer sur la « tranche des couches jurassiques, ni venir buter par leurs extrémités « contre une falaise jurassique qui aurait servi de limite à leur dépôt. On peut conclure de là que, lors du dépôt du terrain néocomien, les couches jurassiques de l'étage oxfordien n'avaient pas « encore été bouleversées ni notablement redressées sur l'emplacement actuel du massif de la Chartreuse; elles pouvaient former « un fond de mer un peu incliné, mais uni et non fortement accidenté « par des chaînes sous-marines, ou entrecoupé d'îles et de presqu'îles, comme on a quelquefois représenté le fond de la mer « néocomienne dans des régions voisines de celles-ci. »

Ici l'auteur rappelle que, d'après son Mémoire, dans tout le Jura méridional, le terrain néocomien repose sur la formation d'eau douce wealdienne, et celle-ci sur la dolonne portlandienne. De ce fait et de certains autres observés en Savoie et en Dauphiné, il conclut que si l'on embrasse d'un coup d'œil les chaînes occidentales du Dauphiné, de la Basse-Savoie et du Jura, on verra que l'océan jurassique a couvert uniformément ces contrées pendant le dépôt de l'étage oxfordien. Mais ensuite le fond de la mer a dû éprouver un mouve-

Digitized by Google

ment continu d'exhaussement du côté des Alpes, d'affaissement dans l'emplacement actuel du Haut-Jura.

A la fin de la période oxfordienne, un rivage s'était formé, suivant une ligne passant à peu près par Saint-Gervais et Chambéry, et c'est sur ce bord que venait expirer le dépôt de l'étage corallien. L'exhaussement continuant du côté des Alpes, la mer jurassique est allée en se retirant et a concentré ses derniers dépôts uniquement sur l'emplacement actuel du Jura. En même temps que le bassin se rétrécissait, il devenait de moins en moins profond, il tendait à se transformer en une vaste lagune. « Enfin, les eaux de la mer se sont « trouvées remplacées par des eaux douces ou saumâtres, et c'est « seulement sur une partie de l'emplacement du Jura, dans le bas- « sin compris entre Gray, Bienne et Belley, que s'est formée cette « assise marneuse où j'ai signalé des fossiles d'eau douce. »

Ici l'auteur explique que ce dépôt se lie aux terrains jurassiques, qu'il en forme la dernière assise, et non pas la première des terrains crétacés. « Les eaux de la mer s'étaient complétement retirées « de ces contrées, peut-être même de toute l'Europe occidentale; et « le commencement de la période néocomienne nous représente un « nouvel envahissement de l'Océan, par suite de vastes affaissements, « surtout dans les régions circumméditerranéennes. L'espace compris « entre le plateau central de la France à l'ouest, les grandes Alpes « à l'est, s'affaissa sous les eaux de l'Océan, à partir d'une sorte de « charnière formée par le Jura septentrional, de Gray à Soleure. « Le bassin, très-peu profond vers son extrémité nord-ouest (Haute- « Saône), allait en s'approfondissant vers le sud et vers l'est, jus- « qu'au pied des Alpes; il atteignait ainsi une grande profondeur « dans le massif de la Chartreuse. » A l'affaissement du sol jurassique correspondait le soulèvement des Alpes centrales. Celles-ci durent former dès lors de véritables montagnes.

La formation néocomienne est essentiellement marine : il a pu s'écouler un laps de temps très-long avant que l'Océan néocomien fût venu recouvrir le dépôt du lac supra-jurassique. L'affaissement du Jura sous les eaux de la mer néocomienne ne s'est pas fait brusquement. La mer néocomienne envahit d'abord la Provence et le Dauphiné, plus tard la Basse-Savoie, le Jura suisse, les départements de l'Ain et du Jura, et la partie haute du Doubs; et plus tard encore les parties basses du Doubs et de la Haute-Saône, où l'on ne trouve que la partie moyenne du terrain néocomien.

Par l'étude des fossiles, la géologie tient de près à la connaissance des êtres vivants. Mais, à un autre point de vue, elle se rattacherait

Digitized by Google

plutôt par la minéralogie à la chimie et à la physique. Le seul Mémoire de chimie que renferme le volume de 1857 peut servir à l'élucidation des questions de géologie et de minéralogie, car il nous parle de la composition des eaux minérales. Ce Mémoire, dû à MM. Henry et Humbert, docteurs en médecine, a pour objet *une nouvelle méthode analytique pour reconnaître l'iode et le brome.* Les auteurs ont trouvé de l'iode et des traces de brome dans l'eau de Vichy. Ils croient avoir décidé la question controversée depuis longtemps de la présence de l'iode dans cette eau. Ils ont aussi reconnu la présence du brome dans les eaux-mères de Salins.

La météorologie fait aujourd'hui des progrès rapides, grâce à la régularité et à l'ensemble des observations dans un grand nombre de lieux. Déjà on a pu, dans certains cas, prévoir de grands faits météorologiques. Des observations ont lieu à la Faculté des sciences de Besançon depuis sa fondation. Des tableaux dressés d'après ces observations ont été communiqués à la Société d'émulation par M. Coquand fils. Leur étendue n'a pas permis de les insérer dans le volume des Mémoires.

Les cours d'eau de la Franche-Comté mettent en mouvement un grand nombre d'usines. L'étude des appareils qui mettent le mieux à profit le travail des agents naturels, étude partout très-intéressante, l'est encore plus dans le pays que nous habitons. M. Ordinaire de la Colonge, capitaine d'artillerie, publie, dans le volume de 1857, des *règles pour arriver à la connaissance du moteur hydraulique le plus avantageux dans un cas donné.* Il représente au moyen de courbes, de la façon la plus claire, les limites en deçà ou au delà desquelles tel ou tel moteur cesse de pouvoir être employé avec avantage. Il pense que les turbines sont surtout utiles quand l'outil, tel par exemple qu'une meule à blé, doit être animé d'une grande vitesse; quand le cours d'eau est soumis à l'influence périodique des marées; quand le bassin qui alimente l'usine est exposé à de ortes dénivellations. Dans d'autres cas, les roues à axe horizontal, et surtout les roues Poncelet, lui semblent être préférables.

M. Delacroix, professeur à l'Ecole de médecine, s'est occupé d'un problème qui intéresse la sécurité de tous. Il a voulu prévenir, au moyen d'un appareil très-simple, les accidents des chemins de fer, et permettre de lancer sans risque un plus grand nombre de trains. Il propose, à cet effet, une *clepsydre à signaux.* Il pense que, grâce à la régularité des signaux, les convois pourraient se succéder sur les chemins de fer plus rapidement qu'ils ne font aujourd'hui.

Parmi les sciences mathématiques, la mécanique n'est pas la seule

Digitized by Google

dont les applications peuvent intéresser le public. Le calcul proprement dit, l'arithmétique, a quelquefois ce privilége. Ainsi par la statistique elle se mêle à tout, et par les questions financières elle peut occuper ou même passionner ceux qui dédaignent le plus la science. Le volume de 1857 contient un Mémoire de statistique et un autre sur les applications de l'algèbre aux questions financières. Le premier, dû à M. Blondon, docteur en médecine, a pour objet *Le pain au prix constant de un franc six centimes les trois kilogrammes.*

L'auteur montre d'abord que la moyenne du prix du pain est à peu près constante, si on l'établit par périodes de cinq années consécutives. Il a vérifié ce résultat d'après les taxes de Besançon; mais on sait qu'il en est de même à Paris et partout ailleurs. Il se demande ensuite comment on pourrait établir une compensation telle que le pain fût payé constamment le même prix. Il propose des réserves faites par les consommateurs, soit en denrées, soit en argent. Les consommateurs se formeraient en associations pour réaliser les unes et les autres. « L'association, dit-il, peut être faite « immédiatement sur une petite comme sur une grande échelle, « dans une seule comme dans plusieurs communes en même temps, « entre un nombre restreint de membres comme entre tous les ha- « bitants d'une ville. Plus le nombre des associés sera grand, plus « les avantages de l'association seront grands également. »

M. Boudsot, ingénieur, auteur de *Considérations sur l'établissement des ponts suspendus*, publie une *Théorie mathématique de l'émission et du remboursement des obligations.* Il a voulu remplacer par des formules simples les tâtonnements dont aujourd'hui on fait trop souvent usage dans la solution des questions les plus usuelles. Le problème n'est difficile que par sa complication; mais cette complication est assez grande, et cependant l'auteur a su établir un ordre parfait dans son exposé. Il a même représenté par des courbes et discuté sous cette forme les fonctions dont il a dû faire un fréquent usage.

M. Résal, ingénieur des mines, professeur adjoint à la Faculté des sciences, a publié dans les *Annales des mines* un Mémoire sur *le mouvement relatif d'un corps solide par rapport à un système invariable.* M. Résal a substitué à des formules compliquées des considérations géométriques simples et claires. C'est le caractère des nombreux travaux de mathématiques qu'il a déjà publiés. Il applique à la fin ses formules au gyroscope de M. Foucault.

L'auteur de ce rapport a adressé à l'Académie des sciences une

Digitized by Google

note sur l'*homologie en mécanique*. Elle a été insérée presque entièrement dans le compte rendu du 6 juillet 1857.

TH. D'ESTOCQUOIS.

MÉMOIRES DE LA COMMISSION HISTORIQUE DU CHER, 1er *volume*, 1re *partie*. — Vers la fin de 1849, un arrêté préfectoral établit à Bourges une commission historique chargée de veiller à la conservation des antiquités existant dans le département du Cher. En 1852, cette commission s'est transformée en une société qui a conservé l'ancienne dénomination et qui publie des *Bulletins* et des *Mémoires*. Nous avons sous les yeux la première partie du premier volume de *Mémoires*. Le recueil s'ouvre par un travail considérable de M. Hiver de Beauvoir, conseiller à la cour impériale de Bourges, intitulé : *Description du trésor donné par Jean, duc de Berry, à la Sainte-Chapelle de Bourges*. On savait que ce trésor était merveilleux et représentait une valeur prodigieuse. M. de Beauvoir a voulu rechercher les actes où le trésor était énuméré ; il a réussi à retrouver ces actes et les reproduit dans son travail. L'inventaire des objets d'art est un document curieux pour l'histoire de l'art à cette époque ; c'est une pièce trop longue pour être rapportée ici. Ce trésor n'est pas parvenu jusqu'à nous ; le duc Jean en vendit une assez notable partie ; ses héritiers et ses successeurs l'imitèrent. M. de Beauvoir constate qu'il n'en restait presque plus rien en 1792 ; les restes en furent alors détruits. Au temps du duc Jean, la valeur du trésor pouvait représenter trois à quatre millions de notre monnaie.

Dans les appendices de son travail, M. de Beauvoir reproduit un document des plus curieux ; c'est l'inventaire estimatif de la *librairie* ou bibliothèque du duc Jean, fait après la mort de ce prince. Cet inventaire est précieux en ce qu'il constate la valeur vénale, jusqu'ici peu connue, des livres à cette époque où l'imprimerie n'existait pas encore, et indique les œuvres qui étaient alors le plus recherchées par ceux qui aimaient les lettres. L'inventaire comprend quatre-vingt-un ouvrages dont l'évaluation s'élève à 10,747 livres, qui représentent 300,917 francs d'aujourd'hui.

Le travail de M. de Beauvoir est plein d'intérêt, et nous n'aurions rien à y reprocher si le style en était plus correct et si l'auteur s'abstenait davantage de questions étrangères au sujet.

Après le *trésor du duc Jean*, nous trouvons une *description des monuments funéraires de Baugy*, par M. Berry ; et une *description de la crypte de Dun-le-Roi*, par M. Moreau ; puis une notice de M. de la

Digitized by Google

Chaussée sur les *sépultures gallo-romaines du faubourg Charlet à Bourges.* A ces trois articles se rapporte une série de vingt-deux planches, dont plusieurs coloriées, représentant les principaux objets décrits. Nous mentionnerons encore des *notes historiques sur les confréries d'archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Bourges*, par M. Boyer. On pourra rapprocher cet intéressant travail de celui que la *Revue des Sociétés savantes* a analysé sur les institutions du même genre de la ville de Châlons.

Cette partie du premier volume des *Mémoires de la commission historique du Cher* est terminée par une lettre de Charles VIII aux échevins et habitants de Bourges qui se rapporte à un fait assez curieux. Après le soulèvement d'Arras, en 1479, Louis XI prescrivit que la ville fût démantelée, que le nom de *Franchise* fut substitué à celui d'Arras et que tous les habitants fussent dispersés dans le royaume. En même temps, pour repeupler la cité déserte, il ordonna d'y envoyer des bourgeois choisis dans les autres villes. Bourges envoya, entre autres personnages, deux riches marchands drapiers, Jean Crochet et François Conche, à chacun desquels elle dut, en exécution des ordres du roi, fournir deux mille écus d'or. Après le traité de 1482, les anciens habitants d'Arras obtinrent de rentrer dans leur patrie; leurs remplaçants durent alors partir et retourner chez eux. C'est ce que firent les deux drapiers de Bourges; mais l'autorité municipale de Bourges les somma de restituer les 2,000 écus d'or. Sur leur refus persistant, elle invoqua l'autorité de Charles VIII qui décida que les drapiers devaient reverser la somme qu'ils avaient reçue. C'est la lettre royale contenant cette décision que publie M. Boyer, avec un commentaire d'où nous avons tiré les renseignements qui précèdent.

Les *Mémoires* de la commission du Cher prennent, dès le début, un bon rang parmi les publications des Sociétés savantes; nous exhortons leurs auteurs à les y maintenir, en leur recommandant de ne pas oublier que le fond ne doit pas faire négliger la forme.

Frédéric Lock.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, Nos 138 et 139. *Mémoire sur la théorie de la surchauffe dans les machines à vapeur, par M.* G.-A. Hirn. — Parmi les diverses machines à vapeur qui figuraient à l'exposition universelle de 1855, on en voyait une fondée sur un principe nouveau, destinée sans doute à recevoir des applications d'autant plus nombreuses et importantes, que son emploi peut conduire à une notable économie de combustible, et

Digitized by Google

que les modifications à apporter aux appareils aujourd'hui existants, pour les mettre dans les conditions nouvelles et convenables, seront partout faciles et peu coûteuses à introduire. La machine de M. Wethered, de Baltimore, dont nous voulons parler, repose sur l'addition judicieuse de la surchauffe, c'est-à-dire qu'au lieu d'alimenter le cylindre du moteur avec de la vapeur saturée, telle qu'elle sort du générateur, on y envoie de la vapeur à laquelle on a ajouté, par une disposition particulière et sans augmentation de dépense, une nouvelle quantité de chaleur qui lui permet de produire un effet plus considérable. M. Farcot a aussi essayé l'emploi de la vapeur portée à une température supérieure à son degré naturel, et en a obtenu un effet avantageux, particulièrement pour les machines sans enveloppes à vapeur. De son côté, M. Hirn a entrepris, à ce sujet, des recherches faites sur une grande échelle, et a été conduit à des résultats fort remarquables, qui ont démontré la haute utilité pratique de cette découverte, pour notre industrie.

Les expériences ont été faites sur deux machines très-puissantes, de systèmes différents. La première est de la force de 112 chevaux, système de Woolf, avec deux cylindres, et enveloppe à vapeur : la seconde est de 110 chevaux, à un cylindre, sans enveloppe. Les chaudières n'offrent rien de particulier et sont munies chacune de trois bouilleurs. A l'arrière de ceux-ci, et précisément à l'endroit où la fumée les quitte, l'air chaud est amené dans une chambre ménagée derrière le générateur, où il enveloppe l'appareil de surchauffe, avant de se rendre dans les carneaux qui circulent autour de la chaudière. L'appareil consiste en tuyaux de fonte, disposés en rangées horizontales, posés par étages et réunis ensemble bout à bout, dans lesquels la vapeur circule avant de se rendre dans le cylindre de la machine. On peut ainsi élever considéralement la température de cette vapeur, aux dépens d'une partie de la chaleur perdue; en ayant soin toutefois de ne la point chauffer au point qu'elle puisse agir défavorablement sur les graisses qui lubréfient le piston moteur, etc. Au moyen d'une disposition fort simple, il est facile d'établir, ou d'intercepter à volonté la communication entre la chaudière et l'appareil à surchauffer; ce qui a permis à M. Hirn de comparer les résultats obtenus, soit avec la vapeur saturée, telle qu'on l'utilise habituellement; soit avec la vapeur surchauffée, suivant le nouveau système. Voici ces résultats :

Digitized by Google

Première série d'expériences. — Machine Woolf.

	Avec surchauffe moyenne de 210°.	Sans surchauffe.
Durée du travail	12h	12h
Houille brûlée (Saarbruck)	1,992k	2,352k
Eau évaporée	12,350k	14,710k
Nombre de coups de piston	34,082	33,962
Tension de la vapeur	3at,75	3at,75
Tension dans le condenseur	1/10at	1/10at
Vapeur dépensée par seconde	0k,2974	0k,3232
— par coup de piston	0k,3770	0k,4111
Force en chevaux	107	102

Deuxième série d'expériences. — Machine à un cylindre.

	Avec surchauffe moyenne de 230°.	Sans surchauffe.
Durée du travail	12h	12h
Houille brûlée (Saarbruck)	2,400k	3,456k
Eau évaporée	13,525k	17,688k
Nombre de coups de piston	39,779	39,201
Tension de la vapeur	3at,75	3at,75
Tension dans le condenseur	1/10at	1/10at
Vapeur dépensée par seconde	0k,313	0k,409
— par coup de piston	0k,343	0k,451

Troisième série d'expériences. — Machine à un cylindre. — Détente de 1 à 6.

	Avec surchauffe moyenne de 240°.	Sans surchauffe.
Durée du travail	12h	12h
Houille brûlée (Saarbruck)	2,835k	4,300k
Eau évaporée	15,294k	19,693k
Nombre de coups de piston	39,558	39,480
Tension de la vapeur	4at,5	4at,5
Tension dans le condenseur	?	?
Vapeur dépensée par seconde	0k,348	0k,452
— par coup de piston	0k,3866	0k,498
Force en chevaux	128	102

Digitized by Google

En comparant ces diverses expériences, on voit que l'économie a été :

Avec la machine de Woolf, pour une surchauffe de 210°, de 20 0/0.

Avec la machine à un cylindre, pour une surchauffe de 230°, de 31 0/0, dans un cas où on n'a pas pu constater la force rendue ;

Avec la même machine, pour une surchauffe de 240°, de 47 0/0.

M. Hirn assigne trois causes à cette augmentation de puissance de la vapeur :

I. Evaporation de l'eau vésiculaire.

II. Dilatation de la vapeur par le calorique.

III. Modification de la loi qui lie entre eux les volumes et les pressions de la vapeur, pour chaque moment donné de la détente.

I. On sait que la vapeur qui s'échappe d'un générateur entraîne toujours avec elle une certaine quantité d'eau à l'état vésiculaire. Dans une machine sans détente, cette eau ne produit aucun effet utile, et fait perdre par conséquent toute la chaleur qu'elle a absorbée. Dans une machine à détente, la perte est aussi complète, tant que le cylindre est en communication avec la chaudière ; mais, dès que la détente commence, une portion de l'eau vésiculaire s'évapore, et on en utilise une partie. Cependant, même dans cette condition, la perte est encore considérable. L'enveloppe de Watt a pour effet d'empêcher cette eau entraînée d'être projetée dans le cylindre et de la ramener à la chaudière, sans abaissement sensible de température : d'où on voit que la surchauffe de la vapeur aura des conséquences économiques qui, sans être négligeables, seront pourtant moins importantes, dans ce cas, que pour une machine dont le cylindre n'est isolé de l'air que par une chemise non conductrice. Il y aura donc toujours avantage plus ou moins considérable à évaporer l'eau vésiculaire dans un appareil à surchauffe, si on emprunte la chaleur à la circulation de la fumée, puisqu'on obtiendra plus de vapeur, et par suite un plus grand effet utile, pour un même poids de combustible.

Toutefois, comme on estime qu'avec une bonne chaudière l'eau vésiculaire ne s'élève pas au delà de 5 0/0 du liquide total qui disparaît, l'économie ne dépasserait pas cette limite, si l'évaporation de cette eau agissait seule. Il est vrai que, dans des circonstances moins favorables, la proportion de l'eau vésiculaire est bien supérieure à ce chiffre, et qu'on l'a vue s'élever jusqu'au cinquième du poids de la vapeur. Mais alors, en présence de cette grande quantité d'eau, le

Digitized by Google

tube additionnel ne fonctionnerait plus que comme une chaudière supplémentaire. Le poids de la vapeur serait certainement accru; mais la surchauffe proprement dite n'aurait pas lieu, et cette vapeur conserverait à peu près sa température primitive. On perdrait dès lors le grand avantage de cette surchauffe; et ce qu'on aurait de mieux à faire, dans ce cas, serait de modifier d'abord la chaudière, pour éviter cette énorme perte d'eau. La notable économie que procure la surchauffe provient moins en effet de l'évaporation de l'eau vésiculaire que d'une diminution dans la dépense absolue de la vapeur pour produire un travail donné.

II. Quand la vapeur, à sa sortie de la chaudière, traverse le tube à surchauffer, elle augmente de volume dans une proportion qui dépend de l'élévation de la température. Cependant sa pression ne varie pas, puisqu'elle reste en communication avec le générateur; et, d'une autre part, il en passe le même volume dans le cylindre à chaque coup de piston. On voit donc qu'avec le même poids de vapeur, l'augmentation de l'effet utile doit être proportionnel à l'accroissement de volume. Il ne s'agit plus dès lors que de savoir si cette économie de vapeur conduit à une économie proportionnelle de combustible. S'il en était autrement, les avantages pratiques de la surchauffe disparaîtraient au moins en partie; mais les expériences de M. Hirn démontrent que l'emploi de la vapeur surchauffée se traduit réellement en une économie de combustible. Nous voyons, par exemple, qu'avec la machine Woolf, la dépense de vapeur, par coup de piston, sans surchauffe, a été de $0^{h},4125$, tandis qu'elle s'est abaissée à 0,3,770 après la surchauffe; ce qui a produit une économie de 8,6 0/0. L'augmentation de volume de la vapeur est évidemment en raison inverse des nombres 0,4125 et 0,3770; soit $\frac{0,4125}{0,3770} = 1,094$. Or, le calcul indique que, pour obtenir cette dilatation, il ne faut pas la moitié du combustible qui serait nécessaire pour produire directement un volume de vapeur égal à cet excès.

III. Cependant, si l'évaporation de l'eau vésiculaire et la dilatation suffisent pour expliquer l'économie de combustible obtenu, il convient d'attribuer à une troisième cause l'accroissement de force qu'on a constaté en même temps. Quand la vapeur se détend sans recevoir de calorique des parois du cylindre, elle se condense en partie, par suite du refroidissement qu'elle éprouve, et il en résulte une diminution dans l'effet dynamique. C'est parce qu'elle empêche cette condensation que l'enveloppe de Watt exerce surtout son ac-

Digitized by Google

tion utile; et, bien que la chaleur soit alors empruntée à la vapeur envoyée de la chaudière, l'augmentation de force motrice compense avec usure cette dépense première. Or, ajouter cette chaleur à la vapeur au moment où elle se détend, ou l'en charger à l'avance en la surchauffant, doit avoir les mêmes conséquences pratiques; et c'est ce que l'expérience a constaté, même pour une machine à enveloppe, dont l'action s'est trouvée accrue par la surchauffe.

M. Hirn termine ce beau Mémoire par une étude savante des modifications qu'introduit la surchauffe de la vapeur dans la quantité de calorique qui disparaît pendant la détente du gaz aqueux; c'est-à-dire dans l'*équivalent mécanique de la vapeur*. Ces nouvelles considérations font suite à un travail remarquable sur cette question si importante de mécanique, que l'auteur a déjà publiée dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*. Nous ne saurions mieux faire que d'y renvoyer les lecteurs qui aiment à se tenir au courant des découvertes modernes.

Notice sur l'essai des gommes employées à épaissir les couleurs, *par M.* Sacc. — *Rapport de M.* Iwan-Schlumberger.

Les gommes qu'on emploie le plus communément pour épaissir les couleurs sont la gomme arabique, la gomme salabréda et la gomme Sénégal. Pour qu'une gomme soit applicable à tous les usages auxquels on la destine dans la fabrication des étoffes imprimées, il faut:

Qu'elle ne ternisse pas l'éclat des couleurs délicates, et qu'elle n'affaiblisse pas les mordants;

Qu'elle ne se coagule pas avec certaines couleurs;

Qu'elle épaississe aussi fortement que possible l'eau dans laquelle on la dissout.

Des essais préalables sont donc indispensables pour constater ces diverses qualités dans une gomme donnée, et M. Sacc indique les suivants :

Pour juger de l'action de la gomme sur les matières colorantes, on choisit la nuance la plus délicate, qui est le rose-laine à la cochenille, ainsi préparé:

Un litre décoction de cochenille ammoniacale, à 30 gr. de cochenille par litre d'eau;
24 gr. alun en poudre;
16 gr. acide oxalique;
375 gr. gomme en poudre.

On passe au tamis de soie; on imprime sur laine pure; on vapo-

Digitized by Google

rise et on lave. La couleur obtenue doit être d'un beau rose tendre, sans aucune teinte jaune.

Pour déterminer l'action de la gomme sur les mordants, on prend :

1/32 lit. acétate d'alumine, à 500 gr. d'alun par litre;
15/32 lit. eau;
250 gr. gomme en poudre.

On fait cuire en remuant bien, et on agite ensuite jusqu'à entier refroidissement. Ce mordant, dégommé après douze heures d'étendage, teint en garance et savonné, doit fournir un joli rose, bien vif, tandis qu'avec une gomme acide, il ne laisse presque aucune teinte sur le tissu.

Certaines gommes coagulent certaines couleurs, comme les sels de plomb, et surtout le cachou. Aussi est-ce cette dernière substance que M. Sacc a choisie pour apprécier les gommes à ce point de vue. Voici la formule à employer :

135 gr. cachou fondu et brisé en petits morceaux;
127 gr. acide pyroligneux;
360 gr. eau.

Chauffer au bain-marie, en remuant jusqu'à dissolution; puis ajouter :

90 gr. chlorhydrate d'ammoniaque;
97 gr. solution d'acétate de chaux à 15° A. B. Verser le tout sur 250 gr. gomme. Bien remuer. Ajouter à froid
37 gr. solution de nitrate de cuivre à 50° A. B.

On passe au tamis de soie, et on abandonne la couleur à elle-même pendant vingt-quatre heures. Si elle n'est pas coagulée alors, la gomme est de bonne qualité.

Enfin, M. Sacc propose d'estimer la viscosité de la gomme, par la densité à l'aréomètre de Baumé d'une dissolution d'un poids constant de cette substance dans un même volume d'eau. La présence des gommes insolubles, qui ne font que se gonfler, est sans influence sur l'instrument qui paraît à l'auteur le moyen le plus sûr d'apprécier la viscosité des gommes, jusqu'à concurrence de 200 gr. par litre, marquant 9 à 10° à l'aréomètre. Au delà de cette limite, les indications sont d'autant moins exactes, que la quantité de gomme dissoute est plus grande, parce que la cohésion du liquide entrave la marche de l'instrument.

M. Sacc préfère à cet égard l'aréomètre de Beaumé au viscosimètre qu'on emploie, dit-il, dans les fabriques de Mulhouse. Mais l'instrument qu'il décrit sous ce nom, et qui est en effet défectueux, n'est pas, comme le fait remarquer M. Iwan Schlumberger, celui

Digitized by Google

dont on fait usage et qui a été publié, il y a plusieurs années déjà, dans le *Bulletin de la Société industrielle*. Celui-ci se compose d'un cylindre en fer-blanc de 9 centimètres de haut sur 45 millimètres de diamètre, fermé en bas par un fond plat, dont le centre est percé d'un petit trou de 4 millimètres ; 7 à 8 centimètres plus bas est un poids porté par deux fils de laiton reliés au cylindre. L'appareil, posé verticalement sur une couleur, s'y enfonce plus ou moins vite, selon le degré de viscosité. Ainsi il se remplit en 12 secondes, quand on le place sur l'eau pure ; en 40 secondes, sur une couleur peu épaissie à la gomme ; et, suivant les divers genres de gravure à imprimer, il faut que la couleur mette de 80 à 200 secondes à remplir le viscosimètre.

S'il ne s'agit que de comparer la viscosité de diverses solutions de gomme, l'aréomètre peut suffire ; mais, pour estimer la viscosité des couleurs contenant des sels métalliques, dont la densité influera sur cet instrument, il vaudra mieux recourir au viscosimètre.

Rapport sur un modèle de graisseur mécanique inventé par M. Jaccond fils, par M. Auguste Dollfus.

Le principe de ce graisseur est celui que M. Jaccond père a déjà appliqué à des appareils de même nature, employés dans un grand nombre d'établissements industriels. C'est une roue mise en mouvement par la transmission et portant, aux deux extrémités, des goupilles en fer, garnies de petits anneaux elliptiques en fil de fer, qui, à chaque révolution de la roue, viennent verser dans un tube en fer-blanc, placé au-dessus du tourillon de l'arbre de transmission, la goutte d'huile qu'ils ont puisée au fond de la boîte dans laquelle se trouve enfermé tout l'appareil. Les graisseurs établis sur ce principe fonctionnent parfaitement, avec économie d'huile et de main-d'œuvre, mais peuvent se déranger avec le temps. La roue qui porte les aiguilles alimentaires étant à rochet et mise en mouvement par un levier, un excentrique calé sur la transmission et deux cliquets, peut à la longue prendre du jeu, et on risque alors que, le mouvement cessant par moment, le graissage se trouve interrompu. Dans l'appareil de M. Jaccond fils, la roue est à dents hélicoïdes et mise en mouvement par une vis sans fin, qui est mue par la transmission. L'adjonction d'un flotteur, pour indiquer le niveau de l'huile, et d'un petit bassin par lequel on peut verser le liquide, sans enlever le couvercle, sont aussi d'heureux perfectionnements, ainsi que celle d'un tube mobile placé dans le conduit qui amène l'huile au tourillon, ce qui permet de nettoyer facilement ce tuyau.

Digitized by Google

Notice sur une teinture par substitution, par M. Carlos Kœchlin. — *Rapport de M.* E. M. Plessy.

Dans son ouvrage sur l'impression des tissus, M. Persoz indique ce moyen d'analyse des violets de garance :

« Traités par l'acide chlorhydrique, ils tirent au jaune orangé « sale, d'une intensité en rapport avec leur ton. Si on les passe dans « un lait de chaux, sous l'influence de l'acide, tous les points tou- « chés par celui-ci prennent une teinte violet-bleuâtre d'un éclat « extrêmement brillant. »

La même manière d'opérer peut servir à reconnaître un violet garancé d'un violet provenant de la garancine ; car ce dernier, traité comme il vient d'être dit, devient amarante. Cette différence est due à la nature acide de la garancine et à l'absence de la chaux dans le composé qui se forme entre la matière colorante et le mordant de fer ; car si on teint un échantillon en violet garancine, en y ajoutant un excès de craie, cet échantillon deviendra aussi violet à l'analyse. Si on examine par ce moyen des violets teints avec les différents produits commerciaux de la garance, tels que la fleur, le carmin, l'alizarine commerciale, la garancine, l'alizarine industrielle, on trouve que la fleur, le carmin, l'alizarine commerciale, sont de la nature de la garance, c'est-à-dire donnent de beaux violets, par l'action successive de l'acide et de la chaux ; tandis que la garancine et l'alizarine industrielle visent à l'amarante, caractère d'un produit qui ne permet pas d'obtenir des violets solides sans l'addition d'une très-grande quantité de craie, qui nuit alors au rendement en teinture.

Ces faits ont conduit M. Carlos Kœchlin à faire une expérience intéressante qui vient prouver une fois de plus que la matière colorante de la garance est bien *une*, comme l'avait déjà si péremptoirement démontré M. G. Schwartz (*Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, tome X). Si on passe un échantillon violet, teint en garance ou en fleur, dans de l'acide sulfurique à 15° B., qu'on lave à l'eau, qu'on plonge dans de l'aluminate de soude auquel on aura ajouté de l'acide chlorhydrique, jusqu'à ce que le précipité formé ne se redissolve plus, on verra la nuance devenir presque instantanément rouge : c'est que l'acide a enlevé le mordant de fer fixé sur l'étoffe, sans toucher à la matière colorante, qui s'est combinée ensuite à l'alumine. Le rouge ainsi obtenu peut être savonné, sans résister cependant aussi bien que celui produit par la méthode ordinaire.

Digitized by Google

On pourra tirer parti de ce fait pour réaliser en impression un genre conversion. Ainsi, qu'on imprime sur du violet de garance un enlevage à l'acide oxalique épaissi à la gomme, qu'on lave avec soin, et qu'on passe en aluminate de soude, on aura des teintes rouges et roses sur violet.

M. Plessy, qui a repris et étendu les expériences de M. Kœchlin, a vérifié les principaux faits énoncés dans le Mémoire, mais n'est pas toujours d'accord avec l'auteur. Il pense surtout qu'il serait nécessaire d'entreprendre une nouvelle série d'expériences pour discuter l'hypothèse de M. Kœchlin sur l'influence de la chaux dans la solidité des violets garancés. Ainsi, un extrait alcoolique de fleur, dégagé de sels calcaires par sa préparation même, peut donner, avec de l'eau distillée, un violet plus pur et plus solide que la fleur ou la garance.

Lettre adressée à M. le préfet du Haut-Rhin par la Société industrielle.

Monsieur le Préfet,

Une députation d'industriels du Haut-Rhin a eu dernièrement l'honneur de vous exposer que, si les lois du 22 mai 1841 et du 9 septembre 1848, réglant les conditions et la durée du travail des enfants et des adultes dans les manufactures, sont généralement exécutés dans ce département, il paraîtrait qu'il n'en est pas ainsi malheureusement sur tous les points de l'Empire. Cette fâcheuse infraction à des règlements de prévoyance et d'humanité, outre qu'elle prive un grand nombre d'ouvriers du précieux bienfait de mesures sagement protectrices, devient très-préjudiciable aux industriels que leur position même place dans une situation relativement défavorable, dont leurs concurrents s'affranchissent.

La Société industrielle de Mulhouse ne peut pas être indifférente à une question si essentielle à l'amélioration morale et physique des ouvriers, qu'elle a soulevée la première en France. Elle veut rester, en cette occasion, fidèle à la mission qu'elle s'est donnée à son origine et aux constantes traditions qu'elle a toujours suivies. En conséquence, elle croit aussi devoir s'adresser à vous, Monsieur le Préfet, pour vous prier d'appeler la sérieuse attention du Gouvernement sur l'insuffisance des moyens aujourd'hui en vigueur, lorsqu'il s'agit d'assurer partout et uniformément l'exécution des lois précitées, également favorables aux industriels et aux ouvriers, dont les intérêts sont communs et inséparables.

Digitized by Google

Nous sommes persuadés, Monsieur le Préfet, que le Gouvernement de l'Empereur, qui a déjà donné de si éclatantes preuves de sa paternelle sollicitude pour la classe ouvrière, ainsi que de la bienveillante protection qu'il accorde à l'industrie nationale, voudra bien prendre en considération la double démarche faite auprès de vous, et dont vous apprécierez certainement la haute gravité.

Permettez-nous, Monsieur le Préfet, de joindre à cette lettre deux exemplaires du rapport et de la pétition que la Société industrielle a adressés le 4 mai 1852 à M. le Ministre de l'intérieur, pour réclamer contre l'abus du travail de nuit dans les établissements qui emploient des moteurs à vapeur ou hydrauliques. Nous y avons développé les diverses raisons qui devraient faire interdire ce travail contre nature, nuisible à la santé et à la moralité des ouvriers, et compromettant même pour l'avenir du pays, par les déplorables conséquences qu'il pourrait amener, s'il venait à se généraliser. Si vous vouliez bien, Monsieur le Préfet, appuyer aussi de votre juste influence cette demande auprès de M. le Ministre, la Société industrielle vous en serait d'autant plus reconnaissante, qu'il s'agit à ses yeux d'une question qui ne touche pas seulement aux intérêts commerciaux de la France, mais aussi à sa civilisation, à sa force et à sa tranquillité.

Note sur la fabrication des allumettes chimiques, par M. E. Dollfus.

Au nombre des mille objets divers servant à nos besoins de chaque jour, il en est un de l'apparence la plus infime, mais qui n'en a pas moins son degré d'importance, tant à raison même des services qu'il est appelé à rendre à tout instant, que de l'occupation qu'il procure à une foule de personnes pour sa fabrication et sa vente. Il s'agit de l'allumette chimique, qui a à peu près entièrement remplacé l'ancienne allumette. M. E. Dollfus a extrait du rapport présenté par M. Stas, membre du jury central de l'exposition universelle de 1855, quelques détails pleins d'intérêt, que nous résumerons brièvement.

Au moyen d'une sorte de rabot, dont le fer est convenablement approprié à ce travail, un ouvrier peut produire jusqu'à 450,000 tiges d'allumettes dans sa journée. Aujourd'hui, c'est dans les forêts de la Haute-Autriche, de la Bohême et dans la Forêt-Noire du Würtemberg qu'on fabrique toutes les tiges d'allumettes employées par les nombreuses usines de l'empire d'Autriche et du reste de l'Allemagne. Une seule fabrique, érigée en Bohême en 1839, par M. Fürth, livre annuellement 10 milliards de tiges, outre 2 millions de petites caisses d'allumettes ordinaires à frottement, renfermant 50 paquets de

Digitized by Google

75 à 100 allumettes chacune, 100,000 grandes caisses remplies pour l'exportation et des quantités considérables d'allumettes de luxe, en bois de pin, de cèdre, en cire, etc., contenues dans des boîtes ou dans des cartons.

Les premières allumettes chimiques étaient préparées au chlorate de potasse, ce qui les rendait trop facilement explosibles et dangereuses. M. Preschel de Vienne (Autriche) est le premier qui ait remplacé ce sel par le bioxyde de plomb. Cette substitution constitue le plus grand progrès qu'on ait fait subir jusqu'ici à cette fabrication. Plus tard, M. Preschel remplaça le bioxyde par l'azotate de plomb, qui est un oxydant aussi énergique et coûte bien moins cher, et c'est ce produit qu'on mêle encore aujourd'hui au phosphore.

La gomme destinée à la formation de la pâte a été remplacée par la colle forte, qui est plus économique, attire moins l'humidité et s'oppose mieux aux émanations du phosphore.

Enfin, pour faire disparaître les propriétés toxiques des allumettes, quelques fabricants remplacent le phosphore ordinaire par le phosphore rouge, qui n'est pas vénéneux et a de plus l'avantage de ne pas s'enflammer spontanément dans les conditions qui peuvent se rencontrer dans tout lieu habitable.

C'est particulièrement en Autriche qu'on fabrique les allumettes. On peut estimer à cinq millions de francs le produit annuel de ses diverses usines. En France, on compte quelques établissements importants, particulièrement à Paris et dans la Moselle, mais non comparables cependant à ceux de l'Autriche.

PÉNOT,
Directeur de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, de Mulhouse.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE POITIERS. — La Société d'agriculture de Poitiers a reçu d'Angleterre, dans le courant de l'année 1857, par l'intermédiaire de M. Dabnour, l'un de ses plus zélés correspondants, une communication intéressante. Par le fond et par la forme, par les résultats d'expériences qu'il livre à la publicité, le travail dont il est question montre assez quel intérêt puissant inspirent à la classe aisée en Angleterre les recherches scientifiques, et avec quelle faveur sont accueillies par les personnes qu'on pourrait appeler les gens du monde de semblables communications. L'auteur du Mémoire est le Révérend A. Guxtable (A. R.), recteur de Sutton Waldron (Dorset), agronome distingué, qui a consacré ses loisirs et sa fortune aux progrès de l'agriculture, et dont les soins éclairés ont fait subir au pays qu'il habite une véritable transformation. On cite dans tout le comté

Digitized by Google

la fertilité de ses terres incultes autrefois. C'est un chimiste qui s'adresse à une assemblée réunie tout exprès pour la circonstance. C'est un homme pratique qui veut initier un auditoire bienveillant et éclairé aux résultats qu'il a obtenus, comme aussi aux principes qui ont servi à les obtenir.

Le travail de M. Guxtable est divisé en deux parties. La première établit les principes de chimie appliquée à l'agriculture. La seconde indique les résultats obtenus.

L'auteur examine d'abord la composition des cendres des végétaux. Il passe rapidement en revue les principales propriétés chimiques des corps simples et des combinaisons qu'on y rencontre. Il établit le rôle de l'eau, de l'acide carbonique, de l'ammoniaque, leur intervention dans les phénomènes de la vie végétative, en se fondant sur les expériences, les découvertes et les opinions des MM. Liebig, Boussingault, Girardin, Playfair, Jonhston, Gardiner.

Au sujet du phosphore ou plutôt des phosphates, l'auteur, après avoir établi la nécessité de les dissoudre, indique les mélanges suivants comme facilitant singulièrement cette dissolution.

Par hectare { 254 kil. d'os pulvérisés.
254 kil. sel marin.

On ajoute 750 grammes de cendres de houille. On met le tout dans une caisse ou dans une fosse imperméable. On arrose avec le purin des étables, et on brasse le mélange de temps en temps. L'opération s'exécute pendant les mois d'hiver de façon que la désagrégation du phosphate de chaux soit terminée ou du moins très-avancée à l'époque où les récoltes commencent à sortir de terre. Cet engrais paraît avoir très-bien réussi pour les betteraves et les navets de Suède.

Ce fait a cela de remarquable qu'il ouvrirait une voie nouvelle à l'emploi du sel marin en agriculture. Le phosphate de chaux est en effet soluble non-seulement dans le sel ammoniac, mais encore dans le sel marin. Cette solubilité, dans le dernier de ces véhicules, a été constatée par des expériences de vérification entreprises au laboratoire de chimie de la Faculté des sciences, et continuées encore en ce moment. Si, comme tout porte à le croire, l'expérience vient à donner sa sanction pratique aux faits énoncés plus haut, l'agriculture trouvera, à bas prix, dans le sel marin un agent précieux de désagrégation et de dissolution.

Prévoyant le cas où l'exploitation du guano deviendrait insuffisante pour satisfaire aux besoins de l'agriculture, l'auteur indique

Digitized by Google

comme pouvant le remplacer économiquement le mélange suivant :

Par hectare	10 kil.	d'os pulvérisés.
	10	de sel marin et de cendres de houille.
	56	de plâtre.
	38	de sulfate de soude.

Le mode de préparation est toujours le même. On arrose le mélange avec le purin recueilli dans des puits par des dispositions analogues à celles qu'a recommandées et employées M. Schattenmann, ou même avec les liqueurs ammoniacales des usines à gaz. L'effet produit est égal à celui qu'on obtient au moyen de 203 kil. du meilleur guano. L'auteur emploie encore avec avantage, pour opérer la désinfection des matières fécales, une dissolution de vitriol vert dans l'eau chaude renfermant 900 grammes de sulfate par 4 lit. 5 d'eau.

Un mélange de 3 parties d'argile avec une partie de chaux et 126 grammes de sel marin répandu au moyen du semoir sur 2 hectares de terres stériles a fourni à l'auteur une magnifique récolte d'orge et de trèfle.

Dans des terrains maigres, un mélange de 152 k. de sel avec 304 k. de craie ajoutés aux os pulvérisés et au guano employés dans les proportions précédemment indiquées, ont fourni une belle récolte de navets et, suivant l'auteur, l'ont complètement préservée de la nielle.

Pour des terres légères, l'auteur recommande le mélange suivant :

266 kil.	os pulvérisés.
126	acide sulfurique.
635	poussière de laine.
381	sel marin.

L'auteur obtint ainsi 44 hectolitres de blé par hectare. M. Guxtable recommande encore pour le trèfle l'emploi de 2589 k. de fumier de vache consommé macéré dans le purin mêlé à 27 hectolitres de terre et à 381 k. de plâtre. Le caractère saillant de toutes les formules précédemment citées consiste donc dans l'emploi du sel marin en présence du phosphate des os. Les résultats constatés sont autre chose que de simples expériences de laboratoire et paraissent à ce titre mériter l'attention des agronomes et des cultivateurs.

E. Gillot Saint-Evrel.

Professeur de chimie à la Faculté des sciences de Poitiers, membre de la Société d'agriculture.

Digitized by Google

Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme. — Nous trouvons dans la troisième livraison des Mémoires de cette Académie le compte rendu de la séance annuelle qui a eu lieu le 26 août. M. le directeur de l'Académie a ouvert cette séance par un discours où il a fait l'historique d'un étrange abus encore subsistant aux environs de Roye, de Péronne et de Saint-Quentin, et connu sous le nom presque dérisoire de *droit de marché*.

Cet abus consiste dans la prétention de certains fermiers à perpétuer héréditairement dans leur famille, ou à transmettre, par voie de vente directe, le bail des terres qu'ils cultivent. M. le directeur de l'Académie de la Somme fait remonter l'origine de cette prétention à ces époques de guerres continuelles, où les propriétaires de terres se trouvaient dans l'impossibilité soit de surveiller exactement leurs tenanciers, soit de les changer facilement. Lorsque des temps plus calmes et plus réguliers furent venus, les propriétaires voulurent, les uns, imposer aux fermiers des redevances plus fortes et mieux proportionnées au rapport des terres; les autres, chercher de nouveaux tenanciers. Les fermiers en possession résistèrent avec fureur, mutilant les arbres, volant les récoltes, brûlant les charrues, tuant les chevaux, maltraitant les domestiques, incendiant les bâtiments, assassinant leurs successeurs et les propriétaires. Louis XIV, pour remédier à de tels excès, attribua à l'intendant général de Picardie la connaissance exclusive de cette matière, et décréta les peines les plus rigoureuses contre les fermiers qui se rendraient coupables des crimes énumérés ci-dessus. Toute la puissance de l'autorité royale ne parvint pas à déraciner un abus séculaire. On voit, au contraire, dans un arrêt du conseil de 1724, que l'abus prenait une nouvelle extension, et que les ouvriers et serviteurs des fermiers prétendaient s'imposer héréditairement à leurs maîtres, comme ceux-ci à leurs propriétaires. Ce même arrêt aggrave encore les peines édictées par Louis XIV, allant jusqu'à prescrire que si les fermiers inculpés ne prouvent pas, dans un délai de trois jours, que les crimes ont été commis par d'autres que par eux, leurs biens seront saisis et vendus, et la famille tout entière transportée dans les colonies. Ces dispositions sont reproduites en 1747, en 1763. L'abus subsista néanmoins, tout en prenant un caractère moins violent; il n'avait pas encore disparu en 1810, et, à cette époque, un fermier fut tué d'un coup de fusil, en pleine église, au milieu de la population du village, sans qu'aucun témoin osât faire connaître l'assassin.

Digitized by Google

Depuis la Révolution, l'abus a diminué par suite de la division des propriétés, de l'acquisition d'un certain nombre de domaines par des fermiers, enfin par l'effet de l'adoucissement des mœurs et d'une plus stricte application de la loi. Cependant le *droit de marché* subsiste encore aujourd'hui : les notaires passent acte de ces transactions illicites, et le fisc perçoit les droits qui en résultent. Le directeur de l'Académie de la Somme réclame avec raison la cessation de ces irrégularités qui semblent donner la sanction de l'Etat à des prétentions illégales.

Après ce curieux historique, M. Anselin, secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie pendant l'année 1855-1856.

Nous remarquons encore, dans la troisième livraison des Mémoires de l'Académie de la Somme, une *Etude sur Théocrite*, par M. Dauphin, qui doit servir de préface à une nouvelle traduction des œuvres de ce poëte, et l'*Eloge du docteur Barbier*, par M. Tavernier, prononcé dans la séance publique du 31 août 1855.

Nous signalerons encore, après le travail de M. Tavernier, une dissertation de M. Alexandre sur les funestes effets de l'usage du tabac.

Frédéric Lock.

Notice météorologique sur la ville de Poitiers. (Extrait d'un Mémoire lu aux assises de l'Institut des Provinces, tenues à Poitiers au mois de mars 1857, par *J. Trouessart*, professeur de physique à la Faculté des sciences.)

La bibliothèque de la ville de Poitiers possède deux registres *in-folio* d'observations météorologiques que M. le conservateur a bien voulu signaler à notre attention. C'est le travail et le legs de feu M. le Dr de La Mazière qui pendant quarante-huit ans y a consigné, trois fois par jour, sans interruption et avec un soin minutieux, les indications du baromètre et du thermomètre, ainsi que les variations du vent, de la pluie et des autres météores.

Les instruments dont se servait M. de La Mazière ont été brisés depuis sa mort, arrivée le 18 juillet 1819. Nous n'avons donc pu les comparer à nos instruments et déterminer les erreurs qu'ils comportaient. Cette comparaison, du reste, n'aurait eu quelque importance que pour le thermomètre. Car, quant au baromètre, après tant d'années écoulées depuis la mort de l'observateur, on n'aurait pu compter que sur la vérification des divisions de l'échelle, et comme d'ailleurs,

Digitized by Google

M. de La Mazière a négligé d'indiquer la température du baromètre au moment de l'observation, on comprend que la réduction des hauteurs à la température de 0° est absolument impossible. Cependant comme l'observateur nous apprend que *les instruments* dont il s'est servi, *à partir de* 1778, *avaient été tirés de Paris et approuvés par la Société royale de médecine;* qu'ils étaient pourvus de verniers qui lui permettaient d'estimer les dixièmes de ligne pour les hauteurs du baromètre, et les dixièmes de degré pour les indications du thermomètre à mercure, à division Réaumur, les résultats obtenus, à partir de cette époque, nous offrent des garanties suffisantes d'exactitude.

Nous avons visité la maison qu'habitait le Dr de La Mazière et que ses héritiers occupent encore. On nous a montré la place qu'a constamment conservée le thermomètre d'observation. Il était suspendu à 5 pieds du sol contre un mur de pierre qui regardait le nord, dans une cour ouverte et près du portail, de sorte que l'air circulait librement autour du thermomètre. On n'a pu nous indiquer où était placé l'udomètre : c'était probablement dans cette même cour ou dans le jardin qui vient à la suite. Cet udomètre construit suivant les prescriptions de la Société royale de médecine (année 1777), et *tiré de Paris, avait un pied de surface avec des rebords d'environ quatre pouces.* Quant aux vents, l'auteur n'indique pas comment il en observait la direction.

Les observations se faisaient trois fois par jour, au lever du soleil, à 2 heures de l'après-midi et à 9 heures du soir, suivant un usage qui a été longtemps suivi en météorologie. Commencées en 1774, elles n'ont cessé qu'en mars 1819, quelques mois avant la mort de M. de La Mazière.

Cette longue série d'observations, faites, pendant près d'un demi-siècle, par la même personne, dans la même maison, avec les mêmes instruments, en rend les résultats précieux pour la météorologie de Poitiers. Les erreurs des instruments et les erreurs personnelles de lecture ont plus de probabilité de se trouver toujours dans le même sens. Si les grandeurs absolues des résultats peuvent être en excès ou en défaut, il y a beaucoup moins de chances pour que les erreurs affectent les grandeurs relatives; or, ce sont ces dernières qui importent le plus, lorsqu'on cherche les lois de succession des variations atmosphériques. En outre, l'habitude de faire constamment les mêmes observations donne à l'observateur une habileté, une rapidité et une sûreté de coup d'œil que rien ne remplace. La persévérance seule de M. de La Mazière à poursuivre ces observations, sans souffrir le moindre dérangement, serait déjà un préjugé en faveur de

Digitized by Google

leur exactitude, si on ne savait d'ailleurs, par le témoignage de sa famille et de tous ceux qui l'ont connu, le soin consciencieux et la régularité qu'y mettait, comme dans tout ce qu'il faisait, cet honorable médecin. Rien ne le détournait du cours régulier de la vie qu'il s'était tracée. C'était presque une existence de moine coulant au milieu du monde sans s'y mêler. Point de voyages, point de visites oiseuses, point de distractions : rien ne pouvait l'empêcher d'être toujours chez lui aux heures fixées. Les plus grandes révolutions, de 1774 à 1819, ont passé sur le sol de la France; elles ont vivement préoccupé et agité les esprits, profondément remué ou bouleversé presque toutes les existences : rien n'a troublé notre intrépide météorologiste. En 1789 et en 1793, comme en en 1814 et en 1815, il observait son baromètre et son thermomètre aussi régulièrement, sinon aussi tranquillement, qu'en 1774. On sait les lacunes que laissent tous les registres météorologiques tenus par un seul observateur. Ici de 1774 à 1819, dans un intervalle de 45 ans, on ne trouve que deux lacunes, de 15 jours à peu près, en août 1782 et en mars 1795 : « Une maladie très-grave, dit l'auteur, m'a empêché de continuer mes observations pendant les jours qui sont omis. » Il serait probablement difficile de trouver un autre exemple de semblables observations aussi longuement et aussi régulièrement suivies par un seul homme (1). On n'éprouve qu'un seul regret, c'est que ces observations n'aient pas été faites à une époque où la science étant plus avancée, ce dévouement si rare et si désintéressé eût pu être plus utilement employé. Mais telles qu'elles sont, c'est encore une mine très-riche pour la météorologie de Poitiers et l'on doit en être fort reconnaissant à M. de La Mazière.

Nous ne ferons le résumé des observations météorologiques qu'à

(1) Après la lecture de ce travail, M. Bardy, conseiller à la cour impériale de Poitiers, nous a appris que son grand-père, M. Juge de Saint-Martin, de Limoges, pouvait fournir un second exemple de ce même dévouement aux observations météorologiques, et précisément pour la même période. M. Bardy a bien voulu faire quelques recherches pour nous procurer, s'il était possible, les registres de ces observations; mais inutilement. Ces registres ont été envoyés au ministère de l'intérieur. Il serait à désirer qu'on pût les retrouver et les rendre à la bibliothèque de Limoges où ils seraient utilement consultés. M. Juge, ancien président de la Société d'agriculture de Limoges, correspondant et lauréat de la Société royale et centrale d'agriculture de la Seine, avait recueilli une foule d'observations d'un grand intérêt pour l'agriculture et l'horticulture.

Digitized by Google

partir de 1778, époque à laquelle M. de La Mazière fut pourvu de bons instruments. Nous traiterons successivement de la température, des vents, des hauteurs barométriques, de la pluie et des autres météores.

I. — Température.

Pour déterminer la température moyenne d'un lieu, il faudrait observer le thermomètre d'heure en heure, et même de demi-heure en demi-heure, pendant toute la durée du jour et de la nuit, pour une période de dix ou vingt ans, et prendre la moyenne des températures ainsi observées; ou bien il faudrait avoir des instruments *enregistreurs* très-fidèles qui traçassent eux-mêmes une courbe dont chaque point aurait pour abscisse le temps et pour ordonnée la température correspondante à cet instant. L'ordonnée du centre de gravité de la courbe décrite par l'extrémité de la colonne thermométrique variable donnerait rigoureusement la température moyenne. Mais dans l'un ou l'autre cas, pour compter sur l'exactitude du résultat, on devrait être assuré qu'à l'instant où chaque observation est enregistrée, le thermomètre indique bien réellement la température de l'air ambiant; or, tous les physiciens savent aujourd'hui combien ces conditions sont difficiles, pour ne pas dire impossibles à remplir.

Nous avons dit que M. de La Mazière observait le thermomètre au lever du soleil, à 2 heures après midi et à 9 heures du soir. En supposant que la loi des variations diurnes de la température, déduite par M. Bouvard de 16 années d'observations faites à Paris, s'étende à Poitiers, la moyenne de ces trois heures de la journée différerait peu de la moyenne diurne. Mais notre observateur n'ayant donné ni les moyennes de chaque jour, ni celles de chaque mois, j'ai reculé, je l'avoue, devant le travail long et fastidieux que ce calcul aurait exigé. Je me suis donc borné à prendre pour chaque mois, la moyenne du maximum et du minimum observés. Puis, pour chaque année, la moyenne de ces dernières moyennes. La somme des 41 résultats ainsi obtenus, divisée par 41, m'a donné 12°,03 centigrades, pour la moyenne des températures *extrêmes* observées à Poitiers depuis 1778 jusqu'en 1818, au lever du soleil et à deux heures de l'après-midi. Ce nombre doit être un peu plus élevé que la moyenne température diurne. Car à Paris la température *minimum* diurne n'est pas au lever du soleil, c'est-à-dire, en moyenne, à 6 heures, mais à 4 heures du matin, tandis que le *maximum* a bien lieu à 2 heures du

Digitized by Google

soir. Or, si la moyenne des deux températures *extrêmes* du jour diffère très-peu de la moyenne réelle, la demi-somme des températures de 6 heures du matin et de 2 heures de l'après-midi surpasse la moyenne diurne de 0°,66. En admettant une différence qui soit dans la même proportion pour Poitiers que pour Paris, nous avons été conduit à diminuer le nombre 12°,03 de 0°,70; ce qui donne 11°,33 pour la température moyenne. Je crois ce dernier nombre très-approché de la véritable *température moyenne annuelle* à Poitiers. Il diffère peu de la moyenne des mois d'avril et d'octobre que j'ai calculée pour quinze années [de 1778 à 1793, en prenant les moyennes des trois heures d'observation], et que j'ai trouvée égale à 11°,75. La température moyenne d'avril seul, qui pour toute la France occidentale s'approche encore plus de la moyenne annuelle, était pour le même intervalle de 11°,20. On peut donc adopter, sans erreur probable plus grande qu'un dixième de degré, le nombre 11°,33 pour la moyenne température de l'année à Poitiers. Cette moyenne est de 9°,47 Réaumur ou de 11°,87 à La Rochelle (1), d'après les observations de M. Fleuriau de Bellevue; ce qui s'accorde avec la différence des deux lieux, en latitude et en altitude.

Dans les tableaux graphiques qui accompagnent notre travail, nous avons cherché à rendre sensibles aux yeux les variations de la température à Poitiers, soit d'un mois à l'autre, soit d'une année à l'autre, en traçant :

1° Les trois courbes dont les ordonnées représentent, pour l'année moyenne, les températures maxima, minima et moyennes de chaque mois.

2° Les cinq courbes dont les ordonnées représentent, pour la série des 41 années d'observation, les maxima absolus, les maxima moyens, les moyennes températures, les minima moyens et les minima absolus de chaque année.

Le premier tableau montre que les trois courbes des variations mensuelles sont sensiblement parallèles. Pour chacune d'elles le point le plus bas est en *janvier*, le plus haut en *juillet*. Les deux courbes des températures extrêmes se rapprochent cependant beaucoup plus en octobre qu'en avril : il en résulte que les deux moyennes températures de l'année, qui sont données par les températures moyennes de ces deux mois, sont déduites de températures extrêmes assez

(1) Notice météorologique pour la Charente-Inférieure. La Rochelle, 1837, p. 3.

Digitized by Google

différentes : la moyenne *d'octobre* $= \frac{20,80 + 3.12}{2} = 11°.96$, et la moyenne *d'avril* $= \frac{22,45 + 1.50}{2} = 11°.97$.

On voit par le deuxième tableau graphique, qui représente les variations de température d'une année à l'autre, que les deux courbes *d'extrême* froid et *d'extrême* chaud font d'énormes *zigzags*, le maximum de froid pouvant varier d'une année à l'autre de plus de 18° cent. (de — 1°.60 à — 20°), et le maximum de chaleur de plus de 10° (de 25°.75 à 36°.38). Mais les trois courbes des températures moyennes ne sont que légèrement ondulées : la différence des ordonnées ne s'élève jamais à plus de 3° ou 4°

Nous avons résumé dans le tableau synoptique ci-joint les principaux résultats numériques de ces variations de température.

VARIATIONS DE LA TEMPÉRATURE A POITIERS.

SAISONS ASTRONOMIQUES.

		Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Moyenne de la saison.
Hiver	Janvier	11.50	— 6.06	2.72	5.06
	Février	13.50	— 3.90	4.80	
	Mars	17.25	— 1.94	7.65	
		42.23	—11.90	15.17	
	Moyenne	14.08	— 3.97	5.06	
Printemps	Avril	22.45	1.50	11.97	15.90
	Mai	26.83	5.77	16.30	
	Juin	29.52	9.32	19.42	
		78.80	16.59	47.69	
	Moyenne	26.27	5.53	15.90	
Eté	Juillet	31.08	11.65	21.36	19.65
	Août	29.85	11.17	20.51	
	Septembre	26.26	7.92	17.09	
		87.18	30.74	58.95	
	Moyenne	29.06	10.23	19.65	
Automne	Octobre	20.80	3.12	11.96	7.53
	Novembre	15.50	— 1.54	6.98	
	Décembre	12.34	— 5.04	3.65	
		48.64	— 3.46	22.59	
	Moyenne	16.21	— 1.15	7.53	

Digitized by Google

SAISONS MÉTÉOROLOGIQUES.

		Maximum.	Minimum.	Moyenne.		
Hiver.....	Décembre..	12.34	— 5.04	3.65	3.72	
	Janvier....	11.50	— 6.06	2.72		
	Février....	13.50	— 3.90	4.80		
		37.34	—15.00	11.17		
	Moyenne.....	12.45	— 5.00	3.72		
Printemps.	Mars.....	17.25	— 1.94	7.65	11.97	
	Avril.....	22.45	1.50	11.97		
	Mai.....	26.83	5.77	16.30		
		66.53	5.33	35.92		
	Moyenne.....	22.18	1.78	11.97		
Eté.....	Juin.....	29.52	9.32	19.42	20.43	
	Juillet....	31.08	11.65	21.36		
	Août.....	29.85	11.17	20.51		
		90.45	32.14	61.29		
	Moyenne.....	30.15	10.71	20.43		
Automne..	Septembre.	26.25	7.92	17.09	12.01	
	Octobre...	20.80	3.12	11.96		
	Novembre.	15.50	— 1.54	6.98		
		63.55	9.50	36.03		
	Moyenne.....	21.18	3.17	12.01		

Moyenne annuelle. 12°03.
Moyenne réduite.. 11°33.

DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE DE L'HIVER A L'ÉTÉ (SAISONS MÉTÉOROLOGIQUES).

Eté :	Minimum (1816)..	16°90	Moyenne.	20°43	Maximum (1791)..	22°23
Hiver :	Maxim. (1790-91).	6°41	—	5°72	Minim. (1788-89).	—0°94
	Différ. minimum..	10°39	Dif. moy.	16°71	Différ. maximum.	23°19

REMARQUES.

La moyenne annuelle diffère très-peu des moyennes du printemps et de l'automne (saisons météorologiques) et aussi très-peu des moyennes d'avril et d'octobre.

C'est en avril et en mai que les différences des températures extrêmes sont les plus grandes; elles s'élèvent alors moyennement à 21°, et c'est en novembre et décembre qu'elles sont les plus petites = 17°.

Le mois le plus froid est janvier. Température moyenne..... = + 2°72
Le mois le plus chaud est juillet..... +21°36
Différence..... 18°64

Le plus grand froid (en janvier).. = 6°06 (Moyenne annuelle.) { Maxim. Décembre 1788..... = —20° ; Minimum. 1790.. = — 1°60 }
Différence... —18°40

Le plus grand chaud (en juillet)... = 31°08 (Moyenne annuelle.) { Maximum. 1793. = 36°38 ; Minimum. 1816. = 23°75 }
Différence moyenne annuelle... = 37°14 ; Différence... 10°63

Les maxima de froid varient d'une année à l'autre beaucoup plus que les maxima de chaleur.

La moyenne des chaleurs extrêmes $\frac{36.38 + 25.75}{2} = 31.07$ redonne presque exactement la moyenne annuelle du plus grand chaud. Mais la moyenne des froids extrêmes $\frac{-20^\circ + -1.60}{2} = -10.80$ diffère beaucoup de — 6°06.

Digitized by Google

DIFFÉRENCES DES TEMPÉRATURES EXTRÊMES POUR UNE MÊME ANNÉE.

Différence maxima (1788).	Juillet	32°	52°
	Décembre	— 20°	
Différence minima (1806).	Juin	30°37	32°62
	Mars	— 2°25	
Variation de cette différence			19°38

Les deux températures extrêmes observées à Poitiers, sont :

Maximum de température	16 juillet 1793	=	36°38
Minimum	31 décembre 1788.	=	—20°
Variation absolue			56°38

II. — Vents.

Après la latitude, la hauteur au-dessus du niveau des mers et la position continentale ou insulaire, l'élément qui influe le plus sur la température d'un lieu et sur son état hygrométrique, c'est sans contredit le régime des vents auquel il est soumis.

Le dépouillement des registres d'observations de M. de La Mazière, pour les quarante et une années de 1778 à 1818, nous a conduit aux résultats suivants : c'est le vent S.-O. qui domine à Poitiers, comme dans tout le reste de la France occidentale. Ce vent, avec ses voisins le S.-S.-O. et le O., souffle pendant la moitié de l'année ; les vents les plus fréquents ensuite sont, comme on l'a observé partout, les vents diamétralement opposés où le N.-E. domine. Puis viennent les vents du N. au N.-O, et en dernier lieu les vents du S. au S.-E. qui sont les plus rares.

L'horizon de Poitiers paraît pouvoir se diviser, par rapport aux vents, en quatre régions :

La première région, où le S.-O. domine, peut être appelée la *région de la pluie* et des tempêtes. Elle embrasse les vents S.-O., S.-S.-O, O et O.-S.-O., les plus fréquents en toute saison ; mais c'est surtout en *juillet* qu'ils dominent et c'est en *mars* qu'ils sont le moins fréquents.

La deuxième région, ou celle du N.-E., est la *région des temps sereins*. Ce sont des vents très-secs et très-froids, en hiver. Ils règnent très-souvent dans la première quinzaine de *mars*, et y produisent une reprise du froid qui y est parfois plus vif qu'en janvier. C'est en *juillet* que les vents de cette région sont le moins fréquents. Après ceux de la première région, ce sont les plus constants. Ils règnent parfois huit ou quinze jours de suite.

La troisième région, ou celle des vents du N.-O., est la *première région des temps variables*. Ce sont des vents très-inconstants, chan-

Digitized by Google

geant brusquement, et presque toujours en lutte avec les vents contraires du S.-E. Ils donnent les ouragans, les bourrasques, le grésil.

La quatrième région, ou celle du S.-E., est la *deuxième région des temps variables*. Ce sont des vents chauds, humides, très-inconstants, les moins forts et les moins fréquents de tous. Ils sont en général les précurseurs des grandes pluies et des grandes neiges.

Nous avons dressé les tableaux graphiques qui représentent aux yeux la plus ou moins grande fréquence des seize vents principaux, pour chaque mois de l'année, d'après les moyennes de quarante et une années d'observations de M. de La Mazière.

III. — Hauteurs du baromètre.

Nous avons dit que le baromètre qui avait servi aux observations de M. de La Mazière avait été brisé et qu'en outre la température du lieu où se faisait l'observation n'avait jamais été indiquée. Aucune correction des résultats n'est donc possible, sauf la réduction au niveau des mers. Le parvis de Saint-Porchaire, qui est à peu près au niveau du premier étage de la maison habitée par M. de la Mazière, est élevé au-dessus du niveau des mers de 118 mètres; ce qui donne une différence de 11 millim. 80 ou à peu près 5 lignes, entre la pression observée et la pression réduite.

Ne pouvant corriger les résultats observés, j'ai cru inutile de calculer la moyenne des hauteurs barométriques enregistrées par notre auteur. Dans ces circonstances, cette moyenne n'aurait eu qu'un médiocre intérêt. Nous dirons seulement quelles ont été les pressions *maxima* et *minima*.

La pression maxima = $28^{p},7^{l},4$ a été observée le 16 janvier 1788, à 9 heures du soir. Température — 2.2R. Vent E.-N.-E.
La pression minima = $26^{p},4^{l},2$ a été observée le 3 mars 1814, au soleil levant. Température + 2.4R. Vent S.-S-E. et O.-S.-O., avec pluie et grand vent.
Variation maxima = $2^{p},3^{l},2$ = $61^{mm},3$.

Un autre maximum et un autre minimum méritent d'être relatés, parce qu'ils coïncident avec le minimum et le maximum observés à la même date, à la Rochelle, par M. Fleuriau de Bellevue (1) :

(1) Notice météorologique....., p. 6.

Digitized by Google

Poitiers.....	Maximum..	28p,7l,3	le 20 décembre 1782, à 9 heures du soir. Température + 0.4R. Vent N.-N.-E. Brouillard épais.
	Minimum..	26p,4l,8	le 17 janvier 1784, à 9 heures du soir. Température + 3.6R. Vent S. Pluie, vent, éclairs, tonnerre.
	Différence...	2p,2l,5	
La Rochelle..	Maximum..	28p,11l,75	même date que ci-dessus.
	Minimum..	26p,10l,75	idem. Pendant la plus grande tempête dont on ait gardé le souvenir, dit M. Fleuriau de Bellevue.
	Différence...	2p,01l,00	

Les observations de la Rochelle ont été réduites au niveau des mers. En faisant cette réduction pour Poitiers, on a :

Poitiers.....	Maximum..	29p,0l,3	Pressions presque identiques avec celles qui ont été observées à La Rochelle.
	Minimum..	26p,9l,8	

Ces coïncidences semblent indiquer que La Rochelle et Poitiers ont été traversées par les mêmes ondes atmosphériques, à ces deux époques. Si M. Fleuriau avait consigné dans sa notice l'heure de ces deux observations pour La Rochelle, on aurait pu savoir dans quel sens se propageaient ces ondes. La simultanéité des observations qui se font maintenant sur plusieurs points de la France, éclairera beaucoup cette question de la propagation des ondes atmosphériques qui, dans ces derniers temps, a acquis une grande importance en météorologie, et semble destinée à donner enfin une véritable valeur aux indications du baromètre.

Les plus grandes différences de pression observées dans un même mois, ont été de 1 *p.* 11 *l.* en janvier 1784; de 1 *p.* 8 *l* 6 en mars 1814; de 1 *p.* 6 *l.* 2 en novembre 1792, et de 1 *p.* 5*l* 8 en janvier de la même année. Les plus grandes variations de pression ont lieu en janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre : les plus faibles en mai, juin, juillet et août. Il est rare que les variations de pression en janvier soient au-dessous de 1 *p.* 27 *mm.* et qu'en mai, juin, juillet et août, elles dépassent 7 à 8 lignes ou 15 à 18 mm.

C'est presque toujours par les vents S.-O., ou S.-S.-O., ou O.-S.-O, qu'ont lieu les plus grandes dépressions du baromètre, et les plus grandes hauteurs s'observent au contraire par les vents N.-E. et E.-N.-E.

Ces résultats sont conformes aux indications de la théorie.

Digitized by Google

IV. — Pluies.

La quantité de pluie annuelle à Poitiers est très-variable. La moyenne, déduite de quarante et une années d'observations, est de 576 *mm*; mais elle peut varier du simple au double, ainsi qu'on pourra le voir dans le tableau ci-joint, où nous avons donné les moyennes des quantités et des nombres de jours de pluie par année, par saison et par mois, en signalant les *maxima* et les *minima*.

Nous avons également tracé 1° la courbe des quantités absolues de pluie par an depuis 1778 jusqu'en 1818.

2° Les courbes des quantités absolues de pluie pour les quatre saisons *météorologiques* pendant ces mêmes quarante et une années. Rien de plus irrégulier que ces courbes. Les résultats semblent échapper à toute prévision.

C'est moyennement pendant l'*automne*, considéré soit comme saison météorologique, soit comme saison astronomique, que la pluie est la plus abondante à Poitiers, ainsi que cela a lieu pour toute la France occidentale, et l'*été* (météorologique) qui est la saison la moins pluvieuse. C'est au mois d'*octobre* qu'arrive, en moyenne, le maximum de pluie, et en *avril* le minimum. Mais d'une année à l'autre tout cela peut être changé. C'est surtout la variation des pluies d'été, accompagnée d'une variation dans le même sens au printemps ou en automne, qui caractérise les *années sèches* comme 1803, 1805, 1793 et les *années pluvieuses* telles que 1792 et 1811. Quand les vents de la deuxième région prédominent et coïncident avec l'absence des vents de la quatrième région, l'année est très-sèche, exemple : 1803. Au contraire, lorsque ce sont les vents de la première région qui dominent plus que d'ordinaire en été, et qu'ils sont pour ainsi dire traversés par ceux de la quatrième région alternant avec ceux de la troisième, l'année est pluvieuse, exemple : 1811.

TABLEAU DE LA VARIATION DES QUANTITÉS DE PLUIE A POITIERS.

		Quantité. mm	Nombre de jours.
Moyenne générale de 41 années, de 1778 à 1818.....		576.40	100.5
Maximum de pluie..	Année astronomique.... 1811.....	778.80	118.
	Année météorologique.. 1792.....	833.20	136.
Minimum de pluie..	Année astronomique.... 1805.....	405.50	87.
	Année météorologique.. 1805.....	392.00	85.
		mm	j.
Variation par	Année astronomique.....	373.30	31
	Année météorologique.....	413.20	51

Digitized by Google

VARIATION DES QUANTITÉS DE PLUIE PAR SAISON.

SAISONS MÉTÉOROLOGIQUES.	MOYENNES. Jours.	MOYENNES. Quantité.	MAXIMA. Quantité.	MINIMA. Quantité.
		mm	mm	mm
Automne (septembre, octobre, novembre).....	28.3	174.30	298 (1780)	45.0 (1805)
Hiver (décembre, janvier, février).....	25.1	143.70	239 (1806)	34. (1789) (1)
Printemps (mars, avril, mai).....	23.4	132.40	246 (1789)	36.5 (1785)
Eté (juin, juillet, août)...	21.7	124.00	276 (1811)	26. (1803)
	100.5	576.40		
SAISONS ASTRONOMIQUES.				
Automne (octobre, novembre, décembre)....	29.	184.30		
Hiver (janvier, février, mars).....	23.8	129.70		
Printemps (avril, mai, juin).....	25.1	131.70		
Eté (juillet, août, septembre).....	22.6	130.70		
	100.5	576.40		

VARIATION DE LA QUANTITÉ DE PLUIE PAR MOIS.

	NOMBRE DE JOURS. Moy.	Max.	Mim.	QUANTITÉ. Moy.	Maximum.	Minimum.
Janvier.....	8.7	14	1	48.8	110. (1791)	0.56 (1779)
Février.....	7.4	14	1	37.8	83.5 (1788)	5.10 (1779)
Mars.....	7.7	14	1	43.1	110.5 (1799)	1.20 (1780)
Avril.....	8.2	22	0	40.1	103.5 (1799)	0.00 (1785)
Mai.....	9.5	16	1	49.2	125.5 (1806)	14.60 (1812)
Juin.....	7.4	19	0	42.4	170.7 (1781)	0.00 (1804)
Juillet.....	7.9	18	1	45.2	104.9 (1779)	3.40 (1803)
Août (minimum)...	6.4	13	0	36.4	128.6 (1788)	0.00 (1803)
Septembre.....	8.3	17	1	49.1	93.6 (1818)	1.10 (1804)
Octobre (maximum).	10.0	20	2	64.1	156.2 (1778)	3.80 (1788)
Novembre.....	10.0	19	1	61.1	141.2 (1778)	1.12 (1788)
Décembre.....	9.0	16	0 (neige)	59.1	130.8 (1801)	0.00 (1788) (2)
	100.5			576.40		

V. — Tonnerre, éclairs, grêle, brouillards.

M. de la Mazière a compté, à Poitiers, dans l'espace de quarante et un ans :

650 jours de tonnerre, ou, en moyenne, 16 jours par année :

332 jours d'éclairs sans tonnerre, ou, en moyenne, 8 jours par année ;

(1) Mais beaucoup de neige.
(2) Mais couche de neige = 56mm5.

Digitized by Google

218 jours de grêle, ou, en moyenne, 5 jours 4 dixièmes par année;

2,278 jours de brouillard, ou, en moyenne, 55 jours 5 dixièmes par année.

C'est en juillet, juin et septembre que le tonnerre et les éclairs sont le plus fréquents, en février et en novembre qu'ils sont le plus rares.

Pour la grêle, c'est en août décembre et juillet qu'elle est le plus rare, et en avril, mars et février qu'elle est le plus fréquente.

Quant aux brouillards, on en compte à peine, par année, *huit*, en avril, mai, juin, juillet août et septembre, contre *quarante-sept* dans les six autres mois. C'est surtout en décembre, novembre et janvier qu'ils sont le plus fréquents.

Dans les registres de M. de la Mazière, il n'est pas constaté que, dans une période de quarante-cinq ans, de 1774 à 1818, la foudre soit tombée une seule fois à Poitiers, de manière à occasionner quelque sinistre qui méritât d'être mentionné. Cependant la ville est sur une colline séparée des collines voisines par les vallées du Clin et de la Boivre. Cela tiendrait-il à la nature calcaire de ces collines (lias et oolithe inférieure)?

Après ces généralités sur la météorologie de Poitiers, il nous reste à exposer quelques particularités relatives à certaines années, à signaler les grands hivers, les grands étés et les années à grandes vicissitudes.

J. Trouessart,

Professeur de physique à la Faculté des sciences de Poitiers.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

DE LA CHANCELLERIE DES COMTES DE CHAMPAGNE.

La cour de Champagne, au douzième siècle et pendant une partie du treizième, rivalisait d'importance et d'éclat avec celle des rois de France. Les comtes palatins de Troyes ou de Champagne possédaient à ce titre une province étendue, des places de guerre fortes et sûres, des villes populeuses et commerçantes, des territoires fertiles, de riches revenus, de grands et beaux droits; leurs armées pouvaient lutter avec avantage contre celles des seigneurs les plus puissants; l'un d'eux était fait roi de Jérusalem, et la couronne de Navarre tombait par alliance entre les mains de leur famille.

On comprend que des princes aussi considérables, et qui tenaient douze comtés sous leurs ordres (1), ne pussent suffire seuls aux soins du gouvernement de leur province. Des officiers groupés autour de la personne du comte, des espèces de ministres, étaient appelés à le seconder ou à le remplacer dans les travaux de la guerre et dans ceux de la paix. La cour qu'ils formaient auprès de lui était, à ce qu'il semble, modelée sur celle des rois de France, soit que cette ressemblance eût simplement pour cause la grandeur et la puissance des comtes de Champagne, qui les approchaient du souverain, soit qu'elle tînt à leur qualité de comtes palatins et qu'elle en fût un des

(1) Un comte de Champagne est appelé par les chroniqueurs *Regulus trecensis*.

Digitized by Google

priviléges (1). Les grands officiers de Champagne étaient des sénéchaux (*dapiferi*, *senescalli*), des connétables, des maréchaux (il y en avait quelquefois deux, un pour la Champagne, un pour la Brie), des bouteillers (*pincernæ, buticularii*), des chanceliers; au second rang venaient des chambriers, des chambellans, des pannetiers, des fauconniers, etc. (2). Les sénéchaux, les connétables, les maréchaux, les bouteillers, pris dans les plus illustres familles du comté, remplissaient à la fois des fonctions particulières et domestiques dans le palais du comte, et des fonctions militaires dans l'armée, à la place ou

(1) Voyez au sujet des comtes palatins de France et en particulier de ceux de Champagne, du Cange, dissertation XIV, sur l'histoire de saint Louis, par Joinville, et *Glossar. mediæ et infim. latinitatis*, au mot *Comites palatini*. Les comtes de Champagne se sont intitulés ou ont été appelés *Francorum regni comes palatinus*, *comes palatinus Galliæ*, *comes palatinus et intra Franciam secundus a rege*, *comes Franciæ* ou *Francorum*, *gratia Dei Francorum comes*, etc.

(2) Voici quelques indications sur chacun de ces offices :

Après Geoffroy II de Joinville, la charge de sénéchal de Champagne fut occupée, en 1121, par Jobert de Châtillon, puis par Erard de Provins; elle rentra ensuite dans la famille de Joinville, par Geoffroy III, et y devint héréditaire, pendant la fin du douzième et le treizième siècle. — Une charte du comte Henri le Large, donnée en 1172, a pour témoins : *Dominus Ansellus de Triagnello*, *pincerna*, *Guillelmus de Domno Petro*, *constabularius*, *Robertus de Mikiaco*, *camerarius*, *Guillelmus*, *marescallus* (collect. de Champagne, vol. 132, à la Bibl. imp., fol. 188, v°). — *Ex dono Galteri marescalli* (Grande charte de Saint-Quiriace, 1176, dans mon Histoire de Provins, t. II, p. 399); Guillaume, père de Milon le Bréban, figure à titre de maréchal dans des actes des comtes de Champagne de 1159 à 1179; *Odardus de Alneto*, *Campanie marescallus* (chartes de 1215 et de 1218 dans le Cartul. campan., n° 5992, à la Bibl. imp., fol. 208, r° et v°). — *Ansellus de Triagnello*, *buticularius meus* (charte de 1176, déjà citée). — *Dilectus camerarius meus Gaufridus de Marquenbie* (1222, mars. Cartul. campan., 5992, fol. 313, r°); une charte du comte Henri le Large, de l'an 1179, contient dans la liste des témoins deux noms de chambriers, *Ertaldus* et *Jobertus* (Biblioth. de Prov., cartul. de la ville, fol. 197, r°). — *Dilecto cambellano Evrardo de Besançon* (1229, septembre. Cartul. campan., 5992, fol. 350, v°), etc. Je pourrais multiplier beaucoup ces citations; mais il ne s'agit point ici de donner l'historique des grands officiers de la cour de Champagne. J'ai voulu seulement fournir des preuves de l'existence de ces grands officiers. On trouvera à leur sujet des renseignements dans l'ébauche d'une histoire du comté de Champagne faite par Lévesque de Laravallière (collect. de Champagne, vol. 132, 133, 134, à la Biblioth. imp.)

Digitized by Google

sous les ordres de leur seigneur. Les chanceliers étaient spécialement des gens d'église; les offices de chambrier, chambellan, etc., paraissent avoir été, dans le principe, occupés exclusivement par des roturiers, plus tard on voit figurer des nobles parmi les titulaires.

Divers ouvrages ont été publiés au sujet de la chancellerie des rois de France (1); on a réuni dans des listes plus ou moins complètes les noms des grands chanceliers et des notaires qui signaient avec ceux-ci ou seuls les diplômes royaux. Il y a en outre dans les traités de Diplomatique quelques renseignements sur les chancelleries épiscopales et abbatiales et sur celles des grands seigneurs (2); mais l'histoire de ces chancelleries secondaires n'a été, on peut le dire, qu'effleurée. Il semble, d'ailleurs, que, s'il exitait à côté de tous les grands personnages, dans toutes les grandes maisons religieuses, des fonctionnaires chargés spécialement de rédiger et d'écrire les actes, ces fontionnaires figuraient rarement par leur nom et seulement d'une manière accidentelie dans le texte même des chartes. Ainsi, pour citer quelques exemples : des chartes de Samson, archevêque de Reims, données en 1157 et 1160, portent : *Robertus cancellarius recognovit, scripsit et subscripsit;* on lit à la fin d'une charte de l'archevêque Guillaume, en 1187 : *Datum per manum Lambini cancellarii;* une charte de l'archevêque Aubry, à la date de septembre 1214, contient la mention *Datum per manum Hugonis, cancellarii nostri*, tandis que d'autes actes du même archevêché sont totalement dépourvus d'indication de chancelier et de notaire. — Des chartes de Hugues, de Guillaume, etc., archevêques de Sens, sont terminées par les formules : *Data per manum Fromondi, notarii et capellani nostri* (1161, 1164), *data per manum Alexandri, cancellarii* (1170), etc.; plusieurs autres actes des archevêques de Sens, au commencement du treizième siècle, ne sont souscrits par aucun officier de chancellerie. Les chartes des ducs et des comtes les plus importants, sauf celles des comtes de Toulouse, ne m'ont pas offert de noms de chanceliers.

Il en est tout autrement dans le comté de Champagne. Peut-être quelques détails sur la chancellerie champenoise ne sembleront-ils pas sans intérêt à ceux qui croient qu'aucun des mystères du passé n'est à dédaigner pour l'érudition.

(1) Miraulmont, *Traité de la chancellerie*. Paris, 1610, 1612, in-8°. — Tessereau, *Histoire de la grande chancellerie*, 1676 et 1708, in-fol., etc.

(2) Natalis de Wailly, *Eléments de paléographie*, t II, p. 212. — Du Cange, v° *Cancellarius*.

Digitized by Google

Les chanceliers des comtes de Troyes ou de Champagne, comme ceux des rois de France, rédigeaient, faisaient libeller les chartes données au nom de leur seigneur et y apposaient le sceau qui leur assurait l'authenticité. Quand il y avait plusieurs officiers de chancellerie, l'apposition du sceau était réservée au chancelier. Dans une charte de Thibault IV, donnée en 1137 au sujet de la foire de Saint-Martin, à Provins, on trouve mentionnés au nombre des témoins Raoul, chapelain du comte, *qui hanc cartam sigillavit*, et Guillaume, clerc du comte, *qui hanc scripsit* (1). Thomas de Juerre, chapelain du roi de Navarre, *qui lors tenoit le scel*, est indiqué comme ayant *scellé* des actes de 1273 et 1274 (2). Le chancelier de Champagne percevait des droits sur les lettres qui s'expédiaient en chancellerie; il avait la nomination et la surveillance des secrétaires ou greffiers de ville, qui prêtaient serment entre ses mains (3).

C'est vers le milieu du douzième siècle que la chancellerie de Champagne acquit toute son importance. Avant cette époque nous connaissons les noms de quelques scribes et chanceliers : Godwin, chancelier du comte Robert, en 956; Amaluin, chancelier d'Héribert, en 963; Ulric, garde-notes et grand maître de la maison du comte Eudes; le scribe Guillaume et le garde des sceaux Raoul, dont il a déjà été question. Mais les mentions de ces officiers sont accidentelles et sans régularité. Au milieu du douzième siècle, les chanceliers de Champagne se manifestent formellement et régulièrement dans les actes par leurs signatures officielles et par l'indication de leur titre. Les comtes de Blois, sortis de la même souche seigneuriale, ont eu aussi des chanceliers particuliers, dont on voit les noms inscrits à la fin des actes émanés d'eux (4) Jusqu'en 1165, le chancelier de Champagne

(1) Voy. mon *Hist. de Provins*, t. II, p. 380. — Lév. de Laravallière, *Hist. du comté* (collect. de Champagne, vol. 132), t. I, p. 235, cite une charte de 1141, contenant des mentions semblables. — M. Vallet de Viriville, dans ses Archives de l'Aube (1841, in-8°), p. 395, a donné le texte d'une charte de Thibault le Grand, en faveur de l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires, de Troyes (1134), qui contient, dans la liste des témoins, la mention suivante : Radulfus, capellanus comitis Theobaudi, qui hanc cartam sigillavit.

(2) Cartul. de Renier Acorre, Bibl. imp., n° 173, fol. 159, r° et v°.

(3) Voy. la charte de la commune de Meaux, donnée en 1179 (Laravallière, Collection de Champagne, vol. 19, *Meaux*). — Voy. aussi Brussel, *Usage des fiefs*, t. I, p. 189, et Laravallière, *Hist. du comté* (collect. de Champagne, vol. 134), t. III, p. 49.)

(4) Un acte de Thibault le Bon, comte de Blois, donné à Chartres, en

Digitized by Google

est mentionné nominalement, mais seul, dans les chartes du comte. La formule finale où il a sa place est ainsi conçue : *Actum*, ou *actum est hoc*, ou *hoc factum est*, etc., — *in palatio meo*, — apud N..... (ici est marqué dans beaucoup de cas le nom de la ville où les bases de l'acte ont été arrêtées), — *anno ab incarnatione Domini* ou *Christi*, ou *anno incarnati Verbi*, ou *anno gratiæ* M..... (ici figure la date de l'année; la désignation du mois et du jour est rare; quelquefois l'indication du quantième a lieu d'après le calendrier romain. Puis certains actes contiennent des synchronismes, les noms des témoins et l'annonce du sceau). *Datum*, ou *datum est*, *data* ou *tradita* ou *tradita est* (quelquefois ici se place le nom de la ville ou l'indication du palais dans lequel l'acte a été expédié, avec le chiffre de la date) *per manum N..... cancellarii.*

A partir de l'année 1165, à la suite du nom du chancelier, se trouve dans la plupart des chartes celui d'un notaire, sous cette forme : *Nota N.* (*Guillelmi*, *Stephani*, *Alberici*, etc.) Rarement, à la place du chancelier et du notaire, paraît, comme rédacteur de l'acte, un personnage simplement qualifié de clerc de comte (1). Rarement aussi le notaire figure seul dans la souscription.

Plusieurs actes nous montrent les chanceliers et les notaires se déplaçant avec le comte, l'accompagnant dans ses voyages, et jusqu'au delà des mers dans les guerres contre les Musulmans. Des chartes de Henri le Large (1179) portent : *Actum Pruvini..... Data Nazareth, per manum Stephani cancellarii. Nota Alberici* (2); — *Actum in urbe Sancta Hierusalem. Datum ibidem,....* (mêmes officiers) (3). Des actes de Henri II sont terminés ainsi : *Datum Massilie. Nota Guillelmi* (1190) (4); *Actum in obsidione acconensi..... Nota Radulphi* (1191) (5).

Après l'an 1198, il arrive souvent que le nom du chancelier et

1165, se termine ainsi : *Data per manum Huldrici cancellarii* (Voy. mon Hist. de Provins, t. II, p. 392). — Une charte de Louis, comte de Blois, du mois de juin 1202, porte : *Data per manum Th. cancellarii* (Archives de l'Empire, M. 20, n° 12, tit. des Templiers).

(1) *Data Trecis, per manum Laurentii, clerici mei* (vers 1176). — Voy. aussi des actes de 1267, 1268, 1269, 1270.

(2) Biblioth. imp., cabinet des chartes, carton CC. 67.

(3) Jubainville, *Étud. sur les Archives des hôpitaux de Troyes*, p. 61.

(4) Biblioth. imp., cabinet des chartes, carton CC. 78.

(5) Biblioth. imp., cartul. comit. campan., n° 5992, fol. 314, r°. — Dans une charte-notice du comte Henri II, donnée à Saint-Jean-d'Acre en 1196, il n'y a pas d'indication de chancelier. (Petit cartul. de l'Hôtel-Dieu de Provins, aux archives de cette maison, fol. 10, v°).

Digitized by Google

celui du notaire manquent dans les chartes des comtes de Champagne ; à partir de l'an 1206, ils disparaissent l'un et l'autre, sauf de rares exceptions, en même temps que la double formule *actum* et *datum*. Plusieurs souscriptions témoignent d'une intervention personnelle du comte ou de la comtesse chargée du gouvernement, dans la confection des actes : *actum per memetipsam* (1210); *datum* ou *actum per nos* (1261 et ann. suiv.). Remi, Gauthier et Guillaume sont encore nommés à titre de chanceliers dans les trente premières années du treizième siècle. Des chartes de la comtesse Blanche (1206-1207), portent *vacante cancellaria*.. En 1259, une charte du comte Thibault le Jeune, relative aux drapiers de Châlons-sur-Marne, finit ainsi : *Datum per manum fratris Johannis de monasterio Derronensi, clerici nostri* (1). Puis, en 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, les actes des comtes de Champagne contiennent, dans la formule finale, les noms de divers personnages, qualifiés de clercs, de chapelains, d'abbés, etc., précédés, comme au douzième siècle, du mot *nota*, ou dans les actes en langue vulgaire : *la note* (2).

En 1273 et 1724, reparaissent un chancelier ou un garde des sceaux et un notaire; en 1278, le chancelier seul figure dans la souscription. Nous arrivons à l'époque où la Champagne cesse d'avoir une vie propre; longtemps indépendante sous le gouvernement de ses comtes héréditaires, elle va former bientôt une des provinces du royaume de France et entrer administrativement dans l'unité de la monarchie.

Dans quelles limites la chancellerie de Champagne était-elle conférée par le comte aux titulaires? Était-ce un office temporaire ou à vie? Était-ce une sorte de fief, assurant à celui qui en était investi certains priviléges et créant à son égard certaines obligations. Nous manquons sur ce point d'indications précises; seulement le peu de durée chronologique de quelques noms de chanceliers, dans les souscriptions des actes, le retour des mêmes noms à peu de distance, me donnent lieu de croire que les fonctions de chancelier étaient révocables à la volonté du comte, selon les besoins du service. Je ferai remarquer du reste que les autres offices de la cour de Champagne pouvaient, sous certains rapports, être assimilés à des fiefs.

(1) Mitteilungen der deuchten geselschaft zu erforschung vaterlandischer vrache und alterthumer in Leipsig (Leipsig, 1856), p. 145.

(2) Note Richard lou clerc (1259); — Note Michiel de Pampelune (1267); — La note Geoffroy de Montlhéry pour nous notre clerc (1268 et 1269); — Nota Guillelmi de Vitriaco (1273 et 1274); etc.

Digitized by Google

Par une charte de 1229, le comte de Champagne attribue à Guy d'Amilly la survivance de la chambellanie que possédait Robert, père de ce seigneur, et constate que Guy lui a prêté foi et hommage à raison de cette chambellanie (1). Par un autre acte, Guy d'Amilly reconnaît qu'il a reçu la chambellanie de Champagne de la libéralité du comte et de la comtesse, et que cette concession ne constitue pour lui ou ses descendants aucun droit héréditaire (2). Robert d'Amilly avait fait en 1221 une semblable déclaration (3). La même réserve, quant à l'hérédité, avait lieu pour la connétablie, ainsi qu'on le voit par une charte d'Archambault de Bourbon, du mois d'avril 1217 (4). L'office de sénéchal était seul devenu héréditaire dans la main des sires de Joinville. On remarque enfin, dans le curieux manuscrit intitulé : *Extenta terre comitatus Campanie et Brie*, rédigé pendant les derniers temps de l'existence de la Champagne, comme province séparée de la couronne de France, le passage suivant : *Dicunt predicti* (les commissaires enquêteurs) *quod non recolunt se vidisse quod prepositus Pruvini aliquid solverit de feodo Marescallorum neque Cancellarii, et quod major communie aliquid solverit de feodo cancellarii mei, clericorum neque magnigraffi* (5).

J'ai pu dresser, en consultant un grand nombre de chartes, une liste des chanceliers et des notaires qui ont souscrit, pendant la seconde moitié du douzième et la plus grande partie du treizième siècle, les actes des comtes de Champagne. Plusieurs des chanceliers qui se sont succédé nous sont connus autrement que par leurs signatures; c'étaient des personnages considérables, appartenant à l'état ecclésiastique. Hugues, chancelier du comte Henri le Large, dont le nom se lit à la fin d'une charte de 1156, est Hugues II de Champfleury, évêque de Soissons (6). Le chancelier Étienne, qui a tenu la chancellerie de 1176 à 1179 et peut-être un peu au delà, et qui figure comme partie dans la charte de 1176 en faveur de l'église de Saint-Quiriace de Provins (7), qu'il a souscrite officiellement, paraît

(1) Cartul. campan., n° 5992, à la Bibl. imp., fol. 320, v°.
(2) Laravallière, collect. de Champagne, vol. 116, fol. 241.
(3) Id., ibid.
(4) Laravallière, *Hist. du comté* (collect de Champagne, vol. 134), t. III, fol. 252, r°.
(5) Archiv. de l'Empire, K, 1154.
(6) Ythier, *Hist. ecclés. de Provins* (ms. de la biblioth. de cette ville), t. IV, p. 68.
(7) Voy. mon *Histoire de Provins*, t. II, p. 400 et 403.

Digitized by Google

être le même qu'Étienne de Cucharmoy, doyen de Saint-Quiriace à la fin du douzième et au commencement du treizième siècle. Le chancelier Haïc (Haicius de Plancy), à la fin du douzième siècle, après avoir été doyen de l'église de Troyes, devint évêque de cette ville en 1190. Guillaume, dont nous possédons des signatures officielles, est mentionné dans une charte de 1229, comme créancier d'une somme de 1,200 liv. de Provins envers le comte de Champagne, qui lui donne des garanties, en l'appelant : *Dilectus et fidelis Guillelmus, venerabilis Campanie cancellarius* (1); il était prieur de Saint-Martin de Chablis. Je dois citer encore Remi, chancelier de Champagne avant 1222; neveu de la comtesse, il fut désigné évêque de Pampelune, mais non reçu.

CHANCELIERS OU VICE-CHANCELIERS.	NOTAIRES.	DATES.
Guillaume	.....	1153-1154
.....	Guillaume	1155
Hugues, évêque de Soissons	.....	1156
Guillaume	.....	1157-1165
Etienne	Guillaume	1165
Haïc	.....	1168
Guillaume	.....	1168-1170
Guillaume	Guillaume	1171
Guillaume	.....	1172
Guillaume	Guillaume	1172
Haïc	Guillaume	1173
Guillaume	.....	1173
Guillaume	Guillaume	1174
Guillaume	.....	1175
Guillaume	Guillaume	1175
Guillaume	.....	1176
Etienne	.....	1176
Laurent (avec le titre de clerc) (2).	.....	1176
Etienne	Guillaume	1176-1178
Etienne	.....	1179

(1) Cartul. campan., n° 5992, à la Bibl. imp., fol. 354, v°. — Voy. aussi fol. 290, v°, et 311, r°.

(2) *Ad integrandam prebendam Laurentii, clerici mei*, est-il dit dans la charte du comte Henri en faveur de Saint-Quiriace (1176. — *Hist. de Prov.*, t. II, p. 398.)

Digitized by Google

ANCELIERS OU VICE-CHANCELIERS.	NOTAIRES.	DATES.
Etienne	Guillaume	1179
Etienne	Albéric	1179
Haïc	Guillaume	1184-1186
Guy	Guillaume	1187
.....	Guillaume	1188
Guy	Guillaume	1188
Haïc	Guillaume	1189
Haïc	Pierre	1189
Haïc	Thierry	1190
Haïc	Pierre	1190
.....	Guillaume	1190
.....	Raoul	1190
Philippe (avec la qualité de clerc).	.....	1190
Gauthier	Guy	1192
Gauthier	Thierry	1193
Haïc	Guillaume	1194
Gauthier	Thierry	1194
Gauthier	Thibauet	1194
Gauthier	.....	1195
Gauthier	Pierre	1197
Gauthier	.....	1197-1198
Gauthier	Pierre	1198
.....	Pierre	1198
Gauthier	Pierre	1199
Gauthier	Alerme	1199-1200
Gauthier	Milon	1200
Gauthier	.....	1202
Gauthier	Jean	1202
Gauthier	Jean	1204-1206
Remi	.....	1209, 1211, 1219
Gauthier	Alerme	1220
Guillaume	.....	1222
Guillaume	.....	1228
Jean, chapelain du comte	Richard	1259
.....	Michel de Pampelune	1266
.....	Geoffroy de Montlhéry	1267
.....	Michel de Pampelune	1267
.....	Garsias	1267
.....	Etienne	1267

Digitized by Google

CHANCELIERS OU VICE-CHANCELIERS.	NOTAIRES.	DATES.
.....	Geoffroy de Montlhéry.....	1268-1269
.....	Eudes de St-Thierry.	1269
.....	Eudes de Castroth..	1269
.....	Martin de l'Etoile...	1270
Thomas de Juerre ou de Jouarre.	Guillaume de Vitry..	1273
Thomas de Juerre.....	Guillaume de Vitry..	1274
Vincent de Pierre-Châtel.....	Guillaume de Vitry..	1276-1277
Eudes de Pelraens (1).....	.....	1278

Je termine en faisant remarquer aux personnes qui auront pris la peine de lire cette notice, que je n'ai eu l'intention d'étudier la chancellerie de Champagne qu'au point de vue de l'intervention nominale des chanceliers dans la souscription des actes. Il resterait beaucoup à faire et des choses intéressantes à dire, si l'on portait les recherches sur la teneur des chartes des comtes de Champagne, sur les titres que se donnaient ces seigneurs, sur les formules d'invocation, sur le mode de datation, sur les sceaux, etc. C'est là une autre face de la question, qui reste à examiner.

F. Bourquelot.

(1) Lévesque de Laravallière, dans son histoire manuscrite et inachevée du comté de Champagne (collect. de Champagne, à la Bibl. imp., vol. 132, 133, 134), a donné des notices sur les chanceliers, parmi celles qui concernent les grands officiers du comté. Son travail ajoute au résultat de mes recherches quelques renseignements que je dois signaler ; d'après lui, le chancelier Guillaume paraît dès 1151 et en 1155; Thierry, notaire, en 1195; Alerme, notaire, en 1199; Simon, clerc, en 1239; Pierre de Rosceval, vice-chancelier, en 1259; Jean, secrétaire, en 1266; Jacques, clerc, sans date. Je pense que Pierre, en 1180; Guillaume, en 1187; Camelin, en 1266; Vincent de Pelraens, en 1278, proviennent de confusions dans les noms ou les chiffres.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne des bords de l'Haliacmon et ceux de l'Axius, par M. *Delacoulonche*, membre de l'École française d'Athènes.

Suite (1).

Villes de l'Émathie : Eubœa. — Philo-Castro. — Village actuel de Wladowa.

Les auteurs anciens ne mentionnent qu'une ville dans les environs d'Édessa : « Un certain nombre d'Eubœens, dit Strabon, revenus de « Troie et établis parmi les Illyriens, voulurent retourner dans leur « patrie par la Macédoine. Mais ils se fixèrent auprès d'Édessa, après « avoir aidé leurs (2) hôtes engagés dans une guerre, et fondèrent « Eubœa. » Étienne de Byzance parle aussi de cette ville d'Eubœa, d'après Antigone Carystius et sa description de la Macédoine (3). Il la range parmi les villes macédoniennes, et ajoute qu'elle était

(1) Voir la livraison de mai.

(2) Strab., X, 449. « Περὶ Ἔδεσσαν ἔκτισαν πόλιν Εὐβοίαν. »

(3) Εὔβοια· ἔστι καὶ πόλις ἐν Μακεδονίᾳ, εἰς ἣν οἱ ἀπὸ τῆς νήσου εἰς Ἰλλυρίους ἀπιόντες Ἀδαντες ἐκλήθησαν. (*St. B. in verb.*)

Digitized by Google

habitée par les Abantes. L'*Etymologicum Magnum*, plus concis, dit simplement que les Abantes fondèrent Eubœa (1).

Nous ne pouvons déterminer d'une manière précise l'emplacement de cette antique cité. Les villages voisins, ceux de Iavornitza et de Koutouyéré, au sud de Vodena, au fond de la vallée, celui de Mésiméri, à trois quarts d'heure à l'ouest dans la montagne, n'ont conservé aucune trace d'établissement ancien. Quelques inscriptions qui viennent sans doute d'Ægées, voilà tout ce qu'on y trouve. Si l'on pouvait former quelques conjectures en l'absence de tout indice, peut-être se prononcerait-on pour le petit village de Vladowa, à une heure de la ville Bulgare, sur la route de Monastir. Il est bien situé, sur un plateau fertile, à quelques pas de la rivière de Vodena.

En remontant plus haut dans la montagne, à vingt minutes de de Vladowa, on trouve une vallée marécageuse qui s'élargit bientôt de manière à former une plaine circulaire. Au centre de cette plaine s'élève un mamelon complétement isolé, dont la forme attire tout d'abord le regard. Malgré les buis et les arbustes de toute espèce qui le couvrent, on aperçoit facilement à son sommet des traces de fortifications : des fossés, des terrassements, des débris de tuiles et de briques, des murs ruinés en pierres composites moitié calcaire, moitié marbre. Dans la partie ouest, en dedans de l'enceinte des murs, on montre une citerne très-bien conservée, revêtue d'un ciment rosâtre très-serré et très-dur. Les Grecs, les Bulgares et les Turcs appellent cette éminence τὸ κοῦλα τοῦ φύλο-κάστρο. Il paraît même que ce nom figure sur le grand Kiutuck (registre, catalogue) de Constantinople. On voit la signification du mot φύλο-κάστρο. Il vient évidemment de φυλάω, φυλάσσω, comme φύλη dans la plaine d'Athènes, φυλάκη sur les frontières de l'Arcadie et de la Laconie. Les habitants du village l'expliquent aujourd'hui encore de cette manière, et cette hauteur est d'ailleurs si visiblement destinée à servir de poste d'observation que les Turcs y ont placé des soldats pour surveiller le pays.

Les restes que j'avais sous les yeux me semblaient appartenir au moyen âge, aux deux ou trois siècles qui précèdent la conquête turque. Mais, en même temps, je ne doutais pas que cette éminence n'eût été fortifiée dès la plus haute antiquité. Isolée au milieu de la plaine, entourée en été de marécages, en hiver d'un lac formé par les eaux du fleuve qui sort du lac d'Ostrowo et qui inonde cette partie de la vallée, c'est tout à la fois une position très-forte et très-

(1) Etym. Magn. in verb.

Digitized by Google

facile à défendre. C'est de plus une position importante. Pour les Macédoniens, elle couvrait Edessa; elle commandait le grand passage de l'Emathie dans l'Eordée et dans la Pélagonie. Pour les Romains, elle protégéait leur grande voie militaire, cette *via Egnatia*, dont l'établissement depuis Dyrrachium jusqu'à Thessalonique, suivit de près la réduction de la Macédoine en province romaine. Nul doute qu'ils ne se soient attachés à y multiplier les fortifications et les moyens de défense. Les incursions des peuples barbares les y forcèrent de bonne heure, et Cicéron semble le dire dans un passage de son discours sur les provinces consulaires :

« Macedonia, quæ *erat antea munita plurimorum imperatorum* « *non turribus*, sed tropæis, sic a barbaris.... vexatur ut.... via illa « nostra.... militaris.... sit castris Threiciis distincta ac notata (1). »

Quel était le nom véritable de cette forteresse? Sur ce point, nous n'avons pour nous éclairer que le nom moderne lui-même. Il rappelle celui d'un grand nombre de villes dans l'antiquité, et peut-être suffirait-il de changer la désinence pour avoir ce que l'on cherche. Ce serait ainsi une autre φύλη ou φυλάκη.

La via Egnatia devait passer au pied même du Castro, et l'on avait sans doute élevé une chaussée au-dessus des marais. Mais il y a longtemps déjà que les eaux l'ont détruite, et que les traditions locales parlent de grandes pierres et d'une colonne en marbre rouge entraînés dans le courant de la rivière. Ce n'est qu'à cent pas plus bas, en revenant vers Vladowa, que je crus apercevoir sur la route actuelle quelques traces des fondations qui pouvaient avoir appartenu à la voie romaine.

De Vladowa à Vodena on ne sort guère de l'ancienne via Egnatia. Sur plusieurs points le roc a été taillé de manière à laisser aux chars un espace suffisant; c'est du reste une route très-pittoresque; elle passe près de deux chutes d'eau peu considérables mais d'un effet original et saisissant, longe la rive gauche du torrent et traverse des vignobles et de petits vallons toujours verts. A un quart d'heure de la ville elle se divise en deux parties : la route nouvelle, qui ne date que des Turcs; l'ancienne route, un peu plus longue, et aujourd'hui presque abandonnée. Toutes deux se rejoignent à l'entrée de Vodena, sous les platanes où se tient la grande foire annuelle. De la ville, la via Egnatia devait descendre dans la vallée par la route la plus à l'ouest, celle que nous avions prise en arrivant de Koutouyéré et où l'on aperçoit de grands rochers taillés depuis des

(1) Cic. de Prov. cons. II.

Digitized by Google

siècles. Mais, à partir de ce moment, elle entrait dans une vaste plaine unie, peu accidentée, où il y avait moins de travaux à faire pour rendre les chemins praticables. Aussi ne devais-je en retrouver les traces que près de Pella, dans les dernières ramifications du Païk entre Sassali et le village de Yaëladjick.

Villes de l'Emathie, Scydra. — Arséné, Episcopi.

En quittant Vodena, nous nous dirigeâmes vers le Sud, du côté de Niausta. Rizowo et Kaméniki (Camen : πέτρα), les deux premiers villages qui se trouvèrent sur notre route, n'ont rien qui mérite d'être mentionné. Le Tchifflick de Bagnia, à une heure sur la droite, nous attirait à cause de son nom. Etait-ce le souvenir de quelque bain antique qui le lui avait fait donner? Les habitants nous expliquèrent qu'on l'appelait ainsi à cause des eaux chaudes qui jaillissent non loin de là dans la montagne. C'est de cette façon, à ce qu'il semble, qu'il faut s'expliquer ce nom toutes les fois qu'on le rencontre dans un pays bulgare. A Pella, par exemple, les environs de la grande fontaine s'appellent aussi Bagnia, et M. Leake fait remarquer avec raison que ses eaux ont pendant l'hiver une certaine tiédeur qu'on ne remarque plus pendant l'été.

Nous étions bien, du reste, dans l'aimable Emathie d'Homère, ἐρατείνη Ἠμαθίη. Nous longions les pentes adoucies de la chaîne de montagnes qui va du Sud au Nord rattacher l'Olympe au Bora des anciens (Nidsche). Le terrain, légèrement accidenté sans être montueux, se couronnait à chaque ondulation d'un bouquet de chênes ou d'ormeaux. Les villages, cachés au milieu des arbres, dominaient partout des plaines fertiles et bien cultivées; de temps en temps, des torrents rapides, déjà gonflés par les premières pluies de l'automne, mêlaient le murmure de leurs eaux aux mugissements des buffles, au grincement monotone des aharabas. Il n'y avait pas jusqu'à la saison où nous faisions ce voyage qui ne lui prêtât encore un nouveau charme. Dans l'antiquité, l'hiver, et particulièrement le mois de janvier, était regardé comme la saison la plus propre au mariage. Aujourd'hui, dans la Macédoine, c'est aux mois d'octobre et de novembre que l'on se marie. A chaque village où nous nous arrêtions le soir, nous entendions le bruit des instruments ou les voix traînantes et sonores des jeunes filles. Sur notre route, c'était tantôt une fiancée bulgare, avec ses cheveux entremêlés de fleurs, avec ses vêtements aux couleurs éclatantes; c'était tantôt une noce valaque : les parents marchaient en tête, puis venait le marié portant

Digitized by Google

une bannière, puis la mariée à cheval, avec des habits d'homme, des bottes rouges, une espèce de jupon court en laine, une veste doublée de fourrures : ses longs cheveux, tressés avec des pièces d'argent, indiquaient seuls que c'était une jeune fille ; car un voile rouge enveloppait sa tête et empêchait de voir ses traits. C'est la coutume le jour où l'on conduit la fiancée dans la maison de l'époux. On ne lui ôte son voile que lorsqu'elle entre dans sa nouvelle demeure, et c'est alors aussi qu'elle reprend ses habits de femme. La paranymphi (παρανύμφη), mariée, se tenait à côté d'elle, et les amis communs terminaient le cortége. Ces riants tableaux, si bien en harmonie avec la nature que j'avais sous les yeux, me rappelaient qu'Homère, dans son bouclier d'Achille, plaçait aussi des fêtes nuptiales au milieu des plaines fertiles et bien labourées.

A une heure au-dessous de Bagnia, on rencontre un torrent appelé le Gouléma-Réka (μεγάλο-ῥεῦμα). La largeur de son lit justifie le nom qu'on lui donne ; il se dessèche en partie pendant l'été, et se divise en cinq ou six branches où les eaux coulent à l'ombre des platanes. Pendant l'hiver, il n'y a plus qu'un seul courant, et le torrent bat ses deux rives.

Tcharmarinowo, situé au delà du Gouléma-Réka, sur un mamelon peu élevé, n'est qu'un pauvre tchifflick de quinze à vingt maisons. Son nom, qui signifie en grec τὸ βασιλικὸν χωρίον τῆς ἁγίας Μαρίνας, nous indiquait qu'il y avait là jadis autre chose qu'un village. On nous conduisit en effet à vingt minutes plus loin vers la montagne, et l'on nous montra un assez vaste espace couvert de pierres et de débris. Les habitants disent que ce sont d'anciens murs ; ils les ont détruits peu à peu en travaillant à leurs vignes. Les fondations d'une tour ronde ont été seules respectées. La construction en est assez grossière : le mur, de trois ou quatre pieds d'épaisseur, se compose de fragments moyens de toute espèce. On ne connaît cet endroit, dansle pays, que sous le nom de Kasna (θησαυρός). Persuadés qu'il y avait là des trésors, des habitants de Niausta sont venus pendant la nuit pour y faire des fouilles. Ils prétendent avoir trouvé à une certaine profondeur une porte de fer qu'ils n'ont pu briser et qui a arrêté leurs travaux.

Quoi qu'il en soit de cette tradition, on ne saurait douter qu'il n'y eût là une ville fortifiée. A quelle époque remontait-elle? aux temps anciens, à l'époque des Macédoniens ou des Romains? Rien ne l'indique, et nous ne le croyons pas pour notre part. Le seul renseignement que nous ayons est ce nom même de Tcharmarinowo, qui nous reporte au moyen âge et aux invasions des peuples venus du

Digitized by Google

Danube. Ce qui semble donc le plus vraisemblable, c'est qu'elle ait été fondée par les Bulgares. Peut-être marqua-t-elle à une certaine époque la limite de leurs conquêtes; peut-être fut-elle destinée à menacer les villes de Verria et de Niausta restées grecques.

Il y avait cependant des villes antiques dans cette partie de la plaine. A Bagnia (1), j'avais trouvé, près de l'église d'Hagios-Géorgios, une stèle d'une grande dimension avec une inscription d'une orthographe détestable, mais dont les lettres étaient soignées. A Tcharmarinowo même, on m'avait montré un petit socle de statuette en marbre blanc, sur lequel on pouvait lire encore le mot ΗΡΑΚΛΗΣ (2). Il s'agissait de déterminer l'emplacement et le nom de la cité macédonienne bâtie autrefois dans le voisinage. C'est ce que je pus faire, grâce à une inscription que je découvris à Arséné, petit village bulgare à une heure et demie de Tcharmarinowo. Cette inscription se trouve sur une plaque de marbre blanc mal dégrossi, mal taillé; les lignes sont irrégulières, les lettres, peu soignées, empiètent sur les bords; elles attestent d'ailleurs, par certaines formes bien caractéristiques, une très-basse époque, un siècle de décadence. Le sens précis en est très-difficile à déchiffrer; mais, par bonheur, les mots qui semblent les plus importants se lisent sans trop de peine : ce sont d'abord, à la première et à la vingt-quatrième ligne, les mots ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝΩΝΗΣ, à la fin de la neuvième et aux lignes suivantes, ceux de ΩΝΗΜΑΚΕΔΟΝΙΚΗΣΤΙΜΗΣΑΡΓΥΡΙΟΥ, qui nous attestent que cette inscription est la copie d'un contrat de vente (ἀντίγραφον, *copie*, *inscription reproduisant la copie d'un acte public*). Le mot ΕΠΡΙΑΤΟ (fin de la troisième ligne et commen-

(1) Voici l'inscription de Bagnia :

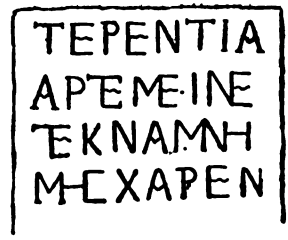

(2) Voici celle de Tcharmarinowo :

ΣΚΛ . . . . . ΙΙΝΙΑΙ
ΗΡΑΚΛΗΣΧΑΙΡΑΙ . . . . .

Digitized by Google

cement de la quatrième), en est une nouvelle preuve. En rapprochant les mots ΠΕΔΙΟΝΟΝΟΜΑΤΙΝΙΚΗΝ (πεδίον pour παιδίον) des mots ΟΝΟΜΑΤΟΣΝΙΚΗΣ (2me ligne), et ΤΟΥΠΡΟΓΕΓΡΑΜΕΝΟΥΚΟΡΑΣΙΟΥ (12me et 13me lignes) on est fondé à croire qu'il s'agit d'une vente d'esclave faite devant témoins : ΜΑΡΤΥΡΕΣΑΥΡΗΛΙΟΣΛΥΚΟΣΑΥΡΗΛΙΟΣΚΑΛΛΙΣΘΕΝΗΣ (22me et 23me lignes). Mais ce qui est d'un prix bien plus grand, dans la question de topographie qui nous occupe, c'est que le nom de la ville où se fait la vente est indiqué à plusieurs reprises : ΣΚΥΔΡΑΣ (18me ligne), ΣΚΥΔΡΑΙΟΥ (7me ligne), ΛΥΚΟΥΣΚΥΔΡΑΙΟΥ (3me ligne), ΑΝΔΡΟΣΣΚΥΔΡΑΙΟΥ (5me ligne). Ainsi cette inscription appartient à la Scydra macédonienne : elle est le dernier témoignage authentique et irrécusable de sa situation par rapport aux autres villes de l'Emathie.

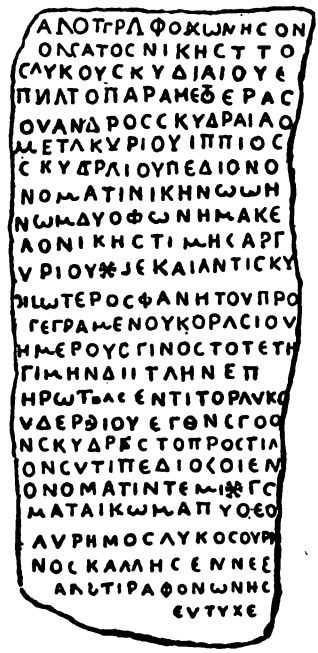

Étienne de Byzance mentionne cette ville de Scydra, d'après Théagène, mais sans indiquer sa position. Ptolémée la range parmi les villes de l'Émathie : Europos, Tyrissa, Scydra, Miéza, Cyrrhos, etc. Quant à Pline, il la nomme après les bourgs de l'Éordée : *Eordæa*, *Scydra*, *Mieza*, *Gortyniæ*.

C'est sans doute en se fondant sur ce dernier texte que Kiepert a cru pouvoir placer Scydra dans l'Éordée, près de Cellé. Il le fait, il est vrai, sous toutes réserves, et ses doutes à ce sujet vont si loin, que, dans une autre édition, il supprime Scydra et ne lui assigne aucune place. Berkelius, dans son édition d'Étienne de Byzance, confond la ville macédonienne avec une autre qui aurait été en Illyrie, auprès du fleuve Drilon. Il a pu y avoir sans doute une ville de Scydra en Illyrie ; mais il y en avait aussi une en Émathie, celle de Théagène, de Ptolémée et de Pline, celle qui se trouvait près d'Arséné, comme nous le prouvait déjà l'inscription, comme nous le prouva encore l'examen des lieux environnants.

A vingt minutes d'Arséné, entre ce village et celui d'Episcopi, un peu à droite, on trouve une source très-abondante, qui sort de terre

Digitized by Google

au milieu d'un fourré d'arbres. Les Bulgares l'appellent Slata (χρύσο). Cette source coule au pied d'un plateau arrondi, dominant la plaine, facile à défendre, quoique peu élevé par lui-même au-dessus des terres environnantes, et tout couvert de fragments de tuiles, de briques et de poteries. La tradition parle d'un vieux monastère bâti jadis en cet endroit. On n'en sait plus le nom; mais il ne serait peut-être pas difficile de le retrouver. Remarquons en effet que le plateau dépend aujourd'hui d'Épiscopi et non d'Arséné. Ne peut-on pas supposer que le nom du monastère était celui du village même qui s'éleva dans son voisinage, et qu'ainsi il était dédié autrefois à la Panagia Episcopi? Ce nom d'Episcopi donné à la Vierge n'aurait d'ailleurs rien d'étrange; on le retrouve à Damala, par exemple, près de l'ancien Troezène. Quoi qu'il en soit, ce monastère est, à n'en pas douter, le dernier monument resté sur l'emplacement d'une ville antique. Ce n'est pas la seule fois que nous trouverons des fondations de ce genre dans des lieux où elles attestent seules qu'il y eût des cités. A Europos, en Almopie, par exemple, on ne voit plus dans les murs ruinés du Palœo-Castro que les restes d'une vieille église, quelques colonnes grêles et deux ou trois grosses pierres qui soutenaient autrefois les murs.

La source de Slata était jadis la principale fontaine de Scydra : c'est à côté, sur le plateau même, que s'élevait la ville.

Combien de temps conserva-t-elle le même nom? Dans quel siècle fut-elle détruite? Il est bien difficile de le conjecturer. Les fragments mutilés que l'on remarque dans les deux églises d'Arsenc et d'Episcopi (1) appartiennent à l'époque romaine et à l'époque byzantine. Les médailles que l'on trouve autour de la source en assez grande abondance montrent aussi que son existence se prolongea jusque sous les empereurs de Constantinople. Parmi celles que l'on m'apporta, la première très-ancienne et très-effacée appartenait à l'époque macédonienne et avait le cheval paissant sur le revers : trois autres en argent étaient romaines; l'une était une monnaie de la famille Liméttana avec la tête de Mercure et l'Ulysse habillé en mendiant : les deux autres étaient à l'effigie de Trajan et de Sabina-Augusta, femme d'Adrien. Une cinquième enfin en cuivre et de moyen module portrait d'un côté une tête casquée avec la légende CONSTANTINOPOLIS. Une chose certaine, c'est que les villages d'Episcopi et d'Arsenc furent bâtis avec les ruines de Scydra. L'église d'Hagia Paraskéwi à Arséné, très-petite, très-basse et menaçant ruine, me parut bâtie depuis plu-

(1) Hagia-Paraskévi. — gios-Taxiarchis.

Digitized by Google

sieurs siècles. Ses peintures très-effacées et très-grossières l'attestaient : une entre autres très-curieuse représentait le Christ insulté par les juifs, mais par les juifs vêtus en Bulgares et en Turcs : l'un joue du tambour, l'autre de la flûte aux oreilles de Jésus : un troisième lui tire la langue et fait un geste de raillerie. Le Christ, vêtu d'une longue robe rouge, demeure impassible. Après bien des peines, je parvins à déchiffrer l'inscription placée au-dessus de la porte. Cette église date de 1419 : AϟIΘ. Il est donc probable qu'à cette époque Scydra avait depuis longtemps déjà cessé d'exister.

Du premier au troisième siècle de l'empire romain, Scydra semble avoir été florissante. Elle employait pour ses monuments non-seulement le marbre blanc de Béræa, mais encore le marbre veiné de rose du Kitarion, et une autre espèce très-belle d'un rouge foncé mêlé de plaques blanches dont je n'ai vu d'échantillon qu'à Arsenc

Elle honorait Hercule : elle avait un temple dont la construction paraît avoir été très-soignée : l'église d'Episcopi conserve encore un chapiteau corinthien romain de moyenne grandeur, un peu maniéré peut-être, mais d'un travail très-léger, très-élégant et très-habile. Suivant toute apparence, ce temple était consacré à Diane Agrotera, Gazoritis, dont le culte était en vigueur à Scydra.

C'est ici qu'il convient de parler de trois inscriptions trouvées à côté de celle que nous avons mentionnée plus haut.

La première est une inscription funéraire (1) ; ce qui la rend intéressante, ce sont les noms qui y sont mentionnés et sur lesquels nous reviendrons ailleurs : ce sont encore le soin et la profondeur des lettres, la forme du R qui est toute romaine, et le beau marbre rouge sur lequel on l'a gravée.

(1) Voici cette inscription :

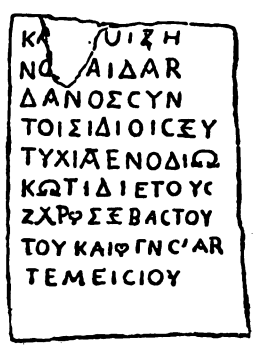

Digitized by Google

Voici les deux autres :

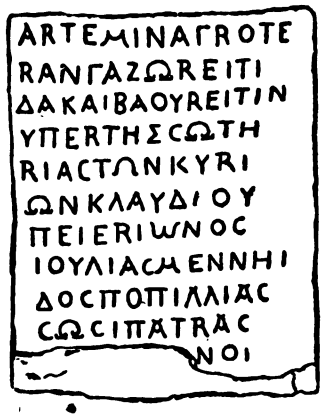

A Artémis Agrotéra Gazoritis et Blouritis, pour le salut de leurs maîtres, Claudius Piérion et Julia Mennéis, fille de Popilia Sosipatra (les noms des esclaves manquent).

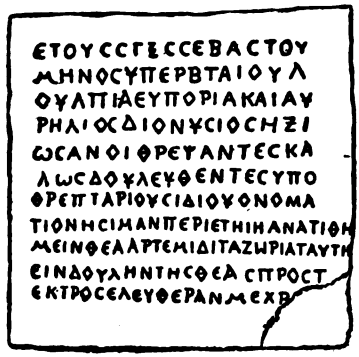

L'an 273 de l'ère d'Auguste, le 30 du mois Hypavertaus, Ulpia Euporia et Aurélios Dionysos ont jugé à propos, après l'avoir élevée chez eux, et en avoir reçu de bons services pendant 18 ans, de consacrer à Diane Gazoria pour être l'esclave de la déesse, leur esclave née dans leur maison, nommée Onésiman, etc., etc.

Cette dernière inscription prouve qu'en Macédoine comme, à Delphes et comme dans beaucoup d'autres villes de la Grèce, on pratiquait cette sorte d'affranchissement *connue sous le nom d'*ἱεροδουλεία, et qui consistait à consacrer l'esclave à quelque divinité. A Naupacte on consacrait l'esclave à Bacchus ; à Sérapis, dans les villes de Chéronée, de Tithoréæ et de Coronée ; à Apollon νησιώτης dans la ville de Chalæus; à Esculape dans celles d'Elatée et de Stiris; à Minerve Polias chez les Dauliens; à Apollon Pythien sur le territoire de Delphes. A Scydra, près de Pella, c'était à Diane Agrotéra, Gazoritis et Blouritis. Aussi les esclaves, nous le voyons par la seconde inscription, ne négligeaient-ils aucune occasion de l'honorer et de se la rendre favorable.

Digitized by Google

Qu'était-ce que cette Diane Gazoritis et Blouritis? D'où lui venaient ces surnoms?

Etienne de Byzance dit au mot Γάζωρος (1) : Γάζωρος, ville de Macédoine : siége du culte d'Artémis Gazoria. Ptolémée ne parle pas de ce dernier détail; mais il indique la position de la ville : Ὀδομαντικῆς καὶ Ἠδώνιδος, Σκοτοῦσα, Βέργα, Γάσωρος, Ἀμφίπολις (2).

Ainsi Gazoros était à vrai dire dans la Thrace, dans ce pays, où, suivant Hérodote (3), on n'adorait que Bacchus, Mars et Diane. Elle était située près du Pangée (4), où s'étaient réfugiés les Picrès chassés de l'Olympe, près d'Amphipolis si célèbre par son culte de Diane Tauropole. Si l'on cherchait l'étymologie de ce mot, peut-être faudrait-il regarder comme un seul et même nom γάζωρος et ἄζωρος, ἀζωρεία; car en pareil cas la suppression du γ est fréquente : ἄζα pour γάζα, αἶα pour γαῖα : et dès lors on pourrait croire que toutes les villes d'ἄζωρος et de γάζωρος honoraient Diane Gazoria; (ἄζωρος en Perrhœbie, ἄζωρος en Pélagonie : Steph. Byz. in verb.)

Quant au nom de ΒΛΟΥΡΕΙΤΙΣ donné à Diane en même temps que ceux d'Agrotéra et de Gazoria, nous ne voyons pas comment on pourrait l'expliquer, à moins toutefois qu'on ne l'identifie avec celui de βορειτήνη qu'on trouve dans le *Corpus inscriptionum* 3477. (Inscript. de Thyatira près Sardes).

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ
ΑΡΤΕΜΙΛΙΒΟΡΕΙΤΗΝΗΚΑΙΤΗ
ΠΑΤΡΙΔΙΓΛΥΚΩΝΕΥΜΕ
ΔΟΝΤΟΣΑΝΕΘΗΚ.

Les monnaies de Thyatira nous donnent ainsi le même surnom, également appliqué à Diane. Seulement l'orthographe est différente et se rapproche encore plus de notre βλουρειτις.

Eckhel, III. 121 :

« ΒΟΡΕΙΤΙΝΗ : caput Dianæ, prominente in aliquibus retro pha-
« retra. Χ ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝ, typis variis. AE. III. »

Heyne croit qu'on pourrait chercher dans le mot *Boreas* l'étymologie de ce surnom. Eckhel n'est pas de son avis. Suivant lui, ce mot n'appartient pas à la langue grecque, mais à l'ancienne langue du

(1) « Γάζωρος, πόλις Μακεδονίας. Τὸ ἐθνικὸν Γαζώριος. Ἡ γοῦν Ἄρτεμις αὐτόθι Γαζωρία τιμᾶται. » Steph. Byz. in verb.

(2) Ptol., III, 13.

(3) Voir la carte de Kiepert.

Digitized by Google

pays, comme tant d'autres surnoms donnés à Diane, celui de Bendis (Βενδῖς) par exemple (1) qu'elle portait chez les Thraces, celui de Britomartis (Βριτομαρτις) chez les Crétois. Il fait remarquer en même temps que Hiérocæsaréa, ville, voisine de Thyatira, honorait une Diane Persique περσικην, c'est-à-dire une Diane barbare. Dans cette ville, au rapport de Pausanias, le prêtre prononçait, au milieu des cérémonies publiques, des noms de dieux tout à fait inconnus aux Grecs (2). Pour sa part, Eckhel ne doute pas qu'il ne faille ranger parmi ces noms celui de βορειτηνή, et lui assigner ainsi une origine asiatique.

D'un autre côté, il est un fait remarquable : le fleuve qui passe à Thyatira s'appelait dans l'antiquité Phrygios. On sait les rapports qui existent entre les Phrygiens de l'Asie et les Bryges du Bermios. Peut-être le nom dont il s'agit a-t-il une origine thracique comme celui de Bendis. Peut-être se rapproche-t-il plus qu'il ne semble d'abord de *celui de Gazoria.*

Le culte d'Artémis à Scydra et dans le reste de la Macédoine est le culte de la déesse chasseresse veillant sur les champs et sur les troupeaux : c'était là un de ses caractères les plus anciens, celui qu'elle avait essentiellement chez les Pélasges. Comme Gazoria, elle s'identifie avec l'Artémis Tauropole d'Amphipolis et l'Artémis Tauria dont le culte avait originairement quelque analogie avec celui de l'Arcadienne Calisto. Si le mot βορειτήνη ou βλουρείτις est thrace d'origine, on s'explique tout naturellement l'inscription de Scydra : d'autant plus que la population de cette ville paraît avoir été composée en partie de Thraces, comme nous l'atteste ce nom d'Eutychia Enodios Cotys. Dans ce cas la Diane Blouritis se confond avec la Diane Agrotera et Gazoria des Pélasges et des Bryges. Si, au contraire, ce que nous croyons moins probable, ce surnom vient de l'Asie où le culte de la Diane d'Ephèse avait un si grand éclat, peut-être faudrait-il voir là le mélange dans un même culte d'idées différentes et de traditions

(1) Voir pour Bendis et Britomartis le *Thesaurus ling. Gr.* — Les Macédoniens avaient aussi un grand nombre de noms de divinités fort peu intelligibles pour les Grecs : telles étaient ceux de Σαυᾶδαι, σαῦδα, pour désigner les Silènes (Hesych. in verb. 1158), de *Darrhon*, divinité qu'on implorait dans les maladies (Hesych. 890), de *Zeiréné*, en parlant de Vénus (id., 1581), de *Thaumos* ou *Thaulos*, en parlant de Mars (id., 1684).

(2) « Δεύτερα δὲ ἐπικλησιν ὅτου δὴ θεῶν ἐπᾴδει βάρβαρα καὶ οὐδαμῶς συνετὰ « Ἕλλησιν. » Paus., Elid., 27.

Digitized by Google

distinctes. Le fait en lui-même n'aurait rien d'étonnant. A Lemnos, par exemple, la proximité de l'Asie avait altéré le culte primitif de Minerve, et lui avait communiqué un caractère d'orgie fanatique et d'enthousiasme extravagant qu'il n'avait pas d'abord.

Villes de l'Emathie ; Citium, les mont Kitarion. — Niausta ; commencement du Roumlouck.

Episcopi, le dernier village ou nous nous fussions arrêtés pour y chercher quelques restes de l'antique Scydra, n'est qu'à deux heures de la Niausta moderne, Lorsqu'on a dépassé le Gouléma-Réka qui coule de l'O. au S.-E. de Tcharmarinowo à Episcopi, le terrain jusque-là très-boisé s'éclaircit peu à peu, et le regard embrasse librement l'admirable panorama de la ville. A mi-chemin entre (1) Vodena et Verria, entre deux des sommets les plus élevés de la chaîne des montagnes, au fond d'une vallée escarpée et rocailleuse, quatre grandes terrasses s'élèvent les unes au-dessus des autres comme d'énormes gradins. Elles présentent un front de hauteurs moins élevé que le plateau de Vodena : mais elles sont comme lui coupées à pic sur les côtés et séparées de la montagne sur laquelle elles s'appuient par des torrents et des ravins profonds. Il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître là une de ces positions privilégiées que l'homme adopte et à laquelle il s'attache, malgré toutes les vicissitudes des temps et des empires. A toutes les époques de l'histoire, il a dû y avoir une ville en cet endroit. Elle a pu changer de plateau, tantôt descendre sur la terrasse la moins élevée pour se rapprocher de la plaine, tantôt remonter sur la plus haute pour se retrancher contre des ennemis et des envahisseurs, tantôt enfin, comme aujourd'hui, occuper une position intermédiaire sur le troisième plateau, le plus large de tous. Mais, sous les rois de Macédoine comme sous les Romains, sous les empereurs de Byzance comme sous les Turcs, les habitants n'ont pas dû manquer là où la nature avait tout fait pour les attirer.

Leake et Kiepert s'accordent à mettre Citium (Κιτίον) sur l'emplacement de Niausta. Ce nom de Κιτίον a quelque chose de frappant et de remarquable, comme on l'a très-justement fait observer (2). Il rappelle la Κιτίον de Chypre fondée par les Phéniciens, et où l'on

(1) On compte dix heures de distance entre ces deux villes. Niausta est peut-être un peu plus rapproché de Verria.

(2) Leake. Trav. in North. Gr. III, 446.

Digitized by Google

parlait encore la langue phénicienne à une époque déjà avancée. L'analogie entre ce mot et celui de Kittim est incontestable : les auteurs sacrés emploient souvent ce dernier terme, pour désigner la Grèce à ce qu'il semble, et l'on sait que Kittim était un des petits-fils de Japhet établi dans l'une des îles de la Méditerranée. Comment expliquer ce nom de Citium, donné à une ville de Macédoine, voisine de Pella ? Faut-il supposer, comme l'a fait Leake, une colonie phénicienne établie dès les temps les plus reculés dans cette partie du golfe Thermaïque ? Mais l'histoire n'en a gardé aucun souvenir : elle ne parle que des émigrations d'un peuple qui pouvait, il est vrai, se composer en partie d'éléments phéniciens. La présence des phéniciens en Crète dans les premiers siècles de l'histoire est une chose constante. Elle se révèle dans quelques-uns des mythes les plus importants de leur religion, et l'on est fondé à croire qu'elle laissa partout une trace profonde. On concevrait alors ce nom de Kition en lui attribuant une origine crétoise, en le (1) rapportant à ces colonies, qui, d'après de nombreux témoignages, vinrent se fixer dans l'Emathie, dans la Bottiée, dans une partie de la Péonie, où les noms d'Idoméné, de Gortynia, d'Atalante attestent leur présence.

Quoi qu'il en soit, et malgré l'intérêt qui s'attache pour nous à ce nom, T. Live est le seul écrivain qui mentionne Citium. Il n'indique pas sa position d'une manière précise ; mais on peut la conjecturer d'après les détails qu'il donne sur la marche de l'armée macédonienne avant les dernières campagnes de Persée :

T. Live, XLII, 51 :

« Citium copias omnes contrahit Perseus. Ipse... cum purpurato-
« rum et satellitum manu profectus Citium est (il était à Pella).
« Eo jam omnes Macedonum externorumque auxiliorum convenerant
« copiæ. Castra ante urbem posuit, omnesque armatos in campo
« struxit. Summa omnium quadraginta millia armata fuere... Pro-
« fectus inde toto exercitu, Eordæam petens ad Begorritem quem
« vocant lacum positis castris, postero die in Elimeam ad Haliacmo-
« nem fluvium processit. »

Il résulte de ce texte :

1° Que Citium était entre Pella et l'Eordée, sur une des routes qui menaient de ce district à la capitale de la Macédoine ;

(1) Nous reviendrons ailleurs sur ces colonies. Voir à leur sujet : Arist. ap. Plut. Thes. XVI. — Plut., Quæst. Gr. 298. — Con. Narr. XXV. — Etym. Mag. in verb. Βοττίον.

Digitized by Google

2° Que Persée rencontrait sur son chemin, au delà des montagnes, le lac Bégorritis, et qu'il ne lui fallait qu'un jour pour aller de là à l'Haliacmon supérieur;

3° Que Citium se trouvait dans le voisinage d'une plaine ou dans une plaine qui pouvait contenir une armée de 40,000 hommes.

Deux points importants nous sont connus entre Pella et l'Eordée, et, avec eux, deux routes pour se rendre à l'Haliacmon supérieur: ces deux points sont Ægées et Bérœa. Persée ne prit ni l'un ni l'autre des passages qu'ils commandaient. Placez Citium près d'Edessa : dès lors il faut regarder le lac actuel d'Ostrowo comme l'ancien lac Bégorritis (c'est ce qu'a fait Kiepert dans l'une de ses cartes), et il est impossible de se rendre en un jour du lac d'Ostrowo à l'Haliacmon supérieur. Placez Citium près de Bérœa : dès lors on ne conçoit pas que Persée, voulant aller dans l'Elymiotide, ait rencontré sur sa route le lac Bégorritis, à moins qu'il n'ait fait un détour inexplicable. C'est donc entre Bérœa et Æguées qu'il faut mettre Citium. Un troisième chemin se présentait pour aller dans l'Eordée, le plus direct et le plus court, quoique assez pénible : c'était de passer entre le Bermios et le Kitarion, de déboucher de là par les hauts plateaux des montagnes dans la vallée où se réunissent les eaux du versant occidental, et d'arriver ainsi jusqu'à l'Elymiotide par Bégorra et par Tyrissa, par exemple. C'est sur cette route, avant de franchir les montagnes qui bornent l'Emathio, que devait se trouver Citium. Elle était à un peu moins d'un jour de marche de Pella, et l'on conçoit que Persée, partant de sa capitale, après avoir offert une hétacombe à Minerve Alcidès, ait pu arriver le soir même à Citium. Le point était d'ailleurs bien choisi pour le rendez-vous général des troupes, puisque la plupart devaient avoir leurs quartiers d'hiver dans les environs, et qu'elles trouvaient, malgré leur nombre, un campement facile autour de la ville.

Il me semble donc juste de placer Citium dans le voisinage de Niausta. S'élevait-elle sur l'emplacement même de la ville moderne? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Le plateau de Niausta en domine un autre aujourd'hui entièrement couvert de vignes. Au-dessous de ce second plateau, et en descendant une pente douce, on trouve une sorte de terrasse terminée par un gonflement de terrain, qui s'étend le long de l'Arabitza (riv. de Niausta). Cette terrasse s'appelle Baltaneto : l'éminence, près de laquelle on voit un ancien tchifflick à moitié ruiné, a le nom significatif de Gastra : au delà du fleuve, on montre les trois vignobles de Galatziano, de Smixi et de Koutika. Smixi, comme son nom l'indique

Digitized by Google

est placé entre les deux autres : Koutika est le plus éloigné au sud-est de Niausta. Suivant les traditions locales, ces noms, si bien conservés dans la mémoire des habitants, étaient ceux d'une ancienne Pentapole.

Sans nous arrêter à en discuter en ce moment la signification et l'origine, disons que, dans tout l'espace qu'ils comprennent, on trouve des fragments antiques, des briques, des tuiles, des débris de vases et des médailles. A Smixi, en renouvelant une vigne, il y a quelques années, on a découvert tout un pavage en marbre, un tombeau, et, dans ce tombeau, de petites figurines en bronze. Nous avons vu des monnaies de Cassandre, de Néron, de Licinius Vérus, de Macrin et d'Honorius qui venaient de Galatziano et de Koutika.

Le point le plus important est la hauteur de Gastra et le tchifflick. Là, chaque jour amène de nouvelles découvertes. C'est d'abord toute une nécropole qui s'étend depuis l'église ruinée d'Hagios-Géorgios jusqu'au tchifflick, près des bords de l'Arabitza : près de 150 tombeaux ont été successivement mis à jour. Ils consistent en général en quatre pierres scellées avec du ciment : il y en a cependant de plus considérables : un, entre autres, creusé dans le roc et surmonté peut-être d'un tumulus. La terre l'a rempli en partie, et l'on ne voit plus qu'une chambre. Les habitants prétendent que c'est une ancienne église souterraine : ce qui est certain, c'est qu'on y a trouvé une stèle en marbre de grandeur ordinaire, avec ces deux mots :

ΠΕΛΕΙΓΕΝΗΣ
ΠΕΛΕΙΓΕΝΟΥ

A quelques pas plus loin, on a découvert, parmi des débris de toute espèce, des tuyaux en terre cuite de différentes grandeurs, s'adaptant les uns dans les autres, comme ceux de Pompéies, et destinés à distribuer les eaux dans les maisons. L'habitant du tchifflick prétend même avoir possédé un petit réservoir en plomb et des tuyaux de même espèce. Un gros tuyau en terre cuite, nous disait-il, conduisait les eaux dans le réservoir : là, elles se partageaient entre trois canaux en plomb qui allaient s'adapter eux-mêmes à des tuyaux en terre cuite. Le nombre de ces derniers est considérable : on en voit dans plusieurs maisons de Niausta. Ajoutez à cela des poids ronds ou quadrangulaires, des cuves de plus de trois pieds de haut, tout unies et sans anses, à large ventre, à col étroit, avec rebord marqué parfois de lettres indéchiffrables, de petits tombeaux en terre cuite, longs d'un pied et demi, de forme ovale, comme ceux qu'on a trouvés en si grand nombre au Pirée dans les dernières

Digitized by Google

fouilles faites par les Français. L'objet le plus curieux est un brasier en bronze que l'habitant du tchifflick conserve chez lui. Il ressemble tout à fait à ceux de Pompéies, moins les ornements et la beauté du travail : les lames croisées sont larges, les rebords très-hauts, les pieds élevés : il y a de plus des roues aux quatre angles. On n'en montre à Pompéies qu'un seul qui ait cette particularité.

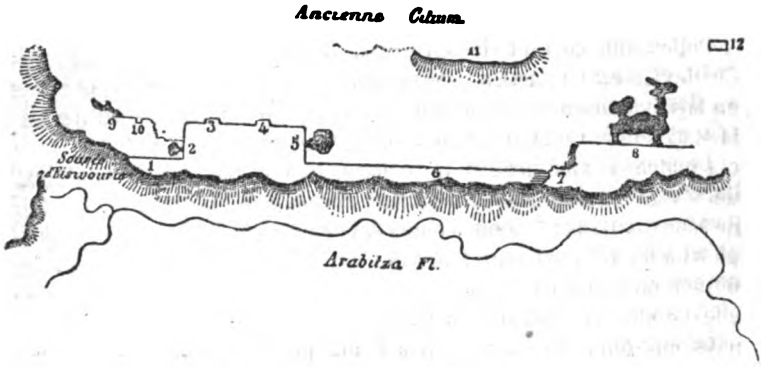

La hauteur de Gastra était évidemment une acropole. Ses fortifications ont disparu. Il ne reste que des escaliers taillés dans le roc, et qui conduisent sur la rive de l'Arabitza, près d'une fontaine appelée par les Bulgares Eiswour. Là, les preuves d'une ville ancienne abondent. Partout le roc a été taillé. De distance en distance, on voit de profondes rainures où venaient s'emboîter les auvents des maisons, des trous destinés à soutenir les poutres, des grottes naturelles dont on a évidemment profité pour faire des magasins. La plus remarquable de ces grottes contient cinq chambres assez grandes : les jours ont été habilement ménagés, le sol aplani, les ouvertures agrandies : l'entrée principale a la forme d'une porte ordinaire. C'était là sans doute le quartier de la ville où habitaient les gens que leur profession appelait près de la rivière. Citons encore, à gauche du premier rocher taillé, une sorte de tribune avec des marches de chaque côté parfaitement visibles.

Tous ces détails ne laissent pas de doute sur l'emplacement de l'ancienne Citium. Elle n'était pas située comme la ville moderne sur le troisième plateau, mais bien sur le premier, sur le plus rapproché de la plaine. Cette position, quoique moins forte, était cependant facile à défendre. L'Arabitza ne la traversait pas, comme elle traverse Niausta : elle coulait à ses pieds à une profondeur de plus de quinze mètres, dans un lit dont les bords escarpés lui ser-

Digitized by Google

vaient de défenses naturelles. Des murs protégeaient les autres côtés de la ville. On voit encore, sur les bords de la rivière, auprès du tchifflick, deux ou trois assises d'une tour dont la construction était assez soignée. Au-dessous de cette tour, à quelques minutes de distance, un ancien pont, aujourd'hui complétement ruiné, mais dont il reste encore quelques pierres, marque l'endroit où la grande route de Bérœa à Edessa venait passer par Citium. Elle traversait d'abord la nécropole et les faubourgs, et longeait ensuite la ville elle-même.

Pollux, qui parle du vin de Pella, ne mentionne pas celui de Citium. Ce devait être pourtant la principale source de sa richesse, et l'on en faisait vraisemblablement un grand commerce dans la capitale de la Macédoine. Cette terre rougeâtre, comme celle de la Bourgogne, ces plateaux exposés au Midi, se prêtaient admirablement à la culture de la vigne. Aujourd'hui c'est à peu près le seul produit des environs de Niausta. Dans les bonnes années, elle peut produire jusqu'à 10,000 phortia ou 100,000 oques de vin : en 1855, elle n'en a donné que 60,000 oques : en 1853, au contraire, où la récolte a été abondante, elle a donné 110,000 oques. Le vin de Niausta se vend dans tous les pays environnants ; à Serrès, à Salonique, à Monastir, il s'en fait une grande consommation. Moins renommé que le vin de Ténédos, il est cependant plus chaud et plus savoureux. C'est le meilleur vin d'ordinaire de toute la Turquie.

L'Arabitza, qui coule au pied de l'ancienne Citium, après avoir traversé le plateau de Niausta, prend sa source à trois quarts d'heure de cette dernière ville, dans une vallée élevée, couverte de buis, de noyers et de platanes. Nous n'avons aucun renseignement sur le nom qu'elle pouvait porter dans l'antiquité.

Nous sommes plus heureux au sujet du Turlo : car, pour le nommer, nous pouvons du moins hasarder quelque conjecture. Parmi les montagnes de la Macédoine, dont parle Ptolémée, nous trouvons (1) un certain Kitarion, voisin, suivant toute apparence, du Bermios et de l'Olympe. Tite-Live nous apprend d'autre part que la grande chaîne du Nidsche s'appelait autrefois le Bora. La ressemblance entre les noms de Κιτίον et Κιτάριον permet peut-être de croire que ce dernier n'était rien autre chose que la montagne de Citium, que la chaîne qui se distingue si nettement du Doxa et du Nidsche, tout

(1) Ὀρέων δὲ τῶν ὀνομαστῶν, τοῦ μὲν Βερτίσκου
τὸ μέσον ἐπέχει μοίρας μθ̄ ε' μα δ'
τοῦ δὲ Βερμίου ὄρους μη̄ ιη̄" λθ̄ ιη'
τοῦ δὲ Κιταρίου ὄρους μη̄ γό λθ̄ γ'
τοῦ δὲ Ὀλύμπου ὄρους γ̄ λθ̄ γ'
(*Ptol.* III. 13.)

Digitized by Google

en s'y rattachant. C'est du reste une belle et fière montagne, avec ses deux sommets aigus séparés de la masse principale par une profonde déchirure. De vastes forêts de hêtres en couvrent les flancs et montent presque jusqu'aux rampes les plus élevées. En les voyant de loin rapetissées par la distance, rougies par les pluies de l'automne, l'illusion est complète : on croirait que ce sont encore les vignobles de Niausta.

Cette dernière ville remplaça l'ancienne Citium, et je serais assez porté à croire qu'elle occupa d'abord la même position. La population grecque qui l'habitait recula plus tard devant les invasions bulgares, emportant dans les montagnes son indépendance et sa liberté. Les traditions locales parlent d'une époque où les habitants de la Pentapolie cherchèrent une retraite sur les plateaux les plus élevés du Turlo, et y fondèrent ce qu'on appelle aujourd'hui l'ancienne Niausta. C'étaient, dit la légende, des hommes farouches et grossiers, à peine couverts, vivant dans des lieux où jamais bête de somme n'a mis le pied. Pendant ce temps, les Bulgares occupaient leur ville, et fondaient plusieurs bourgs autour de l'ancienne Citium. Si les noms de Gastra et de Smixi sont grecs, les trois autres semblent bien appartenir à la langue slave. Koutika ou Kouti signifie en bulgare un lieu enfermé, entouré, et, par suite, une boîte, un coffre. Galatziano rappelle les deux Galatz de la Chalcidique et de la Moldavie. Quant à Baltaneto, nous trouvons une ville de Balta dans la Podolie, et peut-être les deux mots ont-ils une racine commune. Remarquons en outre que les villages, les torrents qui avoisinent Niausta du côté du Nord ont des noms bulgares : Gymnowo, Eiwouria, Ianakowo (1). On ne saurait douter que les Bulgares ne se soient avancés jusque dans cette partie de l'ancienne Emathie. Combien de temps s'y maintinrent-ils? Il serait difficile de le dire d'une manière certaine : mais on songe naturellement au règne de Basile le Bulgaroctone. Ce fut alors sans doute que leurs villages furent détruits, et que les Grecs descendirent de la montagne pour fonder une autre Niausta dans une position nouvelle. Cette ville resta purement grecque, et c'est une chose bien caractéristique que, jusqu'à l'insurrection de 1821, les Bulgares n'y vinrent que pour labourer les terres sans jamais pouvoir y posséder de maisons.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) *Gymnowo*, torrent voisin de Niausta et qui se jette dans l'Arabitsa; *Eiwouria* ou *Eiwour*, source qui jaillit de terre auprès des rochers taillés de l'ancienne Citium, et dont les eaux vont se confondre sur-le-champ avec celles de la rivière; *Ianakowo*, village dans la montagne. Voir notre carte.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

M. Benoît, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, vient d'être nommé vice-président de l'Académie de Stanislas.

— Dans la séance du 4 juin 1858, de la Société impériale académique de Cherbourg, présidence de M. Noël, M. de Pontaumont a lu des lettres datées de Paris, du 28 janvier 1432, par lesquelles Henri VI d'Angleterre, se qualifiant de roi de France, règle une affaire relative à la ville et au château de Cherbourg. Il résulte de ce document, provenant des archives de la Manche, que Gaultier de Hungerford avait été nommé gouverneur des ville et château de Cherbourg pour une durée de 3 années; que, ce temps étant écoulé, le roi, avec l'avis de son oncle le duc de Bedford, avait nommé à ce poste Jehan Herpelay et Robert Courmerc, chevaliers; que les nouveaux titulaires, accompagnés du lieutenant général du bailli du Cotentin, des vicomte, procureur et substitut de la vicomté de Valognes, se rendent à Cherbourg pour prendre possession dudit gouvernement. Arrivés là, ils trouvent porte close, mais, la sommation étant faite, Guillaume Wolston, écuyer, lieutenant de Hungerford, sort du château et se présente accompagné de plusieurs hommes d'armes; le lieutenant général du bailli lui signifie les lettres du roi et lui enjoint de remettre les ville et château de Cherbourg aux susdits Herpelay et Courmerc; Wolstan répond qu'il n'en fera rien; que son maître, le seigneur de Hungerford, est présentement en Angleterre; qu'il est disposé à lui envoyer les lettres du roi et à faire ensuite ce qui lui sera prescrit; il ajoute que, dans tous les cas, il ne fera aucune remise avant d'être, pour lui et ses gens,

Digitized by Google

« plainement satisfaiz et contentez de leurs gaiges. » Devant cette déclaration, les nouveaux gouverneurs se retirent pour présenter requête au roi. Celui-ci, dans la suite des lettres en question, déclare que « ces choses sont bien estranges et de tres maulvais « exemple et de grant rebellion à lencontre de nous et de nostre « dit oncle, en grant esclande, lesion et vitupere de nous et de « nostre seigneurie et digne de grant pugnicion. » A cet effet, Henri VI ordonne de saisir tous les biens meubles et immeubles appartenant au seigneur de Hungerford, à son lieutenant Wolston et à « tous les souldoiers estant avec lui es dictes ville et chastel de Cesarbourg. » Là s'arrêtent les détails sur cette affaire, qui atteste un grand relâchement dans la discipline. Cette insubordination du seigneur de Hungerford provenait peut-être du mauvais usage où étaient les rois anglo-normands de vendre à prix d'argent le gouvernement des châteaux royaux. On trouve un exemple de cette vénalité sous le règne de Richard Cœur-de-Lion, qui vendit, en 1191, à un certain Gérard de Canville, chevalier de race normande, la garde du château royal de Lincoln.

— Le Congrès de la Société française de Périgueux, pour la conservation et la description des monuments historiques, a ouvert le 2 mai sa session de 1858, dans l'une des salles de l'évêché, sous la présidence de M. le maire de Périgueux.

Parmi les étrangers de distinction qui assistaient à cette première séance, on remarquait M. de Caumont, directeur et fondateur de la Société française d'archéologie ; M. de Glanville, inspecteur des monuments historiques pour la Seine-Inférieure ; M. Drouyn, inspecteur pour la Gironde, et M. de Castelneau d'Essencau.

Après avoir répondu au discours par lequel M. le maire a ouvert la séance, M. de Caumont a annoncé à l'assemblée que la Société française mettait à la disposition de la ville une somme de 500 francs pour faire exécuter des fouilles sur le point le plus remarquable de l'enceinte romaine de Périgueux, c'est-à-dire au pied des deux tours du jardin de M. Bardon.

M. Drouyn et M. Ch. des Moulins ont fait ensuite à l'assemblée des communications intéressantes sur les questions relatives à l'âge celtique, sur les monuments de Périgueux à l'époque de la domination romaine.

Le 2 juin, le Congrès a fait une excursion scientifique dans les communes de Chancelade, de Château-l'Evêque, de Brantôme et de Bourdeilles, à l'effet de visiter les monuments de différentes époques que le temps y a respectés.

Dans la séance du 3 juin, le conseil administratif de la Société a décerné une médaille de vermeil à M. Félix de Verneilh, inspecteur divisionnaire. MM. Léo Drouyn, membre de l'Académie de Bordeaux ; Aymar, archiviste au Puy (Haute-Loire), ont reçu une médaille d'argent. Une médaille de bronze a été délivrée à MM. Jules de Verneilh et Galy.

Digitized by Google

M. de Caumont a pris la parole pour remercier en termes bien sentis la ville de Périgueux de l'accueil bienveillant qu'elle a fait aux membres du Congrès.

La quatrième séance a eu lieu le 1er juin, sous la présidence de M. Lévêque. On remarquait, parmi les membres qui ont pris place au bureau, M. le vicomte de Crémoux, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne.

L'ordre du jour appelait la discussion de la trente-septième question du programme, ainsi conçue :

« Quel est le nombre exact, en Périgord, des églises à coupole « byzantine unique? quel est le nombre des églises à séries de « coupoles? »

M. Félix de Verneilh a répondu à cette question en citant au nombre des églises à séries de coupoles qu'il a remarquées, celles de Temiac, de Léguilhac-de-Cercles, de Mareuil, du Vieux-Mareuil, de Paunat, de Paussat, de Bourdeilles, de Brassac, de Saint-Martial-de-Viveyrol, de Trémolat, de Cherval. Quant aux églises à coupole unique, M. de Verneilh a estimé qu'elles étaient très-nombreuses en Périgord; il a cru pouvoir en évaluer le chiffre à deux cents.

On a passé à la trente-huitième question :

« Quels sont les monuments les plus remarquables du moyen âge « appartenant, dans le Périgord, à l'architecture civile (plans de « villes neuves à disposition métrique, granges, cloîtres, abbayes, halles, maisons privées, fontaines, etc.).

M. Félix de Verneilh a appelé l'attention du Congrès sur certaines villes du moyen âge, d'un genre tout exceptionnel, bâties simultanément, sous l'empire d'une seule volonté, dans les provinces sud du Périgord. C'est pendant la seconde moitié du treizième siècle qu'une partie de cette province se couvrit rapidement de ces villes neuves, appelées *bastides* dans l'ancienne langue du Midi. On en voit un certain nombre dans les arrondissements de Bergerac et de Sarlat; il n'en existe pas dans celui de Périgueux. Ces fondations furent l'œuvre du roi d'Angleterre et du comte de Poitiers. M. Félix de Verneilh a cité comme types remarquables Montpazier, Beaumont, Lalinde, Sainte-Foy, Villefranche-de-Longchapt, Eymet, Molières.

La clôture du Congrès de 1858 a été prononcée après quelques mots vivement sentis adressés à l'assistance par M. de Saint-Exuperi, vicaire général du diocèse. Voici en quels termes s'est exprimé ce respectable ecclésiastique :

« Messieurs,

« Monseigneur m'a chargé de vous exprimer ses regrets de n'avoir pu assister à la séance de clôture de ce congrès, Sa Grandeur vous a dit l'autre jour, en des termes qui ont été au fond de tous les cœurs, combien elle avait été heureuse de pouvoir offrir aux membres de la Société française d'archéologie une salle de son palais pour la tenue de ses séances. Monseigneur a voulu donner

Digitized by Google

ainsi à cette docte assemblée un témoignage de sa bienveillance et de sa sympathie. Ce témoignage, Messieurs, n'aura pas été seulement un encouragement à vos utiles et quelquefois pénibles travaux; votre Société en aura reçu, si je puis parler de la sorte, toute une force nouvelle; et le clergé de ce diocèse, en voyant son premier pasteur vous aider de son concours et de son appui, en concevra cèrtainement une ardeur nouvelle pour l'étude de l'art antique et pour la conservation des monuments religieux confiés à sa garde.

« Nous espérons, Messieurs, que, dans vos pérégrinations sur tous les points de la France, vous conserverez un bon souvenir de notre cher Périgord, où vous venez d'apercevoir tant de richesses. Nous espérons mieux : vous voudrez bien désigner Périgueux pour la tenue d'un de vos futurs congrès, et Monseigneur veut que je vous dise que l'évêché sera encore le lieu de vos réunions. »

— Depuis 1852 se trouvaient déposés au musée de la ville de Troyes plusieurs fragments de mosaïques trouvés à Paisy-Cosdon. Ces fragments incohérents et placés isolément, n'offraient qu'un intérêt bien secondaire.

Pour faire sortir de l'oubli ces objets d'art, il n'était besoin que d'une restauration intelligente, devenue facile au moyen des dessins et des calques faits sur place par les soins de M. Fléchey, architecte de la ville. Cette restauration a parfaitement réussi.

Les mosaïques trouvées à Paisy-Cosdon forment deux parties bien distinctes : l'une représentant une frise formée de grecques avec enroulements de 2 mètres environ de longueur sur 1 mètre 20 centimètres de hauteur; l'autre représentant un fond de dallage formé de petits cubes de 1 centimètre carré; lesquels petits cubes, par leur juxtaposition, donnent des compartiments carrés, ornés de rosaces, de damiers et autres dessins, environnés de lozanges avec filets rouges et noirs, se dessinant sur un fond blanc, le tout d'une largeur de 3 mètres sur 1 mètre environ.

Ces deux fragments de mosaïque, quoique trouvés isolément, faisaient partie de la décoration d'une même pièce de 15 mètres de superficie, ainsi que les fouilles faites ont pu le faire reconnaître. Le premier formait la bordure, et le second faisait le fond au milieu duquel se trouvait un motif historié représentant Apollon sur un char triomphal, ou plutôt Apollon conduisant le char du soleil. Malheureusement cette importante partie de la mosaïque a été détruite avant la découverte; c'est celle que la pioche a atteinte la première, et il a été impossible d'en rien sauver.

— Le jeudi, 5 mai, est mort à Toulouse, des suites d'une apoplexie foudroyante, le respectable abbé Guiet, vicaire à la paroisse de Sainte-Magdeleine, professeur de sciences au petit séminaire et membre de l'Académie d'Aix.

Digitized by Google

— La médecine lyonnaise a perdu une de ses illustrations. Le docteur Brachet, ancien doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu de cette ville, est mort à l'âge de soixante-dix ans environ. Professeur de pathologie générale à l'Ecole secondaire de médecine, président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, membre correspondant de l'Académie de médecine, M. Brachet s'était fait connaître du monde médical par un grand nombre de travaux sérieux, dont nous nous contenterons de citer les principaux :

1° Un *Essai sur l'hydrocéphale aiguë*, qui doit avoir été l'une de ses premières productions, et date de 1818 ; 2° un *Traité des convulsions dans l'enfance*, couronné en 1824 par le cercle médical de Paris ; 3° des *Recherches sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire*, couronnées par l'Institut et réimprimées en 1837 ; 4° un *Traité sur l'emploi de l'opium dans les phlegmasies des membranes muqueuses, séreuses et fibreuses*, 1838 ; 5° un *Traité élémentaire de physiologie de l'homme*, publié pour la première fois en 1833 dans l'*Encyclopédie des sciences médicales*, réimprimé en deux volumes en 1855 ; 6° un *Traité de la colique de plomb*, 1850 ; 7° un *Traité complet de l'hypocondrie*, couronné par l'Académie de médecine, publié en 1844 ; 8° enfin, un *Traité de l'hystérie*, qui, en 1847, obtint le prix Civrieux.

M. Brachet, esprit délicat et ingénieux, doué d'une instruction solide, était non-seulement un auteur distingué, mais encore un praticien recommandable et un honnête confrère. Sa mort est un deuil pour sa ville natale et pour tous ceux qui l'on connu.

Dr A. F.

— L'Association bretonne vient de publier le programme suivant du prochain congrès qui s'ouvrira à Quimper, le 3 octobre 1858.

1. Décrire les antiquités celtiques conservées dans les différentes collections publiques ou particulières de la Bretagne, du pays de Galles de l'Irlande et de l'Ecosse.

2. Signaler et décrire les divers monuments de pierre, avec ou sans inscriptions, élevés en Bretagne du cinquième au onzième siècle, et que l'on croit avoir marqué les sépultures des anciens Bretons. — Les comparer avec les antiquités du même genre découvertes en Ecosse, en Irlande et dans le pays de Galles.

3. Rechercher les caractères distinctifs qui permettent de déterminer l'âge des croix de pierre élevées en Bretagne depuis les premiers temps de la foi chrétienne jusqu'à la renaissance.

4. Décrire les plus anciennes cloches existant en Bretagne. — Les comparer à celles qui ont été signalées en Irlande, en Ecosse et dans le pays de Galles.

5. Décrire et dater les clochers les plus remarquables du département du Finistère, en les classant d'après les différents types qu'ils représentent.

6. Dresser un catalogue descriptif des cloîtres, salles capitulaires,

Digitized by Google

réfectoires, et en général des constructions monastiques autres que les églises existant en Bretagne.

7. Enumérer les fontaines les plus curieuses ou les plus célèbres des deux Bretagnes. — En présenter la description et l'histoire.

8. Réunir les documents relatifs à la construction de la cathédrale de Quimper, aux anciennes fortifications de la même ville, et à sa topographie pendant le moyen âge.

9. Recueillir les inscriptions de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance existant en Bretagne, et particulièrement dans le Finistère.

10. Examen critique des diverses opinions émises au sujet des Corisopili.

11. Déterminer le temps où a vécu le roi Grallon, les bornes de sa domination et le caractère de son rôle historique.

12. L'étude comparée des plus anciennes traditions populaires d'Irlande, d'Ecosse, du pays de Galles et de l'Armorique donne-t-elle, au point de vue ethnographique, des résultats semblables à ceux que fournit l'étude comparative des idiomes celtiques?

13. Les anciens idiomes parlés dans l'île de Bretagne, avant l'invasion saxonne, ont-ils concouru à la formation de la langue anglaise, et dans quelle proportion? — Apprécier à un point de vue analogue l'influence de l'élément gaulois sur la formation de la langue française.

14. Exposer la composition du comté de Cornouailles; en décrire les principales seigneuries, notamment l'ancien fief épiscopal.

15. Dresser le *pouillé* ou catalogue des bénéfices desservis anciennement sur le territoire qui forme aujourd'hui le département du Finistère.

16. Rassembler les documents concernant l'histoire des écoles en Bretagne du onzième siècle à la fin du seizième.

17. Indiquer parmi les recueils de documents et les ouvrages publiés en Angleterre, ceux qui pourraient être consultés avec le plus de fruit sur l'histoire des deux Bretagnes

18. Quelle est la valeur des travaux auxquels a donné lieu jusqu'à ce jour l'histoire du culte de la Sainte-Vierge dans les diocèses de Cornouailles et de Léon? — Que reste-t-il à faire pour les compléter?

19. Recueillir les documents relatifs à l'histoire de l'agriculture et du commerce en Bretagne.

20. Quel a été le véritable caractère des soulèvements et des troubles qui ont agité la Bretagne du seizième au dix-huitième siècle? Faut-il, avec plusieurs écrivains, leur assigner pour mobile la pensée de se soustraire à la domination française?

Statistique monumentale. — Le Congrès continuera l'enquête archéologique qui se fait habituellement dans les réunions de l'Association bretonne. Cette enquête, en 1858, aura spécialement pour but de compléter la statistique monumentale du département du Finistère. D'après les usages reçus, elle embrassera également les

Digitized by Google

monuments des époques gauloise, romaine, ainsi que ceux du moyen âge et de la renaissance (architecture, sculpture, peinture, etc.).

La classe d'archéologie consacrera l'une de ses journées à une excursion monumentale dont le but sera déterminé dans une des premières séances du Congrès.

Avis. — Les personnes qui ne peuvent pas se rendre au Congrès, et qui auraient quelques communications à lui adresser, sont priées de les faire parvenir, avant le 25 septembre, à M. Paul Delabigne-Villeneuve, trésorier de la classe d'archéologie de l'Association bretonne, quai Châteaubriand, 3, à Rennes.

Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. — *Sujets de prix pour les années* 1859, 1860 *et* 1861. — L'Académie n'a point décerné le prix de 1858, dont le sujet était la question suivante :

« Recherches sur l'électricité atmosphérique. »

Observations. L'Académie, en posant la question dans ces termes généraux et en laissant ainsi un libre et vaste champ aux recherches, croit néanmoins utile d'attirer particulièrement l'attention des concurrents sur les questions secondaires suivantes :

1° Discuter les observations desquelles on a déduit l'existence de l'électricité atmosphérique et les lois de sa tension;

2° Déterminer, en s'appuyant sur l'expérience, les sources de l'électricité atmosphérique;

3° Reconnaître si l'espèce d'électricité qui charge un nuage orageux exerce une influence sur sa constitution physique;

4° Rechercher quel est le degré d'influence de l'état électrique des nuages orageux sur la formation de la grêle;

5° Etablir sur des documents authentiques la fréquence relative de la grêle dans les régions du bassin sous-pyrénéen, et rechercher les circonstances qui peuvent, dans ces mêmes régions, influer sur la répartition inégale de ce météore.

Nota. Quelles que soient les questions traitées, l'Académie, dans l'appréciation des Mémoires qui lui seront présentés, tiendra compte surtout de la nouveauté et de la fécondité des observations personnelles; elle attachera cependant une grande importance aux recherches relatives à la dernière question.

En conséquence, et conformément à l'art. 32 de ses règlements, l'Académie a décidé qu'elle accordera un prix extraordinaire à l'auteur d'un Mémoire qui lui serait adressé avant le 1er janvier 1859.

Ce prix extraordinaire sera une médaille d'or de 500 fr.

L'Académie rappelle que le sujet du prix à accorder en 1859 est la question suivante :

« Faire l'histoire de l'organisation judiciaire, civile, criminelle et « ecclésiastique dans le Languedoc et la Provence, depuis la publi- « cation du Bréviaire d'Alaric jusqu'à l'établissement fixe du Parle- « ment de Toulouse, en 1444. »

Digitized by Google

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

L'Académie propose pour sujet de prix de l'année 1860 la question suivante :

« Faire connaître les résultats positifs dont les expériences physio-
« logiques ont enrichi la médecine clinique depuis le commencement
« du dix-neuvième siècle. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

L'Académie propose pour sujet de prix de l'année 1861 la question suivante :

« Appliquer des observations nouvelles et convenablement discutées à l'étude des étoiles variables. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Les savants de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les membres résidants de l'Académie sont seuls exclus du concours.

Indépendamment du prix ordinaire, l'Académie décernera, dans sa séance publique annuelle, des prix d'encouragement : 1° aux personnes qui lui signaleront et lui adresseront des objets d'antiquité (monnaies, médailles, sculptures, vases, armes, etc.), et de géologie (échantillons de roches et de minéraux, fossiles d'animaux, de végétaux, etc.), ou qui lui en transmettront des descriptions détaillées, accompagnées de figures ;

2° Aux auteurs qui lui adresseront quelque dissertation, ou observation, ou Mémoire, importants et inédits, sur un des sujets scientifiques ou littéraires qui font l'objet des travaux de l'Académie ;

3° Aux inventeurs qui soumettront à son examen des machines ou des procédés nouveaux introduits dans l'industrie, et particulièrement dans l'industrie méridionale.

Ces encouragements consisteront en médailles de bronze, d'argent ou de vermeil, selon l'importance scientifique des communications. Dans tous les cas, les objets soumis à l'examen de l'Académie seront rendus aux auteurs ou inventeurs, s'ils en manifestent le désir.

Dispositions générales. — I. Les Mémoires concernant le prix ordinaire ne seront reçus que jusqu'au 1er janvier de l'année pour laquelle le concours est ouvert. Ce terme est de rigueur.

II. Les communications concourant pour les médailles d'encouragement devront être déposées, au plus tard, le 1er avril de chaque année.

III. Tous les envois seront adressés, *franco*, au secrétariat de l'Académie, rue Louis-Napoléon, 12, ou à M. Urbain Vitry, secrétaire perpétuel, allée Louis-Napoléon, 3.

IV. Les Mémoires, pour les prix ordinaires, seront écrits en français ou en latin, et d'une *écriture bien lisible.*

V. Les auteurs écriront sur la première page une sentence ou devise ; la même sentence sera répétée dans un billet séparé et cacheté, renfermant leur nom, leurs qualités et leur demeure ; ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura obtenu une distinction.

Digitized by Google

VI. Les Mémoires dont les auteurs se seront fait connaître avant le jugement de l'Académie ne pourront être admis au concours.

VII. Les noms des lauréats seront proclamés en séance publique, le premier dimanche après la Pentecôte.

VIII. Si les auteurs ne se présentent pas eux-mêmes, M. le docteur Larrey, trésorier perpétuel, ne délivrera le prix qu'au porteur d'une procuration de leur part.

IX. L'Académie, qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter tous les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

PRIX DISTRIBUÉS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 30 MAI 1858. — MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT. — *Classe des Sciences.* — Médailles de vermeil. — MM. Leplay, à Toulouse (avec éloges) :
Alcool de Sorgho. — Le docteur Millon, à Revel : Etudes sur le gui de chêne et le sumac vénéneux.

Médailles d'argent. — MM. L. Cunq, à Bordeaux (avec éloges) : Machines à calculer. — Chalamel, à Bagnols (Gard) (avec éloges) : Croiseur pour filature de soie. — Debats, à Lombez : Echantillons de fossiles d'animaux. — Mancéau, à Tarbes : Echantillons de minéraux.

Médaille de bronze. — M. Doumergue, à Mazamet : Dessin d'un monstre de l'espèce porcine.

Mention. — M. Cavayé : Appareil de natation.

Classe des Inscriptions et Belles-Lettres. — Médailles d'argent. — MM. V. Fons, à Toulouse (avec éloges) :

Travaux historiques. — F. Cassassoles, à Auch : Mémoire de jurisprudence. — Costes, à Cailhavel : Objets d'archéologie.

Médaille de bronze. — M. Guitard, à Vallègue : Médailles antiques.

— L'Académie de Lyon, vient de décider qu'elle décernerait, l'an prochain, un prix de 1,200 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire indiquant les moyens : 1° d'élever le salaire des femmes à l'égal de celui des hommes, lorsqu'il y aura égalité de services ou de travail ; 2° d'ouvrir aux femmes de nouvelles carrières et de leur procurer des travaux remplaçant ceux qui leur ont été successivement enlevés par la concurrence des hommes et la transformation des usages et des mœurs.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE. — Année 1857. IIe série, IVe volume. In-8° de 424 pages et 4 planches.

— Table de logarithmes acoustiques, depuis 1 jusqu'à 1,200, précédée d'une instruction élémentaire, par M. *Delezenne*. 76 pages.

— Note sur l'identité de l'érythroglucine et de la phycite, par M. *Lamy*. 4 pages, 1 planche.

— Compte rendu des travaux de la Société, pendant les années 1854, 1855 et 1856, par M. *Victor Delerue*. 14 pages.

— Essai sur la vie et les écrits de saint Paul, par M. *C. L. Frossard*. 101 pages.

— Spicilége d'histoire littéraire ou documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France, par M. *Le Glay*. 44 pages.

— Observations sur les flotteurs indicateurs de niveau d'eau dans les générateurs à vapeur, par M. *Edmond Cox*. 6 pages, 1 planche.

— Mémoire sur la détente de la vapeur dans les machines du système de Woolf, par M. *Auguste Fievet*. 12 pages.

— Mémoires sur les limites des vitesses qu'on peut imprimer aux trains des chemins de fer sans avoir à craindre la rupture des rails, par M. *Mahistre*. 10 pages.

— Mémoire sur le travail de la vapeur dans les cylindres des machines, en tenant compte de tous les espaces libres du système distributeur, par *le même*. 8 pages.

Digitized by Google

— Note sur le calcul de la vaporisation d'une machine à vapeur, travaillant à la détente du maximum d'effet, par *le même*. 4 pages.

— Mémoire sur les limites de la pression dans les machines travaillant à la détente du maximum d'effet, et sur l'influence des espaces libres dans les machines à un seul cylindre, par *le même*. 12 pages.

— Mémoire sur le travail de la vapeur dans les machines, en tenant compte des condensations qui se font pendant la détente. par *le même*. 11 pages.

— Mémoire sur les vitesses de rotation qu'on peut faire prendre à certaines roues, sans avoir à craindre leur rupture sous l'effort de la force centrifuge, par *le même*. 7 pages.

— Recherches chimiques sur la betterave pendant la seconde période de sa végétation, par M. *Correnwinder*. 7 pages.

— Mémoire sur la production du gaz acide carbonique par le sol, les matières organiques et les engrais, par M. *Correnwinder*. 9 pages, 1 planche.

— Expériences sur la puissance fertilisante de quelques tourteaux de graines oléagineuses, par *le même*. 5 pages.

— Notes statistiques sur la mortalité de la ville de Lille, pendant l'année 1856, par M. *J. Chrestien*. 18 pages.

— Note sur les courants électriques engendrés par le magnétisme terrestre, par M. *Lamy*. 16 pages, 1 planche.

— Troisième Mémoire sur les chaux hydrauliques et la formation des roches par la voie humide, par M. *F. Kuhlmann*. 16 pages.

— Documents sur l'histoire du nord de la France, par M. le marquis *de Godefroy-Menilglaise*. 4 pages.

— Emploi des capsules enfumées dans l'analyse chimique, par M. *H. Violette*. 6 pages, 1 planche.

Société d'émulation de la Vendée. — Annuaire départemental, 4e année, 1857. In-8° de 320 pages.

— Histoire du calendrier. 6 pages.

— Procès verbaux des séances de l'année 1857. 8 pages.

— Rapport sur les travaux de la Société d'émulation pendant l'année 1857, par M. *Debrun*. 12 pages.

— Comices agricoles de la Vendée. 42 pages.

— De la pisciculture en Vendée, par M. *René Caillaud*. 4 pages.

— De l'espèce chevaline en Vendée, Mémoire adressé aux membres de la Société, par M. *C. de Laroque-Latour*. 16 pages.

— Rapport sur l'école de dressage établie à Napoléon-Vendée, par M. le *comte de Montigny*. 11 pages.

— Stances à M. Baudry, par M. *E. Grimaud*. 2 pages.

— Du langage populaire en Vendée, par M. *Léon Audé*. 29 pages.

— M. de la Bourdonnaye-de-Blossac, intendant de la généralité de Poitiers, d'après une notice de M. Pilotelle, par M. *de Sourdeval*. 7 pages.

— M. Largeteau, membre de l'Institut. 7 pages.

Digitized by Google

— La famille de Saligné, par M. *Léon Audé*. 22 pages.
— Etudes historiques et administratives sur la Vendée, par M. *Léon Audé*. 68 pages, 3 planches.
— Recherches historiques sur le département de la Vendée, par M. *P. Marchegay*. 32 pages.

Société d'agriculture, des belles-lettres et arts de Rochefort. — Année 1856-1857. In-8° de 208 pages.
— Des assurances contre la grêle, par M. *Lebelin de Dionne*. 12 pages.
— Société de Notre-Dame-de-Refuge, par M. le *docteur Dutouquet*. 44 pages.
— Notice sur l'hôpital Saint-Charles de Rochefort, par M. *Montaut*. 23 pages.
— Aperçu des subventions de la ville et du port de Rochefort pour l'éducation des enfants, par M. *Auriol*. 11 pages.
— Séance publique du 5 juillet 1857 : Discours de M. *Le Huen*, président ; Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1856-1857, par M. *Lebelin de Dionne*, secrétaire. 41 pages.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai. — IIe série, tome IV. 1856-1857. In-8° de 304 pages.
— Rapport sur les travaux de la Société depuis le 29 juillet 1855, par M. *V. Denis*. 30 pages.
— Rapport sur le concours de poésie, par *le même*. 28 pages.
— Fables, par *le même*. 6 pages.
— Mémoire sur les archives du chapitre de Saint-Amé, à Douai, par M. *Le Glay*. 17 pages.
— Notice sur le siége et le bombardement de Valenciennes, par M. *Courtin*. 34 pages.
— Essais sur l'histoire des communes du nord de la France, par M. *Tailliar*. 122 pages.
— Note sur un cas de mérycisme ou de rumination humaine, par M. *le docteur A. Maugin*. 9 pages.

Société historique algérienne. — Revue africaine. N° 11, juin 1858. In-8° de 80 pages.
— Léon l'Africain, étude biographique, par M. *Berbrugger*. 12 pages.
— Ruines du Vieil Arzeu (suite), par *le même*. 3 pages.
— Notice sur un autel dédié aux dieux mauritaniens, récemment découvert à Cherchel, par M. *de Lhotellerie*. 4 pages.
— Exploration nautique de la Soumman et du Bou Sellam, dans la grande Kabylie, par M. *M.-L. Feraud*. 14 pages.
— Inscriptions latines trouvées à Constantine pendant le mois de mai 1858, par M. *A. Cherbonneau*. 5 pages.
— Nebel, l'ancienne Neapolis, par M. *A. Rousseau*. 3 pages et une note additionnelle de la rédaction de 5 pages.

Digitized by Google

— Observations générales sur la formation des diocèses dans l'ancienne Eglise d'Afrique, par M. *Léon Godard*. 7 pages.

— Chronique. 13 pages.

— Nécrologie : Notice sur M. Pellissier, par MM. *H.-P. de R.* et *A. Berbrugger*. 8 pages.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — Bulletin, XIe vol. In-8° de XVIII-596 pages et 21 planches.

— Ennius Mummol, comte d'Auxerre et patrice de Bourgogne. par M. *Aimé Chérest*. 35 pages.

— Fragment de l'histoire de Maligny (quatorzième siècle). Gilles de Maligny, par M. *Léon de Bastard*. 37 pages.

— Auxerre, ville municipale des Gaules, par M. *Déy*. 22 pages.

— Notice sur M. Leys, de Sens, son médailler, et la pièce unique de Titus, Judaea navalis, par M. *E. Challe*. 18 pages, 2 planches.

— Paléontologie de l'Yonne : Prodrome des mollusques fossiles, par M. *Cotteau*. 18 pages.

— Histoire de la ville et du comté de Saint-Fargeau (moyen âge), par M. *Déy*. 34 pages, 4 planches.

— Note sur une statuette en bronze, du douzième siècle, trouvée à Auxerre lors d'une fouille dans la rue Saint-Pèlerin, par M. *Emile Amé*. 4 pages.

— Bataille de Montcullan ou de Quarré-les-Tombes, livrée contre les Normands, en 925, et placée à tort, par l'abbé Lebeuf, à Chalaux, par M. *Henry*. 18 pages.

— Description des polypiers fossiles de l'étage néocomien, par M. *de Fromentel*. 72 pages, 10 planches.

— Séances publiques tenues à Avallon et à Vézelay, les 30 juin et 1er juillet 1857. 6 pages.

— Une petite ville à la fin du seizième siècle, par M. *Raudot*. 29 pages.

— Le siége d'Avallon en 1433, par M. *A. Challe*. 19 pages.

— Histoire de la ville et du comté de Saint-Fargeau (temps modernes), par M. *Déy*. 32 pages.

— Note sur une peinture de l'église de Pontigny, par M. *Léon de Bastard*. 3 pages.

— Notice sur Robert-le-Foul, sieur de Vassy, conseiller du roi au bailliage et prévoté d'Avallon, par M. *le vicomte de Tryon-Montalembert*. 11 pages.

— Etudes sur les échinides fossiles du département de l'Yonne, 2e partie, terrain crétacé, par M. *Cotteau*. 33 pages, 4 planches.

— Notice biographique sur M. le baron de Challou des Barres, lue à la séance du 7 décembre 1857, par M. *A. Challe*. 22 pages, 1 planche.

— Avallon au sixième siècle et saint Germain, évêque de Paris, par M. *l'abbé Roguier*. 16 pages.

— Histoire de la commune de Sens, par M. *Quantin*. 23 pages.

— Aperçus historiques sur la Madeleine de Vézelay, par M. *Chérest*. 30 pages.

Digitized by Google

— Cinq lettres de l'abbé Lebeuf, par M. *le comte Léon de Bastard*. 22 pages.

— Note sur la géographie physique du Morvan, par M. *Moreau*. 13 pages.

— Catalogue des plantes phanérogames du département de l'Yonne, 5e centurie, par MM. *Déy et Courtaut*. 10 pages.

— Procès-verbaux des séances. 40 pages.

Société des antiquaires de Picardie. — Mémoires, 2e série, tome V. 1858. In-8° de 714 pages, 7 planches.

— Discours sur l'importance des études hagiologiques, prononcé par M. *A. Breuil*, président. 19 pages.

— Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1856-1857, par M. *J. Garnier*. 21 pages.

— Rapport sur le concours de 1857, par M. *M.-A. Gabriel Rembault*. 5 pages.

— Jean de Luxembourg, roi de Bohême, 1311-1346, par M. *A. Breuil*. 12 pages.

— Notice sur Charles des Marets, par M. *Ad. de Grattier*. 24 pages.

— Notice sur la vie et les ouvrages de M. François Guerard, par M. *Henri Hardouin*. 18 pages.

— Notice sur Jean Pagès, marchand et historien d'Amiens (1655-1725), par M. *J. Garnier*. 26 pages.

— Quelques observations sur une charte relative à l'église de Saint-Rieul de Senlis, par M. *Auger*. 7 pages.

— Dissertation sur les armoiries attribuées à la province de Picardie, par M. *Ch. Dufour*. 20 pages, 1 planche.

— Description archéologique et historique du canton de Gamaches, par M. *F.-J. Darsy*. 234 pages, 2 planches.

— Les œuvres d'art de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy, d'Amiens, Mémoire posthume de M. le docteur Rigollot, revu et terminé par M. *A. Breuil*. 192 pages, 3 planches.

— Situation financière des villes de Picardie sous saint Louis, par M. *Ch. Dufour*. 110 pages, 1 planche.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. — Recueil des actes. XIXe année. 3e et 4e trimestres 1857. In-8° de 536 pages.

— La langue et la littératures romanes, M. *L. Dessalles*. 91 pages.

— M. de Lamartine et le cours familier de littérature, par M. *J. Duboul*. 26 pages.

— Une étude sur le crédit agricole, lue par M. *Saugeon*. 14 pages.

— Mémoire sur le port de Liverpool, par M. *Eugène Mahon de Monaghan*. 81 pages.

— Séance annuelle du 28 décembre 1857 : Discours de M. *Abria*. 17 pages.

Digitized by Google

— Rapport sur la situation de l'Académie impériale de Bordeaux pendant l'année 1856-1857, par M. *Baudrimont*. 16 pages.

— Rapport sur le concours de poésie de 1857, fait au nom de la commission, par M. *H. Minier*. 19 pages.

— Rimes buissonnières contre l'uniformité, par M. *Jules de Gères*. 18 pages.

— Compte rendu des séances, par M. *Baudrimont*. 217 pages.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Tome IX. Avril et mai 1858. In-8° de 73 pages.

— Projet d'enquête sur la grêle dans la Lozère et de l'influence présumée des lacs d'Aubrac, en particulier du lac Saint-Andéol, sur les grêles qui dévastent certaines parties du département; projet de desséchement de ce lac, par M. *Th. Roussel*. 14 pages.

— De l'emploi de la tourbe dans la Lozère, par M. *Laurens* aîné. 11 pages.

— Fouilles exécutées à Mende à l'occasion du déblaiement de l'ancien évêché, par M. *Tourrette*. 2 pages.

— Des anciennes monnaies gabalitaines et en particulier de la monnaie de l'empereur Justin II attribuée au Gévaudan, par *M. Th. Roussel*. 4 pages.

— Le pape Urbain V, ce qu'il a fait pour la ville de Rome, pour l'état ecclésiastique et pour l'Italie, par M. *Th. Roussel*. 26 pages.

— Compte rendu des séances. 13 pages.

— Observations météorologiques, par M. *l'abbé Bosse*. 2 pages.

Académie royale de Belgique. — Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire. 2e série, tome XX. 1858. In-8° de 260 pages.

— Procès-verbal de la séance du 7 décembre 1857. 8 pages.

— Notice historique sur la banque de Saint-Georges à Gênes, par M. *le comte Giuseppe Greppi*. 6 pages.

— Dissertation historique et critique sur la maison royale des comtes d'Ardennes, par J.-P. Ernst, chanoine régulier de Rolduc, communiqué par M. de *Ram*. 160 pages.

— Vingt-quatre lettres inédites de Stockmans, par M. *Borgnet*. 82 pages.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

LUDUS SANCTI JACOBI. Fragment de mystère provençal découvert et publié par M. *C. Arnaud*, juge au tribunal civil de Marseille. Marseille, imprimerie d'Arnaud. In-16 de XIV-32 pages.

L'opuscule qui nous occupe aurait pu se passer du facile attrait d'un tirage à petit nombre, funeste curiosité de bibliophile, qui n'ajoute aucun mérite aux écrits médiocres et qui rend introuvables les ouvrages d'une certaine valeur. Il s'agit ici d'un de ces derniers, d'un fragment d'un mystère provençal, « genre de composition que jusqu'à présent les érudits ne connaissaient que de nom. » Ce mystère, dont il n'existe malheureusement que le commencement, est écrit sur les feuilles, restées en blanc, d'un *sumptum* (ou registre de notaire) contenant des actes de 1495; mais, d'après l'éditeur, le style de cet ouvrage dénote une haute antiquité. M. Arnaud a reproduit, pour ainsi dire, en *fac-simile* le manuscrit qu'il a découvert, conservant jusqu'aux fautes dont il fourmille, car il ne se reconnaissait pas « l'autorité suffisante pour l'amender. » Outre ce texte, la brochure dont nous parlons renferme une introduction bien faite où se trouvent énumérés les nombreux mystères provençaux dont on ne connaît que les titres, et enfin des notes trop peu développées.

JÉRUSALEM AU TEMPS DE N. S. JÉSUS-CHRIST, par l'abbé *J.-M. D.* Lyon, Bridoty. In-8° de IV-323 pages.

Destiné dans le principe à servir d'éclaircissement à la carte de Jérusalem d'Adrichomius, cet ouvrage n'est en grande partie qu'un extrait du *Theatrum terræ sanctæ* du même auteur. Seulement M. l'abbé J.-M. D. a complété la traduction qu'il nous donne par de curieuses citations de D. Calmet, de Quaresmius, du P. Doubdau, de Mgr Mislin, enfin de d'Anville auquel il faut toujours avoir recours lorsqu'il s'agit de problèmes de géographie historique. Une carte de Jérusalem, reproduction de celle d'Adrichomius, des plans du temple, d'après D. Calmet, viennent compléter cet excellent et modeste travail.

SOUVENIRS DE BEAUCE. Biographie, par *E. Ménault*. Etampes, Allien. In-8° de IV-112 pages.

« A l'histoire d'Angerville, nous dit l'auteur dans son introduction, nous avons cru nécessaire de joindre la biographie d'hommes célèbres dans les lettres et les sciences, qui, aux titres de l'intelligence, de l'esprit, ont ajouté un titre plus précieux encore, l'honnêteté. » En envisageant la question sous ce dernier point de vue, nous n'avons rien à dire sur le choix qu'a fait M. Ménault. Les biographies qu'il nous donne, celle de M. Tessier, agronome distingué, celle de M. l'abbé Blanchet, écrivain fécond, qui eut une certaine réputation au siècle dernier, celle enfin de l'abbé Cassegrain, le saint confesseur du cardinal Fleury, sont des modèles d'une vie pure, simple, honorable sous tous les rapports. Mais qualifier ces vertueuses personnes « d'hommes célèbres, » n'est-ce pas se laisser entraîner par un patriotisme exagéré ?

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE, par M. *J.-B. Bouillet*. In-8° de XXII-527 pages, avec une planche. Clermont-Ferrand, chez Paul Hubler.

M. Bouillet, que la publication de nombreux ouvrages avait déjà désigné à l'attention publique, vient de publier un dictionnaire héraldique de l'Auvergne, destiné à faire connaître les noms des familles dont on rencontre les armoiries gravées sur les monuments, les sceaux, etc., etc. Frappé de la difficulté qu'éprouvent souvent les archéologues et les touristes à reconnaître les noms et les titres des familles à la vue des écussons qui décorent les pierres tombales, les clefs de voûtes des églises et des châteaux, il a entrepris de donner le recueil alphabétique de toutes les familles d'Auvergne et de toutes les corporations de cette province, ayant droit de porter des armes. Ce travail long et fastidieux, l'auteur l'a achevé courageusement; mais a-t-il atteint le but qu'il s'était proposé? c'est ce que nous allons examiner.

M. Bouillet a divisé son ouvrage en cinq chapitres : le premier est consacré *aux émaux du champ de l'écu*, le deuxième *aux partitions*, le troisième *aux figures héraldiques ou pièces honorables*, le quatrième *aux figures naturelles* et le cinquième *aux figures artificielles*. Cette division simple et logique semble au premier abord, surtout avec l'ordre alphabétique de chaque chapitre, faciliter les recherches; il n'en est rien cependant, faute d'une table alphabétique des noms de familles. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, si l'on veut savoir quelles sont les armoiries de la famille de Malras, on trouvera en premier lieu, après de nombreuses recherches, aux mots *champs d'azur*, l'émail de l'écu, ce qui est peu de chose; puis, en lisant tout l'ouvrage, on verra au quatrième chapitre, à la section : *Lions d'argent*, que la famille de Malras en porte *un rampant*. Voilà donc les armes de cette famille à peu près complètes; nous disons à peu près, car le lion d'argent des Malras est *armé et lampassé de gueules*. Si, au lieu de chercher les armoiries d'une famille dont on connaît le nom, on se livre au travail inverse, on voit qu'il sera tout aussi difficile à effectuer; l'exemple que nous avons cité prouve même que, faute de blasonner correctement le lion rampant de cet écusson, le lecteur risquerait fort, sur le vu d'armes gravées suivant les règles de la science héraldique, de ne pas trouver le nom de Malras ou, ce qui serait bien pis, de trouver un autre nom. Hâtons-nous cependant de le dire, l'ouvrage de M. Bouillet pourra rendre d'utiles services si l'auteur, dans une seconde édition, ajoute une table des noms propres et corrige les erreurs inhérentes à un travail aussi ardu que celui qu'il a entrepris. M. Bouillet a fait précéder son dictionnaire d'une notice curieuse sur la noblesse, les armoiries et la révision de la noblesse à différentes époques; il a même pris soin, dans son dictionnaire, de désigner par des astérisques les noms tirés de l'Armorial général de France, formé en vertu de l'édit de novembre 1696, et qui, pour la plupart, sont considérés comme n'appartenant pas à la noblesse. Quelques notions héraldiques, avec une planche coloriée, terminent cette introduction qui renferme des détails intéressants.

SOUVENIRS DE L'INSURRECTION NORMANDE, par feu M. Vautier, publiés par M. *Georges Mancel*. Caen, 1858. In-8° de XXX-320 pages. (5 fr.)

M. Vautier, ancien doyen de la Faculté des lettres de Caen, a traversé toute l'époque révolutionnaire. Il naquit en 1772. En 1789, l'année

Digitized by Google

même de l'ouverture des états généraux, il remporta le prix d'honneur de rhétorique au collége du Bois. En 1791, il se trouva en face de l'insurrection du fédéralisme et se lia avec plusieurs des girondins réfugiés dans le Calvados. Compromis aux yeux des montagnards par ses opinions bien connues, il dut s'engager comme matelot et ne revint à Caen que vers l'époque du Directoire. Il entra alors dans l'Université, et, en 1835, fut nommé doyen de la Faculté des lettres. Le livre que l'on publie aujourd'hui contient les souvenirs personnels de M. Vautier; l'auteur a suivi les événements pas à pas, son récit est d'une exactitude scrupuleuse, sa critique est consciencieuse et son jugement impartial. On connaît en général assez peu les événements de la Révolution en province. Les souvenirs de M. Vautier nous initient à l'histoire du fédéralisme de 1793 en Normandie, et, à ce point de vue, c'est une excellente publication relative à une époque peu et mal étudiée, surtout en province. L'affaire de Mlle de Corday, qui termine le volume, n'est pas une des moins intéressantes par les détails dans lesquels l'auteur est entré. L'introduction de M. Mancel est fort bien faite, les notes sont détaillées, claires et précises; il a fouillé les archives départementales et municipales du Calvados et publié à la fin du volume les pièces justificatives qu'il a trouvées dans le cours de ses recherches, et qui éclaircissent ou expliquent souvent des faits avancés par l'auteur dans le courant de son récit.

Brest et le Finistère sous la Terreur, par M. *A. Du Chatellier*. Brest, 1858. In-8° de VII-234 pages.

Cette publication peut être rapprochée de la précédente. Elle se rapporte à la même époque et traite de l'histoire d'une province voisine. L'auteur a cherché dans les dépôts publics la correspondance de Hoche-Guegno, Guerment, Prieur, Daru, Petiet, Dabayet, de tous ceux enfin qui ont joué un rôle dans l'Ouest ou exercé quelque influence sur les destinées du Finistère. Il a même recueilli ce que la tradition a pu lui apprendre et a compulsé encore la correspondance des chefs vendéens. Grâce à ce travail consciencieux, M. Du Chatellier a publié une bonne notice commençant avec la mission des représentants envoyés près les côtes de Brest et de Lorient en 1793, et s'arrêtant au 9 thermidor. M. Du Chatellier, du reste, n'en est pas à son coup d'essai; il a déjà fait paraître une histoire estimée de la Révolution dans les départements de l'Ouest. Cette nouvelle étude n'est pas inférieure à la précédente et mérite les éloges de la critique.

Rennes et l'hôtel d'Armaillé pendant la Révolution. Saint-Brieuc, 1857. In-8° de 107 pages.

Inférieure aux deux publications précédentes, celle-ci mérite cependant aussi une sérieuse attention. Les détails que l'auteur nous donne sur la société sabatine sont intéressants. On y voit que c'était dans le principe une chambre littéraire de cent membres; les douze plus avancés formaient une sorte de comité spécial qui se réunissait le samedi, ce qui leur valut le nom de société sabatine. L'auteur nous donne la biographie des principaux membres de cette association; il nous montre l'hôtel d'Armaillé, asile du clergé; il nous le montre occupé par les soldats de l'armée de Mayence, puis servant de logement au bourreau et à sa famille. Arrive ensuite la loi des suspects avec ses conséquences:

Digitized by Google

cette notice est d'un intérêt assez restreint, mais elle offre encore certains points curieux et des détails piquants.

HISTOIRE DE CHARTRES, par *E. de Lépinois*. Chartres, Garnier, 1857. 2 vol. gr. in-8°. Ensemble IV-1232 pages, avec planches.

M. de Lépinois a recherché curieusement tout ce qui avait été écrit avant lui sur la ville de Chartres; il a lu les dissertations de Rouillard, étudié les travaux de Duparc, de Pintard, de Chaline et de Sablon; mais toutes ces études ne lui ont guère servi, comme il le dit lui-même; il cherchait la cité, la commune, et ne trouvait partout que la cathédrale et le chapitre. Enfin, M. de Lépinois s'est rejeté sur les archives; il les a consultées et a vu s'ouvrir devant lui une mine inexplorée. Il s'est mis alors à l'œuvre, et pendant huit ans, il a travaillé sans trève ni relâche. Aujourd'hui, l'ouvrage est achevée et on peut le juger.

L'histoire de Chartres commence à la domination romaine, 85 ans av. J.-C. L'auteur nous fait assister à l'invasion des Francs (400), puis nous montre Thibault le Tricheur possesseur du comté de Chartres. Le premier volume se termine à la réunion de ce comté à la couronne. L'auteur s'est longuement étendu sur les établissemenis religieux et civils existant au quatorzième siècle; il a consacré un chapitre spécial au commerce, à l'industrie et aux monnaies de la cité, et dans son appendice, il a fait entrer un grand nombre de pièces justificatives. Tel est en résumé ce premier volume publié en 1854. Le second destiné à compléter l'œuvre, vient de paraître. Il nous fait assister aux événements survenus dans la ville depuis Philippe de Valois jusqu'à la révolution de 1848. Nous y trouvons l'érection du domaine de Chartres en duché lors du siége de la ville par le prince de Condé (1528-1568); puis, c'est Henri IV, qui vient à son tour assiéger la cité (1551), etc., etc. A la fin, M. de Lépinois fait l'histoire des établissements religieux créés depuis le quatorzième siècle, et il termine par une statistique chartraine. Dans l'appendice, nous remarquons la liste des notables qui prirent part à l'élection des députés du bailliage de Chartres aux États généraux de 1468, et la liste des comtes, ducs, vidames, baillis, capitaines, gouverneurs, lieutenants généraux, prévôts, procureurs du roi, maires, échevins, etc., jusqu'en 1789.

Cette Histoire de Chartres est une belle publication, bien complète. et l'on ne saurait assez féliciter M. de Lépinois du soin qu'il y a apporté. Espérons que le succès viendra récompenser ses généreux efforts.

Le Secrétaire de la commission de publication,

CH. LOUANDRE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

A.

ACADÉMIE d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts de Mâcon, 243.
—— d'archéologie de Belgique, 329, 638.
—— de législation de Toulouse, 507.
—— de Lyon, 808.
—— des sciences, 24, 368.
—— des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme, 757.
—— des sciences, arts et belles-lettres de Besançon, 328.
—— des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 59, 813.
—— des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 671.
—— des sciences et lettres de Montpellier, 246, 511, 675.
—— des sciences morales et politiques, 111, 245, 509.
—— du Gard, 375.
—— impériale de Metz, 109, 671.
—— impériale de Reims : Annales, 1841-1856; compte rendu, par M. E. de Barthélemy, 50.
—— impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 677.
—— impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 302.
—— impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 676.
—— impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse : compte rendu des séances, 37, 304, 806.
—— royale de Belgique, 814.
ALLEMAGNE, 203.
AMÉRIQUE. Association américaine pour l'avancement des sciences, 74.
—— du Sud, 460.
ANGLETERRE, 76, 129, 449.
—— Du mouvement scientifique en Angleterre, par M. Alfred Maury, 129.
ARRÊTÉ relatif à l'organisation du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, 531.
ARTS (les), les sciences et les lettres dans la ville de Lyon, par M. Francisque Ducros, 1, 385.
ASSISES scientifiques du nord de la France tenues à Arras le 2 décembre 1857, 300.
ASSOCIATION américaine pour l'avancement des sciences, 74.
—— britannique pour l'avancement des sciences : compte rendu, par M. Alfred Maury, 129.
AUBRION (Jean) ou la Chronique de Metz au quinzième siècle, de M. L. Larchey, par M. Edouard Gœpp, 404.

B.

BAILLET (M. Aug.). Comptes rendus, 187, 288.
BARTHÉLEMY (M. Edouard de). Comptes rendus, 50, 290, 414.
BAYEUX à la fin du dix-huitième siècle, de M. Pezet, par M. Hébert-Duperron, 407.
BELLAGUET (M. L.). Compte rendu des travaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, 726.
BELGIQUE, 329, 638.
BERNARD (M. Aug.). Compte rendu des Mémoires de Claude Haton, par M. Félix Bourquelot, 18.
BIBLIOGRAPHIE : Publications des Sociétés savantes, 111, 245, 373, 509, 670, 809.
—— Ouvrages divers, 116, 254, 381, 518, 680, 815.

Digitized by Google

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 111, 245.
Boillot (M. A.). Comptes rendus, 418.
Bourquelot (M. Félix). Mémoires de Claude Haton, 18; — De la chancellerie des comtes de Champagne, 771.

C.

Cartulaires et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne, de M. Mahul, par M. E. de Barthélemy, 414.
Cenac-Moncaut (Rapport de M.) sur une mission scientifique en Espagne, 343.
Chapelle Saint-Eloi (Inscriptions de la). Lettre de M. François Lenormant, 332, 462.
Chassant (M.). Les nobles et les vilains du temps passé ou Recherches critiques sur la noblesse et les usurpations nobiliaires, 15.
Chéruel (M. A.) Etudes sur l'histoire des provinces : Lutte commerciale entre Paris et Rouen pendant les douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles, 169.
Chronique, 102, 237, 363, 502, 662, 796.
Circulaire aux Présidents des Sociétés savantes sur l'organisation du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, 538.
Comice agricole de Lille, 112, 375.
Comité flamand de France, 512.
Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes : Arrêté du Ministre relatif à son organisation, 531; — Nomination de membres honoraires, 533;—Nomination des membres titulaires, 536; — Nomination des secrétaires des sections et du Comité, 538; — Circulaire aux Présidents des Sociétés savantes sur l'organisation du Comité, 538; — Son installation par le Ministre, 562; — Comptes rendus des séances, 695.
Commission d'archéologie du département de la Haute Saône, 374.
—— historique du Cher, 742.
Comptes rendus des livres et Mémoires des Sociétés savantes, 14, 184, 278, 404, 622, 726.
Concours académiques, 109, 243, 368, 507.
Congrès (des) scientifiques : Le Congrès des délégués de Sociétés savantes, tenu à Paris au mois d'avril 1858, par M. Dauban. 699.
—— (le) Breton en 1857, 59.
Cuvier (M. Ch.), professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg : De la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. 628.

D.

Darcel (M. Alfred). Les beaux-arts à Rouen : les musées, l'école de dessin. 478.
Dauban (M.). Du prix de quelques monnaies royales et provinciales de France vendues dans les ventes publiques, 80; — Du Congrès des délégués des Sociétés savantes, tenu à Paris au mois d'avril 1858, 699
Delacoulonche (M.). Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne des bords de l'Haliacmon et ceux de l'Axius. 644. 781.
Desjardins (Rapport de M. Ernest) sur une mission scientifique en Italie, 85, 210.
D'Estocquois (M. Th.). Compte rendu des travaux de la Société d'émulation du Doubs. 734.
Dictionnaire historique, généalogique et géographique du département de l'Aisne, de M. Melleville, par M. Ed. de Barthélemy, 414.
Ducros (M. Francisque). Les arts et les sciences dans la ville de Lyon, 1, 385.

E.

Essai sur les anciennes juridictions d'Alsace, de M. Véron Réville, par M. Aug. Krœber, 184.
Etudes (des) philosophiques dans les Académies de province, par M. Ch. Lévêque, 257.
—— sur l'histoire des provinces : Lutte commerciale entre Paris et Rouen pendant les douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles, par M. A. Chéruel, 169.

G.

Gœpp (M. Edouard). Compte rendu, 404.
Gillot Saint-Evrel (M. E.). Compte rendu, 755.
Grymot (M. Baptiste). Notice archéologique sur les environs de l'Isle-Adam, 342, 491.
Guérin (Rapport de M Victor) sur une mission en Egypte. 495.

Digitized by Google

H.

HATON (Mémoires de Claude), de M. Félix Bourquelot, par M. Aug. Bernard, 18.
HÉBERT-DUPERRON (M.). Compte rendu, 278, 407.
HISTOIRE de la ville et du canton d'Uzerches, de M. Combet, par M. Jules Roussy, 410.
——— de l'église du Mans, du R. P. Dom Paul Piolin, par M. Hébert-Duperron, 278.
——— (Études sur l') des provinces, par M. A. Chéruel, 169.

I.

INSCRIPTIONS de la Chapelle Saint-Eloi. Lettre de M. François Lenormant à M. Alfred Darcel, 332, 462.
INSTALLATION du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, 562.
INTRODUCTION à l'histoire générale de Picardie de Dom Grenier. Compte rendu, par M. Aug. Baillet, 187.
ITALIE. Les Sociétés savantes du royaume des Deux-Siciles en 1856, 67.

K.

Krœber (M. Aug.). Compte rendu, 184.

L.

LAGARRIGUE (M. Ferdinand). Comptes rendus, 56, 192.
LENORMANT (M. François). Lettre à M. Alfred Darcel sur les inscriptions de la chapelle Saint-Eloi et les Graffiti de la Gaule, 332, 462.
LÉVÊQUE (M. Ch.). Des études philosophiques dans les Académies de province, 257.
LISTE des Sociétés savantes de la France; désignation des présidents et secrétaires, 545.
LIVRES, Mémoires et Comptes rendus, 15, 184, 278, 404, 622, 726.
LOCK (M. Frédéric). Comptes rendus, 433, 638, 742, 757.
LODIN DE LALAIRE (M.), professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Dijon: Examen des travaux de la Société nivernaise, 622.
LOUANDRE (M. Ch.). Avis aux lecteurs de la Revue, 529.
LYON (Les arts et les sciences dans la ville de Lyon), par M. Francisque Ducros, 1, 385.

M.

MAURY (M. Alfred). Compte rendu des travaux de l'association britannique pour l'avancement des sciences, 129.
MÉMOIRES de Claude Haton, de M. Felix Bourquelot, par M. Aug. Bernard, 18.
——— de M. Delacoulonche sur le berceau de la puissance macédonienne des bords de l'Haliacmon et ceux de l'Axius, 644, 781.
——— Livres et Comptes rendus, 14, 184, 278, 404, 622, 726.
MESNIL (M. O. Du). Comptes rendus des travaux des Sociétés médicales ci-après : Société médicale allemande de Paris, 306; — Société de médecine pratique, 308; — Société de médecine de Nancy, 310; — Société de médecine de Rouen, 311; Société de médecine de Poitiers, 312.
MÉTÉOROLOGIQUE (Notice) sur la ville de Poitiers, par M. J. Trouessart: 758.
MISSIONS scientifiques et littéraires de M. Cenac-Moncaut en Espagne, 345.
——— De M. Delacoulonche : Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne des bords de l'Haliacmon et ceux de l'Axius, 644, 781.
——— de M. Ernest Desjardins en Italie, 85, 210.
——— de M. Victor Guérin en Egypte, 495.
MOUVEMENT (Du) scientifique en Angleterre : Travaux de l'association britannique pour l'avancement des sciences, par M. Alfred Maury, 129.

N.

NOBLES (Les) et les vilains du temps passé ou recherches critiques sur la noblesse et les usurpations nobiliaires, par M. E. Chassant, 13.
NOTICE archéologique sur les environs de l'Isle-Adam, par M. Baptiste Grymot, 342, 491.
——— météorologique sur la ville de Poitiers, par M. J. Trouessart, 758.
NÉCROLOGIE. M. de Pétigny, par M. L. de la Saussaye, 641.

O.

ORGANISATION du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, 531.

Digitized by Google

P.

PÉTIGNY (M. de), par M. de la Saussaye, 641.
PETIT (M. S.). Compte rendu des travaux de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 37.
PHILOSOPHIQUES (Des Études) dans les Académies de province, par M. Ch. Lévêque, 237.
PRÉSIDENTS (Désignation des) des Sociétés savantes de la France, 545.
—— (Circulaire aux) des Sociétés savantes, sur l'organisation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, 538.

R.

RAMBOSSON (M.). Compte rendu, 24.
RAPPORT de M. Cenac-Moncaut, sur une mission scientifique en Espagne, 345.
—— de M. Ernest Desjardins, sur une mission scientifique en Italie, 85, 210.
—— de M. Victor Guérin, sur une mission en Egypte, 495.
RECHERCHES historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont, de M. Douet-d'Arcq, par M. Aug. Baillet, 288.
ROUSSY (M. Jules). Compte rendu, 410.
RUSSIE. 435.

S.

SAUSSAYE (M. de la). Article nécrologique sur M. de Pétigny, 641.
SCOTT (M. Edouard-Léon). Procédés graphiques du son, 34.
SECRÉTAIRES des sections du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes : leur nomination, 538.
—— des Sociétés savantes de la France, 545.
SECTION d'archéologie du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes : Nomination des membres, 536.
—— des sciences : Nomination des membres, 537.
—— d'histoire et de philologie : Nomination des membres, 536.—Compte rendu des séances, 695.
SEGUIN (M. J.-M.), professeur de physique à la Faculté des sciences de Grenoble. Des travaux scientifiques des Sociétés savantes du Dauphiné, 581.
SILVY (M. A). Comptes rendus, 329, 458. — Les Sociétés savantes et l'arrêté du 22 février 1858, 566.
SOCARD (M. Emile). Compte rendu, 446.
SOCIÉTÉ académique de Laon. Années 1850-1857 : compte rendu des travaux, par M. E. de Barthélemy, 290.
—— académique de Maine-et-Loire, 678.
—— académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 670.
—— académique des Hautes-Pyrénées, 203.
—— agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 677.
—— anatomique de Paris, 113.
—— archéologique de l'Orléanais, 440.
—— archéologique de Montpellier, 438.
—— archéologique de Touraine, 201.
—— archéologique d'Eure-et-Loir : Procès-verbaux et Mémoires, 1856-1857 : compte rendu, par M. L. Bellaguet, 726.
—— archéologique et historique de la Charente, 448.
—— archéologique et historique du Limousin, 513, 673.
—— asiatique de Londres, 449.
—— centrale d'agriculture de Nancy, 319.
—— d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, 446, 755.
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, 675.
—— d'agriculture d'Alger, 514.
—— d'agriculture de l'arrondissement de Grenoble, 582.
—— d'agriculture, des belles-lettres et arts de Rochefort, 811.
—— d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, 512.
—— d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse, 56.
—— d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, 247, 435, 514, 679, 814.
—— d'agriculture, sciences et arts d'Agen, 374.
—— de géographie de Berlin, 205.
—— de géographie de Londres, 452.
—— de géographie de Russie, 455.
—— de médecine de Bordeaux, 58.
—— de médecine de Nancy : Compte rendu des travaux, par M. O. Du Mesnil, 310.
—— de médecine de Poitiers, 312.
—— de médecine de Rouen : Compte rendu, par M. O. Du Mesnil, 311.

Digitized by Google

Société de médecine pratique, Recueil des procès-verbaux : compte rendu, par M. Du Mesnil, 308.
—— de météorologie : compte rendu, par M. A. Boillot, 418.
—— d'émulation de la Vendée, 810.
—— d'émulation de Montbéliard, 672.
—— d'émulation du département du Doubs, 442, 674, 734.
—— d'encouragement pour l'industrie nationale, 31.
—— des antiquaires de la Morinie, 674.
—— des antiquaires de l'Ouest, 313.
—— des antiquaires de Picardie, 187, 673, 813.
—— des arts et des sciences de Carcassonne, 675.
—— des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 812.
—— des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, 110.
—— des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 510.
—— de statistique de Londres, 79.
—— de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, 581.
—— d'histoire et de géographie des Etats de la Plata, 460.
—— d'histoire naturelle de la Moselle, 192.
—— d'horticulture de la Sarthe, 375.
—— ethnologique de Londres, 78.
—— française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, 667.
—— historique algérienne, 811.
—— impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 673.
—— impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, centrale du département du Nord, 243, 811.
—— impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, 112, 514, 679.
—— impériale des antiquaires de France, 373.
—— impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 809.
—— impériale des sciences naturelles de Cherbourg, 194, 323.
—— impériale et centrale d'argriculture, 36.
—— impériale zoolcgique d'acclimatation, 112.
—— industrielle de Mulhouse, 743.
—— libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 513.
Société linnéenne du département de Maine-et-Loire, 49, 510.
—— médicale allemande de Paris. — Recueil des travaux. — Compte rendu, par M. O. Du Mesnil, 306.
—— météorologique de Londres, 76.
—— nivernaise des sciences, des lettres et des arts, par M. Lodin de Lalaire, 622.
—— orientale de France, 246, 509.
—— philomatique de Bordeaux. 247.
—— pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, par M. Ch. Cuvier, 628.
—— royale de Londres, 449.
—— royale des beaux-arts et de littérature de Gand, 372.
Sociétés d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége, 113, 247.
—— (les) d'agriculture et les Comices agricoles, par M. A. Ysabeau, 270.
—— savantes (liste des), de la France, 545.
—— savantes (les) du Dauphiné : Leurs travaux scientifiques, par M. Séguin, 581.
—— savantes du royaume des Deux-Siciles, en 1856, 67.
—— savantes (les) et l'arrêté du 22 février 1858, par M. A. Silvy, 567.
Société Syro-Egyptienne de Londres, 453.
—— zoologique d'acclimatation pour la région des Alpes, à Grenoble, 583.
Son (procédés graphiques du), par M. M.-Edouard-Léon Scott), 34.
Sujets de prix mis au concours par les Académies et Sociétés savantes ci-après : Académie de législation de Toulouse, 507; — Académie de Lyon, 808; — Académie d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts de Mâcon, 243; —Académie des sciences, 368; — Académie des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, 110; — Académie impériale de Metz, 109; — Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 806; — Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, 667; — Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, centrale du département du Nord, 243; — Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, 372.

T.

Travaux scientifiques (Les) des Sociétés savantes du Dauphiné, par M. Seguin, 581.

Digitized by Google

TROUESSART (M. J.), professeur à la Faculté des sciences de Poitiers. Notice météorologique sur la ville de Poitiers, 758.

V.

VARIÉTÉS. De la chancellerie des comtes de Champagne, par M. F. Bourquelot, 771.
—— Les beaux-arts à Rouen : les musées, l'école de dessin, par M. Alfred Darcel, 478.
—— Lettre à M. Alfred Darcel, sur les inscriptions de la chapelle Saint-Eloi et les Graffiti de la Gaule, par M. François Lenormant, 332, 462.
—— Prix de quelques monnaies royales et provinciales de France vendues dans les ventes publiques, par M. Dauban, 80.
VÉRON-REVILLE (M.). Essai sur les anciennes juridictions d'Alsace, 184.

Y.

YSABEAU (M. A.). Les Sociétés d'agriculture et les Comices agricoles, 270.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT,
rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
BOUN
3 9015 07475 8031
SEP 15 1949
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google